U d'/of OTTAWA
39003002285699

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/chefsdoeuvreclas03marc

CHEFS-D'ŒUVRE DE PROSE.

ÉLOQUENCE ET HISTOIRE.

CHEFS-D'ŒUVRE CLASSIQUES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, Nouveau Recueil destiné à servir tout à la fois de *livre de classe* et de *livre de lecture*, présentant, dans chaque genre, en entier ou par extraits, les chefs-d'œuvre des poëtes et des prosateurs français, avec des jugements littéraires et des notices empruntés aux meilleurs critiques, à l'usage des classes de grammaire et d'humánités, par M. L'ABBÉ MARCEL, ancien professeur de rhétorique; 4 forts vol. petit in-8°, qui se vendent séparément.

Chefs-d'Œuvre de Poésie; deux parties.

Première Partie, Épopée et Drame, contenant en entier ou par extraits les chefs-d'œuvre épiques, tragiques et comiques de nos meilleurs poëtes, à l'usage des élèves des classes de rhétorique et d'humanités; 1 fort vol. petit in-8°.

Deuxième Partie, Genres divers, présentant en entier ou par extraits les chefs-d'œuvre de nos meilleurs poëtes dans les autres genres, à l'usage des élèves des classes de grammaire et d'humanités; 1 fort vol. petit in-8°.

Chefs-d'Œuvre de Prose; deux parties.

Première Partie, Éloquence et Histoire, présentant en entier ou par extraits les chefs-d'œuvre oratoires et historiques de nos meilleurs orateurs et historiens, à l'usage des élèves des classes de rhétorique et d'humanités; 1 fort vol. petit in-8°.

Deuxième Partie, Genres divers, présentant en entier ou par extraits les chefs-d'œuvre de nos meilleurs prosateurs dans les autres genres, à l'usage des élèves des classes de grammaire et d'humanités; 1 fort vol. petit in-8°.

CHEFS-D'ŒUVRE CLASSIQUES

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE,

Par L'ABBÉ MARCEL,

ANCIEN PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE.

Prose.

Éloquence et Histoire.

PARIS.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES

DE JULES DELALAIN,

IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,

RUE DES MATHURINS SAINT-JACQUES, 5.

M DCCC XLVI.

Universitas
BIBLIOTHECA

1869 309
A 167

Tout contrefacteur ou débitant de contrefaçons de cet Ouvrage sera poursuivi conformément aux lois.

Tous les Exemplaires sont revêtus de ma griffe.

Jules Delalain

PQ
1109
.M3C4
1846
V.3

PRÉFACE.

La perfection d'un recueil classique suppose tant de conditions, n'y des conditions dont l'accord est si difficile, qu'il ne faut s'étonner ni du nombre de ceux qui ont paru, ni de la chute précipitée de la plupart, ni du bon accueil qu'ont reçu les moins imparfaits.

Il est à désirer qu'un recueil de ce genre soit à la fois *livre de classe* et *livre de lecture*, par conséquent qu'il suffise seul à remplacer tous les ouvrages classiques des auteurs français qu'on doit ou faire étudier, ou faire analyser, ou faire lire aux élèves pour orner leur mémoire, développer leur intelligence et former leur goût. La raison en est sensible : c'est que, d'une part, il est nécessaire que tous les élèves soient exercés à l'étude de mémoire, à l'analyse et à la lecture, et que, de l'autre, il en est fort peu qui aient assez de fortune pour se procurer les livres propres à l'analyse et à la lecture, après qu'ils ont acheté les livres de classe proprement dits; mais, les bonnes études devant être pour tous, il est conséquent que les moyens de les faire soient mis à la portée de tous. La raison d'économie est donc ici des plus importantes.

Comme *livre de classe*, le recueil, dis-je, doit rendre superflus à peu près tous les auteurs classiques français. Est-ce à dire qu'il renfermera tout ce que ces classiques renferment? C'est évidemment impossible, mais, heureusement c'est tout à fait inutile. N'y a-t-il pas, dans chacun de ces auteurs, une foule de pièces qu'aucun professeur ne s'avise jamais de faire étudier? Il suffit donc que le recueil réunisse tous les ouvrages et toutes les parties d'ouvrages sur lesquels le maître a coutume de faire tomber son choix. Ce choix ne sera pas plus borné qu'il ne l'est actuellement si l'on ne supprime que les passages sur lesquels il ne se porte jamais.

En second lieu, comme *livre de classe* encore, le recueil doit présenter pour l'analyse et pour l'étude de mémoire autant et même plus de ressources que le professeur n'en trouve actuellement dans

la réunion du petit nombre d'auteurs qu'il est possible de mettre dans les mains des élèves. Cela se doit, parce que cela se peut. Or, au moyen d'un recueil, 1° il est possible de faire un choix plus sévère, puisque, après les chefs-d'œuvre des grands maîtres, on peut, en négligeant leurs ouvrages de moindre valeur, les remplacer par les rares chefs-d'œuvre qu'ont déposés çà et là les auteurs si nombreux du second ordre ; et l'on arrive ainsi à placer sous les yeux des jeunes gens tous les premiers chefs-d'œuvre de la langue, et rien que ces chefs-d'œuvre ; 2° il est possible aussi, en puisant dans les œuvres complètes d'un plus grand nombre d'écrivains, d'introduire une plus grande variété dans les citations et de donner au professeur plus de marge pour faire passer ses élèves, dans l'exercice de l'analyse, d'un genre à un autre genre, d'un auteur à un autre auteur, d'une manière à une autre manière, d'un siècle à un autre siècle.

En troisième lieu, comme *livre de lecture,* un bon recueil doit encore obtenir la préférence sur une collection d'ouvrages, et cette préférence se fonde sur plusieurs motifs. 1° S'il n'est pas de bons auteurs qui ne renferment d'admirables passages qu'on doit faire lire aux élèves, il n'en est presque pas parmi les poëtes, et il en est bien peu même parmi les prosateurs, dont on puisse livrer les ouvrages entiers à la jeunesse sans s'exposer à corrompre son esprit par de faux principes, ou à causer d'effroyables ravages dans son imagination par de funestes impressions. C'est donc une nécessité de les citer quelquefois par parties séparées. De là la nécessité d'un recueil. 2° Tant que le goût n'est pas bien formé, il ne faut rien présenter à l'élève que de parfait : il serait dangereux de laisser son discernement s'égarer dans des œuvres où des taches brillantes le frapperaient souvent plus que de sévères beautés. D'ailleurs un élève ne peut donner à la lecture qu'un temps déjà trop limité : il importe d'utiliser ce temps en portant exclusivement son attention sur de parfaits modèles. 3° Un recueil de lecture bien composé, en même temps qu'il donnera au jeune homme l'instruction littéraire, qu'il formera son goût, ornera sa mémoire et embellira son imagination, ne contribuera guère moins à étendre la sphère de ses connaissances, à former ses principes et à élever ses sentiments ; tandis que les meilleures lectures littéraires, si elles sont fortuites et désordonnées, n'auront pas à beaucoup près les mêmes résultats. 4° Si l'on n'offre

pas à la jeunesse un recueil de lectures choisies, ou elle portera son ardeur pour l'étude sur des ouvrages sérieux, ou elle se laissera entraîner par la curiosité vers des lectures frivoles. Dans le premier cas, il est à craindre que, rencontrant fort souvent des matières au-dessus de sa portée ou qui ne lui présentent pas assez d'intérêt, elle ne se fatigue sans fruit, et ne soit conduite par l'ennui au dégoût et à l'abandon de la lecture. Dans le second cas, elle ne trouvera dans les livres qu'un amusement dangereux, et n'y puisera que de l'éloignement pour l'étude et un funeste penchant à la dissipation.

Nous devons donc conclure qu'un bon recueil classique est préférable à une collection d'auteurs, soit pour l'étude de mémoire, soit pour l'exercice de l'analyse, soit pour celui de la lecture.

Mais pour remplir ce triple objet, dans quelles conditions doit-il être composé? Ces conditions sont nombreuses et difficiles : essayons de les déterminer.

1° Ce recueil doit avoir une juste étendue : s'il était trop restreint, il ne pourrait renfermer assez de matières pour remplacer les auteurs français de toutes les classes, et surtout pour offrir aux élèves des différents âges les lectures diverses qui leur conviennent; s'il était trop étendu, il contiendrait plus que les élèves ne peuvent étudier, analyser et lire, et ce serait un superflu inutilement dispendieux. Il m'a semblé que quatre forts volumes renfermant autant de texte que six volumes des recueils en usage offraient des proportions raisonnables, et je crois en effet être parvenu à y faire entrer une quantité suffisante d'ouvrages ou de parties d'ouvrages pour satisfaire aux besoins de toutes les classes.

2° Il sera gradué suivant la capacité des élèves, c'est-à-dire suivant le développement amené par l'âge et par la culture de l'esprit. Mais les différences de ce développement des facultés ne sont pas assez tranchées d'une année à l'autre, d'une classe à la classe suivante, pour qu'on établisse autant de divisions qu'il y a de classes. Et puis, ces divisions trop multipliées morcelleraient les genres, disséminerait les idées, rompraient tout l'ensemble. Pour échapper à cet inconvénient, et néanmoins pour faire la part de la différence des âges et des progrès, j'ai divisé le recueil en deux parties, l'une spécialement destinée aux classes d'humanités, dans lesquelles je range la classe de rhétorique, l'autre aux

classes de grammaire et d'humanités tout à la fois. J'ai réservé pour les classes d'humanités les genres où prédominent les beautés d'ensemble, et qui supposent déjà dans le lecteur certaines connaissances, certain développement du goût, certaine aptitude à soutenir son attention et à grouper ses idées ; j'ai livré aux classes de grammaire toutes les espèces d'ouvrages ou les extraits qui brillent surtout par les beautés de détail. Ainsi le recueil se compose de deux parties. La partie destinée aux classes d'humanités comprend l'Éloquence et l'Histoire, l'Épopée et le Drame ; tous les autres genres, tous les morceaux détachés en vers ou en prose, ont été mis à la disposition des classes de grammaire.

3° On voudra qu'il soit complet, ce qui suppose : 1° qu'il présentera un nombre suffisant de modèles dans tous les genres, et qu'il renfermera tous les morceaux célèbres qui sont devenus classiques ; 2° qu'il fera connaître tous les bons auteurs et leurs meilleurs ouvrages non-seulement par des extraits de ces ouvrages, mais encore par des jugements empruntés aux plus célèbres critiques ; 3° qu'il offrira le reflet et reproduira en quelque sorte l'image de chaque siècle, de manière que l'élève y soit mis à même de suivre la marche de notre littérature depuis sa naissance jusqu'à nos jours, et qu'en sortant du collége, il en ait du moins une connaissance sommaire et générale. Cependant l'ouvrage étant plus spécialement destiné à former le style et le goût de la jeunesse qu'à lui donner l'érudition littéraire proprement dite, j'ai dû être fort sobre de citations, soit pour les auteurs qui ont précédé le siècle de Louis XIV, soit pour les écrivains contemporains dont la réputation n'est pas encore consacrée par un suffrage unanime. Diverses autres raisons empêchent d'ailleurs de puiser à pleines mains dans les œuvres des auteurs vivants. Mais les soustraire complétement aux regards des élèves, ce serait défendre à ceux-ci de vivre dans leur siècle.

4° Il est nécessaire qu'il reproduise les citations dans toute leur valeur. Or, les diverses parties d'une œuvre d'art ont une double valeur : une valeur absolue qui résulte de leur exécution indépendamment du reste de l'ouvrage, et une valeur relative qui dépend de la place qu'elles occupent, et du rapport qu'elles ont avec les autres parties, soit rapport d'harmonie, soit rapport de contraste.

Si l'on fractionne une œuvre d'art ou de littérature, on détruit ce rapport, et l'on détruit dans cette œuvre, souvent la principale, quelquefois son unique beauté. L'antiquaire ne peut pas toujours, il est vrai, enlever le monument entier; s'il est trop considérable, il est bien obligé d'en détacher les colonnes, les statues, les mosaïques, les bas-reliefs; mais, du moins, qu'il ne mette pas en pièces les colonnes, qu'il ne brise pas les statues, qu'il ne disperse pas les pièces des mosaïques, qu'il ne détruise pas les sujets des bas-reliefs. De même, que le collecteur, au lieu de découper des discours en exordes, en péroraisons, en pensées détachées, un poëme épique ou dramatique en dialogues, monologues ou harangues, en narrations, descriptions ou tableaux, prenne soin, s'il ne peut rapporter l'œuvre entière, de laisser à leur place les fragments de poëme ou de discours qu'il cite, et de remplacer par des analyses les lacunes qu'il est obligé de faire dans le texte, afin de conserver la liaison des parties et de montrer leurs rapports. S'il trouve ensuite çà et là, dans des œuvres trop longues ou de trop peu de mérite pour être présentées dans leur ensemble, des passages d'une éclatante beauté, il lui sera permis de les détacher, pourvu qu'il les présente groupés ensemble par nature de sujets, comme il va être expliqué.

5° La distribution des matières est, en effet, une condition essentielle d'une œuvre quelconque, et elle est indispensable, dans un recueil, pour y constituer l'unité, y établir la clarté, et y soutenir l'intérêt, qualités dont une œuvre littéraire quelconque, même une compilation, ne peut absolument être dépourvue. Mais quel sera cet ordre? Il se présente de lui-même, dès qu'on a respecté l'intégrité des œuvres assez pour en conserver la nature : elles se rangeront d'elles-mêmes, suivant les genres et les divisions de genres introduits par l'usage, et maintenant déterminés par les règles universellement admises. Ainsi tout ce qui appartient à la poésie, où les genres sont parfaitement distincts, sera classé, d'après ces genres, parmi les épopées, soit héroïques, soit héroï-comiques; parmi les drames, soit tragiques, soit comiques; parmi les poëmes didactiques ou descriptifs. Ensuite viendra la poésie lyrique, la satire, l'épître, la pastorale, l'apologue, et les diverses espèces si multipliées et si capricieuses de poésies fugitives. Seulement j'ai ajouté un chapitre de mélanges, dans lequel j'ai

réuni des morceaux détachés qui ne portent plus la livrée assez distincte d'aucun genre. Pour la prose, nous avons deux genres bien déterminés, l'éloquence et l'histoire. Les discours ou les parties notables de discours appartenant au genre oratoire, viendront, suivant qu'ils se rapportent à la chaire, à l'académie, au barreau, à la tribune, ou à l'éloquence militaire, se placer, par ordre de date, dans les chapitres ouverts pour recevoir les oraisons funèbres, les panégyriques, les sermons dogmatiques ou moraux, les plaidoyers ou mémoires, etc. Les récits historiques seront classés différemment suivant qu'ils sont du domaine de l'histoire universelle, des histoires particulières ou des simples mémoires. Reste ensuite une foule innombrable d'ouvrages de prosateurs, dont on ne peut citer que des extraits, qui, pour la plupart, ne peuvent être distingués que par la nature des sujets qu'ils traitent, et qui le seront difficilement, si ce n'est ceux du genre épistolaire, par la forme qu'ils empruntent. Il me semble que cette indication est la seule vraie, la seule capable d'établir une classification satisfaisante parmi la masse énorme et confuse des morceaux à rapporter. C'est d'après ce principe que j'en ai composé les chapitres Religion (dogme et morale), Politique, Histoire naturelle, Beaux-Arts et Belles-Lettres, Géographie et Voyages, Narrations poétiques ou romanesques et Contes ou Anecdotes, Lettres sur divers sujets. En outre, je me suis appliqué, dans chaque chapitre, à classer les extraits dans un ordre progressif d'idées, de telle manière qu'en lisant de suite ce chapitre, on trouve une espèce de traité sur la matière. Il résulte de cette méthode de classification plus d'ensemble dans les idées, et conséquemment plus d'utilité et d'intérêt dans la lecture.

6° L'intérêt est la sixième condition. L'intérêt naît incontestablement de l'ordre; il a plusieurs autres sources : 1° d'abord l'objet même des compositions. Tout ce qui est épique et dramatique a de l'attrait pour tous les âges, mais en a beaucoup plus pour la jeunesse; on pensera donc avec moi que, dans un livre qui lui est destiné, ce qui tient de la narration ou de la description doit occuper une place considérable. 2° La facture particulière de l'ouvrage et le genre de style. L'âge mûr est sérieux, il cherche avant tout la pensée et s'occupe de cueillir le fruit; la jeunesse court après les fleurs et donne à la forme la préférence sur le fond;

elle est avide d'images et de mouvement; elle aime mieux l'éclat et la rapidité que la solidité et la profondeur. Ce serait corrompre son goût que de céder aveuglément à ses caprices, mais ce serait la rebuter que de ne pas condescendre un peu à ses désirs. Le plus sage est d'entremêler pour elle les fruits et les fleurs, et, par l'attrait de ce qu'elle aime, de la conduire doucement aux goûts de la maturité. 3° La variété des citations. Il suffit d'exprimer cette pensée pour la faire admettre. Il n'est pas moins évident qu'un recueil qui embrasse tous les genres, et qui les conserve sans les dénaturer, doit nécessairement offrir cette variété. Quant au volume de prose où les matières sont distribuées par ordre de sujets, quels que soient l'âge, le caractère, ou la disposition d'esprit actuelle de l'élève, il trouvera dans cette classification l'indication des pages qui doivent lui plaire. 4° Enfin il est d'expérience et il me paraît incontestable que le moyen le plus sûr d'exciter et de nourrir l'intérêt, c'est de présenter ou des ouvrages complets ou des extraits d'une certaine étendue. Qui pourait dire, par exemple, qu'un jeune homme ne lira pas avec plus de plaisir un poëme épique ou dramatique, ou un trait d'histoire présenté avec la succession de l'action qui en fait le principal intérêt, que les descriptions ou les discours qu'on aura détachés soit de ce poëme, soit de ce fragment d'histoire ?

7° Enfin, un recueil destiné à la jeunesse aura le caractère que doivent avoir toutes les leçons d'un bon maître; il sera instructif et moral. Je n'entends pas parler ici de l'instruction littéraire, dont l'exigence se suppose assez, puisque c'est là l'objet direct qu'on a en vue, mais de cette instruction multiple et en quelque sorte encyclopédique que l'élève doit acquérir en traversant ses années d'études. La partie littéraire d'un ouvrage n'est, en effet, que la forme de la pensée; cette forme suppose un fond, et, tout mérite égal, rien n'empêche, dans le choix des productions, de donner la préférence à celles qui doivent apporter au jeune lecteur de nouvelles idées, de nouvelles connaissances, et, sous le rapport moral, à celles qui sont de nature à élever et à purifier son âme, à fonder ses principes, à corriger ses défauts et ses vices, à former son caractère et son cœur. Je n'ai pas besoin d'avertir, on s'apercevra facilement que, dans mes choix, j'ai eu continuellement le regard fixé sur ce double but, et je ne crois pas que cette préoccupation essentielle ait rien ôté à la valeur littéraire de ce recueil.

8° Si, en formant le goût de la jeunesse, on doit travailler avec zèle à élever en elle l'édifice moral des bons principes et des sentiments vertueux, à plus forte raison doit-on bien se garder d'insérer un seul morceau capable d'ébranler sa foi ou de flétrir son innocence. On ne peut apporter trop d'attention à ce soin; mais on pourrait manquer le but par un excès de précautions, car il n'est guère moins dangereux d'éveiller la curiosité de l'adolescent par de ridicules cachotteries que de lui parler sans discrétion et sans délicatesse. Une longue expérience dans l'éducation apprend à cheminer entre ces deux écueils, et donne pour règle sûre et invariable le ton réservé, mais facile, des sociétés honnêtes. Les discours qu'on ne s'y permet pas devant des jeunes gens avertissent des suppressions qu'on doit faire dans un recueil; ceux qu'en leur présence on y tient sans scrupule et sans gêne indiquent les pensées et les expressions qu'on peut laisser passer. C'est la règle que je me suis proposé de suivre.

J'espère qu'on sera d'accord avec moi sur les qualités d'un bon recueil classique. Celui que j'apporte à la jeunesse satisfait-il à toutes ces conditions? ce n'est pas à moi de répondre. J'ai exposé les principes qui m'ont guidé dans mon travail; à présent j'attends avec modestie et j'accueillerai avec reconnaissance les observations qu'on voudra bien m'adresser. Mais je ne finirai pas sans reconnaître les obligations que j'ai à M. Salmon, procureur du roi à Saint-Mihiel, homme aussi distingué par son goût et ses connaissances littéraires que par ses qualités personnelles et par son zèle pour l'instruction[1] : je lui dois plusieurs indications précieuses, et je me plais à lui en témoigner ici toute ma gratitude.

1. M. Salmon est l'auteur des excellentes *Conférences sur les devoirs des instituteurs primaires.*

CHEFS-D'ŒUVRE CLASSIQUES

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

ÉLOQUENCE.

L'éloquence est née avant les règles de la rhétorique, comme les langues se sont formées avant la grammaire. La nature rend les hommes éloquents dans les grands intérêts et dans les grandes passions. Quiconque est vivement ému voit les choses d'un autre œil que les autres hommes. Tout est pour lui objet de comparaison rapide et de métaphore : sans qu'il y prenne garde, il anime tout, et fait passer dans ceux qui l'écoutent une partie de son enthousiasme. Un philosophe très-éclairé [1] a remarqué que le peuple même s'exprime par des figures, que rien n'est plus commun, plus naturel que les tours qu'on appelle *tropes*. Ainsi dans toutes les langues le cœur brûle, le courage s'allume, les yeux étincellent, l'esprit est accablé : il se partage, il s'épuise : le sang se glace, la tête se renverse : on est enflé d'orgueil, enivré de vengeance. La nature se peint partout dans ces images fortes, devenues ordinaires.

C'est elle dont l'instinct enseigne à prendre d'abord un air, un ton modestes avec ceux dont on a besoin. L'envie naturelle de captiver ses juges et ses maîtres, le recueillement de l'âme profondément frappée, qui se prépare à déployer les sentiments qui la pressent, sont les premiers maîtres de l'art.

C'est cette même nature qui inspire quelquefois des débuts vifs et animés; une forte passion, un danger pressant appellent tout d'un coup l'imagination. Ainsi un capitaine des premiers califes, voyant fuir les musulmans, s'écria : « Où courez-vous? Ce n'est pas là que sont les ennemis. On vous a dit que le calife est tué. Eh! qu'importe qu'il soit au nombre des vivants ou des morts? Dieu est vivant et vous regarde : marchez! »

La nature fait donc l'éloquence; et si on a dit que les poëtes naissent, et que les orateurs se forment, on l'a dit quand l'éloquence a été forcée d'étudier les lois, le génie des juges et la méthode du temps.

1. Dumarsais, *Traité des Tropes*. « Je suis persuadé, dit-il, qu'il se fait plus de figures un jour de marché à la halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. »

Les préceptes sont toujours venus après l'art. Tisias fut le premier qui recueillit les lois de l'éloquence, dont la nature donne les premières règles.

Platon dit ensuite, dans son Gorgias, qu'un orateur doit avoir la subtilité des dialecticiens, la science des philosophes, la diction presque des poëtes, la voix et les gestes des plus grands acteurs.

Aristote fit voir ensuite que la véritable philosophie est le guide secret de l'esprit dans tous les arts. Il creusa les sources de l'éloquence dans son livre de la Rhétorique; il fit voir que la dialecti ue est le fondement de l'art de persuader, et qu'être éloquent, c'est savoir prouver [1].

Il distingua les trois genres, le délibératif, le démonstratif et le judiciaire. Dans le délibératif il s'agit d'exhorter ceux qui délibèrent à prendre un parti sur la guerre et sur la paix, sur l'administration publique, etc. : dans le démonstratif, de faire voir ce qui est digne de louange ou de blâme; dans le judiciaire, de persuader, d'absoudre ou de condamner, etc. On sent assez que ces trois genres rentrent souvent l'un dans l'autre.

Il examine quelles preuves on doit employer dans ces trois genres d'éloquence. Enfin il traite à fond de l'élocution, sans laquelle tout languit; il recommande les métaphores pourvu qu'elles soient justes et nobles; il exige surtout la convenance, la bienséance. Tous ses préceptes respirent la justesse éclairée d'un philosophe, et la politesse d'un Athénien; et, en donnant les règles de l'éloquence, il est éloquent avec simplicité.

Il est à remarquer que la Grèce fut la seule contrée de la terre où l'on connût alors les lois de l'éloquence, parce que c'était la seule où la véritable éloquence existât. L'art grossier était chez tous les hommes; des traits sublimes ont échappé partout à la nature dans tous les temps; mais remuer les esprits de toute une nation polie, plaire, convaincre et toucher à la fois, cela ne fut donné qu'aux Grecs. Les Orientaux étaient presque tous esclaves; c'est un caractère de la servitude de tout exagérer; ainsi l'éloquence asiatique fut monstrueuse. L'Occident était barbare du temps d'Aristote.

L'éloquence véritable commença à se montrer dans Rome du temps des Gracques, et ne fut perfectionnée que du temps de Cicéron. Marc Antoine l'orateur, Hortensius, Curion, César, et plusieurs autres, furent des hommes éloquents.

Cette éloquence périt avec la république, ainsi que celle d'Athènes. L'éloquence sublime n'appartient, dit-on, qu'à la liberté; c'est qu'elle consiste à dire des vérités hardies, à étaler des raisons et des peintures fortes. Souvent un maître n'aime pas la vérité,

1. Ces deux termes ne sont pas identiques : on peut *savoir prouver* sans *être éloquent*, et l'on peut quelquefois *être éloquent* sans *savoir prouver*. Pour être exact, il eût fallu dire : *et qu'ordinairement, pour être éloquent, il faut savoir prouver*.

craint les raisons, et aime mieux un compliment délicat que de grands traits.

Cicéron, après avoir donné les exemples dans ses harangues, donna les préceptes dans son livre de l'Orateur; il suit presque toute la méthode d'Aristote, et l'explique avec le style de Platon.

Il distingue le genre simple, le tempéré et le sublime. Rollin a suivi cette division dans son Traité des Études; et, ce que Cicéron ne dit pas, il prétend que le tempéré est une belle rivière ombragée de vertes forêts des deux côtés; le simple, une table servie proprement, dont tous les mets sont d'un goût excellent, et dont on bannit tout raffinement; que le sublime foudroie, et que c'est un fleuve impétueux qui renverse tout ce qui lui résiste.

Sans se mettre à cette table, et sans suivre ce foudre, ce fleuve et cette rivière [1], tout homme de bon sens voit que l'éloquence simple est celle qui a des choses simples à exposer, et que la clarté et l'élégance sont tout ce qui lui convient. Il n'est pas besoin d'avoir lu Aristote, Cicéron et Quintilien pour sentir qu'un avocat qui débute par un exorde pompeux au sujet d'un mur mitoyen, est ridicule: c'était pourtant le vice du barreau jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle; on disait avec emphase des choses triviales; on pourrait compiler des volumes de ces exemples; mais tous se réduisent à ce mot d'un avocat homme d'esprit, qui, voyant que son adversaire parlait de la guerre de Troie et du Scamandre, l'interrompit en disant: « La cour observera que ma partie ne s'appelle pas *Scamandre*, mais *Michaut*. »

Le genre sublime ne peut regarder que de puissants intérêts, traités dans une grande assemblée: on en voit de vives traces dans le parlement d'Angleterre: on a quelques harangues qui y furent prononcées en 1739, quand il s'agissait de déclarer la guerre à l'Espagne. L'esprit de Démosthène et de Cicéron a dicté plusieurs traits de ces discours; mais ils ne passeront pas à la postérité comme ceux des Grecs et des Romains, parce qu'ils manquent de cet art et de ce charme de la diction qui mettent le sceau de l'immortalité aux bons ouvrages.

Le genre tempéré est celui de ces discours d'appareil [2], de ces harangues publiques, de ces compliments étudiés, dans lesquels il faut couvrir de fleurs la futilité de la matière.

Ces trois genres rentrent encore souvent l'un dans l'autre, ainsi que les trois objets de l'éloquence qu'Aristote considère, et le grand mérite de l'orateur est de les mêler à propos.

La grande éloquence n'a pu, en France, être connue au barreau, parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs, comme dans Athènes.

1. Ces plaisanteries tombent à faux, car les métaphores de Rollin sont également justes et belles.

2. Il n'est pas exclusivement affecté à cette sorte de discours, comme Voltaire semble le faire entendre.

dans Rome, et comme aujourd'hui dans Londres, et n'a point pour objets de grands intérêts publics : elle s'est réfugiée dans les oraisons funèbres, où elle tient un peu de la poésie. Bossuet, et après lui Fléchier, semblent avoir obéi à ce précepte de Platon, qui veut que l'élocution d'un orateur soit quelquefois celle même d'un poëte.

L'éloquence de la chaire avait été presque barbare jusqu'au P. Bourdaloue; il fut un des premiers qui firent parler la raison.

Les Anglais ne vinrent qu'ensuite, comme l'avoue Burnet, évêque de Salisbury. Ils ne connurent point l'oraison funèbre; ils évitèrent dans les sermons les traits véhéments, qui ne leur parurent point convenables à la simplicité de l'Évangile, et ils se défirent de cette méthode des divisions recherchées que l'archevêque Fénelon condamne dans ses Dialogues sur l'éloquence.

Quoique nos sermons roulent sur l'objet le plus important de l'homme, cependant il s'y trouve peu de ces morceaux frappants qui, comme les beaux endroits de Cicéron et de Démosthène, sont devenus les modèles de toutes les nations occidentales. Le lecteur sera pourtant bien aise de trouver ici ce qui arriva la première fois que Massillon, depuis évêque de Clermont, prêcha son fameux sermon du petit nombre des élus : il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire; presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire; le murmure d'acclamation et de surprise fut si fort qu'il troubla l'orateur, et ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau; le voici :

« Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblants à qui l'on va prononcer, ou une sentence de grâce, ou un arrêt de mort éternelle : car, vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui; tous ces désirs de changement qui vous amusent, vous amuseront jusqu'au lit de la mort; c'est l'expérience de tous les siècles; tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre; et, sur ce que vous seriez si l'on venait vous juger dans ce moment, vous pouvez presque décider de ce qui vous arrivera au sortir de la vie. Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez; je vous demande donc : Si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes tout entières? Je

vous le demande; vous l'ignorez, et je l'ignore moi-même; vous seul, ô mon Dieu! connaissez ceux qui vous appartiennent. Mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or, qui sont les fidèles ici assemblés? les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ: qui sont-ils? Beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir; encore plus qui le voudraient, mais qui diffèrent leur conversion; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber; enfin un grand nombre qui croient n'avoir pas besoin de conversion: voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte; car ils en seront retranchés au grand jour: paraissez maintenant, justes; où êtes-vous? restes d'Israël, passez à la droite: froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu: ô Dieu! où sont vos élus? et que reste-t-il pour votre partage? »

Cette figure, la plus hardie qu'on ait jamais employée, et en même temps la plus à sa place, est un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes, et le reste du discours n'est pas indigne de cet endroit si saillant.

On demande si l'éloquence est permise aux historiens. Celle qui leur est propre consiste dans l'art de préparer les événements, dans leur exposition toujours nette et élégante, tantôt vive et pressée, tantôt étendue et fleurie, dans la peinture vraie et forte des mœurs générales et des principaux personnages, dans les réflexions incorporées naturellement au récit, et qui n'y paraissent point ajoutées. L'éloquence de Démosthène ne convient pas à Thucydide: une harangue directe qu'on met dans la bouche d'un héros qui ne la prononça jamais, n'est guère qu'un beau défaut.

Si pourtant ces licences pouvaient quelquefois se permettre, voici une occasion où Mézerai, dans sa grande histoire, semble obtenir grâce pour cette hardiesse approuvée chez les anciens; il est égal à eux pour le moins dans cet endroit. C'est au commencement du règne de Henri IV, lorsque ce prince, avec très-peu de troupes, était pressé auprès de Dieppe par une armée de trente mille hommes, et qu'on lui conseillait de se retirer en Angleterre. Mézerai s'élève au-dessus de lui-même en faisant parler ainsi le maréchal de Biron, qui d'ailleurs était un homme de génie, et qui peut fort bien avoir dit une partie de ce que l'historien lui attribue:

« Quoi! sire, on vous conseille de monter sur mer, comme s'il n'y avait point d'autre moyen de conserver votre royaume que de le quitter? Si vous n'étiez pas en France, il faudrait percer au travers de tous les hasards et de tous les obstacles pour y venir; et maintenant que vous y êtes, on voudrait que vous en sortissiez! et vos amis seraient d'avis que vous fissiez de votre bon gré ce que le plus grand effort de vos ennemis ne saurait vous contraindre de faire! En l'état où vous êtes, sortir de France, seulement pour

vingt-quatre heures, c'est s'en bannir pour jamais. Le péril, au reste, n'est pas si grand qu'on vous le dépeint ; ceux qui nous pensent envelopper, sont, ou ceux mêmes que nous avons tenus enfermés si lâchement dans Paris, ou gens qui ne valent pas mieux, et qui auront plus d'affaires entre eux-mêmes que contre nous. Enfin, sire, nous sommes en France, il nous y faut enterrer; il s'agit d'un royaume, il faut l'emporter ou perdre la vie; et quand même il n'y aurait point d'autre sûreté pour votre sacrée personne que la fuite, je sais bien que vous aimeriez mieux mille fois mourir de pied ferme, que de vous sauver par ce moyen. Votre majesté ne souffrirait jamais qu'on dît qu'un cadet de la maison de Lorraine lui aurait fait perdre terre : encore moins qu'on la vît mendier à la porte d'un prince étranger. Non, non, sire, il n'y a ni couronne ni honneur pour vous au delà de la mer : si vous allez au-devant du secours d'Angleterre, il reculera; si vous vous présentez au port de la Rochelle en homme qui se sauve, vous n'y trouverez que des reproches et du mépris. Je ne puis croire que vous deviez plutôt fier votre personne à l'inconstance des flots et à la merci de l'étranger, qu'à tant de braves gentilshommes et tant de vieux soldats qui sont prêts à lui servir de remparts et de boucliers, et je suis trop serviteur de votre majesté pour lui dissimuler que, si elle cherchait sa sûreté ailleurs que dans leur vertu, ils seraient obligés de chercher la leur dans un autre parti que dans le sien. »

Ce discours fait un effet d'autant plus beau que Mézerai met ici en effet dans la bouche du maréchal de Biron ce que Henri IV avait dans le cœur.

VOLTAIRE.

ÉLOQUENCE SACRÉE.

ORAISON FUNÈBRE.

Faite pour la chaire, l'oraison funèbre tient beaucoup du sermon et doit être fondée comme lui sur une doctrine céleste, qui ne connaît de vraiment bon, de vraiment grand que ce qui est sanctifié par la grâce, et qui foudroie toutes les grandeurs du temps avec le seul mot d'éternité. Il en résulte pour l'orateur un double devoir : il faut que, pour remplir son sujet, il exalte magnifiquement tout ce que fut son héros selon le monde, et que, pour remplir son ministère, il termine tout cet héroïsme au néant, selon la religion, si la piété ou la pénitence ne l'a pas consacré devant Dieu. Ce plan n'est contradictoire que pour l'irréflexion, et difficile que pour la médiocrité : c'est au contraire une grande vue en morale, et un puissant véhicule pour le talent oratoire. En abattant d'une main ce qu'il a élevé de l'autre, l'orateur chrétien ne se combat point lui-même; il ne combat que des illusions, et avec d'autant plus de supériorité, qu'après avoir, comme par complaisance, accordé ce qu'il devait au siècle et à ses coutumes, il semble se jouer de toute la pompe qu'il a étalée un moment, et fait voir à ses auditeurs détrompés combien ce qu'ils admirent est peu de chose, puisqu'il ne faut qu'un mot pour en montrer le vide, et qu'un instant pour en marquer le terme.

Ce genre d'écrire a donc de merveilleuses ressources pour l'imagination et pour l'instruction : il est plus étendu, plus élevé, plus varié que le sermon. Dans la peinture des talents, des vertus, des travaux qui ont illustré les empires et servi ou embelli la société, il devance l'histoire et peut prendre un ton plus haut qu'elle. Heureux quand elle n'a pas ensuite à le démentir! Mais combien imposante doit être la voix qui se fait entendre aux hommes, entre la tombe des rois et l'autel du Dieu qui les juge! Ailleurs le panégyriste des héros est d'autant plus intimidé, qu'il a plus à faire; il borne son ambition et ses efforts à n'être pas au-dessous du sujet, à égaler les paroles aux choses; ici, l'orateur sacré, planant au-dessus de toutes les grandeurs, les voit d'en haut, tient d'une main la couronne qu'il pose sur leur tête, et de l'autre l'Évangile, qui renverse toutes les couronnes devant celle de l'éternité. Mais combien aussi ces mains doivent être fermes et sûres! Si elles sont incertaines et vacillantes, si tous les mouvements n'en sont pas justes et décidés, tout l'effet est perdu. La tribune sainte est pour l'éloquence un théâtre auguste, d'où elle peut de toute manière dominer sur les hommes; mais il faut que l'orateur sache y tenir sa place. S'il vous

laisse trop vous souvenir que ce n'est qu'un homme qui parle, si Dieu n'est pas toujours à côté de lui, on ne verra plus qu'un rhéteur mondain, qui adresse à des cendres les derniers mensonges de la flatterie. Au contraire, s'il est capable d'avoir toujours l'œil vers les cieux, même en louant les héros de la terre; si, en célébrant ce qui passe, il porte toujours sa pensée et la nôtre vers ce qui ne passe point; s'il ne perd jamais de vue ce mélange heureux, qui est à la fois le comble de l'art et de la force, alors ce sera en effet l'orateur de l'Évangile, le juge des puissances, l'interprète des révélations divines; en un mot, ce sera Bossuet. LA HARPE.

Quand Fléchier, quand Bossuet montaient dans la chaire pour louer Turenne ou Condé, la patrie en deuil déplorait la perte récente de ces deux héros : les éloges de tout un peuple répondaient à ceux de l'orateur; et par combien de spectacles l'orateur lui-même était enflammé! Ses premiers regards tombaient sur les restes du grand homme dont la mémoire lui était confiée par la reconnaissance publique; les parents, les amis de l'illustre mort, ses plus fidèles serviteurs, tous ceux qui avaient recueilli ses dernières paroles, étaient présents à ses funérailles; non loin, de vieux soldats, compagnons de ses victoires, pleuraient appuyés sur ces mêmes armes qui triomphèrent de l'Europe. Au bruit de la cérémonie funèbre, le monde avait suspendu ses spectacles et ses jeux; les hommes du siècle étaient accourus sous ces voûtes religieuses; le riche et le pauvre, le sujet et le prince, instruits ensemble à cette école de la mort qui égale toutes les conditions, offraient les mêmes vœux, s'humiliaient dans la même poussière, et, partageant les mêmes craintes et les mêmes espérances, pressaient de leurs genoux les pavés de ce temple couvert d'antiques épitaphes et des promesses d'une vie nouvelle. Les arts avaient orné de toute leur pompe le mausolée qui renfermait les augustes dépouilles; au-dessus, on croyait voir planer encore l'âme du héros attentive aux hommages de la France. De cette scène imposante, Bossuet, chargé de gloire et d'années, élevait ses accents pathétiques, et tous les cœurs étaient ébranlés : à peine avait-il fait entendre sa voix, que ce temple, environné de crêpes, semblait devenir plus sombre; cette voix sublime redoublait la majesté du sanctuaire et les terreurs du tombeau; tantôt l'homme inspiré contemplait avec un sombre abattement le cercueil où tant de gloire était renfermée; tantôt il se tournait avec confiance vers l'autel de celui qui promet l'immortalité; toutes les tristesses de la terre et toutes les joies du ciel se peignaient tour à tour sur son front, dans ses regards, dans sa voix, dans ses gestes et dans tous ses mouvements; en arrachant des larmes aux spectateurs, il pleurait lui-même; et sans cesse ému de sentiments contraires, s'enfonçant dans les profondeurs de la mort et dans celles de l'éternité, mêlant les consolations à l'épouvante, il proclamait à la fois le néant et la grandeur de l'homme, entre un tombeau prêt à l'engloutir, et le sein d'un Dieu prêt à le recevoir. FONTANES.

Bossuet, empruntant aux Pères de l'Église l'audace des tours et des images, les imite surtout dans la marche libre et fière de son éloquence. C'est à leur exemple que, seul de tous les panégyristes modernes, il a rejeté l'usage des divisions, usage introduit par les scolastiques, et réprouvé par Fénelon. Sans doute ce grand orateur se fait toujours un plan régulier, mais il ne l'annonce pas ; il avance à travers son sujet, sans indiquer sa route : il semble déployer les événements à mesure qu'ils se présentent, et ne montrer son héros qu'autant que les faits le lui découvrent à lui-même. Mais en même temps, pour mettre dans ses discours l'ordre véritable, c'est-à-dire l'unité, il se fait une idée dominante d'où il part, et à laquelle il revient, renfermant toute son éloquence dans le cercle d'une grande vérité religieuse. Cette méthode exige à la fois beaucoup de force et de goût pour remplir le cadre et pour n'en point sortir. L'usage des divisions, au contraire, semble une ressource inventée par la faiblesse. On croirait que l'orateur, dans l'impuissance de saisir son héros tout entier, est obligé de l'examiner en détail. D'ailleurs l'application de cette méthode n'est jamais parfaitement exacte ; les différentes parties empiètent souvent l'une sur l'autre. Il faut que le panégyriste se surveille attentivement pour ne point placer une vertu avant son rang. Les divisions paraissent-elles ingénieuses et bien observées, la justesse même de cette symétrie décèle l'artifice oratoire et détruit cet air de franchise et de vérité qui sied si bien à l'éloge. Mascaron et Fléchier, faisant chacun l'oraison funèbre de Turenne, ont tous deux divisé ce sujet si vaste et si riche. Le héros n'en paraît pas plus grand, et les orateurs en sont moins naturels.

M. Villemain.

BOSSUET.

(1627-1704.)

Que l'on se représente un de ces orateurs que Cicéron appelle *véhéments et en quelque sorte tragiques*, qui, doués par la nature de la souveraineté de la parole, et emportés par une éloquence toujours armée de traits brûlants comme la foudre, s'élèvent au-dessus des règles et des modèles, et portent l'art à toute la hauteur de leurs propres conceptions ; un orateur qui, par ses élans, monte jusques aux cieux, d'où il descend avec ses vastes pensées, agrandies encore par la religion, pour s'asseoir sur les bords d'un tombeau, et abattre l'orgueil des princes et des rois devant le Dieu qui, après les avoir distingués sur la terre durant le rapide instant de la vie, les rend tous à leur néant et les confond à jamais dans la poussière

de notre commune origine; un orateur qui a montré, dans tous les genres qu'il invente ou qu'il féconde, le premier et le plus beau génie qui ait jamais illustré les lettres, et qu'on peut placer, avec une juste confiance, à la tête de tous les écrivains anciens et modernes qui ont fait le plus d'honneur à l'esprit humain; un orateur qui se crée une langue aussi neuve et aussi originale que ses idées, qui donne à ses expressions un tel caractère d'énergie, qu'on croit l'entendre quand on le lit, et à son style une telle majesté d'élocution, que l'idiome dont il se sert semble changer de caractère et se diviniser en quelque sorte sous sa plume; un apôtre qui instruit l'univers en pleurant et en célébrant les plus illustres de ses contemporains, qu'il rend eux-mêmes, du fond de leur cercueil, les premiers instituteurs et les plus imposants moralistes de tous les siècles; qui répand la consternation autour de lui, en rendant, pour ainsi dire, présents les malheurs qu'il raconte, et qui, en déplorant la mort d'un seul homme, montre à découvert tout le néant de la nature humaine; enfin, un orateur dont les discours, inspirés ou animés par la verve la plus ardente, la plus originale, la plus véhémente et la plus sublime, sont en ce genre des ouvrages absolument à part; des ouvrages où, sans guides et sans modèles, il atteint la limite de la perfection; des ouvrages classiques consacrés en quelque sorte par le suffrage unanime du genre humain, et qu'il faut étudier sans cesse, comme dans les arts on va former son goût et mûrir son talent à Rome, en méditant les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange. Voilà le Démosthène français! voilà Bossuet! On peut appliquer à ses écrits oratoires l'éloge si mémorable que faisait Quintilien du Jupiter de Phidias, lorsqu'il disait que cette statue avait ajouté à la religion des peuples. MAURY.

Que dirons-nous de Bossuet comme orateur? à qui le comparerons-nous? et quels discours de Cicéron et de Démosthène ne s'éclipsent point devant ses oraisons funèbres? C'est pour l'orateur chrétien que ces paroles d'un roi semblent avoir été écrites : « L'or et les perles sont assez communes, mais les lèvres savantes sont un vase rare et sans prix. » Sans cesse occupé du tombeau, et comme penché sur les gouffres d'une autre vie, Bossuet aime à laisser tomber de sa bouche ces grands mots de *temps* et de *mort*, qui retentissent dans les abîmes silencieux de l'éternité. Il se plonge, il se noie dans des tristesses incroyables, dans d'inconcevables douleurs. Les cœurs, après plus d'un siècle, retentissent encore du fameux cri : *Madame se meurt! Madame est morte!* Jamais les rois ont-ils reçu de pareilles leçons? Jamais la philosophie s'exprima-t-elle avec autant d'indépendance? Le diadème n'est rien aux yeux de l'orateur : par lui le pauvre est égalé au monarque, et le potentat le plus absolu du globe est obligé de s'entendre dire, devant des milliers de témoins, que ses grandeurs ne sont que vanité, que sa puissance n'est que songe, et qu'il n'est lui-même que poussière.

Trois choses se succèdent continuellement dans les discours de Bossuet : le trait de génie ou l'éloquence; la citation, si bien fondue avec le texte, qu'elle ne fait plus qu'un avec lui; enfin la réflexion, ou le coup d'œil d'aigle sur les causes de l'événement rapporté. Souvent aussi cette lumière de l'Église porte la clarté dans les discussions de la plus haute métaphysique, ou de la théologie la plus sublime; rien ne lui est ténèbres. L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, où souvent le terme le plus simple et l'idée la plus relevée, l'expression la plus commune et l'image la plus terrible, servent, comme dans l'Écriture, à se donner des dimensions énormes et frappantes.

Les oraisons funèbres de Bossuet ne sont pas d'un égal mérite; mais toutes sont sublimes par quelque côté. Celle de la reine d'Angleterre est un chef-d'œuvre de style, et un modèle d'écrit philosophique et politique.

Celle de la duchesse d'Orléans est la plus étonnante, parce qu'elle est entièrement créée de génie. Il n'y avait là ni ces tableaux des troubles des nations, ni ces développements des affaires publiques, qui soutiennent la voix de l'orateur. L'intérêt que peut inspirer une princesse expirant à la fleur de son âge semble se devoir épuiser vite. Tout consiste en quelques oppositions vulgaires de la beauté, de la jeunesse, de la grandeur et de la mort; et c'est pourtant sur ce fond stérile que Bossuet a bâti un des plus beaux monuments de l'éloquence; c'est de là qu'il est parti pour montrer la misère de l'homme par son côté périssable, et sa grandeur par son côté immortel. Il commence par le ravaler au-dessous des vers qui le rongent au sépulcre, pour le peindre ensuite glorieux avec la vertu dans des royaumes incorruptibles.

On sait avec quel génie, dans l'*oraison funèbre de la princesse palatine*, il est descendu, sans blesser la majesté de l'art oratoire, jusqu'à l'interprétation d'un songe, en même temps qu'il a déployé dans ce discours sa haute capacité pour les abstractions philosophiques.

Si, pour Marie Thérèse et pour le chancelier de France, ce ne sont plus les mouvements des premiers éloges, les idées du panégyriste sont-elles prises dans un cercle moins large, dans une nature moins profonde? « Et maintenant, dit-il, ces deux âmes pieuses (Michel Le Tellier et Lamoignon), touchées sur la terre du désir de faire régner les lois, contemplent ensemble à découvert les lois éternelles, d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle. »

Au milieu de cette théologie, combien d'autres genres de beautés, ou sublimes, ou gracieuses, ou tristes, ou charmantes! Voyez le tableau de la Fronde : « La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors... Était-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se

décharger quelquefois.... ou bien était-ce comme un travail de la France, prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? »

Viennent des réflexions sur l'illusion des amitiés de la terre, qui « s'en vont avec les années et les intérêts, » et sur l'obscurité du cœur de l'homme, « qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres. »

Mais la trompette sonne, et Gustave paraît : « Il paraît à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse de l'aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. »

Je passe, et mon oreille retentit de la voix d'un prophète. Est-ce Isaïe, est-ce Jérémie qui apostrophe l'île de la Conférence et les pompes nuptiales de Louis?

« Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? »

Le poëte (on nous pardonnera de donner à Bossuet un titre qui fait la gloire de David), le poëte continue de se faire entendre; il ne touche plus la corde inspirée; mais, baissant sa lyre d'un ton, jusqu'à ce mode dont Salomon se servit pour chanter les troupeaux du mont Galaad, il soupire ces paroles paisibles :

« Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde; dans cette sainte montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans; où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours; où les joies de la terre étaient inconnues, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas, sous la conduite de la sainte abbesse qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne étaient heureux. »

Cette page, qu'on dirait extraite du livre de Ruth, n'a point épuisé le pinceau de Bossuet; il lui reste encore assez de cette antique et douce couleur pour peindre une mort heureuse. « Michel Le Tellier, dit-il, commença l'hymne des divines miséricordes : *Misericordias Domini in æternum cantabo : Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur.* Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges le sacré cantique. »

Nous avions cru pendant quelque temps que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée : nous pensions qu'il était plus aisé,

comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du commencement de cet éloge, qu'à celles de l'oraison de madame Henriette; mais quand nous avons lu ce discours avec attention; quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique pendant une moitié de son récit, et donner, comme en se jouant, un chant d'Homère; quand, se retirant à Chantilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique, et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres; lorsqu'après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros; lorsqu'enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité: à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains. CHATEAUBRIAND.

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE,

Prononcée le 16 novembre 1669, en présence de Monsieur, frère unique du roi, et de Madame, en l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot.

MONSEIGNEUR,

Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui : car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même, pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par

des effets et par des exemples. *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur, accumulé sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause suivie d'abord de bons succès, et, depuis, des retours soudains, des changements inouïs; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer entrepris par une princesse malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes; le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.* « Entendez, ô grands de la terre; instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse princesse qui fait le sujet de ce discours n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes pour y étudier les conseils de la divine Providence et les fatales révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisait les princes par son exemple. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La reine dont nous parlons a également entendu deux leçons si opposées; c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une elle a été bienfaisante, dans l'autre elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pou-

voir au monde par des bontés infinies ; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus : tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avait pour le bien des autres ; et si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avait fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, très-excellente et très-puissante princesse Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il serait superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse ; on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire a donné, dès les premiers siècles, cet éloge singulier à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières. Que s'il a parlé en ces termes, du temps du roi Childebert, et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, jugez ce qu'il aurait dit du sang de saint Louis et de Charlemagne. Issue de cette race, fille de Henri le Grand et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, mais qui tenaient de leur chef, depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Écosse, et qui descendaient de ces rois antiques dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenter le désir immense qui sans cesse la sollicitait à faire du bien. Elle eut une magnificence royale, et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? Douce, familière, agréable, autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires ; et une main si habile eût

sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé. On ne peut assez louer la magnanimité de cette princesse. La fortune ne pouvait rien sur elle; ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres? Elle a bien su reconnaître que cet attachement faisait la gloire de sa maison aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne serait capable de la détacher de la foi de saint Louis. Le roi son mari lui a donné jusqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis; et, confirmant par son témoignage la piété de la reine, ce prince très-éclairé a fait connaître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie, il tendit, dans la beauté de Judith, un piége imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable, ce grand Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son affection (car les nuages qui avaient paru au commencement furent bientôt dissipés), et que son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuel, sans commettre l'autorité du roi son seigneur, elle employait son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans elle fut capable de ces soins, et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulèrent sans interruption avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur pour cette Église affligée. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, qui leur apportaient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint-siége. Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice, lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens : « Sachez, ô grand empereur, que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies, et que

l'empire de la terre serve l'empire du ciel. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles. Car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu? à quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi? Mais surtout il faut remarquer l'obligation si glorieuse que ce grand pape impose aux princes, d'élargir les voies du ciel : Jésus-Christ a dit dans son Évangile : « Combien est étroit le chemin qui mène à la vie! » Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même, et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, puissances du siècle; voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par elle-même, et par l'effort de ceux qui la persécutent : secourez-la tendez-lui la main, puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine; mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors : ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, messieurs, durant les persécutions : car que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? Tel était l'état déplorable des catholiques anglais. L'erreur et la nouveauté se faisaient entendre dans toutes les chaires; et la doctrine ancienne, qui selon l'oracle de l'Évangile, « doit être prêchée jusque sur les toits, » pouvait à peine parler à l'oreille. Les enfants de Dieu étaient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent. O douleur! il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes; et Jésus-Christ même se voyait contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'eucharistie. A l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence, dans son palais de Sommerset, rendait à l'Église sa première forme. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait tout le monde par son exemple, et y soutenait avec gloire, par ses retraites, par ses prières, et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avait conduits avec

elle, et après eux les pères capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, « desquels aussi le monde n'était pas digne, » venaient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvait à peine gémir librement, et pleurer sa gloire passée, faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainsi la pieuse reine consolait la captivité des fidèles, et relevait leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie; quand, pour punir les scandales ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église. Je n'entreprends pas, chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours; mais, si mon jugement ne me trompe pas, si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent, j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'église, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Les sages le prévinrent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie : l'Angleterre a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions, et si, ennuyée de ces changements, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé? Cependant, admirons ici la piété de la reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions :

que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes? Elles se répandaient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes, et, s'étendant, par leur abondance même, sur les ennemis de la foi, elles adoucissaient leur aigreur et les ramenaient à l'Église. Ainsi, non-seulement elle conservait, mais encore elle augmentait le peuple de Dieu : les conversions étaient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roi son fils, la seule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde! Si jamais l'Angleterre revient à soi; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse où il a été mêlé par ses royales mains, la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église.

Que si l'histoire de l'Église garde chèrement la mémoire de cette reine, notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie. Femme et mère très-chérie et très-honorée, elle a réconcilié avec la France le roi son mari, et le roi son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Ré, et durant ce fameux siége de la Rochelle, cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés? Et dans ces dernières années, après que notre grand roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglais, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice? ne réunit-elle pas les deux royaumes? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée, en toutes rencontres, à conserver cette même intelligence? Ces soins regardent maintenant vos altesses royales; et l'exemple d'une grande reine, aussi bien que le sang de France et d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le désir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous signaler, et vous pouvez servir l'État sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant, au milieu des plus grands hasards de la guerre, une vie aussi précieuse et aussi nécessaire

que la vôtre. Ce service, monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zèle si loin de mon triste sujet? je m'arrête à considérer les vertus de Philippe, et je ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de Henriette.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ces calamités ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille : ce n'est pas un ouvrage humain que je médite; je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis; il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. « J'entrerai avec David dans les puissances du Seigneur, » et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre, conseils de miséricorde pour le salut de la reine; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

L'orateur fait l'histoire approfondie des événements qui ont préparé de loin et amené par degrés la funeste catastrophe. Il s'applique d'abord à exclure les causes ordinaires des révolutions, la mollesse ou la violence des princes et l'esprit naturel de révolte chez un peuple; il remonte ensuite à la première source du mal, que, par une suite continuelle de faits et d'observations, il montre dans la licence où se jette une nation quand on ébranle les fondements de la religion. C'est le mépris de l'unité qui a divisé l'Angleterre en une foule de sectes et de factions.

Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, et tant de sectes incompatibles qui, se devaient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, mais au reste si vi-

gilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois. Car comme il eut aperçu que, dans ce mélange infini de sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé par toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires, dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu à choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il par la bouche de Jérémie; c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui il me plaît; et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur. » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux. » Tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont

comptées : Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que, dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande Henriette a entrepris pour le salut de ce royaume, ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposaient à la fortune de l'État; et enfin sa constance, par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort! Tous les jours elle ramenait quelqu'un des rebelles; et de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours parce qu'ils avaient failli une fois, elle voulait qu'ils trouvassent leur refuge dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Sharboroug remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hotham, père et fils, qui avaient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au roi même les portes de la forteresse et du port de Hull, choisirent la reine pour médiatrice, et devaient rendre au roi cette place avec celle de Beverley; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le roi profitât de leur repentir. Elle avait encore gagné un maire de Londres, dont le crédit était grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle aurait guéri les esprits, et le parti le plus juste aurait été le plus fort.

On sait, messieurs, que la reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étaient saisis des arsenaux et des magasins; et, malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infâme désertion de la milice même, il était encore plus aisé au roi de lever des soldats que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non-seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes; et, sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale sa fille aînée, qui avait été mariée à Guillaume, prince d'Orange, elle va pour engager les États dans les intérêts du roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avait pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du roi : mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide autant que les vagues étaient

émues, rassurait tout le monde par sa fermeté; elle excitait ceux qui l'accompagnaient à espérer en Dieu, qui faisait toute sa confiance; et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait, avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas. Hélas! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire! et, pour s'être sauvée du naufrage, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux, et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral, où elle était, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer et qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de la Hollande; et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux; et, comme disait un ancien auteur, ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant, onze jours après, ô résolution étonnante! la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du désir de revoir le roi et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne serait étonné de la cruelle destinée de cette princesse? Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale : cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat! On l'amena prisonnier peu de temps après; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience, et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse : tant elle était au-dessus de la vengeance aussi bien que de la crainte! Mais ne la verrons-nous jamais auprès du roi, qui souhaite si ardemment son retour? Elle brûle du même désir, et déjà je la vois paraître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que les rebelles tenaient presque toutes; elle assiége et prend d'assaut en passant une place considérable qui s'opposait à sa marche; elle triomphe, elle pardonne, et enfin le roi la vient recevoir dans une campagne où il avait remporté, l'année précédente, une victoire signalée sur le général Essex. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout semblait prospérer par sa présence; les rebelles étaient consternés; et, si la reine en eût été crue, si, au lieu de diviser les armées royales, et de les amuser, contre son avis, aux siéges infortunés de Hull et de Glocester, on eût marché droit à Londres, l'affaire

était décidée, et cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué; le terme fatal approchait; et le ciel, qui semblait suspendre en faveur de la piété de la reine la vengeance qu'il méditait, commença à se déclarer. « Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais, mais tu ne sais pas user de ta victoire. Rome, que tu tenais, t'échappe, et le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pensée de la prendre. » Depuis ce malheureux moment, tout alla visiblement en décadence, et les affaires étaient sans retour. La reine, qui se trouva grosse, et qui ne put, par tout son crédit, faire abandonner ces deux siéges, qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur; et tout l'État languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le roi, qui était presque assiégé dans Oxford, et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier. Elle se retira à Exeter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse, et se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison! O Éternel! veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée! Elle est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux. Dieu l'a protégée, messieurs; sa gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles; et, quoique ignorant sa captivité et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse. Elle est enfin amenée auprès de la reine sa mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ai dit que la reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre, à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivaient de si près qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avaient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais

enfin elle arrive à Brest, où, après tant de maux, il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survécût à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont plus grandes et plus élevées? Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalon. « Le voyez-vous, ce grand roi, dit le saint et éloquent prêtre de Marseille, le voyez-vous seul, abandonné, tellement déchu dans l'esprit des siens qu'il devient un objet de mépris aux uns, et, ce qui est plus insupportable à un grand courage, un objet de pitié aux autres : ne sachant, poursuit Salvien, de laquelle de ces deux choses il avait le plus à se plaindre, ou de ce que Siba le nourrissait, ou de ce que Séméi avait l'insolence de le maudire? » Voilà, messieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paraître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même, et au Louvre où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère. Alors elle put bien dire avec le prophète Isaïe : « Le Seigneur des armées a fait ces choses pour anéantir tout le faste des grandeurs humaines, et tourner en ignominie ce que l'univers a de plus auguste. » Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand : Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une manière convenable à la majesté des deux reines; mais les affaires du roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal, jugez de l'état de ces deux princesses : Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours; Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux, Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés, qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause commune et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre, aurait-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté, qu'il sait si bien maintenir? Avec quelle puissance l'Angleterre l'aurait-elle vu invincible défenseur ou vengeur

présent de la majesté violée? Mais Dieu n'avait laissé aucune ressource au roi d'Angleterre; tout lui manque, tout lui est contraire: les Écossais, à qui il se donne, le livrent aux parlementaires anglais, et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée, tout indépendante, réforme elle-même à sa mode le parlement, qui eût gardé quelques mesures, et se rend maîtresse de tout. Ainsi le roi est mené de captivité en captivité; et la reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, et les puissances du Nord les plus éloignées : elle ranime les Écossais, qui arment trente mille hommes; elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du roi son seigneur, dont le succès paraît infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses enfants, l'unique espérance de sa maison, et confesse à cette fois que parmi les plus mortelles douleurs on est encore capable de joie : elle console le roi, qui lui écrit de sa prison même qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mère, ô femme, ô reine admirable, et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose! enfin il faut céder à votre sort : vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine; il ne reste plus désormais sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre : ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsque, après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute.

Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs? qui pourrait raconter ses plaintes? Non, messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète : « Voyez, Seigneur, mon affliction; mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants sont perdus; le cruel a mis sa main sacrilége sur ce qui m'était le plus cher; la royauté a été profanée, et les princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi, je pleurerai amèrement; n'entreprenez pas de me consoler. L'épée a frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable. »

Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes filles, ses chères amies (car elle voulait bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevait, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles : combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu hum-

blement de deux grandes grâces? l'une, de l'avoir faite chrétienne: l'autre, messieurs...., qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils? Non ; c'est de l'avoir faite reine malheureuse. Ah! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle ; il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile! et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs ! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi ; de là naissen des monstres de crimes, des raffinements de plaisirs, des délicatesses d'orgueil qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile: « Malheur à vous qui riez! malheur à vous qui êtes pleins et contents du monde ! » Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là on expie ses péchés ; là on épure ses intentions ; là on transporte ses désirs de la terre au ciel ; là on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter, les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales : mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne ! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux ! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas ; nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait, et de ce que nous avons manqué de faire, et nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyait infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage ; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans, sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces), lui faisant étudier sous sa main ces dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la maison royale. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avaient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes ; déçus par leur liberté, ils en ont, à la fin, détesté l'excès, honteux d'avoir

eu tant de pouvoir, et leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce prince magnanime eût pu hâter ses affaires en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie par un seul coup : sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas ; il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il était de leur majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois, qu'il a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules : il règne, paisible et glorieux, sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence.

Il est inutile de vous dire combien la reine fut consolée par ce merveilleux événement ; mais elle avait appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état : le monde, une fois banni, n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avait rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendait l'heure qu'il avait marquée, quand elle fut arrivée alla prendre comme par la main le roi son fils pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires ; et, dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux, et où l'on voit sans jalousie ses concurrents. Touchée de ces sentiments, elle aima cette humble maison plus que ses palais : elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois royaumes, et tous ceux qui avaient été ruinés pour la cause de la religion ou pour le service du roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageait le prochain, et combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savait de quel poids est non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes, et combien la médisance se donne d'empire quand elle a osé seulement paraître en leur auguste présence. Ceux qui la voyaient attentive à peser toutes ses paroles jugeaient bien qu'elle était sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice de l'institut de Sainte-Marie, jamais elle ne perdait la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappelait-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison et par la lecture du livre de l'Imitation de Jésus, où elle apprenait à se conformer au véritable modèle des chrétiens. Elle veillait sans relâche sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés ; aucun ne lui sembla léger ; elle en faisait un rigoureux examen ; et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle était si bien préparée que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue

sous l'apparence du sommeil. Elle est morte cette grande reine, et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non-seulement à Monsieur et à Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connaître. Ne plaignons plus ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines; et, avec des titres superbes, elle aurait peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent. Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifices agréables! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham, et, content de ses maux, épargner désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons!

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

Prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670, en présence de M. le prince, duc d'Orléans.

MONSEIGNEUR,

J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être, sitôt après, le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru, il y a dix mois? et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? et la France, qui vous revit avec tant de joie environnée d'un nouvel éclat, n'avait-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux d'où vous aviez

remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité des vanités, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste, c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse; j'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux, dans un seul malheur, déplorer toutes les calamités du genre humain, et, dans une seule mort, faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière, devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement; tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais dis-je la vérité? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, racheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnaissons notre erreur : sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous imposait, et l'espérance publique, frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, nous poussait trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours en lui disant : « Crains Dieu, et garde ses commandements, car c'est là tout l'homme; et sache que le Seigneur examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien ou de mal. » Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde, mais, au contraire, tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau,

la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste ; l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité : la princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi ; voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son âme, épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel où elle touchait, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai crues dignes d'être proposées à un si grand prince, et à la plus illustre assemblée de l'univers.

« Nous mourons tous, disait cette femme dont l'Écriture a loué la prudence au second livre des Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour. » En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine ; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots : ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes ; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.

Et certainement, messieurs, si quelque chose pouvait élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle ; si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y aurait-il dans l'univers de plus distingué que la princesse dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit, pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes. Je vois la maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source : je vois les rois d'Écosse, les rois d'Angleterre, qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette princesse, née sur le

trône, avait l'esprit et le cœur plus hauts que sa naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse, et dès lors on voyait en elle une grandeur qui ne devait rien à la fortune. Nous disions avec joie que le ciel l'avait arrachée comme par miracle des mains des ennemis du roi son père, pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre? Hélas ! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre. O mort! éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, messieurs, de l'admiration que la princesse d'Angleterre donnait à toute la cour : votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces. Aussi la reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimait pas plus tendrement que faisait Anne d'Espagne. Anne, vous le savez, messieurs, ne trouvait rien au-dessus de cette princesse. Après nous avoir donné une reine, seule capable, par sa piété et par ses autres vertus royales, de soutenir la réputation d'une tante si illustre, elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avait de plus grand, que Philippe de France, son second fils, épousât la princesse Henriette; et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde.

Que si son rang la distinguait, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite. Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame : je pourrais encore ajouter que les plus sages et les plus expérimentés admiraient cet esprit vif et perçant qui embrassait sans peine les plus grandes affaires, et pénétrait avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre sur une matière où je puis tout dire en un mot? Le roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de cette princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges.

Cependant ni cette estime ni tous ces grands avantages n'ont pu donner atteinte à sa modestie. Tout éclairée qu'elle était, elle

n'a point présumé de ses connaissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande princesse a honorés de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé? mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, et s'affermissent contre elle. Madame s'éloignait toujours autant de la présomption que de la faiblesse; également estimable, et de ce qu'elle savait trouver les sages conseils, et de ce qu'elle était capable de les recevoir. On les sait bien connaître, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisait tant à cette princesse : nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang, ajoutons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudiait ses défauts, elle aimait qu'on lui en fît des leçons sincères : marque assurée d'une âme forte que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de la sagesse qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles; c'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable princesse étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdait insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions. Ainsi, sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris.

Aussi pouvait-on sans crainte lui confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète! « Elles ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts, » et qui devient la proie du premier venu. Que Madame était au-dessus de cette faiblesse! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate ou d'une douce conversation, qui souvent, épanchant le cœur, en fait échapper le secret, n'étaient capable de lui faire découvrir le sien; et la sûreté qu'on trouvait en cette princesse, que son esprit rendait si propre aux grandes affaires, lui faisait confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des se-

crets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces politiques spéculatifs qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent sans instructions les annales de leur siècle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux que pour dire que Madame y fut admirée plus que jamais. On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvait assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés. Mais qui pourrait penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère ? Ce grand roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point d'admirer les excellentes qualités de Madame. O plaie irrémédiable ! ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration, est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été sitôt ravie. Ces deux grands rois se connaissent; c'est l'effet des soins de Madame. Ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux, et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevait au comble de la grandeur et de la gloire.

La grandeur et la gloire ! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort ! Non, messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est, par son fonds, incapable d'élévation. Écoutez à ce propos le profond raisonnement, non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître; je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connaissent le mieux, et ne lui veux donner pour le convaincre que des docteurs assis sur le trône. « O Dieu ! dit le roi prophète, vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous. » Il en est ainsi, chrétiens : tout ce qui se mesure finit; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant où il est sitôt replongé. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus que peut-il être? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni

l'accident attaché à l'être plus réel que l'être même. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables ; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant ce vainqueur, enflé de ses titres, tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur ; et du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : « Vous voilà blessé comme nous ; vous êtes devenu semblable à nous. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature.

Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées, pourront nous distinguer du reste des hommes? Gardez-vous bien de le croire ; parce que toutes nos pensées qui n'ont pas Dieu pour objet sont du domaine de la mort. « Ils mourront, dit le roi prophète ; et en ce jour périront toutes leurs pensées : » c'est-à-dire, les pensées des conquérants, les pensées des politiques qui auront imaginé, dans leurs cabinets, des desseins où le monde entier sera compris. Ils se seront munis de tous côtés par des précautions infinies ; enfin ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le roi Salomon, fils du roi David (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine dans un même trône), c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfants des hommes, y comprend la sagesse même. « Je me suis, dit-il, appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'était encore une vanité ; » parce qu'il y a une fausse sagesse, qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant. Ainsi, je n'ai rien fait pour Madame quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au monde, et capable des plus hauts desseins où une princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre princesse ne paraîtra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance ni par leur grandeur, puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, messieurs, ces grandes puissances que nous re-

gardons de si bas : pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens ! ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction : il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : « Madame se meurt ! Madame est morte ! » Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse : partout on entend des cris ; partout on voit la douleur, et le désespoir et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement. »

Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain ; en vain Monsieur, en vain le roi même tenaient Madame serrée par de si étroits embrassements. Alors ils pouvaient dire l'un et l'autre avec saint Ambroise : *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam,* » je serrais les bras, mais j'avais déjà perdu ce que je tenais. » La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains. Quoi donc ! elle devait périr sitôt ! Dans la plupart des hommes, les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup : Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait, avec quelle grâce, vous le savez : le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales ! Hélas ! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux; le passé et le présent nous garantissaient l'avenir, et on pouvait tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle allait s'acquérir deux puissants royaumes par des moyens agréables : toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y aurait jamais été odieux; on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée ; elle

l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder : cet attachement qu'elle a montré si fidèle pour le roi jusqu'à la mort lui en donnait les moyens ; et certes c'est le bonheur de nos jours que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince qu'on en révère la puissance et la majesté. Les inclinations de Madame ne l'attachaient pas moins fortement à tous ses autres devoirs : la passion qu'elle ressentait pour la gloire de Monsieur n'avait point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondait avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre, la joie de cette princesse était incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menaient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles ; et, si quelque chose manquait encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle était l'agréable histoire que nous faisions pour Madame ; et pour achever ces nobles projets, il n'y avait que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine : car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive? Toutefois, c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort. A la vérité, messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son âme, ni ce courage paisible qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé, par sa naturelle situation, au-dessus des accidents les plus redoutables. Oui, Madame fut douce envers la mort comme elle l'était envers tout le monde ; son grand cœur ni ne s'aigrit ni ne s'emporta contre elle : elle ne la brave pas non plus avec fierté, contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue ! C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie ! la voilà telle que la mort nous l'a faite ; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître ; cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job ; avec ces rois et ces princes anéantis parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuse encore ; la mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que

les tombeaux qui fassent quelque figure : notre chair change bientôt de nature ; notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien , parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps ; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes.

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil , le pousse jusqu'au néant , et que , pour égaler à jamais les conditions , elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines ? peut-on appuyer quelque grand dessein sur ces débris inévitables des choses humaines ? Mais quoi, messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous ? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance ? lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps , en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette , verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connaître et de l'aimer ? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi : les ombres de la mort se dissipent : « Les voies me sont ouvertes à la véritable vie. » Madame n'est plus dans le tombeau ; la mort, qui semblait tout détruire , a tout établi : voici le secret de l'Ecclésiaste que je vous avais marqué dès le commencement de ce discours , et dont il faut maintenant découvrir le fond.

Du côté du ciel, l'homme est grand par sa nature, puisqu'il peut s'unir à Dieu par son intelligence en le connaissant, par sa volonté en se soumettant à lui ; il peut ensuite le devenir par ses actions ; car si elles sont dirigées vers Dieu, elles deviennent impérissables à raison de leur objet. Si donc l'homme terrestre a disparu , l'homme céleste , qui a une secrète affinité avec Dieu, et qui doit retourner à lui comme à son principe, sort du temps et du changement, il aspire à l'éternité , il a recouvré la gloire. Ainsi à l'amère douleur, au sombre désespoir, au déchirement de l'âme succèdent les plus douces et les plus solides consolations , lorsque l'orateur montre à ses auditeurs Dieu conduisant la princesse au salut par d'admirables voies, l'appelant d'abord à lui par la grâce de la vocation , et la fixant ensuite dans le bien par la grâce de la persévérance. C'est au développement de cette seconde pensée que le panégyriste est arrivé.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grâce de Jésus-Christ en notre princesse , il me reste , messieurs, de vous faire considérer le dernier qui couronnera tous les autres. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dé-

pouiller de tout, elle commence, comme dit l'apôtre, à nous revêtir et nous assurer éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre, un moment après, par la mutabilité naturelle de nos désirs : mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures, et de mesurer notre vie par les jours et par les années, sortis des figures qui passent et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements. Ainsi notre âme n'est plus en péril; nos résolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer; et de même que le testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testaments et la doctrine de l'apôtre, par la mort de ce divin testateur; ainsi la mort du fidèle fait que ce bienheureux testament par lequel, de notre côté, nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, messieurs, si je vous fais voir encore une fois Madame aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle; quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir, à cette fois, que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat; mais, encore un coup, affermissons-nous; ne mêlons point de faiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Voulez-vous voir combien la grâce qui a fait triompher Madame a été puissante? voyez combien la mort a été terrible. Premièrement elle a plus de prise sur une princesse qui a tant à perdre : que d'années elle va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! D'ailleurs, peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? c'est ramasser toutes ses forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue : mais quoique, sans menacer et sans avertir, elle se fasse sentir tout entière dès le premier coup, elle trouve la princesse prête. La grâce, plus active encore, l'a déjà mise en défense; ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir : un regret immense de ses péchés ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avait vu expirer la reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs. A la vue d'un si grand objet, n'attendez pas de cette princesse des discours étu-

diés et magnifiques; une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : « O mon Dieu, pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance? » Elle s'afflige, elle se rassure, elle confesse humblement, et avec tous les sentiments d'une profonde douleur, que de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu; n'appelant pas le connaître que de regarder tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force, dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance ! Madame appelle les prêtres plutôt que les médecins; elle demande elle-même les sacrements de l'Église, la pénitence avec componction, l'eucharistie avec crainte, puis avec confiance; la sainte onction des mourants avec un pieux empressement. Bien loin d'être effrayée, elle veut la recevoir avec connaissance; elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent) à qui les écoute avec foi ; elle les suit, elle s'y conforme; on lui voit paisiblement présenter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme. Ah! je ne veux plus tant admirer les braves ni les conquérants. Madame m'a fait connaître la vérité de cette parole du Sage : « Le patient vaut mieux que le brave; et celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes. » Combien a-t-elle été maîtresse du sien ! avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs ! Rappelez en votre pensée ce qu'elle a dit à Monsieur; quelle force ! quelle tendresse ! O paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout; paroles que la mort présente, et Dieu plus présent encore, ont consacrées; sincère production d'une âme qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité : vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand prince. Madame ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre ; invincible par tout autre endroit, ici elle est contrainte de céder : elle prie Monsieur de se retirer parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu? qu'avons-nous ouï ? Elle se conformait aux ordres de Dieu ; elle lui offrait ses souffrances en expiation de ses fautes ; elle professait hautement la foi catholique, et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des fidèles mourants ; elle excitait le zèle de ceux qu'elle avait appelés

pour l'exciter elle-même, et ne voulait point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes : elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau ; c'était un nouveau langage que la grâce lui apprenait. Nous ne voyons en elle, ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée, par lesquelles on se trompe soi-même. Tout était simple, tout était précis, tout était tranquille ; tout partait d'une âme soumise, et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, messieurs, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grâce ? Ce grand Dieu nous exauçait ; mais souvent, dit saint Augustin, en nous exauçant, il trompe heureusement notre prévoyance. La princesse est affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne voulait plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage : « il s'est hâté. » En effet, quelle diligence ! en neuf heures l'ouvrage est accompli. « Il s'est hâté de la tirer du milieu des iniquités. » Voilà, dit le grand saint Ambroise, la merveille de la mort dans les chrétiens : « elle ne finit pas leur vie ; elle ne finit que leurs péchés, et les périls où ils sont exposés. » Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettait la princesse, les a ravagés dans la fleur ; qu'elle a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même, un tableau qui s'avançait à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le seul dessin montrait déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage ; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde et de l'histoire qui se commençait le plus noblement ; disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie. Et, pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la faiblesse humaine, quel péril n'eût point trouvé cette princesse dans sa propre gloire ? La gloire : qu'y a-t-il pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel ? quelle appât plus dangereux ? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes ? Considérez la princesse ; représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives : tout était esprit, tout était bonté. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres ; et quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée. Quand quelqu'un traitait avec elle, il semblait qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison ; on ne s'apercevait presque pas qu'on parlât à une personne si élevée, on sentait seulement au fond de son cœur qu'on eût voulu lui rendre au centuple la gran-

deur dont elle se dépouillait si obligeamment. Fidèle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis, par la lumière et la droiture de son esprit, elle les mettait à couvert des vains ombrages, et ne leur laissait à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté: vive à les sentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de sa libéralité? elle donnait non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevait ses présents; et cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? Mais, avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? N'allait-elle pas gagner tous les cœurs, c'est-à-dire, la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner? et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, « qu'elle allait être précipitée dans la gloire? » car quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées? La gloire, il est vrai, les défend de quelques faiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? ne s'adorent-elles pas secrètement? ne veulent-elles pas être adorées? que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre! et que peut se refuser la faiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu? La modération que le monde affecte n'étouffe pas les mouvements de la vanité: elle ne sert qu'à les cacher; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentiments les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire : on ne compte plus que soi-même, et on dit au fond de son cœur : « Je suis, et il n'y a que moi sur la terre. » En cet état, messieurs, la vie n'est-elle pas un péril? la mort n'est-elle pas une grâce? Que ne doit-on pas craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les jours de Madame; de l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard sa modération? Qu'importe que sa vie ait été si courte! jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents, son application plus forte à la piété, dans les derniers temps de sa vie; ce peu d'heures saintement passées parmi les plus

rudes épreuves et dans les sentiments les plus purs du christianisme tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grâce a été forte, mais la fidélité de l'âme a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage ; et la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci, et sa main n'est pas affaiblie. Je me confie pour Madame en cette miséricorde qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption : n'est-ce pas mourir entre les bras et dans les baisers du Seigneur? Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice pour le repos de Madame avec une pieuse confiance ; ce Jésus en qui elle a espéré, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang dont elle est déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ses sacrements, et par la communion avec ses souffrances.

Mais en priant pour son âme, chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir? Quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments! Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau; ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir : car, si nous savons nous connaître, nous confesserons, chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies; nous n'avons rien que de faible à leur opposer; c'est par passion et non par raison que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe, c'est que les sens nous enchantent, c'est que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper et des sens, et du présent, et du monde? La Providence divine pouvait-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choses humaines? et si nos cœurs s'endurcissent, après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? Prévenons un coup si funeste, et n'attendons

pas toujours des miracles de la grâce. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine puissance que de la vouloir forcer par des exemples, et de lui faire une loi de ses grâces et de ses faveurs. Qu'y a-t-il donc, chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir, sans différer, ses inspirations? Quoi! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un dernier jour où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force? et quel est notre aveuglement si, toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie? Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et, toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui Madame donnait un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque; songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux où rien n'a été capable de la rassurer, que cette sincère résignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence.

ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ,

Prononcée en l'église de Notre-Dame de Paris, le 10 mars 1687, en présence de M. le prince Henri-Jules, duc d'Enghien, fils du prince de Condé.

MONSEIGNEUR,

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde

habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé, et les merveilles de sa vie? On les raconte partout: le Français qui les vante n'apprend rien de nouveau à l'étranger; et quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous. Nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires : le Sage a raison de dire que « leurs seules actions les peuvent louer : » toute autre louange languit auprès des grands noms; et la seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé. Mais, en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paraître, il faut satisfaire, comme nous pourrons, à la reconnaissance publique et aux ordres du plus grand de tous les rois. Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom français, son siècle, et, pour ainsi dire l'humanité tout entière! Louis le Grand est entré lui-même dans ces sentiments : après avoir pleuré ce grand homme, et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir, il assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince; et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un grand objet, et plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée : c'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérants. « C'est vous, lui disait David, qui avez instruit mes mains à combattre, et mes doigts à tenir l'épée. » S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles et du cœur et de l'esprit; tout part de sa puissante main : c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils, et toutes les bonnes pensées; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés : sans ce don inestimable de la piété, que serait-ce que le prince de Condé, avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes frères, si la piété n'avait comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveraient aucun adoucissement à leur douleur, ni le religieux pontife aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la gloire humaine par cet exemple; détruisons l'idole des ambitieux; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble aujourd'hui,

car nous le pouvons dans un si noble sujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature ; et, à la gloire de la vérité, montrons, dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble : valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur ; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, ne serait qu'une illusion si la piété ne s'y était jointe, et enfin que la piété est le tout de l'homme. C'est, messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très-haut et très-puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang.

Dieu nous a révélé que lui seul fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe? « Tu n'es pas encore, lui disait-il, mais je te vois, et je t'ai nommé par ton nom : tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats; à ton approche je mettrai les rois en fuite; je briserai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la terre, qui nomme ce qui n'est pas comme ce qui est; » c'est-à-dire, c'est moi qui fais tout, et moi qui vois, dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? « Le voyez-vous, dit-il, ce conquérant? avec quelle rapidité il s'élève de l'occident comme par bonds, et ne touche pas à terre ! » Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déjà le roi de Perse est entre ses mains; « à sa vue il s'est animé : *efferatus est in eum*, dit le prophète; il l'abat, il le foule aux pieds : nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie. » A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, messieurs, sous cette figure, Alexandre ou le prince de Condé? Dieu donc lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un roi de quatre ans. Laissez-le croître, ce roi chéri du ciel, tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura, tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et seul, sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses États. Mais Dieu avait choisi le duc d'Enghien pour le défendre dans son enfance. Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre; mais la victoire le justifia devant Rocroi. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée

de ces vieilles bandes wallones, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu corrompre jusqu'alors; mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspiraient à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux! Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors que ne vit-on pas! Le jeune prince parut un autre homme: touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara tout entière; son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit, qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier, mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel; et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants, trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime; mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés; le prince l'a prévenu, les bataillons enfoncés demandent quartier: mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque: leur effroyable décharge met les nôtres en furie; on ne voit plus que carnage; le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vain-

queur! De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines! mais il se trouva par terre parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savait pas que le prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroi en devait achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait; là on célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne qui devait être si beau commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces : toute la France suivit; on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien : c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais, pour lui, c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroi, il passa pour un capitaine également redoutable dans les siéges et dans les batailles. Mais voici dans un jeune prince victorieux quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La cour, qui lui préparait à son arrivée les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut. La reine régente lui a témoigné que le roi était content de ses services : c'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osaient le louer, il repoussait leurs louanges comme des offenses; et, indocile à la flatterie, il en craignait jusqu'à l'apparence : telle était la délicatesse, où plutôt telle était la solidité de ce prince. Aussi avait-il pour maxime: écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes : Que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu : c'est ce qu'il inspirait aux autres; c'est ce qu'il suivait lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentait pas; tout tendait au vrai et au grand. De là vient qu'il mettait sa gloire dans le service du roi et dans le bonheur de l'État : c'était là le fond de son cœur; c'étaient ses premières et ses plus chères inclinations. La cour ne le retint guère, quoiqu'il en fût la merveille; il fallait montrer partout, et à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnait. Arrêtez ici vos regards : il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroi; et, pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux! ce ne sont pas seulement des hommes à combattre, ce sont des montagnes inaccessibles; ce sont des ravines et des précipices

d'un côté; c'est, de l'autre, un bois impénétrable, dont le fond est un marais, et, derrière, des ruisseaux, de prodigieux retranchements : ce sont partout des forts élevés, et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux; et, au dedans, c'est Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc, durant huit jours, et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux, et le prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, « son bras ne l'abandonna pas, et son courage, irrité par tant de périls, vint à son secours. » On ne l'eut pas plutôt vu pied à terre forcer le premier ces hauteurs inaccessibles, que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée ; ses meilleurs régiments sont défaits; la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combattre. Quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau, poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au duc d'Enghien, non-seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle; Philisbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche; Philisbourg, qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte. Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes; Merci ne peut les défendre, et ne paraît plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez; il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur. Nordlingue en verra la chute; il y sera décidé qu'on ne tient non plus devant les Français en Allemagne qu'en Flandre, et on devra tous ces avantages au même prince. Dieu, protecteur de la France et d'un roi qu'il a destiné à ces grands ouvrages, l'ordonne ainsi.

Par ses ordres, tout paraissait sûr sous la conduite du duc d'Enghien; et, sans vouloir ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper à ses mains; encore releva-t-elle la gloire du prince. L'Europe, qui admirait la divine ardeur dont il était animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître, et, dès l'âge de vingt-six ans, aussi

capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que de la faire servir à ses desseins. Nous le vîmes partout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser : c'est là le caractère des conquérants. Lorsque David, un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux capitaines qu'on venait de perdre, il leur donna cet éloge : « Plus vites que les aigles, plus courageux que les lions. » C'est l'image du prince que nous regrettons : il paraît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés ; on le voit en même temps à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorsque, occupé d'un côté, il envoie reconnaître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du prince ; il semble qu'il se multiplie dans une action : ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls ; Dieu lui est une armure plus assurée ; les coups semblent perdre leur force en l'approchant, et laisser seulement sur lui des marques de son courage et de la protection du ciel. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'État, doit être épargnée : il répond qu'un prince du sang, plus intéressé par sa naissance à la gloire du roi et de la couronne, doit, dans le besoin de l'État, être dévoué plus que tous les autres pour en relever l'éclat. Après avoir fait sentir aux ennemis, durant tant d'années, l'invincible puissance du roi, s'il fallut agir au dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot, il fit respecter la régente, et, puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrais pouvoir me taire éternellement, jusqu'à cette fatale prison, il n'avait pas seulement songé qu'on pût rien attenter contre l'État; et, dans son plus grand crédit, s'il souhaitait d'obtenir des grâces, il souhaitait encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisait dire : je puis bien ici répéter, devant ces autels, les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur ; il disait donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable. « Hélas ! poursuivait-il, je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'État ! » On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que comme, dans la gloire éternelle, les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus, ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnais-

sance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté de l'Autriche, et les couronnes héréditaires attachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne, réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un prince de France, et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'archiduc, quoique frère de l'Empereur et fils de tant d'empereurs, à condition qu'en lieu tiers ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusque dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage : pendant que le prince se soutenait si hautement avec l'archiduc qui dominait, il rendait au roi d'Angleterre et au duc d'York, maintenant un roi si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étaient dus ; et il apprit enfin à l'Espagne trop dédaigneuse, quelle était cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvait ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportaient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres, et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération ; qu'on ait soin de ses amis, et, pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! Mais quand les choses changèrent, et que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg en pleine souveraineté, il déclara qu'il préférait à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvait jamais lui accorder de plus grand, quoi? son devoir et les bonnes grâces du roi. C'est ce qu'il avait toujours dans le cœur ; c'est ce qu'il répétait sans cesse au duc d'Enghien. Le voilà dans son naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus : elle le revit dévoué plus que jamais à l'État et à son roi. Mais dans ses premières guerres, il n'avait qu'une seule vie à lui offrir ; maintenant il en a une autre qui lui est plus chère que la sienne. Après avoir, à son exemple, glorieusement achevé le cours de ses études, le duc d'Enghien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin, par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du

Rhin, le prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand. A la journée de Senef, le jeune duc, quoiqu'il commandât, comme il avait déjà fait en d'autres campagnes, vient, dans les plus rudes épreuves, apprendre la guerre aux côtés du prince son père. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvait penser le prince, si ce n'est que pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manquerait à ce digne fils que les occasions? Et ses tendresses se redoublaient avec son estime.

Ce n'était pas seulement pour un fils, ni pour sa famille, qu'il avait des sentiments si tendres : je l'ai vu, et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis; je l'ai vu, simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes; dans les accommodements, calmer les esprits aigris avec une patience et une douceur qu'on n'aurait jamais attendues d'une humeur si vive, ni d'une si haute élévation. Loin de nous les héros sans humanité! Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur, et devait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur, qui vient par-dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix : et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons : jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçait les villes et qui gagnait les batailles? Quoi! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre! Reconnaissez le héros, qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes. Comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans

les campagnes en les arrosant, qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle que lorsque avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours : telle a été la douceur et telle a été la force du prince de Condé. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paraît l'obligé; et jamais on ne vit de joie, ni si vive, ni si naturelle que celle qu'il ressentait à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec la permission du roi, malgré les nécessités de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leurs secours; et quatre cent mille écus distribués par ses ordres firent voir, chose rare dans la vie humaine, la reconnaissance aussi vive dans le prince de Condé, que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours son prix ; il la louait jusque dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avait à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il en envoyait à la cour, il vantait les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre: chacun avait son rang dans ses discours; et, parmi ce qu'il donnait à tout le monde, on ne savait où placer ce qu'il avait fait lui-même. Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellit cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munît un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat non plus qu'avec la fortune; où tout charme et rien n'éblouit; qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par les cris des blessés; où l'homme paraît tout seul aussi grand, aussi respecté, que lorsqu'il donne des ordres et que tout marche à sa parole!

Venons maintenant aux qualités de l'esprit; et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile, considérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre prince. Et premièrement, quel général porta jamais plus loin sa prévoyance? C'était une de ses maximes, qu'il fallait craindre les ennemis de loin pour ne les plus craindre de

près, et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre ? avec quelle vivacité il se met dans l'esprit en un moment les temps, les lieux, les personnes, et non-seulements leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices? Le voyez-vous comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis par le naturel des pays ou des princes confédérés? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient : il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas : tant il est sûr dans ses conséquences. Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses : on l'éveille à chaque moment ; car il tenait encore pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Aussi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages : comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux ; aussi vifs étaient les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. En son camp, on ne connaît point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables ; toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls ; tout est prêt au premier signal ; et comme dit le prophète, « toutes les flèches sont aiguisées, et tous les arcs sont tendus. » En attendant, on repose d'un sommeil tranquille, comme on ferait sous son toit et dans son enclos. Que dis-je, qu'on repose ? A Piéton, près de ce corps redoutable que trois puissances réunies avaient assemblé, c'étaient dans nos troupes de continuels divertissements : toute l'armée était en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus faible que celle des ennemis. Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats : il veille, c'est assez. Enfin l'ennemi décampe ; c'est ce que le prince attendait. Il part à ce premier mouvement : déjà l'armée hollandaise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas ; tout nage dans le sang, tout est en proie : mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins. Cependant les ennemis sont poussés partout ; Oudenarde est délivrée de leurs mains : pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, le ciel les couvre d'un brouillard

épais : la terreur et la désertion se mettent dans leurs troupes : on ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée. Ce fut alors que Louis, qui, après avoir achevé le rude siége de Besançon, et après avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, était revenu, tout brillant de gloire, pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez, et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avait faits en personne que par ceux qu'il fit faire à ses généraux.

Quoique une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre prince, il ne cessait de l'enrichir par ses réflexions : les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissait en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat, lui-même il avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein ; et jamais un si digne maître n'avait expliqué par de si doctes leçons les Commentaires de César. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera, dans celui de Châtenoi, l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Schelestadt. Là, on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée, suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts, rendre leurs projets inutiles, et leur faire lever le siége de Saverne, comme il avait fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé et voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, et dans l'ardeur du combat. Partout ailleurs il délibère; docile, il prête l'oreille à tous les conseils : ici tout se présente à la fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'instant le parti est pris, il commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en sûreté. Le dirai-je? Mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? Ce n'est plus ces promptes saillies qu'il savait si vite et si agréablement réparer, mais enfin qu'on lui voyait quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa

grande âme abandonne de moindres ouvrages où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout à coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si agréable pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée où, aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince; où, avec l'élite des troupes, il avait en tête un général si pressant; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune; pendant que les coups venaient de tous côtés, ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avait à traiter quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui : tant son esprit s'élevait alors, tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres; semblable à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi, dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'archiduc, contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, par un soudain mouvement du prince qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent; son canon, où il avait mis sa confiance, est entre nos mains; et Beck, qui l'avait flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville? le prince saura profiter de tous les moments. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important, il traverse trop promptement tout un grand pays, et d'une première vue il découvre un passage assuré pour le secours, aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiége-t-il quelque place? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes; il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenants, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux : Dunkerque est pris en treize jours au milieu de pluies de l'automne; et ses barques si redoutées de nos alliés paraissent tout à coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connaître, ce sont ses soldats et ses chefs : car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme : » *Egressus est Israel tanquam*

vir unus. Pourquoi comme un seul homme ? parce que, sous un même chef qui connaît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire; et j'ai ouï dire à notre grand prince qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assurait du succès, c'est qu'il connaissait M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avait besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il fallait. Celui-ci publiait de son côté qu'il agissait sans inquiétude, parce qu'il connaissait le prince et ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnaient mutuellement un repos qui les appliquait chacun tout entier à son action. Ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fut jamais.

C'a été dans notre siècle un grand spectacle de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés, tantôt à la tête de corps séparés, tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre ; tantôt opposés front à front, et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance : comme si Dieu, dont souvent, selon l'Écriture, la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, et nous montrer ensemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campements ! que de belles marches ! que de hardiesse ! que de précautions ! que de périls ! que de ressources ! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires ? L'un paraît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations : celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité ; celui-là d'un air plus froid, sans jamais avoir rien de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire, mais toutefois s'avance par ordre, et vient, comme par degrés, aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie ; l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain et fait taire l'envie ; l'autre jette d'abord une si vive lumière, qu'elle n'osait l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune ; l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans

ses desseins et forcer les destinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers, l'un, emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays comme un Judas le Machabée; l'armé le pleure comme son père, et la cour, et tout le peuple gémit; sa piété est louée comme son courage, et sa mémoire ne se flétrit point par le temps : l'autre, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit en publiant les louanges de Dieu et instruisant sa famille, et laisse tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie que de la douceur de sa mort. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre! C'est ce qu'a vu notre siècle : et ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs et profiter du secours du ciel; et après qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens et l'attente de l'univers : tant est haut son courage! tant est vaste son intelligence! tant ses destinées sont glorieuses!

Voilà, messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers, et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse; car ses divins attributs paraissent-ils mieux dans les cieux, qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'était pas seulement la guerre qui lui donnait de l'éclat : son grand génie embrassait tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avait livre qu'il ne lût ; il n'y avait homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt ; tous sortaient plus éclairés d'avec lui, et rectifiaient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa conversation était un charme, parce qu'il savait parler à chacun selon ses talents ; et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations ; mais encore aux voyageurs curieux de ce qu'ils avaient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce; à l'artisan de ses inventions ; et enfin aux savants de toutes les sortes de ce qu'ils avaient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons : qui en doute? Ces dons sont admirables : qui ne le voit pas? Mais pour confondre l'esprit humain qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis.

Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'excellents citoyens, un Socrate, un Marc Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connaissance de Dieu, et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvait faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre? Mais pourquoi les a-t-il faits? et quels étaient les desseins particuliers de cette sagesse profonde qui jamais ne fait rien en vain? Écoutez la réponse de saint Augustin : « Il les a faits, nous dit-il, pour orner le siècle présent : « *Ut ordinem sæculi præsentis ornaret.* Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son lever et de son coucher? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis, aussi bien que dans ses serviteurs, ces belles lumières de l'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents : c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle : qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges, et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs? Non, il les confond mieux en la leur donnant, et même au delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne voulait que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'aurait osé espérer ; il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelques récompenses à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs désirs; il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O rois, confondez-vous dans votre grandeur ; conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes; récompense qui ne vient pas jusqu'à eux; qui s'efforce de s'attacher, quoi? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares; aux ruines de leurs monuments et de leurs ouvrages qui disputent avec le temps; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux, et dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre; saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de

gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu, qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant désirée; et « vains, ils ont reçus une récompense aussi vaine que leurs désirs; » *Receperunt mercedem suam, vani vanam.*

Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditait. Un sage religieux qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience : il obéit, humble chrétien, à sa décision ; et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire, par sa soumission, un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoquait avec foi, lui donna le goût de son Écriture, et, dans ce livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses conseils se réglaient plus que jamais par la justice : on y soulageait la veuve et l'orphelin, et le pauvre en approchait avec confiance. Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtait avec ses enfants il ne cessait de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu; et ce jeune prince son petit-fils se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitait de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avaient été malheureusement nourris dans l'erreur que la France tolérait alors : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion? Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisait-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique? Ce n'était plus cet ardent vainqueur qui semblait vouloir tout emporter : c'était une douceur, une patience, une charité qui songeait à gagner les cœurs, et à guérir des esprits malades. Ce sont, messieurs, ces choses simples : gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Pendant qu'il passait sa vie dans ces occupations, et qu'il portait au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de voir éteindre cette lumière naissante! On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées. Quels furent les sentiments du prince de Condé, lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau

lien de sa famille avec la personne du roi! C'est donc dans cette occasion que devait mourir ce héros! Celui que tant de siéges et tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par sa tendresse! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si longtemps, achève à ce coup de l'accabler; les forces qu'il lui fait trouver l'épuisent. S'il oublie toute sa faiblesse à la vue du roi qui approche de la princesse malade; si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand roi ne craignait pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer, il va tomber évanoui à quatre pas; et on admire cette nouvelle manière de s'exposer pour son roi. Quoique la duchesse d'Enghien, princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent; et après que la jeune princesse est hors de péril, la maladie du roi va bien causer d'autres troubles à notre prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit? A voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance, et tout l'amour de ses peuples? De quels yeux le regardions-nous, lorsque, aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il voulait bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir; et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours, non-seulement régler ses affaires selon sa coutume, mais encore entretenir sa cour attendrie, avec la même tranquillité qu'il lui fait paraître dans ses jardins enchantés! Béni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons! Parmi toutes ses douleurs, il s'informait avec soin de l'état du prince de Condé, et il marquait pour la santé de ce prince une inquiétude qu'il n'avait pas pour la sienne. Il s'affaiblissait, ce grand prince; mais la mort cachait ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état, et que le duc d'Enghien, toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, était retourné par son ordre auprès du roi, tout change en un moment, et on déclare au prince sa mort prochaine. Chrétiens, soyez attentifs, et venez apprendre à mourir, ou plutôt venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsque, entre les mains de la mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! Ah! prévenez par la pénitence cette heure de troubles et de ténèbres. Par là, sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui proposa, le

prince demeure un moment dans le silence, et tout à coup : « O mon Dieu! dit-il, vous le voulez, votre volonté soit faite : je me jette entre vos bras ; donnez-moi la grâce de bien mourir. » Que désirez-vous davantage? Dans cette courte prière, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce, et toute la piété. Dès lors aussi, tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc ; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu, sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclataient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuait à donner ses ordres ; et s'il défendait les pleurs, ce n'était pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardait. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques ; avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnait des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y allait de sa conscience et de son salut éternel, averti qu'il fallait écrire et ordonner dans les formes : quand je devrais, monseigneur, renouveler vos douleurs et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles, qu'il répéta si souvent : Qu'il vous connaissait ; qu'il n'y avait, sans formalités, qu'à vous dire ses intentions ; que vous iriez encore au delà et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourrait avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas : c'est un sentiment qne la nature inspire ; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir ; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter ; et, malgré tout votre mérite, votre altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange.

Ce que le prince commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la religion, mériterait d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces somptueuses sentences ; et, dans la mort comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de compone-

tion et de confiance : il ne lui fallut pas longtemps pour la préparer. La meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. Mais, messieurs, prêtez l'oreille à ce qui va suivre. A la vue du saint viatique, qu'il avait tant désiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet. Alors il se souvient des irrévérences dont, hélas! on déshonore ce divin mystère. Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice; on dirait qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appelaient les saints Pères, et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent; et dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphèmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations; à la mort, vous y penserez avec confusion et saisissement. Le prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avait commises; et trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis. On lui répondit par des sanglots : ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et la même présence d'esprit. Avec quelle foi, et combien de fois pria-t-il le Sauveur des âmes, en baisant la croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement! C'est ce qui justifie le pécheur, c'est ce qui soutient le juste, c'est ce qui rassure le chrétien. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Église, on entend les vœux les plus empressés, et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins : « Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins; » il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis, dont il continuait les prières, les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignait, c'était seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés : sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire il craignait toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Enghien? Quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père, et les extrêmes douleurs du fils? D'abord, le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ses bras et dans ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. Les forces lui manquent,

il tombe à ses pieds. Le prince, sans s'émouvoir, lui laisse reprendre ses esprits : puis appelant la duchesse sa belle-fille, qu'il voyait aussi sans paroles et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de faible, il leur donne ses derniers ordres où tout respirait la piété. Il les finit en les bénissant avec cette foi et avec ces vœux que Dieu exauce, et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfants en particulier ; et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affaiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô prince, son cher neveu et comme son second fils ! ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite, ni ses tendres empressements, et la lettre qu'il écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes grâces du roi, le plus cher objet de vos vœux, ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie. Je n'oublierai pas non plus les bontés du roi qui prévinrent les désirs du prince mourant ; ni les généreux soins du duc d'Enghien qui ménagea cette grâce ; ni le gré que lui sut le prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche et que sa voix se ranime en louant le roi, le prince de Conti arrive pénétré de reconnaissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent : les deux princes ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur ; et le prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seraient gens de bien, fidèles à Dieu et au roi. C'est la dernière parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire ; c'est, avec la dernière marque de sa tendresse, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissait de cris, tout fondait en larmes : le prince seul n'était pas ému, et le trouble n'arrivait pas dans l'asile où il s'était mis. O Dieu ! vous étiez sa force, son inébranlable refuge, et, comme disait David, ce ferme rocher où s'appuyait sa constance ! Puis-je taire, durant ce temps, ce qui se faisait à la cour et en la présence du roi ? Lorsqu'il y fit lire la lettre que lui écrivit ce grand homme, et qu'on y vit, dans les trois temps que marquait le prince, ses services qu'il y passait si légèrement au commencement et à la fin de sa vie, et, dans le milieu, ses fautes dont il faisait une si sincère reconnaissance, il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie ; et cette lecture, suivie des larmes du roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remercîment, où le prince marquait qu'il mourait content, et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au roi sa reconnaissance, son dévouement, et, s'il l'osait dire, sa tendresse, tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentiments ; et ceux qui l'avaient ouï parler si

souvent de ce grand roi dans ses entretiens familiers, pouvaient assurer que jamais ils n'avaient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disait ce grand prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendait ce beau témoignage, ce grand homme n'était plus; tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'était une fois jeté, il attendait sa miséricorde et implorait son secours, jusqu'à ce qu'il cessât enfin de respirer et de vivre. C'est ici qu'il faudrait laisser éclater ses justes douleurs, à la perte d'un si grand homme; mais, pour l'amour de la vérité et à la honte de ceux qui la méconnaissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par son confesseur que, si notre cœur n'était pas encore entièrement selon Dieu, il fallait, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fît un cœur comme il le voulait, et lui dire avec David ces tendres paroles : « O Dieu! créez en moi un cœur pur; » à ces mots, le prince s'arrête, comme occupé de quelque grande pensée; puis appelant le saint religieux qui lui avait inspiré ce beau sentiment : « Je n'ai jamais douté, dit-il, des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit. » Chrétiens, vous l'en devez croire; et dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. « Mais, poursuivit-il, j'en doute moins que jamais. Que ces vérités, continuait-il avec une douceur ravissante, se démêlent et s'éclaircissent dans mon esprit! Oui, dit-il, nous verrons Dieu comme il est, face à face. » Il répétait en latin avec un goût merveilleux ces grands mots : *Sicuti est, facie ad faciem;* et on ne se lassait point de le voir dans ce doux transport. Que se faisait-il dans cette âme? quelle nouvelle lumière lui apparaissait! quel soudain rayon perçait la nue, et faisait, comme évanouir, en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, et les saintes obscurités de la foi? Que devinrent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté? Dans l'approche d'un si beau jour, et dès la première atteinte d'une si vive lumière, combien promptement disparaissent tous les fantômes du monde! que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre! qu'on en méprise la gloire, et qu'on veut de mal à ces faibles yeux qui s'y sont laissé éblouir!

Venez, peuples, venez maintenant; mais venez plutôt, princes et seigneurs; et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel; et vous, plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire.

Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros ; des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus ; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste ; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant ; et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine ; pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides ! Quel autre fut plus digne de vous commander? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant : Voilà celui qui nous menait dans les hasards ; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles ; et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime ; et ensemble il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel. Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom, plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu ; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; versez des larmes avec des prières, et, admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien ! ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus ! et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple. Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets ! vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire : non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à

Fribourg et à Rocroi ; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra :* « La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire ; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue : vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte ; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint !

FLÉCHIER.

(1632-1710.)

La réputation des oraisons funèbres de Fléchier s'est conservée jusqu'à nos jours ; on peut ajouter qu'elles en sont dignes, si l'on se souvient qu'elles ont été prononcées dans un temps où les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues. Le style est non-seulement pur et correct, mais plein de douceur et d'élégance ; à la pureté de la diction, l'orateur joint une harmonie douce et facile, quoique pleine et nombreuse, harmonie que nos plus illustres écrivains n'avaient mise jusqu'alors que dans leurs vers, et que personne n'avait encore su introduire dans la prose française, à l'exception de Balzac, chez qui même elle est trop souvent exagérée, emphatique, et presque aussi enflée que son style. La poésie, à laquelle Fléchier s'était adonné avant que de se montrer dans la chaire, et par laquelle il avait comme préludé à l'éloquence, l'avait rendu très-sensible au charme qui résulte de l'heureux arrangement des paroles ; on sent, en le lisant, qu'il avait commencé par être poëte. Rien n'est en effet plus utile à un orateur, pour se former l'oreille, que de faire des vers, bons ou mauvais, comme il est utile aux jeunes gens de prendre quelques leçons de danse, pour acquérir une démarche noble et distinguée.

L'avantage qu'on ne saurait refuser à Fléchier, d'avoir été pour nous le modèle de l'harmonie oratoire, doit lui faire pardonner les défauts qu'on peut reprocher d'ailleurs à sa manière d'écrire. Il n'est presque point d'orateur qui n'ait une figure favorite qu'il emploie par préférence, et dont souvent il abuse. L'antithèse est la figure de Fléchier, et souvent son écueil ; elle se montre chez lui à chaque instant, et presque toujours dans les mots plus encore que dans les idées ; cette uniformité continuelle d'oppositions, quelquefois frivoles et puériles, est bien éloignée du

langage de la douleur, qui s'abandonne dans ses mouvements, et ne songe point à compasser ses expressions. Il résulte de ces contrastes symétrisés et accumulés, une monotonie qui, dans les discours dont nous parlons, fatigue enfin le lecteur, et qui finirait par le glacer, si elle n'était de temps en temps rompue et réchauffée par quelques traits d'une sensibilité touchante, dont la douce chaleur donne à toute la masse un léger souffle de vie. Cette teinte de pathétique se faisait sentir encore davantage quand Fléchier prononçait ses oraisons funèbres; son action un peu triste, et sa voix un peu faible et traînante, mettaient l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui; l'âme se sentait lentement pénétrée par l'expression simple du sentiment, et l'oreille par la molle cadence des périodes. Aussi était-il quelquefois obligé de s'interrompre lui-même dans la chaire, pour laisser un libre cours aux applaudissements; non à ces éclats tumultueux dont retentissent nos spectacles profanes, mais à ce murmure universel et modeste que l'éloquence sait arracher, jusque dans nos temples, à des auditeurs vivement émus; espèce d'explosion involontaire de l'enthousiasme public, que la sainteté même du lieu ne peut retenir et comprimer. Cet enthousiasme, il est vrai, a diminué beaucoup, depuis que les oraisons funèbres de Fléchier sont réduites à n'avoir plus que des lecteurs. Mais, malgré les défauts qu'on leur reproche, l'auteur semble avoir conservé, dans ce genre difficile, la seconde place, que son siècle lui avait donnée. On fera plus ou moins grand l'intervalle entre Bossuet et lui, selon qu'on sera plus ou moins entraîné par l'éloquence impétueuse de l'un, ou séduit par l'harmonieuse élégance de l'autre. Mais il paraît au moins décidé que les autres oracles de la chaire, les Massillon et les Bourdaloue, si différents d'eux-mêmes dans leurs oraisons funèbres et dans leurs sermons, ne peuvent être placés dans cet intervalle. D'ALEMBERT.

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE,

VICOMTE DE TURENNE,

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, COLONEL GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE LÉGÈRE, GOUVERNEUR DU HAUT ET BAS LIMOUSIN,

Prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Eustache, le 10 janvier 1676.

Je ne puis, messieurs, vous donner d'abord une plus haute idée du triste sujet dont je viens vous entretenir, qu'en recueillant ces termes nobles et expressifs dont l'Écriture sainte se sert pour louer la vie et pour déplorer la mort du sage et vaillant Machabée : cet homme qui portait la gloire de sa nation jus-

qu'aux extrémités de la terre; qui couvrait son camp du bouclier, et forçait celui des ennemis avec l'épée; qui donnait à des rois ligués contre lui des déplaisirs immortels, et réjouissait Jacob par ses vertus et par ses exploits dont la mémoire doit être éternelle.

Cet homme qui défendait les villes de Juda; qui domptait l'orgueil des enfants d'Ammon et d'Ésaü; qui revenait chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé sur leurs propres autels les dieux des nations étrangères; cet homme que Dieu avait mis autour d'Israël, comme un mur d'airain où se brisèrent tant de fois toutes les forces de l'Asie, et qui, après avoir défait de nombreuses armées, déconcerté les plus fiers et les plus habiles généraux des rois de Syrie, venait tous les ans, comme le moindre des Israélites, réparer avec ses mains triomphantes les ruines du sanctuaire, et ne voulait d'autres récompenses des services qu'il rendait à sa patrie, que l'honneur de l'avoir servie; ce vaillant homme poussant enfin, avec un courage invincible, les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous les habitants. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots que formaient dans leur cœur la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël! » A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs; les voûtes du temple s'ébranlèrent; le Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël! »

Chrétiens, qu'une triste cérémonie assemble en ce lieu, ne rappelez-vous pas en votre mémoire ce que vous avez vu, ce que vous avez senti il y a cinq mois? Ne vous reconnaissez-vous pas dans l'affliction que j'ai décrite? et ne mettez-vous pas dans votre esprit, à la place du héros dont parle l'Écriture, celui dont je viens vous parler? La vertu et le malheur de l'un et de l'autre sont semblables; et il ne manque aujourd'hui à ce dernier qu'un éloge digne de lui. Oh! si l'esprit divin, l'esprit de force et de vérité, avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu et qui la persuadent tout ensemble, de combien de nobles idées remplirais-je vos esprits, et quelle impression ferait sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses!

Quelle matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les ornements d'une grave et solide éloquence, que la vie et la mort de

très-haut et très-puissant prince Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du roi, et colonel général de la cavalerie légère? Où brillent avec plus d'éclat les reflets glorieux de la vertu militaire, conduites d'armées, siéges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campements bien ordonnés, combats soutenus, batailles gagnées, ennemis vaincus par la force, dissipés par l'adresse, lassés et consumés par une sage et noble patience? Où peut-on trouver tant et de si puissants exemples, que dans les actions d'un homme sage, modeste, libéral, désintéressé, dévoué au service du prince et de la patrie; grand dans l'adversité par son courage, dans la prospérité par sa modestie, dans les difficultés par sa prudence, dans les périls par sa valeur, dans la religion par sa piété?

Quel sujet peut inspirer des sentiments plus justes et plus touchants, qu'une mort soudaine et surprenante qui a suspendu le cours de nos victoires, et rompu les plus douces espérances de la paix? Puissances ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnaître la justice de nos armes, recevoir la paix que, malgré vos pertes, vous avez tant de fois refusée, et, dans l'abondance de vos larmes, éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée! A Dieu ne plaise que je porte mes souhaits plus loin! les jugements de Dieu sont impénétrables. Mais vous vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux capitaine dont les intentions étaient pures, et dont la vertu semblait mériter une vie plus longue et plus étendue.

Retenons nos plaintes, messieurs, il est temps de commencer son éloge, et de vous faire voir comment cet homme puissant triomphe des ennemis de l'État par sa valeur, des passions de l'âme par sa sagesse, des erreurs et des vanités du siècle par sa piété. Si j'interromps cet ordre de mon discours, pardonnez un peu de confusion dans un sujet qui nous a causé tant de trouble. Je confondrai quelquefois peut-être le général d'armée, le sage, le chrétien. Je louerai tantôt les victoires, tantôt les vertus qui les ont obtenues. Si je ne puis raconter tant d'actions, je les découvrirai dans leurs principes; j'adorerai le Dieu des armées, j'invoquerai le Dieu de la paix, je bénirai le Dieu des miséricordes, et j'attirerai partout votre attention, non par la force de l'éloquence, mais par la vérité et par la grandeur des vertus dont je suis engagé à vous parler.

Obligés de nous resserrer dans un cadre étroit, nous nous bornerons à citer la troisième partie, qui est la plus belle.

TROISIÈME PARTIE.

Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre, s'il ne s'était élevé au-dessus des vertus humaines, si sa valeur et sa prudence n'avaient été animées d'un esprit de foi et de charité, je le mettrais au rang des Scipion et des Fabius, je laisserais à la vanité le soin d'honorer la vanité, et je ne viendrais pas, dans un lieu saint, faire l'éloge d'un homme profane. S'il avait fini ses jours dans l'aveuglement et dans l'erreur, je louerais en vain des vertus que Dieu n'aurait pas couronnées; je répandrais des larmes inutiles sur son tombeau; et, si je parlais de sa gloire, ce ne serait que pour déplorer son malheur. Mais, grâce à Jésus-Christ, je parle d'un chrétien éclairé des lumières de la foi, agissant par les principes d'une religion pure, et consacrant par une sincère piété tout ce qui peut flatter l'ambition ou l'orgueil des hommes. Ainsi les louanges que je lui donne retournent à Dieu, qui en est la source; et, comme c'est la vérité qui l'a sanctifié, c'est aussi la vérité qui le loue.

Que sa conversion fut entière, messieurs! et qu'il fut différent de ceux qui, sortant de l'hérésie par des vues intéressées, changent de sentiments sans changer de mœurs; n'entrent dans le sein de l'Église que pour la blesser de plus près par une vie scandaleuse, et ne cessent d'être ennemis déclarés qu'en devenant enfants rebelles! Quoique son cœur se fût sauvé des déréglements que causent d'ordinaire les passions, il prit encore plus de soin de le régler; il crut que l'innocence de sa vie devait répondre à la pureté de sa croyance. Il connut la vérité, il l'aima, il la suivit. Avec quel humble respect assistait-il aux sacrés mystères! avec quelle docilité écoutait-il les instructions salutaires des prédicateurs évangéliques! avec quelle soumission adorait-il les œuvres de Dieu, que l'esprit humain ne peut comprendre! Vrai adorateur en esprit et en vérité, cherchant le Seigneur, selon le conseil du Sage, dans la simplicité du cœur, ennemi irréconciliable de l'impiété, éloigné de toute superstition, et incapable d'hypocrisie.

A peine a-t-il embrassé la saine doctrine, qu'il en devient le défenseur; aussitôt qu'il est revêtu des armes de lumière, il combat les œuvres de ténèbres; il regarde en tremblant l'abîme d'où il est sorti, et il tend la main à ceux qu'il y a laissés. On dirait qu'il est chargé de ramener dans le sein de l'Église tous ceux que le schisme en a séparés : il les invite par ses conseils; il les attire par ses bienfaits; il les presse par ses raisons; il les convainc par ses expériences; il leur fait voir les écueils où la raison humaine fait tant de naufrages, et leur montre derrière lui, selon les termes de saint Augustin, le pont de la miséricorde de Dieu,

par où il vient de passer lui-même. Tantôt il allume le zèle des docteurs, et les exhorte d'opposer au faste du mensonge la force de la vérité; tantôt il leur découvre ces voies douces et insinuantes qui gagnent le cœur pour gagner l'esprit; tantôt il fournit, selon son pouvoir, les fonds nécessaires pour assister ceux qui abandonnent tout pour suivre Jésus-Christ qui les appelle. Vous le savez, évêques confidents de son zèle, tout occupé qu'il est dans le cours de ses dernières actions de guerre, il concerte avec vous des entreprises de religion, et n'oublie rien de ce qui peut contribuer ou à instruire ceux qu'une longue prévention aveugle, ou à gagner ceux que la cupidité et l'intérêt retiennent encore dans leurs erreurs : digne fils de cette Église dont la charité s'étend à tout, à l'imitation de celle de Dieu, et qui procure à ses enfants, outre l'héritage éternel, le soulagement même de leurs nécessités temporelles.

Telle était la disposition de son âme, messieurs, lorsque la providence de Dieu permit que le roi, justement irrité, allât porter la guerre au milieu des États d'une république injuste et ingrate, et fît sentir la force de ses armes à ceux qui méprisaient ses bienfaits, et qui voulaient s'opposer à sa gloire. Ce fut alors que notre héros reprit les armes, et qu'à la suite de son maître et à la tête de ses armées, il exposa son sang dans une guerre non-seulement heureuse, mais sainte, où la victoire avait peine à suivre la rapidité du vainqueur, et où Dieu triomphait avec le prince. Quelle était sa joie, lorsque, après avoir forcé des villes, il voyait son illustre neveu, plus éclatant par ses vertus que par sa pourpre, ouvrir et réconcilier des églises! Sous les ordres d'un roi aussi pieux que puissant, l'un faisait prospérer les armes, l'autre étendait la religion; l'un abattait des remparts, l'autre redressait des autels; l'un ravageait les terres des Philistins, l'autre portait l'arche autour des pavillons d'Israël; puis, unissant ensemble leurs vœux, comme leurs cœurs étaient unis, le neveu avait part aux services que l'oncle rendait à l'État, et l'oncle avait part à ceux que le neveu rendait à l'Église.

Suivons ce prince dans ses dernières campagnes, et regardons tant d'entreprises difficiles, tant de succès glorieux, comme des preuves de son courage et des récompenses de sa piété. Commencer ses journées par la prière, réprimer l'impiété et les blasphèmes, protéger les personnes et les choses saintes contre l'insolence et l'avarice des soldats, invoquer dans tous les dangers le Dieu des armées, c'est le devoir et le soin ordinaire de tous les capitaines. Pour lui, il passe plus avant : lors même qu'il commande aux troupes, il se regarde comme un simple soldat de Jésus-Christ; il sanctifie les guerres par la pureté de ses intentions, par le désir d'une heureuse paix, par les lois d'une discipline chrétienne;

il considère ses soldats comme ses frères, et se croit obligé d'exercer la charité dans une profession cruelle, où l'on perd souvent l'humanité même. Animé par de si grands motifs, il se surpasse lui-même, et fait voir que le courage devient plus ferme quand il est soutenu par des principes de religion; qu'il y a une pieuse magnanimité qui attire les bons succès, malgré les périls et les obstacles, et qu'un guerrier est invincible quand il combat avec foi, et quand il prête des mains pures au Dieu des batailles qui le conduit.

Comme il tient de Dieu toute sa gloire, aussi la lui rapporte-t-il tout entière, et ne conçoit-il d'autre confiance que celle qui est fondée sur le nom du Seigneur. Que ne puis-je vous représenter ici une de ces importantes occasions où il attaque avec peu de troupes toutes les forces de l'Allemagne! il marche trois jours, passe trois rivières, joint les ennemis, les combat et les charge : le nombre d'un côté, la valeur de l'autre, la fortune est longtemps douteuse : enfin le courage arrête la multitude; l'ennemi s'ébranle et commence à plier. Il s'élève une voix qui crie : Victoire ! Alors ce général suspend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat, et, d'un ton sévère : « Arrêtez, dit-il, notre sort n'est pas en nos mains, et nous serons nous-mêmes vaincus, si le Seigneur ne nous favorise. » A ces mots, il lève les yeux au ciel d'où lui vient son secours, et, continuant à donner ses ordres, il attend avec soumission, entre l'espérance et la crainte, que les ordres du ciel s'exécutent.

Qu'il est difficile, messieurs, d'être victorieux et d'être humble tout ensemble! les prospérités militaires laissent dans l'âme je ne sais quel plaisir touchant qui la remplit et l'occupe tout entière : on s'attribue une supériorité de puissance et de force; on se couronne de ses propres mains; on se dresse un triomphe secret à soi-même; on regarde comme son propre bien ces lauriers qu'on cueille avec peine, et qu'on arrose de son sang; et, lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les ennemis, qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance, qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissements qu'on croit se devoir à soi-même, et qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels?

C'était en ces occasions que M. de Turenne, se dépouillant de lui-même, renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement. S'il marche, il reconnaît que c'est Dieu qui le conduit et qui le guide; s'il défend des places, il sait qu'on les défend en vain, si Dieu ne les garde; s'il se retranche, il lui

semble que c'est Dieu qui lui fait un rempart pour le mettre à couvert de toute insulte : s'il combat, il sait d'où il tire sa force ; s'il triomphe, il croit voir dans le ciel une main invisible qui le couronne. Rapportant ainsi toutes les grâces qu'il reçoit à leur origine, il en attire de nouvelles. Il ne compte plus les ennemis qui l'environnent ; et, sans s'étonner de leur nombre ou de leur puissance, il dit avec le prophète : « Ceux-là se fient au nombre de leurs combattants et de leurs chariots : pour nous, nous nous reposons sur la protection du Tout-Puissant. » Dans cette fidèle et juste confiance, il redouble son ardeur, forme de grands desseins, exécute de grandes choses, et commence une campagne qui semblait devoir être si fatale à l'Empire.

Il passe le Rhin, et trompe la vigilance d'un général habile et prévoyant ; il observe les mouvements des ennemis ; il relève le courage des alliés, il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins ; il ôte aux uns la volonté, aux autres les moyens de nuire, et, profitant de toutes ces conjonctures importantes qui préparent les grands et les glorieux événements, il ne laisse rien à la fortune de ce que le conseil et la prudence humaine lui peuvent ôter. Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté ; déjà prenait l'essor pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces ; ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes, tonnaient de tous côtés pour favoriser et pour précipiter cette retraite, et la France en suspens attendait le succès d'une entreprise qui, selon toutes les règles de la guerre, était infaillible.

Hélas ! nous savions tout ce que nous pouvions espérer, et nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre. La Providence divine nous cachait un malheur plus grand que la perte d'une bataille ; il en devait coûter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre ; et tout ce que nous pouvions gagner ne valait pas ce que nous allions perdre. O Dieu terrible, mais juste en vos conseils sur les enfants des hommes, vous disposez et des vainqueurs et des victoires : pour accomplir vos volontés et faire craindre vos jugements, votre puissance renverse ceux que votre puissance avait élevés : vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes, et vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres que vous avez tant de fois couronnées.

N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, que je découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé, que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorées. Dans les pertes médiocres,

on surprend ainsi la pitié des auditeurs ; et, par des mouvements étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées : mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte ; chacun trouve en soi la source de sa douleur, et rouvre lui-même sa plaie ; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, messieurs : Turenne meurt ; tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance ; tout le camp demeure immobile ; les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues ; les pères mourants envoient leurs fils pleurer sur leur général mort ; l'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres, et la renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers les accidents extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regret de sa mort.

Que de soupirs alors, que de plaintes, que de louanges retentissent alors dans les villes, dans la campagne ! L'un, voyant croître ses moissons, bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte ; l'autre, qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ses pères, souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordres et des cruautés de la guerre ; ici l'on offre le sacrifice adorable de Jésus-Christ pour l'âme de celui qui a sacrifié sa vie et son sang pour le bien public ; là on lui dresse une pompe funèbre, où l'on s'attendait de lui dresser un triomphe : chacun choisit l'endroit qui lui paraît le plus éclatant dans une si belle vie ; tous entreprennent son éloge ; et chacun, s'interrompant lui-même par ses soupirs et par ses larmes, admire le passé, regrette le présent, et tremble pour l'avenir. Ainsi tout le royaume pleure la mort de son défenseur ; et la perte d'un seul homme est une calamité publique.

Pourquoi, mon Dieu, si j'ose répandre mon âme en votre présence et parler à vous, moi qui ne suis que poussière et que cendre, pourquoi le perdons-nous dans la nécessité la plus pressante, au milieu de ses grands exploits, au plus haut point de sa valeur, dans la maturité de sa sagesse? Est-ce qu'après tant d'actions dignes de l'immortalité, il n'avait plus rien de mortel à faire? Ce temps était-il arrivé, où il devait recueillir le fruit de tant de vertus chrétiennes, et recevoir de vous la couronne de justice, que vous gardez à ceux qui ont fourni une glorieuse carrière? Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance, et vous nous défendez dans vos Écritures de nous faire un bras de chair, et de nous confier aux enfants des hommes. Peut-être est-ce une punition de

notre orgueil, de notre ambition, de nos injustices. Comme il s'élève au fond des vallées des vapeurs grossières dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des peuples des iniquités dont vous déchargez les sentiments sur la tête de ceux qui les gouvernent ou qui les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abîmes de vos jugements, ni découvrir ces ressorts secrets et invisibles qui font agir votre miséricorde ou votre justice : je ne veux et ne dois que les adorer. Mais vous êtes juste : vous nous affligez ; et dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le déréglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères.

Tirons donc, messieurs, tirons de notre douleur des motifs de pénitence, et ne cherchons qu'en la piété de ce grand homme de vraies et solides consolations. Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs, le plaignent et le révèrent ; mais que peuvent-ils contribuer à son véritable bonheur? son roi même, et quel roi! l'honore de ses regrets et de ses larmes : grande et précieuse marque de tendresse et d'estime pour un sujet, mais inutile pour un chrétien. Il vivra, je l'avoue, dans l'esprit et dans la mémoire des hommes : mais l'Écriture m'apprend que ce que l'homme pense, et l'homme lui-même, n'est que vanité. Un magnifique tombeau renfermera ses tristes dépouilles ; mais il sortira de ce superbe monument, non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Ses cendres seront mêlées avec celles de tant de rois qui gouvernèrent ce royaume, qu'il a si généreusement défendu; mais, après tout, que leur reste-t-il à ces rois, non plus qu'à lui, des applaudissements du monde, de la foule de leur cour, de l'éclat et de la pompe de leur fortune, qu'un silence éternel, une solitude affreuse, et une terrible attente des jugements de Dieu sous ces marbres précieux qui les couvrent? Que le monde honore donc comme il le voudra les grandeurs humaines; Dieu seul est la récompense des vertus chrétiennes.

O mort trop soudaine, mais pourtant, par la miséricorde du Seigneur, depuis longtemps prévue, combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis! Nous eussions vu, quel spectacle! au milieu des victoires et des triomphes, mourir humblement un chrétien. Avec quelle attention eût-il employé ses derniers moments à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la majesté de Dieu, et à implorer le secours de son bras, non plus contre des ennemis visibles, mais contre ceux de son salut? Sa foi vive et sa charité fervente nous auraient sans doute touchés ; et il nous resterait un modèle d'une confiance sans présomption, d'une crainte sans faiblesse, d'une

pénitence sans artifice, d'une constance sans affectation, et d'une mort précieuse devant Dieu et devant les hommes.

Ces conjectures ne sont-elles pas justes, messieurs? Que dis-je, conjectures? c'étaient des desseins formés. Il avait résolu de vivre aussi saintement que je présume qu'il fût mort. Prêt à jeter toutes ces couronnes au pied du trône de Jésus-Christ, comme ces vainqueurs de l'Apocalypse; prêt à ramasser toute sa gloire, pour s'en dépouiller par une retraite volontaire, il n'était déjà plus du monde, quoique la Providence l'y retînt encore. Dans le tumulte des armées, il s'entretenait des douces et secrètes espérances de sa solitude. D'une main il foudroyait les Amalécites, et il levait déjà l'autre pour attirer sur lui les bénédictions célestes. Ce Josué dans le combat faisait déjà les fonctions de Moïse sur la montagne, et, sous les armes d'un guerrier, portait le cœur et la volonté d'un pénitent.

Seigneur, qui éclairez les plus sombres replis de nos consciences, et qui voyez dans nos plus secrètes intentions ce qui n'est pas encore, comme ce qui est, recevez dans le sein de votre gloire cette âme, qui bientôt n'eût été occupée que des pensées de votre éternité; recevez ces désirs que vous lui aviez vous-même inspirés: le temps lui a manqué, et non pas le courage de les accomplir. Si vous demandez des œuvres avec ses désirs, voilà des charités qu'il a faites ou destinées pour le soulagement et pour le salut de ses frères; voilà des âmes égarées qu'il a ramenées à vous par ses assistances, par ses conseils, par son exemple; voilà ce sang de votre peuple qu'il a tant de fois épargné; voilà ce sang qu'il a si généreusement répandu pour nous; et, pour dire encore plus, voilà le sang que Jésus-Christ a versé pour lui.

Ministres du Seigneur, achevez le saint sacrifice. Chrétiens, redoublez vos vœux et vos prières, afin que Dieu, pour récompense de ses travaux, l'admette dans le séjour du repos éternel, et donne dans le ciel une paix sans fin à celui qui nous en a trois fois procuré une sur la terre, passagère à la vérité, mais toujours douce et toujours désirable.

UNIVERSITÉ O. M. I. OTTAWA

PANÉGYRIQUE.

La perfection de l'art consiste, en ce genre, à électriser l'admiration de l'auditeur en lui présentant, sans aucune réflexion commune, des résumés substantiels, rapides et frappants. Un texte heureux de l'Écriture est le cadre le plus favorable à l'orateur sacré pour faire ressortir la gloire de son héros, par une suite de tableaux variés et toujours croissants qui rendent oratoire l'énumération la plus simplement historique, et réveillent toujours la pensée, sans la rassasier jamais.... Ces tableaux vrais et ravissants vont produire l'heureux effet oratoire de présenter sans cesse à vos auditeurs le grand homme qu'ils verront agir en l'entendant célébrer. Ils tressailleront de tendresse et de joie devant son image. Ils ne seront occupés que de lui seul durant vos discours; et ce sera le plus beau triomphe de votre éloquence.

Dans le siècle de Louis XIV, l'oraison funèbre fut élevée à un degré d'éloquence dont on ne pouvait avoir aucune idée, et qu'on ne surpassera probablement jamais. Les panégyriques sont restés parmi nous à une distance infinie de ces magnifiques discours. C'est le domaine le moins riche de notre éloquence sacrée, quoiqu'il ait été cultivé par tous nos grands orateurs, qui, en nous fournissant dans leurs ouvrages une autre mesure de leur supériorité, nous ont donné le droit d'être si difficiles en admiration, nous ont appris à les juger, et n'ont laissé dans la carrière des éloges aucun chef-d'œuvre....

C'est surtout en composant ces éloges sacrés qu'on doit avoir sans cesse présente à l'esprit cette règle si lumineuse de Boileau : *Rien n'est beau que le vrai.* Les éloges vagues, les lieux communs, les épithètes accumulées, les sophismes de l'adulation, les hyperboles, les exagérations du mauvais goût décèlent l'ignorance ou la mauvaise foi, et repoussent aussitôt la confiance de l'auditoire. Que l'orateur se souvienne donc toujours qu'il est assis dans la chaire de la vérité. Lysippe disait souvent qu'il avait beaucoup plus honoré Alexandre en le représentant simplement une pique à la main, qu'Apelles, qui le peignait partout lançant la foudre comme Jupiter.

Lorsque le sujet d'un panégyrique est fécond en événements, la morale doit naître de la narration historique, sans l'interrompre, sans que les faits soient étouffés sous un amas de réflexions triviales qui se présentent assez d'elles-mêmes à tous les auditeurs. Une marche trop didactique serait funeste au discours dont elle suspendrait la marche progressive. Pénétrez-vous donc profondément du caractère distinctif et des actions dominantes de l'homme que vous célébrez; étudiez et saisissez d'abord les traits particuliers, les plus saillants de son génie, de son âme et de ses vertus; environnez-le de ses contemporains, et peignez les intérêts, l'esprit, les mœurs

de son siècle; rapprochez tous les détails de sa vie qui tendent au même but, pour en former vos tableaux oratoires; classez et présentez-nous en mouvement et en action, dans les cadres tirés des livres saints, les faits anologues, les talents, les actions vertueuses, les revers, les entreprises éclatantes, les succès, les obstacles, les triomphes que l'histoire offre à vos pinceaux; et vous donnerez ainsi à vos éloges toute la rapidité d'une composition dramatique, toute la progression du raisonnement, tout l'intérêt de l'éloquence.

Une fois lancé dans la carrière que vous avez tracée vous-même, avancez toujours sans jamais revenir sur vos pas. Dès que vous ne marchez plus en avant, l'auditoire s'arrête avec vous, et s'endort au milieu de vos mouvements rétrogrades. C'est ce qu'on éprouve quand, après avoir lu dans Mascaron ou dans Massillon toutes les circonstances de la mort de Turenne ou du martyre d'un saint, on entend ces deux orateurs annoncer la seconde partie du même panégyrique. Cette confusion du plan bouleverse l'intérêt du sujet; et l'auditeur, trompé sans cesse par ce désordre historique, se retire sans connaître celui dont on vient de lui parler pendant une heure avec tant de prolixité et d'emphase. Eh! qu'est-ce donc qu'un éloge qui ne peint point l'homme auquel il est consacré, et à la fin duquel je suis encore forcé d'aller consulter son histoire, si je veux me former une idée juste et complète de son caractère ou seulement de sa vie? MAURY.

MAURY.

(1746-1817.)

En 1785, l'abbé Maury prononça pour la première fois dans l'église de Saint-Lazare à Paris, cet admirable panégyrique de saint Vincent de Paul, qui acheva sa réputation comme orateur, et qu'on a toujours regardé depuis comme son chef-d'œuvre. Il avait déjà invoqué, dans ses Essais, le talent d'un Fléchier ou d'un Bossuet, pour célébrer dignement ce héros de la religion et de l'humanité; dix ans plus tard il prouva que cette tâche n'était point au-dessus de ses forces et qu'il était capable d'accomplir lui-même les vœux qu'il avait formés. On l'entendit réclamer du roi de France une statue dans son palais, pour le grand saint dont il s'était chargé de redire les vertus et la charité : « Le peuple reconnaissant, s'écria-t-il, ira graver à ses pieds cette inscription également glorieuse pour votre majesté, pour saint Vincent de Paul et pour la France : Un bon roi à un bon citoyen. »

Louis XVI ne s'offensa point du conseil qui lui était donné du haut de la chaire de vérité; il s'empressa au contraire de le mettre

à profit, et la statue du bienfaiteur des malheureux fut bientôt élevée dans la galerie du Louvre. Ce prince ne s'en tint pas là; il voulut entendre lui-même le sublime discours qui avait frappé d'étonnement et d'admiration l'auditoire de Saint-Lazare, et l'abbé Maury, docile aux ordres du monarque autant que flatté de ses désirs, prêcha le panégyrique de Vincent de Paul dans la chapelle du château de Versailles, le 4 mars 1785, et se crut dispensé cette fois de conserver et de répéter l'allocution au roi, dont le but avait été rempli.

Tel fut au reste le succès prodigieux de cette nouvelle production de l'abbé Maury, que des félicitations lui en parvinrent de toute part et pendant de longues années. A son entrée dans l'Académie, le duc de Nivernois, répondant à son discours de réception, n'oublia point de lui rappeler le plus beau de ses titres aux honneurs littéraires. « Dans le panégyrique, dit-il, où vous nous invitez à l'honorer (Vincent de Paul) avec autant d'attendrissement que d'admiration, au pied des autels, vous l'avez montré aux hommes de tous les climats et de toutes les religions, à l'univers enfin, comme un bienfaiteur de l'humanité entière, à qui toute âme sensible doit un tribut d'amour et de reconnaissance. La statue de ce grand homme sera un jour offerte à nos hommages, et c'est à votre éloquence que nous la devrons. » — « Le compliment du directeur de l'Académie, dit un éditeur de l'Essai sur l'éloquence de la chaire et du panégyrique de saint Vincent de Paul, fut aussitôt ratifié par l'opinion publique; et quinze ans après, le roi Louis XVIII, si juste appréciateur des convenances et du mérite littéraire, daignait y joindre son approbation entière, en écrivant au cardinal Maury : Vous êtes le digne panégyriste du plus modeste des saints. » ANONYME.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT VINCENT DE PAUL,

Prononcé dans la chapelle du château de Versailles, en présence du roi Louis XVI, le 4 mars 1785.

SIRE,

Béni soit à jamais ce jour consacré par notre ministère à la gloire immortelle du sacerdoce de Jésus-Christ; cet heureux jour, où la piété de votre majesté a voulu être édifiée par l'éloge de l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité souffrante, et où nous nous glorifions de pouvoir célébrer un bon citoyen en présence d'un bon roi! Grâces aux nouveaux honneurs qu'il va recevoir parmi nous du haut du trône, il jouira donc enfin de toute sa re-

nommée, cet homme simple et vertueux à qui la religion devait des autels et sur lequel un monarque chéri et digne de l'être appelle solennellement les regards de son siècle et de la postérité, en plaçant la statue du fils d'un laboureur dans le temple de la gloire nationale.

Mais est-ce, mes frères, le panégyrique de saint Vincent de Paul, ou l'éloge en action du christianisme, que vous allez entendre? La tribune sacrée doit acquitter aujourd'hui la reconnaissance de tous les malheureux envers un indigent qui fut leur meilleur et leur plus magnifique ami. Nous ne pouvons donc vous annoncer trop tôt le grand sujet moral que se propose ici notre ministère. Nous venons vous présenter, dans l'histoire d'un citoyen obscur, le consolant spectacle de tout le bien qu'un particulier peut faire à ses semblables, sans autre secours que sa vertu et les bénédictions du ciel sur ses entreprises. Voilà l'esprit de cette belle vie, dont nous devons nous retracer l'image. Arrivés au terme de sa carrière, vous reporterez des regards d'admiration et d'attendrissement vers un demi-siècle entier de bonnes œuvres que vous aurez parcouru ; et vous mesurerez alors, avec la surprise du respect, l'espace que la charité d'un homme peut remplir.

Vous jouirez ainsi, mes frères, de tout le bien que fit Vincent de Paul, en voyant naître toutes ses institutions charitables. Il faut en effet, pour le louer dignement, que son éloge ressemble à son âme, qui répandait sans cesse le bonheur autour d'elle; et qu'à son exemple nous rendions heureux tous les cœurs sensibles, en le faisant revivre dans ce discours.

Mais en commençant l'éloge de l'homme le plus riche en bonnes œuvres qui ait jamais paru dans le monde, de cet homme que la main de la Providence conduisit par des voies si extraordinaires à la singulière gloire de devenir, selon l'expression de l'apôtre, *utile à Dieu lui-même*, nous ne saurions assez vous en prévenir, mes frères, ce n'est pas à Vincent de Paul qu'appartiennent ici vos premiers hommages, c'est à la religion de Jésus-Christ, qui peut seule porter l'homme à une si éminente vertu. Nous nous emparons donc d'avance, pour elle, de tous les mouvements d'amour et de reconnaissance qui vont s'élever dans vos âmes. C'est l'esprit de cette religion sainte que nous venons approfondir, c'est sa gloire que nous allons célébrer, en prouvant par l'exemple de saint Vincent de Paul qu'elle forme de grands citoyens dans tous les pays et dans tous les gouvernements.

Pour nous borner dans un si vaste sujet, nous n'arrêterons vos regards sur aucune des vertus qui ont été communes à Vincent de Paul avec d'autres saints, quoiqu'il les ait possédées toutes aux degrés les plus héroïques. Nous nous restreindrons aux seuls mérites qui lui sont propres et qui le distinguent. Nous ne vous de-

mandons pas d'écouter son éloge avec intérêt : tous les traits en sont de nature à ne pouvoir être indifférents aux âmes sensibles. Ce n'est pas non plus votre admiration pour lui que nous avons besoin d'exciter par le faste de l'éloquence : vous ne la refuserez pas au simple récit de ses actions. C'est votre seule confiance qui nous est nécessaire, et c'est contre le doute qui accompagne l'étonnement que nous devons vous prémunir. L'art n'a rien à faire dans un pareil discours, que de rendre la vérité vraisemblable ; de saisir la chaîne qui lie les événements historiques avec les desseins du ciel; de rapprocher les épreuves des institutions qu'elles amènent; et c'est assez pour remplir notre attente qu'on nous écoute et qu'on nous croie.

La vie de saint Vincent de Paul offre, en effet, un tissu et une correspondance de faits si extraordinaire que vous craindriez d'entendre une fiction, si cette chaire de la vérité n'était pas le garant du ministre de la parole. C'est ici le merveilleux de la charité chrétienne porté au plus haut degré d'évidence et d'héroïsme. Souvenez-vous donc bien, mes frères, que nous ne vous dirons rien dans ce discours qui ne soit garanti par les preuves les plus incontestables, et que vos pères ont vu tout ce que vous allez entendre. L'homme que nous voulons vous faire connaître n'a point vécu dans des temps reculés, ni dans des régions étrangères. Il a existé au milieu du dernier siècle, au sein de la capitale de cet empire, qui est encore, et puisse-t-elle être à jamais, le principal théâtre de ses bonnes œuvres! Et tel a été Vincent de Paul, que cette solennité n'est pas la fête particulière d'un habitant du ciel, mais la fête universelle de la Providence elle-même, manifestée par les prodiges les plus frappants, et pour ainsi dire imitée par les monuments les plus utiles.

Arrêtons-nous à ce double rapport si étonnamment glorieux pour un simple mortel. Nous verrons, avec une égale admiration, dans Vincent de Paul l'ouvrage de la Providence, première partie; l'instrument de la Providence, seconde partie. *Erit vas in honorem, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.* Implorons les lumières de l'Esprit saint par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

En parcourant la vie de saint Vincent de Paul, je crois voir, mes frères, se soulever, de moments en moments, le voile dont la Providence a couvert les desseins qu'elle avait sur ses destinées. Suivez donc avec attention ce cours rapide d'événements qu'elle a si miraculeusement préparés, et son action va devenir sensible.

Le panégyriste montre son humble et admirable héros naissant dans une chaumière et gardant le troupeau de son père pauvre, distingué dès lors par son penchant à la miséricorde, et par là conduit au sacerdoce; nommé à une riche cure dont il refuse de poursuivre l'investiture par un procès; enlevé par un pirate, et pendant trois ans esclave à Tunis, convertissant l'apostat qui est devenu son maître et amené par la Providence à Paris; servant pendant cinq mois les pauvres infirmes dans l'hôpital de la Charité, introduit à la cour en qualité d'aumônier de Marguerite de Valois, et nommé à une abbaye; renonçant à sa charge et à sa dignité pour se faire oublier dans la pauvre cure de Châtillon dont personne ne veut; enlevé malgré lui aux larmes de sa paroisse pour être chargé de l'éducation des enfants du marquis de Gondi, général des galères; fuyant la vénération qui l'entoure dans cette maison pour aller faire des missions dans les chiourmes de Marseille; prenant lui-même la chaîne d'un forçat pour le rendre à la liberté; allant enfouir son importune réputation dans l'obscurité de la cure de Clichy; nommé aumônier général des galères; doté de la riche maison de Saint-Lazare dans laquelle, chaque année, il ouvre gratuitement des retraites à plus de vingt mille hommes de tous les états; faisant en peu d'années jusqu'à trois cents missions; préposé à l'instruction des jeunes clercs et fondant des séminaires dans la capitale et dans tout le royaume; établissant la congrégation de la Mission, et envoyant une partie de sa colonie dans les missions étrangères; chargé par Anne d'Autriche de l'important ministère de la feuille des bénéfices.

Dieu commence enfin à sortir de son secret, selon l'expression des livres saints, et l'appelle à la distribution de toutes les prélatures du royaume. Changeons les noms, mes frères, ce n'est plus Vincent de Paul que nous voyons ici : c'est Joseph qui garde les troupeaux de son père Jacob, est vendu aux Ismaélites, mené en captivité, délivré de la servitude par l'assistance du ciel, et assis auprès du trône de Pharaon, pour répandre les grâces du roi d'Égypte.

L'histoire d'un homme justement célèbre finirait là, et paraîtrait dignement remplie. C'est ici que celle de saint Vincent de Paul commence. Il est déjà un vase d'honneur préparé par le Très-Haut à toutes les bonnes œuvres. Il faut que, par une lutte soutenue avec la Providence, il oppose à présent prodiges à prodiges; qu'il acquitte envers les infortunés la dette que lui imposent et des malheurs si instructifs et une élévation si imprévue; que les merveilles de la seconde moitié de sa vie fassent ressortir les intentions admirables du ciel dans les épreuves de la première, et que, déployant à la fois toute l'activité d'une grande âme, tout le courage de l'amour patient du bien, toute la sagesse du génie de l'expérience, toutes les ressources du zèle, tous les prodiges de la charité, il achève, par une glorieuse ressemblance, de justifier l'oracle de saint Paul, que nous lui avons appliqué, en se rendant utile aux desseins du Seigneur : *Erit vas in honorem, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.* C'est le sujet de la seconde partie de son éloge.

SECONDE PARTIE.

Chantez un hymne, pouvons-nous dire ici avec le prophète Isaïe, chantez un hymne en l'honneur de la Providence, pauvres et malheureux, qui habitez dans la poussière! *Expergiscimini et laudate, qui habitatis in pulvere!* Nous vous annonçons un ami, un protecteur, un père. Et vous, mes frères, qui, dans les premiers rangs de la société, croyez si difficile de faire du bien à vos semblables, descendez, et voyez sortir de la classe la plus obscure, le modèle le plus accompli des bienfaiteurs de l'humanité. Heureuse destinée de la France! Au milieu des orages de la Fronde, Vincent de Paul fonde dans la capitale ses plus grands établissements de charité, comme, un siècle auparavant, au milieu de l'anarchie des guerres civiles, Michel de l'Hôpital donnait à cet empire ses meilleures lois. Voici donc un prêtre de Jésus-Christ qui ne s'est signalé par aucun ouvrage éloquent en faveur des malheureux, et à qui le mot même de bienfaisance fut inconnu, mais qui s'est montré tel, et par ses bonnes œuvres, et par l'influence de ses vertus, qu'on ne peut penser sans effroi à ce que serait encore cette capitale s'il n'eût jamais existé, ni sans attendrissement à ce qu'elle deviendrait bientôt si Dieu lui donnait, chaque siècle, un citoyen de ce caractère. *Il a passé*, comme Jésus-Christ, *sur la terre, en y faisant du bien aux hommes.* Il recula pour les indigents les bornes ordinaires de la Providence. Ses sollicitudes paternelles en faveur des malheureux eurent toute l'ardeur et les rapides profusions d'une passion violente, mais avec cette longue constance qui n'appartient qu'à la vertu. Il aima tellement ses semblables, qu'en lui la charité fut ainsi plus active que ne l'a jamais été, dans aucun mortel, la cupidité la plus effrénée. Il devint le héros immortel des chrétiens citoyens, et il parut destiné du ciel à montrer à la terre cette religion patriotique, génie du bien pour créer, comme l'impiété est le génie du mal pour détruire.

D'abord, sans entrer ici dans l'immense détail de ses aumônes particulières, dont il est impossible à la religion de développer le tableau, observez, mes frères, dès son premier établissement, que Vincent de Paul veut imiter en quelque sorte l'éternité de la Providence, par la stabilité des secours qu'il assure aux malheureux. Tout le bien qu'il a fait subsiste encore, pouvons-nous dire de lui avec Salomon, et est inébranlablement affermi dans le Très-Haut : *Stabilita sunt bona illius in Domino.*

Durant le courant de sa vie pastorale à Châtillon, il avait formé une association charitable de l'élite de son troupeau, pour veiller au soulagement des pauvres et à l'économie des aumônes. Mais

telles étaient les bénédictions dont le ciel couronnait ses vertus, que chacune de ses bonnes œuvres devenait pour la religion un établissement public. *Ce faible ruisseau forme*, en effet, bientôt *un grand fleuve*, selon l'expression des livres saints. La confrérie pour les malades, que Vincent de Paul a fondée à Châtillon, sert de berceau à cet admirable établissement des *filles de la Charité*, dont notre siècle respecte les services comme l'un des plus beaux titres de gloire de la religion, et dont l'Angleterre a demandé, de nos jours, des colonies à la France.

Vincent de Paul, qui *croyait*, disait-il, *aux bonnes et aux mauvaises traces*, exige que l'on n'admette dans cet institut que des aspirantes issues d'une famille irréprochable depuis plusieurs générations, et qu'on ne se relâche jamais sur la sévérité de ce nouvel ordre de preuves, *des preuves de vertu*. Il écarte l'oisiveté de ces filles chéries, en s'emparant de tous leurs moments au nom des malheureux, et en remplissant leur vie tout entière de cet ensemble de vertus célestes qu'exige le service des malades. Il ne leur impose point d'autres devoirs que le soulagement continuel de l'humanité souffrante. *Vous n'aurez*, leur dit-il dans sa règle, *point d'autres monastères que les maisons des pauvres, point d'autres cloîtres que les rues des villes et les salles des hôpitaux, point d'autre clôture que l'obéissance, point d'autre voile qu'une sainte modestie. Mon intention*, ajoute-t-il, *est que vous traitiez tout homme infirme comme une mère tendre qui soigne son fils unique*. Il porte les tendres prévoyances de la charité jusqu'à leur ordonner formellement *d'égayer et de réjouir les malades, s'ils sont trop frappés de leurs maux*.

Pour prémunir ces humbles servantes des pauvres contre des regrets qui les rendraient inutiles, en les dégoûtant de leur état, ce sage législateur, jaloux d'entretenir dans un institut si héroïque l'ardeur d'un zèle toujours renaissant, ne les admet à la profession qu'après cinq ans entiers d'épreuves, ne leur permet alors de se lier par des vœux que pour une seule année, et veut que chaque année écoulée en quelque sorte dans la ferveur d'un noviciat continuel, renouvelle ainsi, devant Dieu et devant les hommes, le mérite de leur première consécration. Enhardi par leurs succès, Vincent de Paul généralise les fonctions de ces anges visibles de la Providence, leur demande des vertus aussi vastes que les besoins publics, et les estime assez pour mettre en dépôt dans leurs mains toutes ses bonnes œuvres. Ces dignes filles d'un si bon père, animées de son esprit, servent de mères aux orphelins, se dévouent à l'éducation des enfants, assistent les malades, les veuves, les vieillards, les prisonniers, les forçats, les pauvres honteux, les soldats blessés; épient tous les maux de l'espèce humaine, pour n'en laisser aucun sans soulagement; luttent

sans cesse contre tous les désastres qui naissent de l'indigence ou de l'âge, ou des infirmités, ou des accidents, ou des revers, ou des vices ou des crimes de leurs semblables; comptent les vertus les plus précieuses à l'humanité au nombre des fonctions ordinaires de leur état, et remplissent avec une sainte joie le ministère de la charité le plus rebutant pour la nature, mais le plus honorable aux yeux de la religion, dans les villes comme dans les campagnes, sur les galères comme dans les prisons, dans les réduits obscurs de la misère comme dans les asiles publics.

Aussi, au milieu de la décadence universelle des ordres religieux, le ciel, qui protége visiblement les filles de Vincent de Paul, pour mettre partout leur touchante innocence entre sa justice et les misères humaines, ne cesse de multiplier leurs établissements et leurs succès dans toute l'Europe. C'est la famille officieuse de la Providence, qui se conserve et se répand en tout lieu, pour justifier dans la bouche des malheureux cette prière sublime dont l'homme ne conçoit toute la profondeur que par sentiment, quand elle le rapproche de Dieu par une adoption tutélaire, pour le consoler dans ses angoisses : *Notre père, qui êtes aux cieux!* Oui, sans doute, infortunés, vous avez bien véritablement un père dans le ciel, puisque tant de mères secourables vous le représentent sur la terre. Bénissez donc à jamais celui qui, en vous léguant leur charitable assistance, vous a tous réintégrés dans votre filiation divine. C'est aux sollicitudes maternelles des vertueuses filles de Vincent de Paul, qu'il a si bien nommées les *filles de la Charité* elle-même, que vous reconnaissez la paternité de votre Dieu, en recueillant tous les jours, de leurs mains, une portion de son héritage.

La vie active et laborieuse, qui est l'âme de ce bel institut, s'offrait sans cesse aux regards de Vincent de Paul comme l'essence de la charité. Sa grande maxime fut toujours de placer la vertu dans les œuvres de miséricorde. *Il faut aimer Dieu*, disait-il souvent, *à la sueur de son front*. Dès que ses missions lui laissent quelque intervalle de repos dans la capitale, un autre genre de bien à faire vient l'occuper. Les pauvres sont toujours présents à son cœur. Une continuelle douleur le presse de les soulager. Venez et voyez : il a fait pendant quarante ans un long cours de tribulations, d'expériences et d'épreuves; il revient pendant quarante ans à toutes ces instructives époques, pour en méditer les leçons; et, les trésors de la charité à la main, il va rechercher tous les genres d'infortune dont il a été le témoin ou la victime.

Vincent de Paul se souvient d'avoir vu autrefois, dans l'hôpital de la Charité, le modèle des soins que la religion doit à l'huma-

nité souffrante; et, dans un cœur tel que le sien, un pareil spectacle ne saurait être ni stérile pour la Providence, ni perdu pour les malheureux. Il va donc, pour se délasser, au retour de ses missions, observer, comme tuteur des pauvres de Jésus-Christ, ce qui se passe dans les hôpitaux. Celui de tous où son influence est le plus nécessaire, l'Hôtel-Dieu de Paris, ouvre d'abord une vaste carrière à son zèle; mais il sent le besoin d'en modérer l'ardeur pour le rendre plus efficace. Je le vois attentif à prendre, pendant plusieurs mois, toutes les précautions d'humilité, de déférence, de respect, qui peuvent lui faire pardonner le bien qu'il médite. Après avoir ainsi préparé les voies de la Providence, il entre enfin comme en triomphe, avec son association, dans l'Hôtel-Dieu de la capitale, que l'on peut appeler l'hôpital de toute la France et même de l'Europe entière. Un court intervalle lui suffit pour y établir, au moins durant plusieurs années, l'esprit d'ordre, de vigilance, d'économie, d'humanité, et de cette piété véritable qui est l'âme de toutes les bonnes œuvres. D'un côté, il multiplie les secours; de l'autre, il réforme les abus. Il remarque avec douleur qu'une ancienne loi de cet hospice oblige indistinctement tous les malades qu'on y reçoit à se présenter aussitôt au tribunal de la pénitence. Vincent de Paul, animé d'un zèle pur et éclairé, cet homme vertueux dont la foi était si vive, et à qui les intérêts du ciel étaient si chers, repousse, au nom de la religion, un hommage qu'elle désavoue; il rend la confession libre et volontaire, et fait cesser à jamais toute contrainte religieuse dans un asile ouvert, par son institution, à toutes les religions, comme à tous les peuples.

De nouveaux souvenirs de sa vie passée suggèrent à Vincent de Paul de nouveaux desseins de bienfaisance. Ici, mes frères, il ne se borne ni à la capitale, ni même à nos provinces, pour rendre la Providence sensible à nos concitoyens. Il a été esclave en Barbarie : ce digne Israélite se souvient donc de la servitude de Babylone, et travaille, comme Zorobabel, à réparer les maux de la captivité. Après avoir consacré d'abord douze cent mille livres au rachat de ses successeurs d'infortune; après avoir prévenu la plus désespérante de leurs privations, en leur ouvrant un bureau général et gratuit de correspondance avec leurs familles, dans sa maison de Saint-Lazare; après avoir doté pour eux un vaste hôpital dans les murs d'Alger, il fonde des secours permanents pour la rédemption des captifs, et leur destine à jamais des colonies de missionnaires, pour les consoler, du moins, et cultiver leur foi, en attendant qu'il puisse payer leur rançon. Il a été le martyr de la charité sur les galères : il fonde dans cette capitale, à la porte Saint-Bernard, un hospice particulier pour les forçats, qu'il délivre pour toujours des cachots de la Conciergerie, et il leur ouvre

à Marseille, dans leurs infirmités, un hôpital de trois cents lits. C'est ainsi que Vincent de Paul fait tourner ses anciens malheurs au profit de l'humanité, et s'acquitte solennellement, dans la prospérité, envers la Providence.

L'esprit du Seigneur s'est reposé sur cet homme compatissant, pour consoler tous ceux qui pleurent : *Spiritus Domini super me, ut consolarer lugentes.* Le spectacle de la douleur est tout-puissant sur son âme. Cet homme qui a été si malheureux et si dur pour lui-même, n'en est que plus sensible aux misères et aux maux de ses frères. Chaque infortuné est pour lui non-seulement son semblable, mais encore un ancien compagnon de souffrance et un autre lui-même. Dès qu'on lui expose les besoins des misérables, son attention et son intérêt s'éveillent. Il n'éclate point en cris soudains d'une factice et stérile sensibilité ; il ne s'excite point à des larmes hypocrites, et n'affecte pas cette émotion de calcul qui mendie des applaudissements en exagérant la pitié. Mais quelque empire qu'il soit accoutumé à exercer sur lui-même, surtout pour cacher ses vertus, on découvre, dans tous les traits altérés de son visage, un homme pénétré de douleur, qui sent profondément tous les maux qu'on lui raconte. La vue, le nom seul des pauvres lui cause un frémissement soudain, et remue ces esprits de miséricorde dont il est rempli. L'âge n'émousse point une si tendre sensibilité. La vieillesse, qui est ordinairement pour les autres hommes le temps du repos et de l'indifférence, devient l'époque la plus active de sa vie, et son cœur ne vieillit point avec lui. Différent de l'homme du temps, qui se concentre en lui-même quand il touche à la fin du court période de ses jours, au delà duquel il n'étendit jamais ses destinées, l'homme de l'éternité, Vincent de Paul, est un voyageur sur la terre, et, loin de se ralentir, il redouble d'ardeur en s'approchant du terme de sa carrière.

Voyez-le se hâter de remplir de bonnes œuvres les restes d'une vie prête à lui échapper. Ce n'est qu'à l'âge de cinquante-cinq ans qu'il commence ses établissements publics. Par un nouveau prodige, tous les plus éclatants prodiges de sa charité sont renfermés dans ses trente dernières années ; et encore s'éclaire-t-il lentement par des essais réitérés, en soumettant tous ses projets à de longues expériences. Il a reçu d'en haut cette patience des affaires qui en prépare le succès. S'il trouve des obstacles sur sa route, loin de vouloir les surmonter par le crédit de sa renommée, il se tourne du côté du ciel dont il médite l'œuvre en silence ; il se tait devant la contradiction, pour explorer si elle vient de Dieu ou des hommes. Il se confie si peu en ses lumières que son humilité prend sans effort l'attitude du doute. Il ne capitule pas, mais il diffère. Il cherche la vérité, il cherche le bien dans l'examen ap-

profondi de ses plans, et non pas la victoire. Toute espèce de lutte répugne à son cœur autant qu'à ses maximes. Il charge le temps d'user la résistance des esprits. Il attend paisiblement, mais avec toute l'obstination d'un saint zèle, les moments marqués par l'Être suprême. Il ne combat rien, et il triomphe de tout; et, comme s'il marchait visiblement à la suite de Dieu dans ses entreprises, il ne précipite aucune bonne œuvre, *de peur*, disait-il souvent, *d'anticiper sur la Providence.* Un exemple particulier va vous rendre plus sensible, mes frères, cette méthode de prudence dans le bien.

Vincent de Paul aperçoit dans cette capitale quarante mille mendiants sans foyers, sans pain, sans mœurs, multitude effrayante que Henri IV et Sulli avaient également désespéré de disperser ou de secourir. Mais Vincent de Paul, qui disait sans cesse, sur la foi de son expérience, *que les trésors de la Providence étaient inépuisables et que la défiance déshonorait Dieu*, Vincent de Paul, n'est point intimidé à la vue de ces quarante mille indigents. Une faveur particulière d'en haut est attachée à ses bonnes œuvres. Tout ce qu'il entreprend prospère et subsiste à jamais : *Omnia quæcumque facit prosperabuntur.* L'enthousiasme de la charité enflamme son courage. Il se sent tout-puissant avec l'approbation de la Providence. C'est elle qui le rassure; car c'est elle qui l'inspire. Eh! le moyen qu'une âme comme la sienne puisse douter de l'assistance et des bénédictions du ciel, quand elle s'y confie en faveur des malheureux! *Commençons seulement le bien*, dit-il, *et Dieu finira.* Animé du goût antique pour les grandes entreprises, il propose donc la fondation d'un *hôpital général* pour abolir la mendicité dans cette capitale, en assignant des ressources suffisantes aux véritables besoins. Vincent de Paul est seul ici. Il ose pourtant se mesurer avec une conception si hardie. On baisse les yeux d'effroi autour de lui, devant le courage de sa charité. L'hôtel de ville de Paris, épouvanté d'un tel fardeau, lui oppose que l'exécution de son projet est impossible, et que les pauvres sont trop dépravés pour vivre en paix dans un asile commun. A cette difficulté que l'on croit insoluble, Vincent de Paul s'arrête, mais il ne se rebute pas. Il sait avec quelle déplorable facilité les hommes prévenus argumentent sur tout, et avec quelle promptitude d'orgueil la contradiction les irrite. *Il craint*, dit-il, *d'attirer des ennemis aux malheureux, en se hâtant trop de les servir.* Il ne veut convaincre son siècle que par l'évidence du bien. Il change donc de conduite, sans changer de dessein. Pour mieux atteindre au but, il appelle de l'opinion publique à l'événement, et il va répondre à des conjectures par des faits.

Dès longtemps il était pénétré de compassion pour ces pauvres

artisans que la caducité privait de la ressource du travail, et livrait à tous les maux réunis de la vieillesse et de l'indigence. Il imagine alors de se confier à l'autorité de leur exemple, pour hasarder une première épreuve dont le succès puisse rassurer l'opinion publique. Il rassemble aussitôt, par forme d'essai, pour qu'une bonne œuvre en appelle et en engendre une autre; il rassemble, dis-je, une colonie de trois cents vieillards des deux sexes, dans l'hôpital du Nom-de-Jésus, qu'il établit. Il les pénètre d'abord profondément de ces principes religieux, qui, au lieu d'un seul témoin sévère que chaque homme trouve dans sa propre conscience, lui en découvrent dans le ciel un autre non moins intime et plus inexorable encore, qui doit être son juge. Il leur déclare donc qu'il les rend responsables à jamais du sort de tous les pauvres de la capitale, et qu'il leur demandera compte au tribunal de Dieu, de l'expérience charitable qu'il va tenter en leur faveur. L'hôpital du *Nom-de-Jésus*, ainsi fondé par lui sous la garantie de leur conscience, devient bientôt, par la sagesse prévoyante de ses règlements, un modèle accompli d'union et de charité chrétienne. L'exemple parle alors, et opère une révolution soudaine dans les esprits; l'humanité a gagné deux fois sa cause, au tribunal de l'opinion, et au fond de tous les cœurs. La possibilité d'introduire l'ordre dans le réceptacle de toutes les misères humaines est démontrée par le fait qui dément tous ces sophistes pusillanimes. La police s'établit dans la capitale, et elle est délivrée à jamais de cette pauvreté errante et vagabonde dont elle était infestée depuis l'origine de la monarchie. Tous les secours abondent; un concert universel de bénédictions proclame le succès du héros du christianisme. Plus puissant que les rois, Vincent de Paul, soutenu de l'ascendant de sa vertu sur l'opinion publique, et de toute l'autorité de ses bonnes œuvres, fonde l'hôpital général de la Salpêtrière, et assure la dotation de ce vaste hospice de la Providence, dans lequel il reçoit six mille malheureux. Tout le reste n'était qu'un ramas de vagabonds, qui, en se voyant privés des ressources immorales d'une oisive mendicité, se dispersèrent d'eux-mêmes, comme il l'avait prévu, et comme il l'avait annoncé. Il est doux de rappeler que, pour exécuter cette haute entreprise, qui suffirait seule pour l'immortaliser, Vincent de Paul transforma en quelque sorte les pierres en pains. On lui avait donné six cent mille livres pour bâtir son église de Saint-Lazare; il en changea la destination, et cette somme fut employée à la construction de la Salpêtrière.

Après le succès d'une si étonnante entreprise, cet ardent sectateur de bonnes œuvres ne laisse point ralentir son zèle, et ne se délasse de ses travaux que par de nouveaux travaux. Paris ainsi secouru, il se tourne vers les provinces. La Lorraine est

dévastée par vingt-cinq années de guerre : la famine et l'épidémie y font les plus cruels ravages; les campagnes y restent couvertes de cadavres qui propagent la mort de toutes parts, en attendant l'asile du tombeau. La Picardie et la Champagne partagent les mêmes désastres. Les députés de ces malheureuses provinces accourent à Paris. Est-ce à un homme célèbre par son opulence, est-ce aux grands écrivains du siècle, est-ce à l'un des administrateurs de l'État, est-ce au souverain lui-même qu'ils s'adressent? Non, mes frères : ils ont recours à ce pauvre prêtre que la voix publique leur a désigné au fond de leurs provinces, disent-ils éloquemment, *comme l'intendant des affaires de Dieu.*

La présence de cet homme vertueux, semblable aux autels du Tout-Puissant, rassure d'abord les infortunés qui l'environnent. Aussitôt Vincent de Paul, qu'on aurait pu croire épuisé par ces établissements publics, nourrit les hôpitaux, les monastères, la noblesse, les laboureurs, les soldats. Sa charité, selon l'image des livres saints, est *un fleuve de bénédictions qui répand partout l'abondance.* Il ne se borne point à des secours momentanés. Pendant dix années consécutives, il envoie à ces provinces désolées trente mille livres par mois, des médicaments, des chariots chargés de pain, des semences, des socs, des charrues, du bétail, des ornements d'église, des vêtements pour vingt mille hommes de tous les états. Ses largesses sont tellement prodigieuses, qu'à la fin des calamités, la métropole de Reims, jalouse d'acquitter la reconnaissance des peuples par un hommage extraordinaire, ordonne une procession générale pour demander au ciel la conservation de Vincent de Paul, et le conjurer de répandre sur le sauveur de trois provinces les bénédictions les plus abondantes.

Ici, mes frères, en considérant cette immensité de bonnes œuvres, je me représente saint Vincent de Paul comme l'ange tutélaire de la France. Ah ! je reconnais, avec la plus tendre admiration, que le beau idéal de la charité chrétienne a été réalisé parmi nous dans la vie de ce grand homme. Loin de dérober à sa gloire l'obscurité de son origine, je me sens pressé de lui appliquer dans ce moment la question que les Juifs s'adressaient mutuellement à la vue des merveilles de Jésus-Christ : Est-ce donc le fils d'un artisan qui fait de si grandes choses? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce le fils d'un laboureur qui, pendant la guerre de la Fronde, sauve deux fois cette capitale du pillage, en y livrant deux fois sa maison de Saint-Lazare, et en nourrissant pendant cinq mois deux mille pauvres tous les jours; qui ouvre un asile aux victimes de la séduction, et établit pour elles la Magdeleine-du-Temple; qui fonde l'hôpital si utile des filles orphelines? Est-ce lui qui est le restaurateur de toutes les communautés consa-

crées au soulagement des malheureux, des hospitalières de Notre-Dame, des filles de Miramion, des filles de Sainte-Geneviève, des filles du Bon-Pasteur, des filles de la Croix, des filles de la Providence? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce le fils d'un laboureur qui pourvoit, dans tout le royaume, à toutes les misères humaines; qui, après avoir assuré dans un lieu le soulagement et la subsistance des indigents, passe et va secourir ailleurs des malheureux qui l'attendent, sans examiner si la renommée l'accompagne, sans laisser la moindre trace de vanité dans ses bonnes œuvres, sans donner son nom à aucun de ses établissements, sans demander aux hommes la gloire pour récompense de ses travaux ou de ses bienfaits? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce le fils d'un laboureur qui, après avoir efficacement travaillé à la réforme conservatrice des abbayes de Sainte-Geneviève, de Grammont et de Prémontré, va ériger, en Bourgogne, le fameux hôpital de Sainte-Reine, pour y faire participer à jamais, et deux fois chaque année, quatre cents pauvres infirmes, à l'usage de ces eaux salutaires qui n'avaient coulé jusqu'alors que pour les malades opulents? Est-ce lui qui, n'oubliant, dans ses sollicitudes morales et compatissantes, aucune espèce de bien à faire, ouvre des maisons de réclusion et de refuge à l'amendement d'une jeunesse dissolue, et des hospices salubres aux infortunés qui ont perdu l'usage de la raison? Est-ce lui qui, mettant en réserve le superflu de ses largesses, et qui, étalant dans ce royaume, par anticipation, tout le luxe de la charité, fonde des ressources annuelles et à jamais subsistantes, pour des générations et des calamités qui n'existent point encore, pour les grêles, pour les inondations, pour les incendies? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce le fils d'un laboureur qui, dans le cours d'une vie de près d'un siècle, n'existe pas un seul jour pour lui-même, qui en se consacrant tout entier au soulagement de ses semblables, travaille sans relâche au bien de sa patrie et au bonheur du monde; qui, sans se borner à une classe unique de malheureux, à une contrée particulière, à un seul âge, embrasse dans son immense charité tous les infortunés, toutes les générations, tous les âges, tous les pays, tous les siècles; et qui, ne trouvant pas le présent assez vaste pour contenir son cœur, s'empare d'avance de l'avenir, appelle devant sa charité toute la postérité souffrante, et va, pour ainsi dire, l'attendre au loin pour la devancer et la secourir par les plus magnifiques largesses? *Nonne hic est fabri filius?*

Est-ce enfin le fils d'un laboureur à qui cette capitale et même cet empire ne suffisent pas pour remplir le besoin immense qu'il a de soulager les malheureux; pour qui tout homme souffrant sur

le globe devient un ami, un frère, un fils chéri; qui envoie des aumônes et des missionnaires en Pologne, aux îles Hébrides, en Barbarie, à Madagascar, des secours continuels aux chrétiens maronites opprimés par les Turcs, aux catholiques anglais persécutés par Cromwell! Est-ce le fils d'un laboureur, ou la Providence elle-même! *Nonne hic est fabri filius?*

Je m'arrête, mes frères, et je vous entends poursuivre aussitôt avec le peuple juif: Où trouva-t-il donc de si prodigieuses ressources? *Nonne hic est fabri filius? Unde ergo huic omnia ista?* Je vous entends me demander avec étonnement comment il est possible qu'un homme obscur, pauvre, isolé, ait distribué des secours et doté des établissements qui surprendraient dans le ministre d'un roi puissant et dans un souverain lui-même. Je vous entends me demander dans quelle source intarissable il puisa tant de trésors, ou s'il avait reçu du ciel le don des miracles. Non, mes frères, il n'y a rien de surnaturel dans ses moyens. Nous devons même remarquer glorieusement pour lui, dans l'histoire de ses bonnes œuvres, cette instructive stérilité de miracles, comme l'Évangile a eu soin de la relever dans la vie de saint Jean-Baptiste : *Quia Joannes signum fecit nullum.* Nous n'avons à vous présenter ici d'autre prodige que Vincent de Paul lui-même; mais un homme d'un si grand caractère et d'une bienfaisance si agissante et si féconde est plus rare qu'un miracle dans l'histoire de la religion.

Quels ont donc été ses moyens? Ses moyens, mes frères, sont d'abord dans la force irrésistible de son exemple, qui, agissant sur l'âme de tous ses prosélytes, lui en fait autant de coopérateurs animés de son esprit. Pour concevoir cet ascendant continuel d'un homme simplement et sincèrement vertueux, qu'on trouvait toujours d'autant plus grand qu'on l'approchait de plus près, il faut le voir dans l'intérieur de sa maison, étonnant, sans même s'en apercevoir, tout ce qui l'environne, par la naïveté d'une âme toujours grande et la familiarité d'une vertu toujours héroïque, suffisant à tous les besoins par une infatigable activité, et entraînant tous les esprits par la sublime simplicité de ses actions et de son caractère. Il faut le voir toujours inaltérable dans la sérénité de son heureux naturel, ne se refuser et ne se borner à aucune bonne œuvre, constamment patient pour supporter les infortunés, ce qui est souvent plus difficile et plus méritoire que de les secourir, et sans cesse excité par sa belle âme et son excellent cœur à rendre à ses semblables, avec amour, tous les genres de services qui se trouvent sur la ligne ou dans l'analogie de la charité. Il faut le voir peu satisfait encore de tant de largesses et de bons offices qui ne laissent aucun relâche à ses soins secourables; il faut le voir allant inviter tous les jours, et deux fois chaque

jour, pour convives, les deux premiers pauvres qui se présentent à sa porte, leur donnant à sa table les places d'honneur, et les y servant lui-même avec le plus tendre respect : usage digne des plus beaux siècles de la charité chrétienne, et qui, religieusement pratiqué par ses successeurs, se conserve encore aujourd'hui dans sa maison de Saint-Lazare. Il faut le voir, avant tous ses repas, adresser au ciel, à haute voix, une prière reconnaissante pour ces bons laboureurs dont le travail a produit le pain qui va le nourrir. Il faut le voir lorsque, dans sa vieillesse, il est forcé par l'archevêque de Paris d'accepter de la reine régente le don d'un carrosse, si nécessaire à l'activité de son zèle et de ses travaux, et qu'il appela toujours *son ignominie ;* il faut le voir s'humilier d'en faire usage, ne se consoler de la nécessité de s'en servir qu'en l'employant à transporter tous les jours à ses côtés, ou dans leurs réduits, ou dans les hôpitaux, les vieillards indigents et les pauvres malades qu'il rencontre sur son passage.

Ses moyens sont dans l'opinion universelle que l'on a conçue de sa sainteté, seul ressort capable de produire le grand mouvement qu'il voulait imprimer à toute la nation. En lui une bienfaisance philosophique n'aurait pu se signaler que par des systèmes, des projets ou des livres. Il fallait qu'il donnât le ciel pour point d'appui à ce levier puissant que sa charité destinait à remuer la France entière. Il fallait que cet amour du bien, dont il voulait animer son siècle, fût une charité surnaturelle qui prît ses racines dans la foi, pour en faire fructifier au centuple les germes sacrés sur le sol fertile de la religion. Il fallait qu'il éprouvât et qu'il excitât toute l'énergie des principes et des sentiments religieux, pour s'associer cette multitude de chrétiens charitables qui lui fournirent d'autant plus de trésors, que la religion seule suggère à la bienfaisance combinée avec l'éternité, l'énergie et même les calculs de l'égoïsme. Ses établissements, si justement comptés parmi les merveilles de cette capitale, seront donc le triomphe éternel de la religion, qui seule peut en expliquer l'origine et la multitude, seule les a imaginés, seule les a dotés, seule les a maintenus sous sa garde tutélaire, comme le patrimoine inépuisable de l'humanité souffrante, en les marquant tous du signe sacré de la croix, qui est le grand sceau créateur et conservateur du christianisme.

Ses moyens sont dans la confiance universelle qu'il inspire à ses contemporains, et qui le rend le canal de toutes les grandes aumônes, dans un siècle où le luxe n'a pas encore usurpé les sacrifices de la bienfaisance. Eh ! qui aurait craint de confier ses bonnes œuvres à cet homme de la Providence, qui portait la délicatesse jusqu'à sacrifier les intérêts mêmes des pauvres, plutôt que de les exposer à se montrer ingrats envers leurs bienfaiteurs? Les en-

fants d'un homme riche qui l'avait choisi pour dépositaire de ses charités tombent dans la misère. Vincent de Paul en est instruit ; il va les trouver, et leur remet, comme un patrimoine qui leur appartient, un legs de huit mille livres de rente qu'il avait reçu depuis douze ans de leur père. On lui demande s'il veut tout perdre en restituant des aumônes si nécessaires à ses établissements : *Oui, sans doute,* répond-il, *je veux tout perdre, volontiers tout, plutôt que la vertu de reconnaissance.*

Ses moyens sont dans l'empire de la persuasion avec laquelle cet apôtre de la Providence expose les besoins des pauvres aux grands de la terre, qui ne peuvent résister à ses pathétiques supplications. Quand il fonde la *Salpêtrière,* il va solliciter la charité de la régente. Elle s'excuse sur le malheur des temps, et répond qu'il ne lui reste plus rien à donner. *Et vos diamants, Madame,* lui dit-il, *en a-t-on besoin quand on est reine?* Anne d'Autriche détache ses diamants et les lui donne, en lui demandant le secret d'un tel sacrifice. *Non,* s'écria Vincent de Paul, *je ne puis le garder : j'ai du bien à faire. Il faut, pour l'intérêt des pauvres, qu'un si grand exemple de charité soit connu de tout le royaume.*

Enfin ses moyens sont dans cette mémorable assemblée de charité que Vincent de Paul forme insensiblement, et entretient pendant vingt ans autour de lui, et qui présente encore à notre pieuse et reconnaissante admiration l'un des spectacles les plus attendrissants que notre ministère puisse offrir aux âmes sensibles. C'est ici, mes frères, le plus fécond de ses moyens, et c'est son éloquence qui a créé cette sainte confédération en faveur de l'humanité. Vincent de Paul assemble donc toutes les semaines, dans son église de Saint-Lazare, les citoyens les plus opulents de la capitale, pour l'unir, par un généreux commerce de charité, à tout le royaume. L'objet de ces assemblées est le délibérer avec eux sur les besoins de Paris comme sur les calamités des provinces, et de mettre dans un trésor commun l'immense superflu des plus grands propriétaires de l'État, pour subvenir aux misères publiques. Tous ceux qui veulent faire du bien aux hommes, *sectatores bonorum operum,* pontifes, princes, magistrats, riches de tous les rangs, viennent se ranger à ses côtés, *pour suivre,* disait l'illustre premier président Matthieu Molé, *les mouvements d'un esprit si pur, comme les ordres de la Providence.* Je ne saurais donner place dans ce discours à tant de noms immortels écrits dans le livre de vie. Mais je ne puis passer sous silence Anne d'Autriche, la reine de Pologne, la princesse de Conti, la duchesse d'Aiguillon, le général de Gondi, le maréchal Faber, la vertueuse veuve Le Gras, née Marillac, que je cite avec honneur au milieu de tous ces grands noms, et qui devint la première supérieure

des filles de la Charité, dont elle prit l'habit, après avoir déposé seule dans les mains de Vincent de Paul plus de deux millions d'aumônes.

A la tête de ces protecteurs de l'humanité souffrante, je vois un homme qui a reçu du ciel le don de l'élocution et la sensibilité la plus profonde; éloquent à force d'âme et de vertu, fécond en pensées du cœur, et par là même également sublime et populaire dans ses discours, doué du plus grand courage d'esprit, de la conception des grandes entreprises et de la patience des petits détails, d'une imagination hardie et d'un jugement sage, d'une prudence consommée pour discerner l'à-propos des moments opportuns, saisir le point de maturité des projets utiles et s'attacher aux établissements durables; enfin d'un zèle ardent et inébranlable, d'un attrait de persuasion qui rallie toutes les opinions à ses sentiments, et du talent, plus heureux encore et plus rare, d'embraser les cœurs du feu dont il est consumé lui-même. Cet homme anime tout, propose les bonnes œuvres, discute les moyens, indique les ressources, écarte les obstacles, correspond à la fois avec le gouvernement, avec les riches, avec les malheureux. Son regard embrasse toutes les provinces; il veille sans cesse pour la patrie; il est présent à toutes les calamités; il atteint tous les malheurs par sa bienfaisance; il transporte par son éloquence tous ses auditeurs au milieu des désastres publics; il les entraîne dans ce tourbillon de charité qui l'environne, les pénètre de terreur, les fait fondre en larmes, les oppresse de sanglots, leur ôte leur âme pour leur donner la sienne; et cet homme de la Providence est Vincent de Paul, qui, du milieu de son assemblée de charité, semble dire comme le Fils de Dieu, d'une voix qui est entendue jusqu'aux extrémités du royaume : *Venez à moi, ô vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai.* Voilà ses moyens, voilà ses prodiges!

Vous regarderiez peut-être, mes frères, cette fidèle peinture comme un tableau d'imagination, si nous ne vous présentions dans ce moment un exemple de ces assemblées de charité dont Vincent de Paul fut l'unique moteur. Mais hélas! faut-il, pour rappeler l'un des plus beaux traits de sa vie, révéler l'un des plus énormes scandales de l'humanité? On exposait dans les places publiques de cette capitale les enfants abandonnés en naissant, et les pauvres les achetaient à vil prix, comme des instruments de pitié, pour exciter la commisération publique. Il faut oser le dire, le sort de ces innocentes créatures n'avait pas encore fixé les regards du gouvernement depuis la fondation de la monarchie. Il fallait qu'un pauvre prêtre vînt parmi nous leur servir de père, donner sa charité pour contre-poids à cet immense fardeau de la débauche, et réintégrer dans les droits de la nature tous ces enfants sans famille, recueillis trop tard dans le sein maternel de la

religion. Les anciens législateurs avaient cru leur assurer une protection suffisante en permettant de les élever à titre d'esclaves ; comme si l'on n'avait pu leur conserver la vie qu'en les privant de la liberté dans leur propre patrie ! Voyons donc, mes frères, si le zèle sacerdotal sera ici plus secourable que le pouvoir souverain.

Au retour d'une de ses missions, Vincent de Paul, que j'oserais presque nommer l'ange visible de la Providence, trouve sous les murs de Paris un de ces enfants entre les mains d'un mendiant occupé à déformer ses membres. Saisi d'horreur, il accourt avec l'intrépide confiance de la vertu qui impose toujours au crime : *Eh ! barbare*, s'écrie-t-il, *vous m'avez bien trompé : je vous avais pris de loin pour un homme !* Il lui arrache sa victime, l'emporte dans ses bras, traverse Paris en invoquant la commisération publique, assemble la foule autour de lui, raconte ce qu'il vient de voir, appelle la religion au secours de la nature, et, entouré de ce peuple frémissant qui le suit sans pénétrer son projet, il se rend dans la rue Saint-Landry, où l'on entassait ces malheureuses victimes. Là, ce père des orphelins donne l'exemple : il en ramasse douze qu'il met à part, et les bénit, en déclarant qu'il se charge de les nourrir ; et c'est là sa première allocution en faveur de ces infortunés. Aussitôt il appelle ses fidèles coopératrices, expose le pressant besoin de sauver ces enfants, et ils sont secourus. Mais le nombre en augmente au point que la charité se décourage, et qu'elle est prête à se rebuter. Toutes ces grandes âmes qui l'ont si généreusement secondé jusqu'alors viennent lui déclarer qu'il faut absolument renoncer à cette œuvre de miséricorde ; mais, quand tout semble l'abandonner, sa foi en la Providence lui reste, il regarde amoureusement le ciel, d'où le désespoir ne descendit jamais dans son cœur. C'est précisément parce qu'il est repoussé de toutes parts *que le tour du bon Dieu est enfin venu*, dit-il ; *que la Providence va s'en mêler*, et qu'il espère, ou plutôt, pour parler comme David, qui a employé cinq fois une expression bien plus rassurante dans un de ses psaumes, qu'il *surespère* dans le Seigneur. *In verbum tuum supersperavi.*

Rien ne le seconde et rien ne l'abat dans les solitaires frayeurs de ses conceptions charitables. Nous l'avons vu seul ailleurs contre l'opinion publique de la capitale ; le voici seul maintenant, au milieu de tant d'orphelins, contre la mort, à qui cette précoce et immense proie semble assurée. Tous les dangers de ces pauvres enfants pèsent sur son cœur, et sa charité les lui rend personnels. Il éprouve à leur aspect cette commisération, ou plutôt cette communauté de souffrance qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : *Quis infirmatur, et ego non infirmor ?* La pitié qui l'émeut le transforme en un homme nouveau, à qui l'urgence du besoin et du

péril ne permet plus de condescendre comme autrefois aux expédients dilatoires. Ce n'est plus ce promoteur patient du bien public, auparavant si timide et si modéré devant les difficultés qu'on opposait à ses fondations charitables ; c'est l'ange impétueux de la miséricorde qui s'élance au milieu des contradictions pour lutter contre la pusillanimité des riches, en les entourant d'une immensité de berceaux prêts à devenir des cercueils. Dieu lui a donné, comme au prophète Isaïe, *une langue savante pour sustenter, par la puissance de la parole, toutes ces créatures expirantes.* « *Encore un jour,* dit-il à ces femmes timides qui ont trop peu de foi, *je ne vous demande plus qu'un seul jour ; la Providence nous suggérera quelque résolution salutaire.* »

Il dit, et il convoque pour le lendemain une assemblée extraordinaire. Il fait placer dans le sanctuaire, entre les bras des filles de la charité, cinq cents de ces pauvres enfants dont il veut faire entendre les cris et plaider la cause pour la dernière fois ; monte en chaire, chargé du plus touchant intérêt qu'un orateur ait jamais défendu, et le cœur oppressé de cette charité qui égalait dans son âme toute l'énergie de l'amour maternel. Vous allez ici l'entendre lui-même, mes frères ; il va mêler ses sanglots à leurs vagissements. Il veut exciter et recueillir rapidement, parmi ses auditeurs, ces élans irrésistibles de charité, ces premiers mouvements de commisération qui sont toujours nobles et généreux ; et, s'adressant aussitôt à ce sexe compatissant qui l'environne, il lui parle en ces mots, auxquels je me garderai bien, mes frères, de rien changer :

« Or sus, mesdames, vous avez adopté ces enfants, vous êtes devenues leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Voyez si vous voulez aussi les abandonner pour toujours. Cessez, dans ce moment, d'être leurs mères pour devenir leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages. Il est temps que vous prononciez leur arrêt. Les voilà devant vous. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un soin charitable, et ils mourront tous demain, si vous les délaissez. »

L'éloquence ne nous offre point de plus sublime mouvement ; mais aussi n'a-t-elle jamais obtenu de plus beau triomphe. On ne répond à Vincent de Paul que par des pleurs et des cris de miséricorde. Dans cette même assemblée, où l'on est venu avec la résolution d'abandonner pour toujours les enfants trouvés, la fondation de leur hôpital, votée par acclamation, reçoit immédiatement, pour première dotation, quarante mille livres de rentes ; et cet exemple d'humanité est aussitôt suivi dans tout le royaume et dans l'Europe entière.

Eh ! infortunés enfants, faible troupeau, déplorables restes

d'une si innombrable multitude, vous dont la vie est un miracle de la Providence et un bienfait continuel du héros de la charité, pauvres enfants, orphelins de naissance, où êtes-vous? Mon cœur vous cherche dans ce temple comme les plus éloquents témoins de la gloire de saint Vincent de Paul. Je voudrais, dans ce moment, vous voir réunis en foule autour de moi, comme vous l'étiez autour de lui, le jour où il assura si glorieusement votre subsistance, et proclamer, au milieu de vos bénédictions, le protecteur immortel de l'enfance abandonnée. Hélas! si vous retrouviez l'inconnu qui vous donna le jour, et si vous l'entendiez pour la première fois vous appeler du doux nom de fils, vos cœurs émus palpiteraient aussitôt sous ses mains paternelles. Eh bien! enfants de la Providence, voilà votre père sur nos autels. Ce n'est pas seulement votre culte que vous lui devez, c'est toute la tendresse de la piété filiale. Ah! où êtes-vous? Parlez à ma place, parlez. Votre langue innocente le louera plus éloquemment que mes paroles: elle bégayera ce nom chéri, et achèvera dignement son éloge : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.* Mais que dis-je? non, ce n'est point un homme qu'il faut louer; c'est à Dieu seul qu'appartiennent ici la louange et le tribut de nos actions de grâces, pour le présent inestimable qu'il a fait à la France en lui donnant un berger, un esclave, un pauvre prêtre, qui a conçu et exécuté un si vaste dessein de miséricorde : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.*

Hélas! ce don si précieux de la Providence va vous être enlevé; le père des pauvres va hériter dans le ciel de tout le bien qu'il leur a fait sur la terre. Mais que vois-je? Sa bienfaisance lui survit. Il assiste encore les malheureux du fond de sa tombe : *Defunctus adhuc loquitur.* Son assemblée de charité se réunit autour de son cercueil. Le mouvement qu'il a imprimé à toutes ces âmes compatissantes subsiste encore, et semble emprunter de nouvelles forces de la douleur et des regrets dont tous les cœurs sont pénétrés. A la fin de ses obsèques, la princesse de Conti leur rappelle que cet homme vertueux n'a pas eu le temps de consommer le projet qu'il avait formé, d'ouvrir dans cette capitale un asile aux enfants orphelins des pauvres artisans, et leur demande si elles veulent lui laisser ce regret au delà du tombeau, *regret*, dit-elle bien éloquemment, *capable d'empoisonner pour lui tout le bonheur du ciel.* A ces mots, sans délibérer, toutes décident, d'une voix unanime, qu'il faut lui rendre cet hommage. L'acte de fondation de l'hôpital des orphelins est rédigé sur sa tombe comme la plus digne oraison funèbre de Vincent de Paul, et c'est ainsi qu'achève de s'accomplir l'oracle de l'apôtre : *Erit vas in honorem, utile Domino, ad omne opus bonum paratum.*

Tous les contemporains de Vincent de Paul le louent et le bé-

Universitas
BIBLIOTHECA

nissent à l'envi, lorsqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, précédé d'une longue vie sans tache et du trésor immense de ses bonnes œuvres, il va recevoir des mains du juge suprême la couronne de justice. Et quelle couronne? O mon Dieu! quand vous promettiez dans votre amour de ne pas laisser sans récompense un seul verre d'eau froide présenté en votre nom à un malheureux, quelle félicité, quel *poids éternel de gloire* réserviez-vous donc, dans votre reconnaissance toute-puissante, à tant d'œuvres éclatantes de miséricorde? Le voilà devant vous, ce bienfaiteur de vos enfants, cet homme que vous avez si admirablement créé à votre ressemblance, ce digne héritier de vos promesses, ce riche créancier de votre trésor céleste, qui, dans vos membres vivants, vous a vêtu, vous a nourri, vous a ouvert, jusqu'à la consommation des siècles sans doute, un si grand nombre d'asiles dans ce royaume; cet homme enfin qui, à l'exemple du Sauveur du monde, a dû subir lui-même les épreuves les plus terribles, et partager d'abord, selon la doctrine de saint Paul, tous les maux de ses frères, pour s'exercer, par sa propre expérience, à une compatissante miséricorde! *Debuit per omnia fratribus simulari ut misericors fieret.*

Mais, s'il n'est pas donné à notre intelligence de comprendre quel est le degré de félicité dont jouit Vincent de Paul dans le ciel, nous pouvons apprécier du moins les hommages que ses vertus lui ont mérités sur la terre.

Déjà, en lui confiant le gouvernement de ses monastères de la Visitation, qu'il administra pendant quarante ans, saint François de Sales avait déclaré qu'*il ne connaissait pas dans l'Eglise de Dieu un prêtre plus sage et plus saint que Vincent de Paul.* Déjà le cardinal de Richelieu, qui n'honorait aisément personne de sa jalousie, lui avait dit en présence de toute la cour : *Il n'est personne ici qui porte autant d'envie à mon crédit que j'en porte à votre vertu.* Déjà le grand Condé était venu féliciter publiquement la régente de lui avoir confié la nomination des dignités ecclésiastiques. Déjà, quand il fit reconstruire l'église cathédrale de Dax, sa patrie, le chapitre de cette ville, persuadé d'avance, plus de dix ans avant sa mort, de sa canonisation future, avait délibéré, par un acte public, de réserver dans l'enceinte du nouveau temple un espace libre pour en former dans la suite une chapelle en l'honneur de Vincent de Paul, et ce monument lui a été érigé.

Quarante-cinq ans après sa mort, il s'élève un cri universel d'amour et de reconnaissance pour lui décerner des autels. Le premier prince de Conti avait donné le signal à l'Europe, en s'écriant, au milieu de ses funérailles, *que la France et la religion venaient de perdre un grand homme qui possédait toutes*

les vertus. A la tête de neuf souverains, Louis XIV demande sa canonisation, et la sollicite *comme utile à toute l'Église*, dit-il, *et glorieuse à ses États*. Louis XV, en l'obtenant, se hâte de célébrer l'action la plus héroïque de Vincent de Paul, en ordonnant au chancelier d'Aguesseau de briser, à Marseille, les fers de douze forçats condamnés aux galères perpétuelles. Le premier président de Lamoignon, l'honneur immortel du sénat français, ce magistrat qui, selon le témoignage sublime de Bourdaloue, *s'ensevelit dans la bénédiction du peuple*, dépose que Vincent de Paul, *s'est signalé par une sagesse et par une charité dignes des apôtres, et que, dans les grandes affaires, les premiers génies du siècle ne le trouvèrent jamais au-dessous d'eux*. Le parlement et l'hôtel de ville de Paris ajoutent aux plus glorieux éloges, que cette capitale renferme trente-cinq établissements publics créés ou restaurés par son zèle. Bossuet écrit au souverain pontife qu'il se souvient encore, à l'âge de soixante-douze ans, *qu'en assistant dans sa jeunesse aux instructions de Vincent de Paul, son premier maître, il se sentait tellement ému, qu'il croyait entendre parler Dieu lui-même*. Quel disciple, mes frères ! quel juge et quel hommage! Fénelon, Fléchier, plus de quatre-vingts évêques adressent à Rome les mêmes témoignages et les mêmes instances. Tous les partis se réunissent en son honneur. Les généraux d'ordres, et spécialement de Saint-Dominique, de l'Oratoire, de la doctrine chrétienne, des congrégations de Sainte-Geneviève et de Saint-Maur, conjurent le chef de l'Église d'inscrire son nom dans les diptyques des saints. Le peuple ne le loue pas, mais il l'invoque. Trois assemblées du clergé, présidées par le cardinal de Noailles, déclarent au pape qu'*il n'est plus possible de contenir la piété des fidèles, qui lui décernent un culte public*.

Vincent de Paul est ainsi porté sur nos autels par les mains de tous ces grands hommes. Je crois vous voir tous dans ce moment, mes frères, tendre aussi les vôtres pour l'y élever vous-mêmes. Rome livre à l'impression ce recueil d'éloges, pour ainsi dire juridiques, où brille toute la splendeur d'une si belle vie. Tout concourt à rehausser le triomphe de la cause. Le cardinal de Polignac en fait le rapport; Benoît XIV, cet immortel Prosper Lambertini, si lumineux et si classique en cette matière, est alors promoteur de la foi; et ce juge redoutable de l'opinion devient lui-même le plus ardent zélateur de son culte.

Au-dessus de ces témoignages, il ne reste plus sans doute que celui d'un ange. Je me trompe, mes frères, il en est encore un plus éloquent peut-être, c'est celui d'un homme, d'un vieillard, d'un forçat, qui avait vu Vincent de Paul sur les galères, et qui, interrogé dans l'hôpital de Marseille sur les vertus de ce saint

prêtre, répondit avec surprise : *Quoi ! vous voulez le faire canoniser? oh ! je l'ai bien connu. Il ne le souffrira jamais : il était trop humble.* Le ciel entendit ce défi sublime. Le souverain pontife fit fumer l'encens devant l'image du héros de la charité, et la religion reconnaissante lui rendit ainsi toute la gloire qu'elle en avait reçue.

Il reste donc encore de l'équité sur la terre! il reste donc encore des cœurs reconnaissants envers les bienfaiteurs de l'humanité! Ah ! que notre patrie et notre siècle s'honorent à jamais de ce concert solennel de justice? Mais que dis-je? Est-ce donc à nous, mes frères, à nous approprier cette gloire? Ingrate postérité d'une génération plus équitable, nous n'avons pas partagé ces transports de reconnaissance; nous n'avons pas répété ces cris d'admiration et d'amour. A peine ce même peuple a-t-il montré tant d'enthousiasme pour Vincent de Paul, qu'il a laissé tomber son nom dans l'oubli. Oh! s'il m'était permis, dans cette solennité, de mêler des regrets amers à des souvenirs si doux, je me plaindrais de ce que, à la même époque où vivait Vincent de Paul, la renommée a fait entendre toutes ses voix pour exalter des hommes beaucoup moins dignes de l'admiration publique, tandis qu'aucune bouche éloquente ne s'est encore ouverte pour célébrer le meilleur citoyen de la France. Je me plaindrais de ce que le Français qui a rendu les plus grands services à la nation n'est presque pas connu aujourd'hui dans son ingrate patrie; de ce que la classe même des malheureux, qui lui doivent tant de reconnaissance, n'en a pas conservé une longue mémoire; de ce qu'il ne jouit point parmi nous, comme Henri IV, d'une réputation populaire; de ce que j'étonne une partie de cette assemblée, en racontant des faits si récents et si sublimes. Je me plaindrais enfin de voir si peu répandu dans la capitale un culte qui devrait y être dominant, et spécialement cher aux amis de la religion et de l'humanité; et, en gémissant d'un tel excès d'injustice et d'ingratitude je m'écrierais : Folie de l'opinion, gloire humaine, réponds-moi : Quels sont donc les hommes que tu célèbres, et quels sont ceux que tu oublies?

Mais je me trompe, mes frères; la nation n'est point coupable. Comment les grands écrivains du siècle de Louis XIV ont-ils pu voir tant de monuments nécessaires s'élever autour d'eux, une police tutélaire s'établir dans Paris, la bienfaisance inouïe d'un homme rivaliser avec la Providence, sans signaler un tel phénomène du génie de la charité, sans participer à cette gloire en la célébrant, sans proférer dans leurs écrits le nom du citoyen auquel sont dus tant de prodiges? Hélas! faut-il donc que la cendre des grands hommes soit froide depuis un siècle, pour que la voix de la vérité et de la justice se fasse entendre! O Fénelon!

Fénelon ! toi qui lui rendis un si glorieux témoignage en sollicitant sa canonisation, toi dont la persuasive éloquence était si digne de le louer, tu atteignais à peine ton second lustre quand il descendit dans la tombe. Ah ! si tu avais été le témoin de ces créations charitables, ton âme aurait senti la sienne, ta voix se serait fait entendre au milieu du silence de l'ingratitude, et ton vertueux génie eût acquitté la dette de tes concitoyens.

Mais pardon ! murs sacrés de ce temple, pardon ! vous me désavoueriez au nom de Vincent de Paul lui-même, si j'attachais un trop haut prix à cette gloire souvent trompeuse quand on la désire, plus trompeuse quand on l'obtient, en terminant l'éloge d'un saint, qui en rapport avec Dieu seul, ne chercha jamais les regards des hommes dans ses bonnes œuvres. Et pourquoi donc regretterais-je pour lui cette fumée de réputation ? Il avait placé plus haut ses espérances, en confiant ses vertus à une religion qui, après l'avoir couronné dans le ciel, est venue lui ériger des autels dans nos temples. Elle se glorifiera éternellement d'avoir donné au monde le fils d'un laboureur, auquel on ne peut opposer aucun rival de bienfaisance, parmi tous les disciples du Portique ou du Lycée. Il faut qu'au récit de tant d'œuvres de miséricorde, l'incrédulité confuse et humiliée rende hommage au christianisme. C'est à la religion de Jésus-Christ qu'appartient ce grand homme : c'est de l'école de Jésus-Christ qu'est sorti le plus magnifique bienfaiteur de l'humanité ; c'est l'esprit de Jésus-Christ qui a créé toutes ces merveilles, sans cesse présentes à nos yeux, pour l'honneur immortel de la charité chrétienne ; et c'est au pied de la croix de Jésus-Christ que nous déposons tous ces titres de gloire fondés sur la reconnaissance du genre humain.

O Vincent de Paul ! grand homme ! grand saint ! chérissez à jamais la nation qui vous a vu naître, en faveur du zèle que nos souverains ont toujours montré pour votre gloire. Je vois sur le trône des Bourbons une succession non interrompue d'amour et de vénération pour vous. Henri IV voulut vous élever à l'épiscopat. Louis XIII vous fit confier la nomination des prélatures. Louis XIV demanda votre canonisation. Louis XV la poursuivit, l'obtint, la consacra par un acte solennel de clémence, et le digne successeur de tant de bons rois, Louis XVI, vous érige aujourd'hui une statue dans son palais. Notre éloge est une réparation publique et trop différée que nous devons à votre mémoire, ou plutôt c'est une amende honorable que nous lui offrons en ce jour, au nom de la France, au nom de notre siècle, au nom même de tous les siècles futurs. C'en est fait, le jour de la justice est enfin arrivé pour vous : aujourd'hui finit notre ingratitude ; aujourd'hui un souvenir universel et reconnaissant va se réveiller au sortir de ce temple, devant vos institutions charitables. De-

puis plus d'un siècle, les pierres de cette cité ne cessaient de parler de vos établissements publics, et aujourd'hui seulement notre indifférence étonnée va comprendre enfin leur langue éloquente. Non, non, la religion, qui seule a été équitable envers vous jusqu'à ce moment, n'aura pas appelé en vain nos regards sur l'auteur de tant de merveilles qui nous environnent et nous accusent. A la vue de ces vastes hôpitaux que vous avez créés, de ces hospices de tout genre que vous avez ouverts aux misères humaines, de cet asile de l'enfance abandonnée, temple cher et sacré d'une charité vraiment maternelle, où la religion remplace la nature, et où chaque berceau est pour vous un autel; enfin, à la vue de ces infatigables servantes des pauvres que nous rencontrons de toutes parts, comme autant d'anges visibles de la Providence, dont elles distribuent les miracles journaliers aux malheureux, tous ces spectacles, auparavant muets pour la multitude, exciteront dans tous les cœurs le plus grand intérêt. Les rues et les places publiques de cette capitale prendront ainsi tout à coup un nouvel aspect, et seront pour nous un cours instructif et touchant de morale et de bienfaisance, où nous retrouverons à chaque pas, avec l'histoire de la charité en monuments augustes, votre belle vie en action, en bénédictions universelles, et vos plus magnifiques titres de gloire en fondations dignes de la Providence, qui nous montreront, d'édifice en édifice, quels biens immenses peut opérer, dans un grand État, la féconde alliance de la religion avec l'humanité. Nous n'aurons donc plus à rougir d'ignorer le nom de l'homme prodigieux à qui la société doit tant de bienfaits; et peut-être, en le proclamant avec amour, admiration et reconnaissance, ferons-nous assez envier l'hommage de notre culte et de nos pleurs aux âmes généreuses, pour lui créer parmi nous, de siècle en siècle, des imitateurs et des émules.

Oui, grand saint, héros immortel de la charité, père commun des malheureux, je l'annonce avec confiance au pied de vos autels : la sensibilité de la nation me répond de votre renommée. Tous les Français qui naîtront dans les âges suivants, avertis désormais de la reconnaissance que vous doit cet empire, ne prononceront plus votre nom chéri sans répandre des larmes. J'entends déjà les bénédictions de la postérité autour de vos statues, et bientôt l'enthousiasme de vos panégyristes deviendra l'opinion publique. Influez donc à jamais, par votre intercession dans le ciel, sur le bonheur du peuple français, que vous avez tant aimé durant votre vie. Montrez-vous encore, après votre mort, l'ange tutélaire de la Providence. Protégez, du haut des demeures éternelles, les établissements que vous avez formés, et qui sont si nécessaires dans un empire où l'esprit public est si rare. Suscitez-vous, par votre crédit auprès de Dieu, des successeurs qui vous

fassent revivre. Allumez dans nos âmes une étincelle de cette charité dont vous fûtes embrasé. Prêtez-nous cette voix qui pénétrait dans le cœur du riche endurci pour y porter la commisération, qui répétait dans les palais des rois les gémissements de la misère abandonnée, qui appelait autour de vous tous les hommes sensibles et compatissants, et rendait la Providence visible et agissante dans toute l'étendue de la France; afin qu'après avoir rempli, à votre exemple, chacun dans notre état, la mesure du bien que nous pouvons opérer en faveur des malheureux, nous allions en partager avec vous la récompense, dans le sein de l'éternelle miséricorde. Ainsi soit-il.

SERMON.

La tribune est un champ de bataille. La chaire est un trône d'où l'orateur règne sans opposition comme sans partage.... Tout le distingue de la foule qui l'environne ; il porte des vêtements qui le font reconnaître, et sa présence commande un silence universel. Placé au-dessus de l'assemblée, il lui parle avec une autorité d'autant plus imposante que l'assemblée est plus nombreuse. Quel contraste imposant! Voyez la faiblesse de celui qui commande, et jetez les yeux sur cette multitude : elle écoute, les yeux baissés, un homme qui n'épargne aucun vice et ne flatte aucune faiblesse, qui réprimande, menace même, lui seul, de la voix et du geste, tout le peuple qui l'écoute.

Cette puissance vient du ciel : les éclats de la voix de l'orateur n'irritent point; au contraire ils nous touchent. Ce n'est pas un droit qu'il exerce, on le lui contesterait; c'est un devoir sacré qu'il remplit. Ce n'est pas lui qui nous menace ou qui nous rassure, c'est Dieu même qui nous parle par sa bouche.

A ce nom, nous ne sentons plus que notre faiblesse, et nous écoutons avec respect. En vain notre conscience avouerait en secret la vérité des paroles de l'orateur, les passions révoltées n'écouteraient point la conscience ; la vanité de chacun de nous insulterait à l'orgueil d'un de nos semblables qui se permettrait de nous donner des leçons qu'il aurait besoin de recevoir lui-même; une conduite exemplaire ne lui donnerait pas cet empire : nous saurions avec art transformer ses qualités en vices; et, au lieu d'obéir, nous nous ferions à nous-mêmes, et pour le besoin de nos passions, un devoir d'arracher le masque de ces vertus de parade : la chaire deviendrait un théâtre; nous applaudirions au talent et nous mépriserions les conseils.

Ce que la nécessité même n'obtient de nous que difficilement, la croyance le fait sans effort. On obéit à la puissance; les effets de la force ressemblent à ceux de la conviction : il faut un œil clairvoyant pour distinguer ces deux causes si différentes. Mais un peuple soumis à la voix d'un seul homme sans armes, sans cortége, sans puissance, c'est un miracle que la conscience ne saurait faire, et ce miracle de tous les jours est opéré par la foi.

L'orateur de la chaire est à la fois notre maître sur la terre, notre interprète auprès du maître des cieux, notre régulateur et notre guide. Il porte nos vœux et nos prières aux pieds de l'Éternel; ses désirs sont nos désirs, ses espérances sont les nôtres : il ne consulte personne. Son avis est toujours celui de tous les auditeurs; il ne recherche point leurs suffrages; ils lui sont acquis d'avance sans réserve, sans restriction : le peuple est tout entier dans sa personne, quand il lève au ciel ses mains suppliantes. Toutes les dis-

tinctions disparaissent, toutes les conventions sociales sont oubliées ; les hommes conservent dans ces assemblées augustes leur égalité primitive. Si quelque trace d'inégalités sociales paraît encore aux yeux distraits dans les édifices destinés à la piété, il y a des moments, pendant la prière, où la présence de Dieu éclipse tout, et remplit toutes les âmes. Ce n'est pas à la société, c'est aux hommes qu'il apparaît; et quand l'orateur de la chaire entretient ses auditeurs des mystères sacrés, il ne s'agit plus de peuples, de corporations, de droits, de priviléges, ni de prétentions. Tout l'entourage social disparaît, l'homme seul reste muet en extase devant le créateur, et l'orateur ne parle en son nom qu'à des créatures.

Telle est la position d'un improvisateur sacré; c'est là surtout que l'improvisation est à sa place. Nous avons de beaux discours écrits en ce genre; mais les plus beaux endroits ne produisent jamais l'effet de l'improvisation. Il faut sans doute se conformer aux règles, c'est-à-dire aux usages, dans ce genre comme dans les deux autres; on doit partager le discours en points ou le composer tout d'une haleine, selon les temps et les lieux. Aucune de ces conventions ne peut nuire à l'effet. On y est accoutumé, et l'habitude fait qu'on n'y songe pas. Les indifférents ou les profanateurs jugent avec le compas littéraire, et ne sont point émus; mais le fidèle ne pense qu'aux paroles, et il est pénétré. Cependant celui qui oserait violer les règles, troublerait l'assemblée par cette tentative; ici la soumission aux règles est une loi sacrée; l'usage est un devoir; c'est une audace condamnable de la changer sans autorisation supérieure, sans ordre du chef reconnu en pareil cas. La langue même de la nature, la langue des signes universellement compris sur tout le globe, s'altère par des conventions et des lois : vouloir faire mieux est un crime. Changer un geste, le restreindre, lui donner plus de développement sous prétexte d'exprimer avec plus d'énergie le respect et l'adoration, enfin se permettre une expression quelconque non consacrée, est une profanation.

M. Jacotot.

BOSSUET.

(1627-1704.)

Ce qui m'a le plus frappé dans les sermons de l'évêque de Meaux, c'est cette vigueur constante qui caractérise le style de Bossuet, et qui vaut bien, ce me semble, l'élégance continue, tant vantée dans nos écrits modernes. Dès son exorde, dès sa première phrase, vous voyez son génie en action, vous ne rencontrez ni formules triviales, ni commentaires des pensées d'autrui, ni lenteurs, ni stérilité, ni redondances; il ne marche pas, il court, il vole dans un sentier

nouveau que lui ouvre son imagination; il se précipite vers son but, et vous emporte avec lui. Lorsqu'une soudaine véhémence entraîne ce grand homme, on se sent transporté dans une région inconnue : on ne sait plus où il prend ses expressions et ses pensées : son style toujours original et toujours naturel se passionne et s'enflamme : son enthousiasme répand de toute part la lumière et la terreur; et alors il n'est plus possible de le lire, il faut qu'on le déclame : voilà le triomphe de l'éloquence écrite!

On a besoin de revenir plusieurs fois sur ces morceaux sublimes, et de les décomposer, en quelque sorte, pour en sentir tout le prix. Il faut que le lecteur ému, troublé, hors de lui-même, laisse refroidir son imagination et retourne ensuite sur ses pas, s'il veut respirer quand Bossuet lui a fait perdre haleine. Mais qu'il contracte par l'analyse une certaine familiarité avec les élans impétueux de l'orateur, et il maniera, pour ainsi dire, tous les ressorts qui ont produit de si grands mouvements. Ces effets extraordinaires dérivent toujours des traits véhéments et rapides qui partent du génie de Bossuet. Que voit-on lorsqu'on observe de près le mécanisme de son éloquence? Il expose, il établit d'abord son sujet; il s'empare de votre attention par la nouveauté ou par l'intérêt de son plan : c'est le moment de la raison. Il pose ensuite ses principes : il donne de l'autorité à ses preuves; vous êtes bientôt convaincu. Tout à coup, son génie prend l'essor; et un grand tableau, tiré soit de l'histoire sainte, soit de la peinture des mœurs, soit des agitations de la conscience, accable votre admiration et fait fermenter vos remords. Votre imagination fécondée par la sienne voit, devance, et croit en quelque sorte avoir créé tout ce qu'on lui présente. L'orateur écarte tout raisonnement abstrait, toute discussion réfléchie : il n'aspire alors qu'à émouvoir : bientôt il s'arrête à une maxime grande et neuve; et cette sentence, gravée fortement dans votre esprit, ne vous paraît à vous-même que le résultat de vos propres pensées; je dis les vôtres, parce que tout ce que l'orateur doit faire quand il vous a touché, c'est de vous interpréter ce qu'il vous suggère, de vous raconter ce qu'il vous inspire, et de faire passer dans votre âme tout l'enthousiasme dont il était transporté lui-même au moment de la composition.

C'est cet art, ce grand art de se confondre, de s'identifier avec l'assemblée à laquelle on parle, qui ramène tous les esprits à cette unité de pensées, dont le premier effet est de les forcer de réagir les uns sur les autres, et qui, semblable à un vent impétueux, pousse tous ces flots d'auditeurs de l'espérance à la crainte, de l'abattement à la joie, de la commisération à la terreur. J'ai éprouvé toutes ces agitations en lisant Bossuet. Jamais ce grand homme ne cherche le sublime : il le trouve dans je ne sais quel admirable abandon qui le caractérise; et l'on croit, quand on l'entend, converser avec soi-même sur un sujet qu'on a profondément médité. Son expression, presque toujours métaphorique, bien que souvent elle soit simple jusqu'à la familiarité, réveille fortement l'attention :

c'est un levier dont se sert l'orateur pour ébranler et pour abattre tout ce qui lui résiste. Quelquefois son éloquence paraît épuisée; vous vous délassez pendant quelques instants, vous admirez en liberté une idée sublime, et vous savez gré à Bossuet de ne vous avoir point distrait en appelant ailleurs vos regards. S'aperçoit-il que vous vous séparez de lui, tandis qu'il semble s'arrêter à des détails communs? Tout à coup son imagination s'allume; et de nouvelles beautés donnent de vives secousses à votre âme. C'est alors qu'après avoir développé un grand tableau des misères de l'homme, il s'élève au-dessus de lui-même en s'écriant avec un air de triomphe : *Oh! que nous ne sommes rien!* C'est alors que, pour peindre les erreurs de l'ambition, il nous présente cette image si effrayante et si vraie : *Nous arrivons enfin au tombeau, traînant sans cesse après nous la longue chaîne de nos espérances trompées.* C'est alors qu'en instruisant les rois il leur adresse avec une imposante simplicité ces frappantes paroles, pour les exhorter à punir le crime : *Etendez vos longs bras qui vont chercher les méchants, et qui peuvent les atteindre jusqu'aux extrémités de votre empire.* C'est alors que, conduisant l'homme à l'école du tombeau, il dit avec l'accent de la consternation : *O mort! je te rends grâces des lumières que tu nous donnes!* C'est alors que, *soulevant le poids des grâces rejetées : D'où pensez-vous,* continue-t-il, *que Jésus-Christ fera partir les flammes pour dévorer les chrétiens ingrats? De ses autels, de ses sacrements, de ses plaies, de ce côté ouvert sur la croix pour nous être une source d'amour infini. C'est de là que sortira l'indignation de sa juste fureur, et d'autant plus implacable qu'elle aura été détrempée dans la source même des grâces.* C'est alors qu'en parlant de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, il enrichit d'une majestueuse comparaison ce tableau si difficile à ennoblir : *J'ai appris de Tertullien que, lorsque ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchaient avec tant de pompe, de peur qu'ils ne s'élevassent au-dessus de la condition humaine, un esclave qui les suivait avait charge de les avertir qu'ils étaient hommes. Mais le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette gloire. Au lieu de l'avertir qu'il est homme, je me sens bien plutôt pressé de le faire souvenir qu'il est Dieu : il me semble en effet qu'il l'a oublié, etc.* C'est alors enfin que le sublime début du premier livre des Machabées, souvent exalté par lui sans qu'on lui ait jamais fait honneur d'en avoir le premier senti les beautés, fournit à son éloquence un autre contraste encore plus magnifique entre Alexandre et Jésus-Christ, et tel que Démosthène et Cicéron n'ont rien de si beau dans ce genre. « Ecoutez, dit-il, comme parle l'histoire sainte de ce grand roi de Macédoine, dont le nom même semble respirer les victoires et les triomphes. *En ce temps, Alexandre, fils de Philippe, défit des armées presque invincibles, prit des forteresses imprenables, triompha des rois, subjugua les peuples; et toute la terre se tut devant sa face, saisie d'étonnement et de frayeur.* Que ce commencement est superbe, auguste! mais voyez la conclusion. *Et après cela,* poursuit

l'historien sacré, *il tomba malade, se sentit défaillir ; il vit sa mort assurée, partagea ses États que la mort lui allait ravir ; et, ayant régné douze ans, il mourut.* C'est à quoi aboutit toute cette gloire : là se termine l'histoire du grand Alexandre. L'histoire de Jésus-Christ ne commence pas, à la vérité, d'une manière si pompeuse ; mais elle ne finit pas non plus par cette nécessaire décadence. Il est vrai qu'il y a des chutes. Il est comme tombé du sein de son père dans celui d'une femme mortelle, de là dans une étable, et de là encore par divers degrés d'abjection jusqu'à l'infamie de la croix, jusqu'à l'obscurité du tombeau. J'avoue qu'on ne pouvait tomber plus bas : aussi n'est-ce pas là le terme où il aboutit, mais celui d'où il commence à se relever. Il ressuscite, il monte aux cieux, il y entre en possession de sa gloire ; et, afin que cette gloire qu'il y possède soit déclarée à tout l'univers, il en viendra un jour avec une grande puissance juger les vivants et les morts. »

Le sermon de Bossuet sur l'*Unité de l'Église*, qu'il prêcha si à propos, avec le succès le plus inouï et le mieux mérité, à l'ouverture de l'assemblée à jamais glorieuse du clergé de France, en 1681, me paraît son plus beau discours pour la chaire, et, par conséquent, incomparablement le plus magnifique ouvrage de ce genre qui ait jamais été composé dans aucune langue. C'est une création oratoire absolument à part, un prodige d'érudition, d'éloquence, de sagesse et de génie. L'exorde est le plus admirable qu'il ait jamais fait : c'est la verve, l'inspiration, l'imagination, la magnificence d'allégorie d'un prophète. Je me proposais de citer ici les passages les plus frappants de ce chef-d'œuvre, je les avais notés; et quand j'ai voulu y faire un choix, j'ai vu avec un enthousiasme mêlé de regrets que mon admiration, impatiente du bonheur d'en expliquer toutes les sublimes beautés, comme je les sens, serait obligée de le copier tout entier. Le moyen de choisir entre tant de pages sublimes qui se succèdent sans interruption ! le moyen d'en rien retrancher, quand tout fournit un commentaire intéressant, pour quiconque veut s'instruire, et se connaît en éloquence ! Il faut donc lire ce discours d'un bout à l'autre, et puis le relire encore, avec la certitude d'y découvrir toujours de nouveaux motifs de l'admirer.

MAURY.

SERMON

SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE [1].

Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel!

Que vos tentes sont belles, ô enfants de Jacob! que vos pavillons, ô Israélites! sont merveilleux! C'est ce que dit Balaam, inspiré de Dieu, à la vue du camp d'Israël dans le désert. *Au livre des Nombres,* XXIV, 1, 2, 3, 5.

MESSEIGNEURS,

C'est sans doute un grand spectacle de voir l'église chrétienne figurée dans les anciens Israélites, la voir, dis-je, sortie de l'Égypte et des ténèbres de l'idolâtrie, cherchant la terre promise à travers un désert immense, où elle ne trouve que d'affreux rochers et des sables brûlants; nulle terre, nulle culture, nul fruit; une sécheresse effroyable; nul pain qu'il ne lui faille envoyer du ciel; nul rafraîchissement qu'il ne lui faille tirer par miracle du sein d'une roche; toute la nature stérile pour elle, et aucun bien que par grâce. Mais ce n'est pas ce qu'elle a de plus surprenant. Dans l'horreur de cette vaste solitude, on la voit environnée d'ennemis; ne marchant jamais qu'en bataille; ne logeant que sous des tentes; toujours prête à déloger et à combattre : étrangère que rien n'attache, que rien ne contente; qui regarde tout en passant, sans vouloir jamais s'arrêter : heureuse néanmoins dans cet état; tant à cause des consolations qu'elle reçoit durant le voyage, qu'à cause du glorieux et immuable repos qui sera la fin de sa course. Voilà l'image de l'Église pendant qu'elle voyage sur la terre.

Balaam la voit dans le désert : son ordre, sa discipline, ses douze tribus rangées sous leurs étendards : Dieu, son chef invisible, au milieu d'elle : Aaron, prince des prêtres et de tout le peuple de Dieu, chef visible de l'Église sous l'autorité de Moïse, souverain législateur et figure de Jésus-Christ : le sacerdoce étroitement uni avec la magistrature : tout en paix par le concours de ces deux puissances : Coré et ses sectateurs, ennemis de l'ordre et de la paix, engloutis à la vue de tout le peuple dans la terre soudainement entr'ouverte sous leurs pieds, et ensevelis tout

1. Prêché à l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681, à la messe solennelle du Saint-Esprit, dans l'église des Grands-Augustins.

vivants dans les enfers. Quel spectacle! quelle assemblée! quelle beauté de l'Église! Du haut d'une montagne, Balaam la voit tout entière ; et au lieu de la maudire comme on l'y voulait contraindre, il la bénit. On le détourne, on espère lui en cacher la beauté, en lui montrant ce grand corps par un coin d'où il ne puisse en découvrir qu'une partie ; et il n'est pas moins transporté : parce qu'il voit cette partie dans le tout, avec toute la convenance et toute la proportion qui les assortit l'un avec l'autre. Ainsi, de quelque côté qu'il la considère, il est hors de lui ; et ravi en admiration, il s'écrie : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel!* « Que vous êtes admirables sous vos tentes, enfants de Jacob! » quel ordre dans votre camp! quelle merveilleuse beauté paraît dans ces pavillons si sagement arrangés ; et si vous causez tant d'admiration sous vos tentes et dans votre marche, que sera-ce quand vous serez établis dans votre patrie!

Il n'est pas possible, mes frères, qu'à la vue de cette auguste assemblée vous n'entriez dans de pareils sentiments. Une des plus belles parties de l'église universelle se présente à vous. C'est l'église gallicane qui vous a tous engendrés en Jésus-Christ : église renommée dans tous les siècles, aujourd'hui représentée par tant de prélats que vous voyez assistés de l'élite de leur clergé, et tous ensemble prêts à vous bénir, prêts à vous instruire selon l'ordre qu'ils en ont reçu du ciel. C'est en leur nom que je vous parle ; c'est par leur autorité que je vous prêche. Qu'elle est belle, cette église gallicane, pleine de science et de vertu! mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'église catholique ; et qu'elle est belle saintement et inviolablement unie à son chef, c'est-à-dire, au successeur de saint Pierre! Oh! que cette union ne soit point troublée! que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite!

Esprit saint, Esprit pacifique qui faites habiter les frères unanimement dans votre maison, affermissez-y la paix. La paix est l'objet de cette assemblée : au moindre bruit de division nous accourons effrayés, pour unir parfaitement le corps de l'Église, le père et les enfants, le chef et les membres, le sacerdoce et l'empire. Mais puisqu'il s'agit d'unité, commençons à nous unir par des vœux communs, et demandons tous ensemble la grâce du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave.*

Messeigneurs, « Regarde, et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne. » C'est ce qui fut dit à Moïse, lorsqu'il eut ordre de construire le tabernacle. Mais saint Paul nous avertit que ce n'est point ce tabernacle bâti de main d'homme qui doit être travaillé avec tant de soin, et formé sur ce beau modèle : c'est le vrai tabernacle de Dieu et des hommes ; c'est l'église catholique, où Dieu habite, et dont le plan est fait dans le ciel. C'est aussi pour cette raison que saint Jean voyait dans l'Apocalypse la « sainte cité de

Jérusalem, » et l'Église qui commençait à s'établir par toute la terre; il la voyait, dis-je, descendre du ciel. C'est là que les desseins en ont été pris : « Regarde, et fais selon le modèle qui t'a été montré sur cette montagne. »

Mais pourquoi parler de saint Jean et de Moïse? écoutons Jésus-Christ lui-même. Il nous dira qu'il ne fait « rien que ce qu'il voit faire à son Père. » Qu'a-t-il donc vu, chrétiens, quand il a formé son Église? qu'a-t-il vu dans la lumière éternelle et dans les splendeurs des saints où il a été engendré devant l'aurore? C'est le secret de l'Époux, et nul autre que l'Époux ne le peut dire.

« Père saint, je vous recommande ceux que vous m'avez donnés; » je vous recommande mon Église : « gardez-les en votre nom, afin qu'ils soient un comme nous; » et encore : « Comme vous êtes en moi, et moi en vous, ô mon Père, ainsi qu'ils soient un en nous. Qu'ils soient un comme nous; qu'ils soient un en nous : » je vous entends, ô Sauveur; vous voulez faire votre Église belle, vous commencez par la faire parfaitement une : car qu'est-ce que la beauté, sinon un rapport, une convenance, et enfin une espèce d'unité? Rien n'est plus beau que la nature divine, où le nombre même, qui ne subsiste que dans les rapports mutuels de trois personnes égales, se termine en une parfaite unité. Après la divinité, rien n'est plus beau que l'Église où l'unité divine est représentée. « Un comme nous, un en nous : regardez, et faites suivant ce modèle. »

Une si grande lumière nous éblouirait : descendons, et considérons l'unité avec la beauté dans les chœurs des anges. La lumière s'y distribue sans se diviser : elle passe d'un ordre à un autre, d'un chœur à un autre avec une parfaite correspondance, parce qu'il y a une parfaite subordination. Les anges ne dédaignent pas de se soumettre aux archanges, ni les archanges de reconnaître les puissances supérieures. C'est une armée où tout marche avec ordre; et comme disait ce patriarche : « C'est ici le camp de Dieu. » C'est pourquoi, dans ce combat donné dans le ciel, on nous représente « Michel et ses anges contre Satan et ses anges. » Il y a un chef dans chaque parti; mais ceux qui disent avec saint Michel : « Qui égale Dieu? » triomphent des orgueilleux, qui disent : Qui nous égale? et les anges victorieux demeurent unis à leur créateur sous le chef qu'il leur a donné. O Jésus, qui n'êtes pas moins le chef des anges que celui des hommes : « Regardez, et faites selon ce modèle; » que la sainte hiérarchie de votre Église soit formée sur celle des esprits célestes. Car, comme dit saint Grégoire, « si la seule beauté de l'ordre fait qu'il se trouve tant d'obéissance où il n'y a point de péché, combien plus doit-il y avoir de subordination et de dépendance parmi nous, où le péché mettrait tout en confusion sans ce secours! »

Selon cet ordre admirable, toute la nature angélique a ensemble une immortelle beauté ; et chaque troupe, chaque chœur des anges a sa beauté particulière, inséparable de celle du tout. Cet ordre a passé du ciel à la terre ; et je vous ai dit d'abord qu'outre la beauté de l'église universelle, qui consiste dans l'assemblage du tout, chaque église placée dans un si beau tout avec une justesse parfaite, a sa grâce particulière. Jusqu'ici tout nous est commun avec les saints anges : mais saint Grégoire nous a fait remarquer que le péché n'est point parmi eux ; c'est pourquoi la paix y règne éternellement. Cette cité bienheureuse, d'où les superbes et les factieux ont été bannis, où il n'est resté que les humbles et les pacifiques, ne craint plus d'être divisée. Le péché est parmi nous : malgré notre infirmité, l'orgueil y règne ; et, tirant tout à soi, il nous arme les uns contre les autres. L'Église donc, qui porte en son sein, dans ce secret principe d'orgueil qu'elle ne cesse de réformer dans ses enfants, une éternelle semence de division, n'aurait point de beauté durable, ni de véritable unité, si elle ne trouvait dans son unité des moyens de s'y affermir, quand elle est menacée de division.

Écoutez : voici le mystère de l'unité catholique, et le principe immortel de la beauté de l'Église. Elle est belle et une dans son tout ; c'est ma première partie, où nous verrons la beauté de tout le corps de l'Église : belle et une en chaque membre ; c'est ma seconde partie, où nous verrons la beauté particulière de l'église gallicane dans ce beau tout de l'église universelle : belle et une d'une beauté et d'une unité durable ; c'est ma dernière partie, où nous verrons dans le sein de l'unité catholique des remèdes pour prévenir les moindres commencements de division et de trouble. Que de grandeur et que de beauté ! mais que de force, que de majesté, que de vigueur dans l'Église ! Car ne croyez pas que je parle d'une beauté superficielle qui trompe les yeux. La vraie beauté vient de la santé : ce qui rend l'Église forte, la rend belle ; son unité la rend belle, son unité la rend forte. Voyons donc dans son unité, et sa beauté et sa force : heureux si, l'ayant vue belle premièrement dans son tout, et ensuite dans la partie à laquelle nous nous trouvons immédiatement attachés, nous travaillons à finir jusqu'aux moindres dissensions qui pourraient défigurer une beauté si parfaite. Ce sera le fruit de ce discours, et c'est sans doute le plus digne objet qu'on puisse proposer à un si grand auditoire.

PREMIER POINT.

J'ai, messieurs, à vous prêcher un grand mystère ; c'est le mystère de l'unité de l'Église. Unie au dedans par le Saint-Esprit, elle a encore un lien commun de sa communion extérieure, et

doit demeurer unie par un gouvernement où l'autorité de Jésus-Christ soit représentée. Ainsi l'unité garde l'unité ; et, sous le sceau du gouvernement ecclésiastique, l'unité de l'esprit est conservée. Quel est ce gouvernement? quelle en est la forme? Ne disons rien de nous-mêmes : ouvrons l'Évangile ; l'Agneau a levé les sceaux de ce sacré livre, et la tradition de l'Église a tout expliqué.

Nous trouverons dans l'Évangile que Jésus-Christ, voulant commencer le mystère de l'unité dans son Église, parmi tous ses disciples en choisit douze ; mais que, voulant consommer le mystère de l'unité dans la même Église, parmi les douze il en choisit un. « Il appela ses disciples, » dit l'Évangile : les voilà tous ; « et parmi eux il en choisit douze. » Voilà une première séparation, et les apôtres choisis. « Et voici les noms des douze apôtres : le premier est Simon qu'on appelle Pierre. » Voilà, dans une seconde séparation, saint Pierre mis à la tête, et appelé pour cette raison du nom de Pierre, « que Jésus-Christ, dit saint Marc, lui avait donné, » pour préparer, comme vous verrez, l'ouvrage qu'il méditait, d'élever tout son édifice sur cette pierre.

Tout ceci n'est encore qu'un commencement du mystère de l'unité. Jésus-Christ, en le commençant, parlait encore à plusieurs : « Allez, prêchez, je vous envoie : » *Ite, prædicate, mitto vos :* mais quand il veut mettre la dernière main au mystère de l'unité, il ne parle plus à plusieurs ; il désigne Pierre personnellement et par le nouveau nom qu'il lui a donné : c'est un seul qui parle à un seul : Jésus-Christ Fils de Dieu à Simon fils de Jonas : Jésus-Christ qui est la vraie pierre, et fort par lui-même, à Simon qui n'est Pierre que par la force que Jésus-Christ lui communique ; c'est à celui-là que Jésus-Christ parle ; et en lui parlant il agit en lui, et y imprime le caractère de sa fermeté : « Et moi, dit-il, je te dis à toi : Tu es Pierre, et, ajoute-t-il, sur cette pierre j'établirai mon Église, et, conclut-il, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Pour le préparer à cet honneur, Jésus-Christ, qui sait que la foi qu'on a en lui est le fondement de son Église, inspire à Pierre une foi digne d'être le fondement de cet admirable édifice : « Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant. » Par cette haute prédication de la foi, il s'attire l'inviolable promesse qui le fait le fondement de l'Église. La parole de Jésus-Christ, qui de rien fait ce qu'il lui plaît, donne cette force à un mortel. Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point que ce ministère de saint Pierre finisse avec lui : ce qui doit servir de soutien à une Église éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs ; Pierre parlera toujours dans sa chaire : c'est ce que disent les Pères ; c'est ce que confirment six cent trente évêques au concile de Chalcédoine.

Jésus-Christ ne parle pas sans effet. Pierre portera partout avec

lui, dans cette haute prédication de la foi, le fondement des églises; et voici le chemin qu'il lui faut faire. Par Jérusalem la cité sainte où Jésus-Christ a paru, où « l'Église devait commencer » pour continuer la succession du peuple de Dieu, où Pierre par conséquent devait être longtemps le chef de la parole et de la conduite, d'où il allait visitant les églises persécutées et les confirmant dans la foi; où il fallait que le grand Paul, Paul revenu du troisième ciel, le vînt voir : non pas Jacques, quoiqu'il y fût (un si grand apôtre, « frère du Seigneur, » évêque de Jérusalem, appelé le Juste, et également respecté par les chrétiens et par les Juifs, ce n'était pas lui que Paul devait venir voir; mais il est venu voir Pierre, et le voir selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée, « le contempler, l'étudier, dit saint Jean Chrysostome, et le voir comme plus grand aussi bien que comme plus ancien que lui, » dit le même Père : le voir néanmoins, non pour être instruit, lui que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révélation si expresse; mais afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que, quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre) : par cette sainte cité, et encore par Antioche la métropolitaine de l'Orient (mais ce n'est rien), la plus illustre église du monde, puisque c'est là que le nom de chrétien a pris naissance (vous l'avez lu dans les Actes); église fondée par saint Barnabé et par saint Paul (mais que la dignité de Pierre oblige à le reconnaître pour son premier pasteur, l'histoire ecclésiastique en fait foi); où il fallait que Pierre vînt, quand elle se fut distinguée des autres par une si éclatante profession du christianisme, et que sa chaire à Antioche fît une solennité dans les églises : par ces deux villes, illustres dans l'église chrétienne par des caractères si marqués, il fallait qu'il vînt à Rome plus illustre encore : Rome, le chef de l'idolâtrie aussi bien que de l'empire : mais Rome, qui, pour signaler le triomphe de Jésus-Christ, est prédestinée à être le chef de la religion et de l'Église, doit devenir par cette raison la propre église de saint Pierre; et voilà où il faut qu'il vienne, par Jérusalem et par Antioche.

Mais pourquoi voyons-nous ici l'apôtre saint Paul? le mystère en serait long à déduire. Souvenez-vous seulement du grand partage où l'univers fut comme divisé entre Pierre et Paul; où Pierre chargé du tout en général par sa primauté, et, par un ordre exprès, chargé des gentils qu'il avait reçus en la personne de Cornélius le Centurion, ne laisse pas, pour faciliter la prédication, de se charger du soin spécial des Juifs, comme Paul se chargea du soin spécial des gentils. Puisqu'il fallait partager, il fallait que le premier eût les aînés; que le chef, à qui tout se devait unir, eût le

peuple sur lequel le reste devait être enté, et que le vicaire de Jésus-Christ eût le partage de Jésus-Christ même. Mais ce n'est pas encore assez; et il faut que Rome revienne au partage de saint Pierre : car, encore que comme chef de la gentilité elle fût plus que toutes les autres villes comprise dans le partage de l'apôtre des gentils, comme chef de la chrétienté il faut que Pierre y fonde l'Église, (ce n'est pas tout) il faut que la commission extraordinaire de Paul expire avec lui à Rome, et que, réunie à jamais, pour ainsi parler, à la chaire suprême de Pierre à laquelle elle était subordonnée, elle élève l'église romaine au comble de l'autorité et de la gloire. Disons encore : quoique ces deux frères, saint Pierre et saint Paul, nouveaux fondateurs de Rome, plus heureux, comme plus unis, que ses deux premiers fondateurs, doivent consacrer ensemble l'église romaine; quelque grand que soit saint Paul, en science, en dons spirituels, en charité, en courage; encore qu'il ait « travaillé plus que tous les autres apôtres, » et qu'il paraisse étonné lui-même de ses grandes révélations et de l'excès de ses lumières, il faut que la parole de Jésus-Christ prévale : Rome ne sera pas la chaire de saint Paul, mais la chaire de saint Pierre; c'est sous ce titre qu'elle sera plus assurément que jamais le chef du monde; et qui ne sait ce qu'a chanté le grand saint Prosper il y a plus de douze cents ans : « Rome le siége de Pierre, devenue sous ce titre le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguer par les armes? » Que volontiers nous répétons ce sacré cantique d'un Père de l'église gallicane! c'est le cantique de la paix, où, dans la grandeur de Rome, l'unité de toute l'Église est célébrée.

Ainsi fut établie et fixée à Rome la chaire éternelle. C'est cette église romaine qui, enseignée par saint Pierre et ses successeurs, ne connaît point d'hérésie. Les donatistes affectèrent d'y avoir un siége, et crurent se sauver par ce moyen du reproche qu'on leur faisait que la chaire d'unité leur manquait; mais la chaire de pestilence ne put subsister, ni avoir de succession auprès de la chaire de vérité. Les manichéens se cachèrent quelque temps dans cette église : les y découvrir seulement a été les en bannir pour jamais. Ainsi les hérésies ont pu y passer, mais non pas y prendre racine. Que, contre la coutume de tous leurs prédécesseurs, un ou deux souverains pontifes, ou par violence, ou par surprise, n'aient pas assez constamment soûtenu ou assez pleinement expliqué la doctrine de la foi; consultés de toute la terre, et répondant durant tant de siècles à toutes sortes de questions de doctrine, de discipline, de cérémonies, qu'une seule de leurs réponses se trouve notée par la souveraine rigueur d'un concile œcuménique : ces fautes particulières n'ont pu faire aucune impression dans la chaire de saint Pierre. Un vaisseau qui fend les eaux n'y laisse

pas moins de vestiges de son passage. C'est Pierre qui a failli, mais qu'un regard de Jésus ramène aussitôt, et qui, avant que le Fils de Dieu lui déclare sa faute future, assuré de sa conversion, reçoit l'ordre de « confirmer ses frères : » et quels frères? les apôtres, les colonnes mêmes : combien plus les siècles suivants! Qu'a servi à l'hérésie des monothélites d'avoir pu surprendre un pape? l'anathème qui lui a donné le premier coup n'en est pas moins parti de cette chaire, qu'elle tenta vainement d'occuper; et le concile sixième ne s'en est pas écrié avec moins de force : « Pierre a parlé par Agathon. » Toutes les autres hérésies ont reçu du même endroit le coup mortel. Ainsi l'église romaine est toujours vierge; la foi romaine est toujours la foi de l'Église; on croit toujours ce qu'on a cru; la même voix retentit partout; et Pierre demeure dans ses successeurs le fondement des fidèles. C'est Jésus-Christ qui l'a dit; et le ciel et la terre passeront, plutôt que sa parole.

Mais voyons, encore en un mot, la suite de cette parole. Jésus-Christ poursuit son dessein; et, après avoir dit à Pierre, éternel prédicateur de la foi : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, » il ajoute : « et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Toi qui as la prérogative de la prédication de la foi, tu auras aussi les clefs qui désignent l'autorité du gouvernement : « ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel; et ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans le ciel. » Tout est soumis à ces clefs; tout, mes frères, rois et peuples, pasteurs et troupeaux : nous le publions avec joie; car nous aimons l'unité, et nous tenons à gloire notre obéissance. C'est à Pierre qu'il est ordonné premièrement « d'aimer plus que tous les autres apôtres, » et ensuite « de paître » et gouverner tout, « et les agneaux et les brebis, » et les petits et les mères, et les pasteurs mêmes. Pasteurs à l'égard des peuples, et brebis à l'égard de Pierre, ils honorent en lui Jésus-Christ, confessant aussi qu'avec raison on lui demande un plus grand amour, puisqu'il a plus de dignité avec plus de charge; et que parmi nous, sous la discipline d'un maître tel que le nôtre, il faut, selon sa parole, « que le premier soit comme lui, par la charité, le serviteur de tous les autres. »

Ainsi saint Pierre paraît le premier en toutes manières : le premier à confesser la foi, le premier dans l'obligation d'exercer l'amour; le premier de tous les apôtres qui vit Jésus-Christ ressuscité des morts, comme il en devait être le premier témoin devant tout le peuple; le premier quand il fallut remplir le nombre des apôtres; le premier qui confirma la foi par un miracle; le premier à convertir les Juifs, le premier à recevoir les gentils : le premier partout : mais je ne puis pas tout dire. Tout concourt à établir sa primauté; oui, mes frères, tout, jusqu'à ses fautes, qui

apprennent à ses successeurs à exercer une si grande puissance avec humilité et condescendance. Car Jésus-Christ est le seul pontife qui, au-dessus, dit saint Paul, du péché et de l'ignorance, n'a pu ressentir la faiblesse humaine que dans la mortalité, ni apprendre la compassion que par ses souffrances. Mais les pontifes ses vicaires, qui tous les jours disent avec nous : « Pardonnez-nous nos fautes, » apprennent à compatir d'une autre manière, et ne se glorifient pas du trésor qu'ils portent dans un vaisseau si fragile.

Mais une autre faute de Pierre donne une autre leçon à toute l'Église. Il en avait déjà pris le gouvernement en main, quand saint Paul lui dit en face qu'il « ne marchait pas droitement selon l'Évangile ; » parce qu'en s'éloignant trop des gentils convertis, il mettait quelque espèce de division dans l'Église. Il ne manquait pas dans la foi ; mais dans la conduite : je le sais ; les anciens l'ont dit, et il est certain. Mais enfin saint Paul faisait voir à un si grand apôtre qu'il manquait dans la conduite : et, encore que cette faute lui fût commune avec Jacques, il ne s'en prend pas à Jacques, mais à Pierre qui était chargé du gouvernement, et il écrit la faute de Pierre dans une épître qu'on devait lire éternellement dans toutes les églises avec le respect qu'on doit à l'autorité divine : et Pierre, qui le voit, ne s'en fâche pas ; et Paul, qui l'écrit, ne craint pas qu'on l'accuse d'être vain. Ames célestes, qui ne sont touchées que du bien commun ; qui écrivent, qui laissent écrire, aux dépens de tout, ce qu'ils croient utile à la conversion des gentils et à l'instruction de la postérité ! Il fallait que, dans un pontife aussi éminent que saint Pierre, les pontifes ses successeurs apprissent à prêter l'oreille à leurs inférieurs, lorsque, beaucoup moindres que saint Paul, et dans de moindres sujets, ils leur parleraient avec moins de force, mais toujours avec le même dessein de pacifier l'Église. Voilà ce que saint Cyprien, saint Augustin et les autres Pères ont remarqué dans cet exemple de saint Pierre. Admirons, après ces grands hommes, dans l'humilité, l'ornement le plus nécessaire des grandes places ; et quelque chose de plus vénérable, dans la modestie, que dans tous les autres dons ; et le monde plus disposé à l'obéissance quand celui à qui on la doit obéit le premier à la raison ; et Pierre qui se corrige, plus grand, s'il se peut, que Paul qui le reprend.

Suivons ; ne vous lassez point d'entendre le grand mystère qu'une raison nécessaire nous oblige aujourd'hui de vous prêcher. On veut de la morale dans les sermons ; et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme. Ce que je vous prêche, « je vous le dis, est un grand mystère en Jésus-Christ et en son Église ; » et ce mystère

est le fondement de cette belle morale qui unit tous les chrétiens dans la paix, dans l'obéissance et dans l'unité catholique.

Vous avez vu cette unité dans le saint-siége : la voulez-vous voir dans tout l'ordre et dans tout le collége épiscopal? Mais c'est encore en saint Pierre qu'elle doit paraître, et encore dans ces paroles : « Tout ce que tu lieras, sera lié; tout ce que tu délieras, sera délié. » Tous les papes et tous les saints Pères l'ont enseigné d'un commun accord. Oui, mes frères, ces grandes paroles, où vous avez vu si clairement la primauté de saint Pierre, ont érigé les évêques, puisque la force de leur ministère consiste à lier ou à délier ceux qui croient ou ne croient pas à leur parole. Ainsi cette divine puissance de lier et de délier est une annexe nécessaire, et comme le dernier sceau de la prédication que Jésus-Christ leur a confiée; et vous voyez en passant tout l'ordre de la juridiction ecclésiastique. C'est pourquoi le même qui a dit à saint Pierre : « Tout ce que tu lieras sera lié, tout ce que tu délieras sera délié, » a dit la même chose à tous les apôtres, et leur a dit encore : « Tous ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; et tous ceux dont vous retiendrez les péchés, ils leur seront retenus. » Qu'est-ce que lier, sinon retenir; et qu'est-ce que délier, sinon remettre? et le même qui donne à Pierre cette puissance, la donne aussi de sa propre bouche à tous les apôtres : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi dit-il, je vous envoie. » On ne peut voir ni une puissance mieux établie, ni une mission plus immédiate : aussi souffle-t-il également sur tous; il répand sur tous le même esprit avec ce souffle, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit; ceux dont vous remettrez les péchés, ils seront remis : » et le reste que nous avons récité.

C'était donc manifestement le dessein de Jésus-Christ de mettre premièrement dans un seul ce que dans la suite il voulait mettre dans plusieurs : mais la suite ne renverse pas le commencement, et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole : « Tout ce que tu lieras, » dite à un seul, a déjà rangé sous sa puissance chacun de ceux à qui on dira : « Tout ce que vous remettrez; » car les promesses de Jésus-Christ, aussi bien que ses dons, sont sans repentance, et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement est irrévocable : outre que la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage, au lieu que la puissance donnée à un seul, et sur tous et sans exception, emporte la plénitude, et, n'ayant à se partager avec aucun autre, elle n'a de bornes que celles que donne la règle. C'est pourquoi nos anciens docteurs de Paris, que je pourrais ici nommer avec honneur, ont tous reconnu d'une même voix, dans la chaire de saint Pierre, la plénitude de la puissance apostolique; c'est un point décidé et résolu : mais ils demandent seulement qu'elle soit réglée

dans son exercice par les canons, c'est-à-dire par les lois communes de toute l'Église : de peur que, s'élevant au-dessus de tout, elle ne détruise elle-même ses propres décrets.

Ainsi le mystère est entendu : tous reçoivent la même puissance, et tous de la même source ; mais non pas tous en même degré, ni avec la même étendue : car Jésus-Christ se communique en telle mesure qu'il lui plaît, et toujours de la manière la plus convenable à établir l'unité de son Église. C'est pourquoi il commence par le premier, et dans ce premier il forme le tout ; et lui-même il développe avec ordre ce qu'il a mis dans un seul. « Et Pierre, dit saint Augustin, qui, dans l'honneur de sa primauté, représentait toute l'Église, reçoit aussi, le premier et le seul d'abord, les clefs qui dans la suite devaient être communiquées à tous les autres, » afin que nous apprenions, selon la doctrine d'un saint évêque de l'Église gallicane, que l'autorité ecclésiastique, premièrement établie en la personne d'un seul, ne s'est répandue qu'à condition d'être toujours ramenée au principe de son unité ; et que tous ceux qui auront à l'exercer se doivent tenir inséparablement unis à la même chaire.

C'est cette chaire romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté comme à l'envi « la principauté de la chaire apostolique, la principauté principale, la source de l'unité, et dans la place de Pierre l'éminent degré de la chaire sacerdotale ; l'Église mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres Églises ; le chef de l'épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement ; la chaire principale, la chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité » (vous entendez dans ces mots saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avite, saint Théodoret, le concile de Chalcédoine et les autres ; l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie ; l'Orient et l'Occident unis ensemble) : et voilà, sans préjudice des lumières divines extraordinaires et surabondantes, et de la puissance proportionnée à de si grandes lumières, qui était pour les premiers temps dans les apôtres, premiers fondateurs de toutes les Églises chrétiennes ; voilà, dis-je, ce qui doit rester, selon la parole de Jésus-Christ et la constante tradition de nos Pères, dans l'ordre commun de l'Église : et puisque c'était le conseil de Dieu de permettre, pour éprouver ses fidèles, qu'il s'élevât des schismes et des hérésies, il n'y avait point de constitution ni plus ferme pour se soutenir, ni plus forte pour les abattre. Par cette constitution, tout est fort dans l'Église, parce que tout y est divin et que tout y est uni : et comme chaque partie est divine, le lien aussi est divin ; et l'assemblage est tel, que chaque partie agit avec la force du tout. C'est pourquoi nos prédécesseurs, qui ont dit si souvent, dans leurs conciles, qu'ils agissaient dans leurs Églises comme vicaires de Jésus-Christ et

successeurs des apôtres qu'il a immédiatement envoyés, ont dit aussi dans d'autres conciles, comme ont fait les papes à Châlons, à Vienne et ailleurs, qu'ils agissaient « au nom de Pierre, » *vice Petri;* « par l'autorité donnée à tous les évêques en la personne de saint Pierre, » *auctoritate episcopis per beatum Petrum collata;* « comme vicaires de saint Pierre, » *vicarii Petri;* et l'ont dit lors même qu'ils agissaient par leur autorité ordinaire et subordonnée : parce que tout a été mis premièrement dans saint Pierre, et que la correspondance est telle dans tout le corps de l'Église, que ce que fait chaque évêque selon la règle et dans l'esprit de l'unité catholique, toute l'Église, tout l'épiscopat, et le chef de l'épiscopat, le fait avec lui.

S'il est ainsi, chrétiens : si les évêques n'ont tous ensemble qu'une même chaire, par le rapport essentiel qu'ils ont tous avec la chaire unique où saint Pierre et ses successeurs sont assis ; si, en conséquence de cette doctrine, ils doivent tous agir dans l'esprit de l'unité catholique, en sorte que chaque évêque ne dise rien, ne fasse rien, ne pense rien que l'Église universelle ne puisse avouer : que doit attendre l'univers d'une assemblée de tant d'évêques ? M'est-il permis, messeigneurs, de vous adresser la parole, à vous de qui je la tiens aujourd'hui ; mais à vous qui êtes mes juges et les interprètes de la volonté divine ? Ah ! sans doute, puisque c'est vous qui m'ouvrez la bouche, quand je vous parle, messeigneurs, ce n'est pas moi qui vous parle, c'est vous-mêmes qui vous parlez à vous-mêmes. Songeons que nous devons agir par l'esprit de toute l'Église ; ne soyons pas des hommes vulgaires que les vues particulières détournent du vrai esprit de l'unité catholique : nous agissons dans un corps, dans le corps de l'épiscopat et de l'église catholique, où tout ce qui est contraire à la règle ne manque jamais d'être détesté, car l'esprit de vérité y prévaut toujours. Puissent nos résolutions être telles qu'elles soient dignes d'être adoptées par nos descendants ; dignes enfin d'être comptées parmi les actes authentiques de l'Église, et insérées avec honneur dans ces registres immortels où sont compris les décrets qui regardent non-seulement la vie présente, mais encore la vie future et l'éternité tout entière !

La comprenez-vous maintenant, cette immortelle beauté de l'Église catholique ; où se ramasse ce que tous les lieux, ce que tous les siècles présents, passés et futurs ont de beau et de glorieux ? Que vous êtes belle dans cette union, ô Église catholique ; mais en même temps que vous êtes forte ! « Belle, dit le saint Cantique, et agréable comme Jérusalem ; » et en même temps, « terrible comme une armée rangée en bataille : » belle comme Jérusalem, où l'on voit une sainte uniformité, et une police admirable sous un même chef : belle assurément dans votre paix,

lorsque recueillie dans vos murailles vous louez celui qui vous a choisie, annonçant ses vérités à ses fidèles. Mais si les scandales s'élèvent, si les ennemis de Dieu osent l'attaquer par leurs blasphèmes, vous sortez de vos murailles, ô Jérusalem, et vous vous formez en armée pour les combattre : toujours belle en cet état, car votre beauté ne vous quitte pas; mais tout à coup devenue terrible : car une armée qui paraît si belle dans une revue, combien est-elle terrible quand on voit tous les arcs bandés et toutes les piques hérissées contre soi! Que vous êtes donc terrible, ô Église sainte, lorsque vous marchez Pierre à votre tête, et la chaire de l'unité vous unissant toute; abattant les têtes superbes et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu; pressant ses ennemis de tout le poids de vos bataillons serrés; les accablant tout ensemble, et de toute l'autorité des siècles passés, et de toute l'exécration des siècles futurs; dissipant les hérésies, et les étouffant quelquefois dans leur naissance; prenant les petits de Babylone et les hérésies naissantes, et les brisant contre votre Pierre; Jésus-Christ votre chef vous mouvant d'en haut et vous unissant, mais vous mouvant et vous unissant par des instruments proportionnés, par des moyens convenables, par un chef qui le représente, qui vous fasse en tout agir tout entière, et rassemble toutes vos forces dans une seule action!

Je ne m'étonne donc plus de la force de l'Église, ni de ce puissant attrait de son unité. Pleine de l'esprit de celui qui dit : « Je tirerai tout à moi, » tout vient à elle, Juifs et gentils, Grecs et barbares. Les Juifs devaient venir les premiers; et malgré la réprobation de ce peuple ingrat, il y a ce précieux reste et ces bienheureux réservés tant célébrés par les prophètes. Prêchez, Pierre; tendez vos filets, divin pêcheur. Cinq mille, trois mille entreront d'abord, bientôt suivis d'un plus grand nombre. Mais « Jésus-Christ a d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail. » C'est par vous, ô Pierre, qu'il veut commencer à les rassembler. Voyez ces serpents, voyez ces reptiles et ces autres animaux immondes qui vous sont présentés du ciel. C'est les gentils, peuple immonde, et peuple qui n'est pas peuple : et que vous dit la voix céleste? « Tue et mange, » unis, incorpore, fais mourir la gentilité dans ces peuples : et voilà en même temps à la porte les envoyés de Cornélius; et Pierre, qui a reçu les bienheureux restes des Juifs, va consacrer les prémices des gentils.

Après les prémices viendra le tout; après l'officier romain, Rome viendra elle-même; après Rome, viendront les peuples l'un sur l'autre. Quelle Église a enfanté tant d'autres Églises? D'abord tout l'Occident est venu par elle, et nous sommes venus des premiers; vous le verrez bientôt. Mais Rome n'est pas épuisée dans sa vieillesse, et sa voix n'est pas éteinte; nuit et jour elle ne cesse

de crier aux peuples les plus éloignés, afin de les appeler au banquet où tout est fait un : et voilà qu'à cette voix maternelle les extrémités de l'Orient s'ébranlent, et semblent vouloir enfanter une nouvelle chrétienté pour réparer les ravages des dernières hérésies; c'est le destin de l'Église. *Movebo candelabrum tuum :* « Je remuerai votre chandelier, » dit Jésus-Christ à l'Église d'Éphèse ; je vous ôterai la foi : « Je le remuerai : » il n'éteint pas la lumière, il la transporte ; elle passe à des climats plus heureux. Malheur, malheur ! encore une fois, à qui la perd, mais la lumière va son train, et le soleil achève sa course.

Mais quoi, je ne vois pas encore les rois et les empereurs ! où sont-ils, ces illustres nourriciers tant de fois promis à l'Église par les prophètes ? Ils viendront, mais en leur temps. « Ne voyez-vous pas dans un seul psaume le temps où les nations entrent en fureur, où les rois et les princes font de vains complots contre le Seigneur et contre son Christ ? » Mais je vois tout à coup un autre temps : *Et nunc, et nunc*, « Et maintenant » c'est un autre temps qui va paraître. *Et nunc, reges, intelligite :* « Et maintenant, ô rois, entendez : » durant le temps de votre ignorance vous avez combattu l'Église, et vous l'avez vue triompher malgré vous ; maintenant vous allez aider à son triomphe. « Et maintenant, ô rois, entendez ; instruisez-vous, arbitres du monde, servez le Seigneur en crainte : » et le reste que vous savez.

Durant ces jours de tempête, où l'Église, comme un rocher, devait voir les efforts des rois se briser contre elle, demandez aux chrétiens si les Césars pouvaient être de leur corps : Tertullien vous répondra hardiment que non. « Les Césars, dit-il, seraient chrétiens, s'ils pouvaient être tout ensemble chrétiens et Césars. » Quoi, les Césars ne peuvent pas être chrétiens ! ce n'est pas de ces excès de Tertullien ; il parlait au nom de toute l'Église dans cet admirable Apologétique, et ce qu'il dit est vrai à la lettre. Mais il faut distinguer les temps. Il y avait le premier temps, où l'on devait voir l'empire ennemi de l'Eglise, et tout ensemble vaincu par l'Église ; et le second temps, où l'on devait voir l'empire réconcilié avec l'Église, et tout ensemble le rempart et la défense de l'Église.

L'Église n'est pas moins féconde que la synagogue : elle doit, comme elle, avoir ses David, ses Salomon, ses Ézéchias, ses Josias, dont la main royale lui serve d'appui : comme elle, il faut qu'elle voie la concorde de l'empire et du sacerdoce ; un Josué partager la terre aux enfants de Dieu avec un Éléazar ; un Josaphat établir l'observance de la loi avec un Amarias ; un Joas réparer le temple avec un Joïada ; un Zorobabel en relever les ruines avec un Jésus fils de Josédec ; un Néhémias réformer le peuple avec un Esdras. Mais la synagogue, dont les promesses sont ter-

restres, commence par la puissance et par les armes : l'Église commence par la croix et par les martyres ; fille du ciel, il faut qu'il paraisse qu'elle est née libre et indépendante dans son état essentiel, et ne doit son origine qu'au Père céleste. Quand après trois cents ans de persécution, parfaitement établie et parfaitement gouvernée durant tant de siècles, sans aucun secours humain, il paraîtra clairement qu'elle ne tient rien de l'homme : Venez maintenant, ô Césars, il est temps : *Et nunc intelligite.* Tu vaincras, ô Constantin, et Rome te sera soumise ; mais tu vaincras par la croix : Rome verra la première ce grand spectacle ; un empereur victorieux prosterné devant le tombeau d'un pêcheur, et devenu son disciple.

Depuis ce temps-là, chrétiens, l'Église a appris d'en haut à se servir des rois et des empereurs pour faire mieux servir Dieu ; « pour élargir, disait saint Grégoire, les voies du ciel ; » pour donner un cours plus libre à l'Évangile, une force plus présente à ses canons, et un soutien plus sensible à sa discipline. Que l'Église demeure seule, ne craignez rien ; Dieu est avec elle, et la soutient au dedans : mais les princes religieux lui élèvent par leur protection ces invincibles dehors qui la font jouir, disait un grand pape, d'une douce tranquillité, à l'abri de leur autorité sacrée.

Mais parlons toujours comme il faut de l'épouse de Jésus-Christ : l'Église se doit à elle-même et à ses services toutes les grâces qu'elle a reçues des rois de la terre. Quel ordre, quelle compagnie, quelle armée, quelque forte, quelque fidèle et quelque agissante qu'elle soit, les a mieux servis que l'Église a fait par sa patience ? Dans ces cruelles persécutions qu'elle endure sans murmurer durant tant de siècles, en combattant pour Jésus-Christ, j'oserai le dire, elle ne combat guère moins pour l'autorité des princes qui la persécutent : ce combat n'est pas indigne d'elle, puisque c'est encore combattre pour l'ordre de Dieu. En effet n'est-ce pas combattre pour l'autorité légitime, que d'en souffrir tout sans murmurer ? Ce n'était point par faiblesse ; qui peut mourir n'est jamais faible : mais c'est que l'Église savait jusques où il lui était permis d'étendre sa résistance. *Nondum usque ad sanguinem restitistis :* « Vous n'avez pas encore résisté jusques au sang, » disait l'apôtre : jusques au sang ; c'est-à-dire jusqu'à donner le sien, et non pas jusqu'à répandre celui des autres. Quand on la veut forcer de désavouer ou de taire les vérités de l'Évangile, elle ne peut que dire avec les apôtres : *Non possumus, non possumus :* Que prétendez-vous ? « Nous ne pouvons pas ; » et en même temps découvrir le sein où l'on veut frapper : de sorte que le même sang qui rend témoignage à l'Évangile, le même sang le rend aussi à cette vérité : que nul prétexte ni nulle raison ne peut autoriser les révoltes ; qu'il faut révérer l'ordre du ciel,

et le caractère du Tout-Puissant dans tous les princes, quels qu'ils soient ; puisque les plus beaux temps de l'Église nous le font voir sacré et inviolable, même dans les princes persécuteurs de l'Évangile. Ainsi leur couronne est hors d'atteinte : l'Église leur a érigé un trône dans le lieu le plus sûr de tous et le plus inaccessible, dans la conscience même où Dieu a le sien ; et c'est là le fondement le plus assuré de la tranquillité publique.

Nous leur dirons donc sans crainte, même en publiant leurs bienfaits, qu'il y a plus de justice que de grâce dans les priviléges qu'ils accordent à l'Église ; et qu'ils ne pouvaient refuser de lui faire part de quelques honneurs de leur royaume, qu'elle prend tant de soin de leur conserver. Mais confessons en même temps qu'au milieu de tant d'ennemis, de tant d'hérétiques, de tant d'impies, de tant de rebelles qui nous environnent, nous devons beaucoup aux princes qui nous mettent à couvert de leurs insultes ; et que nos mains désarmées, que nous ne pouvons que tendre au ciel, sont heureusement soutenues par leur puissance.

Il le faut avouer, messieurs, notre ministère est pénible : s'opposer aux scandales, au torrent des mauvaises mœurs, et au cours violent des passions qu'on trouve toujours d'autant plus hautaines qu'elles sont plus déraisonnables ; c'est un terrible ministère, et on ne peut l'exercer sans rigueur. C'est ce que nos prédécesseurs, assemblés dans les conciles de Thionville et de Meaux, appellent « la rigueur du salut des hommes, » *rigorem salutis humanæ*. L'Église assemblée dans ces conciles demande l'assistance des rois, pour exercer plus facilement cette rigueur salutaire au genre humain ; et, convaincue par expérience du besoin qu'elle a de leur protection pour aider les âmes infirmes, c'est-à-dire le plus grand nombre de ses enfants, elle ne se prive qu'avec peine de ce secours : de sorte que la concorde du sacerdoce et de l'empire, dans le cours ordinaire des choses humaines, est un des soutiens de l'Église, et fait partie de cette unité qui la rend si belle.

Car qu'y a-t-il de plus beau que d'entendre un saint empereur dire à un saint pape : « Je ne vous puis rien refuser, puisque je vous dois tout en Jésus-Christ : » *Nihil tibi negare possum, cui per Deum omnia debeo;* « tout ce que votre autorité paternelle a réglé dans son concile pour le rétablissement de l'Église, je le loue, je l'approuve, je le confirme comme votre fils ; je veux qu'il soit inséré parmi les lois, qu'il fasse partie du droit public, et qu'il vive autant que l'Église, » *et in æternum mansura, et humanis solemniter legibus inscribenda, et inter publica jura semper recipienda, hac auctoritate, vivente Ecclesia, victura?* ou d'entendre un roi pieux dans un concile?.... c'était un roi d'Angleterre : ah! nos entrailles s'émeuvent à ce nom, et l'Église toujours mère ne peut s'empêcher dans ce souvenir de renouveler ses gémissements et

ses vœux; passons, et écoutons ce saint roi, ce nouveau David, dire au clergé assemblé : *Ego Constantini, vos Petri gladium habetis in manibus; jungamus dexteras, gladium gladio copulemus :* « J'ai le glaive de Constantin à la main, et vous y avez celui de Pierre; donnons-nous la main, et joignons le glaive au glaive : » que ceux qui n'ont pas la foi assez vive pour craindre les coups invisibles de votre glaive spirituel tremblent à la vue du glaive royal : ne craignez rien, saints évêques; si les hommes sont assez rebelles pour ne pas croire à vos paroles qui sont celles de Jésus-Christ, des châtiments rigoureux leur en feront, malgré qu'ils en aient, sentir la force, « et la puissance royale ne vous manquera jamais. »

A cet admirable spectacle, qui ne s'écrierait encore une fois avec Balaam : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob !* O Église catholique, que vous êtes belle ! le Saint-Esprit vous anime, le saint-siége unit tous vos pasteurs, les rois font la garde autour de vous : qui ne respecterait votre puissance ?

. . . . . .

. . . . . .

Sainte Église romaine, mère des Églises et mère de tous les fidèles, Église choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. « Si je t'oublie, Église romaine, puissé-je m'oublier moi-même ! que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance : » *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ !*

Mais vous qui nous écoutez, puisque vous nous voyez marcher sur les pas de nos ancêtres, que reste-t-il, chrétiens, sinon qu'unis à notre assemblée avec une fidèle correspondance, vous nous aidiez de vos vœux ? « Souvent, dit un ancien Père, les lumières de ceux qui enseignent viennent des prières de ceux qui écoutent : » *Hoc accipit doctor, quod meretur auditor.* Tout ce qui se fait de bien dans l'Église, et même par les pasteurs, se fait, dit saint Augustin, par les secrets gémissements de ces colombes innocentes qui sont répandues par toute la terre.

Ames simples, âmes cachées aux yeux des hommes, et cachées principalement à vos propres yeux, mais qui connaissez Dieu et que Dieu connaît; où êtes-vous dans cet auditoire, afin que je vous adresse ma parole ? Mais sans qu'il soit besoin que je vous connaisse, ce Dieu qui vous connaît, qui habite en vous, saura

bien porter mes paroles, qui sont les siennes, dans votre cœur. Je vous parle donc sans vous connaître, âmes dégoûtées du siècle. Ah! comment avez-vous pu en éviter la contagion? comment est-ce que cette face extérieure du monde ne vous a pas éblouies? quelle grâce vous a préservées de la vanité que nous voyons si universellement régner? Personne ne se connaît, on ne connaît plus personne: les marques des conditions sont confondues, on se détruit pour se parer; on s'épuise à dorer un édifice dont les fondements sont écroulés, et on appelle se soutenir que d'achever de se perdre. Ames humbles, âmes innocentes, que la grâce a désabusées de cette erreur et de toutes les illusions du siècle, c'est vous dont je demande les prières : en reconnaissance du don de Dieu dont le sceau est en vous, priez sans relâche pour son Église; priez, fondez en larmes devant le Seigneur. Priez, justes; mais priez, pécheurs : prions tous ensemble; car si Dieu exauce les uns pour leur mérite, il exauce aussi les autres pour leur pénitence : c'est un commencement de conversion que de prier pour l'Église.

Priez donc tous ensemble, encore une fois, que ce qui doit finir finisse bientôt. Tremblez à l'ombre même de la division : songez au malheur des peuples qui, ayant rompu l'unité, se rompent en tant de morceaux, et ne voient plus dans leur religion que la confusion de l'enfer et l'horreur de la mort. Ah! prenons garde que ce mal ne gagne. Déjà nous ne voyons que trop, parmi nous, de ces esprits libertins qui sans savoir ni la religion, ni ses fondements, ni ses origines, ni sa suite, « blasphèment ce qu'ils ignorent, et se corrompent dans ce qu'ils savent : nuées sans eau,» poursuit l'apôtre saint Jude, docteurs sans doctrine, qui pour toute autorité ont leur hardiesse, et pour toute science leurs décisions précipitées : « arbres deux fois morts et déracinés, » morts premièrement parce qu'ils ont perdu la charité, mais doublement morts parce qu'ils ont encore perdu la foi; et entièrement déracinés, puisque, déchus de l'une et de l'autre, ils ne tiennent à l'Église par aucune fibre : « astres errants » qui se glorifient dans leurs routes nouvelles et écartées, sans songer qu'il leur faudra bientôt disparaître. Opposons à ces esprits légers, et à ce charme trompeur de la nouveauté, la pierre sur laquelle nous sommes fondés, et l'autorité de nos traditions où tous les siècles passés sont renfermés, et l'antiquité qui nous réunit à l'origine des choses. Marchons dans les sentiers de nos pères; mais marchons dans les anciennes mœurs, comme nous voulons marcher dans l'ancienne foi.

Allez, chrétiens, dans cette voie d'un pas ferme : allons à la tête de tout le troupeau, messeigneurs, plus humbles et plus soumis que tout le reste : zélés défenseurs des canons, autant de ceux qui ordonnent la régularité de nos mœurs, que de ceux qui

ont maintenu l'autorité sainte de notre caractère ; et soigneux de les faire paraître dans notre vie plus encore que dans nos discours, afin que, quand le prince des pasteurs et le pontife éternel apparaîtra, nous puissions lui rendre un compte fidèle et de nous et du troupeau qu'il nous a commis, et recevoir tous ensemble l'éternelle bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

BOURDALOUE.

(1632-1704.)

Ce qui me ravit, ce qu'on ne saurait assez préconiser dans les sermons de l'éloquent Bourdaloue, c'est qu'en exerçant le ministère apostolique, cet orateur plein de génie se fait presque toujours oublier lui-même, pour ne s'occuper que de l'instruction et des intérêts de ses auditeurs; c'est que, dans un genre trop souvent livré à la déclamation, il ne se permet pas une seule phrase inutile à son sujet, n'exagère jamais aucun des devoirs du christianisme, ne change point en préceptes les simples conseils évangéliques ; et que sa morale, constamment réglée par la sagesse, éclairée de ses principes, peut et doit toujours être réduite en pratique ; c'est la fécondité inépuisable de ses plans qui ne se ressemblent jamais, et l'heureux talent de disposer ses raisonnements avec cet ordre savant dont parle Quintilien, lorsqu'il compare l'habileté d'un grand écrivain qui règle la marche de son discours à la tactique d'un général qui range son armée en bataille ; c'est cette puissance de dialectique, cette marche didactique et ferme, cette force toujours croissante, cette logique exacte et serrée, disons mieux, cette éloquence continue du raisonnement qui dévoile et combat les sophismes, les contradictions, les paradoxes, et forme de l'ordonnance de ses preuves un corps d'instruction où tout est également plein, lié, soutenu, assorti ; où chaque pensée va au but de l'orateur, qui tend toujours, en grand moraliste, au vrai et au solide, plutôt qu'au brillant et au sublime du sujet ; c'est cette véhémence accablante et néanmoins pleine d'onction dans la bouche d'un accusateur, qui, en plaidant contre vous au tribunal de votre conscience, vous force à chaque instant de prononcer en secret le jugement qui vous condamne ; c'est la perspicacité avec laquelle il fonde tous nos devoirs sur nos intérêts, et cet art si persuasif, qu'on ne voit guère que dans ses sermons, de convertir les détails des mœurs en preuves de la

vérité qu'il veut établir; c'est cette abondance de génie qui ne laisse rien à imaginer au lecteur par delà chacun de ses discours, quoiqu'il en ait composé au moins deux, souvent trois, quelquefois quatre sur la même matière, et qu'on ne sache souvent, après les avoir lus, auquel de ces sermons il faut donner la préférence; c'est cette sûreté et cette opulence de doctrine qui font de chacune de ses instructions un traité savant et oratoire de la matière dont elles sont l'objet; c'est la simplicité d'un style nerveux et touchant, naturel et noble, lumineux et concis, où rien ne brille que par l'éclat de la pensée, où règne toujours le goût le plus sévère et le plus pur, et où l'on n'aperçoit jamais aucune expression ni emphatique ni rampante; c'est cette pénétrante sagacité qui creuse, qui approfondit, féconde, épuise chaque sujet; c'est cette compréhension vaste et profonde qu'il ne partage qu'avec saint Augustin et Bossuet, pour saisir dans l'Évangile et y embrasser d'un coup d'œil les lois, l'ensemble, l'esprit et tous les rapports de la morale chrétienne; c'est la série de ses tableaux, de ses preuves, de ses mouvements, la connaissance la plus étendue et la plus exacte de la religion, l'usage imposant qu'il fait de l'Écriture, l'à-propos des citations non moins frappantes que naturelles qu'il emprunte des Pères de l'Église, et dont il tire un parti plus neuf, plus concluant, plus heureux, que n'a jamais fait aucun autre orateur chrétien.

Enfin, je ne puis lire les ouvrages de ce grand homme sans me dire à moi-même, en y désirant quelquefois, j'oserai l'avouer avec respect, plus d'élan à sa sensibilité, plus d'ardeur à son génie, plus de ce feu sacré qui embrasait l'âme de Bossuet, surtout plus d'éclat et de souplesse à son imagination : voilà donc, si l'on y ajoute ce beau idéal, jusqu'où le génie de la chaire peut s'élever, quand il est fécondé et soutenu par un travail immense! MAURY.

SERMON

SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.

Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. (ROM., IV.)

SIRE,

C'est sur ce témoignage de saint Paul que s'est fondé saint Bernard, quand il a dit que la résurrection du Fils de Dieu, qui est proprement le mystère de sa gloire, avait été au même temps

la consommation de sa charité envers les hommes. Il n'en faut point d'autre preuve que les paroles de mon texte, puisqu'elles nous font connaître que c'est pour notre intérêt, pour notre salut, pour notre justification, que ce Sauveur adorable est entré en possession de sa vie glorieuse, et qu'il est ressuscité : *Resurrexit propter justificationem nostram.* A en juger selon nos vues, on croirait d'abord que les choses devaient être au moins partagées, et que, Jésus-Christ ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, il ne devait plus penser qu'à sa propre grandeur, c'est-à-dire qu'étant mort pour nous, il devait ne ressusciter que pour lui-même. Mais non, chrétiens, son amour pour nous n'a pu consentir à ce partage : c'est un Dieu, dit saint Bernard, mais un Dieu Sauveur, qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude ont dû par conséquent se rapporter à nous, aussi bien que ses humiliations et ses souffrances : *Totus in usus nostros extensus.* Tandis que ses humiliations nous ont été utiles et nécessaires, il s'est humilié et anéanti : tandis que pour nous racheter il a fallu qu'il souffrît, il s'est livré aux tourments et à la mort; du moment que l'ordre de Dieu exige que son humanité soit glorifiée, il veut que nous profitions de sa gloire même : car s'il ressuscite, poursuit le même saint Bernard, c'est pour établir notre foi, pour affermir notre espérance, pour ranimer notre charité; c'est pour ressusciter lui-même en nous, et pour nous rendre capables de ressusciter spirituellement avec lui; en un mot, comme il est mort pour nos péchés, il est ressuscité pour notre sanctification : *Et resurrexit propter justificationem nostram.* Voilà le mystère que nous célébrons, et dont l'Eglise universelle fait aujourd'hui le sujet de sa joie; mystère auguste et vénérable, sur lequel roule non-seulement toute la religion chrétienne, parce qu'il est le fondement de notre foi, mais toute la piété chrétienne, parce qu'il doit être la règle de nos mœurs : c'est ce que j'entreprends de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours de la mère de Dieu, et que nous l'aurons félicitée de la résurrection de son fils. *Regina cœli.*

Pour entrer d'abord dans mon sujet, je présuppose ici, chrétiens, ce que la foi nous enseigne, et ce que nous devons regarder comme un point essentiel de notre religion : savoir, que Jésus-Christ en mourant nous a parfaitement justifiés, et que, pour nous remettre en grâce avec Dieu, rien n'a manqué au mérite de sa mort : mais outre ce mérite, il nous fallait, dit saint Chrysostome, un exemplaire et un modèle sur qui nous puissions nous former, et que nous eussions sans cesse devant les yeux pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou, si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devions coo-

pérer ; et c'est à quoi le Sauveur du monde a divinement pourvu par sa résurrection glorieuse.

Vous le savez, chrétiens, et vous ne pouvez l'ignorer, puisque c'est un article de la foi même que vous professez : le péché du premier homme fut une présomption téméraire qui le porta jusqu'à s'élever au-dessus de lui-même, jusqu'à vouloir se mesurer avec Dieu, être éclairé comme Dieu, et ressembler à Dieu : *Eritis sicut dii* (GEN., III) : mais vous savez aussi la sage conduite que Dieu a tenue à l'égard de l'homme, lorsque, par un secret bien surprenant de sa Providence, il lui a ordonné pour remède ce qui semblait avoir été la cause de son mal, et qu'il l'a obligé à se sanctifier, parce qu'il l'avait rendu criminel ; je veux dire, lorsque ce Dieu de gloire s'incarnant et s'humiliant, s'est mis lui-même dans des états où non-seulement il est permis à l'homme de vouloir ressembler à son Dieu, mais où son plus grand désordre est de ne le vouloir pas, et en effet de ne lui ressembler pas. Or, quel état surtout l'Écriture nous marque-t-elle où le Fils de Dieu ait prétendu que nous dussions lui être semblables, et où ce ne fût plus un crime, mais un mérite et un devoir de nous conformer à lui? l'état de sa résurrection.

Car c'est pour cela, dit expressément le grand apôtre, qu'il est ressuscité d'entre les morts, afin que, sanctifiés par son exemple, nous prenions une nouvelle vie : *Ut, quomodo Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (ROM., VI). Au reste, mes frères, ajoute saint Chrysostome, ces paroles ne sont pas une simple instruction de l'apôtre, mais un oracle du Saint-Esprit, qui nous révèle et qui nous fait comprendre le dessein de Dieu ; d'où il s'ensuit que non-seulement la résurrection du Sauveur a eu d'elle-même toutes les qualités requises pour nous servir de modèle dans notre conversion, mais que Dieu a prétendu nous la proposer comme un modèle, et que c'est particulièrement dans cette vue qu'il a voulu que Jésus-Christ ressuscitât : *Ut, quomodo Christus surrexit, ita et nos ambulemus ;* ce qui faisait dire à Tertullien que les pécheurs convertis et réconciliés par la grâce sont des abrégés et comme des copies de la résurrection de Jésus-Christ : *Appendices resurrectionis* (TERTULL.) : car c'est ainsi qu'il les appelait : pourquoi? parce que tout pécheur qui se convertit et qui change de vie, doit exprimer en soi-même, par une parfaite imitation, les caractères et les traits qui conviennent à l'humanité de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection. Voici donc quels ont été ses caractères ; et par la comparaison que nous en allons faire, reconnaissons aujourd'hui ce que nous devons être devant Dieu. *Surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni* : le Seigneur est vraiment ressuscité, disaient les disciples du Sauveur, parlant de leur maître, et il s'est fait

voir à Pierre. Voilà les deux règles que nous pouvons suivre, et en quoi consiste cette conformité qu'il doit y avoir entre Jésus-Christ et nous : il est vraiment ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion véritable ; et il a paru ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion exemplaire. Il est vraiment ressuscité afin que nous nous convertissions véritablement et solidement : c'est la première partie ; et il a paru ressuscité, afin que, si nous sommes convertis, nous le paraissions, pour la gloire de de notre Dieu, librement et généreusement : c'est la seconde partie. L'un sans l'autre, dit saint Augustin, est défectueux, car paraître converti et ne l'être pas, c'est imposture et hypocrisie ; et ne le paraître pas ou plutôt craindre de le paraître, c'est faiblesse et respect humain : il faut donc l'être et le paraître : *Surrexit, et apparuit ;* l'être en esprit et en vérité, par une conversion de mœurs qui se soutienne devant Dieu : *Surrexit vere ;* le paraître avec une sainte liberté, en sorte que cette conversion soit encore, suivant l'Évangile, comme une lumière qui luise devant les hommes : *Et apparuit.* Serai-je assez heureux, chrétiens, pour vous bien persuader ces deux importantes obligations? elles feront tout le partage de ce discours ; commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est saint Paul qui l'a dit, et je n'ai rien moins prétendu dans la première proposition que j'ai avancée, que d'établir un principe de religion dont il ne nous est pas permis de douter ; Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et sur ce modèle Dieu veut que nous soyons vraiment convertis ; mais j'ajoute, comme la suite naturelle de ce principe, que Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité, et que c'est une loi pour nous qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle et conforme au bienheureux état où se trouvaient élevés par la grâce des hommes sincèrement et solidement convertis ; deux pensées auxquelles je réduis ces admirables paroles de l'Épître aux Romains, dont je fais toute la preuve des vérités que je vous prêche : *Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem, ut, quomodo surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom., VI) : Nous sommes, mes frères, ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, pour mourir au péché, afin que, comme ce Dieu Sauveur est ressuscité par sa vertu toute-puissante, nous soyons animés du même esprit et intérieurement ressuscités, pour mener cette vie nouvelle qui est l'effet d'une véritable conversion : appliquez-vous, chrétiens, et ne perdez rien d'une instruction si

nécessaire. *Surrexit Dominus vere* (Luc, XXIV) : le Seigneur est vraiment ressuscité : principe, encore une fois, auquel vous et moi nous devons nous attacher d'abord pour nous former une juste idée de la conversion du pécheur. Ne vous étonnez pas, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, selon le rapport des évangélistes, s'intéressât tant à prouver, et à prouver par lui-même, sa résurrection; les apôtres étaient saisis de frayeur en le voyant, parce qu'ils croyaient voir un esprit : *Conturbati et conterriti existimabant se spiritum videre* (Luc, XXIV); et il ne pouvait souffrir qu'ils demeurassent dans cette incertitude et dans ce trouble : Non, leur disait-il pour les rassurer, ce n'est point un esprit, c'est moi-même ; regardez mes pieds et mes mains, touchez mes plaies, et vous apprendrez que je ne suis point un fantôme, mais un corps solide et réel. Pourquoi, demande saint Chrysostome, ce soin si exact de leur faire connaître la vérité de sa résurrection? Ah! mes frères, répond ce saint docteur, c'est qu'outre les autres raisons qu'il avait d'en user ainsi, il savait bien la loi qui nous était dès lors imposée, et l'engagement où nous devions être en qualité de pécheurs, de ressusciter à la vie de la gloire : *Ut, quomodo surrexit, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* Or il était à craindre que cette résurrection spirituelle de nos âmes, au lieu d'être une vérité, ne fût une pure fiction, et que, passant pour des hommes convertis, nous ne fussions rien moins au dedans que ce que nous paraissions au dehors. De là vient qu'il n'omettait rien pour convaincre ses disciples qu'il n'était pas seulement ressuscité en apparence, mais en effet : voulant que cette résurrection véritable nous servît de modèle et d'exemple.

L'entendez-vous, chrétiens, et aviez-vous jamais pénétré la conséquence de cette parole, *surrexit vere?* Voilà néanmoins à quoi elle se rapporte : à condamner tant de conversions imaginaires, qui n'ont d'une vraie conversion que l'extérieur et le masque, sans en avoir le fond et le mérite ; car permettez-moi de faire ici une réflexion toute semblable à celle que faisait saint Paul instruisant les Corinthiens sur la résurrection des corps : *Ecce mysterium vobis dico : omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (1 Cor., XIII) : voici, mes frères, leur disait-il, un important secret que je vous déclare; nous ressusciterons tous à la fin des siècles, mais nous ne serons pas tous changés. Il voulait par là leur faire entendre que, quoique les réprouvés dussent avoir part à la résurrection future aussi bien que les élus, leurs corps n'y seraient pas transformés comme les corps des élus, ni rendus semblables au corps glorieux de Jésus-Christ : différence terrible sur laquelle insistait l'apôtre, pour donner aux fidèles une crainte salutaire du jugement de Dieu. Mais quelque terrible que doive être cette différence des réprouvés et des élus

dans le jugement de Dieu, en voici une autre qui, pour être plus intérieure, n'en est pas moins fatale au pécheur, et qui, sans attendre la fin des siècles, se trouve aujourd'hui dans le christianisme selon les différentes dispositions des chrétiens de cette fête. Nous avons tous célébré la résurrection de Jésus-Christ ; mais je ne sais si nous avons tous éprouvé ce bienheureux changement que cette sainte solennité, par une grâce qui lui est propre, devait opérer dans nos âmes : en recevant l'adorable sacrement du Sauveur, nous avons tous paru spirituellement ressuscités, mais peut-être s'en faut-il bien que nous ayons tous été renouvelés, et que dans ce grand jour nous puissions tous également nous rendre ce témoignage devant Dieu, que nous ne sommes plus les mêmes hommes. Voilà le mystère, mais le redoutable mystère que je vous annonce, et sur lequel chacun de nous doit s'examiner : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (1 Cor., XIII).

Car, avouons-le de bonne foi, et puisqu'une expérience malheureuse nous force à le reconnaître, ne nous en épargnons pas la confusion. Le désordre capital qu'on ne peut assez déplorer, ni trop vous reprocher, c'est que dans cette solennité de Pâques, abusant de la pénitence, qui, selon les Pères, est le sacrement de la résurrection des pécheurs, nous mentions souvent au Saint-Esprit, nous imposions au monde, et nous nous trompions nous-mêmes. Oui, mes frères, jusque dans le tribunal de la pénitence nous mentons au Saint-Esprit, en détestant de bouche ce que nous aimons de cœur, en disant que nous renonçons au monde, et ne renonçant jamais à ce qui entretient dans nous l'amour du monde; en donnant à Dieu des paroles que nous ne comptons pas de garder, et que nous ne sommes pas en effet bien déterminés à tenir, ayant avec Dieu moins de bonne foi que nous n'en avons avec un homme, et même avec le dernier des hommes : nous en imposons au monde par je ne sais quelle fidélité à nous acquitter dans ce saint temps du devoir public de la religion par l'éclat de quelques bonnes œuvres passagères; par une ostentation de zèle sur des points où, sans être meilleurs, on en peut avoir; par quelques réformes dont nous nous parons et à quoi nous nous bornons, tandis que nous ne travaillons pas à vaincre nos habitudes criminelles, et à mortifier les passions qui nous dominent : nous nous trompons nous-mêmes en confondant les inspirations et les grâces de conversion avec la conversion même; en nous figurant que nous sommes changés, parce que nous sommes touchés du désir de l'être; et, sans qu'il nous en ait coûté le moindre combat, en nous flattant d'avoir remporté de grandes victoires : et parce qu'en fait de pénitence, tout cela n'est qu'illusion et que mensonge, à tout cela l'Evangile oppose aujourd'hui cette seule

règle, *surrexit vere*, il est vraiment ressuscité, et par cette règle nous donne à juger combien nous sommes éloignés des voies de Dieu, puisque entre notre vie nouvelle et la vie glorieuse de Jésus-Christ, il y a une opposition aussi monstrueuse que celle qui se trouve entre l'apparent et le réel, entre le vide et le solide, entre le faux et le vrai. Ah! mes chers auditeurs, combien de fantômes de conversion, ou, pour user du terme de saint Bernard, combien de chimères de conversion ne pourrais-je pas vous produire ici, s'il m'était permis d'entrer dans le secret des cœurs et de vous en découvrir le fond? combien de conversions purement humaines, combien de politiques, combien d'intéressées, combien de forcées, combien d'inspirées par un autre esprit que celui qui nous doit conduire quand il s'agit de retourner à Dieu; conversions, si vous voulez, fécondes en beaux sentiments, mais stériles en effet; magnifiques en paroles, mais pitoyables dans la pratique; capables d'éblouir, mais incapables de sanctifier. Combien de consciences se sont présentées devant les autels comme des sépulcres blanchis, et sous cette surface trompeuse cachent encore la pourriture et la corruption? Sont-ce là les copies vivantes de cet homme-Dieu, qui renaît du sein de la mort, pour être, comme dit saint Paul, l'aîné d'entre plusieurs frères : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus?* Non, non, chrétiens, ce n'est point par là qu'on a le bonheur et la gloire de lui ressembler; il faut quelque chose de plus, et sans une conversion véritable on n'y peut prétendre. Or, qu'est-ce qu'une véritable conversion (comprenez ceci, s'il vous plaît), c'est-à-dire une conversion de cœur et sans déguisement, une conversion surnaturelle dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin? Que ne m'est-il permis de développer ces deux articles importants dans toute leur étendue!

Conversion sincère et sans déguisement : car, dit saint Bernard, pourquoi nous contrefaire devant Dieu, qui, nous ayant fait ce que nous sommes, voit mieux que nous-mêmes ce qui est en nous et ce qui n'y est pas? et pourquoi feindre devant les hommes, dont l'estime ne nous justifiera jamais, et dont l'erreur sur ce point sera même un jour notre confusion? N'est-ce pas pour cela que saint Paul représentant aux chrétiens, comme autant d'obligations, les conséquences qu'ils devraient tirer de ce mystère, en revenait toujours à cette loi : que Jésus-Christ notre agneau pascal avait été immolé pour nous, et que nous devions célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec ce levain de dissimulation et de malice dont peut-être nos cœurs jusqu'à présent avaient été infectés : *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ* (1 Cor., V), mais dans un esprit de sincérité et de vérité, *sed in azymis sinceritatis et veritatis*; pourquoi? parce que le Seigneur même avait dit que cette sincérité de conversion était

la condition essentielle qui devait nous donner avec Jésus-Christ ressuscité une sainte ressemblance.

En effet, ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit comme Jésus-Christ ressuscita selon la chair, c'est communément un levain de péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire : je m'explique. On se réconcilie avec son frère et l'on pardonne à son ennemi, mais il reste néanmoins toujours un levain d'aigreur et de chagrin qui diffère peu de l'animosité et de la haine ; on rompt une attache criminelle, mais on ne la rompt pas tellement qu'on ne s'en réserve, pour ainsi dire, certains droits à quoi l'on prétend que la loi de Dieu n'oblige pas en rigueur de renoncer, certains commerces que l'honnêteté et la bienséance semblent autoriser, certaines libertés que l'on s'accorde en se flattant qu'on n'ira pas plus loin : voilà ce que saint Paul appelle le levain du péché : *Neque in fermento malitiæ et nequitiæ*. Or il faut, mes frères, ajoutait l'apôtre, vous purifier de ce levain, si vous voulez célébrer la nouvelle Pâque : il faut vous souvenir que, comme un peu de levain, quand il est corrompu, suffit pour gâter toute la masse, aussi ce qui reste d'une passion mal éteinte, quoiqu'amortie en apparence, peut détruire et anéantir tout le mérite de notre conversion : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio* (1 Cor., V).

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu : car que peuvent tous les respects humains et toutes les considérations du monde, quand il s'agit de nous faire revivre à Dieu et de reproduire en nous tout de nouveau l'esprit de la grâce après que nous l'avons perdu? On nous dit que le désordre où nous vivons peut être un obstacle à notre fortune, que cette attache nous rend méprisables, que ce scandale nous rend odieux, et sur cela précisément nous nous corrigeons ; on nous fait entendre que la piété pourrait servir à notre établissement, et pour cela nous nous réformons : qu'est-ce qu'une telle conversion, eût-elle d'ailleurs tout l'éclat de la plus exacte et de la plus sincère régularité? On s'éloigne du monde par un dépit secret, par l'impuissance d'y réussir : par désespoir de parvenir à certains rangs que l'ambition y cherche ; on se détache de cette personne, parce qu'on en est dégoûté, parce qu'on en a découvert la perfidie et l'infidélité ; on cesse de pécher, parce que l'occasion du péché nous quitte, et non parce que nous quittons l'occasion du péché : tout cela, ombre de conversion. Il faut qu'un principe surnaturel nous anime ; comme Jésus-Christ ressuscita par une vertu divine, il faut que sur le modèle de Jésus-Christ, qui dans sa résurrection, selon le beau mot de saint Augustin, parut entièrement Dieu, *in resurrectione totus Deus* (August.), parce qu'en vertu de ce mystère, l'huma-

nité fut tout absorbée dans la divinité, aussi dans notre conversion il n'y ait rien qui ressente l'homme, rien qui tienne de l'imperfection de l'homme, rien qui participe à la corruption de l'homme, que l'intérêt n'y entre point, que la prudence de la chair ne s'en mêle point, et que si la créature en est l'occasion, le créateur en soit le motif. Ainsi le pratiquait l'apôtre, quand il disait : loin de moi cette fausse justice, que je pourrais trouver dans moi, et qui serait de moi, parce que Dieu dès lors n'en serait pas l'objet ni le principe ; il ne me suffit pas même d'avoir cette justice imparfaite qui vient de la loi, mais il me faut celle qui vient de Dieu par la foi, celle qui me fait connaître Jésus-Christ et la vertu de sa résurrection, afin que je parvienne, s'il est possible, à cette résurrection bienheureuse qui distingue les vivants d'avec les morts, c'est-à-dire les pécheurs justifiés d'avec ceux qui ne le sont pas : *Ut inveniar in illo, non habens meam justitiam quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu, ad cognoscendum illum, et virtutem resurrectionis ejus : si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis* (PHIL., III). Ainsi après l'apôtre en ont usé tous les vrais pénitents en se convertissant à Dieu ; ils ont fermé les yeux à tout le reste, ils n'ont consulté ni la chair ni le sang, ils ont foulé le monde aux pieds, ils se sont élevés au-dessus d'eux-mêmes ; et pourquoi ? parce qu'ils cherchaient, dit saint Paul, une résurrection plus solide et plus avantageuse que celle qui nous est figurée dans la conversion prétendue des mondains : *Ut meliorem invenirent resurrectionem* (HEBR., XI). Car encore une fois, il y a maintenant une diversité de conversions, comme à la fin des siècles il y aura une diversité de résurrections ; et comme, selon l'Évangile, les uns sortiront de leurs tombeaux pour ressusciter à la vie, les autres pour ressusciter à leur condamnation et à la mort : *Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ ; qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii* (JOANN., V) ; de même voit-on des pécheurs sortir du tribunal de la pénitence, les uns vivifiés par la grâce et réconciliés avec Dieu, les autres par l'abus du sacrement encore plus endurcis dans le péché et plus ennemis de Dieu. Heureux, conclut le Saint-Esprit dans l'Apocalypse, heureux et saint quiconque aura part à la première résurrection ! il parle de la résurrection des justes : *Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima* (APOC., XX) : je dis par la même règle, heureux et saint quiconque a eu part à la première résurrection, heureux et saint celui qui, ressuscitant avec Jésus-Christ, selon la maxime de l'apôtre, n'envisage dans sa conversion que les choses du ciel, détourne sa vue de tous les objets de la terre, ne cherche point les prospérités, s'élève au-dessus des adversités, est content de posséder Dieu, et s'attache à Dieu pour Dieu même ! Or c'est

cette conversion, chrétiens, que Dieu vous demande aujourd'hui, et dont il vous propose le modèle dans la personne de son fils.

Cependant n'en demeurons pas là; j'ai dit que le Sauveur du monde, après être sorti du tombeau, n'avait plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité, et que c'est une loi pour nous de mener après notre conversion une vie nouvelle et conforme à l'heureux état où sont élevés par la grâce des hommes vraiment convertis : *Ut, quomodo surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom., VI). Mais en quoi consiste cette nouvelle vie? retournons à notre modèle; le voici. Jésus-Christ, en qualité d'homme, était composé d'un corps et d'une âme; mais son corps, au moment qu'il ressuscita, par un merveilleux changement, de matériel et de terrestre qu'il était dans sa substance, devint un corps tout spirituel dans ses qualités; et son âme, en vertu de la même résurrection, se trouva par un autre prodige parfaitement séparée du monde, quoiqu'elle fût encore au milieu du monde : deux traits de ressemblance que Jésus-Christ ressuscité doit nous imprimer, pour faire en nous ce renouvellement, qui est la preuve nécessaire, mais infaillible de notre conversion. Il avait un corps, et ce corps, revêtu de gloire, semblait être de la nature et de la condition des esprits : vérité si constante que saint Paul, envisageant le mystère que nous célébrons, ne craignait point de dire aux Corinthiens : *Itaque, etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus* (2 Cor., V); c'est pourquoi, mes frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité d'entre les morts, nous ne le connaissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair. Que dites-vous, grand apôtre, reprend là-dessus saint Chrysostome? quoi, vous ne connaissez plus votre Dieu, selon cette chair adorable dans laquelle il a opéré votre salut? cette chair formée par le Saint-Esprit, conçue par une Vierge, unie et associée au verbe divin; cette chair qu'il a immolée pour vous au Calvaire, qu'il vous a laissée pour nourriture dans son sacrement, et qui doit être un des objets de votre béatitude dans le ciel, vous ne la connaissez plus? Non, répond l'apôtre sans hésiter, depuis que cet homme-Dieu, dégagé des liens de la mort, a pris possession de sa vie glorieuse, je ne le connais plus selon la chair : *Etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus.* Ainsi le disait le maître des gentils, et n'en faites-vous pas d'abord l'application? c'est-à-dire, que si vous êtes vraiment convertis, il faut que l'on ne vous connaisse plus, ou plutôt que vous ne vous connaissiez plus vous-mêmes selon la chair; que vous ne cherchiez plus à satisfaire les désirs déréglés de la chair; que vous ne soyez plus esclaves de cette chair, qui

vous a jusqu'à présent dominés; que cette chair, purifiée par la pénitence, ne soit plus désormais sujette à la corruption du péché; et que nous, les ministres du Seigneur, qui gémissions autrefois de ne pouvoir vous regarder que comme des hommes sensuels et charnels, maintenant nous ayons la consolation, non-seulement de ne vous plus connaître tels que vous étiez, mais de vous connaître là-dessus divinement changés et transformés; en sorte que nous puissions dire de vous par proportion : *Etsi cognovimus vos secundum carnem, sed nunc jam non novimus.*

Car c'est par là, mes chers auditeurs, que nos corps, selon la doctrine de saint Paul, participent dès cette vie à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. C'est par là qu'ils deviennent spirituels, incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur; mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela qu'autant que nous y coopérons, et que, par une pleine correspondance, nous travaillons, selon la règle du Saint-Esprit, à en faire des hosties pures et agréables aux yeux de Dieu. Les corps glorieux possèdent toutes ces qualités par une espèce de nécessité; mais ces qualités ne conviennent aux nôtres que dépendamment de notre liberté. C'est ce qui fait sur la terre notre mérite; mais c'est aussi ce qui doit redoubler notre crainte, et ce qui demande toute notre vigilance. Car, quelque affermis que nous puissions être dans le bien, nous ne sommes point inébranlables; les grâces qui nous ont fortifiés dans notre conversion, ne sont point des grâces à fomenter notre paresse, beaucoup moins à autoriser notre présomption. Quelque confiance que nous devions avoir dans la miséricorde et dans le secours de Dieu, il est toujours vrai que nous pouvons nous démentir de nos plus fermes résolutions, et que nos infidélités peuvent nous faire déchoir de cet état de pureté où la pénitence nous a rétablis. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre désormais dans le monde? comme Jésus-Christ après sa résurrection : il était dans le monde, mais sans y être, c'est-à-dire sans prendre part aux affaires du monde, aux intérêts du monde, aux assemblées et aux conversations du monde, ne s'entretenant qu'avec ses disciples, et ne leur parlant que du royaume de Dieu. Vous donc, mes frères, concluait saint Paul, et je le conclus après lui, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ : *Si consurrexistis cum Christo* (Coloss., III), n'ayez plus désormais de goût que pour les choses du ciel : *Quæ sursùm sunt sapite;* ne cherchez plus désormais que les choses du ciel : *Quæ sursùm sunt quærite.* Séparez-vous du monde, vivez hors du monde, non pas toujours en sortant du monde, puisque votre condition vous y retient, mais n'y soyez ni d'esprit ni de cœur : surtout, si vous vous montrez dans le monde, que ce soit pour

l'édifier par votre changement. Etre converti, c'est le premier devoir, et c'a été le sujet de la première partie. Paraître converti, c'est l'autre devoir, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

. . . . . .

FÉNELON.

(1651-1715.)

S'il n'est pas nécessaire, pour être placé au plus haut rang parmi les orateurs, d'avoir composé un grand nombre de chefs-d'œuvre; s'il suffit, pour fonder en ce genre une renommée éclatante, d'avoir illustré son talent par un ou deux discours du premier ordre, ou même simplement d'une imposante célébrité, comme Pline en composant le Panégyrique de Trajan, et peut-être Fléchier en prononçant l'oraison funèbre de Turenne, infiniment supérieure à tous ses autres ouvrages; si une pareille distinction suffit enfin pour consacrer une grande réputation oratoire, et même pour partager la gloire de ces génies plus féconds qui jouissent des honneurs de la primauté dans la carrière de l'éloquence, on peut ajouter avec confiance à la liste de nos plus célèbres orateurs sacrés, sur laquelle l'opinion publique n'inscrit encore que Bossuet, Bourdaloue et Massillon, le nom d'un écrivain supérieur en goût comme en talent aux deux panégyristes de Trajan et de Turenne; je veux dire le nom chéri de Fénelon, qui s'est associé à la prééminence de nos trois immortels prédicateurs, et marche leur égal, sans avoir besoin d'autres titres que deux discours qui lui en assurent le droit aux yeux de la postérité.

..... Le second sermon sur lequel j'appelle l'attention publique fut prêché une seule fois aux missions étrangères, le jour de l'Épiphanie, en 1685, par l'abbé de Fénelon, qui était alors âgé de trente-quatre ans, et dont le goût et le talent étaient par conséquent déjà parvenus à toute leur maturité. Dans le premier enthousiasme que m'inspira, il y a longtemps, la découverte de ce nouveau titre de gloire qui doit tant illustrer l'éloquence de l'archevêque de Cambrai, j'invitai plusieurs gens de lettres à entendre un très-beau discours de Bossuet qui n'était encore connu de personne, et je voulus en faire moi-même la lecture dans notre comité, pour mieux jouir de leur surprise et de leur ravissement. J'ai renouvelé plus d'une fois, et toujours avec un égal succès, la même expérience. Tout bon lecteur peut réitérer cette épreuve avec confiance dans une assemblée de connaisseurs capables d'en juger. S'il y avait, à mon insu, de l'exa-

gération dans le jugement que je vais rapporter, ce ne serait donc pas à moi seul, mais, je puis le dire, à l'élite de notre littérature entière qu'elle devrait être imputée. Tous les auditeurs furent terrassés d'admiration. On s'écria unanimement *que l'aigle brillant de Meaux était seul capable de s'élever à une si grande hauteur*. On croyait y voir tantôt l'imagination d'Homère, tantôt la véhémence de Démosthène, tantôt le génie et le pathétique de saint Jean Chrysostome, tantôt la verve et la majesté de Corneille, tantôt même, dans quelques traits de la péroraison, l'énergie et la profondeur de Tacite, souvent les élans et l'élévation de Bossuet, mais toujours une pureté unique de goût, et une perfection inimitable de style qu'on ne pouvait assez admirer. Je ne laissais jamais échapper le volume de mes mains durant la lecture ; et, après avoir bien joui de l'ivresse et de l'enthousiasme de nos académiciens, j'excitais encore plus de surprise en montrant que l'ouvrage était de Fénelon. Le sermon ne leur en paraissait que plus beau. On concluait de cette découverte que nous n'étions plus au temps des profondes études littéraires ; que l'ignorance et la dissipation, satisfaites de pouvoir acquitter, par la contribution quotidienne et légère des journaux, le misérable contingent de la conversation, s'affranchissaient trop souvent de toute instruction soignée et solide. On se demandait avec étonnement quel fonds on pouvait donc faire sur les succès en littérature, quand on voyait une aussi grande renommée que celle de Fénelon, insuffisante, depuis plus d'un siècle, pour sauver de l'oubli un chef-d'œuvre d'un tel écrivain, dont la gloire inspire tant d'intérêt à la nation. MAURY.

SERMON

POUR LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE [1].

Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.

Levez-vous, soyez éclairée, ô Jérusalem, car votre lumière vient, et la gloire du Seigneur s'est élevée sur vous. (Au 60e chap. d'Isaïe.)

Béni soit Dieu, mes frères, puisqu'il met aujourd'hui sa parole dans ma bouche pour louer l'œuvre qu'il accomplit par cette maison ! Je souhaitais il y a longtemps, je l'avoue, d'épancher mon cœur devant ces autels, et de dire, à la louange de la grâce, tout ce qu'elle opère dans ces hommes apostoliques pour illuminer l'Orient. C'est donc dans un transport de joie que je parle au-

1. Prêché aux Missions étrangères en 1685.

jourd'hui de la vocation des gentils, dans cette maison d'où sortent les hommes par qui les restes de la gentilité entendent l'heureuse nouvelle.

A peine Jésus, l'attente et le désir des nations, est né, et voici les mages, dignes prémices des gentils, qui, conduits par l'étoile, viennent le reconnaître. Bientôt les nations ébranlées viendront en foule après eux; les idoles seront brisées, et la connaissance du vrai Dieu sera abondante comme les eaux de la mer qui couvrent la terre. Je vois les peuples, je vois les princes, qui adorent, dans la suite des siècles, celui que les mages viennent adorer aujourd'hui. Nations de l'Orient, vous y viendrez à votre tour; une lumière, dont celle de l'étoile n'est qu'une ombre, frappera vos yeux et dissipera vos ténèbres. Venez, hâtez-vous de venir à la maison du Dieu de Jacob. O Église! ô Jérusalem! réjouissez-vous, poussez des cris de joie. Vous qui étiez stérile dans ces régions, vous qui n'enfantiez pas, vous aurez dans cette extrémité de l'univers des enfants innombrables. Que votre fécondité vous étonne; levez les yeux tout autour, et voyez; rassasiez vos yeux de votre gloire; que votre cœur admire et s'épanche : la multitude des peuples se tourne vers vous, les îles viennent, la force des nations vous est donnée; de nouveaux mages, qui ont vu l'étoile du Christ en Orient, viennent du fond des Indes pour le chercher. Levez-vous, ô Jérusalem! *Surge, illuminare, etc.*

Mais je sens mon cœur ému au dedans de moi-même, et partagé entre la joie et la douleur. Le ministère de ces hommes apostoliques et la vocation de ces peuples est le triomphe de la religion : mais c'est peut-être aussi l'effet d'une secrète réprobation qui pend sur nos têtes. Sera-ce sur nos ruines que ces peuples s'élèveront, comme les gentils s'élevèrent sur celles des Juifs à la naissance de l'Église? Voici une œuvre que Dieu fait pour glorifier son Évangile; mais n'est-ce point aussi pour le transférer? Il faudrait n'aimer point le Seigneur Jésus, pour n'aimer pas son ouvrage; mais il faudrait s'oublier soi-même pour n'en trembler pas. Réjouissons-nous donc au Seigneur, mes frères, au Seigneur qui donne gloire à son nom; mais réjouissons-nous avec tremblement. Voilà les deux pensées qui rempliront ce discours.

Esprit promis par la vérité même à tous ceux qui vous cherchent, que mon cœur ne respire que pour vous attirer au dedans de lui! que ma bouche demeure muette, plutôt que de s'ouvrir, si ce n'est à votre parole! que mes yeux se ferment à toute autre lumière qu'à celle que vous versez d'en haut! O Esprit saint, soyez vous-même tout en tous : dans ceux qui m'écoutent, l'intelligence, la sagesse, le sentiment; en moi, la force, l'onction, la lumière. Marie, priez pour nous. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quelle est, mes frères, cette Jérusalem dont le prophète parle, cette cité pacifique dont les portes ne se ferment ni jour ni nuit, qui suce le lait des nations, dont les rois de la terre sont les nourrices et viennent adorer les sacrés vestiges? Elle est si puissante, que tout royaume qui ne lui sera pas soumis périra, et si heureuse qu'elle n'aura plus d'autre soleil que Dieu, qui fera luire sur elle un jour éternel. Qui ne voit que ce ne peut être cette Jérusalem rebâtie par les Juifs ramenés de Babylone, ville faible, malheureuse, souvent en guerre, toujours en servitude sous les Perses, les Grecs, les Romains; enfin, sous ces derniers réduite en cendres, avec une dispersion universelle de ses enfants qui dure encore depuis seize siècles? C'est donc, manifestement, hors du peuple juif qu'il faut chercher l'accomplissement des promesses dont il est déchu.

Il n'y a plus d'autre Jérusalem que celle d'en haut, qui est notre mère, selon saint Paul. Elle vient du ciel, et elle enfante sur la terre.

Qu'il est beau, mes frères, de voir comment les promesses se sont accomplies en elle! Tel était le caractère du Messie, qu'il devait, non pas subjuguer par les armes, comme les Juifs charnels le prétendaient grossièrement; mais, ce qui est infiniment plus noble et plus digne de la magnificence des promesses, attirer par sa puissance sur les cœurs, sous son règne d'amour et de vérité, toutes les nations idolâtres.

Jésus-Christ naît, et la face du monde se renouvelle. La loi de Moïse, ses miracles, ceux des prophètes, n'avaient pu servir de digue contre le torrent de l'idolâtrie, et conserver le culte du vrai Dieu chez un seul peuple resserré dans un coin du monde; mais celui qui vient d'en haut est au-dessus de tout; à Jésus est réservé de posséder toutes les nations en héritage. Il les possède, vous le voyez. Depuis qu'il a été élevé sur la croix, il a attiré tout à lui. Dès l'origine du christianisme, saint Irénée et Tertullien ont montré que l'Église était déjà plus étendue que cet empire même qui se vantait d'être lui seul tout l'univers. Les régions sauvages et inaccessibles du nord, que le soleil éclaire à peine, ont vu la lumière céleste. Les plages brûlantes d'Afrique ont été inondées des torrents de la grâce. Les empereurs mêmes sont devenus les adorateurs du nom qu'ils blasphémaient, et les nourrices de l'Église, dont ils versaient le sang. Mais la vertu de l'Évangile ne doit pas s'éteindre après ces premiers efforts; le temps ne peut rien contre elle; Jésus-Christ, qui en est la source, est de tous les temps; il était hier, il est aujourd'hui, et il sera aux siècles

des siècles. Aussi vois-je cette fécondité qui se renouvelle toujours; la vertu de la croix ne cesse d'attirer tout à elle.

Regardez ces peuples barbares qui firent tomber l'empire romain. Dieu les a multipliés et tenus en réserve sous un ciel glacé pour punir Rome païenne et enivrée du sang des martyrs; il leur lâche la bride, et le monde en est inondé. Mais, en renversant cet empire, ils se soumettent à celui du Sauveur; tout ensemble ministres des vengeances et objets des miséricordes sans le savoir, ils sont menés comme par la main au-devant de l'Évangile; et c'est d'eux qu'on peut dire à la lettre qu'ils ont trouvé le Dieu qu'ils ne cherchaient pas.

Combien voyons-nous encore de peuples que l'Église a enfantés à Jésus-Christ depuis le huitième siècle, dans ces temps mêmes les plus malheureux, où ses enfants révoltés contre elle n'ont point de honte de lui reprocher qu'elle a été stérile et répudiée par son époux! Vers le dixième siècle, dans ce siècle dont on exagère trop les malheurs, accourent en foule à l'Église, les uns sur les autres, l'Allemand, de loup ravissant devenu agneau, le Polonais, le Poméranien, le Bohémien, le Hongrois conduit aux pieds des apôtres par son premier roi saint Étienne. Non, non! vous le voyez, la source des célestes bénédictions ne tarit point. Alors l'époux donna de nouveaux enfants à l'épouse pour la justifier, et pour montrer qu'elle ne cesse point d'être son unique et sa bien-aimée.

Mais que vois-je depuis deux siècles? Des régions immenses qui s'ouvrent tout à coup; un nouveau monde inconnu à l'ancien, et plus grand que lui. Gardez-vous bien de croire qu'une si prodigieuse découverte ne soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins; ainsi l'homme s'agite, mais Dieu le mène. La foi, plantée dans l'Amérique parmi tant d'orages, ne cesse pas d'y porter des fruits.

Que reste-t-il? Peuples des extrémités de l'Orient, votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta bien loin en deçà de vous: mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne où l'on découvre un ciel nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent, et les regardent en silence

venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion, ton Dieu régnera sur toi! Les voici, ces nouveaux conquérants, qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste.

Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui peut la représenter? Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif, ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, vous aiment tendrement, quittent tout pour vous, et vous cherchent au travers de toutes les mers avec tant de fatigues et de périls, pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte! Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes!

A qui doit-on, mes frères, cette gloire et cette bénédiction de nos jours? A la compagnie de Jésus, qui, dès sa naissance, ouvrit, par le secours des Portugais, un nouveau chemin à l'Évangile dans les Indes. N'est-ce pas elle qui a allumé les premières étincelles du feu de l'apostolat dans le sein de ces hommes livrés à la grâce? Il ne sera jamais effacé de la mémoire des justes, le nom de cet enfant d'Ignace, qui, de la même main dont il avait rejeté l'emploi de la confiance la plus éclatante, forma une petite société de prêtres, germes bénis de cette communauté. O ciel! conservez à jamais la source d'une grâce si abondante, et faites que ces deux corps portent ensemble le nom du Seigneur Jésus à tous les peuples qui l'ignorent.

Parmi ces différents royaumes où la grâce prend diverses formes, selon la diversité des naturels, des mœurs et des gouvernements, j'en aperçois un qui est le canal de l'Évangile pour les autres. C'est à Siam que se rassemblent ces hommes de Dieu; c'est là que se forme un clergé composé de tant de langues et de peuples sur qui doit découler la parole de vie; c'est là que commencent à s'élever jusque dans les nues des temples qui retentiront des divins cantiques.

Grand roi[1] dont la main les élève, que tardez-vous à faire au vrai Dieu, de votre cœur même, le plus agréable et le plus auguste de tous les temples? Pénétrants et attentifs observateurs, qui nous montrent un goût si exquis; fidèles ministres qu'il a envoyés du lieu où le soleil se lève jusqu'à celui où il se couche, pour voir Louis, rapportez-lui ce que vos yeux ont vu; ce royaume fermé, non, comme la Chine, par une simple muraille, mais par une

1. Le roi de Siam, dont les ambassadeurs étaient présents au sermon de Fénelon.

chaîne de places fortifiées qui en rendent les frontières inaccessibles; cette majesté douce et pacifique qui règne au dedans; mais surtout cette piété qui cherche bien plus à faire régner Dieu que l'homme. Sache par nos histoires la postérité la plus reculée que l'Indien est venu mettre aux pieds de Louis les richesses de l'aurore, en reconnaissance de l'Évangile reçu par ses soins. Encore n'est-ce pas assez de nos histoires; fasse le ciel qu'un jour, parmi ces peuples, les pères attendris disent à leurs enfants pour les instruire : Autrefois, dans un siècle favorisé de Dieu, un roi nommé Louis, jaloux d'étendre les conquêtes de Jésus-Christ bien loin au delà des siennes, fit passer de nouveaux apôtres aux Indes; c'est par là que nous sommes chrétiens; et nos ancêtres accoururent d'un bout de l'univers à l'autre pour voir la sagesse, la gloire et la piété qui étaient dans cet homme mortel!

Sous sa protection, que la distance des lieux ne peut affaiblir, ou plutôt (car à Dieu ne plaise que nous mettions notre espérance ailleurs qu'en la croix!), ou plutôt par la vertu toute-puissante du nom de Jésus-Christ, évêques, prêtres, allez annoncer l'Évangile à toute créature. J'entends la voix de Pierre qui vous envoie et qui vous anime. Il vit, il parle dans son successeur; son zèle et son autorité ne cessent de confirmer ses frères. C'est de la chaire principale, c'est du centre de l'unité chrétienne que sortent les rayons de la foi la plus pure et la plus féconde, pour percer les ténèbres de la gentilité. Allez donc, anges prompts et légers; que sous vos pas les montagnes descendent, que les vallées se comblent, que toute chair voie le salut de Dieu.

Frappe, cruel Japon; le sang de ces hommes apostoliques ne cherche qu'à couler de leurs veines, pour te laver dans celui du Sauveur que tu ne connais pas. Empire de la Chine, tu ne pourras fermer tes portes. Déjà un saint pontife, marchant sur les traces de François Xavier, a béni cette terre par ses derniers soupirs. Nous l'avons vu, cet homme simple et magnanime, qui revenait tranquillement de faire le tour entier du globe terrestre; nous avons vu cette vieillesse prématurée et si touchante, ce corps vénérable, courbé, non sous le poids des années, mais sous celui de ses pénitences et de ses travaux; et il semblait nous dire, à nous tous au milieu desquels il passait sa vie; à nous tous qui ne pouvions nous rassasier de le voir, de l'entendre, de le bénir, de goûter l'onction et de sentir la bonne odeur de Jésus-Christ qui était en lui; il semblait nous dire : maintenant me voilà; je sais que vous ne verrez plus ma face. Nous l'avons vu qui venait de mesurer la terre entière; mais son cœur, plus grand que le monde, était encore dans ces régions si éloignées. L'Esprit l'appelait à la Chine; et l'Évangile, qu'il devait à ce vaste empire,

était comme un feu dévorant au fond de ses entrailles, qu'il ne pouvait plus retenir.

Allez donc, saint vieillard, traversez encore une fois l'Océan étonné et soumis; allez au nom de Dieu. Vous verrez la terre promise; il vous sera donné d'y entrer, parce que vous avez espéré contre l'espérance même. La tempête qui devait causer le naufrage vous jettera sur le rivage désiré. Pendant huit mois, votre voix mourante fera retentir les bords de la Chine du nom de Jésus-Christ. O mort précipitée! ô vie précieuse, qui devait durer plus longtemps! ô douces espérances tristement enlevées! Mais adorons Dieu, taisons-nous.

Voilà, mes frères, ce que Dieu a fait en nos jours pour faire taire les bouches profanes et impies. Quel autre que Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, aurait osé promettre qu'après son supplice, tous les peuples viendraient à lui et croiraient en son nom? Environ dix-sept siècles après sa mort, sa parole est encore vivante et féconde dans toutes les extrémités de la terre. Par l'accomplissement d'une promesse si inouïe et si étendue, Jésus-Christ montre qu'il tient dans ses mains immortelles les cœurs de toutes les nations et de tous les siècles.

Par là nous montrons encore la vraie Église à nos frères errants, comme saint Augustin la montrait aux sectes de son siècle. Qu'il est beau, mes frères, qu'il est consolant de parler le même langage, et de donner précisément les mêmes marques de l'Église que ce Père donnait il y a treize cents ans! C'est cette ville située sur le sommet de la montagne, qui est vue de loin par tous les peuples de la terre; c'est ce royaume de Jésus-Christ, qui possède toutes les nations; c'est cette société la plus répandue, qui seule a la gloire d'annoncer Jésus-Christ aux peuples idolâtres; c'est cette Église, qui non-seulement doit être toujours visible, mais toujours la plus visible et la plus éclatante; car il faut que la plus grande autorité extérieure et vivante qui soit parmi les chrétiens, mène sûrement et sans discussion les simples à la vérité; autrement la Providence se manquerait à elle-même; elle rendrait la religion impraticable aux simples : elle jetterait les ignorants dans l'abîme des discussions et des incertitudes des philosophes; elle n'aurait donné le texte des Écritures, manifestement sujettes à tant d'interprétations différentes, que pour nourrir l'orgueil et la division. Que deviendraient les âmes dociles pour autrui et défiantes d'elles-mêmes, qui auraient horreur de préférer leur propre sens à celui de l'assemblée la plus digne d'être crue qu'il y ait sur la terre? Que deviendraient les humbles, qui craindraient avec raison bien davantage de se tromper eux-mêmes que d'être trompés par l'Église? C'est par cette raison que Dieu, outre la succession non interrompue des pasteurs, naturellement si propre à faire passer la vé-

rité de main en main dans la suite de tous les siècles, a mis cette fécondité si étendue et si singulière dans la vraie Église, pour la distinguer de toutes les sociétés retranchées, qui languissent obscures, stériles et resserrées dans un coin du monde. Comment osent-elles dire, ces sectes nouvelles, que l'idolâtrie régnait partout avant leur réforme? Toutes les nations ayant été données par le Père au Fils, Jésus-Christ a-t-il laissé perdre son héritage? Quelle main plus puissante que la sienne le lui a ravi? Quoi donc! sa lumière était-elle éteinte dans l'univers? Peut-être croyez-vous, mes frères, que c'est moi, non, c'est saint Augustin qui parle ainsi aux donatistes, aux manichéens, et, en changeant seulement les noms, à nos protestants.

Cette étendue de l'Église, cette fécondité de notre mère dans toutes les parties du monde, ce zèle apostolique qui reluit dans nos seuls pasteurs, et que ceux des nouvelles sectes n'ont pas même entrepris d'imiter, embarrassent les plus célèbres défenseurs du schisme. Je l'ai lu dans leurs derniers livres : ils n'ont pu le dissimuler. J'ai vu même les personnes les plus sensées et les plus droites de ce parti avouer que cet éclat, malgré toutes les subtilités dont on tâche de l'obscurcir, les frappe jusqu'au cœur, et les attire à nous.

Qu'elle est donc grande cette œuvre qui console l'Église, qui la multiplie, qui répare ses pertes, qui accomplit si glorieusement les promesses, qui rend Dieu sensible aux hommes, qui montre Jésus-Christ toujours vivant et régnant dans les cœurs par la foi, selon sa parole, au milieu même de ses ennemis; qui répand en tous lieux son Église, afin que tous les peuples puissent l'écouter; qui met en elle ce signe éclatant que tout œil peut voir, et auquel les simples sont assurés, sans discussion, que la vérité de la doctrine est attachée! Qu'elle est grande cette œuvre! Mais où sont les ouvriers capables de la soutenir? Mais où sont les mains propres à recueillir ces riches moissons dont les campagnes de l'Orient sont déjà blanchies? Jamais la France, il est vrai, n'a eu de plus pressants besoins pour elle qu'aujourd'hui. Pasteurs, rassemblez vos conseils et vos forces pour achever d'abattre ce grand arbre dont les branches orgueilleuses montent jusqu'au ciel, et qui est déjà ébranlé jusqu'à ses plus profondes racines. Ne laissez aucune étincelle cachée du feu de l'hérésie prêt à s'éteindre; ranimez votre discipline; hâtez-vous de déraciner, par la vigueur de vos canons, le scandale et les abus; faites goûter à vos enfants les chastes délices des saintes lettres; formez des hommes qui soutiennent la majesté de l'Évangile, et dont les lèvres gardent la science. O mère, faites sucer à vos enfants les deux mamelles de la science et de la charité. Que par vous la vérité luise encore sur la terre. Montrez que ce n'est pas en vain que Jésus-Christ a pro-

noncé cet oracle pour tous les temps sans restriction : *Qui vous écoute, m'écoute.* Mais que les besoins du dedans ne fassent pas abandonner ni oublier ceux du dehors. Église de France, ne perdez pas votre couronne ; d'une main, allaitez dans votre sein vos propres enfants ; étendez l'autre sur cette extrémité de la terre où tant de nouveau-nés, encore tendres en Jésus-Christ, poussent de faibles cris vers vous, et attendent que vous ayez pour eux des entrailles de mère.

O vous qui avez dit à Dieu : *Vous êtes mon sort et mon héritage!* ministres du Seigneur, qui êtes aussi son héritage et sa portion, foulez aux pieds la chair et le sang. Dites à vos parents : Je vous ignore. Ne connaissez que Dieu, n'écoutez que lui. Que ceux qui sont déjà attachés ici dans un travail réglé, y persévèrent ; car les dons sont divers, et il suffit que chacun suive le sien ; mais qu'ils donnent du moins leurs vœux et leurs prières à l'œuvre naissante de la foi. Que chacun de ceux qui sont libres se dise à soi-même : Malheur à moi, si je n'évangélise! Hélas! peut-être que tous les royaumes de l'Orient ensemble n'ont pas autant de prêtres qu'une paroisse d'une seule ville. Paris, tu t'enrichis de la pauvreté des nations, ou plutôt, par de malheureux enchantements, tu perds pour toi-même ce que tu enlèves aux autres ; tu prives le champ du Seigneur de sa culture ; les ronces et les épines le couvrent ; tu prives les ouvriers de la récompense due au travail. Que ne puis-je aujourd'hui, mes frères, m'écrier comme Moïse aux portes du camp d'Israël : *Si quelqu'un est au Seigneur, qu'il se joigne à moi?* Dieu m'en est témoin ; Dieu, devant qui je parle ; Dieu, à la face duquel je sers chaque jour ; Dieu, qui lit dans les cœurs et qui sonde les reins. Seigneur, vous le savez, que c'est avec confusion et douleur qu'admirant votre œuvre, je ne me sens ni les forces ni le courage d'aller l'accomplir. Heureux ceux à qui vous donnez de le faire ! Heureux moi-même, malgré ma faiblesse et mon indignité, si mes paroles peuvent allumer dans le cœur de quelque saint prêtre cette flamme céleste dont un pécheur comme moi ne mérite pas de brûler !

Par ces hommes chargés des richesses de l'Évangile, la grâce croît, et le nombre des croyants se multiplie de jour en jour ; l'Église refleurit, et son ancienne beauté se renouvelle. Là on court pour baiser les pieds d'un prêtre quand il passe ; là on recueille avec soin, avec un cœur affamé et avide, jusqu'aux moindres parcelles de la parole de Dieu qui sort de sa bouche. Là on attend avec impatience, pendant toute la semaine, le jour du Seigneur, où tous les frères, dans un saint repos, se donnent tendrement le baiser de paix, n'étant tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme. Là on soupire après la joie des assemblées, après les chants des louanges de Dieu, après le sacré festin de l'Agneau. Là on croit

voir encore les travaux, les voyages, les dangers des apôtres, avec la ferveur des églises naissantes. Heureuses, parmi ces églises, celles que le feu de la persécution éprouve pour les rendre plus pures! Heureuses ces églises dont nous ne pouvons nous empêcher de regarder la gloire d'un œil jaloux! On y voit des catéchumènes qui désirent de se plonger non-seulement dans les eaux salutaires, mais dans les flammes du Saint-Esprit et dans le sang de l'Agneau, pour y blanchir leurs robes; des catéchumènes qui attendent le martyre avec le baptême. Quand aurons-nous de tels chrétiens, dont les délices soient de se nourrir des paroles de la foi, de goûter les vertus du siècle futur, et de s'entretenir de leur bienheureuse espérance! Là, ce qui est regardé comme excessif, comme impraticable, ce qu'on ne peut croire possible sur la foi des histoires des premiers temps, est la pratique actuelle de ces églises. Là, être chrétien, et ne plus tenir à la terre, est la même chose. Là, on n'ose montrer à ces fidèles enflammés nos tièdes chrétiens d'Europe, de peur que cet exemple contagieux ne leur apprenne à aimer la vie, et à ouvrir leur cœur aux joies empoisonnées du siècle. L'Évangile, dans son intégrité, fait encore sur eux toute son impression naturelle. Il forme des pauvres bienheureux, des affligés qui trouvent la joie dans les larmes, et des riches qui craignent d'avoir leur consolation en ce monde; tout milieu entre le siècle et Jésus-Christ est ignoré; ils ne savent que prier, se cacher, souffrir, espérer. O aimable simplicité! ô foi vierge! ô joie pure des enfants de Dieu! ô beauté des anciens jours que Dieu ramène sur la terre, et dont il ne reste plus parmi nous qu'un triste et honteux souvenir! Hélas! malheur à nous! Parce que nous avons péché, notre gloire nous a quittés; elle s'envole au delà des mers; un nouveau peuple nous l'enlève. Voilà, mes frères, ce qui doit nous faire trembler.

SECONDE PARTIE.

Si Dieu, terrible dans ses conseils sur les enfants des hommes, n'a pas même épargné les branches naturelles de l'olivier franc, comment oserions-nous espérer qu'il nous épargnera, nous, mes frères, branches sauvages et entées, nous branches mortes et incapables de fructifier? Dieu frappe sans pitié son ancien peuple, ce peuple héritier des promesses, ce peuple race bénie d'Abraham, dont Dieu s'est déclaré le Dieu à jamais. Il le frappe d'aveuglement, il le rejette de devant sa face, il le disperse comme la cendre au vent; il n'est plus son peuple, et Dieu n'est plus son Dieu, et il ne sert plus, ce peuple réprouvé, qu'à montrer à tous les autres peuples qui sont sous le ciel la malédiction et la ven-

geance divine, qui distille sur lui goutte à goutte, et qui y demeurera jusqu'à la fin.

Comment est-ce que la nation juive est déchue de l'alliance de ses pères et de la consolation d'Israël? Le voici, mes frères : elle s'est endurcie au milieu des grâces ; elle a résisté au Saint-Esprit, elle a méconnu l'envoyé de Dieu. Pleine des désirs du siècle, elle a rejeté une rédemption qui, loin de flatter son orgueil et ses passions charnelles, devait au contraire la délivrer de son orgueil et de ses passions. Voilà ce qui a fermé les cœurs à la vérité, voilà ce qui a éteint la foi, voilà ce qui a fait que, la lumière luisant au milieu des ténèbres, les ténèbres ne l'ont point comprise. La réprobation de ce peuple a-t-elle anéanti les promesses? A Dieu ne plaise! La main du Tout-Puissant se plaît à montrer qu'elle est jalouse de ne devoir ses œuvres qu'à elle-même : elle rejette ce qui est, pour appeler ce qui n'est pas. Le peuple qui n'était pas même peuple, c'est-à-dire les nations dispersées qui n'avaient jamais fait un corps, ni d'État, ni de religion, ces nations qui vivaient enfoncées dans une brutale idolâtrie s'assemblent et sont tout à coup un peuple bien-aimé. Cependant les Juifs privés de la science de Dieu, jusqu'alors héréditaire parmi eux, enrichissent de leurs dépouilles toutes les nations. Ainsi Dieu transporte le don de la foi selon son bon plaisir et selon le profond mystère de sa volonté.

Ce qui a fait la réprobation des Juifs (prononçons ici, mes frères, notre jugement, pour prévenir celui de Dieu), ce qui a fait leur réprobation ne doit-il pas faire la nôtre? Ce peuple, quand Dieu l'a foudroyé, était-il plus attaché à la terre que nous, plus enfoncé dans la chair, plus enivré de ses passions mondaines, plus aveuglé par sa présomption, plus rempli de lui-même, plus vide de l'amour de Dieu? Non, non, mes frères ; ses iniquités n'étaient pas encore montées jusqu'à la mesure des nôtres. Le crime de crucifier de nouveau Jésus-Christ, mais Jésus-Christ connu, mais Jésus-Christ goûté, mais Jésus-Christ régnant parmi nous ; le crime de fouler aux pieds volontairement notre unique hostie de propitiation et le sang de l'alliance, n'est-il pas plus énorme et plus irrémissible que celui de répandre ce sang, comme les Juifs, sans le connaître?

Ce peuple est-il le seul que Dieu a frappé? Hâtons-nous de descendre aux exemples de la loi nouvelle ; ils sont encore plus effrayants. Jetez, mes frères, des yeux baignés de larmes sur ces vastes régions d'où la foi s'est levée sur nos têtes, comme le soleil. Que sont-elles devenues, ces fameuses églises d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople, qui en avaient d'innombrables sous elles? C'est là que, pendant tant de siècles, les conciles assemblés ont étouffé les plus noires erreurs, et prononcé

ces oracles qui vivront éternellement ; c'est là que régnait avec majesté la sainte discipline, modèle après lequel nous soupirons en vain. Cette terre était arrosée du sang des martyrs ; elle exhalait le parfum des vierges ; le désert même fleurissait par tous ses solitaires ; mais tout est ravagé sur ces montagnes découlantes de lait et de miel où paissaient sans crainte les troupeaux d'Israël. Là maintenant sont les cavernes inaccessibles des serpents et des basilics.

Que reste-t-il sur les côtes d'Afrique, où les assemblées d'évêques étaient aussi nombreuses que les conciles universels, et où la loi de Dieu attendait son explication de la bouche d'Augustin ? Je ne vois plus qu'une terre encore fumante de la foudre que Dieu y a lancée.

Mais quelle terrible parole de retranchement Dieu n'a-t-il pas fait entendre sur la terre dans le siècle passé ! L'Angleterre, rompant le sacré lien de l'unité, qui peut seul retenir les esprits, s'est livrée à toutes les visions de son cœur. Une partie des Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, sont autant de rameaux que le glaive vengeur a retranchés, et qui ne tiennent plus à l'ancienne tige.

L'Église, il est vrai, répare ces pertes ; de nouveaux enfants, qui lui naissent au delà des mers, essuient ses larmes pour ceux qu'elle a perdus. Mais l'Église a des promesses d'éternité, et nous, qu'avons-nous, mes frères, sinon des menaces qui nous montrent à chaque pas l'abîme ouvert sous nos pieds ? Le fleuve de la grâce ne tarit jamais, il est vrai ; mais souvent, pour arroser de nouvelles terres, il détourne son cours, et ne laisse dans l'ancien canal que des sables arides. La foi ne s'éteindra point, je l'avoue ; mais elle n'est attachée à aucun des lieux qu'elle éclaire ; elle laisse derrière elle une affreuse nuit à ceux qui ont méprisé le jour, et elle porte ses rayons à des yeux plus purs.

Que ferait plus longtemps la foi chez des peuples corrompus jusqu'à la racine, qui ne portent le nom de fidèles que pour le flétrir et le profaner ? Lâches et indignes chrétiens, par vous le christianisme est avili et méconnu ; par vous le nom de Dieu est blasphémé chez les gentils ; vous n'êtes plus qu'une pierre de scandale à la porte de la maison de Dieu, pour faire tomber ceux qui y viennent chercher Jésus-Christ.

Mais qui pourra remédier aux maux de nos églises, et relever la vérité, qui est foulée aux pieds dans les places publiques ? L'orgueil a rompu ses digues et inondé la terre ; toutes les conditions sont confondues ; le faste s'appelle politesse, la plus folle vanité une bienséance ; les insensés entraînent les sages et les rendent semblables à eux ; la mode, si ruineuse par son inconstance et par ses excès capricieux, est une loi tyrannique à laquelle on sacrifie

toutes les autres ; le dernier devoir est celui de payer ses dettes. Les prédicateurs n'osent plus parler pour les pauvres, à la vue d'une foule de créanciers dont les clameurs montent jusqu'au ciel. Ainsi la justice fait taire la charité, mais la justice elle-même n'est plus écoutée. Plutôt que de modérer les dépenses superflues, on refuse cruellement le nécessaire à ses créanciers. La simplicité, la modestie, la frugalité, la probité exacte de nos pères, leur ingénuité, leur pudeur, passent pour des vertus rigides et austères d'un temps trop grossier. Sous prétexte de se polir, on s'est amolli par la volupté et endurci contre la vertu et contre l'honneur. On invente chaque jour à l'infini de nouvelles nécessités, pour autoriser les passions les plus odieuses. Ce qui était d'un faste scandaleux dans les conditions les plus élevées, il y a quarante ans, est devenu une bienséance pour les plus médiocres. Détestable raffinement de nos jours ! monstre de nos mœurs ! la misère et le luxe augmentent comme de concert ; on est prodigue de son bien, et avide de celui d'autrui ; le premier pas de la fortune est de se ruiner. Qui pourrait supporter les folles hauteurs que l'orgueil affecte, et les bassesses infâmes que l'intérêt fait faire? On ne connaît plus d'autre prudence que la dissimulation, plus de règle des amitiés que l'intérêt, plus de bienfaits qui puissent attacher à une personne, dès qu'on la trouve ou inutile ou ennuyeuse. Les hommes, gâtés jusque dans la moelle des os, par les ébranlements et les enchantements des plaisirs violents et raffinés, ne trouvent plus qu'une douceur fade dans les consolations d'une vie innocente ; ils tombent dans les langueurs mortelles de l'ennui, dès qu'ils ne sont plus animés par la fureur de quelque passion. Est-ce donc là être chrétien? Allons, allons dans d'autres terres, où nous ne soyons plus réduits à voir de tels disciples de Jésus-Christ. O Évangile ! est-ce là ce que vous enseignez? O foi chrétienne ! vengez-vous ; laissez une éternelle nuit sur la face de cette terre couverte d'un déluge d'iniquités.

Mais encore une fois, voyons nos ressources sans nous flatter. Quelle autorité pourra redresser des mœurs si dépravées? Une sagesse vaine et intempérante, une curiosité superbe et effrénée emporte les esprits. Le Nord ne cesse d'enfanter de nouveaux monstres d'erreurs ; parmi ces ruines de l'ancienne foi, tout tombe, tout tombe comme par morceaux ; les restes des nations chrétiennes en sentent le contre-coup ; on voit les mystères de Jésus-Christ ébranlés jusqu'aux fondements. Des hommes profanes et téméraires ont franchi les bornes, et ont appris à douter de tout. C'est ce que nous entendons tous les jours ; un bruit sourd d'impiété vient frapper nos oreilles, et nous en avons le cœur déchiré. Après s'être corrompus dans ce qu'ils connaissent, ils blasphèment enfin ce qu'ils ignorent : prodige réservé à nos jours.

L'instruction augmente, et la foi diminue. La parole de Dieu, autrefois si féconde, deviendrait stérile si l'impiété l'osait; mais elle tremble sous Louis, et, comme Salomon, il la dissipe de son regard. Cependant, de tous les vices, on ne craint plus que le scandale. Que dis-je? le scandale même est au comble; car l'incrédulité, quoique timide, n'est pas muette : elle sait se glisser dans les conversations, tantôt sous des railleries envenimées, tantôt sous des questions où l'on veut tenter Jésus-Christ, comme les pharisiens. En même temps l'aveugle sagesse de la chair, qui prétend avoir droit de tempérer la religion au gré de ses désirs, déshonore et énerve ce qui reste de foi parmi nous. Chacun marche dans la voie de son propre conseil; chacun, ingénieux à se tromper, se fait une fausse conscience. Plus d'autorité dans les pasteurs, plus d'uniformité de discipline. Le déréglement ne se contente plus d'être toléré, il veut être la règle même, et appelle excès tout ce qui s'y oppose. La chaste colombe, dont le partage ici-bas est de gémir, redouble ses gémissements. Le péché abonde, la charité se refroidit, les ténèbres s'épaississent, le mystère d'iniquité se forme. Dans ces jours d'aveuglement et de péché, les élus mêmes seraient séduits, s'ils pouvaient l'être. Le flambeau de l'Évangile, qui doit faire le tour de l'univers, achève sa course. O Dieu ! que vois-je? où sommes-nous? Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver. Mais adorons en silence et avec tremblement l'impénétrable secret de Dieu.

Ames recueillies, âmes ferventes, hâtez-vous de retenir la foi prête à nous échapper. Vous savez que dix justes auraient sauvé la ville abominable de Sodome, que le feu du ciel consuma. C'est à vous à gémir sans cesse aux pieds des autels pour ceux qui ne gémissent pas de leurs misères. Opposez-vous, soyez le bouclier d'Israël contre les traits de la colère du Seigneur; faites violence à Dieu; il le veut. D'une main innocente arrêtez le glaive déjà levé.

Seigneur, qui dites dans vos Écritures : *Quand même une mère oublierait son propre fils, le fruit de ses entrailles, et moi je ne vous oublierai jamais*, ne détournez point votre face de dessus nous. Que votre parole croisse dans ces royaumes où vous l'envoyez; mais n'oubliez pas les anciennes églises dont vous avez conduit si heureusement la main pour planter la foi chez ces nouveaux peuples. Souvenez-vous du siége de Pierre, fondement immobile de vos promesses. Souvenez-vous de l'Église de France, mère de celle d'Orient, sur qui votre grâce reluit. Souvenez-vous de cette maison, qui est la vôtre, des ouvriers qu'elle forme, de leurs larmes, de leurs prières, de leurs travaux. Que vous dirai-je, Seigneur, pour nous-mêmes? Souvenez-vous de notre misère et

de votre miséricorde; souvenez-vous du sang de votre Fils, qui coule sur nous, qui vous parle en notre faveur, et en qui seul nous nous confions. Bien loin de nous arracher, selon votre justice, ce peu de foi qui nous reste encore, augmentez-la, purifiez-la, rendez-la vive; qu'elle perce toutes nos ténèbres; qu'elle étouffe toutes nos passions; qu'elle redresse tous nos jugements, afin qu'après voir cru ici-bas, nous puissions voir éternellement dans votre sein ce que nous aurons cru. *Amen.*

MASSILLON.

(1663-1742.)

Massillon, le plus digne rival de Bourdaloue dans l'ensemble des stations soutenues et complètes de la chaire, est toujours intéressant, quoiqu'il ait rarement des traits sublimes. Mais s'il paraît trop souvent inférieur à sa renommée comme orateur, il est du moins incontestablement au premier rang comme écrivain; et nul de nos auteurs les plus célèbres n'a porté l'élégance et la beauté continues du style à un plus haut degré de perfection.

Je ne m'arrêterai donc point à motiver l'admiration profonde que m'inspirent, dans les discours de ce grand homme, la fécondité de son imagination et les développements de son éloquence; sa manière inimitable d'amener et d'exposer la matière qu'il veut traiter, dès la conception de l'exorde, qui doit *sortir* naturellement *du sujet*, selon la doctrine de Cicéron, *comme une fleur de sa tige;* sa connaissance et ses peintures du cœur humain; ses tableaux des mœurs et du monde; la richesse, l'éclat, la mesure et la variété de ses pinceaux; le juste et merveilleux emploi qu'il fait habituellement de l'Écriture sainte, qui est l'histoire de la Providence, et ses citations toujours heureuses, mais trop rares peut-être, des Pères de l'Église; la chaleur de ses mouvements oratoires; la piété de ses pathétiques accents et les épanchements de sa sensibilité; ses traits frappants, et même quelquefois sublimes; enfin la progression graduée et toujours croissante de son onction, et la verve de son talent, qui, dans ses plus longs sermons, ne laisse jamais ni refroidir l'intérêt, ni apercevoir la moindre longueur. Ces rares et divers talents de Massillon, envisagé comme orateur, sont au-dessus de tous les éloges; mais c'est uniquement dans la beauté et dans les secrets de son style que je veux chercher ici des leçons.

Pour bien apprécier tous les trésors de ce style enchanteur, il faut d'abord savoir gré à Massillon d'en avoir exclu tous les défauts brillants qu'ambitionne le mauvais goût. Ce ne sont point en effet ici de

ces phrases coupées à chaque instant, décousues, épigrammatiques, sautillantes ou antithétiques, et aussi fatigantes à lire que faciles à combiner; ce ne sont point de ces oppositions recherchées qui ne tendent qu'à faire briller l'esprit en excitant la surprise; de ces efforts d'énergie qui rendent la diction bizarre, enflée, tendue et monotone; de ces métaphores outrées qui tourmentent la langue; de ces sentences métaphysiques, obscures, entortillées ou paradoxales, qui donnent au discours le ton et la couleur les plus contraires à l'éloquence. Mais c'est le tissu égal et soutenu d'une élocution riche et variée, avec l'élégance la plus naturelle et la plus brillante dans sa simplicité; d'une élocution où tous les mots se correspondent et se soutiennent par leur circuit et leur arrondissement. Disons plus : c'est ce beau cours d'idées que Cicéron paraît suivre dans ses compositions, quand il le dirige, et qu'il désigne si bien par une métaphore qui abrége la comparaison en suppléant aux mots, quand il le représente sous l'image d'un fleuve qui roule des eaux limpides dans un lit profond, *flumen orationis*.

En effet, la pensée de Massillon ne jaillit point des profondeurs de son génie, comme on voit les flots d'une source abondante s'élancer avec cette impétueuse majesté qui frappe dans Bossuet. Il ne jette jamais sa phrase : il la combine, il l'arrondit toujours; il en soigne l'élégance, la couleur, la noblesse, la pompe et l'harmonie avec un goût pur, ennemi de toute affectation, sans en briser brusquement la mesure, et surtout sans aspirer jamais à réveiller l'oreille par aucun écart imprévu, ou par aucune chute précipitée. Les membres variés de sa période sont disposés avec un tel goût que leur brièveté n'en atténue nullement la consistance, et que leur développement oratoire n'en ralentit jamais le mouvement. Il cache le travail de son style avec un art infini, en ne se permettant ni la moindre recherche d'expressions, ni la plus simple prétention à l'esprit ou à la finesse, ni le plus léger nuage qu'élève souvent autour de la pensée cette ambition si commune et si malheureuse qui ne trouve que des ténèbres en cherchant la profondeur. Ce qui distingue surtout sa manière d'écrire, c'est que la répétition même de ses idées n'entraîne aucune diffusion dans son style; de sorte que ces variantes, où chaque phrase a sa plénitude, offrent quelque vide dans les perceptions de son esprit, sans montrer aucune prolixité dans ses périodes, qui surprennent également par leur abondance et par leur brièveté, selon le vœu de Quintilien : *tum copia, tum brevitate mirabilis*. Il aime mieux, dans le choix des mots, rester en deçà que d'aller au delà de ce qu'il veut dire. Il semble, en écrivant, avoir sans cesse présente à son esprit la maxime de goût enseignée aux orateurs par Cicéron, qu'en fait de diction l'excès blesse plus que le défaut : *magis offendit nimium quam parum*. Il ne hasarde rien en écrivant; et, plus il s'occupe de son élocution, plus il se montre naturel dans son langage et dans ses tournures.... Le mouvement du style de Massillon, toujours combiné avec la marche de son discours, est facile et continu. Ses hardiesses sont voilées par des expressions

communes qui se rapprocheraient plutôt d'une espèce de négligence que d'aucune affectation ; et l'on ne démêle quelquefois l'élan de sa pensée ou l'audace de son langage que par je ne sais quel courage apostolique d'une familière simplicité. Cette élocution ravissante nous rappelle celle de Cicéron dans toute sa magnificence, en nous offrant l'accord le plus parfait du jugement, de l'imagination et du goût. La lecture de ses ouvrages *est proprement un charme.*

MAURY.

SERMON

SUR L'HUMANITÉ DES GRANDS ENVERS LE PEUPLE [1].

Quum sublevasset oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum....

Jésus ayant levé les yeux, et voyant une grande foule de peuple qui venait à lui.... (Saint Jean, c. 6, v. 5.)

SIRE,

Ce n'est pas la toute-puissance de Jésus-Christ et la merveille des pains multipliés par sa seule parole qui doit aujourd'hui nous toucher et nous surprendre. Celui par qui tout était fait pouvait tout sans doute sur des créatures qui sont son ouvrage ; et ce qui frappe le plus les sens dans ce prodige, n'est pas ce que je choisis aujourd'hui pour nous consoler et nous instruire.

C'est son humanité envers les peuples. Il voit une multitude errante et affamée au pied de la montagne ; et ses entrailles se troublent, et sa pitié se réveille, et il ne peut refuser aux besoins de ces infortunés non-seulement son secours, mais encore sa compassion et sa tendresse : *Vidit turbam multam, et misertus est eis.*

Partout il laisse échapper des traits d'humanité pour les peuples. A la vue des malheurs qui menacent Jérusalem, il soulage sa douleur par sa pitié et par ses larmes.

Quand deux disciples veulent faire descendre le feu du ciel sur une ville de Samarie, son humanité s'intéresse pour ce peuple contre leur zèle, et il leur reproche d'ignorer encore l'esprit de douceur et de charité dont ils vont être les ministres.

Si les apôtres éloignent rudement une foule d'enfants qui

1. Cinquième sermon du Petit Carême, prononcé devant le roi Louis XV, le quatrième dimanche de carême de l'année 1718.

s'empressent autour de lui, sa bonté s'offense qu'on veuille l'empêcher d'être accessible ; et plus un respect mal entendu éloigne de lui les faibles et les petits, plus sa clémence et son affabilité s'en rapprochent.

Grande leçon d'humanité envers les peuples, que Jésus-Christ donne aujourd'hui aux princes et aux grands. Ils ne sont grands que pour les autres hommes ; et ils ne jouissent proprement de leur grandeur qu'autant qu'ils la rendent utile aux autres hommes.

C'est-à-dire, l'humanité envers les peuples est le premier devoir des grands ; et l'humanité envers les peuples est l'usage le plus délicieux de la grandeur.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute puissance vient de Dieu, et tout ce qui vient de Dieu n'est établi que pour l'utilité des hommes. Les grands seraient inutiles sur la terre s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux : ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics ; et, loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que pour les peuples.

Quelle affreuse providence, si toute la multitude des hommes n'était placée sur la terre que pour servir aux plaisirs d'un petit nombre d'heureux qui l'habitent, et qui souvent ne connaissent pas le Dieu qui les comble de bienfaits !

Si Dieu en élève quelques-uns, c'est donc pour être l'appui et la ressource des autres. Il se décharge sur eux du soin des faibles et des petits ; c'est par là qu'ils entrent dans l'ordre des conseils de la sagesse éternelle. Tout ce qu'il y a de réel dans leur grandeur, c'est l'usage qu'ils en doivent faire pour ceux qui souffrent ; c'est le seul trait de distinction que Dieu ait mis en eux : ils ne sont que les ministres de sa bonté et de sa providence ; et ils perdent le droit et le titre qui les fait grands, dès qu'ils ne veulent l'être que pour eux-mêmes.

L'humanité envers les peuples est donc le premier devoir des grands ; et l'humanité renferme l'affabilité, la protection et les largesses.

Je dis l'affabilité. Oui, sire, on peut dire que la fierté, qui d'ordinaire est le vice des grands, ne devrait être que comme la triste ressource de la roture et de l'obscurité. Il paraîtrait bien plus pardonnable à ceux qui naissent, pour ainsi dire, dans la boue, de s'enfler, de se hausser, et de tâcher de se mettre, par l'enflure secrète de l'orgueil, de niveau avec ceux au-dessous desquels ils se trouvent si fort par la naissance. Rien ne révolte plus les hommes d'une naissance obscure et vulgaire que la distance

énorme que le hasard a mise entre eux et les grands: ils peuvent toujours se flatter de cette vaine persuasion que la nature a été injuste de les faire naître dans l'obscurité, tandis qu'elle a réservé l'éclat du sang et des titres pour tant d'autres dont le nom fait tout le mérite : plus ils se trouvent bas, moins ils se croient à leur place. Aussi l'insolence et la hauteur deviennent souvent le partage de la plus vile populace ; et plus d'une fois les anciens règnes de la monarchie l'ont vue se soulever, vouloir secouer le joug des nobles et des grands, et conjurer leur extinction et leur ruine entière.

Les grands, au contraire, placés si haut par la nature, ne sauraient plus trouver de gloire qu'en s'abaissant : ils n'ont plus de distinction à se donner du côté du rang et de la naissance; ils ne peuvent s'en donner que par l'affabilité ; et s'il est encore un orgueil qui puisse leur être permis, c'est celui de se rendre humains et accessibles.

Il est vrai même que l'affabilité est comme le caractère inséparable et la plus sûre marque de la grandeur. Les descendants de ces races illustres et anciennes, auxquels personne ne dispute la supériorité du nom et l'antiquité de l'origine, ne portent point sur leur front l'orgueil de leur naissance : ils vous la laisseraient ignorer, si elle pouvait être ignorée. Les monuments publics en parlent assez sans qu'ils en parlent eux-mêmes : on ne sent leur élévation que par une noble simplicité : ils se rendent encore plus respectables en ne souffrant qu'avec peine le respect qui leur est dû ; et, parmi tant de titres qui les distinguent, la politesse et l'affabilité est la seule distinction qu'ils affectent. Ceux, au contraire, qui se parent d'une antiquité douteuse, et à qui l'on dispute tout bas l'éclat et les prééminences de leurs ancêtres, craignent toujours qu'on n'ignore la grandeur de leur race, l'ont sans cesse dans la bouche, croient en assurer la vérité par une affectation d'orgueil et de hauteur, mettent la fierté à la place des titres; et, en exigeant au delà de ce qui leur est dû, ils font qu'on leur conteste même ce qu'on devrait leur rendre.

En effet, on est moins touché de son élévation quand on est né pour être grand : quiconque est ébloui de ce degré éminent où la naissance et la fortune l'ont placé, c'est-à-dire qu'il n'était pas fait pour monter si haut. Les plus hautes places sont toujours au-dessous des grandes âmes; rien ne les enfle et ne les éblouit, parce que rien n'est plus haut qu'elles.

La fierté prend donc sa source dans la médiocrité, ou n'est plus qu'une ruse qui la cache; c'est une preuve certaine qu'on perdrait en se montrant de trop près : on couvre de la fierté des défauts et des faiblesses que la fierté trahit et manifeste elle-même; on fait de l'orgueil le supplément, si j'ose parler ainsi, du mérite;

et on ne sait pas que le mérite n'a rien qui lui ressemble moins que l'orgueil.

Aussi les plus grands hommes, sire, et les plus grands rois ont toujours été les plus affables. Une simple femme thécuite venait exposer simplement à David ses chagrins domestiques; et, si l'éclat du trône était tempéré par l'affabilité du souverain, l'affabilité du souverain relevait l'éclat et la majesté du trône.

Nos rois, sire, ne perdent rien à se rendre accessibles : l'amour des peuples leur répond du respect qui leur est dû. Le trône n'est élevé que pour être l'asile de ceux qui viennent implorer votre justice ou votre clémence : plus vous en rendez l'accès facile à vos sujets, plus vous en augmentez l'éclat et la majesté. Et n'est-il pas juste que la nation de l'univers qui aime le plus ses maîtres ait aussi plus de droit de les approcher? Montrez, sire, à vos peuples tout ce que le ciel a mis en vous de dons et de talents aimables; laissez-leur voir de près le bonheur qu'ils attendent de votre règne. Les charmes et la majesté de votre personne, la bonté et la droiture de votre cœur, assureront toujours plus les hommages qui sont dus à votre rang, que votre autorité et votre puissance.

Ces princes invisibles et efféminés, ces Assuérus devant lesquels c'était un crime digne de mort pour Esther même d'oser paraître sans ordre, et dont la seule présence glaçait le sang dans les veines des suppliants, n'étaient plus, vus de près, que de faibles idoles, sans âme, sans vie, sans courage, sans vertu : livrés dans le fond de leurs palais à de vils esclaves, séparés de tout commerce comme s'ils n'avaient pas été dignes de se montrer aux hommes, ou que des hommes faits comme eux n'eussent pas été dignes de les voir, l'obscurité et la solitude en faisaient toute la majesté.

Il y a dans l'affabilité une sorte de confiance en soi-même qui sied bien aux grands, qui fait qu'on ne craint point de s'avilir en s'abaissant, et qui est comme une espèce de valeur et de courage pacifique : c'est être faible et timide que d'être inaccessible et fier.

D'ailleurs, sire, en quoi les princes et les grands qui n'offrent jamais aux peuples qu'un front sévère et dédaigneux sont plus inexcusables, c'est qu'il leur en coûte si peu de se concilier les cœurs : il ne faut pour cela ni effort ni étude; une seule parole, un sourire gracieux, un seul regard suffit. Le peuple leur compte tout; leur rang donne du prix à tout. La seule sérénité du visage du roi, dit l'Écriture, est la vie et la félicité des peuples; et son air doux et humain est pour les cœurs de ses sujets ce que la rosée du soir est pour les terres sèches et arides : *In hilaritate vultus regis, vita; et clementia ejus quasi imber serotinus.*

Et peut-on laisser aliéner des cœurs qu'on peut gagner à si bas

prix? n'est-ce pas s'avilir soi-même que de dépriser à ce point toute l'humanité? et mérite-t-on le nom de grand quand on ne sait pas même sentir ce que valent les hommes?

La nature n'a-t-elle pas déjà imposé une assez grande peine aux peuples et aux malheureux, de les avoir fait naître dans la dépendance et comme dans l'esclavage? n'est-ce pas assez que la bassesse ou le malheur de leur condition leur fasse un devoir et comme une loi de ramper et de rendre des hommages? faut-il encore leur aggraver le joug par le mépris et par une fierté qui en est si digne elle-même? Ne suffit-il pas que leur dépendance soit une peine? faut-il encore les en faire rougir comme d'un crime? et si quelqu'un devait être honteux de son état, serait-ce le pauvre qui le souffre, ou le grand qui en abuse?

Il est vrai que souvent c'est l'humeur toute seule, plutôt que l'orgueil, qui efface du front des grands cette sérénité qui les rend accessibles et affables : c'est une inégalité de caprice plus que de fierté. Occupés de leurs plaisirs, et lassés des hommages, ils ne les reçoivent plus qu'avec dégoût : il semble que l'affabilité leur devienne un devoir importun, et qui leur est à charge. A force d'être honorés, ils sont fatigués des honneurs qu'on leur rend, et ils se dérobent souvent aux hommages publics pour se dérober à la fatigue d'y paraître sensibles. Mais qu'il faut être né dur pour se faire même une peine de paraître humain! N'est-ce pas une barbarie, non-seulement de n'être pas touchés, mais de recevoir même avec ennui les marques d'amour et de respect que nous donnent ceux qui nous sont soumis? n'est-ce pas déclarer tout haut qu'on ne mérite pas l'affection des peuples, quand on en rebute les plus tendres témoignages? Peut-on alléguer là-dessus les moments d'humeur et de chagrin que les soins de la grandeur et de l'autorité traînent après soi? L'humeur est-elle donc le privilége des grands, pour être l'excuse de leurs vices ?

Hélas! s'il pouvait être quelquefois permis d'être sombre, bizarre, chagrin, à charge aux autres et à soi-même, ce devrait être à ces infortunés que la faim, la misère, les calamités, les nécessités domestiques et tous les plus noirs soucis environnent : ils seraient bien plus dignes d'excuse, si, portant déjà le deuil, l'amertume, le désespoir souvent dans le cœur, ils en laissaient échapper quelques traits au dehors. Mais que les grands, que les heureux du monde, à qui tout rit, et que les joies et les plaisirs accompagnent partout, prétendent tirer de leur félicité même un privilége qui excuse leurs chagrins bizarres et leurs caprices; qu'il leur soit plus permis d'être fâcheux, inquiets, inabordables, parce qu'ils sont plus heureux; qu'ils regardent comme un droit acquis à la prospérité d'accabler encore du poids de leur humeur des malheureux qui gémissent déjà sous le joug de leur autorité et de leur

puissance : grand Dieu! serait-ce donc là le privilége des grands, ou la punition du mauvais usage qu'ils font de la grandeur? Car il est vrai que les caprices et les noirs chagrins semblent être le partage des grands; et l'innocence de la joie et de la sérénité n'est que pour le peuple.

Mais l'affabilité, qui prend sa source dans l'humanité, n'est pas une de ces vertus superficielles qui ne résident que sur le visage; c'est un sentiment qui naît de la tendresse et de la bonté du cœur. L'affabilité ne serait plus qu'une insulte et une dérision pour les malheureux, si, en leur montrant un visage doux et ouvert, elle leur fermait nos entrailles, et ne nous rendait plus accessibles à leurs plaintes que pour nous rendre plus insensibles à leurs peines.

Les malheureux et les opprimés n'ont droit de les approcher que pour trouver auprès d'eux la protection qui leur manque. Oui, mes frères, les lois qui ont pourvu à la défense des faibles ne suffisent pas pour les mettre à couvert de l'injustice et de l'oppression : la misère ose rarement réclamer les lois établies pour la protéger, et le crédit souvent leur impose silence.

C'est donc aux grands à remettre le peuple sous la protection des lois : la veuve, l'orphelin, tous ceux qu'on foule et qu'on opprime, ont un droit acquis à leur crédit et à leur puissance; elle ne leur est donnée que pour eux, c'est à eux à porter au pied du trône les plaintes et les gémissements de l'opprimé : ils sont comme le canal de communication, et le lien des peuples avec le souverain, puisque le souverain n'est lui-même que le père et le pasteur des peuples. Ainsi ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux grands le droit qu'ils ont d'approcher du trône, et c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé. En un mot, et les grands et le prince ne sont, pour ainsi dire, que les hommes du peuple.

Mais si, loin d'être les protecteurs de sa faiblesse, les grands et les ministres des rois en sont eux-mêmes les oppresseurs; s'ils ne sont plus que comme ces tuteurs barbares qui dépouillent eux-mêmes leurs pupilles; grand Dieu, les clameurs du pauvre et de l'opprimé monteront devant vous : vous maudirez ces races cruelles; vous lancerez vos foudres sur les géants; vous renverserez tout cet édifice d'orgueil, d'injustice et de prospérité, qui s'était élevé sur les débris de tant de malheureux, et leur prospérité sera ensevelie sous ses ruines.

Aussi la prospérité des grands et des ministres des souverains, qui ont été les oppresseurs des peuples, n'a jamais porté que la honte, l'ignominie et la malédiction à leurs descendants. On a vu sortir de cette tige d'iniquité des rejetons honteux qui ont été l'opprobre de leur nom et de leur siècle. Le Seigneur a soufflé sur

l'amas de leurs richesses injustes, et l'a dissipé comme de la poussière; et, s'il laisse encore traîner sur la terre des restes infortunés de leur race, c'est pour les faire servir de monument éternel à ses vengeances, et perpétuer la peine d'un crime qui perpétue presque toujours avec lui l'affliction et la misère publique dans les empires.

La protection des faibles est donc le seul usage légitime du crédit et de l'autorité; mais les secours et les largesses qu'ils doivent trouver dans notre abondance forment le dernier caractère de l'humanité.

Oui, mes frères, si c'est Dieu seul qui vous a fait naître ce que vous êtes, quel a pu être son dessein en répandant avec tant de profusion sur vous les biens de la terre? A-t-il voulu vous faciliter le luxe, les passions et les plaisirs qu'il condamne? sont-ce des présents qu'il vous ait faits dans sa colère? Si cela est, si c'est pour vous seuls qu'il vous a fait naître dans la prospérité et dans l'opulence, jouissez-en, à la bonne heure : faites-vous, si vous le pouvez, une injuste félicité sur la terre; vivez comme si tout était fait pour vous; multipliez vos plaisirs. Hâtez-vous de jouir, le temps est court. N'attendez plus rien au delà, que la mort et le jugement : vous avez reçu ici-bas votre récompense.

Mais si, dans les desseins de Dieu, vos biens doivent être les ressources et les facilités de votre salut, il ne laisse donc des pauvres et des malheureux sur la terre que pour vous; vous leur tenez donc ici-bas la place de Dieu même; vous êtes, pour ainsi dire, leur Providence visible; ils ont droit de vous réclamer, et de vous exposer leurs besoins; vos biens sont leurs biens, et vos largesses le seul patrimoine que Dieu leur ait assigné sur la terre.

SECONDE PARTIE.

Et qu'y a-t-il dans votre état de plus digne d'envie que le pouvoir de faire des heureux? Si l'humanité envers les peuples est le premier devoir des grands, n'est-elle pas aussi l'usage le plus délicieux de la grandeur?

Quand toute la religion ne serait pas elle-même un motif universel de charité envers nos frères, et que notre humanité à leur égard ne serait payée que par le plaisir de faire des heureux et de soulager ceux qui souffrent, en faudrait-il davantage pour un bon cœur? Quiconque n'est pas sensible à un plaisir si vrai, si touchant, si digne du cœur, il n'est pas né grand, il ne mérite pas même d'être homme. Qu'on est digne de mépris, dit saint Ambroise, quand on peut faire des heureux, et qu'on ne le veut pas! *Infelix cujus in potestate est tantorum animas a morte defendere, et non est voluntas.*

Il semble même que c'est une malédiction attachée à la grandeur. Les personnes nées dans une fortune obscure et privée n'envient dans les grands que le pouvoir de faire des grâces et de contribuer à la félicité d'autrui : on sent qu'à leur place on serait trop heureux de répandre la joie et l'allégresse dans les cœurs en y répandant des bienfaits, et de s'assurer pour toujours leur amour et leur reconnaissance. Si, dans une condition médiocre, on forme quelquefois de ces désirs chimériques de parvenir à de grandes places, le premier usage qu'on se propose de cette nouvelle élévation, c'est d'être bienfaisant, et d'en faire part à tous ceux qui nous environnent : c'est la première leçon de la nature, et le premier sentiment que les hommes du commun trouvent en eux. Ce n'est que dans les grands seuls qu'il est éteint : il semble que la grandeur leur donne un autre cœur plus dur et plus insensible que celui du reste des hommes; que plus on est à portée de soulager des malheureux, moins on est touché de leurs misères; que plus on est le maître de s'attirer l'amour et la bienveillance des hommes, moins on en fait cas; et qu'il suffit de pouvoir tout pour n'être touché de rien.

Mais quel usage plus doux et plus flatteur, mes frères, pourriez-vous faire de votre élévation et de votre opulence? Vous attirer des hommages? mais l'orgueil lui-même s'en lasse. Commander aux hommes et leur donner des lois? mais ce sont là les soins de l'autorité, ce n'en est pas le plaisir. Voir autour de vous multiplier à l'infini vos serviteurs et vos esclaves? mais ce sont des témoins qui vous embarrassent et vous gênent, plutôt qu'une pompe qui vous décore. Habiter des palais somptueux? mais vous édifiez, dit Job, des solitudes où les soucis et les noirs chagrins viennent bientôt habiter avec vous. Y rassembler tous les plaisirs? ils peuvent remplir ces vastes édifices, mais ils laisseront toujours votre cœur vide. Trouver tous les jours dans votre opulence de nouvelles ressources à vos caprices? la variété des ressources tarit bientôt, tout est bientôt épuisé : il faut revenir sur ses pas, et recommencer sans cesse ce que l'ennui rend insipide, et ce que l'oisiveté a rendu nécessaire. Employez tant qu'il vous plaira vos biens et votre autorité à tous les usages que l'orgueil et les plaisirs peuvent inventer : vous serez rassasiés, mais vous ne serez pas satisfaits; ils vous montreront la joie, mais ils ne la laisseront pas dans votre cœur.

Employez-les à faire des heureux, à rendre la vie plus douce et plus supportable à des infortunés que l'excès de la misère a peut-être réduits mille fois à souhaiter, comme Job, que le jour qui les vit naître eût été lui-même la nuit éternelle de leur tombeau : vous sentirez alors le plaisir d'être nés grands; vous goûterez la véritable douceur de votre état : c'est le seul privilége qui le rend

digne d'envie. Toute cette vaine montre qui vous environne est pour les autres; ce plaisir est pour vous seuls. Tout le reste a ses amertumes; ce plaisir seul les adoucit toutes. La joie de faire du bien est tout autrement douce et touchante que la joie de le recevoir. Revenez-y encore, c'est un plaisir qui ne s'use point; plus on le goûte, plus on se rend digne de le goûter : on s'accoutume à sa prospérité propre, et on y devient insensible; mais on sent toujours la joie d'être l'auteur de la prospérité d'autrui : chaque bienfait porte avec lui ce tribut doux et secret dans notre âme : le long usage, qui endurcit le cœur à tous les plaisirs, le rend ici tous les jours plus sensible.

Et qu'a la majesté du trône elle-même, sire, de plus délicieux que le pouvoir de faire des grâces? Que serait la puissance des rois, s'ils se condamnaient à en jouir tout seuls? une triste solitude, l'horreur des sujets, et le supplice du souverain. C'est l'usage de l'autorité qui en fait le plus doux plaisir; et le plus doux usage de l'autorité, c'est la clémence et la libéralité, qui la rendent aimable.

Nouvelle raison. Outre le plaisir de faire du bien, qui nous paye comptant de notre bienfait, montrez de la douceur et de l'humanité dans l'usage de votre puissance, dit l'esprit de Dieu; et c'est la gloire la plus sûre et la plus durable où les grands puissent atteindre : *In mansuetudine opera tua perfice, et super hominum gloriam diligeris.*

Non, sire, ce n'est pas le rang, les titres, la puissance, qui rendent les souverains aimables; ce n'est pas même les talents glorieux que le monde admire, la valeur, la supériorité du génie, l'art de manier les esprits et de gouverner les peuples : ces grands talents ne les rendent aimables à leurs sujets qu'autant qu'ils les rendent humains et bienfaisants. Vous ne serez grand qu'autant que vous leur serez cher : l'amour des peuples a toujours été la gloire la plus réelle et la moins équivoque des souverains; et les peuples n'aiment guère dans les souverains que les vertus qui rendent leur règne heureux.

Et, en effet, est-il pour les princes une gloire plus pure et plus touchante que celle de régner sur les cœurs? La gloire des conquêtes est toujours souillée de sang : c'est le carnage et la mort qui nous y conduit; et il faut faire des malheureux pour se l'assurer. L'appareil qui l'environne est funeste et lugubre; et souvent le conquérant lui-même, s'il est humain, est forcé de verser des larmes sur ses propres victoires.

Mais la gloire, sire, d'être cher à son peuple et de le rendre heureux n'est environnée que de la joie et de l'abondance : il ne

faut point élever de statues et de colonnes superbes pour l'immortaliser; elle s'élève dans le cœur de chaque sujet un monument plus durable que l'airain et le bronze, parce que l'amour dont il est l'ouvrage est plus fort que la mort. Le titre de conquérant n'est écrit que sur le marbre; le titre de père du peuple est gravé dans les cœurs.

Et quelle félicité pour le souverain de regarder son royaume comme sa famille, ses sujets comme ses enfants; de compter que leurs cœurs sont encore plus à lui que leurs biens et leurs personnes, et de voir, pour ainsi dire, ratifier chaque jour le premier choix de la nation qui éleva ses ancêtres sur le trône! La gloire des conquêtes et des triomphes a-t-elle rien qui égale ce plaisir? Mais de plus, sire, si la gloire des conquérants vous touche, commencez par gagner les cœurs de vos sujets; cette conquête vous répond de celle de l'univers. Un roi cher à une nation valeureuse comme la vôtre n'a plus rien à craindre que l'excès de ses prospérités et de ses victoires.

Écoutez cette multitude que Jésus-Christ rassasie aujourd'hui dans le désert : ils veulent l'établir roi sur eux : *Ut raperent eum, et facerent eum regem.* Ils lui dressent déjà un trône dans leur cœur, ne pouvant le faire remonter encore sur celui de David et des rois de Juda ses ancêtres : ils ne reconnaissent son droit à la royauté que par son humanité. Ah! si les hommes se donnaient des maîtres, ce ne serait ni les plus nobles ni les plus vaillants qu'ils choisiraient; ce serait les plus tendres, les plus humains, des maîtres qui fussent en même temps leurs pères.

Heureuse la nation, grand Dieu, à qui vous destinez dans votre miséricorde un souverain de ce caractère! D'heureux présages semblent nous le promettre : la clémence et la majesté, peintes sur le front de cet auguste enfant, nous annoncent déjà la félicité de nos peuples; ses inclinations douces et bienfaisantes rassurent et font croître tous les jours nos espérances. Cultivez donc, ô mon Dieu, ces premiers gages de notre bonheur : rendez-le aussi tendre pour ses peuples que le prince pieux auquel il doit la naissance, et que vous n'avez fait que montrer à la terre. Il ne voulait régner, vous le savez, que pour nous rendre heureux : nos misères étaient ses misères, nos afflictions étaient les siennes; et son cœur ne faisait qu'un cœur avec le nôtre. Que la clémence et la miséricorde croissent donc avec l'âge dans cet enfant précieux, et coulent en lui avec le sang d'un père si humain et si miséricordieux! que la douceur et la majesté de son front soit toujours une image de celle de son âme! que son peuple lui soit aussi cher qu'il est lui-même cher à son peuple! qu'il prenne dans la tendresse de la nation pour lui la règle et la mesure de l'amour

qu'il doit avoir pour elle! par là il sera aussi grand que son bisaïeul, plus glorieux que tous ses ancêtres; et son humanité sera la source de notre félicité sur la terre et de son bonheur dans le ciel. Ainsi soit-il.

SERMON

SUR LA MORT DU PÉCHEUR ET LA MORT DU JUSTE.

Beati mortui qui in Domino moriuntur.

Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. (Apoc., XIV, 13.)

Les passions humaines ont toujours quelque chose d'étonnant et d'incompréhensible. Tous les hommes veulent vivre; ils regardent la mort comme le dernier des malheurs; toutes leurs passions les attachent à la vie : et cependant ce sont leurs passions elles-mêmes qui les poussent sans cesse vers cette mort pour laquelle ils ont tant d'horreur; et il semble qu'ils ne vivent que pour se hâter de mourir. Ils se promettent tous qu'ils mourront de la mort des justes; ils l'espèrent, ils le désirent. Ne pouvant se flatter d'être immortels sur la terre, ils comptent du moins qu'avant ce dernier moment les passions, qui actuellement les souillent et les captivent, seront éteintes. Ils se repésentent la destinée d'un pécheur qui meurt dans son péché et dans la haine de Dieu, comme une destinée affreuse; et cependant ils se la préparent à eux-mêmes tranquillement et sans inquiétude. Ce terme horrible de la vie humaine, qui est la mort dans le péché, les saisit et les épouvante; et cependant ils marchent en dansant comme des insensés par la voie qui y conduit. Nous avons beau leur annoncer qu'on meurt comme on a vécu : ils veulent vivre en pécheurs, et mourir pourtant de la mort des justes.

Je veux donc aujourd'hui, mes frères, non pas vous détromper d'une illusion si commune et si grossière (réservons ce sujet pour une autre occasion); mais, puisque la mort du juste vous paraît si désirable, et celle du pécheur si affreuse, je veux vous exposer ici l'une et l'autre, et réveiller sur l'une et sur l'autre vos désirs et votre terreur. Comme vous mourrez dans l'une de ces deux situations, il importe de vous en rapprocher le spectacle, afin que, vous mettant sous les yeux le portrait affreux de l'une, et l'image consolante de l'autre, vous puissiez décider par avance laquelle des deux destinées vous attend, et prendre des mesures afin que la décision vous soit favorable.

Dans le portrait du pécheur mourant, vous verrez où aboutit enfin le monde avec tous ses plaisirs et toute sa gloire : dans le récit de la mort du juste, vous apprendrez où conduit la vertu avec toutes ses peines. Dans l'une, vous verrez le monde des yeux d'un pécheur qui va mourir : et qu'il vous paraîtra vain et frivole, et différent de ce qu'il vous paraît aujourd'hui! Dans l'autre, vous verrez la vertu des yeux du juste qui expire : et qu'elle vous paraîtra grande et estimable! Dans l'une, vous comprendrez tout le malheur d'une âme qui a vécu dans l'oubli de Dieu ; dans l'autre, le bonheur de celle qui n'a vécu que pour le servir et pour lui plaire. En un mot, le spectacle de la mort du pécheur vous fera souhaiter de vivre de la vie du juste : et l'image de la mort du juste vous inspirera une sainte horreur de la vie du pécheur. Implorons, etc., *Ave Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous avons beau éloigner de nous l'image de la mort, chaque jour nous la rapproche. La jeunesse s'éteint, les années se précipitent; et semblables, dit l'Écriture, aux eaux qui coulent dans la mer et qui ne remontent plus vers leur source, nous nous rendons rapidement dans l'abîme de l'éternité, où, engloutis pour toujours, nous ne revenons plus sur nos pas reparaître encore sur la terre : *Et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur.*

Je sais que nous parlons tous les jours de la brièveté et de l'incertitude de la vie. La mort de nos proches, de nos sujets, de nos amis, de nos maîtres, souvent soudaine, toujours inopinée, nous fournit mille réflexions sur la fragilité de tout ce qui se passe. Nous redisons sans cesse que le monde n'est rien, que la vie est un songe, et qu'il est bien insensé de tant s'agiter pour ce qui doit durer si peu. Mais ce n'est là qu'un langage, ce n'est pas un sentiment ; ce sont des discours qu'on donne à l'usage, et c'est l'usage qui fait qu'en même temps on les oublie.

Or, mes frères, faites-vous ici-bas une destinée à votre gré, prolongez-y vos jours dans votre esprit au delà même de vos espérances ; je veux vous laisser jouir de cette douce illusion. Mais enfin il faudra tenir la voie qu'ont tenue tous vos pères ; vous verrez enfin arriver ce jour auquel nul autre jour ne succédera plus ; et ce jour sera pour vous le jour de votre éternité : heureuse si vous mourez dans le Seigneur, malheureuse si vous mourez dans votre péché. C'est l'une de ces deux destinées qui vous attend : il n'y aura que la droite ou la gauche, les boucs ou les brebis, dans la décision finale du sort de tous les hommes. Souffrez donc que je vous rappelle au lit de votre mort, et que je vous

y expose le double spectacle de cette dernière heure, si terrible pour le pécheur et si consolante pour le juste.

Je dis terrible pour le pécheur, lequel, endormi par de vaines espérances de conversion, arrive enfin à ce dernier moment, plein de désirs, vide de bonnes œuvres, ayant à peine connu Dieu, et ne pouvant lui offrir que ses crimes et le chagrin de voir finir des jours qu'il avait crus éternels. Or, mes frères, je dis que rien n'est plus affreux que la situation de cet infortuné dans les derniers moments de sa vie, et que, de quelque côté qu'il tourne son esprit, soit qu'il rappelle le passé, soit qu'il considère tout ce qui se passe à ses yeux, soit enfin qu'il perce jusque dans cet avenir formidable auquel il touche; tous ces objets, les seuls alors qui puissent l'occuper et se présenter à lui, ne lui offrent plus rien que d'accablant, de désespérant, et de capable de réveiller en lui les images les plus sombres et les plus funestes.

Car, mes frères, que peut offrir le passé à un pécheur, qui, étendu dans le lit de la mort, commence à ne plus compter sur la vie, et lit sur le visage de tous ceux qui l'environnent la terrible nouvelle que tout est fini pour lui? que voit-il dans cette longue suite de jours qu'il a passés sur la terre? Hélas! il voit des peines inutiles; des plaisirs qui n'ont duré qu'un instant; des crimes qui vont durer éternellement.

Des peines inutiles : toute sa vie passée en un clin d'œil s'offre à lui, et il n'y voit qu'une contrainte et une agitation éternelle et inutile; il rappelle tout ce qu'il a souffert pour un monde qui lui échappe, pour une fortune qui s'évanouit, pour une vaine réputation qui ne l'accompagne pas devant Dieu, pour des amis qu'il perd, pour des maîtres qui vont l'oublier, pour un nom qui ne sera écrit que sur les cendres de son tombeau. Quel regret alors pour cet infortuné de voir qu'il a travaillé toute sa vie, et qu'il n'a rien fait pour lui! Quel regret de s'être fait tant de violences, et de n'en être pas plus avancé pour le ciel; de s'être toujours cru trop faible pour le service de Dieu, et d'avoir eu la force et la constance d'être le martyr de la vanité et d'un monde qui va périr! Ah! c'est alors que le pécheur, accablé, effrayé de son aveuglement et de sa méprise, ne trouvant plus qu'un grand vide dans une vie que le monde seul a toute occupée; voyant qu'il n'a pas encore commencé à vivre après une longue suite d'années qu'il a vécu; laissant peut-être les histoires remplies de ses actions, les monuments publics chargés des événements de sa vie, le monde plein du bruit de son nom, et ne laissant rien qui mérite d'être écrit dans le livre de l'éternité, et qui puisse le suivre devant Dieu; c'est alors qu'il commence, mais trop tard, à se tenir à lui-même un langage que nous avons souvent entendu : Je n'ai donc vécu que pour la vanité! Que n'ai-je fait pour Dieu tout ce que j'ai fait pour

mes maîtres! Hélas! fallait-il tant d'agitation et de peines pour se perdre? Que ne recevais-je du moins ma consolation en ce monde! j'aurais du moins joui du présent, de cet instant qui m'échappe; et je n'aurais pas tout perdu. Mais ma vie a toujours été pleine d'agitations, d'assujettissements, de fatigues, de contraintes; et tout cela pour me préparer un malheur éternel. Quelle folie d'avoir plus souffert pour me perdre qu'il n'en eût fallu souffrir pour me sauver; et d'avoir regardé la vie des gens de bien comme une vie triste et insoutenable; puisqu'ils n'ont rien fait de si difficile pour Dieu que je ne l'aie fait au centuple pour le monde, qui n'est rien, et de qui, par conséquent, je n'ai rien à espérer! *Ambulavimus vias difficiles.... erravimus a via veritatis.*

Oui, mes frères, c'est dans ce dernier moment que toute votre vie s'offrira à vous sous des idées bien différentes de celles que vous en avez aujourd'hui. Vous comptez maintenant les services rendus à l'État, les places que vous avez occupées, les actions où vous vous êtes distingués, les plaies qui rendent encore témoignage à votre valeur, le nombre de vos campagnes, la distinction de vos commandements; tout cela vous paraît réel. Les applaudissements publics qui l'accompagnent, les récompenses qui le suivent, la renommée qui le publie, les distinctions qui y sont attachées, tout cela ne vous rappelle vos jours passés que comme des jours pleins, occupés, marqués chacun par des actions mémorables et par des événements dignes d'être conservés à la postérité. Vous vous distinguez même dans votre esprit de ces hommes oiseux de votre rang, qui ont toujours mené une vie obscure, lâche, inutile, et déshonoré leur nom par l'oisiveté et par les mœurs efféminées qui les ont laissés dans la poussière. Mais au lit de la mort, mais dans ce dernier moment où le monde s'enfuit et l'éternité approche, vos yeux s'ouvriront; la scène changera, l'illusion qui vous grossit ces objets se dissipera, vous verrez tout au naturel; et ce qui vous paraissait si grand, comme vous ne l'aviez fait que pour le monde, pour la gloire, pour la fortune, ne vous paraîtra plus rien : *Aperiet oculos suos*, dit Job, *et nihil inveniet.* Vous ne trouverez plus rien de réel dans votre vie que ce que vous aurez fait pour Dieu; rien de louable que les œuvres de la foi et de la piété; rien de grand que ce qui sera digne de l'éternité : et un verre d'eau froide donné au nom de Jésus-Christ, et une seule larme répandue en sa présence, et la plus légère violence soufferte pour lui, tout cela vous paraîtra plus précieux, plus estimable que toutes ces merveilles que le monde admire et qui périront avec le monde.

Ce n'est pas que le pécheur mourant ne trouve dans sa vie passée que des peines perdues : il y trouve encore le souvenir de ses plaisirs; mais c'est ce souvenir même qui le consterne et qui

l'accable. Des plaisirs qui n'ont duré qu'un instant! il voit qu'il a sacrifié son âme et son éternité à un moment fugitif de volupté et d'ivresse. Hélas! la vie lui avait paru trop longue pour être tout entière consacrée à Dieu; il n'osait prendre de trop bonne heure le parti de la vertu, de peur de n'en pouvoir soutenir l'ennui, les longueurs et les suites; il regardait les années qui étaient encore devant lui comme un espace immense qu'il eût fallu traverser en portant la croix, en vivant séparé du monde, dans la pratique des œuvres chrétiennes : cette seule pensée avait toujours suspendu tous ses bons désirs; et il attendait, pour revenir à Dieu, le dernier âge, comme celui où la persévérance est plus sûre. Quelle surprise, dans cette dernière heure, de trouver que ce qui lui avait paru si long n'a duré qu'un moment; que son enfance et sa vieillesse se touchent de si près, qu'elles ne forment presque qu'un seul jour; et que du sein de sa mère il n'a fait, pour ainsi dire, qu'un pas vers le tombeau! Ce n'est pas encore ce qu'il trouve de plus amer dans le souvenir de ses plaisirs. Ils ont disparu comme un songe; mais lui, qui s'en était fait autrefois honneur, en est maintenant couvert de honte et de confusion : tant d'emportements honteux, tant de faiblesse et d'abandonnement! Lui qui s'était piqué de raison, d'élévation, de fierté devant les hommes, ô mon Dieu, il se trouve alors le plus faible, le plus méprisable de tous les pécheurs! Une vie sage peut-être en apparence, et cependant toute dans l'infamie des sens et dans la puérilité des passions! une vie glorieuse peut-être devant les hommes, et cependant aux yeux de Dieu la plus honteuse, la plus digne de mépris et d'opprobre! une vie que le succès avait peut-être toujours accompagnée, et cependant en secret la plus insensée, la plus frivole, la plus vide de réflexions et de sagesse! Enfin des plaisirs qui ont été même la source de tous ses chagrins, qui ont empoisonné toute la douceur de sa vie, qui ont changé ses plus beaux jours en des jours de fureur et de tristesse; des plaisirs qu'il a toujours fallu acheter bien cher, et dont il n'a presque jamais senti que le désagrément et l'amertume : voilà à quoi se réduit cette vaine félicité. Ce sont ses passions qui l'ont fait vivre malheureux; et il n'y a eu de tranquille dans toute sa vie que les moments où son cœur en a été libre. Les jours de mes plaisirs se sont enfuis, se dit alors à lui-même le pécheur, mais dans des dispositions bien différentes de celles de Job; ces jours, qui ont fait tous les malheurs de ma vie, qui ont troublé mon repos et changé même pour moi le calme de la nuit en des pensées noires et inquiètes : *Dies mei transierunt, cogitationes meæ dissipatæ sunt, torquentes cor meum;* et cependant, grand Dieu, vous punirez encore les chagrins et les inquiétudes de ma vie infortunée! vous écrivez contre moi dans le livre de votre colère toutes les

amertumes de mes passions, et vous préparez à des plaisirs qui ont toujours fait tous mes malheurs, un malheur sans fin et sans mesure! *Scribis contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ.*

Et voilà ce que le pécheur mourant trouve encore dans le souvenir du passé : des crimes qui dureront éternellement, les faiblesses de l'enfance, les dissolutions de la jeunesse, les passions et les scandales d'un âge plus avancé; que sais-je? peut-être encore les déréglements honteux d'une vieillesse licencieuse. Ah! mes frères, durant la santé nous ne voyons de notre conscience que la surface : nous ne rappelons de notre vie qu'un souvenir vague et confus : nous ne voyons de nos passions que celle qui actuellement nous captive : une habitude d'une vie entière ne nous paraît qu'un crime seul; mais, au lit de la mort, les ténèbres répandues sur la conscience du pécheur se dissipent. Plus il approfondit son cœur, plus de nouvelles souillures se manifestent : plus il creuse dans cet abîme, plus s'offrent à lui de nouveaux monstres. Il se perd dans ce chaos : il ne sait par où s'y prendre pour commencer à l'éclaircir; il lui faudrait une vie entière, hélas! et le temps passe; et à peine reste-t-il quelques moments; et il faut précipiter une confession à laquelle le plus grand loisir pourrait à peine suffire, et qui ne doit précéder que d'un moment le jugement redoutable de la justice de Dieu. Hélas! on se plaint souvent durant la vie qu'on a la mémoire infidèle, qu'on oublie tout : il faut qu'un confesseur supplée à notre inattention et nous aide à nous juger et à nous connaître nous-mêmes. Mais, dans ce dernier moment, le pécheur mourant n'aura pas besoin de ce secours; la justice de Dieu, qui l'avait livré durant la santé à toute la profondeur de ses ténèbres, l'éclairera alors dans sa colère. Tout ce qui environne le lit de sa mort fait revivre dans son souvenir quelque nouveau crime : des domestiques qu'il a scandalisés, des enfants qu'il a négligés, une épouse qu'il a contristée par des passions étrangères; des ministres de l'Église qu'il a méprisés; les images criminelles de ses passions encore peintes sur ces murs; les biens dont il a abusé, le luxe qui l'entoure, dont les pauvres et ses créanciers ont souffert; l'orgueil de ses édifices, que le bien de la veuve et de l'orphelin, que la misère publique a peut-être élevés: tout enfin, le ciel et la terre, dit Job, s'élèvent contre lui, et lui rappellent l'histoire affreuse de ses passions et de ses crimes : *Revelabunt cœli iniquitatem ejus, et terra consurget adversus eum.*

Voilà comme le souvenir du passé forme une des plus terribles situations du pécheur mourant, parce qu'il n'y trouve que des peines perdues, des plaisirs qui n'ont duré qu'un instant, et des crimes qui vont durer éternellement.

Mais tout ce qui se passe à ses yeux n'est pas moins triste pour cet infortuné : ses surprises, ses séparations, ses changements.

Ses surprises! Il s'était toujours flatté que le jour du Seigneur ne le surprendrait point. Tout ce qu'on disait là-dessus dans la chaire chrétienne ne l'avait pas empêché de se promettre qu'il mettrait ordre à sa conscience avant ce dernier moment; et cependant l'y voilà arrivé encore chargé de tous ses crimes, sans préparation, sans avoir fait aucune démarche pour apaiser son Dieu; l'y voilà arrivé : il n'y a pas encore pensé, et il va être jugé.

Ses surprises! Dieu le frappe au plus fort de ses passions, dans le temps que la pensée de la mort était plus éloignée de son esprit, qu'il était parvenu à certaines places qu'il avait jusque-là vivement désirées, et que, semblable à l'insensé de l'Évangile, il exhortait son âme à se reposer et à jouir en paix du fruit de ses travaux. C'est dans ce moment que la justice de Dieu le surprend, et qu'il voit en un clin d'œil sa vie et toutes ses espérances éteintes.

Ses surprises! Il va mourir; et Dieu permet que personne n'ose lui dire qu'il ne doit plus compter sur la vie. Ses proches le flattent, ses amis le laissent s'abuser; on le pleure déjà en secret comme mort, et on lui montre encore des espérances de vie; on le trompe, afin qu'il se trompe lui-même. Il faut que les Écritures s'accomplissent, que le pécheur soit surpris dans ce dernier moment : vous l'avez prédit, ô mon Dieu! et vous êtes véritable dans vos paroles.

Ses surprises! Abandonné de tous les secours de l'art, livré tout seul à ses maux et à ses douleurs, il ne peut se persuader encore qu'il va mourir; il se flatte, il espère encore : la justice de Dieu ne lui laisse, ce semble, encore un reste de raison, qu'afin qu'il l'emploie à se séduire. A voir ses terreurs, son étonnement, ses inquiétudes, on voit bien qu'il ne comprend pas encore qu'on meure : il se tourmente, il s'agite, comme s'il pouvait se dérober à la mort; et ses agitations ne sont qu'un regret de perdre la vie, et non pas une douleur de l'avoir mal passée. Il faut que le pécheur aveugle le soit jusqu'à la fin, et que sa mort ressemble à sa vie.

Enfin ses surprises! Il voit alors que le monde l'a toujours trompé, qu'il l'a toujours mené d'illusion en illusion, et d'espérance en espérance; que les choses ne sont jamais arrivées comme il se les était promises, et qu'il a toujours été la dupe de ses propres erreurs. Il ne comprend pas que sa méprise ait pu être si constante, qu'il ait pu s'obstiner, durant tant d'années, à se sacrifier pour un monde, pour des maîtres qui ne l'ont jamais

payé que de vaines promesses, et que toute sa vie n'ait été qu'une indifférence du monde pour lui, et une ivresse de lui pour le monde. Mais ce qui l'accable, c'est que la méprise n'a plus de ressource, c'est qu'on ne meurt qu'une fois, et qu'après avoir mal fourni sa carrière, on ne revient plus sur ses pas pour reprendre d'autres routes. Vous êtes juste, ô mon Dieu, et vous voulez que le pécheur prononce d'avance contre lui-même, afin que vous le jugiez par sa propre bouche!

Les surprises du pécheur mourant sont donc alors accablantes; mais les séparations qui se font dans ce dernier moment ne le sont pas moins pour lui. Plus il tenait au monde, à la vie, à toutes les créatures, plus il souffre quand il faut s'en séparer : autant de liens qu'il faut rompre, autant de plaies qui le déchirent; autant de séparations, autant de nouvelles morts pour lui.

Séparation de ses biens qu'il avait accumulés avec des soins si longs et si pénibles, par des voies peut-être si douteuses pour le salut; qu'il s'était obstiné de conserver, malgré les reproches de sa conscience; qu'il avait refusés durement à la nécessité de ses frères! Ils lui échappent cependant; ce tas de boue fond à ses yeux : il n'en emporte avec lui que l'amour, que le regret de les perdre, que le crime de les avoir acquis.

Séparation de la magnificence qui l'environne, de l'orgueil de ses édifices, où il croyait s'être bâti un asile contre la mort : du luxe et de la vanité de ses ameublements, dont il ne lui restera que le drap lugubre qui va l'envelopper dans le tombeau; de cet air d'opulence au milieu duquel il avait toujours vécu! Tout s'enfuit, tout l'abandonne : il commence à se regarder comme étranger au milieu de ses palais, où il aurait dû toujours se regarder de même : comme un inconnu qui ne possède plus rien, comme un infortuné qu'on va dépouiller de tout à ses yeux, et qu'on ne laisse jouir encore quelque temps de la vue de ses dépouilles que pour augmenter ses regrets et son supplice.

Séparation de ses charges, de ses honneurs, qu'il va laisser peut-être à un concurrent, où il était parvenu à travers tant de périls, de peines, de bassesses, et dont il avait joui avec tant d'insolence! Il est déjà dans le lit de la mort, dépouillé de toutes les marques de ses dignités, et ne conservant de tous ses titres que celui de pécheur, qu'il se donne alors en vain et trop tard. Hélas! il se contenterait en ce dernier moment de la plus vile des conditions; il accepterait comme une grâce l'état le plus obscur et le plus rampant, si l'on voulait prolonger ses jours; il envie la destinée de ses esclaves qu'il laisse sur la terre : il marche à grands pas vers la mort, et il tourne encore les yeux avec regret du côté de la vie.

Séparation de son corps, pour lequel il avait toujours vécu,

avec lequel il avait contracté des liaisons si vives, si étroites, en favorisant toutes ses passions ! Il sent que cette maison de boue s'écroule ; il se sent mourir peu à peu à chacun de ses sens : il ne tient plus à la vie que par un cadavre qui s'éteint par les douleurs cruelles que ses maux lui font sentir, par l'amour excessif qui l'y attache, et qui devient plus vif à mesure qu'il est plus près de s'en séparer.

Séparation de ses proches, de ses amis, qu'il voit autour de son lit, et dont les pleurs et la tristesse achèvent de lui serrer le cœur, et de lui faire sentir plus cruellement la douleur de les perdre.

Séparation du monde, où il occupait tant de places, où il s'était établi, agrandi, étendu, comme si c'avait dû être le lieu de sa demeure éternelle ; du monde sans lequel il n'avait jamais pu vivre, dont il avait toujours été un des principaux acteurs ; aux événements duquel il avait eu tant de part, où il avait paru avec tant d'agréments et tant de talents pour lui plaire ! Son corps en va sortir, mais son cœur, mais toutes ses affections y demeurent encore : le monde meurt pour lui, mais lui-même, en mourant, ne meurt pas encore au monde.

Enfin, séparation de toutes les créatures ! Tout est anéanti autour de lui ; il tend les mains à tous les objets qui l'environnent, comme pour s'y prendre encore ; et il ne saisit que des fantômes, qu'une fumée qui se dissipe, et qui ne laisse rien de réel dans ses mains : *Et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.*

C'est alors que Dieu est grand aux yeux du pécheur mourant. C'est dans ce moment terrible que, le monde entier fondant, disparaissant à ses yeux, il ne voit plus que Dieu seul qui demeure, qui remplit tout, qui seul ne passe et ne change point. Il se plaignait autrefois, d'un ton d'ironie et d'impiété, qu'il était bien difficile de sentir quelque chose de vif pour un Dieu qu'on ne voyait point, et de ne pas aimer des créatures qu'on voyait et qui occupait tous nos sens. Ah ! dans ce dernier moment, il ne verra plus que Dieu seul, l'invisible sera visible pour lui, ses sens déjà éteints se refuseront à toutes les choses sensibles, tout s'évanouira autour de lui, et Dieu prendra la place de tous ces prestiges qui l'avaient abusé pendant sa vie.

Ainsi tout change pour cet infortuné ; et ces changements font, avec ses surprises et ses séparations, la dernière amertume du spectacle de sa mort.

Changement dans son crédit et dans son autorité ! Dès qu'on n'espère plus rien de sa vie, le monde commence à ne plus compter sur lui : ses amis prétendus se retirent ; ses créatures se cherchent déjà ailleurs d'autres protecteurs et d'autres maîtres ; ses esclaves

mêmes sont occupés à s'assurer après sa mort une fortune qui leur convienne : à peine en reste-t-il auprès de lui pour recueillir ses derniers soupirs. Tout l'abandonne, tout se retire; il ne voit plus autour de lui ce nombre empressé d'adulateurs : c'est peut-être un successeur qu'on lui désigne déjà, chez qui tout se rend en foule, tandis que lui, dit Job, seul dans le lit de sa douleur, n'est plus environné que des horreurs de la mort, entre déjà dans cette solitude affreuse que le tombeau lui prépare, et fait des réflexions amères sur l'inconstance du monde et sur le peu de fond qu'il y a à faire sur les hommes : *Affligetur relictus in tabernaculo suo.*

Changement dans l'estime publique, dont il avait été si flatté, si enivré! Hélas! le monde, qui l'avait tant loué, l'a déjà oublié. Le changement que sa mort va faire sur la scène réveillera encore durant quelques jours les discours publics; mais, ce court intervalle passé, il va retomber dans le néant et dans l'oubli; à peine se souviendra-t-on qu'il a vécu; on ne sera peut-être occupé que des merveilles d'un successeur, qu'à l'élever sur des débris de sa réputation et de sa mémoire. Il voit déjà cet oubli : qu'il n'a qu'à mourir, que le vide sera bientôt rempli, qu'il ne restera pas même de vestiges de lui dans le monde, et que les gens de bien tout seuls, qui l'avaient vu environné de tant de gloire, se diront eux-mêmes : Où est-il maintenant? que sont devenus ces applaudissements que lui attirait sa puissance? Voilà à quoi conduit le monde, et ce qu'on gagne en le servant : *Et qui eum viderant, dicent : Ubi est?*

Changement dans son corps! Cette chair qu'il avait tant flattée, idolâtrée; cette vaine beauté qui lui avait attiré tant de regards et corrompu tant de cœurs, n'est déjà plus qu'un spectacle d'horreur, dont on peut à peine soutenir la vue : ce n'est plus qu'un cadavre dont on craint déjà l'approche. Cette infortunée créature qui avait allumé tant de passions injustes, hélas! ses amis, ses proches, ses esclaves mêmes la fuient, s'écartent, se retirent, n'osent approcher qu'avec précaution, ne lui rendent plus que des offices de bienséance et de contrainte; elle-même ne se souffre plus qu'avec peine et ne se regarde qu'avec horreur. Moi qui attirais autrefois tous les regards, se dit-elle avec Job, mes esclaves que j'appelle refusent maintenant de m'approcher, et mon souffle même est devenu une infection et un souffle de mort pour mes enfants et pour mes proches : *Servum meum vocavi, et non respondit.... Halitum meum exhorruit uxor mea, et orabam filios uteri mei.*

Enfin, changement dans tout ce qui l'environne! Ses yeux cherchent à se reposer quelque part, et ils ne retrouvent partout que les images lugubres de la mort. Mais ce n'est rien encore

pour ce pécheur mourant que le souvenir du passé et le spectacle du présent; il ne serait pas si malheureux s'il pouvait borner là toutes ses peines; c'est la pensée de l'avenir qui le jette dans un saisissement d'horreur et de désespoir : cet avenir, cette région de ténèbres où il va entrer seul, accompagné de sa seule conscience! cet avenir, cette terre inconnue d'où nul mortel n'est revenu, où il ne sait ni ce qu'il trouvera, ni ce qu'on lui prépare! cet avenir, cet abîme immense où son esprit se perd et se confond, et où il va s'ensevelir incertain de sa destinée! cet avenir, ce tombeau, ce séjour d'horreur, où il va prendre sa place avec les cendres et les cadavres de ses ancêtres! cet avenir, cette éternité étonnante, dont il ne peut soutenir le premier coup d'œil! cet avenir enfin, ce jugement redoutable où il va paraître devant la colère de Dieu, et rendre compte d'une vie dont tous les moments presque ont été des crimes! Ah! tandis qu'il ne voyait cet avenir terrible que de loin, il se faisait une gloire affreuse de ne pas le craindre; il demandait sans cesse, d'un ton de blasphème et de dérision : Qui en est revenu? Il se moquait des frayeurs vulgaires, et se piquait là-dessus de fermeté et de bravoure. Mais dès qu'il est frappé de la main de Dieu, dès que la mort se fait voir de près, que les portes de l'éternité s'ouvrent à lui, et qu'il touche enfin à cet avenir terrible contre lequel il avait paru si rassuré : ah! il devient alors ou faible, tremblant, éploré, levant au ciel des mains suppliantes; ou sombre, taciturne, agité, roulant au dedans de lui des pensées affreuses, et n'attendant pas plus de ressource du côté de Dieu, de la faiblesse de ses lamentations et de ses larmes, que de ses fureurs et de son désespoir.

Oui, mes frères, cet infortuné qui s'était toujours endormi dans ses désordres, toujours flatté qu'il ne fallait qu'un bon moment, qu'un sentiment de componction à la mort pour apaiser la colère de Dieu, désespère alors de sa clémence. En vain on lui parle de ses miséricordes éternelles; il comprend à quel point il en est indigne; en vain le ministre de l'Église tâche de rassurer ses frayeurs, en lui ouvrant le sein de la clémence divine; ces promesses le touchent peu, parce qu'il sent bien que la charité de l'Église, qui ne désespère jamais du salut de ses enfants, ne change pourtant rien aux arrêts formidables de la justice de Dieu; en vain on lui promet le pardon de ses crimes : une voix secrète et terrible lui dit au fond du cœur qu'il n'y a point de salut pour l'impie, et qu'il ne faut pas compter sur des espérances qu'on donne à ses malheurs plutôt qu'à la vérité; en vain on l'exhorte de recourir aux derniers remèdes que la religion offre aux mourants : il les regarde comme ces remèdes désespérés qu'on hasarde lorsqu'il n'y a plus d'espérance, et qu'on donne plus pour la consolation des vivants que pour l'utilité de celui qui meurt. On appelle des

serviteurs de Jésus-Christ pour le soutenir dans cette dernière heure ; et tout ce qu'il peut faire, c'est d'envier en secret leur destinée et détester le malheur de la sienne. On lui met dans la bouche les paroles des livres saints, et les sentiments d'un roi pénitent ; et il sent bien que son cœur désavoue ces expressions divines, et que des paroles qu'une charité ardente et une componction parfaite a formées ne conviennent pas à un pécheur surpris comme lui dans ses désordres. On assemble autour de son lit ses amis et ses proches pour recueillir ses derniers soupirs ; et il en détourne les yeux, parce qu'il retrouve encore au milieu d'eux le souvenir de ses crimes. Le ministre de l'Église lui présente un Dieu mourant, et cet objet si consolant et si capable d'exciter sa confiance lui reproche tout bas ses ingratitudes et l'abus perpétuel de ses grâces. Cependant la mort approche, le prêtre tâche de soutenir, par les prières des mourants, ce reste de vie qui l'anime encore. *Partez, âme chrétienne*, lui dit-il : *Proficiscere anima christiana.* Il ne lui dit pas : Prince, grand du monde, partez. Durant sa vie, les monuments publics pouvaient à peine suffire au nombre et à l'orgueil de ses titres : dans ce dernier moment on ne lui donne que le titre tout seul qu'il avait reçu dans le baptême, le seul dont il ne faisait aucun cas, et le seul qui lui doit demeurer éternellement. *Proficiscere anima christiana : Partez, âme chrétienne.* Hélas ! elle avait vécu comme si le corps eût été tout son être ; elle avait même tâché de se persuader que son âme n'était rien ; que l'homme n'était qu'un ouvrage de chair et de sang, et que tout mourait avec nous : et on vient lui déclarer que c'est son corps qui n'était rien qu'un peu de boue, et qui va se dissoudre ; et que tout son être immortel, c'est cette âme, cette image de la divinité, cette intelligence seule capable de l'aimer et de la connaître, qui va se détacher de la maison terrestre, et paraître devant le tribunal redoutable. *Partez, âme chrétienne :* vous aviez regardé la terre comme votre patrie, et ce n'était qu'un lieu de pèlerinage dont il faut partir ; l'Église croyait vous annoncer une nouvelle de joie, la fin de votre exil, le terme de vos misères, en vous annonçant la dissolution du corps terrestre : hélas ! et elle ne vous annonce qu'une nouvelle lugubre et effroyable, et le commencement de vos malheurs et de vos peines. *Partez donc, âme chrétienne : Proficiscere, anima christiana*, âme marquée du sceau du salut, que vous avez effacé ; rachetée du sang de Jésus-Christ, que vous avez foulé aux pieds ; lavée par la grâce de la régénération, que vous avez mille fois souillée ; éclairée des lumières de la foi, que vous avez toujours rejetées, comblée de toutes les miséricordes du ciel, que vous avez toujours indignement profanées : *Partez, âme chrétienne ;* allez porter devant Jésus-Christ ce titre auguste qui devait être le signe magnifique de votre salut,

et qui va devenir le plus grand de vos crimes : *Proficiscere anima christiana.*

Alors le pécheur mourant, ne trouvant plus dans le souvenir du passé que des regrets qui l'accablent; dans tout ce qui se passe à ses yeux, que des images qui l'affligent; dans la pensée de l'avenir, que des horreurs qui l'épouvantent; ne sachant plus à qui avoir recours; ni aux créatures, qui lui échappent; ni au monde, qui s'évanouit; ni aux hommes, qui ne sauraient le délivrer de la mort; ni au Dieu juste, qu'il regarde comme un ennemi déclaré dont il ne doit plus attendre d'indulgence : il se roule dans ses propres horreurs, il se tourmente, il s'agite, pour fuir la mort qui le saisit, ou du moins pour se fuir lui-même; il sort de ses yeux mourants je ne sais quoi de sombre et de farouche qui exprime les fureurs de son âme; il pousse du fond de sa tristesse des paroles entrecoupées de sanglots, qu'on n'entend qu'à demi, et qu'on ne sait si c'est le désespoir ou le repentir qui les a formées; il jette sur un Dieu crucifié des regards affreux, et qui laissent douter si c'est la crainte ou l'espérance, la haine ou l'amour qu'ils expriment; il entre dans des saisissements où l'on ignore si c'est le corps qui se dissout, ou l'âme qui sent l'approche de son juge; il soupire profondément, et l'on ne sait si c'est le souvenir de ses crimes qui lui arrache ces soupirs, ou le désespoir de quitter la vie. Enfin, au milieu de ces tristes efforts, ses yeux se fixent, ses traits changent, son visage se défigure, sa bouche livide s'entr'ouvre d'elle-même, tout son corps frémit; et par ce dernier effort, son âme infortunée s'arrache comme à regret de ce corps de boue, tombe entre les mains de Dieu, et se trouve seule aux pieds du tribunal redoutable.

Mes frères, ainsi meurent ceux qui ont oublié Dieu pendant leur vie; ainsi mourrez-vous vous-mêmes, si vos crimes vous accompagnent jusqu'à ce dernier moment. Tout changera à vos yeux, et vous ne changerez pas vous-mêmes. Vous mourrez, et vous mourrez pécheurs, comme vous avez vécu; et votre mort sera semblable à votre vie. Prévenez ce malheur : vivez de la vie des justes, et votre mort, semblable à la leur, ne sera accompagnée que de joie, de douceur et de consolation : c'est ce que nous allons voir dans la suite de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Je sais que la mort a toujours quelque chose de terrible pour les âmes même les plus justes. Les jugements de Dieu, dont elles craignent toujours les secrets impénétrables; les ténèbres de leur propre conscience, où elles se figurent toujours des souillures cachées et connues de Dieu seul; la vivacité de leur foi et de leur

amour, qui grossit toujours à leurs yeux les fautes les plus légères ; enfin la dissolution toute seule du corps terrestre, et l'horreur naturelle du tombeau : tout cela laisse toujours à la mort je ne sais quoi d'affreux pour la nature, qui fait que les plus justes même, comme dit saint Paul, voudraient, à la vérité, être revêtus de l'immortalité qui leur est promise, mais sans être dépouillés de la mortalité qui les environne.

Il n'en est pas moins vrai cependant que la grâce surmonte en eux cette horreur de la mort qui leur vient de la nature ; et que, dans ce moment, soit qu'ils rappellent le passé, dit saint Bernard, soit qu'ils considèrent ce qui se passe à leurs yeux, soit qu'ils se tournent du côté de l'avenir, ils trouvent dans le souvenir du passé la fin de leurs peines : *Requies de labore;* dans tout ce qui se passe à leurs yeux, une nouveauté qui les remplit d'une joie sainte : *Gaudium de novitate;* dans la pensée de l'avenir, l'assurance de l'éternité qui les transporte : *Securitas de æternitate;* de sorte que les mêmes situations qui forment le désespoir du pécheur mourant deviennent alors une source abondante de consolations pour l'âme fidèle.

Je dis, soit qu'ils rappellent le passé. Et ici, mes frères, représentez-vous au lit de la mort une âme fidèle, qui depuis longtemps se préparait à ce dernier moment, amassait par la pratique des œuvres chrétiennes un trésor de justice, pour ne pas aller paraître vide devant son juge, et vivait de la foi, pour mourir dans la paix et dans la consolation de l'espérance : représentez-vous cette âme arrivée enfin à cette dernière heure qu'elle n'avait jamais perdue de vue, et à laquelle elle avait toujours rapporté toutes les peines, toutes les privations, toutes les violences, tous les événements de sa vie mortelle. Je dis que rien n'est plus consolant pour elle que le souvenir du passé, de ses souffrances, de ses macérations, de ses renoncements, de toutes les situations qu'elle a éprouvées : *Requies de labore.*

Oui, mes frères, il vous paraît affreux maintenant de souffrir pour Dieu. Les plus légères violences que la religion exige vous paraissent accablantes ; un jeûne seul vous abat et vous rebute ; la seule approche des jours de pénitence vous jette dans l'ennui et dans la tristesse ; vous regardez comme malheureux ceux qui portent le joug de Jésus-Christ, et qui renoncent au monde et à tous ses plaisirs pour lui plaire. Mais, au lit de la mort, la pensée la plus consolante pour une âme fidèle, c'est le souvenir des violences qu'elle s'est faites pour son Dieu. Elle comprend alors tout le mérite de la pénitence, et combien les hommes sont insensés de disputer à Dieu un instant de contrainte, qui doit être payé d'une félicité sans fin et sans mesure. Car ce qui la console, c'est qu'elle n'a sacrifié que des plaisirs d'un instant et dont il ne lui

resterait alors que la confusion et la honte; c'est que tout ce qu'elle aurait souffert pour le monde serait perdu pour elle dans ce dernier moment : au lieu que tout ce qu'elle a souffert pour Dieu, une larme, une violence, un goût mortifié, une vivacité réprimée, une vaine satisfaction sacrifiée, tout cela ne sera jamais oublié, et durera autant que Dieu même. Ce qui la console, c'est que de toutes les joies et les voluptés humaines, hélas! il n'en reste pas plus au lit de la mort, au pécheur qui les a toujours goûtées, qu'au juste qui s'en est toujours abstenu ; que les plaisirs sont également passés pour tous les deux : mais que l'un portera éternellement le crime de s'y être livré, et l'autre, la gloire d'avoir su les vaincre.

Voilà ce qu'offre le passé à l'âme fidèle, au lit de la mort : des violences, des afflictions qui ont peu duré et qui vont être éternellement consolées; le temps des dangers et des tentations, passé; les attaques que le monde livrait à sa foi, enfin terminées; les périls où son innocence avait couru tant de risques, enfin disparus; les occasions où sa vertu avait été si près du naufrage, enfin pour toujours éloignées; les combats éternels qu'elle avait eus à soutenir du côté de ses passions, finis enfin; les obstacles que la chair et le sang avaient toujours mis à sa piété, enfin anéantis : *Requies de labore.* Quand on est arrivé au port, qu'il est doux de rapporter le souvenir des orages et de la tempête! quand on est sorti vainqueur de la course, qu'on aime à retourner en esprit sur ses pas, et à revoir les endroits de la carrière les plus marqués par les travaux, les obstacles, les difficultés qui les ont rendus célèbres! *Requies de labore.* Il me semble que le juste est alors comme un autre Moïse mourant sur la montagne sainte, où le Seigneur lui avait marqué son tombeau : *Ascende in montem, et morere ;* lequel avant d'expirer, tournant la tête du haut de ce lieu sacré, et jetant les yeux sur cette étendue de terres, de peuples, de royaumes qu'il vient de parcourir et qu'il laisse derrière lui, y retrouve des périls innombrables auxquels il est échappé; les combats de tant de nations vaincues, les fatigues du désert, les embûches de Madian, les murmures et les calomnies de ses frères, les rochers brisés, les difficultés des chemins surmontées, les dangers de l'Égypte évités, les eaux de la mer Rouge franchies, la faim, la soif, la lassitude combattues; et, touchant enfin au terme heureux de tant de travaux, et saluant enfin de loin cette patrie promise à ses pères, il chante un cantique d'actions de grâces; meurt transporté, et par le souvenir de tant de dangers évités, et par la vue du lieu du repos que le Seigneur lui montre de loin; et regarde la montagne sainte où il va expirer comme la récompense de ses travaux et le terme heureux de sa course : *Requies de labore.*

Ce n'est pas que le souvenir du passé, en rappelant au juste mourant les combats et les périls de sa vie passée, ne lui rappelle aussi ses infidélités et ses chutes expiées par les gémissements de la pénitence; des chutes heureuses par le renouvellement de ferveur et de fidélité dont elles ont été toujours suivies; des chutes qui lui rappellent les miséricordes de Dieu sur son âme, lequel a fait servir ses crimes à sa pénitence, ses passions à sa conversion, et ses chutes à son salut. Ah! la douleur de ses fautes dans ce dernier moment n'est plus pour elle qu'une douleur de consolation et de tendresse; les larmes que ce souvenir lui arrache encore ne sont plus que des larmes de joie et de reconnaissance. Les anciennes miséricordes de Dieu sur elle la remplissent de confiance, et lui en font espérer de nouvelles : toute la conduite passée de Dieu à son égard la rassure, et semble lui répondre de l'avenir. Elle ne se le représente plus alors, comme dans les jours de son deuil et de sa pénitence, sous l'idée d'un juge terrible, qu'elle avait outragé et qu'il fallait apaiser; mais comme un père de miséricordes et un Dieu de toute consolation, qui va la recevoir dans son sein et l'y délasser de toutes ses peines.

Levez-vous, âme fidèle, lui dit alors en secret son Seigneur et son Dieu : *Elevare, consurge, Jérusalem.* Vous qui avez bu toute l'amertume de mon calice, oubliez enfin vos larmes et vos peines passées : *Quæ bibisti calicem usque ad fundum.* Le temps des pleurs et des souffrances est enfin passé pour vous : *Non adjicies ut bibas illum ultra.* Dépouillez-vous donc, fille de Jérusalem, de ce vêtement de deuil et de tristesse dont vous avez été jusqu'ici environnée; laissez là les tristes dépouilles de votre mortalité; revêtez-vous de vos habits de gloire et de magnificence, entrez dans la joie de votre Seigneur, cité sainte dans laquelle j'ai pour toujours choisi ma demeure : *Induere vestimentis gloriæ tuæ, Jerusalem, civitas sancti.* Brisez enfin les liens de votre captivité, sortez du milieu de Babylone, où vous gémissez depuis si longtemps des rigueurs et de la durée de votre exil : *Solve vincula colli tui, captiva filia Sion.* Les incirconcis n'habiteront plus au milieu de vous, les scandales des pécheurs n'affligeront plus votre foi; il est temps enfin que je reprenne ce qui m'appartient, que je rentre dans mon héritage; que je vous retire du milieu d'un monde auquel vous n'apparteniez pas, et qui n'était pas digne de vous, et que je vous réunisse à l'Église du ciel, dont vous étiez une portion pure et immortelle : *Non adjiciet ultra ut pertranseat per te incircumcisus et immundus.*

Première consolation de l'âme juste au lit de la mort, le souvenir du passé : *Requies de labore.* Mais tout ce qui se passe à ses yeux : le monde, qui s'enfuit; toutes les créatures, qui disparaissent; tout ce fantôme de vanité, qui s'évanouit; ce change-

ment, cette nouveauté est encore pour elle une source de mille nouvelles consolations : *Gaudium de novitate.*

En effet, nous venons de voir que ce qui fait le désespoir du pécheur mourant, lorsqu'il considère tout ce qui se passe à ses yeux, sont ses surprises, ses séparations, ses changements ; et voilà précisément toute la consolation de l'âme fidèle dans ce dernier moment. Rien ne la surprend, elle ne se sépare de rien, rien ne change à ses yeux.

Rien ne la surprend. Ah! le jour du Seigneur ne la surprend point : elle l'attendait, elle le désirait. La pensée de cette dernière heure entrait dans toutes ses actions, était de tous ses projets, réglait tous ses désirs, animait toute la conduite de sa vie. Chaque heure, chaque moment lui avait paru celui où le juste juge allait lui demander ce compte terrible où les justices elles-mêmes seront jugées. C'est ainsi qu'elle avait vécu, préparant sans cesse son âme à cette dernière heure : c'est ainsi qu'elle meurt tranquille, consolée, sans surprise, sans frayeur, dans la paix de son Seigneur, ne voyant pas alors la mort de plus près qu'elle l'avait toujours vue; ne mourant pas plus alors à elle-même qu'elle y mourait chaque jour; et ne trouvant rien de différent entre le jour de sa mort et les jours ordinaires de sa vie mortelle.

D'ailleurs ce qui fait la surprise et le désespoir du pécheur au lit de la mort, c'est de voir que le monde, en qui il avait mis toute sa confiance, n'est rien, n'est qu'un songe qui s'évanouit et qui lui échappe. Mais l'âme fidèle, en ce dernier moment, ah ! elle voit le monde des mêmes yeux qu'elle l'avait toujours vu : comme une figure qui passe, comme une fumée qui ne trompe que de loin, et qui de près n'a rien de réel ni de solide. Elle sent alors une joie sainte d'avoir toujours jugé du monde comme il en fallait juger; de n'avoir pas pris le change, de ne s'être pas attachée à ce qui devait lui échapper en un instant, et de n'avoir mis sa confiance qu'en Dieu seul, qui demeure toujours pour récompenser éternellement ceux qui espèrent en lui. Qu'il est doux alors pour une âme fidèle de pouvoir se dire à elle-même : J'ai choisi le meilleur parti; j'avais bien raison de ne m'attacher qu'à Dieu seul, puisqu'il ne devait me rester que lui seul! On regardait mon choix comme une folie, le monde s'en moquait, et on trouvait bizarre et singulier de ne pas se conformer à lui; mais enfin ce dernier moment répond à tout. C'est la mort qui décide de quel côté sont les sages ou les insensés, et lequel des deux avait raison, ou le mondain ou le fidèle.

Ainsi voit le monde et toute sa gloire une âme juste au lit de la mort. Aussi, lorsque les ministres de l'Église viennent l'entretenir des discours de Dieu et du néant de toutes les choses hu-

maines, ces vérités saintes, si nouvelles pour le pécheur en ce dernier moment, sont pour elle des objets familiers, des lumières accoutumées qu'elle n'avait jamais perdues de vue. Ces vérités consolantes sont alors sa plus douce occupation : elle les médite, elle les goûte, elle les tire du fond de son cœur, où elles avaient toujours été, pour se les remettre devant les yeux. Ce n'est pas un langage nouveau et étranger que le ministre de Jésus-Christ lui parle : c'est le langage de son cœur, ce sont les sentiments de toute sa vie. Rien ne la console alors comme d'entendre parler du Dieu qu'elle a toujours aimé, des biens éternels qu'elle a toujours désirés, du bonheur d'une autre vie après laquelle elle a toujours soupiré, du néant du monde qu'elle a toujours méprisé. Tout autre langage lui devient insupportable. Elle ne peut plus entendre raconter que les miséricordes du Dieu de ses pères, et regrette les moments qu'il faut alors donner à régler une maison terrestre, et à disposer de la succession de ses ancêtres. Grand Dieu! que de lumières! que de paix! que de transports heureux! que de saints mouvements d'amour, de joie, de confiance, d'actions de grâces, se passent alors dans cette âme fidèle! Sa foi se renouvelle, son amour s'enflamme, sa ferveur s'excite, sa componction se réveille. Plus la dissolution de l'homme terrestre approche, plus l'homme nouveau s'achève et s'accomplit. Plus sa maison de boue s'écroule, plus son âme s'élève et se purifie. Plus le corps se détruit, plus l'esprit se dégage et se renouvelle : semblable à une flamme pure qui s'élève et paraît plus éclatante à mesure qu'elle se dégage d'un reste de matière qui la retenait, et que le corps où elle était attachée se consume et se dissipe.

Ah! les discours de Dieu fatiguent alors le pécheur au lit de la mort : ils aigrissent ses maux, sa tête en souffre, son repos en est altéré. Il faut ménager sa faiblesse en ne coulant que quelques mots à propos, prendre des précautions de peur que la longueur n'importune, choisir ses moments pour lui parler du Dieu qui va le juger et qu'il n'a jamais connu. Il faut de saints artifices de charité, et le tromper presque, pour le faire souvenir de son salut. Les ministres mêmes de l'Église n'approchent que rarement, parce qu'on sent bien qu'ils sont à charge : on les écarte comme des prophètes tristes et désagréables; on détourne les discours du salut, comme des nouvelles de mort et des discours lugubres qui fatiguent; on ne cherche qu'à égayer ses maux par le récit des affaires et des vanités du siècle, qui l'avaient occupé durant sa vie. Grand Dieu! et vous permettez que cet infortuné porte jusqu'à la mort le dégoût de la vérité, que les images du monde l'occupent encore dans ce dernier moment, et qu'on craigne de lui parler du Dieu qu'il a toujours craint de servir et de connaître.

Mais ne perdons pas de vue l'âme fidèle : non-seulement elle ne voit rien au lit de la mort qui la surprenne, mais elle ne se sépare de rien qui lui coûte et qu'elle regrette. Car, mes frères, de quoi la mort pourrait-elle la séparer, qui lui coûtât encore des regrets et des larmes? Du monde! Hélas! d'un monde où elle avait toujours vécu comme étrangère, où elle n'avait jamais trouvé que des scandales qui affligeaient sa foi, des écueils qui faisaient trembler son innocence, des bienséances qui la gênaient, des assujettissements qui la partageaient encore malgré elle-même entre le ciel et la terre : on ne regrette guère ce qu'on n'a jamais aimé. De ses biens et de ses richesses? Hélas! son trésor était dans le ciel, ses biens avaient été les biens des pauvres : elle ne les perd pas; elle va seulement les retrouver immortels dans le sein de Dieu même. De ses titres et de ses dignités? Hélas! c'est un joug qu'elle secoue; le seul titre qui lui fût cher était celui qu'elle avait reçu sur les fonts sacrés, qu'elle doit porter devant Dieu, et qui lui donne droit aux promesses éternelles. De ses proches et de ses amis? Hélas! elle sait qu'elle ne les devance que d'un moment, que la mort ne sépare pas ceux que la charité avait unis sur la terre; et que, réunis bientôt dans le sein de Dieu, ils formeront avec elle la même Église et le même peuple, et jouiront des douceurs d'une société immortelle. De ses enfants? elle leur laisse le Seigneur pour père, ses exemples et ses instructions pour héritage, ses vœux et ses bénédictions pour dernière consolation; et comme David, elle meurt en demandant pour son fils Salomon, non pas des prospérités temporelles, mais un cœur parfait, l'amour de la loi, et la crainte du Dieu de ses pères : *Salomoni quoque filio meo da cor perfectum.* De son corps? Hélas! de son corps qu'elle avait toujours châtié, crucifié; qu'elle regardait comme son ennemi, qui la faisait encore dépendre des sens et de la chair, qui l'accablait sous le poids de tant de nécessités humiliantes; de cette maison de boue qui la retenait captive, qui prolongeait les jours de son exil et de sa servitude, et l'empêchait de s'aller réunir à Jésus-Christ : ah! elle souhaite, comme Paul, sa dissolution. C'est un vêtement étranger dont on la débarrasse, c'est un mur de séparation d'avec son Dieu, qu'on détruit, qui la laisse libre et en état de prendre son essor, et de voler vers les montagnes éternelles. Ainsi la mort ne la sépare de rien, parce que la foi l'avait déjà séparée de tout.

Je n'ajoute pas que les changements qui se font au lit de la mort, si désespérants pour le pécheur, ne changent rien dans l'âme fidèle. Sa raison s'éteint, il est vrai; mais depuis longtemps elle l'avait captivée sous le joug de la foi, et éteint ses vaines lumières devant la lumière de Dieu et la profondeur de ses mystères. Ses yeux mourants s'obscurcissent et se ferment à toutes les choses

visibles; mais depuis longtemps elle ne voyait plus que les invisibles. Sa langue immobile se lie et s'épaissit; mais depuis longtemps elle y avait mis une garde de circonspection, et méditait dans le silence les miséricordes du Dieu de ses pères. Tous ses sens s'émoussent et perdent leur usage naturel; mais depuis longtemps elle se l'était interdit à elle-même; et, dans un sens bien différent des vaines idoles, elle avait des yeux et ne voyait pas, des oreilles et n'entendait pas, un odorat et ne s'en servait pas, un goût et ne goûtait plus que les choses du ciel. Enfin les traits d'une vaine beauté s'effacent; mais depuis longtemps toute sa beauté était au dedans, et elle n'était occupée qu'à embellir son âme des dons de la grâce et de la justice.

Rien ne change donc pour cette âme au lit de la mort. Son corps se détruit, toutes les créatures s'évanouissent, la lumière se retire, toute la nature retombe dans le néant, et au milieu de tous ces changements elle seule ne change pas, elle seule est toujours la même. Que la foi, mes frères, rend le fidèle grand au lit de la mort! Que le spectacle de l'âme juste en ce dernier moment est digne de Dieu, des anges et des hommes! c'est alors que le fidèle paraît maître du monde et de toutes les créatures; c'est alors que cette âme, participant déjà à la grandeur et à l'immutabilité du Dieu auquel elle va se réunir, est élevée au-dessus de tout: dans le monde, sans y prendre part; dans un corps mortel, sans y être attachée; au milieu de ses proches et de ses amis, sans les voir et sans les connaître; parmi les larmes et les gémissements des siens, sans les entendre; au milieu des embarras et des mouvements que sa mort fait naître à ses yeux, sans rien perdre de sa tranquillité: *Elle est libre parmi les morts;* elle est déjà immobile dans le sein de Dieu, au milieu de la destruction de toutes choses. Qu'il est grand, encore une fois, d'avoir vécu dans l'observance de la loi du Seigneur, et de mourir sans crainte! Que l'élévation de la foi se fait bien sentir en ce dernier moment dans l'âme fidèle! C'est le moment de sa gloire et de ses triomphes; c'est le point auquel se réunit tout l'éclat de sa vie et de ses vertus. Qu'il est beau de voir alors le juste marcher d'un pas tranquille et majestueux vers l'éternité! et que ce prophète infidèle avait bien raison autrefois, en voyant Israël entrer dans la terre de promesse, le triomphe de sa marche et la confiance de ses cantiques, de s'écrier: Que mon âme meure de la mort des justes, et que ma fin leur soit semblable.

Et voilà, mes frères, ce qui achève en dernier lieu de remplir l'âme fidèle, au lit de la mort, de joie et de consolation: la pensée de l'avenir, *securitas de æternitate.* Le pécheur durant la santé voit l'avenir d'un œil tranquille; mais dans ce dernier moment, le voyant de plus près, sa tranquillité se change en saisissement et

en terreur. L'âme juste, au contraire, durant les jours de sa vie mortelle, n'osait regarder d'un œil fixe la profondeur des jugements de Dieu ; elle opérait son salut avec crainte et tremblement ; elle frémissait à la seule pensée de cet avenir terrible, où les justes mêmes seront à peine sauvés, s'ils sont jugés sans miséricorde ; mais au lit de la mort, ah ! le Dieu de paix, qui se montre à elle, calme ses agitations ; ses frayeurs cessent tout d'un coup et se changent en une douce espérance. Elle perce déjà avec des yeux mourants le nuage de la mortalité qui l'environne encore, et voit, comme Étienne, le sein de la gloire et le Fils de l'Homme à la droite de son Père, tout prêt à la recevoir ; cette patrie immortelle, après laquelle elle avait tant soupiré, et où elle avait toujours habité en esprit ; cette sainte Sion, que le Dieu de ses pères remplit de sa gloire et de sa présence, où il enivre ses élus d'un torrent de délices, et leur fait goûter tous les jours les biens incompréhensibles qu'il a préparés à ceux qui l'aiment ; cette cité du peuple de Dieu, le séjour des saints, la demeure des justes et des prophètes, où elle retrouvera ses frères que la charité lui avait unis sur la terre, et avec lesquels elle bénira éternellement les miséricordes du Seigneur, et chantera avec eux les louanges de sa grâce.

Ah ! aussi, quand les ministres de l'Église viennent enfin annoncer à cette âme que son heure est venue, et que l'éternité approche ; quand ils viennent lui dire, au nom de l'Église qui les envie : *Partez, âme chrétienne : Proficiscere, anima christiana ;* sortez enfin de cette terre où vous avez été si longtemps étrangère et captive ; le temps des épreuves et des tribulations est fini, voici enfin le juste juge qui vient briser les liens de votre mortalité ; retournez dans le sein de Dieu d'où vous étiez sortie, quittez enfin un monde qui n'était pas digne de vous : *Proficiscere, anima christiana ;* le Seigneur s'est enfin laissé toucher à vos larmes, il vient enfin vous ouvrir la voie des saints et les portes éternelles : Partez, âme fidèle ; allez vous réunir à l'Église du ciel qui vous attend : souvenez-vous seulement de vos frères que vous laissez sur la terre, encore exposés aux tentations et aux orages ; laissez-vous toucher au triste état de l'Église d'ici-bas, qui vous a engendrée en Jésus-Christ, et qui vous voit partir avec envie ; sollicitez la fin de sa captivité et sa réunion entière avec son Époux, dont elle est encore séparée : *Proficiscere, anima christiana.* Ceux qui dorment dans le Seigneur ne périssent pas sans ressource ; nous ne vous perdons sur la terre que pour vous retrouver dans peu avec Jésus dans le royaume de ses saints : le corps que vous allez laisser en proie aux vers et à la pourriture vous suivra bientôt, immortel et glorieux ; pas un cheveu de votre tête ne périra ; il restera dans vos cendres une semence d'immor-

talité jusqu'au jour de la révélation, où vos os arides se ranimeront et paraîtront plus brillants que la lumière. Quel bonheur pour vous d'être enfin quitte de toutes les misères qui nous affligent encore, de n'être plus exposée comme vos frères à perdre le Dieu que vous allez posséder; de fermer enfin les yeux à tous les scandales qui nous contristent, à la vanité qui nous séduit, aux exemples qui nous entraînent, aux attachements qui nous partagent, aux agitations qui nous dissipent! quel bonheur de sortir enfin d'un lieu où tout nous lasse, et tout nous souille, où nous sommes à charge à nous-mêmes, où nous ne vivons que pour nous rendre malheureux, et d'aller dans un séjour de paix, de joie, de sérénité, où l'on n'a plus d'autre occupation que de jouir du Dieu que l'on aime! *Proficiscere*, *anima christiana*.

Quelle nouvelle de joie et d'immortalité alors pour cette âme jeune! Quel ordre heureux! Avec quelle paix, quelle confiance, quelle action de grâces l'accepte-t-elle! Elle lève au ciel, comme le vieillard Siméon, ses yeux mourants; et regardant son Seigneur qui vient à elle : Brisez, ô mon Dieu, quand il vous plaira, lui dit-elle en secret, ces restes de mortalité, ces faibles liens qui me retiennent encore! j'attends dans la paix et dans l'espérance l'effet de vos promesses éternelles. Ainsi, purifiée par les expiations d'une vie sainte et chrétienne, fortifiée par les derniers remèdes de l'Église, lavée dans le sang de l'Agneau, soutenue de l'espérance des promesses, consolée par l'onction secrète de l'esprit qui habite en elle, mûre pour l'éternité, elle ferme les yeux avec une sainte joie à toutes les créatures, s'endort tranquillement dans le Seigneur, et s'en retourne dans le sein de Dieu, d'où elle était sortie.

Mes frères, les réflexions sont ici inutiles. Telle est la fin de ceux qui ont vécu dans la crainte du Seigneur : leur mort est précieuse devant Dieu comme leur vie. Telle est la fin déplorable de ceux qui l'ont oublié jusqu'à cette dernière heure : la mort des pécheurs est abominable aux yeux de Dieu comme leur vie. Si vous vivez dans le péché, vous mourrez dans les horreurs et dans les regrets inutiles du pécheur, et votre mort sera une mort éternelle. Si vous vivez dans la justice, vous mourrez dans la paix et dans la confiance du juste, et votre mort ne sera qu'un passage à la bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il.

ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE.

Il y a un genre d'éloquence qui est uniquement pour l'ostentation, et qui n'a d'autre but que le plaisir de l'auditeur, comme les discours académiques, les compliments qu'on fait aux puissances, certains panégyriques, et d'autres pièces semblables, où il est permis de déployer toutes les richesses de l'art et d'en étaler toute la pompe. Pensées ingénieuses, expressions frappantes, tours et figures agréables, métaphores hardies, arrangement nombreux et périodique; en un mot, tout ce que l'art a de plus magnifique et de plus brillant, l'orateur peut non-seulement le montrer, mais même en quelque sorte en faire parade, pour remplir l'attente d'un auditeur qui n'est venu que pour entendre un beau discours, et dont il ne peut enlever les suffrages qu'à force d'élégance et de beautés.

Il est pourtant nécessaire, même dans ce genre, que les ornements soient dispensés avec une sorte de sobriété et de sagesse, et l'on doit surtout y jeter une grande variété. Cicéron insiste beaucoup sur ce principe, comme sur une des règles de l'éloquence les plus importantes. Il faut, dit-il, choisir un genre d'écrire qui soit agréable et qui plaise à l'auditeur, de sorte néanmoins que cet agrément, ce plaisir, ne viennent point enfin à lui causer du dégoût; car c'est l'effet que produisent ordinairement les choses qui frappent d'abord les sens par un vif sentiment de plaisir, sans qu'on puisse trop en rendre raison. Il en apporte plusieurs exemples tirés de la peinture, de la musique, des odeurs, des liqueurs, des viandes; et après avoir établi ce principe, que le dégoût et le rassasiement suivent de près les grands plaisirs, et que c'est ce qu'il y a de plus doux qui devient le plus tôt fade et insipide, il en conclut qu'il n'est pas étonnant que, soit en prose, soit en vers, un ouvrage, quelque grâce et quelque élégance qu'il ait d'ailleurs, s'il est trop uniforme et toujours sur le même ton, ne se fasse pas longtemps goûter. Un discours qui est partout ajusté et peigné, sans mélange et sans variété, où tout frappe, tout brille; un tel discours cause plutôt une espèce d'éblouissement qu'une véritable admiration : il lasse et il fatigue par trop de beautés, et il déplaît à la longue à force de plaire. Il faut dans l'éloquence, comme dans la peinture, des ombres pour donner du relief, et tout ne doit pas être lumière.

ROLLIN.

D'AGUESSEAU.

(1668-1751.)

D'Aguesseau s'était fait par son éloquence la réputation la plus brillante. On disait de lui qu'il pensait en philosophe, et parlait en orateur. Son éloquence, pour se former, avait emprunté le secours de tous les arts et de toutes les sciences. La logique lui prêtait la méthode inventée par ce génie aussi hardi que sage, qui a été le fondateur de la philosophie moderne. La géométrie lui donnait l'ordre et l'enchaînement des vérités; la morale, la connaissance du cœur humain et des passions; l'histoire lui fournissait l'exemple et l'autorité des grands hommes; la jurisprudence, les oracles de ses lois; la poésie enfin répandait sur ses discours le charme du coloris, la chaleur du style et l'harmonie du langage. Ainsi, dans M. D'Aguesseau, aucune science n'était oisive, toutes combattaient pour la vérité. On aurait cru que chacun de ses plaidoyers était le fruit d'un long travail; cependant il n'en écrivait ordinairement que le plan, et réservait les détails et les soins d'une composition exacte pour les grandes causes, pour les réquisitoires, ou pour les mercuriales qu'il prononçait à la rentrée du parlement. Il était pour lui-même le censeur le plus rigide de ses ouvrages; et l'idée qu'il s'était formée du beau était si parfaite qu'il ne croyait jamais en avoir approché; c'est pourquoi il corrigeait sans cesse. THOMAS.

DISCOURS

SUR L'ESPRIT ET LA SCIENCE[1].

Tous les hommes désirent d'avoir de l'esprit; mais ce bien, qui est l'objet de leurs souhaits, est le présent le plus dangereux que la nature puisse faire au magistrat, si, trop sensible à cet avantage, et dédaignant le secours de la science, il est assez malheureux pour n'avoir que de l'esprit.

Tel est cependant le malheur d'un grand nombre de magistrats. Sous les yeux de la justice et au milieu de son empire, s'élève une secte contagieuse que son esprit éblouit, et que ses lumières

1. Mercuriale prononcée à la Saint-Martin en 1704.

aveuglent; qui est née dans le sein de la mollesse, dont le caractère est la présomption, et dont le dogme dominant est le mépris de la science et l'horreur du travail.

Le magistrat, nous l'entendons dire tous les jours, n'a besoin que d'un esprit vif et pénétrant. Le bon sens est un trésor commun à tous les hommes. Emprunter les lumières d'autrui, c'est faire injure aux nôtres. La science ne fait souvent naître que des doutes : c'est à la raison seule qu'il appartient de décider; que manque-t-il à celui qu'elle éclaire? C'est elle qui a inspiré les législateurs; et quiconque la possède est aussi sage que la loi même.

Ainsi parle tous les jours une ignorance présomptueuse. Et qu'est-ce que cet esprit, dont tant de jeunes magistrats se flattent vainement?

Penser peu, parler de tout, ne douter de rien; n'habiter que les dehors de son âme, et ne cultiver que la superficie de son esprit; s'exprimer heureusement; avoir un tour d'imagination agréable, une conversation légère et délicate, et savoir plaire sans savoir se faire estimer; être né avec le talent équivoque d'une conception prompte, et se croire par là au-dessus de la réflexion; voler d'objets en objets, sans en approfondir aucun; cueillir rapidement toutes les fleurs, et ne donner jamais aux fruits le temps de parvenir à leur maturité: c'est une faible peinture de ce qu'il plaît à notre siècle d'honorer du nom d'esprit.

Esprit plus brillant que solide, lumière souvent trompeuse et infidèle : l'attention le fatigue, la raison le contraint, l'autorité le révolte; incapable de persévérance dans la recherche de la vérité, elle échappe encore plus à son inconstance qu'à sa paresse.

Tels sont presque toujours ces esprits orgueilleux par impuissance, et dédaigneux par faiblesse, qui désespérant d'acquérir par leurs travaux la science de leur état, cherchent à s'en venger par le plaisir qu'ils prennent à en médire.

Nous savons qu'il est une science peu digne des efforts de l'esprit humain; ou plutôt, il est des savants peu estimables, en qui le bon sens paraît comme accablé sous le poids d'une fatigante érudition. L'art qui ne doit qu'aider la nature, l'étouffe chez eux, et la rend impuissante. On dirait qu'en apprenant les pensées des autres, ils se soient condamnés eux-mêmes à ne plus penser, et que la science leur ait fait perdre l'usage de leur raison. Chargés de richesses superflues, souvent le nécessaire leur manque; ils savent tout ce qu'il faut ignorer, et ils n'ignorent que ce qu'ils devraient savoir.

A Dieu ne plaise qu'une telle science devienne jamais l'objet des veilles du magistrat! Mais ne cherchons point aussi à faire

des défauts de quelques savants, le crime de la science même.

Il est une culture savante ; il est un art ingénieux, qui loin d'étouffer la nature et de la rendre stérile, augmente ses forces et lui donne une heureuse fécondité ; une doctrine judicieuse, moins attentive à nous tracer l'histoire des pensées d'autrui qu'à nous apprendre à bien penser ; qui nous met, pour ainsi dire, dans la pleine possession de notre raison, et qui semble nous la donner une seconde fois, en nous apprenant à nous en servir ; enfin une science d'usage et de société, qui n'amasse que pour répandre, qui n'acquiert que pour donner. Profonde sans obscurité, riche sans confusion, vaste sans incertitude, elle éclaire notre intelligence, elle étend les bornes de notre esprit, elle fixe et assure nos jugements.

Notre âme enchaînée dans les liens du corps, et comme courbée vers la terre, ne se relèverait jamais, si la science ne lui tendait la main pour la rappeler à la sublimité de son origine.

La vérité est en même temps sa lumière, sa perfection, son bonheur. Mais ce bien si précieux est entre les mains de la science : c'est à elle qu'il est réservé de le découvrir à nos faibles yeux. Elle dissipe le nuage des préventions ; elle fait tomber le voile des préjugés ; elle irrite continuellement cette soif de la vérité que nous apportons en naissant ; elle forme dans notre âme l'heureuse habitude de connaître, de sentir sa présence, et de saisir le vrai comme par goût et par instinct.

En vain nous nous glorifions de la force et de la rapidité de notre génie : si la science ne le conduit, son impétuosité ne sert souvent qu'à l'emporter au delà de la raison. La nature la plus heureuse se nuit à elle-même par sa propre fécondité : plus elle est abondante, plus elle est menacée de tomber dans une espèce de luxe, qui l'épuise d'abord et la fait bientôt dégénérer, si une main savante ne retranche cette superfluité dangereuse, et ne coupe avec art ces rameaux inutiles qui consument vainement le plus pur suc de la terre.

C'est ainsi qu'une adroite culture sait augmenter les forces de notre âme ; elle l'empêche de se dissiper par une agitation frivole, de s'épuiser par une ardeur imprudente, de s'évaporer par une vaine subtilité. Ce feu qui, dispersé et répandu hors de sa sphère, n'avait pas même de chaleur sensible, renfermé dans son centre et réuni comme en un point, dévore et consume en un moment tout ce qui s'offre à son activité.

Par cet innocent artifice, combien a-t-on vu d'esprits médiocres atteindre et souvent surpasser la hauteur des génies les plus sublimes ! Une heureuse éducation leur a appris dès l'enfance à mettre à profit tous les moments de leur attention ; et, en leur inspirant le goût d'une véritable et solide doctrine, elle

leur a donné la méthode de l'acquérir; présent que la science seule peut faire, et qui est encore plus précieux que la science même.

Avec ce rare talent, la justice n'a plus pour eux de mystère caché, ni de profondeur impénétrable : ils parlent, et les ténèbres se dissipent, le cahos se débrouille, et l'ordre succède à la confusion.

C'est par de semblables prodiges que l'art a la gloire de vaincre la nature, que le bonheur de l'éducation l'emporte sur celui de la naissance, et que la doctrine ose s'élever au-dessus de l'esprit même.

Mais c'est peu pour elle de l'éclairer, elle doit encore l'étendre et l'enrichir; et c'est le seul avantage que ses ennemis mêmes sont forcés de lui accorder.

Par elle l'homme ose franchir les bornes étroites dans lesquelles il semble que la nature l'ait renfermé : citoyen de toutes les républiques, habitant de tous les empires, le monde entier est sa patrie. La science, comme un guide aussi fidèle que rapide, le conduit de pays en pays, de royaume en royaume; elle lui en découvre les lois, les mœurs, la religion, le gouvernement : il revient chargé des dépouilles de l'Orient et de l'Occident; et joignant les richesses étrangères à ses propres trésors, il semble que la science lui ait appris à rendre toutes les nations de la terre tributaires de sa doctrine.

Dédaignant les bornes des temps comme celles des lieux, on dirait quelle l'ait fait vivre longtemps avant sa naissance. C'est l'homme de tous les siècles, comme de tous les pays. Tous les sages de l'antiquité ont pensé, ont parlé, ont agi pour lui : ou plutôt il a vécu avec eux, il a entendu leurs leçons, il a été le témoin de leurs grands exemples. Plus attentif encore à exprimer leurs mœurs qu'à admirer leurs lumières, quels aiguillons leurs paroles ne laissent-elles pas dans son esprit? Quelle sainte jalousie leurs actions n'allument-elles pas dans son cœur?

Ainsi nos pères s'animaient à la vertu. Une noble émulation les portait à rendre à leur tour Athènes et Rome même jalouses de leur gloire; ils voulaient surpasser les Aristide en justice, les Phocion en confiance, les Fabrice en modération, et les Caton même en vertu.

Si les exemples de sagesse, de grandeur d'âme, de générosité, d'amour de la patrie deviennent plus rares que jamais, c'est parce que la mollesse et la vanité de notre âge ont rompu les nœuds de cette douce et utile société que la science forme entre les vivants et ces illustres morts dont elle ranime les cendres pour en former le modèle de notre conduite.

Où sont aujourd'hui les magistrats qui travaillent à rétablir ce

commerce si avantageux, si nécessaire à l'homme de bien? Loin de chercher dans la science l'agréable et l'utile, on n'y cherche pas même l'essentiel et le nécessaire; et il semble qu'on ignore qu'elle seule peut fixer l'incertitude de nos jugements.

L'orateur fait ensuite l'application de ces principes au magistrat, et montre les nombreux écueils où l'ignorance et la présomption le conduisent inévitablement.

Heureux donc le magistrat, qui désabusé de l'éclat de ses talents, instruit de l'étendue de ses devoirs, étonné des tristes effets du mépris de la science, donne à notre siècle l'utile et le nécessaire exemple d'un grand génie qui connaît sa faiblesse et qui se défie de lui-même!

Il marche lentement, mais sûrement. Pendant que la réputation de ceux qui ne sacrifient qu'à l'esprit, s'use par le temps et se consume par les années, sa gloire augmente tous les jours, parce que tous les jours il fait croître sa science avec lui.

Attentif à lui attirer l'amour encore plus que l'admiration des hommes, il sait la réconcilier avec les partisans même de l'ignorance; elle perd en lui cet air de fierté et de domination qui lui fait tant d'ennemis; elle est simple, modeste et même timide; d'autant plus docile, qu'elle devient plus éclairée; cherchant à s'instruire par goût, et n'instruisant les autres que par nécessité.

Délices de l'intelligence, douce et innocente volupté de l'homme de bien, elle délasse le magistrat des fatigues de ses emplois; elle ranime ses forces abattues par un long travail; elle est l'ornement de sa jeunesse, sa force dans un âge plus mûr, sa consolation dans la vieillesse.

C'est alors qu'il recueille avec plaisir ce qu'il a semé avec peine; et que, goûtant en paix les fruits délicieux de ses travaux, il redit tous les jours à ses enfants qu'il voit marcher après lui dans la carrière de la justice: Instruisez-vous, juges de la terre. Ne comptez ni sur cet esprit qui vous éblouit, ni même sur ce zèle qui vous anime. En vain vous aimerez la justice, si vous ne vous appliquez à la connaître. Malheur au magistrat qui la trahit en la connaissant! Mais malheur aussi à celui qui l'abandonne, parce qu'il ne la connaît pas!

Heureux au contraire le magistrat qui apprend à la connaître parce qu'il l'aime, et qui l'aime parce qu'il la connaît! Heureux enfin celui, qui ne séparant point ce qui doit être indivisible, tend à la sagesse par la science, et à la justice par la vérité!

BUFFON.

(1707-1788.)

Les délices d'une composition où le talent et le goût se prêtent un mutuel éclat, ont été profondément senties et pompeusement exaltées par l'un de nos plus illustres contemporains. Buffon, ce peintre sublime, qui s'est montré, je ne dirai pas un orateur du premier rang, mais le pompeux historien et quelquefois le poëte enchanteur de la nature, prononça un discours très-brillant sur le style le jour de sa réception à l'Académie française. Il appartenait sans doute à un si grand écrivain de parler de son plus beau titre de gloire devant l'élite de notre littérature. Son ouvrage est resté, et il a même fait époque dans ce genre de harangues, qui n'avait guère fourni avant lui que des remerciements ou des compliments de circonstance, trop souvent sans intérêt pour le lecteur. L'imagination de Buffon, beaucoup plus favorable à son pinceau qu'à ses systèmes, brilla de tout son éclat dans une occasion si solennelle. Ce grand maître présente des idées neuves indiquées d'une manière vaste et lumineuse sur la composition, sur la nécessité de posséder pleinement son sujet, sur les premiers aperçus, sur les principales conceptions, sur les linéaments préparatoires du plan d'un ouvrage, dont l'esprit doit s'occuper avant de rechercher les beautés accessoires qui rempliront plus ou moins heureusement le canevas, selon qu'elles seront plus ou moins fécondes. MAURY.

DISCOURS

SUR LE STYLE[1].

MESSIEURS,

Vous m'avez comblé d'honneur en m'appelant à vous; mais la gloire n'est un bien qu'autant qu'on en est digne, et je ne me persuade pas que quelques essais écrits sans art et sans autre ornement que celui de la nature, soient des titres suffisants pour oser prendre place parmi les maîtres de l'art, parmi les hommes éminents qui représentent ici la splendeur littéraire de la France, et

1. Discours prononcé à l'Académie française, le jour de sa réception, le 25 août 1753.

dont les noms, célébrés aujourd'hui par la voix des nations, retentiront encore avec éclat dans la bouche de nos derniers neveux. Vous avez eu, messieurs, d'autres motifs en jetant les yeux sur moi; vous avez voulu donner à l'illustre compagnie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir depuis longtemps, une nouvelle marque de considération : ma reconnaissance, quoique partagée, n'en sera pas moins vive. Mais comment satisfaire au devoir qu'elle m'impose en ce jour? Je n'ai, messieurs, à vous offrir que votre propre bien : ce sont quelques idées sur le style que j'ai puisées dans vos ouvrages; c'est en vous lisant, c'est en vous admirant, qu'elles ont été conçues; c'est en les soumettant à vos lumières qu'elles se produiront avec quelque succès.

Il s'est trouvé dans tous les temps des hommes qui ont su commander aux autres par la puissance de la parole. Ce n'est néanmoins que dans les siècles éclairés que l'on a bien écrit et bien parlé. La véritable éloquence suppose l'exercice du génie et la culture de l'esprit. Elle est bien différente de cette facilité naturelle de parler, qui n'est qu'un talent, une qualité accordée à tous ceux dont les passions sont fortes, les organes souples et l'imagination prompte. Ces hommes sentent vivement, s'affectent de même, le marquent fortement au dehors; et, par une impression purement mécanique, ils transmettent aux autres leur enthousiasme et leurs affections. C'est le corps qui parle au corps; tous les mouvements, tous les signes, concourent et servent également. Que faut-il pour émouvoir la multitude et l'entraîner? que faut-il pour ébranler la plupart même des autres hommes et les persuader? Un ton véhément et pathétique, des gestes expressifs et fréquents, des paroles rapides et sonnantes. Mais pour le petit nombre de ceux dont la tête est ferme, le goût délicat et le sens exquis, et qui, comme vous, messieurs, comptent pour peu le ton, les gestes et le vain son des mots, il faut des choses, des pensées, des raisons; il faut savoir les présenter, les nuancer, les ordonner : il ne suffit pas de frapper l'oreille et d'occuper les yeux; il faut agir sur l'âme, et toucher le cœur en parlant à l'esprit.

Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux et concis ; si on les laisse se succéder lentement, et ne se joindre qu'à la faveur des mots, quelque élégants qu'ils soient, le style sera diffus, lâche et traînant.

Mais, avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe, où ne doivent entrer que les premières vues et les principales idées : c'est en marquant leur place sur ce premier plan, qu'un sujet sera circonscrit, et que l'on en connaîtra l'étendue; c'est en se rappelant

sans cesse ces premiers linéaments, qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes qui serviront à les remplir. Par la force du génie, on se représentera toutes les idées générales et particulières sous leur véritable point de vue; par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des idées fécondes; par la sagacité que donne la grande habitude d'écrire, on sentira d'avance quel sera le produit de toutes ces opérations de l'esprit. Pour peu que le sujet soit vaste ou compliqué, il est bien rare qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil, ou le pénétrer en entier d'un seul et premier effort de génie; il est rare encore qu'après bien des réflexions on en saisisse tous les rapports. On ne peut donc trop s'en occuper; c'est même le seul moyen d'affermir, d'étendre et d'élever ses pensées : plus on leur donnera de substance et de force par la méditation, plus il sera facile ensuite de les réaliser par l'expression.

Ce plan n'est pas encore le style, mais il en est la base; il le soutient, il le dirige, il règle son mouvement et le soumet à des lois; sans cela, le meilleur écrivain s'égare, sa plume marche sans guide, et jette à l'aventure des traits irréguliers et des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs qu'il emploie, quelques beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera ou ne se fera pas assez sentir, l'ouvrage ne sera point construit; et, en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie. C'est par cette raison que ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très-bien, écrivent mal; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination, prennent un ton qu'ils ne peuvent soutenir; que ceux qui craignent de perdre des pensées isolées, fugitives, et qui écrivent en différents temps des morceaux détachés, ne les réunissent jamais sans transitions forcées; qu'en un mot, il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapport, et si peu qui soient fondus d'un seul jet.

Cependant, tout sujet est un; et quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours. Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, ou lorsque, ayant à parler de choses grandes, épineuses et disparates, la marche du génie se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles, et contrainte par la nécessité des circonstances : autrement, le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur; il ne peut faire impression sur l'esprit du lecteur, il ne peut même se faire sentir que par la continuité du fil, par la dépendance harmonique des idées, par un développe-

ment successif, une gradation soutenue, un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir.

Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits? c'est que chaque ouvrage est un tout, et qu'elle travaille sur un plan éternel dont elle ne s'écarte jamais; elle prépare en silence les germes de ses productions; elle ébauche par un acte unique la forme primitive de tout être vivant; elle la développe, elle la perfectionne par un mouvement continu et dans un temps prescrit. L'ouvrage étonne; mais c'est l'empreinte divine dont il porte les traits qui doit nous frapper. L'esprit humain ne peut rien créer; il ne produira qu'après avoir été fécondé par l'expérience et la méditation; ses connaissances sont les germes de ses productions : mais, s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus sublimes, s'il les réunit, s'il les enchaîne, s'il en forme un tout, un système par la réflexion, il établira sur des fondements inébranlables des monuments immortels.

C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé et ne sait par où commencer à écrire. Il aperçoit à la fois un grand nombre d'idées; et, comme il ne les a ni comparées ni subordonnées, rien ne le détermine à préférer les unes aux autres : il demeure donc dans la perplexité. Mais lorsqu'il se sera fait un plan, lorsqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant auquel il doit prendre la plume, il sentira le point de maturité de la production de l'esprit, il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire : les idées se succèderont aisément, et le style sera naturel et facile; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout, et donnera de la vie à chaque expression; tout s'animera de plus en plus; le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur; et le sentiment, se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on dit à ce que l'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux.

Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants; rien n'est plus contraire à la lumière qui doit faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on ne tire que par force en choquant les mots les uns contre les autres, et qui ne nous éblouissent pendant quelques instants que pour nous laisser ensuite dans les ténèbres. Ce sont des pensées qui ne brillent que par l'opposition; l'on ne présente qu'un côté de l'objet, on met dans l'ombre toutes les autres faces; et ordinairement ce côté qu'on choisit est une pointe, un angle sur lequel on fait jouer l'esprit avec d'autant plus de facilité, qu'on l'éloigne davantage des grandes faces sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses.

Rien n'est encore plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité. Aussi, plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il aura de nerf, de lumière, de chaleur et de style; à moins que cet esprit ne soit lui-même le fond du sujet, et que l'écrivain n'ait pas eu d'autre objet que la plaisanterie : alors l'art de dire de petites choses devient peut-être plus difficile que l'art d'en dire de grandes.

Rien n'est plus opposé au beau naturel que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses ordinaires ou communes d'une manière singulière ou pompeuse; rien ne dégrade plus l'écrivain. Loin de l'admirer, on le plaint d'avoir passé tant de temps à faire de nouvelles combinaisons de syllabes pour ne dire que ce que tout le monde dit. Ce défaut est celui des esprits cultivés, mais stériles; ils ont des mots en abondance, point d'idées; ils travaillent donc sur les mots, et s'imaginent avoir combiné des idées parce qu'ils ont arrangé des phrases, et avoir épuré le langage quand ils l'ont corrompu en détournant les acceptions. Ces écrivains n'ont point de style, ou, si l'on veut, ils n'en ont que l'ombre. Le style doit graver des pensées : ils ne savent que tracer des paroles.

Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet; il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et en former une suite, une chaîne continue, dont chaque point représente une idée; et lorsqu'on aura pris la plume, il faudra la conduire successivement sur ce premier trait sans lui permettre de s'en écarter, sans l'appuyer trop inégalement, sans lui donner d'autre mouvement que celui qui sera déterminé par l'espace qu'elle doit parcourir. C'est en cela que consiste la sévérité du style; c'est aussi ce qui en fera l'unité et ce qui en règlera la rapidité, et cela seul aussi suffira pour le rendre précis et simple, égal et clair, vif et suivi. A cette première règle, dictée par le génie, si l'on joint de la délicatesse et du goût, du scrupule sur le choix des expressions, de l'attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse. Si l'on y joint encore de la défiance pour son premier mouvement, du mépris pour tout ce qui n'est que brillant, et une répugnance constante pour l'équivoque et la plaisanterie, le style aura de la gravité, il aura même de la majesté. Enfin, si l'on écrit comme l'on pense, si l'on est convenu de ce que l'on veut persuader, cette bonne foi avec soi-même, qui fait la bienséance pour les autres et la vérité du style, lui fera produire tout son effet, pourvu que cette persuasion intérieure ne se marque pas par un enthousiasme

trop fort, et qu'il y ait partout plus de candeur que de confiance, plus de raison que de chaleur.

C'est ainsi, messieurs, qu'il me semblait, en vous lisant, que vous me parliez, que vous m'instruisiez. Mon âme, qui recueillait avec avidité ces oracles de la sagesse, voulait prendre l'essor et s'élever jusqu'à vous; vains efforts! Les règles, disiez-vous encore, ne peuvent suppléer au génie; s'il manque, elles seront inutiles. Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir, et bien rendre; c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût. Le style suppose la réunion et l'exercice de toutes les facultés intellectuelles. Les idées seules forment le fond du style, l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, et ne dépend que de la sensibilité des organes; il suffit d'avoir un peu d'oreille pour éviter les dissonances, et de l'avoir exercée, perfectionnée par la lecture des poëtes et des orateurs, pour que mécaniquement on soit porté à l'imitation de la cadence poétique et des tours oratoires. Or jamais l'imitation n'a rien créé : aussi cette harmonie des mots ne fait ni le fond ni le ton du style, et se trouve souvent dans des écrits vides d'idées.

Le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet; il ne doit jamais être forcé; il naîtra naturellement du fond même de la chose, et dépendra beaucoup du point de généralité auquel on aura porté ses pensées. Si l'on s'est élevé aux idées les plus générales, et si l'objet en lui-même est grand, le ton paraîtra s'élever à la même hauteur; et si, en le soutenant à cette élévation, le génie fournit assez pour donner à chaque objet une forte lumière, si l'on peut ajouter la beauté du coloris à l'énergie du dessin, si l'on peut, en un mot, représenter chaque idée par une image vive et bien terminée, et former de chaque suite d'idées un tableau harmonieux et mouvant, le ton sera non-seulement élevé, mais sublime.

Ici, messieurs, l'application ferait plus que la règle; les exemples instruiraient mieux que les préceptes : mais, comme il ne m'est pas permis de citer les morceaux sublimes qui m'ont si souvent transporté en lisant vos ouvrages, je suis contraint de me borner à des réflexions. Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité : la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité; si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent, et gagnent même à être mises en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même. Le style ne peut donc ni s'enlever, ni se trans-

porter, ni s'altérer : s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps; car il n'y a que la vérité qui soit durable, et même éternelle. Or un beau style n'est tel en effet que par le nombre infini des vérités qu'il présente. Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est composé, sont autant de vérités aussi utiles, et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain, que celles qui peuvent faire le fond du sujet.

Le sublime ne peut se trouver que dans les grands sujets. La poésie, l'histoire et la philosophie ont toutes le même objet, et un très-grand objet : l'homme et la nature. La philosophie décrit et dépeint la nature; la poésie la peint et l'embellit : elle peint aussi les hommes, elle les agrandit, les exagère, elle crée les héros et les dieux. L'histoire ne peint que l'homme, et le peint tel qu'il est; ainsi le ton de l'historien ne deviendra sublime que quand il fera le portrait des plus grands hommes, quand il exposera les plus grandes actions, les plus grands mouvements, les plus grandes révolutions; et, partout ailleurs, il suffira qu'il soit majestueux et grave. Le ton du philosophe pourra devenir sublime toutes les fois qu'il parlera des lois de la nature, des êtres en général, de l'espace, de la matière, du mouvement et du temps, de l'âme, de l'esprit humain, des sentiments, des passions; dans le reste, il suffira qu'il soit noble et élevé. Mais le ton de l'orateur et du poëte, dès que le sujet est grand, doit toujours être sublime, parce qu'ils sont les maîtres de joindre à la grandeur de leur sujet autant de mouvement, autant d'illusion qu'il leur plaît; et que, devant toujours peindre et toujours agrandir les objets, ils doivent aussi partout employer toute la force et déployer toute l'étendue de leur génie.

Que de grands objets, messieurs, frappent ici mes yeux! et quel style et quel ton faudrait-il employer pour les peindre et les représenter dignement? L'élite des hommes est assemblée; la Sagesse est à leur tête; la Gloire, assise au milieu d'eux, répand ses rayons sur chacun et les couvre tous d'un éclat toujours le même et toujours renaissant. Des traits d'une lumière plus vive encore partent de sa couronne immortelle, et vont se réunir sur le front auguste du plus puissant et du meilleur des rois. Je le vois, ce héros, ce prince adorable, ce maître si cher. Quelle noblesse dans tous ses traits! quelle majesté dans toute sa personne! que d'âme et de douceur naturelle dans ses regards! il les tourne vers vous, messieurs, et vous brillez d'un nouveau feu, une ardeur plus vive vous embrase; j'entends déjà vos divins accents et les accords de vos voix : vous les réunissez pour célébrer ses vertus, pour chanter ses victoires, pour applaudir à notre bonheur; vous les réunissez pour faire éclater votre zèle, exprimer votre amour, et transmettre

à la postérité des sentiments dignes de ce grand prince et de ses descendants. Quels concerts! ils pénètrent mon cœur ; ils seront immortels comme le nom de Louis.

Dans le lointain, quelle autre scène de grands objets! le Génie de la France, qui parle à Richelieu, et lui dicte à la fois l'art d'éclairer les hommes et de faire régner les rois ; la Justice et la Science qui conduisent Séguier et l'élèvent de concert à la première place de leurs tribunaux ; la Victoire qui s'avance à grands pas et précède le char triomphal de nos rois, où Louis le Grand, assis sur des trophées, d'une main donne la paix aux nations vaincues, et de l'autre rassemble dans ce palais les muses dispersées. Et près de moi, messieurs, quel autre objet intéressant! la Religion en pleurs, qui vient emprunter l'organe de l'Éloquence pour exprimer sa douleur, et semble m'accuser de suspendre trop longtemps vos regrets sur une perte que nous devons tous ressentir avec elle.

GUÉNARD.

(1730-1795.)

Le jeune père Guénard avait incomparablement plus de talent pour l'éloquence que tous ses émules et confrères jésuites, Millot, Courtois et Cérutti, qui remportaient à cette époque des prix d'éloquence dans nos sociétés littéraires. On admira, en lisant son unique ouvrage imprimé, une grande étendue et une égale justesse d'esprit, réunies à une métaphysique neuve et profonde qui n'attiédit jamais la chaleur dont sa composition est susceptible. Mais on eut lieu de regretter que l'écrivain, beaucoup trop resserré, par l'inexcusable programme de l'Académie, dans les bornes d'une demi-heure de lecture sur une si vaste matière, ne les eût pas franchies, au lieu de sacrifier son sujet à cette loi du concours, et qu'il se fût réduit à une ébauche, en appliquant uniquement les rapports de l'esprit philosophique à la religion, à l'éloquence et à la poésie, tandis qu'il aurait dû en étendre les effets à l'agriculture et aux beaux-arts, à l'administration, à la société, enfin à tous les autres objets scientifiques, moraux, politiques, législatifs, littéraires, mécaniques, etc., sur lesquels s'exerce visiblement son influence. L'auteur lui-même se plaint avec raison, et à plusieurs reprises, « de ne pouvoir, dit-il, qu'indiquer en courant une foule de choses qu'il faudrait approfondir, et de jeter à l'écart la plus grande partie de son sujet. » Cet écrit a donc le singulier défaut, ou, si l'on veut, le

rare mérite d'être évidemment trop court. C'est l'unique reproche qu'on peut faire à l'orateur, ou plutôt à ses juges, auxquels il aurait dû désobéir par un chef-d'œuvre, en traitant complétement la question proposée, au lieu de restreindre son travail à une simple, mais sublime esquisse.... On ne conçoit pas qu'un écrivain dont le début autorisait de si hautes espérances et proclamait un orateur qui semblait consacré à la chaire, où alors il n'eût point trouvé de rivaux, ne se soit plus ensuite signalé par de nouveaux succès, ni dans le même genre, ni dans aucun autre. MAURY.

DISCOURS

SUR L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE[1].

En quoi consiste l'esprit philosophique : conformément à ces paroles : *Non plus sapere quam oportet sapere.* Ep. ad Rom., c. 12, v. 3.

Les siècles, de même que les hommes, ont un caractère qui les distingue. On se pique aujourd'hui de philosophie : voilà le goût dominant, et j'oserai dire la passion générale de notre siècle. Le sujet qu'on propose, intéressant par sa nature, devient donc, par les circonstances, plus intéressant encore; et ce discours serait d'une utilité véritable, si, dans un peuple d'esprits qui veulent être philosophes, il pouvait convaincre les uns qu'ils ne le seront jamais, et montrer aux autres comment ils le doivent être : deux connaissances aussi rares que nécessaires. Sans espérance de procurer un si grand avantage, essayons cependant de traiter la question relativement à ce double objet : traçons d'abord les caractères qui distinguent l'esprit philosophique de toute autre sorte d'esprit, et posons ensuite, d'après l'apôtre, les bornes qu'il ne doit jamais franchir.

PREMIÈRE PARTIE.

Avant d'exposer en détail les propriétés essentielles de l'esprit philosophique, qu'il me soit permis de le définir en deux mots : le talent de penser. Cette notion me paraît juste et naturelle; ouvrons cette idée, et développons ce qu'elle renferme. Le premier trait que j'en vois sortir, c'est l'esprit de réflexion, le génie d'observation, caractère plus grand et plus singulier qu'il ne semble d'abord, et qu'on doit regarder comme la racine même du talent de penser, comme le germe unique de la vraie philosophie.

Assemblez autour de vous les maîtres et les docteurs; dévorez

1. Discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'Académie française en 1755.

tous ces volumes qui promettent la science de penser; appelez au secours de votre intelligence toutes ces règles si vantées dans les écoles, qui séparent, dit-on, les ténèbres de la lumière : votre mémoire est enflée de ses richesses, et vous voyez sans doute le peuple ignorant sous vos pieds. Cependant si vous n'avez cette activité, cette force de raison qui fait réfléchir profondément, et qui d'une seule idée sait tirer, en la creusant, mille autres idées cachées dans la première; si vous êtes dépourvus de ce génie d'observation dont le caractère est d'examiner sans cesse, d'étudier tous les objets qui passent devant lui, comparant tout ce qu'il voit, remontant d'une chose à l'autre par un raisonnement vif et naturel, saisissant rapidement ces rapports intimes et cachés qui enchaînent les différentes parties du monde physique ou moral; si la nature vous a refusé cette grande qualité, ne vous flattez point d'être véritablement philosophes, et d'en avoir l'esprit : non, vous serez toujours peuple; vous ne penserez jamais, malgré tous les secours de l'art, que d'une manière faible et commune. En vain possèderez-vous le pénible secret de captiver vos pensées dans une forme plus régulière; en vain serez-vous remplis de cette philosophie morte, pour ainsi dire, qui n'est point née de votre raison, mais qui vient d'un livre ou d'un maître : tout cela vous laisse encore dans l'ordre du vulgaire. Par quel endroit l'esprit philosophique s'élève-t-il donc au-dessus de la foule, au-dessus même de tous les philosophes ordinaires? C'est par le coup d'œil observateur, qui découvre à tout moment dans ses objets des propriétés, des analogies, des différences, un nouvel ordre de choses, un monde nouveau que l'œil du vulgaire n'aperçoit jamais; c'est par le talent singulier, non de raisonner avec plus de méthode, mais de trouver les principes mêmes sur lesquels on raisonne; non de compasser ses idées, mais d'en faire de nouvelles, et de les multiplier sans cesse par une réflexion féconde. Talent unique et sublime, don précieux de la nature, que l'art peut aider quelquefois, mais qu'il ne saurait ni donner, ni suppléer par lui-même. Voilà le génie qui créa les sciences, et lui seul pourra les enrichir, et lui seul pourra les élever à la perfection. Que sont en effet toutes les sciences humaines? Un assemblage de connaissances réfléchies et combinées : il n'appartient donc qu'aux génies inventeurs et toujours pensants d'ajouter à ce trésor public, et d'augmenter les anciennes richesses de la raison. Tous les autres philosophes, peuple stérile et contentieux, ne feront jamais que secouer, pour ainsi dire, et tourmenter les vérités que les grands génies vont chercher au fond des abîmes; ils ont un art qui les fait parler éternellement quand d'autres ont pensé pour eux, et qui les rend tout d'un coup muets quand il s'agit de trouver une seule idée nouvelle.

Au génie de réflexion, comme à son principe, doit se rapporter cette liberté et cette hardiesse de penser, cette noble indépendance des idées vulgaires, qui forme, selon moi, un des plus beaux traits de l'esprit philosophique.

Penser d'après soi-même : caractère plein de force et de grandeur; qualité la plus rare peut-être et la plus précieuse de toutes les qualités de l'esprit. Qu'on y réfléchisse; on verra que tous les hommes, à la réserve d'un très-petit nombre, pensent les uns d'après les autres, et que leur raison tout entière est en quelque sorte composée d'une foule de jugements étrangers qu'ils ramassent autour d'eux. C'est ainsi que les opinions bizarres des peuples, les dogmes souvent absurdes de l'école, l'esprit des corps avec tous ses préjugés, le génie des sectes avec toutes ses extravagances, se perpétuent d'âge en âge, et ne meurent presque jamais avec les hommes, parce que toutes ces idées, en sortant de l'âme des vieillards et des maîtres, entrent aussitôt dans celle des enfants et des disciples, qui les transmettront de même à leurs crédules successeurs. Oui, je le répète, juger par ses propres yeux, être l'auteur véritable de ses pensées, c'est une qualité singulière et qui prouve la supériorité de l'intelligence. Rien de plus commun que le défaut opposé, même dans les philosophes. Toute leur science ordinairement est-elle autre chose qu'un amas d'opinions empruntées, auxquelles ils s'attachent par faiblesse comme le peuple à ses traditions? Il est aisé de compter les hommes fameux qui n'ont pensé d'après personne, et qui ont fait penser d'après eux le genre humain. Seuls, et la tête levée, on les voit marcher sur les hauteurs; tout le reste des philosophes suit comme un troupeau. N'est-ce pas cette lâcheté d'esprit qu'il faut accuser d'avoir prolongé l'enfance du monde et des sciences? Adorateurs stupides de l'antiquité, les philosophes ont rampé durant vingt siècles sur les traces des premiers maîtres : la raison, condamnée au silence, laissait parler l'autorité; aussi rien ne s'éclaircissait dans l'univers, et l'esprit humain, après s'être traîné deux mille ans sur les vestiges d'Aristote, se trouvait encore aussi loin de la vérité.

Enfin parut en France un génie puissant et hardi qui entreprit de secouer le joug du prince de l'école. Cet homme nouveau vint dire aux autres hommes que, pour être philosophe, il ne suffisait pas de croire, mais qu'il fallait penser. A cette parole toutes les écoles se troublèrent. Une vieille maxime régnait encore : *Ipse dixit;* « le maître l'a dit : » cette maxime d'esclave irrita tous les esprits faibles contre le père de la philosophie pensante : elle le persécuta comme novateur et comme impie, le chassa de royaume en royaume; et l'on vit Descartes s'enfuir, emportant avec lui la vérité qui, par malheur, ne pouvait être ancienne tout en nais-

sant. Cependant, malgré les cris et la fureur de l'ignorance, il refusa toujours de jurer que les anciens fussent la raison souveraine : il prouva même que ses persécuteurs ne savaient rien, et qu'ils devaient désapprendre ce qu'ils croyaient savoir. Disciple de la lumière, au lieu d'interroger les morts et les dieux de l'école, il ne consulta que les idées claires et distinctes, la nature et l'évidence. Par ses méditations profondes, il tira presque toutes les sciences du chaos ; et par un coup de génie plus grand encore, il montra le secours mutuel qu'elles doivent se prêter, les enchaîna toutes ensembles, les éleva les unes sur les autres ; et se plaçant ensuite sur cette hauteur, il marchait, avec toutes les forces de l'esprit humain ainsi rassemblées, à la découverte de ces grandes vérités que d'autres plus heureux sont venus enlever après lui, mais en suivant les sentiers de lumière que Descartes avait tracés. Ce fut donc le courage et la fierté d'esprit d'un seul homme qui causèrent dans les sciences cette heureuse et mémorable révolution dont nous goûtons aujourd'hui les avantages avec une superbe ingratitude. Il fallait aux sciences un homme de ce caractère, un homme qui osât conjurer tout seul avec son génie contre les anciens tyrans de la raison, qui osât fouler aux pieds ces idoles que tant de siècles avaient adorées. Descartes se trouvait enfermé dans le labyrinthe avec tous les autres philosophes ; mais il se fit lui-même des ailes et s'envola, frayant ainsi de nouvelles routes à la raison captive. Seconde propriété de l'esprit philosophique : ajoutons encore un trait qui achève de le caractériser.

Je le trouve dans le talent de saisir les principes généraux, et d'enchaîner les idées entre elles par la force des analogies : c'est véritablement le talent de penser en grand. Ce brillant caractère me frappe d'abord dans tous les ouvrages marqués au coin de la vraie philosophie : je sens un génie supérieur qui m'enlève au-dessus de ma sphère, et qui m'arrachant aux petits objets autour desquels ma raison se traînait lentement, me place tout d'un coup dans une région élevée, d'où je contemple ces vérités premières auxquelles sont attachées, comme autant de rameaux à leur tige, mille vérités particulières, dont les rapports m'étaient inconnus : il me semble alors que mon esprit se multiplie et devient plus grand qu'il n'était. Les philosophes d'un génie vulgaire sont toujours noyés dans les détails : incapables de remonter aux principes, d'où l'on voit sortir les conséquences comme une eau vive et pure de sa source, ils se fatiguent à suivre le cours de mille petits ruisseaux qui se troublent à tout moment, qui les égarent dans leurs détours, et les abandonnent ensuite au milieu d'un désert aride. Ces esprits étroits et rampants prennent toujours les choses une à une, et ne les voient jamais comme elles sont, parce qu'ils n'ont pas saisi l'ensemble qui montre clairement

l'usage et l'harmonie des parties différentes : science confuse, amas de poussière, qui ne fait qu'aveugler la raison et la charger d'un poids inutile. Jetons hors de notre âme cette foule de petites idées, et voyons, s'il est possible, comme le vrai philosophe, par ces grandes vues qui embrassent les rapports éloignés et décident à la fois une infinité de questions, en montrant l'endroit où mille objets viennent se toucher en secret par un côté, tandis que, par un autre, ils paraissent s'éloigner à l'infini et ne pouvoir jamais se rapprocher. Il n'appartient qu'à ces génies rapides qui s'élancent tout d'un coup aux premières causes, de traiter les sciences, les arts et la morale, d'une manière également noble et lumineuse; écartant avec dédain toutes ces minuties scolastiques qui remplissent l'esprit sans l'éclairer, ils vous porteront d'abord au centre où tout vient aboutir, et vous mettront à la main le nœud, pour ainsi dire, de toutes les vérités de détail, lesquelles, à le bien prendre, ne sont réellement vérités que pour ceux qui en connaissent l'étendue et les affinités secrètes : aussitôt toutes vos observations s'éclairent mutuellement : toutes vos idées se rassemblent en un corps de lumière; il se forme de toutes vos expériences un grand et unique fait, et de toutes vos vérités une seule et grande vérité qui devient comme le fil de tous les labyrinthes. Nous le voyons : c'est un petit nombre de principes généraux et féconds, qui a donné la clef de la nature, et qui, par une mécanique simple, explique l'ordre de l'architecture divine. Voilà le sceau de l'esprit philosophique.

Rassemblons ici toutes ses qualités essentielles. Un esprit vaste et profond, qui voit les choses dans leurs causes et dans leurs principes; un esprit naturellement fier et courageux, qui dédaigne de penser d'après les autres; un esprit observateur, qui découvre des vérités partout, et les développe par une réflexion continuelle : telles sont les propriétés du sublime talent de penser; tels sont les grands caractères qui distinguent l'esprit philosophique de toute autre sorte d'esprit.

Après avoir exposé ce qu'il est en lui-même, essayons de montrer, suivant la parole de l'apôtre, les écueils qu'il doit éviter, et les bornes qu'il doit se prescrire relativement aux divers objets dont il s'occupe.

DEUXIÈME PARTIE.

Sciences, beaux-arts, littérature, société, mœurs et religion; c'est de tous ces objets qu'il faudrait ici rapprocher l'esprit philosophique, pour mettre dans tout son jour l'usage et l'abus de ce talent précieux, pour fixer les limites en deçà desquelles il est sagesse, au delà desquelles il devient déraison et folie : on verrait

que partout il a besoin du conseil exprimé dans ces paroles : *Non plus sapere quam oportet*, et que l'oubli d'une règle si nécessaire à la raison humaine le conduit à mille excès dans tous les genres : on verrait que les qualités mêmes qui forment son caractère, qualités utiles et brillantes quand elles sont réglées, dégénèrent toujours, quand on les pousse trop loin, en défauts grossiers, ridicules, et souvent dangereux ; mais il faut se hâter, et je ne pourrais qu'indiquer en courant une foule de choses qui voudraient chacune un discours : jetant donc à l'écart la plus grande partie de mon sujet, je m'attache à celle qui me paraît demander une attention particulière.

C'est par rapport aux ouvrages de goût; c'est par rapport à la religion surtout que la sagesse défend de laisser à l'esprit philosophique une liberté trop étendue. Séparons de la foule ces deux objets importants.

Par rapport aux ouvrages de goût, si j'osais dire que le génie des beaux-arts est tellement ennemi de l'esprit philosophique qu'il ne peut jamais se réconcilier avec lui, combien d'ouvrages immortels où brille une savante raison parée de mille attraits enchanteurs élèveraient ici la voix de concert, et pousseraient un cri contre moi! Je l'avouerai donc : les grâces accompagnent quelquefois la philosophie, et répandent sur ses traces les fleurs à pleines mains; mais qu'il me soit permis de répéter une parole de la sagesse au philosophe sublime qui possède l'un et l'autre talent : craignez d'être trop sage; craignez que l'esprit philosophique n'éteigne, ou du moins, n'amortisse en vous le feu sacré du génie. Sans cesse il vient accuser de témérité et lier par de timides conseils la noble hardiesse du pinceau créateur; naturellement scrupuleux, il pèse et mesure toutes ses pensées, et les attache les unes aux autres par un fil grossier qu'il veut toujours avoir à la main : il voudrait ne vivre que de réflexions, ne se nourrir que d'évidences; il abattrait, comme ce tyran de Rome, la tête des fleurs qui s'élèvent au-dessus des autres : observateur éternel, il vous montrera tout autour de lui des vérités, mais des vérités sans corps, pour ainsi dire, qui sont uniquement pour la raison, et qui n'intéresseraient ni les sens, ni le cœur humain; rejetez donc ces idées, ou changez-les en images, donnez-leur une teinture plus vive : libre des opinions vulgaires, et pensant d'une manière qui n'appartient qu'à lui seul, il parle un langage, vrai dans le fond, mais nouveau et singulier qui blesserait l'oreille des autres hommes : vaste et profond dans ses vues, et s'élevant toujours par ses notions abstraites et générales qui sont pour lui comme des livres abrégés, il échappe à tout moment aux regards de la foule, et s'envole fièrement dans les régions supérieures. Profitez de ses idées originales et hardies, c'est la

source du grand et du sublime ; mais donnez du corps à ces pensées trop subtiles ; adoucissez par le sentiment la fierté de ces traits ; abaissez tout cela jusqu'à la portée de nos sens : nous voulons que les objets viennent se mettre sous nos yeux ; nous voulons un vrai qui nous saisisse d'abord, et qui remplisse toute notre âme de lumière et de chaleur. Il faut que la philosophie, quand elle veut nous plaire dans un ouvrage de goût, emprunte le coloris de l'imagination, la voix de l'harmonie, la vivacité de la passion. Les beaux-arts, enfants et pères du plaisir, ne demandent que la fleur et la plus douce substance de votre sagesse : *Non plus sapere quam oportet*. C'est ainsi que j'appliquerais cette maxime à ceux qui joignent l'esprit philosophique au génie.

Mais si la nature, en vous accordant le talent de penser en philosophe, vous a refusé cette heureuse sensibilité qui saisit le beau avec transport et le reproduit avec force ; si vous n'êtes qu'un esprit toujours réfléchissant, la règle devient plus sévère à votre égard, et vous bannit de l'empire du goût. Éloignez-vous : la raison, séparée des grâces, n'est qu'un docteur ennuyeux qu'on laisse tout seul au milieu de son école. Vous n'apportez que des vérités tranquilles, un tissu de réflexions inanimés : cela peut éclairer l'esprit ; mais le cœur qui veut être remué, l'imagination qui veut être échauffée, demeurent dans une triste et fatigante inaction. Une poésie morte et des discours glacés, voilà tout ce que l'esprit philosophique pourra tirer de lui-même : il enfante, et ne peut donner la vie.

Quel est ce philosophe téméraire qui ose toucher avec le compas d'Euclide la lyre délicate et sublime de Pindare et d'Horace ? Blessée par une main barbare, cette lyre divine, qui renfermait autrefois dans son sein une si ravissante harmonie, ne rend plus que des sons aigres et sévères. Je vois naître des poëmes géométriquement raisonnés, et j'entends une pesante sagesse chanter en calculant tous ses tons. Nouveau délire de la philosophie ! Elle chausse le brodequin, et montant sur un théâtre consacré à la joie, où Molière instruisait autrefois toute la France en riant, elle y va porter de savantes analyses du cœur humain, des sentences profondément réfléchies, un traité de morale en dialogue.

Je pourrais, en parcourant tous les genres, montrer partout les beaux-arts en proie à l'esprit philosophique, mais il faut se borner. Plaignons cependant ici la triste destinée de l'éloquence, qui dégénère et périt tous les jours à mesure que la philosophie s'avance à la perfection. Il est vrai que la passion des faux brillants et de la vaine parure a flétri sa beauté naturelle à force de la farder : il est vrai que le bel esprit a ravagé presque toutes les parties de l'empire littéraire ; mais voici un autre fléau plus terrible encore : c'est la raison elle-même ; je dis cette raison géo-

métrique qui dessèche, qui brûle, pour ainsi dire, tout ce qu'elle ose toucher. Elle renouvelle aujourd'hui la tyrannie de ce faux atticisme qui calomniait autrefois l'orateur romain, et dont la lime sévère persécutait l'éloquence, déchirant tous ses ornements, et ne lui laissant qu'un corps décharné, sans coloris, sans grâces et presque sans vie. Une justesse superstitieuse qui s'examine sans cesse et compose toutes ses démarches; une fière précision qui se hâte d'exposer froidement ses vérités et ne laisse sortir de l'âme aucun sentiment, parce que les sentiments ne sont pas des raisons; l'art de poser des principes, et d'en exprimer une longue suite de conséquences également claires et glaçantes; des idées neuves et profondes qui n'ont rien de sensible et de vivant, mais qu'on emporte avec soi pour les méditer à loisir : voilà l'éloquence des orateurs formés à l'école de la philosophie. D'où vient encore cette métaphysique distillée que la multitude dévore sans pouvoir se nourrir d'une substance si déliée, et qui devient pour les intelligents eux-mêmes un exercice laborieux, où l'esprit se fatigue à courir après des pensées qui ne laissent aucune prise à l'imagination? Tous ces discours pleins, si l'on veut, d'une sublime raison, mais où l'on ne trouve point cette chaleur et ce mouvement qui vient de l'âme, ne sortent-ils pas manifestement de ce génie de discussion et d'analyse accoutumé à tout décomposer, à tout réduire en abstractions idéales, à dépouiller les objets de leurs qualités particulières pour ne leur laisser que des qualités vagues et générales qui ne sont rien pour le cœur humain? Je le dirai : ce n'est pas corrompre l'éloquence, comme a fait le bel esprit, c'est lui arracher le principe même de sa force et de sa beauté : ne sait-on pas qu'elle est presque tout entière dans le cœur et l'imagination, et que c'est là qu'elle va prendre ses charmes, sa foudre même et son tonnerre? Lisons les anciens : nous trouvons des peintures vives et frappantes qui semblent faire entrer les objets eux-mêmes dans l'esprit; des tours hardis et véhéments qui donnent aux pensées des ailes de feu, et les jettent comme des traits brûlants dans l'âme du lecteur; une expression touchante des sentiments et des mœurs qui se répand dans tout le discours comme le sang dans les veines, et lui communique, avec une chaleur douce et continue, un air naturel et toujours animé; une variété charmante de couleurs et de tons qui représentent les nuances et les divers changements du sujet; tous ces grands caractères de l'antique éloquence, pourrait-on les retrouver aujourd'hui dans ces discours si pensés, si méthodiques, si bien raisonnés, dont l'esprit philosophique est le père et l'admirateur? Défendons-lui donc de sortir de la sphère des sciences, et de porter dans les arts de goût sa tristesse et son austérité naturelle, son style aride et affamé : *Non plus sapere quam oportet.*

Mais c'est dans la religion surtout que cette parole doit servir de frein à la raison, et tracer autour d'elle un cercle étroit d'où le philosophe ne s'échappe jamais.

Il est vrai que la sagesse incarnée n'est pas venue défendre à l'homme de penser, et qu'elle n'ordonne point à ses disciples de s'aveugler eux-mêmes; aussi réprouvons-nous ce zèle amer et ignorant qui crie d'abord à l'impiété, et qui se hâte toujours d'appeler la foudre et l'anathème quand un esprit éclairé, séparant les opinions humaines des vérités sacrées de la religion, refuse de se prosterner devant les fantômes sortis d'une imagination faible et timide à l'excès qui veut tout adorer, et, comme dit un ancien, mettre Dieu dans les moindres bagatelles. Croire tout sans discernement, c'est donc stupidité, je l'avoue; mais un autre excès plus dangereux encore, c'est l'audace effrénée de la raison, cette curiosité inquiète et hardie qui n'attend pas, comme la crédulité stupide, que l'erreur vienne la saisir; mais qui s'empresse d'aller au-devant des périls, qui se plaît à rassembler des nuages, à courir sur le bord des précipices, à se jeter dans les filets que la justice divine a tendus, pour ainsi dire, aux esprits téméraires : là vient ordinairement se perdre l'esprit philosophique.

Libre et hardi dans les choses naturelles, et pensant toujours d'après lui-même; flatté depuis longtemps par le plaisir délicat de goûter des vérités claires et lumineuses qu'il voyait sortir comme autant de rayons de sa propre substance; ce roi des sciences humaines se révolte aisément contre cette autorité qui veut captiver toute intelligence sous le joug de la foi, et qui ordonne aux philosophes mêmes, à bien des égards, de redevenir enfants; il voudrait porter dans un nouvel ordre d'objets sa manière de penser ordinaire; il voudrait encore ici marcher de principe en principe, et former de toute la religion une chaîne d'idées générales et précises que l'on pût saisir d'un coup d'œil; il voudrait trouver, en réfléchissant, en creusant en lui-même, en interrogeant la nature, des vérités que la raison ne saurait révéler, et que Dieu avait cachées dans les abîmes de sa sagesse; il voudrait même ôter, pour ainsi dire, aux événements leur propre nature, et que des choses dont l'histoire seule et la tradition peuvent être les garants, fussent revêtues d'une espèce d'évidence dont elles ne sont point susceptibles, de cette évidence toute rayonnante de lumière qui brille à l'aspect d'une idée, pénètre tout d'un coup l'esprit et l'enlève rapidement. Quelle absurdité! quel délire! Mais c'est une raison ivre d'orgueil qui s'évanouit dans ses pensées, et que Dieu livre à ses illusions. Craignons une intempérance si funeste, et retenons dans une exacte sobriété cette raison qui ne connaît plus de retour, quand une fois elle a franchi les bornes.

Quelles sont donc, en matière de religion, les bornes où doit

se renfermer l'esprit philosophique? Il est aisé de le dire : la nature elle-même l'avertit à tout moment de sa faiblesse, et lui marque, en ce genre, les étroites limites de son intelligence. Ne sent-il pas à chaque instant, quand il veut avancer trop avant, ses yeux s'obscurcir et son flambeau s'éteindre? C'est là qu'il faut s'arrêter. La foi lui laisse tout ce qu'il peut comprendre; elle ne lui ôte que les mystères et les objets impénétrables. Ce partage doit-il irriter la raison? Les chaînes qu'on lui donne ici sont aisées à porter, et ne doivent paraître trop pesantes qu'aux esprits vains et légers. Je dirai donc aux philosophes : Ne vous agitez point contre ces mystères que la raison ne saurait percer; attachez-vous à l'examen de ces vérités qui se laissent approcher, qui se laissent en quelque sorte toucher et manier, et qui vous répondent de toutes les autres : ces vérités sont des faits éclatants et sensibles dont la religion s'est comme enveloppée tout entière, afin de frapper également les esprits grossiers et subtils. On livre ces faits à votre curiosité, voilà les fondements de la religion. Creusez donc autour de ces fondements; essayez de les ébranler; descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique tant de fois rejetée par les incrédules, et qui les a tous écrasés; mais lorsque, arrivés à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant qui soutient, depuis l'origine du monde, ce grand et majestueux édifice toujours affermi par les orages mêmes et le torrent des années; arrêtez-vous enfin, et ne creusez pas jusqu'aux enfers. La philosophie ne saurait vous mener plus loin sans vous égarer; vous entrez dans les abîmes de l'infini; elle doit ici se voiler les yeux comme le peuple, adorer sans voir, et remettre l'homme avec confiance entre les mains de la foi. La religion ressemble à cette nuée miraculeuse qui servait de guide aux enfants d'Israël dans le désert : le jour est d'un côté et la nuit de l'autre. Si tout était ténèbres, la raison, qui ne verrait rien, s'enfuirait avec horreur loin de cet affreux objet; mais on vous donne assez de lumière pour satisfaire un œil qui n'est pas curieux à l'excès; laissez donc à Dieu cette nuit profonde, où il lui plaît de se retirer avec sa foudre et ses mystères. Mais vous direz peut-être : je veux entrer avec lui dans la nue, je veux le suivre dans les profondeurs où il se cache; je veux déchirer ce voile qui me fatigue les yeux, et regarder de plus près ces objets mystérieux qu'on écarte avec tant de soin. C'est ici que votre sagesse est convaincue de folie, et qu'à force d'être philosophe vous cessez d'être raisonnable. Téméraire philosophie, pourquoi vouloir atteindre à des objets plus élevés au-dessus de toi que le ciel ne l'est au-dessus de la terre? Pourquoi ce chagrin superbe de ne pouvoir comprendre l'infini? Ce grain de sable que je foule aux pieds est un abîme que tu ne peux sonder, et tu voudrais me-

surer la hauteur et la profondeur de la sagesse éternelle, et tu voudrais forcer l'être qui renferme tous les êtres à se faire assez petit pour se laisser embrasser tout entier par cette pensée trop étroite pour embrasser un atome? La simplicité crédule du vulgaire ignorant fut-elle jamais aussi déraisonnable que cette orgueilleuse raison qui veut s'élever contre la science de Dieu?

Tel est cependant le génie des sages de notre siècle. Plus fière et plus indocile que jamais, la philosophie, autrefois vaincue par la foi, semble vouloir se venger aujourd'hui et triompher d'elle à son tour. Hélas! ses tristes victoires ne sont que trop rapides. Oserai-je le dire? Elle traite aujourd'hui Jésus-Christ et sa doctrine avec la même hauteur qu'elle a traité les anciens philosophes et leurs systèmes; elle s'érige en juge souverain, et, citant à son tribunal Dieu même et toutes ces vérités adorables qui furent apportées du ciel, elle entreprend, comme dit l'apôtre, avec les principes et les éléments grossiers du siècle présent, de juger les objets invisibles et surnaturels du siècle à venir; il faudrait que Dieu, pour se conformer à son goût, eût soumis tous ses mystères au calcul, et qu'il eût réduit en géométrie une religion, touchante dans ses preuves comme dans sa morale, qu'il voulait, pour ainsi dire, faire entrer dans l'âme par tous les sens.

Verbe incarné, vous en qui sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse, vous qui frappez les superbes d'aveuglement, et qui révélez aux humbles les secrets de l'éternité, guérissez l'esprit humain de cette vaine philosophie qui le rend fier et savant contre vous; ôtez-nous ces fausses lumières qui nous égarent, et remplissez-nous de cette foi simple et prudente qui donne aux enfants mêmes la sagesse de Dieu.

THOMAS.

(1732-1785.)

L'Académie française jeta les fondements de la réputation de Thomas, en proposant, pour le prix d'éloquence, les éloges de nos grands hommes. Personne, dans cette carrière, ne put le passer ni l'atteindre.... L'élévation et la profondeur étaient les caractères de sa pensée. Jamais orateur n'a mieux embrassé ni mieux pénétré ses sujets. Avant d'entamer un éloge, il commençait par étudier la profession, l'emploi, l'art dans lequel son héros s'était signalé, et c'est ainsi qu'il louait Maurice de Saxe en militaire instruit; Duguay-

Trouin, en homme de mer; Descartes, en physicien; d'Aguesseau, en jurisconsulte; Sulli, en administrateur; Marc-Aurèle, en philosophe moraliste, égal en sagesse à Apollonius et à Marc-Aurèle lui-même. C'est ainsi qu'en ne voulant faire qu'une préface à ses Éloges, il composa, sous le nom d'*Essai*, le plus savant et le plus beau traité de morale historique, à propos des éloges donnés dans tous les temps, avec plus ou moins de justice et de vérité, selon les mœurs des siècles et le génie des orateurs : ouvrage qui n'a pas la célébrité qu'il mérite. Une tension continuelle et une hauteur monotone sont le défaut des écrits de Thomas. Il manquait à son éloquence ce qui fait le charme de l'éloquence de Fénelon et de Massillon dans la prose; de l'éloquence de Virgile et de Racine dans les vers : l'effusion d'une âme sensible et l'intérêt qu'elle répand. Son style était grave, imposant, et n'était point aimable. On y admirait tous les caractères d'une beauté virile; les femmes y auraient désiré quelques traits de la leur. Il avait de l'ampleur, de la magnificence; jamais de la variété, de la facilité; jamais la souplesse des grâces; et ce qui le rendait admirable quelques moments, le rendait fatigant et pénible à la longue. On lui reprochait particulièrement d'épuiser ses sujets et de ne rien laisser à penser au lecteur : ce qui pourrait bien être en lui un manque de goût et d'adresse, mais ce qui n'en était pas moins un très-rare excès d'abondance. MARMONTEL.

ÉLOGE

DE RENÉ DUGUAY-TROUIN,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES NAVALES[1].

Parum ad mortes nostras terra late patet.
SENEC. *Natur. quæst.*

De tous les spectacles que l'industrie de l'homme a donnés au monde, il n'en est peut-être aucun de plus admirable que la navigation. Un être faible et mortel, attaché à la terre, a osé se transporter sur un élément inconnu et terrible, suspendre des édifices sur les eaux, donner des lois aux vents, et voler à l'extrémité de l'univers sous un ciel qui n'était point fait pour lui.

Mais telle est notre destinée; l'esprit humain est aussi pervers qu'il est grand, et le crime se place à côté du génie. Les hommes ont abusé de tout; des végétaux pour en former des poisons, du fer pour s'égorger, de l'or pour se corrompre, des arts pour mul-

1. Éloge couronné par l'Académie française en 1761.

tiplier les moyens de se détruire : ils ont abusé surtout de l'art de la navigation. La mer est devenue un champ de carnage, et les flots ont été ensanglantés par la guerre.

Ainsi, les deux parties du globe sont également le théâtre de nos malheurs et de nos crimes. Je n'y vois qu'une différence. En promenant nos regards sur la surface de la terre, nous y apercevons des ruines, des restes d'embrasements, des champs et des forêts incultes, où étaient autrefois des villes florissantes, monuments de ravages qui peuvent nous arrêter, en nous inspirant une terreur utile; mais la mer, qui a été le tombeau d'une partie du genre humain, n'offre aucun vestige de tant de désastres. Tous les jours le navigateur passe avec sécurité et avec joie sur des lieux où des milliers d'hommes ont péri.

Peut-être devons-nous regretter ces temps d'une heureuse ignorance, où nos aïeux moins grands, mais moins criminels, sans industrie, mais sans remords, vivaient pauvres et vertueux, et mouraient dans le champ qui les avait vus naître. Mais on voudrait en vain persuader à l'homme de renoncer à des forces qui lui sont pernicieuses, rien ne l'effraye autant que sa faiblesse. La navigation est devenue pour les peuples policés un fléau nécessaire, aussi utile aux États que funeste au genre humain.

La France, liée à toute l'Europe par son commerce, au nouveau monde par ses colonies, obligée de combattre les flottes de deux peuples puissants, vit autrefois la mer remplie de ses vaisseaux, et plusieurs hommes célèbres la rendirent victorieuse sur cet élément. La renommée, parmi ces noms, a publié longtemps le nom de Duguay-Trouin. Il a droit à la reconnaissance de sa patrie, puisqu'il en fut le vengeur.

Dans Athènes, c'étaient les plus fameux orateurs qui célébraient les vainqueurs de Salamine et de Marathon, et ils avaient pour auditeurs les Socrate et les Périclès. Je n'ai point les mêmes talents, et j'ai des juges aussi redoutables : mais ici la vérité sera presque toujours étonnante par elle-même. Dans un sujet aussi grand, c'est être éloquent que d'être sincère.

Je peindrai Duguay-Trouin, d'abord simple armateur, et faisant dans cette école l'apprentissage de la marine. Je le peindrai ensuite dans la marine royale, et servant le roi et l'État dans les plus grandes entreprises.

Le sujet que je traite m'annonce que j'exciterai l'attention de mes concitoyens. Quelle que soit l'indifférence de notre siècle pour les talents qui l'honorent, il rend du moins justice à ceux qui ne sont plus.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce qu'un homme de mer? C'est un homme qui, placé sur un élément orageux où il a des ennemis à combattre, doit mettre toute la nature d'intelligence avec lui-même; connaître toutes les qualités du navire qu'il monte, en saisir d'un coup d'œil toutes les parties; leur commander comme l'âme commande au corps, avec le même empire et la même rapidité; distinguer la direction réelle des vents de leur direction apparente; diminuer ou augmenter à son gré l'impulsion; tirer de la même force des effets tout contraires; se rendre maître de l'agitation des vagues, ou même la faire concourir à la victoire; enchaîner l'inconstance de tant de causes différentes, de la combinaison desquelles résulte le succès; enfin, calculer les probabilités et maîtriser les hasards : tel est l'art d'un homme de mer.

La nature, sans doute, contribue à le former : elle lui donne le génie des détails, ce coup d'œil qui saisit les rapports, cet instinct qui décide tandis que la raison balance, et le courage qui agit quand la prudence délibère. Mais la nature ne fait que commencer l'ouvrage, c'est à l'homme à l'achever; il faut qu'il ajoute les connaissances aux talents. Où les prendra-t-il? sera-ce au milieu des cours? dans les villes? dans l'oisiveté des ports? Non, ce sera parmi les travaux, les dangers et les épreuves de la mer. Mais ces épreuves ne doivent point être dangereuses pour la patrie : il faut que l'homme de mer soit éprouvé au plus grand risque pour lui-même, au moindre pour l'État. J'oserai donc le dire (car les préjugés nationaux n'ont point d'empire sur la vérité), nous ne serons puissants sur les mers que lorsque la marine marchande sera la pépinière de la marine royale : l'Angleterre nous en donne l'exemple. Ayons le courage d'adopter une vérité qui nous est montrée par un ennemi, ou laissons-nous convaincre du moins par l'exemple de nos grands hommes. C'est du sein de la marine marchande que sont sortis et Jean Bart, et Tourville, et le chevalier Paul : c'est elle qui a formé Dugay-Trouin.

Le ciel, qui le destinait à faire de grandes choses, lui accorda la faveur de naître sans aïeux. La véritable noblesse est de servir l'État : le sang qui coule pour la patrie est toujours noble.

Remarquons, à l'honneur de la Bretagne, que cette province lui donna le jour; et, à la gloire du commerce, qu'il naquit au sein de cette profession que l'orgueil dédaigne, et qui fait la grandeur des États.

La France, qui était alors toute-puissante, soutenait la guerre contre l'Europe. La superstitieuse crédulité des anciens n'eût pas manqué d'observer que l'année de sa naissance fut marquée par trois batailles navales.

Accoutumé dès l'enfance au spectacle des vaisseaux, Dugay-Trouin éprouve à cette vue cette émotion secrète, ce désir inquiet et actif, qui annonce ou les grands talents, ou les grandes passions. Déjà son âme s'élance sur les mers. Mais la paix règne dans l'Europe; Nimègue a désarmé les nations. Bientôt cette paix est troublée, et l'orage s'élève du sein de l'Angleterre. Un prince qui, dans un corps faible et sous des dehors froids, cachait tout le feu et toute l'activité d'une âme ambitieuse, austère dans ses mœurs, profond dans sa politique, opiniâtre dans ses desseins, guerrier aussi habile que malheureux, assez maître de lui-même pour choisir ses vertus et ses vices, Guillaume avait su mettre à profit pour sa grandeur le courage altier de ce peuple qui juge ses rois.

Louis XIV, qui ne voyait point le danger partout où il voyait la gloire, s'arme pour remettre Jacques II sur le trône. Tandis que Boufflers et Vauban réunis font trembler l'Allemagne, que Luxembourg en Flandre fait revivre Condé, que Catinat déploie en Italie l'âme d'un héros et d'un sage, les flottes de Louis couvrent les mers. O jours de notre grandeur!

L'âme des sujets s'élève insensiblement au niveau de celle des rois, et toute nation est capable de grandes choses sous un grand prince. De toutes les provinces maritimes partent des vaisseaux qui, guidés par des armateurs, vont, sous l'étendard commun de la patrie, unir la guerre au commerce. C'est sur une frégate armée par sa famille que Dugay-Trouin commence sa carrière. Il commence comme Turenne; et pour commander un jour, il apprend à obéir.

Si jamais l'homme eut occasion de développer cet instinct de courage que lui donna la nature, c'est dans les combats qui se livrent sur mer. Les batailles de terre présentent, à la vérité, un spectacle terrible; mais du moins le sol qui porte les combattants ne menace point de s'entr'ouvrir sous leurs pas; l'air qui les environne n'est pas leur ennemi, et les laisse diriger leurs mouvements à leur gré; la terre entière leur est ouverte pour échapper au danger. Dans les combats de mer, tout conspire à augmenter les périls, à diminuer les ressources. L'eau n'offre que des abîmes dont la surface, balancée par d'éternelles secousses, est toujours prête à s'ouvrir. L'air agité par les vents produit les orages, trompe les efforts de l'homme et le précipite au-devant de la mort qu'il veut éviter. Le feu déploie sur les eaux son activité terrible, entr'ouvre les vaisseaux, et réunit la double horreur d'un naufrage et d'un embrasement. La terre, ou reculée à une grande distance, refuse son asile; ou si elle est près, sa proximité même est dangereuse, et le refuge est souvent un écueil. L'homme isolé est séparé du monde entier, est res-

serré dans une prison étroite d'où il ne peut sortir, tandis que la mort y entre de toutes parts. Mais parmi ces horreurs, il trouve quelque chose de plus terrible pour lui : c'est l'homme son semblable, qui, armé du fer et mêlant l'art à la fureur, l'approche, le joint, le combat, lutte contre lui sur ce vaste tombeau, et unit les efforts de sa rage à celle de l'eau, des vents et du feu.

Duguay-Trouin avait reçu cette intrépidité d'âme qui fait voir le danger comme si on n'y était pas exposé, et qui le fait braver comme si on ne le voyait pas. Son courage était encore affermi par une espèce de philosophie guerrière. Il avait adopté l'opinion qui nous peint tous les événements enchaînés par un ordre absolu et irrévocable; opinion dangereuse pour le philosophe, accablante pour le citoyen paisible, mais favorable au guerrier, et qui fut celle des conquérants arabes, de Charles XII et de Pierre le Grand. L'intrépidité qu'elle inspire fut la première qualité qu'on vit briller en lui. Il y a du progrès dans le génie qui ne se développe que par degrés : il n'y en a point dans la valeur, qui est tout à coup ce qu'elle doit être.

Quinze vaisseaux ennemis déploient le pavillon d'Angleterre et présentent un front redoutable. Le capitaine de la frégate où est Duguay-Trouin se livre à une terreur qu'il est en droit d'appeler prudence. Il veut fuir; Duguay-Trouin en est indigné : il prend cet ascendant que les grandes âmes ont sur les faibles. On combat : il aurait eu trop de regrets, si quelqu'un avant lui se fût élancé dans le premier vaisseau ennemi. Son sang coule; il s'applaudit de le voir couler : c'est la première offrande qu'il fait à la patrie. Déjà il est vengé, et le vaisseau porte le pavillon français. C'est peu pour lui d'avoir vaincu, tandis qu'il peut encore combattre : il est prêt à s'élancer pour un second abordage, l'impétuosité du choc le précipite dans les flots; à peine échappé au naufrage, il va se couvrir du sang des ennemis. Sa valeur a décidé cette seconde victoire, il vole à une troisième. Tout cède à son courage. Un tranquille observateur de la nature, qui, assis sur le sommet d'un rocher, a passé des heures délicieuses à contempler une belle campagne, voit avec regret sur le soir l'ombre qui s'épaissit et qui vient lui dérober ce spectacle. Duguay-Trouin, vainqueur de trois vaisseaux, et tout couvert de sang, s'afflige que la lumière, en fuyant, interrompe ses triomphes.

Déjà il est digne de commander. Sa famille lui confie un vaisseau, bientôt son roi lui confiera ceux de l'État. Une âme telle que la sienne dut être flattée d'être indépendante.

La fortune peut élever contre lui des tempêtes, mais elle ne peut lui ôter l'ardeur de se signaler. Jeté sur les côtes d'Irlande, il met à profit les orages. La flamme des vaisseaux qu'il brûle éclaire ces tristes campagnes, où fume encore le sang des mal-

heureux soldats de Jacques II, et leurs ombres errantes sur deux champs de bataille connurent au moins qu'elles avaient un vengeur. Le peuple qui découvrit et subjugua le nouveau monde, commence à redouter ses efforts. Mais ce n'est point à l'Espagne qu'il doit se rendre terrible, son destin est de la servir un jour. Les mers ensanglantées par la défaite de la Hogue, et couvertes des débris de nos vaisseaux, virent dans le même temps triompher Dugay-Trouin; et l'Angleterre, après avoir vaincu la France, fut vaincue par lui.

Tant qu'il restera en Europe quelque sentiment d'humanité, l'on se souviendra avec horreur de cette machine, merveille du génie de la destruction, qui devait en un instant écraser une ville entière. Dugay-Trouin veut venger le lieu de sa naissance. Je le vois qui cherche partout sur l'Océan des ennemis à combattre; mais les vaisseaux semblent fuir devant lui. Quel est cet homme extrordinaire? quels sont ces pressentiments qu'il éprouve? N'est-ce que l'effet d'une imagination ardente qui voit ce qu'elle désire? ou bien les héros ont-ils un instinct supérieur qui n'est pas même soupçonné des âmes vulgaires? Le ciel le justifie, et la victoire est venue le chercher; partout elle le suit. Le pavillon de Flessingue a frappé ses regards; Flessingue, patrie de Ruyter! Il croit voir ce grand homme; il se le représente, non point chargé d'honneurs, non point décoré par l'Espagne de tous les titres de la grandeur : il le voit montant par sa valeur, des derniers rangs aux premiers, dispersant ses triomphes sur toutes les mers; il le voit mourant pour son pays. Cette image l'enflamme, il combat : trois vaisseaux fuient; le plus redoutable succombe et reconnaît son vainqueur.

Mais il est une école supérieure peut-être à celle de la victoire, c'est celle du malheur. Ne craignons rien pour sa gloire : c'est le caractère des héros d'être plus grands dans l'infortune que dans le succès. Marius assis sur les ruines de Carthage m'étonne plus que Marius porté dans Rome sur un char de triomphe.

Six vaisseaux de guerre ont environné Duguay-Trouin; il est seul, et il ose les combattre. Loin de lui cette prudence timide qui ne voit que les dangers, et ne voit pas l'honneur. Quatre heures de combat n'ont pas épuisé son courage. Cent pièces d'artillerie tonnent sur son vaisseau; ses mâts sont rompus, ses voiles sont déchirées, bientôt ses débris couvriront la mer. Une âme faible n'eût pensé qu'à se rendre; une âme bouillante et féroce n'eût pensé qu'à mourir; Duguay-Trouin ose encore espérer de vaincre. Mais il est un point au delà duquel les âmes communes ne passent jamais. Ses soldats se révoltent et refusent de combattre; malheureux qui osent préférer la honte à la mort! En même temps le vaisseau s'embrase. Duguay-Trouin fait éteindre

les flammes, court à ses soldats, les ranime, les ramène; mais il est lui-même frappé : il tombe, et il n'y a que l'instant de sa chute qui puisse devenir le signal de sa défaite. Guerriers, ce n'est pas vous qui disposez du sort des combats, mais votre gloire est en vos mains : Duguay-Trouin vous apprend qu'il en est une indépendante du succès. Les ennemis se rendirent maîtres de sa personne et de son vaisseau; mais ses vertus, mais son courage altier et indomptable, cet honneur, l'idole d'un guerrier, et surtout d'un Français; cette âme si fière et si élevée, rien de tout cela ne fut en leur pouvoir; et malgré la fortune, il fut respectable dans les fers.

Il est utile pour l'État qu'un grand homme ait, ou des fautes à réparer, ou des disgrâces à faire oublier. Peut-être sans la défaite de Mariendal, Turenne eût fait moins de grandes choses; et peut-être Villars, s'il n'eût été vaincu à Malplaquet, n'eût pas été vainqueur à Denain. Par quels exploits Duguay-Trouin se venge de sa prison! Les côtes d'Angleterre deviennent le premier théâtre de ses victoires. Déjà il traîne six vaisseaux enchaînés. Il court au-devant d'une flotte de soixante voiles escortée par deux vaisseaux de guerre. La foudre lui en a soumis un; trois abordages sanglants l'ont rendu maître de l'autre. Son roi daigne lui envoyer une épée, présent digne de Duguay-Trouin. Il se joint à une escadre; et près d'en venir aux mains, il donne un exemple bien grand, celui de ne pas combattre par esprit de subordination.

Il faut qu'il montre à tous les ennemis de la France celui qui en est le vengeur. Les côtes d'Espagne le voient se couvrir de gloire, comme celles d'Angleterre. Son frère, qui le seconde, combat, triomphe et meurt à ses côtés. Ne le plaignons pas, puisqu'il est mort pour sa patrie : plaignons Duguay-Trouin, qui perd un frère, et la France, qui perd un héros.

Il est appelé à de plus hautes entreprises, et les obstacles se multiplient pour augmenter sa gloire. Ce peuple qui couvre toutes les mers de ses flottes, qui, d'abord esclave de l'Espagne, a commencé par la vaincre et a fini par la protéger, grand dès qu'il est devenu libre, puissant et respecté dans l'Europe, conquérant et législateur dans les Indes, commerçant dans toutes les parties du monde, les Hollandais opposent à Duguay-Trouin des forces redoutables; elles sont dirigées par une de ces âmes fortes et vigoureuses, qui, dans les combats, regardent la mort comme un honneur, et n'estiment la vie que pour la victoire. Duguay-Trouin a trouvé un adversaire digne de sa valeur. Le feu qui l'anime enflamme ses troupes. Quatre fois elles s'élancent à l'abordage, quatre fois elles sont repoussées; mais son destin est d'être partout victorieux. Il revole à l'attaque, il triomphe. Duguay-Trouin honore sa victoire par l'humanité; il regarde les blessures de son

ennemi avec respect, il étanche ce sang généreux. Ainsi les héros savent rendre justice aux héros.

Mais quelle nuit succède à un jour de triomphe! Le vaisseau victorieux, percé de coups de canon et battu par les vents, s'entr'ouvre de toutes parts. Un équipage qui n'est composé que de blessés et de mourants, cinq cents prisonniers à contenir, une tempête horrible contre laquelle il faut lutter, la mer qui entre à flots précipités dans le vaisseau, une foule de malheureux presque expirants de leurs blessures, fuyant l'eau qui les gagne, et se traînant sur les mains avec d'affreux hurlements, le tumulte, l'effroi, les cris de douleur mêlés aux cris du désordre, tant d'hommes qui attendent avec terreur l'instant où ils vont être engloutis, quel spectacle pour Duguay-Trouin! Tout ce que peut l'activité de la pitié et le sang-froid de la prudence est mis en usage, et ce jeune vainqueur triomphe des éléments comme de ses ennemis.

Nous ne l'avons vu jusqu'ici que dans ces moments rapides et terribles où l'âme essaye ses forces au milieu des dangers. Mais il est pour l'homme de mer d'autres études, il est des moments plus tranquilles, où, dans le calme des sens, son génie s'instruit par les sciences et se forme par les réflexions. La marine, comme tous les autres arts, ne fut d'abord que le résultat informe de quelques combinaisons grossières : car l'esprit du genre humain a eu son enfance comme celui de tous les hommes. Le temps, qui agit lentement, mais qui agit sans cesse; l'expérience, qui voit tous les avantages et tous les abus; la pratique des hommes de mer, les observations de quelques hommes de génie qui saisissent en un instant ce que des nations et des siècles n'ont point vu, l'activité des passions qui cherchent à exécuter de grandes choses, et plus que tout cela peut-être, le hasard qui découvre des choses utiles échappées à la méditation du genre humain, toutes ces causes réunies ont étendu les idées et changé la marine en une science vaste, dont la philosophie est l'âme, et qui embrasse l'air, les cieux, la terre et les mers.

L'art d'Euclide est le fondement des connaissances d'un homme de mer. Duguay-Trouin étudie les rapports de l'étendue. Aidé de cette science, il s'élève dans les cieux pour y chercher des points fixes; de là il mesure les mers; il observe la nature de cet élément, les qualités qui lui sont partout communes, celles qu'il reçoit de la diversité des climats, de l'inconstance des saisons et des vents, de la distance ou de la proximité des terres.

C'est de ces connaissances combinées que résulte l'art du pilotage : c'est par lui que Duguay-Trouin apprend à diriger le cours d'un vaisseau. Souvent il prend en main le crayon, le télescope et le compas. Son œil est tantôt fixé sur les cieux, tantôt égaré

sur les mers, quelquefois attaché sur les côtes. Il s'avance la sonde à la main, il calcule les profondeurs et les distances. Celui qui un instant auparavant était dans le combat un guerrier intrépide et bouillant, est ici un observateur tranquille, et qui sait prendre toutes les précautions de la crainte.

Ne croyez pas que ces études multipliées suffisent pour former le grand homme de mer. Un vaisseau est une masse immense et compliquée : il faut donner le mouvement à ce grand corps, malgré sa masse ; il faut le régler malgré l'agitation de la mer et la violence des vents. Les deux éléments qui le font mouvoir sont ses deux ennemis les plus redoutables. Comment mettre à profit tout ce qu'ils ont d'utile, et enchaîner ce qu'ils ont de dangereux ? c'est la manœuvre qui opère ces prodiges ; c'est la supériorité dans la manœuvre qui a rendu si célèbre Tromp et Ruyter, Tourville et Duquesne ; c'est par elle que Duguay-Trouin, moins grand, à la vérité, mais à qui, pour être leur égal, il n'a manqué que d'avoir à commander d'aussi grandes flottes, a toujours vu la victoire attachée à ses pavillons.

Il joint à tant d'études celle des exemples. Les merveilles de la navigation et de la guerre se reproduisent sous ses yeux. Souvent dans le silence de la nuit, tandis que tout repose, tandis que son vaisseau fend la mer d'un cours tranquille, Duguay-Trouin, seul et retiré, veille à la lueur d'un flambeau. Il parcourt les annales des mers ; et lorsqu'il lit de grandes actions, son âme s'élève ; il s'enflamme et palpite de plaisir, d'admiration et de joie.

Mais ce qui ne contribua pas moins peut-être à développer ses talents que tant de combats, d'études et de réflexions, ce fut son amour pour Louis XIV, et l'estime de Louis XIV pour lui. Qu'on se représente Duguay-Trouin au sortir d'une glorieuse campagne, impatient de voir ce roi pour qui il a tant de fois prodigué sa vie sans l'avoir jamais vu. Il arrive à Versailles. Ce n'est ni le faste de l'opulence, ni les noms de ses ancêtres, ni ses titres qui l'annoncent : il est annoncé par ses exploits. L'épée qu'il a reçue de Louis XIV, voilà la marque de sa dignité : il vient lui montrer cette épée teinte du sang des ennemis. Ce fut un étrange spectacle pour ces courtisans oisifs et dédaigneux, qu'un homme de mer transporté du sein de ses vaisseaux au milieu de la cour, et sans autre titre que ses services, conversant avec son roi. Quelques-uns remarquèrent peut-être qu'il n'avait pas les grâces et les manières des cours : Louis remarqua sa valeur et son génie. Bientôt son devoir le rappelle. Ce n'est pas à Versailles qu'un homme tel que lui doit faire sa cour ; il a mérité de servir dans la marine royale. Nous l'allons voir, fier de combattre pour Louis XIV, former de plus grands projets, faire les plus grandes actions, et

parvenir, par ses services, au plus haut point d'élévation, comme au plus haut degré de gloire.

SECONDE PARTIE.

Quoique l'armateur et celui qui commande en chef dans la marine royale, combattent tous deux sur le même élément, et qu'ils aient les mêmes obstacles à vaincre du côté de la nature, cependant ils ont des qualités qui les distinguent; et si les difficultés font la gloire du succès, les triomphes de l'un sont bien plus honorables que ceux de l'autre. L'armateur combat pour lui-même ou pour des particuliers : il peut s'abandonner plus hardiment à l'impétuosité de son courage. Le général de mer peut et doit moins risquer; il faut qu'il ménage la gloire et les forces de l'État. Le premier ne fait que des coups de main ; il lui faut plus d'audace : le second concerte des projets, forme des plans; il lui faut plus de génie. L'un est animé souvent par l'intérêt, et ce motif si bas, mais si puissant, peut lui tenir lieu des ressorts les plus nobles : si l'autre règle ses opérations sur des vues de commerce, il se déshonore et trahit l'État. Celui-ci, maître absolu de ses expéditions, décide des lieux et des temps : celui-là est souvent gêné par des ordres. Le premier commande à des hommes qu'il a choisis lui-même : le second commande quelquefois à ses rivaux, souvent à ses ennemis. L'un est en même temps le ministre et le général; son dessein ne perce que dans le moment qu'il l'exécute : le projet de l'autre est souvent divulgué avant que son escadre soit sortie du port. Enfin, l'armateur ne commande qu'un seul vaisseau, et toutes ses vues se bornent à le diriger dans le combat. Le général de mer en a plusieurs qu'il fait mouvoir de concert; il faut qu'il les place à une distance où ils puissent se soutenir sans pouvoir se nuire; qu'il assigne à chacun l'ennemi qu'il doit attaquer, et dont les forces sont en proportion avec les siennes; qu'il donne aux capitaines des instructions qui embrassent les accidents et les hasards; qu'il ait le courage de supposer la mort; que les mouvements combinés de tous les vaisseaux soient dirigés par une vue générale; que, sans précipitation, sans enthousiasme et sans terreur, il sache démêler et juger ces circonstances extrêmes, où il faut sortir des règles ordinaires, et sacrifier une partie de ses forces pour conserver l'autre.

Telle est la nouvelle carrière que Duguay-Trouin va courir. L'ambition de donner un maître à l'Espagne a replongé l'Europe dans les dissensions d'où l'avait tirée une paix trop courte. On me pardonnera sans doute, si je rappelle ici le souvenir d'une guerre qui a coûté tant de larmes à la France : les triomphes de Duguay-Trouin furent mêlés à nos désastres, et tandis que notre sang,

répandu en Allemagne, en Italie et en Flandre, inondait les campagnes d'Hochstet, de Turin, de Ramillies et de Malplaquet, ce héros faisait couler sur les mers, et aux extrémités du monde, le sang de nos vainqueurs.

Un repos de quatre ans l'a rendu encore plus redoutable. Quelle nation sentira la première l'effet de son courage? C'est la Hollande; c'est ce peuple dont la fierté républicaine veut abaisser les rois. Duguay-Trouin combat. Les coups pressés de l'artillerie, soutenus d'une manœuvre habile, le menacent du plus grand danger. Son vaisseau est près de périr : où cherchera-t-il un asile? Dans le vaisseau ennemi. Il va éteindre les foudres dans les mains de ceux qui les lançaient; ceux qui se croyaient ses vainqueurs sont chargés de fers. Ailleurs je le vois qui, à la tête de trois vaisseaux et de deux frégates, échappe à une escadre hollandaise de quinze vaisseaux. Semblable à ce Romain qui, pour favoriser la retraite des siens et mettre Rome à couvert, soutint seul l'effort d'une armée, Duguay-Trouin se dévoue seul au péril, arrête la flotte entière, la combat, lui résiste, et joint à la gloire d'avoir sauvé son escadre, celle d'avoir étonné son ennemi même. Je le suis dans ces climats du nord, où l'insatiable avidité conduit tous les ans le Batave pour s'y enrichir par la pêche de la baleine; où la nature, accoutumée au silence, n'entend des voix humaines que lorsque l'Européen, guidé par la soif de l'or, y vient enlever les dépouilles des monstres de la mer; c'est là que Duguay-Trouin poursuit le Batave. Le fer d'une main et le flambeau de l'autre, il attaque, il combat, il brûle ses vaisseaux. Des mers glacées sont éclairées au loin par la lueur des flammes.

L'Angleterre éprouve encore sa valeur, qu'elle a sentie tant de fois. Si deux vaisseaux de guerre lui échappent, ce n'est pas lui qu'il en faut accuser : ses victoires le justifient. O trahison! Tandis que Duguay-Trouin combat seul deux ennemis redoutables, les vaisseaux qui l'accompagnent s'éloignent pour ne point partager son péril. Cependant il est quelque chose encore de plus honteux, c'est la protection que trouvèrent les coupables : car, soit orgueil, intérêt ou bassesse, il est des hommes qui se font un devoir de protéger tout ce qui est vil. Duguay-Trouin sent un pareil outrage avec la fierté d'un héros : il est sur le point de quitter la mer et de renoncer au service. Ce malheur de la France n'eût été qu'un succès de plus pour ceux qui l'y forçaient : mais il était trop citoyen pour prendre ce parti extrême. Il ne punit point la patrie du malheur d'avoir produit quelques âmes basses : son ressentiment est un nouvel ennemi qu'il immole à son roi.

La victoire se hâte de le consoler. Il oublie, en honorant l'État, ceux qui l'ont avili. Dans le même temps, un nouveau titre de gloire se joint à celui de ses triomphes. Un de ses frères meurt

encore les armes à la main. Famille de héros! de trois frères, deux ont donné l'exemple de mourir pour la patrie ; Duguay-Trouin, celui de ne vivre que pour elle.

Il va être exposé à un des plus grands périls où se soit jamais trouvé un homme de mer. Vingt-un vaisseaux de guerre fondent sur lui, l'attaquent et l'environnent. Déjà il en a mis un hors de combat; mais de quoi lui sert ce triomphe? ses ennemis peuvent renaître vingt fois pour l'accabler. Tout à coup le vent tombe, le combat cesse, la nuit vient. Le héros entouré de toutes parts ne peut échapper. Enfin, les Anglais tiennent enfermé cet homme terrible, qui tant de fois porta le carnage dans leurs vaisseaux. Cependant son âme n'est point abattue : il veut du moins dans sa défaite entraîner une partie de ses vainqueurs. Dès que le jour paraîtra, il doit se jeter avec ses troupes dans le plus redoutable des vaisseaux ennemis. Il a inspiré à tous ses officiers ce courage du désespoir, qui est le dernier sentiment d'une âme magnanime. Le sommeil ne peut suspendre ses inquiétudes : pendant la nuit il laisse tristement errer ses regards sur ses ennemis, sur la mer, sur ce ciel où bientôt va reparaître le jour, qui sera témoin de son désastre. Tout à coup il aperçoit à l'horizon le présage d'un vent prêt à s'élever. Il donne des ordres, on obéit en silence : toutes les voiles sont tendues, le vent s'élève, et son vaisseau s'échappe rapidement à travers les Anglais étonnés.

C'est par tant d'actions éclatantes que Duguay-Trouin augmente tous les jours sa gloire. Il a reçu le titre de capitaine de vaisseau, et n'en a que plus d'ambition de servir l'État. Un nouveau peuple s'est armé contre Louis XIV : le Portugal, ennemi de la France par politique, rival de l'Espagne par intérêt et par haine, s'est vendu par faiblesse à l'Angleterre. L'or et les diamants du Brésil s'unissent avec le fer de nos climats, et les trésors des deux mondes sont employés à désoler l'Europe. Duguay-Trouin, avec trois vaisseaux, ose attaquer une flotte portugaise de deux cents voiles, escortée par six vaisseaux de guerre. Bientôt il court, par les ordres de son roi, se jeter dans Cadix, menacé d'un siége. Semblable à Vendôme, après avoir été l'honneur de la France, il est destiné à devenir l'appui de l'Espagne. Tout est disposé pour la défense des postes qui lui sont confiés. Actif, infatigable, il vole du port au conseil, du conseil à ses vaisseaux. Il fait parler la vérité avec la même intrépidité qu'il attaquait des flottes. Mais les passions des grands sont des ennemis plus à craindre que des flottes armées. Ce fut un crime pour Duguay-Trouin d'être sincère, et la postérité saura que la récompense de tant de soins fut un outrage et des fers ; tant il est difficile à ceux qui n'ont que des titres, de pardonner à ceux qui ont des vertus! Louis XIV avait l'âme trop grande pour ne pas sentir le respect que l'on doit aux héros.

C'est peu de venger Duguay-Trouin; il oppose à cet affront une nouvelle marque d'estime, et l'associe à cet ordre militaire qui récompense le courage par l'honneur.

O vous qui êtes jaloux de ce grand homme, il va être plus que jamais utile à l'État! L'Angleterre équipe une puissante flotte pour porter des secours aux ennemis de Philippe V; Duguay-Trouin a été choisi pour la combattre. Il a joint ses vaisseaux à ceux d'un homme célèbre qui était, comme lui, la gloire de la marine française, mais qui avait un mérite différent. Forbin, né d'un sang illustre, avait soutenu la gloire de sa naissance; Duguay-Trouin avait fait disparaître l'obscurité de la sienne. Le premier avait donné un nouvel éclat à ses aïeux, le second avait créé un nom pour ses descendants; l'un avait mis à profit tous les avantages, l'autre avait vaincu tous les obstacles : tous deux intrépides, éclairés, avides de périls, bravant la mort, prompts à se décider, féconds en ressources. Mais Forbin, né pour être un général de mer, ne fit le plus souvent que des exploits d'armateur; Duguay-Trouin, né pour être un simple armateur, fit presque toujours des actions d'un grand capitaine. Le premier, en servant l'État, pensait à la récompense; le second pensait à la gloire. Forbin vendait ses services; Duguay-Trouin eût acheté l'honneur d'être utile. Faut-il que ces deux hommes célèbres aient été désunis par ce qui aurait dû former entre eux un lien éternel, l'honneur d'avoir combattu ensemble pour le bien de l'État! Déjà les deux escadres réunies sont près de la flotte anglaise. Forbin, soit circonspection, soit lenteur, soit qu'il méditât à loisir le plan de son attaque (car il n'est pas permis de soupçonner aucun motif indigne d'un grand homme), Forbin a tout à coup ralenti sa marche, et tarde à donner le signal du combat. Duguay-Trouin, accoutumé à compter les moments, jugea qu'il est des circonstances où l'on est au-dessus des lois, et qu'il valait mieux prévenir l'ordre que de manquer à la victoire. Si c'est une faute, c'est celle d'un citoyen et d'un héros; il n'avait pas même besoin du succès pour être innocent. Il s'avance, la victoire le suit. La ruse et l'audace, l'impétuosité de l'attaque et l'habileté de la manœuvre l'ont rendu maître du vaisseau commandant. Cependant l'on combat de tous côtés; sur une vaste étendue de mer règne le carnage. On se mêle : les proues heurtent contre les proues, les manœuvres sont entrelacées dans les manœuvres, les foudres se choquent et retentissent. Duguay-Trouin observe d'un œil tranquille la face du combat, pour porter des secours, réparer des défaites, ou achever des victoires. Il aperçoit un vaisseau armé de cent canons, défendu par une armée entière; c'est là qu'il porte ses coups. Il préfère à un triomphe facile l'honneur d'un combat dangereux. Deux fois il ose l'aborder, deux fois l'in-

cendie qui s'allume dans le vaisseau ennemi l'oblige de s'écarter. Le *Devonshire*, semblable à un volcan allumé, tandis qu'il est consumé au dedans, vomit au dehors des feux encore plus terribles. Les Anglais d'une main lancent des flammes, de l'autre ils tâchent d'éteindre celles qui les environnent. Duguay-Trouin n'eût désiré de les vaincre que pour les sauver. Ce fut un horrible spectable pour un cœur tel que le sien, de voir ce vaisseau immense brûlé en pleine mer, la lueur de l'embrasement réfléchie au loin sur les flots, tant d'infortunés errants en furieux, ou palpitants immobiles au milieu des flammes, s'embrassant les uns les autres ou se déchirant eux-mêmes, levant vers le ciel des bras consumés, ou précipitant leurs corps fumants dans la mer; d'entendre le bruit de l'incendie, les hurlements des mourants, les vœux de la religion mêlés aux cris du désespoir et aux imprécations de la rage, jusqu'au moment terrible où le vaisseau s'enfonce; l'abîme se referme, et tout disparaît. Puisse le génie de l'humanité mettre souvent de pareils tableaux devant les yeux des rois qui ordonnent les guerres! Cependant Duguay-Trouin poursuit la flotte épouvantée. Tout fuit, tout se disperse. La mer est couverte de débris; nos ports se remplissent de dépouilles; et tel fut l'événement de ce combat, qu'aucun des vaisseaux qui portaient du secours ne passa chez les ennemis; les fruits de la bataille d'Almanza furent assurés, l'archiduc vit échouer ses espérances, et Philippe V put dès lors se flatter que son trône serait un jour affermi.

Je passe sous silence tant d'autres exploits de Duguay-Trouin; des projets concertés avec sagesse, des combats où il triompha toujours de la supériorité du nombre, une flotte attaquée et vaincue au milieu d'une tempête; circonstance presque unique! Je ne vous peindrai pas ce héros, tandis qu'il attend une escadre anglaise, frappé tout à coup d'une maladie, et presque entre les bras de la mort, plus tourmenté du désir de combattre que du sentiment de sa douleur : tel Alexandre malade demandait aux dieux, ou de combattre ou de mourir : mais je me hâte de venir à cette expédition où il déploya tant de courage et de talents, et parut aussi bon général que grand homme de mer.

Depuis que le nouveau monde a été découvert, conquis et ravagé, il est ébranlé par tous les mouvements qui agitent l'Europe, et nous ne pouvons plus être en guerre sur les bords de l'Escaut ou du Rhin, sans que le sang coule aux extrémités de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie. Le Brésil, arraché à des peuples sauvages, mais tranquilles, a été tour à tour disputé par le Portugal, l'Espagne et la Hollande : que de flots de sang ont inondé ses mines d'or! Déjà, dans cette guerre, des vaisseaux français avaient attaqué la puissante ville de Rio-Janeiro; mais le chef de

l'entreprise, plus courageux qu'habile, plus soldat que capitaine, au lieu de remporter des dépouilles, s'était vu réduit à porter des fers. Duguay-Trouin a conçu le projet de venger sa patrie et son roi. Il trouvera dans lui-même les ressources qui manquent à l'État; son génie et son nom lui suffisent. L'or des citoyens opulents se prodigue à sa voix pour le bien de la patrie, et l'intérêt des particuliers seconde la gloire de la nation. Cependant, au bruit d'un armement de Duguay-Trouin, la Hollande équipe des flottes; l'Angleterre, croyant ses rivages menacés, rappelle ses troupes pour la défendre; des vaisseaux vont porter l'alarme dans toutes ses colonies; une nombreuse escadre est destinée à bloquer le port qui le renferme. Ainsi les mouvements d'un seul homme sèment l'épouvante dans les deux mondes. Duguay-Trouin les a prévenus, et déjà il est en mer. Oh! si quelque génie bienfaisant portait la nouvelle de son approche aux malheureux Français qui, dans les prisons de Rio-Janeiro, soulèvent leurs bras chargés de chaînes pour invoquer le ciel contre leurs vainqueurs et leurs bourreaux, de quels cris de joie retentiraient les voûtes de ces prisons! Il vole avec sa flotte; le moment de son arrivée est celui de l'attaque. Mais quelle main puissante a rassemblé dans le même lieu tant de périls et tant d'obstacles!

Je vois un port dont le passage étroit, et resserré encore par un rocher, est défendu des deux côtés par un grand nombre de forteresses. Trois cents pièces d'artillerie rangées sur son passage, et combinées dans leur action, croisent leurs feux : au milieu de l'entrée, sept vaisseaux de guerre présentent une barrière formidable : au delà s'élèvent de nouveaux ouvrages, des tours, des boulevards, des bastions, des îles fortifiées. Après tant de barrières, reste la ville même de Rio-Janeiro; Rio-Janeiro, située au milieu de trois montagnes qui la couvrent. Chacune de ces montagnes est couverte de batteries dont l'artillerie semble tonner du haut des cieux. Partout je vois des forts, des retranchements, des fossés, du canon, et dans l'enceinte des remparts une armée de douze mille hommes disciplinés dans l'Europe.

Duguay-Trouin a donné le signal pour forcer l'entrée du port. De trois côtés, la foudre vient heurter ses vaisseaux. Toujours inébranlable, il s'avance d'un pas égal à travers des torrents de feu. L'ennemi s'étonne, et l'entrée est forcé. Le jour éclaira ce triomphe, la nuit entend déjà gronder ces bombes qui volent dans l'air et vont écraser les citoyens des villes sous leurs toits. Un nouveau combat recommence avec le jour. Une île, poste important, est attaquée et emportée d'assaut : les Portugais ont fui; leurs propres mains embrasent leurs vaisseaux. Tout est prêt pour la descente. Des mouvements compliqués et de fausses attaques trompent l'ennemi, et déjà l'armée française est sur le rivage.

Dès ce moment on vit Duguay-Trouin, qui jusqu'alors n'avait combattu que sur mer, déployer tous les talents d'un général, former des troupes, les ranger en bataille, choisir des postes, les soutenir les uns par les autres, prendre une exacte connaissance des lieux, profiter des fautes, éviter les surprises, fixer la victoire, ordonner les retraites, user des avantages, tantôt avec précaution, tantôt avec activité, joindre le génie des siéges à celui des batailles : tant il est vrai que ce sont les circonstances qui développent les talents ; et Duguay-Trouin peut-être eût été aussi aisément le rival des Turenne et des Condé, que celui des Ruyter et des Duquesne.

Déjà il s'est emparé de deux hauteurs qui dominent la ville, il a reconnu tout le terrain qui l'environne, il a compté toutes les ressources de l'ennemi, il a découvert les lieux qui favorisent l'attaque, il a remporté une victoire dans la plaine, et dressé des batteries qui foudroient les remparts. L'artillerie des vaisseaux soutient celle des différents postes : tout est prêt, demain avec le jour l'assaut sera livré. Cependant la nuit est destinée pour s'emparer d'un poste. Nuit terrible ! son silence est tout à coup troublé par les décharges de toute l'artillerie de Duguay-Trouin. En même temps le ciel se couvre d'orages, le feu des éclairs qui se mêle au feu continuel et rapide des batteries, le bruit des canons joint aux éclats redoublés du tonnerre, les échos des rochers, les remparts qui s'écroulent, les mugissements de la mer agitée par la tempête, tous ces objets réunis dans l'obscurité d'une nuit sombre, formaient autour de Rio-Janeiro une scène d'horreur et d'épouvante. Les habitants prennent le fuite. L'avarice emporte ses trésors avec elle au fond des bois et dans les cavernes des montagnes. Les soldats étonnés cèdent eux-mêmes, ils fuient ; leurs mains ont livré aux flammes les dépôts des richesses publiques ; mais dans le sein de la terre, ils ont caché des feux secrets destinés à les venger. Duguay-Trouin s'avance avec autant de précaution que s'il n'était pas vainqueur : il achève de mériter sa victoire, en l'assurant. Quel spectacle pour lui, lorsque les Français, qui, sur cette rive étrangère, avaient gémi dans les prisons, le front pâle, les yeux éteints, le corps revêtu de lambeaux, vinrent en foule embrasser ses genoux, baiser sa main sanglante, et, l'appelant cent fois leur libérateur, lui exprimèrent cette reconnaissance vive et sensible qui n'est connue que des malheureux !

Mais la victoire est encore incertaine. Les ennemis ont réuni leurs troupes dispersées ; de puissants secours se hâtent de les joindre. Albuquerque approche à la tête d'une armée ; Albuquerque, fameux par ses triomphes ; son nom est chez les Portugais le signal de la victoire. Duguay-Trouin a tout prévu pour se

défendre. Trois postes occupés assurent sa conquête ; mais il veut prévenir la jonction des deux armées. Il marche, la nuit le seconde. Les ennemis le croient encore sous les remparts de la ville, et déjà il est en leur présence. Les soldats, rangés en bataille, joignent à l'intrépidité des Français la fierté des vainqueurs. Cette audace de Duguay-Trouin valut pour lui une bataille. Les ennemis épouvantés viennent traiter du rachat de leur ville, et lui offrir tout l'or de leur colonie. Déjà il a dicté des lois et reçu des otages. En vain Albuquerque arrive le lendemain à la tête d'une armée de quinze mille hommes ; en vain quelques Portugais, avides d'en venir aux mains, parce qu'ils se croyaient sûrs de vaincre, soutiennent que la victoire justifie tout, et que la perfidie heureuse n'est plus un crime ; Duguay-Trouin ne permit pas à ses ennemis de faire usage de cette dangereuse maxime. Toujours prêt à combattre, il fait accomplir le traité ; et ses soldats, tenant le fer d'une main, enlèvent de l'autre les richesses du Brésil.

Cet illustre vainqueur remporte dans sa patrie les dépouilles de l'Amérique. Mais avec quel empire la nature avertit que les héros ne sont que des hommes ! Le vengeur des deux nations, l'effroi du Portugal, celui qui, dans ce moment, vient de remporter la plus éclatante victoire dans le nouveau monde, au retour même de cette expédition, est prêt à périr dans les flots. De moment en moment, il se voit sur le point d'être englouti, et n'attend que la mort. Enfin, après douze jours de tempête, la mer se calme, et ce héros est rendu à la France. Son nom est dans toutes les bouches : partout où il paraît, les regards se fixent sur lui. Le peuple qui, moins aveuglé par l'orgueil, sent mieux la distance qui est entre lui et les grands hommes, ou qui, moins jaloux peut-être, est plus franc dans son admiration, s'assemble en foule autour de lui, le regarde, l'environne. Il est devenu un spectacle pour la France.

Louis XIV lui avait accordé toutes les récompenses qui lui étaient dues. Il en est une qui, grâce aux conventions, donne, pour ainsi dire, à l'homme un nouvel être, et devient d'autant plus éclatante, qu'elle s'éloigne plus de sa source : c'est la noblesse, institution politique, plus injurieuse peut-être qu'honorable pour l'humanité, mais utile par elle-même, et qui n'est dangereuse que par ses abus. Heureux les États où cette noblesse d'institution n'étouffe point la noblesse de mérite, et où, faite pour représenter la vertu, elle ne sert ni à décorer le vice, ni à justifier l'indolence, ni à relever l'orgueil ! Lorsque Louis honora Duguay-Trouin de cette distinction, personne ne demanda par où il l'avait méritée. Douze flottes attaquées et vaincues, et plus de quatre cents vaisseaux pris ou brûlés, voilà ses titres : avant que

d'être noble, il fut un héros. Pourquoi sur la mer voit-on beaucoup plus qu'ailleurs de ces hommes extraordinaires qui doivent tout à eux-mêmes? Jean Bart et Duquesne, tous deux nés dans l'obscurité, ont aussi fondé leur grandeur sur leurs exploits : et les mains de Ruyter, ces mains qui combattaient les rois et guidaient les flottes de la Hollande, avaient déployé des voiles et manié des cordages.

Duguay-Trouin, de simple armateur devenu chef d'escadre, et depuis lieutenant général, s'était trop élevé pour que l'envie ne lui en fît pas un crime. Ces hommes lâches et vains, qui veulent jouir en même temps des douceurs de la mollesse et des récompenses de la vertu, osaient se vanter des actions de leurs ancêtres, et ils ne pardonnaient pas à un héros d'avoir fait les siennes. Duguay-Trouin pouvait leur dire ce que Marius disait aux grands de Rome : « Vous m'enviez ma gloire, enviez-moi donc aussi mes travaux, mes dangers, mes combats; enviez-moi le sang que j'ai versé pour la patrie. »

Ce n'est pas que Duguay-Trouin irritât l'envie par ces mouvements d'une âme altière qui sent trop sa supériorité. Dans les relations de ses combats, il était le seul à qui il ne rendît pas justice; c'était assez pour lui de mériter des éloges, il laissait à la renommée le soin de les faire. Sans faste dans ses actions, sans hauteur dans ses discours, les deux plus dangereux séducteurs de la vertu, la fortune et la gloire, n'avaient pu le corrompre. Si sa renommée ne l'eût suivi en tous lieux, on eût oublié, en lui parlant, que c'était un héros.

La mer donna toujours à ceux qui l'habitent une fierté naturelle. C'est le séjour de la liberté : on n'y respire point l'air de l'esclavage comme dans les prisons immenses des villes, on n'y est point pressé par les tyrans. Sur cet Océan sans bornes, l'âme s'étend et s'agrandit. Duguay-Trouin, à des mœurs douces, joignit cette fierté noble : mais il la réservait tout entière pour les combats. Jamais elle ne parut dans la société, que lorsque l'injustice ou l'envie osèrent lui disputer sa gloire. Il s'élève dès qu'on l'abaisse, il brave dès qu'on l'offense.

Jamais chez lui l'intérêt ne balança l'honneur. Quels sont dans les combats les trésors qu'il veut sauver? son pavillon et l'honneur de la France. Vainqueur du Brésil et de quatre cents vaisseaux, il mourut dans la médiocrité.

Il n'est pas étonnant qu'il respectât la valeur dans ses ennemis; on sent un secret orgueil à honorer ceux qu'on a vaincus; mais il la voyait sans jalousie dans ceux qui servaient sous lui. Il l'inspirait à ses soldats, par une prévoyance qui embrassait tout, par une confiance qui jamais ne douta du succès, par des dispositions qui mettaient les troupes dans la nécessité d'être braves, par une

sévérité de discipline qui est pour les courages ce qu'une vie sobre et frugale est pour les corps, par une attention pleine d'humanité à ménager leur sang; car il savait estimer la vie d'un soldat.

A la cour, pays où l'ambition étouffe l'amitié même, où l'on oublie tout, excepté soi et ses ennemis, il s'occupait de l'avancement de ses officiers; il portait au pied du trône des actions qui, sans lui, n'auraient jamais été connues de leur maître. Louis XIV, pour prix d'une victoire, lui accorde une pension : Duguay-Trouin prie son roi de la transporter à un officier courageux et pauvre, cruellement blessé dans le combat. Cette action, qui n'est que juste, doit cependant, par la corruption de nos mœurs, paraître grande.

La sensibilité fut toujours le caractère des héros. Tels furent Alexandre, César, Henri IV, Condé; fiers et sensibles, sublimes et tendres; tel fut aussi Duguay-Trouin. On aime à le voir frémir à la vue des embrasements et des naufrages, voler au secours des malheureux, consoler les vaincus, donner les plus tendres regrets à la mort de ses amis, embrasser les corps expirants de ses frères, les serrer dans ses bras, mêler ses larmes à leur sang. Quoi! il pleure! Est-ce donc là ce héros qui fait trembler l'Angleterre? Heureux s'il n'avait jamais eu que de si nobles faiblesses! Mais la postérité lui rendra du moins cette justice, que le plaisir ne fut jamais pour lui que le délassement de la gloire.

Il aimait Louis XIV, non comme son maître, mais comme un grand homme; et lorsque ce prince mourut, Duguay-Trouin donna dans Paris le spectacle d'un sujet qui pleura son roi.

Ne croyez pas que dans la paix ce héros soit inutile à la France, les jours d'un citoyen ne sont jamais perdus pour la patrie. Tantôt, par des études savantes et des réflexions, plus utiles pour un homme de génie que les livres même, il approfondit cet art qui l'a rendu si célèbre; tantôt il s'occupe à écrire ces mémoires qui seront une leçon éternelle pour la postérité. Dans les ports où il commande, il maintient l'ordre qui est l'âme du service; il veille sur la discipline, qui, dans la paix, tend toujours à s'énerver; il s'étudie à perfectionner l'architecture navale, objet le plus important peut-être de la marine, et qui est encore si défectueux. Il préside dans un conseil à cette compagnie des Indes, fondée par Colbert, tombée depuis en décadence, et que l'on vit renaître des débris du système, comme on voir sortir du milieu du tronc abattu par l'orage, un rejeton vigoureux, qui bientôt croît, s'élève, et devient plus fort que l'arbre même qui lui a donné naissance. Philippe le consulte : Duguay-Trouin éclaire ses concitoyens et son prince, comme il avait vaincu ses ennemis, avec modestie, mais avec courage.

La cour se renouvelle; la confiance que l'on a en lui est toujours la même. Il va sur les côtes d'Afrique réclamer les droits de l'humanité chez toutes ces nations qui font trafic de la liberté des hommes; partout il est respecté, moins comme l'envoyé d'un grand roi que comme un héros. Il négocie avec la supériorité d'un homme fameux par des victoires.

Va-t-il enfin rentrer dans la carrière des combats? La paix de l'Europe est troublée; l'Angleterre équipe des flottes; nos vaisseaux s'arment dans nos ports, l'honneur de les commander enflamme Duguay-Trouin, et lui rend l'ardeur de sa première jeunesse. Ces mers, après vingt ans, vont reconnaître leur vainqueur. Mais tout à coup l'Europe se calme, et Duguay-Trouin, prêt à recommencer de vaincre, se félicite de ne point augmenter sa gloire.

Il semble que les maux qui le tourmentaient n'eussent été suspendus que par son zèle. Dès qu'il n'a plus l'espérance de combattre, son corps s'affaiblit, ses forces s'épuisent; et la France, qui venait de perdre Berwick et Villars, pleure le dernier des héros du siècle de Louis XIV.

Faut-il qu'il nous ait été enlevé sitôt! Faut-il qu'usé par les maladies, il ait succombé lorsqu'il aurait pu encore remplir une longue carrière! Ah! si le ciel eût prolongé ses jours, même dans sa vieillesse, il aurait encore pu servir l'État. Ainsi Duquesne, affaibli par les années, rendait encore la France respectable sur les mers; ainsi Villars remportait des victoires à l'âge où les autres hommes vivent à peine. Que du moins son âme respire encore parmi nous! que son exemple perpétue dans notre marine et la valeur et les talents!

Dans ces entretiens si profonds qu'il avait avec Philippe, il parlait sans cesse à ce prince de l'importance et de l'utilité de la marine. Ah! s'il revivait aujourd'hui, s'il errait parmi nos ports et nos arsenaux, quelle serait sa douleur! « Français, s'écrierait-il, que sont devenus ces vaisseaux que j'ai commandés, ces flottes victorieuses qui dominaient sur l'Océan? mes yeux cherchent en vain, je n'aperçois que des ruines. Un triste silence règne dans vos ports. Eh quoi! n'êtes-vous plus le même peuple? n'avez-vous plus les mêmes ennemis à combattre? allez tarir la source de leurs trésors. Ignorez-vous que toutes les guerres de l'Europe ne sont plus que des guerres de commerce, qu'on achète des armées et des victoires, et que le sang est à prix d'argent? Les vaisseaux sont aujourd'hui les appuis des trônes. Portez vos regards au delà des mers : les habitants de vos colonies vous tendent les bras; les abandonnerez-vous aux premiers ennemis qui voudront descendre sur leurs côtes? les ferez-vous repentir de leur fidélité? En vain la nature leur a donné la valeur et le zèle; leur vie, leur

sûreté, leur existence est dans vos ports; vos vaisseaux sont leurs remparts; ils n'en ont point d'autres. Êtes-vous citoyens? ce sont vos frères. Êtes-vous avides de richesses? vous les trouverez dans ce nouveau monde : vous y trouverez un bien plus précieux, la gloire. Vous avez versé tant de sang pour maintenir la balance de l'Europe, l'ambition a changé d'objet. Portez, portez cette balance sur les mers, c'est là qu'il faut établir l'équilibre du pouvoir; si un seul peuple y domine, il sera tyran, et vous serez esclaves. Il faudra que vous achetiez de lui les aliments de votre luxe, dont vos malheurs ne vous guériront pas. Français, considérez ces mers, qui de trois côtés baignent votre patrie; voyez vos riches provinces qui vous offrent à l'envi tout ce qui sert à la construction; voyez ces ports creusés pour recevoir vos vaisseaux : la gloire, l'intérêt, la nécessité, la nature, tout vous appelle. Français, soyez grands comme vos ancêtres; régnez sur la mer, et mon ombre, en apprenant vos triomphes sur les peuples que j'ai vaincus, se réjouira encore dans son tombeau.

ÉLOQUENCE JUDICIAIRE.

Les discours du barreau ont en général un but différent de ceux des assemblées populaires. Dans celles-ci, le grand objet est la persuasion : l'orateur tend à déterminer ceux qui l'écoutent à un choix, une conduite ou une action, qu'il présente comme convenable et utile. Pour atteindre à ce but, il doit s'appliquer à mettre en jeu tous les principes d'action que la nature a placés en nous; il faut qu'il s'adresse aux passions aussi bien qu'à l'entendement. Au barreau, le grand objet est la conviction : là ce n'est point l'office de l'orateur de persuader au juge de faire ce qui est bon et utile, mais bien de lui montrer ce qui est juste et vrai. En conséquence, c'est principalement ou uniquement à l'entendement que son éloquence s'adresse....

L'éloquence qui convient au barreau, soit dans les discours qu'on y prononce, soit dans les mémoires écrits, est d'un genre calme et tempéré, qui s'allie avec une manière de raisonner serrée et rigoureuse. On peut y permettre à l'imagination quelques mouvements, afin d'animer un sujet aride, et de soulager l'attention fatiguée; mais c'est une ressource dont il faut user sobrement : car un style fleuri, une manière brillante, ne manquent jamais d'exciter la défiance du juge. Les ornements ôtent du poids aux paroles de celui qui plaide, et font toujours soupçonner que ses arguments sont faibles ou peu solides. Au barreau l'orateur doit surtout s'attacher à la pureté et à la justesse de l'expression : il doit donner à son style le mérite de la clarté et de la propriété; ne pas le surcharger inutilement de termes de droit et de pratique, sans éviter toutefois ces termes avec affectation lorsque le sujet en requiert l'emploi.

Le mérite d'une composition distincte est un de ceux qui se font le plus sentir au barreau. On le reconnaît à deux traits principaux. Le premier est la manière de poser la question, l'art de montrer nettement quel est l'objet de la discussion, ce qu'on accorde et ce qu'on nie, le point précis où commence le dissentiment entre les parties. Le second trait est l'ordre et l'arrangement de toutes les parties du plaidoyer. En toute espèce de discours, une méthode claire est sans doute d'une extrême importance; mais, dans ces questions difficiles et embrouillées qui occupent souvent le barreau, on sent que la méthode est presque tout. On ne saurait donc mettre trop de soin et de peine à étudier préalablement le plan et l'arrangement qu'on doit suivre : s'il y reste quelque chose d'indistinct, s'il y a le moindre désordre, on ne réussira pas à opérer la conviction, et la cause entière restera dans l'obscurité....

La narration des faits doit être aussi concise que peut le permettre la nature du sujet. Il est toujours fort important que les faits restent dans le souvenir pendant le cours de la plaidoirie; mais si l'avocat

les raconte d'une manière ennuyeuse, s'il y ajoute des circonstances inutiles, il charge la mémoire d'un fardeau qu'elle ne peut supporter. Si, au contraire, il sait élaguer son récit; si, en retranchant toutes les circonstances superflues, il fait ressortir les faits essentiels, tout ce qu'il raconte devient plus clair, et fait une impression plus durable.

Pour la partie argumentative, j'inclinerais à la traiter au barreau d'une manière plus développée que partout ailleurs; car, dans les assemblées populaires, où le sujet des débats est souvent une question fort peu compliquée, les arguments, fondés sur des principes universellement connus, acquièrent de la force par la concision. Mais l'obscurité de certains points de droit demande souvent que les arguments soient traités avec plus d'étendue, et qu'on les présente sous différents jours, afin de les faire mieux saisir. Quand un avocat réfute les arguments de son adversaire, il doit prendre garde de les défigurer ou de les placer sous un faux jour. La ruse est vite découverte; elle est aussitôt démasquée, et inspire aux juges et aux auditeurs un sentiment de défiance; elle présente l'orateur comme manquant de discernement ou de franchise. Au contraire, lorsqu'on le voit exposer avec candeur et exactitude les arguments dont on s'est servi contre lui avant de s'occuper à les combattre, il en naît à l'instant une prévention en sa faveur. On présume qu'il a une idée claire et complète de tout ce qu'on peut dire de part et d'autre, qu'il se confie pleinement en la bonté de sa cause, et qu'il n'a pas dessein de la soutenir par des artifices et des réticences; et le juge se sent disposé à recevoir avec plus de confiance les impressions que lui donne un orateur qui fait preuve d'intelligence et de probité. Il n'y a aucune partie du discours où l'avocat ait une plus belle occasion de déployer son habileté, que celle où il récapitule les arguments de son adversaire, dans le but de les réfuter.

Les traits d'esprit ou les saillies ne sont pas toujours déplacés au barreau, et peuvent faire un bon effet dans une réplique vive qui tend à jeter du ridicule sur ce qu'a dit la partie adverse. Mais, quoique la réputation d'homme d'esprit puisse flatter un jeune avocat, je ne lui conseillerais point de compter sur ce talent pour ses succès. Le métier d'un avocat n'est point de faire rire l'audience, mais de convaincre ses juges. On en a vu bien rarement, peut-être on n'en a jamais vu, s'élever au premier rang par l'esprit et les saillies. BLAIR.

COCHIN.

(1687-1747.)

Cochin ne négligea aucune des études qui pouvaient lui être utiles dans la profession à laquelle il était appelé; il en est très-peu desquelles un orateur habile ne sache tirer avantage. Il ne se contentait pas de connaître la disposition littérale des lois; il sut encore en découvrir l'enchaînement, et pénétrer jusqu'à l'esprit du législateur. Reçu avocat en 1706, il plaida sa première cause à vingt-deux ans; et à trente, il avait déjà la réputation d'un orateur consommé. Son mérite consistait surtout à savoir réduire la discussion à un seul point de controverse, à disposer ses preuves d'une manière judicieuse et à conformer son style aux matières qu'il avait à traiter. Jamais il ne se chargeait d'une cause sans l'avoir examinée avec soin, et s'être assuré de sa bonté; ses journées étaient toutes remplies par le travail. Dans le commencement de sa carrière, il écrivit ses plaidoyers avec le plus grand soin; mais dans la suite, il se borna à plaider sur des extraits faits avec beaucoup d'ordre. Suivant les traditions du barreau, son talent brillait alors de tout son éclat; on rapporte que parfois telle était la vivacité de ses images, l'entraînement de son style, l'impétuosité de ses raisonnements, que l'auditoire ému, transporté, se levait spontanément comme pour voir et toucher de plus près les faits auxquels la parole puissante de M^e^ Cochin semblait redonner la vie. Mais cet art magique de captiver l'esprit et le cœur des auditeurs, s'il est le plus brillant, est aussi le plus rapide et le moins durable de l'éloquence. Les mémoires et les plaidoyers de Cochin sont loin de donner une idée de cette énergie d'improvisation qui lui avait valu, parmi ses contemporains, le titre de premier et même de seul modèle d'éloquence judiciaire en France.

M. BERRYER.

PLAIDOYER.

POUR LE MONASTÈRE DE MAUBUISSON,

CONTRE LA DAME JOUBERT DE CHATEAUMORAND,

ABBESSE COMMANDATAIRE.

Les religieuses de Maubuisson gémiraient encore en secret des désordres qu'elles vont exposer aux yeux de la justice, si la religion, si l'intérêt d'une maison qui leur est chère, si le respect

qu'elles doivent à la mémoire de leur dernière abbesse, ne les avaient forcées de rompre le silence.

Guidées depuis longtemps dans la route pénible des plus grandes austérités, par les exemples d'une pieuse princesse qui les embrassait toutes avec joie, elles n'ont trouvé dans celle qui lui a succédé qu'une délicatesse propre à détruire bientôt, par une contagion funeste, la réforme la plus solidement établie.

Les fonds du monastère aliénés, les revenus dissipés, les fermes et les bâtiments dégradés, ont fait craindre avec raison que l'abbaye ne se trouvât bientôt sur le penchant de sa ruine : enfin la tyrannie, exercée même sur les consciences, a achevé de porter partout l'horreur et la désolation.

Était-il permis à des religieuses instruites des devoirs de leur état, d'être insensibles à des maux si pressants? et ne les aurait-on pas regardées comme complices de tant de désordres, si elles n'avaient enfin fait éclater leurs plaintes, peut-être trop longtemps retenues?

C'est donc ce qui les engage aujourd'hui, malgré elles, à donner au public le triste spectacle des troubles dont leur maison est agitée. Si la nécessité d'une juste défense les oblige de s'élever avec force contre la conduite de la dame de Châteaumorand, elles se flattent que ce sera sans s'écarter du respect qu'elles doivent conserver pour leur abbesse.

L'abbaye de Maubuisson est une maison réformée de l'ordre de Cîteaux; les pratiques les plus austères y sont observées avec une ardeur toujours constante par la communauté : coucher sur la dure, se lever à deux heures du matin pour chanter pendant la nuit les louanges du Seigneur, ne porter jamais de linge; s'abstenir tous les jours de l'usage de la viande, jeûner plus des deux tiers de l'année : c'est dans ces exercices pénibles que les religieuses de Maubuisson passent, sans aucun relâche, tout le cours d'une vie dévouée à la mortification.

Le poids d'un tel fardeau était bien soulagé par les exemples et les bontés de madame la princesse palatine, leur dernière abbesse.

Cette princesse, née dans l'éclat du trône, avait quitté avec joie ses grandeurs et sa fortune pour venir s'anéantir dans le cloître. Fille de tant de rois, loin d'exiger les respects dus à sa naissance, elle refusait même les égards dus à sa dignité d'abbesse; nulle distinction entre elle et la dernière des religieuses : même table, même nourriture, même simplicité de meubles et de vêtements; toujours la première aux offices et de nuit et de jour; ajoutant aux austérités de la règle les pratiques les plus pénibles; aussi tendre pour les autres que sévère pour elle-même : c'est ainsi qu'elle a été, pendant près de cinquante ans, plutôt

la mère que la supérieure de ses religieuses, et que, par une vie digne de la plus sainte antiquité, elle a servi d'ornement à l'état régulier, et d'édification à toute la France.

Que sont devenus ces jours heureux? Depuis que la dame de Châteaumorand a succédé à cette pieuse princesse, il semble qu'elle se soit fait un devoir de prendre en tout une route opposée.

Choisie pour être à la tête d'une communauté réformée, son premier devoir était d'embrasser la réforme et d'en suivre toutes les pratiques; au contraire, depuis neuf ans qu'elle est abbesse de Maubuisson, elle n'a cherché qu'à se procurer tout ce qui était nécessaire pour flatter sa délicatesse.

L'appartement qu'une grande princesse avait occupé pendant tant d'années n'était pas digne de la dame de Châteaumorand; il a fallu l'étendre et le rendre plus magnifique.

Loin de garder les abstinences et les jeûnes de la règle, elle n'a pas même observé ce que l'Église prescrit à cet égard au commun des fidèles. Dans les jours les plus consacrés à la pénitence, sa table est toujours servie avec les raffinements des tables les plus voluptueuses, et souvent avec profusion.

Jamais elle ne paraît aux offices de nuit, et souvent elle est des mois entiers sans assister à ceux du jour; nul exercice de régularité; occupant les matinées par les amusements de la toilette, et le reste du jour par les conversations et par le jeu; en un mot, en devenant abbesse, on dirait qu'elle a même oublié qu'elle fût religieuse.

Élevée par des protecteurs puissants, elle pouvait en conserver une juste reconnaissance; mais devait-elle éclater aux dépens et à la ruine de l'abbaye? Ses profusions à leur égard n'ont point eu de bornes; ils recevaient tous les jours de nouvelles marques de sa libéralité; tout ce qu'il y avait de poisson, de gibier, de fruits les plus rares et les plus exquis leur était envoyé, pendant que la communauté de Maubuisson avait à peine son nécessaire.

Les abbayes dans lesquelles la dame de Châteaumorand avait passé les premières années de sa vie n'ont pas ressenti de moindres effets de sa générosité; partout la dame de Châteaumorand était libérale jusqu'à la prodigalité.

Pendant qu'elle poussait ainsi jusqu'à l'excès la délicatesse à son égard, et la profusion à l'égard des étrangers, elle n'avait pour ses religieuses qu'une fierté et une hauteur insupportables; on eût dit qu'elle était établie pour les conduire avec une verge de fer; celles dont la conduite était la plus irréprochable ne l'abordaient qu'en tremblant, et leurs soumissions n'étaient reçues qu'avec mépris.

Pour lui plaire, il aurait fallu applaudir à toutes ses actions,

mépriser la réforme, parler comme elle avec outrage des personnes les plus respectables par leurs vertus et par leurs dignités dans l'Eglise, et témoigner au contraire pour ceux qu'elle honorait de son estime une confiance aveugle et sans bornes.

Un seul trait fera juger de tous les autres : une jeune novice, prête à faire profession, s'y était préparée par une confession générale; elle l'avait faite à un religieux de l'ordre, confesseur ordinaire de la maison ; sa conscience était tranquille : mais madame l'abbesse n'était pas satisfaite; elle lui ordonna de recommencer sa confession à un directeur qu'elle lui indiqua. La novice témoigna respectueusement sa répugnance, mais elle ne put réussir; représentations, larmes, gémissements, tout fut inutile pour fléchir madame l'abbesse; et toute la grâce que la novice put obtenir du confesseur qu'on lui avait marqué, fut de faire une confession particulière au lieu d'une confession générale.

Elle n'est pas la seule qui ait éprouvé une pareille contrainte dans l'action la plus libre de la religion; et l'on s'étonnera après cela des plaintes d'une communauté ainsi tyrannisée!

Les religieuses de Maubuisson, moins accoutumées que d'autres à de si indignes traitements, ont dû y être plus sensibles; cependant leur patience a paru à l'épreuve de tous ces traits; et leurs plaintes seraient encore cachées dans le fond de leurs cœurs, si des intérêts plus chers que les leurs mêmes ne les avaient fait agir.

Il n'y avait qu'une visite régulière qui pût apporter à tant de maux un remède convenable; mais il est des temps où la prudence ne permet pas d'user de l'autorité la plus légitime. M. l'abbé de Cîteaux a donc été contraint de souffrir lui-même en secret une conduite si peu régulière; il ne put même refuser, en 1714, de passer à Maubuisson, et de laisser le lendemain, en partant, à la dame abbesse, dans un écrit de quatre lignes, un compliment trop court pour pouvoir aujourd'hui s'en faire un grand triomphe.

M. de Cîteaux ne se reprocherait point à lui-même d'avoir eu pour lors cette complaisance, si la dame de Châteaumorand, rentrant en elle-même, avait cherché à mériter, du moins à l'avenir, de tels éloges; mais sa conduite donnant lieu tous les jours à de nouvelles plaintes, il fut obligé d'envoyer des commissaires pour examiner de plus près l'état de l'abbaye de Maubuisson.

Ils vinrent en effet à Maubuisson, au mois de novembre de l'année 1717; et dans le peu de jours qu'ils y furent, ils reconnurent sans peine que tout était dans un désordre capable de perdre bientôt cette abbaye; ils en dressèrent un procès-verbal pour le communiquer à M. de Cîteaux; et cependant ils se contentèrent, dans la carte de visite, de faire quelques règlements pour faire connaître à la dame abbesse par quelle route elle devait rentrer

dans la pratique de ses devoirs, qu'elle avait si ouvertement négligés.

Aucun compte du temporel de l'abbaye n'avait été rendu depuis que la dame de Châteaumorand en était abbesse; les visiteurs ordonnèrent que la cellérière les rendrait tous les ans en présence de l'abbesse, de la prieure et de douze anciennes religieuses; ils enjoignirent, conformément au bref d'Alexandre VII, que tout l'argent qui serait reçu serait déposé dans un coffre fermant à trois clefs, dont l'une serait gardée par la dame abbesse, l'autre par la cellérière, et la troisième par une ancienne religieuse. Ils exhortèrent madame l'abbesse à avoir pour ses religieuses la tendresse d'une mère, et ordonnèrent enfin que leur carte de visite serait lue à la communauté à chacun des Quatre-Temps de l'année.

La dame de Châteaumorand ne tint aucun compte des recommandations des visiteurs ; une seconde visite est ordonnée, et de l'examen de la gestion des biens et fonds de la communauté, il appert qu'elle les avait compromis et perdus en partie.

Le spirituel n'était pas gouverné avec plus de sagesse; les visiteurs n'avaient pas d'autre voie pour en être éclaircis que le scrutin; c'est la voie usitée dans les visites régulières, c'est celle dont le sieur abbé de la Piété et le sieur prieur de Preuilly se sont servis.

De quarante-sept religieuses, si l'on en retranche six entièrement dévouées à l'abbesse, parce qu'elles ont eu sous elle l'administration du temporel, comme les deux cellérières, la grènetière, etc., toutes les autres d'un commun accord, quoique par des mémoires secrets et séparés, ont déclaré, ce qui n'était déjà que trop connu par la notoriété publique, que la dame abbesse menait une vie qui tenait plus de la délicatesse du siècle que de la règle qu'elle avait embrassée; que loin de suivre la réforme, comme elle y était obligée par ses bulles, elle ne cherchait qu'à la détruire par ses discours, ses railleries et ses exemples; qu'elle poussait la mollesse à un excès scandaleux, n'observant aucun jour d'abstinence dans le cours de l'année, se nourrissant des viandes les plus délicates aussi bien pendant le carême que dans les autres temps, n'assistant jamais aux offices de nuit, et rarement à ceux du jour, se couchant et se levant à des heures indues: en un mot, ayant introduit dans le cloître toutes les vanités et les délicatesses du siècle.

A la vue d'une conduite si contraire à l'esprit de la religion et de la règle, si capable de perdre pour jamais une sainte communauté, l'honneur de l'ordre et l'édification du public; à la vue d'une administration temporelle qui menace d'une ruine prochaine un

des plus anciens et des plus respectables monastères du royaume, les commissaires auraient cru trahir leur honneur, leur conscience, le dépôt de l'autorité dont ils étaient revêtus, s'ils n'avaient apporté à des maux si pressants les remèdes les plus efficaces.

Ils n'ont pas cependant voulu suivre les mouvements de leur zèle sans consulter auparavant les personnes les plus éclairées dans les matières canoniques; et c'est par leur avis qu'ils rendirent enfin, le 31 août, l'ordonnance dont la dame abbesse est aujourd'hui appelante comme d'abus.

Cette ordonnance porte que « la dame abbesse rendra personnellement, dans six mois, un compte général de la recette par elle faite des revenus ordinaires et extraordinaires de l'abbaye, etc. » On commet pour cette administration la prieure et deux cellérières nouvelles.

L'ordonnance ajoute : « Et, attendu le peu d'attention de la dame abbesse aux observations régulières, son peu d'édification, ses absences presque continuelles de l'office divin, les menaces par elle faites à un grand nombre de religieuses, et le péril qu'il y aurait de laisser sous sa juridiction celles qui ont cru devoir nous instruire de la vérité avec la franchise convenable à leur état et à l'obéissance due aux supérieurs, nous avons ordonné que ladite dame abbesse demeurera suspendue de l'exercice de toute juridiction spirituelle, jusqu'à ce que autrement, par M. l'abbé de Cîteaux, en ait été ordonné. » On commet de même la prieure pour l'exercice de cette juridiction.

Les visiteurs finissent en disant que l'ordonnance sera exécutée par provision, « comme étant rendue en cours de visite, et dans une matière régulière et de juridiction correctionnelle. »

A peine cette ordonnance eut-elle été signée, que la dame de Châteaumorand y répondit par un acte d'appel comme d'abus.

Les religieuses averties se pourvurent au conseil, et obtinrent un arrêt sur requête, qui permit d'assigner sur l'appel comme d'abus.

Il ne reste donc qu'à examiner si les moyens d'abus qu'elle propose peuvent avoir quelque solidité; il sera facile de faire voir que ce ne sont que de mauvaises critiques; mais auparavant il est nécessaire d'établir, par quelques observations, la justice et la nécessité de la suspense prononcée.

L'orateur montre d'abord que les abbesses nommées par le roi et pourvues par bulles de la cour de Rome, n'en sont pas moins sous la juridiction des supérieurs réguliers de l'ordre dans lequel elles ont fait profession; qu'elles peuvent être suspendues et même déposées. Faisant ensuite à la dame de Châteaumorand l'application de la loi qu'il vient de citer, il ajoute :

Voilà une loi bien précise. La dame de Châteaumorand s'est portée à tous les excès expliqués dans le préambule : les visiteurs ont donc été obligés d'appliquer la peine écrite dans la disposition de ces lettres patentes ; ils ont été forcés de « contraindre la dame abbesse à tout ce qui est de son devoir par la suspension de sa dignité abbatiale ; » il y en avait assez pour porter la peine jusqu'à la privation de cette même dignité, si l'on n'avait pas voulu user de modération.

En effet, n'est-il pas évident que la dame de Châteaumorand, par la vie la plus mondaine et la plus profane, a déshonoré son état et sa profession? Quoi! pendant que ses religieuses passent toute leur vie dans des abstinences et des jeûnes presque continuels, elle se nourrit délicieusement des viandes les plus recherchées! Elle ne respecte pas même les jours que l'Église a destinés à la mortification! Pendant que des religieuses interrompent le sommeil de la nuit, même dans la saison la plus rigoureuse, pour venir chanter dans l'église des cantiques sacrés, la dame abbesse, insensible à des exemples si touchants, s'abandonne à un repos qu'on interrompt avec peine à neuf heures du matin. Ses meubles, son appartement ne tiennent en rien de la simplicité religieuse; elle ne connaît ni l'usage de la serge ni des autres austérités de la règle; nul exercice de régularité ; les jeux, les conversations, l'oisiveté, c'est ainsi que ses années s'écoulent au scandale de la communauté et du public.

Par rapport au temporel, elle a refusé de « rendre aux visiteurs bon et fidèle compte de son entière administration. » Sur le refus de ce compte on lui en a présenté un qui contient la recette générale qu'elle a dû faire; ne pouvant la contredire, elle se contente d'une réponse vague qu'elle n'entend rien à ce compte : on trouve qu'elle a dû recevoir plus de quarante mille livres au delà de sa dépense; cette dépense est, dans les articles les plus importants, vaine, superflue, destituée de preuves, ou soutenue par des pièces fausses, évidemment fabriquées à plaisir pour en imposer aux visiteurs; les bâtiments tombent en ruine; l'abbaye doit plus de trente mille livres, les fonds de la ferme de Bessancourt sont aliénés, nul emploi au profit de l'abbaye, ni des dots, ni des rentes remboursées.

Dans quel cas sera-t-il donc permis de suspendre une abbesse, si, à la vue de tant de désordres, des visiteurs doivent demeurer dans l'inaction? Le jugement qu'ils doivent rendre n'était-il pas, pour ainsi dire, tout prononcé dans les lettres patentes de 1599, qui enjoignent de « contraindre les abbesses à tout ce qui est de leur devoir par suspension de leurs dignités abbatiales ; » qui ordonnent « d'affecter telle partie du temporel qui sera nécessaire pour être administrée par la prieure et les deux plus anciennes? »

Pour se convaincre de ces désordres, les visiteurs n'ont épargné ni soins, ni peines, ni attention: ils ont examiné les registres avec la dernière exactitude; ils ont compté avec les fermiers et les créanciers; ils ont visité par eux-mêmes, et fait visiter par des experts les bâtiments; il ne fallait pas moins de deux mois pour un si grand travail.

Ils ont été témoins oculaires de la vie irrégulière de l'abbesse. Les déclarations de quarante religieuses recommandables par leurs vertus, par l'édification de leur conduite, par la fidélité avec laquelle elles remplissent les devoirs de la règle la plus austère, les ont confirmés dans une connaissance si parfaite. Il fallait ou autoriser le scandale le plus public, ou se résoudre à user de l'autorité que l'ordre leur avait confiée : il ne leur a pas été permis de balancer.

Pour rendre un jugement de cette nature, ils n'étaient assujettis à aucune forme judiciaire; ni les constitutions de l'ordre, ni les lois de l'État ne leur prescrivent à cet égard aucune formalité essentielle : chercher la vérité dans la simplicité d'un cœur droit, la découvrir par les voies les plus naturelles, les plus simples, c'est tout ce que les supérieurs réguliers doivent se proposer dans ces matières.

C'est une illusion des plus grossières et des plus dangereuses de prétendre que des religieux, élevés dès leur enfance loin du tumulte et des affaires du monde, doivent connaître et observer les formes usitées dans les tribunaux séculiers. On les blâmerait avec raison si on les voyait faire une étude particulière de cette science barbare; leur gloire et leur bonheur, au contraire, est de l'ignorer.

L'orateur cite les lois de l'ordre qui recommandent aux supérieurs d'éviter l'éclat des jugements du siècle; il passe ensuite en revue les moyens d'abus proposés par la dame de Châteaumorand et montre qu'ils ne sont pas admissibles. Elle invoquait une bulle de Clément IV; l'avocat la tourne contre elle.

Aussi, loin que la dame abbesse puisse se prévaloir des dispositions de la Clémentine au sujet de la déposition des abbés, cette loi de l'ordre se rétorque au contraire contre elle. En effet, si on a eu soin de prescrire des formalités dans le cas de la déposition, et que l'on n'en ait marqué aucune dans le cas de la suspense, c'est une preuve claire que dans le dernier cas il n'y en a aucune à observer.

Au surplus, il ne faut pas croire que même, dans le cas de la déposition, des visiteurs soient obligés d'instruire un procès dans toutes les formes des tribunaux séculiers, et comme ferait un

lieutenant criminel. Il est de leur devoir d'ignorer ces formes de praticien, comme il est du devoir d'un juge séculier de les connaître et de les suivre. Aussi toutes les formalités dont parle la Clémentine se réduisent-elles à des monitions précédentes : *Admoneatur usque quater;* à assembler quelques pères de l'ordre pour prononcer cette peine grave ; à rapporter au chapitre général suivant les pièces qui ont servi à fonder la sentence, pour voir si elle est juste ; voilà les précautions que l'on prend lorsqu'il s'agit de priver pour toujours d'un titre perpétuel ; mais il ne faut pas croire que l'on s'attache scrupuleusement à toutes les formes de l'ordonnance, information, décret, interrogatoire, récolements, confrontation, vérification de pièces : ce n'est pas là un langage qui soit ni qui doive être connu dans les cloîtres.

L'orateur montre que les objections élevées au sujet de la déposition et du scrutin secret des religieuses n'ont pas plus de valeur.

On voit donc que tous les moyens d'abus proposés par la dame de Châteaumorand ne sont que des illusions. On ne trouve ici ni contraventions aux saints canons, aux lois du royaume, aux arrêts des cours souveraines, ni entreprise sur la juridiction séculière, qui sont les véritables caractères de l'abus : on trouve, d'un côté, une dissipation de près de cent mille livres en huit années, une vie si profane, si mondaine, qu'il serait à craindre qu'elle ne perdît bientôt l'abbaye de Maubuisson ; et de l'autre, une simple suspense passagère, prononcée par forme de correction régulière, plutôt pour faire rentrer la dame abbesse de Maubuisson en elle-même que pour la frapper et pour la perdre.

On ose dire qu'il est d'un conséquence infinie qu'une ordonnance de cette qualité subsiste ; c'est le seul moyen de prévenir la ruine de tant de maisons religieuses, qui périssent tous les jours par la dissipation et le déréglement de celles qui les gouvernent. Qu'un exemple aussi fameux les retienne à l'avenir dans les bornes d'une sage administration ; qu'intimidées par la peine, elles évitent les désordres qui l'attirent ; que l'autorité des supérieurs soit respectée : c'est ce qui entretiendra le bon ordre dans les maisons religieuses, et ce qui tranquillisera les familles, tous les jours exposées à des charges imprévues par la décadence des monastères dans lesquels les religieuses ne peuvent plus subsister.

L'arrêt qui intervint au grand conseil ordonna que les parties produiraient leurs moyens par écrit ; c'est ce qu'on appelait appointer la cause. La production ordonnée eut lieu : on ignore quel en fût le résultat.

LALLY-TOLENDAL.

(1750-1830.)

Lally-Tolendal a déployé dans ses mémoires l'éloquence de l'âme, qui est le premier talent de l'orateur. Son style est plein de noblesse, d'intérêt et d'énergie. Personne n'a porté plus loin cet art qu'on admire dans Cicéron, de donner aux preuves une force progressive, de faire naître une grande attente et de la remplir, de diviser ses moyens avec méthode pour les rendre plus sensibles, et de les réunir ensuite pour en former une masse accablante, de joindre à une logique qui brille comme la lumière un pathétique qui embrase comme un incendie, et, ce qui est plus rare que tout le reste et ne pouvait peut-être se rencontrer que dans une pareille cause, de contenir jusqu'à un certain point cette juste indignation qu'il n'est pas toujours permis aux malheureux d'exhaler sans ménagement, mais qu'il sait contenir de façon à la faire passer tout entière dans l'âme des lecteurs, à faire entendre tout ce qu'il ne dit pas, à faire sentir tout ce qu'il n'ose pas exprimer, à faire deviner le secret de l'infortune et des larmes, et à laisser dans tous les cœurs l'impression profonde de ce qu'il semble cacher dans le sien.

LA HARPE.

DISCOURS

POUR LA MÉMOIRE

DU COMTE DE LALLY-TOLENDAL, SON PÈRE.

Le comte de Lally-Tolendal, général plein de courage et d'expérience, avait été chargé d'une expédition dont il avait lui-même conçu le dessein, et dont le succès devait être de ruiner la puissance des Anglais, et d'assurer la nôtre à jamais dans les Indes. Privé, dès son arrivée, des secours qui lui avaient été promis, il soutient, pendant trois ans, une guerre glorieuse, prend des villes, gagne des batailles, malgré les forces supérieures de ses ennemis et les intrigues plus redoutables de ses subalternes. Enfin, accablé par le nombre, après avoir défendu Pondichéry pendant six mois, sans vivres et sans argent, avec sept cents hommes contre plus de vingt mille, il est contraint de rendre aux Anglais, qui admirent son héroïsme, une place ouverte de toutes parts. De retour dans sa patrie, au lieu des récompenses qu'il avait droit d'espérer, il n'y rencontre que des fers. La cabale qui l'avait vaincu dans l'Inde le poursuit en France. Traduit devant un tribunal incompétent, privé du droit de

se défendre, jugé sur la déposition de ses ennemis, condamné sans corps de délit, il est conduit bâillonné à l'échafaud, et meurt, le 6 mai 1766, en léguant à son fils le soin de venger sa mémoire.

Dix ans après la mort de Lally-Tolendal, une requête juridique demanda la cassation au conseil du roi; elle était présentée par son fils récemment majeur, à qui le général, en mourant, avait recommandé sa mémoire. Un arrêt unanime de quatre-vingts magistrats admit la requête présentée par le jeune comte de Lally-Tolendal, et ordonna l'apport des pièces au greffe du conseil. Après la communication d'un premier mémoire du jeune comte et trente-deux séances de commissaires, le 21 mai 1788, le roi en son conseil, à l'unanimité de soixante-douze magistrats, cassa l'arrêt de son parlement de Paris du 6 mai 1766, et tout ce qui avait suivi. A partir de cette cassation, tout était dit pour la mémoire du comte de Lally-Tolendal; elle était redevenue entière, et le renvoi du procès au parlement de Rouen ne regardait plus que les coaccusés encore existants. Ce n'était pas assez pour le jeune comte de Lally-Tolendal. Il avait détruit un monument d'iniquité; il voulait en élever un à la justice. Armé de l'ordonnance autorisant le procès à la mémoire pour crime de lèse-majesté, et de la plainte originaire qui avait hasardé contre son père le mot de haute trahison, il demanda un arrêt qui acquittât honorablement la mémoire du général Lally-Tolendal de l'accusation de lèse-majesté. Le procureur général de Rouen établit ainsi l'état du procès. La grand'chambre nomma le fils curateur à la mémoire de son père sur l'accusation unique de lèse-majesté. Le jeune comte produisit un nouveau mémoire; le rapport était déjà avancé, les témoins indignes de foi rejetés, l'innocence triomphante, même sans l'instruction à décharge requise par le procureur général; des lettres patentes autorisaient la continuation du procès pendant la vacance jusqu'à parfait jugement; tout allait finir, lorsque l'intervention de M. Duval d'Eprémesnil vint tout arrêter. Cette intervention, admise par arrêt du 12 mai 1780, fut proscrite par un autre arrêt du conseil privé du 30 juillet de la même année, et l'affaire renvoyée par-devant le parlement de Dijon, devant lequel le jeune comte de Lally-Tolendal se présenta et prononça le discours suivant :

MESSIEURS,

Si jamais j'ai eu besoin de votre indulgence, de vos vertus, de votre humanité, c'est surtout aujourd'hui que je les appelle à mon secours. Frappé d'une crainte religieuse en entrant dans ce sanctuaire, saisi par la majesté du lieu, par le respect dû à cette assemblée; le dirai-je, messieurs? accablé depuis hier d'un deuil public que j'ai particulièrement ressenti, et qui a porté la consternation dans vos âmes comme dans la mienne, mille tourments à la fois viennent encore fondre sur moi dans ce moment. Toutes mes douleurs se renouvellent, toutes mes plaies se rouvrent; cet instant m'en rappelle un autre affreux, déchirant.... Je crois voir mon malheureux père; je le vois, messieurs, s'avançant à ce dernier interrogatoire qui a été le commencement de son long supplice; je le vois dépouillé des marques glorieuses qu'il avait achetées par son sang, se soulevant à l'aspect du siége infâme

qui lui est réservé, découvrant sa tête blanchie, montrant à ses juges son sein couvert de cicatrices, et demandant « si c'est là la récompense de cinquante ans de service.... » Ah! messieurs, si quelque erreur allait m'échapper, si le zèle m'emportait, par justice, par pitié, n'imputez point à crime l'égarement de la douleur et les transports de la nature. Qu'il me soit permis de me réfugier au fond de vos entrailles : là j'ai une sauvegarde ; là retentiront les noms sacrés dont j'ai les droits à venger et les devoirs à remplir. S'il était possible que le juge se sentît soulever contre moi, alors, messieurs, que le fils se rappelle son père, que le père songe à ses enfants, et vous me pardonnerez, vous me plaindrez, vous me chérirez peut-être. La justice m'a ravi mon père; je lui en demande un autre; j'en vois un dans chaque magistrat qui m'écoute. Cette idée mêle un peu de douceur à l'amertume qui me dévore; elle me rend un peu de force, et je m'écrie en tendant les bras vers chacun de vous : Mon père, soutenez-moi dans la défense de celui que m'avait donné la nature; le vœu de la nature ne peut jamais être en contradiction avec le vœu de la loi.

La cour actuellement doit avoir, sinon trouvé le fond, au moins sondé la profondeur de l'abîme dans lequel tant de malheureux ont été précipités. Parmi la foule de vérités aussi victorieuses pour l'innocence qu'effrayantes pour l'humanité qu'elle a vues résulter de ce triste procès, il est trois points de fait constants, sur lesquels sa sagesse a certainement fixé son attention.

Le premier, c'est que tout a été dirigé uniquement et exclusivement à la charge de l'infortuné général qu'on avait dévoué à la proscription; que sa défense a été non-seulement gênée, mutilée, mais entièrement annulée. Aussi ces mots sacramentels ont-ils été prononcés dans le conseil du roi : « Une instruction qui ne permet aux juges d'arriver qu'à la condamnation, et qui interdit tout accès à la justification, est sans doute une nullité plus frappante, un moyen de cassation plus victorieux que l'oubli d'une formalité de greffe. »

Le second point de fait, c'est qu'en écartant toutes les preuves littérales qui constataient l'innocence de l'accusé, en écartant tous les témoins pour qui leur naissance, leurs services, leurs vertus réclamaient la confiance de la justice, on a choisi précisément ceux que leur réputation, leur état, leurs dénonciations, leur intérêt à la chose, leur inimitié, leurs excès, leurs crimes rendaient indignes de la plus légère croyance. Aussi a-t-on encore prononcé dans le conseil du roi ces mots sacramentels : « Il n'y a pas de témoins. »

Le troisième point de fait, c'est que, du milieu de cette instruction, aussi évidemment injuste que radicalement nulle, du milieu

de ces témoignages aussi faux dans le fond qu'inadmissibles dans la forme, on n'a pas encore pu faire sortir une seule preuve, un seul fait, un seul délit positif, sur lequel on pût appliquer une loi précise : aussi ces deux axiomes sacramentels que je viens de répéter ont-ils été couronnés au conseil du roi par ce dernier : « Il n'y a pas de délit. »

Je crois, messieurs, devoir rendre compte à la justice de la mission dont elle m'a chargé, et vous mettre sous les yeux les différents motifs qui ont déterminé jusqu'ici mes différentes requêtes.

J'ai demandé communication des pièces non représentées à mon père, parce que mon père l'avait demandée lui-même autrefois, parce que cette communication lui était due aux termes de l'article 3 du titre 23 de l'Ordonnance criminelle; parce qu'il avait le droit d'y chercher sa défense; parce que plusieurs de ces pièces étaient sa propriété, qu'elles avaient été trouvées sous le scellé mis sur ses papiers lors de sa détention, et qu'il n'y a personne qu'on ne puisse faire condamner en le jetant dans une prison, en violant son asile domestique, et en s'y emparant par la force des papiers qui doivent établir sa justification.

J'ai demandé en même temps communication de toutes les procédures faites avec mon père, parce que j'ai cru qu'il s'agissait ici, non d'un jugement à *revoir*, et à confirmer ou à retracer, mais d'un procès à *instruire* et à *juger*, aux termes de l'arrêt du conseil d'État du roi; parce que, dès lors, toute *instruction* relative à une mémoire ne peut se faire qu'avec le curateur à cette mémoire; parce que ce curateur, subrogé à la personne de l'accusé, doit l'être aussi à la connaissance que cet accusé aurait eue de toutes les procédures; parce qu'il ne peut y avoir, à cet égard, ni une communication partielle, ni une défense partielle; parce que la justification de l'accusé peut résulter du rapprochement de la première et de la dernière pièce du procès, de la première et de la dernière ligne de la procédure; parce que le feu comte de Lally ne paraîtrait pas aujourd'hui devant la cour, connaissant une partie de cette procédure et ignorant l'autre; parce que le curateur à la mémoire du feu comte de Lally doit paraître devant la cour dans le même état qu'il y eût paru lui-même; parce qu'enfin l'on ne peut pas prononcer la défense sans connaître l'attaque.

Cette communication une fois obtenue, je me proposais d'établir de nouvelles preuves de l'innocence de mon père sur une foule de pièces que l'on doit actuellement trouver au procès, notamment dans le *troisième sac*. Je me proposais d'articuler contre la plupart des témoins de nouveaux reproches, que l'ordonnance m'autorisait à présenter dès lors qu'ils auraient été

justifiés par écrit, et que mon père n'avait pu présenter autrefois, soit parce qu'on avait écarté de lui les pièces qui les lui eussent fait connaître, soit parce qu'on avait rejeté la requête par laquelle il avait demandé à les établir.

Indépendamment des reproches personnels que j'eusse opposés aux sieurs Moracin, Courtin, Denis, Duplan, Nicolas, Lagrenée, de Bussy, Landivisiau, Trinquière, etc., j'eusse invoqué en général cette lettre si importante écrite le 16 octobre 1762 par le ministre des finances au ministre de la guerre, lorsque ce dernier s'empara de l'affaire qui n'était encore alors qu'une affaire d'administration; j'y eusse fait remarquer que M. Bertin notait comme suspects et indignes de foi tous ces dénonciateurs ligués contre mon père, auteurs des libelles, fabricateurs des pièces que ce ministre annonçait alors à son collègue, et j'en eusse fait sortir cette question véritablement frappante : Ceux qui ont été jugés incapables de fonder même une décision ministérielle, ont-ils pu être jugés capables de fonder une condamnation judiciaire?

J'ai encore demandé qu'il me fût fait un interrogatoire par-devant M. le commissaire rapporteur, parce que je me réservais de requérir alors la représentation de ces différentes pièces, et de me livrer à une discussion que ne comporte pas cet interrogatoire sommaire.

La cour a joint au fond la requête qui renfermait toutes ces demandes. J'ai reçu cet arrêt non-seulement avec soumission, avec respect, mais encore avec reconnaissance, avec transport. Il est digne de magistrats aussi sensibles qu'éclairés d'abréger les épreuves cruelles auxquelles l'innocence a été trop longtemps condamnée; il est digne tout à la fois de leur cœur et de leur justice de s'élancer, pour ainsi dire, vers l'instant où ils arracheront à l'oppression tant de victimes que jamais elle n'eût dû écraser. Ah! messieurs, vous aurez toujours assez de regret de ne pouvoir rendre que l'honneur à celle qui a été privée de la vie. Dès lors, messieurs, et cette exécution entière des premières lettres d'attribution du mois de janvier 1764, autrefois oubliées, et renvoyées aujourd'hui à la cour, et cette *instruction à décharge* dont M. le procureur général de Rouen avait annoncé le projet, et tous ces témoignages respectables qu'on avait autrefois écartés et qu'il voulait aujourd'hui recueillir, enfin, toute cette nouvelle procédure, que les vices de l'ancienne semblaient demander, nécessaire sans doute, si vous eussiez entrevu le plus léger nuage sur cette innocence, vous a paru superflue, dangereuse même, lorsqu'elle ne servirait plus qu'à éloigner la manifestation de cette innocence. Ce qui, dans des temps malheureux, a été l'effet de l'erreur et de la privation, est devenu, dans ces jours de conso-

lation, le gage de la justice et de l'humanité. Grâces éternelles vous en soient rendues, et béni soit le jour où la vertu protectrice s'est empressée de venir au secours de la vertu souffrante!

J'ai produit, messieurs, devant la cour le mémoire que j'avais présenté au conseil d'État du roi, et qui est employé dans ma requête en ampliation visée dans l'arrêt de cassation. Il était de mon objet de présenter ce mémoire à la cour, et il était du sien de le connaître.

La première partie renferme le détail exact et suivi de tous les faits de l'expédition de l'Inde; elle met l'innocence de mon père dans le jour de l'évidence, pour les yeux même les moins clairvoyants. Je n'ai point relevé une à une tout ce fatras d'allégations qui ne méritaient pas l'honneur qu'on leur a fait autrefois de les réfuter; cet objet a été rempli dans les mémoires qu'on a produits pour mon père, et c'était déjà trop de s'en être occupé une fois. J'ai cru, comme M. de La Chalotais, que *la conduite soutenue des hommes était l'expression la plus sûre de leurs sentiments;* j'ai cru que l'exposition simple et vraie d'un fait constant et prouvé suffisait pour repousser tous les mensonges inventés pour le combattre. Lorsque les Denis, les Courtin, les Landivisiau de Rome voulaient accabler Scipion sous le poids de leurs délations, Scipion, messieurs, ne discutait pas leurs calomnies; il rappelait ses actions, il disait : *tel jour j'ai combattu les ennemis de l'État, tel jour je les ai vaincus*, et il entraînait ses juges au Capitole pour en remercier les dieux. Si mon père avait moins de succès à présenter, il n'avait pas moins de services à faire valoir. S'il n'avait pas toujours obtenu la victoire, il l'avait toujours méritée; et ceux qui ne jugent d'une entreprise que par le bonheur qui la couronne, ou par le malheur qui la renverse, ne méritent pas que leur suffrage soit compté.

J'ai joint à cette première partie une foule de pièces qui en garantissent les faits; vous savez, messieurs, que mon père les avait annoncées. Vous savez que d'un bout à l'autre de ses confrontations, que sur soixante-quatre chefs de son interrogatoire, il n'a eu d'autre réponse à faire, sinon qu'il répondrait quand la liberté de se défendre lui serait donnée, quand ses pièces lui seraient restituées. Vous savez avec quelle rapidité on a précipité les opérations du procès lorsqu'il a été question de la production de ces pièces. Vous savez qu'on lui a refusé *un délai de huit jours pour mettre sa défense en état.* Vous savez que ceux qui le défendaient (autant qu'on peut défendre un accusé avec lequel on n'a aucune communication), en présentant une partie de ces pièces avec la requête d'atténuation, s'étaient réservé de produire les autres. Ce sont elles que je représente aujourd'hui, du moins ce qui m'en reste. Beaucoup se sont perdues dans les

transports continuels et furtifs qu'il a fallu faire de ces papiers, pour les dérober à l'inquisition et aux inquisiteurs ; mais la Providence a semblé veiller pour m'en donner un dédommagement. Ainsi je ne sais par quelle fatalité s'est perdue toute la correspondance originale du sieur de Leyrit : un neveu du sieur de Leyrit a imaginé d'attaquer mon père mort, après n'avoir osé l'attaquer vivant, et il a produit toute la minute des correspondances de son oncle. Ainsi, une partie des lettres originales du sieur de Bussy me manquait également : le neveu du sieur de Leyrit, qui prend sur lui tous les rôles et qui représente tous les personnages, a produit la minute de la correspondance du sieur de Bussy. Je n'ai rien perdu sur ces deux objets, et je ne cite rien que d'authentique.

La seconde et la troisième partie de mon mémoire au conseil portent sur l'examen des procédures, les analysent, les discutent, les apprécient toutes, l'une après l'autre.

Ce mémoire comprend donc, tout à la fois, et le fond et la forme : or, la cour se trouve ici juge et du fond et de la forme.

Il est bien vrai que j'avais demandé au conseil du roi la cassation des procédures, en même temps que celle de l'arrêt de 1765. Il est bien vrai qu'on a annulé l'arrêt sans annuler les procédures. Mais il est vrai aussi que, quand j'ai demandé pourquoi l'on avait laissé subsister ces procédures, les magistrats m'ont répondu : « Principe général ; le conseil du roi fait ce que les autres tribunaux ne peuvent pas faire. Les autres tribunaux ne peuvent pas casser les arrêts définitifs souverainement rendus ; le conseil du roi les casse. Les autres tribunaux non-seulement peuvent, mais doivent juger les nullités d'une procédure avant de faire l'arrêt ; l'Ordonnance le recommande à *leur devoir et à leur religion ;* ce sont les propres termes de l'article 8 du titre 14 ; et il ne distingue point les genres de nullité : il comprend généralement toute nullité quelconque ; donc ce sera aux nouveaux juges que vous aurez à prononcer sur la procédure ; c'est à eux qu'il appartiendra d'en suppléer les parties incomplètes, d'en redresser les parties erronées, d'en annuler les parties vicieuses, en un mot, de faire entrer au procès tout ce qu'on en avait injustement écarté, et d'en écarter tout ce qu'on y avait fait entrer mal à propos, tous ces témoignages inadmissibles, toutes ces plaintes incompétentes, tous ces chefs également étrangers et à la justice ordinaire et aux lettres d'attribution. »

Il me reste, messieurs, un mot à dire sur le *ton* que quelques personnes ont reproché à mes mémoires : elles sont en bien petit nombre, à la vérité, mais c'est encore trop qu'une seule ait pu me croire coupable.

Ah ! sans doute, messieurs, on a dû y trouver plusieurs traits

d'amertume, de ressentiment, de désespoir. Malheur à moi si j'avais pu m'en défendre! Je trempais ma plume dans le sang d'un père. Ce ne sont pas ici, messieurs, de vaines déclamations. Interrogez ceux qui m'ont vu travailler à ces terribles mémoires; ils vous diront combien de fois ils m'ont surpris égaré par la douleur, les cheveux hérissés sur mon front, ma respiration étouffée dans mes sanglots, mes yeux changés en deux ruisseaux, et des torrents de larmes effaçant ce que traçait ma main tremblante. Ils vous diront dans quel état j'ai été, lorsqu'après avoir cité le procès de M. de La Chalotais, j'ai écrit ces deux lignes : « O mon père ! par quelle fatalité les lois qui sauvaient les autres, étaient-elles impuissantes pour vous seul? »

Permettez-moi, messieurs, de tirer encore un exemple de ce même procès. J'aime à citer M. de La Chalotais; et puisque des ennemis plus méprisables encore qu'ils ne sont odieux, ne cessent de vouloir armer contre moi les passions de l'homme, désespérant de pouvoir armer la justice du juge; puisqu'ils ne cessent, contre toute vérité, contre toute raison, de me représenter comme l'éternel détracteur de la magistrature, moi qui, prosterné devant elle, implore sa protection et me confie dans ses vertus, moi qui attends d'elle et l'honneur de mon père, et le repos de ma vie, et peut-être la conservation de mon existence; moi qui sens, qui crois, qui ai imprimé qu'*un véritable magistrat est un Dieu sur la terre*, j'aime à montrer qu'en défendant la cause de mon père, je défends celle des magistrats ainsi que des autres citoyens; que je vous défends, messieurs, vous tous en général, et chacun en particulier, puisqu'enfin il n'est que trop vrai que les fonctions célestes que vous remplissez ne vous mettent pas encore à l'abri de l'abus qu'on peut en faire.

M. de La Chalotais, messieurs, subissait donc un procès criminel, hélas! à la même époque que celui de mon père, en 1766, à la même époque que le chevalier de La Barre..... c'était l'année des malheureux. Il s'élevait comme mon père contre les rigueurs inouïes d'une procédure qui n'avait pas même de corps de délit pour l'asseoir. Il se plaignait comme mon père de ce que, ne pouvant lui citer une seule action criminelle, on lui cherchait un crime dans le fond de ses intentions. Il réclamait comme mon père contre cet art meurtrier qui cherche à perdre un malheureux accusé dans une foule de questions aussi obscures que captieuses, et qui sème ses pas de piéges aussi honteux pour la justice que dangereux pour l'innocence. On lui reprochait, dans son interrogatoire, comme on l'a reproché à mon père, et comme on me le reproche à moi, d'avoir exhalé de l'amertume; et voici ce que M. de La Chalotais répondait à la troisième séance du mardi 3 février 1766.

« ....A dit qu'il confesse être revenu à Paris l'esprit aigri et le cœur ulcéré.... qu'il avait contre lui trois cabales.... qu'il se trouvait tous les jours accablé d'injures atroces, de libelles diffamatoires, de brochures où il semblait être l'unique but des flèches empoisonnées de tous les fanatiques du royaume....; qu'il était vexé, vilipendé, injurié.... Il demande s'il ne fallait pas une patience plus qu'angélique pour n'avoir pas le cœur gonflé de pareils sujets. Que le plus sage, le plus doux, le plus modéré des hommes lui jette la pierre, et lui dise ce qu'il eût fait et ce qu'il n'eût point fait, ce qu'il eût dit et ce qu'il n'eût pas dit.... »

Telles étaient, messieurs, les propres expressions de M. de La Chalotais. Sans doute il était justifié par cette réponse. Mais il parlait d'*injures*, de *libelles*, de *brochures!* Et qu'eût-ce donc été s'il eût dit : Je pleurais, je vengeais mon père innocent mort sur un échafaud. Je pâlissais jour et nuit sur une procédure où je voyait à chaque ligne le projet déterminé de le perdre. Je pâlissais sur une information que ses dénonciateurs, que ses plus mortels ennemis avaient composée, où des *peut-être* et des *sans doute* avaient préparé un arrêt de mort. Je pâlissais sur des confrontations d'où un sieur Dure, sur lequel la main de la justice eût dû s'appesantir à l'instant, sortait libre, triomphant, restant faux témoin avéré, et ne finissant pas même par être témoin rejeté. Je pâlissais sur un interrogatoire pendant lequel le juge menaçait mon père de le *faire rouer vif.* Je pâlissais sur un rapport.... vous le connaissez, messieurs; sur un arrêt.... le roi l'a cassé. Je suivais l'exécution de cet arrêt. J'entrais avec mon père dans son dernier cachot, je me jetais dans ses bras; je m'identifiais avec lui; je buvais avec lui jusqu'à la lie du calice; je sentais ma bouche emmuselée de cet affreux bâillon; je montais avec lui dans ce terrible tombereau, et malheureusement je ne recevais pas avec lui le coup mortel!..... Depuis l'âge de quinze ans, pendant dix-sept années entières, voilà les images qui m'ont assailli; voilà les idées dont mon cœur s'est nourri : je n'ai vu que des chaînes, des faux témoins, un procès monstrueux, un commissaire prévenu, des juges trompés, des bourreaux, des échafauds, du sang, le sang de mon père!..... Que le plus sage, que le plus doux, que le plus modéré des hommes me jette la pierre..... Ah! ce n'est pas assez dire : que le plus froid, que le plus ingrat, que le plus dénaturé des fils dise ce qu'il eût fait et ce qu'il n'eût point fait, ce qu'il eût dit et ce qu'il n'eût pas dit.

Ah! messieurs, s'il était possible que les manœuvres de la haine pussent jamais parvenir à surprendre le vœu de la vertu, s'il était possible qu'on pût vous persuader que l'offense qui a toujours été si loin de mon cœur, eût existé dans une seule ligne de mes écrits, vous me verriez tomber à vos pieds; je vous demanderais comme

une grâce de me faire expier ma faute; je vous dirais : Voilà la victime, frappez; mais du moins qu'il ne vous reste aucun levain de mécontentement, quand vous prononcerez sur le sort de la première. Que je ne nuise pas à une cause pour laquelle je donnerais mon sang. Punissez le fils, justifiez le père, et je bénirai encore la main qui me frappera..... Mais vous êtes trop justes, messieurs, pour m'imputer un crime que je n'ai pas commis. Vous êtes trop supérieurs, et aux complots de la haine, et aux faiblesses de l'humanité, pour que j'aie une seule crainte à concevoir. Non, nous n'en sommes pas encore venus à ce point de dépravation, que le cri de la nature paraisse un blasphème. Voyez dans mon cœur, il est pur comme les sentiments qui le pénètrent et comme les motifs qui l'animent. Il a plus de respect, plus de tendresse encore pour ses sauveurs qu'il n'a de haine pour ses bourreaux. Il vous inscrit d'avance parmi les premiers, et sa vénération, sa reconnaissance, son culte, sa vie, son existence, sont à vous.

Enfin, messieurs, mon père est-il coupable de haute trahison, ou ne l'est-il pas? existe-t-il au procès un fait, l'apparence d'un seul fait qui annonce ce crime? pourrait-on, dans un arrêt qui le déclarerait coupable de *haute trahison*, articuler en quoi, dans quelle occasion, de quelle manière il s'en est rendu coupable, ce qui est aujourd'hui d'une nécessité indispensable? Voilà la question.

Ah! messieurs, de bonne foi, devrait-ce en être une? Mon père trahissait-il son roi lorsqu'il s'emparait de trois places en moins de cinq semaines; lorsque, deux mois après, il soumettait toute une province; lorsqu'il battait l'ennemi partout où le nombre n'écrasait pas la valeur? Trahissait-il son roi, lorsque devant Saint-David il piochait la terre, creusait la tranchée, tirait des chariots, portait des fardeaux, triomphait ainsi des préjugés stupides de l'Indien, et le faisait concourir au progrès de nos armes et aux travaux du siége? Trahissait-il son roi, lorsque, pendant ce même siége, il volait à Pondichéry, payait de son argent les matelots qui refusaient de servir, et forçait l'escadre de reprendre la mer? Trahissait-il son roi, lorsqu'après avoir conquis toutes les places maritimes des Anglais, il courait attaquer leur capitale, lorsqu'il avançait aux fermiers soixante mille roupies pour les frais de cette expédition? Trahissait-il son roi, lorsque encore avec son argent il ramenait à ses drapeaux une armée entière révoltée, à qui l'administration de Pondichéry devait dix mois de solde? Trahissait-il son roi, lorsque, toujours avec son argent, il remplissait les magasins de la colonie; lorsque, n'ayant plus d'argent, il sacrifiait ses effets, sa vaisselle, sa montre, celle de son secrétaire, pour procurer à cette colonie quelques mesures de riz de plus, dans l'attente de l'escadre? Trahissait-il son roi, lorsque,

sans argent, sans hommes, sans vaisseaux, sans vivres, il défendait sa place pendant neuf mois; lorsque le général anglais lui payait le tribut de l'admiration la plus sincère, et l'appelait du nom de *grand homme;* lorsque tous les Anglais avouaient que *sa défense obstinée sauvait l'île de France?* Trahissait-il son roi, lorsque, la surveille de la reddition, sur le bruit d'une entreprise formée par l'ennemi, accablé de maladie, il se faisait transporter dans son lit sur les remparts, et d'une main défaillante distribuait aux canonniers exténués la dernière pièce de vin qui lui restât ? Avait-il trahi son roi, lorsque, de retour en France, comblé d'éloges sur ses opérations militaires par deux maîtres de l'art, les maréchaux de Richelieu et d'Armentières, il leur disait en sanglotant : « C'est moi qu'on accuse d'avoir trahi le roi ! »

Et qu'oppose-t-on à tous ces faits certains, prouvés, constants au procès? De misérables allégations, qui, en matière moins grave, auraient fait retrancher de la société, comme insensés, ceux qui les ont mises au jour. *Deux fusées*, dont on demande compte sérieusement, au bout de six ans, à un général qui a été dans le cas d'en faire tirer deux mille, soit pour signal d'une attaque, soit pour donner l'alerte à l'ennemi, soit pour s'assurer de la vigilance d'une garnison, soit pour correspondre avec une place ou avec un détachement, soit pour signaler la flotte! *Deux fusées*, que Lavaur et Landivisiau, malgré leur fureur calomniatrice, assurent, l'un dans son journal, l'autre dans sa déposition, « avoir eu pour motifs les inquiétudes ordinaires de M. de Lally, et une précaution de plus pour tenir tout le monde en alerte! Deux fusées qui ont empêché l'ennemi de rien entreprendre contre la ville! » Des *pots à feu* qui ont été placés sur les bords de la mer pour que les vaisseaux anglais, lors de l'ouragan du premier janvier, choisissent la place la plus commode pour échouer! Une *clef de poterne* qu'on n'ouvre que dans l'intérieur d'une place, et que les soldats anglais se passaient de main en main, ainsi qu'une autre *fusée* toujours prête à être tirée, et qui ne l'a jamais été! Que sais-je? L'opprobre de la raison humaine, et pour lequel vous vous offenseriez qu'on exigeât votre attention, si la réfutation d'une injustice, si la réhabilitation de quatre innocents ne devaient pas en être le résultat.

Et quels témoins, messieurs? Je suis las de le dire, et vous devez l'être de l'entendre. Ce qu'il y avait de plus vil et de plus coupable : des gens roulés dans la fange et dans le crime; des gens que mon père avait été chargé de châtier, dont il avait puni les uns et dénoncé les autres; des gens qui ne respiraient que la haine et la vengeance; qui, s'armant contre lui de la récrimination, s'étaient portés pour sa partie, qui avaient demandé un tribunal pour le poursuivre, qui avaient écrit « qu'ils étaient

en instance contre lui,» qui avaient crié publiquement «qu'il fallait que M. de Lally perdît sa tête ou qu'il perdissent la leur.» Pas un qui ne fût convaincu de faux témoignage; plusieurs évidemment subornés, et, malgré la fureur qui les animait, malgré l'impunité dont ils jouissaient, aucun ne voulant articuler le crime de trahison; les uns osant à peine en insinuer le soupçon à la faveur des *sans doute* et des *peut-être*, les autres le reniant formellement, parce qu'ils désespéraient de le rendre même vraisemblable. Vous savez, messieurs, que Landivisiau a fini sa déposition par déclarer qu'il «n'imputait à M. de Lally aucune trahison ou trâdition formelle.» Vous savez que le sieur de Jumillac a déclaré positivement, à sa confrontation, qu'il «n'avait prétendu jeter aucun soupçon de trahison sur la personne de l'accusé.» Vous savez que tous les témoignages, absolument tous, sur le fait de haute trahison, se réduisent à celui du seul palefrenier Michelard.

Des témoignages! Vous avez vu, messieurs, ceux qui sont au procès, vous les avez lus, appréciés; en voici d'une autre espèce. Vous allez entendre plus de témoins déposant à la décharge, à la gloire de mon père, que vous n'en avez entendu, je ne dirai pas qui l'aient chargé, ce serait un abus du terme, mais qui aient essayé de le charger. Souffrez, messieurs, que je vous conjure de redoubler d'attention.

Permettez-moi d'abord de vous mettre sous les yeux une déclaration particulière d'un Montmorenci, dont le nom, aussi ancien que la monarchie, est aussi sacré que l'honneur.

Vous n'avez pas lu vraisemblablement un écrit intitulé : *Second Mémoire de M. d'Éprémesnil à Dijon*. Je vous l'apporte, messieurs. Je l'ouvre à la page 47, et voici le défi que j'y trouve :

«Citoyens, magistrats, j'ose vous répondre encore que le mar-
« quis de Montmorenci ne signera jamais qu'il tient le général
« Lally pour honnête homme.....» DUVAL D'EPRÉMESNIL.

Voici, messieurs, la réponse à l'appel.

« J'ai toujours tenu, et je tiens encore le général Lally non-
« seulement pour honnête homme, mais pour brave et zélé servi-
« teur du roi, parce que je l'ai toujours vu tel, et que personne ne
« m'a encore fait voir le contraire. Je le dis, je le pense, et je le
« signe. » MONTMORENCI-LAVAL.

Actuellement, messieurs, voici l'acte dans lequel se sont réunis tous les témoignages précieux que j'ai eu l'honneur de vous annoncer.

« Nous soussignés, commandants ou officiers dans les troupes de sa majesté, ou dans celles de la compagnie des Indes, em-

ployés ou habitants de Pondichéry, ayant tous été dans l'Inde sous le commandement du feu comte de Lally;

« Sur ce qu'il nous a été dit par M. le comte de Lally-Tolendal, curateur à la mémoire de son père, et poursuivant sa justification, que l'on répand avec profusion dans le public un écrit qui lui a été signifié juridiquement à lui-même le 13 novembre dernier : que, dans cet ouvrage, l'auteur, en préconisant le journal accusateur composé autrefois par le père Lavaur contre le général Lally, et en s'indignant de la qualification d'*imposteur* donnée à ce moine par le comte de Lally fils, s'écrie, page 44 : Voilà qui me paraît fort singulier; ce jésuite n'était qu'un imposteur, et tous les Français de l'Inde (ici je dis tous, tous sans exception), confirment et souvent même aggravent les faits consignés dans le journal;

« Que, dans ce même écrit, au milieu d'un torrent d'invectives contre ce même général, on trouve, page 37, cette autre phrase : Et vous, victimes par milliers de ses déprédations, de ses fureurs, de ses perfidies, s'il se trouve un seul Français ou un seul Asiatique prêt à déposer en sa faveur devant ce Dieu de vérité qui livre les coupables et les parjures à la justice, j'abandonne aussitôt votre cause et la mienne;

« Que, dans cette circonstance, d'après une assertion et un défi si clairement et si hardiment prononcés, mondit sieur de Lally doit à la mémoire de son père qu'il défend, et à nous-mêmes que l'on atteste, de nous interpeller au nom de l'honneur et de la vérité, pour déclarer :

« Premièrement s'il est vrai qu'aucun de nous ait jamais *confirmé et même aggravé les faits consignés dans le journal accusateur du père Lavaur;* (Et, pour nous mettre à portée de prononcer en connaissance de cause, mondit sieur de Lally nous a mis sous les yeux le compte qu'il a rendu de ce journal, et les passages entiers qu'il en a transcrits dans son mémoire au conseil, nous offrant le journal complet pour vérifier ses citations.)

« Secondement, si nous avons connu ces prétendues *victimes par milliers* des prétendues *déprédations, fureurs et perfidies du feu comte de Lally*, et s'il est vrai qu'il ne s'en trouve pas *un seul* parmi nous *prêt à déposer en sa faveur;*

« Sur cette double interpellation, nous nous croyons tous obligés, en honneur et en conscience, de répondre :

« Quant à la première question : que, loin d'avoir jamais *confirmé et aggravé les faits consignés dans le journal accusateur du père Lavaur*, nous n'avons pu voir qu'avec horreur et avec pitié le tissu d'atrocités et d'inepties qu'il renferme. Qu'en général, tous les crimes prêtés par ce moine au feu comte de Lally, sont moralement démontrés faux pour nous, d'après la connais-

sance que nous avons eue du caractère, des principes et de la conduite de celui qu'on accuse. Qu'en particulier, il n'en est pas un seul parmi nous qui ne puisse démentir plusieurs de ces accusations par son témoignage oculaire. Qu'enfin, c'est nous calomnier que de nous associer à un écrivain de cette trempe, et que le soupçon seul nous paraît un outrage ;

« Quant à la deuxième question : que, de ces prétendues *victimes par milliers des* prétendues *déprédations*, *fureurs et perfidies du feu comte de Lally*, nous n'en avons jamais connu une seule. Que, si la guerre a fait des *victimes*, ce général a été la première. Qu'au lieu d'un déprédateur et d'un traître, nous avons vu un homme sacrifiant aussi généreusement ses biens qu'il exposait courageusement sa vie pour le service de son roi. Qu'il n'est pas un seul de nous qui ne l'ait vu, soit pendant le siége de Saint-David, distribuant de son argent soixante mille livres aux matelots, pour mettre l'escadre en état de reprendre la mer; soit avant le siége de Madras, avançant de son argent cent quarante mille livres aux fermiers, pour mettre l'armée en mouvement; soit pendant ce siége de Madras, prenant de son argent, au pair, pour trente-six mille livres de billets de caisse, qui perdaient vingt-cinq ou trente pour cent, afin de ramener la confiance; soit lors de la révolte de Vandavachy, envoyant cinquante mille francs de son argent aux soldats rebelles, pour les faire rentrer dans le devoir; soit enfin pendant le blocus, achetant de son argent des grains pour nourrir Pondichéry. Que, quant aux *fureurs*, s'il est vrai que nous avons connu au général Lally une vivacité extrême et un caractère bouillant, il n'est pas moins vrai que nous lui avons connu aussi une bonne âme et un cœur sensible. Que nous l'avons vu aussi prompt à s'apaiser qu'à s'irriter; menaçant beaucoup, et n'exécutant point ses menaces; finissant souvent par rendre service à ceux qu'il regardait comme ses plus mortels ennemis; visitant les soldats malades ou blessés, les consolant, leur administrant lui-même des remèdes. Que, le plus souvent, la dureté et la violence de ses propos prenaient leur source dans les contrariétés, dans la disette de moyens, dans l'impossibilité où il se voyait d'obtenir les succès qu'il avait espéré procurer aux armes du roi. Qu'enfin, nous avons tous eu des preuves multipliées, non-seulement de sa fidélité, mais de son zèle et de sa bravoure, de la bonté et de la générosité de son cœur; que nous sommes tous *prêts à en déposer en sa faveur;* et qu'en attendant que nous soyons cités devant un tribunal particulier, nous le déclarons d'avance devant le tribunal de la nation, devant celui de la postérité, à la face du ciel et de la terre. En foi de quoi nous avons tous signé. »

Suivent vingt-huit signatures, toutes de maréchaux de camp, colonels, officiers supérieurs, etc.

Eh bien, messieurs, ai-je tort de me plaindre du choix qu'on a fait des témoins dans le procès de mon père? les motifs de ce choix sont-ils assez évidents? les suites en ont-elles été assez cruelles?

Vous serez peut-être surpris que je parle encore de preuves à ajouter à celles que vous venez d'entendre. Ce sont les dernières et les plus précieuses.

Vous avez vu la correspondance entière de mon père dans l'Inde; j'en ai joint les minutes originales au procès. Quelques lettres détachées, l'une d'un côté, l'autre d'un autre, pouvaient encore laisser un subterfuge à la malignité : il est des écrits destinés à l'ostentation, il est des sentiments généreux qu'on affecte un jour, pour voiler les sentiments coupables auxquels on se livre le lendemain; mais une correspondance suivie pendant trois années d'administration, dans tous les lieux, avec tous les individus, sur tous les objets, et qui, depuis la première jusqu'à la dernière ligne, ne respire que le zèle, le patriotisme, le courage, l'amour de ses devoirs; une telle correspondance, j'ose le dire, ne laisse plus lieu ni aux calomnies de l'homme méchant, ni aux doutes de l'homme raisonnable. Il en est encore une autre, messieurs, celle que mon père a entretenue du fond de sa prison, que le mystère garantissait, que la tendre amitié recevait, dans laquelle il versait son âme tout entière, et qui est, pour ainsi dire, le journal de sa conscience et de son procès. La voici, messieurs.... Titres également chers et douloureux! Jamais encore je n'ai pu les toucher sans un frémissement mêlé d'horreur et de délices. C'est mon supplice et c'est ma consolation. J'y vois mon père le plus infortuné, mais je l'y vois aussi le plus innocent des hommes. Mille fois mes larmes ont arrosé ces sacrés caractères; ma bouche les a pressés mille fois; c'est mon bien, c'est mon trésor, c'est ma vie.... Je vous les confie, messieurs. S'il n'est rien de plus attendrissant pour l'homme sensible, pour le magistrat philosophe, il n'est rien de plus convaincant. La phrase qui paraît la plus indifférente, est souvent celle qui porte le coup le plus profond. La gaîté naïve, l'intéressante folie à laquelle mon père s'y livre, prouve peut-être plus son innocence que tous les plaidoyers éloquents qu'il y fait. Les plans qu'il y dessine pour ses jardins et pour son habitation future, valent peut-être les raisons qu'il y déduit pour sa justification. Lisez ces lettres, messieurs, lisez-les toutes, je vous en conjure. Je n'en ai retranché que celles que des affaires de famille vouent nécessairement au secret. J'eusse pu en retrancher quelques autres, je l'eusse dû peut-être, d'après les règles d'une prudence vulgaire. Le malheu-

reux avait aussi ses instants d'amertume; et c'est bien à lui *qu'il eût fallu une patience plus qu'angélique, pour n'avoir pas le cœur gonflé.* Mais je ne sais pas ce que c'est que de me méfier de votre générosité; et après tout, en maudissant *Baal*, on ne blasphème pas *le Dieu d'Israël.*

Je finis, messieurs, en me jetant à vos pieds. Je ne vous demande point de vous laisser toucher par mes larmes : mais que le sang de mon père, que le sang du juste ne vous trouve pas insensibles. Ce n'est rien qu'un infortuné de plus, et presqu'en naissant j'ai été dévoué au malheur : mais c'est beaucoup qu'un innocent condamné à la mort, et sa mémoire laissée dans l'opprobre. La France entière vous implore par ma bouche; ses lois vous demandent vengeance; ses citoyens vous demandent sûreté; son roi vous montre la voie qu'il vous a ouverte. Enfin, messieurs, il ne vous faut, je le sais, d'autre motif que celui de l'équité; cependant il est une gloire de la vertu, dont elle peut se repaître, et qu'elle doit désirer : permettez que mes dernières paroles soient celles qn'adressait au sénat de Rome un orateur qui en fut la gloire. De toutes parts on attaque notre législation, on insulte à notre justice; on appelle de ses décisions, on doute de ses oracles. Le ciel, messieurs, le ciel lui-même vous remet le moyen de les venger, parce qu'il vous en a jugés dignes. Remplissez ses desseins : montrez que, si parmi nous la loi écrite peut être plus sage et plus humaine, au moins la loi parlante ne peut être ni plus pure ni plus intègre; imitez votre roi, honorez votre patrie, instruisez l'univers. Image du juge suprême par votre puissance, soyez-le en ce jour par votre justice et par votre bienfaisance. *Hoc divinitus vobis datum est, ad recuperandam existimationem judiciorum amissam.*

De nouveaux obstacles empêchèrent la réparation que la justice prescrivait. Cependant la réhabilitation du général Lally-Tolendal, déjà consacrée par l'opinion des peuples, le fut depuis par le témoignage des rois : aucune faveur n'était accordée au jeune comte son fils, sans que Louis XVI ne la motivât par ces mots : « En considération des services de sa famille et du régiment de son nom. »

« Toute la France, dit La Harpe, a partagé l'intérêt de cette cause. Elle accompagnait les pas du jeune comte de Lally-Tolendal avec des vœux et des applaudissements; elle l'a, pour ainsi dire, porté dans ses bras. Il est permis aujourd'hui de croire avec lui que son père est justifié, du moins par la voix publique, par celle de l'histoire, et surtout par le temps, qui, dans l'accusation de trahison, semble prouver l'innocence quand il ne révèle pas les crimes. »

DESÈZE.

(1751-1828.)

La suite des événements qui amenèrent le jugement et la condamnation de Louis XVI est trop connue pour que nous entrions ici dans un long détail. On sait qu'après la journée du 10 août et la retraite de Louis XVI au sein de l'assemblée législative, sa déchéance fut prononcée par cette assemblée, la république proclamée et la convention appelée pour juger l'ancien roi. A l'approche du procès, des hommes de tous les partis, des femmes même se présentèrent pour solliciter le dangereux honneur de présenter sa défense. Louis XVI la confia à M. Desèze, avocat distingué de l'époque, et choisit pour ses conseils MM. Tronchin et Malesherbes. On apprécierait mal le travail de M. Desèze si l'on ne se rappelait les deux énormes difficultés contre lesquelles il eut à lutter : d'une part, obligé en écrivant de refouler dans son cœur tous les mouvements qui s'y élevaient, pour obéir à son courageux client, qui, songeant surtout à se justifier devant la postérité, avait formellement interdit à son défenseur l'emploi du pathétique et ne lui avait laissé libre que le champ de la discussion; d'autre part, manquant du temps nécessaire pour consulter, démêler et coordonner la foule des pièces de tous genres qu'on lui mettait entre les mains, pour examiner, juger et rétablir la masse des faits qui, durant le cours orageux de plusieurs années de révolutions, avaient été, pour la plupart, altérés, supposés ou envenimés par les passions ennemies. Il parvint à triompher de ces difficultés, et son plaidoyer est tout ce qu'il pouvait être, une discussion ferme, solide et chaleureuse, claire, rapide et profonde. Si les passions n'y parlent pas, on les voit se faire violence pour se taire, et les bienséances y sont admirablement observées : on remarquera surtout l'imposante solennité de l'exorde, la sévère dignité de la péroraison et l'on trouvera trop modeste la note suivante placée par l'orateur en tête de la première édition de son plaidoyer : « Forcé d'écrire une défense aussi importante en quatre nuits, pendant que j'employais les jours avec mes collègues à examiner les nombreuses pièces dont on nous avait donné communication, je n'ai pas besoin d'avertir qu'elle se ressent de l'extrême précipitation avec laquelle j'ai été obligé de la rédiger, et qu'elle n'offre presque, en quelque sorte, que des résultats; mais j'ai dû remplir un devoir sacré, et j'ai consulté mon zèle seulement, et non pas mes forces. »

DISCOURS

POUR LA DEFENSE DE LOUIS XVI.

CITOYENS REPRÉSENTANTS DE LA NATION,

Il est donc enfin arrivé, ce moment où Louis, accusé au nom du peuple français, peut se faire entendre au milieu de ce peuple lui-même! Il est arrivé, ce moment où, entouré des conseils que l'humanité et la loi lui ont donnés, il peut présenter à la nation une défense que son cœur avoue, et développer devant elle les intentions qui l'ont toujours animé! Déjà le silence même qui m'environne m'avertit que le jour de la justice a succédé aux jours de colère et de prévention; que cet acte solennel n'est point une vaine forme; que le temple de la liberté est aussi celui de l'impartialité que la loi commande; et que l'homme, quel qu'il soit, qui se trouve réduit à la condition humiliante d'accusé, est toujours sûr d'appeler sur lui et l'attention et l'intérêt de ceux même qui le poursuivent.

Je dis l'homme, quel qu'il soit, car Louis n'est plus en effet qu'un homme, et un homme accusé. Il n'exerce plus de prestiges; il ne peut plus rien; il ne peut plus imprimer de crainte; il ne peut plus offrir d'espérances : c'est donc le moment où vous lui devez, non-seulement le plus de justice, mais j'oserai dire le plus de faveur. Toute la sensibilité que peut faire naître un malheur sans terme, il a le droit de vous l'inspirer; et si, comme l'a dit un républicain célèbre, les infortunes des rois ont, pour ceux qui ont vécu dans des gouvernements monarchiques, quelque chose de bien plus attendrissant et de bien plus sacré que les infortunes des autres hommes, sans doute que la destinée de celui qui a occupé le trône le plus brillant de l'univers, doit exciter un intérêt bien plus vif encore; cet intérêt doit même s'accroître à mesure que la décision que vous allez prononcer sur son sort s'avance. Jusqu'ici vous n'avez entendu que les réponses qu'il vous a faites. Vous l'avez appelé au milieu de vous : il y est venu; il y est venu avec calme, avec courage, avec dignité; il y est venu plein du sentiment de son innocence, fort de ses intentions, dont aucune puissance humaine ne peut lui ravir le consolant témoignage; et, appuyé en quelque sorte sur sa vie entière, il vous a manifesté son âme; il a voulu que vous connussiez, et la nation par vous, tout ce qu'il a fait; il vous a révélé jusqu'à ses pensées : mais, en vous

répondant ainsi au moment même où vous l'appeliez; en discutant sans préparation et sans examen des inculpations qu'il ne prévoyait pas; en improvisant, pour ainsi dire, une justification qu'il était bien loin même d'imaginer devoir vous donner, Louis n'a pu que vous dire son innocence; il n'a pas pu vous la démontrer; il n'a pas pu vous en produire les preuves. Moi, citoyens, je vous les apporte; je les apporte à ce peuple au nom duquel on l'accuse. Je voudrais pouvoir être entendu dans ce moment de la France entière; je voudrais que cette enceinte pût s'agrandir tout à coup pour la recevoir : je sais qu'en parlant aux représentants de la nation, je parle à la nation elle-même; mais il est permis sans doute à Louis de regretter qu'une multitude immense de citoyens aient reçu l'impression des inculpations dont il est l'objet, et qu'ils ne soient pas aujourd'hui à portée d'apprécier les réponses qui les détruisent. Ce qui lui importe le plus, c'est de prouver qu'il n'est point coupable; c'est là son seul vœu, sa seule pensée. Louis sait bien que l'Europe attend avec inquiétude le jugement que vous allez rendre; mais il ne s'occupe que de la France. Il sait bien que la postérité recueillera un jour toutes les pièces de cette grande discussion, qui s'est élevée entre une nation et un homme; mais Louis ne songe qu'à ses contemporains; il n'aspire qu'à les détromper. Nous n'aspirons non plus nous-mêmes qu'à le défendre; nous ne voulons que le justifier. Nous oublions, comme lui, l'Europe qui nous écoute; nous oublions la postérité, dont l'opinion déjà se prépare; nous ne voulons voir que le moment actuel, nous ne sommes occupés que du sort de Louis, et nous croirons avoir rempli toute notre tâche, quand nous aurons démontré qu'il est innocent.

Je ne dois pas d'ailleurs, citoyens, vous dissimuler, et ç'a été pour nous une profonde douleur, que le temps nous a manqué à tous, mais surtout à moi, pour la combinaison de cette défense : les matériaux les plus vastes étaient dans nos mains, et nous avons pu à peine y jeter les yeux; il nous a fallu employer à classer les pièces que la commission nous a opposées, les moments qui nous étaient accordés pour les discuter. La nécessité des communications avec l'accusé m'a ravi encore une grande partie de ceux qui étaient destinés à la rédaction; et dans une cause qui, pour son importance, pour sa solennité, son éclat, son retentissement dans les siècles, si je puis m'exprimer ainsi, aurait mérité plusieurs mois de méditation et d'efforts, je n'ai pas eu seulement huit jours. Je vous supplie donc, citoyens, de m'entendre avec l'indulgence que notre respect même pour votre décret, et le désir de vous obéir, doit vous inspirer. Que la cause de Louis ne souffre pas des omissions forcées de ses défenseurs; que votre justice aide notre zèle, et qu'on puisse dire, suivant la

magnifique expression de l'orateur de Rome, que vous avez *travaillé* en quelque sorte vous-mêmes, avec moi, à la justification que je vous présente.

J'ai une grande carrière à parcourir; mais je vais en abréger l'étendue en la divisant.

Si je n'avais à répondre ici qu'à des juges, je ne leur présenterais que des principes, et je me contenterais de leur dire que depuis que la nation a aboli la royauté, il n'y a plus rien à prononcer sur Louis; mais je parle aussi au peuple lui-même; et Louis a trop à cœur de détruire les préventions qu'on lui a inspirées, pour ne pas s'imposer une tâche surabondante, et ne pas se faire un devoir de discuter tous les faits qu'on lui a imputés.

Je poserai donc d'abord les principes, et je discuterai ensuite les faits que l'acte d'accusation énonce.

Le défenseur, ainsi qu'il l'annonce, expose d'abord les principes relatifs à l'inviolabilité royale prononcée par la constitution établie par l'assemblée constituante; il passe ensuite à la discussion des faits, et les divise en deux classes : faits antérieurs à l'acceptation de la constitution, faits postérieurs à cette constitution. Il subdivise ceux-ci, et en distingue de deux ordres : ceux qui tombent sous la responsabilité des ministres, et ceux qui sont personnels à Louis; c'est sur ces derniers qu'il s'étend davantage. Après avoir rendu compte de la journée du 10 août, il continue ainsi :

Maintenant, hommes justes, oubliez, s'il est possible, les affreux résultats de cette sanglante journée; n'en cherchez avec moi que les causes, et dites-moi où est donc le délit que vous imputez à Louis.

Ce délit ne peut être que dans ce qui a suivi la retraite de Louis à l'assemblée nationale, ou dans ce qui l'a précédée.

Or, je dis d'abord que le délit ne peut pas être dans ce qui a suivi la retraite de Louis à l'assemblée nationale; car, depuis l'époque de cette retraite, Louis n'a rien vu, rien dit, rien fait, rien ordonné, et il n'est sorti de l'asile qu'il avait choisi volontairement, que pour entrer dans la prison où il est détenu depuis le moment même qu'il l'a quitté.

Comment le combat s'est-il engagé? Je l'ignore, l'histoire même l'ignorera peut-être : mais Louis, au moins, n'en peut pas répondre.

Le délit est-il dans ce qui a précédé la retraite de Louis à l'assemblée nationale?

Mais alors quelles sont les circonstances que vous accusez?

Vous avez parlé d'intentions hostiles de la part de Louis.

Mais où était la preuve de ces intentions? Quels sont les faits que vous citez? Quels sont les actes?

On a dit vaguement qu'il avait été formé un complot pour en-

lever la personne de Louis, et la transporter hors de la capitale.

Mais, où est ce complot? où en est la trace? où en est la preuve?

Vous avez parlé de préparatifs.

Je vois bien, en effet, de la part de Louis, des préparatifs de défense; mais où sont les préparatifs d'attaque? Qu'a fait Louis, pour être convaincu d'agression? Où est son premier mouvement? Où est son premier acte?

Vous lui reprochez d'avoir eu encore des gardes suisses à cette époque.

Citoyens, je lis dans le procès-verbal de l'assemblée nationale, du 4 août, qu'un membre avait proposé de décréter qu'en donnant aux Suisses tous les témoignages possibles de satisfaction et de reconnaissance, le roi ne pourrait plus avoir de régiment suisse pour sa garde.

J'y lis que plusieurs membres insistent pour que l'assemblée, en déterminant les récompenses pour les Suisses, déclare qu'ils ont bien mérité de la patrie, et décrète que ceux qui resteront à Paris ne pourront faire le service de la garde du roi que sur la réquisition des autorités constituées.

Aucune de ces propositions ne fut décrétée.

Louis restait donc dans les termes du décret du 15 septembre de l'assemblée constituante, qui avait ordonné que, jusqu'à ce que les capitulations fussent renouvelées, les Suisses conserveraient leur destination et leur mode de service.

Louis pouvait donc avoir des Suisses.

On lui reproche d'avoir passé le matin les troupes en revue.

Mais reprochez donc aussi au maire d'avoir visité lui-même les postes.

Louis était une autorité constituée, et avait le droit de défendre son domicile; il devait compte de sa sûreté à la loi : comment donc peut-on lui reprocher d'avoir pris les précautions nécessaires pour la garantir?

On est allé jusqu'à lui faire un crime d'avoir placé des troupes dans son château.

Mais fallait-il donc qu'il se laissât forcer par la multitude? fallait-il qu'il obéît à la force? et le pouvoir qu'il tenait de la constitution n'était-il pas dans ses mains un dépôt auquel la loi elle-même lui défendait de souffrir qu'on portât atteinte?

Citoyens, si, dans ce moment, l'on vous disait qu'une multitude, abusée et armée, marche vers vous; que, sans respect pour votre caractère sacré de législateurs, elle veut vous arracher de ce sanctuaire, que feriez-vous...?

On a imputé à Louis des desseins d'agression funestes.

Citoyens, il ne faut ici qu'un mot pour le justifier.

Celui-là est-il un agresseur, qui, forcé de lutter contre la multitude, est le premier à s'environner des autorités populaires, appelle le département, réclame la municipalité, et va jusqu'à demander même l'assemblée dont la présence eût peut-être prévenu les désastres qui sont arrivés?

Veut-on le malheur du peuple, quand pour résister à ses mouvements, on ne lui oppose que ses propres défenseurs?

Mais que parlé-je ici d'agression, et pourquoi laisser si longtemps sur la tête de Louis le poids de cette accusation terrible?

Je sais qu'on a dit que Louis avait excité lui-même l'insurrection du peuple, pour remplir les vues qu'on lui prête ou qu'on lui suppose.

Et qui donc ignore aujourd'hui que, longtemps avant la journée du 10 août, on préparait cette journée, qu'on la méditait, qu'on la nourrissait en silence, qu'on avait cru sentir la nécessité d'une insurrection contre Louis, que cette insurrection avait ses agents, ses moteurs, son cabinet, son directoire?

Qui est-ce qui ignore qu'il a été combiné des plans, formé des ligues, signé des traités?

Qui est-ce qui ignore que tout a été conduit, arrangé, exécuté pour l'accomplissement du grand dessein qui devait amener pour la France les destinées dont elle jouit?

Ce ne sont pas là, législateurs, des faits qu'on puisse désavouer : ils sont publics; ils ont retenti dans la France entière; ils se sont passés au milieu de vous; dans cette salle même où je parle, on s'est disputé la gloire de la journée du 10 août. Je ne viens point contester cette gloire à ceux qui se la sont décernée, je n'attaque point les motifs de l'insurrection, je n'attaque point ses effets; je dis seulement que, puisque l'insurrection a existé, et bien antérieurement au 10 d'août, qu'elle est certaine, qu'elle est avouée, il est impossible que Louis soit l'agresseur.

Vous l'accusez pourtant.

Vous lui reprochez le sang répandu.

Vous voulez que ce sang crie vengeance contre lui!....

Contre lui, qui, à cette époque-là même, n'était venu se confier à l'assemblée nationale que pour empêcher qu'il en fût versé!

Contre lui, qui de sa vie n'a donné un ordre sanguinaire!

Contre lui, qui le 6 octobre empêcha à Versailles ses propres gardes de se défendre!

Contre lui, qui, à Varennes, a préféré revenir captif, plutôt que de s'exposer à occasionner la mort d'un seul homme!

Contre lui, qui le 20 juin refusa tous les secours qui lui étaient offerts, et voulut rester seul au milieu du peuple!

Vous lui imputez le sang régandu....

Ah ! il gémit autant que vous sur la fatale catastrophe qui l'a fait répandre : c'est là sa plus profonde blessure : c'est son plus affreux désespoir : il sait bien qu'il n'en est pas l'auteur, mais qu'il en a été peut-être la triste occasion : il ne s'en consolera jamais.

Et c'est lui que vous accusez !

Français, qu'est donc devenu ce caractère national, ce caractère qui distinguait vos anciennes mœurs, ce caractère de grandeur et de loyauté?

Mettriez-vous votre puissance à combler l'infortune d'un homme qui a eu le courage de se confier aux représentants de la nation elle-même ?

N'auriez-vous donc plus de respect pour les droits sacrés de l'asile? ne croiriez-vous devoir aucune pitié à l'excès du malheur, et ne regarderiez-vous pas un roi qui cesse de l'être, comme une victime assez éclatante du sort pour qu'il dût vous paraître impossible d'ajouter encore à la misère de sa destinée?

Français, la révolution qui vous régénère a développé en vous de grandes vertus; mais craignez qu'elle n'ait affaibli dans vos âmes le sentiment de l'humanité, sans lequel il ne peut y en avoir que de fausses.

Entendez d'avance l'histoire que redira la renommée :

Louis était monté sur le trône à vingt ans ; et à vingt ans, il donna sur le trône l'exemple des mœurs ; il n'y porta aucune faiblesse coupable, ni aucune passion corruptrice ; il y fut économe, juste, sévère ; il s'y montra toujours l'ami constant du peuple. Le peuple désirait la destruction d'un impôt désastreux qui pesait sur lui ; il le détruisit : le peuple demandait l'abolition de la servitude ; il commença par l'abolir dans ses domaines. Le peuple sollicitait des réformes dans la législation criminelle, pour l'adoucissement du sort des accusés ; il fit ces réformes. Le peuple voulait que des milliers de Français que la rigueur de nos usages avait privés jusqu'alors des droits qui appartiennent aux citoyens, acquissent ces droits ou les recouvrassent : il les en fit jouir par ses lois. Le peuple voulut la liberté, il la lui donna : il vint même au-devant de lui par des sacrifices ; et cependant, c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui.... citoyens, je n'achève pas.... Je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles.

ÉLOQUENCE POLITIQUE.

Les discours faits pour les assemblées populaires permettent un style véhément et déclamatoire; mais ce serait une grande erreur d'en conclure qu'ils n'ont pas besoin d'un solide raisonnement. Ceux que l'on composerait d'après cette fausse conception, pourraient avoir l'éclat de l'éloquence, mais ils n'en auraient point les effets.... Le peuple même est meilleur juge, en fait de bon sens et de raisonnement, qu'on n'est quelquefois porté à le croire; et lorsqu'il s'agit d'affaires, un homme simple qui va droit au fait, l'emporte presque toujours sur un orateur plein d'art et d'étude, qui met les fleurs de la rhétorique à la place du raisonnement. A plus forte raison, lorsqu'un orateur public s'adresse à une assemblée où se trouvent des hommes d'une éducation cultivée et d'un entendement exercé, doit-il être circonspect, et ne pas traiter légèrement ses auditeurs. *Cura sit verborum, sollicitudo rerum.* « Prenez soin des mots; mais réservez votre sollicitude pour les choses. » On ne saurait rappeler trop souvent cet avis de Quintilien à ceux qui étudient l'art oratoire.

Pour acquérir l'art de gouverner par la parole une assemblée populaire, c'est, à mon avis, une règle essentielle, que l'orateur soit persuadé lui-même de ce qu'il veut persuader aux autres. Jamais, tant qu'on peut l'éviter, il ne faut adopter un argument ou un point de vue dans une question discutée, si on ne le croit pas bon et vrai. Il est bien rare, il n'arrive peut-être jamais qu'un homme se montre éloquent s'il ne parle comme il pense, si ce n'est pas son propre sentiment qu'il énonce. Le langage sincère et qui part du cœur est le seul qui porte avec lui la conviction. La haute éloquence doit toujours être le fruit de la passion ou d'une émotion très-vive : c'est là ce qui rend un homme persuasif, ce qui prête à son génie une force qui, en tout autre temps lui est étrangère. Quel n'est donc pas le désavantage de sa situation, lorsqu'il ne sent rien de ce qu'il dit, et qu'il est obligé de feindre des émotions qu'il n'éprouve pas!

La nature des débats qui ont lieu dans les assemblées populaires, permet rarement à l'orateur de préparer un discours à l'avance et en détail, comme le permet toujours la chaire, et quelquefois aussi le barreau. Il faut que les arguments suivent le cours des débats; et comme il est impossible de prévoir la forme que ceux-ci doivent prendre, tout orateur qui se reposera sur un discours écrit et composé à l'avance dans son cabinet, sera souvent entraîné hors du terrain qu'il aura choisi. Il trouvera la place prise, et ses raisonnements éludés par une tournure imprévue....

Dans tous les genres de discours publics, rien n'est plus essentiel qu'une méthode claire et convenable au sujet. Je n'entends point ici, par méthode, des subdivisions régulières et formellement énon-

cées, comme celles d'un sermon; car, dans une assemblée populaire, à moins qu'un orateur ne soit un homme d'une imposante autorité, et que le sujet ne soit à la fois important et soigneusement préparé, trop d'apprêt dans la division peut rebuter ceux qui écoutent. La simple annonce de tant de chefs principaux et subordonnés est au moins pour eux d'un fâcheux présage, puisqu'elle paraît les menacer d'un long discours. Mais, quoique la méthode ne doive pas être toujours formellement indiquée, elle ne doit jamais être négligée dans un discours un peu étendu....

Considérons maintenant le style et l'expression qui conviennent à l'éloquence des assemblées populaires; sans contredit, c'est dans de telles assemblées que l'on peut employer la manière la plus animée dont les discours publics soient susceptibles. Le seul aspect d'une assemblée nombreuse, occupée d'une discussion importante, et attentive au discours d'un seul, suffit pour élever l'âme de l'orateur et échauffer son imagination. Cette disposition le rend capable de produire de fortes impressions, et autorise les efforts qu'il a faits pour y parvenir. La passion s'enflamme aisément au milieu d'un grand nombre d'hommes : là, tous les mouvements se communiquent par la sympathie mutuelle qui s'établit entre l'orateur et ceux qui l'écoutent; là peuvent trouver place ces figures hardies que j'ai fait considérer comme le langage naturel de la passion. La chaleur du discours, la véhémence et le feu des pensées et des sentiments, ces élans d'une âme fortement émue, qu'inspirent l'amour du bien public et la vue d'un grand objet, forment les traits caractéristiques de l'éloquence populaire portée à son plus haut point de perfection. Toutefois, la liberté que dans ce genre d'éloquence nous accordons à l'orateur, de se livrer à des mouvements passionnés et à toute la véhémence du sentiment dont il est plein, doit toujours être soumise aux restrictions qu'indiquent le goût et la prudence....

Un style fort et mâle convient surtout à ce genre d'éloquence, et le langage métaphorique, convenablement employé, y produit un heureux effet. Si les métaphores sont brillantes, animées, descriptives, on y passe quelques inexactitudes qu'on aurait remarquées et critiquées dans un ouvrage écrit. Dans le cours d'une déclamation rapide, l'éclat de la figure fait impression et l'inexactitude échappe....

Quant au débit, il suffira d'observer ici qu'en parlant à des assemblées composées d'hommes de divers états et de divers caractères, le débit ferme et assuré est le plus convenable. L'arrogance et la présomption sont sans contredit toujours repoussantes, et on doit éviter jusqu'à la moindre apparence de pareils défauts. Mais il y a un ton d'assurance que l'homme le plus modeste peut prendre lorsqu'il est fortement persuadé de ce qu'il avance; et cette manière est la plus propre à faire une impression générale. Un homme qui parle faiblement et avec hésitation, laisse voir qu'il se défie lui-même de

son opinion ; et ce sentiment n'est pas propre à la faire adopter aux autres.

Voilà les principales idées que la réflexion et l'observation m'ont suggérées, relativement aux caractères distinctifs de l'éloquence qui convient aux assemblées. BLAIR.

Nota. Peut-être sera-t-il utile de faire ici pour quelques-uns de nos jeunes lecteurs une classification résumée des premières assemblées de la révolution. L'*assemblée des états généraux* convoquée par Louis XVI, et divisée, suivant l'antique usage, en trois chambres, celle de la noblesse, celle du clergé et celle du tiers état, s'étant fondue en une seule chambre par l'accession d'un grand nombre de députés de la noblesse, et surtout du clergé, à celle du tiers état, cette nouvelle assemblée prit le nom d'*assemblée nationale ;* et, après s'être attribué la mission de donner une constitution à la France, elle s'appela *assemblée constituante.* Sous ces trois faces et sous ces appellations diverses, cette assemblée dura de 1789 à 1791, époque de la proclamation de la constitution. L'*assemblée législative,* à laquelle nous n'empruntons rien, succéda à l'assemblée constituante en 1792, et n'eut qu'une session. Ce fut elle, comme nous l'avons déjà dit, qui prononça la déchéance de Louis XVI et le mit en jugement. Elle appela, en 1793, la *convention* pour le juger. Cette assemblée, par l'abolition de la royauté, se trouva investie de tous les pouvoirs : elle cumula le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire avec le pouvoir législatif. Nous n'avons pas à nous occuper des assemblées qui suivirent. Maury et Mirabeau appartiennent à l'assemblée constituante, Vergniaud à la convention.

MIRABEAU.

(1749-1791.)

Tout concourut à faire de Mirabeau le superbe dominateur de la tribune ; son organisation exceptionnelle, sa vie, ses études et ses luttes domestiques, le temps extraordinaire où il est apparu, l'esprit et le mode des délibérations de l'assemblée constituante, et l'ensemble véritablement merveilleux de ses facultés oratoires....

Orateur tellement accompli, qu'il est plus difficile de dire ce qu'il ne possédait pas, que ce qu'il possédait. Mirabeau avait une corpulence massive et carrée, des lèvres épaisses, un front large, osseux, protubérant, des sourcils arqués, un regard d'aigle, des joues grosses et un peu pendantes, la figure parsemée, piquetée de trous et de taches, une voix tonnante, une chevelure énorme, une face de lion. Né avec un corps de fer, avec un tempérament de feu, il surpassa les vertus et les vices de sa race.... Ennemi de tous les abus, chaleureux polémiste, hardi réformateur ; plus remarquable, il est vrai, par l'élévation, la hardiesse et l'originalité des pensées,

par la vérité des observations et par la rigueur du raisonnement, que par les grâces de la forme ; verbeux, même lâché, incorrect, inégal, mais entraînant et coloré dans son style, style parlé plutôt qu'écrit, ainsi que font les orateurs.... On s'imagine vulgairement que la force de Mirabeau consistait dans les fanons de son poitrail, et dans les touffes épaisses de sa crinière de lion ; qu'il balayait ses adversaires d'un coup de sa queue ; qu'il roulait sur eux avec les mugissements et la fureur d'un torrent ; qu'il les attérait de son regard ; qu'il les écrasait avec les éclats de sa voix, semblable au tonnerre ; c'est là le louer par les qualités extérieures du port, de l'organe et du geste, comme on louerait un gladiateur du cirque ou un comédien ; ce n'est pas le louer comme ce grand orateur doit être loué....

Mirabeau préméditait la plupart de ses discours. Sa comparaison des Gracques, son allusion à la roche Tarpéienne, son apostrophe à l'abbé Sieyès, ses fameuses harangues sur la constitution, sur le droit de paix et de guerre, sur le *veto* royal, sur les biens du clergé, sur la loterie, sur les mines, sur la banqueroute, sur les assignats, sur l'esclavage, sur l'instruction publique, sur les successions, où brillent et se déploient les trésors de la science et la profonde élaboration de la pensée, sont des morceaux écrits. Sa manière oratoire est celle des grands maîtres de l'antiquité, avec une admirable puissance de geste, et une véhémence de diction que peut-être ils n'eurent jamais. Il est fort, parce qu'il n'est pas tendu ; il est naturel, parce qu'il ne met pas de fard ; il est éloquent, parce qu'il est simple ; il n'imite pas les autres, parce qu'il n'a besoin que d'être lui-même ; il ne surcharge pas son discours d'un bagage d'épithètes, parce qu'il le ralentirait ; il ne se jette pas dans les digressions, parce qu'il craindrait de s'égarer. Ses exordes sont tantôt vifs, tantôt majestueux, selon que la matière le comporte. Il narre les faits avec clarté. Il pose la question avec certitude. Sa phrase ample et sonore est assez semblable à la phrase parlée de Cicéron. Il déroule, avec une solennelle lenteur, les ondes de son discours. Il n'accumule pas ses énumérations comme des ornements, mais comme des preuves. Il ne cherche pas l'harmonie des mots, mais l'enchaînement des idées. Il n'épuise pas un sujet de sa lie, mais de sa fleur. S'il veut éblouir, les images naissent sous ses pas ; s'il veut toucher, il abonde en élans du cœur, en persuasions délicates, en mouvements oratoires qui ne se heurtent pas, mais qui se soutiennent ; qui ne se confondent pas, mais qui se succèdent, qui s'engendrent les uns les autres, et qui s'échappent avec un désordre heureux de cette belle et riche nature. Mais dès qu'il aborde le débat, dès qu'il entre dans le cœur de la question, il est substantiel, nerveux, logicien autant que Démosthène ; il s'avance dans un ordre serré, impénétrable ; il fait la revue de ses preuves, dispose leur plan d'attaque et les range en bataille. Couvert des armes de la dialectique, il sonne la charge, fond sur ses adversaires, les saisit, les frappe au visage et ne les lâche pas qu'il ne les ait forcés, le genou sur la gorge, à s'avouer vaincus ; s'ils tournent le talon, il les poursuit,

il les bat par devant et par derrière, il les presse, il les pousse, et il les ramène invinciblement dans le cercle impérieux qu'il leur a tracé, comme ces marins qui, sur le pont d'un étroit navire, pris à l'abordage, placent un ennemi sans espérance entre leur glaive et l'Océan....

Mirabeau discoureur était admirable. Mais que n'était pas Mirabeau improvisateur! Sa véhémence naturelle, dont il comprimait les élans dans ses harangues méditées, débordait dans ses improvisations. Une sorte d'irritabilité nerveuse donnait alors à toute sa personne l'animation et la vie. Sa poitrine se gonflait d'un souffle tempêtueux. Sa face de lion se plissait et se crispait. Ses yeux dardaient des flammes. Il rugissait, il bondissait, il secouait son épaisse crinière toute blanchie d'écume, et il prenait possession de la tribune avec la suprême autorité d'un maître et d'un roi.... Alors il laissait là les notes mesurées de sa déclamation habituellement grave et solennelle. Il lui échappait des cris entrecoupés, des voix de foudre, et des accents déchirants et terribles. Il recouvrait de chair et de coloris les arguments osseux de sa dialectique. Il passionnait l'assemblée, parce qu'il se passionnait lui-même. Il entraînait, parce qu'il était entraîné. Et cependant, tant sa force était grande! il se précipitait sans s'égarer, il s'emparait des autres avec le souverain empire de son éloquence, sans cesser de la gouverner. Ses improvisations, soit épuisement rapide, soit plutôt instinct de son art, étaient brèves. Il savait que les émotions perdent par leur durée; qu'il ne faut pas laisser à l'enthousiasme de ses amis le temps de se refroidir, ni aux objections de ses rivaux le temps d'apparaître; qu'on se rit bientôt de la foudre qui gronde en l'air sans tomber, et qu'on doit abattre vite son adversaire comme le boulet de canon qui tue d'un seul coup....

J'ai dit que ce qui a élevé Mirabeau, sans aucune comparaison, au-dessus des autres orateurs, c'est la profondeur et l'étendue de ses pensées, la solidité de sa dialectique, la véhémence de ses improvisations; mais c'est surtout la fortune inouïe de ses reparties.... Jamais Mirabeau ne reculait devant aucune objection ni devant aucun adversaire. Il bravait à la tribune les préjugés, les objurgations sourdes et les impatiences frémissantes de l'assemblée. Immobile comme un roc, il croisait les bras et il attendait le silence. Il ripostait à l'instant même, coup sur coup, à tous et sur tout, avec une rapidité d'action et une justesse d'à-propos surprenante.... Qu'y a-t-il dans l'histoire et dans les mouvements de l'éloquence antique de plus libre, de plus fier, de plus héroïque, de plus insolent, de plus inattendu, de plus victorieux, de plus étourdissant, de plus atterant, de plus écrasant, que la repartie de Mirabeau au grand maître des cérémonies de la cour : « Les communes de France ont résolu de délibérer; et vous, monsieur, qui ne sauriez être l'organe du roi auprès de l'assemblée nationale; vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes! »

TIMON.

DISCOURS

POUR LE RENVOI DES TROUPES.

L'agitation qui accompagnait la révolution amenait tous les jours de nouveaux événements ; la prison de l'Abbaye-Saint-Germain avait été forcée, et la multitude ameutée avait porté en triomphe deux soldats des gardes françaises qui avaient refusé de marcher contre le peuple. L'assemblée nationale couvrait de sa protection les prisonniers délivrés, et les avait recommandés à la clémence royale ; l'état des esprits était menaçant, et l'on avait lieu de craindre chaque jour un soulèvement de la capitale ; les ministres, d'ailleurs, voulaient profiter de la circonstance pour appeler près du roi une nombreuse armée, et pour arrêter le cours menaçant et précipité de la révolution. A cette nouvelle, la consternation se répandit dans l'assemblée qui prévoyait un coup d'État ; son aspect était menaçant, et les regards se portaient sur Mirabeau ; il monte à la tribune.

Veuillez, messieurs, vous replacer au moment où la violation des prisons de l'Abbaye-Saint-Germain occasionna votre arrêté du premier de ce mois. En invoquant la clémence du roi pour les personnes qui pourraient s'être rendues coupables, l'assemblée décréta que le roi serait supplié « de vouloir bien employer, pour le rétablissement de l'ordre, les moyens infaillibles de la clémence et de la bonté, si naturels à son cœur, et de la confiance que son bon peuple méritera toujours. »

Le roi, dans sa réponse, a déclaré qu'il trouvait cet arrêté fort sage ; il a donné des éloges aux sentiments que l'assemblée lui témoignait, et proféré ces paroles remarquables : « Tant que vous me donnerez des marques de votre confiance, j'espère que tout ira bien. »

.... Cependant, quelle a été la suite de ces déclarations et de nos ménagements respectueux? Déjà un grand nombre de troupes nous environnait ; il en est arrivé davantage ; il en arrive chaque jour ; elles accourent de toutes parts ; trente-cinq mille hommes sont déjà répartis entre Paris et Versailles ; on en attend vingt mille ; des trains d'artillerie les suivent ; des points sont désignés pour des batteries ; on s'assure de toutes les communications ; on intercepte tous les passages ; nos chemins, nos ponts, nos promenades sont changés en postes militaires ; des événements publics, des faits cachés, des ordres secrets, des contre-ordres précipités, les préparatifs de la guerre, en un mot, frappent tous les yeux et remplissent d'indignation tous les cœurs.

Ainsi, ce n'était pas assez que le sanctuaire de la liberté eût

été souillé par des troupes ! Ce n'était pas assez qu'on eût donné le spectacle inouï d'une assemblée nationale astreinte à des consignes militaires et soumise à une force armée ! Ce n'était pas assez qu'on joignît à cet attentat toutes les inconvenances, tous les manques d'égards, et, pour trancher le mot, la grossièreté de la police orientale ! Il a fallu déployer tout l'appareil du despotisme, et montrer plus de soldats menaçants à la nation, le jour où le roi lui-même l'a convoquée pour lui demander des conseils et des secours, qu'une invasion de l'ennemi n'en rencontrerait peut-être, et mille fois plus, du moins, qu'on n'en a pu réunir pour secourir des amis martyrs de leur fidélité envers nous, pour remplir nos engagements les plus sacrés, pour conserver notre considération politique et cette alliance des Hollandais, si précieuse, mais si chèrement conquise, et surtout si honteusement perdue !

Messieurs, quand il ne s'agirait que de nous, quand la dignité de l'assemblée nationale serait seule blessée, il ne serait pas moins convenable, juste, nécessaire, important pour le roi lui-même, que nous fussions traités avec décence, puisque enfin nous sommes les députés de cette nation qui seule fait sa gloire, qui seule constitue la splendeur du trône; de cette nation qui rendra la personne du roi si honorable à proportion de ce qu'il l'honorera plus lui-même. Puisque c'est à des hommes libres qu'il veut commander, il est temps de faire disparaître ces formes odieuses, ces procédés insultants, qui persuadent trop facilement à ceux dont le prince est entouré que la majesté royale consiste dans les rapports avilissants du maître à l'esclave ; qu'un roi légitime et chéri doit partout et en toute occasion ne se montrer que sous l'aspect des tyrans irrités, ou de ces usurpateurs tristement condamnés à méconnaître le sentiment si doux, si honorable de la confiance.

Et qu'on ne dise pas que les circonstances ont nécessité ces mesures menaçantes; car, également inutiles et dangereuses, soit au bon ordre, soit à la pacification des esprits, soit à la sûreté du trône, loin de pouvoir être regardées comme le fruit d'un sincère attachement au bien public et à la personne du monarque, elles ne peuvent servir que des passions particulières, et couvrir que des vues perfides.

Ajoutez, messieurs, que la présence des troupes, frappant l'imagination de la multitude, lui présentant l'idée du danger, se liant à des craintes, à des alarmes, excite une effervescence universelle; les citoyens paisibles sont, dans leurs foyers, en proie à des terreurs de toute espèce; le peuple, ému, agité, attroupé, se livre à des mouvements impétueux, se précipite aveuglément dans le péril, et la crainte ne calcule ni ne raisonne. Ici les faits déposent pour nous.

Quelle est l'époque de la fermentation? le mouvement des soldats, l'appareil militaire de la séance royale. Auparavant tout était tranquille; l'agitation a commencé dans cette triste journée. Est-ce donc à nous qu'il faut s'en prendre, si le peuple, qui nous a observés, a murmuré; s'il a conçu des alarmes lorsqu'il a vu les instruments de la violence dirigés, non-seulement contre lui, mais contre une assemblée qui doit être libre, pour s'occuper avec liberté de toutes les causes de ses gémissements! Comment le peuple ne s'agiterait-il pas, lorsqu'on lui inspire des craintes contre le seul espoir qui lui reste! Ne sait-il pas que si nous ne brisons ses fers, nous les aurons rendus plus pesants, nous aurons cimenté l'oppression, nous aurons livré sans défense nos concitoyens à la verge impitoyable de leurs ennemis, nous aurons ajouté à l'insolence du triomphe de ceux qui les dépouillent et les insultent!

Que les conseillers de ces mesures désastreuses nous disent encore s'ils sont sûrs de conserver dans sa sévérité la discipline militaire, de prévenir tous les effets de l'éternelle jalousie entre les troupes nationales et étrangères, de réduire les soldats français à n'être que de purs automates, à les séparer d'intérêts, de pensées, de sentiments d'avec leurs concitoyens! Quelle imprudence dans leur système de les rapprocher du lieu de nos assemblées, de les électriser par le contact de la capitale, de les intéresser à nos discussions politiques! Non, malgré le dévouement aveugle de l'obéissance militaire, ils n'oublieront pas ce que nous sommes; ils verront en nous leurs parents, leurs amis, leur famille occupée de leurs intérêts les plus précieux; car ils font partie de cette nation qui nous a confié le soin de sa liberté, de sa propriété, de son honneur. Non, de tels hommes, non, des Français ne feront jamais l'abandon du total de leurs facultés intellectuelles; ils ne croiront jamais que leur devoir est de frapper sans s'enquérir quelles sont les victimes.

Ces soldats, bientôt unis et séparés par des dénominations qui deviennent le signal des partis; ces soldats, dont le métier est de manier les armes, ne savent, dans toutes leurs rixes, que recourir au seul instrument dont ils connaissent la puissance. De là naissent des combats d'homme à homme, bientôt de régiment à régiment, bientôt des troupes nationales aux troupes étrangères; le soulèvement est dans tous les cœurs; la sédition marche tête levée; on est obligé, par faiblesse, de violer la loi militaire, et la discipline est énervée. Le plus affreux désordre menace la société; tout est à craindre de ces légions, qui, après être sorties du devoir, ne voient plus de sûreté que dans la terreur qu'elles inspirent.

Enfin, ont-ils prévu, les conseillers de ces mesures, ont-ils

prévu les suites qu'elles entraînent pour la sécurité même du trône ? Ont-ils étudié dans l'histoire de tous les peuples comment les révolutions ont commencé, comment elles se sont opérées? Ont-ils observé par quel enchaînement funeste de circonstances les esprits les plus sages se sont jetés hors de toutes les limites de la modération, et par quelle impulsion terrible un peuple enivré se précipite vers les excès dont la première idée l'eût fait frémir ? Ont-ils lu dans le cœur de notre bon roi? Connaissent-ils avec quelle horreur il regarderait ceux qui auraient allumé les flammes d'une sédition, d'une révolte peut-être (je le dis en frémissant, mais je dois le dire); ceux qui l'exposeraient à verser le sang de son peuple, qui seraient la cause première des rigueurs, des violences, des supplices dont une foule de malheureux seraient les victimes.

Mais, messieurs, le temps presse; je me reproche chaque moment que mon discours pourrait ravir à vos délibérations, et j'espère que ces considérations, plutôt indiquées que présentées, mais dont l'évidence me paraît irrésistible, suffiront pour fonder la motion que j'ai l'honneur de vous proposer.

La proposition de Mirabeau fut adoptée à l'unanimité moins quatre voix.

Deux députations avaient été inutiles, l'assemblée s'apprêtait à en envoyer une troisième; le bouillant Mirabeau ne peut se contenir, et s'adressant aux commissaires :

Dites au roi, dites-lui que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princesses, des favoris, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents; dites-lui que toute la nuit ces satellites étrangers, gorgés d'or et de vin, ont prédit dans leurs chants impies l'asservissement de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'assemblée nationale; dites-lui que, dans son palais même, les courtisans ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemi; dites-lui que ce Henri, dont l'univers bénit la mémoire, celui de ses aïeux qu'il voulait prendre pour modèle, faisait passer des vivres dans Paris révolté qu'il assiégeait en personne; et que ses conseillers féroces font rebrousser les farines que le commerce apporte dans Paris fidèle et affamé.

DISCOURS

SUR LA CONTRIBUTION DU QUART.

Le ministre Necker, pour sauver l'État d'un désastre financier qui était imminent, proposait l'établissement d'une contribution qui s'élèverait au quart du revenu de chaque citoyen. Mirabeau, comprenant le danger de la situation, avait noblement apporté son appui à cette proposition; mais déjà trois fois il avait parlé dans la même séance, et courageusement lutté contre des difficultés sans cesse renaissantes. Il monte une quatrième fois à la tribune et ramasse toutes ses forces pour emporter le décret.

Messieurs, au milieu de tant de débats tumultueux, ne pourrais-je donc pas ramener à la délibération du jour par un petit nombre de questions bien simples?

Daignez, messieurs, daignez me répondre.

Le premier ministre des finances ne vous a-t-il pas offert le tableau le plus effrayant de notre situation actuelle?

Ne vous a-t-il pas dit que tout délai aggravait le péril? qu'un jour, une heure, un instant, pouvaient le rendre mortel?

Avons-nous un plan à substituer à celui qu'il nous propose? *Oui!* a crié quelqu'un dans l'assemblée. Je conjure celui qui répond *oui*, de considérer que son plan n'est pas connu, qu'il faut du temps pour le développer, l'examiner, le démontrer; que, fût-il immédiatement soumis à notre délibération, son auteur a pu se tromper; que, fût-il exempt de toute erreur, on peut croire qu'il s'est trompé; que, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison; qu'il se pourrait donc que l'auteur de cet autre projet, même en ayant raison, eût tort contre tout le monde, puisque, sans l'assentiment de l'opinion publique, le plus grand talent ne saurait triompher des circonstances.... Et moi aussi, je ne crois pas les moyens de M. Necker les meilleurs possibles; mais le ciel me préserve, dans une situation si critique, d'opposer les miens aux siens. Vainement je les tiendrais pour préférables : on ne rivalise pas en un instant avec une popularité prodigieuse, conquise par des services éclatants, une longue expérience, la réputation du premier talent de financier connu, et, s'il faut tout dire, des hasards, une destinée telle qu'elle n'échut en partage à aucun autre mortel.

Il faut donc en revenir au plan de M. Necker.

Mais avons-nous le temps de l'examiner, de sonder ses bases, de vérifier ses calculs? Non, non, mille fois non. D'insignifiantes questions, des conjectures hasardées, des tâtonnements infidèles,

voilà tout ce qui, dans ce moment, est en notre pouvoir. Qu'allons-nous donc faire par le renvoi de la délibération? Manquer le moment décisif; acharner notre amour-propre à changer quelque chose à un ensemble que nous n'avons pas même conçu, et diminuer, par notre intervention indiscrète, l'influence d'un ministre dont le crédit financier est et doit être plus grand que le nôtre.... Messieurs, certainement il n'y a là ni sagesse ni prévoyance..... Mais du moins y a-t-il de la bonne foi?

Oh! si des déclarations moins solennelles ne garantissaient pas notre respect pour la foi publique, notre horreur pour l'infâme mot de banqueroute, j'oserais scruter les motifs secrets, et peut-être, hélas! ignorés de nous-mêmes, qui nous font si imprudemment reculer au moment de proclamer l'acte d'un grand dévouement, certainement inefficace s'il n'est pas rapide et vraiment abandonné. Je dirais à ceux qui se familiarisent peut-être avec l'idée de manquer aux engagements publics, par la crainte de l'excès des sacrifices, par la terreur de l'impôt.... : Qu'est-ce donc que la banqueroute, si ce n'est le plus inique, le plus inégal, le plus désastreux des impôts?.... Mais, amis, écoutez un mot, un seul mot.

Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler, ce gouffre effroyable. Eh bien! voici la liste des propriétaires français. Choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de citoyens. Mais choisissez; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume. Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes, précipitez-les dans l'abîme; il va se refermer.... Vous reculez d'horreur.... Hommes inconséquents! hommes pusillanimes! Eh! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et chose inconcevable! gratuitement criminel? car enfin, cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le déficit. Mais croyez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que vous ne devrez plus rien? Croyez-vous que les milliers, les millions d'hommes qui perdront en un instant par l'explosion terrible ou par ses contre-coups, tout ce qui faisait la consolation de leur vie, et peut-être leur unique moyen de la sustenter, vous laisseront paisiblement jouir de votre crime? Contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France : impassibles égoïstes, qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, et d'autant plus rapidement qu'elles seront plus vio-

lentes, êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain vous laisseront tranquillement savourer les mets dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre ni la délicatesse?.... Non, vous périrez, et, dans la conflagration universelle que vous ne frémissez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances?

Voilà où nous marchons..... J'entends parler de patriotisme, d'invocations du patriotisme. Ah! ne prostituez pas ces mots de patrie et de patriotisme. Il est donc bien magnanime l'effort de donner une portion de son revenu pour sauver tout ce qu'on possède! Eh! messieurs, ce n'est là que de la simple arithmétique; et celui qui hésitera ne peut désarmer l'indignation que par le mépris que doit inspirer sa stupidité. Oui, messieurs, c'est la prudence la plus ordinaire, la sagesse triviale, c'est votre intérêt le plus grossier que j'invoque. Je ne vous dis plus comme autrefois : Donnerez-vous les premiers aux nations le spectacle d'un peuple assemblé pour manquer à la foi publique? Je ne vous dis plus : Eh! quels titres avez-vous à la liberté? quels moyens vous resteront pour la maintenir, si dès votre premier pas vous surpassez les turpitudes des gouvernements les plus corrompus; si le besoin de votre concours et de votre surveillance n'est pas le garant de votre constitution?.... Je vous dis : Vous serez tous entraînés dans la ruine universelle; et les premiers intéressés au sacrifice que le gouvernement vous demande, c'est vous-mêmes.

Votez donc ce subside extraordinaire; et puisse-t-il être suffisant! Votez-le, parce que si vous avez des doutes sur les moyens (doutes vagues et non éclaircis), vous n'en avez pas sur sa nécessité et sur notre impuissance à le remplacer, immédiatement du moins. Votez-le, parce que les circonstances publiques ne souffrent aucun retard, et que nous serions comptables de tout délai. Gardez-vous de demander du temps : le malheur n'en accorde jamais.... Eh! messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : *Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère!* Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni périls, ni factions, ni Rome.... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur.... et vous délibérez!

On ne délibéra plus; des cris d'enthousiasme attestèrent la victoire de l'orateur.

Au jugement de La Harpe et de tous les critiques, ce discours est dans son genre un des plus admirables monuments de l'éloquence française.

DISCOURS

SUR LE DROIT DE PAIX ET DE GUERRE.

Mirabeau, qui commençait à défendre les débris de la monarchie, avait incliné, dans un premier discours, à faire prédominer l'autorité du roi dans les déclarations de guerre. Barnave avait, en lui répondant, vivement intéressé les passions démocratiques; il avait ébranlé la popularité de son adversaire, et, en entrant dans l'assemblée, l'illustre tribun avait entendu crier devant lui : *la grande trahison du comte de Mirabeau!* Il monte à la tribune.

C'est quelque chose, sans doute, pour rapprocher les oppositions, que d'avouer nettement sur quoi l'on est d'accord et sur quoi l'on diffère. Les discussions amiables valent mieux pour s'entendre que les insinuations calomnieuses, les inculpations forcenées, les haines de la rivalité, les machinations de l'intrigue et de la malveillance. On répand depuis huit jours que la section de l'assemblée nationale qui veut le concours de la volonté royale dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre est parricide de la liberté publique; on répand les bruits de perfidie, de corruption ; on invoque les vengeances populaires pour soutenir la tyrannie des opinions. On dirait qu'on ne peut sans crime avoir deux avis dans une des questions les plus délicates et les plus difficiles de l'organisation sociale. C'est une étrange manie, c'est un déplorable aveuglement que celui qui anime ainsi les uns contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment indestructible devraient, au milieu des débats les plus acharnés, toujours rapprocher, toujours réunir, des hommes qui substituent ainsi l'irascibilité de l'amour-propre au culte de la patrie, et se livrent les uns les autres aux préventions populaires.

Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe; et maintenant on crie dans les rues : *la grande trahison du comte de Mirabeau!*.... Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas si aisément pour vaincu. Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays et surtout de lui être encore utile; celui que ne rassasie pas une vaine célébrité, et qui dédaigne les succès d'un jour pour la véritable gloire; celui qui veut dire la vérité, qui veut faire le bien public, indépendamment des mobiles

mouvements de l'opinion populaire; cet homme porte avec lui la récompense de ses services, le charme de ses peines et le prix de ses dangers; il ne doit attendre sa moisson, sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, ce juge incorruptible, qui fait justice à tous. Que ceux qui prophétisaient depuis huit jours mon opinion sans la connaître, qui calomnient en ce moment mon discours sans l'avoir compris, m'accusent d'encenser des idoles impuissantes au moment où elles sont renversées, ou d'être le vil stipendié des hommes que je n'ai pas cessé de combattre; qu'ils dénoncent comme un ennemi de la révolution celui qui peut-être n'y a pas été inutile, et qui, cette révolution fût-elle étrangère à sa gloire, pourrait, là seulement, trouver sa sûreté; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompé celui qui depuis vingt ans combat toutes les oppressions, et qui parlait aux Français de liberté, de constitution, de résistance, lorsque ses vils calomniateurs suçaient le lait des cours et vivaient de tous les préjugés dominants : que m'importe? Ces coups de bas en haut ne m'arrêteront pas dans ma carrière. Je leur dirai : Répondez, si vous pouvez; calomniez ensuite tant que vous voudrez.

Je rentre donc dans la lice armé de mes seuls principes et de la fermeté de ma conscience. Je vais poser à mon tour le véritable point de la difficulté avec toute la netteté dont je suis capable, et je prie tous ceux de mes adversaires qui ne m'entendront pas, de m'arrêter, afin que je m'exprime plus clairement, car je suis décidé à déjouer les reproches tant répétés d'évasion, de subtilité, d'entortillage; et, s'il ne tient qu'à moi, cette journée dévoilera le secret de nos loyautés respectives. M. Barnave m'a fait l'honneur de ne répondre qu'à moi; j'aurai pour son talent le même égard; et je vais à mon tour essayer de le réfuter.

Vous avez dit : Nous avons institué deux pouvoirs distincts, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; l'un est chargé d'exprimer la volonté nationale, et l'autre de l'exécuter : ces deux pouvoirs ne doivent jamais se confondre.

Vous avez appliqué ces principes à la question sur laquelle nous délibérons, c'est-à-dire à l'exercice du droit de la paix et de la guerre.

Vous avez dit : Il faut distinguer l'action et la volonté : l'action appartiendra au roi, la volonté au corps législatif. Ainsi, lorsqu'il s'agira de déclarer la guerre, cette déclaration étant un acte de volonté, ce sera au corps législatif à la faire.

Après avoir exposé ce principe, vous l'avez appliqué à chaque article de mon décret. Je suivrai la même marche : je discuterai d'abord le principe général; j'examinerai ensuite l'application que vous en avez faite à l'exercice du droit de la paix et de la guerre; enfin, je vous suivrai pas à pas dans la critique de mon décret.

Vous dites que nous avons deux délégués distincts, l'un pour l'action, l'autre pour la volonté; je le nie.

Le pouvoir exécutif, dans tout ce qui tient à l'action, est certainement très-distinct du pouvoir législatif; mais il n'est pas vrai que le corps législatif soit entièrement indépendant du pouvoir exécutif, même dans l'expression de la volonté générale.

En effet, quel est l'organe de cette volonté, d'après notre constitution? C'est tout à la fois l'assemblée des représentants de la nation, ou le corps législatif, et le représentant du pouvoir exécutif, ce qui a lieu de cette manière : le corps législatif délibère et déclare la volonté générale ; le représentant du pouvoir exécutif a le double droit, ou de sanctionner la résolution du corps législatif, et cette sanction consomme la loi; ou d'exercer le *veto* qui lui est accordé pour un certain espace de temps, et la constitution a voulu que, durant cette période, la résolution du corps législatif ne fût pas loi; il n'est donc pas exact de dire que notre constitution a établi deux délégués entièrement distincts, même lorsqu'il s'agit d'exprimer la volonté générale. Nous avons, au contraire, deux représentants qui concourent ensemble dans la formation de la loi, dont l'un fournit une espèce de vœu secondaire, exerce sur l'autre une sorte de contrôle, met dans la loi sa portion d'influence et d'autorité. Ainsi, la volonté générale ne résulte pas de la simple volonté du corps législatif.

Suivons maintenant l'application de votre principe à l'exercice du droit de la paix et de la guerre.

Vous avez dit : Tout ce qui n'est que volonté, en ceci comme dans tout le reste, retourne à son principe naturel, et ne peut être énoncé que par le pouvoir législatif; ici je vous arrête, et je découvre votre sophisme en un seul mot, que vous-même avez proféré : ainsi vous ne m'échapperez pas.

Dans votre discours vous attribuez exclusivement l'énonciation de la volonté générale.... à qui? au *pouvoir législatif;* dans votre décret, à qui l'attribuez-vous? au *corps législatif.* Sur cela, je vous rappelle à l'ordre. Vous avez forfait à la constitution. Si vous entendez que le corps législatif est le pouvoir législatif, vous renversez par cela seul toutes les lois que nous avons faites : si, lorsqu'il s'agit d'exprimer la volonté générale, en fait de guerre, le corps législatif suffit...., par cela seul, le roi n'ayant ni participation, ni influence, ni contrôle, ni rien de tout ce que nous avons accordé au pouvoir exécutif par notre système social, vous auriez en législation deux principes différents, l'un pour la législation ordinaire, l'autre pour la législation en fait de guerre, c'est-à-dire pour la crise la plus terrible qui puisse agiter le corps politique; tantôt vous auriez besoin, et tantôt vous n'auriez pas besoin, pour l'expression de la volonté générale, de l'adhésion du

monarque.... Et c'est vous qui parlez d'homogénéité, d'unité, d'ensemble dans la constitution! Ne dites pas que cette distinction est vaine; elle l'est si peu, elle est tellement importante à mes yeux et à ceux de tous les bons citoyens qui soutiennent ma doctrine, que si vous voulez substituer dans votre décret, à ces mots : *le corps législatif*, ceux-ci : *le pouvoir législatif*, et définir cette expression en l'appelant un acte de l'assemblée nationale sanctionné par le roi, nous serons, par cela seul, d'accord avec les principes; mais vous reviendrez alors à mon décret, parce qu'il accorde moins au roi.... Vous ne me répondez pas.... Je continue.

Cette contradiction devient encore plus frappante dans l'application que vous avez faite vous-même de votre principe au cas d'une déclaration de guerre.

Vous avez dit : Une déclaration de guerre n'est qu'un acte de volonté; donc c'est au corps législatif à l'exprimer.

J'ai sur cela deux questions à vous faire, dont chacune embrasse deux cas différents.

Entendez-vous que la déclaration de guerre soit tellement propre au corps législatif que le roi n'ait pas l'initiative, ou entendez-vous qu'il ait l'initiative?

Dans le premier cas, s'il n'a pas l'initiative, entendez-vous qu'il n'ait pas aussi le *veto?* Dès lors, voilà le roi sans concours dans l'acte le plus important de la volonté nationale. Comment conciliez-vous avec cela les droits que la constitution a donnés au monarque? Comment le conciliez-vous avec l'intérêt public? Vous aurez autant de provocateurs de la guerre que d'hommes passionnés.

Y a-t-il, ou non, de grands inconvénients à cette disposition? Vous ne niez pas qu'il n'y en ait.

Y en a-t-il, au contraire, à accorder l'initiative au roi? J'entends par l'initiative une notification, un message quelconque; vous ne sauriez y trouver aucun inconvénient.

Voyez d'ailleurs, l'ordre naturel des choses. Pour délibérer, il faut être instruit; par qui le serez-vous, si ce n'est par le surveillant des relations extérieures?

Ce serait une étrange constitution que celle qui, ayant conféré au roi le pouvoir exécutif suprême, donnerait un moyen de déclarer la guerre sans que le roi en provoquât la délibération par les rapports dont il est chargé; votre assemblée ne serait plus délibérante, mais agissante; elle gouvernerait.

Vous accordez donc l'initiative au roi.

Passons au second cas.

Si vous accordez au roi l'initiative, ou vous supposez qu'elle

consistera dans une simple notification, ou vous supposez que le roi déclarera le parti qu'il veut prendre.

Si l'initiative du roi doit se borner à une simple notification, le roi, par le fait, n'aura aucun concours à une déclaration de guerre.

Si l'initiative du roi consiste, au contraire, dans la déclaration du parti qu'il croit devoir être pris, voici la double hypothèse sur laquelle je vous prie de raisonner avec moi.

Entendez-vous que, le roi se décidant pour la guerre, le corps législatif puisse se prononcer pour la paix? Je ne trouve à cela aucun inconvénient. Entendez-vous, au contraire, que, le roi voulant la paix, le corps législatif puisse ordonner la guerre et la lui faire soutenir malgré lui? Je ne puis adopter votre système, parce qu'ici naissent des inconvénients auxquels il est impossible de remédier.

De cette guerre, délibérée malgré le roi, résulterait bientôt une guerre d'opinion contre le monarque, contre tous ses agents. La surveillance la plus inquiète présiderait à toutes les opérations; le désir de les seconder, la défiance contre les ministres, porteraient le corps législatif à sortir de ses propres limites. On proposerait des comités d'exécution militaire, comme on vous a proposé naguère des comités d'exécution politique; le roi ne serait plus que l'agent de ces comités; nous aurions deux pouvoirs exécutifs, ou plutôt le corps législatif régnerait.

Ainsi, par la tendance d'un pouvoir sur l'autre, notre propre constitution se dénaturerait entièrement; de monarchique qu'elle doit être, elle deviendrait purement aristocratique. Vous n'avez pas répondu à cette objection, et vous n'y répondrez jamais. Vous ne parlez que de réprimer les abus ministériels, et moi je vous parle des moyens de réprimer les abus d'une assemblée représentative; je vous parle d'arrêter la pente insensible de tout gouvernement vers la forme dominante qu'on lui imprime.

Si, au contraire, le roi voulant la guerre, vous bornez les délibérations du corps législatif à consentir la guerre, ou à décider qu'elle ne doit pas être faite, et à forcer le pouvoir exécutif de négocier la paix, vous évitez tous les inconvénients : et remarquez bien, car c'est ici que se distingue éminemment mon système, que vous restez parfaitement dans les principes de la constitution.

Le *veto* du roi se trouve, par la nature des choses, presque entièrement émoussé en fait d'exécution; il peut rarement avoir lieu en matière de guerre. Vous parez à cet inconvénient; vous rétablissez la surveillance, le contrôle respectif qu'a voulu la constitution, en imposant aux deux délégués de la nation, à ses représentants amovibles et à son représentant inamovible, le devoir mutuel d'être d'accord lorsqu'il s'agit de guerre. Vous attribuez ainsi au corps législatif la seule faculté qui puisse le faire concourir sans inconvenient à l'exercice de ce terrible droit. Vous

remplissez en même temps l'intérêt national autant qu'il est en vous, puisque vous n'aurez besoin, pour arrêter le pouvoir exécutif, que d'exiger qu'il mette le corps législatif continuellement à portée de délibérer sur tous les cas qui peuvent se présenter.

Il me semble, messieurs, que le point de la difficulté est enfin complétement connu; et pour un homme à qui tant d'applaudissements étaient préparés dedans et dehors de cette salle, M. Barnave n'a point du tout abordé la question. Ce serait un triomphe trop facile maintenant que de le poursuivre dans les détails, où, s'il a fait voir du talent de parleur, il n'a jamais montré la moindre connaissance d'un homme d'État, ni des affaires humaines. Il a déclamé contre ces maux que peuvent faire et qu'ont faits les rois; et il s'est bien gardé de remarquer que, dans notre constitution, le monarque ne peut plus désormais être despote, ni rien faire arbitrairement; et il s'est bien gardé surtout de parler des mouvements populaires, quoiqu'il eût lui-même donné l'exemple de la facilité avec laquelle les amis d'une puissance étrangère pourraient influer sur l'opinion d'une assemblée nationale en ameutant le peuple autour d'elle, et en procurant dans les promenades publiques des battements de mains à leurs agents. Il a cité Périclès faisant la guerre pour ne pas rendre ses comptes; ne semblerait-il pas, à l'entendre, que Périclès ait été un roi ou un ministre despote? Périclès était un homme qui, sachant flatter les passions populaires, et se faire applaudir à propos en sortant de la tribune, par ses largesses ou celles de ses amis, a entraîné à la guerre du Péloponnèse.... qui? l'assemblée nationale d'Athènes.

J'en viens à la critique de mon projet de décret, et je passerai rapidement en revue les diverses objections.

Après cette justification article par article, Mirabeau reprend :

Il est plus que temps de terminer ces longs débats. Désormais j'espère que l'on ne dissimulera plus le vrai point de la difficulté. Je veux le concours du pouvoir exécutif à l'expression de la volonté générale en fait de paix et de guerre, comme la constitution le lui a attribué dans toutes les parties déjà fixées de notre système social.... Mes adversaires ne le veulent pas. Je veux que la surveillance de l'un des délégués du peuple ne l'abandonne pas dans les opérations les plus importantes de la politique; et mes adversaires veulent que l'un des délégués possède exclusivement la faculté du droit de la guerre, comme si, lors même que le pouvoir exécutif serait étranger à la confection de la volonté générale, nous avions à délibérer sur le seul fait de la déclaration de la guerre, et que l'exercice du droit n'entraînât pas une série d'o-

pérations mixtes, où l'action et la volonté se pressent et se confondent.

Voilà la ligne qui nous sépare. Si je me trompe, encore une fois, que mon adversaire m'arrête, ou plutôt qu'il substitue dans son décret à ces mots : *le corps législatif,* ceux-ci : *le pouvoir législatif,* c'est-à-dire un acte émané des représentants de la nation et sanctionné par le roi; et nous sommes parfaitement d'accord, sinon dans la pratique, du moins dans la théorie; et nous verrons alors si mon décret ne réalise pas mieux que tout autre cette théorie.

On vous a proposé de juger la question par le parallèle de ceux qui soutiennent l'affirmative et la négative. On vous a dit que vous verriez, d'un côté, des hommes qui espèrent s'avancer dans les armées ou parvenir à gérer les affaires étrangères; des hommes qui sont liés avec les ministres et leurs agents; de l'autre, « le citoyen paisible, vertueux, ignoré, sans ambition, qui trouve son bonheur et son existence, dans l'existence, dans le bonheur communs. »

Je ne suivrai pas cet exemple. Je ne crois pas qu'il soit plus conforme aux convenances de la politique qu'aux principes de la morale, d'affiler le poignard dont on ne saurait blesser ses rivaux sans en ressentir bientôt sur son propre sein les atteintes. Je ne crois pas que des hommes qui doivent servir la cause publique en véritables frères d'armes, aient bonne grâce à se combattre en vils gladiateurs, à lutter d'imputations et d'intrigues, et non de lumières et de talents; à chercher dans la ruine et la dépression les uns des autres de coupables succès, des trophées d'un jour nuisibles à tout, et même à la gloire. Mais je vous dirai : Parmi ceux qui soutiennent ma doctrine vous compterez tous les hommes modérés qui ne croient pas que la sagesse soit dans les extrêmes, ni que le courage de démolir ne doive jamais faire place à celui de reconstruire : vous compterez la plupart de ces énergiques citoyens qui, au commencement des états généraux (c'est ainsi que s'appelait alors cette convention nationale encore garrottée dans les langes de la liberté), foulèrent aux pieds tant de préjugés, bravèrent tant de périls, déjouèrent tant de résistances pour passer au sein des communes, à qui ce dévouement donna les encouragements et la force qui ont vraiment opéré votre révolution glorieuse : vous y verrez ces tribuns du peuple que la nation comptera longtemps encore, malgré les glapissements de l'envieuse médiocrité, au nombre des libérateurs de la patrie : vous y verrez des hommes dont le nom désarme la calomnie, et dont les libellistes les plus effrénés n'ont pas essayé de ternir la réputation ni d'hommes privés ni d'hommes publics; des hommes,

enfin, qui, sans tache, sans intérêt et sans crainte, s'honoreront jusqu'au tombeau de leurs amis et de leurs ennemis.

Je conclus à ce que l'on mette en délibération mon projet de décret, amendé par M. Le Chapelier.

A demi vaincu dans cette lutte, obligé de transformer en partie son opinion, Mirabeau triompha par son éloquence. Son discours fut accueilli par des applaudissements presque unanimes, et le projet de décret présenté par lui fut adopté avec de légers amendements.

DISCOURS

SUR LA MORT DE FRANKLIN.

Mirabeau, présidant l'assemblée nationale, lui annonça en ces termes la mort de Franklin.

Messieurs, Franklin est mort.... Il est retourné au sein de la divinité, le génie qui affranchit l'Amérique et versa sur l'Europe des torrents de lumière.

Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires, tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine.

Assez longtemps les cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge funèbre. Assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites. Les nations ne doivent porter que le deuil de leurs bienfaiteurs. Les représentants des nations ne doivent recommander à leur hommage que les héros de l'humanité.

Le congrès a ordonné dans les quatorze États de la confédération un deuil de deux mois pour la mort de Franklin, et l'Amérique acquitte en ce moment ce tribut de vénération pour l'un des pères de sa constitution.

Ne serait-il pas digne de nous, messieurs, de nous unir à cet acte religieux, de participer à cet hommage rendu, à la face de l'univers, et aux droits de l'homme et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la conquête sur toute la terre? L'antiquité eût élevé des autels à ce vaste et puissant génie, qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la foudre et les tyrans. La France, éclairée et libre, doit du moins un témoignage de souvenir et de regret à l'un des plus grands hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté.

Je propose qu'il soit décrété que l'assemblée nationale portera pendant trois jours le deuil de Benjamin Franklin.

MAURY.

(1746-1817.)

L'abbé Maury s'était dit : « Je périrai dans la révolution, ou, en la combattant, j'obtiendrai le chapeau de cardinal. » Je ne crois pas que personne ait poussé plus loin que lui le courage de résister à des factieux, à des bourreaux. Il traversait les groupes les plus furieux, d'un pas vif et ferme, répondait à leurs menaces par des saillies pleines d'assurance et de gaîté, et redoublait de véhémence à la tribune contre la démagogie triomphante. Une connaissance parfaite de l'histoire ; une vivacité d'esprit qui lui en faisait appliquer les résultats avec d'heureux à-propos ; un style constamment soutenu, fleuri, harmonieux ; une mémoire prodigieuse qui donnait l'éclat de l'improvisation à plusieurs de ses discours écrits ; une prononciation rapide, ferme et habilement accentuée ; le don des reparties ; l'art de prolonger une ironie amère : voilà quels étaient ses avantages à la tribune ; mais il semblait plus occupé du plaisir d'humilier ses adversaires que du désir de les vaincre. Il n'avait point cet accent de persuasion intime qui, même dans les discussions sévères, remue les entrailles des auditeurs. Il brillait hors de propos, et laissait quelquefois s'énerver sa dialectique par des lieux communs élégamment traités. LACRETELLE.

DISCOURS

SUR LES DROITS DU CLERGÉ D'ALSACE.

La vente des biens ecclésiastiques avait été décrétée, et déjà s'exécutait ; néanmoins les chapitres de Strasbourg, appuyant les titres de leur possession sur la garantie des traités de Westphalie et de Brunswick, avaient adressé une circulaire à leurs anciens fermiers pour les avertir de payer leurs redevances, comme par le passé, aux receveurs des chapitres. Cet avis fut dénoncé à l'assemblée nationale par le maire de Strasbourg. On avait choisi à dessein le dimanche pour faire le rapport et présenter le décret relatif à cette affaire, parce que, habituellement, la plupart des membres du côté droit ne paraissaient pas à l'assemblée ce jour-là. L'abbé Maury y vint par extraordinaire. S'étant informé de l'objet qui causait la fermentation de l'assemblée, saisi d'indignation, il sauta à la tribune, et, n'ayant

pu prévoir le sujet de la délibération, n'ayant pas un moment pour y réfléchir, il improvisa le discours suivant :

La question qui est soumise dans ce moment à votre décision, ne sera pas difficile ; c'est une simple question de fait.

Toutes les fois qu'une proposition est faite à cette assemblée dans les formes ordinaires de nos délibérations, vous n'avez que trois manières de la juger : il faut ou l'écarter par la question préalable, ou la décider par un décret, ou la suspendre par un ajournement. Cette dernière forme suppose que vous manquez de temps ou d'une instruction suffisante pour prononcer définitivement. La question alors reste entière, et il faut nécessairement la discuter avant de la décréter.

Ces principes sont clairs et incontestables; appliquons-les au rapport que vous venez d'entendre. Je lis dans votre procès-verbal du mardi 22 septembre 1789, « qu'on vous a présenté un mémoire du clergé d'Alsace, et un extrait des délibérations des chambres ecclésiastiques de Strasbourg et de Weissembourg, par lequel le clergé qui les compose déclare ne pouvoir adhérer aux arrêts du 4 août et jours subséquents, n'ayant pas donné à cet égard des pouvoirs suffisants à ses députés, et supplie l'assemblée de prendre en considération les motifs déduits dans le mémoire. Un membre voulait faire rejeter cette adresse, comme contenant une protestation; un autre prétend que cette réserve ne regarde que les princes de l'Empire; un autre, que le clergé d'Alsace devait confondre ses intérêts dans ceux de la nation; un autre, qu'il n'y a point de protestation prononcée. Après la discussion, *on a demandé l'ajournement, et il a été décidé qu'il aurait lieu.* »

Or, voici comme je raisonne sur ce récit, consigné dans votre procès-verbal. Vous voyez qu'on a épuisé, à l'occasion de ce mémoire du clergé d'Alsace, toutes les formes de délibération. Un membre voulait le faire juger et rejeter au fond. Avez-vous accueilli sa demande? non ; le décret définitif n'a pas été mis aux voix. Un autre demandait que la proposition fût mise à l'écart par la question préalable Avez-vous écouté cette motion? non ; vous en avez entendu le motif, et vous n'en avez pas même discuté l'injustice. Enfin, un autre a demandé l'ajournement, et vous avez prononcé que l'ajournement aurait lieu. Il est donc démontré que les raisons, les prérogatives, les exceptions et les oppositions du clergé d'Alsace ont été ajournées. Il est de principe que l'ajournement est suspensif. Vous n'avez donc rien décidé sur les droits du clergé d'Alsace.

On fait observer à l'orateur que le procès-verbal d'après lequel il raisonne a été falsifié, et que d'ailleurs l'assemblée n'a pu avoir l'intention d'ajourner la question. Il répond :

La voie de l'inscription de faux contre le procès-verbal est ouverte à tout le monde. Si quelqu'un est tenté d'y recourir, qu'il se lève et qu'il s'explique. Une seule voix aura plus de poids que toutes ces tumultueuses réclamations, qui ne prouvent autre chose que l'embarras ou plutôt l'impossibilité de me répondre... Personne ne se montre! Je conclus de ce silence que je peux poursuivre, et je me hâte de fortifier mon assertion par quelques raisonnements que je recommande à l'attention de mes adversaires.

Quand vous avez délibéré sur le mémoire du clergé d'Alsace, il est bien manifeste que vous avez voulu décider quelque chose. Or, si vous n'avez pas ajourné la pétition, apprenez-moi de grâce ce que vous avez décrété. Permettez à mon respect pour cette assemblée de ne pas vous croire aussi absurdes que vous le seriez, si vous adoptiez l'étrange commentaire de M. Chasset.

Votre procès-verbal atteste un ajournement, et il faut bien que cette décision littérale de votre procès-verbal existe, ou que cette auguste assemblée ait rendu un décret digne des Petites-Maisons. Du reste, ne craignez rien pour votre gloire; je vais la défendre contre les sophismes de votre rapporteur.

Je sais bien, messieurs, qu'aujourd'hui la réclamation du clergé d'Alsace ne vous embarrasserait guère : vous avez fait de si étonnants progrès dans la conquête des biens d'autrui, que le suprême moyen de la question préalable étoufferait bientôt la voix du téméraire qui oserait plaider ici la cause de la justice au tribunal de la force. Mais, dans le mois de septembre 1789, souffrez que je vous le rappelle avec respect, votre éducation législative n'était pas si avancée; vous aviez encore alors la circonspection et la réserve que vous commandait l'incertitude de votre renommée; depuis ce temps votre gloire a parfaitement dissipé vos scrupules, et vous n'avez montré dans l'invasion des biens du clergé que la morale des conquérants. Je suppose que, le 25 du même mois de septembre, un bénéficier d'Alsace eût écrit dans cette province que l'assemblée nationale avait ajourné les réclamations des ecclésiastiques contre votre décret, et je demande si, à cette époque, on aurait osé lui faire un crime de s'être prévalu d'un décret d'ajournement rendu la veille.... Oui!... Vous dites oui, et moi je dis non, et la raison est de mon avis. Très-certainement, vous n'auriez pas osé contredire cette assertion. Or, le clergé d'Alsace est aujourd'hui dans la même situation où l'a placé votre décret du 22 septembre. Vous ne crûtes pas pouvoir juger alors le fond

de la question ; vous ne vous en êtes plus occupés : elle reste donc entière, et votre ajournement vous condamne à l'examiner avant de prononcer.

Cette réclamation est fondée sur les clauses du traité de Westphalie, qui, en réunissant l'Alsace à la couronne, garantit aux corps ecclésiastiques et aux bénéficiers de cette province toutes leurs possessions. Je n'examine pas dans ce moment le mérite de cette garantie, cette discussion appartient au fond de la cause ; mais je dis que cette considération vous a paru à vous-mêmes du plus grand poids. Vous n'auriez assurément pas accueilli les réclamations du clergé, des bénéficiers de nos anciennes provinces contre vos décrets relatifs au clergé. Pourquoi avez-vous donc fait une distinction en faveur de l'Alsace? pourquoi avez-vous ajourné l'examen de ses titres?... J'entends dire autour de moi que le décret du 22 septembre n'a rien de commun avec le fameux décret de spoliation du clergé du 2 novembre suivant. Votre décret d'ajournement sur le mémoire du clergé d'Alsace a prononcé un exception provisoire en faveur de ce clergé ; et, l'exception étant une fois établie, elle embrasse manifestement tous les décrets subséquents relatifs aux propriétés ecclésiastiques.

Cette seule réponse suffit pour repousser le raisonnement puéril de M. Lameth. Je l'avertis seulement que je vais m'en faire un nouveau titre pour le confondre ; car, si vous avez ajourné les réclamations du clergé d'Alsace contre le décret du 4 août qui supprimait la dîme, vous êtes tenus, à bien plus forte raison, d'ajourner et d'examiner les oppositions contre la confiscation de ses propriétés foncières. Le traité de Westphalie, sur lequel il se fonde, et qu'il vous a dénoncé, lui garantit plus littéralement encore ses domaines que les dîmes.

Lorsque M. l'évêque de Spire s'est élevé contre vos décrets, lorsque plusieurs autres bénéficiers de l'Empire ont revendiqué avec lui leurs possessions en Alsace, leur mémoire vous a été transmis par le ministre des affaires étrangères ; vous l'avez renvoyé à votre comité féodal ; vous en avez ajourné la discussion, et vous avez joint cet ajournement à celui que vous ne doutiez certainement pas alors d'avoir prononcé en faveur du clergé d'Alsace.

Lorsque M. le cardinal de Rohan vous a écrit en vous adressant sa démission, vous avez entendu la lecture de sa lettre avec l'attention la plus menaçante et la plus sévère ; vous l'avez interrompue vingt fois par les murmures les plus bruyants ; vous avez répondu majestueusement, par de longs éclats de rire, à la touchante sensibilité avec laquelle il vous parlait de ses créanciers, auxquels il avait délégué ses revenus. Mais, à l'endroit de cette lettre, où M. le cardinal de Rohan vous rappelait l'ajournement de la grande question relative au clergé d'Alsace, vous n'osâtes point

contredire ce fait, dont vous ne doutiez pas alors plus que lui; et je vous rends grâce, dans ce moment, de ne vous être point avilis alors par des huées et par des éclats de rire, qui conviennent toujours mal à des spoliateurs en présence de leurs victimes.

Vous avez donc ajourné la demande du clergé d'Alsace; vous avez reconnu votre ajournement, et je vous invite à faire quelques réflexions sur les inconvénients très-graves qu'il y aurait à dépouiller le clergé catholique, dans une province où vos décrets ont conservé les possessions du clergé luthérien. Cette manière si différente de traiter les deux religions est d'autant plus digne d'éveiller votre prudence, que le maire de Strasbourg, qui ose provoquer aujourd'hui vos rigueurs avec un si fanatique acharnement, est lui-même luthérien.

Passons maintenant à l'examen des autres articles du décret qui vous est proposé par votre comité ecclésiastique, ou plutôt anti-ecclésiastique. (Murmures.)

Si l'on me fâche, je n'appellerai pas simplement ce comité antiecclésiastique, je l'appellerait antichrétien, et je demande d'être admis à la preuve. Est-ce bien ce comité, ou un comité de recherches, un comité de l'inquisition que nous venons d'entendre? Il faut être nourri des maximes des Néron, des Phalaris et des Tibère, pour n'être pas révolté des principes atroces que le rapporteur vient de nous débiter dans cette tribune, avec un sang-froid qui ajoute infiniment à leur barbarie. Quoi! messieurs, on ose vous proposer de fonder une procédure criminelle sur une traduction anonyme que personne n'avoue, et dont on ne nous désigne pas même l'auteur; sur une traduction dans une langue dont M. Chasset ne sait pas un seul mot, et que nous n'entendons pas nous-mêmes? Ah! la toute-puissance de cette assemblée n'est que trop connue dans le royaume; mais elle ne va pas pourtant jusqu'à créer des crimes imaginaires, jusqu'à fabriquer des délits illusoires, pour motiver des poursuites trop réelles. Voilà donc jusqu'où peut s'avilir, voilà donc jusqu'où peut s'aveugler l'esprit de persécution dans un comité dont les membres sont dispensés de rougir! C'est vous, implacables calomniateurs, qui êtes les véritables ennemis de l'assemblée nationale; c'est vous qui avez voulu faire distiller dans nos décrets le venin de la haine dont vos âmes sont remplies. Et vous osez vous asseoir parmi les législateurs de la France! vous osez, dans votre superbe délire, nous inviter à devenir les complices de vos absurdes fureurs! Je ne vous dénonce pas aux tribunaux, puisque vous êtes inviolables; mais je vous dénonce à l'opinion, qui nous doit une justice exemplaire de votre audace et de vos lâches persécutions; je vous dénonce à la France entière, dont vous profanez la confiance et dont vous déshonorez le caractère national.

Hé! quel est donc le délit que M. Chasset impute au clergé d'Alsace? Les bénéficiers de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg ont écrit à quelques citoyens tentés d'acquérir des biens ecclésiastiques dans cette province, qu'ils les invitaient *à faire de sérieuses réflexions sur leur projet*, parce que l'assemblée nationale avait prononcé un ajournement sur cette question, relativement à l'Alsace. Est-on rebelle, est-on factieux, est-on l'ennemi de l'État, est-on criminel de lèse-nation quand on invite les acquéreurs de nos biens à faire de *sérieuses réflexions?* Eh bien, je vais me rendre coupable de ce grand crime sous les yeux de la France entière. J'invite donc hautement tous ceux qui sont tentés de s'approprier nos dépouilles, à faire de sérieuses et de très-sérieuses réflexions, et je me livre à toutes les poursuites criminelles que mérite une pareille déclaration de ma bouche. Ce n'est pas seulement à mes concitoyens, c'est au corps législatif lui-même que j'adresse cette invitation. Oui, c'est vous, messieurs, que je somme dans ce moment de faire de sérieuses réflexions sur la spoliation du clergé et sur la vente de nos biens. Les véritables falsificateurs de nos décrets sont ceux qui en étendent arbitrairement les dispositions, ceux qui en dénaturent le sens, ceux qui en exagèrent la rigueur, et qui préparent à des acquéreurs de mauvaise foi des moyens invincibles de dépossession, en fondant leur propriété sur des commentaires de pure imagination. Les coupables auxquels j'impute cette grande infidélité nationale ne sont pas inconnus. Si l'on vous eût proposé, le 2 du mois de novembre dernier, comme on l'aurait dû pour se conformer à la discussion, de décréter si la nation était ou n'était pas propriétaire des biens ecclésiastiques, jamais cette révoltante confiscation n'eût été prononcée : mais on nous déclara qu'on voulait simplement *consacrer* le principe; que l'on ne pensait point à nous dépouiller de nos biens, et encore moins à les aliéner : et on surprit ainsi la bonne foi de plusieurs membres de cette assemblée en faisant passer un décret qui déclare que les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, mais qu'elle n'en disposera que d'après les renseignements et le vœu des provinces. Est-ce là, messieurs, un titre de propriété? Est-ce avec une pareille clause que quelqu'un d'entre vous croirait et voudrait devenir propriétaire? Ce mot de propriétaire est-il donc assez indifférent pour qu'on puisse le suppléer par une périphrase? Avez-vous été assez modérés envers le clergé pour vous flatter que, dans un temps calme, on interprétera vos décrets contre nous pour en augmenter encore la rigueur? Croira-t-on sérieusement à une propriété que vous n'avez pas osé vous attribuer vous-mêmes? Un mari a les biens de sa femme à sa disposition : en est-il pour cela le véritable propriétaire? Avez-vous consulté les provinces, comme

vous vous y êtes engagés par votre décret? Cette condition dirimante a-t-elle été remplie?

Voilà, messieurs, de sérieuses réflexions que les bénéficiers d'Alsace auraient pu suggérer à leurs concitoyens : je les divulgue hautement dans cette assemblée, et je vous déclare que je les répandrai dans tout le royaume. L'avidité serait-elle assez hardie pour ne pas s'arrêter, pour ne pas réfléchir du moins sur le bord de l'abîme où l'on se flatte de nous avoir précipités? Mais que nous importe son audace, qui sera d'autant moins dangereuse qu'elle aura moins calculé les dangers de l'avenir? Je le répète, messieurs, faites-y vous-mêmes de sérieuses réflexions. Oui, réfléchissez, il en est temps; l'Europe vous observe; la France commence à vous juger; et si l'opinion publique vous échappe, quel sera le sort de tant de décrets qui partent de cette assemblée pour porter chaque jour la désolation dans toutes nos provinces? L'enthousiasme ne règne qu'un moment : la raison, la justice, la vérité sont éternelles.

Je conclus donc à ce que l'assemblée nationale, faisant droit sur l'ajournement prononcé le 22 septembre 1789 au sujet de la demande du clergé d'Alsace, mette à l'ordre du jour, mercredi prochain, la discussion des titres particuliers qui doivent établir une exception en faveur du clergé de cette province, relativement aux biens ecclésiastiques; et que, sur le surplus des conclusions du comité, elle déclare qu'il n'y a lieu à délibérer.

Je demande d'avance la parole pour défendre le clergé d'Alsace avec le traité de Westphalie à la main.

La délibération fut renvoyée au jour indiqué par l'orateur, et le surplus des conclusions du comité fut considéré comme non avenu.

INCIDENT

A L'OCCASION DE LA DISCUSSION

DE LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ.

Mirabeau, en parlant sur cette question et en faveur de la constitution qu'on proposait pour le clergé, prétendait que l'Etat avait le droit de changer les circonscriptions diocésaines sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique; et, pour établir ce droit, il avait avancé que les évêques étaient investis par leur seule ordination d'une mission universelle. L'abbé Maury, dans le cours de sa foudroyante attaque contre le projet de constitution, interpella en ces termes son terrible adversaire :

M. de Mirabeau, en nous lisant une dissertation théologique dans la cause du clergé, a solennellement abjuré le principe qu'il

professait, il y a trois ans, dans un ouvrage très-peu lu sur *la monarchie prussienne*. « C'est à l'Église, disait-il alors, c'est à l'Église dont la hiérarchie est de droit divin, à régler la manière de juger les causes, et en qui réside la puissance d'ordonner sur chacune; car vouloir régler les droits de la hiérarchie chrétienne établie par Dieu même, comme dit le concile de Trente, c'est assurément le plus grand attentat de la puissance politique contre la puissance religieuse. »

Voilà quelle était alors l'opinion de ce même adversaire qui dénonce aujourd'hui au peuple, comme des ennemis de la nation, tous les ministres du culte qui professent encore la même doctrine. On dirait qu'il n'affecte de louer la religion que pour s'autoriser à flétrir le clergé. A Dieu ne plaise cependant que je veuille rapprocher ici les principes édifiants que M. de Mirabeau a posés en faveur du christianisme, des conséquences qu'il en a tirées! Il ne nous est permis de scruter les intentions de personne; et, sans examiner les motifs de tant de figures de rhétorique, nous nous emparons, au nom de la religion, de tous les hommages qui lui ont été rendus dans cette tribune. Nous pourrions peut-être observer, en résumant tout ce que nous avons entendu, qu'il est des hommes qui ont perdu le droit de louer publiquement la vertu, et de s'ériger en censeurs du vice; mais écartons les personnalités, et discutons la doctrine de M. de Mirabeau. Cet orateur a parfaitement saisi le grand principe nécessaire à sa thèse, quand il a dit que chaque évêque, exerçant son autorité de droit divin, jouissait de la même juridiction dans toutes les Églises, et qu'il était ainsi l'évêque universel partout où il remplissait les fonctions épiscopales. Mon intention est de rapporter fidèlement la pensée et même les expressions de M. de Mirabeau. Si je me trompe dans une citation si importante, il est présent : je le supplie de me redresser.

Mirabeau se lève pour répondre à cette interpellation, et l'orateur poursuit ainsi :

Puisque vous voulez bien, monsieur, répondre à ma question, je vous supplie de déclarer si vous n'avez pas dit que chaque évêque, jouissant d'une juridiction illimitée, était, en vertu de son ordination, évêque universel de toutes les Églises, et que cette proposition était la citation textuelle du premier des quatre fameux articles du clergé de France, en 1682. Voilà, monsieur, ce que j'ai cru entendre : je vous prie de me dire si ma mémoire ne m'a point trompé.

« Non, monsieur, répond Mirabeau, ce n'est point là ce que j'ai dit : ces ridicules paroles ne sont jamais sorties que de votre bouche.

Voici ce que j'ai dit : j'ai avancé que chaque évêque tenait sa juridiction de son ordination; que l'essence d'un caractère divin était de n'être circonscrit par aucune limite, et, par conséquent, d'être universel, suivant le premier article de la déclaration du clergé, en 1682. Voilà, monsieur, ce que j'ai dit; mais je n'ai jamais prétendu que l'ordination fît d'un évêque un évêque universel. »

Eh bien! nous sommes d'accord. C'est bien à ces mêmes assertions, monsieur de Mirabeau, que je vais répondre; et j'espère qu'il me sera facile de vous faire expier dans un instant les applaudissements dont les tribunes viennent de couvrir votre naïve explication.

Voici d'abord le premier article de la déclaration du clergé de 1682, que vous invoquez : « L'Église n'a aucun droit direct ni indirect sur le temporel du roi. » Voulez-vous entendre le second : « L'autorité de l'Église est supérieure à celle du pape, non-seulement dans les temps de schisme, mais encore dans l'ordre commun, conformément à la décision du concile de Constance. » Voici le troisième : « Le pape est soumis aux canons; et c'est dans la charge éminente qu'il a reçue de veiller à leur exécution, qu'il trouve le principe et l'exercice de la prééminence du siége apostolique. » Le quatrième enfin prononce que « les décrets du souverain pontife ne sont irréformables que lorsqu'ils sont acceptés par le consentement de l'Église universelle. » Vous voyez qu'il n'y a rien de commun entre votre proposition et ces quatre fameux articles. Il n'est pas même question de la juridiction épiscopale dans les quatre propositions de l'Église gallicane. Vous avez donc cité à faux pour en imposer à cette assemblée; et la vérité a le droit de vous donner à vous, ou plutôt à votre écrivain, le démenti le plus authentique.

Mais c'est à vous que je reviens, et je vais vous prouver : 1° que vous avez réellement dit ce que je vous ai attribué, et que les matières ecclésiastiques vous sont si peu familières, qu'en croyant le désavouer, vous venez de le confirmer de la manière la plus incontestable; 2° que ce que vous avez dit est absolument insoutenable en principe; et que vous n'entreprendrez pas même de me répliquer, sans vous engager plus avant dans le piége où vous êtes pris. Il ne s'agit plus ici d'une erreur de mémoire ou d'un défaut de bonne foi. Raisonnons, et voyons si votre logique est plus sûre et plus ferme que votre érudition.

Vous reconnaissez formellement nous avoir dit que chaque évêque tenait sa juridiction spirituelle de son ordination, et que ce pouvoir divin n'était circonscrit par les limites d'aucun diocèse. Or, si la juridiction d'un évêque, si sa puissance spirituelle n'est limitée par aucune circonscription diocésaine, chaque évêque a donc partout la même autorité; chaque évêque a le droit d'exer-

cer partout une juridiction commune à tous les territoires, et égale sur tous les territoires; chaque évêque est donc dans l'Église un évêque universel. Je ne vous ai donc pas cité à faux, puisque vous venez de répéter, avec la plus édifiante simplicité, ce que vous aviez dit d'abord, et ce que je vous avais fait dire. La seule différence qu'il y ait entre votre nouvelle version et la première, c'est que vous venez, je ne sais pourquoi, de délayer dans une longue phrase ce que, d'après vos maîtres, vous aviez d'abord exprimé dans un seul mot, *évêque universel*. Il est donc vrai que vous avez réellement dit ce que je vous ai attribué; et si votre phrase signifie autre chose, elle ne peut plus avoir aucun sens. Je ne dirai point alors, en discutant votre réponse, que *ces ridicules paroles ne sont sorties que de votre bouche*, mais je dirai, et cette assemblée dira commme moi, que votre proposition n'a pu sortir que d'une tête absurde. Remerciez à présent les tribunes des applaudissements flatteurs qu'elles vous ont prodigués, lorsque vous avez eu la charité de me dénoncer à leur savante improbation par votre désaveu. Si vous êtes si tenté de répliquer, parlez; je vous cède la parole.... Vous ne dites rien?.... Cherchez tranquillement quelque subtilité dont je puisse faire aussitôt une justice exemplaire.... Vous ne dites plus rien? Je poursuis donc, et après vous avoir restitué ces mêmes paroles, que vous avez trouvées si concluantes dans votre bouche et si ridicules dans la mienne, j'attaque directement votre argument. Je vais vous mettre en état de juger vous-même des principes théologiques qui vous ont fait tant d'honneur dans les tribunes.

L'orateur exposa les principes relatifs à la matière, il les développa, et Mirabeau ne fut plus tenté de l'interrompre.

VERGNIAUD.

(1759-1793.)

Les passions éveillaient peu ce tribun, le laissaient sommeiller au milieu des agitations de parti, et, ne le portant pas au-devant des hommes, ne l'exposaient guère à leur haine. Cependant il n'était point indifférent. Il avait un cœur noble, une belle et lucide intelligence, et le feu oisif de son être, s'y portant par intervalle, l'échauffait, l'élevait jusqu'à la sublime énergie. Il n'avait pas la vivacité des reparties de Guadet, mais il s'animait à la tribune, il y répandait une éloquence abondante, et, grâce à une souplesse d'organe

extraordinaire, il rendait ses pensées avec une facilité, une fécondité d'expression qu'aucun homme n'a égalées. L'élocution de Mirabeau était, comme son caractère, inégale et forte; celle de Vergniaud, toujours élégante et noble, devenait, avec les circonstances, grande et énergique. Mais toutes les exhortations de l'épouse de Rolland ne réussissaient pas toujours à éveiller cet athlète, souvent dégoûté des hommes, souvent opposé aux imprudences de ses amis, et peu convaincu surtout de l'utilité des paroles contre la force.

M. THIERS.

DISCOURS

SUR LES MASSACRES DE SEPTEMBRE.

La tourbe la plus hideuse et la plus atroce des scélérats qui épouvantaient Paris avait forcé les prisons, et, pendant quatre jours consécutifs, sans qu'aucune autorité se présentât pour leur faire obstacle, ils avaient massacré les prisonniers, détenus pour la plupart simplement comme suspects. Le spectacle d'une semblable boucherie et d'une telle anarchie plongea la capitale dans une morne stupeur; la convention elle-même, terrifiée par cet attentat, au lieu de foudroyer les sicaires, perdait son temps en mesures d'atermoiement. Vergniaud, n'écoutant que son indignation, essaya de secouer l'apathie de l'assemblée.

La commission extraordinaire et le comité de surveillance se sont déjà concertés; mais il y a un grand nombre de pièces à examiner. Le rapport ne pourra être fait que demain, peut-être même à la séance du soir, et il importe de ne pas retarder les précautions. S'il n'y avait que le peuple à craindre, je dirais qu'il y a tout à espérer, car le peuple est juste, et il abhorre le crime. Mais il y a ici des satellites de Coblentz; il y a des scélérats soudoyés pour semer la discorde, répandre la consternation et nous précipiter dans l'anarchie. Ils ont frémi du serment que les citoyens ont prêté de protéger de toutes leurs forces la sûreté des personnes, les propriétés, et l'exécution de la loi; de la fédération qu'ils ont formée pour donner de l'efficacité à leur serment. Ils ont dit: On veut faire cesser les proscriptions, on veut nous arracher nos victimes; on ne veut pas que nous puissions les assassiner dans les bras de leurs femmes et de leurs enfants. Eh bien! ayons recours aux mandats d'arrêt. Dénonçons, arrêtons, entassons dans les cachots ceux que nous voulons perdre. Nous agiterons ensuite le peuple, nous lâcherons nos sicaires; et dans les prisons nous établirons une boucherie de chair humaine, où nous pourrons à notre gré nous désaltérer de sang. Et savez-vous, citoyens, comment disposent de la liberté des citoyens ces hommes qui s'ima-

ginent qu'on a fait la révolution pour eux; qui croient follement qu'on a envoyé Louis XVI au Temple pour les introniser eux-mêmes aux Tuileries? Savez-vous comment sont décernés les mandats d'arrêt? La commune de Paris s'en repose à cet égard sur son comité de surveillance. Ce comité de surveillance, par un abus de tous les principes, ou une confiance bien folle, donne à des individus le terrible droit de faire arrêter ceux qui leur paraîtront suspects. Ceux-ci le subdélèguent encore à d'autres affidés dont il faut bien seconder les vengeances, si l'on veut en être secondé soi-même. Voilà de quelle étrange série dépendent la liberté et la vie des citoyens; voilà entre quelles mains repose la sûreté publique! Les Parisiens aveuglés osent se dire libres! Ah! ils ne sont plus esclaves, il est vrai, des tyrans couronnés, mais ils le sont des hommes les plus vils, des plus détestables scélérats. Il est temps de briser ces chaînes honteuses, d'écraser cette nouvelle tyrannie; il est temps que ceux qui ont fait trembler les hommes de bien, tremblent à leur tour. Je n'ignore pas qu'ils ont des poignards à leurs ordres. Eh! dans la nuit du 2 septembre, dans cette nuit de proscription, n'a-t-on pas voulu les diriger contre plusieurs députés et contre moi! Ne nous a-t-on pas dénoncés au peuple comme des traîtres! Heureusement c'était en effet le peuple qui était là; les assassins étaient occupés ailleurs. La voix de la calomnie ne produisit aucun effet, et la mienne peut encore se faire entendre ici; et, je vous l'atteste, elle tonnera de tout ce qu'elle a de force contre le crime et les tyrans. Eh! que m'importe des poignards et des sicaires! qu'importe la vie aux représentants du peuple, quand il s'agit de son salut! Lorsque Guillaume Tell ajustait la flèche qui devait abattre la pomme fatale qu'un monstre avait placée sur la tête de son fils, il s'écriait: Périssent mon nom et ma mémoire, pourvu que la Suisse soit libre!

Et nous aussi nous dirons : Périsse l'assemblée nationale et sa mémoire, pourvu que la France soit libre! (*Les députés se lèvent par un mouvement unanime, en criant :* Oui, oui, périsse notre mémoire, pourvu que la France soit libre! — *Les tribunes se lèvent en même temps, et répondent par des applaudissements réitérés au mouvement de l'assemblée.*) Périsse l'assemblée nationale et sa mémoire, si elle épargne un crime qui imprimerait une tache au nom français; si sa vigueur apprend aux nations de l'Europe que, malgré les calomnies dont on cherche à flétrir la France, il est encore, et au sein même de l'anarchie momentanée où des brigands nous ont plongés, il est encore dans notre patrie quelques vertus publiques, et qu'on y respecte l'humanité! Périsse l'assemblée nationale et sa mémoire, si, sur nos cendres, nos successeurs, plus heureux, peuvent établir l'édifice d'une constitution qui assure le bonheur de la France et consolide le règne de

la liberté! Je demande que les membres de la commune répondent sur leurs têtes de la sûreté de tous les prisonniers.

Cette admirable philippique n'eut d'autre effet que de stimuler la haine des brigands contre le vertueux orateur et de préparer sa perte.

PÉRORAISON

DU DISCOURS POUR L'APPEL AU PEUPLE

DANS LE PROCÈS DE LOUIS XVI.

Vergniaud eût voulu épargner à sa patrie les épouvantables catastrophes dont il prévoyait que la condamnation à mort de Louis XVI deviendrait le signal; il voulait la république, mais il la voulait généreuse. Il fit, dans ce but, de courageux efforts pour détourner la hache de la tête de l'illustre accusé en demandant à la convention de se déclarer incompétente dans cette cause exceptionnelle, et de la renvoyer au jugement du peuple. Il termina son éloquent discours par la péroraison suivante, qui en est la partie la plus admirable.

Citoyens, celui d'entre vous qui céderait à des craintes personnelles serait un lâche indigne de siéger dans le sénat français; mais les craintes sur le sort de la patrie, si elles supposent quelquefois des conceptions étroites, des erreurs de l'esprit, honorent au moins le cœur. Je vous ai exposé une partie des miennes; j'en ai d'autres encore, et je vais vous les dire.

Lorsque Cromwell, qu'on vous a déjà cité, voulut préparer la dissolution du parlement, avec lequel il avait renversé le trône et fait monter Charles I^er^ sur l'échafaud, il lui fit des propositions insidieuses qu'il savait bien devoir révolter la nation, mais qu'il eut soin de faire appuyer par des applaudissements soudoyés et de grandes clameurs : le parlement céda; bientôt la fermentation fut générale, et Cromwell brisa sans effort l'instrument dont il s'était servi pour arriver à la suprême puissance.

N'avez-vous pas entendu, dans cette enceinte et ailleurs, des hommes crier avec fureur : « Si le pain est cher, la cause en est au Temple [1]; si le numéraire est rare, si nos armées sont mal approvisionnées, la cause en est au Temple; si nous avons à souffrir chaque jour du spectacle de l'indigence, la cause en est au Temple! »

Ceux qui tiennent ce langage n'ignorent pas cependant que la cherté du pain, le défaut de circulation dans les subsistances, la

1. Louis XVI était alors enfermé au Temple.

mauvaise administration dans les armées, et l'indigence dont le spectacle nous afflige, tiennent à d'autres causes que celle du Temple. Quels sont donc leurs projets? Qui me garantira que ces mêmes hommes, qui s'efforcent continuellement d'avilir la convention, et qui peut-être y auraient réussi, si la majesté du peuple, qui réside en elle, pouvait dépendre de leurs perfidies; que ces mêmes hommes, qui proclament partout qu'une nouvelle révolution est nécessaire, qui font déclarer telle ou telle section en état d'insurrection permanente, qui disent à la commune que, lorsque la convention a succédé à Louis, on n'a fait que changer de tyrans, et qu'il faut une autre journée du 10 août; que ces mêmes hommes, qui ne parlent que de complots, de mort, de traîtres, de proscriptions; qui publient dans les assemblées de section et dans leurs écrits qu'il faut nommer un *défenseur* à la république; qu'il n'y a qu'un chef qui puisse la sauver; qui me garantira, dis-je, que ces mêmes hommes ne crieront pas, après la mort de Louis, avec la plus grande violence : « Si le pain est cher, la cause en est dans la convention; si le numéraire est rare, si nos armées sont mal approvisionnées, la cause en est dans la convention; si la machine du gouvernement se traîne avec peine, la cause en est dans la convention, chargée de la diriger; si les calamités de la guerre se sont accrues par les déclarations de l'Angleterre et de l'Espagne, la cause en est dans la convention, qui a provoqué ces déclarations par la condamnation précipitée de Louis? »

Qui me garantira que ces cris séditieux de la turbulence anarchique ne viendront pas se rallier à l'aristocratie, avide de vengeance; à la misère, avide de changement; et jusqu'à la pitié, que des préjugés invétérés auront excitée sur le sort de Louis? Qui me garantira que, dans cette nouvelle tempête, où l'on verra ressortir de leurs repaires les tueurs du 2 septembre, on ne vous présentera pas, tout couvert de sang, et comme un libérateur, ce *défenseur*, ce chef qu'on dit être devenu si nécessaire? Un chef! ah! si telle était leur audace, il ne paraîtrait que pour être à l'instant percé de mille coups! Mais, à quelles horreurs ne serait pas livré Paris! Paris, dont la postérité admirera le courage héroïque contre les rois, et ne concevra jamais l'ignominieux asservissement à une poignée de brigands, rebut de l'espèce humaine, qui s'agitent dans son sein et le déchirent en tous sens par les mouvements convulsifs de leur ambition et de leur fureur! Qui pourrait habiter une cité où régneraient la désolation et la mort! Et vous, citoyens industrieux, dont le travail fait toute la richesse, et pour qui les moyens de travail seraient détruits; vous qui avez fait de si grands sacrifices à la révolution, et à qui on enlèverait les derniers moyens d'existence; vous, dont les vertus, le patrio-

tisme ardent et la bonne foi ont rendu la séduction si facile, que deviendriez-vous? Quelles seraient vos ressources? Quelles mains essuieraient vos larmes et porteraient des secours à vos familles désespérées?

Iriez-vous trouver ces faux amis, ces perfides flatteurs qui vous auraient précipités dans l'abîme? Ah! fuyez-les plutôt! redoutez leur réponse! je vais vous l'apprendre. Vous leur demanderiez du pain! ils vous diraient : « Allez dans les carrières disputer à la terre quelques lambeaux sanglants des victimes que nous avons égorgées! Ou : voulez-vous du sang? Prenez, en voici! Du sang et des cadavres, nous n'avons pas d'autre nourriture à vous offrir!... » Vous frémissez, citoyens! O ma patrie, je demande acte à mon tour des efforts que je fais pour te sauver de cette crise déplorable!

Mais non; ils ne luiront jamais sur nous ces jours de deuil! Ils sont lâches, les assassins! Ils sont lâches, nos petits Marius! Nourris de la fange du marais où ce tyran, célèbre au moins par de grandes qualités, fut réduit à se cacher un jour, ils savent que, s'ils osaient tenter l'exécution de quelqu'un de leurs complots contre la sûreté de la convention, Paris lui-même sortirait enfin de sa torpeur; que tous les départements se réuniraient à lui pour les écraser de leurs vengeances, et leur faire expier, dans le plus juste des supplices, les forfaits dont ils n'ont que trop souillé la plus mémorable des révolutions; ils le savent, et leur lâcheté sauvera la république de leur rage.

Je suis sûr du moins que la liberté n'est pas en leur puissance; que, souillée de sang, mais victorieuse, elle trouverait un empire et des défenseurs invincibles dans les départements; mais la ruine de Paris, la division en gouvernements fédératifs, qui en serait le résultat, tous ces désordres aussi possibles et plus probables peut-être que les guerres civiles dont on nous a menacés, ne sont-ils pas d'une assez haute considération pour mériter d'être mis dans la balance où vous pesez la vie de Louis?

Un des préopinants a paru affecté de la crainte de voir prédominer dans cette assemblée l'opinion de consulter le vœu du peuple : je suis bien plus tourmenté par le pressentiment de voir prédominer l'opinion contraire. Pour peu que l'on connaisse le cœur humain, on sait quelle puissante influence les cris de proscription et la crainte de passer pour un homme sans énergie exercent sur les consciences; je sais d'ailleurs que l'opinion que je combats est celle de plusieurs patriotes dont je respecte également le courage, les lumières et la probité.

En tout cas, je déclare que, tel que puisse être le décret qui sera rendu par la convention, je regarderais comme traître à la patrie celui qui ne s'y soumettrait pas : les opinions sont libres jus-

qu'à la manifestation du vœu de la majorité; elles le sont même après, mais alors du moins l'obéissance est un devoir.

Que si, en effet, l'opinion de consulter le peuple l'emportait, et que des séditieux, s'élevant contre ce triomphe de la souveraineté nationale, se missent en état de rébellion, voilà votre poste! Voilà le camp où vous attendrez sans pâlir vos ennemis! Qu'importe la mort à qui a fait son devoir? il meurt avec gloire. Qu'importerait la vie à qui l'aurait trahi! la honte et les remords le suivraient partout.

Je me résume. Tout acte émané des représentants du peuple est un attentat à sa souveraineté, s'il n'est pas soumis à sa ratification formelle ou tacite. Le peuple, qui a promis l'inviolabilité à Louis, peut seul déclarer qu'il veut user du droit de punir, auquel il avait renoncé. Des considérations puissantes vous prescrivent de vous conformer aux principes; si vous y êtes fidèles, vous n'encourrez aucun reproche, et si le peuple veut la mort de Louis, il l'ordonnera : si, au contraire, vous les violez, vous encourrez au moins le reproche de vous être écartés de votre devoir; et quelle effrayante responsabilité cette déviation ne fait-elle pas peser sur vos têtes! Je n'ai plus rien à dire.

Cette improvisation, car c'en était une, produisit sur toutes les parties de l'assemblée une impression profonde et une admiration générale. C'est tout ce que, dans de telles circonstances, elle pouvait produire.

On regrettera d'apprendre que le grand orateur de la Convention, après avoir eu en parlant le courage de son opinion, se laissa intimider comme tant d'autres, et, mentant à sa conscience politique, vota honteusement la mort pour y échapper lui-même. Cette faiblesse ne le sauva pas.

ÉLOQUENCE MILITAIRE.

L'éloquence militaire chez les anciens n'est guère qu'une fiction de leurs historiens et de leurs poëtes. Haranguer des soldats, non pas dans le cirque et du haut d'une tribune, mais devant l'ennemi, comme on rapporte que leurs généraux l'ont fait, cela devait être beau, je suis loin de le nier, mais c'était tout simplement impossible.... Aujourd'hui les harangues militaires ne s'improvisent pas : elles ne seraient pas entendues.... Le général parle donc moins à l'oreille du soldat qu'à son esprit. Il l'encourage avant le combat, il le félicite après la victoire. Les harangues se mettent à l'ordre du jour, et l'ordre du jour s'affiche et se lit aux murs, arbres ou poteaux du camp, se répète, se commente au bivouac, à la veillée, et il se multiplie tant qu'on veut par l'impression....

Je ne fais pas, pour ma part, difficulté d'admettre que César a été le premier orateur militaire de l'antiquité.... Dans les temps modernes, saint Louis, Philippe Auguste, François I^er^, Bayard, Duguesclin ont dit des mots de bravoure militaire.... Mais tous ces rois, tous ces capitaines ne se placent qu'au milieu d'un cercle de chevaliers.... Il y avait, sous les rois de l'ancienne France, des corps de troupes braves et disciplinées : il n'y avait pas encore d'armée nationale. La grande éloquence militaire naquit avec la liberté dans les guerres de la révolution. Mais la plupart des héros qui commandaient nos armées avaient plus de courage que de littérature.... Les ordres du jour de la convention étaient souvent plus éloquents que les allocutions des généraux.... Les accents mâles et fiers de l'éloquence républicaine expirèrent sous l'empire. On eût dit que l'énergie morale n'existait plus que dans un seul cerveau, celui de Napoléon, et que, pour le reste à peu près de ses lieutenants, elle se fût réfugiée au bout de leurs bras. TIMON.

NAPOLÉON.

(1769-1821.)

On trouve dans les proclamations, bulletins et ordres du jour de Napoléon, de la vertu militaire, l'art de l'orateur, et le sens profond et délié du politique. Ce n'est pas seulement un général qui parle, ce n'est pas un roi, ce n'est pas un homme d'État, c'est tout cela à la fois. Si Napoléon a été un orateur complet, c'est qu'il était un

homme complet. S'il a tout dit, c'est qu'il lui était permis de tout dire. Quelle force, quelle splendeur n'a point le génie uni à la puissance? Quelle autorité la parole de ce ravageur de peuples, de ce fondateur d'États, ne devait-elle pas tirer de la majesté du commandement suprême, de l'éminence et de la perpétuité du généralat, du nombre immense de ses troupes, de leur fidélité et de leur dévouement, de l'éclat multiplié de ses victoires, de la nouveauté, de la soudaineté, de la hardiesse et de la grandeur extraordinaire de ses entreprises.... C'est dans les harangues militaires surtout que se révèle Napoléon. Il s'improvisa orateur comme il s'improvisa général. Ce qui étonne surtout, dans un si jeune homme, c'est la fécondité, la souplesse, la finesse de son génie. Il sait ce qu'il doit dire, ce qu'il doit faire, ce qu'il doit être avec tous, en toute occasion. Personne ne le lui a appris, et il le sait.... Sa manière de haranguer n'a rien de semblable chez les modernes ou dans l'antiquité. Il parle comme s'il était, non sur un tertre ordinaire, mais sur une montagne. On dirait qu'il a lui-même cent coudées de haut. Il ne s'arrête point aux ennemis qu'il va combattre, ni aux lieux qu'il traverse en courant : il fait la revue de l'Europe et du monde. Son armée n'est point une simple armée, c'est la grande armée. Sa nation n'est pas une simple nation, c'est la grande nation. Il raye les empires de la carte; il scelle les nouveaux royaumes qu'il institue du pommeau de son épée; il prononce sur les dynasties, au milieu de la foudre et des éclairs, les arrêts du destin.

Le langage figuré de Napoléon prendrait mal aujourd'hui, et toucherait presque au ridicule. On n'aime plus les fanfares de guerre : on a d'autres besoins, d'autres idées, d'autres préjugés peut-être; mais alors les imaginations étaient ébranlées. On sortait d'une révolution qui avait tout détruit, tout renouvelé; on se jetait dans les aventures; on allait vers l'inconnu. Il fallait ce temps-là à Napoléon, comme il fallait Napoléon à ce temps-là. TIMON.

CAMPAGNE D'ITALIE.

Invasion du Piémont.

A peine le jeune général Bonaparte a-t-il pris le commandement de l'armée d'Italie, qu'il fond sur l'ennemi et brusque la victoire. En un mois il a repris l'offensive, réorganisé l'armée, gagné les batailles de Montenotte, de Millesimo, de Dego et de Mondovi, forcé le roi de Sardaigne à demander la paix, et conclu avec le général piémontais un armistice préliminaire qui livre trois forteresses à la république. Alors le vainqueur de vingt-six ans adresse cette proclamation à son armée :

Soldats, vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs

places fortes, et conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers; tué ou blessé plus de dix mille hommes; vous vous étiez jusqu'ici battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie; vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons; passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté, étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert : grâces vous en soient rendues, soldats! La patrie reconnaissante vous devra sa prospérité; et si, vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campagne de 1793, vos victoires actuelles en présagent une plus belle encore. Les deux armées, qui naguère vous attaquaient avec audace, fuient épouvantées devant vous; les hommes pervers qui riaient de votre misère, et se réjouissaient dans leur pensée des triomphes de vos ennemis, sont confondus et tremblants. Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous : les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore foulées par les assassins de Basseville! On dit qu'il en est parmi vous dont le courage mollit, qui préféreraient retourner sur les sommets de l'Apennin et des Alpes. Non, je ne puis le croire. Les vainqueurs de Montenotte, de Millesimo, de Dego, de Mondovi, brûlent de porter au loin la gloire du peuple français.

Marche sur l'Adige.

L'armée électrisée avait marché de triomphe en triomphe sous la conduite de son jeune général. Le Milanais était occupé, mais le vainqueur ne reste que quelques jours à Milan, et, avant d'en partir pour s'avancer vers l'Adige, il enfle encore davantage le courage de ses soldats par une nouvelle proclamation.

Soldats, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin; vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche. Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. L'armée qui vous menaçait avec orgueil ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage; le Pô, le Tésin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour; ces boulevards tant vantés de l'Italie ont été insuffisants; vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apennin. Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie; vos re-

présentants ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrées dans toutes les communes de la république. Là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes, se réjouissent de vos succès, et se vantent avec orgueil de vous appartenir. Oui, soldats, vous avez beaucoup fait.... mais ne vous reste-t-il donc plus rien à faire?.... Dira-t-on de nous que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire? La postérité vous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie! Mais je vous vois déjà courir aux armes.... Eh bien! partons! Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger. Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent! l'heure de la vengeance a sonné; mais que les peuples soient sans inquiétude; nous sommes amis de tous les peuples, et plus particulièrement des descendants des Brutus, des Scipions, et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui le rendirent célèbre; réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de nos victoires. Elles feront époque dans la postérité : vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe. Le peuple français, libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui l'indemnisera des sacrifices de toute espèce qu'il a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant : *Il était de l'armée d'Italie.*

EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Départ de Toulon.

Avant de partir de Toulon pour une destination inconnue, Bonaparte adresse une proclamation à la flotte et à l'armée sous ses ordres.

Soldats, vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre.

Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges; il vous reste à faire la guerre maritime.

Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette même mer, et aux plaines de Zama. La victoire ne les aban-

donna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles.

Soldats, l'Europe a les yeux sur vous! vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre; vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire.

Soldats, matelots, fantassins, canonniers, cavaliers, soyez unis; souvenez-vous que, le jour d'une bataille, vous avez besoin les uns des autres.

Soldats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés; aujourd'hui la plus grande sollicitude de la république est pour vous : vous serez dignes de l'armée dont vous faites partie.

Le génie de la liberté, qui a rendu, dès sa naissance, la république l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des nations les plus lointaines.

Arrivée en Égypte.

Arrivé en vue d'Alexandrie, Bonaparte adresse une proclamation à l'armée.

Soldats, vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables. Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de mort.

Nous ferons quelques marches fatigantes; nous livrerons plusieurs combats; nous réussirons dans toutes nos entreprises; les destins sont pour nous. Les beys mameluks, qui favorisent exclusivement le commerce anglais, qui ont couvert d'avanies nos négociants, et qui tyrannisent les malheureux habitants des bords du Nil, quelques jours après notre arrivée, n'existeront plus.

Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans; leur premier article de foi est celui-ci : Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. Ne les contredisez pas; agissez avec eux comme nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens; ayez des égards pour leurs muphtis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques; ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ.

Les légions romaines protégeaient toutes les religions. Vous trouverez ici des usages différents de ceux de l'Europe : il faut vous y accoutumer.

Les peuples chez lesquels nous allons entrer traitent les femmes différemment que nous; mais, dans tous les pays, celui qui viole est un monstre.

Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes, il nous déshonore; il détruit nos ressources, il nous rend ennemis des peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis.

La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre : nous trouverons à chaque pas de grands souvenirs, dignes d'exciter l'émulation des Français.

Bonaparte adresse en même temps la proclamation suivante au peuple d'Egypte.

Depuis trop longtemps les beys qui gouvernent l'Égypte insultent à la nation française, et couvrent ses négociants d'avanies : l'heure de leur châtiment est arrivée.

Depuis trop longtemps ce ramassis d'esclaves achetés dans le Caucase et la Géorgie tyrannisent la plus belle partie du monde; mais Dieu, de qui dépend tout, a ordonné que leur empire finît.

Peuples de l'Égypte, on vous dira que je viens pour détruire votre religion; ne le croyez pas : répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte, plus que les mameluks, Dieu, son prophète et le Coran.

Dites-leur que tous les hommes sont égaux devant Dieu : la sagesse, les talents et les vertus mettent seuls de la différence entre eux.

Or, quelle sagesse, quels talents, quelles vertus distinguent les mameluks, pour qu'ils aient exclusivement tout ce qui rend la vie aimable et douce?

Y a-t-il une belle terre? elle appartient aux mameluks. Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison? cela appartient aux mameluks.

Si l'Égypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait. Mais Dieu est juste et miséricordieux pour le peuple; tous les Égyptiens sont appelés à gérer toutes les places : que les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux gouvernent, et le peuple sera heureux.

Il y avait jadis parmi vous de grandes villes, de grands canaux, un grand commerce : qui a tout détruit, si ce n'est l'avarice, les injustices et la tyrannie des mameluks?

Cadis, cheiks, imans, thcorbâdjys, dites au peuple que nous sommes aussi de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyaient que Dieu voulait qu'ils fissent la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons été dans tous les temps les amis du Grand Seigneur (que Dieu accomplisse ses desseins), et l'ennemi de ses ennemis? Les mameluks, au contraire, ne sont-ils pas toujours révoltés contre l'au-

torité du Grand Seigneur, qu'ils méconnaissent encore? Ils ne font que leurs caprices.

Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! Ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux ceux qui seront neutres! Ils auront le temps de nous connaître, et ils se rangeront avec nous.

Mais malheur, trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour les mameluks, et combattront contre nous : il n'y aura pas d'espérance pour eux; ils périront!

Révolte du Caire.

Après la révolte du Caire, Bonaparte profite de la terreur et de la crédulité des Egyptiens pour se poser devant eux comme un être surnaturel, comme l'envoyé de Dieu, comme l'homme inévitable du destin.

Des hommes pervers avaient égaré une partie d'entre vous : ils ont péri. Dieu m'a ordonné d'être clément et miséricordieux pour le peuple; j'ai été clément et miséricordieux envers vous.

J'ai été fâché contre vous de votre révolte; je vous ai privés pendant deux mois de votre divan; mais aujourd'hui je vous le restitue : votre bonne conduite a effacé la tache de votre révolte.

Chérifs, ulémas, orateurs des mosquées, faites bien connaître au peuple que ceux qui, de gaieté de cœur, se déclareraient mes ennemis, n'auraient de refuge ni dans ce monde ni dans l'autre. Y aurait-il un homme assez aveugle pour ne pas voir que le destin lui-même dirige toutes mes opérations? y aurait-il quelqu'un d'assez incrédule pour révoquer en doute que tout, dans ce vaste univers, est soumis à l'empire du destin?

Faites connaître au peuple que, depuis que le monde est monde, il était écrit qu'après avoir détruit les ennemis de l'islamisme, fait abattre les croix, je viendrais du fond de l'occident remplir la tâche qui m'a été imposée. Faites voir au peuple que, dans le saint livre du Coran, dans plus de vingt passages, ce qui arrive a été prévu, et que ce qui arrivera est également expliqué.

Que ceux donc que la crainte seule de nos armes empêche de nous maudire, changent; car, en faisant au ciel des vœux contre nous, ils sollicitent leur condamnation; que les vrais croyants fassent des vœux pour la prospérité de nos armes.

Je pourrais demander compte à chacun de vous des sentiments les plus secrets du cœur, car je sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne : mais un jour viendra que tout le monde verra avec évidence que je suis conduit par des ordres supérieurs, et que tous les efforts humains ne peuvent rien contre moi : heureux ceux qui, de bonne foi, sont les premiers à se mettre avec moi!

PREMIÈRE CAMPAGNE D'AUTRICHE.

La veille de la bataille d'Austerlitz.

Soldats, l'armée russe se présente devant vous pour venger l'armée autrichienne d'Ulm. Ce sont ces mêmes bataillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici.

Les positions que nous occupons sont formidables, et pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc.

Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons : je me tiendrai loin du feu, si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis; mais si la victoire était un moment incertaine, vous verriez votre empereur s'exposer aux premiers coups, car la victoire ne saurait hésiter, dans cette journée surtout, où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui importe tant à l'honneur de toute la nation.

Que, sous prétexte d'emmener les blessés, on ne désorganise pas les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre, qui sont animés d'une si grande haine contre notre nation.

Cette victoire finira notre campagne, et nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où nous serons joints par les nouvelles armées qui se forment en France; et alors la paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi.

Le lendemain de la bataille d'Austerlitz.

Soldats, je suis content de vous; vous avez à la journée d'Austerlitz justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité; vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire. Une armée de cent mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été, en moins de quatre heures, ou coupée ou dispersée; ce qui a échappé à votre feu s'est noyé dans les lacs.

Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, cent vingt pièces de canon, vingt généraux, plus de trente mille prisonniers, sont le résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette infanterie tant vantée, et en nombre supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter. Ainsi, en deux mois, cette troisième coalition a été vaincue et dissoute. La paix ne peut être éloignée; mais, comme je l'ai promis avant de passer le Rhin, je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties, et assure des récompenses à nos alliés.

Soldats, lorsque le peuple français plaça sur ma tête la cou-

ronne impériale, je me confiai à vous pour la maintenir toujours dans ce haut état de gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes yeux; mais dans le même moment nos ennemis pensaient à la détruire et à l'avilir; et cette couronne de fer, conquise par le sang de tant de Français, ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis : projets téméraires et insensés, que, le jour même de l'anniversaire du couronnement de votre empereur, vous avez anéantis et confondus. Vous leur avez appris qu'il est plus facile de nous braver et de nous menacer que de nous vaincre.

Soldats, lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie sera accompli, je vous ramènerai en France : là, vous serez l'objet de mes tendres sollicitudes. Mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire : *J'étais à la bataille d'Austerlitz*, pour que l'on vous réponde : *Voilà un brave!*

L'anniversaire de la bataille d'Austerlitz.

Soldats, il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les bataillons russes épouvantés fuyaient en déroute, ou, enveloppés, rendaient les armes à leurs vainqueurs. Le lendemain, ils firent entendre des paroles de paix; mais elles étaient trompeuses. A peine échappés, par l'effet d'une générosité peut-être condamnable, aux désastres de la troisième coalition, ils en ont ourdi une quatrième. Mais l'allié sur la tactique duquel ils fondaient leur principale espérance, n'est déjà plus. Ses places fortes, ses capitales, ses magasins, deux cent quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille, cinq grandes places de guerre, sont en notre pouvoir. L'Oder, la Wartha, les déserts de la Pologne, les mauvais temps de la saison n'ont pu vous arrêter un moment. Vous avez tout bravé, tout surmonté; tout a fui à votre approche.

C'est en vain que les Russes ont voulu défendre la capitale de cette ancienne et illustre Pologne : l'aigle française plane sur la Vistule. Le brave et infortuné Polonais, en vous voyant, croit revoir les légions de Sobieski de retour de leur honorable expédition.

Soldats, nous ne déposerons point les armes que la paix générale n'ait affermi et assuré la puissance de nos alliés, n'ait restitué à notre commerce sa liberté et ses colonies. Nous avons conquis sur l'Elbe et sur l'Oder, Pondichéry, nos établissements des Indes, le cap de Bonne-Espérance et les colonies espagnoles. Qui donnerait le droit de faire espérer aux Russes de balancer les destins? Qui leur donnerait le droit de renverser de si justes desseins? *Eux et nous, ne sommes-nous pas des soldats d'Austerlitz?*

CAMPAGNE DE PRUSSE.

Ouverture de la campagne.

Soldats, l'ordre pour votre rentrée en France était parti; vous vous en étiez déjà rapprochés de plusieurs marches. Des fêtes triomphales vous attendaient, et les préparatifs pour vous recevoir étaient commencés dans la capitale.

Mais, lorsque nous nous abandonnions à cette trop confiante sécurité, de nouvelles trames s'ourdissaient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. Des cris de guerre se sont fait entendre à Berlin; depuis deux mois nous sommes provoqués tous les jours davantage.

La même faction, le même esprit de vertige qui, à la faveur de nos dissensions intestines, conduisit, il y a quatorze ans, les Prussiens au milieu des plaines de la Champagne, domine dans leurs conseils. Si ce n'est plus Paris qu'ils veulent brûler et renverser jusque dans ses fondements, c'est aujourd'hui leurs drapeaux qu'ils se vantent de planter dans les capitales de nos alliés; c'est la Saxe qu'ils veulent obliger à renoncer, par une transaction honteuse, à son indépendance, en la rangeant au nombre de leurs provinces; c'est enfin vos lauriers qu'ils veulent arracher de votre front. Ils veulent que nous évacuions l'Allemagne à l'aspect de leur armée! les insensés!!! Qu'ils sachent donc qu'il serait mille fois plus facile de détruire la grande capitale que de flétrir l'honneur des enfants du grand peuple et de ses alliés. Leurs projets furent confondus alors; ils trouvèrent dans les plaines de la Champagne la défaite, la mort et la honte : mais les leçons de l'expérience s'effacent, et il est des hommes chez lesquels le sentiment de la haine et de la jalousie ne meurt jamais.

Soldats, il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que par celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe.

Eh quoi! aurions-nous donc bravé les saisons, les mers, les déserts; vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous; porté notre gloire de l'orient à l'occident, pour retourner aujourd'hui dans notre patrie comme des transfuges, après avoir abandonné nos alliés, et pour entendre dire que l'aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes!.... Mais déjà ils sont arrivés sur nos avant-postes....

Marchons donc, puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il y quatorze ans! qu'ils apprennent que s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de

puissance avec l'amitié du grand peuple, son inimitié (qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de tout esprit de sagesse et de raison) est plus terrible que les tempêtes de l'Océan.

Marche contre les Russes.

Au moment de se mettre en marche pour aller au-devant de l'armée russe qui venait au secours de la Prusse :

Soldats, vous avez justifié mon attente et répondu dignement à la confiance du peuple français. Vous avez supporté les privations et les fatigues avec autant de courage que vous avez montré d'intrépidité et de sang-froid au milieu des combats. Vous êtes les dignes défenseurs de l'honneur de ma couronne et de la gloire du grand peuple; tant que vous serez animés de cet esprit, rien ne pourra vous résister. Je ne sais désormais à quelle arme je dois donner la préférence.... vous êtes tous de bons soldats. Voici les résultats de nos travaux :

Une des premières puissances militaires de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Potsdam, à Berlin, la renommée de nos victoires. Nous avons fait soixante mille prisonniers, pris soixante-cinq drapeaux, parmi lesquels ceux des gardes du roi de Prusse, six cents pièces de canon, trois forteresses, plus de vingt généraux. Cependant, près de la moitié de vous regrettent de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Toutes les provinces de la monarchie prussienne, jusqu'à l'Oder, sont en notre pouvoir.

Soldats, les Russes se vantent de venir à nous. Nous marcherons à leur rencontre; nous leur épargnerons la moitié du chemin, ils retrouveront Austerlitz au milieu de la Prusse. Une nation qui a aussitôt oublié la générosité dont nous avons usé envers elle après cette bataille, où son empereur, sa cour, les débris de son armée n'ont dû leur salut qu'à la capitulation que nous leur avons accordée, est une nation qui ne saurait lutter avec succès contre nous.

Cependant, tandis que nous marchons au-devant des Russes, de nouvelles armées, formées dans l'intérieur de l'empire, viennent prendre notre place pour garder nos conquêtes. Mon peuple tout entier s'est levé, indigné de la honteuse capitulation que les ministres prussiens, dans leur délire, nous ont proposée. Nos routes et nos villes frontières sont remplies de conscrits qui brûlent de marcher sur vos traces. Nous ne serons plus désormais

les jouets d'une paix traîtresse, et nous ne poserons plus les armes que nous n'ayons obligé les Anglais, ces éternels ennemis de notre nation, à renoncer au projet de troubler le continent, et à la tyrannie des mers.

Soldats, je ne puis mieux vous exprimer les sentiments que j'ai pour vous, qu'en vous disant que je vous porte dans mon cœur l'amour que vous me montrez tous les jours.

Bataille de Friedland.

Soldats, le 5 juin, nous avons été attaqués dans nos cantonnements par l'armée russe. L'ennemi s'est mépris sur les causes de notre inactivité. Il s'est aperçu trop tard que notre repos était celui du lion : il se repent de l'avoir oublié.

Dans les journées de Guttstadt, de Heilsberg, dans celle à jamais mémorable de Friedland, dans dix jours de campagne enfin, nous avons pris cent vingt pièces de canon, sept drapeaux; tué, blessé, ou fait prisonniers, soixante mille Russes; enlevé à l'armée ennemie tous ses magasins, ses hôpitaux, ses ambulances, la place de Kœnigsberg, les trois cents bâtiments qui étaient dans ce port, chargés de toute espèce de munitions, cent soixante mille fusils que l'Angleterre envoyait pour armer nos ennemis.

Des bords de la Vistule, nous sommes arrivés sur ceux du Niémen avec la rapidité de l'aigle. Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement; vous avez cette année célébré celui de la bataille de Marengo, qui mit fin à la guerre de la seconde coalition.

Français! vous avez été dignes de vous et de moi. Vous rentrerez en France couverts de vos lauriers, après avoir obtenu une paix glorieuse qui porte avec elle la garantie de sa durée. Il est temps que notre patrie vive en repos, à l'abri de la maligne influence de l'Angleterre. Mes bienfaits vous prouveront ma reconnaissance et toute l'étendue de l'amour que je vous porte.

SECONDE CAMPAGNE D'AUTRICHE.

Au milieu de l'Espagne, Napoléon apprend que l'empereur d'Autriche lui déclare de nouveau la guerre, et que la Bavière est déjà envahie. Il part en confiant à l'armée ses grands desseins et en l'associant à ses vengeances.

Soldats, le territoire de la confédération a été violé. Le général autrichien veut que nous fuyions à l'aspect de ses armes, et que nous lui abandonnions nos alliés; j'arrive avec la rapidité de l'éclair.

Soldats, j'étais entouré de vous lorsque le souverain d'Autriche vint à mon bivouac de Moravie; vous l'avez entendu implorer ma clémence et me jurer une amitié éternelle. Vainqueurs dans trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité; trois fois elle a été parjure!!! Nos succès passés sont un sûr garant de la victoire qui nous attend.

Marchons donc, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse son vainqueur.

CAMPAGNE DE FRANCE.

Adieux de Fontainebleau.

Après les vingt victoires signalées de la campagne la plus savante et la plus glorieuse, Napoléon, accablé par le nombre de ses ennemis et plus encore par la trahison de ses généraux qui ont livré Paris à l'étranger, signe à Fontainebleau l'acte de son abdication; il descend ensuite dans la cour du château où, se voyant entouré des restes fidèles de sa garde, il adresse cette allocution aux vieux soldats qui pleuraient et ne pouvaient se séparer de lui :

Généraux, officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux : depuis vingt ans, je suis content de vous; je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire.

Les puissances alliées ont armé toute l'Europe contre moi; une partie de l'armée a trahi ses devoirs, et la France elle-même a voulu d'autres destinées.

Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile pendant trois ans; mais la France eût été malheureuse, ce qui était contraire au but que je me suis proposé.

Soyez fidèles au nouveau roi que la France s'est choisi; n'abandonnez pas notre chère patrie, trop longtemps malheureuse! Aimez-la toujours, aimez-la bien, cette chère patrie!

Ne plaignez pas mon sort; je serai toujours heureux, lorsque je saurai que vous l'êtes.

J'aurais pu mourir; rien ne m'eût été plus facile; mais je suivrai sans cesse le chemin de l'honneur. J'ai encore à écrire ce que nous avons fait.

Je ne puis vous embrasser tous; mais j'embrasserai votre général.... Venez général.... (Il serre le général Petit dans ses bras.) Qu'on m'apporte l'aigle.... (Il la baise.) Chère aigle! que ces baisers retentissent dans le cœur de tous les braves!.... Adieu, mes enfants!.... Mes vœux vous accompagneront toujours; conservez mon souvenir....

CENT JOURS.

Retour de l'île d'Elbe.

A peine Napoléon a-t-il passé un an dans sa souveraineté de l'île d'Elbe, qu'averti de la puissance du parti qui le rappelle, il forme la résolution de reconquérir sa couronne. Il part en secret de son île, aborde à Cannes, et du haut de son frêle esquif jette aux vents cette proclamation aux vieux braves :

Soldats, dans mon exil j'ai entendu votre voix.... Nous n'avons pas été vaincus.... mais trahis. Nous devons oublier que nous fûmes les maîtres des nations ; mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui prétendrait être le maître chez nous? Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Montmirail! Les vétérans de l'armée de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Égypte, de l'Ouest, de la grande armée, sont humiliés.... Venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef.... La victoire marchera au pas de charge.... L'aigle, avec ses couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame!....

Arrivée à Paris.

Le lendemain de son arrivée aux Tuileries, Napoléon rallie la vieille garde autour de son drapeau, et lui présente ses braves compagnons de l'île d'Elbe.

Soldats, voilà les officiers du bataillon qui m'a accompagné dans mon malheur : ils sont tous mes amis; ils étaient chers à mon cœur. Toutes les fois que je les voyais, ils me représentaient les différents régiments de l'armée. Dans ces six cents braves, il y a des hommes de tous les régiments: tous me rappelaient ces grandes journées dont le souvenir m'est si cher : car tous sont couverts d'honorables cicatrices reçues à ces batailles mémorables. En les aimant, c'est vous tous, soldats de l'armée française, que j'aimais.... Ils vous rapportent ces aigles, qu'elles vous servent de ralliement ; en les donnant à la garde, je les donne à toute l'armée ; la trahison et des circonstances malheureuses les avaient couvertes d'un voile funèbre ; mais, grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent resplendissantes de toute leur gloire. Jurez qu'elles se trouveront toujours et partout où l'intérêt de la patrie les appellera ! Que les traîtres et ceux qui voudraient envahir notre territoire, n'en puissent jamais soutenir les regards !

ÉLOQUENCE HISTORIQUE.

Les discours appartenants à l'Éloquence historique étant répartis çà et là dans les récits historiques qui les encadrent et les expliquent, on aura recours à la table qui en a été dressée, et qu'on trouvera à la fin de ce volume.

ÉLOQUENCE POÉTIQUE.

Dans la Poésie, et surtout dans l'Épopée et la Tragédie, on trouve de nombreux et remarquables morceaux d'éloquence. Une table, placée à la fin de ce volume, indique les discours poétiques qui se trouvent dans le volume *Épopée et Drame*.

HISTOIRE.

L'objet immédiat de la poésie est de séduire; celui de l'éloquence est de persuader; celui de la philosophie est de chercher la vérité dans la nature et l'essence des choses; celui de l'histoire est de la démêler dans les faits dignes de mémoire, et d'en perpétuer le souvenir en ce qu'il a d'intéressant.

De tous les attributs, le plus essentiel à l'histoire, c'est donc la vérité, et la vérité intéressante. Mais la vérité suppose l'instruction, le discernement, la sincérité, l'équité. Or, l'instruction est incertaine, le discernement difficile, la sincérité rare; et ce désintéressement absolu, cette liberté de l'esprit et de l'âme, cette pleine impartialité qui caractérise un témoin fidèle, ne se trouve presque jamais.... Des temps reculés et obscurs l'histoire aura peu de chose à dire, si elle veut être digne de foi; mais sa ressource est le silence. Des temps moins éloignés et plus connus, du présent même, elle a souvent bien de la peine à découvrir, soit dans les faits, soit dans les hommes, la vérité qui l'intéresse; mais sa sauvegarde est le doute. Il est toujours si décent de paraître ignorer ce qu'on ne sait pas!

A l'égard du discernement, il serait injuste d'imputer à l'histoire les erreurs où elle est induite par l'imposante gravité des témoignages et des indices : l'on sait bien que le plus souvent, soit dans l'intérieur des conseils, soit dans le tumulte des armes, soit dans le labyrinthe des intrigues de cour, soit au fond de l'âme des hommes, en observant même avec soin les ressorts des événements, elle ne peut guère acquérir une certitude infaillible : si, dans le calcul des probabilités, dans l'examen des vraisemblances, elle a choisi du moins le plus croyable des possibles, elle a fait tout ce qu'on peut attendre de la prudence humaine en faveur de la vérité....

Un historien, pour être impartial et juste, devrait n'être, comme on dit, d'aucun système politique, d'aucun parti religieux.... La politique a ses préjugés, l'esprit de parti son délire; les intérêts de l'ambition, de l'orgueil, de la fausse gloire, la passion de dominer et d'envahir, enfin le zèle du bien public, l'amour de la cité, l'esprit de corps, ont aussi leurs préjugés superstitieux et leurs maximes fanatiques, dont l'historien doit être dégagé pour être impartial et juste. Et qui l'est parmi les modernes, qui le fut parmi les anciens?....

Celui-là seul est donc impartial, dont on ne peut deviner, en le lisant, quels étaient son pays, sa religion, son état; s'il était Grec, ou Romain, ou Samnite, Français, Anglais ou Américain; s'il était de l'ordre des sénateurs ou du collége des pontifes, ou de la classe des plébéiens; s'il tenait pour l'oligarchie ou pour le gouvernement populaire; celui enfin qui, ne laissant voir l'esprit et l'intérêt d'au-

cun corps ni d'aucune secte, paraît n'avoir d'autre parti que le parti de la vérité.

Mais si on exige de l'histoire un désintéressement absolu, une impartialité constante, de quel sentiment sera-t-elle animée? Demanderai-je à l'écrivain une tranquille et froide indifférence entre le crime et la vertu, une insensibilité stupide pour des actions ou des événements qui décident du sort des peuples? Non, certes; et un historien apathique me semble un homme dénaturé. Mais l'intérêt dont il doit être ému n'est ni celui de la vanité d'un sénat ou d'un souverain, ni celui des prospérités et de la grandeur d'un empire, ni exclusivement celui de sa patrie; mais celui de l'humanité, de l'innocence, de la faiblesse, de la vertu dans le malheur, de ses semblables, quels qu'ils soient et quelque pays qu'ils habitent, lorsqu'ils souffrent des maux qu'ils n'ont point mérités. Ce n'est pas que je voulusse voir dans l'historien les émotions, les passions de l'orateur ou du poëte : tout, dans ses sentiments comme dans son langage, doit être grave et modéré; mais il est une manière d'être affecté qui convient à son caractère, et qui elle-même en constitue la décence et la dignité. Tout lecteur qui n'a point perdu le sentiment de la droiture et de l'équité naturelle, ne peut souffrir qu'un historien décrive froidement des proscriptions et des massacres.... Il n'est rien qu'on ne doive à son pays, excepté son aveu pour des actions injustes; et s'il est honteux d'y donner son consentement, à plus forte raison l'est-il d'y prostituer ses éloges. Le crime national, comme le crime personnel, doit être crime sous la plume comme sous les yeux de l'homme de bien. S'il manque de courage, il peut ne pas écrire; mais s'il écrit, aucun devoir ne peut le forcer à trahir la vérité, la nature et son âme; et ce qui constitue l'intégrité, la sincérité et la dignité de l'histoire, contribue aussi naturellement à rendre intéressante la vérité qu'elle transmet.

On peut distinguer, dans l'histoire, un intérêt d'instruction et un intérêt d'affection. Quant à l'instruction, il n'est pas difficile, soit dans les faits, soit dans les hommes, de discerner ce que l'histoire doit prendre soin de recueillir : il suffit de se demander quels sont, parmi les exemples et les événements du passé, ceux qui peuvent être pour l'avenir des avis salutaires ou de sages leçons.

Ce qui, d'un siècle à l'autre, peut instruire les hommes, ce sont d'abord les diversités de l'espèce humaine elle-même, si bizarrement variée et dans son naturel et dans les accidents qui l'ont modifiée; les premières agrégations; la condition primitive; les manières de vivre, les moyens d'exister; le mélange des colonies avec les peuples aborigènes; l'organisation de la société; les différences de génie et de caractère des peuples; les vices et les avantages des constitutions et des formes que la société s'est données, ses mœurs, ses coutumes, ses lois, les progrès de son industrie et de sa civilisation, les sources plus ou moins fécondes de sa force et de sa richesse; ce qui a le plus contribué à son accroissement et à sa décadence; les causes des événements qui ont marqué sa durée et des

changements qu'elle a subis; surtout le caractère, le génie, les talents, les vertus, les vices des hommes qui ont le plus agi et pesé sur ses destinées : tels seront, au premier coup d'œil, les objets d'une curiosité sérieuse digne de la postérité.

Les points principaux sur lesquels semble, dans tous les temps, avoir roulé le monde, sont la religion et la politique; ses premiers mobiles furent le besoin, l'inquiétude du malaise, et l'espérance d'un meilleur sort; les fruits de sa civilisation ont été l'agriculture, le commerce, la police, la discipline, les mœurs, les lois, les arts, l'abondance et la sûreté; les semences de ses discordes, l'ambition, l'avarice et l'envie; ses fléaux, la guerre et le luxe, la superstition et le fanatisme, les dissensions domestiques, les jalousies nationales, les rivalités personnelles, les intérêts et l'ascendant de quelques hommes extraordinaires, et la docilité stupide, l'ardeur aveugle de la multitude à servir les passions ou d'un seul ou d'un petit nombre. C'est donc là bien évidemment ce que le présent et l'avenir ont intérêt de savoir du passé, pour en tirer les fruits d'une expérience anticipée, et se rendre, s'il est possible, meilleurs, plus sages et plus heureux.

Réduite à ces points principaux, l'histoire serait dégagée d'une multitude de détails oiseux, stériles et frivoles que la vanité seule, ou d'une ville, ou d'une province, ou d'un corps, ou d'une famille, rend importants pour elle, et qui pour le reste du monde ne sont dignes que de l'oubli.

Mais il est, dans les causes des événements mémorables, un intérêt d'affection qui est comme l'âme de l'histoire, et qui rapproche et réunit tous les lieux, tous les temps, tous les peuples du monde, parce qu'il les met en société de périls et de craintes, et que dans le passé il leur fait voir l'image du présent et de l'avenir. *Posteri, posteri, vestra res agitur,* est la devise de l'histoire; c'est par ces relations et par ces ressemblances qu'elle nous rend, comme on l'a dit,

> Contemporains de tous les âges,
> Et citoyens de tous les lieux.

Or, si cet intérêt tient essentiellement à la nature et des faits et des hommes, il tient aussi à la manière dont les hommes sont peints, et dont les faits sont racontés. Le même événement, retracé par deux écrivains également instruits, mais inégalement doués de sensibilité, de chaleur, d'éloquence, sera stérile et froid sous la plume de l'un, fécond et pathétique sous la plume de l'autre.... L'historien, je le répète, n'est ni poëte ni orateur : son style ne sera donc ni aussi coloré ni aussi véhément que le style oratoire et que le style poétique : ce n'est ni l'imagination ni la passion qui le doit dominer, c'est la vérité simple; mais la vérité simple a sa couleur, comme elle a sa lumière, et sa lumière n'est dénuée ni de force ni de chaleur. L'histoire est un témoin fidèle, grave, ingénu, mais sensible; et son

style n'en est que plus sincère, lorsqu'il porte l'impression que les objets ont dû laisser dans son esprit et dans son âme....

Il faut distinguer deux hypothèses qui demandent deux manières très-différentes : l'une où l'historien suppose des lecteurs qui ne savent rien de ce qu'on va leur raconter, et l'autre qui suppose des lecteurs vaguement, confusément instruits des événements qu'on rappelle. A la première doit s'appliquer la méthode que Cicéron nous trace pour l'histoire développée; c'est la manière de Tite-Live : à la seconde il convient de serrer le tissu des événements, d'approfondir au lieu d'étendre; c'est la manière de Tacite.... Le style, si je l'ose dire, substantiel et condensé, qui convient à des faits déjà connus, et où la pensée aide à la lettre, n'est donc pas celui qui convient à des récits dont le fond, les détails, les circonstances, tout est nouveau.

Deux autres hypothèses, relatives aux temps, peuvent encore exiger de l'histoire plus ou moins de détails : ce sont les points de perspective que les écrivains se proposent. Plus la postérité pour laquelle on écrit est reculée, plus l'intérêt des détails diminue : et si à chaque trait, l'historien se demande, *qu'importe à l'avenir, à un avenir éloigné?* le volume des faits qu'il aura recueillis se réduira souvent à peu de chose. Il n'y a que les peuples célèbres et les hommes vraiment illustres dont les particularités domestiques soient intéressantes encore à une certaine distance. Mais ce qui, pour une postérité éloignée, n'a rien de curieux, le temps auquel on touche, le pays où l'on est peut désirer de le savoir. C'est là, pour le discernement et pour le choix de l'écrivain, l'une des grandes difficultés. Il est presque assuré d'être prolixe à l'égard des siècles à venir, s'il accorde au sien les détails qu'il a droit de lui demander; et s'il néglige ces détails, il s'expose au reproche de n'avoir pas rempli sa tâche; car ces détails ne sont pas tous frivoles, et la proximité des temps peut leur donner une influence et des rapports d'utilité qui les rendent indispensables....

Enfin, dans l'hypothèse la plus commune, il peut arriver que le nombre des objets importants dont l'histoire est chargée; que la difficulté de les lier ensemble, de les distribuer, de les mêler sans les confondre; que la difficulté plus grande encore de donner à chacun toute son étendue, sans ralentir, suspendre, intervertir le cours et l'ordre des événements, en un mot que la complication de la machine politique oblige l'histoire à la décomposer, à se diviser elle-même en autant de parties qu'elle a d'objets divers, et c'est ce qu'elle a fait souvent. Ainsi la guerre, les finances, le commerce, les arts, les lois, les négociations ont leur histoire distincte, et de cette division naît la différence des styles convenables à leur objet.

L'art militaire, la marine, l'économie, le commerce, les lois ont une langue sévèrement exacte. Celle de la politique est plus affilée et plus subtile : dans les affaires du cabinet, elle est vague, mystérieuse et réservée, Montaigne dirait *cauteleuse*. Celle des intrigues de cour est plus raffinée encore et plus flexible. Mais lorsque, dans

les factions, les troubles domestiques, les révolutions, les désastres, on a de grands caractères à développer, de grandes passions à faire agir, de grandes scènes à décrire, la langue de l'histoire devient presque celle de l'éloquence ou de la poésie....

Ainsi, lors même que l'écrivain s'impose la tâche pénible d'embrasser d'un coup d'œil tout ce qu'un siècle lui présente d'intéressant pour l'avenir, et qu'il considère le corps politique, dont il décrit les révolutions, comme une machine dont le mouvement est le résultat d'une foule d'impulsions données par différents ressorts liés et combinés ensemble ; alors même non-seulement il n'est pas permis à son style d'être uniforme, mais il a besoin d'être souple et varié plus que jamais. Une négociation, une campagne militaire, une intrigue de cour, une conspiration, un détail important de police ou de discipline, un code de législation demandent un esprit et une plume différente; et l'historien dont le génie aurait cette heureuse facilité à recevoir l'empreinte des objets qui s'offriraient à sa mémoire, serait peut-être de tous les écrivains le plus rare et le plus merveilleux dans sa perfection.

Pour en approcher autant qu'il est possible, le vrai moyen, à ce qu'il me semble, est de n'affecter aucun style, de ne jamais se tendre et se roidir, et de livrer son esprit et son âme à l'impression des objets qui doivent successivement agir sur la pensée, modifier le sentiment et s'approprier l'expression.

Ainsi l'histoire diffère d'elle-même par ses tons, ses couleurs, ses caractères différents, selon les objets qu'elle exprime. Quelqu'un a dit que, pour l'historien, le meilleur style était celui qui ressemblait à une eau limpide. Mais, s'il n'a point de couleur à soi, il prendra naturellement celle de son sujet, comme le ruisseau prend la teinture du sable qui forme son lit. L'histoire politique et morale la plus féconde en réflexions; l'histoire des cours la plus curieuse dans ses détails; celle des révolutions la plus dramatique de toutes; l'histoire générale ou celle d'un pays, celle d'un empire ou d'un règne, des annales ou des mémoires, demandent plus ou moins de développement ou de précision, d'ampleur ou de rapidité, de philosophie ou d'éloquence; et prescrire à l'historien d'avoir toujours un même style, ce serait comme prescrire au peintre de n'avoir qu'un même pinceau.

Je n'ajouterai plus qu'une observation, qui intéresse les écrivains modernes. C'est qu'on se méprend quelquefois au caractère de simplicité et de gravité qui convient en effet au style de l'histoire. *Simple* et *grave*, dans ce sens-là, signifie éloigné de toute affectation dans la manière, de toute recherche dans la parure. Mais comme en peinture, en sculpture, l'expression de la force, de la fierté, de la majesté peut être simple (et c'est réellement lorsqu'elle a toute sa beauté), il en est de même dans l'art d'écrire. La gravité n'exclut que les mouvements passionnés. C'est dans le sourcil de Jupiter, c'est dans le regard de Neptune que la colère est exprimée; c'est dans les traits, non dans le geste, que l'artiste fera sentir le caractère ou de

Caton ou de Brutus, et la situation de leur âme, soit au moment que l'un a résolu sa mort, soit au moment que l'autre délibère d'assassiner son ami, peut-être son père. Telle est l'expression, presque immobile, du style grave. Aucun des grands mouvements oratoires ne lui convient ; mais, dans sa chaleur concentrée et retenue, il a son énergie. Nulle emphase, nulle figure, nulle épithète ambitieuse ; mais le mot propre, le plus vif et le plus pénétrant, lui communique sa vigueur....

On a écrit simplement l'histoire ; mais trop souvent cette simplicité a été négligée, inculte et sans noblesse. Tantôt on a voulu prendre un style développé ; il a été faible, traînant et lâche : tantôt un style concis et serré ; et il a été sec et dur : tantôt un style abondant et pompeux ; et il a été emphatique : tantôt un style familier ; et il a été rampant. On s'est dit que l'histoire n'était pas l'éloquence ; on s'est trompé : c'est l'éloquence même, mais retenue comme un coursier fougueux que le frein réduirait au pas, et qui, dans son allure, conserverait encore et sa vigueur et sa beauté. C'est ainsi que, dans Thucydide, dans Xénophon, dans Tite-Live, dans Tacite, et parmi nous dans Bossuet et dans Voltaire, on reconnaît toujours une abondance qui se ménage, une chaleur qui se tempère, une force qui se contient et qui règle ses mouvements ; au lieu que dans les écrivains à qui manquent le nerf et la vigueur de l'éloquence, ce qu'ils appellent sobriété dans l'expression n'est que de l'indigence, ce qu'ils appellent retenue n'est souvent que mollesse et langueur.

Le vrai mérite du style de l'histoire sera donc de s'accommoder à son sujet et à son objet. Ces détails si intéressants des Vies de Plutarque seraient insoutenables dans une histoire générale de la Grèce ou de l'Italie. Cette belle simplicité des Commentaires de César aurait été de la sécheresse dans les Décades de Tite-Live. La somptuosité du langage de Tite-Live aurait été du faste dans les mémoires de César. Le cardinal de Retz eût été ridicule s'il eût pris le ton rave et sentencieux du président de Thou, ou s'il nous eût décrit la Fronde du style qui convient aux révolutions romaines.

En un mot, dans son tissu même le plus uni, le style de l'histoire doit être simple avec dignité, et d'un naturel également éloigné de l'affectation et de la négligence, de l'enflure et de la bassesse.

MARMONTEL.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

BOSSUET.

(1627-1704.)

Le Discours sur l'Histoire universelle, composé pour l'éducation du dauphin, avait paru à la fin de cette éducation, en 1681, et l'auteur de la Politique tirée de l'Écriture sainte, du traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même, de l'Exposition de la Doctrine catholique, de l'Histoire des Variations, et de tant d'autres ouvrages marqués du cachet de sa supériorité, semblait s'être surpassé lui-même dans ce grand chef-d'œuvre où il se montre à la fois annaliste savant et exact, théologien du premier ordre, politique profond, écrivain d'une éloquence au-dessus de tout éloge. Quelle vive et pittoresque rapidité dans la première partie de ce livre! Quel prodigieux enchaînement de tout le système religieux dans la seconde! Quelle haute intelligence des choses humaines dans la troisième! Et comme partout l'énergie et l'originalité de l'expression répondent à la force des pensées! Comme les créations du style sont d'accord avec la vigueur des conceptions! On sent que l'auteur possédait et dominait tout l'ensemble de son sujet, avant de prendre la plume pour en fixer et en exposer les détails : c'est la marque et le procédé du vrai génie; aussi le livre semble-t-il être sorti tout entier, pour ainsi dire, de la tête de l'écrivain, par l'activité continue d'une seule et même inspiration, comme les poëtes, dans une allégorie moins noble peut-être qu'ingénieuse et sensée, nous peignent la sagesse s'élançant toute complète du cerveau de Jupiter. DUSSAULT

C'est dans le Discours sur l'Histoire universelle que l'on peut admirer l'influence du génie du christianisme sur le génie de l'histoire. Politique comme Thucydide, moral comme Xénophon, éloquent comme Tite-Live, aussi profond et aussi grand peintre que Tacite, l'évêque de Meaux a de plus une parole grave et un tour sublime dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, hors dans le début du livre des Machabées. Bossuet est plus qu'un historien; c'est un Père de l'Église, c'est un prêtre inspiré qui souvent a le rayon de feu sur le front comme le législateur des Hébreux. Quelle revue il fait de la terre! il est en mille lieux à la fois. Patriarche sous le palmier de Tophel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son

gré; il passe avec la rapidité et la majesté des siècles. La verge e la loi à la main, avec une autorité incroyable, il chasse pêle-mêle devant lui et Juifs et gentils au tombeau; il vient enfin lui-même à la suite du convoi de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain. CHATEAUBRIAND.

Dans Bossuet, théologie, politique, philosophie, tout dépend de la foi; et, sous ce rapport, c'est, si j'ose le dire, l'esprit le plus systématique de son siècle; car il subordonne tout à la religion et semble n'aborder une science que pour la soumettre à Dieu. Mais, en même temps, il n'a rien de la sécheresse et de la monotonie des auteurs systématiques; car son vaste génie embrasse à la fois l'ensemble et le détail des choses; il résume les sciences sans les raccourcir, et met l'unité dans la variété. C'est là ce qui fait le singulier mérite de son Discours sur l'Histoire universelle : tout est rappelé à une idée dominante, et tout conserve cependant sa physionomie particulière; Égyptiens, Grecs, Romains, ont chacun leur attitude, et Dieu intervient sans que l'homme soit effacé. Devant Dieu il n'y a ni temps, ni lieu, ni différence d'époque, de pays, de mœurs et de gouvernements : cependant, dans l'Histoire universelle, ces innombrables accidents de la nature humaine sont marqués avec netteté, et rapportés à Dieu sans jamais se confondre. Bossuet résume et analyse en même temps; il voit Dieu qui, du haut du ciel, dirige les choses de la terre; c'est à lui qu'il ramène tout. Mais chaque chose a sa forme : Dieu l'a permis, et Bossuet, avec une religieuse exactitude, conserve aux peuples et aux événements leurs signes et leurs caractères particuliers. Ainsi, attentif à discerner et à suivre les conseils de la divine sagesse, l'historien met de la variété dans ses récits, parce que Dieu a mis de la liberté dans l'homme; il y met de l'unité, parce qu'à travers les révolutions successives des empires, le dessein de la Providence se poursuit sans être jamais changé ni interrompu.

Quelle admirable revue de tous les peuples! comme ils viennent tour à tour devant Bossuet témoigner de leur faiblesse et avouer que Dieu seul est grand! C'est en vain qu'ils veulent s'arrêter et faire halte : il faut marcher, il faut courir. Bossuet pousse les uns sur les autres les siècles et les peuples : *Marche, marche!* dit-il à l'Égypte, et le trône majestueux des Pharaons, et ce sacerdoce imposant, et ce peuple grave et sérieux passe et disparaît bientôt; — *Marche, marche!* dit-il à la Grèce, et ces républiques turbulentes, cette nation de poëtes et d'orateurs, avec tous ses chefs-d'œuvre et tous ses trophées, va se perdre dans le gouffre de la puissance romaine; — *Marche, marche!* dit-il à Rome elle-même, et ce peuple invincible, qui sert d'instrument aux desseins de Dieu, sera à son tour effacé de la terre qu'il n'aura conquise que pour Jésus-Christ; son aigle, qui croyait voler au gré de la politique du sénat, est forcée de reconnaître que son vol était tracé et qu'elle a suivi le doigt de Dieu plu-

tôt que l'ambition des Sylla et des Pompée. Ainsi Dieu est partout, il change et renouvelle à son gré la figure du monde ; et à la voix de Bossuet, l'antiquité semble se réveiller du tombeau pour s'entendre révéler ce Dieu inconnu qui présidait à ses destinées, et qui est le seul qu'elle n'ait point adoré. SAINT-MARC GIRARDIN.

DISCOURS

SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

TROISIÈME PARTIE. — LES EMPIRES.

CHAPITRE PREMIER.

LES RÉVOLUTIONS DES EMPIRES SONT RÉGLÉES PAR LA PROVIDENCE, ET SERVENT A HUMILIER LES PRINCES.

Quoiqu'il n'y ait rien de comparable à cette suite de la vraie Eglise que je vous ai représentée, la suite des empires, qu'il faut maintenant vous remettre devant les yeux, n'est guère moins profitable, je ne dirai pas seulement aux grands princes comme vous, mais encore aux particuliers qui contemplent dans ces grands objets les secrets de la divine Providence.

Premièrement, ces empires ont pour la plupart une liaison nécessaire avec l'histoire du peuple de Dieu. Dieu s'est servi des Assyriens et des Babyloniens pour châtier ce peuple ; des Perses, pour le rétablir ; d'Alexandre et de ses premiers successeurs, pour le protéger ; d'Antiochus l'Illustre et de ses successeurs, pour l'exercer ; des Romains, pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie, qui ne songeaient qu'à le détruire. Les Juifs ont duré jusqu'à Jésus-Christ sous la puissance des mêmes Romains. Quand ils l'ont méconnu et sacrifié, ces mêmes Romains ont prêté leurs mains, sans y penser, à la vengeance divine, et ont exterminé ce peuple ingrat. Dieu, qui avait résolu de rassembler dans le même temps le peuple nouveau de toutes les nations, a premièrement réuni les terres et les mers sous ce même empire. Le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, a été un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour donner cours à l'Evangile. Si le même empire romain a persécuté durant

trois cents ans ce peuple nouveau qui naissait de tous côtés dans son enceinte, cette persécution a confirmé l'Eglise chrétienne, et a fait éclater sa gloire avec sa foi et sa patience. Enfin l'empire romain a cédé ; et, ayant trouvé quelque chose de plus invincible que lui, il a reçu paisiblement dans son sein cette Eglise à laquelle il avait fait une si longue et si cruelle guerre. Les empereurs ont employé leur pouvoir à faire obéir l'Eglise ; et Rome a été le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre.

Quand le temps a été venu que la puissance romaine devait tomber, et que ce grand empire, qui s'était vainement promis l'éternité, devait subir la destinée de tous les autres, Rome, devenue la proie des barbares, a conservé par la religion son ancienne majesté. Les nations qui ont envahi l'empire romain, y ont appris peu à peu la piété chrétienne qui a adouci leur barbarie ; et leurs rois, en se mettant chacun dans sa nation à la place des empereurs, n'ont trouvé aucun de leurs titres plus glorieux que celui de protecteurs de l'Eglise.

Mais il faut ici vous découvrir les secrets jugements de Dieu sur l'empire romain et sur Rome même : mystère que le Saint-Esprit a révélé à saint Jean, et que ce grand homme, apôtre, évangéliste et prophète, a expliqué dans l'Apocalypse. Rome, qui avait vieilli dans le culte des idoles, avait une peine extrême à s'en défaire, même sous les empereurs chrétiens, et le sénat se faisait un honneur de défendre les dieux de Romulus, auxquels il attribuait toutes les victoires de l'ancienne république. Les empereurs étaient fatigués des députations de ce grand corps qui demandait le rétablissement de ses idoles, et qui croyait que corriger Rome de ses vieilles superstitions était faire injure au nom romain. Ainsi cette compagnie, composée de ce que l'empire avait de plus grand, et une immense multitude de peuple où se trouvaient presque tous les plus puissants de Rome, ne pouvaient être retirées de leurs erreurs, ni par la prédication de l'Evangile, ni par un si visible accomplissement des anciennes prophéties, ni par la conversion presque de tout le reste de l'empire, ni enfin par celle des princes dont tous les décrets autorisaient le christianisme. Au contraire, ils continuaient à charger d'opprobres l'Eglise de Jésus-Christ, qu'ils accusaient encore, à l'exemple de leurs pères, de tous les malheurs de l'empire, toujours prêts à renouveler les anciennes persécutions s'ils n'eussent été réprimés par les empereurs. Les choses étaient encore en cet état au quatrième siècle de l'Eglise et cent ans après Constantin, quand Dieu enfin se ressouvint de tant de sanglants décrets du sénat contre les fidèles, et tout ensemble des cris furieux dont tout le peuple romain, avide du sang chrétien, avait si souvent fait retentir l'am-

phithéâtre. Il livra donc aux barbares cette ville *enivrée du sang des martyrs*, comme parle saint Jean [1]. Dieu renouvela sur elle les terribles châtiments qu'il avait exercés sur Babylone : Rome même est appelée de ce nom. Cette nouvelle Babylone, imitatrice de l'ancienne, comme elle enflée de ses victoires, triomphante dans ses délices et dans ses richesses, souillée de ses idolâtries, et persécutrice du peuple de Dieu, tombe aussi comme elle d'une grande chute, et saint Jean chante sa ruine [2]. La gloire de ses conquêtes, qu'elle attribuait à ses dieux, lui est ôtée : elle est en proie aux barbares, prise trois et quatre fois, pillée, saccagée, détruite. Le glaive des barbares ne pardonne qu'aux chrétiens. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première ; et c'est seulement après l'inondation des barbares, que s'achève entièrement la victoire de Jésus-Christ sur les dieux romains, qu'on voit non-seulement détruits, mais encore oubliés.

C'est ainsi que les empires du monde ont servi à la religion et à la conservation du peuple de Dieu : c'est pourquoi ce même Dieu, qui a fait prédire à ses prophètes les divers états de son peuple, leur a fait prédire aussi la succession des empires. Vous avez vu les endroits où Nabuchodonosor a été marqué comme celui qui devait venir pour punir les peuples superbes, et surtout le peuple juif ingrat envers son auteur. Vous avez entendu nommer Cyrus deux cents ans avant sa naissance, comme celui qui devait rétablir le peuple de Dieu, et punir l'orgueil de Babylone. La ruine de Ninive n'a pas été prédite moins clairement. Daniel, dans ses admirables visions, a fait passer en un instant devant vos yeux l'empire de Babylone, celui des Mèdes et des Perses, celui d'Alexandre et des Grecs. Les blasphèmes et les cruautés d'un Antiochus l'Illustre y ont été prophétisés, aussi bien que les victoires miraculeuses du peuple de Dieu sur un si violent persécuteur. On y voit ces fameux empires tomber les uns après les autres ; et le nouvel empire que Jésus-Christ devait établir y est marqué si expressément par ses propres caractères, qu'il n'y a pas moyen de le méconnaître. C'est l'empire des saints du Très-Haut ; c'est l'empire du Fils de l'homme : empire qui doit subsister au milieu de la ruine de tous les autres, et auquel seul l'éternité est promise.

Les jugements de Dieu sur le plus grand de tous les empires de ce monde, c'est-à-dire sur l'empire romain, ne nous ont pas été cachés. Vous les venez d'apprendre de la bouche de saint Jean. Rome a senti la main de Dieu, et a été comme les autres un exemple de sa justice. Mais son sort était plus heureux que celui des autres villes. Purgée pas ses désastres des restes de

1. Apoc. xvii, 6. — 2. Apoc. xvii, xviii.

l'idolâtrie, elle ne subsiste plus que par le christianisme, qu'elle annonce à tout l'univers.

Ainsi tous les grands empires que nous avons vus sur la terre ont concouru par divers moyens au bien de la religion et à la gloire de Dieu, comme Dieu même l'a déclaré par ses prophètes.

Quand vous lisez si souvent dans leurs écrits que les rois entreront en foule dans l'Eglise et qu'ils en seront les protecteurs et les nourriciers, vous reconnaissez à ces paroles les empereurs et les autres princes chrétiens ; et comme les rois vos ancêtres se sont signalés plus que tous les autres en protégeant et en étendant l'Église de Dieu, je ne craindrai point de vous assurer que c'est eux qui de tous les rois sont prédits le plus clairement dans ces illustres prophéties.

Dieu donc, qui avait dessein de se servir des divers empires pour châtier, ou pour exercer, ou pour étendre, ou pour protéger son peuple, voulant se faire connaître pour l'auteur d'un si admirable conseil, en a découvert le secret à ses prophètes, et leur a fait prédire ce qu'il avait résolu d'exécuter. C'est pourquoi, comme les empires entraient dans l'ordre des desseins de Dieu sur le peuple qu'il avait choisi, la fortune de ces empires se trouve annoncée par les mêmes oracles du Saint-Esprit qui prédisent la succession du peuple fidèle.

Plus vous vous accoutumerez à suivre les grandes choses, et à les rappeler à leurs principes, plus vous serez en admiration de ces conseils de la Providence. Il importe que vous en preniez de bonne heure les idées, qui s'éclairciront tous les jours de plus en plus dans votre esprit, et que vous appreniez à rapporter les choses humaines aux ordres de cette sagesse éternelle dont elles dépendent.

Dieu ne déclare pas tous les jours ses volontés par ses prophètes touchant les rois et les monarchies qu'il élève ou qu'il détruit. Mais l'ayant fait tant de fois dans ces grands empires dont nous venons de parler, il nous montre, par ces exemples fameux, ce qu'il fait dans tous les autres ; et il apprend aux rois ces deux vérités fondamentales : premièrement, que c'est lui qui forme les royaumes pour les donner à qui il lui plaît; et secondement, qu'il sait les faire servir, dans les temps et dans l'ordre qu'il a résolu, aux desseins qu'il a sur son peuple.

C'est ce qui doit tenir tous les princes dans une entière dépendance, et les rendre toujours attentifs aux ordres de Dieu, afin de prêter la main à ce qu'il médite pour sa gloire dans toutes les occasions qu'il leur en présente.

Mais cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes ; puisque l'arrogance, compagne ordinaire d'une condition si émi-

nente, est si fortement rabattue par ce spectacle. Car si les hommes apprennent à se modérer en voyant mourir les rois, combien plus seront-ils frappés en voyant mourir les royaumes mêmes; et où peut-on recevoir une plus belle leçon de la vanité des grandeurs humaines?

Ainsi, quand vous voyez passer comme en un instant devant vos yeux, je ne dis pas les rois et les empereurs, mais ces grands empires qui ont fait trembler tout l'univers; quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, se présenter devant vous successivement, et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres : ce fracas effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation est le propre partage des choses humaines.

CHAPITRE II.

LES RÉVOLUTIONS DES EMPIRES ONT DES CAUSES PARTICULIÈRES QUE LES PRINCES DOIVENT ÉTUDIER.

Mais ce qui rendra ce spectacle plus utile et plus agréable, ce sera la réflexion que vous ferez, non-seulement sur l'élévation et sur la chute des empires, mais encore sur les causes de leur progrès et sur celles de leur décadence.

Car ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'univers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour établir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les unes des autres; ce même Dieu a voulu aussi que le cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions : je veux dire que les hommes et les nations ont eu des qualités proportionnées à l'élévation à laquelle ils étaient destinés; et qu'à la réserve de certains coups extraordinaires où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédents.

Et comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre, et ce qui les fait réussir; la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements, et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver.

En effet, il ne suffit pas de regarder seulement devant ses yeux, c'est-à-dire de considérer ces grands événements qui décident tout à coup de la fortune des empires. Qui veut entendre a fond les choses humaines doit les reprendre de plus haut; et il lui faut

observer les inclinations et les mœurs, ou, pour dire tout en un mot, le caractère, tant des peuples dominants en général, que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires qui par l'importance du personnage qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué, en bien ou en mal, au changement des États et à la fortune publique.

J'ai tâché de vous préparer à ces importantes réflexions dans la première partie de ce discours; vous y aurez pu observer le génie des peuples et celui des grands hommes qui les ont conduits. Les événements qui ont porté coup dans la suite ont été montrés; et afin de vous tenir attentif à l'enchaînement des grandes affaires du monde, que je voulais principalement vous faire entendre, j'ai omis beaucoup de faits particuliers dont les suites n'ont pas été si considérables. Mais parce qu'en nous attachant à la suite, nous avons passé trop vite sur beaucoup de choses pour pouvoir faire les réflexions qu'elles méritaient, vous devez maintenant vous y attacher avec une attention plus particulière, et accoutumer votre esprit à rechercher les effets dans leurs causes les plus éloignées.

Par là vous apprendrez ce qu'il est si nécessaire que vous sachiez : qu'encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires; à tout prendre, il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue.

En effet, dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les grands travaux, et enfin qui a su le mieux ou pousser ou se ménager suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins?

Ainsi ne vous lassez point d'examiner les causes des grands changements, puisque rien ne servira jamais tant à votre instruction; mais recherchez-les surtout dans la suite des grands empires, où la grandeur des événements les rend plus palpables.

CHAPITRE III.

LES SCYTHES, LES ÉTHIOPIENS ET LES ÉGYPTIENS.

Je ne compterai pas ici parmi les grands empires celui de Bacchus, ni celui d'Hercule, ces célèbres vainqueurs des Indes et de l'Orient. Leurs histoires n'ont rien de certain, leurs conquêtes

n'ont rien de suivi : il les faut laisser célébrer aux poëtes, qui en ont fait le plus grand sujet de leurs fables.

Je ne parlerai pas non plus de l'empire que le Madyès d'Hérodote[1], qui ressemble assez à l'Indathyrse de Mégasthène[2] et au Tanaüs de Justin[3], établit pour un peu de temps dans la grande Asie. Les Scythes, que ce prince menait à la guerre, ont plutôt fait des courses que des conquêtes. Ce ne fut que par rencontre et en poussant les Cimmériens, qu'ils entrèrent dans la Médie, battirent les Mèdes, et leur enlevèrent cette partie de l'Asie où ils avaient établi leur domination. Ces nouveaux conquérants n'y régnèrent que vingt-huit ans. Leur impiété, leur avarice et leur brutalité la leur fit perdre; et Cyaxare, fils de Phraorte, sur lequel ils l'avaient conquise, les en chassa. Ce fut plutôt par adresse que par force. Réduit à un coin de son royaume que les vainqueurs avaient négligé, ou que peut-être ils n'avaient pu forcer, il attendit avec patience que ces conquérants brutaux eussent excité la haine publique, et se défissent eux-mêmes par le désordre de leur gouvernement.

Nous trouvons encore dans Strabon[4], qui l'a tiré du même Mégasthène, un Téarcon, roi d'Ethiopie : ce doit être le Tharaca de l'Ecriture[5], dont les armes furent redoutées du temps de Sennachérib, roi d'Assyrie. Ce prince pénétra jusqu'aux colonnes d'Hercule, apparemment le long de la côte d'Afrique, et passa jusqu'en Europe. Mais que dirais-je d'un homme dont nous ne voyons dans les historiens que quatre ou cinq mots, et dont la domination n'a aucune suite?

Les Ethiopiens, dont il était roi, étaient, selon Hérodote[6], les mieux faits de tous les hommes, et de la plus belle taille. Leur esprit était vif et ferme; mais ils prenaient peu de soin de le cultiver, mettant leur confiance dans leurs corps robustes et dans leurs bras nerveux. Leurs rois étaient électifs et ils mettaient sur le trône le plus grand et le plus fort. On peut juger de leur humeur par une action que nous raconte Hérodote. Lorsque Cambyse envoya, pour les surprendre, des ambassadeurs et des présents tels que les Perses les donnaient, de la pourpre, des bracelets d'or, et des compositions de parfums, ils se moquèrent de ses présents, où ils ne voyaient rien d'utile à la vie, aussi bien que de ses ambassadeurs, qu'ils prirent pour ce qu'ils étaient, c'est-à-dire pour des espions. Mais leur roi voulut aussi faire un présent à sa mode au roi de Perse; et, prenant en main un arc qu'un Perse eût à peine soutenu, loin de le pouvoir tirer, il le

1. Herod. lib. I, c. 103. — 2. Strab. Init. lib. XV. — 3. Justin. lib. I, c. 1. — 4. Strab. lib. XV, Init. — 5. IV Reg. XIX, 9; Is. XXXVII, 9. — 6. Herod. lib. III, c. 20.

banda en présence des ambassadeurs, et leur dit : « Voici le conseil que le roi d'Ethiopie donne au roi de Perse. Quand les Perses se pourront servir aussi aisément que je viens de faire d'un arc de cette grandeur et de cette force, qu'ils viennent attaquer les Ethiopiens, et qu'ils amènent plus de troupes que n'en a Cambyse. En attendant, qu'ils rendent grâces aux dieux, qui n'ont pas mis dans le cœur des Ethiopiens le désir de s'étendre hors de leur pays. » Cela dit, il débanda l'arc, et le donna aux ambassadeurs. On ne peut dire quel eût été l'événement de la guerre. Cambyse, irrité de cette réponse, s'avança vers l'Ethiopie comme un insensé, sans ordre, sans convois, sans discipline, et vit périr son armée, faute de vivres, au milieu des sables, avant que d'approcher l'ennemi.

Ces peuples d'Ethiopie n'étaient pourtant pas si justes qu'ils s'en vantaient, ni si renfermés dans leur pays : leurs voisins les Egyptiens avaient souvent éprouvé leurs forces. Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées : si la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais. Aussi n'y voyons-nous que peu de choses à apprendre et à imiter. N'en parlons pas davantage, et venons aux peuples policés.

Les Egyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement. Cette nation grave et sérieuse connut d'abord la vraie fin de la politique, qui est de rendre la vie commode et les peuples heureux. La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constants. Comme la vertu est le fondement de toute la société, ils l'ont soigneusement cultivée. Leur principale vertu a été la reconnaissance. La gloire qu'on leur a donnée, d'être les plus reconnaissants de tous les hommes, fait voir qu'ils étaient aussi les plus sociables. Les bienfaits sont le lien de la concorde publique et particulière. Qui reconnaît les grâces, aime à en faire; et, en bannissant l'ingratitude, le plaisir de faire du bien demeure si pur, qu'il n'y a plus moyen de n'y être pas sensible. Leurs lois étaient simples, pleines d'équité, et propres à unir entre eux les citoyens. Celui qui, pouvant sauver un homme attaqué, ne le faisait pas, était puni de mort aussi rigoureusement que l'assassin. Que si on ne pouvait secourir le malheureux, il fallait du moins dénoncer l'auteur de la violence; et il y avait des peines établies contre ceux qui manquaient à ce devoir. Ainsi les citoyens étaient à la garde les uns des autres, et tout le corps de l'Etat était uni contre les méchants. Il n'était pas permis d'être inutile à l'Etat : la loi assignait à chacun son emploi, qui se perpétuait de père en fils. On ne pouvait ni en avoir deux, ni changer de profession; mais aussi toutes les professions étaient honorées. Il fallait qu'il y eût des emplois et des personnes

plus considérables, comme il faut qu'il y ait des yeux dans le corps ; leur éclat ne fait pas mépriser les pieds, ni les parties les plus basses. Ainsi, parmi les Égyptiens, les prêtres et les soldats avaient des marques d'honneur particulières : mais tous les métiers, jusqu'aux moindres, étaient en estime; et on ne croyait pas pouvoir sans crime mépriser les citoyens dont les travaux, quels qu'ils fussent, contribuaient au bien public. Par ce moyen tous les arts venaient à leur perfection ; l'honneur, qui les nourrit, s'y mêlait partout; on faisait mieux ce qu'on avait toujours vu faire et à quoi on s'était uniquement exercé dès son enfance.

Mais il y avait une occupation qui devait être commune : c'était l'étude des lois et de la sagesse. L'ignorance de la religion et de la police du pays n'était excusée en aucun état. Au reste, chaque profession avait son canton qui lui était assigné. Il n'en arrivait aucune incommodité dans un pays dont la largeur n'était pas grande; et, dans un si bel ordre, les fainéants ne savaient où se cacher.

Parmi de si bonnes lois, ce qu'il y avait de meilleur, c'est que tout le monde était nourri dans l'esprit de les observer. Une coutume nouvelle était un prodige en Égypte : tout s'y faisait toujours de même ; et l'exactitude qu'on y avait à garder les petites choses maintenait les grandes. Aussi n'y eut-il jamais de peuple qui ait conservé plus longtemps ses usages et ses lois. L'ordre des jugements servait à entretenir cet esprit. Trente juges étaient tirés des principales villes pour composer la compagnie qui jugeait tout le royaume. On était accoutumé à ne voir dans ces places que les plus honnêtes gens du pays et les plus graves. Le prince leur assignait certains revenus, afin qu'affranchis des embarras domestiques, ils pussent donner tout leur temps à faire observer les lois. Ils ne tiraient rien des procès, et on ne s'était pas encore avisé de faire un métier de la justice. Pour éviter les surprises, les affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée. On y craignait la fausse éloquence, qui éblouit les esprits et émeut les passions. La vérité ne pouvait être expliquée d'une manière trop sèche. Le président du sénat portait un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure sans yeux, qu'on appelait la Vérité. Quand il la prenait, c'était le signal pour commencer la séance. Il l'appliquait au parti qui devait gagner sa cause, et c'était la forme de prononcer les sentences. Un des plus beaux artifices des Égyptiens pour conserver leurs anciennes maximes, était de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimaient dans les esprits. Ces cérémonies s'observaient avec réflexion; et l'humeur sérieuse des Égyptiens ne permettait pas qu'elles tournassent en simples formules. Ceux qui n'avaient point d'affaires, et dont la vie était innocente, pouvaient éviter l'examen de ce sévère tribunal. Mais il

y avait en Égypte une espèce de jugement tout à fait extraordinaire, dont personne n'échappait. C'est une consolation en mourant de laisser son nom en estime parmi les hommes, et, de tous les biens humains, c'est le seul que la mort ne nous peut ravir. Mais il n'était pas permis en Égypte de louer indifféremment tous les morts : il fallait avoir cet honneur par un jugement public. Aussitôt qu'un homme était mort, on l'amenait en jugement. L'accusateur public était écouté. S'il prouvait que la conduite du mort eût été mauvaise, on en condamnait la mémoire, et il était privé de la sépulture. Le peuple admirait le pouvoir des lois, qui s'étendait jusqu'après la mort, et chacun, touché de l'exemple, craignait de déshonorer sa mémoire et sa famille. Que si le mort n'était convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissait honorablement; on faisait son panégyrique, mais sans y rien mêler de sa naissance. Toute l'Égypte était noble, et d'ailleurs on n'y goûtait de louanges que celles qu'on s'attirait par son mérite.

Chacun sait combien curieusement les Égyptiens conservaient les corps morts. Leurs momies se voient encore. Ainsi leur reconnaissance envers leurs parents était immortelle : les enfants, en voyant les corps de leurs ancêtres, se souvenaient de leurs vertus que le public avait reconnues, et s'excitaient à aimer les lois qu'ils leur avait laissées.

Pour empêcher les emprunts, d'où naissent la fainéantise, les fraudes et la chicane, l'ordonnance du roi Asychis ne permettait d'emprunter qu'à condition d'engager le corps de son père à celui dont on empruntait. C'était une impiété et une infamie tout ensemble de ne pas retirer assez promptement un gage si précieux; et celui qui mourait sans s'être acquitté de ce devoir était privé de la sépulture.

Le royaume était héréditaire; mais les rois étaient obligés plus que tous les autres à vivre selon les lois. Ils en avaient de particulières qu'un roi avait digérées, et qui faisaient une partie des livres sacrés. Ce n'est pas qu'on disputât rien aux rois, ou que personne eût droit de les contraindre; au contraire, on les respectait comme des dieux : mais c'est qu'une coutume ancienne avait tout réglé, et qu'ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres. Ainsi ils souffraient sans peine non-seulement que la qualité des viandes et la mesure du boire et du manger leur fût marquée (car c'était une chose ordinaire en Égypte, où tout le monde était sobre, et où l'air du pays inspirait la frugalité), mais encore que toutes leurs heures fussent destinées. En s'éveillant au point du jour, lorsque l'esprit est le plus net et les pensées les plus pures, ils lisaient leurs lettres, pour prendre une idée plus droite et plus véritable des affaires qu'ils avaient à décider. Sitôt qu'ils étaient habillés, ils allaient sacrifier au temple.

Là, environnés de toute leur cour, et les victimes étant à l'autel, ils assistaient à une prière pleine d'instruction, où le pontife priait les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, en sorte qu'il fût religieux envers les dieux, doux envers les hommes, modéré, juste magnanime, sincère et éloigné du mensonge, libéral, maître de lui-même, punissant au dessous-du mérite, et récompensant au-dessus. Le pontife parlait ensuite des fautes que les rois pouvaient commettre; mais il supposait toujours qu'ils n'y tombaient que par surprise ou par ignorance, chargeant d'imprécations les ministres qui leur donnaient de mauvais conseils et leur déguisaient la vérité. Telle était la manière d'instruire les rois. On croyait que les reproches ne faisaient qu'aigrir leurs esprits, et que le moyen le plus efficace de leur inspirer la vertu était de leur marquer leur devoir dans des louanges conformes aux lois, et prononcées gravement devant les dieux. Après la prière et le sacrifice, on lisait au roi dans les saints livres les conseils et les actions des grands hommes, afin qu'il gouvernât son Etat par leurs maximes, et maintînt les lois qui avaient rendu ses prédécesseurs heureux aussi bien que leurs sujets.

Ce qui montre que ces remontrances se faisaient et s'écoutaient sérieusement, c'est qu'elles avaient leur effet. Parmi les Thébains, c'est-à-dire dans la dynastie principale, celle où les lois étaient en vigueur, et qui devint à la fin la maîtresse de toutes les autres, les plus grands hommes ont été les rois. Les deux Mercures auteurs des sciences et de toutes les institutions des Égyptiens, l'un voisin des temps du déluge, et l'autre qu'ils ont appelé le Trismégiste ou le trois fois grand, contemporain de Moïse, ont été tous deux rois de Thèbes. Toute l'Égypte a profité de leurs lumières, et Thèbes doit à leurs instructions d'avoir eu peu de mauvais princes. Ceux-ci étaient épargnés pendant leur vie, le repos public le voulait ainsi : mais ils n'étaient pas exempts du jugement qu'il fallait subir après la mort. Quelques-uns ont été privés de la sépulture, mais on en voit peu d'exemples; et au contraire, la plupart des rois ont été si chéris des peuples, que chacun pleurait leur mort autant que celle de son père ou de ses enfants.

Cette coutume de juger les rois après leur mort parut si sainte au peuple de Dieu, qu'il l'a toujours pratiquée. Nous voyons dans l'Écriture que les méchants rois étaient privés de la sépulture de leurs ancêtres; et nous apprenons de Josèphe [1] que cette coutume durait encore du temps des Asmonéens. Elle faisait entendre aux rois que, si leur majesté les met au-dessus des jugements humains

1. Ant. lib. XIII, c. 23, al. 15.

pendant leur vie, ils y reviennent enfin quand la mort les a égalés aux autres hommes.

Les Égyptiens avaient l'esprit inventif, mais ils le tournaient aux choses utiles. Leurs Mercures ont rempli l'Égypte d'inventions merveilleuses, et ne lui avaient presque rien laissé ignorer de ce qui pouvait rendre la vie commode et tranquille. Je ne puis laisser aux Égyptiens la gloire qu'ils ont donnée à leur Osiris, d'avoir inventé le labourage, car on le trouve de tout temps dans les pays voisins de la terre d'où le genre humain s'est répandu, et on ne peut douter qu'il ne fût connu dès l'origine du monde. Aussi les Égyptiens donnent-ils eux-mêmes une si grande antiquité à Osiris, qu'on voit bien qu'ils ont confondu son temps avec celui des commencements de l'univers, et qu'ils ont voulu lui attribuer les choses dont l'origine passait de bien loin tous les temps connus dans leur histoire. Mais si les Égyptiens n'ont pas inventé l'agriculture ni les autres arts que nous voyons devant le déluge, ils les ont tellement perfectionnés, et ont pris un si grand soin de les rétablir parmi les peuples où la barbarie les avait fait oublier, que leur gloire n'est guère moins grande que s'ils en avaient été les inventeurs.

Il y en a même de très-importants dont on ne peut leur disputer l'invention. Comme leur pays était uni, et leur ciel toujours pur et sans nuage, ils ont été les premiers à observer le cours des astres [1]. Ils ont aussi les premiers réglé l'année. Ces observations les ont jetés naturellement dans l'arithmétique; et s'il est vrai, ce que dit Platon [2], que le soleil et la lune aient enseigné aux hommes la science des nombres, c'est-à-dire qu'on ait commencé les comptes réglés par celui des jours, des mois et des ans, les Égyptiens sont les premiers qui aient écouté ces merveilleux maîtres. Les planètes et les autres astres ne leur ont pas été moins connus; et ils ont trouvé cette grande année qui ramène tout le ciel à son premier point. Pour reconnaître leurs terres tous les ans couvertes par le débordement du Nil, ils ont été obligés de recourir à l'arpentage, qui leur a bientôt appris la géométrie. Ils étaient grands observateurs de la nature, qui, dans un air si serein et sous un soleil si ardent, était forte et féconde parmi eux. C'est aussi ce qui leur a fait inventer ou perfectionner la médecine. Ainsi toutes les sciences ont été en grand honneur parmi eux. Les inventeurs des choses utiles recevaient, et de leur vivant et après leur mort, de dignes récompenses de leurs travaux. C'est ce qui a consacré les livres de leurs deux Mercures, et les a fait regarder comme des livres divins. Le premier de tous les

1. Diod. lib. I, sect. 2, n. 5. — 2. Plat. in Tim.

peuples où on voie des bibliothèques, est celui d'Égypte. Le titre qu'on leur donnait inspirait l'envie d'y entrer et d'en pénétrer les secrets : on les appelait le *Trésor des remèdes de l'âme* [1]. Elle s'y guérissait de l'ignorance, la plus dangereuse de ses maladies, et la source de toutes les autres.

Une des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Égyptiens, était l'estime et l'amour de leur patrie. Elle était, disaient-ils, le séjour des dieux : ils y avaient régné durant des milliers infinis d'années. Elle était la mère des hommes et des animaux, que la terre d'Égypte arrosée du Nil avait enfantés pendant que le reste de la nature était stérile. Les prêtres, qui composaient l'histoire d'Égypte de cette suite immense de siècles, qu'ils ne remplissaient que de fables et des généalogies de leurs dieux, le faisaient pour imprimer dans l'esprit des peuples l'antiquité et la noblesse de leur pays. Au reste, leur vraie histoire était renfermée dans des bornes raisonnables; mais ils trouvaient beau de se perdre dans un abîme infini de temps qui semblait les approcher de l'éternité.

Cependant l'amour de la patrie avait des fondements plus solides. L'Égypte était en effet le plus beau pays de l'univers, le plus abondant par la nature, le mieux cultivé par l'art, le plus riche, le plus commode, et le plus orné par les soins et la magnificence de ses rois.

Il n'y avait rien que de grand dans leurs desseins et dans leurs travaux. Ce qu'ils ont fait du Nil est incroyable. Il pleut rarement en Égypte; mais ce fleuve qui l'arrose toute par ses débordements réglés, lui apporte les pluies et les neiges des autres pays. Pour multiplier un fleuve si bienfaisant, l'Égypte était traversée d'une infinité de canaux d'une longueur et d'une largeur incroyable. Le Nil portait partout la fécondité avec ses eaux salutaires, unissait les villes entre elles, et la Grande mer avec la mer Rouge, entretenait le commerce au dedans et au dehors du royaume, et le fortifiait contre l'ennemi : de sorte qu'il était tout ensemble et le nourricier et le défenseur de l'Égypte. On lui abandonnait la campagne : mais les villes, rehaussées avec des travaux immenses, et s'élevant comme des îles au milieu des eaux, regardaient avec joie de cette hauteur toute la plaine inondée et tout ensemble fertilisée par le Nil. Lorsqu'il s'enflait outre mesure, de grands lacs, creusés par les rois, tendaient leur sein aux eaux répandues. Ils avaient leurs décharges préparées : de grandes écluses les ouvraient ou les fermaient selon le besoin; et les eaux, ayant leur retraite, ne séjournaient sur les terres qu'autant qu'il fallait pour les engraisser.

Tel était l'usage de ce grand lac qu'on appelait le lac de Myris

ou de Mœris : c'était le nom du roi qui l'avait fait faire. On est étonné quand on lit, ce qui néanmoins est certain, qu'il avait de tour environ cent quatre-vingts de nos lieues. Pour ne point perdre trop de bonnes terres en le creusant, on l'avait étendu principalement du côté de la Libye. La pêche en valait au prince des sommes immenses; et ainsi, quand la terre ne produisait rien, on en tirait des trésors en la couvrant d'eaux. Deux pyramides, dont chacune portait sur un trône deux statues colossales, l'une de Myris, et l'autre de sa femme, s'élevaient de trois cents pieds au milieu du lac, et occupaient sous les eaux un pareil espace. Ainsi elles faisaient voir qu'on les avait érigées avant que le creux eût été rempli, et montraient qu'un lac de cette étendue avait été fait de main d'homme sous un seul prince.

Ceux qui ne savent pas jusques à quel point on peut ménager la terre, prennent pour fable ce qu'on raconte du nombre des villes d'Égypte. La richesse n'en était pas moins incroyable. Il n'y en avait point qui ne fût remplie de temples magnifiques et de superbes palais. L'architecture y montrait partout cette noble simplicité et cette grandeur qui remplit l'esprit. De longues galeries y étalaient des sculptures que la Grèce prenait pour modèles. Thèbes le pouvait disputer aux plus belles villes de l'univers. Ses cent portes chantées par Homère sont connues de tout le monde. Elle n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste, et on a dit qu'elle pouvait faire sortir ensemble dix mille combattants par chacune de ses portes [1]. Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagération dans ce nombre, toujours est-il assuré que son peuple était innombrable. Les Grecs et les Romains ont célébré sa magnificence et sa grandeur, encore qu'ils n'en eussent vu que les ruines : tant les restes en étaient augustes!

Si nos voyageurs avaient pénétré jusqu'au lieu où cette ville était bâtie, ils auraient sans doute encore trouvé quelque chose d'incomparable dans ses ruines; car les ouvrages des Égyptiens étaient faits pour tenir contre le temps. Leurs statues étaient des colosses; leurs colonnes étaient immenses. L'Égypte visait au grand, et voulait frapper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la justesse des proportions. On a découvert dans le Saïde (vous savez bien que c'est le nom de la Thébaïde) des temples et des palais presque encore entiers, où ces colonnes et ces statues sont innombrables. On y admire surtout un palais dont les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire de tous les plus grands ouvrages. Quatre allées à perte de vue, et bornées de part et d'autre par des sphynx d'une matière aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à qua-

1, Pomp. Mela, lib. 1, cap. 9.

tre portiques dont la hauteur étonne les yeux. Quelle magnificence et quelle étendue! Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, et ne sont pas même assurés d'en avoir vu la moitié; mais tout ce qu'ils y ont vu était surprenant. Une salle, qui apparemment faisait le milieu de ce superbe palais, était soutenue de six-vingts colonnes de six brassées de grosseur, grandes à proportion, et entremêlées d'obélisques que tant de siècles n'ont pu abattre. Les couleurs même, c'est-à-dire ce qui éprouve le plus tôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité, tant l'Égypte savait imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages! Maintenant que le nom du roi pénètre aux parties du monde les plus inconnues, et que ce prince étend aussi loin les recherches qu'il fait faire des plus beaux ouvrages de la nature et de l'art, ne serait-ce pas un digne objet de cette noble curiosité de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts, et d'enrichir notre architecture des inventions de l'Égypte? Quelle puissance et quel art a pu faire d'un tel pays la merveille de l'univers? et quelles beautés ne trouverait-on pas si on pouvait aborder la ville royale, puisque si loin d'elle on découvre des choses si merveilleuses?

Il n'appartenait qu'à l'Égypte de dresser des monuments pour la postérité. Ses obélisques font encore aujourd'hui, autant par leur beauté que par leur hauteur, le principal ornement de Rome; et la puissance romaine, désespérant d'égaler les Égyptiens, a cru faire assez pour sa grandeur d'emprunter les monuments de leurs rois.

L'Égypte n'avait point encore vu de grands édifices que la tour de Babel, quand elle imagina ses pyramides, qui, par leur figure autant que par leur grandeur, triomphent du temps et des barbares. Le bon goût des Égyptiens leur fit aimer dès lors la solidité et la régularité toute nue. N'est-ce point que la nature porte d'elle-même à cet air simple, auquel on a tant de peine à revenir quand le goût a été gâté par des nouveautés et des hardiesses bizarres? Quoi qu'il en soit, les Égyptiens n'ont aimé qu'une hardiesse réglée; il n'ont cherché le nouveau et le surprenant que dans la variété infinie de la nature, et ils se vantaient d'être les seuls qui avaient fait, comme les dieux, des ouvrages immortels. Les inscriptions des pyramides n'étaient pas moins nobles que l'ouvrage; elles parlaient aux spectateurs. Une de ces pyramides, bâtie de brique, avertissait par son titre qu'on se gardât bien de la comparer aux autres, et « qu'elle était autant au-dessus de toutes les pyramides, que Jupiter était au-dessus de tous les dieux. »

Mais quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît

partout. Ces pyramides étaient des tombeaux ; encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas joui de leur sépulcre.

Je ne parlerais pas de ce beau palais qu'on appelait le Labyrinthe [1], si Hérodote, qui l'a vu, ne nous assurait qu'il était plus surprenant que les pyramides [1]. On l'avait bâti sur le bord du lac de Myris, et on lui avait donné une vue proportionnée à sa grandeur. Au reste, ce n'était pas tant un seul palais qu'un magnifique amas de douze palais disposés régulièrement, et qui communiquaient ensemble. Quinze cents chambres mêlées de terrasses s'arrangeaient autour de douze salles, et ne laissaient point de sortie à ceux qui s'engageaient à les visiter. Il y avait autant de bâtiments par-dessous terre. Ces bâtiments souterrains étaient destinés à la sépulture des rois ; et encore (qui le pourrait dire sans honte, et sans déplorer l'aveuglement de l'esprit humain?) à nourrir les crocodiles sacrés, dont une nation d'ailleurs si sage faisait ses dieux.

Vous vous étonnez de voir tant de magnificence dans les sépulcres de l'Égypte. C'est qu'outre qu'on les érigeait comme des monuments sacrés pour porter aux siècles futurs la mémoire des grands princes, on les regardait encore comme des demeures éternelles. Les maisons étaient appelées des hôtelleries, où l'on n'était qu'en passant, et pendant une vie trop courte pour terminer tous nos desseins ; mais les maisons véritables étaient les tombeaux que nous devions habiter durant des siècles infinis.

Au reste, ce n'était pas sur les choses inanimées que l'Égypte travaillait le plus. Ses plus nobles travaux et son plus bel art consistaient à former les hommes. La Grèce en était si persuadée, que ses plus grands hommes, un Homère, un Pythagore, un Platon, Lycurgue même et Solon, ces deux grands législateurs, et les autres qu'il n'est pas besoin de nommer, allèrent apprendre la sagesse en Égypte. Dieu a voulu que Moïse même fût instruit dans la sagesse des Égyptiens : c'est par là qu'il a commencé à être puissant en paroles et en œuvres [2]. La vraie sagesse se sert de tout; et Dieu ne veut pas que ceux qu'il inspire négligent les moyens humains, qui viennent aussi de lui à leur manière.

Ces sages d'Égypte avaient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes, et les enfants vigoureux. Par ce moyen, le peuple croissait en nombre et en forces. Le pays était sain naturellement ; mais la philosophie leur avait appris que la nature veut être aidée. Il y a un art de former les corps aussi bien que les esprits. Cet art, que notre nonchalance nous a fait perdre, était bien connu des anciens, et l'Égypte l'avait trouvé. Elle employait principalement à ce beau des-

1. Herod. lib. II, c. 148 ; Diod. ibid. n. 13. — 2. Act. VII, 22.

sein la frugalité et les exercices. Dans un grand champ de bataille qui a été vu par Hérodote [1], les crânes des Perses, aisés à percer, et ceux des Égyptiens, plus durs que les pierres auxquelles ils étaient mêlés, montraient la mollesse des uns, et la robuste constitution qu'une nourriture frugale et de vigoureux exercices donnaient aux autres. La course à pied, la course à cheval, la course dans les chariots se pratiquait en Égypte avec une adresse admirable; et il n'y avait point dans tout l'univers de meilleurs hommes de cheval que les Égyptiens. Quand Diodore nous dit qu'ils rejetaient la lutte [2] comme une xercice qui donnait une force dangereuse et peu durable, il a dû l'entendre de la lutte outrée des athlètes, que la Grèce elle-même, qui la couronnait dans ses jeux, avait blâmée comme peu convenable aux personnes libres; mais, avec une certaine modération, elle était digne des honnêtes gens; et Diodore lui-même nous apprend [3] que le Mercure des Égyptiens en avait inventé les règles, aussi bien que l'art de former les corps. Il faut entendre de même ce que dit encore cet auteur touchant la musique. Celle qu'il fait mépriser aux Égyptiens, comme capable de ramollir les courages, était sans doute cette musique molle et efféminée qui n'inspire que les plaisirs et une fausse tendresse. Car, pour cette musique généreuse dont les nobles accords élèvent l'esprit et le cœur, les Égyptiens n'avaient garde de la mépriser, puisque, selon Diodore même [4], leur Mercure l'avait inventée, et avait aussi inventé le plus grave des instruments de musique. Dans la procession solennelle des Égyptiens, où l'on portait en cérémonie les livres de Trismégiste, on voit marcher à la tête le chantre tenant à la main un symbole de la musique (je ne sais pas ce que c'est) et le livre des hymnes sacrés [5]. Enfin l'Égypte n'oubliait rien pour polir l'esprit, ennoblir le cœur, et fortifier le corps. Quatre cent mille soldats qu'elle entretenait étaient ceux de ses citoyens qu'elle exerçait avec plus de soin. Les lois de la milice se conservaient aisément et comme par elles-mêmes, parce que les pères les apprenaient à leurs enfants : car la profession de la guerre passait de père en fils comme les autres; et, après les familles sacerdotales, celles qu'on estimait les plus illustres étaient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes. Je ne veux pas dire pourtant que l'Égypte ait été guerrière. On a beau avoir des troupes réglées et entretenues, on a beau les exercer à l'ombre dans les travaux militaires et parmi les images des combats : il n'y a jamais que la guerre et les combats effectifs qui fassent les hommes guerriers. L'Égypte aimait la paix, parce qu'elle aimait la justice, et n'avait des

1. Herod. lib. III, c. 12. — 2. Diod. lib. I, sect. 2, n. 29. — 3. Diod. lib. I, sect. 1, n. 8. — 4. Diod. lib. I, sect. 1, n. 8. — 5. Clem. Alex. Strom. lib. VI.

soldats que pour sa défense. Contente de son pays, où tout abondait, elle ne songeait point aux conquêtes. Elle s'étendait d'une autre sorte, en envoyant ses colonies par toute la terre, et avec elles la politesse et les lois. Les villes les plus célèbres venaient apprendre en Égypte leurs antiquités et la source de leurs plus belles institutions. On la consultait de tous côtés sur les règles de la sagesse. Quand ceux d'Élide eurent établis les jeux Olympiques, les plus illustres de la Grèce, ils recherchèrent par une ambassade solennelle l'approbation des Égyptiens, et apprirent d'eux de nouveaux moyens d'encourager les combattants. L'Égypte régnait par ses conseils; et cet empire d'esprit lui parut plus noble et plus glorieux que celui qu'on établit par les armes. Encore que les rois de Thèbes fussent sans comparaison les plus puissants de tous les rois de l'Égypte, jamais ils n'ont entrepris sur les dynasties voisines, qu'ils ont occupées seulement quand elles eurent été envahies par les Arabes; de sorte qu'à vrai dire, ils les ont plutôt enlevées aux étrangers, qu'ils n'ont voulu dominer sur les naturels du pays. Mais quand ils se sont mêlés d'être conquérants, ils ont surpassé tous les autres. Je ne parle point d'Osiris, vainqueur des Indes; apparemment c'est Bacchus, ou quelque autre héros aussi fabuleux. Le père de Sésostris (les doctes veulent que ce soit Aménophis, autrement Memnon), ou par instinct, ou par humeur, ou, comme le disent les Égyptiens, par l'autorité d'un oracle, conçut le dessein de faire de son fils un conquérant. Il s'y prit à la manière des Égyptiens, c'est-à-dire avec de grandes pensées. Tous les enfants qui naquirent le même jour que Sésostris furent amenés à la cour par ordre du roi. Il les fit élever comme ses enfants, et avec les mêmes soins que Sésostris, près duquel ils étaient nourris. Il ne pouvait lui donner de plus fidèles ministres, ni des compagnons plus zélés de ses combats. Quand il fut plus avancé en âge, il lui fit faire son apprentissage par une guerre contre les Arabes. Ce jeune prince y apprit à supporter la faim et la soif, et soumit cette nation jusqu'alors indomptable. Accoutumé aux travaux guerriers par cette conquête, son père le fit tourner vers l'occident de l'Égypte : il attaqua la Libye, et la plus grande partie de cette vaste région fut subjuguée. En ce temps son père mourut, et le laissa en état de tout entreprendre. Il ne conçut pas un moindre dessein que celui de la conquête du monde : mais, avant que de sortir de son royaume, il pourvut à la sûreté du dedans, en gagnant le cœur de tous ses peuples par la libéralité et par la justice, et réglant au reste le gouvernement avec une extrême prudence. Cependant il faisait ses préparatifs : il levait des troupes, et leur donnait pour capitaines les jeunes gens que son père avait fait nourrir avec lui. Il y en avait dix-sept cents capables de répandre dans toute l'armée

le courage, la discipline, et l'amour du prince. Cela fait, il entra dans l'Éthiopie, qu'il se rendit tributaire. Il continua ses victoires dans l'Asie. Jérusalem fut la première à sentir la force de ses armes. Le téméraire Roboam ne put lui résister, et Sésostris enleva les richesses de Salomon. Dieu, par un juste jugement, les avait livrées entre ses mains. Il pénétra dans les Indes plus loin qu'Hercule ni que Bacchus, et plus loin que ne fit depuis Alexandre, puisqu'il soumit le pays au delà du Gange. Jugez par là si les pays plus voisins lui résistèrent. Les Scythes obéirent jusqu'au Tanaïs ; l'Arménie et la Cappadoce lui furent sujettes. Il laissa une colonie dans l'ancien royaume de Colchos, où les mœurs d'Égypte sont toujours demeurées depuis. Hérodote a vu dans l'Asie Mineure, d'une mer à l'autre, les monuments de ses victoires, avec les superbes inscriptions de Sésostris roi des rois et seigneur des seigneurs. Il y en avait jusque dans la Thrace, et il étendit son empire depuis le Gange jusqu'au Danube. La difficulté des vivres l'empêcha d'entrer plus avant dans l'Europe. Il revint après neuf ans, chargé des dépouilles de tous les peuples vaincus. Il y en eut qui défendirent courageusement leur liberté : d'autres cédèrent sans résistance. Sésostris eut soin de marquer dans ses monuments la différence de ces peuples en figures hiéroglyphiques, à la manière des Égyptiens. Pour décrire son empire, il inventa les cartes de géographie. Cent temples fameux érigés en actions de grâces aux dieux tutélaires de toutes les villes, furent les premières aussi bien que les plus belles marques de ses victoires ; et il eut soin de publier, par les inscriptions, que ces grands ouvrages avaient été achevés sans fatiguer ses sujets. Il mettait sa gloire à les ménager, et à ne faire travailler aux monuments de ses victoires que les captifs. Salomon lui en avait donné l'exemple. Ce sage prince n'avait employé que les peuples tributaires dans les grands ouvrages qui ont rendu son règne immortel. Les citoyens étaient attachés à de plus nobles exercices : ils apprenaient à faire la guerre et à commander. Sésostris ne pouvait pas se régler sur un plus parfait modèle. Il régna trente-trois ans, et jouit longtemps de ses triomphes, beaucoup plus digne de gloire, si la vanité ne lui eût pas fait traîner son char par les rois vaincus. Il semble qu'il ait dédaigné de mourir comme les autres hommes. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il se donna la mort à lui-même, et laissa l'Égypte riche à jamais. Son empire pourtant ne passa pas la quatrième génération. Mais il restait encore, du temps de Tibère, des monuments magnifiques qui en marquaient l'étendue et la quantité des tributs. L'Égypte retourna bientôt à son humeur pacifique. On a même écrit que Sésostris fut le premier à ramollir, après les conquêtes, les mœurs de ses Égyptiens, dans la crainte des révoltes. S'il le faut croire, ce ne pouvait être qu'une précau-

tion qu'il prenait pour ses successeurs; car pour lui, sage et absolu comme il était, on ne voit pas ce qu'il pouvait craindre de ses peuples, qui l'adoraient. Au reste, cette pensée est peu digne d'un si grand prince; et c'était mal pourvoir à la sûreté de ses conquêtes, que de laisser affaiblir le courage de ses sujets. Il est vrai aussi que ce grand empire ne dura guère. Il faut périr par quelque endroit. La division se mit en Égypte. Sous Anysis l'Aveugle, l'Éthiopien Sabacon envahit le royaume : il en traita aussi bien les peuples, et y fit d'aussi grandes choses qu'aucun des rois naturels. Jamais on ne vit une modération pareille à la sienne, puisque, après cinquante ans d'un règne heureux, il retourna en Éthiopie, pour obéir à des avertissements qu'il crut divins. Le royaume abandonné tomba ontre les mains de Séthon, prêtre de Vulcain, prince religieux à sa mode, mais peu guerrier, et qui acheva d'énerver la milice en maltraitant les gens de guerre. Depuis ce temps l'Égypte ne se soutint plus que par des milices étrangères. On trouve une espèce d'anarchie. On trouve douze rois choisis par le peuple, qui partagèrent entre eux le gouvernement du royaume. C'est eux qui ont bâti ces douze palais qui composaient le Labyrinthe. Quoique l'Égypte ne pût oublier ses magnificences, elle fut faible et divisée sous ces douze princes. Un d'eux (ce fut Psammitique) se rendit le maître par le secours des étrangers. L'Égypte se rétablit, et demeura assez puissante pendant cinq ou six règnes. Enfin cet ancien royaume, après avoir duré environ seize cents ans, affaibli par les rois de Babylone et par Cyrus, devint la proie de Cambyse, le plus insensé de tous les princes.

Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'Egypte ont reconnu qu'elle n'était pas belliqueuse : vous en avez vu les raisons. Elle avait vécu en paix environ treize cents ans, quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris. Aussi, malgré sa milice si soigneusement entretenue, nous voyons sur la fin que les troupes étrangères font toute sa force, qui est un des plus grands défauts que puisse avoir un État. Mais les choses humaines ne sont point parfaites, et il est malaisé d'avoir ensemble dans la perfection les arts de la paix et les avantages de la guerre. C'est une assez belle durée d'avoir subsisté seize siècles. Quelques Éthiopiens ont régné à Thèbes dans cet intervalle, entre autres Sabacon et, à ce qu'on croit, Tharaca. Mais l'Égypte tirait cette utilité de l'excellente constitution de son État, que les étrangers qui la conquéraient entraient dans ses mœurs plutôt que d'y introduire les leurs : ainsi, changeant de maîtres, elle ne changeait pas de gouvernement. Elle eut peine à souffrir les Perses, dont elle voulut souvent secouer le joug. Mais elle n'était pas assez belliqueuse pour se soutenir par sa propre force contre

une si grande puissance; et les Grecs qui la défendaient, occupés ailleurs, étaient contraints de l'abandonner : de sorte qu'elle retombait toujours sous ses premiers maîtres, mais toujours opiniâtrément attachée à ses anciennes coutumes, et incapable de démentir les maximes de ses premiers rois. Quoiqu'elle en retînt beaucoup de choses sous les Ptolomées, le mélange des mœurs grecques et asiatiques y fut si grand, qu'on n'y reconnut presque plus l'ancienne Égypte.

Il ne faut pas oublier que les temps des anciens rois d'Égypte sont fort incertains, même dans l'histoire des Égyptiens. On a peine à placer Osymanduas, dont nous voyons de si magnifiques monuments dans Diodore[1], et de si belles marques de ses combats. Il semble que les Égyptiens n'aient pas connu le père de Sésostris, qu'Hérodote et Diodore n'ont pas nommé. Sa puissance est encore plus marquée par les monuments qu'il a laissés dans toute la terre, que par les mémoires de son pays; et ces raisons nous font voir qu'il ne faut pas croire, comme quelques-uns, que ce que l'Égypte publiait de ses antiquités ait toujours été aussi exact qu'elle s'en vantait, puisqu'elle-même est si incertaine des temps les plus éclatants de sa monarchie.

CHAPITRE IV.

LES ASSYRIENS ANCIENS ET NOUVEAUX, LES MÈDES ET CYRUS.

Le grand empire des Égyptiens est comme détaché de tous les autres, et n'a pas, comme vous voyez, une longue suite. Ce qui nous reste à dire est plus soutenu, et a des dates plus précises.

Nous avons néanmoins encore très-peu de choses certaines touchant le premier empire des Assyriens : mais enfin, en quelque temps qu'on en veuille placer les commencements, selon les diverses opinions des historiens, vous verrez que lorsque le monde était partagé en plusieurs petits États dont les princes songeaient plutôt à se conserver qu'à s'accroître, Ninus, plus entreprenant et plus puissant que ses voisins, les accabla les uns après les autres, et poussa bien loin ses conquêtes du côté de l'orient. Sa femme Sémiramis, qui joignit à l'ambition assez ordinaire à son sexe un courage et une suite de conseils qu'on n'a pas accoutumé d'y trouver, soutint les vastes desseins de son mari, et acheva de former cette monarchie.

Elle était grande sans doute; et la grandeur de Ninive, qu'on

1. Diod. lib. I, sect. 2, n. 5.

met au-dessus de celle de Babylone, le montre assez. Mais comme les historiens les plus judicieux[1] ne font pas cette monarchie si ancienne que les autres nous la représentent, ils ne la font pas non plus si grande. On voit durer trop longtemps les petits royaumes dont il la faudrait composer, si elle était aussi ancienne et aussi étendue que le fabuleux Ctésias, et ceux qui l'en ont cru sur sa parole, nous la décrivent. Il est vrai que Platon[2], curieux observateur des antiquités, fait le royaume de Troie du temps de Priam une dépendance de l'empire des Assyriens. Mais on n'en voit rien dans Homère, qui, dans le dessein qu'il avait de relever la gloire de la Grèce, n'aurait pas oublié cette circonstance; et on peut croire que les Assyriens étaient peu connus du côté de l'occident, puisqu'un poëte si savant, et si curieux d'orner son poëme de tout ce qui appartenait à son sujet, ne les y fait point paraître.

Cependant, selon la supputation que nous avons jugée la plus raisonnable, le temps du siége de Troie était le beau temps des Assyriens, puisque c'est celui des conquêtes de Sémiramis : mais c'est qu'elles s'étendirent seulement vers l'orient. Ceux qui la flattent le plus lui font tourner ses armes de ce côté-là. Elle avait eu trop de part aux conseils et aux victoires de Ninus, pour ne pas suivre ses desseins, si convenables d'ailleurs à la situation de son empire; et je ne crois pas qu'on puisse douter que Ninus ne se soit attaché à l'Orient, puisque Justin même, qui le favorise autant qu'il peut, lui fait terminer aux frontières de la Libye les entreprises qu'il fit du côté de l'occident.

Je ne sais donc plus en quel temps Ninive aurait poussé ses conquêtes jusqu'à Troie, puisqu'on voit si peu d'apparence que Ninus et Sémiramis aient rien entrepris de semblable; et que tous leurs successeurs, à commencer depuis leur fils Ninyas, ont vécu dans une telle mollesse et avec si peu d'action, qu'à peine leur nom est-il venu jusqu'à nous, et qu'il faut plutôt s'étonner que leur empire ait pu subsister, que de croire qu'il ait pu s'étendre.

Il fut sans doute beaucoup diminué par les conquêtes de Sésostris : mais comme elles furent de peu de durée, et peu soutenues par ses successeurs, il est à croire que les pays qu'elles enlevèrent aux Assyriens, accoutumés dès longtemps à leur domination, y retournèrent naturellement : de sorte que cet empire se maintint en grande puissance et en grande paix, jusqu'à ce qu'Arbace ayant découvert la mollesse de ses rois, si longtemps cachée dans le secret du palais. Sardanapale, célèbre par ses infamies, devint non-seulement méprisable, mais encore insupportable à ses sujets.

1. Herod. lib. 1, c. 178, etc.; Dion. Hal. Ant. Rom. lib. 1, Præf. App. Præf. op. — 2. De Leg. lib. III.

Vous avez vu les royaumes qui sont sortis du débris de ce premier empire des Assyriens, entre autres celui de Ninive et celui de Babylone. Les rois de Ninive retinrent le nom de rois d'Assyrie, et furent les plus puissants. Leur orgueil s'éleva bientôt au delà de toutes bornes par les conquêtes qu'ils firent, parmi lesquelles on compte celle du royaume des Israélites ou de Samarie. Il ne fallut rien moins que la main de Dieu, et un miracle visible, pour les empêcher d'accabler la Judée sous Ezéchias; et on ne sut plus quelles bornes on pourrait donner à leur puissance, quand on leur vit envahir un peu après dans leur voisinage le royaume de Babylone, où la famille royale était défaillie.

Babylone semblait être née pour commander à toute la terre. Ses peuples étaient pleins d'esprit et de courage. De tout temps la philosophie régnait parmi eux avec les beaux-arts, et l'Orient n'avait guère de meilleurs soldats que les Chaldéens. L'antiquité admire les riches moissons d'un pays que la négligence de ses habitants laisse maintenant sans culture; et son abondance le fit regarder, sous les anciens rois de Perse, comme la troisième partie d'un si grand empire. Ainsi les rois d'Assyrie, enflés d'un accroissement qui ajoutait à leur monarchie une ville si opulente, conçurent de nouveaux desseins. Nabuchodonosor I^er^ crut son empire indigne de lui, s'il n'y joignait tout l'univers. Nabuchodonosor II, superbe plus que tous les rois ses prédécesseurs, après des succès inouïs et des conquêtes surprenantes, voulut plutôt se faire adorer comme un dieu que commander comme un roi. Quels ouvrages n'entreprit-il point dans Babylone! Quelles murailles, quelles tours, quelles portes, et quelle enceinte y vit-on paraître! Il semblait que l'ancienne tour de Babel allât être renouvelée dans la hauteur prodigieuse du temple de Bel, et que Nabuchodonosor voulût de nouveau menacer le ciel. Son orgueil, quoique abattu par la main de Dieu, ne laissa pas de revivre dans ses successeurs. Ils ne pouvaient souffrir autour d'eux aucune domination; et, voulant tout mettre sous le joug, ils devinrent insupportables aux peuples voisins. Cette jalousie réunit contre eux, avec les rois de Médie et les rois de Perse, une grande partie des peuples d'Orient. L'orgueil se tourne aisément en cruauté. Comme les rois de Babylone traitaient inhumainement leurs sujets, des peuples entiers aussi bien que des principaux seigneurs de leur empire se joignirent à Cyrus et aux Mèdes. Babylone, trop accoutumée à commander et à vaincre, pour craindre tant d'ennemis ligués contre elle, pendant qu'elle se croit invincible, devient captive des Mèdes qu'elle prétendait subjuguer, et périt enfin par son orgueil.

La destinée de cette ville fut étrange, puisqu'elle périt par ses propres inventions. L'Euphrate faisait à peu près dans ses vastes

plaines le même effet que le Nil dans celles d'Egypte : mais, pour le rendre commode, il fallait encore plus d'art et plus de travail que l'Égypte n'en employait pour le Nil. L'Euphrate était droit dans son cours, et jamais ne se débordait. Il lui fallut faire dans tout le pays un nombre infini de canaux, afin qu'il en pût arroser les terres, dont la fertilité devenait incomparable par ce secours. Pour rompre la violence de ses eaux trop impétueuses, il fallut le faire couler par mille détours, et lui creuser de grands lacs qu'une sage reine revêtit avec une magnificence incroyable. Nitocris, mère de Labynithe, autrement nommé Nabonide ou Balthasar, dernier roi de Babylone, fit ces grands ouvrages. Mais cette reine entreprit un travail bien plus merveilleux; ce fut d'élever sur l'Euphrate un pont de pierre, afin que les deux côtés de la ville, que l'immense largeur de ce fleuve séparait trop, pussent communiquer ensemble. Il fallut donc mettre à sec une rivière si rapide et si profonde, en détournant ses eaux dans un lac immense que la reine avait fait creuser. En même temps on bâtit le pont, dont les solides matériaux étaient préparés, et on revêtit de brique les deux bords du fleuve jusqu'à un hauteur étonnante, en y laissant des descentes revêtues de même, et d'un aussi bel ouvrage que les murailles de la ville. La diligence du travail en égala la grandeur. Mais une reine si prévoyante ne songea pas qu'elle apprenait à ses ennemis à prendre sa ville. Ce fut dans le même lac qu'elle avait creusé, que Cyrus détourna l'Euphrate, quand, désespérant de réduire Babylone ni par force ni par famine, il s'y ouvrit des deux côtés de la ville le passage que nous avons vu tant marqué par les prophètes.

Si Babylone eût pu croire qu'elle eût été périssable comme toutes les choses humaines, et qu'une confiance insensée ne l'eût pas jetée dans l'aveuglement, non-seulement elle eût pu prévoir ce que fit Cyrus, puisque la mémoire d'un travail semblable était récente, mais encore, en gardant toutes les descentes, elle eût accablé les Perses dans le lit de la rivière où ils passaient. Mais on ne songeait qu'aux plaisirs et aux festins : il n'y avait ni ordre ni commandement réglé. Ainsi périssent non-seulement les plus fortes places, mais encore les plus grands empires. L'épouvante se mit partout : le roi impie fut tué; et Xénophon, qui donne ce titre au dernier roi de Babylone [1], semble désigner par ce mot les sacriléges de Balthasar, que Daniel nous fait voir punis par une chute si surprenante.

Les Mèdes, qui avaient détruit le premier empire des Assyriens, détruisirent encore le second; comme si cette nation eût dû être toujours fatale à la grandeur assyrienne. Mais à cette dernière

1. Xenoph. Cyropæd. lib. VII, c. 5.

fois la valeur et le grand nom de Cyrus fit que les Perses ses sujets eurent la gloire de cette conquête.

En effet, elle est due entièrement à ce héros, qui, ayant été élevé sous une discipline sévère et régulière, selon la coutume des Perses, peuples alors aussi modérés que depuis ils ont été voluptueux, fut accoutumé dès son enfance à une vie sobre et militaire. Les Mèdes, autrefois si laborieux et si guerriers, mais à la fin ramollis par leur abondance, comme il arrive toujours, avaient besoin d'un tel général. Cyrus se servit de leurs richesses et de leur nom, toujours respecté en Orient; mais il mettait l'espérance du succès dans les troupes qu'il avait amenées de Perse. Dès la première bataille le roi de Babylone fut tué, et les Assyriens mis en déroute. Le vainqueur offrit le duel au nouveau roi; et, en montrant son courage, il se donna la réputation d'un prince clément qui épargne le sang des sujets. Il joignit la politique à la valeur. De peur de ruiner un si beau pays, qu'il regardait déjà comme sa conquête, il fit résoudre que les laboureurs seraient épargnés de part et d'autre. Il sut réveiller la jalousie des peuples voisins contre l'orgueilleuse puissance de Babylone, qui allait tout envahir; et enfin, la gloire qu'il s'était acquise, autant par sa générosité et par sa justice que par le bonheur de ses armes, les ayant tous réunis sous ses étendards, avec de si grands secours il soumit cette vaste étendue de terre dont il composa son empire.

C'est par là que s'éleva cette monarchie. Cyrus la rendit si puissante, qu'elle ne pouvait guère manquer de s'accroître sous ses successeurs. Mais pour entendre ce qui l'a perdue, il ne faut que comparer les Perses et les successeurs de Cyrus avec les Grecs et leurs généraux, surtout avec Alexandre.

CHAPITRE V.

LES PERSES, LES GRECS ET ALEXANDRE.

Cambyse, fils de Cyrus, fut celui qui corrompit les mœurs des Perses. Son père, si bien élevé parmi les soins de la guerre, n'en prit pas assez de donner au successeur d'un si grand empire une éducation semblable à la sienne; et, par le sort ordinaire des choses humaines, trop de grandeur nuisit à la vertu. Darius, fils d'Hystaspe, qui d'une vie privée fut élevé sur le trône, apporta de meilleures dispositions à la souveraine puissance, et fit quelques efforts pour réparer les désordres. Mais la corruption était déjà trop universelle : l'abondance avait introduit trop de déréglement dans les mœurs; et Darius n'avait pas lui-même conservé assez de

force pour être capable de redresser tout à fait les autres. Tout dégénéra sous ses successeurs, et le luxe des Perses n'eut plus de mesure.

Mais, encore que ces peuples devenus puissants eussent beaucoup perdu de leur ancienne vertu en s'abandonnant aux plaisirs, ils avaient toujours conservé quelque chose de grand et de noble. Que peut-on voir de plus noble que l'horreur qu'ils avaient pour le mensonge, qui passa toujours parmi eux pour un vice honteux et bas? Ce qu'ils trouvaient le plus lâche après le mensonge, était de vivre d'emprunt. Une telle vie leur paraissait fainéante, honteuse, servile, et d'autant plus méprisable qu'elle portait à mentir. Par une générosité naturelle à leur nation, ils traitaient honnêtement les rois vaincus. Pour peu que les enfants de ces princes fussent capables de s'accommoder avec les vainqueurs, ils les laissaient commander dans leur pays avec presque toutes les marques de leur ancienne grandeur. Les Perses étaient honnêtes, civils, libéraux envers les étrangers, et ils savaient s'en servir. Les gens de mérite étaient connus parmi eux, et ils n'épargnaient rien pour les gagner. Il est vrai qu'ils ne sont pas arrivés à la connaissance parfaite de cette sagesse qui apprend à bien gouverner. Leur grand empire fut toujours régi avec quelque confusion. Ils ne surent jamais trouver ce bel art, depuis si bien pratiqué par les Romains, d'unir toutes les parties d'un grand État et d'en faire un tout parfait. Aussi n'étaient-ils presque jamais sans révoltes considérables. Ils n'étaient pourtant pas sans politique. Les règles de la justice étaient connues parmi eux, et ils ont eu de grands rois qui les faisaient observer avec une admirable exactitude. Les crimes étaient sévèrement punis; mais avec cette modération, qu'en pardonnant aisément les premières fautes, on réprimait les rechutes par de rigoureux châtiments. Ils avaient beaucoup de bonnes lois, presque toutes venues de Cyrus, et de Darius, fils d'Hystaspe. Ils avaient des maximes de gouvernement, des conseils réglés pour les maintenir, et une grande subordination dans tous les emplois. Quand on disait que les grands qui composaient le conseil étaient les yeux et les oreilles du prince, on avertissait tout ensemble, et le prince, qu'il avait ses ministres comme nous avons les organes de nos sens, non pas pour se reposer, mais pour agir par leur moyen; et les ministres, qu'ils ne devaient pas agir pour eux-mêmes, mais pour le prince, qui était leur chef, et pour tout le corps de l'État. Ces ministres devaient être instruits des anciennes maximes de la monarchie. Le registre qu'on tenait des choses passées servait de règle à la postérité. On y marquait les services que chacun avait rendus, de peur qu'à la honte du prince, et au grand malheur de l'État, ils ne demeurassent sans récompense. C'était une belle manière d'attacher les

particuliers au bien public, que de leur apprendre qu'ils ne devaient jamais sacrifier pour eux seuls, mais pour le roi et pour tout l'État, où chacun se trouvait avec tous les autres. Un des premiers soins du prince était de faire fleurir l'agriculture; et les satrapes dont le gouvernement était le mieux cultivé avaient la plus grande part aux grâces. Comme il y avait des charges établies pour la conduite des armes, il y en avait aussi pour veiller aux travaux rustiques : c'était deux charges semblables, dont l'une prenait soin de garder le pays, et l'autre de le cultiver. Le prince les protégeait avec une affection presque égale, et les faisait concourir au bien public. Après ceux qui avaient remporté quelque avantage à la guerre, les plus honorés étaient ceux qui avaient élevé beaucoup d'enfants. Le respect qu'on inspirait aux Perses, dès leur enfance, pour l'autorité royale, allait jusqu'à l'excès, puisqu'ils y mêlaient de l'adoration, et paraissaient plutôt des esclaves que des sujets soumis par raison à un empire légitime : c'était l'esprit des Orientaux; et peut-être que le naturel vif et violent de ces peuples demandait un gouvernement plus ferme et plus absolu.

La manière dont on élevait les enfants des rois est admirée par Platon[1], et proposée aux Grecs comme le modèle d'une éducation parfaite. Dès l'âge de sept ans on les tirait des mains des eunuques, pour les faire monter à cheval et les exercer à la chasse. A l'âge de quatorze ans, lorsque l'esprit commence à se former, on leur donnait pour leur instruction quatre hommes des plus vertueux et des plus sages de l'État. Le premier, dit Platon, leur apprenait la magie, c'est-à-dire dans leur langage le culte des dieux selon les anciennes maximes et selon les lois de Zoroastre, fils d'Oromase. Le second les accoutumait à dire la vérité et à rendre la justice. Le troisième leur enseignait à ne se laisser pas vaincre par les voluptés, afin d'être toujours libres et vraiment rois, maîtres d'eux-mêmes et de leurs désirs. Le quatrième fortifiait leur courage contre la crainte, qui en eût fait des esclaves et leur eût ôté la confiance si nécessaire au commandement. Les jeunes seigneurs étaient élevés à la porte du roi avec ses enfants. On prenait un soin particulier qu'ils ne vissent ni n'entendissent rien de malhonnête. On rendait compte au roi de leur conduite. Ce compte qu'on lui en rendait était suivi, par son ordre, de châtiments et de récompenses. La jeunesse, qui les voyait, apprenait de bonne heure, avec la vertu, la science d'obéir et de commander. Avec une si belle institution, que ne devait-on pas espérer des rois de Perse et de leur noblesse, si l'on eût eu autant de soin de les bien conduire dans le progrès de leur âge, qu'on en avait de les bien

1. Alcib. 1.

instruire dans leur enfance? Mais les mœurs corrompues de la nation les entraînaient bientôt dans les plaisirs, contre lesquels nulle éducation ne peut tenir. Il faut pourtant confesser que, malgré cette mollesse des Perses, malgré le soin qu'ils avaient de leur beauté et de leur parure, ils ne manquaient pas de valeur. Ils s'en sont toujours piqués, et ils en ont donné d'illustres marques. L'art militaire avait parmi eux la préférence qu'il méritait, comme celui à l'abri duquel tous les autres peuvent s'exercer en repos. Mais jamais ils n'en connurent le fond, ni ne surent ce que peut dans une armée la sévérité, la discipline, l'arrangement des troupes, l'ordre des marches et des campements, et enfin une certaine conduite qui fait remuer ces grands corps sans confusion et à propos. Ils croyaient avoir tout fait quand ils avaient ramassé sans choix un peuple immense, qui allait au combat assez résolument, mais sans ordre, et qui se trouvait embarrassé d'une multitude infinie de personnes inutiles que le roi et les grands traînaient après eux seulement pour le plaisir. Car leur mollesse était si grande, qu'ils voulaient trouver dans l'armée la même magnificence et les mêmes délices que dans les lieux où la cour faisait sa demeure ordinaire; de sorte que les rois marchaient accompagnés de leurs femmes, de leurs concubines, de leurs eunuques, et de tout ce qui servait à leurs plaisirs. La vaisselle d'or et d'argent et les meubles précieux suivaient dans une abondance prodigieuse, et enfin tout l'attirail que demande une telle vie. Une armée composée de cette sorte, et déjà embarrassée de la multitude excessive de ses soldats, était surchargée par le nombre démesuré de ceux qui ne combattaient point. Dans cette confusion, on ne pouvait se mouvoir de concert; les ordres ne venaient jamais à temps, et dans une action tout allait comme à l'aventure, sans que personne fût en état de pourvoir à ce désordre. Joint encore qu'il fallait avoir fini bientôt, et passer rapidement dans un pays : car ce corps immense, et avide non-seulement de ce qui était nécessaire pour la vie, mais encore de ce qui servait au plaisir, consumait tout en peu de temps; et on a peine à comprendre d'où il pouvait tirer sa subsistance.

Cependant, avec ce grand appareil, les Perses étonnaient les peuples qui ne savaient pas mieux la guerre qu'eux. Ceux mêmes qui la savaient se trouvèrent ou affaiblis par leurs propres divisions, ou accablés par la multitude de leurs ennemis; et c'est par là que l'Égypte, toute superbe qu'elle était, et de son antiquité, et de ses sages institutions, et des conquêtes de son Sésostris, devint sujette des Perses. Il ne leur fut pas malaisé de dompter l'Asie Mineure, et même les colonies grecques, que la mollesse de l'Asie avait corrompues. Mais quand ils vinrent à la Grèce même, ils trouvèrent ce qu'ils n'avaient jamais vu, une

milice réglée, des chefs entendus, des soldats accoutumés à vivre de peu, des corps endurcis au travail, que la lutte et les autres exercices ordinaires dans ce pays rendaient adroits; des armées médiocres à la vérité, mais semblables à ces corps vigoureux où il semble que tout soit nerf, et où tout est plein d'esprits; au reste, si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux, qu'on eût cru que les soldats n'avaient tous qu'une même âme, tant on voyait de concert dans leurs mouvements.

Mais ce que la Grèce avait de plus grand était une politique ferme et prévoyante, qui savait abandonner, hasarder et défendre ce qu'il fallait; et, ce qui est plus grand encore, un courage que l'amour de la liberté et celui de la patrie rendaient invincible.

Les Grecs, naturellement pleins d'esprit et de courage, avaient été cultivés de bonne heure par des rois et des colonies venues d'Égypte, qui, s'étant établies dès les premiers temps en divers endroits du pays, avaient répandu partout cette excellente police des Égyptiens. C'est de là qu'ils avaient appris les exercices du corps, la lutte, la course à pied, la course à cheval et sur des chariots, et les autres exercices qu'ils mirent dans leur perfection par les glorieuses couronnes des jeux Olympiques. Mais ce que les Égyptiens leur avaient appris de meilleur était à se rendre dociles, et à se laisser former par les lois pour le bien public. Ce n'était pas des particuliers qui ne songent qu'à leurs affaires, et ne sentent les maux de l'État qu'autant qu'ils en souffrent eux-mêmes, ou que le repos de leur famille en est troublé : les Grecs étaient instruits à se regarder et à regarder leur famille comme partie d'un plus grand corps qui était le corps de l'État. Les pères nourrissaient leurs enfants dans cet esprit; et les enfants apprenaient dès le berceau à regarder la patrie comme une mère commune, à qui ils appartenaient plus encore qu'à leurs parents. Le mot de civilité ne signifiait pas seulement parmi les Grecs la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables : l'homme civil n'était autre chose qu'un bon citoyen qui se regarde toujours comme membre de l'État, qui se laisse conduire par les lois, et conspire avec elles au bien public sans rien entreprendre sur personne. Les anciens rois que la Grèce avait eus en divers pays, un Minos, un Cécrops, un Thésée, un Codrus, un Témène, un Cresphonte, un Eurysthène, un Patrocle, et les autres semblables, avaient répandu cet esprit dans toute la nation. Ils furent tous populaires, non point en flattant le peuple, mais en procurant son bien et en faisant régner la loi.

Que dirai-je de la sévérité des jugements? Quel plus grave tribunal y eut-il jamais que celui de l'aréopage, si révéré dans toute la Grèce, qu'on disait que les dieux mêmes y avaient comparu? Il a été célèbre dès les premiers temps, et Cécrops apparemment

l'avait fondé sur le modèle des tribunaux de l'Égypte. Aucune compagnie n'a conservé si longtemps la réputation de son ancienne sévérité, et l'éloquence trompeuse en a toujours été bannie.

Les Grecs, ainsi policés peu à peu, se crurent capables de se gouverner eux-mêmes, et la plupart des villes se formèrent en républiques. Mais de sages législateurs qui s'élevèrent en chaque pays, un Thalès, un Pythagore, un Pittacus, un Lycurgue, un Solon, un Philolas, et tant d'autres que l'histoire marque, empêchèrent que la liberté ne dégénérât en licence. Des lois simplement écrites, et en petit nombre, tenaient les peuples dans le devoir, et les faisaient concourir au bien commun du pays.

L'idée de liberté qu'une telle conduite inspirait était admirable. Car la liberté que se figuraient les Grecs était une liberté soumise à la loi, c'est-à-dire à la raison même reconnue par tout le peuple. Ils ne voulaient pas que les hommes eussent du pouvoir parmi eux. Les magistrats, redoutés durant le temps de leur ministère, redevenaient des particuliers qui ne gardaient d'autorité qu'autant que leur en donnait leur expérience. La loi était regardée comme la maîtresse : c'était elle qui établissait les magistrats, qui en réglait le pouvoir, et qui enfin châtiait leur mauvaise administration.

Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses. Enfin la Grèce en était charmée, et préférait les inconvénients de la liberté à ceux de la sujétion légitime, quoiqu'en effet beaucoup moindres. Mais comme chaque forme de gouvernement a ses avantages, celui que la Grèce tirait du sien était que les citoyens s'affectionnaient d'autant plus à leur pays, qu'ils le conduisaient en commun, et que chaque particulier pouvait parvenir aux premiers honneurs.

Ce que fit la philosophie pour conserver l'État de la Grèce, n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir par de bonnes raisons les règles des mœurs et celles de la société. Pythagore, Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote, et une infinité d'autres, remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. Il y eut des extravagants qui prirent le nom de philosophes; mais ceux qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier, et même la vie, à l'intérêt général et au salut de l'État; et c'était la maxime la plus commune des philosophes, qu'il fallait ou se retirer des affaires publiques, ou n'y regarder que le bien public.

Pourquoi parler des philosophes? Les poëtes mêmes, qui étaient dans les mains de tout le peuple, les instruisaient plus encore qu'ils ne les divertissaient. Le plus renommé des conquérants regardait Homère comme un maître qui lui apprenait à bien régner. Ce grand poëte n'apprenait pas moins à bien obéir et à être bon

citoyen. Lui et tant d'autres poëtes, dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent que les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société, et cette admirable civilité que nous avons expliquée.

Quand la Grèce, ainsi élevée, regardait les Asiatiques avec leur délicatesse, avec leur parure et leur beauté semblable à celle des femmes, elle n'avait que du mépris pour eux. Mais leur forme de gouvernement, qui n'avait pour règle que la volonté du prince, maîtresse de toutes les lois et même des plus sacrées, lui inspirait de l'horreur, et l'objet le plus odieux qu'eût toute la Grèce étaient les barbares.

Cette haine était venue aux Grecs dès les premiers temps, et leur était devenue comme naturelle. Une des choses qui faisaient aimer la poésie d'Homère, est qu'il chantait les victoires et les avantages de la Grèce sur l'Asie. Du côté de l'Asie était Vénus, c'est-à-dire les plaisirs, les folles amours et la mollesse : du côté de la Grèce était Junon, c'est-à-dire la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, Jupiter et la sagesse politique. Du côté de l'Asie était Mars, impétueux et brutal, c'est-à-dire la guerre faite avec fureur : du côté de la Grèce était Pallas, c'est-à-dire l'art militaire et la valeur conduite par esprit. La Grèce, depuis ce temps, avait toujours cru que l'intelligence et le vrai courage étaient son partage naturel. Elle ne pouvait souffrir que l'Asie pensât à la subjuguer; et, en subissant ce joug, elle eût cru assujettir la vertu à la volupté, l'esprit au corps, et le véritable courage à une force insensée qui consistait seulement dans la multitude.

La Grèce était pleine de ces sentiments quand elle fut attaquée par Darius, fils d'Hystaspe, et par Xerxès avec des armées dont la grandeur paraît fabuleuse, tant elle est énorme. Aussitôt chacun se prépare à défendre sa liberté. Quoique toutes les villes de Grèce fissent autant de républiques, l'intérêt commun les réunit, et il ne s'agissait entre elles que de voir qui ferait le plus pour le bien public. Il ne coûta rien aux Athéniens d'abandonner leur ville au pillage et à l'incendie; et après qu'ils eurent sauvé leurs vieillards et leurs femmes avec leurs enfants, ils mirent sur des vaisseaux tout ce qui était capable de porter les armes. Pour arrêter quelques jours l'armée persienne à un passage difficile, et pour lui faire sentir ce que c'était que la Grèce, une poignée de Lacédémoniens courut avec son roi à une mort assurée, contents en mourant d'avoir immolé à leur patrie un nombre infini de ces barbares, et d'avoir laissé à leurs compatriotes l'exemple d'une hardiesse inouïe. Contre de telles armées et une telle conduite, la Perse se trouva faible, et éprouva plusieurs fois, à son dommage, ce que peut la discipline contre la multitude et la confusion, et

ce que peut la valeur conduite avec art contre une impétuosité aveugle.

Il ne restait à la Perse, tant de fois vaincue, que de mettre la division parmi les Grecs; et l'état même où ils se trouvaient par leurs victoires rendait cette entreprise facile [1]. Comme la crainte les tenait unis, la victoire et la confiance rompit l'union. Accoutumés à combattre et à vaincre, quand ils crurent n'avoir plus à craindre la puissance des Perses, ils se tournèrent les uns contre les autres. Mais il faut expliquer un peu davantage cet état des Grecs, et ce secret de la politique persienne.

Parmi toutes les républiques dont la Grèce était composée, Athènes et Lacédémone étaient, sans comparaison, les principales. On ne peut avoir plus d'esprit qu'on en avait à Athènes, ni plus de force qu'on en avait à Lacédémone. Athènes voulait le plaisir; la vie de Lacédémone était dure et laborieuse. L'une et l'autre aimait la gloire et la liberté : mais, à Athènes, la liberté tendait naturellement à la licence; et contrainte par des lois sévères à Lacédémone, plus elle était réprimée au dedans, plus elle cherchait à s'étendre en dominant au dehors. Athènes voulait aussi dominer, mais par un autre principe : l'intérêt se mêlait à la gloire. Ses citoyens excellaient dans l'art de naviguer; et la mer, où elle régnait, l'avait enrichie. Pour demeurer seule maîtresse de tout le commerce, il n'y avait rien qu'elle ne voulût assujettir; et ses richesses, qui lui inspiraient ce désir, lui fournissaient le moyen de le satisfaire. Au contraire, à Lacédémone, l'argent était méprisé. Comme toutes ses lois tendaient à en faire une république guerrière, la gloire des armes était le seul charme dont les esprits de ses citoyens fussent possédés. Dès là naturellement elle voulait dominer; et plus elle était au-dessus de l'intérêt, plus elle s'abandonnait à l'ambition.

Lacédémone, par sa vie réglée, était ferme dans ses maximes et dans ses desseins. Athènes était plus vive, et le peuple y était trop maître. La philosophie et les lois faisaient, à la vérité, de beaux effets dans des naturels si exquis; mais la raison toute seule n'était pas capable de les retenir. Un sage Athénien [1], et qui connaissait admirablement le naturel de son pays, nous apprend que la crainte était nécessaire à ces esprits trop vifs et trop libres, et qu'il n'y eut plus moyen de les gouverner quand la victoire de Salamine les eut rassurés contre les Perses.

Alors deux choses les perdirent : la gloire de leurs belles actions, et la sûreté où ils croyaient être. Les magistrats n'étaient plus écoutés; et comme la Perse était affligée par une excessive sujé-

1. Plat. De Leg. lib. III.

tion, Athènes, dit Platon, ressentit les maux d'une liberté excessive.

Ces deux grandes républiques, si contraires dans leurs mœurs et dans leur conduite, s'embarrassaient l'une l'autre dans le dessein qu'elles avaient d'assujettir toute la Grèce ; de sorte qu'elles étaient toujours ennemies, plus encore par la contrariété de leurs intérêts que par l'incompatibilité de leurs humeurs.

Les villes grecques ne voulaient la domination ni de l'une ni de l'autre ; car, outre que chacune souhaitait pouvoir conserver sa liberté, elles trouvaient l'empire de ces deux républiques trop fâcheux. Celui de Lacédémone était dur. On remarquait dans son peuple je ne sais quoi de farouche. Un gouvernement trop rigide et une vie trop laborieuse y rendaient les esprits trop fiers, trop austères et trop impérieux ; joint qu'il fallait se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville qui, étant formée pour la guerre, ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche. Ainsi les Lacédémoniens voulaient commander, et tout le monde craignait qu'ils ne commandassent. Les Athéniens étaient naturellement plus doux et plus agréables. Il n'y avait rien de plus délicieux à voir que leur ville, où les fêtes et les jeux étaient perpétuels ; où l'esprit, où la liberté et les passions donnaient tous les jours de nouveaux spectacles. Mais leur conduite inégale déplaisait à leurs alliés, et était encore plus insupportable à leurs sujets. Il fallait essuyer les bizarreries d'un peuple flatté, c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux que celles d'un prince gâté par la flatterie.

Ces deux villes ne permettaient point à la Grèce de demeurer en repos. Vous avez vu la guerre du Péloponèse et les autres toujours causées ou entretenues par les jalousies de Lacédémone et d'Athènes : mais ces mêmes jalousies, qui troublaient la Grèce, la soutenaient en quelque façon, et l'empêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques.

Les Perses aperçurent bientôt cet état de la Grèce : ainsi tout le secret de leur politique était d'entretenir ces jalousies et de fomenter ces divisions. Lacédémone, qui était la plus ambitieuse, fut la première à les faire entrer dans les querelles des Grecs. Ils y entrèrent dans le dessein de se rendre maîtres de toute la nation ; et, soigneux d'affaiblir les Grecs les uns par les autres, ils n'attendaient que le moment de les accabler tous ensemble. Déjà les villes de Grèce ne regardaient dans leurs guerres que le roi de Perse, qu'elles appelaient le grand roi, ou le roi par excellence, comme si elles se fussent déjà comptées pour sujettes : mais il n'était pas possible que l'ancien esprit de la Grèce ne se réveillât, à la veille de tomber dans la servitude et entre les mains des barbares. De petits rois grecs entreprirent de s'opposer à ce grand

roi, et de ruiner son empire. Avec une petite armée, mais nourrie dans la discipline que nous avons vue, Agésilas, roi de Lacédémone, fit trembler les Perses dans l'Asie Mineure, et montra qu'on les pouvait abattre. Les seules divisions de la Grèce arrêtèrent ses conquêtes ; mais il arriva dans ce temps-là que le jeune Cyrus, frère d'Artaxerxe, se révolta contre lui. Il avait dix mille Grecs dans ses troupes, qui seuls ne purent être rompus dans la déroute de son armée. Il fut tué dans la bataille, et de la main d'Artaxerxe, à ce qu'on dit. Nos Grecs se trouvaient sans protecteur au milieu des Perses et aux environs de Babylone. Cependant Artaxerxe victorieux ne put ni les engager à poser volontairement les armes, ni les y forcer. Ils conçurent le hardi dessein de traverser en corps d'armée tout son empire pour retourner en leur pays, et ils en vinrent à bout. C'est la belle histoire qu'on trouve si bien racontée par Xénophon dans son livre de la *Retraite des Dix mille*, ou de l'*Expédition du jeune Cyrus*. Toute la Grèce vit alors, plus que jamais, qu'elle nourrissait une milice invincible à laquelle tout devait céder, et que ses seules divisions la pouvaient soumettre à un ennemi trop faible pour lui résister quand elle serait unie. Philippe, roi de Macédoine, également habile et vaillant, ménagea si bien les avantages que lui donnait, contre tant de villes et de républiques divisées, un royaume petit, à la vérité, mais uni, et où la puissance royale était absolue, qu'à la fin, moitié par adresse et moitié par force, il se rendit le plus puissant de la Grèce, et obligea tous les Grecs à marcher sous ses étendards contre l'ennemi commun. Il fut tué dans ces conjonctures; mais Alexandre, son fils, succéda à son royaume et à ses desseins.

Il trouva les Macédoniens non-seulement aguerris, mais encore triomphants, et devenus, par tant de succès, presque autant supérieurs aux autres Grecs en valeur et en discipline, que les autres Grecs étaient au-dessus des Perses et de leurs semblables.

Darius, qui régnait en Perse de son temps, était juste, vaillant, généreux, aimé de ses peuples, et ne manquait ni d'esprit ni de vigueur pour exécuter ses desseins. Mais, si vous le comparez avec Alexandre; son esprit avec ce génie perçant et sublime; sa valeur avec la hauteur et la fermeté de ce courage invincible qui se sentait animé par les obstacles; avec cette ardeur immense d'accroître tous les jours son nom, qui lui faisait préférer à tous les périls, à tous les travaux et à mille morts, le moindre degré de gloire; enfin, avec cette confiance qui lui faisait sentir au fond de son cœur que tout lui devait céder, comme à un homme que sa destinée rendait supérieur aux autres, confiance qu'il inspirait non-seulement à ses chefs, mais encore aux moindres de ses soldats qu'il élevait par ce moyen au-dessus des difficultés et au-dessus d'eux-mêmes : vous jugerez aisément auquel des deux ap-

partenait la victoire; et si vous joignez à ces choses les avantages des Grecs et des Macédoniens au-dessus de leurs ennemis, vous avouerez que la Perse, attaquée par un tel héros et par de telles armées, ne pouvait plus éviter de changer de maître. Ainsi vous découvrirez en même temps ce qui a ruiné l'empire des Perses, et ce qui a élevé celui d'Alexandre.

Pour lui faciliter la victoire, il arriva que la Perse perdit le seul général qu'elle pût opposer aux Grecs : c'était Memnon, Rhodien. Tant qu'Alexandre eut en tête un si fameux capitaine, il put se glorifier d'avoir vaincu un ennemi digne de lui. Au lieu de hasarder contre les Grecs une bataille générale, Memnon voulait qu'on leur disputât tous les passages, qu'on leur coupât les vivres, qu'on les allât attaquer chez eux, et que, par une attaque vigoureuse, on les forçât à venir défendre leur pays. Alexandre y avait pourvu, et les troupes qu'il avait laissées à Antipater suffisaient pour garder la Grèce. Mais sa bonne fortune le délivra tout d'un coup de cet embarras. Au commencement d'une diversion qui déjà inquiétait toute la Grèce, Memnon mourut, et Alexandre mit tout à ses pieds.

Ce prince fit son entrée dans Babylone avec un éclat qui surpassait tout ce que l'univers avait jamais vu; et, après avoir vengé la Grèce, après avoir subjugué avec une promptitude incroyable toutes les terres de la domination persienne, pour assurer de tous côtés son nouvel empire, ou plutôt pour contenter son ambition et rendre son nom plus fameux que celui de Bacchus, il entra dans les Indes, où il poussa ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur. Mais celui que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étaient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandaient du repos. Réduit à se contenter des superbes monuments qu'il laissa sur les bords de l'Araspe, il ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait tenue, et dompta tous les pays qu'il trouva sur son passage.

Il revint à Babylone craint et respecté, non pas comme un conquérant, mais comme un dieu. Mais cet empire formidable qu'il avait conquis ne dura pas plus longtemps que sa vie, qui fut fort courte. A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses affaires, laissant un frère imbécile, et des enfants en bas âge, incapables de soutenir un si grand poids. Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire est qu'il laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prévit à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde : pour les retenir, et

de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur, ni le tuteur de ses enfants. Il prédit seulement que ses amis célébreraient ses funérailles avec des batailles sanglantes; et il expira dans la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort.

En effet, vous avez vu le partage de son empire et la ruine affreuse de sa maison. La Macédoine, son ancien royaume, tenue par ses ancêtres depuis tant de siècles, fut envahie de tous côtés comme une succession vacante; et, après avoir été longtemps la proie du plus fort, elle passa enfin à une autre famille. Ainsi ce grand conquérant, le plus renommé et le plus illustre qui fut jamais, a été le dernier roi de sa race. S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il eût pu laisser à ses enfants le royaume de ses pères. Mais parce qu'il avait été trop puissant, il fut cause de la perte de tous les siens : et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes.

Sa mort fut la seule cause de cette grande révolution : car il faut dire, à sa gloire, que si jamais homme a été capable de soutenir un si vaste empire, quoique nouvellement conquis, c'a été sans doute Alexandre, puisqu'il n'avait pas moins d'esprit que de courage. Il ne faut donc point imputer à ses fautes, quoiqu'il en ait fait de grandes, la chute de sa famille, mais à la seule mortalité; si ce n'est qu'on veuille dire qu'un homme de son humeur, et que son ambition engageait toujours à entreprendre, n'eût jamais trouvé le loisir d'établir les choses.

Quoi qu'il en soit, nous voyons, par son exemple, qu'outre les fautes que les hommes pourraient corriger, c'est-à-dire celles qu'ils font par emportement ou par ignorance, il y a un faible irrémédiable inséparablement attaché aux desseins humains : et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un moment par cet endroit-là : ce qui nous force d'avouer que, comme le vice le plus inhérent, si je puis parler de la sorte, et le plus inséparable des choses humaines, c'est leur propre caducité; celui qui sait conserver et affermir un État a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner des batailles.

Il n'est pas besoin que je vous raconte en détail ce qui fit périr les royaumes formés du débris de l'empire d'Alexandre, c'est-à-dire celui de Syrie, celui de Macédoine et celui d'Égypte. La cause commune de leur ruine est qu'ils furent contraints de céder à une plus grande puissance, qui fut la puissance romaine. Si toutefois nous voulions considérer le dernier état de ces monarchies, nous trouverions aisément les causes immédiates de leur chute; et nous verrions, entre autres choses, que la plus puissante de toutes, c'est-à-dire celle de Syrie, après avoir été ébranlée par la mollesse et le

luxe de la nation, reçut enfin le coup mortel par la division de ses princes.

CHAPITRE VI.

L'EMPIRE ROMAIN, ET, EN PASSANT, CELUI DE CARTHAGE ET SA MAUVAISE CONTITUTION.

Nous sommes enfin venus à ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'univers, d'où sont sortis les plus grands royaumes du monde que nous habitons, dont nous respectons encore les lois, et que nous devons par conséquent mieux connaître que tous les autres empires. Vous entendez bien que je parle de l'empire romain. Vous en avez vu la longue et mémorable histoire dans toute sa suite; mais, pour entendre parfaitement les causes de l'élévation de Rome, et celles des grands changements qui sont arrivés dans son État, considérez attentivement, avec les mœurs des Romains, les temps d'où dépendent tous les mouvements de ce vaste empire.

De tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain.

De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais.

Le fond d'un Romain, pour ainsi parler, était l'amour de sa liberté et de sa patrie. Une de ces choses lui faisait aimer l'autre : car, parce qu'il aimait sa liberté, il aimait aussi sa patrie comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres.

Sous ce nom de liberté, les Romains se figuraient, avec les Grecs, un État où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes.

Au reste, quoique Rome fût née sous un gouvernement royal, elle avait, même sous ses rois, une liberté qui ne convient guère à une monarchie réglée. Car, outre que les rois étaient électifs, et que l'élection s'en faisait par tout le peuple, c'était encore au peuple assemblé à confirmer les lois et à résoudre la paix ou la guerre. Il y avait même des cas particuliers où les rois déféraient au peuple le jugement souverain : témoin Tullus Hostilius, qui, n'osant ni condamner ni absoudre Horace comblé tout ensemble et d'honneur pour avoir vaincu les Curiaces, et de honte pour avoir tué sa sœur, le fit juger par le peuple. Ainsi les rois n'avaient proprement que le commandement des armées, et l'auto-

rité de convoquer les assemblées légitimes, d'y proposer les affaires, de maintenir les lois et d'exécuter les décrets publics.

Quand Servius Tullius conçut le dessein que vous avez vu de réduire Rome en république, il augmenta dans un peuple déjà si libre l'amour de la liberté; et de là vous pouvez juger combien les Romains en furent jaloux quand ils l'eurent goûtée tout entière sous leurs consuls.

On frémit encore en voyant dans les histoires la triste fermeté du consul Brutus, lorsqu'il fit mourir à ses yeux ses deux enfants qui s'étaient laissé entraîner aux sourdes pratiques que les Tarquins faisaient dans Rome pour y rétablir leur domination. Combien fut affermi dans l'amour de la liberté un peuple qui voyait ce consul sévère immoler à la liberté sa propre famille! Il ne faut plus s'étonner si l'on méprisa dans Rome les efforts des peuples voisins, qui entreprirent de rétablir les Tarquins bannis. Ce fut en vain que le roi Porsenna les prit en sa protection. Les Romains, presque affamés, lui firent connaître, par leur fermeté, qu'ils voulaient du moins mourir libres. Le peuple fut encore plus ferme que le sénat; et Rome entière fit dire à ce puissant roi, qui venait de la réduire à l'extrémité, qu'il cessât d'intercéder pour les Tarquins, puisque, résolue de tout hasarder pour sa liberté, elle recevrait plutôt ses ennemis que ses tyrans. Porsenna, étonné de la fierté de ce peuple, et de la hardiesse plus qu'humaine de quelques particuliers, résolut de laisser les Romains jouir en paix d'une liberté qu'ils savaient si bien défendre.

La liberté leur était donc un trésor qu'ils préféraient à toutes les richesses de l'univers. Aussi avez-vous vu que, dans leurs commencements, et même bien avant dans leurs progrès, la pauvreté n'était pas un mal pour eux : au contraire, ils la regardaient comme un moyen de garder leur liberté plus entière, n'y ayant rien de plus libre ni de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu, et qui, sans rien attendre de la protection ou de la libéralité d'autrui, ne fonde sa subsistance que sur son industrie et sur son travail.

C'est ce que faisaient les Romains. Nourrir du bétail, labourer la terre, se dérober à eux-mêmes tout ce qu'ils pouvaient, vivre d'épargne et de travail : voilà quelle était leur vie; c'est de quoi ils soutenaient leur famille, qu'ils accoutumaient à de semblables travaux.

Tite-Live a raison de dire qu'il n'y eut jamais de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté, aient été plus longtemps en honneur. Les sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans, et n'avaient d'éclat ni de majesté qu'en public et dans le sénat. Du reste, on les trouvait occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand

on les allait querir pour commander les armées. Ces exemples sont fréquents dans l'histoire romaine. Curius et Fabrice, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre; et le premier, à qui les Samnites en offraient d'or et d'argent, répondit que son plaisir n'était point d'en avoir, mais de commander à qui en avait. Après avoir triomphé, et avoir enrichi la république des dépouilles de ses ennemis, ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer. Cette modération durait encore pendant les guerres puniques. Dans la première, on voit Régulus, général des armées romaines, demander son congé au sénat pour aller cultiver sa métairie, abandonnée pendant son absence. Après la ruine de Carthage, on voit encore de grands exemples de la première simplicité. Æmilius Paulus, qui augmenta le trésor public par le riche trésor des rois de Macédoine, vivait selon les règles de l'ancienne frugalité, et mourut pauvre. Mummius, en ruinant Corinthe, ne profita que pour le public des richesses de cette ville opulente et voluptueuse. Ainsi les richesses étaient méprisées : la modération et l'innocence des généraux romains faisait l'admiration des peuples vaincus.

Cependant, dans ce grand amour de la pauvreté, les Romains n'épargnaient rien pour la grandeur et pour la beauté de leur ville. Dès leurs commencements, les ouvrages publics furent tels, que Rome n'en rougit pas depuis même qu'elle se vit maîtresse du monde. Le Capitole, bâti par Tarquin le Superbe, et le temple qu'il éleva à Jupiter dans cette forteresse, étaient dignes dès lors de la majesté du plus grand des dieux, et de la gloire future du peuple romain. Tout le reste répondait à cette grandeur. Les principaux temples, les marchés, les bains, les places publiques, les grands chemins, les aqueducs, les cloaques même et les égouts de la ville avaient une magnificence qui paraîtrait incroyable, si elle n'était attestée par tous les historiens[1] et confirmée par les restes que nous en voyons. Que dirai-je de la pompe des triomphes, des cérémonies de la religion, des jeux et des spectacles qu'on donnait au peuple? En un mot, tout ce qui servait au public, tout ce qui pouvait donner aux peuples une grande idée de leur commune patrie, se faisait avec profusion autant que le temps le pouvait permettre. L'épargne régnait seulement dans les maisons particulières. Celui qui augmentait ses revenus et rendait ses terres plus fertiles par son industrie et par son travail, qui était le meilleur économe, et prenait le plus sur lui-même, s'estimait le plus libre, le plus puissant et le plus heureux.

1. Tit. Liv. Epit. lib. XVIII. — 2. Tit. Liv. lib. I, c. 53, 55, 56; lib. VI, c. 5. Dion. Halicarn. Ant. Rom. lib. III, c. 20, 21; lib. IV, c. 13. Tacit. Hist. lib. III, c. 72. Plin. Hist. natur. lib. XXXVI, c. 15.

Il n'y a rien de plus éloigné d'une telle vie que la mollesse. Tout tendait plutôt à l'autre excès, je veux dire à la dureté. Aussi les mœurs des Romains avaient-elles naturellement quelque chose, non-seulement de rude et de rigide, mais encore de sauvage et de farouche. Mais ils n'oublièrent rien pour se réduire eux-mêmes sous de bonnes lois; et le peuple le plus jaloux de sa liberté que l'univers ait jamais vu, se trouva en même temps le plus soumis à ses magistrats et à la puissance légitime.

La milice d'un tel peuple ne pouvait manquer d'être admirable, puisqu'on y trouvait, avec des courages fermes et des corps vigoureux, une si prompte et si exacte obéissance.

Les lois de cette milice étaient dures, mais nécessaires. La victoire était périlleuse, et souvent mortelle à ceux qui la gagnaient contre les ordres. Il y allait de la vie, non-seulement à fuir, à quitter ses armes, à abandonner son rang, mais encore à se remuer, pour ainsi dire, et à ébranler tant soit peu sans le commandement du général. Qui mettait les armes bas devant l'ennemi, qui aimait mieux se laisser prendre que de mourir glorieusement pour sa patrie, était jugé indigne de toute assistance. Pour l'ordinaire on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens, et on les laissait aux ennemis comme des membres retranchés de la république. Vous avez vu, dans Florus et dans Cicéron[1], l'histoire de Régulus, qui persuada au sénat, aux dépens de sa propre vie, d'abandonner les prisonniers aux Carthaginois. Dans la guerre d'Annibal, et après la perte de la bataille de Cannes, c'est-à-dire dans le temps où Rome, épuisée par tant de pertes, manquait le plus de soldats, le sénat aima mieux armer, contre sa coutume, huit mille esclaves, que de racheter huit mille Romains qui ne lui auraient pas plus coûté que la nouvelle milice qu'il fallut lever. Mais, dans la nécessité des affaires, on établit plus que jamais comme une loi inviolable, qu'un soldat romain devait ou vaincre ou mourir.

Par cette maxime, les armées romaines, quoique défaites et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité; et, comme remarque Salluste, il se trouve parmi les Romains plus de gens punis pour avoir combattu sans en avoir ordre, que pour avoir lâché le pied et quitté leur poste : de sorte que le courage avait plus besoin d'être réprimé que la lâcheté n'avait besoin d'être excitée.

Ils joignirent à la valeur l'esprit et l'invention. Outre qu'ils étaient par eux-mêmes appliqués et ingénieux, ils savaient profiter admirablement de tout ce qu'ils voyaient dans les autres peuples de commode pour les campements, pour les ordres de bataille,

1. Cic. de Offic. lib. III, c. 23, n. 110. Florus, lib. II, c. 2. — 2. Sallust. de Bello Catil. n. 9.

pour le genre même des armes, en un mot, pour faciliter tant l'attaque que la défense. Vous avez vu, dans Salluste et dans les autres auteurs, ce que les Romains ont appris de leurs voisins et de leurs ennemis mêmes. Qui ne sait qu'ils ont appris des Carthaginois l'invention des galères, par lesquelles ils les ont battus, et enfin qu'ils ont tiré de toutes les nations qu'ils ont connues de quoi les surmonter toutes?

En effet, il est certain, de leur aveu propre, que les Gaulois les surpassaient en force de corps et ne leur cédaient pas en courage. Polybe [1] nous fait voir qu'en une rencontre décisive, les Gaulois, d'ailleurs plus forts en nombre, montrèrent plus de hardiesse que ne firent les Romains, quelque déterminés qu'ils fussent; et nous voyons toutefois, en cette même rencontre, ces Romains, inférieurs en tout le reste, l'emporter sur les Gaulois, parce qu'ils savaient choisir de meilleures armes, se ranger dans un meilleur ordre, et mieux profiter du temps dans la mêlée. C'est ce que vous pourrez voir quelque jour plus exactement dans Polybe; et vous avez souvent remarqué vous-même, dans les Commentaires de César, que les Romains commandés par ce grand homme ont subjugué les Gaulois plus encore par les adresses de l'art militaire que par leur valeur.

Les Macédoniens, si jaloux de conserver l'ancien ordre de leur milice formée par Philippe et par Alexandre, croyaient leur phalange invincible, et ne pouvaient se persuader que l'esprit humain fût capable de trouver quelque chose de plus ferme. Cependant le même Polybe, et Tite-Live après lui [2], ont démontré qu'à considérer seulement la nature des armées romaines et de celles des Macédoniens, les dernières ne pouvaient manquer d'être battues à la longue, parce que la phalange macédonienne, qui n'était qu'un gros bataillon carré, fort épais de toutes parts, ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce, au lieu que l'armée romaine, distinguée en petits corps, était plus prompte et plus disposée à toute sorte de mouvements.

Les Romains ont donc trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former les corps de réserve, dont le mouvement est si propre à pousser ou à soutenir ce qui s'ébranle de part et d'autre. Faites marcher contre des troupes ainsi disposées la phalange macédonienne : cette grosse et lourde machine sera terrible, à la vérité, à une armée sur laquelle elle tombera de tout son poids; mais, comme parle Polybe, elle ne peut conserver longtemps sa propriété naturelle, c'est-à-dire sa solidité et sa consistance, parce

1. Polyb. lib. II, c. 28 et seq. — 2. Polyb. lib. XVIII, in Excerp. c. 24 seq.; Tit.-Liv. lib. IX, c. 19; lib. XXXI, c. 39, etc.

qu'il lui faut des lieux propres et pour ainsi dire faits exprès, et qu'à faute de les trouver, elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle se rompt par son propre mouvement; joint qu'étant une fois enfoncée, elle ne sait plus se rallier. Au lieu que l'armée romaine, divisée en ses petits corps, profite de tous les lieux et s'y accommode : on l'unit et on la sépare comme on veut; elle défile aisément et se rassemble sans peine; elle est propre aux détachements, aux ralliements, à toute sorte de conversions et d'évolutions, qu'elle fait ou tout entière ou en partie, selon qu'il est convenable; enfin elle a plus de mouvements divers, et par conséquent plus d'action et plus de force que la phalange. Concluez donc, avec Polybe, qu'il fallait que la phalange lui cédât, et que la Macédoine fût vaincue.

Il y a plaisir, monseigneur, à vous parler de ces choses dont vous êtes si bien instruit par d'excellents maîtres, et que vous voyez pratiquées, sous les ordres de Louis le Grand, d'une manière si admirable, que je ne sais si la milice romaine a jamais rien eu de plus beau. Mais, sans vouloir ici la mettre aux mains avec la milice française, je me contente que vous ayez vu que la milice romaine, soit qu'on regarde la science même de prendre ses avantages, ou qu'on s'attache à considérer son extrême sévérité à faire garder tous les ordres de la guerre, a surpassé de beaucoup tout ce qui avait paru dans les siècles précédents.

Après la Macédoine, il ne faut plus vous parler de la Grèce : vous avez vu que la Macédoine y tenait le dessus, et ainsi elle vous apprend à juger du reste. Athènes n'a plus rien produit depuis les temps d'Alexandre. Les Étoliens, qui se signalèrent en diverses guerres, étaient plutôt indociles que libres, et plutôt brutaux que vaillants. Lacédémone avait fait son dernier effort pour la guerre en produisant Cléomène, et la ligue des Achéens, en produisant Philopœmen. Rome n'a point combattu contre ces deux grands capitaines; mais le dernier, qui vivait du temps d'Annibal et de Scipion, à voir agir les Romains dans la Macédoine, jugea bien que la liberté de la Grèce allait expirer, et qu'il ne lui restait plus qu'à reculer le moment de sa chute. Ainsi les peuples les plus belliqueux cédaient aux Romains. Les Romains ont triomphé du courage dans les Gaulois, du courage et de l'art dans les Grecs, et de tout cela soutenu de la conduite la plus raffinée, en triomphant d'Annibal; de sorte que rien n'égala jamais la gloire de leur milice.

Aussi n'ont-ils rien eu, dans tout leur gouvernement, dont ils se soient tant vantés que de leur discipline militaire; ils l'ont toujours considérée comme le fondement de leur empire. La discipline militaire est la chose qui a paru la première dans leur État, et la

dernière qui s'y est perdue, tant elle était attachée à la constitution de leur république!

Une des plus belles parties de la milice romaine était qu'on n'y louait point la fausse valeur. Les maximes du faux honneur, qui ont fait périr tant de monde parmi nous, n'étaient pas seulement connues dans une nation si avide de gloire. On remarque de Scipion et de César, les deux premiers hommes de guerre et les plus vaillants qui aient été parmi les Romains, qu'ils ne se sont jamais exposés qu'avec précaution, et lorsqu'un grand besoin le demandait. On n'attendait rien de bon d'un général qui ne savait pas connaître le soin qu'il devait avoir de conserver sa personne : et on réservait pour le vrai service les actions d'une hardiesse extraordinaire. Les Romains ne voulaient point de batailles hasardées mal à propos, ni de victoires qui coûtassent trop de sang : de sorte qu'il n'y avait rien de plus hardi, ni tout ensemble de plus ménagé, qu'étaient les armées romaines.

Mais comme il ne suffit pas d'entendre la guerre, si on n'a un sage conseil pour l'entreprendre à propos, et tenir le dedans de l'État dans un bon ordre, il faut encore vous faire observer la profonde politique du sénat romain. A le prendre dans les bons temps de la république, il n'y eut jamais d'assemblée où les affaires fussent traitées plus mûrement, ni avec plus de secret, ni avec une plus longue prévoyance, ni dans un plus grand concours, et avec un plus grand zèle pour le bien public.

Le Saint-Esprit n'a pas dédaigné de marquer ceci dans le livre des Machabées [1], ni de louer la haute prudence et les conseils vigoureux de cette sage compagnie, où personne ne se donnait de l'autorité que par la raison, et dont tous les membres conspiraient à l'utilité publique sans partialité et sans jalousie.

Pour le secret, Tite-Live nous en donne un exemple illustre [2]. Pendant qu'on méditait la guerre contre Persée, Eumène, roi de Pergame, ennemi de ce prince, vint à Rome pour se liguer contre lui avec le sénat. Il y fit ses propositions en pleine assemblée, et l'affaire fut résolue par les suffrages d'une compagnie composée de trois cents hommes. Qui croirait que le secret eût été gardé, et qu'on n'ait jamais rien su de la délibération que quatre ans après, quand la guerre fut achevée? Mais ce qu'il y a de plus surprenant, est que Persée avait à Rome ses ambassadeurs pour observer Eumène. Toutes les villes de Grèce et d'Asie, qui craignaient d'être enveloppées dans cette querelle, avaient aussi envoyé les leurs, et tous ensemble tâchaient à découvrir une affaire d'une telle conséquence. Au milieu de tant d'habiles négociateurs, le sénat fut impénétrable. Pour faire garder le secret, on

1. I Machab. VIII, 15, 16. — 2. Tit. Liv. lib. XLII, c. 14.

n'eut jamais besoin de supplices, ni de défendre le commerce avec les étrangers sous des peines rigoureuses : le secret se recommandait comme tout seul et par sa propre importance.

C'est une chose surprenante dans la conduite de Rome, d'y voir le peuple regarder presque toujours le sénat avec jalousie, et néanmoins lui déférer tout dans les grandes occasions, et surtout dans les grands périls. Alors on voyait tout le peuple tourner les yeux sur cette sage compagnie, et attendre ses résolutions comme autant d'oracles.

Une longue expérience avait appris aux Romains que de là étaient sortis tous les conseils qui avaient sauvé l'État. C'était dans le sénat que se conservaient les anciennes maximes, et l'esprit, pour ainsi parler, de la république. C'était là que se formaient les desseins qu'on voyait se soutenir par leur propre suite; et ce qu'il y avait de plus grand dans le sénat, est qu'on n'y prenait jamais des résolutions plus vigoureuses que dans les plus grandes extrémités.

Ce fut au plus triste état de la république, lorsque, faible encore et dans sa naissance, elle se vit tout ensemble et divisée au dedans par les tribuns, et pressée au dehors par les Volsques que Coriolan irrité menait contre sa patrie; ce fut, dis-je, en cet état que le sénat parut le plus intrépide. Les Volsques, toujours battus par les Romains, espérèrent de se venger ayant à leur tête le plus grand homme de Rome, le plus entendu à la guerre, le plus libéral, le plus incompatible avec l'injustice, mais le plus dur, le plus difficile et le plus aigri. Ils voulaient se faire citoyens par force, et après de grandes conquêtes, maîtres de la campagne et du pays, ils menaçaient de tout perdre si on n'accordait leur demande. Rome n'avait ni armée ni chefs; et néanmoins, dans ce triste état, et pendant qu'elle avait tout à craindre, on vit sortir tout à coup ce hardi décret du sénat, qu'on périrait plutôt que de rien céder à l'ennemi armé, et qu'on lui accorderait des conditions équitables après qu'il aurait retiré ses armes.

La mère de Coriolan, qui fut envoyée pour le fléchir, lui disait entre autres raisons[1] : « Ne connaissez-vous pas les Romains? Ne savez-vous pas, mon fils, que vous n'en aurez rien que par les prières, et que vous n'en obtiendrez ni grande ni petite chose par la force? » Le sévère Coriolan se laissa vaincre : il lui en coûta la vie, et les Volsques choisirent d'autres généraux : mais le sénat demeura ferme dans ses maximes; et le décret qu'il donna, de ne rien accorder par force, passa pour une loi fondamentale de la politique romaine, dont il n'y a pas un seul exemple que les Romains se soient départis dans tous les temps de la république.

1. Dion. Hal. lib. VIII, c. 7.

Parmi eux, dans les états les plus tristes, jamais les faibles conseils n'ont été seulement écoutés. Ils étaient toujours plus traitables victorieux que vaincus : tant le sénat savait maintenir les anciennes maximes de la république, et tant il y savait confirmer le reste des citoyens!

De ce même esprit sont sorties les résolutions prises tant de fois dans le sénat, de vaincre les ennemis par la force ouverte, sans y employer les ruses ou les artifices, même ceux qui sont permis à la guerre : ce que le sénat ne faisait ni par un faux point d'honneur, ni pour avoir ignoré les lois de la guerre, mais parce qu'il ne jugeait rien de plus efficace pour abattre un ennemi orgueilleux, que de lui ôter toute l'opinion qu'il pourrait avoir de ses forces, afin que, vaincu jusque dans le cœur, il ne vît plus de salut que dans la clémence du vainqueur.

C'est ainsi que s'établit par toute la terre cette haute opinion des armes romaines. La créance répandue partout que rien ne leur résistait, faisait tomber les armes des mains à leurs ennemis, et donnait à leurs alliés un invincible secours. Vous voyez ce que fait dans toute l'Europe une semblable opinion des armes françaises; et le monde, étonné des exploits du roi, confesse qu'il n'appartenait qu'à lui seul de donner des bornes à ses conquêtes.

La conduite du sénat romain, si forte contre les ennemis, n'était pas moins admirable dans la conduite du dedans. Ces sages sénateurs avaient quelquefois pour le peuple une juste condescendance : comme lorsque, dans une extrême nécessité, non-seulement ils se taxèrent eux-mêmes plus haut que les autres, ce qui leur était ordinaire, mais encore qu'ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, ajoutant « que les pauvres payaient un assez grand tribut à la république en nourrissant leurs enfants[1]. »

Le sénat montra, par cette ordonnance, qu'il savait en quoi consistaient les vraies richesses d'un État, et un si beau sentiment, joint aux témoignages d'une bonté paternelle, fit tant d'impression dans l'esprit des peuples, qu'ils devinrent capables de soutenir les dernières extrémités pour le salut de leur patrie.

Mais quand le peuple méritait d'être blâmé, le sénat le faisait aussi avec une gravité et une vigueur dignes de cette sage compagnie, comme il arriva dans le démêlé entre ceux d'Ardée et d'Aricie. L'histoire en est mémorable, et mérite de vous être racontée. Ces deux peuples étaient en guerre pour des terres que chacun d'eux prétendait. Enfin, las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain, dont l'équité était révérée par tous les voisins. Les tribus furent assemblées, et le

1. Tit. Liv. lib. II, c. 9.

peuple, ayant connu, dans la discussion, que ces terres prétendues par d'autres lui appartenaient de droit, se les adjugea. Le sénat, quoique convaincu que le peuple dans le fond avait bien jugé, ne put souffrir que les Romains eussent démenti leur générosité naturelle, ni qu'ils eussent lâchement trompé l'espérance de leurs voisins qui s'étaient soumis à leur arbitrage. Il n'y eut rien que ne fît cette compagnie pour empêcher un jugement d'un si pernicieux exemple, où les juges prenaient pour eux les terres contestées par les parties. Après que la sentence eut été rendue, ceux d'Ardée, dont le droit était le plus apparent, indignés d'un jugement si inique, étaient prêts à s'en venger par les armes. Le sénat ne fit point de difficulté de leur déclarer publiquement qu'il était aussi sensible qu'eux-mêmes à l'injure qui leur avait été faite; qu'à la vérité il ne pouvait pas casser un décret du peuple, mais que si, après cette offense, ils voulaient bien se fier à la compagnie de la réparation qu'ils avaient raison de prétendre, le sénat prendrait un tel soin de leur satisfaction qu'il ne leur resterait aucun sujet de plainte. Les Ardéates se fièrent à cette parole. Il leur arriva une affaire capable de ruiner leur ville de fond en comble. Ils reçurent un si prompt secours par les ordres du sénat, qu'ils se crurent trop bien payés de la terre qui leur avait été ôtée, et ne songeaient plus qu'à remercier de si fidèles amis. Mais le sénat ne fut pas content, jusqu'à ce qu'en leur faisant rendre la terre que le peuple romain s'était adjugée, il abolit la mémoire d'un si infâme jugement.

Je n'entreprends pas ici de vous dire combien le sénat a fait d'actions semblables; combien il a livré aux ennemis de citoyens parjures qui ne voulaient pas leur tenir parole, ou qui chicanaient sur leurs serments; combien il a condamné de mauvais conseils qui avaient eu d'heureux succès : je vous dirai seulement que cette auguste compagnie n'inspirait rien que de grand au peuple romain, et donnait en toutes rencontres une haute idée de ses conseils, persuadée qu'elle était que la réputation était le plus ferme appui des États.

On peut croire que, dans un peuple si sagement dirigé, les récompenses et les châtiments étaient ordonnés avec grande considération. Outre que le service et le zèle au bien de l'État étaient le moyen le plus sûr pour s'avancer dans les charges, les actions militaires avaient mille récompenses qui ne coûtaient rien au public, et qui étaient infiniment précieuses aux particuliers, parce qu'on y avait attaché la gloire, si chère à ce peuple belliqueux. Une couronne d'or très-mince, et le plus souvent une couronne de feuilles de chêne ou de laurier, ou de quelque herbage plus vil encore, devenait inestimable parmi les soldats, qui ne connaissaient point de plus belles marques que celles de la vertu, ni de

plus noble distinction que celle qui venait des actions glorieuses.

Le sénat, dont l'approbation tenait lieu de récompense, savait louer et blâmer quand il fallait. Incontinent après le combat, les consuls et les autres généraux donnaient publiquement aux soldats et aux officiers la louange ou le blâme qu'ils méritaient : mais eux-mêmes ils attendaient en suspens le jugement du sénat, qui jugeait de la sagesse des conseils sans se laisser éblouir par le bonheur des événements. Les louanges étaient précieuses, parce qu'elles se donnaient avec connaissance : le blâme piquait au vif les cœurs généreux, et retenait les plus faibles dans le devoir. Les châtiments qui suivaient les mauvaises actions tenaient les soldats en crainte, pendant que les récompenses et la gloire bien dispensées les élevaient au-dessus d'eux-mêmes.

Qui peut mettre dans l'esprit des peuples la gloire, la patience dans les travaux, la grandeur de la nation et l'amour de la patrie, peut se vanter d'avoir trouvé la constitution d'État la plus propre à produire de grands hommes. C'est sans doute les grands hommes qui font la force d'un empire. La nature ne manque pas de faire naître dans tous les pays des esprits et des courages élevés, mais il faut aider à les former. Ce qui les forme, ce qui les achève, ce sont des sentiments forts et de nobles impressions qui se répandent dans tous les esprits, et passent insensiblement de l'un à l'autre. Qu'est-ce qui rend notre noblesse si fière dans les combats et si hardie dans les entreprises? c'est l'opinion reçue dès l'enfance, et établie par le sentiment unanime de la nation, qu'un gentilhomme sans cœur se dégrade lui-même, et n'est plus digne de voir le jour. Tous les Romains étaient nourris dans ces sentiments, et le peuple disputait avec la noblesse à qui agirait le plus par ces vigoureuses maximes. Durant les bons temps de Rome, l'enfance même était exercée par des travaux : on n'y entendait parler d'autre chose que de la grandeur du nom romain. Il fallait aller à la guerre quand la république l'ordonnait, et là travailler sans cesse, camper hiver et été, obéir sans résistance, mourir ou vaincre. Les pères qui n'élevaient pas leurs enfants dans ces maximes, et comme il fallait pour les rendre capables de servir l'État, étaient appelés en justice par les magistrats, et jugés coupables d'un attentat envers le public. Quand on a commencé à prendre ce train, les grands hommes se font les uns les autres : et si Rome en a plus porté qu'aucune autre ville qui eût été avant elle, ce n'a point été par hasard, mais c'est que l'État romain, constitué de la manière que nous avons vu, était, pour ainsi parler, du tempérament qui devait être le plus fécond en héros.

Un État qui se sent ainsi formé, se sent aussi en même temps d'une force incomparable, et ne se croit jamais sans ressource. Aussi voyons-nous que les Romains n'ont jamais désespéré de

leurs affaires, ni quand Porsenna, roi d'Étrurie, les affamait dans leurs murailles; ni quand les Gaulois, après avoir brûlé leur ville, inondaient tout leur pays et les tenaient serrés dans le Capitole; ni quand Pyrrhus, roi des Épirotes, aussi habile qu'entreprenant, les effrayait par ses éléphants et défaisait toutes leurs armées; ni quand Annibal, déjà tant de fois vainqueur, leur tua encore plus de cinquante mille hommes et leur meilleure milice dans la bataille de Cannes.

Ce fut alors que le consul Terentius Varro, qui venait de perdre par sa faute une si grande bataille, fut reçu à Rome comme s'il eût été victorieux, parce seulement que dans un si grand malheur il n'avait point désespéré des affaires de la république. Le sénat l'en remercia publiquement, et dès lors on résolut, selon les anciennes maximes, de n'écouter dans ce triste état aucune proposition de paix. L'ennemi fut étonné; le peuple reprit cœur, et crut avoir des ressources que le sénat connaissait par sa prudence.

En effet, cette constance du sénat, au milieu de tant de malheurs qui arrivaient coup sur coup, ne venait pas seulement d'une résolution opiniâtre de ne céder jamais à la fortune, mais encore d'une profonde connaissance des forces romaines et des forces ennemies. Rome savait par son cens, c'est-à-dire par le rôle de ses citoyens, toujours exactement continué depuis Servius Tullius, elle savait, dis-je, tout ce qu'elle avait de citoyens capables de porter les armes, et ce qu'elle pouvait espérer de la jeunesse qui s'élevait tous les jours. Ainsi elle ménageait ses forces contre un ennemi qui venait des bords de l'Afrique; que le temps devait détruire tout seul dans un pays étranger, où les secours étaient si tardifs; et à qui ses victoires mêmes, qui lui coûtaient tant de sang, étaient fatales. C'est pourquoi, quelque perte qui fût arrivée, le sénat, toujours instruit de ce qui lui restait de bons soldats, n'avait qu'à temporiser, et ne se laissait jamais abattre. Quand, par la défaite de Cannes et par les révoltes qui suivirent, il vit les forces de la république tellement diminuées, qu'à peine eût-on pu se défendre si les ennemis e ssent pressé, il se soutint par courage; et, sans se troubler de ses pertes, il se mit à regarder les démarches du vainqueur. Aussitôt qu'on eut aperçu qu'Annibal, au lieu de poursuivre sa victoire, ne songeait durant quelque temps qu'à en jouir, le sénat se rassura, et vit bien qu'un ennemi capable de manquer à sa fortune, et de se laisser éblouir par ses grands succès, n'était pas né pour vaincre les Romains. Dès lors Rome fit tous les jours de grandes entreprises; et Annibal, tout habile, tout courageux, tout victorieux qu'il était, ne put tenir contre elle.

Il est aisé de juger, par ce seul événement, à qui devait enfin demeurer tout l'avantage. Annibal, enflé de ses grands succès,

crut la prise de Rome trop aisée, et se relâcha. Rome, au milieu de ses malheurs, ne perdit ni le courage ni la confiance, et entreprit de plus grandes choses que jamais. Ce fut incontinent après la défaite de Cannes qu'elle assiégea Syracuse et Capoue, l'une infidèle aux traités, et l'autre rebelle. Syracuse ne put se défendre, ni par ses fortifications ni par les inventions d'Archimède. L'armée victorieuse d'Annibal vint vainement au secours de Capoue; mais les Romains firent lever à ce capitaine le siége de Nole. Un peu après, les Carthaginois défirent et tuèrent en Espagne les deux Scipions. Dans toute cette guerre, il n'était rien arrivé de plus sensible ni de plus funeste aux Romains. Leur perte leur fit faire les derniers efforts : le jeune Scipion, fils d'un de ces généraux, non content d'avoir relevé les affaires de Rome en Espagne, alla porter la guerre aux Carthaginois dans leur propre ville, et donna le dernier coup à leur empire.

L'état de cette ville ne permettait pas que Scipion y trouvât la même résistance qu'Annibal trouvait du côté de Rome; et vous en serez convaincu si peu que vous regardiez la constitution de ces deux villes.

Rome était dans sa force; et Carthage, qui avait commencé de baisser, ne se soutenait plus que par Annibal. Rome avait son sénat uni, et c'est précisément dans ces temps que s'y est trouvé ce concert tant loué dans le livre des Machabées. Le sénat de Carthage était divisé par de vieilles factions irréconciliables; et la perte d'Annibal eût fait la joie de la plus notable partie des grands seigneurs. Rome, encore pauvre et attachée à l'agriculture, nourrissait une milice admirable, qui ne respirait que la gloire et ne songeait qu'à agrandir le nom romain. Carthage, enrichie par son trafic, voyait tous ses citoyens attachés à leurs richesses, et nullement exercés dans la guerre. Au lieu que les armées romaines étaient presque toutes composées de citoyens, Carthage, au contraire, tenait pour maxime de n'avoir que des troupes étrangères, souvent autant à craindre à ceux qui les payent qu'à ceux contre qui on les emploie.

Ces défauts venaient en partie de la première institution de la république de Carthage, et en partie s'y étaient introduits avec le temps. Carthage a toujours aimé les richesses; et Aristote l'accuse d'y être attachée jusqu'à donner lieu à ses citoyens de les préférer à la vertu[1]. Par là une république toute faite pour la guerre, comme le remarque le même Aristote, à la fin en a négligé l'exercice. Ce philosophe ne la reprend pas de n'avoir que des milices étrangères; et il est à croire qu'elle n'est tombée que longtemps après dans ce défaut. Mais les richesses y mènent

1. Arist. Polit. lib. II, c. 11.

naturellement une république marchande : on veut jouir de ses biens, et on croit tout trouver dans son argent. Carthage se croyait forte parce qu'elle avait beaucoup de soldats, et n'avait pu apprendre, par tant de révoltes arrivées dans les derniers temps, qu'il n'y a rien de plus malheureux qu'un État qui ne se soutient que par les étrangers, où il ne trouve ni zèle, ni sûreté, ni obéissance.

Il est vrai que le grand génie d'Annibal semblait avoir remédié aux défauts de sa république. On regarde comme un prodige, que dans un pays étranger, et durant seize ans entiers, il n'ait jamais vu, je ne dis pas de sédition, mais de murmure, dans une armée toute composée de peuples divers, qui, sans s'entendre entre eux, s'accordaient si bien à entendre les ordres de leur général. Mais l'habileté d'Annibal ne pouvait pas soutenir Carthage, lorsque, attaquée dans ses murailles par un général comme Scipion, elle se trouva sans forces. Il fallut rappeler Annibal, à qui il ne restait plus que des troupes affaiblies plus par leurs propres victoires que par celles des Romains, et qui achevèrent de se ruiner par la longueur du voyage. Ainsi Annibal fut battu ; et Carthage, autrefois maîtresse de toute l'Afrique, de la mer Méditerranée, et de tout le commerce de l'univers, fut contrainte de subir le joug que Scipion lui imposa.

Voilà le fruit glorieux de la patience romaine. Des peuples qui s'enhardissaient et se fortifiaient par leurs malheurs, avaient bien raison de croire qu'on sauvait tout, pourvu qu'on ne perdît pas l'espérance ; et Polybe a très-bien conclu que Carthage devait à la fin obéir à Rome par la seule nature des deux républiques.

Que si les Romains s'étaient servis de ces grandes qualités politiques et militaires seulement pour conserver leur État en paix, ou pour protéger leurs alliés opprimés, comme ils en faisaient le semblant, il faudrait autant louer leur équité que leur valeur et leur prudence. Mais quand ils eurent goûté la douceur de la victoire, ils voulurent que tout leur cédât, et ne prétendirent à rien moins qu'à mettre premièrement leurs voisins, et ensuite tout l'univers, sous leurs lois.

Pour parvenir à ce but, ils surent parfaitement conserver leurs alliés, les unir entre eux, jeter la division et la jalousie parmi leurs ennemis, pénétrer leurs conseils, découvrir leurs intelligences, et prévenir leurs entreprises.

Ils n'observaient pas seulement les démarches de leurs ennemis, mais encore tous les progrès de leurs voisins : curieux surtout, ou de diviser, ou de contre-balancer par quelque autre endroit les puissances qui devenaient trop redoutables, ou qui mettaient de trop grands obstacles à leurs conquêtes.

Ainsi les Grecs avaient tort de s'imaginer, du temps de Polybe,

que Rome s'agrandissait plutôt par hasard que par conduite[1]. Ils étaient trop passionnés pour leur nation, et trop jaloux des peuples qu'ils voyaient s'élever au-dessus d'eux : ou peut-être que, voyant de loin l'empire romain s'avancer si vite, sans pénétrer les conseils qui faisaient mouvoir ce grand corps, ils attribuaient au hasard, selon la coutume des hommes, les effets dont les causes ne leur étaient pas connues. Mais Polybe, que son étroite familiarité avec les Romains faisait entrer si avant dans le secret des affaires, et qui observait de si près la politique romaine durant les guerres puniques, a été plus équitable que les autres Grecs, et a vu que les conquêtes de Rome étaient la suite d'un dessein bien entendu ; car il voyait les Romains, du milieu de la mer Méditerranée, porter leurs regards partout aux environs jusqu'aux Espagnes et jusqu'en Syrie ; observer ce qui s'y passait, s'avancer régulièrement et de proche en proche ; s'affermir avant que de s'étendre ; ne se point charger de trop d'affaires ; dissimuler quelque temps, et se déclarer à propos ; attendre qu'Annibal fût vaincu pour désarmer Philippe, roi de Macédoine, qui l'avait favorisé ; après avoir commencé l'affaire, n'être jamais las ni contents jusqu'à ce que tout fût fait ; ne laisser aux Macédoniens aucun moment pour se reconnaître ; et, après les avoir vaincus, rendre, par un décret public, à la Grèce si longtemps captive, la liberté à laquelle elle ne pensait plus ; par ce moyen répandre d'un côté la terreur, et de l'autre la vénération de leur nom. C'en était assez pour conclure que les Romains ne s'avançaient pas à la conquête du monde par hasard, mais par conduite.

C'est ce qu'a vu Polybe dans le temps des progrès de Rome. Denys d'Halicarnasse, qui a écrit après l'établissement de l'empire, et du temps d'Auguste, a conclu la même chose[2], en reprenant dès leur origine les anciennes institutions de la république romaine, si propres de leur nature à former un peuple invincible et dominant. Vous en avez assez vu pour entrer dans les sentiments de ces sages historiens, et pour condamner Plutarque, qui, toujours trop passionné pour ses Grecs, attribue à la seule fortune la grandeur romaine, et à la seule vertu celle d'Alexandre[3].

Mais plus ces historiens font voir de dessein dans les conquêtes de Rome, plus ils y montrent d'injustice : ce vice est inséparable du désir de dominer, qui aussi pour cette raison est justement condamné par les règles de l'Évangile. Mais la seule philosophie suffit pour nous faire entendre que la force nous est donnée pour conserver notre bien, et non pas pour usurper celui d'autrui. Ci-

1. Polyb. lib. 1, c. 63. — 2. Dion. Hal. Ant. Rom. lib. 1, c. 11. — 3. Plut. lib. De Fort. Alex. et De Fort. Rom.

céron l'a reconnu ; et les règles qu'il a données pour faire la guerre sont une manifeste condamnation de la conduite des Romains.

Il est vrai qu'ils parurent assez équitables au commencement de leur république. Il semblait qu'ils voulaient eux-mêmes modérer leur humeur guerrière, en la resserrant dans les bornes que l'équité prescrivait. Qu'y a-t-il de plus beau ni de plus saint que le collége des féciaux, soit que Numa en soit la fondateur, comme le dit Denys d'Halicarnasse[1], ou que ce soit Ancus Martius, comme le veut Tite-Live[2] ? Ce conseil était établi pour juger si une guerre était juste : avant que le sénat la proposât, ou que le penple la résolût, cet examen d'équité précédait toujours. Quand la justice de la guerre était reconnue, le sénat prenait ses mesures pour l'entreprendre ; mais on envoyait, avant toutes choses, redemander dans les formes à l'usurpateur les choses injustement ravies, et on n'en venait aux extrémités qu'après avoir épuisé les voies de douceur. Sainte institution s'il en fut jamais, et qui fait honte aux chrétiens, à qui un Dieu, venu au monde pour pacifier toutes choses, n'a pu inspirer la charité et la paix ! Mais que servent les meilleures institutions, quand enfin elles dégénèrent en pures cérémonies ? La douceur de vaincre et de dominer corrompit bientôt dans les Romains ce que l'équité naturelle leur avait donné de droiture. Les délibérations des féciaux ne furent plus parmi eux qu'une formalité inutile ; et encore qu'ils exerçassent envers leurs plus grands ennemis des actions de grande équité, et même de grande clémence, l'ambition ne permettait pas à la justice de régner dans leurs conseils.

Au reste, leurs injustices étaient d'autant plus dangereuses qu'ils savaient mieux les couvrir du prétexte spécieux de l'équité, et qu'ils mettaient sous le joug insensiblement les rois et les nations, sous couleur de les protéger et de les défendre.

Ajoutons encore qu'ils étaient cruels à ceux qui leur résistaient, autre qualité assez naturelle aux conquérants, qui savent que l'épouvante fait plus de la moitié des conquêtes. Faut-il dominer à ce prix, et le commandement est-il si doux que les hommes le veuillent acheter par des actions si inhumaines ? Les Romains, pour répandre partout la terreur, affectaient de laisser dans les villes prises des spectacles terribles de cruauté, et de paraître impitoyables à qui attendait la force, sans même épargner les rois, qu'ils faisaient mourir inhumainement, après les avoir menés en triomphe, chargés de fers et traînés à des chariots comme des esclaves.

Mais, s'ils étaient cruels et injustes pour conquérir, ils gouvernaient avec équité les nations subjuguées. Ils tâchaient de faire

1. Dion. Hal. Ant. Rom. lib. II, c. 19. — 2. Lib. I, c. 32.

goûter leur gouvernement aux peuples soumis, et croyaient que c'était le meilleur moyen de s'assurer leurs conquêtes. Le sénat tenait en bride les gouverneurs, et faisait justice aux peuples. Cette compagnie était regardée comme l'asile des oppressés; aussi les concussions et les violences ne furent-elles connues parmi les Romains que dans les derniers temps de la république, et, jusqu'à ce temps, la retenue de leurs magistrats était l'admiration de toute la terre.

Ce n'était donc pas de ces conquérants brutaux et avares qui ne respirent que le pillage, ou qui établissent leur domination sur la ruine des pays vaincus. Les Romains rendaient meilleurs tous ceux qu'ils prenaient, en y faisant fleurir la justice, l'agriculture, le commerce, les arts mêmes et les sciences, après qu'ils les eurent une fois goûtés.

C'est ce qui leur a donné l'empire le plus florissant et le mieux établi, aussi bien que le plus étendu qui fut jamais. Depuis l'Euphrate et le Tanaïs jusqu'aux Colonnes d'Hercule et à la mer Atlantique, toutes les terres et toutes les mers leur obéissaient: du milieu, et comme du centre de la mer Méditerranée, ils embrassaient toute l'étendue de cette mer, pénétrant au long et au large tous les États d'alentour, et la tenant entre deux pour faire la communication de leur empire. On est donc effrayé quand on considère que les nations qui font à présent des royaumes si redoutables, toutes les Gaules, toutes les Espagnes, la Grande-Bretagne presque toute entière, l'Illyrique jusqu'au Danube, la Germanie jusqu'à l'Elbe, l'Afrique jusqu'à ses déserts affreux et impénétrables, la Grèce, la Thrace, la Syrie, l'Égypte, tous les royaumes de l'Asie Mineure et ceux qui sont enfermés entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, et les autres que j'oublie peut-être, ou que je ne veux pas rapporter, n'ont été, durant plusieurs siècles, que des provinces romaines. Tous les peuples de notre monde, jusqu'aux plus barbares, ont respecté leur puissance; et les Romains y ont établi presque partout, avec leur empire, les lois et la politesse.

C'est une espèce de prodige que, dans un si vaste empire, qui embrassait tant de nations et tant de royaumes, les peuples aient été si obéissants et les révoltes si rares. La politique romaine y avait pourvu par divers moyens qu'il faut vous expliquer en peu de mots.

Les colonies romaines, établies de tous côtés dans l'empire, faisaient deux effets admirables : l'un de décharger la ville d'un grand nombre de citoyens, et la plupart pauvres; l'autre, de garder les postes principaux, et d'accoutumer peu à peu les peuples étrangers aux mœurs romaines.

Ces colonies, qui portaient avec elles leurs priviléges, demeuraient toujours attachées au corps de la république, et peuplaient tout l'empire de Romains.

Mais, outre les colonies, un grand nombre de villes obtenaient pour leurs citoyens le droit de citoyens romains; et, unies par leur intérêt au peuple dominant, elles tenaient dans le devoir les villes voisines.

Il arriva à la fin que tous les sujets de l'empire se crurent Romains. Les honneurs du peuple victorieux peu à peu se communiquèrent aux peuples vaincus : le sénat leur fut ouvert, et ils pouvaient aspirer jusqu'à l'empire. Ainsi, par la clémence romaine, toutes les nations n'étaient plus qu'une seule nation, et Rome fut regardée comme la commune patrie.

Quelle facilité n'apportait pas à la navigation et au commerce cette merveilleuse union de tous les peuples du monde sous un même empire? La société romaine embrassait tout; et, à la réserve de quelques frontières inquiétées quelquefois par les voisins, tout le reste de l'univers jouissait d'une paix profonde. Ni la Grèce, ni l'Asie Mineure, ni la Syrie, ni l'Égypte, ni enfin la plupart des autres provinces, n'ont jamais été sans guerre que sous l'empire romain; et il est aisé d'entendre qu'un commerce si agréable des nations servait à maintenir dans tout le corps de l'empire la concorde et l'obéissance.

Les légions distribuées pour la garde des frontières, en défendant le dehors affermissaient le dedans. Ce n'était pas la coutume des Romains d'avoir des citadelles dans leurs places, ni de fortifier leurs frontières; et je ne vois guère commencer ce soin que sous Valentinien I^er^. Auparavant on mettait la force et la sûreté de l'empire uniquement dans les troupes, qu'on disposait de manière qu'elles se prêtaient la main les unes les autres. Au reste, comme l'ordre était qu'elles campassent toujours, les villes n'en étaient point incommodées, et la discipline ne permettait pas aux soldats de se répandre dans la campagne. Ainsi les armées romaines ne troublaient ni le commerce ni le labourage: elles faisaient dans leur camp comme une espèce de villes, qui ne différaient des autres que parce que les travaux y étaient continuels, la discipline plus sévère, et le commandement plus ferme. Elles étaient toujours prêtes pour le moindre mouvement; et c'était assez pour tenir tous les peuples dans le devoir que de leur montrer seulement dans le voisinage cette milice invincible.

Mais rien ne maintenait tant la paix de l'empire que l'ordre de la justice. L'ancienne république l'avait établi; les empereurs et les sages l'ont expliqué sur les mêmes fondements; tous les peuples, jusqu'aux plus barbares, le regardaient avec admiration, et c'est par là principalement que les Romains étaient jugés dignes d'être les maîtres du monde. Au reste, si les lois romaines ont paru si saintes que leur majesté subsiste encore malgré la ruine

de l'empire, c'est que le bon sens, qui est le maître de la vie humaine, y règne partout, et qu'on ne voit nulle part une plus belle application des principes de l'équité naturelle.

Malgré cette grandeur du nom romain, malgré la politique profonde et toutes les belles institutions de cette fameuse république, elle portait en son sein la cause de sa ruine, dans la jalousie perpétuelle du peuple contre le sénat, ou plutôt des plébéiens contre les patriciens. Romulus avait établi cette distinction. Il fallait bien que les rois eussent des gens distingués qu'ils attachassent à leur personne par des liens particuliers, et par lesquels ils gouvernassent le reste du peuple. C'est pour cela que Romulus choisit les *pères*, dont il forma le corps du sénat. On les appelait ainsi à cause de leur dignité et de leur âge; et c'est d'eux que sont sorties les familles patriciennes. Au reste, quelque autorité que Romulus eût réservée au peuple, il avait mis les plébéiens en plusieurs manières dans la dépendance des patriciens; et cette subordination, nécessaire à la royauté, avait été conservée non-seulement sous les rois, mais encore dans la république. C'était parmi les patriciens qu'on prenait toujours les sénateurs; aux patriciens appartenaient les emplois, les commandements, les dignités, même celle du sacerdoce; et les pères, qui avaient été les auteurs de la liberté, n'abandonnèrent pas leurs prérogatives. Mais la jalousie se mit bientôt entre les deux ordres; car je n'ai pas besoin de parler ici des chevaliers romains, troisième ordre comme mitoyen entre les patriciens et le simple peuple, qui prenait tantôt un parti et tantôt l'autre. Ce fut donc entre ces deux ordres que se mit la jalousie : elle se réveillait en diverses occasions; mais la cause profonde qui l'entretenait était l'amour de la liberté.

La maxime fondamentale de la république était de regarder la liberté comme une chose inséparable du nom romain. Un peuple nourri dans cet esprit, disons plus, un peuple qui se croyait né pour commander aux autres peuples, et que Virgile pour cette raison appelle si noblement un peuple roi, ne voulait recevoir de loi que de lui-même.

L'autorité du sénat était jugée nécessaire pour modérer les conseils publics, qui, sans ce tempérament, eussent été trop tumultueux; mais, au fond, c'était au peuple à donner les commandements, à établir les lois, à décider de la paix et de la guerre. Un peuple qui jouissait des droits les plus essentiels de la royauté entrait en quelque sorte dans l'humeur des rois. Il voulait bien être conseillé, mais non pas forcé par le sénat. Tout ce qui paraissait trop impérieux, tout ce qui s'élevait au-dessus des autres, en un mot, tout ce qui blessait ou semblait blesser l'égalité que demande un État libre, devenait suspect à ce peuple délicat. L'a-

mour de la liberté, celui de la gloire et des conquêtes rendait de tels esprits difficiles à manier; et cette audace, qui leur faisait tout entreprendre au dehors, ne pouvait manquer de porter la division au dedans.

Ainsi Rome, si jalouse de sa liberté, par cet amour de la liberté qui était le fondement de son État, a vu la division se jeter entre tous les ordres dont elle était composée. De là ces jalousies furieuses entre le sénat et le peuple, entre les patriciens et les plébéiens : les uns alléguant toujours que la liberté excessive se détruit enfin elle-même; et les autres craignant, au contraire, que l'autorité, qui de sa nature croît toujours, ne dégénérât enfin en tyrannie.

Entre ces deux extrémités, un peuple d'ailleurs si sage ne put trouver le milieu. L'intérêt particulier, qui fait que de part et d'autre on pousse plus loin qu'il ne faut même ce qu'on a commencé pour le bien public, ne permettait pas qu'on demeurât dans des conseils modérés. Les esprits ambitieux et remuants excitaient les jalousies pour s'en prévaloir; et ces jalousies, tantôt plus couvertes, et tantôt plus éclairées, selon les temps, mais toujours vivantes dans le fond des cœurs, ont enfin causé ce grand changement qui arriva du temps de César, et les autres qui ont suivi.

CHAPITRE VII.

LA SUITE DES CHANGEMENTS DE ROME EST EXPLIQUÉE.

Il vous sera aisé d'en découvrir toutes les causes, si, après avoir bien compris l'humeur des Romains et la constitution de leur république, vous prenez soin d'observer un certain nombre d'événements principaux, qui, quoique arrivés en des temps assez éloignés, ont une liaison manifeste. Les voici ramassés ensemble pour une plus grande facilité.

Romulus, nourri dans la guerre, et réputé fils de Mars, bâtit Rome, qu'il peupla de gens ramassés, bergers, esclaves, voleurs, qui étaient venus chercher la franchise et l'impunité dans l'asile qu'il avait ouvert à tous venants; il en vint aussi quelques-uns plus qualifiés et plus honnêtes.

Il nourrit ce peuple farouche dans l'esprit de tout entreprendre par la force, et ils eurent par ce moyen jusqu'aux femmes qu'ils épousèrent,

Peu à peu il établit l'ordre, et réprima les esprits par des lois très-saintes. Il commença par la religion, qu'il regarda comme le fondement des États : il la fit aussi sérieuse, aussi grave et aussi modeste que les ténèbres de l'idolâtrie le pouvaient permettre.

Les religions étrangères et les sacrifices qui n'étaient pas établis par les coutumes romaines furent défendus. Dans la suite, on se dispensa de cette loi; mais c'était l'intention de Romulus qu'elle fût gardée, et on en retint toujours quelque chose.

Il choisit parmi tout le peuple ce qu'il y avait de meilleur, pour en former le conseil public, qu'il appela le Sénat. Il le composa de deux ou trois cents sénateurs, dont le nombre fut encore après augmenté; et de là sortirent les familles nobles qu'on appelait Patriciennes. Les autres s'appelaient les Plébéiens, c'est-à-dire le commun du peuple.

Le sénat devait digérer et proposer toutes les affaires : il en réglait quelques-unes souverainement avec le Roi ; mais les plus générales étaient rapportées au peuple qui en décidait.

Romulus, dans une assemblée où il survint tout à coup un grand orage, fut mis en pièces par les sénateurs, qui le trouvaient trop impérieux ; et l'esprit d'indépendance commença dès lors à paraître dans cet ordre.

Pour apaiser le peuple, qui aimait son prince, et donner une grande idée du fondateur de la ville, les sénateurs publièrent que les dieux l'avaient enlevé au ciel, et lui firent dresser des autels.

Numa Pompilius, second roi, dans une longue et profonde paix, acheva de former les mœurs, et de régler la religion sur les mêmes fondements que Romulus avait posés.

Tullus Hostilius établit par de sévères règlements la discipline militaire et les ordres de la guerre, que son successeur, Ancus Martius, accompagna de cérémonies sacrées, afin de rendre la milice sainte et religieuse.

Après lui, Tarquin l'Ancien, pour se faire des créatures, augmenta le nombre des sénateurs jusqu'au nombre de trois cents, où ils demeurèrent fixés durant plusieurs siècles, et commença les grands ouvrages qui devaient servir à la commodité publique.

Servius Tullius projeta l'établissement d'une république sous le commandement de deux magistrats annuels qui seraient choisis par le peuple.

En haine de Tarquin le Superbe, la royauté fut abolie avec des exécrations horribles contre tous ceux qui entreprendraient de la rétablir; et Brutus fit jurer au peuple qu'il se maintiendrait éternellement dans sa liberté.

Les mémoires de Servius Tullius furent suivis dans ce changement. Les consuls, élus par le peuple entre les patriciens, étaient égalés aux rois, à la réserve qu'ils étaient deux qui avaient entre eux un tour réglé pour commander, et qu'ils changeaient tous les ans.

Collatin, nommé consul avec Brutus, comme ayant été avec lui l'auteur de la liberté, quoique mari de Lucrèce, dont la mort

avait donné lieu au changement, et intéressé plus que tous les autres à la vengeance de l'outrage qu'elle avait reçu, devint suspect parce qu'il était de la famille royale, et fut chassé.

Valère, substitué à sa place, au retour d'une expédition où il avait délivré sa patrie des Véientes et des Étruriens, fut soupçonné par le peuple d'affecter la tyrannie à cause d'une maison qu'il faisait bâtir sur une éminence. Non-seulement il cessa de bâtir; mais, devenu tout populaire, quoique patricien, il établit la loi qui permet d'appeler au peuple, et lui attribue en certains cas le jugement en dernier ressort.

Par cette nouvelle loi, la puissance consulaire fut affaiblie dans son origine, et le peuple étendit ses droits.

A l'occasion des contraintes qui s'exécutaient pour dettes par les riches contre les pauvres, le peuple, soulevé contre la puissance des consuls et du sénat, fit cette retraite fameuse au mont Aventin.

Il ne se parlait que de liberté dans ces assemblées; et le peuple romain ne se crut pas libre s'il n'avait des voies légitimes pour résister au sénat. On fut contraint de lui accorder des magistrats particuliers, appelés Tribuns du peuple, qui pussent l'assembler et le secourir contre l'autorité des consuls, par opposition ou par appel.

Ces magistrats, pour s'autoriser, nourrissaient la division entre les deux ordres, et ne cessaient de flatter le peuple en proposant que les terres des pays vaincus, ou le prix qui proviendrait de leur vente, fût partagé entre les citoyens.

Le sénat s'opposait toujours constamment à ces lois ruineuses à l'État, et voulait que le prix des terres fût adjugé au trésor public.

Le peuple se laissait conduire à ses magistrats séditieux, et conservait néanmoins assez d'équité pour admirer la vertu des grands hommes qui lui résistaient.

Contre ces dissensions domestiques, le sénat ne trouvait point de meilleur remède que de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères. Elles empêchaient les divisions d'être poussées à l'extrémité, et réunissaient les ordres dans la défense de la patrie.

Pendant que les guerres réussissent, et que les conquêtes s'augmentent, les jalousies se réveillent.

Les deux partis, fatigués de tant de divisions qui menaçaient l'État de sa ruine, conviennent de faire des lois pour donner le repos aux uns et aux autres, et établir l'égalité qui doit être dans une ville libre.

Chacun des ordres prétend que c'est à lui qu'appartient l'établissement de ces lois.

La jalousie, augmentée par ces prétentions, fait qu'on résout d'un commun accord une ambassade en Grèce pour y rechercher les institutions des villes de ce pays, et surtout les lois de Solon qui étaient les plus populaires. Les lois des Douze-Tables sont établies; mais les Décemvirs, qui les rédigèrent, furent privés du pouvoir dont ils abusaient.

Pendant que tout est tranquille, et que des lois si équitables semblent établir pour jamais le repos public, les dissensions se réchauffent par les nouvelles prétentions du peuple qui aspire aux honneurs, et au consulat réservé jusqu'alors au premier ordre.

La loi pour les y admettre est proposée. Plutôt que de rabaisser le consulat, les Pères consentent à la création de trois nouveaux magistrats qui auraient l'autorité des consuls sous le nom de Tribuns militaires, et le peuple est admis à cet honneur.

Content d'établir son droit, il use modérément de sa victoire, et continue quelque temps à donner le commandement aux seuls patriciens.

Après de longues disputes, on revient au consulat, et peu à peu les honneurs deviennent communs entre les deux ordres, quoique les patriciens soient toujours plus considérés dans les élections.

Les guerres continuent, et les Romains soumettent, après cinq cents ans, les Gaulois cisalpins, leurs principaux ennemis, et toute l'Italie.

Là commencent les guerres puniques; et les choses en viennent si avant, que chacun de ces deux peuples jaloux croit ne pouvoir subsister que par la ruine de l'autre.

Rome, prête à succomber, se soutient principalement, durant ses malheurs, par la constance et par la sagesse du sénat.

A la fin, la patience romaine l'emporte : Annibal est vaincu, et Carthage subjuguée par Scipion l'Africain.

Rome victorieuse s'étend prodigieusement, durant deux cents ans, par mer et par terre, et réduit tout l'univers sous sa puissance.

En ces temps, et depuis la ruine de Carthage, les charges, dont la dignité aussi bien que le profit s'augmentait avec l'empire, furent briguées avec fureur. Les prétendants ambitieux ne songèrent qu'à flatter le peuple; et la concorde des ordres, entretenue par l'occupation des guerres puniques, se troubla plus que jamais. Les Gracques mirent tout en confusion, et leurs séditieuses propositions furent le commencement de toutes les guerres civiles.

Alors on commença à porter des armes et à agir par la force ouverte dans les assemblées du peuple romain, où chacun aupa-

ravant voulait l'emporter par les seules voies légitimes, et avec la liberté des opinions.

La sage conduite du sénat et les grandes guerres survenues modérèrent les brouilleries.

Marius, plébéien, grand homme de guerre, avec son éloquence militaire et ses harangues séditieuses, où il ne cessait d'attaquer l'orgueil de la noblesse, réveilla la jalousie du peuple, et s'éleva par ce moyen aux plus grands honneurs.

Sylla, patricien, se mit à la tête du parti contraire, et devint l'objet de la jalousie de Marius.

Les brigues et la corruption peuvent tout dans Rome. L'amour de la patrie et le respect des lois s'y éteint.

Pour comble de malheurs, les guerres d'Asie apprennent le luxe aux Romains, et augmentent l'avarice.

En ce temps, les généraux commencèrent à s'attacher leurs soldats, qui ne regardaient en eux jusqu'alors que le caractère de l'autorité publique.

Sylla, dans la guerre contre Mithridate, laissait enrichir ses soldats pour les gagner.

Marius, de son côté, proposait à ses partisans des partages d'argent et de terre.

Par ce moyen, maîtres de leurs troupes, l'un sous prétexte de soutenir le sénat, et l'autre sous le nom du peuple, ils se firent une guerre furieuse jusque dans l'enceinte de la ville.

Le parti de Marius et du peuple fut tout à fait abattu, et Sylla se rendit souverain sous le nom de Dictateur.

Il fit des carnages effroyables et traita durement le peuple, et par voie de fait et de paroles, jusque dans les assemblées légitimes.

Plus puissant et mieux établi que jamais, il se réduisit de lui-même à la vie privée, mais après avoir fait voir que le peuple romain pouvait souffrir un maître.

Pompée, que Sylla avait élevé, succéda à une grande partie de sa puissance. Il flattait tantôt le peuple et tantôt le sénat pour s'établir : mais son inclination et son intérêt l'attachèrent enfin au dernier parti.

Vainqueur des pirates, des Espagnes et de tout l'Orient, il devint tout-puissant dans la république, et principalement dans le sénat.

César, qui veut du moins être son égal, se tourne du côté du peuple, et, imitant dans son consulat les tribuns les plus séditieux, il propose, avec des partages de terre, les lois les plus populaires qu'il put inventer.

La conquête des Gaules porte au plus haut point la gloire et la puissance de César.

Pompée et lui s'unissent par intérêt, et puis se brouillent par jalousie. La guerre civile s'allume : Pompée croit que son seul nom soutiendra tout, et se néglige; César, actif et prévoyant, remporte la victoire et se rend le maître.

Il fait diverses tentatives pour voir si les Romains pourraient s'accoutumer au nom de roi; elles ne servent qu'à le rendre odieux. Pour augmenter la haine publique, le sénat lui décerne des honneurs jusqu'alors inouïs dans Rome : de sorte qu'il est tué en plein sénat comme un tyran.

Antoine, sa créature, qui se trouva consul au temps de sa mort, émut le peuple contre ceux qui l'avaient tué, et tâcha de profiter des brouilleries pour usurper l'autorité souveraine. Lépidus, qui avait aussi un grand commandement sous César, tâcha de le maintenir. Enfin le jeune César, à l'âge de dix-neuf ans, entreprit de venger la mort de son père, et chercha l'occasion de succéder à sa puissance.

Il sut se servir, pour ses intérêts, des ennemis de sa maison, et même de ses concurrents.

Les troupes de son père se donnèrent à lui, touchées du nom de César et des largesses prodigieuses qu'il leur fit.

Le sénat ne peut plus rien : tout se fait par la force et par les soldats qui se livrent à qui plus leur donne.

Dans cette funeste conjoncture, le triumvirat abattit tout ce que Rome nourrissait de plus courageux et de plus opposé à la tyrannie. César et Antoine défirent Brutus et Cassius : la liberté expira avec eux. Les vainqueurs, après s'être défaits du faible Lépide, firent divers accords et divers partages, où César, comme plus habile, trouvant toujours le moyen d'avoir la meilleure part, mit Rome dans ses intérêts et prit le dessus. Antoine entreprend en vain de se relever, et la bataille Actiaque soumet tout l'empire à la puissance d'Auguste César.

Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, est contrainte de renoncer à sa liberté.

La maison des Césars, s'attachant, sous le grand nom d'empereur, le commandement des armées, exerce une puissance absolue.

Rome, sous les Césars, plus soigneuse de se conserver que de s'étendre, ne fait presque plus de conquêtes que pour éloigner les barbares qui voulaient entrer dans l'empire.

A la mort de Caligula, le sénat, sur le point de rétablir la liberté et la puissance consulaire, en est empêché par les gens de guerre qui veulent un chef perpétuel, et que leur chef soit le maître.

Dans les révoltes causées par les violences de Néron, chaque

armée élit un empereur; et les gens de guerre connaissent qu'ils sont maîtres de donner l'empire.

Ils s'emportent jusqu'à le vendre publiquement au plus offrant, et s'accoutument à secouer le joug. Avec l'obéissance, la discipline se perd. Les bons princes s'obstinent en vain à la conserver; et leur zèle pour maintenir l'ancien ordre de la milice romaine ne sert qu'à les exposer à la fureur des soldats.

Dans les changements d'empereur, chaque armée entreprenant de faire le sien, il arrive des guerres civiles et des massacres effroyables.

Ainsi l'empire s'énerve par le relâchement de la discipline, et tout ensemble il s'épuise par tant de guerres intestines.

Au milieu de tant de désordres, la crainte et la majesté du nom romain diminue. Les Parthes souvent vaincus deviennent redoutables du côté de l'Orient, sous l'ancien nom de Perses qu'ils reprennent. Les nations septentrionales, qui habitent des terres froides et incultes, attirées par la beauté et par la richesse de celles de l'empire, en tentent l'entrée de toutes parts.

Un seul homme ne suffit plus à soutenir le fardeau d'un empire si vaste et si fortement attaqué.

La prodigieuse multitude des guerres et l'humeur des soldats, qui voulaient voir à leur tête des empereurs et des césars, oblige à les multiplier.

L'empire même étant regardé comme un bien héréditaire, les empereurs se multiplient naturellement par la multitude des enfants des princes.

Marc-Aurèle associe son frère à l'empire. Sévère fait ses deux enfants empereurs. La nécessité des affaires oblige Dioclétien à partager l'Orient et l'Occident entre lui et Maximien : chacun d'eux surchargé se soulage en élisant deux césars.

Par cette multitude d'empereurs et de césars, l'État est accablé d'une dépense excessive, le corps de l'empire est désuni, et les guerres civiles se multiplient.

Constantin, fils de l'empereur Constantius Chlorus, partage l'empire comme un héritage entre ses enfants : la postérité suit ces exemples, et on ne voit presque plus un seul empereur.

La mollesse d'Honorius et celle de Valentinien III, empereurs d'Occident, fait tout périr.

L'Italie et Rome même sont saccagées à diverses fois, et deviennent la proie des barbares.

Tout l'Occident est à l'abandon. L'Afrique est occupée par les Vandales, l'Espagne par les Visigoths, la Gaule par les Francs, la Grande-Bretagne par les Saxons, Rome et l'Italie même par les Hérules, et ensuite par les Ostrogoths. Les empereurs romains

se renferment dans l'Orient et abandonnent le reste, même Rome et l'Italie.

L'empire reprend quelque force sous Justinien, par la valeur de Bélisaire et de Narsès. Rome, souvent prise et reprise, demeure enfin aux empereurs. Les Sarrasins, devenus puissants par la division de leurs voisins et par la nonchalance des empereurs, leur enlèvent la plus grande partie de l'Orient, et les tourmentent tellement de ce côté-là, qu'ils ne songent plus à l'Italie. Les Lombards y occupent les plus belles et les plus riches provinces. Rome, réduite à l'extrémité par leurs entreprises continuelles, et demeurée sans défense du côté de ses empereurs, est contrainte de se jeter entre les bras des Français. Pepin, roi de France, passa les monts, et réduit les Lombards. Charlemagne, après en avoir éteint la domination, se fait couronner roi d'Italie, où sa seule modération conserve quelques petits restes aux successeurs des césars; et en l'an 800 de notre Seigneur, élu empereur par les Romains, il fonde le nouvel empire.

Il est maintenant aisé de connaître les causes de l'élévation et de la chute de Rome.

Vous voyez que cet État, fondé sur la guerre, et par là naturellement disposé à empiéter sur ses voisins, a mis tout l'univers sous le joug pour avoir porté au plus haut point la politique et l'art militaire.

Vous voyez les causes des divisions de la république, et finalement de sa chute, dans les jalousies de ses citoyens, et dans l'amour de la liberté poussé jusqu'à un excès et une délicatesse insupportable.

Vous n'avez plus de peine à distinguer tous les temps de Rome, soit que vous vouliez la considérer en elle-même, soit que vous la regardiez par rapport aux autres peuples; et vous voyez les changements qui devaient suivre la disposition des affaires en chaque temps.

En elle-même vous la voyez au commencement dans un État monarchique établi selon ses lois primitives, ensuite dans sa liberté, et enfin soumise encore une fois au gouvernement monarchique, mais par force et par violence.

Il est aisé de concevoir de quelle sorte s'est formé l'état populaire, ensuite des commencements qu'il avait dès les temps de la royauté; et vous ne voyez pas dans une moindre évidence comment dans la liberté s'établissaient peu à peu les fondements de la nouvelle monarchie.

Car, de même que vous avez vu le projet de république dressé dans la monarchie par Servius Tullius, qui donna comme un premier goût de la liberté au peuple romain, vous avez aussi observé que la tyrannie de Sylla, quoique passagère, quoique courte, a

fait voir que Rome, malgré sa fierté, était autant capable de porter le joug que les peuples qu'elle tenait asservis.

Pour connaître ce qu'a opéré successivement cette jalousie furieuse entre les ordres, vous n'avez qu'à distinguer les deux temps que je vous ai expressément marqués : l'un, où le peuple était retenu dans certaines bornes par les périls qui l'environnaient de tous côtés; et l'autre, où, n'ayant plus rien à craindre au dehors, il s'est abandonné sans réserve à sa passion.

Le caractère essentiel de chacun de ces deux temps est que, dans l'un, l'amour de la patrie et des lois retenait les esprits; et que, dans l'autre, tout se décidait par l'intérêt et par la force.

De là s'ensuivait encore que, dans le premier de ces deux temps, les hommes de commandement, qui aspiraient aux honneurs par les moyens légitimes, tenaient les soldats en bride et attachés à la république; au lieu que dans l'autre temps, où la violence emportait tout, ils ne songeaient qu'à les ménager pour les faire entrer dans leurs desseins malgré l'autorité du sénat.

Par ce dernier état, la guerre était nécessairement dans Rome, et par le génie de la guerre le commandement venait naturellement entre les mains d'un seul chef : mais parce que dans la guerre, où les lois ne peuvent plus rien, la seule force décide, il fallait que le plus fort demeurât le maître; par conséquent, que l'empire retournât en la puissance d'un seul.

Et les choses s'y disposaient tellement par elles-mêmes, que Polybe, qui a vécu dans le temps le plus florissant de la république, a prévu, par la seule disposition des affaires, que l'état de Rome à la longue reviendrait à la monarchie.

La raison de ce changement est que la division entre les ordres n'a pu cesser parmi les Romains que par l'autorité d'un maître absolu, et que d'ailleurs la liberté était trop aimée pour être abandonnée volontairement. Il fallait donc peu à peu l'affaiblir par des prétextes spécieux, et faire par ce moyen qu'elle pût être ruinée par la force ouverte.

La tromperie, selon Aristote [1], devait commencer en flattant le peuple, et devait naturellement être suivie de la violence.

Mais de là on devait tomber dans un autre inconvénient par la puissance des gens de guerre, mal inévitable à cet état.

En effet, cette monarchie que formèrent les Césars s'étant érigée par les armes, il fallait qu'elle fût toute militaire; et c'est pourquoi elle s'établit sous le nom d'empereur, titre propre et naturel du commandement des armées.

Par là vous avez pu voir que comme la république avait son faible inévitable, c'est-à-dire la jalousie entre le peuple et le sé-

1. Polit. lib. v, c. 4.

nat, la monarchie des Césars avait aussi le sien; et ce faible était la licence des soldats qui les avaient faits.

Car il n'était pas possible que les gens de guerre, qui avaient changé le gouvernement et établi les empereurs, fussent longtemps sans s'apercevoir que c'était eux en effet qui disposaient de l'empire.

Vous pouvez maintenant ajouter aux temps que vous venez d'observer, ceux qui vous marquent l'état et le changement de la milice; celui où elle est soumise et attachée au sénat et au peuple romain; celui où elle s'attache à ses généraux; celui où elle les élève à la puissance absolue sous le titre militaire d'empereurs; celui où, maîtresse en quelque façon de ses propres empereurs, qu'elle créait, elle les fait et les défait à sa fantaisie. De là le relâchement; de là les séditions et les guerres que vous avez vues; de là enfin la ruine de la milice avec celle de l'empire.

Tels sont les temps remarquables qui nous marquent les changements de l'état de Rome considérée en elle-même. Ceux qui nous la font connaître par rapport aux autres peuples ne sont pas moins aisés à discerner.

Il y a le temps où elle combat contre ses égaux, et où elle est en péril. Il dure un peu plus de cinq cents ans, et finit à la ruine des Gaulois en Italie et de l'empire des Carthaginois.

Celui où elle combat, toujours plus forte et sans péril, quelque grandes que soient les guerres qu'elle entreprenne. Il dure deux cents ans, et va jusqu'à l'établissement de l'empire des Césars.

Celui où elle conserve son empire et sa majesté. Il dure quatre cents ans, et finit au règne de Théodose le Grand.

Celui enfin où son empire, entamé de toutes parts, tombe peu à peu. Cet état, qui dure aussi quatre cents ans, commence aux enfants de Théodose et se termine enfin à Charlemagne.

Je n'ignore pas, monseigneur, qu'on pourrait ajouter aux causes de la ruine de Rome beaucoup d'incidents particuliers. Les rigueurs des créanciers sur leurs débiteurs ont excité de grandes et de fréquentes révoltes. La prodigieuse quantité de gladiateurs et d'esclaves dont Rome et l'Italie étaient surchargées, ont causé d'effroyables violences, et même des guerres sanglantes. Rome, épuisée par tant de guerres civiles et étrangères, se fit tant de nouveaux citoyens, ou par brigue ou par raison, qu'à peine pouvait-elle se reconnaître elle-même parmi tant d'étrangers qu'elle avait naturalisés. Le sénat se remplissait de barbares : le sang romain se mêlait : l'amour de la patrie, par lequel Rome s'était élevée au-dessus de tous les peuples du monde, n'était pas naturel à ces citoyens venus du dehors; et les autres se gâtaient par le mélange. Les partialités se multipliaient avec cette prodigieuse

multiplicité de citoyens nouveaux; et les esprits turbulents y trouvaient de nouveaux moyens de brouiller et d'entreprendre.

Cependant le nombre des pauvres s'augmentait sans fin par le luxe, par les débauches, et par la fainéantise qui s'introduisait. Ceux qui se voyaient ruinés n'avaient de ressource que dans les séditions, et en tout cas se souciaient peu que tout périt après eux. On sait que c'est ce qui fit la conjuration de Catilina. Les grands ambitieux, et les misérables qui n'ont rien à perdre, aiment toujours le changement. Ces deux genres de citoyens prévalaient dans Rome; et l'état mitoyen, qui seul tient tout en balance dans les états populaires, étant le plus faible, il fallait que la république tombât.

On peut joindre encore à ceci l'humeur et le génie particulier de ceux qui ont causé les grands mouvements, je veux dire des Gracques, de Marius, de Sylla, de Pompée, de Jules César, d'Antoine et d'Auguste. J'en ai marqué quelque chose; mais je me suis attaché principalement à vous découvrir les causes universelles et la vraie racine du mal, c'est-à-dire cette jalousie entre les deux ordres, dont il vous était important de considérer toutes les suites.

CHAPITRE VIII.

CONCLUSION DE TOUT LE DISCOURS PRÉCÉDENT, OU L'ON MONTRE QU'IL FAUT TOUT RAPPORTER A UNE PROVIDENCE.

Mais souvenez-vous, monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions; tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants, il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs, il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance; il leur fait prévenir les maux qui menacent les Etats, et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances : il l'aveugle, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piége. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui

qui prépare les effets dans les cause les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier, et renverser les empires, tout est faible et irrégulier dans les conseils. L'Egypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante, parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils; elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose, pour lui renverser le sens, que ses longues prospérités.

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte tout concourt à la même fin; et c'est faute d'entendre le tout, que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières.

Par là se vérifie ce que dit l'apôtre[1], que « Dieu est heureux, et le seul puissant, roi des rois, et seigneur des seigneurs. » Heureux, dont le repos est inaltérable, qui voit tout changer sans changer lui-même, et qui fait tous les changements par un conseil immuable; qui donne et qui ôte la puissance; qui la transporte d'un homme à un autre, ou d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement.

C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps, et prévient tous les conseils.

Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes. Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effénée par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour rétablie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient

1. Tim. VI, 15.

les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. C'est pourquoi tout est surprenant, à ne regarder que les causes particulières, et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. Ce discours vous le fait entendre; et, pour ne plus parler des autres empires, vous voyez par combien de conseils imprévus, mais toutefois suivis en eux-mêmes, la fortune de Rome a été menée depuis Romulus jusqu'à Charlemagne.

Vous croirez peut-être, monseigneur, qu'il aurait fallu vous dire quelque chose de plus de vos Français et de Charlemagne qui a fondé le nouvel empire. Mais, outre que son histoire fait partie de celle de France que vous écrivez vous-même, et que vous avez déjà si fort avancée, je me réserve à vous faire un second discours, où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant, qui étant égal en valeur à ceux que l'antiquité a le plus vantés, les surpasse en piété, en sagesse et en justice.

Ce même discours vous découvrira les causes des prodigieux succès de Mahomet et de ses successeurs. Cet empire, qui a commencé deux cents ans avant Charlemagne, pouvait trouver sa place dans ce discours : mais j'ai cru qu'il valait mieux vous faire voir dans une même suite ses commencements et sa décadence.

Ainsi je n'ai plus rien à vous dire sur la première partie de l'histoire universelle. Vous en découvrez tous les secrets, et il ne tiendra plus qu'à vous d'y remarquer toute la suite de la religion et celle des grands empires jusqu'à Charlemagne.

Pendant que vous les verrez tomber presque tous d'eux-mêmes, et que vous verrez la religion se soutenir par sa propre force, vous connaîtrez aisément quelle est la solide grandeur, et où un homme sensé doit mettre son espérance.

HISTOIRES PARTICULIÈRES.

MÉZERAI.

(1610-1683.)

On peut dire de Mézerai et de Daniel ce que Quintilien a dit de Salluste et de Tite-Live : *Pares magis quam similes.* Mézerai a beaucoup plus le génie, le caractère et le style d'un historien ; on sent de la force, du nerf et de la supériorité dans sa manière d'écrire. Si sa diction n'est pas pure, il sait au moins penser noblement. Ses réflexions sont courtes et sensées, ses expressions quelquefois grossières, mais énergiques, et son Histoire est semée de traits qui pourraient faire honneur aux meilleurs historiens de l'antiquité. Le père Daniel écrit d'une manière différente, son style sent le dissertateur plutôt que l'historien. Mézerai pense plus qu'il ne dit, et le père Daniel dit plus qu'il ne fournit à penser. Mais, d'un autre côté, celui-ci a beaucoup plus d'ordre, d'arrangement, de clarté dans la suite des faits. Il a débrouillé mieux que personne le chaos de la première race ; sa composition, ou, pour parler en termes de peinture, son ordonnance est beaucoup meilleure que celle de Mézerai ; et, puisque j'ai commencé une fois à me servir de cette image, le père Daniel est un Poussin pour la partie de la composition, mais il pèche comme ce peintre par la couleur ; au lieu que Mézerai est un Rubens qui frappe les yeux par la force des traits et la vivacité du coloris, mais qui est quelquefois confus dans sa disposition.

D'AGUESSEAU.

Mézerai aimait la vérité, mais il ne la cherchait pas avec assez de soin ; et, soit négligence, soit misanthropie, il adopta trop légèrement les inculpations hasardées et les soupçons vagues. A ce défaut près, il juge sainement les hommes et les choses ; mais il ne sait ni approfondir les idées ni peindre les objets. Sa narration ne manque pas de naturel ; elle plaît même par un ton de franchise, mais elle est dénuée d'agrément et d'intérêt. Incapable de rien soigner, et le style encore moins que tout le reste, Mézerai a écrit son Histoire comme une conversation négligée.

LA HARPE.

Mézerai ne fut pas écrivain tendre ni beau diseur, comme quelques-uns de ses contemporains ; son livre fut simple et naturel. Pour le composer, il fit peu ou point de recherches, et prit pour bonnes les chroniques demi-fabuleuses qui avaient été faites avant lui. Il laissa aux premières races et aux anciens temps la fausse couleur dont on les avaient peints. A une époque où l'esprit de la monarchie absolue commençait à prendre possession de l'histoire, et voulait voir dans le passé une consécration et une légitimité pour le présent, le mérite de Mézerai fut d'avoir conservé le vieil esprit français, l'esprit des jurisconsultes du seizième siècle. Mézerai a pour l'autorité royale ce respect bourgeois qui n'a rien de courtisan, et compatit à merveille avec le sentiment du bon droit. Son Histoire a la franchise des remontrances du parlement; elle sait vénérer la source de l'autorité et en blâmer l'usage. On se plaît aux phrases rudes qu'il jette de temps en temps contre les abus et les iniquités. Plus tard, l'indépendance eut d'autres soucis et d'autres apparences. C'est ce caractère qui donna à l'Histoire de Mézerai un ensemble et une fermeté qu'on ne trouve pas dans des livres écrits depuis avec plus de science.

BARANTE.

LA PUCELLE D'ORLÉANS[1].

(1429.)

Son nom était Jeanne, ses père et mère Jacques D'Arcq, laboureur, et Isabeau Gautier : le lieu de sa naissance, une ferme au village de Danrémi, sur la rivière de Meuse, tout contre le Bois-Chenu et proche de Vaucouleurs. Ses parents, gens de bien, l'instruisaient soigneusement à la dévotion et au service de Dieu, auquel elle s'adonna avec une ferveur incroyable, visitant souvent les églises voisines et l'ermitage de Notre-Dame de Beaumont, fréquentant les sacrements les jours de fête, et s'entretenant seule dans ses dévotes prières lorsqu'elle gardait ses brebis. Comme elle fut parvenue en âge de quatorze ans, Dieu la trouvant disposée par ses vertus à ce qu'il voulait opérer, lui envoya le prince de la milice céleste, le gardien de cette monarchie, saint Michel, pour lui annoncer sa volonté, et lui commander qu'elle allât trouver le roi[2], et qu'elle lui demandât hardiment de sa part hommes, armes et chevaux, pour aller délivrer la ville d'Orléans, et pour le conduire après à Reims afin de le faire sacrer ; et qu'elle l'assurât encore que ces choses réussiraient à souhait; que les princes d'Orléans seraient mis en liberté, et les Anglais tout à fait

1. Extrait de l'*Histoire de France*.
2. Charles VII.

chassés de la France. Ce commandement lui ayant été plusieurs fois réitéré par l'archange, et par les saintes Catherine et Marguerite, qui lui apparaissaient souvent, et purifiaient son âme par les conversations célestes, à cause qu'elle les vénérait d'une particulière dévotion, elle pressa tant ses parents qu'ils la menèrent à Robert de Baudricour, gouverneur de Vaucouleurs. Il s'en moqua du commencement comme d'une folle : mais ces visions ne lui donnant point de relâche, elle insistait plus fort, et lui racontait toutes les particularités du siége, entre autres la journée des harengs : de sorte que ce qu'elle disait se trouvant toujours véritable, il lui fit dresser son équipage, et la fit conduire vers le roi par deux gentilshommes. En cette compagnie, et celle de ses trois frères, qui la suivirent pour exempter sa pudicité de reproche, elle arriva à Chinon où était le roi. On dit qu'elle le reconnut parmi cinq ou six autres avec lesquels il s'était mêlé, bien qu'elle ne l'eût jamais vu, et qu'il se cachât derrière ses gentilshommes pour l'expérimenter. Après qu'elle lui eut fait sa harangue, avec un grand sens et une contenance également assurée et modeste, afin de l'éprouver par toutes sortes d'examens, il la mit entre les mains des seigneurs de son conseil, puis entre celles des docteurs, et ensuite l'envoya au parlement de Poitiers. Tant de sages et vertueux personnages l'ayant interrogée, tournée et sondée, lui rapportèrent tous qu'ils reconnaissaient quelque chose de divin en elle, et que ce serait pécher contre le Saint-Esprit, de retarder plus longtemps la gloire de Dieu. Partant le roi lui fit dresser son épuipage, et lui donna armes et chevaux : elle le pria qu'il lui envoyât querir une épée qui était enterrée avec les os d'un chevalier à Sainte-Catherine de Fierbois, sur laquelle il y avait cinq croix gravées. Ceux qu'on y envoya la trouvèrent dans l'endroit qu'elle avait spécifié; et, pour second miracle, la rouille dont elle était toute couverte en tomba à l'instant qu'ils la prirent, si bien qu'elle parut plus claire que si on l'eût fourbie. Elle fit aussi faire un étendard, sur lequel étaient les sacrés et salutaires noms de Jésus et de Marie, l'image du crucifix d'un côté, et de l'autre celle de la Vierge mère recevant la salutation angélique, tenant chacune un lis blanc dans la main. Étant ainsi prête de marcher au combat, elle envoya un héraut sommer les généraux anglais, de la part de Dieu, « de lever le siége, et de laisser la possession du royaume à Charles, le légitime héritier : ou que autrement elle les pourchasserait vivement l'épée dans les reins, qu'il n'en resterait pas un en France que de morts. » Les Anglais, recevant ce défi avec une longue risée, se moquèrent de Charles et de son conseil, comme si, étant au bout de leurs inventions, ils se fussent abandonnés à une ridicule rêverie. Mais d'ailleurs ils s'offensèrent si aigrement de ce qu'une bergère avait l'assurance de défier des

princes, qu'ils pensèrent faire brûler le héraut, et le mirent aux fers, où il fut encore trouvé quand les Français eurent fait lever le siége. Dès lors ils l'appelèrent la sorcière des Armagnacs, et menacèrent de la faire brûler s'ils l'attrapaient jamais. Cependant le roi lui ayant fourni quelques troupes sous la charge de l'amiral de Culand, du maréchal de Rieux et du comte de Dunois, elle les exhorta tous à se préparer au combat par la repentance de leurs péchés et par l'invocation de l'aide divine. Cela fait, elle donna courageusement au travers des ennemis, et entra dans Orléans avec forces et munitions, qui donnèrent cœur aux assiégés d'attendre de plus grands secours. Le lendemain elle sortit et se retira à Blois, où nos plus fameux capitaines avaient assigné le rendez-vous de leurs troupes, dont ils voulaient former un gros pour faire un puissant effort. Son retour les ayant remplis de joie et de bonne espérance, ils chargèrent un grand convoi sur des bateaux, et sept mille hommes avec pour le défendre. Au même temps qu'il approcha de la ville, elle assaillit les ennemis par terre avec cinq cents hommes d'armes, et les assiégés firent une furieuse sortie pour seconder son entreprise : tellement qu'elle et le convoi entrèrent dans la ville. Le bâtard d'Orléans, Xaintrailles et tous les capitaines la vinrent recevoir, et le peuple se mettait à genoux devant elle par les rues, lui baisait les pieds, et même honorait le cheval sur lequel elle était montée.

Depuis, chaque jour, les assiégés recevaient secours d'hommes et de vivres, et, presque égaux aux assiégeants en force, mais beaucoup plus forts en courage, d'assaillis devinrent assaillants, et osèrent bien attaquer leurs forts. Ayant été résolu dans le conseil de guerre d'attaquer ceux qui étaient du côté du pont aux Tournelles et à Potereau, la Pucelle, avec nos capitaines et trois mille hommes d'élite, passa la rivière entre Saint-Loup et la tour neuve; et ce jour, qui était le sixième de mai, elle gagna à vive force la bastille Saint-Loup, l'emporta d'assaut, y tua quatre cents hommes et la démolit, puis força celle de Saint-Jean le Blanc, et ensuite celle des Augustins avec grand carnage. Le lendemain elle retourna au combat et attaqua les tournelles ou bastilles du pont. Les ennemis, ayant là leurs plus vaillants hommes et en grand nombre, la repoussèrent vivement aux premiers assauts. Elle y fut blessée d'une flèche qui lui entrait demi-pied avant entre le cou et les épaules; et plusieurs de nos gens y demeurèrent; à raison de quoi le comte de Dunois voulait faire sonner la retraite. Mais elle, dissimulant sa blessure, le pria de faire ferme seulement jusqu'à tant qu'elle eût fait sa prière à Dieu : après laquelle, renforcée du secours d'en haut, elle retourna à l'assaut, qui fut si chaudement continué par les nôtres, depuis les

dix heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, que les Français entrèrent dedans et passèrent tout au fil de l'épée : Glacidas et quelques autres capitaines se pensant sauver, le pont s'enfonça sous eux et furent noyés. On dit que le prince de la milice céleste, qui jadis chassa le dragon d'orgueil du plus haut des cieux, fut vu de plusieurs sur la fin de ce long combat d'une force plus qu'humaine, une épée flamboyante à la main, renverser les ennemis et *leurs bannières rouges aux lions dragonnés*. Les ennemis, désespérés de pouvoir plus soutenir de si furieux assauts, sortirent le lendemain de leurs autres forts qu'ils avaient bâtis au nombre de plus de soixante, et se mirent en bataille dans la campagne pour défier les nôtres. Mais, voyant que nos capitaines n'avaient pas envie de tant hasarder, ils levèrent le siége qui avait duré sept mois, et se retirèrent à Baugenci et à Meun. Il mourut huit ou neuf mille Anglais en ces divers assauts, et seulement cent ou cent vingt Français : ce qui montra bien que c'était un ouvrage de la main du Très-Haut. En reconnaissance de quoi la ville célèbre des processions solennelles tous les ans, et a fait ériger sur le bout du pont un crucifix au côté droit duquel est la statue de Charles VII qui est à genoux, et au gauche celle de la Pucelle dans la même posture. Le roi, ne sachant de quelle sorte honorer la vertu de cette glorieuse pucelle, l'ennoblit, elle et ses trois frères qui portaient aussi les armes pour son service, avec toute leur postérité, tant du côté des mâles que des femelles, et leur donna pour marques de noblesse un écu d'azur à une épée d'argent, ayant le pommeau à la croisée d'or soutenant sur la pointe une couronne d'or, accompagnée de deux fleurs de lis de même. Les peuples accouraient de tous côtés pour voir cette héroïne, et reconnaissaient en elle l'accomplissement de plusieurs prophéties. Une certaine Marie d'Avignon, qu'on tenait savante dans les secrets de l'avenir, avait prédit qu'une jeune fille délivrerait la France de la tyrannie étrangère. Il y avait une vieille prophétie parmi les Champenois, que cette merveille sortirait d'un bois chenu ; et, dans le fameux Merlin, une autre qui disait qu'une pucelle chasserait les Anglais de France. De sorte qu'elle fut bientôt en telle vénération parmi les nôtres, et si redoutée parmi les ennemis, que les uns ne trouvaient point d'entreprises impossibles sous sa conduite, ni les autres de places tenables contre ses assauts.

Le premier point de sa commission lui ayant bien réussi, elle sollicitait le roi d'accomplir le second, qui était de s'aller faire sacrer à Reims : cela étant fort nécessaire pour le rendre plus auguste envers les peuples, qui croyaient que l'onction fût absolument requise pour faire un roi. Pour ce sujet, il assembla le plus de forces qu'il put, et lui en donna la conduite à elle et aux

comtes d'Alençon et de Dunois : mais, avant que de s'acheminer à Reims, on jugea nécessaire de reprendre toutes les places que les Anglais tenaient à l'entour d'Orléans, avec lesquelles ils l'eussent toujours incommodé. Notre armée assiégea premièrement Jargeau, et le comte de Suffolk le rendit au second assaut. Le siége de Beaugenci fut bien plus long ; les ennemis se fortifièrent dans le château : ils s'y firent battre près de trois semaines, mais à la fin se rendirent à composition.... Durant ce siége, le duc de Bethfort, averti que Beaugenci était assiégé, envoya Talbot et Lescale avec quatre mille hommes pour le secourir ; mais comme ils eurent trouvé les Français dedans, ils rebroussèrent chemin. Les Français les poursuivirent et les atteignirent au bord de Patai, comme ils se pensaient sauver à Janville. Par l'avis de la Pucelle, on choisit quelques troupes des plus gaillardes pour les attaquer dans ce bourg : ce qui fut exécuté avec tant d'ardeur et de promptitude avant qu'ils se fussent retranchés, que notre cavalerie les foula tous aux pieds, en tua dix-huit cents, et en fit douze cents prisonniers : Talbot même tomba entre les mains de Xaintrailles, qui le relâcha généreusement sans rançon, et reçut depuis un pareil traitement de lui.

Cette heureuse journée avançant les affaires de Charles, il invita tous les seigneurs de son parti à venir honorer son sacre, et marcha vers la ville de Reims. Sur le chemin, Auxerre lui refusa les portes, mais lui fournit des vivres en payant. Troyes se voulut faire battre ; et le roi ayant fort peu d'artillerie, on en fût demeuré là, sans l'invention de la Pucelle, qui fit dresser quantité de plates-formes et de batteries à la vue de la ville, comme si elle eût eu de quoi la foudroyer ; ce que voyant les habitants, ils ouvrirent les portes à leur prince. Ceux de Châlons vinrent au-devant de lui en corps lui présenter leurs clefs et leur obéissance. Les seigneurs de Châtillon-sur-Marne et de Saveuse, qui gardaient la ville de Reims pour le Bourguignon, sachant qu'il approchait d'eux, tirèrent nouveau serment des bourgeois, qui leur promirent de tenir jusqu'à tant qu'ils leur eussent amené du secours de Bourgogne : mais sitôt qu'ils les virent partis, ils députèrent vers le roi, pour lui demander pardon, qui leur fut accordé. Le 7 de juillet, jour destiné pour le sacre, les maréchaux de Rieux et de Boussac allèrent querir la sainte ampoule à Saint-Remi ; et le roi ayant été fait chevalier par Jean, duc d'Alençon, fut sacré selon la cérémonie ordinaire ; le duc d'Alençon, le comte de Clermont, les seigneurs de la Trimouille, de Beaumanoir et de Mailli, y représentant les pairs laïcs. Au partir de là, il alla faire sa neuvaine dans l'église Saint-Marcou à Corbeni en Laonnais. Aussitôt qu'il y fut, Soissons et Laon se rendirent à lui ; et comme il séjournait dans cette dernière ville, il apprit que Château-Thierri, Provins,

et quelques autres places de la Brie s'étaient remises sous son obéissance. L'Anglais, tout étonné d'un tel reflux, étreint de rechef ses alliances avec le Bourguignon, rabaisse son orgueil envers les seigneurs français, tâche d'affermir ses places par sévérité et par douceur, et envoie querir du secours en Angleterre. D'où ayant eu quatre mille hommes de renfort, il se met à la campagne et envoie défier Charles à la bataille, l'appelant, par son cartel, usurpateur et tyran; injure qu'il se devait réserver à lui-même. Mais quand il sut qu'il venait droit à lui pour le combattre, il craignit la fortune de ce jeune roi, et se retira tout court à Paris. Tout succédait à souhait aux Français.

Cependant, le duc de Bourgogne célébrait ses troisièmes noces avec Isabelle, fille de Jean, roi de Portugal. A peine les solennités de ces noces étaient finies, qu'il vint mettre le siége devant la ville de Compiègne. Xaintrailles et la Pucelle, qui étaient dedans, sortirent dessus avec six cents hommes; mais comme elle outrepassait sa commission, ainsi qu'elle le reconnut par après, et portait encore les armes après avoir fait sacrer le roi, Dieu, qui est jaloux qu'on lui obéisse ponctuellement, n'était plus obligé de continuer ses miracles en sa faveur. Par ainsi, l'ennemi ayant rudement rembarré les Français, et elle s'étant opiniâtrée à faire tête sur la retraite, elle trouva la barrière fermée par la trahison de Guillaume Flavi, gouverneur de la ville, lequel était jaloux de ce qu'elle avait plus de crédit que lui parmi les gens de guerre. De cette sorte, étant demeurée à la merci des ennemis, elle fut contrainte de se rendre au bâtard de Vendôme. Louis de Bourbon, comte de Vendôme, gouverneur pour le roi de la Picardie et Champagne, vint peu de jours après faire lever le siége de Compiègne, où les ennemis perdirent bagage et artillerie.

Le bâtard de Vendôme vendit la Pucelle à Jean de Luxembourg, et celui-ci, par une sale avarice, la revendit aux Anglais, moyennant dix mille livres en argent et trois cents livres de rente, quelques prières que lui fît sa femme, mue de vénération et de pitié pour cette héroïne malheureuse. Les Anglais, qui redoutaient plus sa rencontre que tous nos autres capitaines, en firent des feux de joie comme d'une insigne victoire, et en chantèrent le Te Deum à Notre-Dame de Paris. Mais au lieu d'honorer la vertu de cette amazone que le sort de la guerre leur avait livrée, ils la traitèrent avec mille outrages, la chargèrent de fers, et, l'ayant promenée de prison en prison, la menèrent à Rouen. Cette partie de l'université qui était demeurée à Paris, lâche esclave de la tyrannie anglaise, sachant que c'était le plus grand plaisir qu'elle pût faire au duc de Bethfort, que de persécuter cette innocente, fit aussitôt instance qu'on la mît entre les mains des gens d'église pour lui faire son procès comme à une vaudoise, enchanteuse, hé-

rétique, abuseuse, laquelle, contre la loi de Dieu et l'honnêteté de son sexe, s'était travestie en homme, et faisait gloire et métier d'épandre le sang humain. A leur requête elle fut livrée à Pierre Cochon, évêque de Beauvais, créature du duc de Bourgogne : lequel, assisté de l'abbé de Fescamp et de plusieurs docteurs et canonistes, ou plutôt scribes et pharisiens, lui fit son procès, et la condamna iniquement au pain de douleur et à l'eau d'amertume pour le reste de ses jours. Son procès se trouve tout au long dans nos auteurs, où l'on voit avec combien de malice, d'artifices, de fourbes, de chicanes et de demandes captieuses ces juges iniques s'efforcèrent de la rendre coupable, parce qu'ils voyaient bien qu'elle ne l'était pas. Il y a des interrogations sur soixante ou quatre-vingts articles, ces visions de ses prophéties, de son changement d'habit, et de quelques autres cas, avec toute la subtilité de la plus fine scolastique; et néanmoins, ses réponses sont si pertinentes, si humbles et si chrétiennes, qu'elles font le procès à ceux qui l'ont condamnée. La vengeance des Anglais ne fut pas encore assouvie par un si rude supplice, ni leur crainte en assurance par son emprisonnement : ils poursuivaient sa mort sans relâche ; et leurs capitaines criaient continuellement aux oreilles du régent que leurs armes ne prospéreraient jamais tandis que cette sorcière serait en vie. Tellement que ces juges iniques, s'étant rassemblés par son commandement, lui firent accroire qu'elle avait repris l'habit d'homme contre leur défense; et partant la condamnèrent comme hérétique relapse, puis la livrèrent au bras séculier. Cette pauvre fille, traduite ainsi de Caïphe à Pilate, fut condamnée à être brûlée toute vive dans la place publique. Elle s'était dès longtemps préparée à la mort, et n'attendait pas un plus doux traitement de ses ennemis; aussi elle alla au supplice avec le même courage qu'elle allait au combat, et convertissant par son admirable constance cette ignominie en un glorieux triomphe; toute garrottée qu'elle était, mais animée de l'esprit de Dieu, elle effrayait ses ennemis et les bravait encore sur l'échafaud avec ces fières menaces :

« Eh bien! êtes-vous au bout de vos souhaits? m'avez-vous enfin « amenée en un endroit où vous pensez que je ne vous serai « plus redoutable? Lâches et poltrons que vous êtes, qui avez eu « peur d'une fille, et qui, n'ayant pu être soldats, êtes devenus « bourreaux! Impies et abominables, qui vous efforcez en vain « de combattre contre Dieu; dites-moi, pensez-vous par votre ty- « rannie détourner les décrets de sa toute-puissance? Ne restait-il « plus pour comble à votre orgueil et à vos injustices, qui veu- « lent, en dépit de lui, ravir la couronne de France au légitime « héritier, que de faire mourir une innocente prisonnière de guerre « par un supplice digne de votre cruauté? Celui même qui m'a

« donné la force de vous châtier en tant de rencontres, de vous « chasser de tant de villes, et de vous mener battant aussi facile- « ment que j'ai mené autrefois un troupeau de moutons, m'a « encore, par sa divine bonté, donné le courage de craindre aussi « peu vos flammes que j'ai redouté vos épées. Vous ne me faites « point injure, pource que je suis prête de tout souffrir pour sa « gloire; mais votre crime s'élevant contre sa majesté, vous sen- « tirez bientôt, vous sentirez la pesanteur de sa justice, dont je « n'étais qu'un faible instrument. De mes cendres naîtront vos « malheurs et la punition de vos méchancetés. Ne vous imaginez « pas qu'avec moi soit étouffée la vengeance de Dieu : ces flam- « mes ne feront qu'allumer sa colère, qui vous dévorera : ma mort « vous coûtera deux cent mille morts; et toute morte je vous « chasserai de Paris, de la Normandie et de la Guienne, où vous « ne remettrez jamais le pied. Puis après que vous aurez été battus « en mille endroits et chassés de toute la France, vous n'empor- « terez avec vous en Angleterre que le courroux divin, qui, vous « poursuivant toujours sans miséricorde et sans relâche, remplira « votre pays de beaucoup plus grandes calamités, meurtres et « discordes, que votre tyrannie n'en a engendré dans ce royaume; « et sachez que vos rois perdront le leur avec la vie, pour avoir « voulu usurper celui d'autrui. C'est le Dieu des armées, protec- « teur des innocents et sévère vengeur des outrages, qui vous « l'annonce par ma bouche. »

Là-dessus ses bourreaux, qui l'interrompaient à tous propos, l'empêchant de parler davantage, elle fit sa prière avec grande ferveur, et prononça plusieurs fois les saints noms de Jésus et de Marie, et puis la poussèrent dans le feu. Sur le point qu'ils l'allaient jeter, son visage parut environné d'une glorieuse lumière, et l'on raconte que, lorsqu'elle fut éteinte par les flammes, on vit sortir de son bûcher une colombe blanche qui s'envola dans le ciel à la vue de tout le monde; et que, les juges ayant commandé au bourreau de jeter ses cendres dans la rivière, son cœur fut trouvé dedans tout entier, le feu n'ayant osé violer une chose si précieuse. Le roi ne pouvant souffrir que la réputation de cette héroïne, qui avait relevé sa couronne avec la pointe de son épée, fût noircie par une sentence si inique, assista ses frères à poursuivre sa justification quand les Anglais eurent été exterminés, et leur fit obtenir une bulle du pape Calixte III, l'an 1455, par laquelle furent délégués plusieurs évêques pour informer sur les faits qui leur seraient proposés : lesquels ayant ouï cent douze témoins de toutes qualités, mais de vie approuvée et irréprochable, et revu soigneusement la première procédure, déclarèrent que le jugement de Rouen était nul, abusif et tyran-

nique, réhabilitèrent sa mémoire, et firent planter une croix au vieux marché, où elle avait été injustement suppliciée.

CONSPIRATION DU CONNÉTABLE DE BOURBON[1].

(1523.)

François Ier préparait une expédition pour reconquérir son duché de Milan.

Toutes choses étant prêtes pour partir, il vint à se découvrir, fort heureusement pour le salut de la France, l'étrange conspiration de Charles de Bourbon, auquel la noblesse du sang royal, sa charge éminente de connétable, ses grandes alliances, sa générosité envers la noblesse, et la haute réputation de sa vaillance, donnaient le second lieu dans le royaume. Il avait conspiré avec l'empereur et le roi d'Angleterre de démembrer cette monarchie entre eux. La partie en était faite de cette sorte : pendant l'absence du roi, lequel Bourbon s'excuserait de suivre hors du royaume sous prétexte d'une feinte maladie, l'empereur devait attaquer la France avec trois puissantes armées, dont l'une entrerait dans le Languedoc, l'autre dans la Guienne et la troisième dans la Champagne : l'Anglais fermerait la mer avec une puissante flotte, et se jetterait sur la Picardie et la Normandie : et Bourbon, outre qu'il les seconderait tous deux avec ses intelligences, se promettait de brouiller tout le royaume, même d'entraîner par son crédit les provinces d'Auvergne, de Bourbonnais, de Lyonnais et de Dauphiné, avec la meilleure partie de la noblesse française, par le moyen de laquelle, avec l'aide de dix mille Allemands, que Guillaume de Fustemberg et le comte Félix lui devaient amener par le Bassigni, il se rendrait maître du cœur du royaume. Par ainsi François en demeurerait exclus, d'autant que, s'il y voulait rentrer, il aurait l'armée d'Italie en queue, et toutes celles des trois princes en tête. Les causes qui avaient excité une telle fureur dans l'esprit du connétable avaient commencé il y avait longtemps : premièrement par une naturelle contrariété d'humeurs, qui se trouvait entre le roi et lui; puis par des jalousies et des piques du vivant de Louis XII, qui étaient allées jusque-là, à ce qu'on dit, que François lui avait présenté le combat pour quelques rapports qu'il avait faits de lui aux oreilles du roi. En après, comme il est impossible de guérir les moindres blessures qui se reçoivent dans le cœur, celles-là s'envenimèrent de plus en plus : car François, étant roi, quoiqu'il fût le premier en toute sorte de qualités et de vertus, se

1. Extrait de l'*Histoire de France.*

fâchait néanmoins d'avoir un second, et voyait de mauvais œil qu'on estimât tant, comme on faisait, la personne et les actions de ce prince. Et bien qu'il l'eût honoré de la charge de connétable et du gouvernement de Milan, si est-ce qu'il l'obligea beaucoup moins par ces faveurs qu'il ne l'offensa par après en lui témoignant assez clairement qu'il se repentait de les lui avoir données : d'autant qu'il lui fit soustraire, par son conseil de finances, toutes ses pensions et les émoluments de sa charge, et que lui-même lui en ôta l'honneur, ne l'appelant que rarement au conseil, et donnant toutes les prééminences au duc d'Alençon. Mais rien n'irrita tant ce courage altier que les persécutions de la régente. La tradition dit qu'encore qu'elle eût toujours eu une aversion pour lui, à cause qu'il contredisait à son administration, néanmoins, quand il fut veuf de Suzanne de Bourbon, elle le fit rechercher de mariage, ou par quelque caprice d'amour, ou plutôt par désir de joindre sa grande puissance à la sienne ; mais que ce prince, pour bien d'autres considérations, rejeta cette proposition bien loin, même avec quelques mots de raillerie. Or, comme il n'est point d'injure plus outrageuse envers ce faible sexe, la régente, outrée des mépris de Bourbon, ne cessa depuis de le persécuter; et, se portant enfin à sa dernière vengeance, le porta aussi à l'extrême désespoir par une telle occasion.

L'historien explique ici les motifs d'un procès que la reine mère fait intenter au duc pour la succession de la maison de Bourbon, et continue en ces termes :

La cause ayant été plaidée au parlement, et appointée sur le commencement de cette année 1523, il connut bien que la faveur de la régente, qui avait remué cette pierre, serait assez forte pour l'enlever. Le dépit d'être si injustement choqué, la honte d'être renversé par une femme, et l'appréhension d'être dépouillé des grands biens avec lesquels il entretenait l'éclat de sa qualité et de sa charge, causent de rudes tourments à son esprit hautain et trop sensible ; il ne les peut dissimuler, en fait sa plainte au roi, et témoigne sa douleur par des paroles menaçantes. Là-dessus les esprits factieux irritent sa plaie, et l'enflamment de telle sorte, qu'il se résout à traiter avec les ennemis de la France. Il fait écrire en Angleterre; et, par l'entremise d'Adrien de Croui, comte de Reux, traite avec l'empereur, qui lui promet sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal, en mariage, et l'une des trois plus belles charges d'Espagne avec cent mille écus de rente en fonds de terre. La Motte-Noyers Saint-Aubin, gentilhomme bourbonnais, passa en Espagne pour cette négociation, et ensuite en Allemagne, pour presser les levées des six mille Allemands dont il est parlé. Or, quoique ces menées fussent

tenues secrètes, néanmoins deux gentilshommes normands, Matignon et d'Argouges, qui étaient des plus avant dans la faveur du connétable, les découvrirent; et, sachant qu'il n'y a point de fidélité ni d'affection préférable à celle qu'on doit à sa patrie, résolurent entre eux d'en avertir le roi; mais ils trouvèrent à propos d'essayer auparavant s'ils ne pourraient point par leurs conseils le détourner de ce précipice. Matignon, le plus hardi et le plus considéré des deux, ayant trouvé la commodité de l'heure et du lieu, lui parla en cette sorte :

« Si la fidélité que je vous ai toujours témoignée par mes « très-humbles services, et qu'il vous a plu honorer de tant de « récompenses, mérite d'être écoutée en vos propres intérêts, je « ne puis plus vous celer, monseigneur, que c'est chose bien « étrange que ceux qui manient certains traités secrets, sous « couleur de fidélité et d'affection, hasardent ainsi votre honneur « et votre personne pour se rendre considérables au désavantage « de leur maître. Je sais bien qu'il n'importe guère à des gens « qui n'ont plus ni conscience ni foi, de ruiner leur patrie, et de « bouleverser un royaume où ils ne sont point considérés; mais « quelqu'un de vos bons serviteurs peut-il souffrir que leurs me- « nées se fassent sous votre nom, et qu'ils engagent un connés- « table et un prince du sang dans leurs attentats? Voyez, s'il « vous plaît, monseigneur, de quelle affection ils sont portés à « votre service, qu'ils veulent que l'appréhension de perdre une « partie de vos biens vous les fasse tous perdre; que vous « quittiez la France pour vous venger d'une injure que vous n'a- « vez point encore reçue; et que vous preniez la fuite devant une « femme, de peur de lui céder. Certes, ils vous offensent bien « plus que ne le font vos ennemis mêmes : le procès qu'on a in- « tenté contre vous ne saurait vous ôter que des terres; mais ces « gens veulent vous ôter tout : l'honneur, que les âmes nobles « prisent plus que tous les sceptres du monde; la gloire, que vos « ancêtres vous ont laissée, et que vous avez portée vous-même « à son plus haut point, en chassant deux grands empereurs, « l'un d'Italie et l'autre des frontières de France; votre charge, « avec laquelle vous commandez aux armes victorieuses des « Français; enfin les espérances de parvenir à la couronne, dont « vous n'êtes éloigné que de trois degrés. Et pour vous dédom- « mager de toutes ces pertes irréparables, ils vous proposent, « sous la foi espagnole, sous la parole d'un prince qui désavouera « ses agents quand il lui plaira, un mariage peu assuré, dont la « dot est une injuste guerre contre votre patrie, et les avances un « honteux bannissement. Il est vrai que la régente a fort mal- « traité votre altesse, et qu'elle lui fait souffrir d'énormes injus- « tices. Mais quel déplaisir vous a fait la France? Elle qui vous a

« si chèrement nourri, vous et vos ancêtres, elle qui vous a « élevé dans un si haut éclat, et qui a rendu votre grandeur si « puissante, qu'elle peut aujourd'hui lui être funeste. Oui, « monseigneur, votre puissance est seule capable de la dé- « truire; mais votre vertu est trop grande pour se rendre « complice d'un si étrange dessein. Vous n'exposerez pas ce « royaume en proie à ceux mêmes contre lesquels vous l'avez si « généreusement défendu. Vous n'entreprendrez pas de ruiner « un héritage qui peut vous échoir, pour le partager avec des « étrangers. Vous ne deviendrez pas le gendre des ennemis de « votre roi, dont vous êtes déjà le cousin, et dont vous pouvez « être le beau-frère. Au reste, comme sa majesté est généreuse « et magnanime, et que les offenses que vous avez souffertes ne « sont pas venues de son propre mouvement, il ne faut pas douter « qu'il les réparera avec d'autant plus de générosité que vous « lui aurez témoigné de patience. A la fin, la force du sang et la « raison seront plus puissantes dans son esprit que les mauvais « conseils; un peu de patience vous fera triompher de tous vos « jaloux; et la justice de votre cause, jointe à la gloire de vos « belles actions, l'obligera, malgré l'envie, à vous donner la « jouissance de tous vos souhaits; mais quand il ne se porterait « pas de lui-même à vous accorder ce que votre rang, votre sou- « veraine vertu et vos services lui demandent, assurez-vous que la « nécessité pressante de ses affaires l'y forcera; car si ses enne- « mis n'espèrent point de le pouvoir surmonter sans votre « moyen, aussi ne leur saurait-il faire tête sans votre invincible « vaillance. »

Le connétable, voyant par ces discours que ce gentilhomme avait connaissance de ses desseins, lui déduisit les raisons de son mécontentement, et, pour l'obliger au secret, s'efforça de l'embarrasser dans la partie par quelque commission. Matignon fit semblant de l'accepter; mais ayant remontré à son compagnon que les choses étaient désespérées, tous deux allèrent en poste à Saint-Pierre du Moutier où était le roi, lui découvrir cette conspiration. Ce généreux prince, étant venu aussitôt à Moulins, où le connétable faisait le malade, ne voulut point le faire arrêter, comme son conseil avait résolu, mais, espérant de le retirer de son malheureux dessein, l'alla visiter dans sa chambre; il s'entretint avec lui fort familièrement et à cœur ouvert; lui déclara qu'il était averti de ses menées, auxquelles, comme il croyait, la crainte de perdre ses terres, plutôt qu'aucune affection, lui avait fait prêter l'oreille; et le pria qu'ayant égard à son honneur et à sa dignité, il mît ces fantaisies hors de son esprit, l'assurant sur son honneur que, quand il perdrait son procès, il lui rendrait toutes ses terres. Le connétable avoua bien qu'en effet il avait

été sollicité par le comte de Reux de se retirer vers l'empereur, mais protesta qu'il n'y avait point prêté consentement, suppliant sa majesté de ne point douter de sa foi et de ses services, et qu'il ne manquerait point de le suivre sitôt que sa maladie le pourrait permettre. Donc, le roi étant parti, il le suivit en litière à petites journées, incertain encore quelle résolution il devait prendre, étant retenu par les charmes de la bonté du roi, et chassé par l'appréhension d'un juste châtiment. Or, ces alarmes et combats d'esprit l'ayant fait détourner du grand chemin dans sa maison de Chantelles, il apprit que le roi qui était à Lyon, interprétant ce détour à évasion, avait fait arrêter l'évêque d'Autun, son confident, et fouiller dans ses malles; et au même temps il sut que son procès était perdu avec de grands dommages et intérêts : ce qui le désespéra de telle sorte, qu'étant emporté par la peur et par la vengeance, il s'enfuit de nuit sans aucune compagnie que d'un seul gentilhomme, nommé Pomperaut, duquel il contrefaisait le valet. Sa fuite fut traversée de mille périlleuses aventures, parce que le roi, l'ayant prévue, avait envoyé des compagnies sur toutes les avenues; mais il se sauva enfin dans la Franche-Comté, d'où il passa en Allemagne, et de là par les Alpes de Trente au Milanais. Il y arriva sur la fin de l'année, et fut reçu à Plaisance par Charles de Lanoi, vice-roi de Naples, lequel venait faire la charge de lieutenant général pour l'empereur en la place de Prosper Colonne, qui était au lit de la mort. Il avait envie de passer en Espagne pour accomplir son mariage avec la reine Éléonore; mais ce n'était pas l'intention de l'empereur de donner sa sœur à un fugitif; puis il n'était déjà plus dans une telle estime qu'il l'imaginait, parce que sa fuite et ses intelligences n'avaient point causé en France les changements que les ennemis se promettaient. Tellement que le comte de Reux, abordé à Gênes comme il était prêt à s'embarquer, lui persuada de demeurer en Italie de la part de l'empereur, qui l'honorait du commandement de ses armées, conjointement avec Lanoi. Après son départ, le roi mit toutes ses terres et châteaux en ses mains, et saisit les meubles de la maison de Bourbon qui étaient à Chantelles, « les plus riches qui fussent en aucune autre de la chrétienté. »

SAINT-ÉVREMOND.

(1613-1703.)

Saint-Évremond eut dans le dernier siècle une réputation prodigieuse : il en a perdu beaucoup, et peut-être trop dans celui-ci.... Il sut éviter dans sa prose l'enflure de Balzac et l'affectation de Voiture. Il avait réellement un caractère de style qui était à lui, et qui tenait à celui de son esprit.... Son style, quoique inégal, trop peu correct et trop peu soigné, prouve généralement le talent d'écrire, celui de rendre souvent sa pensée avec une facilité assez élégante. Les expressions ne lui manquent point, et quelquefois elles sont heureuses; il saisit sur plusieurs objets des rapprochements d'idées qui, sans être rigoureusement justes, ont un fond de vérité ingénieusement aperçu.... Il y aurait beaucoup à observer dans ce que Saint-Évremond écrit sur l'histoire; quoique le jugement ne manque point chez lui, en général il n'est ni assez sûr ni assez étendu.... Il n'a guère sur les sujets qu'il traite qu'un premier aperçu, quelquefois assez vivement saisi par un goût naturel, mais qui s'arrête ou s'égare où il faudrait que la réflexion vînt diriger ou étendre ses vues. Quant à sa diction, quoique peu soutenue, quelquefois elle n'est pas au-dessous de sa matière.

LA HARPE.

Personne, avant lui, n'avait mieux parlé des Romains; et quelques-unes de ses pages sur ce peuple peuvent encore se lire à côté de celles de Montesquieu. On voit qu'il avait étudié les Latins en homme judicieux, impartial, et qui n'admire pas sur parole.

DUROZOIR.

AUGUSTE, SON GOUVERNEMENT ET SON GÉNIE [1].

Je ne parlerai point des commencements de la vie d'Auguste, ils ont été trop funestes : je prétends le considérer depuis qu'il fut parvenu à l'empire. Et à mon avis, jamais gouvernement n'a mérité de plus particulières observations que le sien.

1. Extrait des *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, chapitre XVI.

Après la tyrannie du triumvirat, et la désolation qu'avait apportée la guerre civile, il voulut enfin gouverner par la raison un peuple assujetti par la force, et dégoûté d'une violence où l'avait peut-être obligé la nécessité de ses affaires; il sut établir une heureuse sujétion, plus éloignée de la servitude que de l'ancienne liberté.

Auguste n'était pas de ceux qui trouvent la beauté du commandement dans la rigueur de l'obéissance; qui n'ont de plaisir du service qu'on leur rend que par la nécessité qu'ils en imposent. Ce raffinement de domination a été à un tel point de délicatesse sous quelques empereurs, qu'il n'était pas permis aux sujets de vouloir ce qu'on voulait d'eux. Auguste a jugé tout autrement; il a cru que pour bien disposer des hommes, il fallait gagner les esprits avant que d'exiger les devoirs; et il fut si heureux à les persuader de l'utilité de ses ordres, qu'ils songeaient moins à l'obligation qu'ils avaient de les suivre qu'à l'avantage que l'on y trouvait.

Un des plus grands soins qu'il eut toujours, fut de bien faire goûter aux Romains le bonheur du gouvernement, et de leur rendre autant qu'il put la domination insensible. Il rejeta jusqu'aux noms qui pouvaient déplaire, et sur toutes choses la qualité de dictateur, détestée dans Sylla et odieuse en César même.

La plupart des gens qui s'élèvent prennent de nouveaux titres pour autoriser un nouveau pouvoir; il voulut cacher une puissance nouvelle sous des noms connus et des dignités ordinaires.

Il se fit appeler empereur de temps en temps, pour conserver son autorité sur les légions; il se fit créer tribun, pour disposer du peuple; prince du sénat, pour le gouverner : mais quand il réunit en sa personne tant de pouvoirs différents, il se chargea aussi de divers soins; et il devint l'homme des armées, du peuple et du sénat quand il s'en rendit le maître; encore n'usa-t-il de son pouvoir que pour ôter la confusion qui s'était glissée en toutes choses. Il remit le peuple dans ses droits, et ne retrancha que les brigues aux élections des magistrats. Il rendit au sénat son ancienne splendeur après avoir banni la corruption : car il se contenta d'une puissance tempérée qui ne lui laissait pas la liberté de faire le mal : mais il la voulut absolue quand il s'agit d'imposer aux autres la nécessité de bien faire.

Ainsi le peuple ne fut moins libre que pour être moins séditieux. Le sénat ne fut moins puissant que pour être moins injuste. La liberté ne perdit que les maux qu'elle peut causer, rien du bonheur qu'elle peut produire.

Après avoir établi un si bon ordre, il se trouva agité de différentes pensées, et consulta longtemps en lui-même s'il devait garder l'empire ou rendre au peuple sa première liberté.

Les exemples de Sylla et de César, quoique différents, faisaient une impression égale en faveur de ce dernier sentiment.

Il considérait que Sylla, qui avait quitté volontairement la dictature, avait eu une mort paisible au milieu de ses ennemis; et que César, pour l'avoir gardée, avait été assassiné par ses meilleurs amis, qui en faisaient gloire.

Combattu d'une incertitude si fâcheuse, il découvrit l'agitation de son âme à ses deux amis principaux, Agrippa et Mécénas. Agrippa, qui lui avait acquis l'empire par sa valeur, lui conseilla par modération de le quitter.

Pour Mécénas, qui n'avait eu aucune part aux victoires, il lui conseilla de retenir ce qu'elles lui avaient donné.

L'empire fut retenu par son conseil; et la résolution de le garder étant prise, Auguste ne laissa pas d'offrir au sénat de s'en démettre.

Quelques-uns en furent touchés comme d'une grande modération; plusieurs reconnurent la simple honnêteté de l'offre; mais tous s'accordèrent véritablement en ce point de refuser l'ancienne liberté.

Vous eussiez dit que c'était une contestation de civilités qui aboutirent à une satisfaction commune : car Auguste gouverna l'empire par le sénat, et le sénat ne se gouverna que par Auguste.

Un gouvernement si tempéré plut à tout le monde, et le prince ne suivit pas moins en cela son intérêt que son humeur modérée; car enfin on passe malaisément de la liberté à la servitude, et il pouvait se tenir heureux de commander en quelque façon que ce fût à un peuple libre.

De plus, le funeste exemple de César l'avait peut-être obligé de prendre des voies différentes pour éviter une même fin.

Le grand Jules, né, pour ainsi dire, dans une faction opposée au sénat, eut toujours une envie secrète de l'opprimer; et l'ayant trouvé contraire à ses desseins dans la guerre civile, il en prit une aversion nouvelle pour le corps, quoiqu'il eût beaucoup de douceur et de clémence pour les sénateurs en particulier.

Depuis son retour à Rome, comme il se vit assuré du peuple et des légions, il compta le sénat pour peu de chose, et le traita même insolemment en quelques occasions. Tant il est difficile aux plus retenus de ne se pas oublier dans une grande fortune.

Or, il est certain que ce mépris orgueilleux irrita beaucoup de gens, et fit naître ou du moins avancer la conspiration qui le perdit.

Auguste, un des plus avisés princes du monde, ne manqua pas de profiter d'une observation si nécessaire; et à peine se fut-il acquis l'empire par les légions, qu'il songea à le gouverner par le sénat.

Il connaissait la violence des gens de guerre et le tumulte des peuples; les uns et les autres lui paraissant plus propres à être employés dans une occasion présente qu'aisés à conduire quand elle est passée.

Il voulut donc fonder le gouvernement sur le sénat, comme sur le corps le mieux ordonné et le plus capable de sagesse et de justice : mais en même temps il s'assura les légions et le peuple par des largesses et par des bienfaits. Ainsi tout le monde fut content, comme j'ai dit, et Auguste trouva dans sa modération la sûreté de sa personne et de sa puissance.

Je ne veux pas excuser les commencements; mais je ne doute point que, dans la violence du triumvirat, il ne s'en soit fait beaucoup à lui-même. Il est certain qu'il haïssait naturellement l'humeur cruelle de Marius, de Sylla et de leurs semblables : il haïssait ces âmes fières qui n'ont qu'un plaisir imparfait d'être les maîtres, s'ils ne font sentir leur pouvoir; qui mettent la grandeur à être craints, et le bonheur de leur condition à faire quand il leur plaît des misérables.

Il avait éprouvé qu'un honnête homme se fait le premier malheureux quand il en fait d'autres; et il ne fut jamais si content que lorsqu'il se vit en état de faire le bien selon son inclination, après avoir fait le mal contre son gré. Il allait toujours au bien des affaires, mais il voulait que les affaires allassent au bien des hommes, et considérait dans les entreprises beaucoup moins la gloire que l'utilité. Durant son gouvernement, aucune guerre ne fut négligée qui pût être utile; et on laissa pour les héros celles qui sont purement glorieuses.

C'est ce qui les fit accommoder avec les Parthes, et renoncer au projet que faisait César quand il fut assassiné : c'est ce qui lui fit rejeter la proposition de certaine guerre en Allemagne, où il ne voyait pas un véritable intérêt : c'est ce qui lui fit donner des bornes à l'empire, quelqu'interprétation qu'ait donnée Tacite à un si sage dessein. Enfin il se laissa peu aller à l'opinion, au bruit, à la vanité. Il estima la réputation solide qui rend la vie des hommes plus douce et plus sûre.

Il est bien vrai qu'Auguste n'avait qu'un talent médiocre pour la guerre; et pour louer sa sagesse et sa capacité, il ne faut pas louer sa vertu en toutes choses.

Il eût passé pour un grand capitaine du temps de ces empereurs, qui, par leur peu de vertu ou par leur fausse grandeur, n'osaient prendre ou tenaient au-dessous d'eux le commandement des armées. Étant venu dans un siècle où l'on ne se rendait recommandable que par ses propres exploits, et succédant particulièrement à César qui se devait tout, il lui fut désavantageux de devoir plus à autrui qu'à lui-même.

Il n'en était pas ainsi dans le gouvernement, où le sénat ne faisait rien de bon ni de sage qu'Auguste ne l'eût inspiré. Le bien de l'État était toujours sa première pensée; et il n'entendait pas par le bien de l'État un nom vain et chimérique, mais le véritable intérêt de ceux qui le composaient.

Les personnes du plus grand service avaient la première considération, et le mérite avançait sous lui ceux qu'il eût ruinés sous ses successeurs, où le crime était moins dangereux que la vertu.

Agrippa n'avait pas tant de part en sa confidence que Mécénas; mais ses grandes qualités le rendirent bien plus considérable; et l'étant devenu à un point, dans Rome, qu'Auguste se trouvait obligé de s'en défaire ou de l'acquérir tout à fait, il aima mieux lui donner sa fille, quelque peu de naissance qu'il eût, que d'écouter les inspirations de la jalousie.

Quant à Mécénas, comme il était plus agréable et plus homme de cabinet, aussi fut-il plus avant que lui dans ses plaisirs et dans ses secrets.

Auguste fit du bien à ses courtisans, et ne fut pas fâché que ces Romains, autrefois si fiers et si libres, voulussent profiter de ses bonnes grâces. Ainsi l'on s'étudia à lui plaire, et le soin de la cour devint un véritable intérêt. Ce ne fut pas néanmoins le plus considérable. Le mérite qui se rapportait à l'État était préféré à celui qu'on s'acquérait par l'attachement à sa personne; ce qu'il établissait lui-même par ses discours, ne parlant jamais de ce qui lui était dû, mais toujours de ce qu'il devait lui-même à la république.

Les gens de lettres eurent part à sa familiarité, Tite-Live entre autres, Virgile et Horace; par où l'on peut voir la bonté de son jugement, aussi bien pour les ouvrages que dans les affaires. Il aimait le goût exquis de son siècle, dont la délicatesse a été peu commune dans tous les autres. Mais il craignait les singularités qui venaient d'un esprit faux, et dont les méchants connaisseurs font le mérite extraordinaire. Comme il vivait parmi des gens délicats, il prenait plaisir de voir ses choix approuvés, et son opinion était qu'il vaut mieux tomber naturellement dans le bon sens des autres par sa raison, que de faire recevoir ses caprices par autorité.

Outre l'honneur de son jugement, dont il fut jaloux, il croyait encore qu'un bienfait désapprouvé n'était grâce que pour un seul, et injure pour plusieurs. Que la disgrâce d'un honnête homme, au contraire, était ressentie de tous les honnêtes gens, par la pitié qu'elle fait aux uns et l'alarme qu'elle donne aux autres.

Il avait un discernement admirable à connaître l'humeur et l'ambition des personnes les plus élevées, sans concevoir néanmoins des soupçons funestes à leur vertu.

La liberté des sentiments ne lui déplut point sur les choses générales, estimant que les hommes y ont leurs droits; mais cependant que c'était un crime de rechercher curieusement les secrets du prince, et infidélité de ne pas bien user de sa confidence; mais que les affaires devenues publiques appartenaient, malgré qu'on en eût, au jugement du public; qu'il fallait se le représenter avant que d'agir, et ne pas prétendre le pouvoir empêcher quand les actions étaient faites.

Ce fut peut-être sur la connaissance de son humeur que Tite-Live osa écrire si hardiment la guerre de César et de Pompée sans qu'il en ait été moins bien avec lui. Crémutius Cordus lui récita son histoire, et il ne se scandalisa point d'y voir nommer Brutus et Cassius les derniers des Romains. Louanges funestes à Crémutius sous Tibère, dont on lui fit, dit Tacite, un crime inouï jusqu'alors, et qui lui coûta la vie. Mécénas lui avait donné un conseil plus particulier encore, mais d'un usage plus difficile; c'était de ne se piquer jamais de ce qu'on dirait contre lui.

Auguste alla plus loin en certaines choses, et demeura fort au-dessous en quelques autres. Je vois des injures oubliées; je le vois si hardi dans sa clémence, qu'il ose pardonner une conspiration non-seulement véritable, mais toute prête à s'exécuter.

Cependant, quelque vertueux que soient les hommes, ils ne donnent jamais tant à la vertu qu'ils ne laissent beaucoup à leur humeur. Il n'est pas croyable combien il fut délicat sur son domestique; rien n'était si dangereux que de parler des amours de Julie, si ce n'était d'avoir quelque intérêt avec elle. Ovide en fut chassé sans retour; et, ce qui me paraît extraordinaire, le mari même eut à se ressentir de cette méchante humeur. Que la conduite de Julie ne plût pas à Auguste, c'était une chose naturelle; mais que le pauvre Agrippa ait eu à souffrir le chagrin de son beau-père, et les débauches de sa femme en même temps, c'est une affaire bizarre et le dernier malheur de la condition d'un mari.

Il faut avouer que la famille de l'empereur lui donna trop d'embarras. Dans un applaudissement général de tout l'empire, il ne pouvait résister à de petits chagrins que lui donnait sa maison; et il s'y portait plus en simple personne privée qu'en grand homme; car il ne savait ni finir le mal par un bon ordre, ce qui véritablement n'est pas aisé, ni du moins se mettre l'esprit en repos.

Après s'être trop affligé d'un côté, il se laissa aller trop nonchalamment à la douceur qu'il trouvait de l'autre : et si Julie le chagrina tant qu'elle vécut, Livie sut le posséder si bien dans le déclin de son âge, que l'adoption de Tibère fut plutôt un effet de sa conduite que le véritable choix de l'empereur.

Auguste connaissait mieux que personne les vices de Tibère et

les desseins de Livie : mais il n'avait pas la force d'agir selon le jugement qu'il en faisait.

Tandis qu'il voyait tout d'une vue saine qui ne le portait à rien, sa femme laissait là son entendement avec des lumières inutiles, et se rendait maîtresse de sa volonté.

Après ces particularités du domestique, revenons au général. Il rendit le monde heureux, et il fut heureux dans le monde : il n'eut rien à souhaiter du public, ni le public de lui : et considérant les maux qu'il a faits pour parvenir à l'empire, et le bien qu'il fit depuis qu'il fut empereur, je trouve qu'on a dit avec beaucoup de raison qu'il ne devait jamais naître ou ne jamais mourir.

Il mourut enfin regretté de tous les hommes, moins grand sans comparaison que César, mais d'un esprit plus réglé : ce qui me fait croire qu'il eût été plus glorieux d'être de l'armée de César, et plus doux de vivre sous le gouvernement d'Auguste.

Pour les Romains, ils n'avaient rien de si élevé que dans le temps de la république, ni pour la grandeur du génie, ni pour la force de l'âme; mais quelque chose de plus sociable. Après tous les maux qu'on avait soufferts, on fut bien aise de trouver de la douceur en quelque manière que ce fût.

Il n'y avait plus assez de vertu pour soutenir la liberté; on eût eu honte d'une entière sujétion : et, à la réserve de quelque âme fière, que rien ne peut contenter, chacun se fit honneur de l'apparence de la république, et ne fut pas fâché en effet d'une douce et agréable domination.

SAINT-RÉAL.

(1639-1692.)

On a reproché à Vertot les embellissements de pure imagination qu'il s'est permis d'ajouter dans son Histoire de Malte : on a fait le même reproche à l'abbé de Saint-Réal sur la Conjuration de Venise, mais avec moins de preuves, et peut-être parce que les détails d'une conspiration aussi singulière que celle qu'il écrivait ont naturellement une teinte un peu romanesque. Quoi qu'il en soit, c'est le seul écrivain du dernier siècle qui ait su donner à l'histoire cette espèce de forme dramatique qu'elle comporte lorsqu'on sait y mettre la mesure convenable, et qui nous attache dans les historiens grecs et romains. Je n'irai pas jusqu'à l'égaler à Salluste, dont il n'a pas la concision nerveuse; mais il est sûr qu'il se rapproche beaucoup de

ce modèle qu'il s'était proposé, et qu'il sait, comme lui, donner une physionomie à ses personnages, et jeter dans une narration vive et rapide des réflexions qui occupent le lecteur sans le distraire du récit.

Saint-Réal, quoique né à Chambéri, écrivait en français avec assez d'élégance, mais non pas avec une pureté soutenue ni avec un goût sûr. C'était, ainsi que Saint-Évremond, un bel esprit qui se pliait aisément à différents genres, mais bien plus solide et plus instruit que Saint-Évremond, quoiqu'en exceptant sa Conjuration de Venise, on ne trouve rien chez lui au-dessus du médiocre. LA HARPE.

CONJURATION DES ESPAGNOLS

CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE, EN 1618.

..... Le conseil d'Espagne était fort indigné de trouver les Vénitiens en tête partout. Le génie doux et paisible du roi Philippe III et du duc de Lerme son favori, ne leur suggérait aucune voie pour sortir de cet embarras; mais un ministre qu'ils avaient en Italie, et qui n'était pas si modéré qu'eux, entreprit de les en tirer.

C'était don Alphonse de la Cuéva, marquis de Bedmar, ambassadeur ordinaire à Venise, l'un des plus puissants génies et des plus dangereux esprits que l'Espagne ait jamais produits. On voit, par les écrits qu'il a laissés, qu'il possédait tout ce qu'il y a dans les historiens anciens et modernes qui peut former un homme extraordinaire. Il comparait les choses qu'ils racontent avec celles qui se passaient de son temps. Il observait exactement les différences et les ressemblances des affaires, et combien ce qu'elles ont de différent change ce qu'elles ont de semblable. Il portait d'ordinaire son jugement sur l'issue d'une entreprise aussitôt qu'il en savait le plan et les fondements. S'il trouvait par la suite qu'il n'eût pas deviné, il remontait à la source de son erreur, et tâchait de découvrir ce qui l'avait trompé. Par cette étude, il avait compris quelles sont les voies sûres, les véritables moyens et les circonstances capitales qui présagent un bon succès aux grands desseins, et qui les font presque toujours réussir. Cette pratique continuelle de lecture, de méditation et d'observation des choses du monde l'avait élevé à un tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passaient presque dans le conseil d'Espagne pour des prophéties.

A cette connaissance profonde de la nature des grandes affaires, il joignait des talents singuliers pour les manier; une facilité de

parler et d'écrire avec un agrément inexprimable; un instinct merveilleux pour se connaître en hommes ; un air toujours gai et ouvert, où il paraissait plus de feu que de gravité; éloigné de la dissimulation jusqu'à approcher de la naïveté; une humeur libre et complaisante, d'autant plus impénétrable, que tout le monde croyait la pénétrer; des manières tendres, insinuantes et flatteuses, qui attiraient le secret des cœurs les plus difficiles à s'ouvrir; toutes les apparences d'une entière liberté d'esprit dans les plus cruelles agitations.

Les ambassadeurs d'Espagne étaient alors en possession de gouverner les cours où ils étaient envoyés. et le marquis de Bedmar avait été choisi pour Venise dès l'année 1607, comme pour le plus difficile des emplois étrangers, et dans lequel on ne peut s'aider de femmes, de moines, ni de favoris. Le conseil d'Espagne était si content de lui, que, quelque besoin qu'on en eût ailleurs, on ne pouvait, même après six ans, se résoudre à le rappeler.

Ce long séjour lui donna le temps d'étudier les principes de ce gouvernement, d'en démêler les plus secrets ressorts, d'en découvrir le fort et le faible, les avantages et les défauts. Comme il vit que l'archiduc serait obligé de faire la paix, et qu'elle ne pouvait être que honteuse pour la maison d'Autriche, parce que le tort était de son côté, il résolut d'entreprendre quelque chose pour la prévenir.

Il considéra que, dans l'état où Venise se trouvait, il n'était pas impossible de s'en rendre maître, avec les intelligences qu'il y avait, et les forces sur lesquelles il pouvait compter. Les armées l'avaient épuisée d'armes, et plus encore d'hommes capables de les porter. Comme la flotte n'avait jamais été si belle, jamais le sénat ne s'était cru si redoutable et ne craignit moins. Cependant cette flotte invincible ne pouvait presque s'éloigner de la côte d'Istrie, qui était le siége de la guerre. L'armée de terre n'était pas plus proche, et il n'y avait rien à Venise qui pût s'opposer à une descente de l'armée navale d'Espagne. Pour rendre cette descente plus sûre, le marquis de Bedmar voulait s'emparer des postes principaux, comme la place de Saint-Marc et l'arsenal; et, parce qu'il aurait été difficile de le faire pendant que la ville serait dans une tranquillité parfaite, il jugea à propos de faire mettre le feu en même temps dans tous les endroits qui en étaient le plus susceptibles, et qu'il serait plus important de secourir.

Il ne voulut pas en écrire d'abord en Espagne : il savait que les princes n'aiment à s'expliquer sur ces sortes d'affaires que lorsqu'elles sont si avancées, qu'il ne reste plus, pour les exécuter, que d'être assuré de leur aveu si on réussit. Il se contenta de marquer au duc d'Usède, principal secrétaire d'État, que, voyant

la honte que la maison d'Autriche recevait dans la guerre du Frioul par l'insolente conduite des Vénitiens, et que toutes les voies d'accord qui avaient été prises à Vienne et ailleurs étaient ignominieuses, il croyait être dans l'état auquel la nature et la politique obligent un sujet fidèle à recourir aux voies extraordinaires pour préserver son prince et son pays d'une infamie autrement inévitable; que ce soin le regardait particulièrement, à cause de l'emploi qu'il exerçait, dans lequel, ayant sans cesse devant les yeux les sources du mal auquel il fallait remédier, personne ne pouvait juger mieux que lui quel devait être ce remède; et qu'il tâcherait de s'acquitter de ce devoir d'une manière qui fût digne du zèle qu'il avait pour la grandeur de son maître.

Le duc d'Usède, qui le connaissait pour tout ce qu'il était, comprit d'abord que ce discours couvrait quelque projet également important et dangereux : mais, comme les gens sages n'entrent point en connaissance de ces sortes de choses qu'ils n'y soient forcés, il ne communiqua point sa pensée au premier ministre, et il répondit au marquis de Bedmar, en termes généraux, qu'il louait son zèle et qu'il se remettait du reste à sa prudence accoutumée. Le marquis, qui n'attendait pas d'autre réponse, ne fut point surpris d'en recevoir une si froide; il ne songea plus qu'à disposer son dessein en sorte qu'il pût s'assurer d'être avoué.

Il n'y eut jamais de monarchie si absolue dans le monde que l'empire avec lequel le sénat de Venise gouverne cette république. On y fait une différence infinie, jusque dans les moindres choses, entre les nobles et ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que ces nobles qui puissent commander dans tous les pays qui en dépendent. Les plus grands seigneurs et les premiers magistrats de ces pays vivent avec eux comme avec des souverains, plutôt que comme avec des gouverneurs; et si la république donne quelquefois les premières charges de ses armées à des étrangers, c'est toujours à des conditions qui les engagent à suivre nécessairement les sentiments du généralissime vénitien, et qui ne leur laissent en effet que le soin de l'exécution.

Comme il n'y a point de prétexte si plausible que la guerre pour charger le peuple, celle des Uscoques donnait aux nobles qui en avaient la conduite une belle occasion de s'enrichir. Cette guerre était d'une dépense excessive : outre l'argent qui allait en Piémont, il fallut dans la suite entretenir presque une troisième armée en Lombardie, contre le gouverneur de Milan, qui menaçait toujours de faire quelque diversion en faveur de l'archiduc. La justice de la cause de la république rendait les commandants plus hardis à inventer de nouvelles vexations, et ne rendait pas le peuple plus patient à les souffrir. Elles montèrent à un tel point, que le marquis de Bedmar put raisonnablement s'assurer

que la révolution qu'il méditait serait d'abord aussi agréable au peuple qu'elle serait funeste aux grands.

Il y avait même parmi ces grands beaucoup de personnes qui n'aimaient pas le gouvernement : c'étaient les partisans de la cour de Rome. Les uns, qui faisaient le plus grand nombre, ambitieux et vindicatifs, étaient irrités de ce que la république avait été gouvernée contre leurs conseils pendant leur querelle avec cette cour. Ils étaient disposés à tout faire et à tout souffrir pour ôter l'autorité des mains de ceux qui l'avaient; et ils auraient regardé avec joie les malheurs de l'État comme les fruits d'une conduite qu'ils n'avaient pas approuvée. Quelques autres, simples et grossiers, voulaient être plus catholiques que le pape. Comme il avait relâché de ses prétentions dans l'accommodement, ils s'imaginaient qu'il avait été obligé de le faire par politique, et que, s'il y avait lieu à quelque restriction mentale dans cette affaire, il était à craindre que l'excommunication ne subsistât comme auparavant dans l'intention de sa sainteté. De ce nombre étaient quelques sénateurs, aussi pauvres des biens de la fortune que de ceux de l'esprit, lesquels servirent beaucoup dans la suite aux desseins du marquis de Bedmar, après qu'il leur eut persuadé, à force de leur faire du bien, que, depuis cette affaire, on ne pouvait plus être Vénitien en sûreté de conscience.

Quelques rigoureuses défenses qui soient faites aux nobles d'avoir commerce avec les étrangers, il avait trouvé des moyens pour faire des liaisons étroites avec les plus malaisés et les plus mécontents. S'ils avaient quelque proche parente dans des couvents, quelque courtisane ou quelque ecclésiastique affidé, il achetait la connaissance de ces personnes à quelque prix que ce fût, et il leur faisait des présents qui ne laissaient pas d'être de grande valeur, quoique ce ne fussent d'ordinaire que des curiosités des pays étrangers. Ces libéralités, faites sans nécessité, firent penser à ceux qui les recevaient qu'ils pouvaient s'en attirer de plus considérables. Dans cette vue, ils satisfirent pleinement sa curiosité sur toutes les choses dont il s'informa d'eux : ils prirent soin de s'informer eux-mêmes de celles qu'ils ne savaient pas assez bien pour répondre à ses demandes; et sa reconnaissance surpassant leur attente, ils n'eurent point de repos qu'ils n'eussent engagé leurs patrons dans ce commerce. Il faut croire que la nécessité en fut cause, et que ces nobles ne purent voir sans envie des personnes entièrement dépendantes d'eux, devenues plus riches qu'eux par des présents qui n'étaient faits qu'à leur considération. Quoi qu'il en soit, depuis ce temps il n'y eut plus de délibération du sénat qui fût secrète pour l'ambassadeur d'Espagne : il était averti de toutes les résolutions qui s'y prenaient; et les généraux de l'archiduc savaient celles qui regar-

daient la guerre avant que ceux de la république eussent l'ordre de les exécuter.

L'historien entre dans le détail des manœuvres par lesquelles l'ambassadeur espagnol parvint à nouer les fils de la conjuration, et à y faire entrer successivement les divers personnages dont il avait besoin. Il trace en particulier le portrait suivant de Renault, l'un des principaux conjurés :

Il jeta les yeux sur un vieux gentilhomme français, nommé Nicolas de Renault, homme de savoir et de tête, et qui était réfugié à Venise pour quelque sujet qu'on n'a jamais pu découvrir : le marquis de Bedmar l'avait vu depuis longtemps chez l'ambassadeur de France, où il demeurait. Dans quelques conversations que le hasard leur fit avoir ensemble, Renault le connut pour être aussi habile homme qu'on le croyait ; et le marquis, qui était bien aise d'avoir à lui chez l'ambassadeur de France un ami de ce caractère, avait fait une liaison étroite avec lui.

Quoique cet homme fût extrêmement pauvre, il estimait plus la vertu que les richesses : mais il aimait plus la gloire que la vertu ; et, faute de voies innocentes pour parvenir à cette gloire, il n'en était point de si criminelles qu'il ne fût capable de prendre. Il avait pris dans les écrits des anciens cette indifférence si rare pour la vie et pour la mort, qui est le premier fondement de tous les desseins extraordinaires ; et il regrettait toujours ces temps célèbres où le mérite des particuliers faisait la destinée des États, et où tous ceux qui en avaient ne manquaient jamais de moyens ni d'occasions de le faire paraître.

Le marquis de Bedmar, qui l'avait étudié à fond, et qui avait besoin d'un homme à qui il pût confier entièrement la conduite de son entreprise, lui dit en la lui déclarant, qu'il avait compté sur lui dès la première pensée qu'il en avait eue. Renault se tint plus obligé de cette assurance qu'il n'aurait fait de toutes les louanges imaginables : l'âge avancé où il était ne le détourna point de cet engagement ; moins il avait à vivre, moins il avait à risquer. Il ne crut pas pouvoir mieux employer quelques tristes années qui lui restaient à passer qu'en les hasardant pour rendre son nom immortel.

Nous laissons l'historien décrire le labyrinthe de ruses, de négociations et d'événements compliqués que le marquis de Bedmar eut à parcourir avant d'arriver à l'exécution de son incroyable entreprise, et nous transportons le lecteur au dénouement.

Le doge Donato mourut, et l'on mit à sa place Antoine Priuli, qui était au Frioul pour faire exécuter les traités. Le général de

mer eut ordre de l'aller querir avec l'armée navale. Le grand chancelier et les secrétaires d'État devaient aller fort loin au-devant de lui, pour lui porter le bonnet ducal. Douze des principaux sénateurs les devaient suivre de près, comme ambassadeurs de la république, chacun d'eux seul dans un brigantin armé et paré magnifiquement, et avec un train superbe. Le sénat même, en corps, devait l'aller recevoir fort avant en mer sur le Bucentaure, et le ramener dans la ville avec tout ce cortége.

Comme il n'arrive guère que ceux qu'on fait doges se trouvent hors de Venise, cette pompe y attira un nombre infini de curieux. Le marquis de Bedmar, qui la prévit aussitôt qu'il fut assuré de l'élection de Priuli, dépêcha une seconde fois Nolot à Naples, avec ordre de faire partir en sa présence, et dans la plus grande diligence possible, les brigantins du duc d'Ossone. Pour ôter tout sujet de retardement, le capitaine fut chargé d'envoyer à ce duc le plan le plus exact qu'il se pouvait de l'exécution, et surtout de lui rendre compte de ce qui s'était passé à Venise pendant le premier voyage de Nolot. Le corsaire renchérit sur cette précaution; il voulut ménager l'esprit du vice-roi de toutes les manières; et, pour lui montrer qu'on ne croyait avoir aucun sujet de se plaindre de lui, il finit sa dépêche par ces paroles : « J'accuse « la négligence de Nolot du long séjour qu'il a fait à Naples; car « je ne doute point que, s'il avait représenté les choses comme « elles étaient, votre excellence ne l'eût expédié. Il faut nécessai- « rement qu'il ait demandé de l'argent ou quelque chose de sem- « blable; mais il avait ordre exprès du contraire, et je m'offre en- « core à présent de tenir Venise six mois en mon pouvoir, s'il est « besoin, en attendant la grande flotte de votre excellence, « pourvu qu'elle m'envoie les brigantins aussitôt que Nolot sera « arrivé, et les six mille hommes qu'elle a offerts. » Cette lettre est du 7 avril, jour du départ de Nolot.

Cependant Renault fit venir à Venise tous les officiers des troupes gagnées, pour prendre connaissance de la ville et remarquer les postes, afin de ne se pas égarer la nuit e l'exécution. Avant que de venir, ils choisirent mille hommes sur toutes les troupes hollandaises, pour se tenir prêts à marcher au premier jour; et, afin que l'absence de ces mille hommes fût moins remarquable, ils observèrent d'en prendre également dans tous les lieux de l'État de terre ferme où il y en avait de dispersés. Pour recevoir tout ce monde, chacun de ces officiers arrêta seul le plus grand nombre de logements qu'il pouvait, sans donner de soupçon. On disait aux hôtes que c'était pour des étrangers qui venaient voir la fête; et quant aux officiers mêmes, ils logeaient tous chez des courtisanes, où, en bien payant, ils étaient en plus grande sûreté que nulle autre part.

Il ne restait plus qu'à régler l'ordre de l'exécution, et le marquis de Bedmar, Renault et le capitaine, arrêtèrent de concert ce qui suit :

« Aussitôt qu'il sera nuit, ceux des mille soldats qui seront venus sans armes iront s'armer chez l'ambassadeur. Cinq cents « se rendront à la place de Saint-Marc auprès du capitaine : la « meilleure partie des autres cinq cents ira joindre Renault aux « environs de l'arsenal, et le reste s'emparera de tout ce qu'on « trouvera de barques, gondoles et autres voitures semblables, au « pont de Rialto, avec lesquelles on ira chercher en diligence en- « viron mille autres soldats des troupes de Lievestein qui sont « encore au lazaret. Pendant ce voyage, on se comportera le plus « paisiblement qu'il sera possible, afin de n'être point obligé de se « déclarer que ces troupes ne soient arrivées.

« Si pourtant on y est obligé, et que quelque chose vienne à se « découvrir, le capitaine se retranchera dans la place de Saint-Marc, « Renault s'emparera de l'arsenal de la manière qu'il sera repré- « senté. Ensuite on tirera deux coups de canon pour servir de « signal aux brigantins du duc d'Ossone qui seront prêts à entrer « dans Venise, et les Espagnols qu'ils apporteront suppléeront au « défaut des Wallons qu'on sera allé chercher.

« Si on n'est point obligé de se déclarer pendant ce voyage, « quand ces Wallons auront débarqué à la place de Saint-Marc, « le capitaine en prendra cinq cents avec les autres cinq cents « hommes qu'il aura déjà, et le sergent-major Durand pour les « commander. On commencera par mettre en bataille ces mille « hommes dans la place; ensuite le capitaine, avec deux cents « qu'il prendra, se rendra maître du palais ducal, et surtout de la « salle des armes qui y est, pour en fournir à ceux des siens qui « en auront besoin, et pour empêcher les ennemis de s'en servir. « Cent autres, sous Bribe, se rendront maîtres de la Secque, et « cent autres, sous Brainville, de la procuratie, à la faveur de « quelques hommes qu'on aura introduits par adresse dans le clo- « cher pendant le jour. Ces cent derniers demeureront en corps « de garde dans ce clocher tant que l'exécution durera, afin qu'on « ne puisse point sonner de tocsin. On occupera l'entrée de tou- « tes les rues qui aboutissent à la place avec d'autres corps de « garde. On mettra à ces entrées de l'artillerie tournée du côté de « la rue; et, en attendant qu'on en puisse avoir de l'arsenal, on « en prendra sur la fuste du conseil des dix, qui est tout proche, « et dont il ne sera pas difficile de se saisir. Dans tous ces lieux, « dont on s'emparera, et où on mettra des corps de garde, on « poignardera généralement tout ce qu'on trouvera; et, pendant « ces différentes exécutions autour de la place, le sergent-major « demeurera toujours en bataille au milieu avec le reste des trou-

« pes. Toutes ces choses se feront avec le moins de rumeur qu'il « sera possible.

« Ensuite on commencera de se déclarer en pétardant la porte « de l'arsenal. A ce bruit, les huit conjurés qui en ont tiré le plan « et qui seront dedans, mettront le feu aux quatre coins avec des « feux d'artifice préparés pour cet effet chez l'ambassadeur aussi « bien que les pétards, et ils poignarderont les principaux com- « mandants. Il leur sera aisé de le faire dans la confusion que le « feu et le bruit des pétards apporteront, surtout ces commandants « ne se défiant point d'eux. Ils se joindront ensuite à Renault, « quand il sera entré : ils achèveront ensemble de tout tuer, et « les soldats conduiront de l'artillerie dans tous les lieux où il « est à propos d'en mettre, comme à l'Aréna de Mœri, au Fontégo « de Tédeschi, aux magasins de sel, sur le clocher de la procura- « tie, sur le pont de Rialto et autres postes éminents desquels « on pourrait battre la ville en ruines en cas de résistance.

« En même temps que Renault pétardera l'arsenal, le capitaine « forcera la prison de Saint-Marc et armera les prisonniers. On « tuera les principaux sénateurs; et des gens apostés iront mettre « le feu en plus de quarante endroits de la ville, les plus éloignés « l'un de l'autre qu'il se pourra, afin que la confusion en soit plus « grande.

« Cependant les Espagnols du duc d'Ossone, ayant entendu le « signal qu'on leur aura donné d'abord qu'on aura été maître de « l'arsenal, viendront aussi débarquer à la place de Saint-Marc, « et se répandront aussitôt dans les principaux quartiers de la « ville, comme Saint-George, le quartier des Juifs, et autres, « sous la conduite des neuf autres principaux conjurés.

« On ne criera rien que *liberté;* et, après toutes ces choses « exécutées, le pillage sera permis, mais non pas sur les étran- « gers ; il sera défendu de leur rien prendre, sur peine de la vie ; « et on ne fera plus main basse que sur ce qui résistera. »

Nolot trouva les choses en si bon état en arrivant à Naples, que les six mille hommes furent mis en mer le lendemain, sous le commandement d'un Anglais nommé Haillot. Afin de donner moins de soupçon, le duc d'Ossone fit prendre un long détour à ses grands vaisseaux pour se rendre à leurs postes; mais il envoya Haillot et les brigantins par le plus court chemin. Au second jour de route, cette petite flotte rencontra des corsaires de Barbarie qui l'attaquèrent. Comme elle n'était préparée que pour servir de voiture aux hommes qu'elle portait, et non pas pour rendre un combat, elle fut fort incommodée par l'artillerie des barbares, dont les brigantins étaient plus maniables et mieux armés. Mais, quoique le trop de gens qui étaient entassés sur ceux de Naples ne leur laissât pas l'espace nécessaire pour se dé-

fendre avec ordre, néanmoins, comme c'étaient tous Espagnols choisis, ils traitèrent si rudement à coups d'épée ceux des ennemis qu'ils purent accrocher, que ces corsaires se seraient peut-être repentis de les avoir arrêtés en chemin, si les uns et les autres n'eussent été dispersés par une furieuse tempête qui les sépara dans la plus grande chaleur du combat. La petite flotte en fut si endommagée, qu'elle ne put se remettre en mer de quelque temps.

Le marquis de Bedmar, voyant par cette nouvelle qu'il ne pouvait troubler la fête qui se préparait à Venise, y assista avec plus de magnificence que personne. Il protesta en plein sénat, en faisant son compliment au nouveau doge, que la joie particulière qu'il témoignait de son élévation, venait de ce qu'il espérait que sa sérénité conserverait sur le trône les favorables dispositions qu'elle venait de témoigner au Frioul pour l'accomplissement de la paix.

Au sortir de cette audience, il envoya querir Renault et le capitaine. D'abord il leur demanda s'ils jugeaient à propos de tout abandonner. Ils répondirent que, non-seulement ils étaient d'avis contraire, mais que leurs compagnons mêmes n'avaient non plus paru ébranlés par la disgrâce de la flotte, que si elle était arrivée à bon port, et qu'ils étaient tous disposés à prendre les voies nécessaires pour maintenir le parti dans l'état où il était, en attendant une occasion plus heureuse. L'ambassadeur, qui ne leur avait fait cette demande qu'en tremblant, les embrassa avec des larmes de joie après cette réponse. Il leur dit, avec une gaieté et une véhémence qui auraient rassuré les plus faibles cœurs, et inspiré l'intrépidité et l'audace dans l'âme la plus épouvantée, que les grands revers qui, dans les affaires communes, doivent surprendre les esprits sont des accidents naturels aux entreprises extraordinaires; qu'ils sont la seule épreuve de la force de l'âme; qu'alors seulement on peut se croire capable d'achever un grand dessein, quand on l'a vu une fois renversé avec tranquillité et constance.

Ensuite il fut résolu, de concert entre le marquis et ses deux confidents, qu'on remettrait l'exécution jusqu'à la fête de l'Ascension, qui n'était pas éloignée, et qui est la plus grande solennité de Venise; qu'en attendant on entretiendrait les troupes dans les lieux où elles étaient, en leur fournissant toutes les commodités qu'elles pouvaient souhaiter; qu'on n'épargnerait point l'argent aux chefs pour cet effet; que, des trois cents qu'on avait fait venir à Venise, on retiendrait les principaux comme pour servir de garants de la fidélité des autres, et qu'on renverrait les subalternes à leurs troupes, soit pour contenir les soldats dans le devoir, soit aussi pour décharger d'autant la ville, où ce grand nombre d'officiers pouvait devenir suspect; qu'on occuperait le plus agréa-

blement qu'il serait possible ceux qu'on y retiendrait, afin qu'ils ne se lassassent point d'attendre, et qu'ils n'eussent pas seulement le loisir, s'il se pouvait, de réfléchir sur l'état présent des choses ; que les vingt principaux conjurés observeraient soigneusement leur conduite, et que, pour obliger la république à souffrir le retardement des troupes de Lievestein et à ne pas congédier celles de Nassau, le gouverneur de Milan et le vice-roi de Naples n'exécuteraient point les traités.

Cependant le temps de l'exécution était arrivé. Depuis le dimanche qui précède l'Ascension jusqu'à la Pentecôte, il y a à Venise une des plus célèbres foires du monde. Le grand abord de négociants ne rendait pas la ville plus difficile à surprendre, et il donna moyen aux mille soldats qui s'y rendirent parmi les marchands, d'y entrer et de s'y loger sans être remarqués. Il leur fut aisé de sortir des villes vénitiennes où ils étaient dispersés, parce que, depuis quelque temps, les plus pressés de se retirer en leurs pays se débandaient, et les podestats n'y mettaient aucun ordre, à cause que c'étaient autant de gens que la république ne payerait pas. De peur qu'on ne s'étonnât qu'il s'en fût débandé un si grand nombre en si peu de temps, la plupart dirent en partant qu'ils allaient à la foire à Venise. Ils se déguisèrent en gens de toutes professions. On observa de loger ensemble ceux qui parlaient des langues différentes, afin qu'on les soupçonnât moins d'intelligence; et ils ne faisaient tous aucun semblant de se connaître.

Les cinq cents Espagnols destinés pour exécuter le complot de Crême, qui était découvert, furent envoyés en même temps par don Pèdre aux environs de Bresse, pour s'emparer de cette ville au premier avis du succès de la conjuration, et à la faveur de la faction que le lieutenant du comte de Nassau y avait formée, et qui subsistait encore. Celui qui commandait ces Espagnols était chargé de les mener droit à Venise, au premier ordre qu'il en recevrait de Renault.

Quant à la flotte vénitienne, elle était retirée en Dalmatie, mais dans un état à pouvoir se mettre en mer au premier commandement, à cause des continuels mouvements du duc d'Ossone. Le capitaine envoya aux officiers qui commandaient ses douze navires en son absence, des feux d'artifice des plus violents, pour répandre secrètement dans tous les autres vaisseaux de la flotte la veille de l'exécution. Comme personne ne se défiait de ces officiers, il leur était aisé de le faire sans être aperçus, ni même soupçonnés. Il leur manda de mesurer si bien les mèches, que tout prît feu, s'il se pouvait, en même temps; que si quelque vaisseau en échappait, ils l'attaquassent et s'en rendissent maîtres, ou qu'ils le coulassent à fond à coups de canon; qu'ils s'en vinssent ensuite à Venise, sans perdre un moment de temps, et

qu'ils se disposassent à exécuter toutes ces choses sur-le-champ ; mais qu'ils attendissent pourtant un nouvel ordre avant que de commencer. Le jour fut pris pour le dimanche avant l'Ascension, qui était le premier de la foire.

Le duc d'Ossone fit si bien escorter cette fois sa petite flotte, qu'elle arriva sans aucun accident à six milles de Venise. Elle était séparée en deux parties, qui marchaient un peu éloignées l'une de l'autre, pour être moins remarquées. La plus grande était composée de barques comme celles des pêcheurs, afin de donner moins de soupçon; et le reste consistait en brigantins semblables à ceux des corsaires. Le samedi matin on manda à Haillot qu'il partît de son poste le lendemain, à l'heure nécessaire pour arriver à la vue de Venise entre jour et nuit; qu'il arborât l'étendard de Saint-Marc, qu'il s'emparât de quelques petites îles devant lesquelles il fallait qu'il passât, qui n'étaient d'aucune défense, et d'où il pouvait venir à Venise quelque avis de sa marche; qu'ensuite il se présentât hardiment devant les deux châteaux du Lido et de Malamoco, parce qu'on savait qu'il n'y avait point de garnison dedans, et qu'il passerait entre deux sans obstacle; qu'il s'avançât jusqu'à une portée de canon de Venise; qu'il en donnât avis quand il y serait; et que, par le retour de la barque qui aurait apporté cet avis, le capitaine lui enverrait des matelots pour lui servir de guides, de peur qu'il n'échouât contre les bancs dont le marais qui environne Venise est plein, ou qu'il ne se brisât contre les rochers qui rendent l'entrée des ports impossible à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Comme la journée du lendemain était nécessaire pour se disposer à l'exécution de la nuit, Renault et le capitaine jugèrent à propos de consulter dès la veille avec leurs compagnons pour la dernière fois, et le capitaine laissa à Renault le soin de leur représenter l'état des choses et de leur donner les avis nécessaires. Quoi qu'on pût faire, ils ne purent être tous assemblés qu'il ne fût presque nuit.

Renault prit la parole. Il commença par une narration simple et étendue de l'état présent des affaires, des forces de la république et des leurs, de la disposition de la ville et de la flotte, des préparatifs de don Pèdre et du duc d'Ossone, des armes et autres provisions de guerre qui étaient chez l'ambassadeur d'Espagne, des intelligences qu'il avait dans le sénat et parmi les nobles, enfin de la connaissance exacte qu'on avait prise de tout ce qu'il pouvait être nécessaire de savoir. Après s'être attiré l'approbation de ses auditeurs par le récit de ces choses, dont ils savaient la vérité comme lui, et qui étaient presque tous les effets de leurs soins aussi bien que des siens, il continua en ces termes :

« Voilà, mes compagnons, quels sont les moyens destinés pour

« vous conduire à la gloire que vous cherchez. Chacun de vous « peut juger s'ils sont suffisants et assurés. Nous avons des voies « infaillibles pour introduire dix mille hommes de guerre dans « une ville qui n'en a pas deux cents à nous opposer, dont le « pillage joindra avec nous tous les étrangers que la curiosité « ou le commerce y a attirés, et dont le peuple même nous ai- « dera à dépouiller les grands, qui l'ont dépouillé tant de fois, « aussitôt qu'il verra sûreté à le faire. Les meilleurs vaisseaux « de la flotte sont à nous, et les autres portent dès à présent « avec eux ce qui les doit réduire en cendres : l'arsenal, ce fa- « meux arsenal, la merveille de l'Europe et la terreur de l'Asie, « est presque déjà en notre pouvoir; les neuf vaillants hommes « qui sont ici présents, et qui sont en état de s'en emparer depuis « près de six mois, ont si bien pris leurs mesures pendant ce re- « tardement, qu'ils ne croient rien hasarder en répondant sur « leurs têtes de s'en rendre maîtres. Quand nous n'aurions ni les « troupes du lazaret, ni celles de terre ferme, ni la petite flotte « de Haillot pour nous soutenir, ni les cinq cents hommes de « don Pèdre, ni les vingt navires vénitiens de notre camarade, « ni les grands vaisseaux du duc d'Ossone, ni l'armée espagnole « de Lombardie, nous serions assez forts avec les intelligences « et les mille soldats que nous avons. Néanmoins tous ces diffé- « rents secours que je viens de nommer sont disposés de telle sorte « que chacun d'eux pourrait manquer sans porter le moindre « préjudice aux autres. Ils peuvent bien s'entr'aider, mais ils ne « sauraient s'entre-nuire. Il est presque impossible qu'ils ne réus- « sissent pas tous; et un seul nous suffit.

« Que si, après avoir pris toutes les précautions que la pru- « dence humaine peut suggérer, on peut juger du succès que la « fortune nous destine, quelle marque peut-on avoir de sa faveur « qui ne soit au-dessous de celles que nous avons? Oui, mes « amis, elles tiennent manifestement du prodige. Il est inouï dans toutes les histoires, qu'une entreprise de cette nature ait « été découverte en partie sans être entièrement ruinée; et la « nôtre a essuyé cinq accidents dont le moindre, selon toutes « les apparences humaines, devait la renverser. Qui n'eût cru que « la perte de Spinosa, qui tramait la même chose que nous, se- « rait l'occasion de la nôtre? que le licenciement des troupes de « Lievestein, qui nous étaient toutes dévouées, divulguerait ce « que nous tenions caché? que la dispersion de la petite flotte « romprait toutes nos mesures, et serait une source féconde de « nouveaux inconvénients? que la découverte de Crême, que « celle de Maran, attireraient nécessairement après elles la décou- « verte de tout le parti? Cependant toutes ces choses n'ont point « eu de suite; on n'en a point suivi la trace, qui aurait mené

« jusqu'à nous; on n'a point profité des lumières qu'elles don-
« naient. Jamais repos si profond ne précéda un trouble si grand.
« Le sénat, nous en sommes fidèlement instruits, le sénat est
« dans une sécurité parfaite. Notre bonne destinée a aveuglé les
« plus clairvoyants de tous les hommes, rassuré les plus timides,
« endormi les plus soupçonneux, confondu les plus subtils. Nous
« vivons encore, mes chers amis; nous sommes plus puissants
« que nous n'étions avant ces désastres; ils n'ont servi qu'à
« éprouver notre constance. Nous vivons, et notre vie sera bien-
« tôt mortelle aux tyrans de ces lieux.

« Un bonheur si extraordinaire, si obstiné, peut-il être naturel,
« et n'avons-nous pas sujet de présumer qu'il est l'ouvrage de
« quelque puissance au-dessus des choses humaines? Et en vé-
« rité, mes compagnons, qu'est-ce qu'il y a sur la terre qui soit
« digne de la protection du ciel, si ce que nous faisons ne l'est
« pas? Nous détruisons le plus horrible de tous les gouverne-
« ments; nous rendons le bien à tous les pauvres sujets de cet
« État, à qui l'avarice des nobles le ravirait éternellement sans
« nous; nous sauvons l'honneur de toutes les femmes qui naî-
« traient quelque jour sous leur domination avec assez d'agré-
« ments pour leur plaire; nous rappelons à la vie un nombre
« infini de malheureux que leur cruauté est en possession de sa-
« crifier à leurs moindres ressentiments pour les sujets les plus
« légers : en un mot, nous punissons les plus punissables de
« tous les hommes, également noircis des vices que la nature
« abhorre et de ceux qu'elle ne souffre qu'avec pudeur.

« Ne craignons donc point de prendre l'épée d'une main et le
« flambeau de l'autre pour exterminer ces misérables. Et quand
« nous verrons ces palais où l'impiété est sur le trône, brûlant
« d'un feu plutôt feu du ciel que le nôtre; ces tribunaux souillés
« tant de fois des larmes et de la substance des innocents, con-
« sumés par les flammes dévorantes; le soldat furieux retirant
« ses mains fumantes du sein des méchants; la mort errant de
« toutes parts, et tout ce que la nuit et la licence militaire pour-
« ront produire de spectacles plus affreux, souvenons-nous alors,
« mes chers amis, qu'il n'y a rien de pur parmi les hommes;
« que les plus louables actions sont sujettes aux plus grands in-
« convénients, et qu'enfin, au lieu des diverses fureurs qui dé-
« solaient cette malheureuse terre, les désordres de la nuit
« prochaine sont les seuls moyens d'y faire régner à jamais la
« paix, l'innocence et la liberté. »

Ce discours fut reçu de toute l'assemblée avec la complaisance que les hommes ont d'ordinaire pour les sentiments qui sont conforme aux leurs. Toutefois Renault, qui avait observé les visages, remarqua que Jaffier, l'un des meilleurs amis du capitaine,

avait passé tout d'un coup d'une attention extrême dans une inquiétude qu'il s'efforçait en vain de cacher, et qu'il lui restait encore dans les yeux un air d'étonnement et de tristesse qui marquait une âme saisie d'horreur. Renault le dit au capitaine, qui s'en moqua d'abord; mais ayant observé Jaffier quelque temps, il en demeura presque d'accord. Renault, qui connaissait parfaitement les rapports et les liaisons nécessaires qu'il y a entre les plus secrets mouvements de l'âme et les plus légères démonstrations extérieures, qui échappent quand on est dans quelque agitation d'esprit, ayant examiné mûrement ce qui lui avait paru à la mine et dans la contenance de Jaffier, crut devoir déclarer au capitaine qu'il ne croyait point que cet homme fût sûr.

Le capitaine, qui connaissait Jaffier pour un des plus vaillants hommes du monde, accusa ce jugement de précipitation et d'excès; mais Renault s'étant obstiné à justifier son soupçon, il en expliqua si nettement les raisons et les conséquences, que, si le capitaine ne les sentit pas aussi vivement que lui, il comprit du moins que Jaffier était un homme à observer. Il représenta pourtant à Renault que, quand même Jaffier serait ébranlé, ce qu'il ne pouvait se persuader, il ne lui restait pas assez de temps jusqu'au lendemain au soir pour délibérer de les trahir et s'y résoudre; mais qu'en tout cas, dans les termes où étaient les choses, il n'était plus temps de prendre de nouvelles mesures, et que c'était un risque qu'il fallait courir de gré ou de force. Renault repartit qu'il y avait un moyen sûr de ne s'y pas exposer, et que ce moyen était de poignarder eux-mêmes Jaffier dès ce soir. Le capitaine demeura quelque temps muet à cette proposition; mais enfin il répondit qu'il ne pouvait se résoudre à tuer le meilleur de ses amis sur un soupçon; que cette exécution pouvait avoir diverses mauvaises suites; qu'il craignait d'effaroucher leurs compagnons, de leur devenir odieux, et d'en être considéré comme si on voulait affecter quelque empire sur eux, et qu'on se prétendît arbitre souverain de leur vie et de leur mort; qu'il ne fallait pas espérer qu'ils comprissent la nécessité de perdre Jaffier comme ils la comprenaient eux deux, et que, ne la comprenant pas, chaque conjuré verrait avec regret sa vie exposée à la première imagination semblable qui leur viendrait; que, lorsque les esprits sont dans un grand mouvement, il faut peu de chose pour les faire détourner, et que le moindre changement qu'ils fassent dans cet état, est toujours d'une extrême importance, parce qu'ils ne peuvent plus prendre que des résolutions extrêmes; que si on voulait cacher de quelle manière Jaffier serait disparu, il était encore plus à craindre qu'ils ne crussent qu'il était découvert et en fuite, ou prisonnier, ou traître; et que, quelque prétexte qu'on inventât, son absence, à la veille de l'exécution, y

ayant autant de part qu'il y en devait avoir, ne pouvait que les intimider et leur suggérer de tristes pensées.

Renault écoutait attentivement ce discours du capitaine, lorsqu'un de leurs gens entra où ils étaient, avec un ordre du sénat qu'on venait de recevoir pour faire embarquer le lendemain matin tous ceux qui avaient charge sur la flotte.

Avant que de s'embarquer, le capitaine prit Jaffier en particulier pour le prier de tenir sa place auprès de Renault la nuit de l'exécution. Il lui exagéra la confiance qu'on avait en sa conduite et en son courage; que, sans cette assurance, il ne se serait jamais résolu à s'éloigner; mais qu'il croyait laisser un autre lui-même à ses compagnons, puisque Jaffier demeurerait. Pendant ce discours, le capitaine l'observa avec attention; mais cet homme, qui fut attendri par les témoignages qu'on lui donnait de l'estime qu'on avait pour lui, y répondit avec des marques de zèle, de fidélité et de reconnaissance qui auraient rassuré le plus soupçonneux de tous les hommes. C'était le dernier effort de sa résolution mourante : elle acheva de disparaître avec le visage de son ami; et, n'ayant plus devant les yeux le seul homme dont la considération pouvait le retenir, il s'abandonna tout entier à son incertitude.

La description que, sur la fin de sa harangue, Renault avait faite de la nuit de l'exécution, l'avait frappé à un tel point, qu'il ne pouvait modérer sa pitié. Son imagination renchérissait sur cette peinture; elle lui représentait exactement, et avec les plus vives couleurs, toutes les cruautés et les injustices inévitables dans ces occasions. Depuis ce moment, il n'entendait plus de tous côtés que des cris d'enfants qu'on foule aux pieds, des gémissements de vieillards qu'on égorge, des hurlements des femmes qu'on déshonore; il ne voyait que palais tombant, temples en feu, lieux saints ensanglantés. Venise, la triste, la déplorable Venise, se présentait partout devant ses yeux, non plus triomphante comme autrefois de la fortune ottomane et de la fierté espagnole, mais en cendres ou dans les fers, et plus noyée dans le sang de ses habitants que dans les eaux qui l'environnent.

Cette funeste image l'obsède nuit et jour, le sollicite, le presse, l'ébranle. En vain il fait effort pour la chasser; plus obstinée que toutes les furies des fables, elle l'occupe au milieu des repas, elle trouble son repos, elle s'introduit jusque dans ses songes. Mais trahir tous ses amis! et quels amis! intrépides, intelligents, uniques en mérite dans le talent où chacun d'eux excelle; c'est l'ouvrage de plusieurs siècles de joindre ensemble une seconde fois un aussi grand nombre d'hommes extraordinaires. Dans le point qu'ils vont se rendre mémorables à la dernière postérité, faut-il leur ravir le fruit prêt à cueillir de la plus grande résolution

qui soit jamais tombée dans l'esprit d'un particulier? Et comment périront-ils? par des tourments plus singuliers et plus recherchés que tous ceux que les tyrans des siècles passés ont inventés. Qui ne sait qu'il y a telle sorte de prison à Venise plus capable d'ébranler la constance d'un homme de courage, que les plus affreux supplices des autres pays? Ces dernières réflexions, qui attaquaient Jaffier par son faible, le raffermissaient dans ses premiers sentiments : la pitié qu'il sentait pour ses compagnons balançait dans son âme celle que la désolation de Venise y excitait; et il continua dans cette incertitude jusqu'au jour de l'Ascension, auquel l'exécution avait été remise.

On reçut dès le matin des nouvelles du capitaine. Il mandait qu'il répondait de la flotte; qu'elle allait aux environs de Maran; qu'en même temps qu'on enverrait au lazaret querir les troupes de Liesvetein, on fît partir une barque pour lui en donner avis, et qu'il attendrait cet avis pour commencer d'agir de son côté. On envoya à Haillot les guides qu'on lui avait promis. On introduisit dans le clocher de la procuratie de Saint-Marc des hommes apostés qui avaient quelque habitude avec ceux qui y faisaient garde, et qui les assoupirent par le moyen de drogues et d'odeurs propres à cet effet, mêlées dans des viandes et dans des breuvages, et en les faisant boire et manger avec excès à l'occasion de la réjouissance publique du jour. On donna l'ordre à des officiers qu'on choisit pour s'emparer des maisons des sénateurs qui étaient plus à craindre, et pour les tuer. On marqua à chacun la maison où il devait s'attacher; de même à chacun des principaux conjurés et des autres officiers, le poste qu'il devait occuper, les hommes qu'il lui fallait, où il les prendrait, le mot pour les reconnaître, et le chemin pour les conduire. On fit savoir aussi aux troupes du lazaret, aux Espagnols de la petite flotte, et aux mille Hollandais qui étaient déjà dans Venise, comment ils se devaient répartir depuis la place de Saint-Marc où tous devaient se rendre, les lieux qu'ils devaient occuper, les commandants qui leur étaient destinés, et le mot pour les reconnaître. On fit visiter par des gens non suspects la fuste du conseil des dix, et on trouva l'artillerie en état de servir.

Jaffier eut la curiosité de voir la cérémonie où le doge épouse la mer, parce que c'était la dernière fois qu'elle devait se faire. Sa compassion redoubla à la vue des réjouissances publiques : la tranquillité des malheureux Vénitiens lui fit sentir plus vivement leur désolation prochaine; et il en revint plus irrésolu que jamais : mais enfin le ciel ne voulut pas abandonner l'ouvrage de douze siècles, et de tant de sages têtes à la fureur d'une courtisane et d'une troupe d'hommes perdus.

Le bon génie de la république suggéra un expédient à Jaffier,

par lequel il crut sauver tout ensemble et Venise et ses compagnons. Il fut trouver Barthélemi Comino, secrétaire du conseil des Dix, et lui dit qu'il avait quelque chose de fort pressé à révéler, qui importait au salut de l'État; mais qu'il voulait auparavant que le doge et le conseil lui promissent une grâce, et qu'ils s'engageassent par les serments les plus saints à faire ratifier au sénat ce qu'ils auraient promis; que cette grâce était la vie de vingt-deux personnes qu'il nommerait, quelque crime qu'elles eussent commis; mais qu'on ne crût point arracher son secret par les tourments, sans la lui accorder, parce qu'il n'y en avait point d'assez horribles pour tirer une seule parole de sa bouche. Les Dix furent assemblés dans un moment, et ils députèrent sur-le-champ au doge pour recevoir de lui la parole que Jaffier demandait. Il n'hésita pas non plus qu'eux à la donner; et Jaffier, alors pleinement content de ce qu'il allait faire, leur découvrit toute la conjuration.

La chose leur parut si horrible et si merveilleuse, qu'ils ne la purent croire. Toutefois, comme il était aisé d'en vérifier quelque particularité, on envoya Comino au clocher de la procuratie. Il rapporta qu'il avait trouvé tout le corps de garde enivré et endormi : ensuite on l'envoya à l'arsenal. Il fut longtemps sans pouvoir trouver les officiers gagnés; mais enfin un valet, intimidé par ses menaces, lui montra une petite porte qu'il fit enfoncer, après avoir heurté quelques coups inutilement. Il les trouva avec les trois pétardiers, qui mettaient la dernière main aux feux d'artifice destinés pour l'exécution. Il leur demanda ce qui les obligeait à travailler le jour d'une si bonne fête, et pourquoi ils n'avaient pas ouvert quand il avait heurté. Ils répondirent avec une grande ingénuité que les pétardiers devaient partir le lendemain pour aller joindre la flotte; que le général leur avait mandé d'y porter un grand nombre de feux d'artifice tout prêts à jouer; que, ne s'en étant pas trouvé de faits autant qu'il en demandait, ils avaient prié les autres de leur aider à y travailler; que la chose pouvant être de conséquence, ils avaient cru devoir se dispenser de l'observation de la fête, et que pour la faire sans scandale, ils s'étaient enfermés, comme il les avait trouvés, dans le lieu le plus retiré de l'arsenal, qu'ils avaient choisi exprès. Quoique Comino ne pût rien répliquer à cette réponse, il les arrêta prisonniers.

Les Dix, épouvantés de plus en plus, envoyèrent ensuite chez la Grecque; mais on n'y trouva personne. Les hommes apostés qui avaient endormi le corps de garde du clocher, avaient fait semblant de dormir comme les autres quand ils avaient vu Comino; mais il fut à peine sorti, qu'ils coururent chez la Grecque, où ils donnèrent l'alarme si chaude, que, sans perdre un moment,

Nolot, Robert, Revellido, Retrosi, Villa-Mezzana, Durant, Ternon et Robert Brulard, qui se trouvèrent avec elle par hasard, furent se jeter tous ensemble dans une des barques qu'on avait retenues au pont de Rialto pour aller querir les troupes du lazazet, et sortirent heureusement de Venise.

La douleur qu'on eut de leur évasion fit résoudre de visiter les maisons des ambassadeurs de France et d'Espagne, sans plus attendre. On en demanda civilement l'entrée pour affaire qui regardait le salut de la république. Le Français l'accorda de même; et Renault fut pris et emmené avec Laurent Brulard et de Bride. Mais l'Espagnol refusa avec aigreur : il allégua tous les priviléges de sa charge, et protesta avec fureur contre la violence qui lui était faite, quand il vit qu'on entrait de force. On y trouva de quoi armer plus de cinq cents hommes, soixante pétards, et une quantité incroyable de poudre, de feux d'artifice, et autres choses semblables. On en fit un inventaire exact, et il y assista en s'en moquant.

Dans le temps qu'on apportait cet inventaire au conseil des Dix, un noble de la maison de Valiéra y arriva avec Brainville et Théodore, deux des principaux conjurés. Ils venaient d'apprendre que tout était découvert; et, désespérant de se sauver, parce qu'ils surent aussi que tous les ports étaient fermés depuis l'évasion de la Grecque, ils prirent le parti de faire semblant de vouloir découvrir la conjuration, et ils furent trouver ce noble qu'ils avaient connu en Flandre, pour les amener au conseil des Dix, où ils furent arrêtés. On parcourut cependant tout ce qu'il y avait de cabarets, hôtelleries, chambres à louer, lieux infâmes et autres, où des étrangers pouvaient se cacher, et on arrêta tout ce qu'on trouva d'officiers hollandais, français, espagnols, wallons, napolitains ou milanais, jusqu'à près de quatre cents.

Sur ces entrefaites, deux Dauphinois venant d'Orange arrivent tout bottés, comme ils s'étaient jetés en quittant la poste dans la barque qui les avait amenés. Ils déclarèrent au conseil que, des Français de leurs amis leur ayant écrit de Venise que, s'ils voulaient s'enrichir, ils n'avaient qu'à y venir, parce qu'il y avait une conjuration toute prête à exécuter pour s'emparer de cette ville et la donner au pillage, ils étaient venus en grande diligence pour découvrir cette méchanceté, au lieu d'y prendre part. Ils furent remerciés, logés honorablement, priés de se reposer, en attendant que le sénat pût délibérer sur la récompense qui leur était due.

Cependant le jour vint; le sénat s'assembla, et le marquis de Bedmar demanda audience. On la lui accorda par curiosité seulement. Le bruit de la conjuration se répandit alors par la ville, et y produisit un trouble épouvantable. Le peuple, qui sut confusé-

ment que les Espagnols en étaient les auteurs, s'assembla autour du palais de l'ambassadeur pour le forcer; et on était prêt à y mettre le feu, lorsque ceux qui devaient le conduire à l'audience arrivèrent. Ils firent entendre leur commission. Le peuple, se flattant de l'espérance que le sénat en ferait une punition exemplaire, le laissa sortir seul, et le conduisit avec toutes les injures et les imprécations imaginables.

L'ambassadeur, étant entré dans le sénat, commença par des plaintes atroces de la violence qu'on avait faite dans sa maison, contre le droit des gens; et il accompagna ses plaintes de menaces si fières et si cruelles de s'en venger, que la plupart des sénateurs en furent consternés, et craignirent que cet homme n'eût encore quelque ressource qu'on ne savait pas pour achever son entreprise. Le doge lui répondit qu'on lui ferait excuse de cet outrage quand il aurait rendu raison des préparatifs de guerre qu'on avait trouvés chez lui, qui, comme ambassadeur, devait être un ministre de paix. Il répliqua qu'il s'étonnait que des gens qui passaient pour sages, fussent si malhabiles que de l'insulter en face sous un prétexte si grossier; qu'ils savaient aussi bien que lui que toutes ces provisions n'étaient qu'en dépôt dans sa maison, comme il y en avait déjà eu autrefois, pour envoyer à Naples et dans le Tyrol; que, pour les armes, toute la terre savait qu'il n'y en a point de si bonnes que celles qui se font dans les villes de la république, et que, pour les feux d'artifice et autres choses semblables, l'occasion de quelques ouvriers d'une habileté extraordinaire, qui s'étaient venus offrir à lui, l'avait engagé à les faire travailler par curiosité.

Le doge l'interrompit en lui disant que ces ouvriers étaient des malheureux, ou plutôt des monstres, nés pour la honte éternelle du genre humain; et, en disant ces mots, il présenta à l'ambassadeur une lettre de créance pour le gouverneur de Milan, qu'on avait trouvée parmi les papiers de Renault, avec d'autres lettres du duc d'Ossone.

L'ambassadeur répondit que, pour le duc d'Ossone, il avait déjà déclaré autrefois qu'il n'entrait point en connaissance de sa conduite; que, pour la lettre de créance, il était vrai que l'ambassadeur de France lui avait recommandé un gentilhomme, il y avait déjà quelque temps, lequel avait besoin de faveur à Milan pour certaine affaire particulière, et qu'il avait donné à cet homme la lettre qu'on lui présentait; mais qu'il avait ignoré que la république eût aucun intérêt dans cette affaire.

Le doge, voyant par ces réponses que l'ambassadeur n'en manquerait jamais, se contenta de lui représenter avec beaucoup de gravité la noirceur de son entreprise, et finit en lui protestant qu'ils étaient tous fort éloignés de penser que le roi son maître

y eût la moindre part. L'ambassadeur répondit à cette remontrance avec tout l'emportement d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement, qu'il était d'une nation à qui la valeur et la prudence sont si naturelles, qu'elle n'avait que faire de recourir à de mauvais artifices pour perdre ses ennemis; que le roi son maître était assez puissant pour les détruire à force ouverte et sans employer les trahisons, et qu'on pourrait bientôt l'éprouver. Il sortit brusquement après ces paroles, sans aucune cérémonie. Ceux qui le conduisaient le conjurèrent de se reposer quelque temps dans un appartement voisin, en attendant que le sénat eût donné les ordres nécessaires pour le faire sauver; et il se laissa conduire où on voulut, en frémissant de colère et sans rien répondre.

Pendant que la populace était accourue à la place pour le mettre en pièces aussitôt que le sénat l'aurait livré, il fut aisé à ceux qu'on envoya chez lui avec main-forte, de faire embarquer ses domestiques et les plus précieux de ses meubles. On le vint chercher ensuite; et, par des détours secrets du palais, on le conduisit dans un brigantin bien armé, avec bonne escorte. Le peuple, enragé de son évasion, fit des statues de lui et du duc d'Ossone, auxquelles il fit tout ce qu'il aurait fait à leurs personnes si elles avaient été en sa puissance.

On dépêcha en même temps au général de mer, avec ordre de faire noyer immédiatement Langlade, le capitaine Jacques Pierre, et tous les affidés que ce capitaine avait sur ses vaisseaux. Comme on supposait qu'ils devaient être sur leurs gardes, on choisit le bâtiment de la fabrique la plus étrangère qu'on trouva à Venise pour porter cet ordre. On l'équipa de la manière la plus propre à faire croire qu'il n'en venait pas; et il fit un grand tour, afin d'arriver par un autre côté que celui par où il devait arriver s'il en fût venu. On a su depuis que le capitaine avait été toute la nuit en attente, et qu'ayant vu arriver ce bâtiment, il s'était retiré aussitôt dans le principal de ses vaisseaux, comme s'il se fût douté de la vérité, et qu'il se voulût mettre en état de se défendre s'il était trahi. Mais il y a apparence que la crainte de tout perdre par une terreur qui pouvait être panique, l'arrêta quelque temps à délibérer s'il devait se déclarer; car le général, qui ne perdit pas un moment, lui ayant envoyé deux hommes choisis et non suspects, ces gens entrèrent sans armes qui parussent dans le lieu ou il était, le trouvèrent seul, l'abordèrent d'un air aussi libre que de coutume, le poignardèrent tout d'un coup, et le jetèrent dans la mer sans que personne s'en aperçût. Langlade et quarante de ses officiers furent traités aussitôt après de la même manière et avec le même secret.

Cependant Renault, interrogé à Venise, répond qu'il ne sait

ce qu'on lui veut. On lui représente la lettre de créance pour don Pèdre, un passe-port en espagnol pour tous les pays de l'obéissance d'Espagne, des lettres de change pour de grandes sommes, et mille pistoles en or. Il répond qu'il ne connaît ni l'ambassadeur d'Espagne ni le gouverneur de Milan; qu'ainsi, s'il y a quelque chose parmi ses papiers qui les regarde, il faut que d'autres que lui l'y aient mis; et que, pour les lettres de change et les pistoles, c'était tout ce qu'il avait de bien au monde. On lui donne la question ordinaire et extraordinaire. Il ne dit rien de nouveau, sinon qu'il était un pauvre vieillard, homme de bien, de qualité et d'honneur, et que Dieu le vengerait. On le représente plusieurs jours de suite à la question, et on lui promet même impunité s'il veut dire tout ce qu'il sait; mais inutilement: et, après avoir été tourmenté de toutes les manières, à diverses reprises, il fut enfin étranglé en prison, et pendu en public par un pied, comme traître. Le lieutenant du comte de Nassau, les trois pétardiers, Bribe, Laurent Brulard et les deux officiers de l'arsenal le furent aussi, après avoir souffert la question avec la même constance que lui; mais Brainville, Théodore et plus de trois cents officiers furent seulement étranglés ou noyés en secret.

Cependant Jaffier, désespéré du mauvais succès de sa compassion, se plaignait hautement de ce que le doge et le conseil des Dix ne tenaient pas la parole qu'ils lui avaient donnée en faveur de ses compagnons. Elle n'avait été violée qu'après une mûre délibération. Plusieurs même voulaient qu'on l'observât religieusement. D'autres remontrèrent que la chose pourrait être douteuse si on n'avait su la conjuration que par Jaffier; mais que les deux Dauphinois qui l'avaient aussi révélée mettaient le sénat en plein droit d'en user de la même sorte que si Jaffier n'avait rien découvert. Cet avis l'emporta, soutenu par l'horreur et la frayeur publique, quoiqu'il y eût plusieurs choses à dire au contraire.

On tâcha d'apaiser Jaffier par toutes sortes de moyens. On lui offrit de l'argent et de l'emploi. Il refusa tout, s'obstina à demander inutilement la vie de ses compagnons, et sortit enfin de Venise, inconsolable de leur supplice. Le sénat, l'ayant su, lui envoya un ordre de vider les États de la république dans trois jours, sur peine de la vie, et quatre mille sequins qu'on le força de prendre. La pitié qu'il ressentait pour ses compagnons se redoublait autant de fois qu'il considérait qu'il était la cause de leur mort. Il apprit en chemin que l'entreprise sur Bresse était encore en état de réussir. Le désir de se venger du sénat l'obligea à s'aller jeter dans cette ville : mais il y fut à peine, que, les Dix ayant pénétré cette affaire par des papiers des conjurés, on y envoya des troupes qui s'emparèrent des postes principaux, et

passèrent au fil de l'épée quelques Espagnols qui y avaient été introduits. Jaffier fut pris combattant à leur tête comme un homme qui ne cherche qu'à vendre chèrement sa vie; et, étant conduit à Venise peu de jours après, il y fut noyé le lendemain de son arrivée.

FLEURY.

(1640-1723.)

Le plus considérable des ouvrages de l'abbé Fleury est l'Histoire ecclésiastique, à laquelle il travailla durant trente années, et dont il donna vingt volumes qui renferment l'espace de quatorze siècles, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à l'ouverture du concile de Constance.

Cet ouvrage fut reçu avec les plus justes applaudissements. Il ne faut pourtant s'attendre à y trouver ni cette beauté de style, ni cette chaleur de description, ni cette force ou cette finesse de pinceau, ni cette profondeur de réflexion qu'on cherche dans le commun des historiens, qu'on admire dans quelques-uns, et qui même dans ces derniers ont plus d'une fois le défaut de faire trop penser à l'écrivain, et oublier ceux dont il parle ; l'auteur a suppléé à ces qualités brillantes par un ton de vérité scrupuleuse et naïve, qui lui concilie et lui attache son lecteur. On dirait que l'abbé Fleury s'est proposé pour modèle la simplicité des livres saints, et qu'il a tracé la propagation du christianisme de la même plume dont les écrivains sacrés en ont tracé la naissance. D'ALEMBERT.

Il est honorable pour le christianisme que ce soit un prêtre qui ait fait l'Histoire de l'Église, et qu'il l'ait faite en vrai philosophe et en vrai chrétien. Ces deux titres, loin de s'exclure, se rapprochent et se fortifient l'un par l'autre dès qu'ils sont dans leur vrai sens, et l'abbé Fleury en est la preuve. On n'a pas une piété plus vraie ni plus éclairée ; plus il aime la religion, plus il sépare dans son histoire ce qui est de Dieu et ce qui est du monde ; et on lui rend ce témoignage, que chez lui le prêtre n'a jamais nui à l'historien. Ses Discours, entremêlés d'abord dans son ouvrage, et réunis ensuite en un seul volume, ont été loués même par les ennemis de la religion. Ces louanges n'étaient que justes ; ils les croyaient adroites, elles ne l'étaient pas. Fleury, en devançant leur censure sur tout ce que la corruption humaine a pu mêler à la sainteté d'une institution divine, leur ôtait le mérite, quel qu'il soit, d'un genre de critique très-facile, et gardait pour lui le mérite beaucoup plus rare de ne jamais confondre la chose avec l'abus. En se faisant juge impartial, il les

avait convaincus d'avance de déclamation et de calomnie. Il dissimule d'autant moins les fautes, qu'il gémit plus sincèrement sur le scandale ; et dans tout ce que l'ignorance des peuples ou l'ambition des grands a pu produire de mal, au nom d'une religion qui ne fait et ne veut que le bien, le clergé et la cour de Rome n'ont point eu de censeur plus sévère ; et ceux qui en ont été les calomniateurs forcenés se condamnaient eux-mêmes en louant l'abbé Fleury.

Au reste son volumineux ouvrage, continué depuis sa mort, et dans le même esprit, quoique avec moins de talent, est plutôt une compilation qu'une histoire. Elle pourrait être élaguée considérablement sans y rien perdre, et serait beaucoup plus lue. On pourrait réduire les faits à l'essentiel, en prendre la substance, et laisser à Baronius, aux érudits, aux biographes, aux controversistes, les détails du martyrologe, les procès-verbaux des miracles, les disputes des hérésiarques et les cahiers des conciles. En général, on ne distingue pas assez l'histoire de ce qui doit servir à la faire ; et là-dessus les modernes ont été longtemps moins judicieux que les anciens, et beaucoup moins sobres de paroles.

Le style de Fleury, clair, simple et naturel, a un caractère de candeur qui va, s'il est permis de le dire, jusqu'à une sorte de bonhomie affectueuse qui ne rabaisse point l'écrivain, et qui fait aimer et estimer l'homme. LA HARPE.

GUERRE DE JUDÉE ET RUINE DE JÉRUSALEM [1].

Il arriva à Jérusalem plusieurs prodiges, qui furent regardés comme des signes des malheurs suivants. L'an onzième de Néron, de Jésus-Christ soixante-cinq, le huitième du mois xantique selon les Macédoniens, c'est-à-dire d'avril, qui était la fête des azymes, à neuf heures de nuit, il parut autour de l'autel et du temple une telle lumière, qu'il semblait qu'il fût grand jour : ce qui dura une demi-heure. A la même fête, une vache que l'on menait pour être immolée, fit un agneau au milieu du temple. La porte orientale du temple, qui était d'airain, et si pesante que vingt hommes avaient peine à la fermer ; qui avait des barres garnies de fer, et des verroux qui entraient bien avant dans le seuil fait d'une seule pierre : cette porte se trouva ouverte d'elle-même, à six heures de nuit. Les gardes du temple coururent en avertir le capitaine ; il y vint, et eut peine à la faire refermer. Peu de jours après la fête, le vingt et un d'artémisius, ou de mai, avant le coucher du soleil, on vit par tout le pays des chariots et des troupes armées en l'air traverser les rues et environner la ville. A la fête de la Pentecôte, les sacrificateurs, étant entrés dans le temple pour leurs

1. Extrait de l'*Histoire ecclésiastique*, livre deuxième.

fonctions, sentirent d'abord un mouvement et un bruit ; puis tout d'un coup ils ouïrent une voix qui disait : *Sortons d'ici.*

L'année suivante soixante et six, à la même fête des azymes, Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint d'Antioche à Jérusalem, et voulut savoir le nombre du peuple, et l'envoyer à l'empereur, afin qu'il vît que la nation des Juifs n'était pas méprisable comme il pensait. Pour cet effet, les sacrificateurs comptèrent les victimes que l'on immolait le jour de Pâques, depuis trois heures après midi, jusqu'à cinq; et ils en trouvèrent deux cent cinquante-cinq mille six cents. C'était l'agneau pascal, et pour le manger, ils s'assemblaient au nombre de dix personnes au moins et quelquefois jusques à vingt. A dix personne seulement pour chaque victime, c'était deux millions cinq cent cinquante-six mille personnes purifiées. En cette occasion il en vint au-devant de Cestius environ trois millions, le priant de les secourir et de leur ôter Florus ; mais ils ne gagnèrent rien, et Florus se rendant de jour en jour plus insupportable, ils en vinrent enfin à la rébellion manifeste, et à la guerre qui commença au mois de mai cette année, douzième de Néron, soixante et sixième de Jésus-Christ, dix-septième d'Agrippa, la seconde du gouvernement de Florus.

Le roi Agrippa fit ce qu'il put pour ramener les Juifs à la raison, en leur représentant la puissance romaine et les suites de la guerre où ils s'engageaient; mais il leur parla en vain, et il fut contraint de sortir de Jérusalem. Quelques-uns des plus séditieux surprirent la forteresse de Massada, et tuèrent tous les Romains qu'ils y trouvèrent. A Jérusalem, Éléazar, fils du pontife Ananias, jeune homme hardi, et alors capitaine du temple, persuada aux sacrificateurs de ne plus recevoir de victimes que des Juifs, et de n'en plus offrir pour l'empereur et pour les Romains comme ils avaient accoutumé. Les principaux de la ville, qui aimaient le repos, voyant les conséquences de cet attentat, envoyèrent des députés à Césarée pour en avertir Florus, et d'autres au roi Agrippa, afin qu'ils envoyassent promptement des troupes pour arrêter la sédition dans son commencement. Florus qui ne demandait que le désordre, pour se mettre à couvert des accusations légitimes qu'il eut eu à craindre dans la paix, ne tint compte d'y envoyer. Agrippa qui avait déjà essayé inutilement de ramener par la raison le peuple de Jérusalem, y envoya trois mille chevaux, qui, étant favorisés par les pontifes et les principaux citoyens, et tous ceux qui voulaient le repos, se rendirent maîtres de la ville haute, contre les séditieux, qui tenaient le temple et la ville basse. Ces deux partis se battirent pendant sept jours. Le jour que l'on portait le bois au temple, plusieurs sicaires, étant entrés dans le temple avec les autres, forcèrent les troupes d'Agrippa, les chassèrent de la ville haute, et les réduisirent

au palais haut d'Hérode, ayant brûlé le palais des Asmonéens, qui était alors celui d'Agrippa, la maison du pontife Ananias et les archives, qu'ils brûlèrent exprès, afin de perdre les actes publics qui contenaient les obligations des particuliers, et par ce moyen attirer à leur parti les gens obérés.

Le lendemain, quinzième de loüs, ou d'août, ils assiégèrent la forteresse Antonia et la prirent au bout de trois jours. Ils tuèrent tous les soldats romains qui y étaient et la brûlèrent. Le chef de ces séditieux était Manahem, fils de Judas de Galilée, ce faux docteur qui avait été chef de révolte, du temps de Quirinus. Manahem alla à Massada, pilla le magasin d'armes qu'Hérode y avait fait, et en arma ses troupes. Peu de temps après, il attaqua le haut palais, prit la partie que l'on appelait le camp, la brûla, et demeura ainsi le maître. Mais Éléazar, capitaine du temple, se jeta sur lui dans le temple, comme il faisait sa prière avec grand appareil en habit royal. Il fut pris et exécuté à mort après plusieurs tourments, avec les principaux chefs de son parti. Quelque peu de sicaires qui accompagnaient Manahem regagnèrent Massada sous la conduite d'Éléazar, fils de Jaïr, son parent. Le peuple, en se défaisant de Manahem, croyait avoir apaisé la sédition. Mais Éléazar, le capitaine du temple, travaillait pour lui-même. Il attaqua les Romains, qui, après la prise du palais, s'étaient retirés dans les trois tours Hippique, Phasaël et Mariamne. Ils se rendirent ; mais les séditieux les tuèrent tous contre la parole donnée, quoiqu'ils fussent désarmés, et ce fut le jour du sabbat.

Le même jour et à la même heure, les gentils s'élevèrent contre les Juifs à Césarée en Palestine, où ces derniers désordres avaient commencé. Florus même excitait les païens ; et ils tuèrent plus de vingt mille Juifs, en sorte qu'il n'en resta plus à Césarée. Car Florus fit prendre ceux que l'on avait épargnés, et les envoya enchaînés dans les ports.

A ce massacre de Césarée, toute la nation des Juifs entra en fureur ; ils se partagèrent, et se mirent à ravager les bourgs des Syriens, et les villes voisines, Philadelphie, Gébonite, Gérasse, Pella, Scythopolis : puis ils attaquèrent Gérade, Hippos et la région Gaulanite. De ces villes, ils minaient les unes et brûlaient les autres. Ils marchèrent encore contre Cédase des Tyriens, contre Ptolémaïde, Gaba et Césarée. Ni Sébaste, ni Ascalon ne put résister à leurs efforts ; mais après les avoir brûlées, ils renversèrent Anthédon et Gaza.

Plusieurs villages furent pillés autour de ces villes, et une infinité d'hommes furent pris et tués. Les Syriens, de leur côté, n'épargnèrent pas plus les Juifs. Ils prenaient ceux qui étaient dans les villes, et les égorgeaient ; joignant à leur ancienne haine la nécessité de les prévenir, pour se mettre en sûreté. Ainsi cha-

que ville était divisée comme en deux armées, et toute la Syrie dans une confusion terrible. Les plus modérés étaient excités au massacre par le pillage. Car c'était un honneur à qui entassait dans sa maison plus de dépouilles. On voyait les villes pleines de corps morts: les vieillards jetés sur les enfants, les femmes exposées à découvert.

Il y eut une ville où les Juifs mêmes s'armèrent contre leurs frères. Ce fut à Scythopolis. Mais les habitants ne pouvant s'y fier, les obligèrent, comme pour preuve de leur fidélité, à s'enfermer avec leurs familles dans un petit bois, et là ils les égorgèrent tous au nombre de plus de treize mille. Simon, fils de Saül, qui avait paru le plus zélé contre sa nation, voyant ce triste événement, se voulut punir lui-même d'y avoir contribué. Il s'écria : « Je n'ai que ce que je mérite; mais je ne dois périr que de ma main. » Alors il regarda toute sa famille avec des yeux égarés. Il prend son père par ses cheveux blancs, et le perce de son épée; puis sa mère, qui ne résista pas; puis sa femme et ses enfants, qui allaient presque au-devant des coups. Enfin, il éleva le bras, pour mieux faire remarquer une si belle action, et s'enfonça dans le sein son épée jusques aux gardes. Telle était la fureur des Juifs.

L'exemple de Scythopolis anima les autres villes. A Ascalon on tua deux mille cinq cents Juifs; à Ptolémaïde, deux mille. On en tua plusieurs à Tyr, et on en mit la plupart aux fers. Il n'y eut qu'Antioche, Sidon et Apamée qui les épargnèrent; mais à Alexandrie le massacre fut grand. Le peuple était assemblé dans l'amphithéâtre, pour délibérer sur une députation qu'ils devaient envoyer à l'empereur. Il s'y trouva plusieurs Juifs. Leurs adversaires, les voyant, s'écrièrent tout d'un coup que c'étaient des ennemis et des espions, et en même temps ils se jetèrent sur eux. Les Juifs s'enfuirent. On en prit trois, et on les traînait comme pour les brûler vifs. Tous les Juifs vinrent au secours. Ils commencèrent par jeter des pierres aux Grecs, puis, prenant des flambeaux, ils coururent à l'amphithéâtre, à dessein de brûler tout le peuple qui y était, et l'auraient fait, si Tibère Alexandre, gouverneur de la ville, ne les eût retenus. Il leur envoya dire qu'ils prissent garde à ne pas irriter les troupes romaines; ils se moquèrent de ses avis, et lui dirent des injures à lui-même. Alors il lâcha sur eux les deux légions qui étaient à Alexandrie, et cinq cents soldats de Libye, qui s'y trouvèrent par hasard. Il leur donna ordre, non-seulement de les tuer, mais de piller leurs biens et de brûler leurs maisons. Les soldats les attaquèrent dans le delta d'Alexandrie, qui était leur quartier. Les Juifs se défendirent autant qu'ils purent avec ce qu'ils avaient de gens les mieux armés. Mais enfin ils plièrent, et les Romains les tuèrent sur la place et dans leurs maisons, sans distinction d'âge ni de sexe, en sorte

que tout le quartier nageait dans le sang, et que les corps entassés montaient jusqu'au nombre de cinquante mille. Alexandre, par pitié, conserva le reste. Les soldats romains, accoutumés à l'obéissance, se retirèrent aussitôt; mais il fut bien difficile d'arracher le peuple d'Alexandrie d'autour de ces corps morts, tant il haïssait les Juifs.

Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, voyant partout les Juifs en armes, crut ne pouvoir plus demeurer en repos. Il partit d'Antioche avec la douzième légion, les troupes auxiliaires des rois Antiochus et Agrippa, et quelques autres. Agrippa l'accompagnait en personne, et comme il connaissait mieux le pays, il servait de guide. Cestius s'avanca à Ptolémaïde, et ensuite à Césarée, d'où il envoya un détachement contre Joppé. Elle fut prise et brûlée, et on y tua tous les Juifs au nombre de huit mille quatre cents. D'ailleurs Cestius Gallus envoya en Galilée un autre Gallus avec des troupes suffisantes. Séphoris, qui était la ville la plus forte de la province, lui ouvrit les portes, et tout le reste suivit son exemple. Il y eut seulement quelque peu de séditieux qui résistèrent, et on en tua plus de mille.

La Galilée étant paisible, Gallus vint à Césarée rejoindre Cestius, qui marcha à Antipatride, puis à Lidda, qu'il brûla, et continua sa marche vers Jérusalem. Il monta par Béthoron, et vint camper à Gabaon, à cinquante stades, c'est-à-dire moins de trois lieues de Jérusalem. Tout le peuple y était assemblé pour la fête des tabernacles. Ils prirent les armes, sortirent en foule de la ville, vinrent avec de grands cris contre les Romains, et, quoiqu'ils marchassent sans ordre, ils étaient en si grand nombre et donnèrent d'abord avec tant de furie, qu'ils enfoncèrent les bataillons, et mirent en péril toute l'armée de Cestius. Les Romains perdirent en cette journée cinq cent quinze hommes, et les Juifs seulement vingt-deux. Le roi Agrippa envoya deux hommes leur porter des propositions de paix de la part des Romains; mais les séditieux tuèrent un de ses députés, et blessèrent l'autre : quoique la plupart du peuple ne désirât que la paix. Cestius, voulant profiter de leur division, s'avança avec toutes ses troupes et vint camper à sept stades, ou près d'un quart de lieue de la ville. Il l'attaqua le trentième d'hyperbérétée, ou d'octobre. Les séditieux, qui étaient les seuls qui résistaient, eurent peur du bel ordre des Romains, abandonnèrent les parties extérieures de la ville, et se retirèrent à la ville intérieure et au temple. Cestius brûla les deux parties de Jérusalem que l'on nommait Bézétha, et la ville neuve, et campa devant le palais royal pour attaquer la ville haute.

S'il eût voulu à l'heure même donner l'assaut, il eût dès lors pris la ville et fini la guerre. Mais le préfet du camp, Tyrannius Priscus, et la plupart de ceux qui commandaient la cavalerie,

étant gagnés par l'argent de Florus, gouverneur de Judée, l'en détournèrent. Cestius négligea même les propositions que quelques-uns faisaient de lui ouvrir les portes, et il n'osa s'y fier. Enfin, le sixième jour, il fit donner un assaut au temple, du côté du septentrion. Les soldats romains, joignant leurs écus et faisant ce qu'ils appelaient la tortue, étaient prêts à saper la muraille et à brûler les portes. Les séditieux perdaient courage, et le peuple le reprenait et allait recevoir Cestius comme son bienfaiteur; mais Cestius ne s'aperçut pas de ces avantages, et se retira contre toute sorte de raison. Les séditieux reprirent cœur, et battirent les Romains en queue: et pendant plusieurs jours que dura leur retraite jusques à Antipatride, ils furent toujours poursuivis et battus, en sorte que toute l'armée de Cestius y pensa périr. Il perdit de son infanterie cinq mille trois cents hommes, et neuf cent quatre-vingts de sa cavalerie. Les Juifs prirent son bagage, surtout les traits et les machines qu'il avait fait apporter pour le siége, qui leur servirent bien depuis pour défendre Jérusalem contre les Romains mêmes. Cestius fit cette perte le huitième de dius ou novembre, la douzième année de Néron, soixante et sixième de Jésus-Christ.

Après cette défaite de Cestius, plusieurs des plus considérables d'entre les Juifs se sauvèrent de Jérusalem, comme on se sauve d'un vaisseau qui coule à fond, et il est vraisemblable que les chrétiens furent de ce nombre. Ils voyaient l'accomplissement de la prophétie de Jésus-Christ, l'abomination de la désolation dressée devant le lieu saint, c'est-à-dire les armées autour de Jérusalem. Car les troupes romaines ne marchaient pas à cette guerre sans leurs enseignes, qui étaient chargées d'idoles; or les idoles dans l'Écriture sont nommées abomination, et toute la terre, principalement autour de Jérusalem, était regardée comme sainte. Les chrétiens se retirèrent donc à la petite ville de Pella, située dans les montagnes, près du désert, vers la Syrie.

La nouvelle de cette défaite des Romains étant venue à Damas, les habitants résolurent de se défaire de tous leurs Juifs. Ils les avaient déjà enfermés dans leur gymnase; mais ils craignaient leurs femmes, la plupart adonnées à la religion des Juifs. Ils leur en firent un secret, et, tenant ainsi les Juifs désarmés en un lieu étroit, ils les égorgèrent tous en même temps au nombre de dix mille.

Les Juifs de Jérusalem, encouragés par leur victoire, donnèrent le commandement de toute la guerre à Joseph, fils de Gorjon, et à Ananus, fils d'Ananus, qui avait été pontife et en portait encore le titre. Ils envoyèrent aussi des gouverneurs dans toutes les provinces; entre autres Josèphe, sacrificateur, fils de Matthias. Ils lui donnèrent le commandement de la Galilée, où il eut beaucoup

à souffrir de la part des autres Juifs séditieux et jaloux de son emploi. C'est ce Josèphe qui a écrit l'histoire de cette guerre. A Jérusalem, Ananus faisait les préparatifs nécessaires pour la défendre. Il réparait les murailles, il faisait forger des armes par toute la ville. Il essaya, mais en vain, de faire entendre raison à ceux qui se nommaient zélateurs. Il envoya des troupes pour prendre Simon, fils de Gioras, qui pillait le pays et se voulait faire chef de parti. Mais Simon se sauva à Massada, avec les séditieux, qui de là faisaient des courses par toute la Judée et l'Idumée.

Cestius donna avis du mauvais état de la Judée à l'empereur Néron, qui était alors en Achaïe. Il fut alarmé de cette guerre, et se prit à Cestius du mauvais succès. Pour le réparer, il donna le commandement des troupes de Syrie à Vespasien, qui envoya son fils Titus à Alexandrie pour y prendre deux légions, la cinquième et la dixième, et les conduire en Judée; lui cependant passa d'Achaïe en Syrie, pour s'y acheminer par terre. C'est ce qui se passa en cette guerre pendant l'année soixante et six de Jésus-Christ.

Vespasien arriva à Antioche au commencement de l'année soixante et sept. Il y trouva le roi Agrippa, qui l'attendait avec ses troupes. De là Vespasien marcha à Ptolémaïde, où les habitants de Séphoris en Galilée vinrent l'assurer de leur fidélité; et il leur donna garnison. Titus, son fils, qui avait pris le chemin d'Alexandrie, vint le trouver à Ptolémaïde, et lui amena les deux légions d'Égypte. Là fut le rendez-vous de toute l'armée romaine, qui se trouva composée de soixante mille hommes, tan cavalerie qu'infanterie, en comptant les troupes auxiliaires, mais sans compter les valets. Les troupes auxiliaires étaient celles d'Agrippa, roi de Judée, d'Antiochus, roi de Comagène, de Sohem, roi d'Émèse, et de Malc, roi des Arabes.

Vespasien entra d'abord en Galilée, prit d'emblée Gadare, qu'il brûla. Le vingt et unième d'artémisius, ou de mai, il vint devant Jotapate. Josèphe l'historien y commandait et la défendit vigoureusement. Mais enfin, après quarante jours de siége, elle fut prise, ruinée et brûlée, le premier de panémus, ou de juillet, la treizième année de Néron, soixante et sept de Jésus-Christ. Il y eut quarante mille hommes de tués. Josèphe fut pris dans une caverne où il s'était caché, et se rendit volontairement aux Romains, malgré les Juifs cachés avec lui, qui se tuèrent les uns les autres. Vespasien lui donna la vie et le tint prisonnier. Après la prise de Jotapate, il mena les troupes à Césarée, où il mit deux légions en quartier d'hiver, et la troisième à Scythopolis. Les Juifs avaient réparé Joppé, ruinée par Cestius : Vespasien la prit sans combat et la ruina de nouveau. Ens uite il alla voir

le royaume d'Agrippa qui l'avait invité, et passa de Césarée sur la mer à Césarée de Philippe, où durant trois semaines ses troupes se reposèrent ; lui cependant faisait des sacrifices d'actions de grâces et des festins.

De là il envoya assiéger Tibériade et Tatichée, deux villes sur le lac de Génésareth, qui étaient du royaume d'Agrippa, mais disposées à la révolte. Car Agrippa s'était attiré cette visite de Vespasien pour affermir sa puissance. Tibériade se rendit d'abord, et le roi obtint qu'elle ne serait ni ruinée ni pillée. Tarichée, qui souffrit le siége, fut prise le huitième de gorpiée, ou septembre. On la ruina, et on en vendit trente mille captifs. Rien ne résistait plus aux Romains dans la Galilée, que Giscale, le mont Itabure ou Thabor, qui était fortifié, et Gamale dans la Gaulanite. Mais Gamale fut prise le vingt-troisième d'octobre, ou d'hyperbérétée, après un mois de siége, et le mont Itabure un peu devant. Après la prise de Gamale, Vespasien retourna à Césarée sur la mer, pour donner du repos à ses troupes, et laissa Tite en Galilée, pour prendre Giscale. Jean, fils de Lévia, qui la tenait avec les séditieux de son parti, feignit d'écouter les propositions de paix, mais la nuit suivante il s'enfuit à Jérusalem avec les siens. Tite conserva la ville et y mit garnison. Ainsi les Romains furent maîtres de toute la Galilée. Tite revint à Césarée, et Vespasien en partit pour marcher contre Jamnia et Azot, et revint après les avoir soumises. C'était au mois de décembre de l'année soixante et sept.

Les Juifs étaient divisés par tout le pays, non-seulement en chaque ville, mais en chaque maison : les uns voulaient la paix, les autres la guerre ; et, comme ceux-ci étaient les plus jeunes et les plus hardis, ils l'emportaient sur les plus vieux et les plus sages. Ils prenaient les armes, et pillaient d'abord leurs voisins ; puis se joignant aux grosses troupes, ils ravageaient tous les pays : en sorte qu'on les craignait plus que les Romains. Enfin, las de piller le plat pays, les chefs de ces partis se rassemblèrent de tous côtés, et vinrent fondre à Jérusalem, où il n'y avait point de maître. Ils y furent reçus comme des gens qui venaient la secourir ; joint que c'était comme la patrie commune, où tous ceux de la nation étaient bienvenus. Ces séditieux ne se contentaient pas d'y voler impunément ; ils tuaient et en plein jour, et les personnes les plus considérables. Ils arrêtèrent Antipas, garde des trésors publics, et plusieurs autres des plus nobles et des plus puissants de la ville ; puis les égorgèrent dans la prison, sans forme de procès, les accusant faussement d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Ils profitèrent des divisions qui étaient entre les plus puissants, pour les animer les uns contre les autres.

Toutefois le peuple s'éleva contre eux, poussé par Ananus, le

plus vieux et le plus sage des pontifes; mais les séditieux se saisirent du temple, et s'y fortifièrent. Puis, pour étonner le peuple et montrer leur puissance, ils voulurent choisir les pontifes par le sort, prétendant que c'était l'ancien usage. Ils appelèrent une des familles pontificales, nommée Éniacim ou Jacim, qui était la douzième dans l'ordre : le sort, étant jeté, tomba sur un nommé Phanias, fils de Samuel, du bourg d'Aphta, homme rustique et ignorant, qui savait à peine ce que c'était qu'être pontife. Ils le firent venir malgré lui de son village, et, l'ayant revêtu des habits sacrés, comme un personnage de théâtre, ils lui montraient ce qu'il devait faire, tournant ainsi la religion en ridicule.

Le peuple ne put souffrir cet attentat, et voulut se délivrer de la tyrannie des zélateurs. Car les séditieux s'étaient donné ce beau nom, prétendant n'agir que par zèle de religion. Les plus considérables citoyens, Gorion, fils de Josèphe, Simon, fils de Gamaliel, et les pontifes les plus estimés, Jésus, fils de Gamalas, et Ananus, fils d'Ananus, animaient le peuple dans les assemblées et dans les entretiens particuliers, leur représentant que les zélateurs profanaient indignement le temple, et que, s'il fallait avoir des maîtres, il valait mieux obéir aux Romains avec le reste du monde, qu'à une poignée de scélérats. On les attaqua donc dans le temple, qui fut souillé de leur sang. Se sentant pressés, ils abandonnèrent l'enceinte extérieure, se retirant dans l'intérieure, et en fermèrent les portes. Ananus n'osa forcer les portes sacrées, ni faire entrer dans le lieu saint le peuple, qui n'était pas purifié.

Cependant Jean, qui s'était sauvé de Giscale, et qui avait une furieuse passion de dominer, feignait d'être pour le peuple, ne quittait point Ananus et les autres chefs, était complaisant pour eux jusques à la flatterie, et assistait à tous leurs conseils; mais il les trahissait, et donnait avis de tout aux zélateurs. Les chefs du peuple, se fiant au serment qu'il leur avait fait, l'envoyèren aux zélateurs pour traiter d'accommodement; mais Jean, étant entré dans le temple, se déclara entièrement pour les zélateurs, et leur dit que sans perdre de temps ils devaient pourvoir à leur sûreté : qu'Ananus avait envoyé à Vespasien pour l'inviter à prendre la ville au plus tôt; qu'ils n'avaient point de pardon à espérer, ni d'autre parti à prendre que d'attirer quelque secours du dehors. Les chefs des zélateurs étaient Éléazar, fils de Simon, et Zacharie, fils de Phalec, tous deux de la race sacerdotale. Ils crurent ne pouvoir mieux faire que d'envoyer aux Iduméens, nation inquiète et violente, et toujours prête à marcher au combat comme à une fête. Ils écrivirent une lettre portant qu'on les tenait assiégés dans le temple, parce qu'ils défendaient la liberté, et qu'Ananus avait mandé les Romains, ce qui toutefois était une calomnie que Jean avait inventée.

Les Iduméens vinrent en diligence au nombre de vingt mille. Ils trouvèrent les portes fermées ; mais, à la faveur d'un grand orage qui survint la nuit, les zélateurs les firent entrer secrètement dans la ville et dans le temple. Puis donnant avec eux sur les gardes endormis, et ensuite sur les gardes du peuple, ils remplirent de sang tout le dehors du temple, et, le jour venu, on compta jusqu'à huit mille cinq cents morts. Les Iduméens non contents de ce massacre, se jetèrent dans la ville, pillèrent les maisons, et tuèrent ceux qu'ils rencontrèrent. Mais ils s'attachèrent principalement aux sacrificateurs. Ils tuèrent Ananus et Jésus, insultèrent à leurs cadavres, et les laissèrent sans sépulture. La mort d'Ananus fut regardée comme le commencement de la prise de Jérusalem. Son courage et son habileté le rendaient seul capable de procurer la paix; et ce fut un spectacle horrible de voir ces deux pontifes, peu avant revêtus des ornements sacrés, et adorés même par les étrangers qui venaient de tous côtés à Jérusalem, exposés alors tout nus, en proie aux chiens et aux autres bêtes.

Les zélateurs et les Iduméens massacrèrent ensuite une infinité de menu peuple, selon qu'ils les rencontraient : mais pour les plus nobles et les plus jeunes, ils les mettaient en prison, espérant les attirer à eux, et quand ils désespéraient de les gagner, ils les faisaient mourir après leur avoir fait souffrir toutes sortes de tourments. Ils en firent périr ainsi douze mille, et les laissèrent sans sépulture : à peine osait-on la nuit jeter avec les mains un peu de poussière sur ces corps. La frayeur du peuple était telle, qu'ils retenaient même leurs gémissements et leurs larmes, sinon lorsqu'ils étaient bien enfermés, et après avoir regardé de tous côtés si personne ne les écoutait.

Les zélateurs, pour garder quelque apparence de formalité contre un personnage de grand mérite et fort riche, Zacharie, fils de Baruch, assemblèrent soixante et dix juges, et l'accusèrent d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Il se défendit généreusement, leur reprochant leurs crimes ; et comme ils n'apportaient aucune preuve de ce qu'ils disaient contre lui, il fut absous tout d'une voix. Alors les zélateurs s'écrièrent contre les juges, et deux d'entre eux, s'approchant de Zacharie, le tuèrent au milieu du temple, en lui disant : « Voilà notre sentence, et cette absolution est plus sûre; » puis ils le jetèrent dans le précipice qui était proche, et chassèrent les juges honteusement. Les Iduméens, voyant ces manières d'agir, commencèrent à se repentir d'être venus : principalement quand ils apprirent que la trahison dont on accusait les principaux citoyens était une pure supposition. Ils délivrèrent deux mille de ceux que les zélateurs tenaient en prison, puis ils sortirent de Jérusalem et se retirèrent chez eux.

La retraite des Iduméens, laissant les zélateurs plus libres, les rendit plus furieux. Ils tuèrent les plus nobles et les plus braves du parti contraire, entre autres Corion et Niger. Enfin il n'y avait personne contre qui ils ne trouvassent quelque prétexte pour le perdre. L'un les avait autrefois choqués avant la guerre; l'autre était un glorieux, parce qu'il ne s'approchait pas d'eux; l'autre s'en approchait trop familièrement; celui qui les ménageait, voulait les trahir : et le châtiment de tous, sans distinction, était la mort. Plusieurs, pour se tirer de leurs mains, s'allaient rendre à Vespasien : mais ils mirent garde aux portes et aux chemins. Vouloir passer chez les Romains, devint bientôt le plus grand crime, et ceux qui en étaient seulement soupçonnés étaient tués, s'ils ne rachetaient leur vie. On défendait de leur donner la sépulture, et les chemins en étaient couverts. Ces prétendus zélateurs foulaient aux pieds tout droit humain et divin, se moquaient des choses saintes, et surtout des prophéties, qu'ils accomplissaient sans le savoir.

Ils se divisèrent entre eux. Jean de Giscale voulait commander aux autres, qui s'estimaient autant que lui. Une partie le suivit; ils étaient en garde les uns contre les autres; mais ils ne se faisaient guère de mal : leur grand effort était à qui pillerait plus le peuple. D'autres, par les sicaires ou assassins, s'étaient emparés de Massada, château très-fort proche Jérusalem. Voyant les Romains en repos, ils en sortirent la nuit de Pâques, surprirent le bourg d'Engaddi et le pillèrent; puis les villages d'alentour. Ensuite ils passèrent dans le désert, et continuèrent à tuer et butiner : ainsi, à l'exemple de Jérusalem, tout le pays était plein de brigandages.

Vespasien en était bien averti : mais il voulait laisser affaiblir les Juifs, qui se ruinaient eux-mêmes tandis que ses troupes se reposaient. Les transfuges l'excitaient à délivrer leur pays de ces misères, et il se disposait au siége de Jérusalem. Mais, pour ne point laisser d'ennemis derrière, il marcha avec son armée à Gadare, capitale du pays delà le Jourdain, où il était appelé par les citoyens les plus modérés, et y entra le quatrième de mars ou dystrus de l'année soixante et huit. Les séditieux s'enfuirent. Il envoya après eux Placide avec de la cavalerie : ils furent défaits, quinze mille tués, deux mille deux cents pris, et un grand nombre noyés dans le Jourdain. Ainsi tout le pays d'au delà, jusques au lac de Sodome, demeura paisible et soumis aux Romains, excepté le château Macheron.

Cependant Vespasien apprit que les Gaulois, sous la conduite de Jude Vindex, s'étaient révoltés contre Néron. Cette nouvelle, lui faisant prévoir une guerre civile, l'excita à finir promptement celle de Judée. Vers le commencement du printemps, il partit de

Césarée avec ses troupes, s'avança vers le midi, courut toute la Judée et l'Idumée; et, y ayant fait le dégât, il revint à Emmaüs où il avait un camp fortifié pour serrer de près Jérusalem. De là il passa au septentrion, et s'assura de toute la Samarie; puis vint par l'orient à Jéricho où il arriva le troisième de juin ou décius. Trajan, un de ses chefs, l'y joignit avec les troupes d'au delà du Jourdain. Vespasien trouva Jéricho abandonnée. Il s'en saisit, et de Gérasa sur le lac de Génésareth : il mit garnison à tous les postes importants, et retourna à Césarée pour se préparer à marcher avec toutes les forces contre Jérusalem, qui, étant investie de toutes parts, ne pouvait espérer aucun secours.

A la suite de la chute de Néron et du rapide passage sur le trône de Galba, d'Othon et de Vitellius, Vespasien, devenu empereur, passa en Italie à la fin de l'année 69, et envoya son fils Tite en Judée, avec des troupes, pour y achever la guerre; car, depuis la nouvelle de la mort de Néron, il l'avait suspendue et en avait quitté le théâtre.

Les Juifs ne profitèrent point de la guerre civile des Romains, ni de l'absence de Vespasien; et leurs divisions croissaient toujours. Simon Bargiora, fils du prosélyte Giora, prosélyte métis, jeune homme hardi et vigoureux, ayant appris la mort du pontife Ananus, sortit de Massada où il s'était retiré chez les sicaires, et gagna les montagnes de Judée. Là il forma des troupes en peu de temps : promettant la liberté aux esclaves, et des récompenses aux hommes libres. Il se mit à piller non-seulement le plat pays, mais les villes, et devint bientôt assez puissant pour ravager toute l'Idumée et la Judée, jetant partout la terreur par ses cruautés. Il vint enfin camper aux portes de Jérusalem. Ainsi elle était pressée des deux côtés : au dedans par les zélateurs galiléens, que Jean de Giscale commandait; au dehors par Simon et son armée.

Ces Galiléens étaient les pires : et Jean, qu'ils avaient élevé, leur permettait tout. Ils fouillaient dans les maisons des riches, tuaient les hommes, insultaient aux femmes; et quand ils s'étaient gorgés de butin, ils contrefaisaient eux-mêmes les femmes par l'habit, la coiffure, le fard et les actions les plus infâmes. Toute la ville semblait n'être qu'un lieu de débauche ; et ces efféminés n'en étaient pas moins cruels. Des Iduméens qui étaient dans les troupes de Jean, se brouillèrent avec lui : ils en vinrent aux mains, tuèrent plusieurs de ses zélateurs, prirent et brûlèrent un palais où il se retirait, et le repoussèrent dans le temple avec les siens. Alors ils craignirent, et les citoyens aussi, que Jean dans son désespoir ne mît de nuit le feu à la ville, et résolurent

d'un commun accord d'appeler Simon. Quand il fut entré, ils attaquèrent le temple; mais les zélateurs se défendirent vigoureusement. Il y avait donc trois factions à Jérusalem. Simon Bargiora tenait la ville haute, c'est-à-dire la montagne de Sion et une partie de la ville basse : ils logeaient dans la tour de Phasaël. Les zélateurs étaient divisés en deux partis. Éléazar, fils de Simon, qui les avait commandés le premier, ne pouvait souffrir que Jean de Giscale se fût rendu le maître par sa hardiesse et ses artifices : il sépara donc de lui une partie des zélateurs, et se retrancha dans l'intérieur du temple. Il était plus faible par le nombre, mais plus fort par l'avantage du lieu. Jean tenait les dehors du temple avec les galeries et une partie de la ville basse. Il avait à se défendre des deux côtés : au dehors contre Simon et le peuple de Jérusalem, au dedans contre Éléazar et les zélateurs retranchés.

Dans leurs différentes attaques, ils brûlèrent la plupart des dehors du temple, et gâtèrent le blé et les autres vivres, qui leur eussent bien servi lorsqu'ils furent assiégés par les Romains. Au milieu de ce désordre, on offrait encore des sacrifices. Éléazar et ses gens laissaient entrer ceux qui venaient sacrifier, après les avoir fouillés; et comme Jean l'attaquait souvent avec des traits et des pierres lancées par des machines, il arrivait quelquefois que les sacrificateurs, ou ceux pour qui ils offraient, étaient tués ou blessés; en sorte que le temple était plein de sang et de corps morts. Éléazar et ses gens subsistaient des oblations qui étaient en réserve dans le temple, et ne feignaient point non-seulement d'en manger sans être purifiés, mais d'en prendre avec excès et de s'enivrer souvent. Telle était la piété de ces zélateurs.

Tite vint d'Alexandrie à Césarée, où il assembla son armée composée de quatre légions et des troupes auxiliaires des rois voisins. Ensuite il marcha à Jérusalem, et campa jusqu'à six stades ou un quart de lieue de la ville. C'était un peu avant la pâque : ainsi une multitude innombrable s'y trouva renfermée, et consuma en peu de temps ce qu'il y avait de vivres. La peste s'y mit, et ensuite la famine. Le jour des azymes, qui était le quatorzième d'avril ou de xantite, cette année soixante et dix de Jésus-Christ, Éléazar, qui tenait le dedans du temple, ouvrit les portes au peuple qui voulait adorer Dieu. Jean, chef de l'autre parti des zélateurs, profita de l'occasion, et fit entrer avec le peuple de ses gens qui n'étaient point purifiés et avaient des armes cachées. Étant entrés, ils les firent paraître, tuèrent plusieurs des zélateurs d'Éléazar, et se rendirent maîtres du dedans du temple. Ainsi toute la faction des zélateurs revint au parti de Jean. Ils étaient huit mille quatre cents : et le parti de Simon, qui tenait la ville, était de dix mille Juifs et cinq mille Iduméens,

Ces deux partis, quoique divisés entre eux, se réunissaient contre les Romains.

Tite s'approcha de la ville, et y entra par une brèche le troisième de mai ou d'artémisius. Il se trouva maître de toute la partie septentrionale jusques à la vallée de Cédron. Mais de ce côté-là Jérusalem avait trois murailles. Cinq jours après, Tite fit encore une brèche à la seconde enceinte, gagna la ville neuve, et vint à la troisième muraille et à la tour Antonia. Il y demeura du temps : car les Juifs firent sur lui des sorties et brûlèrent ses machines. Il tenta toutes les voies de la douceur, et fit parler aux assiégés par Josèphe l'historien; mais inutilement. Il ne put toucher les factieux. Quelques-uns du peuple s'enfuirent; et Tite leur permit d'aller où ils voulaient. Mais Jean et Simon faisaient garder les portes : en sorte qu'il n'était guère plus facile aux Juifs de sortir de Jérusalem qu'aux Romains d'y entrer.

La famine était déjà grande au dedans. On ne voyait plus de blé : et les factieux se jetaient dans les maisons pour les fouiller. S'ils en trouvaient, ils frappaient pour l'avoir celé : s'ils n'en trouvaient pas, ils tourmentaient pour l'avoir trop bien caché. Ils jugeaient, à l'inspection des personnes, que ceux qui se soutenaient encore avaient des vivres en abondance. Plusieurs vendaient en cachette leurs héritages pour une mesure de froment, et les pauvres pour de l'orge. Puis s'enfermant dans le plus secret de leurs maisons, les uns mangeaient le grain tout cru, les autres en faisaient du pain, selon qu'ils étaient plus ou moins pressés de la faim et de la peur. On ne voyait nulle part de tables dressées : ils tiraient de dessus le feu la viande à demie crue, et se l'arrachaient les uns aux autres. Car le plus fort l'emportait, et la faim avait effacé la honte. La femme ôtait le pain de la bouche à son mari; le fils à son père; et, ce qui est de plus étrange, la mère à son enfant qui défaillait entre ses bras.

Ils ne pouvaient se cacher aux séditieux. Une porte fermée signifiait qu'il y avait des vivres. Ils l'enfonçaient, et leur ôtaient presque les morceaux en les prenant à la gorge. On frappait les vieillards qui défendaient leur pain : on prenait aux cheveux les femmes qui cachaient ce qu'elles tenaient à leurs mains. On enlevait les enfants avec le morceau où ils s'attachaient, et on les brisait contre terre. Leur plus grande rage était contre ceux qui les avaient prévenus en avalant les morceaux avant leur entrée. Les tourments qu'ils employaient étaient également cruels et honteux à dire, et ne tendaient souvent qu'à découvrir un pain ou une poignée de farine. Ce n'est pas que ces factieux fussent pressés de la faim; c'était afin d'amasser des provisions pour plusieurs jours. Ils arrachaient même aux pauvres les herbes qu'ils avaient cueillies la nuit hors de la ville au péril de leur vie, sans leur en

vouloir laisser une partie qu'ils leur demandaient au nom de Dieu. Bien heureux s'ils ne les tuaient pas encore. Quant aux plus riches, ils les accusaient de trahison ou de désertion, et les faisaient mourir. Simon renvoyait à Jean ceux qu'il avait pillés; et Jean en renvoyait à Simon. Le seul crime qu'ils connaissaient était l'injustice de ne pas partager entre eux le butin. Ils maudissaient leur nation, et témoignaient moins de haine contre les étrangers.

Cependant il y avait de ces séditieux armés que la faim contraignait comme les autres à sortir pour chercher des herbes. Tite commanda de la cavalerie pour les observer; et avec eux on prenait aussi des gens du peuple qui n'osaient se rendre sans combat, de peur que les séditieux s'en vengeassent sur leurs femmes et leurs enfants. Ceux qui étaient ainsi pris les armes à la main, Tite les faisait crucifier sans distinction, tant pour la difficulté de les garder que pour épouvanter les assiégés. On en crucifiait jusqu'à cinq cents par jour, et quelquefois plus : en sorte que l'on manquait et de croix, et de place pour les dresser. Les soldats, par moquerie, les clouaient en différentes postures. Mais les séditieux se servaient de ce spectacle pour animer le peuple; et traînant sur la muraille les parents et les amis des patients, ils leur montraient combien il faisait bon se rendre aux Romains. Il y en eut que Tite leur renvoya les mains coupées : mais rien ne pouvait ni les effrayer, ni les adoucir.

Pour achever de les affamer, Tite résolut de les enfermer entièrement, et fit bâtir par ses troupes, tout autour de la ville, une muraille de deux lieues de circuit et soutenue de treize petits forts, où l'on faisait garde nuit et jour. Ce grand ouvrage fut achevé en trois jours. Jérusalem étant ainsi fermée, la famine emportait les familles tout entières. Les maisons étaient pleines de femmes et d'enfants morts, les rues de vieillards. On voyait dans les places de jeunes gens enflés se traîner comme des fantômes, puis tomber tout d'un coup. Ils n'avaient plus ni la force ni le courage d'enterrer les morts. Plusieurs mouraient en enterrant les autres; plusieurs se mettaient dans les sépulcres, pour y attendre la mort. On ne voyait plus de larmes, on n'entendait plus de cris : toute la ville était dans un profond silence, et comme dans une funeste nuit. Les séditieux ouvraient les maisons pour piller les morts, et après les avoir dépouillés, ils s'en allaient en riant. Ils essayaient la pointe de leurs épées sur ces cadavres, et quelquefois même sur ceux qui respiraient encore : mais si quelqu'un les priait de l'achever, ils n'en tenaient compte. Les mourants tournaient les yeux vers le temple, comme pour se plaindre à Dieu de ce qu'il laissait encore en vie ces méchants. Du commencement ils faisaient enterrer les morts aux dépens du trésor public, pour n'en

être pas infectés; ensuite, n'y pouvant suffire, ils les jetaient de la muraille dans les précipices. Tite, les voyant remplis de ces cadavres, et frappé de l'odeur qui en sortait, soupira, et, levant les mains, prit Dieu à témoin que ce n'était pas son ouvrage; et, pour finir ces misères, il fit continuer ses travaux.

Les séditieux continuaient aussi leurs violences. Simon accusa le pontife Matthias d'être pour les Romains, et le condamna à mort, sans lui permettre de se défendre, quoique ce pontife l'eût fait entrer lui-même dans la ville. Simon fit aussi mourir les trois fils de Matthias à ses yeux; et, quoiqu'il demandât à mourir le premier, il ne put obtenir cette grâce; et leurs corps demeurèrent sans sépulture. Simon fit encore périr dix-sept autres personnes considérables. Il se rendit si odieux, que Judas, un de ceux qui commandaient sous lui, voulut livrer aux Romains une tour dont il avait la garde : mais Simon le prévint, et le fit mourir avec ses complices au nombre de dix. D'un autre côté Jean, qui était enfermé dans le temple, ne pouvant plus piller le peuple, pilla le temple même. Il fondit plusieurs pièces qui étaient consacrées à Dieu, même des vaisseaux nécessaires pour le service, des coupes, des plats, des tables; disant à ses gens que l'on pouvait hardiment se servir pour Dieu de ce qui était à Dieu, et que le temple devait nourrir ceux qui le défendaient. Ainsi ils consumaient sans scrupule l'huile destinée aux sacrifices, et le vin sacré dont ils prenaient sans mesure.

Cependant quelques-uns du peuple s'échappaient toujours pour passer aux Romains, et se sauver de la famine. Ils étaient enflés comme des hydropiques, et crevaient bientôt de la nourriture qu'ils prenaient tout d'un coup avec excès, à moins que d'user d'une grande discrétion. Un de ces transfuges fut surpris par des Syriens comme il ramassait des pièces d'or dans ses excréments. Car il y avait une grande quantité d'or dans la ville, et ils l'avaient avalé pour le dérober aux recherches exactes des séditieux. Le bruit se répandit dans le camp que ces transfuges étaient pleins d'or. En sorte que les Arabes et les Syriens leur ouvraient le ventre, et cherchaient dans leurs entrailles. En une nuit on en trouva deux mille ainsi éventrés. Tite, l'ayant appris, pensa d'abord envoyer de la cavalerie pour tirer sur les coupables. Mais voyant qu'ils étaient en plus grand nombre que les morts, il se contenta d'appeler les chefs des troupes auxiliaires, et même des siennes, car quelques Romains aussi étaient accusés de cette barbarie, et déclara qu'il punirait de mort quiconque en serait convaincu. Nonobstant cette défense, les Syriens et les Arabes en éventrèrent encore plusieurs; seulement ils se cachaient des Romains : mais la plupart ne trouvèrent rien et commirent inutilement cette cruauté.

Mannée, un des transfuges, raconta à Tite que par une seule porte, dont il avait la garde, on avait enlevé cent quinze mille huit cent quatre-vingts corps, depuis le 14 avril, où le siége avait commencé, jusques au premier de juillet; et cela des pauvres seulement que l'on enterrait aux dépens du public : ce qui l'obligeait à les compter pour payer les porteurs. Les parents enterraient les autres. D'autres transfuges dirent que l'on avait jeté par les portes six cent mille corps de pauvres. Le reste ne se pouvait compter. Et comme il n'était plus possible d'enlever les pauvres, on les entassait dans les plus grandes maisons, que l'on fermait quand elles en étaient pleines. Ces transfuges ajoutaient que la mesure de blé se vendait un talent, qui est au moins deux mille livres; et que, comme on ne pouvait plus aller dehors cueillir des herbes, il y en avait qui fouillaient jusque dans les égouts, où ils cherchaient de vieille fiente de bœuf, et mangeaient ce qu'auparavant ils n'auraient pu regarder. Les Romains étaient touchés du seul récit de ces misères ; mais les Juifs factieux n'étaient pas touchés de les voir. Leur fureur en augmentait; et ils marchaient sans horreur sur les monceaux de corps dont la ville était pleine, pour aller au combat contre les étrangers avec des mains ensanglantées du meurtre de leurs citoyens. Ce n'était plus l'espérance de vaincre, mais le désespoir de se sauver qui leur donnait du courage.

Les Romains firent de nouvelles plates-formes avec bien de la peine, à cause de la rareté du bois, qu'il fallait aller chercher jusqu'à quatre-vingt-dix stades, c'est-à-dire près de quatre lieues, et ils en dépouillèrent tout le pays; en sorte que les environs de Jérusalem, auparavant délicieux à voir, furent entièrement défigurés et méconnaissables. Enfin, après des combats furieux, Tite prit la forteresse Antonia, la ruina et vint jusques au temple le 17 juillet, jour auquel le tamid ou sacrifice perpétuel avait cessé, faute d'hommes pour l'offrir, ce qui affligeait extrêmement le peuple. Tite essaya encore par Josèphe, et par lui-même, d'obliger les séditieux à se rendre sans forcer le lieu saint, mais inutilement. Il vint aux attaques, et se rendit maître des deux galeries extérieures du temple, qui le fermaient au septentrion et à l'occident. Les Juifs avaient déjà brûlé une partie de ces galeries, et les Romains achevèrent.

Cependant la famine croissait toujours dans la ville. Sur la moindre apparence de nourriture dans une maison, c'était une guerre, et les personnes les plus chères en venaient aux mains. Les voleurs couraient comme des chiens enragés, la gueule béante, frappaient aux portes, et rentraient aux mêmes maisons deux ou trois fois dans une heure. On mettait tout sous la dent : même ce qui ne serait pas à l'usage des bêtes les plus sales. Ils ne laissè-

rent ni leurs ceintures, ni les courroies de leurs sandales, ni les cuirs de leurs boucliers. On mangeait des restes de vieux foin : on en ramassait jusques aux moindres brins, dont une grande quantité se vendait au poids, quatre drachmes attiques : on estime la drachme environ huit sous de notre monnaie.

Une femme nommée Marie, fille d'Éléazar, d'au delà du Jourdain, distinguée par son bien et par sa naissance, se trouva comme les autres enfermée dans la ville. Les séditieux lui prirent tout ce qu'elle avait apporté, et enfin le reste de ses joyaux; et jusqu'à la nourriture qu'elle pouvait trouver de jour en jour. Outrée de douleur, elle les chargeait d'injures et de malédictions, faisant son possible pour les obliger à la tuer. Enfin, pressée de la faim et du désespoir, elle prit son enfant qu'elle nourrissait de son lait, et, le regardant avec des yeux égarés, elle dit : « Malheureux en-« fant, à qui est-ce que je te garde? Est-ce pour mourir de faim ou « pour devenir esclave des Romains, ou pour tomber entre les mains « de ces séditieux encore pires? » Elle le tue, le rôtit, en mange la moitié et cache le reste. Aussitôt les séditieux accoururent, attirés par l'odeur de la viande; et, tirant leurs épées, menaçaient la femme de l'égorger sur-le-champ si elle ne la leur montrait. « Je « vous en ai gardé une bonne part, » dit-elle, et leur découvrit ce qui restait de son enfant. Ils furent saisis d'horreur, et, regardant fixement, ils demeuraient immobiles et hors d'eux-mêmes. Elle continua : « C'est mon enfant, c'est moi qui l'ai tué : vous « en pouvez bien manger après moi. Vous n'êtes pas plus délicats « qu'une femme, ni plus tendres qu'une mère. » Ils sortirent de la maison en tremblant : et le bruit de cette abomination se répandit bientôt par toute la ville. Chacun en eut horreur comme si lui-même l'eût commise, et envia la condition de ceux qui étaient morts avant que de voir un tel désastre. Les Romains eurent peine à le croire; quelques-uns en eurent pitié; la plupart en furent plus animés contre cette malheureuse nation. Tite protesta encore devant Dieu que c'étaient eux qui avaient voulu la guerre, et qui avaient refusé la paix et l'amnistie qu'il leur offrait. Ainsi fut accomplie la menace que Dieu avait faite par Moïse à tout son peuple en général, et la prophétie particulière de Jésus-Christ aux femmes de Jérusalem, qu'un jour viendrait où l'on estimerait heureux les ventres stériles et les mamelles qui n'auraient point allaité.

Le huitième d'août, les Romains attaquèrent la seconde enceinte du temple : ils ne purent abattre les murs avec leurs béliers, ni déraciner les seuils des portes, à cause de la grandeur des pierres et de la force de leurs liaisons; ils ne purent aussi escalader les galeries, à cause de la résistance des Juifs. Tite fut donc contraint de faire ce dont le respect du lieu l'avait détourné jus-

qu'alors, et, ce même jour, fit mettre le feu aux portes de la seconde enceinte du temple. Le feu gagna les galeries, qui brûlèrent le reste de ce jour-là et toute la nuit suivante. Tite et ses capitaines voulaient conserver le corps du temple ; mais le dixième d'août, les Juifs qui gardaient le temple, ayant fait une sortie sur les Romains qui travaillaient par ordre de Tite à éteindre le feu de la seconde enceinte, furent repoussés dans le corps du temple. Alors un soldat romain, sans attendre l'ordre, mais poussé comme d'un mouvement surnaturel, prit un tison à ce feu, et, soulevé par un autre soldat, le jeta dans une des fenêtres dorées des cabinets qui tenaient au temple du côté du septentrion. Le feu prit aussitôt. Tite y accourut lui-même ; mais le tumulte était tel qu'il ne put se faire obéir. Le feu pénétra au dedans même du temple et le consuma entièrement, quelque soin que prît Tite pour le faire éteindre. Ainsi fut accomplie la prophétie de Jésus-Christ, qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Ce second temple fut brûlé le même jour du même mois que le premier avait été brûlé par Nabuchodonosor, c'est-à-dire le dixième du mois judaïque nommé ab, qui est le cinquième depuis le mois de la pâque, nommé nisan. Comme ces mois sont purement lunaires, il est difficile de les ajuster aux nôtres ; mais j'ai suivi l'ancien interprète de Josèphe, qui exprime par les mois romains les mois macédoniens dont Josèphe a pris les noms ; quoique Josèphe ait en effet voulu marquer par ces noms les mois judaïques, qui y répondent à peu près.

Tout ce qui se trouva dans le temple fut massacré, sans distinction d'âge, de sexe, de condition : l'autel était environné de corps entassés ; le pavé ne paraissait point, tant il était couvert de sang et de carnage. Il n'y eut que les séditieux qui s'échappèrent l'épée à la main, et gagnèrent le mont de Sion. Entre le peuple qui périt dans le temple, il y avait six mille personnes, hommes, femmes, enfants, qu'un faux prophète avait abusés et y avait fait monter de la ville, disant que Dieu l'ordonnait, et qu'ils y recevraient de sa part des signes du salut. Il y avait plusieurs imposteurs semblables, dont les tyrans se servaient pour retenir le peuple et l'empêcher de passer vers les Romains.

Le temple étant brûlé, les Romains plantèrent leurs enseignes devant la porte orientale, et leur sacrifièrent à la place même, c'est-à-dire aux idoles dont leurs enseignes étaient chargées. Les séditieux avaient gagné la ville haute. Tite les somma de se rendre à discrétion, la vie sauve ; mais ils demandèrent qu'il leur permît d'aller dans le désert, avec leurs femmes et leurs enfants. Tite, irrité de leur insolence, fit brûler toute la ville basse, et attaqua la ville haute, où les Romains entrèrent par la brèche, le huitième de septembre ou gorpiée, jour du sabbat, la seconde année de Vespasien, soixante et dix de Jésus-Christ, et y mirent

tout à feu et à sang. Tite acheva de faire abattre ce qui restait du temple et de la ville, et y fit passer la charrue. Il réserva seulement une partie de la muraille à l'occident, avec trois tours, Hippique, Phasaël et Mariamne, afin que leur beauté fît voir à la postérité un échantillon de cette malheureuse ville, auparavant si magnifique. Le butin fut si grand, que l'or diminua de la moitié de son prix en Syrie.

On trouva dans les égouts souterrains environ deux mille corps de Juifs morts de faim ou de maladie, ou qui s'étaient tués les uns les autres plutôt que de se rendre aux Romains. Les deux tyrans, Jean et Simon, qui s'y étaient cachés, se rendirent à la fin, et furent gardés pour le triomphe. On compte jusqu'à onze cent mille Juifs morts en ce siége, et quatre-vingt-dix-sept mille vendus ; mais à peine voulait-on les acheter. Tite refusa des couronnes que les nations voisines lui offraient pour honorer sa victoire. Il dit que ce n'était point son ouvrage, et qu'il n'avait fait que prêter ses mains à la vengeance de Dieu irrité contre les Juifs. Pour garder les ruines de Jérusalem, il y laissa une légion, et avec deux autres retourna à Césarée, où il assembla tout le butin, et y demeura le reste de l'année soixante et dix, attendant le temps propre pour se mettre en mer, et passer en Italie. A la fête de la naissance de son frère Domitien, qui était le vingt-quatre d'octobre, il y eut plus de deux mille cinq cents Juifs qui périrent, soit par le feu, soit par les bêtes auxquelles ils furent exposés, soit les uns par les mains des autres comme gladiateurs. Il périt encore un grand nombre de ces misérables captifs aux jeux que Tite fit à Béryte, en Phénicie, pour célébrer l'anniversaire de l'avénement de son père à l'empire, qui fut le premier de juillet de l'année suivante, soixante et onze de Jésus-Christ.

Tite alla ensuite à Antioche, où les Juifs étaient accusés d'avoir brûlé la place carrée, les archives, le greffe et les basiliques. On eut bien de la peine à retenir le peuple, qui les voulait massacrer ; mais il fut vérifié que c'étaient des gens obérés, qui avaient commis ce crime pour se délivrer des poursuites de leurs créanciers. Tite y étant venu, les citoyens le prièrent d'en chasser les Juifs, ou du moins de leur ôter leurs priviléges. Mais il refusa l'un et l'autre, et les Juifs demeurèrent à Antioche comme devant. Tite visita les autres villes de Syrie, puis revint par la Judée et par Jérusalem en Egypte, et s'embarqua à Alexandrie. Après qu'il fut arrivé à Rome, il triompha de la Judée avec son père.

En ce triomphe furent menés Jean et Simon, chefs des séditieux, avec sept cents Juifs des plus forts et des mieux faits. Simon, comme chef des ennemis, fut exécuté à mort, suivant la coutume. En ce même triomphe fut portée la table, le chandelier d'or à sept branches, et ce que l'on avait conservé des vaisseaux

sacrés du temple, principalement le livre de la loi, qui fut gardé dans le palais avec les rideaux de pourpre du sanctuaire. On voit encore à Rome l'arc qui fut bâti pour ce triomphe, où paraissent en bas-relief de marbre le chandelier et la table. Le chandelier est porté par huit hommes; contre la table sont appuyées deux trompettes croisées l'une sur l'autre; avant la table on porte un titre; un second avant le chandelier; un troisième suit, qui précédait apparemment le livre de la loi. On voit aussi, dans les cabinets des curieux, des médailles de Vespasien et de Tite, où est représentée une femme assise au pied d'une palme, couverte d'un grand manteau, la tête penchée et appuyée sur sa main, avec cette inscription : *La Judée captive.*

DANIEL.

(1649-1728.)

En l'année 1713, le père Gabriel Daniel, jésuite, fit paraître une nouvelle histoire de France, précédée de deux dissertations sur les premiers temps de cette histoire et d'une préface sur la manière de la traiter. Daniel prononça d'un seul mot la condamnation de son prédécesseur : « Mézerai, dit-il, ignorait ou négligeait les sources. » Pour lui, sa prétention fut d'écrire d'après elles, de suivre les témoignages et de revêtir la couleur des historiens originaux. Le but principal de Daniel était l'exactitude historique; non pas cette exactitude vulgaire qui se borne à ne point déplacer les faits de leur vrai temps ou de leur vrai lieu, mais cette exactitude d'un ordre plus élevé, par laquelle l'aspect et la langue de chaque époque sont scrupuleusement reproduits. Il est le premier qui ait fait de ce talent de peindre la principale qualité de l'histoire, et qui ait soupçonné les erreurs sans nombre où entraîne l'usage irréfléchi de la phraséologie politique des temps modernes. Les convenances historiques étaient, aux yeux de Daniel, les seules qu'il dût aveuglément respecter; aucune convenance sociale ne lui semblait digne de l'emporter sur elles. On peut voir la réponse dédaigneuse qu'il fit à une accusation de lèse-majesté intentée contre lui par un critique imbécile, pour avoir méchamment retranché, disait le critique, quatre rois à la première race, et soixante-neuf ans d'antiquité à la monarchie française. Sans tenir compte, ni de la forme du gouvernement établi, ni de la prétention de ce gouvernement à une transmission héréditaire immémoriale, sans s'inquiéter s'il déplaisait, et aussi sans affecter de plaire, le père Daniel prouva l'ancienne élection des rois, et

renversa les fausses généalogies qu'on avait forgées après coup en faveur du chef de la troisième race. Mais cet écrivain, qui avait assez de science pour éclairer quelques points de notre histoire, n'en avait pas assez pour l'embrasser tout entière. Son intrépidité d'esprit ne se soutint pas; elle s'affaiblit peu à peu, à mesure qu'il s'éloigna des époque anciennes, les seules sur lesquelles il eût fortement travaillé. En face de ce qu'il savait nettement, il était inaccessible aux influences de son siècle et de son état. Quand il en vint à traiter les temps modernes, qu'il n'avait point étudiés avec le même intérêt scientifique, il se laissa surprendre, à son insu, par l'esprit de son ordre et les mœurs de son époque. Il prit parti dans ses narrations, et s'y montra fanatique et servile. Sans excuser les crimes des hommes puissants, il ne les représenta pas sous leurs véritables traits, et surtout il se garda bien de peindre les maux causés par leur ambition et leur égoïsme. Son succès révéla, dans ses lecteurs, une première lueur de ce qu'on pouvait appeler le vrai sentiment de l'histoire. Sa chute prouva que la moralité du public l'emportait sur son goût pour la science. Le père Daniel a le premier enseigné la vraie méthode de l'histoire de France, bien qu'il ne l'ait pas mise en pratique dans toutes les parties de son ouvrage; c'est une gloire qui lui appartient et que peu de personnes lui accordent. De tous ceux qui ont écrit après lui, pas un ne s'est efforcé, je ne dis pas seulement d'acquérir une science égale à la sienne, mais même de profiter de l'exemple et des leçons que présente son livre. AUGUSTIN THIERRY.

Voltaire, Mably, Longuerue, Millot, Boullainvilliers, Lenglet-Dufresnoy, ont critiqué très-amèrement son histoire. Si on admettait l'exactitude de tous les reproches qu'ils lui font, il en résulterait que le père Daniel ne possède aucune des qualités de l'historien. Il est, suivant eux, partial, inexact, intolérant; il omet les faits les plus intéressants relatifs aux usages, aux mœurs et aux lois, et, pour la troisième race surtout, son histoire n'est qu'un ennuyeux récit de siéges, de combats et d'actions de guerre; son style est sans force, sans élégance, et manque souvent de pureté. Ces reproches ne sont fondés qu'en partie : le père Daniel narre avec netteté et justesse; il est méthodique, simple, clair, plus exact et plus impartial qu'on ne le croit communément. Il a beaucoup profité, pour les premières races, des ouvrages de Valois, de Lecointe et de Cordemoy. Dans une entreprise aussi vaste et au-dessus des forces d'un seul homme, il n'a pu donner à ses recherches ni assez d'étendue, ni assez de profondeur. WALCKENAER.

On peut voir, page 397, le parallèle de Daniel et de Mézerai.

MORT DE LOUIS XI, SON CARACTÈRE ET SON RÈGNE [1].

Il ne manquait à Louis XI que la santé, pour goûter le plaisir de ses grands succès. Il voyait la puissance de la maison de Bourgogne abattue, et le royaume considérablement augmenté de ses débris ; l'Angleterre, depuis la mort d'Édouard, replongée dans les guerres civiles plus que jamais ; le duc de Bretagne dans le devoir et dans la crainte, à cause des grosses garnisons françaises qui bordaient ses frontières ; le roi Ferdinand et la reine Isabelle de Castille résolus d'entretenir la paix avec la France, nonobstant le différend touchant le Roussillon et la Cerdagne, qui n'était pas encore vidé. Les princes d'Italie recherchaient son amitié, les rois d'Écosse et de Portugal étaient ses alliés, et regardaient son alliance comme absolument nécessaire à leur conservation : les Suisses étaient tout à lui, et lui obéissaient presque comme ses sujets ; personne n'osait branler en France, les grands et les peuples étaient dans une soumission parfaite, et la réputation de sa sagesse et de sa politique était grande dans toute l'Europe. Mais il sentait bien, quelque effort qu'il fît pour se persuader le contraire, qu'après avoir vu mourir la plupart de ses ennemis, ou de ceux qui enviaient, ou qui bornaient sa puissance, c'était une nécessité pour lui de les suivre bientôt. La faiblesse qui avait succédé à ses attaques réitérées, sa maigreur extraordinaire, quelques atteintes de mal caduc, plusieurs autres symptômes fâcheux ne lui laissaient guères de lieu d'en douter. Une partie de son chagrin venait de ce qu'il ne pouvait pas plus cacher aux autres qu'à lui-même l'état où il était. Il craignait le mauvais effet que cette idée pouvait produire dans l'esprit de la cour, du peuple, et de ses voisins ; et il n'appréhendait guère moins la diminution de son autorité que la mort. Il prit toutes les précautions imagibles pour éloigner ces deux maux.

Il renonça aux voyages et aux pèlerinages, dont il ne pouvait plus soutenir la fatigue, et se retira à sa maison de plaisance du Plessis près de Tours, avec peu de personnes, hors sa garde qui était toujours nombreuse, et composée de quatre cents archers. Peu de gens y étaient admis pour lui faire leur cour, et ils ne couchaient jamais dans le château. Il paraissait toujours devant eux fort bien mis et richement vêtu, lui qui avait jusqu'à ce temps-là été fort négligé. Il avait en cela changé de manière, pour rehausser un peu son air, et se conserver autant qu'il pouvait de

1. Extrait de l'*Histoire de France*.

sa bonne mine, que l'abattement de son visage avait beaucoup diminuée. Il avait des espions partout, au dedans et au dehors du royaume. Il se faisait informer de tout ce qui se passait, affectait de casser des officiers, d'en rétablir d'autres, de supprimer des pensions, et de faire dans les provinces divers changements à toute occasion; et cela uniquement pour frapper l'imagination des peuples, et leur faire connaître que les bruits qui couraient souvent de sa mort, ou de son extrémité, étaient faux.

Il en usait à proportion de même et pour la même fin dans les pays étrangers. Jamais les pensions qu'il y faisait ne furent mieux payées, jamais tant de négociations entamées, jamais tant de gens envoyés dans les royaumes voisins, et aux pays les plus éloignés pour ses affaires particulières. On voyait des marchands français en Bretagne, en Espagne, au royaume de Naples, en Sicile, en Danemark, en Suède, en Allemagne, en Afrique, acheter bien cher pour lui les plus beaux chevaux, des mules, des chiens de chasse de toute espèce, des animaux rares, et d'autres semblables curiosités. Par ce moyen les bruits qui couraient du mauvais état de sa santé devenaient au moins suspects, et il tenait en suspens là-dessus toutes les cours étrangères.

Son plus grand soin, après tout, était de la rétablir. Il avait recours à tous les remèdes naturels et surnaturels; et pour le guérir, dit un historien contemporain, *furent faites de terribles et merveilleuses médecines*. Un autre dit plus en particulier qu'on lui fit boire du sang qu'on avait tiré à plusieurs enfants, dans l'espérance que cette potion pourrait corriger l'âcreté du sien, et rétablir son ancienne vigueur.

Pour l'égayer et l'empêcher de trop dormir, on faisait souvent en sa présence des concerts de musique; on assemblait sous les fenêtres du château les bergers du pays, que l'on faisait jouer de leurs instruments champêtres; et comme il avait fort aimé la chasse, et qu'il ne pouvait plus y aller, on prit les plus gros rats que l'on pût trouver, et on les faisait chasser par des chats dans ses appartements. Enfin Coctier son médecin, Olivier Le Dain, Jean Doïac, qui prévoyaient bien qu'après sa mort il n'y aurait plus rien à faire pour eux à la cour, imaginaient toutes sortes de moyens de lui prolonger la vie.

Il envoyait des ordres à Paris et en d'autres endroits, pour faire des processions pour les biens de la terre, et pour obtenir un temps propre à la santé. Il fit venir de la sainte Chapelle diverses reliques. Il demanda aux dominicains de Troyes, de celles d'un bon hermite, nommé frère Jean de Gand, qui avait été enterré chez eux sous le règne de Charles VII. Il se fit apporter la sainte ampoule de Reims. Le pape Sixte IV lui envoya de Rome d'autres reliques. Il n'y eut pas jusqu'à Bajazet II du nom, empereur des

Turcs, qui lui en fit offrir un grand nombre de celles que l'on conservait encore à Constantinople, et dont l'envoyé lui apporta la liste. Bajazet demandait une condition, qui était que le roi se saisit de Zèmes, communément appelé Zizime par les historiens français. Il était frère de Bajazet, et lui avait disputé l'empire des Turcs ; il avait été défait dans la Natolie, et s'était réfugié à Rhodes chez le grand maître, Pierre d'Aubusson, et depuis avait passé en France, où il était en Auvergne, dans une commanderie des chevaliers de Rhodes. Mais le roi ne voulut point voir l'ambassadeur turc, disant qu'il ne lui convenait point d'avoir commerce avec les infidèles, et lui fit commander de Provence, où il était arrivé, de ne pas passer plus outre. Il refusa par la même raison de voir Zizime, qui souhaitait fort de lui parler. Il lui fit dire qu'il le verrait volontiers et lui donnerait toute sorte de protection et de secours, s'il voulait se faire chrétien ; mais qu'à moins de cela il ne traiterait jamais avec lui.

Le moyen surnaturel sur lequel il fit le plus de fond, et auquel il eut le plus de confiance, furent les prières du saint homme de Calabre : c'est ainsi qu'on appelait alors François de Paul, célèbre en Italie par la réputation de sa sainteté et de ses miracles. Il le fit venir à Tours, où l'on lui rendit les plus grands honneurs. On lui bâtit un couvent au Plessis, et le roi le conjurait incessamment, se mettant à genoux devant lui, d'employer en sa faveur le crédit qu'il avait auprès de Dieu. Les gens de cour, qui pour l'ordinaire n'abondent pas en foi, raillèrent beaucoup de ce voyage du saint; mais Comines, qui fut présent aux entretiens qu'il eut avec le roi, parle avec bien de l'estime, non-seulement de la vertu, mais encore de la sagesse de cet homme de Dieu, que l'Église a mis depuis ce temps-là au nombre de ceux qu'elle révère.

Celui qui profitait le plus de cette extrême envie que le roi avait de vivre, était son médecin, nommé Jacques Coctier, à qui il donnait tous les mois plus de dix mille écus. Ce médecin avait pris un tel ascendant sur son esprit qu'il lui faisait faire tout ce qu'il voulait. Il lui parlait non-seulement avec toute sorte de liberté, mais encore avec insolence, et il lui disait quelquefois : « Je sais « bien qu'un matin vous m'envoyerez comme vous faites d'autres; « mais, ajoutait-il en jurant, vous ne vivrez pas huit jours après. » Cette menace donnait au roi une telle frayeur, qu'il n'osait lui rien refuser, et souffrait avec patience une telle brutalité, tout délicat qu'il avait toujours été sur l'article du respect qui lui était dû.

Du même excès d'attachement qu'il avait à la vie, procédaient les inquiétudes continuelles où il était qu'on n'attentât à sa personne. Le Plessis était gardé comme une ville de guerre. Les sei-

gneurs de la cour n'y entraient jamais en grand nombre ; il avait fait la dépense d'entourer ce parc de gros barreaux de fer, et de fraiser la muraille avec de gros crampons à plusieurs branches, qui avançaient fort loin, de peur qu'on n'entreprît de l'escalader ; il l'avait fait flanquer aux quatre coins de quatre petites tourelles de fer, percées à jour, par où l'on pouvait tirer des arquebuses pour défendre l'approche de la muraille. Quarante arbalétriers couchaient toutes les nuits dans les fossés, et avaient ordre de tirer sur quiconque se présenterait avant que la porte fût ouverte, et on ne l'ouvrait que de grand jour. C'était une véritable prison, où ce prince s'était condamné lui-même pour ce qui lui restait de vie.

Durant tout ce temps-là, Charles Dauphin était à Amboise, où il avait presque toujours fait sa demeure, sous la conduite de Pierre de Bourbon comte de Beaujeu. On le laissait parler à très-peu de gens ; on ne l'amenait à la cour que très-rarement, et le roi avait été plusieurs années sans le voir. Il le faisait élever avec beaucoup de circonspection, lui interdisait les jeux et les exercices violents, et on ne lui permettait guères de faire de longues promenades. La faiblesse de sa complexion était la raison de cette conduite qu'on tenait dans son éducation ; mais il y en avait encore une autre. C'est que le roi appréhendait qu'on ne le lui enlevât. Il se souvenait de ce qui lui était arrivé à lui-même durant sa jeunesse, pendant laquelle quelques princes et quelques seigneurs mécontents, abusant de sa facilité, l'avaient mis à la tête d'une faction qui donna pendant neuf mois beaucoup de peine au roi son père, et où il fit l'apprentissage de cette longue indocilité, qu'il regardait comme un méchant exemple pour son fils.

Il ne l'aurait apparemment de longtemps tiré de cette solitude d'Amboise, s'il avait vécu ; mais, dans un de ces moments où il ne pouvait s'empêcher de convenir lui-même du danger où il était de mourir bientôt, il le fit venir au Plessis, et lui répéta les mêmes leçons qu'il lui avait données quelques mois auparavant à Amboise, et qu'il voulut être enregistrées au parlement de Bourgogne et à la chambre des comptes de Paris, comme un monument de son affection et de son zèle pour ses sujets.

Il lui recommanda entre autres choses de ne point commencer son règne par un changement d'officiers et de ministres, et de profiter de la faute que lui-même avait faite en prenant le gouvernement. Il avouait qu'il avait très-imprudemment ôté les charges aux plus braves et aux plus sages chevaliers du royaume, qui avaient le plus contribué à la conquête de la Normandie et de la Guienne, et à chasser les Anglais du royaume; qu'il s'en était très-mal trouvé, que de là était venue la guerre du bien public,

qui avait mis sa couronne en danger. Il lui conseilla de se servir principalement des lumières du seigneur du Bouchage et de Gui Pot, bailli de Vermandois, dont il avait éprouvé depuis longtemps la droiture et l'habileté ; de laisser le commandement des armées au seigneur d'Esquerdes ; de ne se pas trop livrer à la reine sa mère, parce qu'étant de la maison de Savoie, elle avait toujours du penchant pour celle de Bourgogne ; de diminuer les impôts, et de regarder comme deux bons serviteurs Olivier Le Dain et Jean Doïac, à qui il se croyait redevable de la prolongation de sa vie.

Après cet entretien, il congédia le jeune prince et le renvoya à Amboise. Il n'y fut guères sans apprendre l'extrémité où une nouvelle attaque d'apoplexie avait réduit le roi. Ce fut la dernière : elle lui ôta d'abord la connaissance et la parole ; mais l'une et l'autre lui revinrent un peu après. On lui fit entendre qu'il n'y avait plus d'espérance, et qu'il fallait tout de bon se préparer à aller paraître devant Dieu. Il reçut cette nouvelle avec moins de trouble qu'on n'aurait osé espérer, et demanda les sacrements, qu'il reçut tous avec de grandes marques de piété.

Il fit venir le comte de Beaujeu, et lui recommanda le roi son fils ; car il lui donna ce titre de roi en parlant de lui, les derniers jours de sa maladie. Il lui répéta ce qu'il avait déja dit à ce jeune prince, qu'il devait se servir pour les armées du seigneur d'Esquerdes ; qu'il le fît venir incessamment à la cour ; qu'il l'avertît de sa part de ne point penser à faire aucune entreprise sur Calais, quoiqu'ils eussent déjà pris quelques mesures ensemble pour cela ; qu'il serait dangereux de se brouiller avec les Anglais dans les conjonctures présentes ; qu'il fallait, au moins pendant cinq ou six ans, éviter toutes les occasions de guerre, même avec le duc de Bretagne, et qu'il ne le fallait pas moins ménager que les autres princes voisins de la France. Il envoya aussi le chancelier porter les sceaux au jeune prince ; ordonna qu'on fît partir pour Amboise tous ses officiers de vénerie et de fauconnerie, et une partie des archers de sa garde avec leurs capitaines. Il donna tous ces ordres et plusieurs autres avec une grande présence d'esprit, qu'il eut presque jusqu'au dernier soupir.

Il ne vécut que cinq ou six jours après sa rechute, c'est-à-dire depuis le lundi jusqu'au samedi trentième jour d'août, qu'il expira en la soixante et unième année de son âge et la vingt-troisième de son règne, entre six et sept heures du soir.....

Si ce prince avait eu le cœur aussi bien fait qu'il avait l'esprit grand, pénétrant, étendu, fécond en vues et en expédients, il aurait mérité d'être mis au nombre de nos plus illustres rois, et d'être proposé comme un modèle dans l'art de régner : mais le talent rare qu'il avait pour le gouvernement fut gâté par le mauvais usage qu'il en faisait. Sa prudence n'était souvent qu'une

basse finesse, qui lui fut en beaucoup d'occasions inutile et dommageable, par la défiance que tous ceux qui avaient affaire à lui, avaient conçue de son peu de sincérité. Il savait parfaitement dissimuler ; mais il se faisait trop d'honneur de cette science, et on était trop persuadé qu'il en faisait un usage continuel.

Il n'y eut jamais de cour où la mauvaise foi fût plus à la mode que dans la sienne, sur l'exemple qu'il en donnait lui-même. Ses ministres et ses courtisans étaient en garde contre lui autant qu'ils l'étaient les uns contre les autres, et il y en eut qui par défiance ne pouvant compter sur leurs services ni sur son affection, se ménageaient des ressources chez ses ennemis en le trahissant. Il aimait les voies écartées, et au lieu de gagner, comme il l'aurait pu, l'amitié de ses vassaux et des princes ses voisins qui le redoutaient, il prenait un singulier plaisir à leur causer chez eux des embarras par toutes sortes de moyens, pour les mettre hors d'état de lui nuire ; mais il s'en attirait par là quelquefois lui-même de plus grands et de plus dangereux.

Ce fut cette conduite trop raffinée qui lui suscita la guerre du bien public, laquelle pensa le perdre, ainsi qu'il l'avoua lui-même à la fin de sa vie, et qui fut la source de tous les mouvements dont presque tout son règne fut agité. Son dessein alors était d'abattre la puissance des grands de son État, et de les rendre souples. S'il se fût servi d'abord des moyens auxquels il eut recours depuis, et qui lui réussirent, c'est-à-dire de la libéralité pour s'attacher les uns, et de la fermeté pour dompter les autres, il en serait venu à bout avec beaucoup plus de facilité et se fût épargné bien des bassesses, qu'il fut contraint d'employer, pour ne pas succomber à la haine et à la révolte qui devint presque générale.

Manquer de parole, violer les traités les plus solennels, préférer l'utile à l'honnête, compter pour rien les bienséances jusqu'à avilir la majesté royale en diverses rencontres, étaient des moyens qu'il se permettait sans peine, pour peu qu'il y trouvât son avantage ; et il faut avouer que s'il ne possédait point à d'autres titres la qualité qu'on lui donne, du plus grand politique de son temps, il faudrait lui changer cet éloge en d'autres noms, qui ne lui seraient pas honorables. Mais peu de princes l'ont mérité par des voies toujours pures, et celui-ci moins que les autres.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il parvint avec le temps à ce qu'il s'était proposé d'abord, en montant sur le trône, d'être maître dans son royaume et de n'y souffrir personne qui ne fût soumis, et qu'il porta plus haut qu'aucun de ses prédécesseurs l'autorité royale, et c'est ce qui fit dire à François Ier que c'était ce prince qui avait mis les rois de France hors de page. La désunion des membres de la ligue du bien public, la réconciliation des Allemands avec les Suisses, qui tombèrent encore sur le duc

de Bourgogne ; le traité d'Amiens fait avec les Anglais, qui produisit l'inaction d'Édouard, roi d'Angleterre, furent des chefs-d'œuvre qui ne pouvaient partir que d'un grand génie, et dont ce prince ne partagea la gloire avec personne : car, quoiqu'il consultât quelquefois ses ministres, il était ordinairement lui seul tout son conseil.

Une chose paraissait incompréhensible dans sa politique ; c'est que n'aimant pas à faire la guerre, parce qu'il craignait les révoltes au dedans de l'État, cependant dès qu'il avait fait la paix ou une trêve, il était toujours prêt à la rompre ; et l'on n'avait pas plutôt repris les armes, qu'il était le premier à proposer l'accommodement, qui ne se faisait pas toujours à son avantage.

Il ne pensa guères à faire de conquêtes que de proche en proche. Il ne voulut jamais s'engager dans les guerres d'Italie, et les Génois lui ayant un jour offert de se donner à lui, il ne leur fit point d'autre réponse que celle-ci : « Vous vous donnez à moi, et « moi je vous donne au diable, » leur faisant entendre par là qu'il ne voulait point d'eux, et qu'il connaissait trop leur inconstance pour compter sur leur fidélité. Les ducs de Milan néanmoins lui faisaient toujours hommage pour Gênes, que les rois ses prédécesseurs leur avaient abandonnée, et même dans une lettre patente de ce prince, au sujet des priviléges de Savonne, qu'il avait spécialement prise sous sa protection, il est intitulé seigneur de Gênes, *Januæ dominus*.

Le commandement des armées sous son règne, les gouvernements des provinces, les grandes charges de la cour étaient pour la plupart le partage des personnes de qualité : mais pour les négociations secrètes et importantes, il se servait d'ordinaire de gens peu considérables par leur naissance, non-seulement pour les pouvoir désavouer sans embarras s'ils passaient leurs ordres, ou que quelque autre raison l'obligeât à le faire, mais principalement pour ne point donner aux grands trop d'entrée dans les secrets de l'État.

Il négociait souvent sans aucune envie de conclure, soit pour découvrir les vues des princes ses voisins, soit à dessein de les amuser et de gagner du temps pour l'exécution de ses desseins cachés. Dans le temps qu'il commença la guerre contre Marie de Bourgogne, il envoyait ambassade sur ambassade au roi d'Angleterre, mais jamais les mêmes ambassadeurs : les derniers avaient toujours des instructions différentes de celles de leurs prédécesseurs : il y avait toujours quelque article sur lequel ils n'étaient pas en état de répondre, il fallait renvoyer à la cour pour savoir les intentions du roi ; et durant tous ces délais, il s'empara de Boulogne et de quelques autres places au voisinage de Calais ; à quoi le roi d'Angleterre n'aurait jamais donné son

consentement, si, avant la prise de ces places, il avait été parfaitement informé de ses véritables desseins.

La maxime de Louis XI était de ne rien hasarder en matière de guerre : ce n'était pas manque de courage, il en avait donné des preuves étant encore Dauphin, et depuis à Montlhéri étant déjà roi ; mais c'était par prudence. C'est pourquoi il ne voulait jamais donner de batailles. Pour les siéges, il les faisait volontiers, parce qu'il avait le loisir de prendre des mesures sûres pour les faire réussir ; mais le moyen qu'il ne manquait point, quoiqu'il lui coûtât quand il se présentait, était de les acheter des commandants à force d'argent.

Jamais roi avant lui n'eut une plus nombreuse ni une meilleure artillerie. On remarque qu'il en fit faire une pièce de cinq cents livres de balles, qui portait depuis la Bastille jusqu'à Charenton, dont le fondeur fut tué à la seconde épreuve qu'on en fit. On l'avait transportée à Paris, de Tours où elle avait été fondue. Il paraît, par la manière dont Monstrelet décrit cette pièce, que c'était un mortier et non un canon. Il y avait une chambre où l'on mettait la poudre, et un tampon avec lequel ou bouchait la chambre. C'est ainsi qu'on charge nos mortiers à bombes. Ainsi, quoiqu'on lui donne le nom de canon, son usage n'était pas pour tirer contre une muraille, mais pour crever les maisons sur lesquelles le boulet tomberait.

Ce prince avait toujours de nombreuses troupes sur pied, qui étaient sans cesse en marche, et dont les passages incommodaient fort le royaume. Ce n'était pas seulement pour être toujours prêt contre les ennemis du dehors, mais encore pour contenir les mécontents du royaume, qui étaient en grand nombre. Cela l'engageait à de grosses dépenses, et l'obligea à tripler les impôts, qui dès le temps de son prédécesseur se levaient indépendamment des États et des villes. Ils montèrent sous ce règne jusqu'à quatre millions sept cent mille livres, grosse somme pour ce temps-là, sans parler des autres dépenses qui se faisaient sur la bourse des peuples ; car il y en avait de particulières destinées pour l'entretien de l'artillerie, et quelques autres semblables.

Dès qu'il se vit délivré du duc de Bourgogne, il prit la résolution de soulager ses sujets et de mettre une grande police dans le royaume. Il avait dessein de faire en sorte qu'il n'y eût partout qu'une même coutume, un même poids et une même mesure ; projet qui avait déjà été conçu longtemps auparavant par le roi Philippe V, et qui demandait un aussi habile homme que Louis XI pour être mis en exécution : mais la mort le prévint.

Rien n'aurait plus contribué à sa gloire, et n'était plus propre à lui gagner le cœur de ses sujets, dont il était beaucoup plus craint qu'aimé : et cette disposition était presque générale à son

égard dans le peuple aussi bien que dans la noblesse. Il le sentait bien; et pour se concilier au moins l'amitié des officiers du royaume, il fit en leur faveur une ordonnance par laquelle il leur assurait leurs charges pour toute leur vie, déclarant qu'elles ne seraient jamais vacantes que par leur mort, ou en cas de forfaiture, ou par leur démission volontaire. C'est pourquoi depuis ce temps-là on ne voit plus ce qu'on voyait si fréquemment dans les règnes précédents, des chanceliers, des premiers présidents, des maîtres des requêtes, des conseillers et d'autres magistrats déposés, et d'autres mis à leur place. Ce ne fut pas là un des moindres traits de sa politique; car il mettait par là dans ses intérêts une infinité de personnes, pour la plupart les plus accréditées dans chacune des villes du royaume.

Il n'était par inclination ni bienfaisant, ni libéral, ni magnifique; mais il le devenait dès qu'il lui paraissait que son intérêt le demandait. Rien ne lui coûtait quand il fallait acheter des créatures dans les conseils des princes ses voisins, ou leur débaucher les hommes de mérite qu'ils avaient auprès d'eux, gagner des gouverneurs de places, susciter des affaires à ses ennemis, corrompre des ambassadeurs : de sorte que ses bienfaits communément étaient moins les marques de son amitié que du besoin qu'il avait de ceux à qui il les faisait.

Il était plus aisé d'encourir sa disgrâce que de mériter sa bienveillance, ou de s'y conserver. Il pardonnait rarement, et punissait sévèrement. Il y eut bien des têtes coupées sous ce règne. Le connétable de Saint-Pol, Charles de Melun, Jacques d'Armagnac duc de Nemours, fils du comte d'Albret, éprouvèrent cette rigueur de sa justice; et il eut grand scrupule, à la mort, de l'arrêt par lequel le duc de Nemours avait été condamné. Plusieurs autres seigneurs et magistrats furent confinés dans les prisons pour le reste de leurs jours. Il avait fait faire dans quelques-unes de ces prisons des cages de fer et d'autres de bois, où le grand prévôt Tristan, le plus ordinaire exécuteur de ces rigoureux ordres, fit enfermer plusieurs personnes.... D'autres étaient chargés de chaînes d'une pesanteur horrible, qu'on appelait par raillerie *les fillettes du roi*. Ces espèces de punitions, auxquelles on n'était point accoutumé en France, avaient un certain air de cruauté qui ressemblait un peu trop à la manière des Turcs et des barbares.... Tout cela marquait le naturel du prince, où il y avait un peu de férocité. Le roi même son père, à qui il causa tant de chagrins; les deux reines qui furent ses épouses l'une après l'autre, et qu'il n'aima guère; le duc de Guienne, son frère, sur la mort duquel on fit d'étranges réflexions; la duchesse de Savoie, sa sœur, et le roi René de Sicile, son oncle, en ressentirent les effets, chacun en leur manière : et c'est ce qui a fait dire à la plupart des histo-

riens qui ont fait le caractère de ce prince, qu'il fut mauvais fils, mauvais mari, mauvais frère, mauvais parent, et même mauvais père, par le peu de tendresse qu'il témoignait pour le Dauphin, qu'il ne voyait presque jamais; à quoi on pourrait ajouter, avec autant de vérité, qu'il fut mauvais ami, mauvais voisin, mauvais maître et très-dangereux ennemi, qualités qui convenaient pour la plupart à beaucoup de princes de ce temps-là.

Avec tout cela il était dévot, ou il affectait de l'être. Il se confessait une fois toutes les semaines; il allait très-souvent en pèlerinage, tantôt à Notre-Dame de Liesse, tantôt à Notre-Dame de Cléri, tantôt à Saint-Michel, et en d'autres lieux de dévotion du royaume. Ce fut lui qui établit en France la coutume de sonner l'*Angelus* à midi. Le parlement par son ordre cessa de tenir ses séances le jour de sainte Geneviève. Il fut ordonné par un arrêt que la fête serait chômée comme le dimanche, et qu'elle serait mise dans le calendrier de cette cour. Il obtint du pape Sixte IV, pour lui et pour ses successeurs, le rang de premier chanoine de Notre-Dame de Cléri, et le droit d'assister à l'office avec le surplis et l'aumusse. Il portait des images de Notre-Dame et des saints à son chapeau, la plupart de plomb ou d'étain, et les baisait quelquefois, surtout lorsqu'il recevait quelque bonne nouvelle. Il faisait faire souvent des processions, honorait beaucoup les reliques, donnait libéralement aux églises. Après tout, à considérer en général sa conduite, il semble qu'il y avait moins d'hypocrisie dans sa piété que de bizarrerie dans ses idées. Cette bizarrerie lui faisait négliger l'essentiel de la dévotion pour se contenter de ces pratiques extérieures, et le rendait scrupuleux sur des bagatelles, tandis qu'il n'hésitait pas dans les choses les plus importantes pour la conscience.

Il avait à cœur que les juges fissent leur devoir, et on assure qu'à sa maison royale du Plessis en Touraine, il assistait souvent aux jugements du prévôt de l'hôtel, et que, d'un endroit où il n'était point vu, il voyait et entendait tout ce qui se passait dans la salle de l'audience. Il était chagrin contre le parlement de Paris, à cause de la longueur des procédures, et s'il eût vécu plus longtemps, il était résolu de faire là-dessus quelque réforme. Il érigea le parlement de Dijon pour la commodité de ses nouveaux sujets de Bourgogne, et mit en exercice celui de Bordeaux pour la Guienne; car, bien que l'érection en eût été faite par Charles VII, les fonctions en avaient été suspendues.

Il en usait, à l'égard des papes, tantôt avec fermeté et tantôt avec condescendance, selon les conjonctures, mais il voulait toujours paraître, comme il était en effet, très-attaché à la véritable religion; et quelque temps après son avénement à la couronne, ayant fait alliance avec Podebrac, roi de Bohême, il fit une pro-

testation, qui est au trésor des chartes, par laquelle il déclarait qu'en faisant ce traité, il n'avait eu nulle intention de favoriser les erreurs des Hussites, qui infectaient alors la Bohême.

L'amour ne fut jamais sa passion dominante, mais il n'y résista pas toujours avec une constance égale, car il eut trois filles naturelles : Jeanne, mariée à Louis, bâtard de Bourbon; une autre de même nom, mariée à Antoine de Bueil, comte de Sancerre, et la troisième, nommée Marie, qui épousa Aimar de Poitiers, seigneur de Saint-Valier.....

Il s'est trouvé des écrivains qui ont fait l'apologie de ce prince contre ceux qui l'ont voulu faire passer pour un ignorant, et ils l'ont bien justifié là-dessus. Le roi son père avait eu à cet égard beaucoup plus de soin de son éducation qu'il n'en eut lui-même pour celle de son fils Charles VIII, dont il borna la science pour le latin, à savoir ces mots : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare.* On croit que ce qui l'empêcha de lui faire apprendre les belles-lettres, fut le peu de santé de ce jeune prince, que l'application à cette étude aurait pu altérer; mais la science dans laquelle Louis excella fut celle qui est la plus propre des princes, d'entendre parfaitement ses intérêts et ceux de ses voisins, de connaître leur fort et leur faible, de pénétrer le caractère de ceux qui l'approchaient et des personnes avec qui il avait à traiter, d'être très-instruit des talents de tous ceux dont il se servait soit dans la guerre, soit dans les négociations; il ne négligeait rien pour parvenir à cette connaissance, il écoutait tout ce qu'on en disait et ne l'oubliait pas; il ne perdait jamais ni le souvenir des noms ni des visages, et savait trouver les gens qui croyaient en être entièrement oubliés pour les employer dans les occasions où il jugeait qu'ils pouvaient lui être utiles.

Il parlait bien, et quoique pour l'ordinaire il le fît avec gravité, il savait se rendre populaire, familier et obligeant quand il le voulait. Un jour Raoul de Launoi, jeune gentilhomme, s'étant comporté à un assaut avec une extrême bravoure, dont ce prince fut témoin, il le fit venir après l'action et lui dit en le recevant : « Pasque Dieu, mon ami (c'était son serment ordinaire), vous êtes « trop furieux en un combat; il faut vous enchaîner, car je ne « vous veux point perdre, désirant me faire servir de vous plus « que d'une fois. » Et en disant cela, il lui jeta au cou une chaîne d'or de cinq cents écus et lui fit dans la suite plusieurs grandes grâces.

L'ascendant qu'il avait par son esprit sur toute sa cour lui faisait négliger l'extérieur de sa personne, qui d'ailleurs n'avait rien de majestueux; il était communément très-mal mis, et cela allait jusqu'à la mesquinerie.

Enfin, dans toute la conduite de ce prince, il régnait une cer-

taine bizarrerie qui venait en partie d'un naturel fait tout autrement que la plupart des autres, où il y avait beaucoup plus de mauvais que de bon, et en partie d'une affectation mystérieuse de manières extraordinaires, dont il se faisait un plaisir d'envelopper ses desseins et toutes ses démarches, pour embarrasser ceux qui voudraient les pénétrer, paraissant tantôt hardi, tantôt timide, tantôt avare, tantôt libéral, tantôt défiant, tantôt téméraire jusqu'à abandonner sa propre personne à ceux dont il avait le plus de sujet de tout craindre; et il soutint ce personnage jusqu'à la mort.

Il augmenta son État de la Bourgogne, de l'Anjou, du Maine, du Barrois, de la Provence, de plusieurs des villes de Picardie, de presque tout l'Artois, du Roussillon, de la Cerdagne, du comté de Boulogne et de quelques autres domaines moins considérables, sans parler des droits sur les royaumes de Sicile et de Jérusalem, qu'il acquit par la mort du comte du Maine, qui les avait hérités de René d'Anjou. Le surnom de roi très-chrétien, dont ses prédécesseurs étaient en possession depuis plusieurs siècles, fut affecté de son temps d'une manière spéciale à sa personne et à celle de ses successeurs par le pape Paul II. Depuis ce temps-là ils l'ont toujours pris, et ont voulu qu'on le leur donnât, dans les actes publics, comme un titre qui leur était particulier.

VERTOT.

(1655-1735.)

Vertot connut bien le style de l'histoire; il sait écrire et narrer avec élégance et intérêt. Ses ouvrages sont encore lus, et ses Révolutions romaines sont fort estimées. Cependant je leur préférerais ses Révolutions de Portugal, quoiqu'il n'ait pas toujours écrit sur des mémoires fidèles; et surtout celles de Suède, s'il eût apporté autant de soin à la connaissance des mœurs et du gouvernement qu'à embellir le récit des faits par les grâces de l'élocution.... Quant à ce qu'il a écrit sur les Romains, la supériorité des auteurs anciens, qu'il traduit le plus souvent, fait sentir à ceux qui les connaissent ce qui reste à désirer chez lui. Il n'a su s'approprier ni l'esprit judicieux de Polybe, qui instruit toujours, ni le pinceau de Salluste, qui nous fait connaître les caractères. Quelquefois même Vertot, entre deux originaux qu'il peut suivre, ne choisit pas le meilleur, et traduit

Denys d'Halicarnasse lorsqu'il pourrait prendre les plus beaux morceaux de Tite-Live. Son Histoire de Malte tient un peu du roman, soit par les longues et poétiques descriptions de combats et d'assauts, soit par les embellissements de pure imagination qu'il se promettait d'y ajouter. LA HARPE.

Rome est, en quelque sorte, le palais de l'histoire pour l'auteur de ses révolutions : les événements y sont distribués avec un art supérieur; un art plus grand encore les peint chacun avec les couleurs qui lui sont propres, et les place dans le jour qui leur convient. On se croit dans les assemblées du sénat et du peuple, au champ de Mars, ou sur les bords du Tibre. DE BOZE.

L'abbé de Vertot se passionnait pour les sujets qu'il avait à traiter, s'identifiait avec ses héros, et savait leur donner cette physionomie qu'un auteur bien pénétré peut seul leur conserver. On l'a vu, dans ses lectures à l'Académie, s'animer, s'attendrir avec ses personnages, et verser des larmes avec la mère de Coriolan aux pieds de son fils. DE BROTONNE.

CORIOLAN [1].

(An de Rome 262.)

La ville demeura quelque temps tranquille, mais l'abondance produisit ce que la famine n'avait pu faire; une flotte chargée de grains, et qui arriva aux côtes de Rome, fournit une nouvelle occasion aux tribuns d'étendre leur pouvoir et de rallumer la sédition.

P. Valérius et L. Géganius, que le sénat avait envoyés en Sicile, en revinrent avec un grand nombre de vaisseaux chargés de blé, sous le consulat de M. Minucius et de A. Sempronius. Gélon, tyran de Sicile, en avait fait présent de la meilleure partie, et les envoyés du sénat avaient acheté le surplus des deniers publics. Il était alors question du prix qu'on y mettrait; les tribuns furent mandés dans le sénat pour en dire leur avis. Les sénateurs, qui n'avaient pour objet que de rétablir une parfaite intelligence entre le peuple et le sénat, opinèrent à ce qu'on distribuât gratuitement aux plus pauvres le blé qui venait de la libéralité de Gélon, et qu'on vendît à vil prix celui qui aurait été acheté des deniers publics. Mais quand ce fut à Coriolan à dire son avis, ce sénateur, à qui l'institution du tribunat était odieuse, soutint que cette condescendance du sénat pour les besoins du peuple ne servirait qu'à nourrir son insolence; qu'on ne le retiendrait jamais dans le

1. Extrait de l'*Histoire des Révolutions arrivées dans le gouvernement de la République romaine*, livre deuxième.

devoir que par la misère, et que le temps était enfin venu de venger la majesté du sénat violée par des séditieux, dont les chefs, par un nouveau crime, avaient extorqué des dignités comme la récompense de leur rébellion. Ce fut ainsi que s'expliqua ce sénateur en présence même des tribuns.

Mais avant que de rapporter les suites de cette affaire, je ne crois pas que nous puissions nous dispenser de faire connaître un peu plus particulièrement un homme qui va jouer un si grand rôle dans cet endroit de l'histoire, et dont la fortune eut plus d'éclat que de bonheur.

Caïus Marcius Coriolanus était issu d'une des plus illustres familles patriciennes de Rome. On lui avait donné le surnom de Coriolan pour avoir emporté l'épée à la main Corioles, une des principales villes des Volsques. Ayant perdu son père dès sa plus tendre jeunesse, il fut élevé avec un grand soin par sa mère, appelée Véturie, femme d'une austère vertu, et qui n'avait rien oublié pour inspirer ses sentiments à son fils.

Coriolan était sage, frugal, désintéressé, d'une probité exacte, attaché inviolablement à l'observation des lois. Avec ces vertus paisibles, jamais on n'avait vu une si haute valeur et tant de capacité pour le métier de la guerre. Il semblait qu'il fût né général : mais il était dur et impérieux dans le commandement, sévère aux autres comme à lui-même, ami généreux, implacable ennemi, trop fier pour un républicain. Content de la droiture de ses intentions, il allait au bien sans ménagement, et sans ces insinuations si nécessaires dans un État dont l'égalité et la modération faisaient le fondement. Il avait demandé le consulat l'année précédente; et la plupart des sénateurs, persuadés qu'un si grand capitaine rendrait des services importants à l'État, s'il était revêtu de cette dignité, l'avaient brigué en sa faveur. Ce fut un titre d'exclusion à l'égard du peuple, que cette recommandation des grands. Les tribuns, qui redoutaient ce courage élevé et cette grande fermeté de Coriolan, avaient fait envisager aux plébéiens les sollicitations du sénat comme une conspiration secrète contre leur ordre : c'est ce qui fit que le peuple lui refusa ses suffrages. Ce refus lui fut très-sensible, et jeta dans son esprit de vifs ressentiments qu'il fit éclater dans cette occasion. « Si le peuple pré-
« tend, disait-il en plein sénat, avoir part à nos libéralités, s'il
« demande des vivres à vil prix, qu'il rende au sénat ses anciens
« droits, et qu'il efface jusqu'aux traces des dernières séditions.
« Pourquoi verrai-je dans la place, et à la tête du peuple, des
« magistrats inconnus à nos pères former dans l'enceinte de la
« même ville comme deux républiques différentes? Souffrirai-je
« un Sicinius, un Brutus régner impérieusement dans Rome, moi
« qui n'ai pu y souffrir des rois? Serai-je réduit à ne regarder

« qu'avec crainte des tribuns qui ne doivent leur puissance qu'à « notre propre faiblesse? Ne souffrons pas plus longtemps une « telle indignité, et rendons à nos consuls cette autorité légitime « qu'ils doivent avoir sur tout ce qui porte le nom romain. Si « Sicinius en est mécontent, qu'il se retire une seconde fois avec « ces rebelles qui nourrissent son insolence et qui soutiennent sa « tyrannie. Le chemin du mont Sacré leur est encore ouvert; il « ne nous faut que des sujets soumis et paisibles, et il vaudrait « encore mieux s'en passer que de partager avec une vile popu- « lace le gouvernement et les dignités de l'État. »

Les sénateurs les plus âgés, ceux surtout qui avaient ménagé la réunion, trouvaient plus de hauteur que de prudence dans un discours si véhément. Les jeunes sénateurs, au contraire, qui n'en prévoyaient pas les suites, lui donnaient de grandes louanges. Admirateurs de la vertu de Coriolan, ils se récrièrent qu'il était le seul qui eût le courage d'un véritable Romain : chacun se reprochait, comme une lâcheté inexcusable, le consentement qu'il avait donné à l'érection du tribunat : on parlait tout haut de l'abolir; et le plus grand nombre des voix allait à rétablir le gouvernement de la république sur ses anciens fondements.

Les tribuns, que les consuls avaient fait entrer dans le sénat, comme nous l'avons dit, voyant cette espèce de conjuration contre leur ordre, en sortirent pleins de fureur, invoquant publiquement les dieux vengeurs du parjure, et les prenant à témoin des serments solennels par lesquels le sénat avait autorisé l'établissement du tribunat. Ils assemblèrent le peuple tumultuairement, et ils criaient, du haut de la tribune, que les patriciens avaient formé une conspiration pour les faire périr avec leurs femmes et leurs enfants, à moins que les plébéiens ne remissent leurs tribuns enchaînés en la puissance de Coriolan; que c'était un nouveau tyran qui s'élevait dans la république, et qui voulait leur mort ou leur servitude.

Le peuple prend feu aussitôt, il pousse mille cris confus, rempli d'indignation et de menaces. Rome, à peine tranquille, voit renaître une sédition plus dangereuse que la première. Il n'est plus question de se retirer sur le mont Sacré; le peuple qui a, pour ainsi dire, essayé ses forces, prétend disputer aux patriciens l'empire de Rome au milieu de Rome même. On ne parle pas moins que d'aller sur-le-champ arracher Coriolan du sénat pour l'immoler à la haine publique. Mais les tribuns, qui le voulaient perdre plus sûrement, sous prétexte d'observer les formes de la justice, l'envoyèrent sommer de venir rendre compte de sa conduite devant l'assemblée du peuple, dans la vue, s'il obéissait, d'être les maîtres et les arbitres de la vie de leur ennemi, ou de le rendre plus odieux au peuple s'il refusait de reconnaître son autorité.

Coriolan, naturellement fier et hautain, ayant renvoyé l'appariteur avec mépris, comme les tribuns l'avaient bien prévu, ceux-ci se firent suivre aussitôt par une troupe des plus mutins d'entre les plébéiens, et ils furent l'attendre à la sortie du sénat pour l'arrêter. Ils le rencontrèrent accompagné, à son ordinaire, d'une foule de ses clients, et d'un grand nombre de jeunes sénateurs attachés à sa personne et qui se faisaient honneur de suivre son avis dans le sénat et ses exemples à la guerre. Les tribuns ne l'eurent pas plutôt aperçu qu'ils ordonnèrent à Brutus et à Icilius, qui faisaient cette année la fonction d'édiles, de le conduire en prison. Mais il n'était pas aisé d'exécuter une pareille commission, et l'entreprise était aussi hardie qu'extraordinaire. Coriolan et ses amis se mettent en défense. On repousse les édiles à coups de poing : c'étaient les seules armes d'usage en ce temps-là dans une ville où l'on ne prenait l'épée que quand on sortait pour marcher aux ennemis. Les tribuns, irrités de cette résistance, appellent le peuple à leur secours; les patriciens, de leur côté, accourent pour défendre un des plus illustres personnages de leur corps. Le tumulte s'augmente, on en vient aux injures et aux reproches. Les tribuns se plaignent qu'un simple particulier ose violer une magistrature sacrée. Les sénateurs leur demandent, à leur tour, par quelle autorité ils osent faire arrêter un sénateur et un patricien, d'un ordre supérieur au peuple, et s'ils prétendent s'ériger en tribuns du sénat comme ils le sont du peuple. Pendant ces disputes, arrivent les consuls qui écartent la foule; et, autant par prières que par autorité, ils obligent le peuple à se retirer.

Mais les tribuns n'en demeurèrent pas là; ils convoquèrent l'assemblée pour le lendemain. Les consuls et le sénat, qui virent le peuple courir dès la pointe du jour à la place, s'y rendirent de leur côté en diligence pour prévenir les mauvais desseins de ces magistrats séditieux, et pour les empêcher de faire prendre au peuple, qu'ils gouvernaient, quelque résolution précipitée et contraire à la dignité du sénat et au salut de Coriolan. Leur présence n'empêcha point ces tribuns de se déchaîner à leur ordinaire contre tout l'ordre des patriciens. Tournant ensuite l'accusation contre Coriolan, ils rapportèrent le discours qu'il avait tenu dans le sénat au sujet de la distribution des grains.

On lui fit un nouveau crime de ce grand nombre d'amis que sa vertu attachait à sa suite, et que les tribuns appelaient les satellites du tyran. « C'est par son ordre, disaient-ils en adressant la « parole au peuple, que vos édiles ont été maltraités. Il ne cher- « chait par ces premiers coups qu'à engager la querelle ; et si nous « n'avions pas eu plus de modération que lui, peut-être qu'une « guerre civile aurait armé vos citoyens les uns contre les autres. » Après s'être épuisés en invectives pour rendre Coriolan plus

odieux à la multitude, ils ajoutèrent que, s'il y avait quelque patricien qui voulût entreprendre sa défense, il pouvait monter dans la tribune et parler au peuple.

Minucius, premier consul, se présenta; et, après s'être plaint en général et avec beaucoup de modération de ceux qui saisissaient le moindre prétexte pour exciter de nouveaux troubles dans la république, il remontra au peuple que, bien loin qu'on pût accuser le sénat et les patriciens d'avoir procuré la famine, tout le monde savait que ce malheur n'était arrivé que par la désertion du peuple, et par la faute de ceux qui avaient négligé, l'année précédente, de cultiver et de semer leurs terres; qu'il ne lui serait pas plus difficile de détruire les autres calomnies dont on les entretenait dans des harangues séditieuses, comme si le sénat eût formé le projet d'abolir le tribunat et de faire périr tout le peuple par la famine; que, pour faire tomber tout d'un coup des discours si faux et si injurieux, il leur déclarait que le sénat confirmait de nouveau la dignité tribunitienne avec tous les droits qui y avaient été attachés sur le mont Sacré; qu'à l'égard de la distribution des grains, il laissait le peuple maître et arbitre d'y mettre lui-même tel prix qu'il jugerait à propos.

Le consul, après un préambule si propre à adoucir les esprits et à se concilier la bienveillance du peuple, ajouta, comme par un doux reproche, qu'il ne pouvait s'empêcher de les blâmer de la précipitation avec laquelle ils se laissaient entraîner aux premiers bruits que répandaient quelques mutins; qu'il était bien surprenant qu'ils voulussent faire un crime au sénat des différents avis qui se proposaient, avant même qu'il eût rien statué. « Souvenez-vous, leur dit-il, que, pendant votre retraite sur le mont « Sacré, vos vœux, vos requêtes et vos prières se bornaient à obtenir l'abolition des dettes. A peine vous eut-on accordé une si « grande grâce, que vous vous fîtes comme un nouveau droit de « la facilité du sénat, pour demander la création de deux magistrats de votre corps, dont toute l'autorité, de votre propre aveu, « devait être renfermée à empêcher qu'un plébéien ne pût être « opprimé par un patricien : nouvelle grâce qui nous attira vos remercîments et qui parut remplir tous vos souhaits. On ne vous « vit point dans ces temps fâcheux, lors même que la sédition « était le plus échauffée, demander qu'on diminuât l'autorité du « sénat, ou qu'on changeât la forme de notre gouvernement. De « quel droit donc vos tribuns prétendent-ils aujourd'hui porter « leurs vues et leur censure sur ce qui se passe dans nos conseils? Quand s'est-on avisé de faire un crime à un sénateur « pour avoir dit librement son avis dans le sénat? Quelles lois « peuvent vous autoriser à poursuivre avec tant d'animosité son « exil ou sa mort? Mais je suppose que, par un renversement

« inouï de tout ordre, le corps entier du sénat fût justiciable de « vos tribuns; supposons encore, si on le veut, qu'il soit échappé « à Coriolan quelque chose de trop dur en disant son avis; n'est- « il pas de votre équité d'oublier quelques paroles vaines, et qui « se sont perdues en l'air, en faveur de ses services réels dont « vous avez vous-mêmes recueilli tout le fruit? Conservez la vie à « un excellent citoyen, conservez à la patrie un grand capitaine; « et, si vous ne le voulez pas absoudre comme innocent, donnez- « le du moins comme criminel à tout le sénat, qui vous en prie « par ma bouche. Ce sera là le lien qui, en nous réunissant, ser- « vira au sénat comme d'un nouveau motif pour l'engager à vous « continuer ses bienfaits. Au lieu que, si vous persistiez à vouloir « perdre ce sénateur, peut-être que l'opposition que vous y trouve- « riez de la part des patriciens, produirait des maux qui vous « feraient repentir d'avoir poussé trop loin votre ressentiment. »

Ce discours fit impression sur la multitude, et tourna les esprits du côté de la paix et de l'union. Sicinius en fut consterné; mais dissimulant ses mauvais desseins, il donna de grandes louanges à Minucius et à tous les sénateurs, d'avoir bien voulu s'abaisser jusqu'à rendre compte au peuple de leur conduite, et de n'avoir pas même dédaigné d'interposer leurs prières et leurs offices en faveur de Coriolan. Se tournant ensuite vers ce sénateur : « Et vous, excellent citoyen, lui dit-il d'un ton ironique, « ne soutiendrez-vous pas aujourd'hui devant le peuple ces avis si « utiles à la république, que vous avez proposés si hardiment « dans le sénat? ou plutôt, pourquoi n'avez-vous pas recours à la « clémence du peuple romain? Apparemment que Coriolan croit « indigne de son courage de s'abaisser jusqu'à demander pardon « à ceux qu'il a voulu perdre. »

L'artificieux tribun lui parlait ainsi, parce qu'il était persuadé qu'un homme du caractère de Coriolan, incapable de plier et de changer d'avis, aigrirait de nouveau le peuple par la fierté de ses réponses. Il ne fut pas trompé dans ses espérances; car, bien loin que Coriolan s'avouât coupable, ou qu'il tâchât d'adoucir le peuple, comme avait fait Minucius, il ruina au contraire l'effet du discours de ce consul par une fermeté à contre-temps, et par la dureté de ses expressions. Il se déchaîna avec plus de force qu'il n'avait encore fait contre les entreprises des tribuns; et il déclara nettement que le peuple n'avait aucune autorité légitime pour pouvoir juger un sénateur; mais que, si quelqu'un se trouvait offensé de l'avis qu'il avait ouvert dans le sénat, il le pouvait citer devant les consuls et les sénateurs, qu'il reconnaissait pour ses juges, et devant lesquels il serait toujours prêt à rendre compte de sa conduite.

Les jeunes sénateurs, charmés de l'intrépidité qu'il faisait pa-

raître, et ravis qu'il se trouvât quelqu'un qui osât dire tout haut ce qu'ils pensaient tous, s'écrièrent qu'il n'avait rien avancé qui ne fût conforme aux lois; mais le peuple, qui se croyait méprisé, résolut de lui faire sentir son pouvoir. On lui fit son procès sur-le-champ, comme à un rebelle et à un citoyen qui refusait de reconnaître l'autorité du peuple romain. Sicinius, après avoir conféré en secret avec ses collègues, sans daigner même recueillir les suffrages de l'assemblée, prononça contre lui une sentence de mort, et il ordonna qu'on le précipitât du haut de la roche Tarpéienne, supplice dont on punissait les ennemis de la patrie.

Les édiles, ministres ordinaires de toutes les violences des tribuns, s'avancèrent pour se saisir de sa personne; mais le sénat et tout ce qu'il y avait de patriciens dans l'assemblée accoururent à son secours. Ils le mirent au milieu d'eux, et, s'étant fait des armes des premiers objets que l'indignation et la colère leur présentaient, ils paraissaient résolus d'opposer la force à la violence.

Le peuple, qui craint toujours quand on ne le craint point, refusa son secours aux édiles, et demeura comme en suspens, soit qu'il n'osât attaquer un gros où il voyait ses magistrats et ses capitaines, soit qu'il trouvât que ses tribuns eussent poussé l'animosité trop loin, en condamnant un citoyen à mort pour de simples paroles. Sicinius, qui craignait que Coriolan ne lui échappât, fit approcher Brutus, son conseil et son oracle, aussi séditieux que lui, mais moins emporté, et qui avait des vues plus étendues. Il lui demanda secrètement son avis sur l'irrésolution du peuple, qui déconcertait tous ses desseins.

Brutus lui dit qu'il ne devait pas se flatter de pouvoir faire périr Coriolan tant qu'il serait environné de toute la noblesse qui lui servait de garde; qu'on murmurait même dans l'assemblée de ce qu'il voulait être en même temps juge et partie : que le peuple, qui passe en un instant de la colère la plus violente à des sentiments de compassion, avait trouvé trop de rigueur dans la condamnation à mort; que, dans la disposition où il voyait les esprits, il ne réussirait pas assurément par les voies de fait, mais que, sous le prétexte toujours spécieux de ne vouloir rien faire que dans les formes, il devait exiger du sénat que Coriolan ne pût être jugé que par l'assemblée du peuple; et surtout qu'il fallait obtenir, à quelque prix que ce fût, que l'assemblée serait convoquée par tribus, où les grands et les plus riches étaient confondus avec les plus pauvres; au lieu que si on recueillait les suffrages par centuries, il était à craindre que les citoyens riches, qui seuls en composaient le plus grand nombre, ne sauvassent Coriolan.

Sicinius, s'étant disposé à suivre cet avis, fit signe au peuple qu'il voulait parler, et après qu'on lui eut donné audience : « Vous « voyez, Romains, leur dit-il, qu'il ne tient pas aux patriciens

« qu'on ne répande aujourd'hui beaucoup de sang, et qu'ils sont « près d'en venir aux mains pour soustraire à la justice l'ennemi « déclaré du peuple romain. Mais nous leur devons de meilleurs « exemples; nous ne ferons rien avec précipitation. Quoique le cri- « minel soit assez convaincu par son propre aveu, nous voulons « bien lui donner du temps pour préparer ses défenses. Nous t'a- « journons, dit-il en s'adressant à Coriolan, à comparaître devant le « peuple dans vingt-sept jours. A l'égard de la distribution des « grains, si le sénat n'en prend pas le soin qu'il doit, les tribuns y « donneront ordre eux-mêmes : » et là-dessus il congédia l'as-semblée.

Le sénat, pendant cet intervalle, pour se rendre le peuple favorable, fixa la vente des grains au plus bas prix qu'ils eussent été même avant la sédition, et les consuls entrèrent en conférence avec les tribuns sur l'affaire de Coriolan, dans la vue de les adoucir et de réduire ces magistrats populaires à se conformer aux anciennes règles du gouvernement. Minucius, qui portait la parole, leur représenta que, depuis la fondation de Rome, on avait toujours rendu ce respect au sénat, de ne renvoyer aucune affaire au jugement du peuple que par un sénatus-consulte; que les rois mêmes avaient eu cette déférence pour un corps si auguste; qu'il les exhortait à se conformer aux usages de leurs ancêtres; mais que, s'ils avaient des griefs considérables à proposer contre Coriolan, ils s'adressassent au sénat, qui leur ferait justice, et qui, sur la nature du crime et la solidité des preuves, le renverrait par un sénatus-consulte au jugement du peuple, qui pour lors seulement serait en droit de faire le procès à un citoyen.

Sicinius s'opposa avec son insolence ordinaire à cette proposition; il déclara qu'il ne souffrirait jamais que l'on décidât par un sénatus-consulte de l'autorité du peuple romain. Ses collègues, aussi malintentionnés, mais plus habiles dans la conduite de leurs desseins, virent bien qu'ils se rendraient odieux, même aux plébéiens, s'ils s'éloignaient si ouvertement des formes ordinaires de la justice. Ainsi ils obligèrent Sicinius à se désister de son opposition, sous prétexte de condescendance pour les consuls. Mais cette complaisance apparente leur coûtait d'autant moins qu'ils étaient bien résolus, si le sénatus-consulte ne leur était pas favorable, de se fonder sur la loi *Valéria* pour en appeler devant l'assemblée du peuple; et par là cette affaire devait toujours revenir à leur tribunal, et il n'était au plus question que de savoir si elle y serait portée en première ou en seconde instance.

Ainsi ces tribuns convinrent sans peine que le sénat déciderait, à son ordinaire, si le peuple devait prendre connaissance de cette accusation, et ils demandèrent seulement qu'ils pussent être en-

tendus dans le sénat sur les griefs qu'ils prétendaient proposer contre l'accusé.

Les consuls et les tribuns étant convenus de cette forme préliminaire, on introduisit le lendemain ces magistrats du peuple dans le sénat. Décius, un de ces tribuns, quoique le plus jeune, portait la parole, et on lui avait déféré cet honneur à cause de son éloquence et de sa facilité à s'énoncer en public, qualité indispensable dans tout gouvernement populaire, et surtout à Rome, où le talent de la parole n'était pas moins nécessaire pour s'avancer que le courage et la valeur. Ce tribun, s'adressant à tout le sénat : « Vous savez, pères conscrits, leur dit-il, qu'ayant chassé les rois « par notre secours, vous établîtes dans la république la forme « du gouvernement qui s'y observe, et dont nous ne nous plaignons « pas. Mais vous n'ignorez pas aussi que, dans tous les différends « que de pauvres plébéiens eurent dans la suite avec des nobles « et des patriciens, ces plébéiens perdaient toujours leurs procès, « parce que leurs parties étaient leurs juges, et que tous les tri- « bunaux n'étaient remplis que de patriciens. Cet abus obligea « P. Valérius Publicola, ce sage consul et cet excellent citoyen, « d'établir la loi qui permettait d'appeler devant le peuple des or- « donnances du sénat et du jugement des consuls.

« Telle est la loi appelée *Valéria*, qu'on a toujours regardée « comme la base et le fondement de la liberté publique. C'est à « cette loi que nous avons recours aujourd'hui, si vous nous re- « fusez la justice que nous demandons contre un homme noirci « du plus grand crime qu'on puisse commettre dans une répu- « blique. Ce n'est point un seul plébéien qui se plaint, c'est le « corps entier du peuple romain qui demande la condamnation « d'un tyran qui a voulu faire mourir de faim ses concitoyens, qui « a violé notre magistrature, et repoussé, la force à la main, « nos officiers et les édiles de la république. C'est Coriolan que « nous accusons d'avoir proposé l'abolition du tribunat, cette ma- « gistrature consacrée par les serments les plus solennels. Qu'est- « il besoin, après cela, de sénatus-consulte pour juger un pareil « crime ! Ne sait-on pas que ces décrets particuliers du sénat n'ont « lieu que dans des affaires imprévues et extraordinaires, et sur « lesquelles les lois n'ont encore rien statué ? Mais dans l'espèce « dont il s'agit, où la loi est si formelle, où elle dévoue si expres- « sément aux dieux infernaux ceux qui la violeront, n'est-ce pas « se rendre complice du crime que d'en vouloir douter ? Ne crai- « gnez-vous point que, par ces retardements affectés de prononcer « contre le criminel, sous prétexte de la nécessité imaginaire d'un « sénatus-consulte, le peuple ne se persuade que Coriolan n'a été « que l'interprète de vos sentiments ?

« Je sais que plusieurs parmi vous se plaignent que ce n'a été

« que par violence qu'on a arraché votre consentement pour l'a-
« bolition des dettes et l'établissement du tribunat. Je veux
« même que, dans ce haut degré de puissance où vous vous étiez
« élevés depuis l'expulsion des rois, il ne vous ait été ni utile ni
« même honorable d'en relâcher une partie en faveur du peuple ;
« mais vous l'avez fait, et tout le sénat s'y est engagé par les ser-
« ments les plus solennels. Après l'établissement de ces lois sa-
« crées, et qui rendent la personne de nos tribuns inviolable,
« irez-vous, au gré du premier ambitieux, révoquer ce qui fait la
« sûreté et le repos de l'État? Vous ne le ferez pas assurément, et
« j'en réponds, tant que je verrai dans cette assemblée les véné-
« rables magistrats qui ont eu tant de part à la réunion qui s'est
« faite sur le mont Sacré. Devait-on seulement souffrir qu'on mît
« un si grand crime en délibération? Coriolan est le premier qui,
« par des avis séditieux, a tâché de rompre ces liens sacrés qui,
« à la faveur de nos lois, unissent les différents ordres de l'État.
« C'est lui seul qui veut détruire la puissance tribunitienne, l'asile
« du peuple, le rempart de la liberté et le gage de notre réunion.
« Pour arracher le consentement du peuple, il veut faire réussir
« un crime par un plus grand crime. Il ose, dans un lieu saint et
« au milieu du sénat, proposer de laisser mourir le peuple de
« faim. Ne songeait-il pas, cet homme cruel et insensé tout en-
« semble, que ce peuple qu'il voulait faire mourir avec tant d'in-
« humanité, plus nombreux et plus puissant qu'il ne souhaite,
« réduit au désespoir, se serait jeté dans les maisons des plus
« riches ; qu'il aurait enfoncé ces greniers et ces caves qui recèlent
« tant de biens, et qu'il aurait ou succombé sous la puissance des
« patriciens, ou qu'eux-mêmes auraient été exterminés par une
« populace en furie, qui n'aurait pris alors la loi que de la néces-
« sité et de son ressentiment?

« Car, afin que vous ne l'ignoriez pas, nous ne nous serions
« pas laissé consumer par une famine fomentée par nos ennemis.
« Mais après avoir pris à témoin les dieux vengeurs de l'injustice,
« nous aurions rempli Rome de sang et de carnage. Tel eût été
« le funeste succès des conseils de ce perfide citoyen, si des sé-
« nateurs plus affectionnés à la patrie n'en avaient empêché l'exé-
« cution. C'est à vous, pères conscrits, que nous adressons nos
« justes plaintes. C'est votre secours et la sagesse de vos ordon-
« nances que nous réclamons, pour réduire cet ennemi public à
« venir, devant tout le peuple romain assemblé par tribus, rendre
« compte de ses pernicieux conseils. C'est là, Coriolan, que tu
« dois soutenir tes premiers sentiments, si tu l'oses, ou les ex-
« cuser sur la précipitation de ta langue. Quitte, si tu m'en crois,
« tes maximes hautaines et tyranniques. Fais-toi plus petit, rends-
« toi semblable à nous, prends même des habits de deuil, si con-

« formes à l'état présent de ta fortune. Implore la pitié de tes « concitoyens, et peut-être que tu en obtiendras ta grâce et le par- « don de tes fautes. »

Ce tribun ayant cessé de parler, les consuls demandèrent l'avis de l'assemblée : ils commencèrent par les consulaires et par les sénateurs les plus anciens.

Tous les sénateurs, par différents motifs, attendaient, les uns avec impatience, d'autres avec inquiétude, quel serait le sentiment d'Appius Claudius. Quand ce fut son tour pour opiner : « Vous savez, pères conscrits, leur dit-il, que pendant longtemps « je me suis opposé souvent tout seul à la trop grande facilité avec « laquelle vous accordiez au peuple toutes ses demandes. Je ne « sais si je ne me suis pas même rendu importun par les funestes « présages que je faisais de la réunion que l'on vous proposait avec « ces déserteurs de la république. L'événement n'a que trop « justifié mes justes soupçons. On tourne contre vous aujourd'hui « cette partie de la magistrature que vous avez relâchée à des sé- « ditieux. Le peuple vous punit par vos propres bienfaits, il se « sert de vos grâces pour ruiner votre autorité. C'est en vain que « vous vous cachez à vous-mêmes le péril où se trouve le sénat : « vous ne pouvez ignorer qu'on veut changer l'ancienne forme de « notre gouvernement. Les tribuns, pour faire réussir leurs des- « seins secrets, vont comme par degrés à la tyrannie. D'abord on « n'a demandé que l'abolition des dettes ; et ce peuple aujourd'hui « si fier, et qui veut s'ériger en juge souverain des sénateurs, crut « alors avoir besoin d'une amnistie, pour la manière peu soumise « dont il avait demandé cette première grâce.

« Votre facilité a fait naître de nouvelles prétentions ; le peuple « a voulu avoir ses magistrats particuliers. Vous savez avec quelle « force je m'opposai à ces nouveautés ; mais, malgré mon oppo- « sition, on se relâcha encore sur cette demande. On accorda des « tribuns au peuple, c'est-à-dire des chefs perpétuels de sédition. « Le peuple, enivré de fureur, voulut même qu'on consacrât d'une « manière particulière cette nouvelle magistrature : ce qu'on n'a- « vait pas fait pour le consulat, la première dignité de la répu- « blique. Le sénat consentit à tout, moins par bonté que par fai- « blesse ; on déclara la personne des tribuns sacrée et inviolable ; « on en fit une loi. Le peuple exigea qu'elle fût autorisée par les « serments les plus solennels, et ce jour-là, messieurs, vous ju- « râtes sur les autels votre propre perte et celle de vos enfants. « Qu'ont produit tant de grâces? Votre facilité n'a servi qu'à vous « attirer le mépris du peuple, et à augmenter l'orgueil et l'inso- « lence de ses tribuns. Ils se sont fait eux-mêmes des droits nou- « veaux ; et ces magistrats modernes, qui devraient vivre comme « de simples particuliers, convoquent aujourd'hui les assemblées

« du peuple, et à notre insu font recevoir des lois par le suffrage « d'une vile populace.

« C'est cependant à ce tribunal si odieux qu'on cite aujourd'hui « un patricien, un sénateur, un citoyen de votre ordre, en un « mot, Coriolan, ce grand capitaine, et cet homme de bien en « même temps, encore plus illustre par son attachement aux in- « térêts du sénat que par sa valeur. On ose faire un crime à un « sénateur d'avoir dit son avis en plein sénat avec cette liberté « si digne d'un Romain; et, si vous-mêmes ne lui aviez pas servi « de bouclier et de rempart, on aurait assassiné à vos yeux un de « vos plus illustres citoyens. La majesté du sénat allait être violée « par ce meurtre; on perdait à votre égard le respect dû à votre « dignité, et vous perdiez vous-mêmes la liberté et l'empire.

« La fermeté et le courage que vous fîtes paraître dans cette « occasion, a comme réveillé ces furieux de leur ivresse. Il semble « qu'ils soient honteux aujourd'hui d'un crime qu'ils n'ont pu « achever; ils se désistent des voies de fait qui ne leur ont pas « réussi; et ils ont recours en apparence à la justice et aux « règles de droit.

« Mais quelle est cette justice, dieux immortels! que ces « hommes de sang veulent introduire? Ils tâchent, avec des « manières soumises, de surprendre un sénatus-consulte qui « les mette en état de pouvoir traîner au supplice le meilleur « de vos citoyens. On vous cite la loi *Valéria* comme la rè- « gle de votre conduite; mais ne sait-on pas que cette loi, qui « autorise les appels devant l'assemblée du peuple, ne regarde « que les pauvres plébéiens qui, destitués de protection, pour- « raient être opprimés par le crédit d'une cabale puissante? Le « texte de la loi y est formel; il est expressément porté qu'il sera « permis à un citoyen condamné par les consuls d'en appeler « devant le peuple. Publicola, par cette loi, ouvrait seulement « un asile aux malheureux qui pouvaient se plaindre d'avoir été « condamnés par des juges prévenus. L'objet de la loi n'était « que de faire revoir leur procès; et, quand vous avez consenti « depuis à l'établissement des tribuns, ni vous, ni même le « peuple n'avez prétendu, en créant ces nouveaux magistrats, « que de donner à cette loi des protecteurs, et aux pauvres des « avocats, qui les empêchassent d'être opprimés par les grands. « Qu'a de commun une pareille loi avec l'affaire d'un sénateur « d'un ordre supérieur au peuple, et qui n'est comptable qu'au « sénat de sa conduite? Pour faire voir que la loi *Valéria* ne re- « garde que les simples plébéiens, depuis environ dix-sept ans « qu'elle est établie, que Décius me montre un seul patricien qui, « en vertu de cette loi, ait été traduit en jugement devant le « peuple, et notre dispute sera terminée. Quelle justice y aurait-

« il donc, après tout, de livrer un sénateur à la fureur des tribuns, « et que le peuple fût juge dans sa propre cause, comme si ce « peuple dans ses assemblées tumultueuses, et conduit par des « magistrats séditieux, était sans préjugés, sans haine et sans « passions? Ainsi, messieurs, je vous conseille, avant que de rien « statuer, de songer sérieusement que dans cette occasion vos « intérêts sont inséparables de ceux de Coriolan. Du reste, je ne « suis point d'avis qu'on révoque les grâces que vous avez faites « au peuple, de quelque manière qu'il les ait obtenues; mais je « ne puis m'empêcher de vous exhorter à refuser courageusement « dans la suite tout ce qu'on prétendra obtenir de vous contre « votre propre autorité, et contre la forme de notre gouverne- « ment. »

On voit, par ces discours si opposés de Décius et d'Appius, que l'affaire de Coriolan ne servait que de prétexte à de plus grands intérêts. Le véritable sujet de la dispute et de l'animosité des deux partis roulait sur ce que les nobles et les patriciens prétendaient que, par l'expulsion des rois, ils avaient succédé à leur autorité, et que le gouvernement devait être purement aristocratique; au lieu que les tribuns tâchaient, par de nouvelles lois, de le tourner en démocratie, et d'attirer toute l'autorité dans l'assemblée du peuple, qu'ils gouvernaient à leur gré. Ainsi l'ambition, l'intérêt et la jalousie animaient ces différents partis, et faisaient craindre aux plus sages une nouvelle séparation ou une guerre civile.

C'est ce que M. Valérius, ce consulaire qui avait eu tant de part à la réunion sur le mont Sacré, représenta au sénat en des termes également forts et touchants. C'était un véritable républicain, et qui souffrait impatiemment que les nobles et ceux de son ordre affectassent une distinction et un empire toujours odieux dans un État libre. Comme il avait une éloquence douce et insinuante, il dit d'abord beaucoup de choses en général à la louange de la paix et sur la nécessité d'entretenir l'union dans la république. De là il passa à l'affaire de Coriolan, et il fut d'avis qu'on en renvoyât la connaissance à l'assemblée du peuple. Il soutint que le sénat, en cédant quelque chose de son autorité, en assurerait la durée; qu'elle serait plus ferme si elle était moindre, et que rien n'était plus propre à désarmer le ressentiment du peuple contre cet illustre accusé, que de lui en abandonner le jugement; que la multitude, charmée de cette déférence, s'abstiendrait de prononcer contre un homme qu'elle savait être si cher au sénat; que, pour achever de l'adoucir, il était d'avis que tous les sénateurs se répandissent dans l'assemblée, et que, par des manières plus douces et plus populaires, ils tâchassent, chacun de son côté, de gagner les plébéiens qui étaient de leur connaissance.

Valérius, se tournant ensuite vers Coriolan, le conjura dans les termes les plus touchants. « Allez, Coriolan, lui dit-il, vous pré-« senter vous-même généreusement au jugement du peuple ; c'est « la seule manière de vous justifier qui soit digne de vous ; c'est « le moyen le plus propre à imposer silence à ceux qui vous accu-« sent d'affecter la tyrannie. Le peuple, charmé de voir ce grand « courage plier enfin sous la puissance de ses tribuns, ne se ré-« soudra jamais à prononcer contre Coriolan ; au lieu que, si vous « persistez à mépriser ce tribunal, si vous déclinez sa justice, et « si vous vous obstinez à n'être jugé que par les consuls, vous « commettrez le sénat avec le peuple, et vous allumerez une cruelle « sédition. Vous seul en serez le flambeau fatal ; et qui sait jus-« qu'où se portera l'incendie ? Représentez-vous l'image affreuse « d'une guerre civile ; les lois sans force ; les magistrats sans pou-« voir ; la fureur et la violence régner dans les deux partis ; le fer « et le feu briller de toutes parts, et vos citoyens s'égorger les « uns les autres ; la femme vous redemander son mari, le père ses « enfants ; tous vous charger d'imprécations. Enfin représentez-« vous Rome, à qui les dieux avaient promis de si grandes des-« tinées, succomber sous les fureurs de deux partis, et s'ense-« velir sous ses propres ruines. »

Valérius, qui aimait sincèrement sa patrie, attendri par l'idée de ces grands malheurs, ne put retenir des larmes qui lui échappaient malgré lui ; et ces larmes d'un consulaire vénérable par son âge et par ses dignités encore plus éloquentes que son discours, touchèrent la plupart des sénateurs, et disposèrent les esprits à la paix.

Pour lors Valérius se voyant maître de l'assemblée, éleva sa voix, et, comme s'il eût repris de nouvelles forces, ou qu'il eût été un autre homme, il se montra à découvert, et il leur parla avec cette autorité que lui donnaient son âge et une longue expérience dans les affaires.

« On veut nous faire peur, s'écria-t-il, pour la liberté publique, « si nous donnons tant de pouvoir au peuple, et si on lui remet « le jugement de ceux de notre ordre qui seront accusés par les « tribuns. Je suis persuadé, au contraire, que rien n'est plus « propre pour la maintenir. La république est composée de deux « ordres, de patriciens et de plébéiens ; il est question de décider « auquel de ces deux ordres il est plus sûr de confier la garde « et le dépôt sacré de notre liberté. Je soutiens qu'elle sera plus « en sûreté entre les mains du peuple, qui ne demande que de « n'être pas opprimé, que dans celles des nobles, qui tous ont « une violente passion de dominer. Ces patriciens revêtus des « premières magistratures, distingués par leur naissance, leurs « richesses et leurs dignités, seront toujours assez puissants pour

« retenir le peuple dans son devoir; et le peuple, autorisé par les « lois, attentif aux démarches des grands, naturellement ennemi « et jaloux de toute élévation, fera craindre la sévérité de ses ju- « gements à ceux des patriciens qui seraient tentés d'aspirer à la « tyrannie. Vous avez, pères conscrits, aboli la royauté, parce « que l'autorité d'un seul devenait trop absolue. Non contents « de partager le pouvoir souverain entre deux magistrats annuels, « vous leur avez encore donné un conseil de trois cents sénateurs, « qui servent d'inspecteurs de leur conduite et de modérateurs « de leur autorité. Mais ce même sénat, si formidable aux rois et « aux consuls, ne trouve rien dans la république qui balance son « autorité. Je sais bien que jusqu'ici nous n'avons, grâces aux « dieux, qu'à nous louer de sa modération. Mais je n'ignore pas « aussi que peut-être en sommes-nous redevables à la crainte du « dehors, et à ces guerres continuelles qu'il nous a fallu soutenir. « Mais qui nous répondra que dans la suite nos successeurs, de- « venus plus fiers et plus puissants par une longue paix, n'atten- « teront point à la liberté de leur patrie, et qu'il ne se formera « point dans le sénat même quelque faction puissante dont le chef « se fasse le tyran de son pays, s'il ne se trouve en même temps « hors du sénat une autre puissance, qui, à la faveur des accu- « sations qu'on pourra porter dans l'assemblée du peuple, soit « en état de s'opposer aux entreprises ambitieuses des grands?

« On me demandera peut-être si on n'a pas le même inconvé- « nient à craindre de la part du peuple, et si on pourra empêcher « qu'il ne s'élève un jour parmi les plébéiens quelque chef de « parti qui abuse de son pouvoir sur les esprits de la multitude, « et qui, sous le prétexte ordinaire de défendre les intérêts du « peuple, n'opprime à la fin sa liberté et celle du sénat. Mais vous « n'ignorez pas qu'au moindre péril où vous paraîtrait la répu- « blique de ce côté-là, nos consuls sont en droit de nommer un « dictateur qu'ils ne tireront jamais que de votre corps; que ce « magistrat, souverain et maître absolu de la vie de ses conci- « toyens, est seul capable par son autorité de dissiper une faction « populaire: et la sagesse de nos lois ne lui a même laissé cette « puissance redoutable que pour six mois, de peur qu'il n'en abu- « sât, et que, pour établir sa propre tyrannie, il n'employât une « autorité qui ne lui était confiée que pour détruire celle des au- « tres. C'est ainsi, ajouta Valérius, que, par une inspection réci- « proque, le sénat veillera sur la conduite des consuls, le peuple « sur celle du sénat; et le dictateur, quand l'état des affaires « demandera qu'on ait recours à cette dignité, servira de frein à « l'ambition des uns et des autres. Plus il y aura d'yeux ouverts « sur la conduite de chaque particulier, et plus notre liberté

« sera assurée, et plus la constitution de notre gouvernement « sera parfaite. »

D'autres sénateurs, qui étaient du même avis, ajoutèrent que rien n'était plus propre à maintenir la liberté que de laisser à tout citoyen romain compris sous le cens, le pouvoir d'intenter action devant l'assemblée du peuple contre ceux qui auraient violé les lois; que ce droit d'accusation non-seulement tiendrait les grands en respect, mais servirait encore à exhaler, pour ainsi dire, les murmures du peuple, qui, sans ce secours pourraient se tourner en sédition. Ainsi on résolut, à la pluralité des voix, de renvoyer cette affaire au jugement du peuple. On prit d'autant plus volontiers ce parti, que la réquisition que faisaient au préalable les tribuns, d'un sénatus-consulte pour pouvoir faire le procès à l'accusé, servirait à l'avenir d'un nouveau titre de la puissance et de l'autorité du sénat. Quoique la compagnie sût qu'elle allait sacrifier un innocent à la passion de ses ennemis, l'intérêt public l'emporta sur le particulier, et on dressa aussitôt le sénatus-consulte. Mais avant qu'il fût signé, Coriolan, qui vit bien que le sénat l'abandonnait, demanda la liberté de parler; et, l'ayant obtenue : « Vous savez, pères conscrits, dit-il en adressant la pa- « role aux sénateurs, quelle a été jusqu'à présent ma conduite. « Vous savez que cette haine opiniâtre du peuple, et les persécu- « tions si injustes que j'en souffre, ne viennent que de cet attache- « ment inviolable que j'ai toujours fait paraître pour les intérêts « de cette compagnie. Je ne parle point de la récompense que « j'en reçois aujourd'hui : l'événement justifiera la faiblesse et « peut-être la malignité des conseils qu'on vous donne à mon « sujet. Mais puisqu'enfin l'avis de Valérius a prévalu, que je « sache au moins quel est mon crime, et à quelles conditions on « me livre à la fureur de mes ennemis. »

Coriolan s'expliquait ainsi pour tâcher de pénétrer si les tribuns feraient rouler leur accusation sur le discours qu'il avait tenu en plein sénat. C'était à la vérité l'unique cause du déchaînement des tribuns contre ce sénateur, à qui ils ne pouvaient pardonner la proposition qu'il avait faite d'abolir le tribunat; mais comme ils craignaient de se rendre trop odieux au sénat s'ils prétendaient faire un crime à chaque sénateur des avis qu'il ouvrirait dans les délibérations publiques, ils déclarèrent, après en avoir conféré ensemble, qu'ils renfermeraient toute leur accusation dans le seul crime de tyrannie.

« Si cela est ainsi, repartit Coriolan, et que je n'aie à me dé- « fendre que d'une calomnie si mal fondée, je m'abandonne libre- « ment au jugement du peuple, et je n'empêche point que le sé- « natus-consulte en soit signé. »

Le sénat ne fut pas fâché que l'affaire eût pris ce tour, et qu'on

fût convenu de ne point parler de ce qui s'était passé dans la dernière assemblée : ce qui aurait intéressé l'honneur et l'autorité de la compagnie. Ainsi, du consentement de toutes les parties, l'arrêt fut signé, et il y fut statué que l'accusé avait vingt-sept jours pour préparer ses défenses. On remit cet arrêt entre les mains des tribuns ; et de peur que, contre leur parole, ils ne prétendissent toujours faire un crime à Coriolan, dans l'assemblée du peuple, de ce qu'il avait avancé au sujet du tribunat et du prix qu'il fallait mettre aux grains, on rendit un nouveau sénatus-consulte, qui le déchargeait de toute action qui pourrait être intentée contre lui à ce sujet : précaution que le sénat prit, pour ne pas voir discuter devant le peuple jusqu'à quel point les sénateurs pouvaient porter la liberté de leurs avis. Les tribuns, après avoir fait la lecture du décret du sénat dans la première assemblée du peuple, exhortèrent tous les citoyens de la république, tant ceux qui demeuraient dans Rome que les habitants de la campagne, de se trouver dans la place au jour marqué pour y donner leurs suffrages. La plupart des plébéiens attendaient ce terme avec impatience, dans le dessein de signaler leur haine contre Coriolan ; et ils paraissaient animés contre ce sénateur comme si sa perte eût été le salut de la république.

Enfin, on vit paraître le jour fatal où l'on devait décider cette grande affaire ; une foule innombrable de peuple remplit de grand matin toute la place. Les tribuns, qui avaient leurs vues, le séparèrent par tribus avant l'arrivée des sénateurs ; au lieu que, depuis le règne de Servius Tullius, on avait toujours recueilli les voix par centuries. Cette seule différence décida en cette occasion, et depuis fit toujours pencher la balance ou en faveur du peuple, ou en faveur des patriciens. Les consuls, étant arrivés dans l'assemblée, voulaient maintenir l'ancien usage, ne doutant point de sauver Coriolan, si on comptait les voix par centuries, dont les patriciens et les plus riches citoyens composaient le plus grand nombre. Mais les tribuns, aussi habiles et plus opiniâtres, représentèrent que, dans une affaire où il s'agissait des droits du peuple et de la liberté publique, il était juste que tous les citoyens, sans égard au rang et aux richesses, pussent donner chacun leurs suffrages avec égalité de droit, et ils déclarèrent hautement qu'ils ne consentiraient jamais qu'on recueillît les voix autrement que par têtes et par tribus. On poussa fort loin la dispute sur ce sujet : à la fin, le sénat, qui ne voulait pas faire sa cause de celle de Coriolan, et qui craignait qu'on n'attaquât directement son autorité, céda à son ordinaire à l'opiniâtreté des magistrats du peuple.

Cependant Minucius, le premier consul, pour couvrir en quelque manière ce qu'il y avait de faible et même de honteux dans

cette conduite du sénat, monta à la tribune aux harangues. Il ouvrit son discours par les avantages que produisaient l'union et la paix, et par les malheurs qui résultaient de la discorde. Il passa de ces lieux communs à l'affection que le sénat avait pour le peuple, et aux bienfaits dont il l'avait comblé en différents temps. Il déclara qu'il ne demandait pour toute reconnaissance que la grâce de Coriolan, et il exhorta les plébéiens à faire moins attention à quelques paroles échappées dans la chaleur du discours, qu'aux services importants que ce généreux citoyen avait rendus à la république. « Contentez-vous, Romains, ajouta-t-il, de la « soumission de ce grand homme; et qu'il ne soit pas dit qu'un « citoyen si illustre passe par les formes de la justice comme un « criminel. » Sicinius lui répondit que, si une pareille indulgence avait lieu dans le gouvernement des États, il n'y en aurait point qui fussent en sûreté; que tous ceux qui auraient rendu de grands services, pourraient entreprendre impunément les choses les plus injustes, que, dans les monarchies, les rois pouvaient faire grâce, mais que, dans les républiques, les lois seules régnaient, et que ces lois, sourdes aux sollicitations, punissaient le crime avec la même exactitude qu'elles récompensaient la vertu.

« Puisque, malgré nos prières, lui repartit Minucius, vous vous « opiniâtrez à faire juger Coriolan par les suffrages de l'assem- « blée, je demande que, suivant que vous en êtes convenu dans « le sénat, vous renfermiez toute votre accusation dans le seul « chef du crime de tyrannie, et que vous en fournissiez les preu- « ves et les témoins. Car, ajouta ce consul, à l'égard des discours « qu'il a tenus en opinant dans nos assemblées, outre que vous « n'avez pas droit d'en connaître, le sénat l'en a déchargé. » Pour justifier ce qu'il avançait, il lut tout haut le sénatus-consulte qui en faisait mention; il descendit ensuite de la tribune, et ce fut tout le secours que cet illustre accusé tira de la timide politique du sénat.

Sicinius prit la parole, et représenta au peuple qu'il y avait longtemps que Coriolan, descendu des rois de Rome, cherchait à se faire le tyran de sa patrie; que sa naissance, son courage, ce grand nombre de partisans qu'on pouvait appeler ses premiers sujets, ne devaient le rendre que trop suspect; qu'on ne pouvait trop craindre que cette valeur, tant vantée par les patriciens, ne devînt pernicieuse à ses concitoyens; qu'il était même déjà trop criminel, dès qu'il s'était rendu suspect et redoutable; qu'en matière de gouvernement, le seul soupçon d'affecter la tyrannie était un crime qui méritait la mort, ou du moins l'exil. Sicinius ne voulut pas s'expliquer plus ouvertement, avant qu'il eût entendu Coriolan dans ses défenses, afin de tourner dans une réplique tout le fort de l'accusation contre les endroits moins défendus : artifice

dont il était convenu avec Décius, qui devait parler à son tour dans cette affaire.

Coriolan se présenta ensuite dans l'assemblée avec un courage digne d'une meilleure fortune, et il n'opposa aux soupçons que le tribun avait voulu répandre avec tant de malignité sur sa conduite, que le simple récit de ses services. Il commença par ses premières campagnes; il rapporta toutes les occasions où il s'était trouvé, les blessures qu'il avait reçues, les récompenses militaires dont ses généraux l'avaient honoré, et enfin les différents grades de la milice par où il avait passé. Il exposa à la vue de tout le peuple un grand nombre de différentes couronnes qu'il avait reçues, soit pour être monté le premier sur la brèche dans un assaut, soit pour avoir forcé le premier le camp ennemi, soit enfin pour avoir en différents combats sauvé la vie à un grand nombre de citoyens. Il les appela tout haut chacun par leurs noms, et il les cita comme témoins de ce qu'il avançait. Ces hommes, la plupart plébéiens, se levèrent aussitôt et rendirent un témoignage public des obligations qu'ils lui avaient. « Nous l'avons vu plusieurs fois, s'é-
« criaient-ils, percer lui seul les bataillons ennemis les plus serrés,
« pour sauver un citoyen accablé par la foule des ennemis. C'est
« par lui seul que nous vivons, et que nous nous trouvons au-
« jourd'hui dans notre patrie et dans le sein de nos familles. On
« lui fait un crime de notre reconnaissance; on accuse ce grand
« homme et cet excellent citoyen de mauvais desseins, parce que
« ceux à qui il a sauvé la vie s'attachent à sa suite comme ses
« clients. Pouvons-nous en user autrement sans ingratitude?
« Nous est-il permis d'avoir des intérêts séparés des siens? Si
« vous ne demandez qu'une amende, nous offrons tous nos biens;
« si vous l'exilez, nous nous bannissons avec lui; et si la fureur
« opiniâtre de ses ennemis en veut à sa vie, qu'on prenne plutôt
« les nôtres : c'est son bien par le plus juste de tous les titres :
« nous ne ferons que lui rendre ce que chacun de nous tient de
« sa valeur, et nous conserverons un excellent citoyen à la répu-
« blique. »

Ces généreux plébéiens, en prononçant ces paroles, versaient des larmes en abondance, tendaient les mains vers l'assemblée en forme de suppliants, et tachaient de fléchir la multitude. Pour lors Coriolan, déchirant sa robe, montra son estomac couvert des cicatrices d'un grand nombre de blessures qu'il avait reçues. « C'est
« pour sauver ces gens de bien, dit-il, c'est pour arracher ces
« bons citoyens à nos ennemis que j'ai mille fois exposé ma vie.
« Que les tribuns allient, s'ils le veulent, de pareilles actions
« avec les desseins perfides dont ils me veulent rendre suspect.
« Est-il vraisemblable qu'un ennemi du peuple se fût exposé à tant

« de périls dans la guerre, pour le salut de ce même peuple qu'on « dit qu'il veut faire périr dans la paix? »

Ce discours, soutenu d'un air noble, et de cette confiance que donnent l'innocence et la vérité, fit honte au peuple de son animosité. Les plus honnêtes gens de cet ordre s'écrièrent qu'il fallait renvoyer absous un si bon citoyen. Mais le tribun Décius, alarmé de ce changement, prenant la parole comme il en était convenu avec Sicinius son collègue : « Quoique le sénat ne nous per- « mette pas, dit-il, de prouver les mauvais desseins de cet en- « nemi du peuple par les discours odieux qu'il a tenus en « plein sénat, d'autres preuves aussi essentielles ne nous man- « queront pas. Je rapporterai des actions où cet esprit de tyran- « nie et son orgueil ne se montrent pas moins à découvert. Vous « savez que par nos lois les dépouilles des ennemis appartiennent « au peuple romain ; que ni les soldats ni leur général même ne « peuvent en disposer; mais que tout doit être vendu, et le prix « qui en provient porté par un questeur dans le trésor public. Tel « est l'usage et la forme de notre gouvernement. Cependant, au « préjudice de ces lois aussi anciennes que Rome même, Coriolan « ayant fait un butin considérable sur les terres des Antiates, de « son autorité privée il le distribua entre ses amis; et ce tyran « leur donna le bien du peuple comme les premiers gages de leur « conjuration.

« Il faut donc, ou qu'il nie un fait certain et avéré, et qu'il dise « qu'il n'a point disposé de ce butin, ou qu'il soutienne qu'il l'a « pu faire sans violer les lois. Ainsi, sans m'arrêter à ces vaines « exclamations de ses partisans, ni à toutes ces cicatrices qu'il « montre avec tant d'ostentation, je le somme de répondre à cet « unique chef que je propose contre lui. »

Ce tribun, vif et pressant, demandait insolemment à Coriolan s'il était le roi de Rome, et par quelle autorité il avait disposé du bien de la république. Coriolan, surpris d'une accusation contre laquelle il n'avait point préparé de défense, se contenta d'exposer simplement le fait. Il représentait qu'une partie du peuple avait profité des dépouilles des ennemis, et il appelait à haute voix les centurions et les principaux plébéiens qui l'avaient suivi dans cette course, pour rendre témoignage à la vérité. Mais ceux qui n'avaient point eu de part au pillage, étant en plus grand nombre que les soldats de Coriolan, faisaient tant de bruit, que ces chefs de bandes ne se purent faire entendre. Les tribuns, voyant que le petit peuple reprenait sa première animosité, profitèrent de cette disposition pour faire recueillir les suffrages; et Coriolan fut enfin condamné à un exil perpétuel.

La plupart des nobles et des patriciens se crurent comme exilés

avec ce grand homme, qui avait toujours été le défenseur et le soutien de leur ordre. D'abord la consternation fut générale, et bientôt la colère et l'indignation succédèrent à ce premier sentiment. Les uns reprochaient à Valérius qu'il avait séduit le sénat par son discours artificieux; d'autres se reprochaient à eux-mêmes leur excès de complaisance pour le peuple; tous se repentaient de n'avoir pas plutôt souffert les dernières extrémités, que d'abandonner un citoyen si illustre à l'insolence d'une populace mutinée.

Le seul Coriolan, insensible en apparence à sa disgrâce, sortit de l'assemblée avec la même tranquillité que s'il eût été absous. Il fut d'abord à sa maison, où il trouva sa mère appelée Véturie, et Volumnie sa femme, tout en larmes, et dans les premiers transports de leur affliction. Il les exhorta en peu de paroles à soutenir ce coup de la fortune avec fermeté; et après leur avoir recommandé ses enfants encore jeunes, il sortit sur-le-champ de sa maison et de Rome, seul et sans vouloir être accompagné par aucun de ses amis, ni suivi par ses domestiques et ses esclaves. Quelques patriciens et quelques jeunes sénateurs l'accompagnèrent jusqu'aux portes de la ville, mais sans qu'il leur dît une seule parole, et sans qu'il lui échappât aucune plainte. Il se sépara d'eux, sans leur faire ni remercîments pour le passé, ni prières pour l'avenir.

Jamais le peuple n'avait fait paraître tant de joie, même après avoir vaincu les plus grands ennemis de Rome, qu'il en fit éclater pour l'avantage qu'il venait de remporter sur le sénat et sur le corps de la noblesse.

Coriolan, errant au sortir de Rome, cherchait moins un asile et une retraite que le moyen et les occasions de se venger. Ce courage si élevé, ce Romain si ferme en apparence, livré enfin à lui-même, ne put se défendre contre les mouvements secrets de son ressentiment; et dans les desseins qu'il forma pour la perte de ses ennemis, il n'eut point de honte d'y comprendre la ruine même de sa patrie. Il passa les premiers jours de son exil dans une maison de campagne. Son esprit, agité d'une passion violente, formait successivement différents projets. Enfin, après avoir jeté les yeux sur différents peuples voisins et ennemis de Rome, Sabins, Èques, Toscans, Volsques et Herniques, il n'en trouva point qui lui parussent plus animés contre les Romains, et en même temps qui fussent plus en état d'entreprendre la guerre, que les Volsques, peuple de l'ancien Latium.

C'était une république et comme une communauté formée de plusieurs petites villes qui s'étaient unies par une ligue, et qui se gouvernaient par une assemblée des députés de chaque canton. Cette nation, voisine de Rome et jalouse de son agrandissement,

s'y était toujours opposée avec beaucoup de courage; mais la guerre ne lui avait pas été heureuse. Les Romains leur avaient enlevé plusieurs bourgades et une partie de leur territoire, de sorte que, dans la dernière guerre, les Volsques, après avoir été battus en différentes rencontres, avaient enfin été réduits à demander une trêve pour deux ans, dans la vue de rétablir leurs forces à la faveur de cette suspension d'armes. L'animosité n'en était pas moins vive dans leurs cœurs; ils cherchaient dans toute l'Italie à susciter de nouveaux ennemis aux Romains, et c'était sur leur ressentiment que Coriolan fondait l'espérance de leur faire reprendre les armes. Mais il était moins propre qu'un autre pour leur inspirer ce grand dessein; lui seul leur avait fait plus de mal que tous les Romains; il avait plus d'une fois taillé en pièces leurs troupes, ravagé leur territoire, pris et pillé leurs villes : le nom de Coriolan était aussi odieux que formidable dans toute la communauté des Volsques.

D'ailleurs, cette petite république était gouvernée alors par Tullus Attius, général de cette nation, jaloux de la gloire de Coriolan, qui l'avait battu dans toutes les occasions où ils s'étaient trouvés opposés : outrage qu'on voudrait se pouvoir cacher à soi-même, mais qu'on ne pardonne jamais. Il n'y avait pas d'apparence de s'aller livrer entre les mains d'un ennemi qui, pour couvrir la honte de sa défaite, pouvait persuader à ses citoyens de le faire arrêter, et peut-être même de le faire périr. Toutes ces raisons se présentèrent à l'esprit de Coriolan; mais le désir immodéré de la vengeance l'emporta dans un cœur qui n'était guère accessible à la crainte, et il résolut de s'adresser directement à Tullus même.

Il sortit de sa retraite après s'être déguisé; et au commencement de la nuit il entra dans Antium, principale ville de la communauté des Volsques. Il fut droit à la maison de Tullus, le visage couvert : il s'assit, sans dire un seul mot, auprès du foyer domestique, lieu sacré dans toutes les maisons de l'ancien paganisme. Une conduite si extraordinaire, et certain air d'autorité qui n'abandonne jamais les grands hommes, surprirent les domestiques; ils coururent en avertir leur maître : Tullus vint, et lui demanda qui il était et ce qu'il exigeait de lui.

Coriolan se découvrant alors : « Si tu ne me reconnais pas encore, dit-il, je suis Caïus Marcius; mon surnom est Coriolan, « seule récompense qui me reste de tous mes services. Je suis « banni de Rome par la haine du peuple et la faiblesse des grands : « je dois me venger; il ne tiendra qu'à toi d'employer mon épée « contre mes ennemis et ceux de ton pays. Si ta république ne « veut pas se servir de moi, je t'abandonne ma vie; fais périr un

« ancien ennemi, qui pourrait peut-être un jour causer de nou-
« velles pertes à ta patrie. »

Tullus, étonné de la grandeur de son courage, lui tendit la main : « Ne crains rien, lui dit-il, Marcius; ta confiance est le « gage de ta sûreté. En te donnant à nous, tu nous rends plus « que tu ne nous as ôté. Nous saurons aussi mieux reconnaître tes « services que n'ont fait tes citoyens. Il est bien juste qu'un si « grand capitaine n'attende que de grandes choses des Volsques. » Il le conduisit ensuite dans son appartement, où ils conférèrent en secret des moyens de renouveler la guerre.

Nous avons dit qu'il y avait alors une trêve entre les Volsques et les Romains; il était question de déterminer les premiers à la rompre. Mais l'entreprise n'était pas sans difficulté, à cause des pertes et des disgrâces récentes que les Volsques avaient essuyées dans la dernière guerre. Tullus, de concert avec Coriolan, chercha un prétexte pour faire renaître leur ancienne animosité. Les Romains se disposaient à faire représenter des jeux publics qui faisaient partie de la religion; les peuples voisins de Rome y accoururent de tous côtés, et il s'y trouva surtout un grand nombre de Volsques. Ils étaient répandus dans différents quartiers de la ville; il y en eut même plusieurs qui, n'ayant pu trouver d'hôtes pour les recevoir, couchèrent sous des tentes dans les places publiques. Ce grand nombre d'étrangers causa de l'inquiétude aux consuls; et pour l'augmenter, Tullus leur fit donner un faux avis que les Volsques devaient mettre le feu en différents endroits de Rome. Les consuls en firent leur rapport au sénat, et, comme on n'ignorait pas leur animosité, les magistrats firent publier une ordonnance dans toute la ville, qui enjoignait à tous les Volsques d'en sortir avant la nuit, et on leur prescrivit même la porte par où ils devaient se retirer. Cet ordre fut exécuté avec rigueur, et tous ceux de cette nation furent chassés de Rome à l'instant. Ils portèrent chacun dans leur canton la honte de ce traitement et le désir de la vengeance. Tullus se trouva sur leur chemin, comme par hasard; et, après avoir appris la manière indigne dont on les avait obligés de sortir de Rome : « Est-il possible, disait-il pour « augmenter leur ressentiment, qu'on vous ait chassés d'une fête « publique, pour ainsi dire d'une assemblée des dieux et des « hommes, comme des profanes et des méchants? Pouvez-vous, « après un traitement si indigne, vous cacher à vous-mêmes la « haine opiniâtre que vous portent les Romains? Attendrez-vous « que, malgré la trêve qui nous a fait quitter les armes, ils vien- « nent vous surprendre et ravager de nouveau votre territoire? »

On tint tumultuairement une assemblée des états; les avis les plus violents allaient à prendre les armes sur-le-champ, et, pour se venger, à porter le fer et le feu dans le territoire de Rome.

Mais Tullus, qui conduisait cette affaire, leur conseilla, avant que d'éclater, d'appeler Coriolan dans leur assemblée. « Ce capi-« taine, leur dit-il, dont nous avons tant de fois éprouvé la va-« leur, à présent plus ennemi des Romains que les Volsques, « semble avoir été conduit ici par les dieux pour rétablir nos af-« faires, et il ne nous donnera point de conseils dont il ne partage « les périls et l'exécution. »

Le Romain fut appelé et introduit dans l'assemblée; il y parut avec une contenance triste et ferme en même temps : tout le monde avait les yeux tournés sur un homme qui leur avait été plus redoutable que tous les Romains ensemble, et on l'écouta avec ce respect que s'attire toujours le mérite persécuté.

« Personne de vous n'ignore, leur dit-il, que j'ai été condamné « à un exil perpétuel par la malice ou par la faiblesse de ceux qui « en sont les auteurs ou les complices. Si je n'avais cherché qu'un « asile, je pouvais me retirer, ou chez les Latins nos alliés, ou « dans quelque colonie romaine. Mais une vie si obscure m'eût « été insupportable, et j'ai toujours cru qu'il valait mieux y re-« noncer que de se voir réduit à ne pouvoir ni servir ses amis, ni « se venger de ses ennemis. Telle est ma disposition; je cherche « à mériter par mon épée l'asile que je vous demande; joignons « nos ressentiments communs. Vous n'ignorez pas que ces ci-« toyens ingrats, qui m'ont banni si injustement, sont vos plus « cruels ennemis. Rome, cette ville superbe, vous menace de ses « fers. Il est de votre intérêt d'affaiblir des voisins si redoutables. « Je vois avec plaisir que vous vous disposez à renouveler la « guerre; et j'avoue que c'est l'unique moyen d'arrêter les pro-« grès de cette ambitieuse nation. Mais pour rendre cette guerre « heureuse, il faut qu'elle soit juste devant les dieux, ou du moins « qu'elle le paraisse devant les hommes; il faut que le motif ou le « prétexte qui vous fera reprendre les armes, intéresse vos voi-« sins et vous procure de nouveaux alliés. Feignez que vous as-« pirez à convertir la trêve qui est entre les deux nations en une « paix solide. Que les ambassadeurs que vous enverrez à Rome ne « demandent pour toute condition que la restitution des terres « qui vous ont été enlevées ou par le malheur de la guerre, ou « dans des traités forcés. Vous n'ignorez pas que le territoire de « Rome, dans l'origine de cette ville, n'avait au plus que cinq ou « six milles d'étendue. Ce petit canton est devenu insensiblement « un grand pays par les conquêtes, ou, pour mieux dire, par les « usurpations des Romains. Volsques, Sabins, Èques, Albains, « Toscans, Latins, il n'y a point de peuples dans leur voisinage « dont ils n'aient envahi des villes et une partie du territoire. Ce « seront autant d'alliés qui se joindront à vous dans une affaire « qui vous est commune, et qui vous intéresse tous également.

« Si les Romains, intimidés par la crainte de vos armes, se « disposent à vous rendre les villes, les bourgs et les terres qu'ils « vous ont enlevés, pour lors, à votre exemple, les autres peuples « d'Italie redemanderont chacun les fonds dont on les a dépouil- « lés : ce qui réduira tout d'un coup cette fière nation à la même « faiblesse où elle était dans son origine. Ou si elle entreprend, « comme je n'en doute pas, de retenir ses usurpations par la « force des armes, alors vous aurez, dans une guerre si juste, et « les dieux et les hommes favorables. Vos alliés s'uniront plus « étroitement avec vous; il se formera une ligue redoutable et ca- « pable de détruire ou du moins d'humilier une république si « superbe. Je ne vous parle point du peu de capacité que j'ai ac- « quise dans les armées : soldat ou capitaine, dans quelque rang « que vous me placiez, je sacrifierai volontiers ma vie pour vous « venger de nos ennemis communs. »

Ce discours fut écouté avec plaisir, comme tous ceux qui intéressent et qui flattent nos passions. On résolut la guerre; la communauté des Volsques en confia la conduite à Tullus et à Coriolan; et, pour attacher le Romain plus étroitement à la nation des Volsques, on lui déféra la qualité de sénateur. On dépêcha en même temps, suivant son avis, des ambassadeurs à Rome. Ils n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils représentèrent au sénat que leurs supérieurs, à l'exemple des Latins, aspiraient à la qualité d'alliés du peuple romain : « Mais pour rendre cette union inalté- « rable, nous demandons, dirent ces ambassadeurs, que la répu- « blique nous restitue les villes et les terres que nous avons per- « dues par le malheur de la guerre. Ce sera le gage assuré d'une « paix solide et durable : autrement nous ne pourrions pas nous « dispenser de les reprendre par la force des armes. »

Ces ambassadeurs s'étant retirés, le sénat n'employa pas beaucoup de temps à délibérer. On ne savait à Rome ce que c'était que plier sous des menaces; et c'était une maxime fondamentale du gouvernement, de ne céder pas même à des ennemis victorieux; ainsi on fit bientôt rentrer les ambassadeurs. Le premier consul leur répondit en peu de mots, que la crainte ne ferait jamais rendre aux Romains ce qu'ils avaient conquis par leur valeur, et que, si les Volsques prenaient les premiers les armes, les Romains ne les quitteraient que les derniers. On les congédia ensuite. Le retour de ces ambassadeurs fut suivi de la déclaration de guerre. Tullus et Coriolan, qui avaient prévu la réponse du sénat, tenaient leurs troupes prêtes à entrer en action. Tullus, avec un corps de réserve, resta dans le pays pour en défendre l'entrée aux ennemis, pendant que Coriolan, à la tête de la principale armée, se jeta sur les terres des Romains et de leurs alliés, avant que les consuls eussent pris aucune mesure pour lui résis-

ter. Selon Tite-Live, il chassa d'abord de Circée une colonie de Romains qu'on y avait établie; mais Denys d'Halicarnasse prétend que les habitants, intimidés par l'approche de l'ennemi, ouvrirent leurs portes, et que Coriolan se contenta d'en tirer des vivres et des habits pour ses soldats. Il enleva ensuite aux Romains Satricum, Longule, Polusca et Corioles, qu'ils avaient conquises depuis peu de temps sur les Volsques; il prit encore Corbion, Vitellie, Trébie, Lanique et Pédum; Voles, pour avoir voulu se défendre, fut emportée l'épée à la main, et ses habitants exposés à la fureur d'un ennemi victorieux et irrité. Les soldats de Coriolan, répandus dans la campagne, portaient le fer et le feu de tous côtés. Mais, dans ce pillage et cet incendie général, ils avaient des ordres secrets d'en exempter les maisons et les terres des patriciens. Coriolan affectait une distinction si marquée, soit par son ancien attachement pour ceux de cet ordre, soit, comme il est plus vraisemblable, pour rendre le sénat suspect au peuple et augmenter les dissensions qui étaient entre les uns et les autres.

Cette conduite eut tout l'effet qu'il en avait prévu. Le peuple ne manqua pas d'accuser publiquement le sénat d'être d'intelligence avec Coriolan, et de l'avoir fait venir exprès à la tête d'une armée pour abolir la puissance tribunitienne. Les patriciens, de leur côté, reprochaient au peuple qu'il avait forcé un si grand capitaine à se jeter par désespoir parmi les ennemis. Les soupçons, la défiance, la haine régnaient dans l'un et l'autre parti; et, dans ce désordre, on songeait moins à repousser les Volsques qu'à décrier et à perdre l'ennemi domestique. Les deux consuls, cachés derrière les murailles de Rome, ne faisaient des levées que lentement. Spurius Nautius et Sextus Furius, qui leur succédèrent, ne firent pas paraître plus de résolution : on voyait bien qu'ils craignaient de se commettre avec un si grand capitaine. Le peuple même et les tribuns si fiers dans la place publique, ne se pressaient point de donner leurs noms pour se faire enrôler; personne ne voulait sortir, soit qu'ils ne fussent pas prévenus en faveur de leurs généraux, soit qu'ils se vissent abandonnés de leurs alliés, qui avaient changé avec la fortune.

Coriolan, ne trouvant point d'armée en campagne qui s'opposât à ses desseins, avance toujours, emporte Lavinium, et vient enfin camper aux fosses Cluiliennes, à cinq milles de Rome.

Au bruit de ses heureux succès, la plupart des Volsques accourent dans l'armée de Coriolan; les soldats même de Tullus, dans l'espérance de la prise et du pillage de Rome, abandonnent leur général, et publient qu'ils n'en reconnaissent point d'autre que le Romain : ce fut comme une nouvelle victoire que Coriolan remporta sur Tullus, et qui laissa de vifs ressentiments dans le cœur

du Volsque. Toute l'Italie avait les yeux tournés sur les Romains et les Volsques, qui, par le seul changement de généraux, en éprouvaient un si grand dans leur fortune : tant il est vrai que les forces d'un État consistent moins dans le nombre et le courage des troupes, que dans la capacité de celui qui les commande. La consternation était générale dans Rome. Le peuple qui, du haut de ses murailles, voyait les ennemis répandus dans la campagne, demande la paix avec de grands cris. On dit tout haut dans la place qu'il faut casser l'arrêt de condamnation qui avait été porté contre Coriolan, et le rappeler de son exil; enfin, ce même peuple qui venait de le bannir avec tant de fureur demande son retour et son rappel avec la même violence.

La plupart des patriciens s'y opposèrent, soit pour éloigner le soupçon qu'ils eussent conservé la moindre intelligence avec lui, ou seulement par cet esprit de générosité, si ordinaire parmi les Romains, de ne marquer jamais plus d'éloignement de la paix que dans les mauvais succès. Il sortit alors du sénat cette réponse si fière et si hautaine, mais qui fut mal soutenue dans la suite: « Que les Romains n'accorderaient jamais rien à un rebelle, tant « qu'il aurait les armes à la main. »

Coriolan, instruit et irrité de cette réponse, lève son camp, marche droit à Rome, et investit la place, comme pour en former le siége. Un dessein si hardi jette les patriciens et le peuple dans une consternation égale : tous manquent de cœur et de résolution; la haine cède à la peur. Pour lors le sénat et le peuple conviennent également de demander la paix : on envoie des députés à Coriolan, et on choisit même, pour cette négociation, cinq consulaires, et ceux du sénat qui avaient fait paraître plus d'attachement pour ses intérêts.

Les Volsques firent passer ces députés au milieu de deux rangs de soldats qui étaient sous les armes; et Coriolan, environné de ses principaux officiers, les reçut assis sur son tribunal, avec la fierté d'un ennemi qui voulait donner la loi.

Les Romains l'exhortèrent en des termes touchants et modestes, à donner la paix à l'une et à l'autre nation; et ils le conjurèrent de ne pousser pas si loin les avantages que ses armes donnaient aux Volsques, qu'il en oubliât les intérêts de sa patrie. Mais ils n'en rapportèrent que cette rigoureuse réponse : Qu'on pourrait traiter de la paix en rendant aux Volsques le pays qu'on leur avait enlevé, en donnant à ces peuples le même droit de bourgeoisie que les Latins avaient obtenu, et en rappelant les colonies romaines des villes dont ils s'étaient emparés injustement. Coriolan, ayant traité avec tant de hauteur ce qui regardait les intérêts publics, prit des manières plus gracieuses avec les envoyés. Il leur offrit en particulier de leur faire tous les plaisirs

qu'ils pouvaient justement attendre d'un ancien ami. Mais ces généreux Romains ne lui demandèrent pour toute grâce, que de vouloir bien éloigner ses troupes de la campagne de Rome, pendant que le sénat et le peuple se détermineraient soit pour la guerre soit pour la paix. Coriolan, à leur considération, accorda trente jours de trêve pour le seul territoire de Rome : il congédia ensuite ces députés, avec lesquels il était convenu que le sénat lui renverrait une réponse décisive dans les trente jours. Il employa ce temps à prendre encore différentes villes des Latins; et, après cette expédition, il parut de nouveau aux portes de Rome avec toute son armée.

On lui envoya aussitôt de nouveaux députés, qui le conjurèrent de n'exiger rien qui ne fût convenable à la dignité du nom romain; Coriolan, naturellement dur et inflexible, sans colère apparente, et aussi sans pitié, leur répondit sèchement que les Romains n'avaient point d'autre parti à prendre que la guerre ou la restitution; qu'il ne leur donnait plus que trois jours pour se déterminer, et qu'après ce terme, il ne leur serait pas permis de revenir dans son camp. Le retour de ces envoyés augmenta la consternation publique. Tout le monde court aux armes; les uns se postent sur les remparts; d'autres font la garde aux portes, de peur d'être trahis par les partisans secrets de Coriolan; quelques-uns se fortifient même jusque dans leurs maisons, comme si l'ennemi eût déjà été maître de la ville. Dans cette confusion, il n'y avait ni discipline ni commandement. Les consuls, qui ne savaient que craindre, semblaient avoir renoncé aux fonctions de leur dignité; on n'entendait plus parler des tribuns. Dans cette terreur générale, les particuliers ne prenaient l'ordre, pour ainsi dire, que de leur timidité. Ce n'étaient plus ces Romains si fiers et si intrépides; il semblait que le courage de cette nation fût passé avec Coriolan dans le parti des Volsques. Le sénat s'assemble; ce ne sont que conseils sur conseils, on ne forme aucun dessein digne du nom romain; tout se termine à envoyer de nouveaux députés à l'ennemi; et, pour le fléchir, on emploie les ministres de la religion.

Les prêtres, les sacrificateurs, les augures et les gardiens des choses sacrées, revêtus de leurs habits de cérémonie, sortent de Rome comme en procession. Ils entrent dans le camp ennemi avec une contenance grave et modeste, propre à imposer à la multitude. Celui qui portait la parole, conjure Coriolan, par le respect dû aux dieux et par tout ce que la religion a de plus sacré, de donner la paix à sa patrie; mais ils le trouvèrent également dur et inexorable. Il leur répondit que ce qu'ils demandaient dépendait uniquement des Romains, et qu'ils auraient la paix dès qu'ils se mettraient en état de restituer les pays qu'ils avaient usurpés sur

leurs voisins. Il ajouta qu'il n'ignorait pas que les premiers rois de Rome, pour exciter l'ambition des Romains et justifier leurs brigandages, avaient eu l'adresse de répandre dans le public que les dieux destinaient l'empire du monde à la ville de Rome; que le sénat avait pris grand soin d'entretenir une opinion que la religion rendait respectable; et que le peuple, prévenu et entêté de ces visions, trouvait justes et saintes toutes les guerres qui allaient à l'agrandissement de leur patrie; mais que les voisins de Rome ne se croyaient pas obligés de se soumettre sur des révélations si suspectes et si intéressées : que la conjoncture présente en justifiait assez la fausseté ; qu'il ne pouvait leur dissimuler qu'il était sûr d'emporter la place en peu de temps; que les Romains, pour ne pas rendre des terres injustement acquises, s'exposaient à perdre leurs propres États; et que pour lui il protestait devant les dieux qu'il était innocent de tout le sang qu'on n'allait répandre que par leur opiniâtreté à retenir le fruit de leurs usurpations. Ayant ensuite donné quelques marques de respect et de vénération extérieure, qu'il croyait devoir à la sainteté de leur caractère, il les renvoya sur-le-champ, et sans vouloir rien relâcher de ses premières propositions.

Quand on les vit revenir à Rome sans avoir pu rien obtenir, on crut la république à la veille de sa ruine. Les temples n'étaient remplis que de vieillards, de femmes, d'enfants, qui tous, les larmes aux yeux et prosternés au pied des autels, demandaient aux dieux la conservation de leur patrie. Telle était la triste situation de la ville, lorsqu'une Romaine appelée Valérie, sœur de Valérius Publicola, comme émue par une inspiration divine, sortit du Capitole, accompagnée d'un grand nombre de femmes de sa condition, auxquelles elle avait communiqué son dessein, et fut droit à la maison de Véturie, mère de Coriolan. Elles la trouvèrent avec Volumnie, femme de ce Romain, qui déploraient leurs propres malheurs et ceux de Rome.

Valérie les aborda avec un air de tristesse convenable à l'état présent de la république. « Ce sont des Romaines, leur dit-elle, « qui ont recours à deux Romaines pour le salut de leur patrie « commune. Ne souffrez pas, femmes illustres, que Rome de- « vienne la proie des Volsques, et que nos ennemis triomphent « de notre liberté. Venez avec nous jusque dans le camp de Co- « riolan, lui demander la paix pour ses concitoyens : toute notre « espérance est dans ce respect si connu, et dans cette tendre af- « fection qu'il a toujours eue pour une mère et pour une femme « si vertueuses. Priez, pressez, conjurez. Un si homme de bien « ne pourra résister à vos larmes. Nous vous suivrons toutes avec « nos enfants; nous nous jetterons à ses pieds. Et qui sait si les « dieux, touchés de nos justes douleurs, ne conserveront point

« une ville dont il semble que les hommes abandonnent la dé-
« fense ? »

Les larmes que Valérie répandait en abondance interrompirent un discours si touchant, auquel Véturie répondit avec une tristesse égale : « Vous avez recours, Valérie, à une faible ressource, « en vous adressant à deux femmes abîmées dans la douleur. « Depuis ce malheureux jour où le peuple furieux bannit si injus- « tement Coriolan, nous vîmes disparaître ce respect filial et cette « tendre affection qu'il avait eue jusqu'alors pour sa mère et pour « une femme très-chère. Au sortir de l'assemblée, où il venait « d'être condamné, il nous aborda d'un air farouche ; et, après « être demeuré quelque temps dans un morne silence : C'en est « fait, nous dit-il, Coriolan est condamné ; des citoyens ingrats « viennent de me bannir pour toujours du sein de ma patrie. Sou- « tenez ce coup de la fortune avec un courage digne de deux Ro- « maines. Je vous recommande mes enfants : adieu, je pars et « j'abandonne sans peine une ville où l'on ne peut souffrir les « gens de bien. Il s'échappe en disant ces mots. Nous nous mîmes « en état de le suivre : je tenais son fils aîné par la main, et Vo- « lumnie, qui fondait en larmes, portait le plus jeune dans ses « bras. Pour lors se tournant vers nous : N'allez pas plus loin, « nous dit-il, et finissez des plaintes inutiles. Vous n'avez plus de « fils, ma mère ; et vous, Volumnie, la meilleure de toutes les « femmes, votre mari est perdu pour vous. Fassent les dieux que « vous en trouviez un autre digne de votre vertu, et plus heureux « que Coriolan ! Sa femme, à un discours si dur et si inhumain, « tombe évanouie ; et pendant que je cours à son secours, il nous « quitte brusquement avec la dureté d'un barbare, sans daigner « recevoir nos derniers embrassements, et sans nous donner, « dans une si grande affliction, la plus légère marque de compas- « sion pour nos malheurs. Il sort de Rome, seul, sans domesti- « ques, sans argent, sans nous dire seulement de quel côté il « tournait ses pas. Depuis qu'il nous a abandonnées, il ne s'est « point informé de sa famille, et ne nous a point donné de ses « nouvelles ; en sorte qu'il semble que, dans la haine générale « qu'il fait paraître contre sa patrie, sa mère et sa femme sòient « ses plus grands ennemis.

« Quel succès pouvez-vous donc espérer de nos prières auprès « d'un homme si implacable? Deux femmes pourront-elles flé- « chir ce cœur si dur, que les ministres mêmes de la religion « n'ont pu adoucir? Et après tout, que lui dirai-je? Que puis-je « honnêtement exiger de lui? Qu'il pardonne à des citoyens in- « grats qui l'ont traité comme un homme noirci des plus grands « crimes? qu'il ait pitié d'une populace furieuse qui n'en a point « eu de son innocence? et qu'il trahisse une nation, qui non-

« seulement lui a ouvert un asile, mais même qui l'a préféré à « ses plus illustres citoyens dans le commandement des armées? « De quel front oserai-je lui proposer d'abandonner de si géné- « reux protecteurs, pour se livrer de nouveau à ses plus cruels « ennemis? Une mère et une femme romaines peuvent-elles exi- « ger avec bienséance d'un fils et d'un mari, des choses qui le « déshonoreraient devant les dieux et devant les hommes? Triste « situation où il ne nous est pas même permis de haïr le plus re- « doutable ennemi de notre patrie ! Abandonnez-nous donc à nos « malheureuses destinées, laissez-nous ensevelies dans notre juste « douleur. »

Valérie et les autres femmes qui l'accompagnaient ne lui répondirent que par leurs larmes. Les unes embrassent ses genoux, d'autres supplient Volumnie de joindre ses prières aux leurs; toutes conjurent Véturie de ne pas refuser ce dernier secours à sa patrie. La mère de Coriolan, vaincue par des prières si pressantes, leur promit de se charger de cette nouvelle députation, si le sénat y consentait. Valérie en donna avis aux consuls, qui en firent la proposition en plein sénat. On agita longtemps cette affaire : les uns s'y opposaient dans la crainte que Coriolan ne retînt toutes ces femmes, qui étaient des premières maisons de Rome, et qu'il ne s'en servît ensuite pour s'en faire ouvrir les portes sans tirer l'épée. Quelques-uns proposaient même de s'assurer de sa mère, de sa femme et de ses enfants, comme autant d'otages qui pourraient le porter à quelque ménagement. Mais le plus grand nombre approuva cette députation, en disant que les dieux, qui avaient inspiré ce pieux dessein à Valérie, le feraient réussir, et qu'on n'avait rien à craindre d'un homme du caractère de Coriolan, fier à la vérité, dur et inflexible, mais incapable de violer le droit des gens.

Cet avis l'emporta, et le lendemain tout ce qu'il y avait de plus illustre parmi les femmes romaines se rendit chez Véturie. On les fit monter aussitôt dans des chariots que les consuls leur avaient fait préparer, et elles prirent sans escorte le chemin du camp.

Coriolan, ayant aperçu cette longue file de coches et de chariots, les envoya reconnaître. On lui rapporta, peu de temps après, que c'était sa mère, sa femme, et un grand nombre d'autres femmes qui venaient droit au camp. Il fut d'abord surpris que des femmes romaines, élevées dans cette austère retraite qui leur faisait tant d'honneur, eussent pu se résoudre à venir sans escorte dans une armée ennemie, parmi les soldats ou règne ordinairement tant de licence. Il jugea bien, par cette députation d'une espèce si nouvelle, quelles pouvaient être les vues des Romains : il comprit que c'était la dernière ressource que le sénat employait pour le

fléchir. Il résolut de les recevoir avec le même respect qu'il avait rendu aux ministres de la religion, c'est-à-dire d'avoir pour des femmes si respectables tous les égards qui leur étaient dus, et de ne leur accorder au fond aucune de leurs demandes. Mais il comptait sur une dureté dont il ne fut point capable; et il n'eut pas plutôt reconnu sa mère et sa femme à la tête de cette troupe de Romaines, que, saisi et ému par la vue de personnes si chères, il courut avec précipitation les embrasser. Les uns et les autres n'exprimèrent d'abord la joie qu'ils avaient de se revoir, que par des larmes; mais après qu'on eut donné quelque temps à ces premiers mouvements de la nature, Véturie voulant entrer en matière, Coriolan, pour ne pas se rendre suspect aux Volsques, fit appeler les principaux officiers de son armée, afin qu'ils fussent témoins de ce qui se passerait dans cette négociation. Ils ne furent pas plutôt arrivés, que Véturie, prenant la parole pour engager son fils à avoir plus d'égards à la prière qu'elle venait faire, lui dit que toutes ces femmes romaines qu'il connaissait, et qui étaient des premières familles de la république, n'avaient rien oublié depuis son absence pour la consoler et Volumnie sa femme; que, touchées des malheurs de la guerre, et craignant les suites funestes du siége de Rome, elles venaient lui demander de nouveau la paix; qu'elle le conjurait, au nom des dieux, de la procurer à sa patrie, et de tourner ailleurs l'effort de ses armes.

Coriolan lui répondit qu'il offenserait ces mêmes dieux, qu'il avait pris à témoin de la foi qu'il avait donnée aux Volsques, s'il lui accordait une demande si injuste; qu'il était incapable de trahir les intérêts de ceux qui, après lui avoir donné un rang honorable dans leur sénat, venaient encore de lui confier le commandement de leur armée; qu'il avait trouvé dans Antium plus d'honneurs et de biens qu'il n'en avait perdu à Rome par l'ingratitude de ses concitoyens; et qu'il ne manquerait rien à sa félicité si elle voulait la partager avec lui, s'associer à sa fortune, et venir jouir parmi les Volsques des honneurs qu'on rendrait à la mère de leur général.

Les officiers volsques qui assistaient à cette conférence témoignèrent par leurs applaudissements combien une pareille réponse leur était agréable; mais Véturie, sans entrer dans une comparaison de Rome avec Antium, qui les aurait peut-être offensés, se contenta de dire à son fils qu'elle n'exigerait jamais rien de lui qui pût intéresser son honneur, mais qu'il pouvait, sans manquer à ce qu'il devait aux Volsques, ménager une paix qui fût également avantageuse aux deux nations. « Et pouvez-vous, mon fils, ajouta-« t-elle en élevant sa voix, refuser une proposition si équitable, à « moins que vous ne vouliez préférer une vengeance cruelle et « opiniâtre aux prières et aux larmes de votre mère? Songez que

« votre réponse va décider de ma gloire et même de ma vie. Si je « remporte à Rome l'espérance d'une paix prochaine, si j'y rentre « avec les assurances de votre réconciliation, avec quels trans- « ports de joie ne serai-je pas reçue par mes concitoyens? Le peu « de jours que les dieux me destinent encore à passer sur la terre « seront environnés de gloire et d'honneurs. Mon bonheur ne « finira pas même avec cette vie mortelle; et s'il est vrai qu'il y « ait différents lieux pour nos âmes après la mort, je n'ai rien à « craindre de ces endroits obscurs et ténébreux où sont relégués « les méchants : les champs élysées, ce séjour délicieux destiné « pour les gens de bien, ne suffiront pas même pour ma récom- « pense. Après avoir sauvé Rome, cette ville si chère à Jupiter, « j'ose espérer une place dans cette région pure et sublime de « l'air, qu'on dit être habitée par les enfants des dieux. Mais je « m'abandonne trop à des idées si flatteuses. Que deviendrai-je si « tu persistes dans cette haine implacable dont nous n'avons que « trop ressenti les effets? Nos colonies chassées par tes armes de « la plupart des villes qui reconnaissaient l'empire de Rome; tes « soldats furieux répandus dans la campagne, et portant le fer et « le feu de tous côtés, ne devraient-ils pas avoir assouvi ta ven- « geance? As-tu bien eu le courage de venir piller cette terre qui « t'a vu naître, et qui t'a nourri si longtemps? De si loin que tu « as pu apercevoir Rome, ne t'est-il point venu dans l'esprit que « tes dieux, ta maison, ta mère, ta femme et tes enfants étaient « renfermés dans ses murailles? Crois-tu que, couverte de la honte « d'un refus injurieux, j'attende paisiblement que tes armes aient « décidé de notre destinée? Une femme romaine sait mourir quand « il le faut; et si je ne te puis fléchir, apprends que j'ai résolu de « me donner la mort en ta présence. Tu n'iras à Rome qu'en pas- « sant sur le corps de celle qui t'a donné la vie; et si un spectacle « aussi funeste n'est pas capable d'arrêter ta fureur, songe au « moins qu'en voulant mettre Rome aux fers, ta femme et tes « enfants ne peuvent éviter une prompte mort ou une longue « servitude. »

Coriolan, agité de différentes passions, paraissait interdit : la haine et le désir de la vengeance balançaient dans son cœur l'impression qu'y faisait, malgré lui, un discours si touchant. Véturie, qui le voyait ébranlé, mais qui craignait que la colère ne l'emportât sur la pitié : « Pourquoi ne me réponds-tu point, mon fils, « lui dit-elle? Méconnais-tu ta mère? As-tu oublié les soins que « j'ai pris de ton enfance? Et toi, qui ne fais la guerre que pour « te venger de l'ingratitude de tes concitoyens, peux-tu, sans te « noircir du même crime que tu veux punir, refuser la première « grâce que je t'aie jamais demandée? Si j'exigeais que tu trahisses « les Volsques qui t'ont reçu si généreusement, tu aurais un

« juste sujet de rejeter une pareille proposition. Mais Véturie est « incapable de proposer rien de lâche à son fils; et ta gloire m'est « encore plus chère que ma propre vie. Je demande seulement « que tu éloignes tes troupes des murailles de Rome; accorde- « nous une trêve d'un an, pendant lequel temps on puisse tra- « vailler à établir une paix solide. Je t'en conjure, mon fils, par « Jupiter tout bon et tout-puissant, qui préside au Capitole, par « les mânes de ton père et de tes ancêtres. Si mes prières et mes « larmes ne sont pas capables de te fléchir, vois ta mère à tes pieds « qui te demande le salut de sa patrie. » En disant ces mots, et fondant en larmes, elle lui embrasse les genoux; sa femme et ses enfants en font autant, et toutes les femmes romaines qui les accompagnaient demandent grâce par leurs larmes et par leurs cris.

Coriolan, transporté et comme hors de lui de voir Véturie à ses pieds, s'écrie : « Ah! ma mère, que faites-vous? » et, lui serrant tendrement la main en la relevant : « Rome est sauvée, lui dit- « il, mais votre fils est perdu : » prévoyant bien que les Volsques ne lui pardonneraient pas la déférence qu'il allait avoir pour ses prières. Il la prit ensuite en particulier avec sa femme, et il convint avec elles qu'il tâcherait de faire consentir les principaux officiers de son armée à lever le blocus; qu'il emploierait tout son crédit et tous ses soins pour obtenir la paix de la communauté des Volsques; et que, s'il n'y pouvait réussir, et que les succès précédents les rendissent trop opiniâtres, il se démettrait du commandement pour se retirer dans quelque ville neutre; que ses amis pourraient alors négocier son rappel et son retour à Rome. Il se sépara ensuite de sa mère et de sa femme, après les avoir tendrement embrassées, et ne songea plus qu'à procurer une paix honorable à sa patrie.

Il assembla le lendemain le conseil de guerre; il y représenta la difficulté de former le siége d'une place où il y avait une armée redoutable pour garnison, et autant de soldats qu'il s'y trouvait d'habitants; et il conclut à se retirer. Personne ne contredit son avis, quoique après ce qui s'était passé on ne pût pas ignorer les motifs de sa retraite. L'armée se mit en marche; et les Volsques, plus touchés de ce respect filial qu'il avait fait paraître pour sa mère que de leurs propres intérêts, se retirèrent chacun dans leurs cantons.

Mais Tullus, ce général qui l'avait reçu d'abord avec tant d'humanité, jaloux du crédit qu'il avait acquis parmi les soldats, saisit cette occasion pour le perdre, et ne le vit pas plutôt de retour dans la ville d'Antium, qu'il publia hautement que ce banni avait trahi les intérêts des Volsques. Coriolan, pour se disculper, demanda à rendre raison de sa conduite devant le conseil général de la nation : mais Tullus, qui ne redoutait pas moins son élo-

quence que sa valeur, excita un tumulte à la faveur duquel ses partisans se jetèrent sur le Romain et le poignardèrent : sort funeste et presque inévitable pour tous ceux qui ont le malheur de prendre les armes contre leur patrie.

Telle fut la fin de ce grand homme, trop fier à la vérité pour un républicain, mais qui, par ses grandes qualités et ses services, méritait un meilleur traitement des Volsques et des Romains. Quand on apprit sa mort à Rome, le peuple n'en témoigna ni joie ni douleur; et peut-être qu'il ne fut pas fâché que les Volsques l'eussent tiré de l'embarras de rappeler un patricien qu'il ne craignait plus et qu'il haïssait encore.

ROLLIN.

(1661-1741.)

Tous ses ouvrages étaient accueillis du public avec empressement; ils avaient le plus grand succès; et, malgré les imperfections qu'on est obligé d'y reconnaître, ils ont le grand mérite d'être écrits de bonne foi par un homme de bien, et de faire respirer à la jeunesse, à laquelle ils sont principalement destinés, comme un parfum de vertu et de bonté. Il y règne une douce chaleur, une onction touchante qui va au cœur parce qu'elle en vient; en les lisant, on ne peut s'empêcher d'aimer l'auteur, et on lui sait gré d'avoir écrit.

ANDRIEUX.

Rollin est le Fénelon de l'histoire, et, comme lui, il a embelli l'Égypte et la Grèce. Les premiers volumes de l'Histoire Ancienne respirent le génie de l'antiquité : la narration du vertueux recteur est pleine, simple et tranquille; et le christianisme, attendrissant sa plume, lui a donné quelque chose qui remue les entrailles. Ses écrits décèlent cet *homme de bien, dont le cœur est une fête continuelle*, selon l'expression merveilleuse de l'Écriture. Nous ne connaissons point d'ouvrages qui reposent plus doucement l'âme. Rollin a répandu sur les crimes des hommes le calme d'une conscience sans reproche, et l'onctueuse charité d'un apôtre de Jésus-Christ.

CHATEAUBRIAND.

« Un honnête homme, écrivait Montesquieu, M. Rollin, a, par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur. On sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu : c'est l'abeille de la France. » Ce succès ne se borna pas à la France. Le nom de Rollin devint célèbre en Europe. On le félicitait de toutes parts; et il est curieux de voir, en 1730, le jeune prince royal de Prusse lui adresser presque les mêmes avances et les mêmes

hommages qu'à Voltaire. Était-ce estime sincère et goût naturel pour le bon sens et le bon style de Rollin ? était-ce désir de ménager et d'honorer une réputation chère au public? je ne sais ; mais il y a loin de cette correspondance à d'autres lettres de Frédéric. Le jeune prince, à chaque nouveau volume qu'il reçoit, remercie Rollin en termes un peu emphatiques, le compare à Thucydide, le félicite de préparer pour la France un peuple de héros, un peuple de savants, loue sa morale et sa probité, et lui souhaite de pouvoir rendre les rois hommes, et les princes citoyens.....

La pure et sublime croyance qui brilla sur la vieillesse et sur toute la vie de Rollin, est aussi l'âme de son ouvrage. C'est elle, c'est la foi à la Providence, à l'immortalité, à la vertu, qui a répandu dans ses récits un charme singulier de douceur et de gravité. On sait combien il traduit les anciens, combien il copie même parfois les modernes; et cependant sa composition est une et animée. Il manque de critique et même d'érudition; il ne choisit pas toujours bien ses autorités; il ne connaît pas l'art ingénieux de tirer, par conjecture, des moindres textes quelques inductions pour l'histoire. On dirait même qu'il a quelquefois ignoré ou négligé de précieux détails, clairement indiqués dans les monuments antiques. Loin d'avoir le plus léger doute sur la série des rois de Rome, qui, de nos jours, sont devenus des mythes ou symboles, il prend tous les faits comme les donne Tite-Live; il suppose Porsenna et les Gaulois vaincus, sans souci des textes contraires de Pline et de Polybe. Enfin, si la simplicité abondante et la candeur de sa diction semblent s'allier heureusement aux couleurs primitives d'Hérodote et aux temps qu'il décrit, on ne peut nier qu'elles ne rendent faiblement la vie guerrière et agitée des républiques anciennes, et qu'elles n'altèrent ces fortes vertus et ces grands caractères par un ton habituel de bonhomie modeste.

Toutefois son Histoire Ancienne et ce qu'il a composé de l'histoire romaine donnent une idée généralement vraie de l'antiquité, à peu près comme madame Dacier fait mieux sentir Homère que ne le font des traducteurs plus exacts et plus éloquents. Conseillez donc à la jeunesse de lire les longues histoires de M. Rollin; ne les abrégez pas : les détails avivent le souvenir, et sont la poésie en même temps que la vérité de l'histoire. VILLEMAIN.

EXPÉDITION D'ATHÈNES CONTRE SYRACUSE [1].

(Avant J. C. 415, 17e année de la guerre du Péloponnèse.)

L'armée se prépare à mettre à la voile, après avoir donné le rendez-vous à Corcyre à la plupart des alliés et des vaisseaux qui portaient les vivres et les équipages. Tout ce qu'il y avait de

1. Extrait de l'*Histoire Ancienne*, livre huitième.

citoyens ou d'étrangers à Athènes se rendit dès le point du jour au port de Pirée. Les premiers conduisaient leurs enfants, leurs parents, leurs amis, leurs camarades, avec une joie mêlée de quelque tristesse; voyant partir pour une expédition éloignée et pleine de périls ce qu'ils avaient de plus cher au monde, sans savoir si jamais ils les reverraient, mais cependant pleins d'espérance que cette expédition aurait un succès heureux. Les étrangers étaient accourus pour jouir d'un spectacle bien digne de leur curiosité; car jamais appareil de guerre d'une seule ville n'avait approché de celui-ci. Les armées navales qu'on envoya contre Épidaure et contre Potidée étaient bien aussi grandes pour le nombre des soldats et des navires, mais elles n'étaient pas si magnifiques, ni le voyage si grand, ni l'entreprise si importante. On voyait ici deux armées, l'une de terre et l'autre de mer, équipées avec grand soin, aux dépens des particuliers et du public, de tout ce qui leur était nécessaire, à cause de la longueur du chemin et de la durée de la guerre. Il y avait cent galères que la ville fournissait vides, savoir soixante légères, et quarante pour porter les soldats pesamment armés. Chaque homme de mer recevait par jour une drachme de paye, c'est-à-dire dix sous, sans ce que les capitaines de navires donnaient en particulier aux rameurs du premier rang. Ajoutez à cela la pompe et la magnificence de l'appareil, où ils avaient essayé à l'envi de se surpasser les uns les autres, et le soin que chacun avait pris de rendre son vaisseau le plus léger aussi bien que le plus leste. Je ne parle point du choix des soldats, qui étaient l'élite d'Athènes, ni de leur émulation pour ce qui concernait la beauté des armes et de l'équipage, non plus que de celle des officiers qui avaient fait une dépense considérable pour se distinguer des autres et se faire valoir dans l'esprit des étrangers : de sorte que ce spectacle ressemblait plutôt à un tournoi où l'on étale tout ce qu'il y a de plus magnifique, qu'à une expédition de guerre et à un appareil militaire. Mais la hardiesse et la grandeur du dessein en surpassaient encore les frais et la pompe.

Quand les vaisseaux furent chargés et les troupes embarquées, la trompette ayant sonné, on fit des vœux solennels pour le départ; on emplit partout des coupes d'or et d'argent, on fit les effusions accoutumées avec les acclamations du peuple qui bordait le rivage, et qui levait les mains vers le ciel pour souhaiter à leurs concitoyens un voyage heureux et un succès favorable. Après l'hymne chanté et les cérémonies achevées, les vaisseaux défilèrent l'un après l'autre du port, puis essayèrent à l'envi de se devancer, jusqu'à ce que toute la flotte se réunît à Égine. De là on tira vers Corcyre, où l'armée des alliés s'assemblait avec le reste des navires.

Cette nouvelle jette l'alarme dans Syracuse qui fait rapidement ses préparatifs de défense. La flotte athénienne arrive bientôt en Sicile sous le commandement de Nicias. Ce général conduit lentement le siége, et les revers se mêlent aux succès. Cependant, la ville était réduite à l'extrémité et songeait à capituler, lorsque Gylippe vient de Lacédémone à son secours et change en peu de temps la face des choses [1]. Nicias informe les Athéniens de sa situation, et conclut en les avertissant qu'il faut une nouvelle armée de terre et de mer aussi nombreuse que la première, et en demandant qu'on le remplace dans le commandement. Au lieu de lui donner un successeur, on désigne seulement deux de ses officiers, Ménandre et Euthydème, pour le soulager en attendant qu'on envoie Eurymédon et Démosthène, choisis pour remplacer Alcibiade, qui avait été rappelé, et Lamachus, qui avait été tué. Le premier partit sur-le-champ avec dix galères et de l'argent, vers le solstice d'hiver, pour assurer Nicias d'un prompt secours, tandis que l'autre levait des troupes et des contributions pour faire voile au commencement du printemps. D'un autre côté les Lacédémoniens, aidés des Corinthiens, faisaient de grands préparatifs pour envoyer des renforts aux Syracusains; Gylippe parcourait la Sicile, y ramassant des troupes, et les assiégés équipaient une flotte nombreuse. Les combats recommencent [2], et, dans le premier, les succès se partagent. Les assiégés étaient résolus à tenter un second combat, tant sur terre que sur mer, avant l'arrivée du secours et de la flotte des Athéniens.

Gylippe fit donc sortir du camp premièrement toute l'infanterie, et s'avança vers la contrevallation des Athéniens du côté qui regardait la ville, pendant que les troupes de l'Olympie s'approchaient de l'autre, et que leurs galères mettaient à la voile.

Nicias ne voulait point tenter la fortune d'un second combat, disant que, dans le temps qu'ils attendaient à toute heure une nouvelle flotte et un grand renfort que Démosthène leur amenait en diligence, c'était une folie, avec des troupes inférieures en nombre et déjà fatiguées, de hasarder un combat sans nécessité. Au contraire, Ménandre et Euthydème, qui venaient d'être nommés pour partager le commandement de l'armée avec Nicias jusqu'à l'arrivée de Démosthène, piqués d'ambition et de jalousie contre ces deux généraux, se hâtaient de faire quelque exploit éclatant pour en dérober la gloire à l'un, et surpasser, s'il se pouvait, celle de l'autre. Le prétexte qu'ils prenaient était la réputation d'Athènes; et ils soutinrent avec tant d'ardeur qu'elle serait entièrement perdue et ruinée si l'on évitait le combat que présentaient les Syracusains, qu'enfin ils forcèrent Nicias à donner la bataille. Les Athéniens avaient soixante-quinze galères, et les Syracusains quatre-vingts.

Le premier jour les flottes demeurèrent en présence l'une de l'autre dans le grand port, sans en venir au combat, et se contentant de quelques légères escarmouches, après quoi elles se reti-

1. Avant J. C. 414, 18e année de la guerre. — 2. Avant J. C. 413, 19e année de la guerre.

rèrent de part et d'autre; et il en fut de même des troupes de terre. Le second jour les Syracusains ne firent aucun mouvement. Nicias, profitant de ce repos, fit mettre les bâtiments de charge sur une même ligne à quelque distance les uns des autres, pour former une enceinte qui pût servir de retraite à ses galères en cas de disgrâce. Le lendemain les Syracusains se présentèrent plus tôt même qu'à l'ordinaire : une bonne partie du jour se passa encore en escarmouches, et ils se retirèrent. On ne comptait pas qu'ils dussent revenir, et on attribuait leur retraite à crainte et à lâcheté. Mais ayant pris promptement de la nourriture, et étant remontés dans leurs galères, ils allèrent fondre sur les Athéniens qui ne s'attendaient à rien moins. Contraints de se rembarquer à la hâte, ils remontèrent en désordre sur leurs vaisseaux, sans avoir le temps de se ranger et bataille, et étant la plupart à jeun. La victoire ne balança pas. Les Athéniens, après une courte et légère résistance, se sauvèrent derrière l'enceinte des bâtiments de charge. Les ennemis les poursuivirent jusque-là, et furent arrêtés par les antennes de ces bâtiments, auxquelles on avait attaché des dauphins de plomb d'un très-grand poids, qui, venant à tomber rudement sur les galères des ennemis, les auraient coulées à fond. Les Athéniens perdirent dans ce combat sept galères et grand nombre de soldats qui furent tués ou pris.

Cette perte jeta Nicias dans la dernière consternation. Tous les malheurs qui lui sont arrivés pendant qu'il a été seul capitaine en chef lui reviennent dans l'esprit; et en voici un plus grand qu'il s'est attiré par la faute que lui ont fait commettre ses collègues. Pendant qu'il s'occupait de ces tristes pensées, on voit arriver la flotte de Démosthène dans un appareil magnifique, et qui devait jeter la terreur parmi les ennemis : c'était le lendemain du combat. Elle était composée de soixante-treize galères qui portaient cinq mille combattants, et environ trois mille tant archers que frondeurs et gens de trait. Toutes ces galères étaient richement parées, ornées aux proues d'éclatantes banderoles, équipées de bons rameurs, commandées par de bons officiers, et retentissaient du bruit des clairons et des trompettes; Démosthène ayant affecté de s'avancer ainsi fièrement, comme en pompe et en triomphe, pour effrayer les ennemis.

Cet appareil, en effet, les alarma au delà de ce qu'on peut dire. Ils ne voyaient ni fin ni trêve à leurs maux. Tout ce qu'ils avaient fait et souffert jusque-là devenait inutile, et il fallait recommencer sur nouveaux frais. Quelle espérance de lasser la patience des Athéniens, après qu'un camp ennemi, retranché au milieu de l'Attique, n'avait pu les empêcher d'envoyer en Sicile une armée aussi grande que la première, et que leur puissance, aussi bien

que leur courage, semblait, malgré toutes leurs pertes, s'accroître de jour en jour, loin de diminuer?

Démosthène, s'étant bien informé de l'état des choses, crut qu'il ne fallait pas perdre le temps comme avait fait Nicias, qui, ayant d'abord répandu partout la terreur à son arrivée, était ensuite tombé dans le mépris pour avoir passé l'hiver à Catane au lieu d'aller droit à Syracuse, et dans la suite avait donné lieu à Gylippe d'y jeter des troupes. Il se flattait d'emporter la place d'emblée en profitant de l'alarme que sa venue y avait jetée, et de terminer ainsi promptement la guerre; sinon, son dessein était de lever le siége sans fatiguer davantage les troupes par tant de combats qui ne décidaient de rien, et pour ne point épuiser la ville d'Athènes par des dépenses inutiles.

Nicias, effrayé d'une résolution si brusque et si hardie, le conjurait de ne rien précipiter, et de prendre du temps pour peser toutes choses mûrement, et pour ne laisser aucun lieu au repentir. Il lui représentait que les délais étaient tous contre les ennemis; qu'ils n'avaient plus ni vivres ni argent; que leurs alliés étaient prêts à les abandonner; que bientôt, pressés par la disette, ils prendraient le parti de se rendre, comme ils l'avaient voulu faire auparavant. Car il y avait dans la place des gens qui entretenaient avec lui une secrète intelligence, et qui l'exhortaient à demeurer et à ne pas s'impatienter, parce que les Syracusains étaient fatigués de la guerre et las de Gylippe; et que, pour peu que la nécessité où ils étaient réduits vînt à augmenter, ils se remettaient à sa discrétion.

Comme Nicias ne s'expliquait pas clairement, et ne voulait pas déclarer en termes formels qu'il était instruit par des voies sûres de tout ce qui se passait dans la ville, on regarda ses remontrances comme un effet de sa timidité et de la lenteur qu'on lui avait toujours reprochée. « Voilà, disaient-ils, ses longueurs ordinaires, « ses remises, ses défiances, ses craintives précautions, par les- « quelles il a émoussé toute la vivacité et éteint toute l'ardeur « de ses troupes, en ne les menant pas d'abord contre l'ennemi, « et en attendant pour les attaquer que ses forces fussent affai- « blies et méprisées. » Cela fit que les autres généraux et tous les officiers se rangèrent à l'avis de Démosthène, et Nicias lui-même fut enfin forcé de s'y rendre.

Démosthène, après avoir fait une tentative inutile contre le mur qui coupait la contrevallation des assiégeants, se restreignit à l'attaque d'Épipole, dans la créance qu'en étant le maître, personne n'oserait plus demeurer à la défense du mur. Il prend donc pour cinq jours de vivres, avec les ouvriers, les outils, et tout l'équipage nécessaire pour fortifier et défendre ce poste quand il s'en serait emparé. Comme on n'y pouvait monter de jour sans

être découvert, il s'y rend de nuit avec toutes les troupes, suivi d'Eurymédon et de Ménandre : car Nicias était demeuré à la garde du camp. Ils montent par Euryèle, comme on avait fait la première fois, sans être aperçus des sentinelles, attaquent le premier retranchement, et le forcent après avoir tué une partie de ceux qui le défendaient. Non content de cet avantage, Démosthène passe outre pour ne pas laisser refroidir l'ardeur des soldats, ni retarder l'accomplissement de son dessein. Sur ces entrefaites, les troupes de la ville, soutenues par Gylippe, sortent en armes des retranchements. Dans l'étonnement et la surprise où elles étaient, que l'obscurité de la nuit augmentait encore beaucoup, elles sont d'abord repoussées et mises en fuite. Mais comme les Athéniens s'avançaient en désordre pour forcer tout ce qui résistait, de peur que l'ennemi ne se ralliât si on lui donnait le loisir de se reconnaître et de respirer, ils sont arrêtés tout court par les Béotiens, qui font ferme, et, marchant contre les Athéniens les piques baissées, les chassent avec de grands cris et en font un carnage horrible. Le trouble et l'effroi se répandent dans le reste de l'armée. Les fuyards entraînent avec eux ceux qui venaient à leur secours, ou même tournent les armes contre eux, les prenant pour des ennemis. Tout est pêle-mêle, dans le désordre et la confusion, n'étant pas possible de discerner les objets dans l'horreur d'une nuit qui n'était ni si obscure qu'on ne pût rien voir, ni assez claire pour distinguer ce que l'on voyait. Les Athéniens s'entre-cherchaient sans se pouvoir rencontrer, et à force de demander le mot, qui était la seule voie de se pouvoir reconnaître, il se faisait une confusion de voix qui ne causait pas peu de trouble, outre qu'on le divulguait par ce moyen aux ennemis, sans qu'on pût savoir le leur, parce qu'étant ensemble et vainqueurs, ils n'avaient pas besoin de le dire. Cependant ceux qu'on poursuivait se précipitaient du haut des rochers, et plusieurs furent écrasés de la chute ; et de ceux qui se sauvèrent, la plupart égarés dans la campagne, et écartés les uns des autres, furent massacrés le lendemain par la cavalerie ennemie qui sortit après eux. Il y eut deux mille morts du côté des Athéniens, et l'on prit un grand nombre d'armes, parce que les fuyards les jetaient pour se sauver plus facilement par les précipices.

Après un échec si considérable, les généraux athéniens étaient bien embarrassés à résoudre ce qu'ils devaient faire dans le découragement et le désespoir de l'armée, qui dépérissait tous les jours par les maladies de l'automne et par le mauvais air du marais où l'on campait. Démosthène était d'avis de partir sans plus tarder, après avoir manqué une entreprise de la plus grande importance ; d'autant plus que le temps était encore propre à la navigation, et qu'on avait assez de vaisseaux pour forcer le passage,

en cas que les ennemis voulussent le disputer. Il disait qu'il était bien plus avantageux de faire lever le blocus d'Athènes que de continuer celui de Syracuse en se consumant en frais inutiles ; qu'il ne leur viendrait pas certainement une nouvelle armée, et qu'avec celle qui leur restait ils ne pouvaient pas espérer de venir à bout des ennemis.

Nicias sentait bien que son collègue, dans ce qu'il venait de dire, raisonnait fort sensément, et il était de son avis ; mais il craignait qu'un aveu si public de leur faiblesse, et la résolution qu'ils prendraient de se retirer, dont le bruit ne manquerait pas d'arriver jusqu'aux ennemis, n'achevassent de ruiner leurs affaires, et ne les missent peut-être hors d'état d'exécuter cette résolution quand ils le voudraient. D'ailleurs, il n'était point sans espérance que les assiégés, réduits eux-mêmes à une grande extrémité par le manque de vivres et d'argent, ne songeassent enfin à faire une composition honorable. Ainsi, quoique dans le fond il fût encore incertain et flottant, il faisait entendre dans ses discours qu'il ne partirait point sans l'ordre des Athéniens, parce qu'il savait bien qu'ils ne le trouveraient pas bon ; que leurs juges, n'ayant pas vu l'état des choses, n'opineraient pas comme eux, et ne manqueraient pas de les condamner, à la persuasion de quelque orateur ; que la plupart de ceux qui criaient maintenant le plus haut à cause des incommodités qu'ils souffraient, parleraient alors d'une manière toute différente, et les accuseraient d'avoir pris de l'argent pour lever le siége ; que, connaissant, comme il faisait, le caractère et le naturel des Athéniens, il aimait mieux périr glorieusement par la main des ennemis, s'il le fallait, que de subir une honteuse condamnation de la part de ses citoyens.

Ces raisons, quelque fortes qu'elles parussent, ne convainquirent point Démosthène, et il demeura toujours persuadé que l'unique bon parti qui restait à prendre était celui de la retraite. Mais, comme il ne s'était pas bien trouvé de son premier avis, il n'osa pas insister davantage sur celui-ci, et il eut d'autant moins de peine à donner les mains à celui de Nicias, qu'il crut, comme beaucoup d'autres, que ce général pouvait avoir quelque ressource secrète, puisqu'il s'opiniâtrait si fort à demeurer.

Gylippe, après avoir fait le tour de la Sicile, avait ramené avec lui un grand nombre de troupes. Ce nouveau renfort arrivé aux ennemis effraya extrêmement les Athéniens, dont l'armée dépérissait tous les jours par les maladies ; et ils commencèrent à se repentir de n'avoir pas levé le siége, d'autant plus que les assiégés se préparaient à les attaquer par terre et par mer. D'ailleurs, Nicias ne s'opposait plus à cette résolution : il voulait seulement qu'elle ne fût pas rendue publique. On donna donc ordre au dé-

part le plus secrètement qu'il fut possible, afin que la flotte pût faire voile au premier jour.

Quand tout fut en état, au moment qu'on allait mettre à la voile sans que les ennemis se doutassent de rien, parce qu'ils ne s'attendaient pas à un départ si précipité, la lune tout à coup vint à s'éclipser au milieu de la nuit et à perdre entièrement sa lumière; ce qui remplit de frayeur Nicias et tous les autres, qui, par ignorance et par superstition, étaient étonnés d'un changement si subit dont ils ne connaissaient point la cause et dont ils redoutaient les suites. On consulte les devins, qui, n'étant pas plus habiles que les autres, ne servirent qu'à augmenter la crainte. La coutume était, après ces sortes d'accidents, de ne suspendre ses entreprises que pendant trois jours. Les devins prononcèrent qu'on ne devait partir qu'après trois fois neuf jours, ce sont les termes de Thucydide; nombre mystérieux sans doute dans l'esprit des peuples. Nicias, scrupuleux jusqu'à l'excès, et plein d'un respect mal entendu pour ces interprètes aveugles de la volonté des dieux, déclara qu'il voulait attendre la révolution entière de la lune et son retour à pareil jour du mois suivant, comme s'il ne l'avait pas vue bien claire et bien nette dès le moment qu'elle fut sortie de l'espace ombragé et obscurci par l'interposition du corps de la terre.

On ne lui en laissa pas le temps. La nouvelle du départ projeté s'étant bientôt répandue dans la ville, on résolut d'attaquer les assiégeants par terre et par mer. Les Syracusains commencèrent le premier jour par l'attaque des retranchements, et remportèrent contre les ennemis un léger avantage. Le lendemain ils y firent une seconde attaque, pendant qu'avec soixante-seize galères ils voguaient contre quatre-vingt-six des Athéniens. Eurymédon, qui commandait la droite de la flotte d'Athènes, s'étant rendu le long du rivage pour les envelopper, ce mouvement fut cause de sa perte. Car, comme il s'était détaché du corps de la flotte, les Syracusains, après avoir enfoncé le corps de bataille qui était au milieu, tournèrent contre lui, le poussèrent vivement dans le fond du golfe appelé Dascon, et l'y défirent entièrement. Il fut tué dans le combat. Ils poursuivirent ensuite le reste des galères, et les poussèrent contre le rivage. Gylippe, qui commandait l'armée de terre, voyant que les vaisseaux des Athéniens étaient poussés contre terre sans pouvoir rentrer dans leur estacade, descendit avec une partie de ses troupes sur le rivage, pour combattre les soldats à la descente s'ils étaient contraints d'échouer, et pour donner plus de moyen à ceux de son parti de remorquer les galères qu'ils auraient prises. Mais il fut repoussé par les Tyrrhéniens, qui étaient en garde de ce côté-là, et obligé par les Athéniens, qui accoururent pour les secourir, de se retirer avec quelque perte

jusqu'au marais Lysimélie qui était tout proche. Ceux-ci sauvèrent la plupart de leurs vaisseaux, excepté dix-huit que les Syracusains prirent, dont ils tuèrent tout l'équipage. Ensuite, voulant brûler les autres, ils remplirent un vieux vaisseau de matières combustibles, et, y ayant mis le feu, ils le poussèrent, à l'aide du vent, contre les Athéniens, qui trouvèrent le moyen d'éteindre le feu et d'éloigner ce vaisseau.

Chacun dressa de son côté des trophées : ceux de Syracuse, pour la défaite d'Eurymédon, et pour l'avantage remporté le jour précédent; et les Athéniens, pour avoir poussé une partie des ennemis dans le marais et fait prendre la fuite à l'autre. Mais les dispositions des deux peuples étaient bien différentes. Les Syracusains, que l'arrivée de Démosthène avec sa flotte avait jetés dans la consternation, se voyant vainqueurs dans un combat naval, conçurent de nouvelles espérances, et se promirent une pleine victoire de leurs ennemis. Les Athéniens, au contraire, frustrés de l'unique ressource qui leur restât, et vaincus sur mer contre leur attente, perdirent absolument courage et ne songèrent plus qu'à la retraite.

Les ennemis, pour leur en ôter tout moyen, et pour empêcher qu'ils ne leur échappassent, fermèrent l'embouchure du grand port, qui avait environ cinq cents pas de largeur, avec des galères en travers, et d'autres vaisseaux avec des ancres et des chaînes de fer; et en même temps préparèrent tout pour le combat, en cas qu'ils eussent encore le courage de le tenter. Quand les Athéniens se virent ainsi enfermés, les généraux et les colonels s'assemblèrent pour délibérer sur l'état présent des affaires. Ils manquaient absolument de vivres, parce qu'ils avaient défendu à ceux de Catane d'en apporter, sur l'espérance de la retraite, et ils ne pouvaient en faire venir d'ailleurs s'ils ne se rendaient maîtres de la mer. Ils prirent donc le parti de hasarder un combat naval. Dans cette vue, ils résolurent d'abandonner leur ancien camp, et leurs murailles, qui allaient jusqu'au temple d'Hercule, et de se retrancher sur le bord près de leurs navires, dans le moindre espace qu'ils pourraient. Leur dessein était de laisser là quelques troupes pour garder leur bagage et les malades, et de combattre avec le reste sur tout ce qui leur restait de vaisseaux. Ils faisaient état de se retirer à Catane s'ils étaient victorieux, sinon de mettre le feu à leurs navires et de gagner par terre la plus prochaine ville de leurs alliés.

Cette résolution prise, Nicias fit embarquer promptement sa meilleure infanterie, et en remplit cent dix galères, les autres n'ayant plus de rames, et mit le reste des troupes en bataille sur le rivage, et surtout les gens de trait. Parce qu'on craignait extrêmement les éperons des galères de Syracuse, Nicias s'était muni

de harpons de fer pour les accrocher, afin d'en rompre le coup et d'en venir d'abord aux mains comme sur terre. Mais les ennemis, qui s'en étaient aperçus, couvrirent de cuir la proue et le haut des galères, pour ne pas donner tant de prise. De part et d'autre les chefs avaient exhorté leurs troupes, et jamais les motifs n'avaient été plus pressants : le combat qui allait se donner devant décider, non-seulement de leur liberté et de leur vie, mais du sort de leur patrie.

Le combat fut des plus rudes et des plus sanglants. Les Athéniens, étant arrivés à l'embouchure du port, se rendirent aisément maîtres des vaisseaux qui en défendaient l'ouverture ; mais, quand ils voulurent rompre la chaîne des autres pour rendre le passage plus libre, les ennemis accoururent de toutes parts. Comme près de deux cents galères venaient de part et d'autre fondre toutes en un même endroit qui était assez étroit, la confusion ne pouvait être que très-grande, et l'on ne pouvait pas facilement ni avancer, ni reculer, ni tourner pour revenir à la charge. Les éperons des galères, par cette raison, ne firent pas beaucoup d'effet ; mais les décharges étaient rudes et fréquentes. Les Athéniens furent accablés d'une grêle de pierres, qui portent toujours leur coup, de quelque endroit qu'on les jette ; au lieu qu'ils ne se défendaient qu'en jetant des dards et des traits, dont l'agitation de la mer, par le mouvement du vaisseau, rendait le coup incertain, et faisait que la plupart se perdaient inutilement, ne portant point où l'on visait. C'était un conseil que le pilote Ariston avait donné aux Syracusains. Après ces décharges, les soldats pesamment armés essayaient d'entrer dans le vaisseau ennemi pour en venir aux mains : et il arrivait assez souvent que, tandis qu'ils montaient d'un côté, on entrait de l'autre dans le leur, et que deux ou trois navires se trouvaient accrochés à un seul, ce qui causait une grande confusion et un grand embarras. D'ailleurs, le bruit des vaisseaux qui s'entre-choquaient, joint aux différents cris des vainqueurs et des vaincus, ne permettait point d'entendre ni l'ordre des officiers, ni celui du comite. Les Athéniens voulaient qu'on forçât le passage à quelque prix que ce fût, pour s'assurer le retour en leur patrie ; et les ennemis faisaient tous leurs efforts pour l'empêcher, afin de remporter une victoire plus entière et plus glorieuse. Les deux armées de terre rangées sur le haut du rivage, et les habitants de la ville, qui étaient accourus sur les murs pendant que les autres, prosternés dans les temples, priaient pour leurs citoyens, distinguaient clairement, à cause du peu de distance, tout ce qui se passait dans cette action, et contemplaient la bataille comme de dessus un amphithéâtre, non sans inquiétude et sans frayeur. Attentifs et tremblants à tous les mouvements et à toutes les vicissitudes qui arrivaient, ils marquaient la part

qu'ils prenaient au combat, leur crainte ou leur espérance, leur douleur ou leur joie, par différents cris et différents gestes, étendant leurs mains tantôt vers les combattants pour les animer, tantôt vers le ciel pour implorer le secours et la protection des dieux. Enfin, après un long combat et une vigoureuse résistance, la flotte des Athéniens prit la fuite, et fut poussée par les ennemis contre le rivage. Un cri universel de joie de la part des Syracusains spectateurs annonça à toute la ville l'heureuse nouvelle de la victoire. Le vainqueur demeura maître de la mer, et, cinglant vers Syracuse, dressa un trophée, tandis que les Athéniens, abattus et accablés, ne songeaient pas seulement à redemander leurs morts pour leur rendre les derniers devoirs.

Il ne leur restait pour ressource que deux partis : ou de tenter une seconde fois le passage, et ils avaient encore assez de vaisseaux et de troupes pour le faire; ou de se retirer par terre, en abandonnant leur flotte aux ennemis. Démosthène proposa le premier; mais les matelots, tout éperdus, refusèrent d'obéir, ne se croyant point en état de soutenir un nouveau choc. On s'en tint donc au second parti, et l'on se prépara à partir de nuit, pour dérober aux ennemis la marche de l'armée.

Hermocrate, qui s'en douta, sentit de quelle importance il était de ne pas laisser échapper de si nombreuses troupes, qui pourraient se cantonner dans quelque coin de la Sicile, et de là recommencer de nouveau la guerre. Les Syracusains étaient actuellement dans la joie et dans les festins, et ne songeaient qu'à se délasser des fatigues du combat; outre que, ce jour-là même, ils célébraient la fête d'Hercule. Leur proposer en cet état de reprendre les armes pour courir sus aux ennemis, et vouloir les arracher par persuasion ou par force à leur divertissement, c'eût été chose fort inutile. On s'y prit autrement. Hermocrate envoya des gens à cheval crier, comme s'ils eussent été amis, qu'on dît à Nicias qu'il attendît le jour pour se retirer, parce que les Syracusains lui avaient dressé des embûches et s'étaient saisis des passages. Ce faux avis l'arrêta tout court; et l'on ne partit pas même le lendemain, afin que le soldat eût plus de loisir de se préparer au départ, et d'emporter ce qui était nécessaire pour sa subsistance, en abandonnant le reste.

Les ennemis eurent tout le temps de s'emparer des avenues. Le lendemain, dès le matin, ils occupèrent les passages les plus difficiles, fortifièrent les gués des rivières, rompirent les ponts, répandirent des détachements de cavalerie çà et là dans la plaine, de sorte qu'il ne resta pas un seul lieu par où les Athéniens pussent passer sans combat. Ils se mirent en marche le troisième jour d'après le combat, dans le dessein de se retirer à Catane. Toute l'armée était dans une consternation qui ne se peut expri-

mer, à la vue des morts et des mourants, dont on laissait les uns exposés aux bêtes, et les autres à la cruauté des ennemis. Les malades et les blessés les conjuraient avec larmes de les emmener avec eux, les retenaient quand ils voulaient partir, ou, se traînant après eux, ils les suivaient le plus loin qu'il leur était possible; et quand les forces venaient à leur manquer, ils avaient recours aux pleurs, aux plaintes, aux imprécations; et, poussant vers le ciel, d'une voix plaintive et mourante, des cris douloureux, ils invoquaient contre eux et les dieux et les hommes, et tout retentissait de gémissements.

L'état de l'armée n'était pas moins déplorable. Une morne tristesse avait saisi tous les esprits. Ils se sentaient intérieurement déchirés de dépit et de rage quand ils venaient à se représenter la grandeur d'où ils étaient déchus, l'extrémité de la misère où ils se trouvaient, et les maux encore plus grands auxquels ils prévoyaient ne pouvoir échapper. Ils ne pouvaient soutenir la comparaison qui s'offrait sans cesse à leur esprit, de l'état triomphant dans lequel ils étaient partis d'Athènes, au milieu des vœux et des acclamations de tout le peuple, avec la honte de leur retraite ignominieuse, accompagnée des cris et des imprécations de leurs parents et de leurs concitoyens.

Mais le spectacle le plus triste et le plus digne de compassion, c'était Nicias. Abattu et exténué par une longue maladie, manquant des choses les plus nécessaires dans un temps où son âge et ses infirmités en avaient le plus grand besoin, pénétré non-seulement de sa douleur particulière, mais encore plus de celle des autres, qu'il portait tous dans son cœur, ce grand homme, supérieur à tous ces maux, ne songeait qu'à consoler les troupes, et à ranimer leur courage et leur espérance. Il allait criant partout qu'il n'y avait encore rien de désespéré, et que d'autres armées avaient échappé à de plus grands dangers; qu'il ne fallait point s'accuser, ni s'affliger sans mesure des maux dont l'on n'était point coupable; que, s'ils avaient offensé quelque dieu, sa vengeance devait être maintenant satisfaite; que la fortune se lasserait de les poursuivre et de les maltraiter, après s'être montrée si longtemps favorable à leurs ennemis. Qu'au reste, ils étaient encore formidables par leur nombre et par leur valeur (les restes de l'armée montaient à près de quarante mille hommes). Qu'aucune ville de Sicile ne pourrait soutenir leur effort, ni les empêcher de s'établir où ils voudraient. Que chacun seulement prît soin de sa sûreté et marchât en bon ordre. Que par une retraite prudente et courageuse, qui était devenue leur unique ressource, non-seulement ils se sauvaient eux-mêmes mais conservaient leur patrie, et la mettaient en état de recouvrer son ancienne grandeur.

L'armée marchait en deux corps de bataille, rangés l'un et l'au-

tre en carré en forme de phalange; le premier commandé par Nicias, et l'autre par Démosthène, avec le bagage au milieu. Lorsqu'ils furent arrivés à la rivière d'Anape, ils forcèrent le passage, et eurent ensuite sur les bras toute la cavalerie ennemie, et les gens de trait qui tiraient sans cesse contre eux. Ils furent ainsi harcelés pendant plusieurs jours de marche, ne trouvant point de débouché libre, et ne pouvant gagner pays qu'à la pointe de l'épée. Les ennemis ne voulaient point hasarder de combat contre des troupes que le désespoir seul pouvait rendre invincibles; et dès que les Athéniens se présentaient pour combattre, ils lâchaient le pied; puis, lorsqu'ils se mettaient en marche, ils venaient fondre sur eux dans leur retraite.

Démosthène et Nicias, voyant le mauvais état des troupes, qui étaient sans vivres avec quantité de blessés, furent d'avis de se retirer vers la mer par un chemin tout contraire à celui qu'ils tenaient, et de tirer droit vers Camarine et Gèle, au lieu d'aller à Catane : ce qui avait été leur premier dessein. Ils partirent de nuit, après avoir allumé quantité de feux. Il y eut beaucoup de confusion et de désordre dans la retraite, comme il arrive pour l'ordinaire aux grandes armées dans l'horreur des ténèbres, surtout lorsque l'ennemi est près. L'avant-garde, qui était commandée par Nicias, ne laissa pas de s'avancer en bon ordre; mais plus de la moitié de l'arrière-garde se détacha du gros et s'égara avec Démosthène. Le lendemain les Syracusains, qui, sur le bruit de leur retraite, avaient fait une diligence extraordinaire, lui tombèrent sur les bras vers le midi, et, l'ayant investi avec leur cavalerie, le poussèrent dans un lieu étroit et fermé d'un petit mur, où ses soldats se défendirent comme des lions. Comme ils les virent sur la fin du jour accablés de fatigue et percés de coups, ils accordèrent la vie aux autres, qui se rendirent à discrétion avec Démosthène, après avoir stipulé qu'en leur laissant la vie sauve, on ne pourrait les retenir dans une prison perpétuelle. Environ six mille soldats se rendirent à ces conditions.

Le soir même Nicias arriva à la rivière d'Érinée, et, l'ayant passée, se campa sur une montagne où les ennemis l'atteignirent le lendemain, et le sommèrent de se rendre comme avait fait Démosthène. Il ne voulut point croire d'abord que ce qu'on lui disait de Démosthène fût vrai, et demanda la permission d'envoyer quelques cavaliers s'en informer. Sur leur rapport, il offrit de rembourser les frais de la guerre, pourvu qu'on le laissât aller avec ses troupes, et de donner autant d'Athéniens pour otages qu'il y aurait de talents à payer. Les ennemis rejetèrent cette proposition avec mépris et insulte, et recommencèrent à le charger. Quoique Nicias manquât absolument de tout, il ne laissa pas de soutenir leurs attaques toute la nuit, et marcha vers le fleuve Asi-

nare. Quand ils furent sur le bord, les Syracusains les ayant joints, en précipitèrent la plus grande partie dans le courant, les autres s'y étant déjà jetés dans l'impatience de se désaltérer. Là se fit le plus grand et le plus cruel carnage, ces pauvres malheureux étant massacrés sans miséricorde pendant qu'ils buvaient. Nicias, ne voyant plus de ressources, et ne pouvant soutenir un tel spectacle, se rendit à discrétion, à condition que Gylippe ferait cesser le combat et épargnerait le reste de son armée. Le nombre des morts fut grand, et celui des prisonniers encore plus, de sorte que toute la Sicile en fut remplie. Il paraît que les Athéniens furent mécontents que leur chef se fût ainsi rendu à discrétion; et c'est pour cela que, dans un monument public où l'on avait inscrit les noms des chefs qui étaient morts pour la république, le sien fut omis.

Les vainqueurs décorèrent des armes captives les plus beaux et les plus grands arbres qui fussent sur les bords de la rivière, dont ils firent comme des trophées, et, se couronnant de chapeaux de fleurs, ornant magnifiquement leurs chevaux, et ayant coupé les crins de ceux des ennemis, ils entrèrent en triomphe dans Syracuse, après avoir terminé heureusement la plus grande guerre que les Grecs eussent jamais eue entre eux, et remporté par leur force et leur valeur une victoire très-signalée et très-complète. Le lendemain on convoqua l'assemblée pour délibérer sur ce qu'il fallait faire des prisonniers. Dioclès, l'un des chefs les plus accrédités parmi le peuple, proposa cet avis : que tous les Athéniens de condition libre, et les Siciliens qui avaient embrassé leur parti, seraient mis en prison dans les carrières, où on leur donnerait seulement par jour deux mesures de farine et une d'eau; que les esclaves et tous les alliés seraient vendus publiquement; que les deux généraux des Athéniens, après avoir été battus de verges, seraient mis à mort.

Ce dernier article révolta extrêmement tout ce qu'il y avait de gens sages et modérés à Syracuse. Hermocrate, qui avait une grande réputation de probité et de justice, voulut faire des remontrances au peuple; il ne fut point écouté, et les cris qu'on jeta de tous côtés ne lui permirent pas de continuer son discours. Alors un vieillard respectable par son âge et par sa gravité, qui avait perdu dans cette guerre deux enfants, seuls héritiers de son nom et de ses biens, se fit conduire par ses domestiques sur la tribune aux harangues. Dès qu'il y parut, on fit un profond silence. « Vous voyez, dit-il, un père infortuné, qui a senti plus qu'au- « cun autre Syracusain les funestes effets de cette guerre par la « mort de deux fils qui faisaient toute la consolation et toute la « ressource de ma vieillesse. Je ne puis point, à la vérité, ne pas « admirer leur courage et leur bonheur, d'avoir sacrifié au salut

« de la république une vie que la loi commune de la nature leur « aurait tôt ou tard enlevée ; mais je ne puis aussi ne pas sentir « la plaie cruelle que leur mort a faite à mon cœur, et ne point « haïr et détester les Athéniens, auteurs de cette malheureuse « guerre, comme les homicides et les meurtriers de mes enfants. « Cependant, je ne puis le dissimuler, je suis moins sensible à ma « douleur qu'à l'honneur de ma patrie; et je la vois prête à se « déshonorer pour toujours par le cruel avis qu'on vous propose. « Les Athéniens, il est vrai, méritent toutes sortes de supplices « et de mauvais traitements pour l'injuste guerre qu'ils nous ont « déclarée; mais les dieux, justes vengeurs du crime, ne les ont-« ils pas assez punis, et ne nous ont-ils pas assez vengés? Quand « leurs chefs ont mis bas les armes, et se sont rendus à nous, « n'a-ce pas été dans l'espérance de conserver leur vie? et pou-« vons-nous la leur ôter sans encourir le juste reproche d'avoir « violé le droit des gens, et d'avoir déshonoré notre victoire par « une barbare cruauté? Quoi ! vous souffrirez que votre gloire soit « ainsi flétrie dans tout l'univers, et qu'on dise qu'un peuple « qui le premier a érigé un temple dans sa ville à la miséricorde, « n'en a point trouvé dans la vôtre? Sont-ce les victoires et les « triomphes qui rendent à jamais illustre une ville, et non pas la « clémence pour des ennemis vaincus, la modération dans la plus « grande prospérité, et la crainte d'irriter les dieux par une or-« gueil fier et insolent? Vous n'avez point sans doute oublié que « ce même Nicias, sur le sort duquel vous êtes près de prononcer, « est celui qui plaida votre cause dans l'assemblée des Athéniens, « et qui employa tout son crédit et toute son éloquence pour les « détourner de vous faire la guerre. Une sentence de mort pro-« noncée contre ce digne chef est-elle donc une juste récompense « du zèle qu'il a témoigné pour vos intérêts? Pour moi, la mort « me sera moins triste que la vue d'une telle injustice commise « par ma patrie et par mes concitoyens. »

Le peuple parut touché par ce discours, d'autant plus que, voyant paraître ce vieillard sur la tribune, il s'était attendu qu'il allait demander vengeance contre les auteurs de tous ses maux, et non pas implorer sa clémence en leur faveur. Mais les ennemis d'Athènes ayant exagéré avec force et véhémence les cruautés inouïes que cette république avait exercées contre plusieurs villes de leurs ennemis et même de leurs anciens alliés; l'acharnement de ses chefs contre Syracuse, et les maux qu'ils lui auraient fait souffrir s'ils avaient été vainqueurs; la douleur et les gémisse-ments d'une infinité de Syracusains, qui pleuraient la mort de leurs enfants et de leurs proches, dont les mânes ne pouvaient être apaisés que par le sang de leurs meurtriers ; le peuple rentra dans ses premiers sentiments et suivit en tout l'avis de Dioclès.

Gylippe fit de vains efforts pour obtenir que Nicias et Démosthène fussent conduits à Lacédémone, d'autant plus qu'ils étaient ses prisonniers. Sa demande fut rejetée avec hauteur et insulte, et les deux généraux furent mis à mort.

Les personnes sages et modérées ne purent refuser des larmes à la fin tragique de ces deux grands hommes, et surtout à celle de Nicias, qui de tous ceux de son temps paraissait le moins digne de cette infortune. Quand on se rappelait dans l'esprit les discours qu'il avait tenus et les remontrances qu'il avait faites pour empêcher cette guerre, et que d'un autre côté l'on considérait l'attachement inviolable qu'il avait toujours eu pour tout ce qui regarde la religion, la plupart étaient tentés d'accuser hautement la providence, en voyant qu'un homme qui avait toujours témoigné un respect infini pour les dieux, et qui n'avait jamais rien épargné quand il s'agissait de leur honneur et de leur culte, en était si mal récompensé, et n'éprouvait point une fortune plus heureuse que les plus méchants et les plus scélérats des hommes. Il n'est pas étonnant que les malheurs des gens de biens inspirassent de telles pensées aux païens, et les jetassent dans le murmure et le découragement, vu qu'ils ne connaissaient ni la sainteté de Dieu, ni la corruption de la nature humaine.

Les prisonniers furent enfermés dans des carrières où ils souffrirent des maux incroyables pendant l'espace de huit mois, entassés les uns sur les autres dans ces lieux étroits; exposés aux injures de l'air et du temps; brûlés pendant le jour par l'ardeur du soleil, puis glacés pendant la nuit par les froids de l'automne; empoisonnés par la puanteur et de leur propre ordure, et des cadavres de ceux qui mouraient de leurs blessures ou de la maladie; enfin consumés par la faim et par la soif, car on ne leur donnait à chacun par jour qu'une petite mesure d'eau et deux de farine. Ceux qu'on tira de là deux mois après pour les vendre comme esclaves, parmi lesquels se trouvèrent plusieurs citoyens qui avaient déguisé leur état, éprouvèrent un sort moins fâcheux. Leur sagesse, leur patience, et un certain air de probité et de retenue leur furent d'un grand secours. Car ou ils furent bientôt mis en liberté, ou ils demeurèrent auprès de leurs maîtres qui les traitèrent avec toute sorte d'estime et de considération. Il y en eut même plusieurs qui durent leur salut à Euripide, des pièces duquel ils avaient récité les plus beaux endroits aux Siciliens qui en étaient fort curieux; et à leur retour dans leur patrie, ils allèrent le saluer comme leur libérateur, en lui racontant ce qui leur était arrivé à l'occasion de ses vers.

La nouvelle de la défaite ayant été portée à Athènes, on n'en voulut rien croire d'abord, et l'on était si éloigné d'y ajouter foi, qu'on condamna au supplice celui qui le premier l'avait répandue.

Mais quand on l'eut avérée, la consternation fut générale parmi les Athéniens; et comme si ce n'avait pas été eux qui eussent décerné la guerre, leur dépit et leur colère éclata, et contre les orateurs qui avaient favorisé l'entreprise, et contre les devins qui, par des oracles ou des prodiges supposés, leur en avaient fait espérer un heureux succès. Jamais ils ne s'étaient vus dans un pareil état. On se trouvait sans cavalerie, sans infanterie, sans argent, sans galères, sans matelots, en un mot dans le dernier désespoir; de sorte qu'on s'attendait à toute heure que les ennemis, enflés d'une si grande victoire, et fortifiés par la révolte des alliés, viendraient fondre sur Athènes par mer et par terre avec toutes les forces du Péloponnèse. Cicéron a raison de dire, en parlant du combat naval donné dans le port de Syracuse, que c'est là que les forces d'Athènes, aussi bien que ses galères, furent ruinées et coulées à fond, et que c'est dans ce port que la gloire et la puissance des Athéniens firent un si funeste naufrage.

BERRUYER.

(1681-1758.)

L'histoire du père Berruyer, trop louée sans doute par ses amis, a été également trop dépréciée par ses propres adversaires et par les ennemis de son ordre. Pour lui rendre justice, il faut se reporter au faux point de vue qui l'a séduit, et lui tenir compte de la grande difficulté de l'œuvre qu'il entreprenait. On ne peut douter qu'il ne se soit proposé d'imiter Tite-Live, en faisant pour la Bible ce que son modèle avait fait pour les vieilles annales romaines. Partant de là, et ne considérant le texte sacré que comme un thème abrégé qu'il s'agissait d'interpréter, de commenter et d'orner, il a exercé, dans l'interprétation des documents bibliques sur lesquels il travaillait, toute la science, toute la sagacité et tout le courage de labeur qu'on peut souhaiter à un historien; il a fait plus : en s'en tenant presque toujours aux indications qui lui étaient fournies par le texte, aussi rigoureusement que l'abbé Barthélemi dans son Voyage du jeune Anacharsis, à celles qu'il avait découvertes dans les médailles et dans les autres monuments de l'antiquité, Berruyer a comme lui fait sortir de cette poudre scientifique une œuvre pleine de vie. Après avoir toujours ingénieusement, presque toujours fort heureusement tiré des notes souvent sèches, quelquefois incomplètes, des écrivains sacrés, la suite continue des actions qu'il avait à raconter, l'explication du caractère de ses personnages et des motifs

qui les avaient fait agir, il a, suivant l'expression du prophète Joël, soufflé sur ces ossements arides et les a fait sortir du sépulcre; il a rendu la physionomie aux personnages, il leur a donné les couleurs et l'animation de la vie, il les a produits sur la scène, leur a mis dans la bouche les discours qu'ils avaient dû tenir, et leur a fait accomplir leurs actes, chacun suivant son caractère particulier; et cela, qu'on le remarque bien, sans cesser de puiser ses inspirations dans le texte de la Bible.

Malgré ce soin scrupuleux, malgré ce consciencieux travail, on lui a reproché d'avoir fait plutôt un roman historique qu'une histoire, et les murmures graves qui s'étaient élevés à l'apparition de la première partie, l'Histoire du peuple juif, sont devenus des cris éclatants qui ont appelé et ont amené en effet une condamnation de l'ouvrage, lorsqu'il a eu produit au jour son Histoire du peuple chrétien, composée d'après la même méthode sur les documents laissés par les évangélistes et les autres écrivains du Nouveau Testament. L'exemple de Tite-Live, je le répète, dont on voit que l'auteur s'est partout appliqué, et assez heureusement, à copier le faire et à emprunter les couleurs, l'a séduit et l'a jeté dans une mauvaise voie. Il l'aurait jugée telle s'il eût considéré que la critique moderne, qui est impitoyable, tuerait du premier jour une œuvre historique comme celle de Tite-Live, et que cette critique s'exerce et doit en effet s'exercer plus rigoureusement encore sur l'histoire de la religion; mais il s'est jeté les yeux fermés dans cette voie, et il est allé où il ne pouvait manquer d'aboutir.

A présent, la part faite du vice irréparable dont ce faux jugement a profondément empreint son œuvre, on doit reconnaître le mérite d'une grande difficulté vaincue : difficulté au moins égale à celle dont l'abbé Barthélemi a depuis triomphé à son tour; on doit voir les beautés sans nombre qu'il a répandues dans son histoire, la liaison habile et la savante interprétation des faits, le charme des récits, l'à-propos et l'éloquence des discours, la variété, la grandeur et la perfection des tableaux; tantôt la richesse et l'éclat, tantôt la douceur et la suavité des descriptions; l'illusion de l'optique dans les scènes, la vérité locale et la simplicité naïve des mœurs, la marche tragique des passions; enfin un intérêt dramatique qui vous entraîne malgré vous d'une page à l'autre sans que vous puissiez quitter le livre. Voilà certes des beautés d'une haute valeur, et après la reconnaissance desquelles on n'a plus qu'à regretter que le style, toujours soigné et harmonieux, sente un peu trop le travail, soit souvent chargé de redondances, et que l'abondance un peu asiatique de l'écrivain dégénère en plénitude et n'amène quelquefois des superfétations de développements.

En résumé donc, au point de vue historique et religieux, l'ouvrage n'est pas irréprochable, mais au point de vue purement littéraire, et faisant abstraction de l'extrême sévérité du genre, on le placera dans un rang élevé; on dira que, s'il n'est point parfait, il est beau, et même, sous plusieurs rapports, réellement admirable.

GUERRE DES MACHABÉES [1].

(An du monde 3841—3843.)

La protection des successeurs d'Alexandre sur la république des Juifs s'était changée en oppression et en spoliation sous le règne de Séleucus. Antiochus, son successeur, transforme sa tyrannie en persécution ouverte. Honteusement chassé de l'Egypte, il revient avec son armée à Jérusalem où il fait un terrible massacre, et enlève ce qu'il y a de plus sacré et de plus riche dans le temple. Il envoie ensuite Philippe à Jérusalem pour continuer la persécution. Après avoir écrasé cette malheureuse nation, il arrête le projet de la détruire en lui enlevant sa religion; il charge de l'exécution de ce dessein un de ses généraux nommé Apollonius, qui recommence le carnage, renverse les murailles de la ville, fortifie la citadelle, où il met une grosse garnison, et retire tous les apostats et les mauvais citoyens. Lorsqu'Antiochus juge que la nation juive est accablée par ces rudes coups, il publie l'édit par lequel il ordonne à tous les peuples de son obéissance d'abandonner leurs lois particulières, et de se réunir tous dans les mêmes cérémonies religieuses; il trouve que la soumission à cet édit n'est pas assez prompte, il en lance un second particulier au peuple juif, et des ordres arrivent à Jérusalem et dans toutes les villes de Judée de mettre à mort quiconque n'obéira pas. La consternation est universelle : les uns se laissent corrompre et se hâtent d'apostasier, surtout à Jérusalem; les autres fuient jusque dans les déserts et les montagnes pour éviter la persécution; un grand nombre résistent généreusement et souffrent le martyre.

Ce fut durant les jours de la calamité générale, où la scène était la plus ensanglantée à Jérusalem [2] et dans toutes les villes de la Judée, qu'il plut à Dieu de la faire subitement changer. Il inspira à Mathathias de quitter Jérusalem, souillée par les abominations des infidèles, et de se retirer sur les montagnes voisines de Modin [3], lieu de son origine, et ancienne demeure de ses pères.....

Ce Mathathias était prêtre du Seigneur, fils de Jean, et petit-fils de Siméon. Il sortait des enfants de Joriab [4], à qui le premier rang était échu, sous le règne de David, dans la distribution des familles sacerdotales descendantes d'Aaron par Éléazar, l'aîné des enfants de ce premier pontife, qui succéda à son père dans la souveraine sacrificature. Il était alors fort avancé en âge, et il avait cinq fils tous dignes de lui : Jean, surnommé Gaddis; Simon, surnommé Thasi; Judas, appelé Machabée; Éléazar, sur-

1. Extrait de l'*Histoire du Peuple de Dieu*, livres troisième et quatrième.

2. An du monde 3841. — 3 1 Mach. II, 1, 2, 3, 4, 5. — 4. Paral. XXIV, 6, 7.

nommé Abaron; et Jonathas, surnommé Apphus. Ces vertueux Israélites, s'étant associés seulement quatre autres fidèles, inébranlables comme eux, suivirent Mathathias dans le lieu de sa retraite. C'était un affreux désert, où ils étaient réduits à vivre parmi les bêtes, et à se nourrir de quelques herbes que leur fournissait dans leur besoin ce lieu sauvage et inculte[1]. Mais la compagnie des bêtes féroces n'avait pour ces braves gens rien de si horrible que celle des impies; et mourir de faim dans leurs solitudes leur paraissait un sort plus doux que la nécessité d'être les témoins de la désolation de leurs frères et de la profanation du lieu saint. Leur occupation la plus ordinaire était de jeter les yeux, du haut de leurs montagnes, sur l'infortunée Jérusalem et sur leur malheureuse patrie; d'y repasser, dans l'amertume de leur cœur, les torrents de maux qui inondaient ce pays, autrefois si florissant. « Malheur à moi! s'écriait Mathathias dans les ac-
« cès d'un saint zèle : faut-il que je sois né, et que j'aie vécu si
« longtemps, pour voir dans ma vieillesse la ruine de ma patrie,
« l'oppression de mon peuple[2] et le renversement de la ville
« sainte! Que fais-je sur la terre, tandis que la cité du Dieu vi-
« vant est en proie à la fureur de ses ennemis; le sanctuaire
« abandonné aux profanes; notre auguste temple dépouillé de
« ses trésors, souillé d'abominations, rempli d'infâmes idoles, et
« traité par les impies comme on traite un homme de néant et
« d'une réputation perdue? Les plus nobles habitants de Jérusa-
« lem, qui faisaient toute sa gloire, sont mis aux fers et em-
« menés en captivité. Ses anciens et ses vieillards ont été misé-
« rablement égorgés dans les rues et dans les places publiques.
« Ses jeunes gens et ses guerriers sont tombés sous le fer de leurs
« tyrans. Quelle nation n'est pas entrée en partage de ses dépouil-
« les, et ne s'est pas attribué une partie de ses terres comme son
« propre héritage? Ce bel ordre et cette admirable économie qui
« y régnaient, ont disparu[3]. De libre et de souveraine qu'elle était,
» nous la voyons honteusement esclave. Cet éclat, cette sainteté,
« cette splendeur qui nous distinguaient, ne sont plus. Les na-
« tions ont tout profané. Comment donc vivons-nous encore?
« Pourquoi la mort ne prévient-elle pas nos douleurs? Et vous,
« Dieu de nos pères, à quel temps nous avez-vous réservés? »

Ces lamentations et ces plaintes amères se renouvelaient tous les jours dans la bouche éloquente du généreux Israélite. Il déchirait ses vêtements. Ses enfants, aussi touchés que lui, suivaient son exemple. Ils se couvraient de cilices, et ils se condamnaient à la pénitence. Mais Mathathias, peu content de faire inutilemen

1. 1 Mach. V, 27. — 2. 1 Mach. II, 6, 7, 8, 9. — 3. 1 Mach. II, 10, 11, 12, 13, 14.

retentir les déserts de ses regrets, résolut de les faire entendre avec plus de fruit dans la ville de Modin, et de disposer les habitants, non-seulement à tout souffrir plutôt que d'abandonner la loi de leurs pères, mais encore à tout entreprendre pour maintenir les droits inaliénables qu'ils avaient sur le libre exercice de leur religion. Il descendit de la montagne et il se présenta dans la ville, accompagné de ses enfants, la douleur peinte sur le visage. « Nous ne serons pas encore longtemps, disait-il à « ses citoyens, sans être aux prises avec l'impiété et avec la « violence des idolâtres. On en veut à notre religion et à notre « liberté. Les enfants d'Abraham sont-ils nés pour être esclaves « des nations? les adorateurs du vrai Dieu sont-ils destinés à « voir tranquillement abolir son culte? Si nous étions unis dans « les mêmes sentiments, nous pourrions faire trembler ceux qui « nous tyrannisent. Heureux les Israélites qui les premiers secoue- « ront le joug et ouvriront à leurs frères la voie de la résistance ! « Qu'aurions-nous à craindre, si notre confiance dans le Seigneur « nous assurait de sa protection? Jérusalem est détruite, et Mo- « din subsiste encore. Qui sait si Modin n'est pas réservée à re- « lever Jérusalem, et si la délivrance d'Israël ne doit pas com- « mencer par nous. »

Ainsi le brave Mathathias sondait le cœur de ses citoyens, et préparait insensiblement les esprits aux grands desseins qu'il méditait. Assuré que l'orage était près de fondre sur Modin, il était résolu de saisir la première occasion de faire un coup d'éclat capable de réveiller les Juifs de l'assoupissement où ils languissaient, et d'engager la partie d'une manière à ne pouvoir s'en défendre.

Les officiers du roi fournirent peu de jours après l'occasion qu'on attendait[1]. Ils n'eurent pas plutôt appris que quelques Juifs s'étaient retirés à Modin pour éviter la persécution, qu'ils s'y rendirent, comme ils avaient l'ordre de le faire dans toutes les villes de la Judée. Ils déclarèrent aux habitants qu'ils eussent à abandonner au plus tôt la loi dont ils faisaient profession, à brûler de l'encens aux idoles et à leur offrir des sacrifices. Cette proposition, tout impie qu'elle était, ne fut que trop bien reçue d'une partie des citoyens....

Mathathias eut la douleur de voir une multitude de ses citoyens abjurer leur religion et consentir par faiblesse à tous les sacriléges qu'on exigeait d'eux[2]; la plaie de son cœur se rouvrit à ce spectacle, et il ne pouvait se consoler. Cependant s'étant un peu remis, et se tournant vers ses enfants : « C'est à nous d'éclater, « leur dit-il, et de montrer qui nous sommes. » Sur-le-champ,

1. 1 Mach. II, 15. — 2. 1 Mach. II, 16.

comme de concert, ils déclarèrent nettement qu'en vain on s'attendrait à un consentement de leur part, et que jamais ils n'obéiraient. Ils accompagnèrent ce peu de mots d'un air d'assurance et d'intrépidité, qui fit sentir à tout le monde qu'on ne viendrait pas aisément à bout de les réduire ; aussi jugea-t-on à propos de les ménager, et on leur parla avec une modération que la crainte seule pouvait inspirer aux ministres d'Antiochus. « Vous tenez « le premier rang dans cette ville, dit-on à Mathathias [1] ; vous y « êtes considéré, et regardé avec justice comme le chef de ceux « qui l'habitent. Vous avez grand nombre de fils, vous êtes à la « tête d'une illustre famille dont la vertu vous honore encore plus « que votre naissance ; vous voyez que tout le monde a les yeux « ouverts sur vos démarches, et qu'on attend de vous le premier « exemple d'une obéissance légitime aux ordres du prince. Inuti- « lement essayeriez-vous d'y résister, depuis que tous les peuples « de son royaume, mais surtout votre propre nation, ce qui reste « encore d'habitants à Jérusalem, vos prêtres et vos pontifes en « ont reconnu l'équité. On saurait bien forcer à obéir des rebelles « pour qui on aurait moins de considération ; mais pour vous et « pour vos enfants, nous vous offrons, au nom du roi, son amitié, « ses trésors, et toutes les faveurs qu'il vous plaira de lui deman- « der. Rendez-vous à ses offres, et n'obligez pas le monarque à les « changer, contre son inclination, en menaces et en supplices. »

Mathathias sentit tout ce qu'il y avait d'imposant dans cet artificieux discours [2] ; il eut peur que le peuple n'en fût ébranlé, et il prit le parti de parler à haute voix pour se faire entendre de tout le monde. « En vain, répondit-il avec une sainte et noble fierté, « en vain nous étalez-vous, pour nous séduire, la condescen- « dance des nations et la lâcheté d'une partie de nos frères. Les « exemples sont de mauvaises règles en matière de religion quand « il s'agit de la défendre et de s'exposer pour elle. Le parti des « indifférents et des faibles devient souvent le plus nombreux « après une longue persécution. La conduite des gentils idolâtres « ne nous surprend pas, et celle des Juifs apostats nous fait rou- « gir. L'univers entier aurait souscrit aux ordres de votre maître, « que ce ne serait pas pour nous un modèle à imiter. Mes frères, « mes enfants et moi, nous ne reconnaissons qu'un souverain « qui ait droit de dominer sur notre foi. Ce n'est pas sans doute « votre Antiochus, qui fait profession de ne rien croire : c'est le « Dieu du ciel et de la terre, le Dieu de nos pères et le nôtre ; « c'est à lui que nous obéissons ; il entend la déclaration publique « que nous faisons de le servir ; qu'il nous abandonne, si nous « sommes assez lâches pour lui manquer de parole [3]. Pour les

1. 1 Mach. II, 17, 18.—2. 1 Mach. II. 19, 20.—3. 1 Mach. II, 21, 22, 23.

« ordres de votre roi, nous n'avons qu'un mot à y répondre : « qu'il en porte, s'il veut, qu'on puisse exécuter sans crime, et « qui ne donnent point atteinte à une liberté inséparable de notre « nom, ou qu'il cherche ailleurs des esclaves de sa tyrannie. « Qu'on ne nous demande ni encens, ni sacrifice, ni abandon de « nos lois; il est trop tard de nous montrer de nouvelles routes; « nous sommes résolus de suivre celles que nous ont tracées nos « pères. Au reste, on n'a déjà que trop immolé de victimes paci- « fiques, qui se sont laissé tranquillement égorger. On pourrait « porter la violence à tels excès, que bientôt l'innocence oppri- « mée et la religion insultée trouveraient des vengeurs en état de « se faire craindre. »

Une réponse si généreuse aurait dû affermir le courage de ceux que les menaces avaient intimidés. Mais soit que la frayeur, qui de toutes les passions est la moins susceptible de guérison, eût absolument pris le dessus; soit que les officiers d'Antiochus eussent aposté secrètement quelques scélérats pour donner le signal de l'idolâtrie, un Juif s'avança dans le moment au milieu de l'assemblée, et se présenta pour sacrifier, aux yeux de toute la ville, sur l'autel dressé à ce dessein par les ordres du roi.

Mathathias vit avec indignation cet énorme sacrilége. Il fut saisi de douleur, ses entrailles s'émurent; et dans l'accès d'une sainte horreur, en exécution de la loi [1] qui ordonne d'exterminer sur-le-champ tout Israélite, fût-ce un fils, un frère, un ami, dès que c'est un homme scandaleux sur l'article de la religion [2], il court vers l'apostat, il se jette sur lui, il l'immole à grands coups d'épée sur le même autel où il avait l'insolence de sacrifier aux idoles; puis, sans s'arrêter, il va droit à l'officier d'Antiochus qui présidait à ces abominations, il le perce de plusieurs coups, il l'étend mort sur la place, il dissipe et il écarte bien loin tous ceux qui l'environnent; enfin il renverse l'autel qui faisait le déshonneur et le scandale de sa ville.

Ainsi se renouvela parmi les Juifs l'action si fameuse de Phinée, lorsqu'il tua d'un seul coup d'épée l'Israélite et l'étrangère, prévenant ou arrêtant, par cette vengeance publique, la plaie dont Dieu avait résolu d'affliger son peuple en punition de ses révoltes.

Mathathias, après une entreprise de cet éclat, ne douta pas qu'il ne vît bientôt fondre sur lui toutes les forces d'Antiochus; mais convaincu que Dieu serait son appui, il ne les redoutait pas. Sans troupes encore et sans ressources, il ne craignait point de sonner hautement le tocsin et de lever l'étendard d'une légitime

1. 1 Deut. XIII, 6, 7, 8, 9. Loi particulière à la nation juive, et qui faisait partie essentielle de sa constitution. — 2. 1 Mach. II, 24, 25, 26.

défense. Il parcourt toute la ville, portant à la main son épée fumante encore du sang d'un Juif infidèle et d'un Grec idolâtre. « Que quiconque a du zèle pour la loi, dit-il à haute voix, et sent « dans son cœur assez de résolution pour demeurer ferme dans « l'alliance du Seigneur, que tout ce qui reste encore de véri- « tables Israélites se joigne à moi et me suive, sous la con- « duite du Dieu des armées[1]. » Aussitôt il prend son parti. Il n'était pas assez fort pour s'enfermer dans la ville et pour la défendre; il y laisse tous les grands biens qu'il possédait, et il se retire avec ses enfants sur les montagnes désertes qu'il avait quittées peu de temps auparavant.

Un chef autorisé de Dieu, et qui prend en main la cause de la religion, a de puissants attraits pour se faire suivre. Tous ceux qui cherchaient de bonne foi à vivre selon les ordonnances de la loi, et à marcher dans les routes de la justice, préférèrent les déserts de Mathathias aux troubles de leur patrie. Ils coururent s'y cacher, eux, leurs femmes et leurs enfants; ils y conduisirent même leurs troupeaux, et ils emportèrent ce qu'ils purent de leurs biens; ils se voyaient accablés de toutes parts, et, calamités pour calamités, ils choisirent avec sagesse celles où leur honneur et leur conscience leur parurent le moins exposés.

Les officiers d'Antiochus marchèrent en hâte contre les fugitifs, et, profitant du jour du sabbat, pendant lequel ceux-ci, éloignés de Mathathias, qui ne pouvait lever leur scrupule, n'osaient combattre, ils en massacrèrent plus d'un mille. Mais une fois que ce sage interprète de la loi eût éclairé leur conscience, il lui arriva promptement des renforts, avec lesquels il tomba d'abord sur les plus dangereux ennemis de la nation, les faux frères et les apostats; après quoi il parcourut en vainqueur pacifique les villes des environs et y établit le culte du vrai Dieu.

Mais Mathathias ne put résister longtemps aux fatigues et aux travaux qu'il soutenait depuis près d'un an avec une force beaucoup au-dessus de son grand âge. Il se sentit épuisé, et il vit bien que le temps de sa mort approchait. Bien éloigné de regretter la vie, que tant de fois il avait prodiguée, il remercia le Seigneur Dieu d'Israël, qui la lui avait conservée jusqu'alors pour faire renaître un rayon d'espérance dans l'âme de ses serviteurs et pour être le premier vengeur de ses autels. Plein de l'esprit de Dieu, qui lui avait inspiré le dessein qu'il n'avait fait qu'ébaucher, il conçut que ce n'était point à lui qu'était réservée la gloire de l'achever, et qu'il était juste de remettre son épée en de plus jeunes mains, capables de lui conserver l'ascendant qu'elle avait eu dans les siennes sur les ennemis de son Dieu. Il fait donc appeler ses

1. 1 Mach. II, 27, 28, 29, 30.

enfants, et il leur adresse ce beau discours, si digne d'un prêtre du Dieu vivant, d'un généreux Israélite et du meilleur de tous les pères[1].

« Je meurs, mes enfants, plein de jours et d'années, après « avoir vu dans le cours d'une si longue vie le peuple choisi de « Dieu dans des états bien différents. Heureux aussi longtemps « que fidèles, nous n'avions point d'ennemis, et notre prospérité « nous faisait moins de jaloux qu'elle ne nous attirait d'admira- « teurs. Nous n'avons commencé à trouver des tyrans dans nos « souverains que quand nous nous sommes faits un ennemi de « notre Dieu. Nous avons lassé sa miséricorde avant que sa jus- « tice ait éclaté. Mille avertissements nous pressaient de retour- « ner à lui. Endurcis que nous étions, c'était trop peu, pour nous « gagner, que des caresses paternelles; il a fallu nous dompter « par des vengeances éclatantes. Vous avez vu, mes enfants, jus- « qu'où nos iniquités ont forcé notre Dieu de nous punir. Il nous « a abandonnés à la tyrannie des rois de la terre. Les feux de sa « vengeance ne se sont point éteints dans notre sang. La ville « sainte et le temple ont eu part à la désolation. Mais ce qui me « console en ces derniers moments dans le souvenir de tant de « maux, c'est qu'il paraît qu'enfin notre Dieu, réconcilié avec « nous, veut nous en faire trouver le remède. C'est de vous, mes « enfants, qu'il a dessein de se servir ; et, en vous préservant « de sa colère, il vous réservait à être les instruments de ses mi- « séricordes. Si vous vivez donc et si vous respirez, ce n'est pas « pour vous; c'est pour votre Dieu, c'est pour son peuple que « vous vivez. Restes de tant de saints opprimés, songez à être « d'intrépides zélateurs de la sainte loi qu'ils ont scellée de leur « sang[2]. N'oubliez jamais que son rétablissement est entre vos « mains. Vivez en renouvelant la divine alliance de nos pères, et « mourez en combattant pour elle. Je sais qu'une si grande entre- « prise est au-dessus de toutes vos forces, et qu'à en juger selon « les règles de la prudence humaine, elle doit passer pour témé- « raire : mais qui sommes-nous, pour mesurer les desseins de « Dieu à nos faibles intelligences et pour donner des bornes à « l'étendue de son pouvoir? Je ne vous rappellerai point, pour « vous encourager, ce que je viens d'exécuter avec vous en si peu « de temps et avec si peu de ressources; c'en serait cependant « assez pour vous faire comprendre que la faiblesse se change en « force quand elle est mise en œuvre par le Tout-puissant. Dieu « m'a fortifié dans l'exécution de ce que nous avons fait pour sa « gloire; et je meurs content de n'avoir point délibéré en faux « sage, quand il ne s'agissait que d'obéir en fidèle. Remontez,

1. 1 Mach. II, 49. — 2. 1 Mach. II, 50.

« mes enfants, jusqu'aux premiers temps de notre origine; rap-
« pelez-vous toute notre histoire; souvenez-vous des merveilles
« que nos pères ont opérées, et voyez si la confiance au Seigneur
« a jamais été confondue[1]. Devenus leurs imitateurs, vous achè-
« terez comme eux une gloire solide, et vous vous ferez un nom
« qui ne périra jamais. Abraham notre père fut mis à de rudes
« épreuves : il sortit victorieux de la tentation; et la confiance de
« sa foi, lui étant imputée à justice, attira sur lui et sur sa fa-
« mille d'abondantes bénédictions. Joseph, vendu, calomnié, cap-
« tif, ne put être détourné de l'observation de la loi par l'opiniâ-
« treté des persécutions; et sa fidélité fut couronnée par une
« espèce de souveraineté sur toute l'Égypte. Phinée, de qui nous
« descendons et de qui nous avons reçu la qualité de prêtres du
« Seigneur, brûla d'un zèle ardent de la gloire de Dieu; et il en
« obtint pour récompense la promesse d'un sacerdoce éternel.
« Josué obéit à l'ordre de Dieu, malgré les prévarications d'un
« peuple incrédule dont il était environné; et Dieu le déclara, par
« son serviteur Moïse, chef et conducteur d'Israël[2]. Caleb soutint
« dans l'assemblée du peuple un témoignage aussi glorieux à
« Dieu qu'avantageux à sa nation; et, parmi tant de milliers
« d'hommes qui périrent dans le désert, Dieu le réserva à un
« riche héritage dans la terre de promission. David ne put être
« forcé à la vengeance par les plus mauvais traitements, et sa clé-
« mence lui valut un trône affermi pour toujours dans sa famille.
« Élie brûlait d'ardeur pour la défense de la loi, et il mérita d'être
« tout vivant enlevé au ciel. Ananie, Azarie et Misaël, si célèbres
« dans notre dernière captivité, demeurent inébranlables dans la
« profession de leur foi; et Dieu, par un miracle, les conserve au
« milieu des flammes. Daniel persiste avec simplicité dans la pra-
« tique du saint culte. On le jette en proie à des lions affamés,
« et les bêtes féroces respectent sa vertu. Poussez plus loin cette
« recherche, mes enfants; examinez en détail ce qui s'est passé
« de race en race depuis tant de siècles : vous reconnaîtrez qu'une
« filiale confiance dans le Seigneur assure de sa protection, et,
« s'il le faut même, des prodiges de sa droite. Que la puissance
« de ces hommes orgueilleux que vous avez à combattre n'abatte
« point votre courage. Ce sont des pécheurs et des ennemis de
« Dieu. Leur gloire, plus méprisable que la boue, sera ensevelie
« dans le même tombeau où leur corps deviendra la nourriture
« des vers. Un impie s'élève aujourd'hui jusqu'aux cieux; il n'en
« paraîtra pas demain de vestiges. Il retourne dans la poussière
« d'où il a été tiré, et ses desseins s'évanouissent avec lui[3]. Ar-

1. 1 Mach. II, 51, 52, 53, 54. — 2. 1 Mach. II, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62. — 3. 1 Mach. II, 63, 64, 65, 66.

« mez-vous, mes enfants, d'une invincible fermeté. C'est pour la « défense de notre loi que vous allez combattre, et c'est le choix « de Dieu que vous avez à justifier. Soutenez l'une et l'autre avec « vigueur : ce sera pour vous une source de gloire. Je compte « que vous consommerez l'ouvrage que Dieu m'a chargé de com- « mencer; il ne me reste plus qu'à partager entre vous les diffé- « rents emplois auxquels je vous destine. Le peuple fidèle qui « s'est attaché à moi jusqu'à ce jour, autorisera par son consen- « tement la distribution que Dieu m'inspire. Vous voyez Simon « votre frère; je sais que c'est un homme de bon conseil, d'un « esprit appliqué et d'une grande sagesse. Je vous ordonne de le « consulter sur toutes vos entreprises, de vous conduire par ses « avis, et je veux qu'après ma mort il vous tienne lieu de père. « Pour Judas Machabée, j'ai reconnu dans lui, dès sa jeunesse, » cette force de corps et cette intrépidité de courage qui font les « guerriers. Je le déclare général des troupes, et c'est à lui que « je remets le commandement des armées. Le peuple de Dieu, « sous ses étendards, ne peut que marcher à la victoire. Surtout, « mes enfants, vivez unis et agissez de concert : ne souffrez pas « qu'une basse jalousie et une criminelle émulation divisent jamais « des frères invincibles, tandis qu'ils seront liés par les mêmes « intérêts. Attirez auprès de vous tout ce que la sainte loi compte « encore dans Israël de fidèles observateurs. Les bons serviteurs « de Dieu seront toujours vos meilleurs soldats. Oubliez votre « propre gloire pour songer uniquement à tirer votre peuple de « l'oppression[1]. Faites retomber sur les idolâtres tous les maux « qu'ils nous ont faits. Qu'Israël triomphe, que les méchants « soient punis, que Dieu soit vengé. Approchez, mes enfants, et « recevez la dernière bénédiction de votre père. Dieu m'appelle à « lui, et je quitte volontiers la terre où je laisse à ma place de si « vertueux successeurs. »

Après cette vive et touchante exhortation, Mathathias ne s'entretint plus qu'avec le Dieu de ses pères ; et quelques heures s'étant passées dans ce doux repos, il lui rendit son âme pour être jointe à celles de tant de héros ses ancêtres, qu'il avait si glorieusement imités.

Cette mort, arrivée la cent quarante-sixième année du règne des Grecs[2], coûta bien des larmes et des regrets à tous les véritables Israélites.... On profita de la tranquillité qu'il avait lui-même rétablie à Modin, pour lui faire de magnifiques obsèques, et il y fut enseveli avec honneur dans le sépulcre de ses pères.

La situation des affaires ne permettait pas qu'on demeurât longtemps dans l'inaction. On continua de pousser la guerre avec

1. 1 Mach. II, 67, 68, 69, 70. — 2. An du monde 3842.

vigueur, et le peuple, respectant le choix de Mathathias, mit d'abord Judas Machabée en possession du commandement [1]. Jamais peut-être on ne vit dans l'histoire rien de comparable aux entreprises et aux exploits de ce général des armées de Dieu. Son surnom de Machabée, qui désigne un homme destiné à dompter ses ennemis et ne respirant que la guerre, était un présage de sa future grandeur. Sa vie tout entière, depuis le moment que le peuple fidèle l'eut reconnu pour son chef, ne fut plus qu'une suite de prodiges. Toujours prêt à combattre les ennemis de Dieu, il fit partout éclater avec un égal avantage sa piété et sa valeur. Aussi saint Israélite que brave guerrier, aussi intrépide à la tête des armées qu'il était humain dans le commerce de la vie, il sut toujours accorder dans un heureux concert les vertus civiles, domestiques, militaires et religieuses. Bienfaisant, modeste, désintéressé, il était adoré des soldats et de tous ceux qui le suivaient. Hardi, courageux, entreprenant, il devint la terreur des nations et des rois. Plein de confiance en Dieu, qui lui rendait tout possible, ne comptant jamais sur soi-même ni sur ses propres forces, méprisant des armées formidables que Dieu ne conduisait pas, il eut, pour ainsi dire, à sa disposition la toute-puissance de Dieu : et, ses entreprises n'ayant jamais pour fin que la gloire du Seigneur, on remarqua dans tous les événements quelque chose de miraculeux et de divin.

Tel fut et tel devait être le chef de la sainte confédération, le vainqueur des tyrans, le vengeur de son peuple et le restaurateur de la religion. Ses frères, quelque braves qu'ils fussent, et quoique dignes eux-mêmes de commander, bornèrent toute leur ambition à lui obéir. Pas un seul des soldats qui s'étaient attachés au service de son père ne se sépara de lui [2]. Je ne sais quelle impression faisait sentir à tout le monde que Judas était né pour de grandes choses. Toutes sortes de raisons divines et humaines engageaient à le suivre, et, en s'exposant sous ses ordres pour la défense d'Israël, on combattait avec une joie qui répondait de la victoire. Semblable ou supérieur aux anciens guerriers de sa nation, il se revêtit, comme un géant, d'une cuirasse impénétrable; il se couvrit dans les combats de ses armes victorieuses, et le camp tout entier était à l'abri sous la protection de son épée [3]. On le vit, comme un lion, courir à travers les dangers : tel dans ses actions militaires que ce terrible animal dans la poursuite de sa proie. Ce fut lui qui releva et qui accrut l'honneur de sa nation. Sur les traces de Mathathias, il persécuta sans relâche les impies; il les alla forcer jusque dans l'obscurité de leurs retraites. Ils ne

1. 1 Mach. III, 1. — 2. 1 Mach. III, 2. — 3. 1 Mach. III, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

pouvaient échapper à ses recherches. Il fit périr par le feu les apostats qui étaient le scandale ou la désolation de leurs frères. La terreur de son nom mit en fuite ses ennemis. Ceux qui s'étaient livrés à l'iniquité en furent consternés. Le salut de tout le peuple parut attaché à ses exploits. Autant qu'il désola les rois idolâtres, autant consola-t-il les vrais enfants de Jacob, et sa mémoire sera toujours en bénédiction. Il parcourut avec vitesse les villes de Juda. Il les purgea des profanateurs et des impies qui les déshonoraient et qui leur attiraient la colère de Dieu. Il rassembla les timides Israélites que la crainte avait dispersés, et il fit cesser la persécution. Aussi la gloire de son nom s'étendit en peu de temps de tous côtés, jusqu'aux extrémités de la terre sainte et chez toutes les nations voisines.

Le brillant historien entre dans le détail des entreprises de Judas. Le jeune héros fait prendre les armes à tout ce qu'il découvre de Juifs zélés pour le culte de Dieu.

Dès qu'on vit un chef accrédité et suivi, on ne balança pas à se déclarer, et bientôt la troupe de Judas Machabée se trouva forte de six mille hommes. C'était assez pour ce héros, qui ne voulait pas à sa suite une foule de vagabonds, plus capables de décrier ses armes par leurs brigandages que de les faire redouter par leur multitude. Peu de braves, tous choisis, et soutenus comme lui par une inébranlable confiance en Dieu, lui suffisaient, et ce fut avec eux qu'il se mit sérieusement en action. Il les y disposa par différentes prières qu'il adressa au Dieu des armées et auxquelles ils s'unirent tous avec une édifiante piété. C'était un charmant spectacle, et d'un présage bien heureux, de voir le général et les soldats, prosternés humblement devant Dieu, s'écrier comme de concert : « Seigneur, c'est pour votre gloire et pour le salut « de votre peuple que vous nous voyez, les armes à la main « contre vos ennemis, implorer votre miséricorde et solliciter « votre secours. La nation que vous avez choisie est foulée aux « pieds de tous les étrangers[1]. Le temple où vous habitez est pro- « fané par les impies. Votre ville sainte n'est presque plus qu'un « amas de ruines, et le peu qui en reste attend bientôt le même « sort. Eh quoi ! Seigneur, le sang de vos adorateurs n'est-il « point monté jusqu'à vous, et ne vous fait-il point entendre sa « voix ? Ces tendres enfants cruellement égorgés parce qu'ils « portaient sur leur chair le signe de votre alliance, ne vous « présentent-ils rien qui excite votre pitié ? Les blasphèmes qui « outragent votre nom adorable n'ont-ils point encore suffisam- « ment irrité votre indignation ? Levez-vous, Seigneur, jugez vo-

1. 2 Mach. VIII, 2, 3, 4, 5.

« tre cause, et puisque c'est vous qui nous armez, soutenez nos « faibles efforts. »

Ainsi Machabée préparait ses gens à bien faire, convaincu qu'on est invincible quand la piété et le zèle animent le courage. Le Seigneur avait déjà fait sentir que sa colère était changée en miséricorde, et le général vit bien qu'il était temps de mettre à profit sa protection. Il ne voulut cependant rien tenter de téméraire. Il prenait surtout le temps de la nuit pour faire des courses imprévues dans les villes ouvertes, dans les châteaux et dans les villages occupés par les gentils ou remplis de Juifs apostats. Il taillait en pièces tous ceux qu'il y rencontrait[1].... Il mettait le feu aux places sans défense, qu'il prévoyait ne pouvoir conserver. Il se saisissait des postes avantageux, pour lui servir de retraite. Il était toujours en mouvement avec sa petite troupe, qu'il faisait aisément subsister. Toutes les villes voisines de ces campements, ne sachant où il devait fondre, étaient dans de continuelles alarmes.

Il passa ainsi quelque temps, sans que sa conduite eût encore les apparences d'une guerre réglée et sans laisser pénétrer toute l'étendue de ses desseins. A force d'agir avec constance sur le même plan, ne s'exposant jamais beaucoup, mais avançant peu à peu ses conquêtes et affaiblissant toujours ses ennemis, il devint le fléau des nations et la terreur de tous les méchants. Le bruit de sa valeur se répandit de toutes parts ; et il acquit à ses armes cette réputation si nécessaire à la guerre, pour leur donner une supériorité qu'on a ensuite bien de la peine à détruire avec les plus grandes forces....

Apollonius, un des principaux officiers du roi, s'étant d'abord avancé pour s'opposer aux progrès de Machabée, trouva dans la petite troupe qu'il méprisait une résistance qui lui coûta cher. Cet Apollonius, général des troupes grecques, était gouverneur de la Judée ou plutôt de la Samarie, voisine de cette province. C'était fort vraisemblablement ce même favori d'Antiochus, envoyé quelque temps auparavant pour exercer sur les Juifs de Jérusalem mille horribles cruautés et pour achever de les réduire. L'insigne perfidie dont il usa à leur égard, en abusant du jour du sabbat pour les massacrer impunément, méritait de la part de Dieu un sévère châtiment, et le coupable courut s'y présenter lorsqu'il croyait courir à la victoire.

Il s'imagina qu'il y allait de son honneur à ne pas souffrir que les Juifs se relevassent de l'état où il les avait mis, et qu'il lui appartenait de maintenir son ouvrage. Il rassemble fort à la hâte une nombreuse armée, partie de ses soldats grecs, partie des na-

1. 2 Mach. VIII, 6, 7.

tions qui occupaient la Samarie, et il marche à grandes journées pour dissiper les espérances naissantes d'Israël[1]. Judas en fut averti ; et, charmé d'avoir une si belle occasion d'éprouver la valeur de ses soldats contre des ennemis dignes d'eux, il épargna à Apollonius la meilleure partie du chemin. Il alla à sa rencontre ; les deux armées parurent en présence, toutes deux animées à bien faire par des motifs bien différents. L'une était extrêmement forte, bien fournie d'armes et de munitions, formidable par la multitude de ses soldats, et commandée par un chef accoutumé à dompter les Juifs; l'autre n'était composée que de six mille hommes, tous braves à la vérité, mais dont les meilleures armes étaient la justice de leur cause, la confiance qu'ils avaient en Dieu et l'intrépidité de leur général. Celui-ci, à la vue de l'ennemi, ne balance pas un moment, et, malgré l'inégalité du nombre, il fait commencer l'attaque. Apollonius comprit alors qu'il n'avait plus affaire à ces mêmes Juifs qui se laissaient égorger à sa discrétion dans le sein de leur ville ; il vit bien qu'il fallait combattre en bon ordre et payer de sa personne: il s'avance au fort de la mêlée pour donner de l'ardeur à ses troupes. Judas le distingua, et prit sur-le-champ la résolution de terminer cette importante journée par une action d'un grand éclat. Il écarte à droite et à gauche tout ce qui s'oppose à son passage ; il se fait à grands coups d'épée une route sanglante jusqu'à Apollonius ; il l'atteint, il le charge et il l'étend mort sur la place, à la vue des deux armées également surprises de sa valeur[2]. La mort du général fut la décision du combat. Les soldats grecs et cette multitude d'étrangers qui, sur la parole de leur chef, s'attendaient à ne pas trouver de résistance, perdirent bientôt courage. Les Juifs, au contraire, reprenant de nouvelles forces, enfoncèrent les ennemis de toutes parts, et, profitant de leur consternation, en firent une horrible boucherie ; le reste se débanda, prit la fuite et abandonna aux vainqueurs le champ de bataille couvert de morts et de blessés. On fit en cet endroit un riche butin qu'on distribua à l'armée. Pour le général, il ne se réserva que l'épée qu'il venait d'enlever à Apollonius, dont il voulut ensuite se servir dans tous ses combats, pour se rappeler le souvenir beaucoup moins de sa valeur que de la protection de son Dieu.

Cette victoire signalée fut proprement la première que Judas remporta en pleine campagne sur des troupes réglées et aguerries ; elle servit à augmenter la confiance de ses soldats et à leur faire concevoir les plus magnifiques espérances ; mais ce n'était encore là que de légers essais des triomphes où leur saint général les conduisait et des couronnes que Dieu leur préparait.

1. 1 Mach. III, 10. — 2. 1 Mach. III, 11, 12.

Aussitôt après la défaite et la mort d'Apollonius, Séron, autre commandant des troupes de Syrie, en reçut la nouvelle avec une sorte d'indignation qui ne servit qu'à lui enfler le courage. Il apprit que Judas avait encore auprès de lui sa troupe de fidèles, et que les zélateurs de la loi s'attachaient inséparablement à son service [1]. Il crut l'occasion belle pour établir sa réputation et pour mériter la faveur du roi, à qui on ne faisait jamais mieux sa cour qu'en faisant la guerre aux Juifs. Judas Machabée était déjà illustre par mille actions, et sa victoire sur Apollonius venait de le mettre au rang des premiers capitaines de son siècle. Ce héros parut à Séron un ennemi avec qui il pouvait se mesurer, et tout propre à relever ses exploits s'il venait à bout de le défaire, comme il n'en doutait nullement, et d'exterminer avec lui ce reste de Juifs qui méprisaient les ordres de son maître. Bien loin d'attribuer la déroute d'Apollonius à la bravoure des Juifs et à la protection du Seigneur, il jugea que c'était un de ces coups du hasard qui ne tirent point à conséquence et qu'il est inouï de voir se renouveler plus d'une fois dans une seule campagne. Enivré de ces idées et trompé par sa présomption, il dispose tout pour l'exécution de ses projets [2]. Il donne ordre à ses troupes grecques de se rassembler, et il se fait joindre par une multitude de Juifs apostats qui faisaient la plus grande force de son armée. Ces perfides réfugiés étaient enragés contre Judas, qui leur faisait une guerre sanglante, jusqu'à les brûler tout vifs dans leurs maisons quand ils avaient le malheur de tomber entre ses mains. Ils crurent avoir trouvé l'occasion de se venger, et ils la saisirent avec ardeur.

Séron, à la tête de son armée, s'avança jusqu'à Béthoron. C'était une petite place dans la tribu de Benjamin, distante d'environ sept à huit lieues de Jérusalem, au septentrion de cette grande ville et fort proche de Gabaon. Elle était fameuse par la victoire qu'avait autrefois remportée Josué sur les cinq rois ligués contre lui, et en particulier par cette prodigieuse grêle de pierres que Dieu fit tomber du ciel pour écraser les ennemis de son peuple, tandis que Josué les poursuivait dans leur fuite à la descente de Béthoron. Cette circonstance n'était pas d'un heureux présage pour l'entreprise de Séron. Ce fut là qu'il donna rendez-vous à son armée et qu'il fit à loisir toutes les dispositions de l'attaque qu'il méditait.

Judas, de son côté, dont le caractère propre était de ne délibérer jamais s'il était à propos de combattre, dès qu'il savait des ennemis en campagne, et qui, sans s'informer de leur nombre, se contentait de savoir qu'ils étaient encore plus les ennemis de

1. 1 Mach. III, 13, 14. — 2. 1 Mach. III, 15, 16.

Dieu que les siens, prit le parti de marcher à eux dès qu'il les sut campés aux environs de Béthoron. Il n'était alors accompagné que d'une partie de ses six mille hommes, car il lui était assez ordinaire de n'avoir pas toujours tout son monde avec lui. Ses soldats et ses officiers, tous volontaires, qui n'avaient d'engagement que celui qu'ils voulaient bien prendre, se séparaient de temps en temps pour leurs affaires particulières, et venaient ensuite le rejoindre. Il était bien difficile de contenir avec autorité des troupes aussi libres que celles-là, et la réputation seule du général faisait toute la discipline de l'armée; mais il ne crut pas que ce contre-temps dût l'empêcher de combattre; il s'y disposa par la prière, et, malgré la marche qu'on allait faire pour atteindre l'ennemi, il ordonna un jeûne général. Il s'avança ensuite à grands pas, et il se trouva bientôt en présence de Séron. Les deux commandants voulaient la bataille, et ils n'étaient pas résolus de s'éviter. Séron s'ébranla d'abord, et parut vouloir engager l'action. Alors les gens de Machabée, qui, quoique braves et bons soldats, n'étaient pas tous des héros comme lui, ne purent s'empêcher de lui faire librement leurs remontrances. « Nous ne sommes qu'une « poignée de gens, lui dirent-ils, nous sommes fatigués d'une « marche pénible à laquelle il vous a plu de joindre un jeûne rigou- « reux. Nous avons affaire à une multitude d'hommes tout frais « qui vont nous accabler. Quelle apparence que nous puissions te- « nir devant eux, bien loin de les battre et de conserver notre avan- « tage[1] ? —Mes enfants, répondit Judas d'un air fort gai et en « les menant toujours aux ennemis, je sais votre petit nombre, et « ce que vous a coûté votre obéissance pour la marche et pour le « jeûne; mais malgré de si bonnes raisons d'éviter le combat, « suivez-moi avec confiance, je vous conduis au triomphe; c'est « Dieu qui m'inspire et qui vous guide. Qu'importe à ce grand « maître de tous les événements que nous soyons peu ou beau- « coup; il veut glorifier ses serviteurs, et le nombre de ceux qu'il « emploie n'entre pour rien dans l'exécution de ses desseins[2]. La « victoire, quand il en décide, n'est point esclave de la puissance « des armées : c'est du ciel que vient la force et le courage de la « remporter. Nos ennemis viennent à nous, fiers de leur multi- « tude et armés d'un insolent orgueil. Leurs yeux avides dévorent « déjà nos dépouilles; ils comptent nos enfants au nombre de « leurs captifs et nos femmes parmi leurs esclaves. Pour nous, « braves Israélites, nous allons défendre nos vies et venger notre « loi. Ne craignons point ces lâches Grecs et ces infâmes apostats; « montrons-nous seulement à eux, et Dieu va les écraser sous la « terreur de nos regards[3]. » Tout en parlant de la sorte, Judas

1. 1 Mach. III, 17. — 2. 1 Mach. III, 18, 19, 20, 21. — 3. 1 Mach. III, 22, 23, 24, 25.

Machabée se trouva si proche de l'ennemi, qu'il ne fut plus question de délibérer; il se jette à l'instant sur Séron et sur ses troupes; il tombe si rudement sur elles, que, sans leur donner le temps de revenir de leur surprise, il les rompt, il les enfonce, il les met en désordre, et il les oblige de prendre la fuite. Tout plie sous la pesanteur de ses coups. Ses gens, animés par son exemple et comprenant à peine ce qu'ils voient, sentent renaître leurs forces; ils s'aperçoivent du miracle et ils secondent leur général. Le combat, qui se soutenait encore un peu, se changea bientôt en déroute. La frayeur s'empara du cœur de tous les Grecs, et les Juifs apostats, qui se voyaient prêts d'être abandonnés seuls à l'indignation de Judas, s'enfuirent plus vite que les autres; personne ne songea à se rallier ni à revenir à la charge. Machabée, comme un autre Josué, poursuivit les fuyards, par la célèbre descente de Béthoron, jusque bien avant dans la plaine. Il ne leur tua cependant que huit cents hommes dans cette journée, tant la résistance des ennemis dura peu, jusqu'au moment où ils se débandèrent pour gagner les terres des Philistins.

Cette seconde victoire fit trembler toutes les nations, quand la nouvelle s'y fut répandue de la manière dont une petite troupe de Juifs venait de dissiper la grande armée de Séron. Judas et ses frères furent désormais regardés comme des hommes indomptables [1]; l'aveuglement seul d'Antiochus l'empêcha d'apercevoir qu'il n'y avait qu'à perdre beaucoup à pousser plus loin des guerriers de ce caractère.

Tout se disposait à une révolution générale dans la Judée : Philippe, qui commandait pour le roi dans Jérusalem, vit de près le danger qui le menaçait; il écrivit sur ce sujet des lettres très-pressantes à Ptolémée, gouverneur de la Célé-Syrie et de la Phénicie.

Ptolémée dépêcha incessamment Nicanor, fils de Patrocle, l'un des plus grands seigneurs de la cour et son ami particulier [2]. Il lui donna environ vingt mille hommes, qu'il rassembla des différentes nations de son gouvernement. Il lui associa Gorgias, grand capitaine et d'une expérience consommée. « Allez, leur dit-il, « vous n'aurez affaire qu'à une bande de fugitifs qui ne vous ré- « sisteront pas. Punissez ces brouillons; et, après leur avoir fait « souffrir le châtiment qu'ils méritent, détruisez sans ressource « les restes de cette inquiète nation. » Nicanor remercia son ami de l'occasion qu'il lui fournissait de faire sa cour. La défaite des Juifs lui paraissait un coup sûr, et il en doutait si peu, qu'il comptait déjà tenir deux mille talents de la vente des esclaves. Le roi devait encore cette somme aux Romains, pour un reste de

1. 1 Mach. III, 26. — 2. 2 Mach. VIII, 9.

celle que la république victorieuse avait exigée d'Antiochus le Grand, en lui donnant la paix [1]. Fournir au roi cette somme, surtout après l'avoir trouvée dans la ruine des Juifs, c'était l'obliger doublement et mériter la première place dans son estime. Nicanor envoya sur-le-champ vers toutes les villes maritimes, inviter les marchands à se rendre auprès de lui pour acheter les esclaves juifs. Il s'engageait à les leur vendre à fort bon marché, et quatre-vingt-dix Juifs ne leur devaient coûter qu'un talent. C'était effectivement les donner presque pour rien. Mais il eût été de la prudence, avant que de les mettre à prix, de s'assurer un peu mieux qu'on serait maître d'en disposer; et ces Juifs, qui déjà plus d'une fois s'étaient vus vainqueurs de leurs ennemis, ne paraissaient pas d'humeur à se livrer à si bon compte....

Judas n'ignora pas longtemps les projets de Nicanor, et il prit à son ordinaire la résolution de combattre. Mais il ne voulut pas pour cette fois surprendre ses soldats, ni les mener aux ennemis sans leur avoir fait connaître à qui ils auraient affaire. « Nicanor « vient à nous [2], leur dit-il, et je ne vous dissimulerai pas que son « armée est composée d'une grande multitude de bonnes troupes. « Peu content de ses soldats, qu'il amène bien résolus de nous tail- « ler en pièces, il conduit avec lui une autre armée de marchands, « venus de Tyr, de Sidon et de tous les ports voisins, pour acheter « ceux d'entre les Juifs qui échapperont au tranchant de son épée. « Notre nation tout entière doit être faite esclave, et nous sommes « déjà vendus à vil prix. Voilà les desseins de notre ennemi; c'est à « vous, braves Israélites, de délibérer sur ce que vous avez à faire. » Pour moi, j'ai pris mon parti; mais vous savez que je ne con- « trains personne, et que je ne veux avec moi que des soldats de « bonne volonté. Je serai toujours assez accompagné, quand je n'au- « rai à ma suite que des hommes intrépides. Ceux qui ont peur ne « me conviennent pas, et ils peuvent se retirer. » Ces dernières paroles de Machabée furent saisies avidement par une partie de ceux qui étaient alors avec lui. Tremblants de crainte aux approches de l'ennemi, ils se persuadèrent que leur général, à force de bravoure, pourrait bien aller jusqu'à la témérité, et que ce serait tenter Dieu que de s'exposer sans discernement à toutes les occasions de combattre. Ils se servirent au moins de ces spécieuses raisons pour couvrir leur lâcheté, et, profitant honteusement de l'offre de Judas, ils quittèrent son service [3]....

Il les vit partir sans regret, et il se contenta de ses vieilles bandes accoutumées à vaincre sous lui. Cependant environ mille des nouveaux venus, honteux de la lâcheté de leurs compagnons, s'attachèrent à son service, et sa petite armée se trouva forte de sept

1. 2 Mach. VIII, 10, 11.—2. 2 Mach. VIII, 12.—3. 2 Mach. VIII, 13, 14.

mille hommes. Il fut dédommagé de la désertion des uns par le surcroît de courage qu'il aperçut dans les autres. Ces braves gens, indignés de la manière outrageante dont Nicanor les insultait, et résolus de suivre leur saint général, vendirent tout ce qui pouvait leur rester de biens dans le pays et se rendirent auprès de Judas, libres de tout autre engagement. Ils ne pouvaient rien faire qui lui fût plus agréable que cette généreuse démarche. Il avait bien compris que des hommes qui en partant pour la guerre laissent chez eux des possessions et des richesses, y laissent aussi une partie de leur cœur; et qu'on n'est brave qu'à demi, quand on peut perdre, en s'exposant, autre chose que la vie. Mais sa consolation fut parfaite, lorsqu'il les vit se porter d'eux-mêmes à une confiance en Dieu qui devait faire toute leur force. Il les entendait avec une incroyable joie, lorsqu'ils priaient ensemble le Seigneur de ne les pas livrer en proie à l'impie Nicanor [1], qui avait eu l'insolence de les vendre avant que de s'approcher d'eux pour les combattre. « Ce n'est pas en notre nom, Dieu d'israël, disaient-« ils, que nous vous conjurons de nous protéger; nous faisons « parler pour nous l'alliance qu'il vous a plu de contracter avec « nos pères, et la sainteté de votre nom glorieux, tant de fois « invoqué sur nous. »

Judas, ravi des dispositions de son armée, ne douta plus de la victoire. Il fait assembler ses sept mille hommes, et, après leur avoir marqué avec combien d'assurance il compte sur leur piété et sur leur bravoure, jusqu'à quel point ils doivent compter eux-mêmes sur son estime et sur son amitié, avec quel plaisir il se prépare à combattre à leur tête, il les conjure instamment de n'entendre jamais à aucune composition avec leurs ennemis. Il leur fait comprendre qu'avec des hommes tels que ceux-là, sans foi, sans honneur, sans religion, comme ils ne l'avaient que trop éprouvé, on ne pouvait traiter qu'à sa ruine. « Au reste, braves « compagnons, ajouta-t-il, que leur nombre ne vous effraye « point [2]. Une multitude d'impies n'est qu'une foule de victimes « qui viennent s'offrir à vos coups et recevoir par vos mains le « châtiment de leurs sacriléges. Ne songez qu'à vous présenter à « eux sans faiblesse : ce sont des hommes vaincus. Vous êtes Is-« raélites, et vous n'avez pas oublié que ces nations armées contre « vous sont ces mêmes Grecs qui ont profané notre saint temple, « qui ont insulté la ville du Seigneur, qui ont entrepris de renver-« ser toutes nos lois et de nous faire abandonner les ordonnances « de nos pères. Ils comptent, les insensés! sur la force de leurs « armes, et leur audace les conduit. Pour nous, c'est au Seigneur « tout-puissant que nous mettons notre confiance, et ce n'est pas

1. 2 Macn. VIII. 15, 16. — 2. 2 Mach. VIII, 17, 18.

« en vain que nous comptons sur sa protection. Le Dieu souverain « que nous adorons et qui nous aime, peut d'un clin d'œil, non- « seulement exterminer ces idolâtres qui viennent fondre sur nous, « mais détruire tous les hommes et anéantir l'univers. Nos épreu- « ves passées nous répondent de l'avenir. Dieu fera, pour nous dans « une cause pareille, ce qu'il a fait pour nos pères. Souvenez-vous « qu'autrefois, lorsque Sennacherib faisait la guerre à notre nation, « l'ange du Seigneur, à la prière du prophète Isaïe et du saint roi « Ézéchias, fit périr en une seule nuit cent quatre-vingt-cinq mille « de ces infidèles. Plus près encore de nos jours, et depuis notre « retour de la captivité, vous savez ce qui se passa dans ce royaume, « tandis que nos pères étaient en si bonne intelligence avec les rois « de Syrie, aujourd'hui nos persécuteurs. Ces princes leur avaient « confié en commun avec les troupes grecques la garde de la Baby- « lonie [1]. Une effroyable multitude de barbares sortis de leur pays « qui ne pouvait les contenir, vinrent inonder toute l'Asie, et se « jetèrent sur la Babylonie à dessein de s'y établir. Nos gens, « abandonnés des Grecs ou Macédoniens, qui lâchèrent honteu- « sement le pied, se virent réduits à une petite armée de six mille « hommes, ayant en tête tous ces étrangers, dont le nombre sem- « blait devoir les accabler. Cependant ces six mille Juifs, ayant « imploré et obtenu le secours du ciel, les défirent entièrement et « leur tuèrent jusqu'à cent vingt mille hommes. Ce service impor- « tant acquit à nos pères la bienveillance des rois de Syrie, sous « lesquels ils vivaient, et c'est de là que nous viennent ces privi- « léges et ces faveurs dont notre nation a joui en paix, jusqu'au « règne du prince qui, au mépris du vrai Dieu que nous servons, « entreprend de nous pervertir et nous détruire. »

Au récit de ces exemples, toute l'armée se sentit animée d'un nouveau feu. « Menez-nous au combat, disaient-ils; qu'attendez- « vous encore? Nous sommes prêts à mourir pour nos lois et pour « notre patrie. »

Judas s'était bien promis ce succès de son discours; et pour ne pas laisser ralentir l'ardeur de ses soldats, il ne différa pas un moment à faire les dispositions du combat. Il divisa sa bataille en deux corps; l'un pour faire face à l'ennemi, l'autre pour le prendre en flanc [2]. Le premier, double du second, était commandé par Simon, frère de Judas, et par Joseph, son beau-frère. Le second avait pour chef Jonathas, autre frère du général; et chacun de ces commandants avait sous lui quinze cents hommes. Pour Judas, il se mit à la tête de deux mille cinq cents soldats choisis, avec lesquels il était résolu de commencer l'attaque et il espérait même finir l'action. Pour dernière préparation, il fit lire par

1. 2 Mach. VIII, 19, 20. — 2. 2 Mach. VIII, 21, 22.

Esdras, au milieu du camp, un endroit touchant des saintes Écritures : après quoi, ayant donné pour signal ou pour mot de ralliement, *le secours de Dieu*, il prend avec lui l'avant-garde, et la mène droit à Nicanor. Dieu se déclara d'abord en faveur de sa cause. Nicanor ne put soutenir la première charge de ces braves soldats, qui étaient tous autant de héros, à qui Machabée, par cent prodiges de valeur, inspirait une partie de son courage. Plus de neuf mille des ennemis demeurèrent sur le champ de bataille, sans compter une multitude innombrable de blessés. Il ne fut pas possible à Nicanor d'arrêter le désordre, ni de ramener au combat ses troupes effrayées, et déjà fort affaiblies par cet échec. Elles se débandèrent avec une extrême confusion et entraînèrent le général dans leur fuite. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards et en tuèrent encore un grand nombre. Bien peu auraient échappé, s'ils eussent eu affaire à des ennemis moins scrupuleux et moins religieux observateurs de leurs saintes lois. Mais la bataille se donna la veille du sabbat [1]; et comme la fête commençait dès le soir, au coucher du soleil, ils aimèrent mieux laisser leur succès imparfait que d'achever la défaite des Grecs au dépens du saint repos. Il est vrai qu'on avait décidé, conformément à l'esprit de la loi, qu'il serait permis de se battre le jour même du sabbat. Mais, la nécessité seule d'une légitime défense étant le motif de la décision, on eut la délicatesse de ne la pas étendre jusqu'à la poursuite d'une victoire. Ainsi l'on vit au milieu d'un camp, et parmi des soldats vainqueurs, la piété envers Dieu et l'obéissance à ses ordres, portées jusqu'à une espèce de scrupule, triompher avec éclat du désir naturel de la gloire et des raisons en apparence les plus solides.

Judas, persuadé qu'on ne perd rien avec un Dieu souverainement magnifique, en sacrifiant ses avantages à la plus pure observation de ses lois, fit sonner la retraite un peu avant le coucher du soleil; toute l'armée, quoique dans l'ardeur de la poursuite, se rassembla autour de lui. Les soldats rapportèrent avec eux les grosses sommes d'argent que les marchands tyriens et sidoniens comptaient employer à acheter les esclaves juifs qu'on avait promis de leur vendre [2]. On les avait poursuivis fort loin sans relâche et on les avait dépouillés. On eut même encore assez de temps pour rassembler les armes et le butin, mais on se réserva à en faire la distribution après la célébration du sabbat [3].

Il est aisé de juger dans quels transports de joie on passa ce saint jour, et avec quelles effusions de cœur on s'abandonna aux plus vives expressions de le reconnaissance. Ce n'était dans tous

1. 2 Mach. VIII, 23, 24, 25. — 2. 2 Mach. VIII, 26. — 3. 2 Mach. VIII, 27, 28, 29.

les quartiers que chants d'allégresse en l'honneur du Dieu d'Israël. Le camp retentissait d'acclamations, de cantiques et de bénédictions. Cette victoire, bien plus importante que toutes celles qu'on avait remportées jusque-là, était regardée par les Juifs comme la première preuve de la protection du Très-Haut sur la nation tout entière; et ils le conjuraient qu'après avoir laissé échapper du sein de sa miséricorde ces premières gouttes d'une rosée si salutaire, il daignât désormais répandre ses faveurs comme une pluie abondante, capable de fertiliser une terre depuis longtemps stérile et désolée par une brûlante sécheresse.

Le jour du sabbat fut employé tout entier à ces réjouissances publiques et à ces dévotes supplications. Dès le lendemain on s'appliqua à distribuer le butin, et on le fit d'une manière à faire connaître à tout le monde que les soldats choisis de Dieu pour soutenir sa cause étaient véritablement dignes de lui. Ces braves gens, qui seuls avaient eu part aux dangers, ne voulurent rien recevoir pour eux et pour leurs familles, que les infirmes, les orphelins et les veuves n'eussent été partagés. Ce qui demeura après cette charitable distribution leur fut assigné, et ils crurent que les restes des pauvres étaient pour eux la plus belle portion des dépouilles qu'ils avaient achetées au risque de leurs vies [1]. Ils recommencèrent ensuite à prier le Seigneur, et, lui offrant tout à la fois leur zèle pour sa gloire, leur charité pour les pauvres et leur désintéressement pour eux-mêmes, ils le supplièrent avec larmes que sa miséricorde ne se changeât plus sur eux en sévérité, et que sa clémence divine, dont il lui avait plu de leur donner des gages si précieux, fût éternelle sur la nation....

Aussi le Seigneur, dont ils se ménageaient la protection, ne tarda-t-il pas à les récompenser. Timothée et Bacchide recueillirent les débris des troupes de Nicanor, et, en ayant fait un corps d'environ trente mille hommes, ils vinrent tomber subitement sur celles de Machabée [2]. Il fit bonne contenance, et il les reçut avec son intrépidité accoutumée. Dieu continua de le seconder; et il les défit entièrement. Ne cessant ensuite de les poursuivre à mesure qu'ils fuyaient devant lui, il leur tua en plusieurs combats plus de vingt mille hommes qui faisaient alors toute la ressource des Grecs dans le pays. Judas fit encore un grand butin dans ces différentes actions, qu'il distribua comme le premier, le partageant également entre les infirmes, les vieillards, les veuves et les orphelins. Mais comme il n'avait plus d'ennemis en campagne, il s'appliqua tout de bon à étendre ses conquêtes et à les assurer. Il se rendit maître de plusieurs bonnes places et de tous les postes avantageux qui les environnaient. Il fit ramasser une grande quan-

1. 2 Mach. VIII, 30. — 2. 2 Mach. VIII, 31, 32.

tité d'armes qu'il avait enlevées aux ennemis dans ses victoires, et il établit des arsenaux dans les forteresses qu'il avait prises. Il crut même qu'il convenait à la gloire de la bonne cause, dont il était le défenseur, d'aller se montrer à Jérusalem pour y rendre publiquement à Dieu de solennelles actions de grâces.

Cette place était tout ouverte, depuis qu'Antiochus en avait fait abattre les murailles et brûler la meilleure partie. Il y entra sans résistance; il y fit voir son armée victorieuse avec ce qu'il y avait de plus précieux dans les dépouilles qu'il avait emportées sur les Grecs [1]. Il conduisait comme en triomphe Philarque, fait prisonnier à la dernière bataille où il accompagnait Timothée. C'était un malheureux qui, abusant de la disgrâce des Juifs, les avait traités avec la dernière inhumanité; et il voulut en faire une justice d'éclat en le condamnant à souffrir la mort au milieu de la capitale. Il y surprit encore, dans le temps qu'ils y chantaient des cantiques au vrai Dieu, un nommé Callisthène, ce scélérat qui avait mis le feu aux portes du saint temple; et il le fit brûler tout vif dans une maison où il s'était réfugié : peine justement due à un sacrilége incendiaire comme lui. Judas fit à Jérusalem tout ce qu'il voulut, sans que la garnison de la citadelle osât seulement sortir ni faire mine de s'opposer à ses desseins. Après quoi, pour ne pas s'exposer à quelque surprise dans une ville qu'on n'était pas encore en état de fortifier et de défendre, s'attendant bien d'ailleurs qu'Antiochus, outré de dépit des mauvais succès de ses généraux, tomberait incessamment sur lui avec toutes ses forces, il se retira sans aucune opposition, et remmena ses troupes dans leurs quartiers.

L'historien continue le récit des éclatants exploits de Judas Machabée. Le héros les multiplie à un tel point qu'Antiochus, apprenant la honteuse défaite de tous ses généraux, entre en fureur contre les Juifs, menace de ne faire de la ville sainte et du temple qu'un monceau de ruines, monte sur son char, et le lance avec la rapidité qu'il veut donner à sa vengeance. C'est alors que le tyran tombe frappé de la main de Dieu, et meurt en reconnaissant qu'un mortel est insensé quand il veut s'égaler au Seigneur.

1. 2 Mach. VIII, 33, 34, 35.

HÉNAULT.

(1685-1770.)

Son plus beau titre de gloire est sans contredit son Abrégé chronologique de l'Histoire de France. « Resserrer dans l'espace d'un ou de deux volumes les sommaires de notre histoire, puisés dans les monuments originaux; présenter en quelques mots les résultats de longues recherches et de discussions approfondies sur les points importants du droit public; éclairer, souvent par une seule phrase, des doutes historiques qui ont demandé un long examen; surprendre agréablement son lecteur par des réflexions courtes et justes, qui le forcent à s'arrêter et à réfléchir; faire ressortir, par un trait rapide ou par une remarque ingénieuse, les mœurs particulières de chaque siècle et les caractères des principaux personnages; offrir, des plus illustres d'entre eux, des portraits quelquefois dessinés avec vigueur, et toujours avec élégance et précision; choisir avec un jugement exquis, parmi cette multitude de faits dont se compose l'histoire, les plus importants à connaître et à retenir; les ranger dans un ordre chronologique, disposer avec clarté, en tableaux synchroniques, les noms et les dates, de manière à les rendre plus faciles à consulter et à rappeler : tels sont les divers genres de mérite de cet abrégé. Ils suffisent sans doute pour en justifier le succès; mais on doit dire aussi que ce livre, aujourd'hui trop peu lu, trop déprécié, a été d'abord beaucoup trop loué. »

WALCKENAER.

PROGRÈS DES LOIS DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE JUSQU'AU CHANCELIER L'HOPITAL

(du 5e siècle au 16e) [1].

Entre les différentes opinions qui ont été proposées sur la manière dont les Francs possédèrent les terres sous la première et sous la seconde race, voici ce qui m'a paru le mieux prouvé.

On peut distinguer les terres possédées par les Francs, depuis leur entrée dans les Gaules, en *terres saliques* et en *bénéfices militaires*.

Les terres saliques étaient celles qui leur échurent par la con-

1. Extrait de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

quête, et elles étaient héréditaires; les bénéfices militaires, institués par les Romains avant la conquête des Francs, étaient un don du prince, et ce don n'était qu'à vie : il a donné son nom aux bénéfices possédés par les ecclésiastiques. Les Gaulois, de leur côté, réunis sous la même domination, continuèrent de jouir, comme du temps des Romains, de leurs possessions en toute liberté, à l'exception des terres saliques, dont les Français s'étaient emparés, qui ne devaient pas être considérables, vu le petit nombre des Français et l'étendue de la monarchie. Les uns et les autres, quelle que fût leur naissance, avaient droit aux charges et aux gouvernements, et étaient employés à la guerre, sous l'autorité du prince qui les gouvernait. « La constitution du royaume de France est si excellente, qu'elle n'a jamais exclu et n'exclura jamais les citoyens nés dans le plus bas étage des dignités les plus relevées [1]. »

Vers la fin de la seconde race, un nouveau genre de possession s'établit sous le nom de *fief*. Les *ducs* ou gouverneurs des provinces, les *comtes* ou gouverneurs des villes, les officiers d'un ordre inférieur, profitant de l'affaiblissement de l'autorité royale, rendirent héréditaires dans leur maison des titres que jusque-là ils n'avaient possédés qu'à vie; et, ayant usurpé également et les terres et la *justice*, s'érigèrent eux-mêmes en seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étaient que les magistrats soit militaires, soit civils, soit tous les deux ensemble. Par là fut introduit un nouveau genre d'autorité dans l'État, auquel on donna le nom de *suzeraineté*, « mot, dit Loyseau, qui est aussi étrange que cette espèce de seigneurie est absurde. »

La noblesse, ignorée en France jusqu'au temps des fiefs, commença avec cette nouvelle seigneurie; en sorte que ce fut la possession des terres qui fit les nobles, parce qu'elle leur donna des espèces de sujets nommés *vassaux*, qui s'en donnèrent à leur tour par des *sous-inféodations;* et ce droit des seigneurs fut tel, que les vasseaux étaient obligés, dans de certains cas, de les suivre à la guerre contre le roi même....

Toute société a des lois; mais, quoique les lois paraissent être inviolables, il est pourtant vrai qu'elles se sont ressenties de l'inconstance des hommes, et qu'elles ont été obligées de changer à mesure du changement des mœurs et des usages.

L'introduction des fiefs fit le plus grand changement : la France n'était plus reconnaissable du temps de Charles le Simple à celui de Charlemagne, et il fallut d'autres remèdes pour de nouveaux maux : car les lois ne sont guère que des remèdes ; et des hommes raisonnables n'en auraient pas grand besoin. Le ca-

1. Matharel, *Réponse au livre d'Hotman intitulé* Francogallia.

ractère des Français demandait, pour leur bonheur, qu'ils fussent gouvernés par un seul ; il était donc nécessaire de les ramener insensiblement à ces temps heureux où ils n'avaient qu'un maître, au lieu de les laisser se détruire par un amour d'indépendance dont ils n'apercevaient pas les suites ; encore un siècle de guerres privées, et c'était fait de la monarchie française. Il fallut donc des lois sur ce genre bizarre de possession que la prudence de nos rois cherchait à modifier, en attendant qu'ils se fussent mis en état de n'en plus rien craindre : de là cette suite non interrompue de sages précautions transmises, comme par une espèce de miracle, de règne en règne, par lesquelles nos rois, sans laisser pénétrer leur secret, parvinrent enfin à reprendre l'autorité si nécessaire pour le bonheur des peuples : affranchissement des serfs, établissement des communes, cas royaux, anoblissement, etc., tous autant de coups mortels portés à la licence et à la rébellion, qui s'autorisaient des lois des fiefs.

Mais il était de plus grands maux encore, et que nous n'avions guère connus, c'étaient les guerres de religion qui bouleversèrent le royaume sous les malheureux règnes de François II, de Charles IX et de Henri III. Si les grands et les peuples d'alors avaient été abandonnés à leur fanatisme, la France serait bientôt retombée, sinon dans son ancienne barbarie, dont le luxe et l'amour du plaisir l'auraient peut-être défendue quelque temps, du moins dans l'anarchie, suite du mépris des lois et de l'ignorance des lettres. Qui n'eût pas cru alors tout perdu ? Mais le chancelier de L'Hôpital veillait pour la patrie : ce grand homme, au milieu des troubles civils, faisait parler les lois, qui se taisent d'ordinaire dans ces temps d'orage et de tempête ; il ne lui vint jamais dans l'esprit de douter de leur pouvoir ; il faisait l'honneur à la raison et à la justice, de penser qu'elles étaient plus fortes que les armes mêmes, et que leur sainte majesté avait des droits imprescriptibles sur le cœur des hommes, quand on savait les faire valoir. De là ces lois dont la simplicité noble peut marcher à côté des lois romaines ; ces lois dont il a banni, suivant le précepte de Sénèque, tout préambule indigne de la majesté qui doit les accompagner : « Nihil mihi videtur, dit-il, frigidius quam lex cum prologo ; jubeat lex, non suadeat. » De là ces édits qui, par leur sage prévoyance, embrassent l'avenir comme le présent, et sont devenus depuis une source féconde où l'on a puisé la décision des cas mêmes qu'ils n'ont pas prévus ; ces ordonnances où la force et la sagesse réunies font oublier la faiblesse du règne sous lequel elles ont été rendues : ouvrages immortels d'un magistrat au-dessus de tout éloge, qui sentait l'étendue des devoirs et la force de la suprême dignité qu'il occupait ; qui sut en faire le sacrifice, dès qu'il s'aperçut que l'on voulait en gêner les fonctions, et d'après lequel on a

jugé tous ceux qui ont osé s'asseoir sur ce même tribunal sans avoir son courage ni ses lumières.

LE SIÈCLE D'AUGUSTE ET LE SIÈCLE DE LOUIS XIV [1].

On a remarqué avec raison que les règnes d'Auguste et de Louis XIV se ressemblaient par le concours des grands hommes dans tous les genres qui a illustré leurs règnes ; mais on ne doit pas croire que ce soit l'effet seul du hasard ; et, si ces deux règnes ont de grands rapports, c'est qu'ils ont été accompagnés à peu près des mêmes circonstances. Ces deux princes sortaient des guerres civiles : de ce temps où les peuples, toujours armés, nourris sans cesse au milieu des périls, entêtés des plus hardis desseins, ne voient rien où ils ne puissent atteindre ; de ce temps où les événements heureux et malheureux, mille fois répétés, étendent les idées, fortifient l'âme à force d'épreuves, augmentent son ressort, et lui donnent ce désir de gloire qui ne manque jamais de produire de grandes choses.

Voilà comme Auguste et Louis XIV trouvèrent le monde. César s'en était rendu le maître et avait devancé Auguste ; Henri IV avait conquis son propre royaume et fut l'aïeul de Louis XIV. Même fermentation dans les esprits : les peuples, de part et d'autre, n'avaient été pour la plupart que des soldats, et les capitaines des héros. A tant d'agitation, à tant de troubles intestins succède le calme que produit l'autorité réunie ; les prétentions des républicains et les folles entreprises des séditieux détruites laissent le pouvoir dans la main d'un seul ; et ces deux princes, devenus les maîtres (quoiqu'à des titres bien différents, puisque Auguste n'était qu'un usurpateur), n'ont plus à s'occuper qu'à rendre utile à leurs États cette même chaleur qui jusqu'alors n'avait servi qu'au malheur public. Leur génie et leur caractère particulier se ressemblaient encore par là, ainsi que leurs siècles. L'ambition et l'ardeur de la gloire avaient été égales entre eux : héros sans être téméraires, entreprenants sans être aventuriers. Tous deux avaient été exposés aux orages de la guerre civile, tous deux avaient commandé leurs armées en personne ; l'un et l'autre avaient su vaincre et pardonner. La paix les trouva encore semblables par un certain air de grandeur, par leur magnificence et leur libéralité. Chacun d'eux possédait ce goût naturel, cet instinct heureux qui sert à démêler les hommes ; leurs ministres pensaient comme eux, et Mécène protégeait auprès d'Auguste, ainsi

1. Extrait de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

que Colbert auprès de Louis XIV, tout ce que Rome et la France avaient de génies distingués. Enfin, le hasard les ayant fait naître l'un et l'autre dans le même mois, tous deux moururent presque au même âge; et, ce qui contribue à rendre ces règnes célèbres aucuns princes ne régnèrent si longtemps.

Par combien de moyens il fallait que la nature préparât deux siècles si beaux! Le même fonds qui avait produit des hommes illustres dans la guerre, produisit des génies sublimes dans les lettres, dans les arts et dans les sciences : l'émulation prit la place de la révolte; les esprits, accoutumés à l'indépendance, ne la cherchèrent plus que dans les vues saines de la philosophie; il n'était plus question d'entreprendre sur ses pareils, il fallut s'en faire admirer; la supériorité acquise par les armes fut remplacée par celle que donnent les talents de l'esprit : en un mot, les mêmes circonstances réunies donnèrent à l'univers les règnes d'Auguste et de Louis XIV.

MONTESQUIEU.

(1689-1755.)

En nommant Montesquieu, nous rappelons le véritable grand homme du dix-huitième siècle. L'Esprit des lois et les Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence vivront aussi longtemps que la langue dans laquelle ils sont écrits. Si Montesquieu, dans un ouvrage de sa jeunesse, laissa tomber sur la religion quelques-uns des traits qu'il dirigeait contre nos mœurs, ce ne fut qu'une erreur passagère, une espèce de tribut payé à la corruption de la régence. Mais dans le livre qui a placé Montesquieu au rang des hommes illustres, il a magnifiquement réparé ses torts en faisant l'éloge du culte qu'il avait eu l'imprudence d'attaquer. La maturité de ses années et l'intérêt même de sa gloire lui firent comprendre que, pour élever un monument durable, il fallait en creuser les fondements dans un sol moins mouvant que la poussière de ce monde; son génie, qui embrassait tous les temps, s'est appuyé sur la seule religion à qui tous les temps sont promis.

M. DE CHATEAUBRIAND.

Grandeur et décadence des Romains. — Montesquieu a adopté le plan tracé par Bossuet, et se charge de le remplir sans y jeter d'autre intérêt que celui des événements et des caractères. Il y a sans doute plus de grandeur apparente dans la rapide esquisse de Bossuet, qui ne fait des Romains qu'un épisode de l'histoire du monde. Rome se

montre plus étonnante dans Montesquieu, qui ne voit qu'elle au milieu de l'univers. Les deux écrivains expliquent sa grandeur et sa chute. L'un a saisi quelques traits primitifs avec une force qui lui donne la gloire de l'invention, l'autre, en réunissant tous les détails, a découvert des causes invisibles jusqu'à lui; il a rassemblé, comparé, opposé les faits avec cette sagacité laborieuse moins admirable qu'une première vue de génie, mais qui donne des résultats plus certains et plus justes. L'un et l'autre ont porté la concision aussi loin qu'elle peut aller; car, dans un espace très-court, Bossuet a saisi toutes les grandes idées, et Montesquieu n'a oublié ni un fait ni une pensée. Se hâtant de placer et d'enchaîner une foule de réflexions et de souvenirs, il n'a pas un moment pour les affectations du bel esprit et du faux goût, et la brièveté le force à la perfection. Bossuet, plus négligé, se contente d'être quelquefois sublime. Montesquieu, qui dans son système donne de l'importance à tous les faits, les exprime tous avec soin, et son style est aussi achevé que naturel et rapide.

Quelle est l'inspiration qui peut ainsi soutenir et régler la force d'un homme de génie? C'est une conviction lentement fortifiée par l'étude, c'est le sentiment de la vérité découverte. Montesquieu a pénétré tout le génie de la république romaine. Quelle connaissance des mœurs et des lois! Les événements se trouvent expliqués par les mœurs, et les grands hommes naissent de la constitution de l'État. A l'intérêt d'une grandeur toujours croissante, il substitue ce triste contraste de la tyrannie, recueillant tous les fruits de la gloire. Une nouvelle progression recommence; celle de l'esclavage précipitant un peuple à sa ruine par tous les degrés de la bassesse. On assiste, avec l'historien, à cette longue expiation de la conquête du monde, et les nations vaincues paraissent trop vengées. Si maintenant l'on veut connaître quelle gravité, quelle force de raison Montesquieu avait puisées dans les anciens pour retracer ces grands événements, on peut comparer son immortel chef-d'œuvre aux réflexions trop vantées qu'un écrivain brillant et ingénieux du siècle de Louis XIV écrivit sur le même sujet [1]. On sentira davantage à quelle distance Montesquieu a laissé loin de lui tous les efforts du bel esprit dont il avait d'abord dérobé toutes les grâces. Dans la Grandeur et la Décadence des Romains, Montesquieu n'a plus l'empreinte de son siècle; c'est un ouvrage dont la postérité ne pourrait deviner l'époque, et où elle ne verrait que le génie du peintre.

Dialogue de Sylla et d'Eucrate. — Rien n'est plus étonnant et plus rare que ces créations du génie qui semblent ainsi transposées d'un siècle à l'autre. Montesquieu en a donné plus d'un exemple, qui décèle un rapport singulier entre son âme et les grandes âmes de l'antiquité. Plutarque est le peintre des héros; Tacite dévoile le cœur des tyrans; mais dans Plutarque ou dans Tacite est-il une peinture égale à cette révélation du cœur de Sylla, se découvrant lui-même avec une orgueilleuse naïveté? Comme œuvre historique,

1. Saint-Évremond.

ce morceau est un incomparable modèle de l'art de pénétrer un caractère et d'y saisir, à travers la diversité des actions, le principe unique et dominant qui le faisait agir.

Peut-être Montesquieu a-t-il caché l'horreur du nom de Sylla sous le faste imposant de sa grandeur; peut-être a-t-il trop secondé cette fatale et stupide illusion des hommes qui leur fait admirer l'audace qui les écrase. Sylla paraît plus étonnant par les pensées que lui prête Montesquieu que par ses actions mêmes. Cette éloquence renouvelle, pour ainsi dire, dans les âmes la terreur qu'éprouvèrent les Romains devant leur impitoyable dictateur. Comment jadis Sylla, chargé de tant de haines, put-il impunément quitter l'asile de la tyrannie, et, simple citoyen, descendre sur la place publique qu'il avait inondée de sang? Il vous répondra par ces mots : « J'ai étonné les hommes.» Mais à côté de ce mot si simple et si profond, quelle menaçante peinture de ses victoires, de ses proscriptions! quelle éloquence! quelle vérité terrible! le problème est expliqué. On conçoit la puissance et l'impunité de Sylla.

M. VILLEMAIN

PRINCIPALES CAUSES DE LA DÉCADENCE DES ROMAINS[1].

DEUX CAUSES DE LA PERTE DE ROME. (Chap. IX.)

Lorsque la domination de Rome était bornée dans l'Italie, la république pouvait facilement subsister. Tout soldat était également citoyen; chaque consul avait une armée; et d'autres citoyens allaient à la guerre sous celui qui succédait. Le nombre des troupes n'étant pas excessif, on avait attention à ne recevoir dans la milice que des gens qui eussent assez de bien pour avoir intérêt à la conservation de la ville[2]. Enfin le sénat voyait de près la conduite des généraux, et leur ôtait la pensée de rien faire contre leur devoir.

1. Extrait des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.*

2. Les affranchis, et ceux qu'on appelait *capite censi*, parce qu'ayant très-peu de bien, ils n'étaient taxés que pour leur tête, ne furent point d'abord enrôlés dans la milice de terre, excepté dans les cas pressants. Servius Tullius les avait mis dans la sixième classe, et on ne prenait des soldats que dans les cinq premières. Mais Marius partant contre Jugurtha enrôla indifféremment tout le monde. « Milites scribere, dit Salluste, non more majorum neque classibus, sed uti cujusque libido erat, capite censos plerosque. » (De Bello Jugurth.) Remarquez que, dans la division par tribus, ceux qui étaient dans les quatre tribus de la ville étaient à peu près les mêmes que ceux qui, dans la division par centuries, étaient dans la sixième classe.

Mais, lorsque les légions passèrent les Alpes et la mer, les gens de guerre, qu'on était obligé de laisser pendant plusieurs campagnes dans les pays que l'on soumettait, perdirent peu à peu l'esprit de citoyens ; et les généraux, qui disposèrent des armées et des royaumes, sentirent leur force et ne purent plus obéir.

Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à voir de plus loin la ville. Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César. Rome ne pouvait plus savoir si celui qui était à la tête d'une armée dans une province était son général ou son ennemi.

Tandis que le peuple de Rome ne fut corrompu que par ses tribuns, à qui il ne pouvait accorder que sa puissance même, le sénat put aisément se défendre, parce qu'il agissait constamment ; au lieu que la populace passait sans cesse de l'extrémité de la fougue à l'extrémité de la faiblesse. Mais quand le peuple put donner à ses favoris une formidable autorité au dehors, toute la sagesse du sénat devint inutile, et la république fut perdue.

Ce qui fait que les États libres durent moins que les autres, c'est que les malheurs et les succès qui leur arrivent leur font presque toujours perdre la liberté ; au lieu que les succès et les malheurs d'un État où le peuple est soumis confirment également la servitude. Une république sage ne doit rien hasarder qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise fortune : le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son état.

Si la grandeur de l'empire perdit la république, la grandeur de la ville ne la perdit pas moins.

Rome avait soumis tout l'univers avec le secours des peuples d'Italie, auxquels elle avait donné en différents temps divers privilèges [1]. La plupart de ces peuples ne s'étaient pas d'abord fort souciés du droit de bourgeoisie chez les Romains ; et quelques-uns aimèrent mieux garder leurs usages [2]. Mais lorsque ce droit fut celui de la souveraineté universelle, qu'on ne fut rien dans le monde si l'on n'était citoyen romain, et qu'avec ce titre on était tout, les peuples d'Italie résolurent de périr ou d'être Romains : ne pouvant en venir à bout par leurs brigues et par leurs prières, ils prirent la voie des armes ; ils se révoltèrent dans tout ce côté qui regarde la mer Ionienne ; les autres alliés allaient les suivre [3].

1. Jus Latii, jus italicum.

2. Les Èques disaient dans leurs assemblées : « Ceux qui ont pu choisir ont préféré leur loi au droit de la cité romaine, qui a été une peine nécessaire pour ceux qui n'ont pu s'en défendre. » Tite Live, liv. IX, ch. 45.

3. Les Asculans, les Marses, les Vestins, les Marrucins, les Férentans, les Hirpins, les Pompéïans, les Vénusiens, les Japyges, les Lucaniens, les Samnites et autres. Appien, de la Guerre civile, liv. I, ch. 39.

Rome, obligée de combattre contre ceux qui étaient pour ainsi dire les mains avec lesquelles elle enchaînait l'univers, était perdue; elle allait être réduite à ses murailles : elle accorda ce droit tant désiré aux alliés qui n'avaient pas encore cessé d'être fidèles [1]; peu à peu elle l'accorda à tous.

Pour lors Rome ne fut plus cette ville dont le peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie, où cette jalousie du pouvoir du sénat et des prérogatives des grands, toujours mêlée de respect, n'était qu'un amour de l'égalité. Les peuples d'Italie étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta son génie, ses intérêts particuliers, et sa dépendance de quelque grand protecteur [2]. La ville déchirée ne forma plus un tout ensemble; et, comme on n'en était citoyen que par une espèce de fiction, qu'on n'avait plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes dieux, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux, on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentiments romains ne furent plus.

Les ambitieux firent venir à Rome des villes et des nations entières pour troubler les suffrages ou se les faire donner; les assemblées furent de véritables conjurations; on appela *comices* une troupe de quelques séditieux; l'autorité du peuple, ses lois, lui-même, devinrent des choses chimériques, et l'anarchie fut telle, qu'on ne put plus savoir si le peuple avait fait une ordonnance ou s'il ne l'avait point faite [3].

On n'entend parler dans les auteurs que des divisions qui perdirent Rome; mais on ne voit pas que ces divisions y étaient nécessaires; qu'elles y avaient toujours été, et qu'elles y devaient toujours être. Ce fut uniquement la grandeur de la république qui fit le mal, et qui changea en guerres civiles les tumultes populaires. Il fallait bien qu'il y eût à Rome des divisions : et ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors, ne pouvaient pas être bien modérés au dedans. Demander, dans un État libre, des gens hardis dans la guerre et timides dans la paix, c'est vouloir des choses impossibles : et, pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas.

1. Les Toscans, les Ombriens, les Latins. Cela porta quelques peuples à se soumettre; et, comme on les fit aussi citoyens, d'autres posèrent encore les armes; et enfin il ne resta que les Samnites, qui furent exterminés.

2. Qu'on s'imagine cette tête monstrueuse des peuples d'Italie, qui, par le suffrage de chaque homme, conduisait le reste du monde.

3. Voyez les Lettres de Cicéron à Atticus, liv. IV, let. 13.

Ce qu'on appelle union dans un corps politique est une chose très-équivoque ; la vraie est une union d'harmonie qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général de la société, comme des dissonances dans la musique concourent à l'accord total. Il peut y avoir de l'union dans un État où l'on ne croit voir que du trouble, c'est-à-dire une harmonie d'où résulte le bonheur, qui seul est la vraie paix. Il en est comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des unes et la réaction des autres.

Mais dans l'accord du despotisme asiatique, c'est-à-dire de tout gouvernement qui n'est pas modéré, il y a toujours une division réelle. Le laboureur, l'homme de guerre, le négociant, le magistrat, le noble, ne sont joints que parce que les uns oppriment les autres sans résistance ; et, si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres.

Il est vrai que les lois de Rome devinrent impuissantes pour gouverner la république ; mais c'est une chose qu'on a vue toujours, que de bonnes lois, qui ont fait qu'une petite république devient grande, lui deviennent à charge lorsqu'elle s'est agrandie : parce qu'elles étaient telles que leur effet naturel était de faire un grand peuple et non pas de le gouverner.

Il y a bien de la différence entre les lois bonnes et les lois convenables ; celles qui font qu'un peuple se rend maître des autres, et celles qui maintiennent sa puissance lorsqu'il l'a acquise.

Il y a à présent dans le monde une république que presque personne ne connaît [1], et qui, dans le secret et le silence, augmente ses forces chaque jour. Il est certain que, si elle parvient jamais à l'état de grandeur où sa sagesse la destine, elle changera nécessairement ses lois ; ce ne sera point l'ouvrage d'un législateur, mais celui de la corruption même.

Rome était faite pour s'agrandir, et ses lois étaient admirables pour cela. Aussi, dans quelque gouvernement qu'elle ait été, sous le pouvoir des rois, dans l'aristocratie ou dans l'état populaire, elle n'a jamais cessé de faire des entreprises qui demandaient de la conduite, et y a réussi. Elle ne s'est pas trouvée plus sage que tous les autres États de la terre en un jour, mais continuellement ; elle a soutenu une petite, une médiocre, une grande fortune avec la même supériorité, et n'a point eu de prospérités dont elle n'ait profité, ni de malheurs dont elle ne se soit servie.

Elle perdit sa liberté parce qu'elle acheva trop tôt son ouvrage.

1. Le canton de Berne.

DE LA CORRUPTION DES ROMAINS. (Chap. X.)

Je crois que la secte d'Épicure, qui s'introduisit à Rome sur la fin de la république, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains [1]. Les Grecs en avaient été infatués avant eux; aussi avaient-ils été plus tôt corrompus. Polybe nous dit que, de son temps, les serments ne pouvaient donner de la confiance pour un Grec, au lieu qu'un Romain en était pour ainsi dire enchaîné [2].

Il y a un fait, dans les lettres de Cicéron à Atticus [3], qui nous montre combien les Romains avaient changé à cet égard depuis le temps de Polybe.

« Memmius, dit-il, vient de communiquer au sénat l'accord « que son compétiteur et lui avaient fait avec les consuls, par le- « quel ceux-ci s'étaient engagés de les favoriser dans la poursuite « du consulat pour l'année suivante; et eux, de leur côté, s'obli- « geaient de payer aux consuls quatre cent mille sesterces s'ils ne « leur fournissaient trois augures qui déclareraient qu'ils étaient « présents lorsque le peuple avait fait la loi curiate [4], quoiqu'il « n'en eût point fait, et deux consulaires qui affirmeraient qu'ils « avaient assisté à la signature du sénatus-consulte qui réglait « l'état de leurs provinces, quoiqu'il n'y en eût point eu. » Que de malhonnêtes gens dans un seul contrat!

Outre que la religion est toujours le meilleur garant que l'on puisse avoir des hommes, il y avait ceci de particulier chez les Romains qu'ils mêlaient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avaient pour leur patrie. Cette ville, fondée sous les meilleurs auspices, ce Romulus, leur roi et leur dieu, ce Capitole, éternel comme la ville, et la ville, éternelle comme son fondateur, avaient fait autrefois sur l'esprit des Romains une impression qu'il eût été à souhaiter qu'ils eussent conservée.

La grandeur de l'État fit la grandeur des fortunes particulières.

1. Cinéas en ayant discouru à la table de Pyrrhus, Fabricius souhaita que les ennemis de Rome pussent tous prendre les principes d'une pareille secte. Plutarque, Vie de Pyrrhus.

2. « Si vous prêtez aux Grecs un talent avec dix promesses, dix cautions, autant de témoins, il est impossible qu'ils gardent leur foi : mais parmi les Romains, soit qu'on doive rendre compte des deniers publics ou de ceux des particuliers, on est fidèle à cause du serment que l'on a fait. On a donc sagement établi la crainte des enfers; et c'est sans raison qu'on la combat aujourd'hui. » Polybe, liv. VI, ch. 56.

3. Liv. IV, let. 18.

4. La loi curiate donnait la puissance militaire, et le sénatus-consulte réglait les troupes, l'argent, les officiers, que devait avoir le gouverneur : or les consuls, pour que tout cela fût fait à leur fantaisie, voulaient fabriquer une fausse loi et un faux sénatus-consulte.

Mais, comme l'opulence est dans les mœurs et non pas dans les richesses, celles des Romains, qui ne laissaient pas d'avoir des bornes, produisirent un luxe et des profusions qui n'en avaient point[1]. Ceux qui avaient d'abord été corrompus par leurs richesses le furent ensuite par leur pauvreté. Avec des biens au-dessus d'une condition privée, il fut difficile d'être un bon citoyen; avec les désirs et les regrets d'une grande fortune ruinée, on fut prêt à tous les attentats; et, comme dit Salluste, on vit une génération de gens qui ne pouvaient avoir de patrimoine, ni souffrir que d'autres en eussent[2].

Cependant, quelle que fût la corruption de Rome, tous les malheurs ne s'y étaient pas introduits; car la force de son institution avait été telle qu'elle avait conservé une valeur héroïque et toute son application à la guerre, au milieu des richesses, de la mollesse et de la volupté; ce qui n'est, je crois, arrivé à aucune nation du monde.

Les citoyens romains regardaient le commerce[3] et les arts comme des occupations d'esclaves[4]; ils ne les exerçaient point. S'il y eut quelques exceptions, ce ne fut que de la part de quelques affranchis qui continuaient leur première industrie; mais, en général, ils ne connaissaient que l'art de la guerre, qui était la seule voie pour aller aux magistratures et aux honneurs[5]. Ainsi les vertus guerrières restèrent après qu'on eut perdu toutes les autres.

DE SYLLA, DE POMPÉE ET DE CÉSAR. (Chap. XI.)

Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla : on en trouvera dans Appien l'épouvantable histoire. Outre la jalousie, l'ambition et la cruauté des deux chefs, chaque Romain était furieux; les nouveaux citoyens et les anciens ne se regardaient plus comme les membres d'une république[6], et l'on se faisait une guerre qui,

1. La maison que Cornélie avait achetée soixante-quinze mille drachmes, Lucullus l'acheta, peu de temps après, deux millions cinq cent mille. Plutarque, Vie de Marius.

2. « Ut merito dicatur genitos esse, qui nec ipsi habere possent res familiares, nec alios pati. » (Fragment de l'histoire de Salluste, tiré du livre de la Cité de Dieu. liv. II, ch. 18).

3. Romulus ne permit que deux sortes d'exercices aux gens libres, l'agriculture et la guerre. Les marchands, les ouvriers, ceux qui tenaient une maison à louage, les cabaretiers, n'étaient pas du nombre des citoyens. Denys d'Halicarnasse, liv. II. Idem, liv. IX.

4. Cicéron en donne les raisons dans ses Offices, liv. I, ch. 42.

5. Il fallait avoir servi dix années entre l'âge de seize ans et celui de quarante-sept. Voyez Polybe, liv. VI, ch. 19.

6. Comme Marius, pour se faire donner la commission de la guerre

par un caractère particulier, était en même temps civile et étrangère.

Sylla fit des lois très-propres à ôter la cause des désordres que l'on avait vus : elles augmentaient l'autorité du sénat, tempéraient le pouvoir du peuple, réglaient celui des tribuns. La fantaisie qui lui fit quitter la dictature sembla rendre la vie à la république ; mais, dans la fureur de ses succès, il avait fait des choses qui mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté.

Il ruina dans son expédition d'Asie toute la discipline militaire ; il accoutuma son armée aux rapines[1], et lui donna des besoins qu'elle n'avait jamais eus ; il corrompit une fois des soldats qui devaient dans la suite corrompre les capitaines.

Il entra dans Rome à main armée, et enseigna aux généraux romains à violer l'asile de la liberté[2].

Il donna les terres des citoyens aux soldats[3], et il les rendit avides pour jamais ; car, dès ce moment, il n'y eut plus un homme de guerre qui n'attendît une occasion qui pût mettre les biens de ses citoyens entre ses mains.

Il inventa les proscriptions, et mit à prix la tête de ceux qui n'étaient pas de son parti. Dès lors il fut impossible de s'attacher davantage à la république ; car, parmi deux hommes ambitieux et qui se disputaient la victoire, ceux qui étaient neutres et pour le parti de la liberté étaient sûrs d'être proscrits par celui des deux qui serait le vainqueur. Il était donc de la prudence de s'attacher à l'un des deux.

Il vint après lui, dit Cicéron[4], un homme qui, dans une cause impie et une victoire encore plus honteuse, ne confisqua pas seulement les biens des particuliers, mais enveloppa dans la même calamité des provinces entières.

Sylla quittant la dictature avait semblé ne vouloir vivre que sous la protection de ses lois mêmes : mais cette action, qui marqua tant de modération, était elle-même une suite de ses violences. Il avait donné des établissements à quarante-sept légions dans divers endroits de l'Italie. Ces gens-là, dit Appien,

contre Mithridate au préjudice de Sylla, avait, par le secours du tribun Sulpitius, répandu les huit nouvelles tribus des peuples d'Italie dans les anciennes ; ce qui rendait les Italiens maîtres des suffrages. Ils étaient la plupart du parti de Marius, pendant que le sénat et les anciens citoyens étaient du parti de Sylla.

1. Voyez dans la Conjuration de Catilina, ch. 11 et 12, le portrait que Salluste nous fait de cette armée.

2. « Fugatis Marii copiis, primus urbem Romam cum armis ingressus est. » (Fragment de Jean d'Antioche, dans l'Extrait des vertus et des vices.)

3. On distribua bien au commencement une partie des terres des ennemis vaincus ; mais Sylla donnait les terres des citoyens.

4. Offices, liv. II, ch. 8.

regardant leur fortune comme attachée à sa vie, veillaient à sa sûreté, et étaient toujours prêts à le secourir ou à le venger[1].

La république devant nécessairement périr, il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue.

Deux hommes également ambitieux, excepté que l'un ne savait pas aller à son but si directement que l'autre, effacèrent par leur crédit, par leurs exploits, par leurs vertus, tous les autres citoyens. Pompée parut le premier; César le suivit de près.

Pompée, pour s'attirer la faveur, fit casser les lois de Sylla qui bornaient le pouvoir du peuple; et, quand il eut fait à son ambition un sacrifice des lois les plus salutaires de sa patrie, il obtint tout ce qu'il voulut; et la témérité du peuple fut sans bornes à son égard.

Les lois de Rome avaient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures, qui se soutenaient, s'arrêtaient et se tempéraient l'une l'autre; et, comme elles n'avaient toutes qu'un pouvoir borné, chaque citoyen était bon pour y parvenir; et le peuple, voyant passer devant lui plusieurs personnages l'un après l'autre, ne s'accoutumait à aucun d'eux. Mais, dans ces temps-ci, le système de la république changea : les plus puissants se firent donner par le peuple des commissions extraordinaires; ce qui anéantit l'autorité du peuple et des magistrats, et mit toutes les grandes affaires dans les mains d'un seul ou de peu de gens[2].

Fallut-il faire la guerre à Sertorius, on en donna la commission à Pompée. Fallut-il la faire à Mithridate, tout le monde cria Pompée. Eut-on besoin de faire venir des blés à Rome, le peuple croit être perdu si on n'en charge Pompée. Veut-on détruire les pirates, il n'y a que Pompée. Et lorsque César menace d'envahir, le sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.

« Je crois bien (disait Marcus[3] au peuple) que Pompée, que « les nobles attendent, aimera mieux assurer votre liberté que « leur domination; mais il y a eu un temps où chacun de vous « devait avoir la protection de plusieurs, et non pas tous la pro- « tection d'un seul, et où il était inouï qu'un mortel pût donner « ou ôter de pareilles choses. »

A Rome, faite pour s'agrandir, il avait fallu réunir dans les mêmes personnes les honneurs et la puissance; ce qui, dans des temps de trouble, pouvait fixer l'admiration du peuple sur un seul citoyen.

Quand on accorde des honneurs, on sait précisément ce que

1. On peut voir ce qui arriva après la mort de César.

2. « Plebis opes immunitæ, paucorum potentia crevit. » Salluste Conjurat. Catil., chap. 39.

3. Fragment de l'histoire de Salluste.

l'on donne; mais quand on y joint le pouvoir, on ne peut dire à quel point il pourra être porté.

Des préférences excessives données à un citoyen dans une république ont toujours des effets nécessaires; elles font naître l'envie du peuple, ou elles augmentent sans mesure son amour.

Deux fois Pompée, retournant à Rome, maître d'opprimer la république, eut la modération de congédier ses armées avant que d'y entrer, et d'y paraître en simple citoyen. Ces actions, qui le comblèrent de gloire, firent que dans la suite, quelque chose qu'il eût fait au préjudice des lois, le sénat se déclara toujours pour lui.

Pompée avait une ambition plus lente et plus douce que celle de César. Celui-ci voulait aller à la souveraine puissance les armes à la main, comme Sylla. Cette façon d'opprimer ne plaisait point à Pompée: il aspirait à la dictature, mais par les suffrages du peuple; il ne pouvait consentir à usurper la puissance, mais il aurait voulu qu'on la lui remît entre les mains.

Comme la faveur du peuple n'est jamais constante, il y eut des temps où Pompée vit diminuer son crédit[1], et, ce qui le toucha bien sensiblement, des gens qu'il méprisait augmentèrent le leur et s'en servirent contre lui.

Cela lui fit faire trois choses également funestes : il corrompit le peuple à force d'argent et mit dans les élections un prix aux suffrages de chaque citoyen.

De plus, il se servit de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions, espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, le créeraient dictateur par désespoir.

Enfin il s'unit d'intérêts avec César et Crassus. Caton disait que ce n'était pas leur inimitié qui avait perdu la république, mais leur union. En effet Rome était en ce malheureux état qu'elle était moins accablée par les guerres civiles que par la paix, qui, réunissant les vues et les intérêts des principaux, ne faisait plus qu'une tyrannie.

Pompée ne prêta pas proprement son crédit à César ; mais, sans le savoir, il le lui sacrifia. Bientôt César employa contre lui les forces qu'il lui avait données, et ses artifices mêmes : il troubla la ville par ses émissaires, et se rendit maître des élections ; consuls, préteurs, tribuns, furent achetés au prix qu'ils mirent eux-mêmes.

Le sénat, qui vit clairement les desseins de César, eut recours à Pompée ; il le pria de prendre la défense de la république, si l'on pouvait appeler de ce nom un gouvernement qui demandait la protection d'un de ses citoyens.

1. Voyez Plutarque, Vie de Pompée.

Je crois que ce qui perdit surtout Pompée fut la honte qu'il eut de penser qu'en élevant César comme il avait fait, il eût manqué de prévoyance. Il s'accoutuma le plus tard qu'il put à cette idée : il ne se mettait point en défense, pour ne point avouer qu'il se fût mis en danger : il soutenait au sénat que César n'oserait faire la guerre ; et, parce qu'il l'avait dit tant de fois, il le redisait toujours.

Il semble qu'une chose avait mis César en état de tout entreprendre ; c'est que, par une malheureuse conformité de noms, on avait joint à son gouvernement de Gaule cisalpine celui de la Gaule d'au delà les Alpes.

La politique n'avait point permis qu'il y eût des armées auprès de Rome ; mais elle n'avait pas souffert non plus que l'Italie fût entièrement dégarnie de troupes. Cela fit qu'on tint des forces considérables dans la Gaule cisalpine, c'est-à-dire dans le pays qui est depuis le Rubicon, petit fleuve de la Romagne, jusqu'aux Alpes. Mais pour assurer la ville de Rome contre ces troupes, on fit le célèbre sénatus-consulte que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césène, par lequel on dévouait aux dieux infernaux et l'on déclarait sacrilége et parricide quiconque, avec une légion, avec une armée ou avec une cohorte, passerait le Rubicon.

A un gouvernement si important, qui tenait la ville en échec, on en joignit un autre plus considérable encore ; c'était celui de la Gaule transalpine, qui comprenait les pays du midi de la France, qui, ayant donné à César l'occasion de faire la guerre pendant plusieurs années à tous les peuples qu'il voulut, fit que ses soldats vieillirent avec lui, et qu'il ne les conquit pas moins que les barbares. Si César n'avait point eu le gouvernement de la Gaule transalpine, il n'aurait point corrompu ses soldats ni fait respecter son nom par tant de victoires. S'il n'avait pas eu celui de la Gaule cisalpine, Pompée aurait pu l'arrêter au passage des Alpes ; au lieu que, dès le commencement de la guerre, il fut obligé d'abandonner l'Italie ; ce qui fit perdre à son parti la réputation, qui dans les guerres civiles est la puissance même.

La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit lorsqu'il passa le Rubicon. Pompée éperdu ne vit, dans les premiers moments de la guerre, de parti à prendre que celui qui reste dans les affaires désespérées ; il ne sut que céder et que fuir ; il sortit de Rome, y laissa le trésor public ; il ne put nulle part retarder le vainqueur ; il abandonna une partie de ses troupes, toute l'Italie, et passa la mer.

On parle beaucoup de la fortune de César ; mais cet homme extraordinaire avait tant de grandes qualités sans pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que, quel-

que armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur, et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.

César, après avoir défait les lieutenants de Pompée en Espagne, alla en Grèce le chercher lui-même. Pompée, qui avait la côte de la mer et des forces supérieures, était sur le point de voir l'armée de César détruite par la misère et la faim ; mais comme il avait souverainement le faible de vouloir être approuvé, il ne pouvait s'empêcher de prêter l'oreille aux vains discours de ses gens qui le raillaient ou l'accusaient sans cesse [1]. « Il veut, disait l'un, se « perpétuer dans le commandement, et être, comme Agamem- « non, le roi des rois. — Je vous avertis, disait un autre, que nous « ne mangerons pas encore cette année des figues de Tusculum. » Quelques succès particuliers qu'il eut achevèrent de tourner la tête à cette troupe sénatoriale. Ainsi, pour n'être pas blâmé, il fit une chose que la postérité blâmera toujours, de sacrifier tant d'avantages pour aller avec des troupes nouvelles combattre une armée qui avait vaincu tant de fois.

Lorsque les restes de Pharsale se furent retirés en Afrique, Scipion, qui les commandait, ne voulut jamais suivre l'avis de Caton de traîner la guerre en longueur : enflé de quelques avantages, il risqua tout, et perdit tout; et, lorsque Brutus et Cassius rétablirent ce parti, la même précipitation perdit la république une troisième fois [2].

Vous remarquerez que, dans ces guerres civiles qui durèrent si longtemps, la puissance de Rome s'accrut sans cesse au dehors. Sous Marius, Sylla, Pompée, César, Antoine, Auguste, Rome, toujours plus terrible, acheva de détruire tous les rois qui restaient encore.

Il n'y a point d'État qui menace si fort les autres d'une conquête que celui qui est dans les horreurs de la guerre civile. Tout le monde, noble, bourgeois, artisan, laboureur, y devient soldat ; et, lorsque par la paix les forces y sont réunies, cet État a de grands avantages sur les autres, qui n'ont guère que des citoyens. D'ailleurs, dans les guerres civiles, il se forme souvent de grands hommes; parce que, dans la confusion, ceux qui ont du mérite se font jour, chacun se place et se met à son rang; au lieu que, dans les autres temps, on est placé, et on l'est presque toujours tout de travers. Et, pour passer de l'exemple des Romains à d'autres plus récents, les Français n'ont jamais été si redoutables au dehors qu'après les querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans, après les troubles de la Ligue, après les guerres civiles

1. Voyez Plutarque, Vie de Pompée.

2. Cela est bien expliqué dans Appien, de la Guerre civile, liv. IV, ch. 108 et suiv. L'armée d'Octave et d'Antoine aurait péri de faim si l'on n'avait pas donné la bataille.

de la minorité de Louis XIII et de celle de Louis XIV. L'Angleterre n'a jamais été si respectée que sous Cromwell après les guerres du long parlement. Les Allemands n'ont pris la supériorité sur les Turcs qu'après les guerres civiles d'Allemagne. Les Espagnols, sous Philippe V, d'abord après les guerres civiles pour la succession, ont montré en Sicile une force qui a étonné l'Europe : et nous voyons aujourd'hui la Perse renaître des cendres de la guerre civile et humilier les Turcs.

Enfin la république fut opprimée. Et il n'en faut pas accuser l'ambition de quelques particuliers ; il faut en accuser l'homme, toujours plus avide du pouvoir à mesure qu'il en a davantage, et qui ne désire tout que parce qu'il possède beaucoup.

Si César et Pompée avaient pensé comme Caton, d'autres auraient pensé comme firent César et Pompée; et la république, destinée à périr, aurait été entraînée au précipice par une autre main.

César pardonna à tout le monde ; mais il me semble que la modération que l'on montre après qu'on a tout usurpé ne mérite pas de grandes louanges.

Quoi que l'on ait dit de sa diligence après Pharsale, Cicéron l'accuse de lenteur avec raison. Il dit à Cassius qu'ils n'auraient jamais cru que le parti de Pompée se fût ainsi relevé en Espagne et en Afrique, et que, s'ils avaient pu prévoir que César se fût amusé à sa guerre d'Alexandrie, ils n'auraient pas fait leur paix, et qu'ils se seraient retirés avec Scipion et Caton en Afrique[1]. Ainsi un fol amour lui fit essuyer quatre guerres; et, en ne prévenant pas les deux dernières, il remit en question ce qui avait été décidé à Pharsale.

César gouverna d'abord sous des titres de magistratures, car les hommes ne sont guère touchés que des noms. Et comme les peuples d'Asie abhorraient ceux de consul et de proconsul, les peuples d'Europe détestaient celui de roi ; de sorte que, dans ces temps-là, ces noms faisaient le bonheur ou le désespoir de toute la terre. César ne laissa pas de tenter de se faire mettre le diadème sur la tête ; mais, voyant que le peuple cessait ses acclamations, il le rejeta. Il fit encore d'autres tentatives[2] : et je ne puis comprendre qu'il pût croire que les Romains, pour le souffrir tyran, aimassent pour cela la tyrannie, ou crussent avoir fait ce qu'ils avaient fait.

Un jour que le sénat lui déférait de certains honneurs, il négligea de se lever; et pour lors les plus graves de ce corps achevèrent de perdre patience.

1. Lettres familières, liv. xv, let. 15.
2. Il cassa les tribuns du peuple.

On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages. Cherchez à les opprimer, c'est quelquefois une preuve de l'estime que vous en faites ; choquez leurs coutumes, c'est toujours une marque de mépris.

César, de tout temps ennemi du sénat, ne put cacher le mépris qu'il conçut pour ce corps, qui était devenu presque ridicule depuis qu'il n'avait plus de puissance : par là, sa clémence même fut insultante. On regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir.

Il porta le mépris jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes ; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit. « J'apprends quelquefois, dit Cicéron [1], qu'un séna- « tus-consulte passé à mon avis a été porté en Syrie et en Armé- « nie avant que j'aie su qu'il ait été fait ; et plusieurs princes « m'ont écrit des lettres de remerciements sur ce que j'avais été « d'avis qu'on leur donnât le titre de rois, que non-seulement je « ne savais pas être rois, mais même qu'ils fussent au monde. »

On peut voir dans les lettres de quelques grands hommes de ce temps-là [2], qu'on a mises sous le nom de Cicéron parce que la plupart sont de lui, l'abattement et le désespoir des premiers hommes de la république, à cette révolution subite qui les priva de leurs honneurs et de leurs occupations même, lorsque, le sénat étant sans fonctions, ce crédit qu'ils avaient eu par toute la terre, ils ne purent plus l'espérer que dans le cabinet d'un seul. Et cela se voit bien mieux dans ces lettres que dans les discours des historiens : elles sont le chef-d'œuvre de la naïveté de gens unis par une douleur commune, et d'un siècle où la fausse politesse n'avait pas mis le mensonge partout ; enfin on n'y voit point, comme dans la plupart de nos lettres modernes, des gens qui veulent se tromper, mais des amis malheureux qui cherchent à se tout dire.

Il était bien difficile que César pût défendre sa vie ; la plupart des conjurés étaient de son parti ou avaient été par lui comblés de bienfaits [3]. Et la raison en est bien naturelle. Ils avaient trouvé de grands avantages dans sa victoire ; mais plus leur fortune devenait meilleure, plus ils commençaient à avoir part au malheur commun [4] : car, à un homme qui n'a rien, il importe assez peu, à certains égards, en quel gouvernement il vive.

1. Lettres familières, liv. IX, let. 15.

2. Voyez les Lettres de Cicéron et de Servius Sulpicius.

3. Décimus Brutus, Caïus Casca, Trébonius, Tullius Cimber, Minutius Basillus, étaient amis de César. Appien, de Bello civili, liv. II, cap. 113.

4. Je ne parle pas des satellites d'un tyran, qui seraient perdus après lui, mais de ses compagnons dans un gouvernement libre.

De plus, il y avait un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grèce et d'Italie, qui faisait regarder comme un homme vertueux l'assassin de celui qui avait usurpé la souveraine puissance. A Rome surtout, depuis l'expulsion des rois, la loi était précise, les exemples reçus ; la république armait le bras de chaque citoyen, le faisait magistrat pour le moment et l'avouait pour sa défense.

Brutus ose bien dire à ses amis que, quand son père reviendrait sur la terre, il le tuerait tout de même [1] : et, quoique, par la continuation de la tyrannie, cet esprit de liberté se perdît peu à peu, les conjurations, au commencement du règne d'Auguste, renaissaient toujours.

C'était un amour dominant pour la patrie, qui, sortant des règles ordinaires des crimes et des vertus, n'écoutait que lui seul, et ne voyait ni citoyen, ni ami, ni bienfaiteur, ni père : la vertu semblait s'oublier pour se surpasser elle-même ; et, l'action qu'on ne pouvait d'abord approuver, parce qu'elle était atroce, elle la faisait admirer comme divine.

En effet le crime de César, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat? Et demander pourquoi on ne l'avait pas poursuivi par la force ouverte ou par les lois, n'était-ce pas demander raison de ses crimes?

DE L'ÉTAT DE ROME APRÈS LA MORT DE CÉSAR. (Chap. XII.)

Il était tellement impossible que la république pût se rétablir, qu'il arriva, ce qu'on n'avait jamais encore vu, qu'il n'y eut plus de tyran et qu'il n'y eut pas de liberté; car les causes qui l'avaient détruite subsistaient toujours.

Les conjurés n'avaient formé de plan que pour la conjuration, et n'en avaient point fait pour la soutenir.

Après l'action faite, ils se retirèrent au Capitole : le sénat ne s'assembla pas; et, le lendemain, Lépidus, qui cherchait le trouble, se saisit, avec des gens armés, de la place romaine.

Les soldats vétérans, qui craignaient qu'on ne répétât les dons immenses qu'ils avaient reçus, entrèrent dans Rome : cela fit que le sénat approuva tous les actes de César, et que, conciliant les extrêmes, il accorda une amnistie aux conjurés; ce qui produisit une fausse paix.

César, avant sa mort, se préparant à son expédition contre les Parthes, avait nommé des magistrats pour plusieurs années, afin qu'il eût des gens à lui qui maintinssent dans son absence la

1. Lettres de Brutus dans le recueil de Cicéron, let. 16.

tranquillité de son gouvernement : ainsi, après sa mort, ceux de son parti se sentirent des ressources pour longtemps.

Comme le sénat avait approuvé tous les actes de César sans restriction, et que l'exécution en fut donnée aux consuls, Antoine, qui l'était, se saisit du livre des raisons de César, gagna son secrétaire, et y fit écrire tout ce qu'il voulut : de manière que le dictateur régnait plus impérieusement que pendant sa vie ; car, ce qu'il n'aurait jamais fait, Antoine le faisait ; l'argent qu'il n'aurait jamais donné, Antoine le donnait ; et tout homme qui avait de mauvaises intentions contre la république trouvait soudain une récompense dans les livres de César.

Par un nouveau malheur, César avait amassé, pour son expédition, des sommes immenses qu'il avait mises dans le temple d'Ops : Antoine, avec son livre, en disposa à sa fantaisie.

Les conjurés avaient d'abord résolu de jeter le corps de César dans le Tibre [1] : ils n'y auraient trouvé nul obstacle ; car, dans ces moments d'étonnement qui suivent une action inopinée, il est facile de faire tout ce qu'on peut oser. Cela ne fut point exécuté, et voici ce qui en arriva.

Le sénat se crut obligé de permettre qu'on fît les obsèques de César : et effectivement, dès qu'il ne l'avait pas déclaré tyran, il ne pouvait lui refuser la sépulture. Or, c'était une coutume des Romains, si vantée par Polybe, de porter dans les funérailles les images des ancêtres, et de faire ensuite l'oraison funèbre du défunt. Antoine, qui la fit, montra au peuple la robe ensanglantée de César, lui lut son testament, où il lui faisait de grandes largesses, et l'agita au point qu'il mit le feu aux maisons des conjurés.

Nous avons un aveu de Cicéron, qui gouverna le sénat dans toute cette affaire [2], qu'il aurait mieux valu agir avec vigueur et s'exposer à périr, et que même on n'aurait point péri : mais il se disculpe sur ce que, quand le sénat fut assemblé, il n'était plus temps ; et ceux qui savent le prix d'un moment, dans les affaires où le peuple a tant de part, n'en seront pas étonnés.

Voici un autre accident : pendant qu'on faisait des jeux en l'honneur de César, une comète à longue chevelure parut pendant sept jours : le peuple crut que son âme avait été reçue dans le ciel.

C'était bien une coutume des peuples de Grèce et d'Asie de bâtir des temples aux rois et même aux proconsuls qui les avaient

1. Cela n'aurait pas été sans exemple : après que Tibérius Gracchus eut été tué, Lucrétius, édile, qui fut depuis appelé Vespillo, jeta son corps dans le Tibre. Aurélius Victor, de Viris illustribus Romæ, chap. 64.

2. Lettres à Atticus, liv. XIV, let. 10.

gouvernés [1] : on leur laissait faire ces choses comme le témoignage le plus fort qu'ils pussent donner de leur servitude ; les Romains même pouvaient, dans des laraires ou des temples particuliers, rendre des honneurs divins à leurs ancêtres ; mais je ne vois pas que, depuis Romulus jusqu'à César, aucun Romain ait été mis au nombre des divinités publiques [2].

Le gouvernement de la Macédoine était échu à Antoine ; il voulut, au lieu de celui-là, avoir celui des Gaules : on voit bien par quel motif. Décimus Brutus, qui avait la Gaule cisalpine, ayant refusé de la lui remettre, il voulut l'en chasser ; cela produisit une guerre civile dans laquelle le sénat déclara Antoine ennemi de la patrie.

Cicéron, pour perdre Antoine, son ennemi particulier, avait pris le mauvais parti de travailler à l'élévation d'Octave ; et au lieu de chercher à faire oublier César au peuple, il le lui avait remis devant les yeux.

Octave se conduisit avec Cicéron en homme habile ; il le flatta, le loua, le consulta, et employa tous les artifices dont la vanité ne se défie jamais.

Ce qui gâte presque toutes les affaires, c'est qu'ordinairement ceux qui les entreprennent, outre la réussite principale, cherchent encore de certains petits succès particuliers qui flattent leur amour-propre et les rendent contents d'eux.

Je crois que, si Caton s'était réservé pour la république, il aurait donné aux choses tout un autre tour. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier : il avait un beau génie, mais une âme souvent commune. L'accessoire, chez Cicéron, c'était la vertu ; chez Caton c'était la gloire [3] : Cicéron se voyait toujours le premier ; Caton s'oubliait toujours : celui-ci voulait sauver la république pour elle-même ; celui-là pour s'en vanter.

Je pourrais continuer le parallèle en disant que, quand Caton prévoyait, Cicéron craignait ; que, là où Caton espérait, Cicéron se confiait ; que le premier voyait toujours les choses de sang-froid, l'autre à travers cent petites passions.

Antoine fut défait à Modène : les deux consuls Hirtius et Pansa y périrent. Le sénat, qui se crut au-dessus de ses affaires, songea

1. Voyez là-dessus les Lettres de Cicéron à Atticus, liv. v, et la remarque de M. l'abbé de Mongaut.

2. Dion dit que les triumvirs, qui espéraient tous d'avoir quelque jour la place de César, firent tout ce qu'ils purent pour augmenter les honneurs qu'on lui rendait, liv. XLVII.

3. « Esse quam videri bonus malebat : itaque quo minus gloriam petebat, eo magis illam assequebatur. » Salluste, de Bello catil. chap., 54.

à abaisser Octave, qui, de son côté, cessa d'agir contre Antoine, mena son armée à Rome et se fit déclarer consul.

Voilà comment Cicéron, qui se vantait que sa robe avait détruit les armées d'Antoine, donna à la république un ennemi plus dangereux, parce que son nom était plus cher, et ses droits en apparence plus légitimes [1].

Antoine défait s'était réfugié dans la Gaule transalpine, où il avait été reçu par Lépidus. Ces deux hommes s'unirent avec Octave, et ils se donnèrent l'un à l'autre la vie de leurs amis et de leurs ennemis [2]. Lépidus resta à Rome : les deux autres allèrent chercher Brutus et Cassius, et ils les trouvèrent dans ces lieux où l'on combattit trois fois pour l'empire du monde.

Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable; et l'on ne peut lire cet endroit de leur vie sans avoir pitié de la république qui fut ainsi abandonnée. Caton s'était donné la mort à la fin de la tragédie; ceux-ci la commencèrent en quelque façon par leur mort.

On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque qui y encourageait; l'établissement des triomphes et de l'esclavage, qui firent penser à plusieurs grands hommes qu'il ne fallait pas survivre à une défaite; l'avantage que les accusés avaient de se donner la mort plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devait être flétrie et leurs biens confisqués [3]; une espèce de point d'honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd'hui à égorger notre ami pour un geste ou pour une parole; enfin une grande commodité pour l'héroïsme, chacun faisant finir la pièce qu'il jouait dans le monde à l'endroit où il voulait [4].

On pourrait ajouter : une grande facilité dans l'exécution. L'âme, tout occupée de l'action qu'elle va faire, du motif qui la détermine, du péril qu'elle va éviter, ne voit point proprement la mort, parce que la passion fait sentir, et jamais voir.

L'amour-propre, l'amour de notre conservation, se transforme en tant de manières et agit par des principes si contraires, qu'il nous porte à sacrifier notre être pour l'amour de notre être; et

1. Il était héritier de César et son fils par adoption.

2. Leur cruauté fut si insensée, qu'ils ordonnèrent que chacun eût à se réjouir des proscriptions, sous peine de la vie. Voyez Dion.

3. « Eorum qui de se statuebant humabantur corpora; manebant testamenta, pretium festinandi. » Tacite, Annales, liv. VI, chap. 29.

4. Si Charles Ier, si Jacques II avaient vécu dans une religion qui leur eût permis de se tuer, ils n'auraient pas eu à soutenir, l'un une telle mort, l'autre une telle vie.

tel est le cas que nous faisons de nous-mêmes, que nous consentons à cesser de vivre par un instinct naturel et obscur qui fait que nous nous aimons plus que notre vie même.....

AUGUSTE. (Chap. XIII.)

Sextus Pompée tenait la Sicile et la Sardaigne; il était maître de la mer, et il avait avec lui une infinité de fugitifs et de proscrits qui combattaient pour leurs dernières espérances. Octave lui fit deux guerres très-laborieuses; et, après bien des mauvais succès, il le vainquit par l'habileté d'Agrippa.

Les conjurés avaient presque tous fini malheureusement leur vie [1]; et il était bien naturel que des gens qui étaient à la tête d'un parti abattu tant de fois, dans des guerres où l'on ne se faisait aucun quartier, eussent péri de mort violente. De là cependant on tira la conséquence d'une vengeance céleste qui punissait les meurtriers de César et qui proscrivait leur cause.

Octave gagna les soldats de Lépidus, et le dépouilla de la puissance du triumvirat; il lui envia même la consolation de mener une vie obscure, et le força de se trouver comme homme privé dans les assemblées du peuple.

On est bien aise de voir l'humiliation de ce Lépidus. C'était le plus méchant citoyen qui fût dans la république, toujours le premier à commencer les troubles, formant sans cesse des projets funestes où il était obligé d'associer de plus habiles gens que lui. Un auteur moderne s'est plu à en faire l'éloge [2], et cite Antoine qui, dans une de ses lettres, lui donne la qualité d'honnête homme; mais un honnête homme pour Antoine ne devait guère l'être pour les autres.

Je crois qu'Octave est le seul de tous les capitaines romains qui ait gagné l'affection des soldats en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturelle. Dans ces temps-là les soldats faisaient plus de cas de la libéralité de leur général que de son courage. Peut-être même que ce fut un bonheur pour lui de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, et que cela même l'y porta : on le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avait d'abord montré une grande âme, tout le monde se serait méfié de lui; et s'il eût eu de la hardiesse, il

1. De nos jours, presque tous ceux qui jugèrent Charles Ier eurent une fin tragique. C'est qu'il n'est guère possible de faire des actions pareilles sans avoir de tous côtés de mortels ennemis, et par conséquent sans courir une infinité de périls.

2. L'abbé de Saint-Réal.

n'aurait pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Antoine, se préparant contre Octave, jura à ses soldats que, deux mois après sa victoire, il rétablirait la république : ce qui fait bien voir que les soldats mêmes étaient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée.

La bataille d'Actium se donna : Cléopâtre fuit, et entraîna Antoine avec elle. Il est certain que dans la suite elle le trahit [1]. Peut-être que, par cet esprit de coquetterie inconcevable des femmes, elle avait formé le dessein de mettre encore à ses pieds un troisième maître du monde.

Une femme à qui Antoine avait sacrifié le monde entier le trahit : tant de capitaines et tant de rois, qu'il avait agrandis ou faits, lui manquèrent : et, comme si la générosité avait été liée à la servitude, une troupe de gladiateurs lui conserva une fidélité héroïque. Comblez un homme de bienfaits, la première idée que vous lui inspirez c'est de chercher les moyens de les conserver; ce sont de nouveaux intérêts que vous lui donnez à défendre.

Ce qu'il y a de surprenant dans ces guerres, c'est qu'une bataille décidait presque toujours l'affaire, et qu'une défaite ne se réparait pas.

Les soldats romains n'avaient point proprement d'esprit de parti; ils ne combattaient point pour une certaine chose, mais pour une certaine personne; ils ne connaissaient que leur chef, qui les engageait par des espérances immenses ; mais le chef battu n'étant plus en état de remplir ses promesses, ils se tournaient d'un autre côté. Les provinces n'entraient point non plus sincèrement dans la querelle, car il leur importait fort peu qui eût le dessus, du sénat ou du peuple. Ainsi, sitôt qu'un des chefs était battu, elles se donnaient à l'autre [2]; car il fallait que chaque ville songeât à se justifier devant le vainqueur, qui, ayant des promesses immenses à tenir aux soldats, devait leur sacrifier les pays les plus coupables.

Nous avons eu en France deux sortes de guerres civiles : les unes avaient pour prétexte la religion; et elles ont duré, parce que le motif subsistait après la victoire : les autres n'avaient pas proprement de motif, mais étaient excitées par la légèreté ou l'ambition de quelques grands, et elles étaient d'abord étouffées.

1. Voyez Dion, liv. LI.

2. Il n'y avait point de garnisons dans les villes pour les contenir; et les Romains n'avaient eu besoin d'assurer leur empire que par des armées ou des colonies.

Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable : car, dans un État libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul; et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets.

Tous les gens qui avaient eu des projets ambitieux avaient travaillé à mettre une espèce d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille. Ils établirent une impunité de tous les crimes publics; tout ce qui pouvait arrêter la corruption des mœurs, tout ce qui pouvait faire une bonne police, ils l'abolirent; et comme les bons législateurs cherchent à rendre leurs concitoyens meilleurs, ceux-ci travaillaient à les rendre pires. Ils introduisirent donc la coutume de corrompre le peuple à prix d'argent; et quand on était accusé de brigues, on corrompait aussi les juges. Ils firent troubler les élections par toutes sortes de violences; et quand on était mis en justice on intimidait encore les juges [1]. L'autorité même du peuple était anéantie; témoin Gabinius, qui, après avoir rétabli malgré le peuple Ptolomée à main armée, vint froidement demander le triomphe [2].

Ces premiers hommes de la république cherchaient à dégoûter le peuple de son pouvoir, et à devenir nécessaires en rendant extrêmes les inconvénients du gouvernement républicain : mais lorsqu'Auguste fut une fois le maître, la politique le fit travailler à rétablir l'ordre pour faire sentir le bonheur du gouvernement d'un seul.

Lorsque Auguste avait les armes à la main, il craignait les révoltes des soldats, et non pas les conjurations des citoyens; c'est pour cela qu'il ménagea les premiers et fut si cruel aux autres. Lorsqu'il fut en paix, il craignit les conjurations; et, ayant toujours devant les yeux le destin de César, pour éviter son sort il songea à s'éloigner de sa conduite. Voilà la clef de toute la vie d'Auguste. Il porta dans le sénat une cuirasse sous sa robe; il refusa le nom de dictateur; et, au lieu que César disait insolemment que la république n'était rien, et que ses paroles étaient des lois, Auguste ne parla que de la dignité du sénat et de son respect pour la république. Il songea donc à établir le gouvernement le plus capable de plaire qui fût possible sans choquer ses intérêts; et il en fit un aristocratique par rapport au civil, et monarchique par rapport au militaire : gouvernement ambigu, qui, n'étant pas

1. Cela se voit bien dans les lettres de Cicéron à Atticus.

2. César fit la guerre aux Gaulois, et Crassus aux Parthes, sans qu'il y eût eu aucune délibération du sénat ni aucun décret du peuple. Voyez Dion.

soutenu par ses propres forces, ne pouvait subsister que tandis qu'il plairait au monarque, et était entièrement monarchique par conséquent.

On a mis en question si Auguste avait eu véritablement le dessein de se démettre de l'empire. Mais qui ne voit que, s'il l'eût voulu, il était impossible qu'il n'y eût réussi? Ce qui fait voir que c'était un jeu, c'est qu'il demanda tous les dix ans qu'on le soulageât de ce poids, et qu'il le porta toujours. C'étaient de petites finesses pour se faire encore donner ce qu'il ne croyait pas avoir encore assez acquis. Je me détermine par toute la vie d'Auguste : et, quoique les hommes soient fort bizarres, cependant il arrive très-rarement qu'ils renoncent dans un moment à ce à quoi ils ont réfléchi pendant toute leur vie. Toutes les actions d'Auguste, tous ses règlements tendaient visiblement à l'établissement de la monarchie. Sylla se défait de la dictature : mais dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences, on voit un esprit républicain ; tous ses règlements, quoique tyranniquement exécutés, tendent toujours à une certaine forme de république. Sylla, homme emporté, mène violemment les Romains à la liberté; Auguste, rusé tyran [1], les conduit doucement à la servitude. Pendant que, sous Sylla, la république reprenait des forces, tout le monde criait à la tyrannie ; et pendant que, sous Auguste, la tyrannie se fortifiait, on ne parlait que de liberté.

La coutume des triomphes, qui avaient tant contribué à la grandeur de Rome, se perdit sous Auguste, ou plutôt cet honneur devint un privilége de la souveraineté [2]. La plupart des choses qui arrivèrent sous les empereurs avaient leur origine dans la république [3], et il faut les rapprocher : celui-là seul avait le droit de demander le triomphe, sous les auspices duquel la guerre s'était faite [4]; or elle se faisait toujours sous les auspices du chef, et par conséquent de l'empereur, qui était le chef de toutes les armées.

Comme, du temps de la république, on eut pour principe de faire continuellement la guerre, sous les empereurs, la maxime

1. J'emploie ici ce mot dans le sens des Grecs et des Romains, qui donnaient ce nom à tous ceux qui avaient renversé la démocratie.

2. On ne donnait plus aux particuliers que les ornements triomphaux. Dion, in Aug.

3. Les Romains ayant changé de gouvernement sans avoir été envahis, les mêmes coutumes restèrent après le changement du gouvernement, dont la forme même resta à peu près.

4. Dion, in Aug. liv. LIV, dit qu'Agrippa négligea, par modestie, de rendre compte au sénat de son expédition contre les peuples du Bosphore, et refusa même le triomphe; et que, depuis lui, personne de ses pareils ne triompha : mais c'était une grâce qu'Auguste voulait faire à Agrippa, et qu'Antoine ne fit point à Ventidius, la première fois qu'il vainquit les Parthes.

fut d'entretenir la paix : les victoires ne furent regardées que comme des suites d'inquiétude, avec des armées qui pouvaient mettre leurs services à trop haut prix.

Ceux qui eurent quelque commandement craignirent d'entreprendre de trop grandes choses; il fallut modérer sa gloire de façon qu'elle ne réveillât que l'attention et non pas la jalousie du prince, et ne point paraître devant lui avec un éclat que ses yeux ne pouvaient souffrir.

Auguste fut fort retenu à accorder le droit de bourgeoisie romaine [1]; il fit des lois [2] pour empêcher qu'on n'affranchît trop d'esclaves [3]; il recommanda par son testament que l'on gardât ces deux maximes et qu'on ne cherchât point à étendre l'empire par de nouvelles guerres.

Ces trois choses étaient très-bien liées ensemble; dès qu'il n'y avait plus de guerres, il ne fallait plus de bourgeoisie nouvelle ni d'affranchissements.

Lorsque Rome avait des guerres continuelles, il fallait qu'elle réparât continuellement ses habitants. Dans les commencements, on y mena une partie du peuple de la ville vaincue; dans la suite, plusieurs citoyens des villes voisines y vinrent pour avoir part au droit de suffrage, et ils s'y établirent en si grand nombre que, sur les plaintes des alliés, on fut souvent obligé de les leur renvoyer; enfin on y arriva en foule des provinces. Les lois favorisèrent les mariages, et même les rendirent nécessaires. Rome fit, dans toutes ses guerres, un nombre d'esclaves prodigieux; et, lorsque ses citoyens furent comblés de richesses, ils en achetèrent de toutes parts, mais ils les affranchirent sans nombre, par générosité, par avarice, par faiblesse [4] : les uns voulaient récompenser des esclaves fidèles, les autres voulaient recevoir en leur nom le blé que la république distribuait aux pauvres citoyens; d'autres enfin désiraient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens qui la suivissent avec un chapeau de fleurs. Le peuple fut presque composé d'affranchis [5]; de façon que ces maîtres du monde, non-seulement dans les commencements, mais dans tous les temps, furent la plupart d'origine servile.

Le nombre du petit peuple, presque tout composé d'affranchis ou de fils d'affranchis, devenant incommode, on en fit des colonies, par le moyen desquelles on s'assura de la fidélité des provinces. C'était une circulation des hommes de tout l'univers. Rome les recevait esclaves, et les renvoyait Romains.

1. Suétone, in Aug.
2. Idem, ibid. Voyez les Institutes, liv. I.
3. Dion, in Aug.
4. Denys d'Halicarnasse, liv. IV.
5. Voyez Tacite, Annal., liv. XIII. chap. 27. «Late fusum in corpus,» etc.

Sous prétexte de quelques tumultes arrivés dans les élections, Auguste mit dans la ville un gouverneur et une garnison; il rendit les corps des légions éternels, les plaça sur les frontières, et établit des fonds particuliers pour les payer; enfin il ordonna que les vétérans recevraient leur récompense en argent et non pas en terres [1].

Il résultait plusieurs mauvais effets de cette distribution des terres que l'on faisait depuis Sylla. La propriété des biens des citoyens était rendue incertaine. Si on ne menait pas dans un même lieu les soldats d'une cohorte, ils se dégoûtaient de leur établissement, laissaient les terres incultes, et devenaient de dangereux citoyens [2]; mais si on les distribuait par légions, les ambitieux pouvaient trouver contre la république des armées dans un moment.

Auguste fit des établissements fixes pour la marine. Comme, avant lui, les Romains n'avaient point eu des corps perpétuels de troupes de terre, ils n'en avaient point non plus de troupes de mer. Les flottes d'Auguste eurent pour objet principal la sûreté des convois et la communication des diverses parties de l'empire; car d'ailleurs les Romains étaient les maîtres de toute la Méditerranée; on ne naviguait dans ces temps-là que dans cette mer, et ils n'avaient aucun ennemi à craindre.

Dion remarque très-bien que, depuis les empereurs, il fut plus difficile d'écrire l'histoire : tout devint secret; toutes les dépêches des provinces furent portées dans le cabinet des empereurs; on ne sut plus que ce que la folie et la hardiesse des tyrans ne voulut point cacher, ou ce que les historiens conjecturèrent.

DIALOGUE DE SYLLA ET D'EUCRATE.

Quelques jours après que Sylla se fut démis de la dictature, j'appris que la réputation que j'avais parmi les philosophes lui faisait souhaiter de me voir. Il était à sa maison de Tibur, où il jouissait des premiers moments tranquilles de sa vie. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes; et, dès que nous fûmes seuls : Sylla, lui dis-je, vous vous êtes donc mis vous-même dans cet état de médiocrité qui afflige presque tous les humains? Vous avez re-

1. Il régla que les soldats prétoriens auraient cinq mille drachmes: deux après seize ans de service, et les trois autres mille drachmes après vingt ans de service. Dion. in August.

2. Voyez Tacite, Annal. liv. XIV, chap. 27, sur les soldats menés à Tarente et à Antium.

noncé à cet empire que votre gloire et vos vertus vous donnaient sur tous les hommes; la fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs.

— Eucrate, me dit-il, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choses humaines, qui ont des bornes, et non pas la mienne. J'ai cru avoir rempli ma destinée dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses. Je n'étais point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave. J'aime à remporter des victoires, à fonder ou détruire des États, à faire des ligues, à punir un usurpateur : mais pour ces minces détails de gouvernement où les génies médiocres ont tant d'avantages, cette lente exécution des lois, cette discipline d'une milice tranquille, mon âme ne saurait s'en occuper.

— Il est singulier, lui dis-je, que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition. Nous avons bien vu des grands hommes peu touchés du vain éclat de la pompe qui entoure ceux qui gouvernent; mais il y en a bien peu qui n'aient été sensibles au plaisir de gouverner et de faire rendre à leurs fantaisies le respect qui n'est dû qu'aux lois.

— Et moi, me dit-il, Eucrate, je n'ai jamais été si peu content que lorsque je me suis vu maître absolu dans Rome; que j'ai regardé autour de moi, et que je n'ai trouvé ni rivaux ni ennemis. J'ai cru qu'on dirait quelque jour que je n'avais châtié que des esclaves. Veux-tu, me suis-je dit, que, dans ta patrie, il n'y ait plus d'hommes qui puissent être touchés de ta gloire? Et, puisque tu établis la tyrannie, ne vois-tu pas bien qu'il n'y aura point après toi de prince si lâche que la flatterie ne t'égale et ne pare de ton nom, de tes titres et de tes vertus même?

— Seigneur, vous changez toutes mes idées, de la façon dont je vous vois agir. Je croyais que vous aviez de l'ambition, mais aucun amour pour la gloire : je voyais bien que votre âme était haute, mais je ne soupçonnais pas qu'elle fût grande; tout dans votre vie semblait me montrer un homme dévoré du désir de commander, et qui, plein des plus funestes passions, se chargeait avec plaisir de la honte, des remords et de la bassesse même attachés à la tyrannie. Car enfin vous avez tout sacrifié à votre puissance, vous vous êtes rendu redoutable à tous les Romains, vous avez exercé sans pitié les fonctions de la plus terrible magistrature qui fût jamais. Le sénat ne vit qu'en tremblant un défenseur si impitoyable. Quelqu'un vous dit : Sylla, jusqu'à quand répandras-tu le sang romain? Veux-tu ne commander qu'à des murailles? Pour lors vous publiâtes ces tables qui décidèrent de la vie et de la mort de chaque citoyen.

— Et c'est tout le sang que j'ai versé qui m'a mis en état de faire la plus grande de toutes mes actions. Si j'avais gouverné les

Romains avec douceur, quelle merveille que l'ennui, que le dégoût, qu'un caprice m'eussent fait quitter le gouvernement ! Mais je me suis démis de la dictature dans le temps qu'il n'y avait pas un seul homme dans l'univers qui ne crût que la dictature était mon seul asile. J'ai paru devant les Romains citoyen au milieu de mes concitoyens, et j'ai osé leur dire : Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république ; je répondrai à tous ceux qui viendront me demander leur père, leur fils ou leur frère. Tous les Romains se sont tus devant moi.

— Cette belle action dont vous me parlez, me paraît bien imprudente. Il est vrai que vous avez eu pour vous le nouvel étonnement dans lequel vous avez mis les Romains. Mais comment osâtes-vous leur parler de vous justifier, et de prendre pour juges des gens qui vous devaient tant de vengeances ?

« Quand toutes vos actions n'auraient été que sévères pendant que vous étiez le maître, elles devenaient des crimes affreux dès que vous ne l'étiez plus.

— Vous appelez des crimes, me dit-il, ce qui a fait le salut de la république. Vouliez-vous que je visse tranquillement des sénateurs trahir le sénat pour ce peuple qui, s'imaginant que la liberté doit être aussi extrême que le peut être l'esclavage, cherchait à abolir la magistrature même ?

Le peuple, gêné par les lois et par la gravité du sénat, a toujours travaillé à renverser l'un et l'autre. Mais celui qui est assez ambitieux pour le servir contre le sénat et les lois, le fut toujours assez pour devenir son maître. C'est ainsi que nous avons vu finir tant de républiques dans la Grèce et dans l'Italie.

Pour prévenir un pareil malheur, le sénat a toujours été obligé d'occuper à la guerre ce peuple indocile. Il a été forcé malgré lui à ravager la terre, et à soumettre tant de nations dont l'obéissance nous pèse. A présent que l'univers n'a plus d'ennemis à nous donner, quel serait le destin de la république ? Et sans moi, le sénat aurait-il pu empêcher que le peuple, dans sa fureur aveugle pour la liberté, ne se livrât lui-même à Marius, ou au premier tyran qui lui aurait fait espérer l'indépendance ?

Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux.

La mer engloutit les vaisseaux, elle submerge des pays entiers, et elle est pourtant utile aux humains.

La postérité jugera ce que Rome n'a pas encore osé examiner : elle trouvera peut-être que je n'ai pas versé assez de sang, et que tous les partisans de Marius n'ont pas été proscrits.

— Il faut que je vous l'avoue, Sylla, vous m'étonnez. Quoi !

c'est pour le bien de votre patrie que vous avez versé tant de sang? et vous avez eu de l'attachement pour elle?

— Eucrate, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie, dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la république : et j'aime autant Coriolan, qui porte la flamme et le fer jusqu'aux murailles de sa ville ingrate, qui fait repentir chaque citoyen de l'affront que lui a fait chaque citoyen, que celui qui chassa les Gaulois du Capitole. Je ne me suis jamais piqué d'être l'esclave ni l'idolâtre de la société de mes pareils : et cet amour tant vanté est une passion trop populaire pour être compatible avec la hauteur de mon âme. Je me suis uniquement conduit par mes réflexions, et surtout par le mépris que j'ai eu pour les hommes. On peut juger, par la manière dont j'ai traité le seul grand peuple de l'univers, de l'excès de ce mépris pour tous les autres.

J'ai cru qu'étant sur la terre, il fallait que j'y fusse libre. Si j'étais né chez les barbares, j'aurais moins cherché à usurper le trône pour commander que pour ne pas obéir. Né dans une république, j'ai obtenu la gloire des conquérants en ne cherchant que celle des hommes libres.

Lorsqu'avec mes soldats je suis entré dans Rome, je ne respirais ni la fureur ni la vengeance. J'ai jugé sans haine, mais aussi sans pitié, les Romains étonnés. Vous étiez libres, leur ai-je dit, et vous vouliez vivre esclaves? Non. Mais mourez, et vous aurez l'avantage de mourir citoyens d'une ville libre.

« J'ai cru qu'ôter la liberté à une ville dont j'étais citoyen, était le plus grand des crimes. J'ai puni ce crime-là, et je ne me suis point embarrassé si je serais le bon ou le mauvais génie de la république. Cependant le gouvernement de nos pères a été rétabli; le peuple a expié tous les affronts qu'il avait faits aux nobles; la crainte a suspendu les jalousies, et Rome n'a jamais été si tranquille.

Vous voilà instruit de ce qui m'a déterminé à toutes les sanglantes tragédies que vous avez vues. Si j'avais vécu dans ces jours heureux de la république, où les citoyens, tranquilles dans leurs maisons, y rendaient aux dieux une âme libre, vous m'auriez vu passer ma vie dans cette retraite que je n'ai obtenue que par tant de sang et de sueur.

— Seigneur, lui dis-je, il est heureux que le ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tels que vous : nés pour la médiocrité, nous sommes accablés par les esprits sublimes. Pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres.

Vous avez regardé l'ambition des héros comme une passion commune, et vous n'avez fait cas que de l'ambition qui rai-

somme. Le désir insatiable de dominer, que vous avez trouvé dans le cœur de quelques citoyens, vous a fait prendre la résolution d'être un homme extraordinaire; l'amour de votre liberté vous a fait prendre celle d'être terrible et cruel. Qui dirait qu'un héroïsme de principe eût été plus funeste qu'un héroïsme d'impétuosité? Mais si, pour vous empêcher d'être esclave, il vous a fallu usurper la dictature, comment avez-vous osé la rendre? Le peuple romain, dites-vous, vous a vu désarmé, et n'a point attenté sur votre vie. C'est un danger auquel vous avez échappé; un plus grand danger peut vous attendre. Il peut vous arriver de voir quelque jour un grand criminel jouir de votre modération, et vous confondre dans la foule d'un peuple soumis.

— J'ai un nom, me dit-il, et il me suffit pour ma sûreté et celle du peuple romain. Ce nom arrête toutes les entreprises; et il n'y a point d'ambition qui n'en soit épouvantée. Sylla respire, et son génie est plus puissant que celui de tous les Romains. Sylla a autour de lui Chéronée, Orchomène et Signion; Sylla a donné à chaque famille de Rome un exemple domestique et terrible; chaque Romain m'aura toujours devant les yeux, et, dans ses songes même, je lui apparaîtrai couvert de sang; il croira voir les funestes tables, et lire son nom à la tête des proscrits. On murmure en secret contre mes lois; mais elles ne seront pas effacées par des flots même de sang romain. Ne suis-je pas au milieu de Rome? Vous trouverez encore chez moi le javelot que j'avais à Orchomène, et le bouclier que je portais sur les murailles d'Athènes. Parce que je n'ai point de licteurs, en suis-je moins Sylla? J'ai pour moi le sénat, avec la justice et les lois; le sénat a pour lui mon génie, ma fortune et ma gloire.

— J'avoue, lui dis-je, que quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris.

— Sans doute, me dit-il, j'ai étonné les hommes, et c'est beaucoup. Repassez dans votre mémoire l'histoire de ma vie, vous verrez que j'ai tout tiré de ce principe, et qu'il a été l'âme de toutes mes actions. Ressouvenez-vous de mes démêlés avec Marius : je fus indigné de voir un homme sans nom, fier de la bassesse de sa naissance, entreprendre de ramener les premières familles de Rome dans la foule du peuple; et dans cette situation, je portais tout le poids d'un grande âme. J'étais jeune, et je résolus de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris. Pour cela, je l'attaquai avec ses propres armes, c'est-à-dire par des victoires contre les ennemis de la république.

Lorsque par le caprice du sort je fus obligé de sortir de Rome, je me conduisis de même : j'allai faire la guerre à Mithridate, et je crus détruire Marius à force de vaincre l'ennemi

de Marius. Pendant que je laissai ce Romain jouir de son pouvoir sur la populace, je multipliais ses mortifications, et je le forçais tous les jours d'aller au Capitole rendre grâce aux dieux des succès dont je le désespérais. Je lui faisais une guerre de réputation, plus cruelle cent fois que celle que mes légions faisaient au roi barbare. Il ne sortait pas un seul mot de ma bouche, qui ne marquât mon audace; et mes moindres actions, toujours superbes, étaient pour Marius de funestes présages. Enfin Mithridate demanda la paix : les conditions étaient raisonnables, et si Rome avait été tranquille, ou si ma fortune n'avait pas été chancelante, je les aurais acceptées. Mais le mauvais état de mes affaires m'obligea de les rendre plus dures; j'exigeai qu'il détruisît sa flotte, et qu'il rendît aux rois ses voisins tous les États dont il les avait dépouillés. Je te laisse, lui dis-je, le royaume de tes pères, à toi qui devrais me remercier de ce que je te laisse la main avec laquelle tu as signé l'ordre de faire mourir en un jour cent mille Romains. Mithridate resta immobile, et Marius, au milieu de Rome, en trembla.

Cette même audace qui m'a si bien servi contre Mithridate, contre Marius, contre son fils, contre Télésinus, contre le peuple qui a soutenu toute ma dictature, a aussi défendu ma vie le jour que je l'ai quittée ; et ce jour assure ma liberté pour jamais.

— Seigneur, lui dis-je, Marius raisonnait comme vous, lorsque, couvert du sang de ses ennemis et de celui des Romains, il montrait cette audace que vous avez punie. Vous avez bien pour vous quelques victoires de plus, et de plus grands excès. Mais en prenant la dictature, vous avez donné l'exemple du crime que vous avez puni. Voilà l'exemple qui sera suivi, et non pas celui d'une modération qu'on ne fera qu'admirer.

Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais. Il faudrait qu'ils fissent trop de miracles pour arracher à présent du cœur de tous les capitaines romains l'ambition de régner. Vous leur avez appris qu'il y avait une voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie et la garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande, le désespoir de pouvoir l'opprimer.

Il changea de visage, et se tut un moment. Je ne crains, me dit-il avec émotion, qu'un homme, dans lequel je crois voir plusieurs Marius. Le hasard, ou bien un destin plus fort, me l'a fait épargner. Je le regarde sans cesse; j'étudie son âme : il y cache des desseins profonds. Mais s'il ose jamais former celui de commander à des hommes que j'ai faits mes égaux, je jure par les dieux que je punirai son insolence.

CRÉVIER.

(1693-1765.)

Continuateur de l'Histoire romaine de Rollin, il en publia les huit derniers volumes. Le public y trouva un ensemble mieux tissu, des matériaux mieux disposés, des réflexions plus habilement fondues dans le corps de l'histoire, et moins de digressions étrangères au sujet; mais le disciple est bien inférieur au maître pour la noblesse de la diction et le charme du style. Ce travail le conduisit à une autre entreprise, celle de l'Histoire des empereurs jusqu'à Constantin. Cet ouvrage offre les mêmes défauts que le précédent. L'auteur n'est pas toujours heureux dans le choix des détails, et son style, diffus et sans grâce, n'offre que trop de latinismes; mais la critique aurait dû remarquer l'ordre et l'enchaînement des faits, des réflexions sages, des sentiments vertueux, et surtout faire valoir le parti que l'auteur a tiré des matériaux ingrats qu'il avait à mettre en œuvre. En effet, s'il est soutenu par Tacite dans l'histoire des premiers Césars, il n'a bientôt plus d'autres guides que les écrivains sans critique et sans talent qui composèrent l'Histoire Auguste.

NOEL.

FIN DE NÉRON [1].

Vindex, gouverneur dans les Gaules, outré des excès de toute espèce auxquels se portait Néron, s'était déclaré contre lui, avait soulevé plusieurs peuples des Gaules et entraîné dans son parti Galba, gouverneur de la province tarragonaise, en Espagne, lequel, en attendant le titre d'empereur, venait de prendre celui de lieutenant du sénat et du peuple romain.

La révolte de Galba fut un coup de foudre [2] pour Néron. Il avait été insensible à celle de Vindex, et il en avait reçu la nouvelle à Naples avec tant d'indifférence et de sécurité, que l'on crut même qu'il en était bien aise, et qu'il se félicitait intérieurement d'avoir acquis un prétexte de piller par le droit de la guerre les riches provinces des Gaules. Il alla à son ordinaire au spectacle, et il

1. Extrait de l'*Histoire des Empereurs romains*, livre XII.
2. Suét. Nér. 40. Plut. Galb. et Dio.

s'intéressa aussi vivement à un combat d'athlètes qui s'exécuta sous ses yeux, que s'il n'eût eu aucune autre affaire. De nouveaux courriers étant survenus avec des dépêches qui marquaient que le danger croissait, il n'en fut pas plus ému, et se contenta de menacer les rebelles qu'ils s'en trouveraient mal. En un mot, il passa huit jours entiers sans faire réponse à personne, sans donner aucuns ordres, sans prendre aucunes précautions, et il garda un silence profond sur tout ce qui se passait.

Tiré enfin de son indolence par les placards fréquents et outrageux que Vindex faisait afficher dans les villes de Gaule, et dont il envoyait des copies à Rome, Néron écrivit au sénat pour l'exhorter à venger les injures de son empereur et de la république. Mais cet objet l'occupait encore si peu sérieusement, qu'il ne lui fit point quitter son badinage puérile. Toujours idolâtre de sa voix, il s'excusait de ce qu'il ne venait point à Rome sur un enrouement qui l'obligeait à se ménager. Ce qui le piquait le plus parmi les invectives atroces dont Vindex l'accablait, c'était d'être appelé musicien malhabile, et d'être appelé Ahénobarbus au lieu de Néron. Il déclara qu'il reprendrait son nom de famille dont on lui faisait un reproche, et qu'il quitterait son nom adoptif. Et quant au premier article, il le qualifiait de fausseté évidente, qui suffisait pour décréditer toutes les autres imputations de son ennemi : il ne concevait pas que l'on pût le taxer d'ignorance dans un art qu'il avait cultivé pendant tant d'années avec tant de soin, et il demandait à chacun de ceux qui l'environnaient s'il ne disait pas vrai, et s'ils connaissaient un meilleur musicien que lui.

Cependant les nouvelles arrivaient de jour en jour plus fâcheuses, et Néron revint à Rome avec un empressement de trouble et d'inquiétude. En chemin, un présage que Suétone lui-même traite de frivole rassura ce prince, qui à tous ses vices et à l'impiété la plus outrée joignait la superstition. Il remarqua sur un monument ancien la représentation d'un soldat gaulois vaincu et atterré par un cavalier romain qui le traînait par les cheveux. A cette vue il sauta de joie, et il adora le ciel qui lui envoyait un auspice si favorable. Ranimé par un motif d'espérance si solide, en arrivant à Rome il ne convogua point le sénat, il ne harangua point le peuple. Seulement il manda quelques-uns des premiers sénateurs, et, après une délibération fort courte, il leur montra curieusement des orgues dont le jeu s'exécutait par le moyen de l'eau. L'invention n'était pas nouvelle; mais elle avait été récemment perfectionnée. Néron expliquait à ces graves sénateurs chaque partie de l'instrument, l'usage, la difficulté, ajoutant d'un ton ironique que, si Vindex le lui permettait, il ferait jouer ces orgues sur le théâtre.

La révolte de Galba mit fin à ces scènes comiques. Sa réputation était telle, que, dès que Néron le sut déclaré contre lui, il se crut perdu. Il en reçut la nouvelle pendant son repas; et sur-le-champ il renversa la table d'un coup de pied, et brisa deux vases de cristal d'un très-grand prix[1]. A cet emportement succéda une espèce de défaillance. Il tomba comme mort, sans prononcer une seule parole. Enfin lorsqu'il fut revenu à lui-même, il déchira ses habits, il se frappa la tête en criant que c'en était fait de sa fortune et de sa vie. Sa nourrice entreprit de le consoler en lui représentant que d'autres princes avaient éprouvé de pareilles disgrâces. « Non, dit-il, mon malheur est sans exemple. Je suis « le seul qui voie de mon vivant mon empire passer à un autre. »

Il comprit pourtant que ces lamentations ne le tireraient pas de danger : et pour donner quelque signe de vigueur, il mit à prix la tête de Vindex, et fit déclarer Galba ennemi public[2] par le sénat. En conséquence de ce décret, il confisqua et exposa en vente les biens que Galba possédait à Rome et en Italie, et il jeta dans une prison Icélus, son affranchi de confiance, qui, en son absence, avait l'administration de ses affaires. Ces actes de vengeance n'effrayèrent personne. Galba usa de représailles, et fit vendre les domaines de Néron en Espagne, pour lesquels il se présenta une foule d'acheteurs; et Vindex osa dire : « Néron pro-« mit dix millions de sesterces (douze cent cinquante mille livres) « à qui me tuera ; et moi je promets ma tête à celui qui m'appor-« tera celle de Néron. »

La colère de ce prince ne s'en prenait pas seulement à ceux qui se déclaraient ouvertement ses ennemis. Si l'on doit ajouter foi aux bruits qui coururent, et qui n'annonçaient rien après tout que de conforme à ses inclinations et à son caractère, il forma les plus horribles et les plus sanguinaires projets[3]. Il eut la pensée de faire poignarder tous les gouverneurs de provinces et tous les généraux d'armées, comme réunis et conjurés contre lui, d'envoyer massacrer dans les îles tous ceux qui y étaient exilés ; d'exterminer tout ce qu'il y avait dans Rome de familles sorties d'origine gauloise ; de livrer les Gaules au pillage du soldat ; enfin d'empoisonner le sénat entier, et de brûler la ville, en prenant la cruelle précaution de lâcher des bêtes féroces sur le peuple pendant l'action du feu, afin d'empêcher le secours. Et l'on ajoute que s'il n'exécuta pas ses affreux desseins, ce fut la difficulté du succès qui l'arrêta, et non le repentir.

Il se fixa néanmoins au seul parti raisonnable, qui était de se

1. Plin. xxxiii, 2. Suét. Nér. 42.
2. Plut. Galb. Dio. Suét. Nér. 49.
3. Suét. Nér. 43.

mettre en état[1] d'aller en personne combattre les rebelles. Il forma une légion des soldats de marine; il rappela les détachements des armées de Germanie, de Bretagne et d'Illyrie, qui étaient en marche par son ordre pour la guerre projetée contre les Albaniens; il choisit des généraux, entre autres Pétronius Turpilianus, qu'il fit partir à la tête d'un corps de troupes, pendant qu'il restait lui-même dans Rome pour assembler de plus grandes forces. Avant tout, il ordonna[2] aux deux consuls d'abdiquer, et il se substitua seul à leur place, comme si les Gaulois n'eussent pu être vaincus que par un consul.

Il fatigua beaucoup la ville par des levées d'hommes et d'argent. D'abord il procéda à l'enrôlement des citoyens suivant l'ancien usage, les faisant citer par tribus. Ensuite, mécontent de ceux qui se présentaient, il exigea que chaque maître lui fournît pour soldats un certain nombre d'esclaves, ne recevant que les plus beaux hommes et les meilleurs sujets, et n'exceptant pas même ceux dont le ministère est le plus important dans une maison et le plus difficile à remplacer, les intendants et les secrétaires. Il imposa une taxe générale sur tous les habitants de Rome, selon le rang que chacun tenait dans l'État. Il ordonna aux locataires des maisons de porter sur-le-champ au fisc leur loyer d'une année; et comme si ses exactions n'eussent pas été par elles-mêmes assez onéreuses, il se rendit très-difficile sur les espèces que l'on donnait en payement, exigeant l'or le plus pur, et toute monnaie neuve et bien frappée. Cette rigueur excita de grands murmures, plusieurs se réunirent pour refuser de payer, disant tout haut qu'il serait bien plus juste de faire rendre gorge aux délateurs enrichis du sang des citoyens. La disette, qui commençait à se faire sentir, augmenta encore le mécontentement général : d'autant plus que dans ces circonstances arriva un vaisseau d'Alexandrie chargé, non de blé dont on manquait, mais de sable du Nil à l'usage des lutteurs de la cour.

L'emploi qui se faisait des deniers levés sur le peuple n'était pas propre à en apaiser les plaintes. Car le premier soin de Néron, dans les préparatifs de son expédition, fut de choisir les chariots qui devaient porter ses instruments de musique, et d'armer en amazones les concubines qu'il prétendait amener avec lui. Il ne songeait à rien moins qu'à une guerre sérieuse; et, revenant toujours à ses inepties, il disait à ses confidents « que, lorsqu'il se- « rait arrivé dans la province, il irait se présenter sans armes « aux rebelles, et se contenterait de pleurer abondamment en leur « présence. Qu'il les rappellerait ainsi à leur devoir, et que le

1. Tillem. Nér. 28.
2. Suét. Nér. 43, 45.

« lendemain au milieu des armées réunies et pleines de joie, « joyeux lui-même et triomphant, il célébrerait sa victoire par « des chants et par des vers qu'il fallait lui composer actuelle- « ment[1]. » Et, au lieu que c'avait été la coutume des anciens Romains de vouer des sacrifices et des temples aux dieux dans les grands dangers, il fit vœu que, s'il conservait son État et sa fortune, il jouerait sur le théâtre de la flûte, de l'orgue hydraulique, de la cornemuse, et qu'il finirait par les rôles d'histrion et de pantomime.

Pendant que cet esprit frivole mêlait des chimères puériles jusque dans les soins que le forçait de prendre le besoin urgent de ses affaires, le danger croissait de plus en plus. La déclaration de Galba avait été un signal pour tout l'empire[2]. Pas un seul de ceux qui avaient quelque commandement ne demeura fidèle à Néron. Othon, autrefois le compagnon de ses plaisirs, et depuis dix ans relégué en Lusitanie avec le titre de propréteur, passa le premier dans le parti de Galba, et lui témoigna un grand zèle, mais intéressé, comme nous le verrons dans la suite. Il lui porta toute sa vaisselle d'or et d'argent pour battre monnaie ; et comme les esclaves de Galba ne savaient guère ce que c'était que de servir un empereur, Othon lui donna plusieurs des siens, qui entendaient parfaitement les manières et les usages de la cour.

L'exemple d'Othon fut suivi par tous les gouverneurs de provinces et généraux d'armées, hors deux, qui, en secouant le joug détesté de Néron, ne se déclarèrent point pour Galba. Clodius Macer en Afrique voulut se faire lui-même chef de parti. Virginius Rufus, commandant des légions du haut Rhin, avait des vues bien différentes, mais imparfaitement expliquées par les écrivains qui nous restent.

Virginius Rufus, sans vouloir soutenir Néron, avait marché contre Vindex et l'avait défait. A la suite de cette défaite, Vindex s'était tué de désespoir. Galba, ayant perdu Vindex qui faisait toute sa force, et ne trouvant point d'autre appui, tomba dans une grande perplexité, et commença à regretter sa tranquillité passée.

Si Néron n'eût pas été universellement détesté, l'occasion lui était favorable pour rétablir ses affaires. Mais quoique son rival ne fût pas en état de se faire craindre lui-même, il était encore plus abandonné. Ses vices étaient ses plus redoutables ennemis, et ils suffirent seuls pour le perdre. Aucune armée ne lui garda fidélité : le peuple de Rome manifestait avec emportement la haine qu'il avait été longtemps obligé de tenir cachée. Néron mit la dernière

1. Suét. Nér. 54.
2. Plut. Galb. Dio.

main à l'ouvrage de sa ruine en se faisant mépriser par sa lâcheté[1].

Il quitta son palais, et, s'étant fait donner par Locuste un poison qu'il enferma dans une boîte d'or, il se retira dans les jardins Serviliens. Là, ne roulant d'autre pensée dans son esprit que celle de fuir en Égypte, il envoya à Ostie des affranchis en qui il avait confiance, avec ordre de lui faire équiper une flotte; et en même temps il sonda par lui-même sur son dessein plusieurs centurions et tribuns des cohortes prétoriennes, voulant savoir s'ils seraient disposés à l'accompagner. Mais tous s'en excusèrent sous divers prétextes; et il s'en trouva même un qui lui répondit par ce vers de Virgile : *Usque adeone mori miserum est?* « Est-ce un si grand malheur que de cesser de vivre? »

Destitué de cette ressource, mille autres projets, tous d'une âme timide, l'agitèrent successivement. Il pensa à aller se jeter entre les bras des Parthes, ou entre ceux de Galba lui-même. Une idée à laquelle il s'arrêta davantage, fut de monter à la tribune aux harangues, et là de demander pardon du passé, et, s'il ne pouvait obtenir grâce entière, de prier au moins qu'on lui accordât la préfecture d'Égypte. On trouva après sa mort, dans son portefeuille, un discours composé sur ce plan. Mais il n'osa passer jusqu'à l'effet, de peur d'être déchiré et mis en pièces par le peuple, avant que de pouvoir arriver à la place publique.

Les cohortes prétoriennes, attachées depuis leur première institution à la maison des Césars par un engagement particulier et par les nœuds les plus étroits, d'ailleurs amorcées par les largesses de Néron, auxquelles nul corps n'avait eu plus de part, ne s'étaient point jusque-là laissé entraîner à la défection générale, et continuaient leurs fonctions auprès de la personne du prince. C'était un dernier appui, dont le priva Nymphidius Sallinus, l'un des préfets du prétoire, bien digne de porter le coup mortel à Néron, et aussi grand scélérat que celui qu'il trahissait....

Il eut besoin d'adresse pour détacher de Néron les prétoriens[2], remplis comme ils étaient d'une profonde vénération pour le nom des Césars. Il profita de la connaissance qu'ils avaient du projet formé par ce prince de s'enfuir en Égypte; et comme la crainte et l'abattement l'empêchaient de se montrer, Nymphidius leur persuada qu'il était en fuite. En même temps il leur promit des sommes immenses au nom de Galba. Il corrompit ainsi leur fidélité; il ternit par la lâcheté du motif, dit Plutarque, une action qui eût été louable en elle-même; et, de ce qui pouvait être un service rendu au genre humain, il en fit une trahison....

1. Suét. Nér. 47.
2. Tac. Hist. L. 5, et Plut. Galb.

Les prétoriens, s'étant laissé persuader d'abandonner Néron[1], se retirèrent dans leur camp, et y proclamèrent Galba empereur. Néron s'éveillant vers le milieu de la nuit, fut étrangement étonné d'apprendre qu'il était sans gardes. Il se jeta à bas de son lit et envoya chez tous ses amis pour les assembler en conseil. Il n'en reçut aucune nouvelle : de sorte qu'avec un petit nombre d'affranchis ou d'esclaves, il alla lui-même de maison en maison les appeler. Il trouva toutes les portes fermées ; personne ne lui répondit; et, pendant qu'il était dehors, les officiers de sa chambre s'en allèrent chacun de leur côté, après avoir pillé son lit et ses meubles et emporté la boîte de poison. De retour, il fut au désespoir, et il demanda que l'on allât chercher un gladiateur son favori, ou tout autre pour venir le tuer ; et comme aucun ne se trouva disposé à lui rendre ce funeste service : « Eh quoi ! s'écria-t-il, je n'ai donc ni ami ni ennemi ! » La pensée lui vint d'aller se jeter la tête la première dans le Tibre ; mais l'amour naturel de la vie le retint, et il témoigna souhaiter quelque retraite obscure où il pût demeurer caché, et avoir le temps de se reconnaître et de reprendre ses esprits. Phaon , l'un de ses affranchis , lui offrit une petite maison de campagne qu'il avait à quatre milles de Rome. Néron l'accepta[2] ; et dans l'état où il se trouvait , sans être chaussé , n'ayant qu'une tunique sur le corps , il s'enveloppa d'une casaque de couleur brune, se voila la tête, mit un mouchoir devant son visage, et monta à cheval , n'ayant que quatre compagnons de sa fuite, dont l'un était le misérable Sporus.

Sa route, quoique d'un court espace, fut remplie d'aventures. Il fut effrayé par un tremblement de terre, et par un éclair qui partit de l'endroit du ciel qu'il avait en face. Il entendit le bruit et le tumulte du camp des prétoriens, et les cris des soldats qui faisaient des imprécations contre lui et des vœux pour Galba. Un passant, le voyant avec sa troupe , dit : « Voilà des gens qui cherchent Néron. » Un autre lui demanda ce qu'il y avait de nouveau au sujet de Néron dans la ville. Son cheval, effarouché par l'odeur d'un cadavre qui bordait le chemin, s'agita violemment, et le mouchoir qui lui cachait le visage étant tombé , un ancien soldat prétorien le reconnut et le salua.

Enfin il arriva près de la maison de Phaon. Mais il ne voulut pas entrer par la porte, de peur d'être vu : et, descendant de cheval, il prit un sentier qui traversait un champ plein de roseaux , et qui en plusieurs endroits était embarrassé de buissons et de halliers, en sorte qu'il fut souvent obligé de mettre sous ses pieds sa casaque pour éviter de se blesser. Lorsqu'il fut parvenu au

1. Plut. Galb.
2. Suét. Nér. 47, et Dio.

pied du mur, en attendant qu'on y fît un trou pour lui donner passage, Phaon lui proposait de se retirer dans une sablonnière. Mais Néron déclara qu'il ne s'ensevelirait pas tout vivant, et il aima mieux se cacher parmi des roseaux. Dans ce moment il eut soif, et, puisant avec sa main de l'eau d'une mare : « Voilà donc, « dit-il, le breuvage de Néron[1]. » Cependant le trou que l'on faisait à la muraille ayant été achevé, Néron y passa en se traînant sur les genoux et les mains, et il alla prendre quelque repos dans une petite chambre d'esclave, sur un lit qui n'était composé que d'un méchant matelas et d'une vieille couverture. Là, pressé de la faim et de la soif, il demanda à manger et à boire. On lui apporta du pain bis, qu'il refusa, et il but seulement un peu d'eau tiède.

Dès que l'on sut dans Rome que les prétoriens avaient pris parti pour Galba, et que Néron était en fuite, le sénat s'assembla, et, reprenant l'exercice des droits de la souveraineté dont s'était rendu indigne celui qui en avait été le dépositaire, il le déclara ennemi public et ordonna qu'il fût puni selon toute la rigueur des anciennes lois[2]; en même temps il reconnut Galba pour empereur, et lui déféra tous les titres et tous les pouvoirs dont la réunion constituait cette dignité suprême; et son décret fut approuvé et applaudi de tout le peuple. Les cris de joie retentissaient dans la ville; les temples fumaient d'encens, et plusieurs portaient des chapeaux, symboles de la liberté recouvrée.

Ceux qui accompagnaient Néron dans le lieu de sa retraite avaient bien prévu cet événement, et ils ne cessaient de l'exhorter à prévenir par une mort volontaire les indignités et les outrages dont il était menacé. Néron ne pouvait s'y déterminer; il voyait la nécessité; il était accablé par les remords de ses crimes, et répétait tristement un vers qu'il avait plusieurs fois déclamé sur le théâtre, représentant OEdipe qui disait : « Ma femme, ma mère, « mon père me condamnent à mourir. » Mais incapable d'une résolution vigoureuse, il cherchait des délais, il faisait des préparatifs par lesquels il gagnait du temps. Il ordonna que l'on creusât en sa présence une fosse de la mesure de son corps, que l'on ramassât quelques morceaux de marbre pour en former une tombe, que l'on apportât du bois et de l'eau et tout ce qui devait servir à ses funérailles; et à chaque ordre de cette espèce qu'il donnait, il versait des larmes, en disant, avec une douleur qui avait quelque chose de comique : « Quel sort pour un si grand musicien[3]! »

1. « Hæc est Neronis *decocta*. » Ce mot signifie une eau que l'on a fait bouillir, et qui a été ensuite rafraîchie dans la neige. C'était Néron lui-même, selon le témoignage de Pline, XXXI, 3, qui avait inventé cette manière délicate d'apprêter l'eau, pour la boire en même temps saine et fraîche.

2. « More majorum. »

3. « Qualis artifex pereo! » Suét. Ner. 49.

Pendant ces longs apprêts, arriva un coureur de Phaon, qui apporta l'arrêt du sénat. Néron le prit des mains de l'esclave, et l'ayant lu, il demanda ce que c'était que d'être *puni selon la rigueur des anciennes lois*. On lui expliqua le genre de supplice désigné par ces termes; on lui dit que l'on dépouillait celui qui y était condamné, qu'on lui assujettissait la tête entre les deux branches d'une fourche et qu'on le frappait de verges jusqu'à la mort. Néron, effrayé, saisit deux poignards qu'il avait apportés avec lui; et, après avoir essayé la pointe de l'un et de l'autre, il les remit dans le fourreau, prétendant que le moment fatal n'était pas encore arrivé; et tantôt il exhortait Sporus à commencer les lamentations funèbres qui étaient d'usage pour pleurer les morts, tantôt il demandait en grâce que quelqu'un l'encourageât à mourir par son exemple; quelquefois il se reprochait à lui-même sa lâcheté. « Je ne vis plus, disait-il, que pour ma honte [1]; une telle « conduite ne sied pas à Néron; non, elle ne sied point du tout. « Le badinage n'est plus de saison; allons, anime-toi. »

Il était temps, car les cavaliers envoyés pour le prendre n'étaient pas loin. Déjà Néron les entendait approcher. « Le bruit des « pieds des chevaux, s'écria-t-il en citant un vers d'Homère [2], me « frappe les oreilles. » Dans le moment il se perça la gorge avec un poignard; et, comme il y allait mollement, Épaphrodite, son affranchi et son secrétaire, appuya le coup et aida le poignard à s'enfoncer. Néron vivait encore, lorsqu'entra le centurion commandé pour l'arrêter et l'amener à Rome. Cet officier ayant mis un pan de sa casaque devant la plaie pour empêcher le sang de couler, et feignant être venu à son secours : « Il est bien temps, « répondit Néron; est-ce là la fidélité que vous me deviez! » En prononçant ces mots, il expira.

Il avait témoigné, avant sa mort, désirer ardemment que sa tête ne fût point livrée au pouvoir de ses ennemis, et que l'on brûlât son corps tout entier. On s'adressa, pour en avoir la permission, à Icélus, affranchi de Galba, qui avait été jeté dans une prison au commencement des troubles, et qui alors, tiré des fers, commençait à jouir d'une autorité qui s'accrut beaucoup dans la suite. Il consentit à ce qu'on lui demandait, et les funérailles de Néron furent célébrées sans pompe, mais avec quelque sorte de décence. Ses deux nourrices et Acté, sa concubine, recueillirent ses cendres et les portèrent dans le tombeau des Domitius, ses ancêtres paternels.

Néron mourut dans la trente et unième année de son âge. Eusèbe évalue la durée de son règne à treize ans sept mois et vingt-

1. « Vivo deformiter ac turpiter. »
2. Iliad. X, 535.

huit jours : ce qui, à dater du 13 octobre, jour auquel il commença de régner, nous donne le 11 juin pour le jour de sa mort. On a remarqué que ce jour était le même auquel six ans auparavant il avait fait mourir Octavie, son épouse. En lui s'éteignit la famille d'Auguste [1], prince bien sage, qui a eu le malheur de travailler pour une postérité tout à fait indigne de lui, et de ne fournir, en la personne de tous les successeurs qu'il eut de son sang, que des fléaux à l'univers et des objets d'horreur ou de mépris.

Ce prince, si justement détesté pendant sa vie et au moment de sa mort, ne laissa pas d'avoir, lorsqu'il ne fut plus, des partisans zélés pour honorer sa mémoire [2]. Il s'en trouva qui, pendant plusieurs années, ornèrent son tombeau de fleurs. D'autres, encore plus hardis, placèrent ses statues en robe prétexte sur la tribune aux harangues, et publièrent des édits de sa part comme s'il eût été vivant, et qu'il eût dû bientôt reparaître pour se venger de ses ennemis. Son nom était favorable auprès d'une grande partie du peuple et des soldats : plusieurs imposteurs se l'attribuèrent comme une recommandation capable de les accréditer, et ils réussirent jusqu'à un certain degré.

Il ne faut point chercher d'autre cause d'une façon de penser si étrange et si dépravée, que la corruption générale des mœurs. Néron avait gagné les soldats par les largesses et par le relâchement de la discipline ; il avait amusé le peuple par les spectacles licencieux, auxquels il prenait part lui-même d'une façon si indécente. Tous les vices trouvaient en lui un protecteur déclaré. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que dans un siècle où les anciennes maximes étaient tombées dans l'oubli et même tournées en risée, où la vertu passait pour misanthropie et attirait les plus funestes disgrâces, où le plaisir était la suprême loi, les vicieux, formant le grand nombre, aimassent un prince qui favorisait tous leurs penchants, surtout depuis que ses cruautés ne frappaient plus les yeux et que la compassion naturelle était remuée par ses malheurs.

Les chrétiens, justes estimateurs de la vertu et du vice, n'ont jamais varié sur le compte de Néron. Ils ont toujours témoigné pour ses crimes l'horreur qui leur est due. Ce sentiment si légitime en a même jeté plusieurs dans une erreur innocente. C'a été une opinion assez commune, dans les premiers siècles de l'Église, que Néron vivait, et qu'il était réservé à faire le personnage de l'Antechrist.

1. Euseb. Chron. Suét. Nér. 57.
2. Suét. Nér. 57, et ibid. Casaubon.

VOLTAIRE.

(1694-1778.)

De toutes les compositions historiques de Voltaire, le Siècle de Louis XIV est sinon la plus parfaite, du moins la plus brillante.... Voltaire répète souvent qu'il n'a voulu faire qu'un tableau du règne de Louis XIV et de l'esprit qui distingua le siècle de ce grand roi; mais ce tableau brillant est un peu superficiel; il laisse trop à désirer du côté de l'instruction; quand on a lu le Siècle de Louis XIV, on sent encore le besoin de lire d'autres livres sur le même sujet : l'imagination est frappée de cette belle peinture, mais l'esprit n'est point satisfait; qui n'aurait lu que l'ouvrage de Voltaire connaîtrait fort imparfaitement les temps et les événements qui y sont tracés. L'auteur n'a pris que la fleur de son sujet, mais cette fleur est trop légère; il pouvait, je crois, sans trop s'écarter de son plan, entrer un peu plus avant dans les parties intéressantes de sa matière : il est rapide sans être concis; il ne fait jamais plus entendre qu'il ne dit, et il dit peu. Ses coups de pinceau sont éclatants et spirituels; ils ont toujours de l'effet, souvent de la justesse, jamais cette profondeur qui, par un seul trait, supplée à de longs développements et à beaucoup de détails.

Pourquoi n'a-t-il pas assez mûri la composition d'une histoire si importante pour n'être pas obligé de la morceler par paragraphes et par chapitres? Pourquoi le second volume n'est-il qu'un almanach très-élégamment écrit, qu'un recueil de petits faits rassemblés sous un certain nombre de titres et de numéros, qu'un ramas d'anecdotes incohérentes, curieuses sans doute et agréables, mais qui auraient trouvé leur place convenable dans le tissu général de la narration, si l'historien en avait ourdi la trame avec plus d'art, de soin et de réflexion? Est-ce donc ainsi que l'histoire doit être traitée? Suffit-il, pour mériter le nom de grand historien, d'écrire avec une correction pleine de goût et une élégance pleine de noblesse? C'est beaucoup assurément, mais le genre historique demande des qualités plus relevées encore : pour atteindre à la hauteur de ce noble genre, il faut avoir la tête assez forte et assez large pour concevoir et embrasser un vaste plan. Fénelon applique à l'histoire les principes et les règles du poëme épique. Il faut l'entendre : « Le grand point, dit-il, est de mettre d'abord le lecteur dans le fond des choses, de lui en découvrir les liaisons et de se hâter de le faire arriver au dénouement. L'histoire doit en ce point ressembler au poëme épique. La principale perfection d'une histoire consiste dans l'ordre et dans

l'arrangement : pour parvenir à ce bel ordre, l'historien doit embrasser et posséder toute son histoire; il doit la voir tout entière comme d'une seule vue; il faut qu'il la tourne et qu'il la retourne de tous les côtés, jusqu'à ce qu'il ait trouvé son vrai point de vue; il faut en montrer l'unité, et tirer, pour ainsi dire, d'une seule source tous les principaux événements qui en dépendent. » Si l'on juge Voltaire d'après cette sévère et solide doctrine, on regardera le Siècle de Louis XIV comme une suite de tableaux habilement coloriés, plutôt que comme une véritable histoire.

Il faut remarquer ici ce qui n'a été observé nulle part, que la continuité du récit des événements militaires répand de l'uniformité et de la monotonie sur toute la première partie. Il eût résulté du mélange de ces tableaux avec ceux qui composent le second volume une heureuse variété. J'avoue qu'il fallait beaucoup d'art pour fondre ensemble des objets si divers; mais quel agrément n'aurait pas eu cette diversité même! Le talent de Voltaire était bien digne de suivre un tel plan; car on peut appliquer à cet écrivain ce qui a été dit de Sénèque : « Quel malheur qu'il n'ait pas voulu faire tout ce qu'il pouvait, lui qui a fait tout ce qu'il a voulu! »

Les beautés et l'éclat du style du Siècle de Louis XIV couvrent, du moins en grande partie, le défaut de plan; la narration est vive, animée, pittoresque, semée de petites digressions nécessaires et attachantes; de pensées aussi nettes que fines et brillantes; les portraits sont placés avec cette sobriété de goût qui exclut l'affectation, dont ce genre d'ornement est toujours voisin; les descriptions sont placées à propos et traitées avec autant de sagesse que d'imagination; le ton général est d'une élévation proportionnée au sujet; la diction est aisée, simple, périodique, harmonieuse. On a quelquefois vanté et cité dans les traités de littérature les belles périodes des historiens latins, en indiquant que la langue française n'est point, dans l'histoire, susceptible du même genre d'ornements; on a reproché avec raison à Voltaire lui-même d'avoir écrit l'Essai sur les mœurs des nations d'un style trop haché; mais on trouve dans le Siècle de Louis XIV des morceaux qu'on peut placer, pour l'harmonie, à côté des pages les plus remarquables, sous ce rapport, des historiens de l'antiquité. Notre langue, sous la plume de Voltaire, rivalise quelquefois très-heureusement avec les langues anciennes.

DUSSAULT.

Le plus beau titre de Voltaire, dans l'histoire moderne, est le Siècle de Louis XIV. Là, on ne peut plus lui reprocher une sorte de partialité moqueuse contre son sujet : au contraire, son admiration va jusqu'à la complaisance; et, de nos jours l'histoire philosophique a chicané bien plus sévèrement la gloire de Louis XIV. Mais Voltaire, par l'imagination, les habitudes et le goût, appartenait à cette monarchie dont il a si peu les opinions. Cela même fait l'originalité et, si on peut le dire, la candeur de son ouvrage. On voit que son cœur est gagné à cette époque de l'éloquence, des beaux vers, des palais superbes et de la société polie. Ce n'est

pas par précaution qu'écrivant à Potsdam, il loue tant le gouvernement et la cour de Louis XIV. C'est qu'au fond il ne préfère rien à ce pompeux édifice de gloire et de luxe. Il n'en voudrait retrancher qu'une seule chose, non pas la guerre, non pas même le pouvoir absolu, mais cet esprit religieux qui était alors si intimement lié à tout ce qu'il admire. A cet égard même, il contient, cette fois, sa passion habituelle; et l'Église a profité, à ses yeux, de la splendeur que le génie des lettres répandait sur elle.

Cet ouvrage de Voltaire est, par l'élégance même de la forme, une image du siècle mémorable dont il offre l'histoire. On y voudrait seulement plus de grandeur et d'unité. L'historien, qui prend assez souvent le ton d'un contemporain, ne voit pas cependant d'un seul coup d'œil les faits, les caractères, les mœurs se développer devant lui. Il aime mieux diviser son sujet par groupes distincts de faits homogènes, racontant d'abord et de suite toutes les guerres, depuis Rocroy jusqu'à la bataille d'Hochstedt, puis les anecdotes, puis le gouvernement intérieur, puis les finances, puis les affaires ecclésiastiques, le jansénisme, les querelles religieuses, etc. Mais les guerres ne se comprennent pas bien sans les finances, et l'un et l'autre sans l'esprit général du gouvernement. Tout, dans l'intérieur, n'avait-il pas précédé et préparé cette action si libre et si forte de Louis XIV au dehors? On voudrait voir grandir, au milieu de la Fronde, ce jeune roi, despote par fierté naturelle et par nécessité. Mais ce n'est qu'au second volume, après toutes les conquêtes et toutes les défaites de Louis XIV, que vous racontez sa visite menaçante au parlement de Paris et ce coup d'État qu'il fit, si jeune, en habits de chasse et en bottes fortes. Cette révolution dans le gouvernement est reléguée parmi les anecdotes.

La vérité, comme l'intérêt, aurait gagné à un récit moins morcelé. L'activité multiple et continue de ce règne en est le caractère : il fallait donc le mettre constamment sous les yeux du lecteur. Les fêtes se seraient mêlées aux guerres, les lois aux conquêtes, la religion aux intrigues de cour, et les lettres à tout. On aurait suivi, sous toutes les formes à la fois, la grandeur croissante du souverain et de la nation, puis leur déclin et leur dernier effort. On s'étonne que Voltaire, qui voulait dans l'histoire une exposition, un nœud et un dénoûment, comme dans une tragédie, n'ait pas saisi ce plan si dramatique et si simple que lui offrait la suite même des faits. Quel est le dénoûment de son ouvrage? Comment résume-t-il ce grand règne? Par où finit-il? par un chapitre sur la querelle des dominicains et des jésuites au sujet des cérémonies chinoises, et par une plaisanterie sur une croix apparue dans l'air à la Chine. Mais où est votre jugement sur le siècle? Quelle idée complète et dernière en donnez-vous? Comment meurt Louis XIV? et comment la faiblesse et l'aveuglement du pouvoir absolu paraissent-ils dans son vain effort pour mettre son royaume sous la garde de ses bâtards? Quel est l'état de la France à sa mort?

Quel sentiment public accompagne ses funérailles? Voyez dans Tacite, à l'ouverture des Annales, avec quel art, en peu de pages, revivent tous les souvenirs du règne et du génie d'Auguste!

Ce vice de composition, vraiment extraordinaire, n'empêchera pas que l'ouvrage de Voltaire ne soit un monument durable du siècle qu'il décrit. On portera plus de critique dans le même sujet; mais on ne montrera pas mieux le génie de cette société puissante et polie, dont Voltaire avait vu la dernière splendeur et dont il parlait la langue. C'est par là que son récit est original et ne peut plus être surpassé. M. VILLEMAIN.

CONQUÊTE DE LA HOLLANDE [1].

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi, avec son frère, alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Maestricht et Charleroi, avec plus de douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne; Luxembourg commandait sous eux; Vauban devait conduire les siéges; Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'a vu une armée si magnifique, en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant que la maison du roi nouvellement réformée : on y voyait quatre compagnies des gardes du corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes cadets sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les Cent-Suisses mêmes accompagnaient le roi; et ces régiments des gardes françaises et suisses montaient la garde devant sa maison ou devant sa tente. Ces troupes, pour la

1. Extrait du *Siècle de Louis XIV*, chapitre x.

plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline devenue encore plus exacte avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis ; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en faisaient les fonctions : Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est ajourd'hui ; le chevalier de Fourilles faisait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonnette en usage dans quelques régiments ; avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible, était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires : c'était Pélisson, homme dont il sera parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice, qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, si on pouvait par mer faire quelque « commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brû- « ler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même déguisé conclure ces marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse et si inutile?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine général des forces de terre par les vœux de la nation ; Jean de Witt, le grand pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours

depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère ; son génie, actif et perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation ; ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité ; aimant les affaires et la guerre ; ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité ; enfin, presque en tout, l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie : ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les états. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait : l'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi faisait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire : si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilli, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoi, Vésel, Burick ; elles furent prises presqu'aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon ; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre et l'imprudence de se retirer ensuite à Maestricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs

officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au delà de ce fleuve, et, après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme Tollhuyrs, *la maison du péage*, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche : il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pélisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé; il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cavaliers et deux faibles régiments d'infanterie sans canon : l'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelque cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre; ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers, qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : « Point « de quartier pour cette canaille. » Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie, nommé Ossembrœk, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé, qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince par un mouvement détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa

sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin le goût que le peuple et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération joint à l'ignorance de la guerre, où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes; tout cela fit regarder à Paris le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le Tholus. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que, s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crèvecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures, dans la journée, où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel mandait à M. de Turenne : « Si vous voulez m'envoyer cinquante che-« vaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places. »

Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques; l'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle. La religion de Louis XIV faisait des conquêtes comme ses armes : c'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldre, étaient soumises; Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins, pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant en maraude, s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois

prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ces provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'État était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathouderat, et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les États résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement : Louvois, dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire

aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie : on les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés : il voulait que les États lui cédassent tout ce qu'ils avaient au delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit ; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV ; enfin qu'à ces satisfactions ils joignissent celles qu'ils devaient au roi d'Angleterre, et aux princes de l'empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus : on résolut de périr les armes à la main ; tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire, qui avait demandé la paix : à ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean de Witt; ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince : Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace : *Justum et tenacem*, convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin :

Les torrents impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de Witt; l'un qui avait gouverné l'État pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée. On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral Coligni, etc. : car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire : Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam ; on craignait que l'on eût touché au trésor public; chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve : on le trouva tout entier, tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans ; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps sans que jamais on eût touché au trésor ; on paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer : les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondées. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples : ils manquèrent surtout d'eau douce ; elle se vendit six sous la pinte; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande, ainsi accablée sur terre et n'étant plus un État, demeura encore redoutable sur la mer : c'était l'élément véritable de ces peuples,

Tandis que Louis XIV passait le Rhin et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher près des côtes d'Angleterre les flottes des deux rois : leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'Yorck, frère du roi ; la gloire de ce combat particulier

demeura à Ruyter : le duc d'Yorck, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action : et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel ; défendant ainsi et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait; on ne voyait que leurs pavillons sur les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande : « Comment cela peut-il être, répondit ce monarque persan, puis-« qu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais « pour un français ? »

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoyen : il offrit à l'État le revenu de ses charges et tout son bien pour soutenir la liberté ; il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays ; ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre ; il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin, le roi était entré au mois de mai en Hollande, et dès le mois de juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies ; le conseil de l'empereur Léopold envoya Montécuculli à la tête de près de vingt mille hommes ; l'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé ; la garde des provinces conquises devenait difficile : Louis voulait une gloire sûre; mais en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été ; et, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV [1].

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siècle, de regarder le point d'où ils sont partis, pour mieux voir les changements qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés : cette gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette juste gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour, et perfectionner les arts.

Non-seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes, qui les rendait apostillés; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil, quand ils méritaient de l'être ; et leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres, en présence du roi. Ainsi on vit entre le trône et la nation une correspondance qui subsista malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma et s'accoutuma lui-même au travail; et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui, et que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs ; les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main, et il n'y en eut aucune écrite en son nom qu'il ne se fît lire.

A peine Colbert, après la chute de Fouquet, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656, et surtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'abbé de Choisi paraît ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette : il est certain qu'elle fut diminuée par ces remises et augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier président de Bellièvre, aidés des libéralités de la duchesse d'Aiguillon, de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général : le roi l'augmenta, et en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

1. Extrait du *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXIX.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, et peu à peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux.

Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, et dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, et encore plus les Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France : les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées et les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença dès 1662 à exempter ses sujets d'une imposition nommée le *droit de fret*, que payaient tous les vaisseaux étrangers; et il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit; le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi, et le roi y présidait tous les quinze jours....

Les ports de Dunkerque et de Marseille furent déclarés francs; et bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, et celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, et celle des grandes Indes fut établie la même année : avant ce temps il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise.

Les magnificences de Louis XIV contrarièrent toujours le système de Colbert; cependant presque tout fut réparé ou créé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi et des particuliers, fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France et la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; et tout père de famille qui avait dix enfants était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'État par le travail de ses enfants qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce règlement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année de ce ministère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre les gratifications considérables. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les

manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là ; et non-seulement l'avantage qu'on en tirait était au-dessous de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricants en état de se passer des soies étrangères.

On commença dès 1666 à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe ; et bientôt on en fit dont la grandeur et la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des Gobelins. Le vaste enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers ; il y en avait trois cents qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable ; et l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers dans cette ville ; et le roi lui fit présent de soixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Venise, et deux cents de Flandre ; et on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques de draps de Sédan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle.

On sait que le ministre acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés, qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc et de l'acier, emportèrent en 1686 ce secret avec eux, et firent partager cet avantage et beaucoup d'autres à des nations étrangères.

Le roi achetait tous les ans pour huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son royaume, et il en faisait des présents.

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui ; il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits ; paver la ville tout entière, y construire deux nouveaux ports, rétablir les

anciens ; faire veiller une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa en 1667 un magistrat uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtemps après, et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris, et Rome même n'est pas éclairée....

Le roi ne cessa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles, depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes et commodes. Le nombre s'en est accru tellement que, depuis les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts ; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe, et, devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture, et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur général Colbert eut, en 1664, la direction des bâtiments, qui est proprement le ministère des arts, il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard, l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin et par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus avec une pension de deux mille, et une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de Louis XIV envers le Bernin fut encore plus grande que la magnificence de François Ier pour Raphaël. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis à Rome la statue équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais, quand il arriva à Paris avec tant d'appareil comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, qui devint bientôt après, dans l'exécution, un des plus augustes monuments d'architecture qui soient

au monde. Claude Perrault avait donné ce dessin, exécuté par Louis de Vau et Dorbai. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce Perrault, que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé, et ne mérita pas ses récompenses : il donna seulement des dessins, qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en faisant bâtir ce Louvre, dont l'achèvement est tant désiré, en faisant une ville à Versailles, près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtissant Trianon, Marli, et en faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Observatoire, commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'Académie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur et par ses difficultés, fut ce canal du Languedoc qui joint les deux mers et qui tombe dans le port de Cette, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1663, et on le continua sans interruption jusqu'en 1684. La fondation des Invalides et la chapelle de ce bâtiment, la plus belle de Paris, l'établissement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire. Quatre mille soldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse et des secours pour leurs blessures et pour leurs besoins; deux cent cinquante filles nobles qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célèbrent Louis XIV....

Louis XIV voulut en même temps faire des choses plus grandes et d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile : c'était de réformer les lois. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, et surtout le conseiller d'État Pussort. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premières lois et de ses conquêtes. L'ordonnance Civile parut d'abord, ensuite le code des Eaux et Forêts, puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance Criminelle, le code du Commerce, celui de la Marine : tout cela suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle établie en faveur des nègres de nos colonies, espèce d'hommes qui n'avait pas encore joui des droits de l'humanité.

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain. Mais le roi était instruit des lois princi-

pales; il en possédait l'esprit et savait ou les soutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non-seulement dans le conseil des secrétaires d'État, mais dans celui qu'on appelle le conseil des parties. Il y a de lui deux jugements célèbres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même....

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie.... Quoiqu'ils fussent défendus depuis Henri IV, cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat de La Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII.

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la première année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques : règlement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui qui institua les brigadiers, et qui mit les corps dont la maison du roi est formée sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mousquetaires des gardes du cardinal Mazarin, et fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de connétable; et après la mort du duc d'Épernon, plus de colonel général de l'infanterie : ils étaient trop maîtres; il voulait l'être, et le devait. Le maréchal de Grammont, simple mestre de camp des gardes françaises sous le duc d'Épernon, et prenant l'ordre de ce colonel général, ne le prit plus que du roi, et fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il installait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de sa main un hausse-col doré, avec une pique, et ensuite un esponton, quand l'usage des piques fut aboli. Il institua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi, qui est de sa création; ensuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie; il en donna deux aux gardes françaises; maintenant il y en a, dans toute l'infanterie, une par bataillon. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, et leur donna un colonel général. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras, en 1667. Ils étaient absolument abandonnés auparavant; et ils furent d'une grande ressource pour remonter la cavalerie : ressource importante, depuis trop négligée.

L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution. Avant lui on s'en servait quelquefois; mais il n'y avait que quel-

ques compagnies qui combattissent avec cette arme. Point d'usage uniforme, point d'exercice; tout était abandonné à la volonté du général. Les piques passaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des baïonnettes et qu'on forma à cet exercice fut celui des fusiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie est servie aujourd'hui lui est due tout entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz et à Strasbourg; et le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers presque tous capables de bien conduire un siége. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, et on y distribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il y forma un régiment de bombardiers et un de houssards : avant lui on ne connaissait les houssards que chez les ennemis.

Il établit, en 1688, trente régiments de milice, fournis et équipés par les communautés : ces milices s'exerçaient à la guerre sans abandonner la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin et tous les exercices, et faisaient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse trop difficile à discipliner : mais le corps des ingénieurs, que le roi forma et auquel il donna les règlements qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection par le maréchal de Vauban et ses élèves, qui surpassèrent le comte de Pagan. Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire, il créa des inspecteurs généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; et on voyait par leur rapport si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il institua l'ordre de Saint-Louis; récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des Invalides mit le comble aux soins qu'il prit pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins que, dès l'an 1672, il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, et, qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables, mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait: et il eut toujours ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui, en temps de paix, donna une image et une leçon complète de la guerre. Il assembla à Compiègne soixante et dix mille hommes en 1698; on y fit toutes les opérations d'une

campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses et bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal Mazarin avait laissés pourrir dans les ports sont réparés; on en fait acheter en Hollande, en Suède; et, dès la troisième année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri, sur la côte d'Afrique. Le duc de Beaufort purge les mers de pirates dès l'an 1665; et, deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement; mais tandis qu'on fait de nouveaux règlements et de nouveaux efforts, il sent déjà toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit que la force, l'industrie et le temps avaient donné aux Anglais; Louis XIV écrit au comte d'Estrade, son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent voir quelles sont « mes forces; mais ils ne voient pas mon cœur. Tout ne m'est rien « à l'égard de l'honneur. »

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir; et en effet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV : tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne; il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine capable de justifier ces sentiments de hauteur. On bâtit la ville et le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclasse des matelots qui doivent servir tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés.

Des conseils de construction sont établis dans les ports pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grâce. Dans l'année 1672, on a soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates. Dans l'année 1681, il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les alléges; et trente galères sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux; les galères en ont trois mille. Il y a cent soixante-six mille hommes d'enclassés pour tous les services divers de la marine. On compta, les années suivantes, dans ce service mille gentilshommes ou enfants de famille, faisant la fonc-

tion de soldats sur les vaisseaux, et apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation et à la manœuvre : ce sont les gardes marines; ils étaient sur mer ce que les cadets étaient sur terre : on les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine; et c'est une preuve combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. Jean d'Étrées fut le premier maréchal, en 1681. Il paraît qu'une des grandes attentions de Louis XIV était d'animer dans tous les genres cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales que les flottes françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toujours jusqu'à la journée de la Hogue, en 1692, lorsque le comte de Tourville, suivant les ordres de la cour, attaqua avec quarante-quatre voiles une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux anglais et hollandais; il fallut céder au nombre : on perdit quatorze vaisseaux du premier rang qui échouèrent, et qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent toujours dans la guerre de la succession. Le cardinal de Fleuri les négligea depuis dans le loisir d'une heureuse paix, seul temps propice pour les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint-Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent, mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors; car depuis 1635 jusqu'à 1665 ces établissements avaient été à charge.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après, une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort et le malheur qu'avait eu si longtemps la France de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit, par ce seul coup d'œil, quels changements Louis XIV fit dans l'État; changements utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général....

Voilà en général ce que Louis XIV fit et essaya pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble qu'on ne peut guère voir tous ces travaux et tous ces efforts sans quelque reconnaissance, et sans être animé du bien public qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le royaume du temps de la Fronde, et ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble; et il s'en faut beaucoup qu'il fît ce qu'il aurait pu. La guerre qui finit par la paix de Rysvick, com-

mença la ruine de ce grand commerce que son ministre Colbert avait établi, et la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtèrent les aqueducs et les travaux de Maintenon pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompus et devenus inutiles; s'il avait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles, Paris serait dans toute son étendue aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries et du pont Royal, et serait devenu la ville la plus magnifique de l'univers....

Tous les changements qu'on vient de voir dans le gouvernement et dans tous les ordres de l'État en produisirent nécessairement un très-grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur et de rébellion, qui possédait les citoyens depuis le temps de François II, devint une émulation de servir le prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importants à donner, chacun songea à ne mériter de grâces que celles du souverain; et l'État devint un tout régulier dont chaque ligne aboutit au centre. C'est là ce qui délivra la cour des factions et des conspirations qui avaient troublé l'État pendant tant d'années....

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires, aisément réprimées; les huguenots même furent toujours tranquilles jusqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente un peuple paisible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage.

Les maisons que tous les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes, qui vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret qui fut encore longtemps à la mode, et qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables, et la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvillier et des Voisin ne furent que des orages passagers sous un ciel d'ailleurs serein: et il serait aussi déraisonnable de condamner une nation

sur les crimes éclatants de quelques particuliers, que de la canoniser pour la réforme de la Trappe.

Tous les différents états de la vie étaient auparavant reconnaissables par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires, et les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes, avaient une vivacité emportée; les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités et des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes lorsqu'ils s'assemblaient et qu'ils allaient chez les ministres; et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'aperçoit aujourd'hui jusque dans le fond d'une boutique que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous ces changements.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public, et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athènes dans le temps de leur splendeur....

On a comparé le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance et les événements personnels soient comparables; Rome et Auguste étaient dix fois plus considérables dans le monde que Louis XIV et Paris; mais il faut se souvenir qu'Athènes a été égale à l'empire romain dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puissance; il faut encore songer que, s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très-supérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs et les Romains ignorèrent; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un siècle, que la nation formée en quelque sorte par Louis XIV.

LEBEAU.

(1701-1778.)

Lebeau avait été doué par la nature d'une constitution forte, d'une conception prompte, d'un jugement droit, d'une perspicacité rare, d'une mémoire heureuse, d'une imagination riante et facile, et pardessus tout d'une ardeur infatigable. Il avait acquis, par les incessants et prodigieux travaux d'une longue vie, une masse de connaissances qu'on s'étonne de trouver réunies dans un seul homme. « Histoire ancienne et moderne, sacrée, profane, mythologie, mœurs, usages, législation des âges et des nations diverses, langues savantes, critique, littérature grecque, latine, française, italienne, espagnole, anglaise, science des médailles, des inscriptions, style lapidaire, art de penser et d'écrire [1]; » toutes ces connaissances, portées chez lui à un degré peu commun dans chaque partie, mettaient à sa disposition, lorsqu'il travaillait, des ressources innombrables et sûres, sur lesquelles il n'avait qu'à étendre la main suivant le besoin. De là cette profondeur d'érudition, cette netteté, cette exactitude, ce discernement parfait dans l'appréciation et le classement des faits, qui font le principal mérite de ses ouvrages et particulièrement de son Histoire. C'est ainsi qu'il est parvenu, dans la longue période des douze cents ans qu'elle embrasse, depuis le règne du grand Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par les Ottomans, à lire dans les fastes ténébreux d'un empire continuellement ébranlé par mille secousses diverses, à retrouver les traits historiques les moins connus, et à dissiper l'obscurité qui régnait avant lui sur une grande partie de ces temps. « Il fallait dévorer l'ennui attaché à la lecture d'une foule d'auteurs, ou mal instruits, ou passionnés et prévenus, ou secs et décharnés, dont le moindre défaut est de manquer de l'ordre, de l'élégance, de la noblesse, du goût, enfin de ces grâces piquantes qui charment dans les écrits des beaux siècles d'Athènes et de Rome. L'amour du vrai, de la vertu, de la religion, qui avait inspiré le projet, soutint Lebeau dans cette longue et laborieuse carrière, dont il avait fait choix, disait-il, *pour arriver doucement au tombeau* [2]. » Et, dans une vieillesse déjà avancée, il a su recueillir non-seulement assez de courage pour lutter à chaque pas contre les difficultés d'une telle entreprise, et pour disposer dans un ordre satisfaisant les débris épars qu'il avait ramassés dans la barbarie de ces siècles obscurs, mais encore pour y répandre l'intérêt dont une semblable narration était susceptible; pour écrire

1. Éloge de Lebeau par Dupuy. — 2. Ibidem.

toujours d'une manière irréprochable, avec élégance, avec un goût sûr et délicat, quelquefois, quand le sujet y prête, avec un style ferme et rapide qui paraît conduit par la verve de la jeunesse. On pourrait lui reprocher peut-être de n'avoir pas eu le courage de sacrifier plus souvent une partie du butin laborieusement conquis par son érudition, pour accélérer sa marche et rendre plus facile le mouvement de sa narration; mais, d'autre part, on ne peut se défendre de lui savoir gré de n'avoir point appauvri le trésor des précieuses découvertes qu'il avait faites, et de les avoir laissées à la postérité, même confuses parfois et trop entassées. Si l'on traverse avec quelque ennui ces dépôts trop pleins d'une critique d'ailleurs toujours solide et lumineuse, on est amplement dédommagé lorsqu'on arrive avec lui dans les beaux champs de l'histoire, et qu'on le voit, sur les traces d'un auteur fécond en renseignements, déployer les ressources de sa riche imagination, et laisser parler en liberté son éloquence d'antique historien. On trouvera un bel exemple de ce faire large et complet dans le morceau que nous citons.

SÉDITION D'ANTIOCHE [1].

Au mois de janvier 387, il y avait quatre ans révolus depuis qu'Arcadius avait reçu le titre d'Auguste [2]; Théodose voulut commencer par une fête magnifique la cinquième année de l'empire de son fils. Cette solennité se nommait les Quinquennales; pour y ajouter plus d'éclat, il avança d'une année ses propres Décennales, c'est-à-dire la fête de la dixième année de son empire. C'était la coutume de distribuer en cette occasion de l'argent aux soldats; ces largesses épuisèrent le trésor. Théodose, ne voulant pas laisser tarir cette source de la prospérité des États, songea aux moyens de le remplir. Il imposa une contribution extraordinaire.

Les ordres du prince ne trouvèrent aucune résistance dans le reste de la Syrie; mais ils soulevèrent Antioche [3]. Cette ville était, par sa grandeur, par son opulence, par la beauté de sa situation et de ses édifices, considérée comme la capitale de l'Orient; divisée en quatre quartiers entourés de murailles, et qui formaient presque autant de villes, elle renfermait deux cent mille habitants, partagés en dix-huit tribus. A ce peuple

1. Extrait de l'*Histoire du Bas-Empire*, livre XXIII.
2. Liban. or. 21. Idat. fast. Marcel. Chr. Pagi ad Baron. Till. Théod. not. 27.
3. Chrysost. Hom. in S. Ignatium, c. 4. Liban. or. 12, 13, 21.

nombreux se joignaient une infinité d'étrangers qui s'y rendaient sans cesse de toutes les contrées de l'univers. Tant d'humeurs diverses étaient une matière toujours préparée aux plus violentes agitations. On parlait depuis quelques jours de la nouvelle imposition : ce n'était qu'un bruit sourd qui trouvait peu de croyance, mais qui mettait déjà les esprits dans cet état d'incertitude où ils deviennent plus faciles à émouvoir. Les ordres de l'empereur étant arrivés pendant la nuit du 26 de février, le gouverneur assembla de grand matin le conseil. La lecture des lettres n'était pas achevée, que les assistants s'abandonnèrent à la douleur ; ils s'écrièrent « que la somme est exhorbitante : « qu'on peut leur briser les os par les tortures, leur tirer tout le « sang des veines ; mais qu'en vendant et leurs biens et leurs per- « sonnes, on ne pourra trouver de quoi satisfaire à cette exac- « tion cruelle. » Les murmures, les gémissements, les cris, les marques du dernier désespoir troublent toute l'assemblée. Plusieurs élèvent la voix pour adresser à Dieu des prières plus séditieuses encore que les murmures.

Le gouverneur fait de vains efforts pour les apaiser[1]. Ils sortent de la salle et courent comme des forcenés sous le portique ; là, redoublant leurs cris en se dépouillant de leurs robes, ils appellent les citoyens ; ils leur exagèrent le sujet de leur alarme. On accourt de toutes parts ; bientôt un peuple innombrable les environne : la fureur se communique plus promptement que leurs paroles ; la plupart ignorent encore la cause du tumulte et frémissent déjà de colère. Tout à coup, sans aucun commandement, il se fait un grand silence ; cette immense populace demeure calme et immobile, ainsi que la mer aux approches d'un violent orage ; et un moment après, poussant des cris furieux, et se divisant en plusieurs troupes comme en autant de vagues, les uns se jettent dans les thermes voisins ; ils renversent, ils brisent, ils détruisent et les vases et les ornements ; d'autres courent à la maison de l'évêque Flavien, et, ne l'ayant pas trouvé, ils reviennent à la salle du conseil, d'où le gouverneur n'avait encore osé sortir : ils tâchent d'en enfoncer les portes, et menacent de le massacrer, ce qui n'était pas sans exemple à Antioche. N'ayant pu réussir, ils se dispersent en criant : « Tout est perdu, la ville « est abîmée ; une imposition cruelle a détruit Antioche. »

Tout ce qu'il y avait d'étrangers, de misérables, d'esclaves, grossit la foule des séditieux[2]. Ce mélange confus ne connaît plus ni prince, ni magistrats, ni patrie. A la vue des portraits de l'em-

1. Chrysost. Hom. de stat. 5, c. 3. Liban. or. 12, 13, 20, 21.

2. Chrysost. Hom. 2, c. 3 ; hom. 3, c. 1 ; hom. 5, c. 3 ; hom. 6, c. 1 ; hom. 17, c. 2. Liban. de vita et or. 12, 13, 20, 21. Zos. lib. IV, c. 41. Theod. lib. V, c. 19. Soz. lib. VII, c. 23.

pereur, qui était peint en plusieurs endroits de la ville, la rage s'allume ; on l'insulte de paroles et à coups de pierres ; et, comme s'il respirait encore plus sensiblement dans les ouvrages de bronze, on va attaquer ses statues : on n'épargne pas celles de Flaccille, d'Arcadius, d'Honorius, ni la statue équestre de Théodose le père. On attache des cordes à leur cou ; chacun s'empresse de prêter son bras à ce ministère de fureur : on les arrache de leur base ; on les brise en morceaux en les chargeant d'opprobres et d'imprécations ; on en abandonne les débris aux enfants qui les traînent par les rues de la ville.

Ce dernier excès d'insolence effraya les coupables eux-mêmes. La vue des images d'un empereur si respectable, brisées et mises en pièces, les frappa d'horreur, comme s'ils eussent vu les membres du prince même épars et déchirés [1]. Pâles et tremblants, la plupart s'enfuient et se renferment. La sédition se ralentissait ; mais elle n'était pas encore apaisée. Une troupe des plus opiniâtres s'assemble autour de la maison d'un des principaux sénateurs qui, se tenant renfermé chez lui, paraissait condamner la révolte. Ils y mettent le feu. Pendant l'emportement du peuple, les plus sages citoyens n'avaient osé s'exposer : les magistrats, cachés dans leurs maisons, ne songeaient qu'à conserver leur vie. Ne pouvant se concerter ensemble, ni prendre aucune mesure, ils en étaient réduits à faire des vœux au ciel. Quantité de voix appelaient en vain le gouverneur. Quoique ce fût un officier vaillant et qui s'était signalé dans la guerre, cependant il n'osa se montrer jusqu'au moment où il apprit que la plus grande fougue du peuple était passée, et que la maison du sénateur n'était attaquée que par une poignée de misérables. Il s'y transporta à la tête de sa garde. Il n'en coûta que deux coups de flèche pour dissiper ce reste de séditieux. Le comte d'Orient qui commandait les troupes, et qui n'avait pas montré plus de hardiesse, vint alors se joindre à lui. On les blâma tous deux dans la suite de n'avoir pas affronté le péril pour défendre les statues de l'empereur, et pour épargner à la ville un si criminel attentat. Leurs soldats poursuivirent les mutins qui fuyaient devant eux. On en prit un grand nombre qui furent aussitôt enfermés dans les prisons.

On remarqua que les femmes de la plus vile populace, qui ont coutume de signaler leur rage dans ces émeutes soudaines, ne prirent aucune part à celle-ci [2]. L'agitation qui subsistait encore dans les esprits après tant de secousses violentes, fit, comme il arrive souvent, imaginer des fantômes et des prodiges bizarres. On ne pouvait croire que ce désordre n'eût pas été produit par

1. Liban. or. 12, 13, 21.
2. Liban. or. 12. Soz. lib. VII, c. 23.

une puissance surnaturelle. Le bruit courut que, dans le fort du tumulte, on avait vu un vieillard d'une taille gigantesque, monté sur un puissant cheval; et que, s'étant changé d'abord en jeune homme, ensuite en enfant, il avait disparu. On disait encore que la nuit d'auparavant on avait aperçu au-dessus de la ville une femme horrible à voir et d'une grandeur effrayante; que ce spectre avait passé sur toutes les rues en frappant l'air d'un fouet avec un bruit affreux. Ce n'était rien moins, dans l'idée du peuple, qu'un monstre infernal qui excitait les esprits à la fureur, de la même manière que les valets de l'amphithéâtre animaient à grands coups de fouet la rage des bêtes féroces dans les spectacles. Selon saint Jean Chrysostome, il n'était pas besoin que le démon courût dans l'air; c'était assez qu'il entrât dans leurs cœurs et qu'il y soufflât le feu de la révolte. Elle avait commencé au point du jour; à midi le calme était rétabli dans la ville.

Mais ce calme n'avait rien que de sombre et de lugubre. Après cet accès de frénésie, les habitants abattus, consternés, ne se reconnaissaient qu'avec horreur. La honte, les remords, la crainte tenaient tous les cœurs accablés[1]. La vue des courriers qui partent pour informer l'empereur, leur annonce déjà leur condamnation. Les innocents et les coupables attendent également la mort; mais personne ne veut être coupable; ils s'accusent les uns les autres. Les païens, qui n'étaient pas plus criminels que les chrétiens, tremblent qu'on ne leur impute tout le désordre. Tous, renfermés avec leurs familles qui fondent en larmes, déplorent le sort de leurs femmes et de leurs enfants; ils se pleurent eux-mêmes. Partout règne une affreuse solitude. On voit seulement errer çà et là, dans les places et dans les rues, des troupes d'archers traînant aux prisons des malheureux qu'ils ont arrachés de leurs maisons.

La nuit se passe dans de mortelles inquiétudes : elle ne présente à leur esprit que des gibets, des feux, des échafauds. La plupart se déterminent à quitter leur patrie, qui ne paraît plus qu'un vaste sépulcre[2]. Les riches cachent et enfouissent leurs richesses. Chacun se tient heureux de sauver sa vie. Dès le point du jour, les rues sont remplies d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards qui fuient la colère du prince comme un incendie. Les magistrats, incertains du sort de la ville, n'osent les retenir; à peine peuvent-ils à force de menaces, arrêter les sénateurs qui se préparaient eux-mêmes à déserter Antioche. Les autres sortent en foule et se dispersent sur les montagnes et dans les forêts.

1. Chrysos. Hom. 3, c. 6; hom. 6, c. 2. Liban. or. 12, 13, 20, 21. Théod. lib. v, c. 19.

2. Chrysost. Hom. 2, c. 1, 2 et 5; hom. 3, c. 1, 5, 6; hom. 5, c. 5, 6; hom. 13, c. 1. Liban. de vita et or. 12, 21.

Plusieurs sont massacrés par les brigands, qui profitent de cette alarme pour infester les campagnes voisines; et l'Oronte rapporte tous les jours dans la ville quelques-uns des cadavres de ces malheureux fugitifs.

Cependant les magistrats étaient assis sur le tribunal, et faisaient comparaître ceux qu'on avait arrêtés à la fin de la sédition et la nuit suivante[1]. Ils déployaient toute l'horreur des supplices. On pouvait leur reprocher de n'avoir rien fait pour empêcher le crime : cette crainte les rendait plus implacables; ils croyaient faire leur apologie en punissant avec rigueur. Les fouets armés de plomb, les chevalets, les torches ardentes, toutes les tortures redoutables à l'innocence même étaient mises en œuvre pour arracher l'aveu du crime et des complices. Tout ce qui restait de citoyens dans la ville était assemblé aux portes du prétoire, dont les soldats gardaient l'entrée. Là, plongés dans un morne silence, se regardant les uns les autres avec une défiance mutuelle, les yeux et les bras levés vers le ciel, ils le conjuraient avec larmes d'avoir pitié des accusés, et d'inspirer aux juges des sentiments de clémence. La voix des bourreaux, le bruit des coups, les menaces des magistrats les glacent d'effroi ; ils prêtent l'oreille à toutes les interrogations ; à chaque coup, à chaque gémissement qu'ils entendent, ils tremblent pour leurs parents, pour eux-mêmes; ils craignent d'être nommés entre les complices. Mais rien n'égale la douleur des femmes : enveloppées de leurs voiles, se roulant à terre et se traînant aux pieds des soldats, elles les supplient en vain de leur permettre l'entrée; elles conjurent les moindres officiers qui passent devant elles de compatir au malheur de leurs proches et de leur prêter quelque secours : entendant les cris douloureux de leurs pères, de leurs fils, de leurs maris, elles y répondent par des cris lamentables; elles ressentent au fond de leurs cœurs tous les coups dont ils sont frappés; et les dehors du prétoire présentent un spectacle aussi déplorable que les rigueurs qu'on exerce au dedans.

Ce jour affreux et funeste se passa à interroger et à convaincre les coupables. La nuit était déjà venue; on attendait au dehors, dans des transes mortelles, la décision des magistrats : on demandait à Dieu, par les vœux les plus ardents, qu'il touchât le cœur des juges; qu'ils voulussent bien accorder quelque délai, et renvoyer le jugement à l'empereur, lorsque tout à coup les portes du prétoire s'ouvrirent. On vit sortir à la lueur des flambeaux, entre deux haies de soldats, les premiers de la ville chargés de chaînes, languissants et se traînant à peine, les tortures ne leur

1. Chrysost. Hom. 3, c. 6, 7; hom. 5, c. 3; hom. 6, c. 5; hom. 8, c. 4; hom. 13, c. 1, 2. Liban. or. 12, 21.

ayant laissé de vie qu'autant qu'il en fallait pour mourir de la main des bourreaux à la vue de leurs concitoyens. On avait voulu commencer ce terrible exemple par la punition des plus nobles. On les conduisit au lieu des exécutions. Leurs mères, leurs femmes, leurs filles, plus mortes qu'eux-mêmes, veulent les suivre et manquent de forces. Le désespoir les ranime ; elles courent, elles voient leurs proches tomber sous le glaive, et tombent avec eux par la violence de leur douleur. On les emporte à leurs maisons. Elles en trouvent les portes scellées du sceau public ; on avait déjà ordonné la confiscation de leurs biens ; et ces femmes distinguées par leur rang et par leur naissance, sont réduites à mendier un asile qu'elles ne trouvent qu'avec peine, la plupart de leurs parents et de leurs amis refusant de leur donner retraite, de peur de partager leur crime en soulageant leur infortune. On continua pendant cinq jours de faire le procès aux coupables ; plusieurs innocents furent enveloppés dans la condamnation, s'étant déclarés criminels dans la force des tortures. Les uns périrent par l'épée, d'autres par le feu ; on en livra plusieurs aux bêtes : on ne fit pas même grâce aux enfants. Tant de supplices ne rassuraient pas ceux qui restaient ; après tant de coups redoublés, la foudre semblait toujours gronder sur leurs têtes : ils craignaient les effets de la colère du prince ; et quoiqu'il ne pût encore être instruit de la sédition, on entendait sans cesse répéter dans la ville : « L'empereur sait-il la nouvelle? Est-il irrité ? L'a-t-on « fléchi ? Qu'a-t-il ordonné ? Voudra-t-il perdre Antioche? » Pour effacer, s'il était possible, la mémoire du soulèvement, chacun s'empressait de payer l'impôt qui en avait été l'occasion. Loin de le trouver alors insupportable, les habitants offraient de se dépouiller de tous leurs biens, et d'abandonner à l'empereur leurs maisons et leurs terres, pourvu qu'on leur laissât la vie.

Antioche était une ville de plaisir et de dissolution : l'adversité, cette excellente maîtresse de la philosophie chrétienne, la changea tout à coup : plus de jeux, plus de festins de débauche, de chansons et de danses lascives, de divertissements tumultueux. On n'y entendait plus que des prières et le chant des psaumes. Les chrétiens, qui faisaient la moitié des habitants, pratiquaient toutes les vertus ; les païens avaient renoncé à tous les vices [1]. Le théâtre était abandonné ; on passait les journées entières dans l'église, où les cœurs les plus agités se reposent dans le sein de Dieu même. Toute la ville semblait être devenue un monastère. Libanius en gémit ; saint Jean Chrysostome en félicite les habi-

1. Chrysost. Hom. 4, c. 2 ; hom. 6, c. 1 ; hom. 15, c. 1 ; hom. 17, c. 2 ; hom. 18, c. 4. Liban. or. 12.

tants ; il préfère aux emportements insensés de leur gaieté ordinaire, les fruits heureux de leur infortune et de leur tristesse.

Ce grand homme animé de l'esprit de Dieu, fut seul, dans ces jours d'alarme et de douleur, la consolation d'un peuple nombreux [1]. Il était né à Antioche l'an 347, de parents nobles. Il avait pris les leçons de Libanius. Mais la beauté de son génie, le goût du vrai et du grand, la lecture assidue de ces admirables modèles que l'ancienne Grèce avait enfantés, et surtout l'étude de l'Écriture sainte, dont la sublime simplicité passa dans son esprit comme dans son cœur, lui donnèrent un ton d'éloquence fort supérieure à celle de son maître. Ce fut une de ces âmes choisies que la sagesse de Dieu se plaît à former de temps en temps, et à montrer aux hommes pour leur apprendre jusqu'à quel degré peuvent s'élever les forces humaines soutenues de la grâce divine. Il embrassa d'abord la profession d'avocat. L'injustice des hommes, qu'il voyait de trop près, l'en dégoûta presque aussitôt. Saint Mélèce le fit lecteur. Il se retira dans la solitude; et le Démosthène du christianisme vécut pendant deux ans renfermé dans une caverne, où il ne s'occupait que de la prière et de l'étude. Le mauvais état de sa santé l'en fit sortir à l'âge de trente-trois ans. Il fut bientôt après ordonné diacre par saint Mélèce. Flavien lui conféra la prêtrise en 385 ou 386, et lui confia le ministère de la parole. Il était alors dans un âge où l'on peut être assez instruit et assez exercé dans la pratique de la morale évangélique, pour accepter sans présomption le redoutable emploi de la prêcher aux autres hommes. Il parut comme un ange chargé d'annoncer les ordres du ciel, et s'attira, sans y prétendre et sans en vouloir tirer aucun avantage temporel, l'admiration de toute la ville d'Antioche. L'éclat, la solidité, la force, la pureté de son éloquence, lui fit donner avec raison le surnom de Chrysostome. Depuis le vendredi 26 février, jour de la sédition, jusqu'au jeudi de la semaine suivante, il demeura dans le silence. Enfin, lorsque les plus coupables furent punis, que plusieurs de ceux que la terreur avait bannis de la ville commençaient à y revenir, et qu'il ne restait plus que l'inquiétude de la vengeance du prince, il monta dans la tribune. Pendant tout le temps du carême, qui commença cette année à Antioche le huitième de mars, il continua de prêcher au peuple, dont il sut calmer les craintes et essuyer les larmes; et l'on doit principalement attribuer à ce grand orateur la tranquillité où la ville se maintint au milieu des diverses alarmes

1. Pallad. dial. Socr. lib. v, c. 3. Chrysost. Hom. 2, c. 1 et 2 ; hom. 4, c. 1 ; hom. 5 ; hom. 6, c. 3, 4 et 5 ; hom. 14, c. 1 ; Soz. lib. 8, c. 2. Zon. lib. 13. Vita S. Joan. Chrysost. Benedict. Fleuri, Hist. eccles. liv. 19, c. 7 et 9. (Till. Théod. not. 29.)

qui survinrent. Il prononça dans cet intervalle vingt discours comparables à tout ce qu'Athènes et Rome ont produit de plus éloquent. L'art en est merveilleux. Incertain du parti que voudra prendre Théodose, il mêle ensemble l'espérance du pardon et le mépris de la mort, et dispose ses auditeurs à recevoir avec soumission et sans trouble les ordres de la Providence. Il entre toujours avec tendresse dans les sentiments de ses citoyens; mais il les relève et les fortifie. Jamais il ne les arrête trop longtemps sur la vue de leurs malheurs; bientôt il les transporte de la terre au ciel : pour les distraire de la crainte présente, il leur en inspire une autre plus vive ; il les occupe du souvenir de leurs vices, et leur montre le bras de Dieu levé sur leurs têtes et infiniment plus terrible que celui du prince.

Il y avait déjà huit jours que les courriers qui portaient à l'empereur la nouvelle de la sédition, étaient partis d'Antioche, lorsqu'on apprit qu'ils avaient été arrêtés dans leur route par divers accidents, et obligés de quitter les chevaux de poste pour prendre les voitures publiques. On crut qu'il était encore temps de les prévenir; et toute la ville s'adressa à l'évêque Flavien, prélat vénérable par sa sainteté et chéri de l'empereur [1]. Il accepta cette pénible commission; et ni les infirmités d'une extrême vieillesse, ni la fatigue d'un long voyage dans une saison incommode et pluvieuse, ni l'état où se trouvait une sœur unique qu'il aimait tendrement et qu'il laissait au lit de la mort, ne purent arrêter son zèle. Résolu de mourir ou de fléchir la colère du prince, il part au milieu des larmes de son peuple. Tous les cœurs le suivent par leurs vœux; on espère que la bonté naturelle de l'empereur ne pourra se défendre d'écouter un prélat si respecté. Zosime fait honneur de cette députation à Libanius et à un certain Hilaire, distingué, dit-il, par sa naissance et par son savoir. Nous avons en effet deux discours de Libanius qui semblent avoir été prononcés devant l'empereur, l'un pour apaiser sa colère, l'autre pour louer sa clémence. Mais ce n'est qu'une fiction de déclamateur. Si l'on s'en rapporte à Libanius lui-même, il paraît qu'il ne sortit point de la ville. Ce sophiste, qui veut toujours jouer un grand rôle, prétend avoir beaucoup servi à rassurer les habitants et à disposer ensuite à la douceur les commissaires de Théodose. Il y a tout lieu de croire que ce récit de Zosime n'est qu'une fable inventée pour dérober aux chrétiens la gloire d'avoir sauvé Antioche.

Quoique Flavien fît une extrême diligence, il ne put atteindre les courriers. Ils arrivèrent avant lui, et leur rapport excita dans

1. Chrysost. Hom. 3, c. 1 et 2 ; hom. 6, c. 2; hom. 17, c. 2 ; hom. 21, c. 1. Liban. de vita et or. 12. Zos. lib. IV, c. 41.

Théodose cette violente colère dont les premiers accès étaient toujours prompts et terribles [1]. Il était moins irrité du renversement de ses propres statues que des outrages faits à celles de Flaccille et de son père. L'ingratitude d'Antioche redoublait encore son courroux : il avait distingué cette ville entre toutes celles de l'empire par des marques de sa bienveillance; il y avait ajouté de superbes édifices. On venait d'achever par ses ordres un nouveau palais dans le faubourg de Daphné, et il avait promis de venir incessamment honorer Antioche de sa présence. Son premier mouvement fut de détruire la ville et d'ensevelir les habitants sous ses ruines. Étant revenu de cet accès d'emportement, il choisit le général Hellébique, et Césaire, maître des offices, pour l'exécution d'une vengeance plus conforme aux règles de la justice. Comme il ignorait encore la punition des principaux auteurs du désordre, il chargea ces commissaires d'informer contre les coupables, avec pouvoir de vie et de mort. Il leur donna ordre de fermer le théâtre, le cirque et les bains publics; d'ôter à la ville son territoire, ses priviléges et la qualité de métropole; de la réduire, comme avait autrefois fait l'empereur Sévère, à la condition d'un simple bourg soumis à Laodicée, son ancienne rivale, qui deviendrait par ce changement métropole de la Syrie; de retrancher aux pauvres la distribution de pain, qui était établie dans Antioche comme dans Rome et dans Constantinople.

Hellébique et Césaire, étant partis avec ces ordres rigoureux, rencontrèrent Flavien, et redoublèrent sa douleur [2]. Il continua sa route avec plus d'empressement, pour obtenir quelque grâce. Les deux commissaires se hâtèrent d'arriver en Syrie. La renommée, qui les devança, renouvela la terreur dans Antioche. On publiait qu'ils venaient à la tête d'une troupe de soldats qui ne respiraient que le sang et le pillage. Les habitants prononçaient eux-mêmes leur propre sentence : « On égorgera le sénat; on détruira la ville « de fond en comble; on la réduira en cendres avec son peuple; « on y fera passer la charrue; et, pour éteindre notre race, on « poursuivra, le fer et le feu à la main, jusque dans les montagnes « et les déserts, ceux qui y chercheront une retraite. » On attendait en tremblant le moment de leur arrivée. On se disposait de nouveau à prendre la fuite. Le gouverneur, qui était païen, vint à l'église, où une multitude innombrable s'était assemblée comme dans un asile; il y parla au peuple et s'efforça de le rassurer. Lorsqu'il se fut retiré, saint Jean Chrysostome fit reproche aux

1. Chrysost. Hom. 14, c. 6; hom. 17, c. 2. Idem. in ep. ad Coloss. Hom. 7, c. 3. Liban. or. 13 et or. 20. Theod. lib. v, c. 19. Zos. lib. iv, c. 41. Soz. lib. vii, c. 23. Theoph. p. 60. Till. Théod. not. 30.

2. Chrysost. Hom. 12, c. 1; hom. 16, c. 1; hom. 17, c. 1; hom. 18, c. 4; hom. 21, c. 2. Liban. or. 13, 20, 21.

chrétiens d'avoir eu besoin d'une voix étrangère pour affermir des cœurs que la confiance en Dieu devait rendre inébranlables. Enfin, ceux qui connaissaient le caractère des deux officiers vinrent à bout de calmer ces alarmes. On commença de se persuader que le prince ne voulait pas ruiner Antioche, puisqu'il confiait sa vengeance à deux ministres si équitables et si modérés. A leur approche, une foule de peuple sortit au-devant d'eux, et les conduisit à leur demeure avec des acclamations mêlées de prières et de larmes. C'était le soir du 29 de mars.

En effet, les deux commissaires n'étaient pas de ces courtisans vils et mercenaires qui, livrés sans réserve à la passion de leur maître, vont aussi vite que son caprice, et lui préparent d'inutiles repentirs [1]. C'étaient des hommes prudents et vertueux. Hellébique était même uni d'amitié avec saint Grégoire de Nazianze; et c'est une louange pour Théodose d'avoir choisi dans sa colère deux ministres propres, non pas à la servir aveuglément, mais à la diriger et à la retenir dans les bornes d'une exacte justice. Ils apprirent en arrivant que les magistrats les avaient prévenus, et que la sédition était déjà punie par des exemples assez rigoureux. Cependant, par les ordres du prince, ils se voyaient réduits à la triste nécessité de rouvrir les plaies récentes de cette malheureuse ville, et d'en faire encore couler du sang. Ils signifièrent d'abord la révocation de tous les priviléges d'Antioche.

Le lendemain ils firent comparaître tous ceux qui composaient le conseil de la ville [2]. Ils écoutèrent et les accusations formées contre eux, et leurs réponses. L'humanité des juges adoucissait autant qu'il leur était permis la sévérité de leur ministère : ils n'employaient ni soldats ni licteurs pour imposer silence; ils permettaient aux accusés de plaindre leur sort, de verser des pleurs; ils en versaient eux-mêmes; mais ils ne leur laissaient espérer aucune grâce; ils paraissaient à la fois compatissants et inflexibles. Sur la fin du jour, ils firent renfermer tous ceux qui étaient convaincus dans une grande enceinte de murailles, sans toit et sans aucune retraite qui pût les garantir des injures de l'air. C'étaient les personnes les plus considérables d'Antioche par leur naissance, par leurs emplois et par leurs richesses. Toutes les familles nobles prirent le deuil; la ville perdait avec eux tout ce qu'elle avait d'éclat et de splendeur.

Le troisième jour devait être le plus funeste : tous les habitants étaient glacés d'effroi [3]. C'était le jour destiné au jugement et à

1. Chrysost. Hom. 17, c. 2; hom. 18, c. 1 et 4. Liban. or. 12, 20, 21. Greg. Naz. ep. 123.
2. Chrysost. Hom. 17, c. 1 et 2; hom. 18, c. 1 et 4. Liban. or. 20, 21.
3. Chrysost. Hom. 17, c. 1 et 2; hom. 18, c. 4. Liban. or. 21. Theod. lib. v, c. 20.

l'exécution des coupables. Avant le lever du soleil, les commissaires sortent de leur demeure à la lueur des flambeaux. Ils montraient une contenance plus sévère que la veille, et l'on croyait déjà lire sur leur front la sentence qu'ils allaient prononcer. Comme ils traversaient la grande place, suivis d'une foule de peuple, une femme avancée en âge, la tête nue, les cheveux épars, saisit la bride du cheval d'Hellébique, et, s'y tenant attachée, elle l'accompagne avec des cris lamentables. Elle demandait grâce pour son fils, distingué par ses emplois et par le mérite de son père. En même temps Hellébique et Césaire se voient environnés d'une multitude inconnue, que des vêtements lugubres, des visages pâles et exténués faisaient ressembler à des fantômes plutôt qu'à des hommes. C'étaient les solitaires des environs d'Antioche, qui dans cette conjoncture étaient accourus de toutes parts; et tandis que les philosophes païens, plus orgueilleux, mais aussi timides que le vulgaire, étaient allés chercher leur sûreté sur les montagnes et dans les cavernes, les moines, qui étaient alors les vrais philosophes du christianisme, et qui portaient ce nom à juste titre, avaient abandonné leurs cavernes et leurs montagnes pour venir consoler et secourir leurs concitoyens. Ils s'attroupent en grand nombre autour des commissaires; ils leur parlent avec hardiesse; ils offrent leurs têtes à la place des accusés; ils protestent qu'ils ne quitteront les juges qu'après avoir obtenu grâce. Ils demandent d'être envoyés à l'empereur : « Nous avons, disent-ils, un prince « chrétien et religieux; il écoutera nos prières; nous ne vous « permettrons pas de tremper vos mains dans le sang de vos frè- « res, ou nous mourrons avec eux. » Hellébique et Césaire tâchaient de les écarter en leur répondant qu'ils n'étaient pas maîtres de pardonner, et qu'ils ne pouvaient désobéir au prince sans se rendre eux-mêmes aussi coupables que le peuple d'Antioche.

Ils continuaient leur marche, lorsqu'un vieillard dont l'extérieur n'avait rien que de méprisable, s'avança à leur rencontre. Il était de petite taille, vêtu d'habits sales et déchirés. Saisissant par le manteau l'un des deux commissaires, il leur commanda à tous deux de descendre de cheval. Indignés de cette audace, ils allaient le repousser avec insulte, lorsqu'on leur dit que c'était Macédone. Ce nom les frappa d'une vénération profonde. Macédone vivait depuis longtemps sur le sommet des plus hautes montagnes de Syrie, occupé jour et nuit de la prière. L'austérité de sa vie lui avait fait donner le surnom de Crithophage, parce qu'il ne se nourrissait que de farine d'orge. Quoiqu'il fût très-simple, sans aucune connaissance des choses du monde, et qu'il se fût rendu comme invisible aux autres hommes, il était célèbre dans tout l'Orient. Les commissaires, s'étant jetés à ses pieds, le

priaient de leur pardonner, et de souffrir qu'ils exécutassent les ordres de l'empereur. Alors ce solitaire, instruit par la sagesse divine, leur parla en ces termes : « Mes amis, portez ces paroles « au prince : Vous n'êtes pas seulement empereur, vous êtes « homme, et vous commandez à des hommes de même nature que « vous. L'homme a été formé à la ressemblance de Dieu. N'est-ce « donc pas un attentat contre Dieu même, de détruire cruelle- « ment son image? On ne peut outrager l'ouvrage sans irriter « l'ouvrier. Considérez à quelle colère vous emporte l'insulte faite « à une figure de bronze : et une figure vivante, animée, raison- « nable, n'est-elle pas d'un plus grand prix? Il nous est aisé de « rendre à l'empereur vingt statues pour une seule; mais après « nous avoir ôté la vie, il lui sera impossible de rétablir un seul « cheveu de notre tête. » Le discours de cet homme sans lettres fit une vive impression sur les commissaires. Ils promirent à Macédone de faire part à l'empereur de ses sages remontrances.

Ils se trouvaient dans un extrême embarras, et n'étaient guère moins agités au dedans d'eux-mêmes que les coupables dont ils devaient prononcer la sentence[1]. D'un côté, les ordres de l'empereur leur faisaient craindre d'attirer sur eux toute sa colère ; de l'autre, les cris et les vives instances des habitants et surtout des moines, dont les plus hardis menaçaient d'arracher les criminels des mains des bourreaux et de subir eux-mêmes le supplice, désarmaient leur sévérité. Dans cet état d'incertitude, ils arrivèrent aux portes du prétoire, où l'on avait déjà conduit ceux qui devaient être condamnés. Ils y rencontrèrent un nouvel obstacle. Les évêques qui étaient alors dans Antioche, et il s'en trouvait toujours quelques-uns dans cette capitale de l'Orient, se présentent devant eux; ils les arrêtent, et leur déclarent que, s'ils ne veulent leur passer sur le corps, il faut qu'ils leur promettent de laisser la vie aux prisonniers. Sur le refus des commissaires, ils s'obstinent à leur fermer le passage. Enfin Césaire et Hellébique ayant témoigné par un signe de tête qu'ils leur accordaient leur demande, ces prélats poussent un cri de joie, ils leur baisent les mains, ils embrassent leurs genoux. Le peuple et les moines se jettent en même temps dans le prétoire, et la garde ne peut arrêter cette foule impétueuse. Alors cette mère éplorée, qui n'avait pas quitté la bride du cheval d'Hellébique, apercevant son fils chargé de chaînes, court à lui, l'entoure de ses bras, le couvre de ses cheveux, le traîne aux pieds d'Hellébique, et, les arrosant de ses larmes, elle conjure ce général, avec des cris et des sanglots, de lui rendre l'unique soutien de sa vieillesse, ou de lui arracher à elle-même la vie. Les moines redoublent leurs instan-

1. Chrysost. Hom. 17, c. 2. Liban. or. 21.

ces : ils supplient les juges de renvoyer le jugement à l'empereur ; ils offrent de partir sur-le-champ, et promettent d'obtenir la grâce de tant de malheureux. Les commissaires ne pouvant retenir leurs larmes, se rendent enfin ; ils consentent à surseoir à l'exécution jusqu'à la décision de Théodose. Mais ils ne veulent pas exposer tant de vieillards, atténués par les austérités, aux fatigues d'un long et pénible voyage : ils leur demandent seulement une lettre ; ils se chargent de la porter au prince et d'y joindre les plus pressantes sollicitations. Les solitaires composèrent une requête dans laquelle, en implorant la clémence de Théodose, ils lui mettaient devant les yeux le jugement de Dieu, et protestaient que, s'il fallait encore du sang pour apaiser son courroux, ils étaient prêts à donner leur vie pour le peuple d'Antioche.

Les deux commissaires convinrent qu'Hellébique demeurerait dans la ville, et que Césaire irait à Constantinople[1]. Ils firent transférer les criminels dans une prison plus commode. C'était un vaste édifice, orné de portiques et de jardins, où, sans les délivrer de leurs chaînes, on leur permit de recevoir toutes les consolations de la vie. Cette nouvelle fit renaître l'espérance, dont les effets se diversifiaient selon la différence des caractères. Les citoyens sensés bénissaient Dieu et lui rendaient des actions de grâces ; ils se flattaient que l'empereur, en considération de la fête de Pâques qui approchait, pardonnerait les offenses qu'il avait reçues. Mais une jeunesse dissolue, dont cette ville voluptueuse était remplie, s'abandonnait déjà aux excès d'une joie extravagante ; elle avait en un moment oublié tous ses malheurs. Dès le lendemain du départ de Césaire, pendant que les principaux d'Antioche étaient dans les fers, et le pardon encore incertain, les bains publics étant fermés, une troupe de jeunes libertins coururent au fleuve, sautant, dansant, chantant des chansons lascives, et entraînant avec eux les femmes qu'ils rencontraient. Ces désordres n'échappèrent pas aux sévères réprimandes de saint Jean Chrysostome : pour les tirer de cette folle sécurité, il fit de nouveau gronder sur leurs têtes le tonnerre de la vengeance divine et les menaces de celle du prince.

Césaire était parti dès le soir même[2]. Une foule de peuple, et surtout les femmes, remplissaient le chemin sur son passage jusqu'à la distance de près de deux lieues. Mais ce sage officier, voulant éviter l'éclat des acclamations populaires, attendit que la nuit eût obligé cette multitude de se retirer. Afin de faire plus de diligence, il n'avait pris avec lui que deux domestiques ; et le

1. Chrysost. Hom. 17, c. 2 ; hom. 18, c. 4 ; hom. 20, c. 7. Liban. or. 21.

2. Liban. or. 20. Theod. lib. v, c. 20. Soz. lib. vii, c. 23.

soir du lendemain, il était déjà sur les frontières de la Cappadoce. Il ne s'arrêta dans sa route que pour changer de relais, et ne sortit de son chariot ni pour dormir ni pour prendre de nourriture ; il volait avec plus d'empressement que s'il se fût agi de sa propre vie. Quoiqu'il y eût plus de trois cents lieues d'Antioche à Constantinople, il arriva dans cette dernière ville le sixième jour après midi. Comme il était sans suite, il y entra sans être connu, et se fit sur-le-champ annoncer à l'empereur. Il lui présenta le procès-verbal qui contenait le détail de la sédition et de ses suites. Il n'y avait pas oublié la requête des moines et la remontrance de Macédone. Il en fit la lecture par ordre du prince. Aussitôt, se jetant à ses pieds, il lui représenta le désespoir des habitants, les châtiments rigoureux qu'ils avaient déjà éprouvés, la gloire qui lui reviendrait de la clémence. Théodose versa des larmes; son cœur commençait à s'attendrir; mais la colère combattait encore ces premiers mouvements de compassion.

Il y avait déjà sept ou huit jours que Flavien était arrivé à Constantinople[1]. Mais soit qu'il crût l'empereur trop irrité, soit que ce prince l'évitât à dessein, il ne s'était point jusqu'alors présenté à Théodose. Plongé dans la douleur la plus amère, il ne s'occupait que des maux de son peuple ; son absence les lui rendait plus sensibles, parce qu'il ne pouvait les soulager; ses entrailles étaient déchirées ; il passait les jours et les nuits à verser des larmes devant Dieu, le priant d'amollir le cœur du prince. L'arrivée de Césaire lui rendit le courage; il alla au palais ; et ce fut peut-être Césaire même qui lui procura une audience, afin d'appuyer ses prières de celles de ce saint évêque. Dès que Flavien parut devant l'empereur, il se tint éloigné, dans un morne silence, le visage baissé vers la terre, comme s'il eût été chargé de tous les crimes de ses compatriotes. Théodose, le voyant confus et interdit, s'approcha lui-même, et, levant à peine les yeux, le cœur serré de douleur, au lieu de s'abandonner aux éclats d'un juste courroux, il semblait faire une apologie. Rappelant en peu de mots tout ce qu'il avait fait pour Antioche, il ajoutait à chaque trait : « C'est donc ainsi que j'ai mérité tant d'outrages. » Enfin, après le récit des bienfaits dont il avait comblé cette ville ingrate : « Quelle est donc l'injustice dont ils ont prétendu se « venger? continua-t-il : pourquoi, non contents de m'insulter, « ont-ils porté leur fureur jusque sur les morts? Si j'étais coupa- « ble à leur égard, pourquoi outrager ceux qui ne sont plus, et « qui ne les ont pas offensés? N'ai-je pas donné à leur ville des « marques de préférence sur toutes les autres de l'empire? Je dé- « sirais ardemment de la voir; j'en parlais sans cesse ; j'attendais

1. Chrysost. Hom. 21, c. 2.

« avec impatience le moment où je pourrais en personne recevoir « les témoignages de leur affection, et leur en donner de ma « tendresse. »

Flavien, pénétré de ces justes reproches et poussant un profond soupir, rompit enfin le silence, et, d'une voix entrecoupée de sanglots[1] : « Prince, dit-il, notre ville infortunée n'a que trop de preu- « ves de votre amour, et ce qui faisait sa gloire fait aujourd'hui « sa honte et notre douleur. Détruisez-la jusqu'aux fondements, « réduisez-la en cendres, faites périr jusqu'à nos enfants par le « tranchant de l'épée : nous méritons encore de plus sévères châ- « timents, et toute la terre, épouvantée de notre supplice, avouera « cependant qu'il est au-dessous de notre ingratitude. Nous en « sommes même déjà réduits à ne pouvoir être plus malheureux. « Accablés de votre disgrâce, nous ne sommes plus qu'un objet « d'horreur. Nous avons, dans votre personne, offensé l'univers « entier; il s'élève contre nous plus fortement que vous-même. « Il ne reste à nos maux qu'un seul remède. Imitez la bonté de « Dieu : outragé par ses créatures, il leur a ouvert les cieux. J'ose « le dire, grand prince, si vous nous pardonnez, nous devrons « notre salut à votre indulgence, mais vous devrez à notre offense « l'éclat d'une gloire nouvelle. Nous vous aurons, par notre at- « tentat, préparé une couronne plus brillante que celle dont Gra- « tien a orné votre tête; vous ne la tiendrez que de votre vertu. On « a détruit vos statues : ah! qu'il vous est facile d'en rétablir qui « soient infiniment plus précieuses! Ce ne seront pas des statues « muettes et fragiles, exposées dans les places aux caprices et « aux injures : ouvrages de la clémence, et aussi immortelles que « la vertu même, celles-ci seront placées dans tous les cœurs, et « vous aurez autant de monuments qu'il y a d'hommes sur la « terre, et qu'il y en aura jamais. Non, les exploits guerriers, « les trésors, la vaste étendue d'un empire ne procurent pas aux « princes un honneur aussi pur et aussi durable que la bonté et « la douceur. Rappelez-vous les outrages que des mains séditieu- « ses firent aux statues de Constantin, et les conseils de ces cour- « tisans qui l'excitaient à la vengeance : vous savez que ce prince, « portant alors la main à son front, leur répondit en souriant, « *Rassurez-vous, je ne suis point blessé.* On a oublié une grande « partie des victoires de cet illustre empereur; mais cette parole « a survécu à ses trophées; elle sera entendue des siècles à venir; « elle lui méritera à jamais les éloges et les bénédictions de tous « les hommes. Qu'est-il besoin de vous mettre sous les yeux des « exemples étrangers? Il ne faut que vous montrer vous-même. « Souvenez-vous de ce soupir généreux que la clémence fit sortir

1. Chrysost. Hom. 21, c. 3.

« de votre bouche, lorsqu'aux approches de la fête de Pâques,
« annonçant par un édit aux criminels leur pardon, et aux pri-
« sonniers leur délivrance, vous ajoutâtes : *Que n'ai-je aussi le*
« *pouvoir de ressusciter les morts !* Vous pouvez faire aujour-
« d'hui ce miracle : Antioche n'est plus qu'un sépulcre; ses ha-
« bitants ne sont plus que des cadavres; ils sont morts avant le
« supplice qu'ils ont mérité : vous pouvez d'un seul mot leur ren-
« dre la vie. Les infidèles s'écrieront : *Qu'il est grand, le Dieu des*
« *chrétiens! des hommes, il en sait faire des anges; il les af-*
« *franchit de la tyrannie de la nature.* Ne craignez pas que notre
« impunité corrompe les autres villes : hélas ! notre sort ne peut
« qu'effrayer. Tremblant sans cesse, regardant chaque nuit
« comme la dernière, chaque jour comme celui de notre supplice,
« fuyant dans les déserts, en proie aux bêtes féroces, cachés dans
« les cavernes, dans les creux des rochers, nous donnons au
« reste du monde l'exemple le plus funeste. Détruisez Antioche;
« mais détruisez-la comme le Tout-Puissant détruisit autrefois
« Ninive : effacez notre crime par le pardon; anéantissez la mé-
« moire de notre attentat, en faisant naître l'amour et la recon-
« naissance. Il est aisé de brûler des maisons, d'abattre des
« murailles : mais de changer tout à coup des rebelles en sujets
« fidèles et affectionnés, c'est l'effet d'une vertu divine. Quelle
« conquête une seule parole peut vous procurer ! Elle vous ga-
« gnera les cœurs de tous les hommes. Quelle récompense vous
« recevrez de l'Éternel ! Il vous tiendra compte non-seulement de
« votre bonté, mais aussi de toutes les actions de miséricorde
« que votre exemple produira dans la suite des siècles. Prince in-
« vincible, ne rougissez pas de céder à un faible vieillard, après
« avoir résisté aux prières de vos plus braves officiers : ce sera
« céder au souverain des empereurs, qui m'envoie pour vous pré-
« senter l'Évangile, et vous dire de sa part : *Si vous ne remettez*
« *pas les offenses commises contre vous, votre père céleste ne vous*
« *remettra pas les vôtres.* Représentez-vous ce jour terrible, dans
« lequel les princes et les sujets comparaîtront au tribunal de la
« suprême justice; et faites réflexion que toutes vos fautes seront
« alors effacées par le pardon que vous nous aurez accordé. Pour
« moi, je vous le proteste, grand prince, si votre juste indigna-
« tion s'apaise, si vous rendez à notre patrie votre bienveillance,
« j'y retournerai avec joie; j'irai bénir avec mon peuple la bonté
« divine, et célébrer la vôtre. Mais si vous ne jetez sur Antioche
« que des regards de colère, mon peuple ne sera plus mon peu-
« ple; je ne le reverrai plus; j'irai dans une retraite éloignée ca-
« cher ma honte et mon affliction; j'irai pleurer jusqu'à mon der-
« nier soupir le malheur d'une ville qui aura rendu implacable à
« son égard le plus humain et le plus doux des princes. »

Pendant le discours de Flavien, l'empereur avait fait effort sur lui-même pour resserrer sa douleur[1]. Enfin, ne pouvant plus retenir ses larmes : « Pourrions-nous, dit-il, refuser le pardon à « des hommes semblables à nous, après que le maître du monde, « s'étant réduit pour nous à la condition d'esclave, a bien voulu « demander grâce à son père pour les auteurs de son supplice « qu'il avait comblés de ses bienfaits! » Flavien, touché de la plus vive reconnaissance, demandait à l'empereur la permission de demeurer à Constantinople, pour célébrer avec lui la fête de Pâques : « Allez, mon père, lui dit Théodose; hâtez-vous de « vous montrer à votre peuple, rendez le calme à la ville d'An- « tioche; elle ne sera parfaitement rassurée, après une si violente « tempête, que lorsqu'elle reverra son pilote. » L'évêque le suppliait d'envoyer son fils Arcadius : le prince, pour lui témoigner que, s'il lui refusait cette grâce, ce n'était par aucune impression de ressentiment, lui répondit : « Priez Dieu qu'il me délivre des « guerres dont je suis menacé, et vous me verrez bientôt moi- « même. » Lorsque le prélat eut passé le détroit, Théodose lui envoya encore des officiers de sa cour pour le presser de se rendre à son troupeau avant la fête de Pâques. Quoique Flavien usât de toute la diligence dont il était capable, cependant pour ne pas dérober à son peuple quelques moments de joie, il se fit devancer par des courriers qui portèrent la lettre de l'empereur avec une promptitude incroyable.

Depuis que Césaire était parti d'Antioche, les esprits flottaient entre l'espérance et la crainte [2]. Les prisonniers surtout recevaient sans cesse des alarmes par les bruits publics qui se répandaient que l'empereur était inflexible; qu'il persistait dans la résolution de ruiner la ville. » Leurs parents et leurs amis, gémissant avec eux, leur disaient tous les jours le dernier adieu, et l'éloquente charité de saint Jean Chrysostome pouvait à peine les rassurer. Enfin, la lettre de Théodose arriva pendant la nuit et fut rendue à Hellébique. Cet officier généreux sentit le premier toute la joie qu'il allait répandre dans Antioche. Il attendit le jour avec impatience, et dès le matin il se transporta au prétoire. L'allégresse peinte sur son visage annonçait le salut; il fut bientôt environné d'une foule de peuple qui poussait des cris de joie; et ce lieu arrosé de tant de larmes quelques jours auparavant, retentissait d'acclamations et d'éloges. Tous ceux que la crainte avait jusqu'alors tenus cachés, accouraient avec transport : tous s'efforçaient d'approcher d'Hellébique. Ayant imposé silence, il fit lui-même la lecture de la lettre; elle contenait des reproches tendres et pa-

1. Chrysost. Hom. 21, c. 4. Theod. lib. v, c. 20. Soz. lib. vii, c. 23.
2. Chrysost. Hom. 21, c. 1. Liban. or. 13, 20, 21.

ternels : Théodose y paraissait plus touché des insultes faites à Flaccille et à son père, que de celles qui tombaient sur lui-même. Il y censurait cet esprit de révolte et de mutinerie qui semblait faire le caractère du peuple d'Antioche; mais il ajoutait qu'il était encore plus naturel à Théodose de pardonner. Il témoignait être affligé que les magistrats eussent ôté la vie à quelques coupables, et finissait par révoquer tous les ordres qu'il avait donnés pour la punition de la ville et des habitants.

A ces mots il s'élève un cri général[1]. Tous se dispersent pour aller porter cette heureuse nouvelle à leurs femmes et à leurs enfants. La veille on accusait de lenteur et Flavien et Césaire; aujourd'hui on s'étonne qu'une affaire si importante, si difficile, ait été si promptement terminée. On ouvre les bains publics; on orne les rues et les places de festons et de guirlandes; on y dresse des tables; Antioche entière n'est plus qu'une salle de festin. La nuit suivante égale la lumière des plus beaux jours; la ville est éclairée de flambeaux; on bénit l'Être souverain qui tient en sa main le cœur des princes; on célèbre la clémence de l'empereur; on comble de louanges Flavien, Hellébique et Césaire. Hellébique prend part à la réjouissance publique; il se mêle dans les jeux, dans les festins. Les jours suivants on lui dressa des statues ainsi qu'à Césaire, et lorsqu'il fut ensuite rappelé par l'empereur, il fut conduit hors de la ville avec les vœux et les acclamations de tout le peuple. Flavien reçut à son arrivée des témoignages de reconnaissance encore plus précieux et plus dignes d'un évêque; il fut honoré comme un ange de paix, et toutes les églises retentirent d'actions de grâces. Il eut même la consolation de retrouver encore sa sœur, à qui Dieu avait prolongé la vie jusqu'à son retour, et de recevoir ses derniers soupirs. Plusieurs villes s'étaient intéressées en faveur d'Antioche : le sénat et le peuple de Constantinople avaient joint leurs instances à celles de Césaire et de Flavien. Séleucie, située sur la mer, à quarante stades de l'embouchure de l'Oronte, avait aussi envoyé une députation à l'empereur. Cette ville célèbre, autrefois appelée *la sœur d'Antioche*, avait beaucoup perdu de son ancien lustre. Antioche, après en avoir été longtemps jalouse, affectait alors de la mépriser; et ses habitants, enivrés d'un insolent orgueil au milieu même de leurs désastres, disaient hautement qu'ils aimaient mieux voir périr leur patrie, que de devoir son salut à de pareils intercesseurs. Il paraît que les habitants d'Antioche, ayant obtenu leur pardon, osèrent demander à Théodose la permission de donner à leur ville le nom d'Arcadius; mais

1. Chrysost. Hom. 21, c. 4. Idem in ep. ad Coloss. Hom. 7, c. 3. Liban. or. 13, 21.

on ne voit pas que ce prince ait eu égard à leur demande. Ainsi se terminèrent les suites d'une sédition que la politique se serait crue obligée de châtier à la rigueur pour donner un exemple terrible. Celui qui veille en même temps à la sûreté et à la gloire des monarques qui le servent, ne voulut armer contre les coupables que le bras de leurs propres magistrats; il ne laissa au prince que l'honneur de pardonner.

MABLY.

(1709-1785.)

En publiant, en même temps que ces Essais sur l'histoire de France, une nouvelle édition des Observations sur l'histoire de France de l'abbé Mably, je ne me suis point proposé de relever minutieusement toutes les erreurs de ce dernier ouvrage. Malgré ces erreurs, aucun autre écrivain, à tout prendre, n'a plus souvent démêlé ou entrevu la vérité. L'abbé de Mably ne voulut pas donner à son livre le titre pompeux d'Histoire du gouvernement français, et il eut raison; c'est pourtant celui où cette histoire est exposée de la façon la plus complète et la plus satisfaisante [1]. M. GUIZOT.

Dans ses Observations sur l'Histoire de France, Mably a fait ce que ni Mézerai ni Daniel n'avaient su ou osé faire; et il a commencé les vraies annales de notre pays, indiquant avec justesse ce perpétuel anachronisme par lequel nos historiens, en racontant le passé, n'avaient jamais peint que les mœurs, les préjugés et les usages de leur temps. Ce n'est pas sans doute que Mably ait évité lui-même ce défaut, et que parfois il ne façonne, d'après les théories modernes, les institutions et les hommes des vieux temps de la monarchie. Par exemple, il nous assure que Charlemagne connaissait les droits imprescriptibles du peuple, et avait pour lui cette compassion mêlée de respect, avec laquelle les hommes ordinaires voient un prince fugitif et dépouillé de ses États. J'ai quelque doute à cet égard, et je crois aussi que, dans les courtes sessions du champ de mai, les députés du peuple avaient fort peu de crédit. Mais les recherches de Mably n'en sont pas moins curieuses et profondes.

Mably reproche à Voltaire d'avoir parlé des Capitulaires sans les avoir lus. Pour lui, il n'a négligé aucun des monuments législatifs de notre histoire, et c'est par là que son livre est remarquable. Malheureusement le style est faible et diffus, et je ne m'étonnerais pas qu'on préférât au texte de Mably les notes et les citations qui terminent chacun de ses volumes. Mais souvent l'auteur fausse ou

1. Préface des *Essais sur l'histoire de France*.

exagère la portée de ces pièces, pour antidater de quelques siècles les idées qui lui sont chères; et, de même qu'avant lui une érudition servile avait mal interprété les vieux monuments de notre histoire pour leur faire mentir la servitude, ainsi souvent Mably leur fait mentir la liberté; et d'une formule insignifiante il tire tout un principe, toute une théorie, que les faits ne justifient pas. Quoi qu'il en soit, on s'instruit avec Mably. Le chapitre où il cherche par quelles causes le gouvernement a pris en Angleterre une autre forme qu'en France, était aussi neuf que hardi. L'ouvrage entier respire un sentiment élevé qui n'est jamais déclamatoire....

Mably, qui n'a rien emprunté de l'éloquence des anciens, en était d'ailleurs l'admirateur exclusif, et ne vante que Thucydide, Xénophon, Salluste et Tite-Live.... Rigoriste plutôt que novateur, croyant au passé plutôt qu'à la perfectibilité, Mably, en politique, en morale, en littérature, fit donc une secte à part; et par là il mérite d'être lu, quoique son caractère ait été plus original que son talent, et qu'il eût dans l'esprit plus de fermeté que de vue.

M. VILLEMAIN.

Les Observations sur l'histoire de France sont, de tout ce que nous possédons de Mably, l'ouvrage le plus intéressant pour nous : il discute les points obscurs de notre histoire, et ils sont nombreux : c'est là qu'on doit voir le premier pas fait vers la régénération de notre école historique, et la raison, l'esprit de discussion succèdent enfin à la sèche et inutile nomenclature des faits, quand ils sont isolés de leurs causes et de leurs conséquences. DE BROTONNE.

RÈGNE DE CHARLEMAGNE [1].

Malgré les précautions que Pepin avait prises pour assurer la tranquillité publique, sa mort fut suivie de quelques divisions au sujet du partage de son royaume entre Charles et Carloman. Mais celui-ci ne survécut pas longtemps à son père; et le premier, se trouvant seul à la tête de la nation française, fut en état de former et d'exécuter les grands projets qui ont fait de son règne le morceau le plus curieux, le plus intéressant et le plus instructif de l'histoire moderne. Du milieu de la barbarie où le royaume des Français était plongé, on va voir sortir un prince à la fois philosophe, législateur, patriote et conquérant. Que ne peut-on retrancher de sa vie quelques excès de cruauté où le porta un zèle indiscret pour étendre la religion, qu'il n'est permis que de prêcher! Les mœurs publiques étaient atroces. Les Français, dans leur ignorance grossière, pensaient que Dieu avait besoin de leur

1. Extrait des *Considérations sur l'histoire de France*, livre II, chap. 2.

épée pour étendre son culte, comme leur roi pour agrandir son empire. Les évêques eux-mêmes, éloignés du chemin que leur avaient tracé les apôtres, semblaient avoir entièrement oublié qu'ils vivaient sous la loi de grâce, et que Dieu n'ordonnait plus que les Saxons fussent traités comme les Philistins et les Amalécites. Tout autre prince, dans ces circonstances, serait excusable d'avoir pensé que la violence peut être un instrument de la grâce; mais on ne pardonne point à un aussi grand homme que Charles, les erreurs de son siècle; et, à cette faute près, sa politique doit servir de leçon aux rois qui règnent sur les peuples et dans les temps les plus éclairés.

Les Français étaient perdus, si Charles, que j'appellerai désormais Charlemagne, eût eu moins de vertu que de génie. Les peuples, également opprimés par les seigneurs ecclésiastiques et laïques, les détestaient également. Le clergé, dont les mœurs scandalisaient tout le royaume, aurait voulu écraser la noblesse, qui n'était riche que de ses dépouilles; et la noblesse, pour se débarrasser des plaintes injurieuses et éternelles des évêques et des moines, voulait achever de les ruiner. Les révolutions qui avaient fait oublier les lois, n'avaient pas même établi à leur place des coutumes fixes et uniques. On n'avait consulté que les conjonctures et les convenances pour agir, et on ne savait encore obéir que quand on était trop faible pour oser se révolter. En un mot, tous les ordres de l'État, sans patrie, sans se douter même qu'il y a un bien public, et ennemis les uns des autres, étaient dans cette situation déplorable que désire, que cherche, que fait naître l'ambition d'un prince assez peu instruit de ses intérêts pour penser que le comble du bonheur consiste à jouir d'un pouvoir sans bornes.

Charlemagne n'avait qu'à ne pas s'opposer au cours des événements que devaient produire les vices des Français, et la nation allait se trouver asservie au gouvernement le plus arbitraire. C'eût été un jeu, pour un génie aussi grand et aussi fécond en ressources que le sien, que de tourner à son profit les divisions de ses sujets, d'humilier les différents ordres de l'État les uns par les autres, et d'élever la prérogative royale sur la ruine commune de leurs priviléges.

Il n'est pas extrêmement difficile de remédier aux maux d'un peuple dont le gouvernement n'est pas altéré dans le principe fondamental de l'obéissance et de la subordination: quand il subsiste encore une puissance législative, ou qu'on en reconnaît du moins la nécessité, les esprits ont un point de réunion. Les désordres eux-mêmes deviennent autant de leçons utiles, et il suffit alors de faire à propos quelques règlements sages: on y obéira. Mais quand les troubles de l'État portent avec eux les symptômes

d'une anarchie générale, qu'importe de faire des lois que le faible se fait un art d'éluder, et le puissant une gloire de violer? Quelque salutaires qu'elles soient en elles-mêmes, elles deviennent inutiles et augmentent souvent la confusion. C'est à la source du mal qu'il faut alors remonter; et, avant que de commander des choses justes, il faut avoir mis le citoyen dans la nécessité d'obéir.

Bien des princes, en pareil cas, ont cru qu'ils devaient se rendre tout-puissants pour donner de la force aux lois; mais souvent, en aigrissant les esprits, ils n'ont éprouvé qu'une plus grande résistance. S'ils ont réussi, ils ont presque toujours abruti leurs sujets par la crainte; ou s'ils ont été assez éclairés pour ne pas abuser du pouvoir qu'ils ont acquis, ils l'ont laissé à des successeurs indignes d'eux; et le bien passager qu'ils ont produit contre les règles et par force, est devenu l'instrument d'une longue calamité. Charlemagne, dont les vues embrassaient également l'avenir et le présent, ne voulut pas faire le bonheur de ses contemporains aux dépens de la génération qui lui succéderait : il apprit aux Français à obéir aux lois, en les rendant eux-mêmes leurs propres législateurs.

Pepin avait commencé la réforme en se faisant une règle de convoquer tous les ans, au mois de mai, les évêques, les abbés et les chefs de la noblesse, pour conférer sur la situation et les besoins de l'État. Charlemagne perfectionna cet établissement; il voulut que les assemblées fussent convoquées deux fois l'an, au commencement de l'été et à la fin de l'automne; et la première loi qu'on publia fut de s'y rendre avec exactitude. Ce prince ne crut pas qu'il suffît d'y appeler les grands : quelque humilié que fût le peuple depuis l'établissement des seigneuries et d'une noblesse héréditaire, il en connaissait les droits imprescriptibles, et avait pour lui cette compassion mêlée de respect avec laquelle les hommes ordinaires voient un prince fugitif et dépouillé de ses États. Ce ne fut point seulement par esprit de justice qu'il fit tous ses efforts pour lui faire restituer une partie de sa première dignité; il savait encore que c'était le seul moyen de l'intéresser au bien public, de rapprocher la noblesse et le clergé du prince, et de les préparer sans effort à renoncer à la tyrannie qu'ils affectaient et qui faisait le malheur du royaume. Enfin Charlemagne fut assez heureux pour que les grands consentissent à laisser entrer le peuple dans le champ de mars, qui par là redevint véritablement l'assemblée de la nation.

Tant que le champ de mars avait subsisté sous les premiers successeurs de Clovis, tout homme libre qui vivait sous la loi salique ou sous la loi ripuaire, avait le privilége de s'y rendre et y occupait une place. Mais depuis que les Français possédaient un pays

très-étendu, et s'étaient extrêmement multipliés par la naturalisation des étrangers, cette méthode n'aurait plus été praticable; et, pour prévenir le trouble et la confusion d'une assemblée trop nombreuse, Charlemagne établit à cet égard un nouvel ordre. Il fut réglé que chaque comté députerait au champ de mars douze représentants choisis dans la classe des rachinbourgs, ou, à leur défaut, parmi les citoyens les plus notables de la cité, et que les avoués des églises, qui n'étaient encore alors que des hommes du peuple, les accompagneraient.

Je ne puis m'empêcher de copier Hincmar en cet endroit. L'assemblée, dit-il, qui se tenait à la fin de l'automne après que la campagne était finie, n'était composée que des seigneurs les plus expérimentés dans les affaires. Elle réglait les gratifications qui devaient se distribuer, et, jetant les yeux sur l'avenir, préparait les matières qui devaient faire l'objet des délibérations dans l'assemblée suivante. On y discutait les intérêts du royaume relativement aux puissances voisines; on revoyait les traités; on examinait avec attention s'il était à propos de les renouveler, ou s'il était plus avantageux de donner de l'inquiétude à quelque voisin. De là on passait à l'examen de l'intérieur de l'État; on cherchait la cause des abus présents, et on travaillait à prévenir les maux dont on pouvait être menacé. Jamais le public n'était instruit des vues, des débats, des projets, ni des résolutions de cette assemblée. Un secret inviolable empêchait que les étrangers ne pussent se précautionner contre les entreprises dont ils étaient menacés, et que, dans l'intérieur même du royaume, des mécontents ou des esprits jaloux et inquiets ne s'opposassent par leurs intrigues au bien public.

C'était l'assemblée générale du mois de mai suivant, composée des évêques, des abbés, des comtes, des seigneurs et des députés du peuple, qui recueillait le fruit de cette première assemblée. C'est là que se réglait l'état de tout le royaume pour l'année courante; et ce qu'on y avait une fois arrêté n'était jamais changé, à moins de quelque événement imprévu et qui par son importance aurait intéressé le sort général de la nation. Pendant que les trois ordres étaient occupés à régler les affaires, Charlemagne qui, par respect pour la liberté publique, n'assistait pas à leurs délibérations, mais qui en était l'âme par le ministère de quelques prélats et de quelques seigneurs bien intentionnés, auxquels il avait communiqué une partie de ses vues et de ses lumières, recevait les présents qu'on lui apportait, suivant l'usage ancien. Il saluait les grands, dit Hincmar que je copie toujours, conversait avec ceux qu'il voyait rarement, témoignait de la bonté aux vieillards, et était gai et enjoué avec les jeunes gens.

Quelquefois les trois chambres séparées du clergé, de la noblesse et du peuple se réunissaient, soit pour se communiquer les règlements que chaque ordre avait faits par rapport à sa police ou à ses intérêts particuliers, soit pour discuter les affaires mixtes, c'est-à-dire, qui tenaient à la fois au spirituel et au temporel, ou qui, par leur nature, étaient relatives à deux ou à tous les ordres de l'État. Le prince ne se rendait à l'assemblée que quand il y était appelé, et c'était toujours pour y servir de médiateur, lorsque les contestations étaient trop animées, ou pour donner son consentement aux arrêtés de l'assemblée. Alors il proposait quelquefois lui-même ce qu'il croyait le plus avantageux à l'État; et, avant que de se séparer, on portait enfin ces lois connues sous le nom de Capitulaires, qui, soit qu'elles fussent l'ouvrage de la nation, soit qu'elle les eût simplement adoptées, conservèrent l'usage nouvellement établi, d'être publiées sous le nom du prince, qui y prend le titre de législateur suprême.

Nous voulons, *nous ordonnons, nous commandons,* dit Charlemagne dans ses Capitulaires ; mais ces expressions, qui ont fait croire à plusieurs écrivains que la puissance législative appartenait tout entière au prince, ne présentaient point alors à l'esprit les mêmes idées que nous y avons attachées depuis : la forme seule du gouvernement les modifiait, et la conduite même de Charlemagne leur ôtait cette âpreté despotique dont il était ennemi, et qui eût blessé des oreilles libres. C'est ainsi que les trois colléges de l'empire d'Allemagne ne sont point offensés aujourd'hui de ces mêmes expressions, dont la chancellerie impériale conserve l'usage, et ne se doutent pas qu'elles puissent être un titre contre la liberté germanique. Charlemagne voulait, ordonnait, commandait, parce que la nation avait voulu, ordonné et commandé, et le chargeait de publier ses lois, de les observer et d'en être le protecteur et le vengeur.

Il n'est pas permis, en effet, de douter que la puissance législative ne résidât dans le corps de la nation. Charlemagne et Louis le Débonnaire en avertissent eux-mêmes, et les Capitulaires disent positivement que la loi n'est autre chose que la volonté de la nation publiée sous le nom du prince. Si Charlemagne a le privilége de faire des règlements provisoires dans les cas extraordinaires et urgents sur lesquels la loi n'a rien prononcé, on les distingue formellement des lois, et ils n'en acquièrent la force et l'autorité que quand le champ de mai les a adoptés. Telle est la doctrine qu'enseignent partout les monuments les plus respectables de notre histoire.

Qu'on examine de près la conduite de Charlemagne, et on le verra toujours scrupuleusement attentif à respecter la liberté qu'il avait rendue à sa nation, dans la vue d'y détruire l'esprit de servi-

tude et de tyrannie, de l'intéresser au bien public et d'en faire l'instrument des grandes choses qu'il méditait. Il ne se crut jamais exempt d'obéir au champ de mai ; il observa toujours les lois, parce qu'elles servaient de fondements à sa grandeur, et pour apprendre à ses sujets à les respecter.

Si Tassilon, duc des Bavarois, est condamné à mort par la nation à cause de ses infidélités, Charlemagne, qui est son parent, et qui, par son humanité, voulait gagner le cœur des peuples tributaires des Français, ne lui accorde point la vie de son autorité privée ; il demande sa grâce à l'assemblée, la sollicite et l'obtient. Veut-il retenir à sa cour l'évêque Hildebold, l'ecclésiastique qu'il jugeait le plus propre à remplir dans son palais l'emploi important d'apocrisiaire, il s'adresse au pape pour faire exempter ce prélat des canons qui ordonnent la résidence, et à l'assemblée de la nation, pour l'affranchir de la loi qui défendait aux évêques d'être absents de leur diocèse pendant plus de trois semaines de suite. Ce prince ne commande jamais ; il propose, il conseille, il insinue. « Je « vous envoie, écrit-il aux évêques assemblés, des commissaires « qui, en mon nom, concourront avec vous à corriger les abus « qui méritent d'être réformés. Je les ai chargés de vous commu- « niquer quelques projets de règlement que je crois nécessaires. « Mais, de grâce, ne prenez point en mauvaise part des conseils « qui ne sont que le fruit de mon zèle pour tout ce qui vous tou- « che. J'ai lu dans l'Écriture que Josias, ce prince recommanda- « ble par sa piété, ne négligeait rien pour établir le culte du vrai « Dieu ; et, quoique je sente combien je suis inférieur à ce saint « roi, je dois tâcher de suivre son exemple.

Les Français étaient encore aussi barbares, mais plus vicieux, que quand ils s'établirent dans les Gaules. Accoutumés à se laisser conduire au gré de leurs passions et des événements, sans rien prévoir ni rien craindre, ils ignoraient par où devait commencer la réforme, et par quels principes il fallait procéder dans cette entreprise importante. Les assemblées générales d'une nation qui possède plusieurs grandes provinces, sont peu propres à l'éclairer. On y voit tout nécessairement d'une manière trop vague, trop confuse, trop sommaire, trop indéterminée. Charlemagne craignait avec raison que les lois ne fussent sans force à leur naissance même, ou ne tombassent bientôt dans l'oubli, s'il ne mettait les Français dans la nécessité de connaître en détail et par eux-mêmes tous leurs besoins. Il partagea donc tous les pays de sa domination en différents districts ou légations, dont chacun contenait plusieurs comtés, et renonçant à l'usage ancien, il n'en confia point l'administration à un duc. Il sentait qu'un magistrat unique à la tête de chaque province, négligerait ses devoirs ou abuserait de son autorité. Des officiers, au nombre de trois ou

quatre, choisis dans l'ordre des prélats et de la noblesse, et qu'on nomma envoyés royaux, furent chargés du gouvernement de chaque légation, et obligés de la visiter exactement de trois en trois mois.

Outre les assises, qui ne regardaient que l'administration de la justice entre les citoyens, ces espèces de censeurs tenaient tous les ans, dans leur province, des états particuliers où les évêques, les abbés, les comtes, les seigneurs, les avoués des églises, les vicaires des comtes, les centeniers et les rachinbourgs étaient obligés de se trouver en personne, ou par leurs représentants, si quelque cause légitime les retenait ailleurs. On traitait dans ces assemblées de toutes les affaires de la province; tous les objets y étaient vus dans leur juste proportion; on examinait la conduite des magistrats et les besoins des particuliers. Quelque loi avait-elle été violée ou négligée, on punissait les coupables. Les abus en naissant étaient réprimés, ou du moins ils n'avaient jamais le temps d'acquérir assez de force pour lutter avec avantage contre les lois. Les envoyés faisant le rapport au prince et à l'assemblée générale de tout ce qu'ils avaient vu, l'attention publique, quelque vaste que fût l'étendue de l'empire français, se fixait en quelque sorte sur chacune de ses parties. Rien n'était oublié, rien n'était négligé. La nation entière avait les yeux continuellement ouverts sur chaque homme public; les magistrats, qu'on observait, apprirent à se respecter eux-mêmes; les mœurs, sans lesquelles la liberté dégénère toujours en une licence dangereuse, se corrigèrent; et l'amour du bien public, uni à la liberté, la rendit de jour en jour plus agissante et plus salutaire.

Le champ de mai apprit à se défier de la prospérité, à craindre pour l'avenir, à préparer des obstacles aux abus, à remonter à la source du mal, et fut en état de s'élever jusqu'aux principes d'un bon gouvernement, ou du moins de les connaître et de les saisir quand Charlemagne les lui présentait. De là cet amour de la patrie et de la gloire qui parut pour la première fois chez les Français, et en fit une nation toute nouvelle. A mesure que les différents ordres de l'État, traitant ensemble par la médiation de Charlemagne, se rapprochaient et oubliaient leurs anciennes inimitiés, ils sentaient accroître leur bonheur particulier et leur attachement pour l'ordre. En divisant tout, dit un tyran, je me rendrai tout-puissant. Soyez unis, disait Charlemagne à ses peuples, et nous serons tous heureux. Agissant enfin avec ce zèle que donne la liberté, et avec cette union qui multiplie les forces, rien ne put résister aux Français. Ils soumirent une partie de l'Espagne, l'Italie, toutes ces vastes contrées qui s'étendent jusqu'à la Vistule et à la mer Baltique; et la gloire du nom français,

pareille à celle des anciens Romains, passa jusqu'en Afrique et en Asie.

Après être entré dans quelques détails sur la réforme faite dans l'État par Charlemagne, l'auteur continue ainsi :

C'est par ce sage gouvernement, dont je n'ai développé que les principes généraux, que Charlemagne retira en quelque sorte sa nation du chaos où elle se trouvait. Aux lois il joignit son exemple, peut-être encore plus efficace. Qu'on voie, dans Hincmar, le tableau qu'il nous a laissé de l'ordre admirable qui régnait dans le palais. Charlemagne ne voulait pas avoir pour officiers ou pour ministres des courtisans, mais des hommes qui aimassent la vérité et l'État, qui fussent connus par leur expérience, leur discrétion, leur exactitude, leur sobriété, et assez fermes dans la pratique de leur devoir, non-seulement pour être inaccessibles aux présents, mais pour ne pouvoir pas même être éblouis et trompés par la flatterie, l'amitié et les liaisons du sang.

Croira-t-on que je parle de la cour d'un roi, si je dis que les officiers du palais étaient chargés d'aider de leurs conseils les malheureux qui venaient y chercher du secours contre la misère, l'oppression et la calomnie; ou ceux qui, s'étant acquittés de leurs devoirs avec distinction, avaient été oubliés dans la distribution des récompenses? Il était ordonné à chaque officier de pourvoir à leurs besoins, de faire passer leurs requêtes jusqu'au prince, et de se rendre leur solliciteur. Qu'il est beau de voir les vertus les plus précieuses à l'humanité devenir les fonctions ordinaires d'une charge; et, par une espèce de prodige, les courtisans changés en instruments du bien public et en ministres de la bienfaisance du prince !

La cour, loin d'être alors un écueil pour la vertu qui y serait arrivée, était une école où les Français apprenaient à connaître le prix de l'honneur, de la justice et de la générosité. N'en doutons pas, car l'auguste simplicité du prince faisait ignorer aux courtisans tous ces besoins superflus et ridicules qui, en les appauvrissant dans le sein de l'abondance, n'en font presque toujours que des esclaves prostitués à la fortune. La magnificence, le luxe, la pompe, la prodigalité des cours détruisent les mœurs publiques; ce sont autant de preuves certaines de la misère des peuples, et d'avant-coureurs de la décadence des empires.

Que c'est un spectacle agréable pour qui connaît les devoirs de la société, d'examiner le ménage de Charlemagne! Sa femme, impératrice et reine de presque toute l'Europe, comme une simple mère de famille, avait soin des meubles du palais et de la garderobe de son mari, payait les gages des officiers, réglait les dé-

penses de la bouche et des écuries, et faisait à temps les provisions nécessaires à sa maison. De son côté, Charlemagne, vainqueur des Saxons et des Lombards, craint des empereurs de Constantinople, et respecté des Sarrasins en Asie et en Afrique, gouvernait ses domaines avec autant de prudence que l'État, veillait avec économie à ce qu'ils fussent cultivés avec soin, et ordonnait de vendre les légumes qu'il ne pouvait consommer.

Ce serait entreprendre un grand ouvrage que de vouloir faire connaître en détail toute la législation de ce prince. Ses Capitulaires embrassent à la fois toutes les parties relatives au bien de la société. Si quelques articles nous en paraissent aujourd'hui puériles, ne nous hâtons pas témérairement de les condamner : on les admirerait sans doute en considérant l'ensemble de toute la grande machine dont ils faisaient partie. Si d'autres nous paraissent et sont en effet barbares, concluons-en seulement que les Français, à peine délivrés des désordres qui avaient ruiné la famille de Clovis, formaient encore un peuple grossier qui ne pouvait ouvrir les yeux qu'à quelques vérités.

Les hommes ne changent pas d'idées en un jour; plus nos préjugés sont bizarres et absurdes, plus ils ont de force contre notre raison. Les passions ont leur habitude, qu'on ne détruit que très-lentement. Les progrès vers le bien doivent être souvent interrompus. Si Charlemagne eût voulu arracher brusquement les Français à leurs habitudes et à leurs préjugés, il n'eût fait que les révolter au lieu de les éclairer. Il ne s'agissait pas de leur donner des lois parfaites en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent exécuter. Voilà le chef-d'œuvre de la raison humaine, quand de la théorie elle passe à la pratique. Il faut louer, dans le législateur des Français, jusqu'aux efforts qu'il fit pour se rabaisser jusqu'à eux et n'être sage qu'autant qu'il le fallait pour être utile.

BARTHÉLEMY.

(1716-1794.)

Le Voyage du jeune Anacharsis fit sensation lorsqu'il parut; toute la France était occupée des idées politiques et des assemblées qui ont amené la révolution; cependant toute la France s'occupa d'une lecture qui attachait dans tous les genres; et l'on se disait : « Sans l'abbé Barthélemy, la politique eût fait oublier les belles-lettres; il était le seul qui pût faire diversion à de si grands intérêts. »

J. LALANDE.

L'abbé Delille lui écrivait : « Si vous ne deviez pas, monsieur, être dégoûté d'éloges, je vous dirais que votre ouvrage m'a paru effrayant d'érudition et de connaissances, comme il m'a paru enchanteur de style et d'exécution. Avant vous, on n'avait jamais imaginé qu'aucun ouvrage pût dispenser de lire Platon, Xénophon, tous les historiens et tous les philosophes de la Grèce. Votre ouvrage, le plus beau résultat des plus profondes lectures, tient lieu de tout cela; et un littérateur peu fortuné avait raison de dire que votre livre est une véritable économie. Il était impossible de faire, de toutes ces idées et pensées, une masse plus brillante et plus solide, et votre ouvrage m'a rappelé ce métal de Corinthe, composé de tous les métaux et plus précieux qu'eux tous. C'est le génie qui a fondu tout cela. » DELILLE.

Le Voyage de la Grèce est précédé d'une Introduction où Anacharsis présente le tableau de tous les temps qui précèdent celui de son voyage. Au moyen de cette Introduction et du Voyage, on sait tout ce qu'il est possible et utile de savoir sur la Grèce, sur ses guerres, sur sa politique tant intérieure qu'extérieure, sur ses lois, sur ses mœurs, sur ses arts, depuis les premiers temps jusqu'à l'époque où elle est asservie à Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand. C'est l'ouvrage le plus complet qu'il y ait sur cette matière; c'est partout la substance la plus pure de ce que les meilleurs auteurs de tout genre, tant anciens que modernes, ont écrit sur les divers objets relatifs à la Grèce; et le tout est animé par cette heureuse fiction du voyage d'Anacharsis, qui met tout en action et en mouvement. GAILLARD.

Au don de penser Barthélemy joignait le talent de peindre. Son style, clair, naturel et correct, a toujours du coloris et des grâces; riche, abondant et harmonieux, il est plein d'images, de chaleur et de vie. Tous nos sentiments ayant des expressions qui leur répondent, celles de Barthélemy, nobles et élevées, offrent le tableau de sa belle âme. Il a les défauts de Platon, trop de poésie et d'élégance, et, comme lui, il manque quelquefois de force et de précision : souvent il est semblable à Protogène, en mettant dans ses tableaux trop de soin et de fini; mais pour avoir le droit de l'en reprendre, il faudrait être un Apelle. Malgré cela, l'ouvrage de Barthélemy est un monument de notre langue qui ne périra qu'avec elle. Qu'on me permette de le comparer à un édifice d'ordre corinthien, où l'on n'a point épargné les ornements, qui y sont d'ailleurs distribués avec autant de goût que d'intelligence. SAINTE-CROIX.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE MÉDIQUE [1].

Mardonius, à qui l'honneur d'avoir épousé la sœur de son maître inspirait les plus vastes prétentions, voulait commander les armées, laver la honte dont il s'était couvert dans sa première expédition, assujettir la Grèce pour en obtenir le gouvernement et y exercer ses rapines. Il persuada facilement à Xerxès de réunir ce pays et l'Europe entière à l'empire des Perses. La guerre fut résolue et toute l'Asie fut ébranlée.

Aux préparatifs énormes qu'avait faits Darius, on ajouta des préparatifs encore plus effrayants. Quatre années furent employées à lever des troupes, à établir des magasins sur la route, à transporter sur les bords de la mer des provisions de guerre et de bouche, à construire dans tous les ports des galères et des vaisseaux de charge.

Le roi partit enfin de Suse, persuadé qu'il allait reculer les frontières de son empire jusqu'aux lieux où le soleil finit sa carrière. Dès qu'il fut à Sardes en Lydie, il envoya des hérauts dans toute la Grèce, excepté chez les Lacédémoniens et chez les Athéniens. Ils devaient recevoir l'hommage des îles, et des nations du continent : plusieurs d'entre elles se soumirent aux Perses.

Au printemps de la quatrième année de la soixante-quatorzième olympiade[2], Xerxès se rendit sur les bords de l'Hellespont avec la plus nombreuse armée qui ait jamais dévasté la terre : il y voulut contempler à loisir le spectacle de sa puissance; et, d'un trône élevé, il vit la mer couverte de ses vaisseaux, et la campagne, de ses troupes.

Dans cet endroit la côte de l'Asie n'est séparée de celle de l'Europe que par un bras de mer de sept stades de largeur. Deux ponts de bateaux affermis sur leurs ancres rapprochèrent les rivages opposés. Des Égyptiens et des Phéniciens avaient d'abord été chargés de les construire. Une tempête violente ayant détruit leur ouvrage, Xerxès fit couper la tête aux ouvriers, et, voulant traiter la mer en esclave révoltée, ordonna de la frapper à grands coups de fouet, de la marquer d'un fer chaud, et de jeter

1. Extrait de l'Introduction au *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce.* — On n'oubliera pas que ce n'est pas Barthélemy lui-même qui parle, même dans l'Introduction, mais le jeune Scythe qu'il introduit sur la scène, lequel est supposé, de retour dans son pays, rédiger le voyage qu'il vient de faire en Grèce, et faire précéder ce voyage d'une introduction renfermant l'histoire des contrées qu'il a parcourues.

2. Au printemps de l'année 480 avant J. C.

dans son sein une paire de chaînes. Et cependant ce prince était suivi de plusieurs millions d'hommes.

Ses troupes employèrent sept jours et sept nuits à passer le détroit; ses bagages, un mois entier. De là, prenant sa route par la Thrace, et côtoyant la mer, il arriva dans la plaine de Doriscus, arrosée par l'Hèbre, propre non-seulement à procurer du repos et des rafraîchissements aux soldats, mais encore à faciliter la revue et le dénombrement de l'armée.

Elle était forte de dix-sept cent mille hommes de pied, et de quatre-vingt mille chevaux; vingt mille Arabes et Libyens conduisaient les chameaux et les chariots. Xerxès, monté sur un char, en parcourut les rangs; il passa ensuite sur sa flotte, qui s'était approchée du rivage, et qui était composée de douze cent sept galères à trois rangs de rames. Chacune pouvait contenir deux cents hommes, et toutes ensemble deux cent quarante-un mille quatre cents hommes. Elles étaient accompagnées de trois mille vaisseaux de charge, dans lesquels on présume qu'il y avait deux cent quarante mille hommes.

Telles étaient les forces qu'il avait amenées de l'Asie : elles furent bientôt augmentées de trois cent mille combattants tirés de la Thrace, de la Macédoine, de la Péonie, et de plusieurs autres régions européennes soumises à Xerxès. Les îles voisines fournirent de plus cent vingt galères, sur lesquelles étaient vingt-quatre mille hommes. Si l'on joint à cette multitude immense un nombre presque égal de gens nécessaires ou inutiles qui marchaient à la suite de l'armée, on trouvera que cinq millions d'hommes avaient été arrachés à leur patrie, et allaient détruire des nations entières, pour satisfaire l'ambition d'un particulier nommé Mardonius.

Après la revue de l'armée et de la flotte, Xerxès fit venir le roi Démarate, qui, exilé de Lacédémone quelques années auparavant, avait trouvé un asile à la cour de Suse.

« Pensez-vous, lui dit-il, que les Grecs osent me résister? » Démarate, ayant obtenu la permission de dire la vérité : « Les « Grecs, répondit-il, sont à craindre, parce qu'ils sont pauvres et « vertueux. Sans faire l'éloge des autres, je ne vous parlerai que « des Lacédémoniens. L'idée de l'esclavage les révoltera. Quand « toute la Grèce se soumettrait à vos armes, ils n'en seraient que « plus ardents à défendre leur liberté. Ne vous informez pas du « nombre de leurs troupes : ne fussent-ils que mille, fussent-ils « moins encore, ils se présenteront au combat. »

Le roi se mit à rire; et, après avoir comparé ses forces à celles des Lacédémoniens : « Ne voyez-vous pas, ajouta-t-il, que la « plupart de mes soldats prendraient la fuite s'ils n'étaient retenus « par les menaces et les coups? Comme une pareille crainte ne

« saurait agir sur ces Spartiates qu'on nous peint si libres et « si indépendants, il est visible qu'ils n'affronteront point gra- « tuitement une mort certaine. Et qui pourrait les y contraindre? « — La loi, répliqua Démarate; cette loi qui a plus de pouvoir « sur eux que vous n'en avez sur vos sujets; cette loi qui leur « dit : Voilà vos ennemis; il ne s'agit pas de les compter, il faut « les vaincre ou périr. »

Les rires de Xerxès redoublèrent à ces mots : il donna ses ordres, et l'armée partit divisée en trois corps. L'un suivait les rivages de la mer; les deux autres marchaient à certaines distances, dans l'intérieur des terres. Les mesures qu'on avait prises leur procuraient des moyens de subsistance assurés. Les trois mille vaisseaux chargés de vivres longeaient la côte et réglaient leurs mouvements sur ceux de l'armée. Auparavant, les Égyptiens et les Phéniciens avaient approvisionné plusieurs places maritimes de la Thrace et de la Macédoine. Enfin, à chaque station, les Perses étaient nourris et défrayés par les habitants des pays voisins, qui, prévenus depuis longtemps de leur arrivée, s'étaient préparés à les recevoir.

Tandis que l'armée continuait sa route vers la Thessalie, ravageant les campagnes, consumant dans un jour les récoltes de plusieurs années, entraînant au combat les nations qu'elle avait réduites à l'indigence, la flotte de Xerxès traversait le mont Athos au lieu de le doubler.

Ce mont se prolonge dans une presqu'île qui n'est attachée au continent que par un isthme de douze stades de large[1]. La flotte des Perses avait éprouvé quelques années auparavant combien ce parage est dangereux. On aurait pu cette fois-ci la transporter à force de bras par-dessus l'isthme : mais Xerxès avait ordonné de le percer; et quantité d'ouvriers furent pendant longtemps occupés à creuser un canal où deux galères pouvaient passer de front. Xerxès le vit, et crut qu'après avoir jeté un pont sur la mer et s'être ouvert un chemin à travers les montagnes, rien ne résisterait plus à sa puissance.

Pendant que ce prince continuait sa marche, il fut résolu dans la diète de l'isthme qu'un corps de troupes sous la conduite de Léonidas, roi de Sparte, s'emparerait du passage des Thermopyles, situé entre la Thessalie et la Locride; que l'armée navale des Grecs attendrait celle des Perses aux parages voisins, dans un détroit formé par les côtes de la Thessalie et par celles de l'Eubée.

Les Athéniens, qui devaient armer cent vingt-sept galères, prétendaient avoir plus de droits au commandement de la flotte que les Lacédémoniens, qui n'en fournissaient que dix. Mais,

1. Environ une demi-lieue.

voyant que les alliés menaçaient de se retirer s'ils n'obéissaient pas à un Spartiate, ils se désistèrent de leur prétention. Eurybiade fut élu général; il eut sous lui Thémistocle et les chefs des autres nations.

Les deux cent quatre-vingts vaisseaux qui devaient composer la flotte se réunirent sur la côte septentrionale de l'Eubée, auprès d'un endroit nommé Artémisium.

Léonidas, en apprenant le choix de la diète, prévit sa destinée, et s'y soumit avec cette grandeur d'âme qui caractérisait alors sa nation; il ne prit pour l'accompagner que trois cents Spartiates qui l'égalaient en courage, et dont il connaissait les sentiments. Les éphores lui ayant représenté qu'un si petit nombre de soldats ne pouvait lui suffire : « Ils sont bien peu, répondit-il, pour arrê-« ter l'ennemi; mais ils ne sont que trop pour l'objet qu'ils se « proposent.—Et quel est donc cet objet? demandèrent les éphores. « — Notre devoir, répliqua-t-il, est de défendre le passage; notre « résolution, d'y périr. Trois cents victimes suffisent à l'honneur « de Sparte. Elle serait perdue sans ressource, si elle me confiait « tous ses guerriers; car je ne présume pas qu'un seul d'entre « eux osât prendre la fuite. »

Quelques jours après, on vit à Lacédémone un spectacle qu'on ne peut se rappeler sans émotion. Les compagnons de Léonidas honorèrent d'avance son trépas et le leur par un combat funèbre auquel leurs pères et leurs mères assistèrent. Cette cérémonie achevée, ils sortirent de la ville suivis de leurs parents et de leurs amis, dont ils reçurent les adieux éternels; et ce fut là que, la femme de Léonidas lui ayant demandé ses dernières volontés : « Je vous souhaite, lui dit-il, un époux digne de vous, et des en-« fants qui lui ressemblent. »

Léonidas pressait sa marche; il voulait par son exemple retenir dans le devoir plusieurs villes prêtes à se déclarer pour les Perses : il passa par les terres des Thébains, dont la foi était suspecte, et qui lui donnèrent néanmoins quatre cents hommes, avec lesquels il alla se camper aux Thermopyles.

Bientôt arrivèrent successivement mille soldats de Tégée et de Mantinée, cent vingt d'Orchomène, mille des autres villes l'Arcadie, quatre cents de Corinthe, deux cents de Phlionte, quatre-vingts de Mycènes, sept cents de Thespie, mille de la Phocide. La petite nation des Locriens se rendit au camp avec toutes ses forces.

Ce détachement, qui montait à sept mille hommes environ, devait être suivi de l'armée des Grecs. Les Lacédémoniens étaient retenus chez eux par une fête; les autres alliés se préparaient à la solennité des jeux Olympiques : les uns et les autres croyaient que Xerxès était encore loin des Thermopyles.

Ce pas est l'unique voie par laquelle une armée puisse pénétrer de la Thessalie dans la Locride, la Phocide, la Béotie, l'Attique et les régions voisines. Il faut en donner ici une description succincte.

En partant de la Phocide pour se rendre en Thessalie, on passe par le petit pays des Locriens, et l'on arrive au bourg d'Alpénus, situé sur la mer. Comme il est à la tête du détroit, on l'a fortifié dans ces derniers temps.

Le chemin n'offre d'abord que la largeur nécessaire pour le passage d'un chariot : il se prolonge ensuite entre des marais que forment les eaux de la mer, et des rochers presque inaccessibles qui terminent la chaîne des montagnes connues sous le nom d'Œta.

A peine est-on sorti d'Alpénus, que l'on trouve à gauche une pierre consacrée à Hercule Mélampyge; et c'est là qu'aboutit un sentier qui conduit au haut de la montagne. J'en parlerai bientôt.

Plus loin, on traverse un courant d'eaux chaudes qui ont fait donner à cet endroit le nom de Thermopyles.

Tout auprès est le bourg d'Anthéla : on distingue, dans la plaine qui l'entoure, une petite colline et un temple de Cérès, où les amphictyons tiennent tous les ans une de leurs assemblées.

Au sortir de la plaine, on trouve un chemin, ou plutôt une chaussée, qui n'a que sept à huit pieds de large. Ce point est à remarquer. Les Phocéens y construisirent autrefois un mur pour se garantir des incursions des Thessaliens.

Après avoir passé le Phœnix, dont les eaux finissent par se mêler avec celles de l'Asopus, qui sort d'une vallée voisine, on rencontre un dernier défilé dont la largeur est d'un demi-plèthre [1].

La voie s'élargit ensuite jusqu'à la Trachinie, qui tire son nom de la ville de Trachis, et qui est habitée par les Maliens. Ce pays présente de grandes plaines arrosées par le Sperchius et par d'autres rivières. A l'est de Trachis est maintenant la ville d'Héraclée, qui n'existait pas du temps de Xerxès.

Tout le détroit, depuis le défilé qui est en avant d'Alpénus jusqu'à celui qui est au delà du Phœnix, peut avoir quarante-huit stades de long [2]. Sa largeur varie presque à chaque pas; mais partout on a, d'un côté, des montagnes escarpées, et de l'autre, la mer ou des marais impénétrables : le chemin est souvent détruit par des torrents ou par des eaux stagnantes.

1. Sept à huit toises.
2. Environ deux lieues.

Léonidas plaça son armée auprès d'Anthéla, rétablit le mur des Phocéens, et jeta en avant quelques troupes pour en défendre les approches. Mais il ne suffisait pas de garder le passage qui est au pied de la montagne : il existait, sur la montagne même, un sentier qui commençait à la plaine de Trachis, et qui, après différents détours, aboutissait auprès du bourg d'Alpénus. Léonidas en confia la défense aux mille Phocéens qu'il avait avec lui, et qui allèrent se placer sur les hauteurs du mont OEta.

Ces dispositions étaient à peine achevées, que l'on vit l'armée de Xerxès se répandre dans la Trachinie, et couvrir la plaine d'un nombre infini de tentes. A cet aspect, les Grecs délibérèrent sur le parti qu'ils avaient à prendre. La plupart des chefs proposaient de se retirer à l'isthme; mais Léonidas ayant rejeté cet avis, on se contenta de faire partir des courriers pour presser les secours des villes alliées.

Alors parut un cavalier perse, envoyé par Xerxès pour reconnaître les ennemis. Le poste avancé des Grecs était, ce jour-là, composé de Spartiates : les uns s'exerçaient à la lutte, les autres peignaient leur chevelure : car leur premier soin, dans ces sortes de dangers, est de parer leurs têtes. Le cavalier eut le loisir d'en approcher, de les compter, de se retirer sans qu'on daignât prendre garde à lui. Comme le mur lui dérobait la vue du reste de l'armée, il ne rendit compte à Xerxès que des trois cents hommes qu'il avait vus à l'entrée du défilé.

Le roi, étonné de la tranquillité des Lacédémoniens, attendit quelques jours pour leur laisser le temps de la réflexion. Le cinquième, il écrivit à Léonidas : « Si tu veux te soumettre, je te « donnerai l'empire de la Grèce. » Léonidas répondit : « J'aime « mieux mourir pour ma patrie que de l'asservir. » Une seconde lettre du roi ne contenait que ces mots : « Rends-moi tes armes. » Léonidas écrivit au-dessous : « Viens les prendre. »

Xerxès, outré de colère, fait marcher les Mèdes et les Cissiens, avec ordre de prendre ces hommes en vie et de les lui amener sur-le-champ. Quelques soldats courent à Léonidas, et lui disent : « Les Perses sont près de nous. » Il répond froidement : « Dites « plutôt que nous sommes près d'eux. » Aussitôt il sort du retranchement avec l'élite de ses troupes, et donne le signal du combat. Les Mèdes s'avancent en fureur; leurs premiers rangs tombent percés de coups; ceux qui les remplacent éprouvent le même sort. Les Grecs, pressés les uns contre les autres, et couverts de grands boucliers, présentent un front hérissé de longues piques. De nouvelles troupes se succèdent vainement pour les rompre. Après plusieurs attaques infructueuses, la terreur s'empare des Mèdes; ils fuient, et sont relevés par le corps des dix

mille Immortels que commandait Hydarnès. L'action devint alors plus meurtrière. La valeur était peut-être égale de part et d'autre; mais les Grecs avaient pour eux l'avantage des lieux et la supériorité des armes. Les piques des Perses étaient trop courtes, et leurs boucliers trop petits; ils perdirent beaucoup de monde; et Xerxès, témoin de leur fuite, s'élança, dit-on, plus d'une fois de son trône, et craignit pour son armée.

Le lendemain le combat recommença, mais avec si peu de succès de la part des Perses, que Xerxès désespérait de forcer le passage. L'inquiétude et la honte agitaient son âme orgueilleuse et pusillanime, lorsqu'un habitant de ces cantons, nommé Épialtès, vint lui découvrir le sentier fatal par lequel on pouvait tourner les Grecs. Xerxès, transporté de joie, détacha aussitôt Hydarnès avec le corps des Immortels. Épialtès leur sert de guide : ils partent au commencement de la nuit; ils pénètrent le bois de chênes dont les flancs de ces montagnes sont couverts, et parviennent vers les lieux où Léonidas avait placé un détachement de son armée.

Hydarnès le prit pour un corps de Spartiates; mais, rassuré par Épialtès, qui reconnut les Phocéens, il se préparait au combat, lorsqu'il vit ces derniers, après une légère défense, se réfugier sur les hauteurs voisines. Les Perses continuèrent leur route.

Pendant la nuit, Léonidas avait été instruit de leur projet par des transfuges échappés du camp de Xerxès; et le lendemain matin il le fut de leurs succès par des sentinelles accourues du haut de la montagne. A cette terrible nouvelle, les chefs des Grecs s'assemblèrent. Comme les uns étaient d'avis de s'éloigner des Thermopyles, les autres d'y rester, Léonidas les conjura de se réserver pour des temps plus heureux, et déclara que, quant à lui et à ses compagnons, il ne leur était pas permis de quitter un poste que Sparte leur avait confié. Les Thespiens protestèrent qu'ils n'abandonneraient point les Spartiates; les quatre cents Thébains, soit de gré, soit de force, prirent le même parti; le reste de l'armée eut le temps de sortir du défilé.

Cependant Léonidas se disposait à la plus hardie des entreprises : « Ce n'est point ici, dit-il à ses compagnons, que nous devons « combattre : il faut marcher à la tente de Xerxès, l'immoler, ou « périr au milieu de son camp. » Ses soldats ne répondirent que par un cri de joie. Il leur fait prendre un repas frugal, en ajoutant : « Nous en prendrons bientôt un autre chez Pluton. » Toutes ses paroles laissaient une impression profonde dans les esprits. Près d'attaquer l'ennemi, il est ému sur le sort de deux Spartiates qui lui étaient unis par le sang et par l'amitié : il donne au

premier une lettre, au second une commission secrète pour les magistrats de Lacédémone. « Nous ne sommes pas ici, lui di- « sent-ils, pour porter des ordres, mais pour combattre; » et sans attendre sa réponse, ils vont se placer dans les rangs qu'on leur avait assignés.

Au milieu de la nuit, les Grecs, Léonidas à leur tête, sortent du défilé, avancent à pas redoublés dans la plaine, renversent les postes avancés, et pénètrent dans la tente de Xerxès qui avait déjà pris la fuite : ils entrent dans les tentes voisines, se répandent dans le camp, et se rassasient de carnage. La terreur qu'ils inspirent se reproduit à chaque pas, à chaque instant avec des circonstances plus effrayantes. Des bruits sourds, des cris affreux annoncent que les troupes d'Hydarnès sont détruites; que toute l'armée le sera bientôt par les forces réunies de la Grèce. Les plus courageux des Perses, ne pouvant entendre la voix de leurs généraux, ne sachant où porter leurs pas, où diriger leurs coups, se jetaient au hasard dans la mêlée et périssaient par les mains les uns des autres, lorsque les premiers rayons du soleil offrirent à leurs yeux le petit nombre des vainqueurs. Ils se forment aussitôt, et attaquent les Grecs de toutes parts. Léonidas tombe sous une grêle de traits. L'honneur d'enlever son corps engage un combat terrible entre ses compagnons et les troupes les plus aguerries de l'armée persane. Deux frères de Xerxès, quantité de Perses, plusieurs Spartiates y perdirent la vie. A la fin, les Grecs, quoique épuisés et affaiblis par leurs pertes, enlèvent leur général, repoussent quatre fois l'ennemi dans leur retraite; et, après avoir gagné le défilé, franchissent le retranchement, et vont se placer sur la petite colline qui est auprès d'Anthéla : ils s'y défendirent encore quelques moments, et contre les troupes qui les suivaient, et contre celles qu'Hydarnès amenait de l'autre côté du détroit.

Pardonnez, ombres généreuses, à la faiblesse de mes expressions. Je vous offrais un plus digne hommage lorsque je visitais cette colline où vous rendîtes les derniers soupirs; lorsque, appuyé sur un de vos tombeaux, j'arrosais de mes larmes les lieux teints de votre sang. Après tout, que pourrait ajouter l'éloquence à ce sacrifice si grand et si extraordinaire ? Votre mémoire subsistera plus longtemps que l'empire des Perses, auquel vous avez résisté; et, jusqu'à la fin des siècles, votre exemple produira dans les cœurs qui chérissent leur patrie le recueillement ou l'enthousiasme de l'admiration.

Avant que l'action fût terminée, quelques Thébains, à ce qu'on prétend, se rendirent aux Perses. Les Thespiens partagèrent les exploits et la destinée des Spartiates; et cependant la gloire des Spartiates a presque éclipsé celle des Thespiens. Parmi les causes

qui ont influé sur l'opinion publique, on doit observer que la résolution de périr aux Thermopyles fut dans les premiers un projet conçu, arrêté et suivi avec autant de sang-froid que de constance; au lieu que dans les seconds ce ne fut qu'une saillie de bravoure et de vertu excitée par l'exemple. Les Thespiens ne s'élevèrent au-dessus des autres hommes que parce que les Spartiates s'étaient élevés au-dessus d'eux-mêmes.

Lacédémone s'enorgueillit de la perte de ses guerriers. Tout ce qui les concerne inspire de l'intérêt. Pendant qu'ils étaient aux Thermopyles, un Trachinien, voulant leur donner une haute idée de l'armée de Xerxès, leur disait que le nombre de leurs traits suffirait pour obscurcir le soleil. « Tant mieux, répondit le Spartiate « Diénécès, nous combattrons à l'ombre. » Un autre, envoyé par Léonidas à Lacédémone, était retenu au bourg d'Alpénus par une fluxion sur les yeux. On vint lui dire que le détachement d'Hydarnès était descendu de la montagne et pénétrait dans le défilé : il prend aussitôt ses armes, ordonne à son esclave de le conduire à l'ennemi, l'attaque au hasard, et reçoit la mort qu'il en attendait.

Deux autres, également absents par ordre du général, furent soupçonnés, à leur retour, de n'avoir pas fait tous leurs efforts pour se trouver au combat. Ce doute les couvrit d'infamie. L'un s'arracha la vie; l'autre n'eut d'autre ressource que de la perdre quelque temps après à la bataille de Platée.

Le dévouement de Léonidas et de ses compagnons produisit plus d'effet que la victoire la plus brillante : il apprit aux Grecs le secret de leurs forces, aux Perses celui de leur faiblesse. Xerxès, effrayé d'avoir une si grande quantité d'hommes et si peu de soldats, ne le fut pas moins d'apprendre que la Grèce renfermait dans son sein une multitude de défenseurs aussi intrépides que les Thespiens, et huit mille Spartiates semblables à ceux qui venaient de périr. D'un autre côté, l'étonnement dont ces derniers remplirent les Grecs, se changea bientôt en un désir violent de les imiter. L'ambition de la gloire, l'amour de la patrie, toutes les vertus furent portées au plus haut degré, et les âmes à une élévation jusqu'alors inconnue. C'est là le temps des grandes choses; et ce n'est pas celui qu'il faut choisir pour donner des fers à des peuples animés de si nobles sentiments.

Pendant que Xerxès était aux Thermopyles, son armée navale, après avoir essuyé, sur les côtes de la Magnésie, une tempête qui fit périr quatre cents galères et quantité de vaisseaux de charge, avait continué sa route, et mouillait auprès de la ville d'Aphètes, en présence et seulement à quatre-vingts stades de celle des Grecs chargés de défendre le passage qui est entre l'Eubée et la terre

ferme. Ici, quoique avec quelques différences dans le succès, se renouvelèrent, dans l'attaque et dans la défense, plusieurs des circonstances qui précédèrent et accompagnèrent le combat des Thermopyles.

Les Grecs, à l'approche de la flotte ennemie, résolurent d'abandonner le détroit; mais Thémistocle les y retint. Deux cents vaisseaux perses tournèrent l'île d'Eubée, et allaient envelopper les Grecs, lorsqu'une nouvelle tempête les brisa contre les écueils. Pendant trois jours, il se donna plusieurs combats où les Grecs eurent presque toujours l'avantage. Ils apprirent enfin que le pas des Thermopyles était forcé; et, dès ce moment, ils se retirèrent à l'île de Salamine.

Dans cette retraite, Thémistocle parcourut les rivages où des sources d'eau pouvaient attirer l'équipage des vaisseaux ennemis : il y laissa des inscriptions adressées aux Ioniens qui étaient dans l'armée de Xerxès : il leur rappelait qu'ils descendaient de ces Grecs contre lesquels ils portaient actuellement les armes. Son projet était de les engager à quitter le parti de ce prince, ou du moins de les lui rendre suspects.

Cependant l'armée des Grecs s'était placée à l'isthme de Corinthe, et ne songeait plus qu'à disputer l'entrée du Péloponnèse. Ce projet déconcertait les vues des Athéniens, qui jusqu'alors s'étaient flattés que la Béotie, et non l'Attique, serait le théâtre de la guerre. Abandonnés de leurs alliés, ils se seraient peut-être abandonnés eux-mêmes; mais Thémistocle, qui prévoyait tout sans rien craindre, comme il prévenait tout sans rien hasarder, avait pris de si justes mesures, que cet événement même ne servit qu'à justifier le système de défense qu'il avait conçu dès le commencement de la guerre médique.

En public, en particulier, il représentait aux Athéniens qu'il était temps de quitter des lieux que la colère céleste livrait à la fureur des Perses; que la flotte leur offrait un asile assuré, qu'ils trouveraient une nouvelle patrie partout où ils pourraient conserver leur liberté. Il appuyait ces discours par des oracles qu'il avait obtenus de la pythie; et, lorsque le peuple fut assemblé, un incident ménagé par Thémistocle acheva de le déterminer. Des prêtres annoncèrent que le serpent sacré que l'on nourrissait dans le temple de Minerve venait de disparaître. La déesse abandonne ce séjour, s'écrièrent-ils, que tardons-nous à la suivre? Aussitôt le peuple confirma ce décret proposé par Thémistocle : « Que la ville « serait mise sous la protection de Minerve; que tous les habi- « tants en état de porter les armes passeraient sur les vaisseaux ; « et que chaque particulier pourvoirait à la sûreté de sa femme, « de ses enfants et de ses esclaves. » Le peuple était si animé,

qu'au sortir de l'assemblée il lapida Cyrsilus, qui avait osé proposer de se soumettre aux Perses, et fit subir le même supplice à la femme de cet orateur.

L'exécution de ce décret offrit un spectacle attendrissant. Les habitants de l'Attique, obligés de quitter leurs foyers, leurs campagnes, les temples de leurs dieux, les tombeaux de leurs pères, faisaient retentir les plaines de cris lugubres. Les vieillards que leurs infirmités ne permettaient pas de transporter, ne pouvaient s'arracher des bras de leur famille désolée; les hommes en état de servir la république recevaient, sur les rivages de la mer, les adieux et les pleurs de leurs femmes, de leurs enfants et de ceux dont ils avaient reçu le jour: ils les faisaient embarquer à la hâte sur des vaisseaux qui devaient les conduire à Égine, à Trézène, à Salamine, et ils se rendaient tout de suite sur la flotte, portant en eux-mêmes le poids d'une douleur qui n'attendait que le moment de la vengeance.

Xerxès se disposait alors à sortir des Thermopyles : la fuite de l'armée navale des Grecs lui avait rendu tout son orgueil; il espérait de trouver chez eux le terreur et le découragement que le moindre revers excitait dans son âme. Dans ces circonstances, quelques transfuges d'Arcadie se rendirent à son armée et furent amenés en sa présence. On leur demanda ce que faisaient les peuples du Péloponnèse. « Ils célèbrent les jeux Olympiques, ré« pondirent-ils, et sont occupés à distribuer des couronnes aux « vainqueurs. » Un des chefs de l'armée s'étant écrié aussitôt : « On nous mène donc contre des hommes qui ne combattent que « pour la gloire ? » Xerxès lui reprocha sa lâcheté, et, regardant la sécurité des Grecs comme une insulte, il précipita son départ.

Il entra dans la Phocide. Les habitants résolurent de tout sacrifier plutôt que de trahir la cause commune : les uns se réfugièrent sur le mont Parnasse, les autres chez une nation voisine : leurs campagnes furent ravagées et leurs villes détruites par le fer et par la flamme. La Béotie se soumit, à l'exception de Platée et de Thespie, qui furent ruinées de fond en comble.

Après avoir dévasté l'Attique, Xerxès entra dans Athènes : il y trouva quelques malheureux vieillards qui attendaient la mort, et un petit nombre de citoyens qui, sur la foi de quelques oracles mal interprétés, avaient résolu de défendre la citadelle. Ils repoussèrent pendant plusieurs jours les attaques redoublées des assiégeants; mais à la fin les uns se précipitèrent du haut des murs, les autres furent massacrés dans les lieux saints, où ils avaient vainement cherché un asile. La ville fut livrée au pillage et consumée par la flamme.

L'armée navale des Perses mouillait dans la rade de Phalère; à

vingt stades d'Athènes[1], celle des Grecs sur les côtes de Salamine. Cette île, placée en face d'Éleusis, forme une assez grande baie où l'on pénètre par deux détroits : l'un à l'est, du côté de l'Attique, l'autre à l'ouest, du côté de Mégare. Le premier, à l'entrée duquel est la petite île de Psyttalie, peut avoir, en certains endroits, sept à huit stades de large[2], beaucoup plus en d'autres : le second est plus étroit.

L'incendie d'Athènes fit une si vive impression sur l'armée navale des Grecs, que la plupart résolurent de se rapprocher de l'isthme de Corinthe, où les troupes de terre s'étaient retranchées. Le départ fut fixé au lendemain.

Pendant la nuit[3], Thémistocle se rendit auprès d'Eurybiade, généralissime de la flotte : il lui représenta vivement que si, dans la consternation qui s'était emparée des soldats, il les conduisait dans des lieux propres à favoriser leur désertion, son autorité ne pouvant plus les retenir dans les vaisseaux, il se trouverait bientôt sans armée, et la Grèce sans défense.

Eurybiade, frappé de cette réflexion, appela les généraux au conseil. Tous se soulèvent contre la proposition de Thémistocle ; tous, irrités de son obstination, en viennent à des propos offensants, à des menaces outrageantes. Il repoussait avec fureur ces attaques indécentes et tumultueuses, lorsqu'il vit le général lacédémonien venir à lui la canne levée. Il s'arrête, et lui dit sans s'émouvoir : « Frappe, mais écoute. » Ce trait de grandeur étonne le Spartiate, fait régner le silence; et Thémistocle, reprenant sa supériorité, mais évitant de jeter le moindre soupçon sur la fidélité des chefs et des troupes, peint vivement les avantages du poste qu'ils occupaient, les dangers de celui qu'ils veulent prendre. « Ici, dit-il, resserrés « dans un détroit, nous opposerons un front égal à celui de l'en- « nemi. Plus loin, la flotte innombrable des Perses, ayant assez « d'espace pour se déployer, nous enveloppera de toutes parts. « En combattant à Salamine, nous conserverons cette île où nous « avons déposé nos femmes et nos enfants ; nous conserverons l'île « d'Égine et la ville de Mégare, dont les habitants sont entrés « dans la confédération ; si nous nous retirons à l'isthme, nous « perdrons ces places importantes, et vous aurez à vous repro- « cher, Eurybiade, d'avoir attiré l'ennemi sur les côtes du Pélo- « ponnèse. »

A ces mots, Adimante, chef des Corinthiens, partisan déclaré de l'avis contraire, a de nouveau recours à l'insulte. « Est-ce à un « homme, dit-il, qui n'a ni feu ni lieu qu'il convient de donner

1. Une petite lieue.
2. Sept à huit cents toises.
3. La nuit du 18 au 19 octobre de l'an 480 avant J. C.

« des lois à la Grèce ? Que Thémistocle réserve ses conseils pour « le temps où il pourra se flatter d'avoir une patrie. — Eh quoi ! « s'écrie Thémistocle, on oserait, en présence des Grecs, nous « faire un crime d'avoir abandonné un vain amas de pierres pour « éviter l'esclavage ! Malheureux Adimante ! Athènes est détruite, « mais les Athéniens existent ; ils ont une patrie mille fois plus « florissante que la vôtre. Ce sont ces deux cents vaisseaux qui « leur appartiennent, et que je commande : je les offre encore ; « mais ils resteront en ces lieux. Si on refuse leur secours, tel « Grec qui m'écoute apprendra bientôt que les Athéniens possè- « dent une ville plus opulente et des campagnes plus fertiles que « celles qu'ils ont perdues. » Et s'adressant tout de suite à Eury- biade : « C'est à vous maintenant de choisir entre l'honneur d'a- « voir sauvé la Grèce et la honte d'avoir causé sa ruine. Je vous « déclare seulement qu'après votre départ nous embarquerons nos « femmes et nos enfants, et que nous irons en Italie fonder une « puissance qui nous fut annoncée autrefois par les oracles. Quand « vous aurez perdu des alliés tels que les Athéniens, vous vous « souviendrez peut-être des discours de Thémistocle. »

La fermeté du général athénien imposa tellement, qu'Eury- biade ordonna que l'armée ne quitterait point les rivages de Sa- lamine.

Les mêmes intérêts s'agitaient en même temps sur les deux flot- tes. Xerxès avait convoqué, sur un de ses vaisseaux, les chefs des divisions particulières dont son armée navale était composée. C'étaient les rois de Sidon, de Tyr, de Cilicie, de Cypre, et quan- tité d'autres petits souverains ou despotes, dépendants et tribu- taires de la Perse. Dans cette assemblée auguste parut aussi Ar- témise, reine d'Halicarnasse et de quelques îles voisines, princesse qu'aucun des autres généraux ne surpassait en courage et n'éga- lait en prudence, qui avait suivi Xerxès sans y être forcée, et lui disait la vérité sans lui déplaire. On mit en délibération si l'on attaquerait de nouveau la flotte des Grecs. Mardonius se leva pour recueillir les suffrages.

Le roi de Sidon et la plupart de ceux qui opinèrent avec lui, instruits des intentions du grand roi, se déclarèrent pour la ba- taille. Mais Artémise dit à Mardonius : « Rapportez en propres « termes à Xerxès ce que je vais vous dire : Seigneur, après « ce qui s'est passé au dernier combat naval, on ne me soup- « çonnera point de faiblesse et de lâcheté. Mon zèle m'oblige au- « jourd'hui à vous donner un conseil salutaire. Ne hasardez pas « une bataille dont les suites seraient inutiles ou funestes à votre « gloire. Le principal objet de votre expédition n'est-il pas rem- « pli ? Vous êtes maître d'Athènes : vous le serez bientôt du reste « de la Grèce. En tenant votre flotte dans l'inaction, celle de vos

« ennemis, qui n'a de subsistance que pour quelques jours, se « dissipera d'elle-même. Voulez-vous hâter ce moment; envoyez « vos vaisseaux sur les côtes du Péloponnèse ; conduisez vos « troupes de terre vers l'isthme de Corinthe, et vous verrez celles « des Grecs courir au secours de leur patrie. Je crains une ba- « taille, parce que, loin de procurer ces avantages, elle expose- « rait vos deux armées ; je la crains, parce que je connais la « supériorité de la marine des Grecs. Vous êtes, seigneur, le « meilleur des maîtres ; mais vous avez de forts mauvais servi- « teurs. Et quelle confiance, après tout, pourrait vous inspirer « cette foule d'Égyptiens, de Cypriotes, de Ciliciens et de Pam- « phyliens, qui remplissent la plus grande partie de vos vais- « seaux ? »

Mardonius, ayant achevé de prendre les voix, en fit son rapport à Xerxès, qui, après avoir comblé d'éloges la reine d'Halicarnasse, tâcha de concilier l'avis de cette princesse avec celui du plus grand nombre. Sa flotte eut ordre de s'avancer vers l'île de Salamine, et son armée de marcher vers l'isthme de Corinthe.

Cette marche produisit l'effet qu'Artémise avait prévu. La plupart des généraux de la flotte grecque s'écrièrent qu'il était temps d'aller au secours du Péloponnèse. L'opposition des Éginètes, des Mégariens et des Athéniens fit traîner la délibération en longueur; mais à la fin Thémistocle, s'apercevant que l'avis contraire prévalait dans le conseils, fit un dernier effort pour en prévenir les suites.

Un homme alla, pendant la nuit[1], annoncer de sa part aux chefs de la flotte ennemie qu'une partie des Grecs, le général des Athéniens à leur tête, étaient disposés à se déclarer pour le roi; que les autres, saisis d'épouvante, méditaient une prompte retraite; qu'affaiblis par leurs divisions, s'ils se voyaient tout à coup entourés de l'armée persane, ils seraient forcés de rendre leurs armes, ou de les tourner contre eux-mêmes.

Aussitôt les Perses s'avancèrent à la faveur des ténèbres, et, après avoir bloqué les issues par où les Grecs auraient pu s'échapper, ils mirent quatre cents hommes dans l'île de Psyttalie, placée entre le continent et la pointe orientale de Salamine. Le combat devait se donner en cet endroit.

Dans ce moment Aristide, que Thémistocle avait, quelque temps auparavant, rendu aux vœux des Athéniens, passait de l'île d'Égine à l'armée des Grecs : il s'aperçut du mouvement des Perses ; et, dès qu'il fut à Salamine, il se rendit au lieu où les chefs étaient assemblés, fit appeler Thémistocle et lui dit : « Il « est temps de renoncer à nos vaines et puériles dissensions. Un

1. Dans la nuit du 19 au 20 octobre de l'an 480 avant J. C.

« seul intérêt doit nous animer aujourd'hui, celui de sauver la « Grèce, vous, en donnant des ordres, moi, en les exécutant. « Dites aux Grecs qu'il n'est plus question de délibérer, et que « l'ennemi vient de se rendre maître des passages qui pouvaient « favoriser leur fuite. » Thémistocle, touché du procédé d'Aristide, lui découvrit le stratagème qu'il avait employé pour attirer les Perses, et le pria d'entrer au conseil. Le récit d'Aristide, confirmé par d'autres témoins qui arrivaient successivement, rompit l'assemblée, et les Grecs se préparèrent au combat.

Par les nouveaux renforts que les deux flottes avaient reçus, celle des Perses montait à douze cent sept vaisseaux, celle des Grecs à trois cent quatre-vingts. A la pointe du jour Thémistocle fit embarquer ses soldats. La flotte des Grecs se forma dans le détroit de l'est : les Athéniens étaient à la droite, et se trouvaient opposés aux Phéniciens; leur gauche, composée des Lacédémoniens, des Éginètes et des Mégariens, avait en tête les Ioniens.

Xerxès, voulant animer son armée par sa présence, vint se placer sur une hauteur voisine, entouré de secrétaires qui devaient écrire toutes les circonstances du combat. Dès qu'il parut, les deux ailes des Perses se mirent en mouvement et s'avancèrent jusqu'au delà de l'île de Psyttalie. Elles conservèrent leurs rangs tant qu'elles purent s'étendre; mais elles étaient forcées de les rompre à mesure qu'elles approchaient de l'île et du continent. Outre ce désavantage, elles avaient à lutter contre le vent, qui leur était contraire, contre la pesanteur de leurs vaisseaux, qui se prêtaient difficilement à la manœuvre, et qui, loin de se soutenir mutuellement, s'embarrassaient et s'entre-heurtaient sans cesse.

Le sort de la bataille dépendait de ce qui se ferait à l'aile droite des Grecs, à l'aile gauche des Perses : c'était là que se trouvait l'élite des deux armées. Les Phéniciens et les Athéniens se poussaient et se repoussaient dans le défilé. Ariabignès, un des frères de Xerxès, conduisait les premiers au combat comme s'il les eût menés à la victoire. Thémistocle était présent à tous les lieux, à tous les dangers. Pendant qu'il ranimait ou modérait l'ardeur des siens, Ariabignès s'avançait et faisait déjà pleuvoir sur lui, comme du haut d'un rempart, une grêle de flèches et de traits. Dans l'instant même, une galère athénienne fondit avec impétuosité sur l'amiral phénicien; et le jeune prince indigné, s'étant élancé sur cette galère, fut aussitôt percé de coups.

La mort du général répandit la consternation parmi les Phéniciens; et la multiplicité des chefs y mit une confusion qui accéléra leur perte : leurs gros vaisseaux, portés sur les rochers des côtes voisines, brisés les uns contre les autres, entr'ouverts dans leurs flancs par les éperons des galères athéniennes, couvraient

la mer de leurs débris ; les secours même qu'on leur envoyait ne servaient qu'à augmenter le désordre. Vainement les Cypriotes et les autres nations de l'Orient voulurent rétablir le combat ; après une assez longue résistance, ils se dispersèrent à l'exemple des Phéniciens.

Peu content de cet avantage, Thémistocle mena son aile victorieuse au secours des Lacédémoniens et des autres alliés, qui se défendaient contre les Ioniens. Comme ces derniers avaient lu, sur les rivages de l'Eubée, les inscriptions où Thémistocle les exhortait à quitter le parti des Perses, on prétend que quelques-uns d'entre eux se réunirent aux Grecs pendant la bataille, ou ne furent attentifs qu'à les épargner. Il est certain pourtant que la plupart combattirent avec beaucoup de valeur, et ne songèrent à la retraite que lorsqu'ils eurent sur les bras toute l'armée des Grecs. Ce fut alors qu'Artémise, entourée d'ennemis et sur le point de tomber au pouvoir d'un Athénien qui la suivait de près, n'hésita point à couler à fond un vaisseau de l'armée persane. L'Athénien, convaincu par cette manœuvre que la reine avait quitté le parti des Perses, cessa de la poursuivre ; et Xerxès, persuadé que le vaisseau submergé faisait partie de la flotte grecque, ne put s'empêcher de dire que dans cette journée les hommes s'étaient conduits comme des femmes et les femmes comme des hommes.

L'armée des Perses se retira au port de Phalère. Deux cents de leurs vaisseaux avaient péri ; quantité d'autres étaient pris : les Grecs n'avaient perdu que quarante galères. Le combat fut donné le 20 de boédromion, la première année de la soixante-quinzième olympiade[1].

On a conservé le souvenir des peuples et des particuliers qui s'y distinguèrent le plus. Parmi les premiers, ce furent les Éginètes et les Athéniens ; parmi les seconds, Polycrite d'Égine, et deux Athéniens, Eumène et Aminias.

Tant que dura le combat, Xerxès fut agité par la joie, la crainte et le désespoir ; tour à tour prodiguant des promesses, et dictant des ordres sanguinaires ; faisant enregistrer par ses secrétaires les noms de ceux qui se signalaient dans l'action ; faisant exécuter par ses esclaves les officiers qui venaient auprès de lui justifier leur conduite. Quand il ne fut plus soutenu par l'espérance ou par la fureur, il tomba dans un abattement profond ; et, quoiqu'il eût encore assez de forces pour soumettre l'univers, il vit sa flotte prête à se révolter, et les Grecs prêts à brûler le pont de bateaux qu'il avait sur l'Hellespont. La fuite la plus prompte aurait pu le délivrer de ces vaines terreurs ; mais un

1. Le 20 octobre de l'an 480 avant J. C. (Dodwell, in Annal. Thucyd.)

reste de décence ou de fierté ne lui permettant pas d'exposer tant de faiblesse aux yeux de ses ennemis et de ses courtisans, il ordonna de faire les préparatifs d'une nouvelle attaque, et de joindre, par une chaussée, l'île de Salamine au continent.

Il envoya ensuite un courrier à Suse, comme il en avait dépêché un après la prise d'Athènes. A l'arrivée du premier, les habitants de cette grande ville coururent aux temples, et brûlèrent des parfums dans les rues jonchées de branches de myrte; à l'arrivée du second, ils déchirèrent leurs habits, et tout retentit de cris, de gémissements, d'expressions d'intérêt pour le roi, d'imprécations contre Mardonius, le premier auteur de cette guerre.

RULHIÈRE.

(1735-1791.)

C'était un sujet bien triste, mais bien instructif, que l'histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république. Un pareil tableau, tracé par Rulhière, est digne à tous égards d'une haute attention. L'on ne trouve point ici un compilateur d'anecdotes, encore moins un compilateur de gazettes. C'est un véritable historien qui sait choisir et classer les incidents, les resserrer, les étendre, les faire ressortir selon le degré de leur importance, et coordonner habilement toutes les parties d'un vaste ensemble.

Des liaisons intimes avec les chefs des différents partis polonais, l'aide des ministres et des ambassadeurs les mieux instruits des affaires de l'Europe, tous les genres de secours, notes diplomatiques, mémoires particuliers, lettres sans nombre, entretiens confidentiels, avaient mis l'auteur à portée de recueillir des éclaircissements très-curieux, et d'assigner quelquefois avec précision les causes longtemps secrètes des événements publics.

N'oublions pas un fait notable. Cette histoire, austèrement véridique, fut entreprise, il y a quarante ans, par ordre de l'ancien gouvernement français, soit qu'on puisse le louer d'avoir au moins voulu rendre hommage aux droits d'un peuple allié qu'il n'avait osé secourir, soit qu'il faille seulement féliciter Rulhière d'avoir rempli sans molle complaisance les nobles devoirs d'un historien....

Au reste, quelques travaux que suppose l'Histoire de l'anarchie de Pologne, on a lieu d'être surpris que Rulhière n'ait pu l'achever en vingt-deux ans. Telle qu'elle est néanmoins, c'est elle qui le maintiendra célèbre. Elle n'est pas seulement beaucoup plus étendue que ses autres écrits; elle leur est fort supérieure, et c'est à haute dis-

tance qu'elle s'élève au-dessus de toutes les productions historiques publiées depuis vingt ans en Europe. Peut-être, à une révision scrupuleuse, Rulhière eût-il cru devoir abréger les trois premiers livres, qui ne sont qu'une introduction; mais il n'eût rien changé sans doute dans les trois suivants, où sont réunies tant de beautés énergiques. C'est là qu'il accumule sans confusion les principaux traits de son grand tableau : en Russie, la fin languissante d'Élisabeth, les courtes folies de Pierre III, le prompt veuvage de Catherine; en Pologne, la longue agonie du roi Auguste et celle même de son pouvoir, les outrages prodigués à Brulh son ministre, les trames de Czartorinski, l'astuce habile de Keyserling, l'audace féroce de Repnine, et cette diète trop mémorable où Stanislas Poniatouski fut élu roi des Polonais par le sabre des Moscovites. Le reste est moins fort sans être faible, et plusieurs morceaux sur les réclamations des dissidents, sur la guerre des Turcs, sur les confédérations polonaises, sont encore animés par un talent rare. L'auteur, dans les diverses parties que nous indiquons, approche quelquefois de Thucydide, dont il retrace les formes heureuses; et si l'ouvrage entier se soutenait à ce degré de vigueur, après les chefs-d'œuvre de Voltaire, d'ailleurs conçus et exécutés d'une manière différente, nous cherchons en vain quelle histoire il serait possible de lui comparer pour la beauté du plan, pour l'art de mettre en jeu les caractères, pour la chaleur et la grâce du style. J. CHÉNIER.

ÉLECTION DE STANISLAS AUGUSTE, DERNIER ROI DE POLOGNE [1].

Le royaume de Pologne n'était en réalité qu'une république exclusivement aristocratique, gouvernée par un roi électif d'après les lois qu'elle s'était données. A la mort du roi, les nobles se réunissaient pour faire aux lois les changements qu'ils jugeaient convenables, et dresser en quelque sorte le programme des charges de la couronne, et, peu de temps après, lorsque les candidats à la royauté avaient eu le temps de présenter leurs titres, pour procéder à l'élection. Dans l'un et l'autre cas, l'unanimité des suffrages était requise. On conçoit que, ce respect outré des droits de chaque seigneur rendant l'accord à peu près impossible, l'anarchie et la guerre civile renaissaient périodiquement à chaque élection; que les partis qui se formaient appelaient l'étranger à leur secours, et que souvent le parti national le plus nombreux recevait la loi d'une minorité factieuse, à la faveur de laquelle les princes voisins s'immisçaient dans les affaires polonaises, et y faisaient triompher les seuls intérêts de leur politique. La Russie, la Prusse et l'Autriche, après avoir profité ensemble ou séparément de cette mauvaise constitution pour asservir ces fiers aristocrates, parvinrent à s'entendre, et se partagèrent la malheureuse Pologne, après l'avoir laissée longtemps se débattre dans les

1. Extrait de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république*, liv. VI.

convulsions d'une anarchie qu'ils avaient perfidement entretenue pendant la durée d'un siècle.

Aussitôt qu'à Varsovie on eut appris la mort du roi[1], la crainte qui s'empara de tous les esprits rendit sa mémoire plus chère que sa personne ne l'avait été. Le pressentiment des maux auxquels on s'attendait, fit donner des regrets à sa perte; et comme si on eût voulu, dans ces premiers instants, se dissimuler les véritables motifs de cette consternation générale, on semblait les chercher dans le souvenir des bonnes qualités de ce prince. On disait que ceux mêmes qui étaient devenus ses plus cruels ennemis, avaient dû leur fortune à ses bienfaits. On ajoutait qu'un règne si long n'avait été troublé ni par aucune guerre, ni par aucune de ces confédérations si fréquentes sous les autres rois. Mais ces regrets apparents firent bientôt place au sentiment plus réel de l'épouvante. Cette foule de citoyens à qui leur médiocrité ne laisse dans ces crises publiques aucun dessein à former, se rappelaient entre eux les malheurs des derniers interrègnes. Les vieillards renouvelaient, par des récits effrayants, l'horreur des révolutions passées, et la comparaison des temps leur en faisait prévoir de plus déplorables. La nation s'apercevait enfin qu'elle était entièrement désarmée. Cette longue et trompeuse tranquillité de la république n'avait laissé, dans tous les grands emplois, que des hommes vieillis dans le luxe et dans toutes les commodités de la vie. La génération présente, élevée dans l'ombre de la paix, voyait, en gémissant, le repos dont elle avait joui près de s'évanouir. Chacun, cherchant les asiles les plus respectés, faisait porter dans les couvents ses effets les plus précieux. Chacun s'occupait tristement d'un avenir funeste, dont la rivalité des grandes familles parvenue aux derniers excès, l'ambition des étrangers prêts à envahir la république, et l'affaiblissement des mœurs générales, faisaient prévoir toutes les calamités.

Pendant les derniers siècles, la couronne de Pologne avait toujours été un objet d'émulation et de concurrence entre les grands de cette république, les souverains des contrées voisines, et tout ce qu'il y avait en Europe, ou de généraux illustres par leurs victoires, ou de jeunes princes sans États, mais annoncés par l'éclat de leurs actions. Pendant toute la durée des interrègnes, c'était un grand et singulier spectacle que les assemblées de cette nation, où les envoyés de cette multitude de concurrents venaient briguer pour leurs maîtres les suffrages de cette noblesse belliqueuse, en exposant à l'envi ce que chacun avait fait d'héroïque, les vertus qui le rendaient digne du trône, et les différents avantages que son élévation promettait au royaume. On ne vit point cette fois une

1. Auguste III, mort en 1763.

si belle concurrence ; et, sous le despotisme russe, ce champ d'honneur se trouva fermé. Le nouvel électeur de Saxe, né avec un corps débile et contrefait, fut le seul étranger qui s'offrit. Ses infirmités, tenant à des vices de conformation, ne lui laissaient aucun espoir d'acquérir ni force ni santé. Tous les soins de l'administration étaient entre les mains de son épouse, et depuis longtemps cette princesse s'occupait nuit et jour de trouver quelque moyen de devenir reine. Alliée de près à tous les souverains de l'Europe, ses talents dans tous les arts agréables, l'activité excessive de son esprit, et la grande facilité de ses mœurs, lui avaient procuré une infinité de correspondances intimes ; elle remplit toutes les cours de ses sollicitations, et tous les cabinets de ses lettres.

Le vieil ambassadeur Keyserling ne recevait de sa cour aucune instruction nouvelle ; mais il prenait pour règle les ordres qu'il avait reçus à son départ de Russie. Il ne tarda pas à insinuer dans tous ses entretiens que la Russie voulait voir un Polonais sur le trône.

La plus grande partie de la nation polonaise parut d'abord apprendre ce dessein avec joie. « Plutôt un esclave qu'un Allemand, « disait-on ; ayons enfin pour roi un homme qui parle notre lan- « gue, et non plus un automate qui n'ait pour interprète que des « favoris. » Il y a peu de gentilshommes polonais qui, pendant que le trône est occupé, n'aient conçu l'espérance d'y parvenir un jour ; mais sitôt que le trône est vacant, chacun sent sa propre faiblesse, et la seule crainte d'exciter la risée suffit pour contenir cette orgueilleuse prétention. La plupart ne cherchent plus alors qu'à se prévaloir, pour quelque intérêt particulier, de leur crédit dans la nation, et de tous les suffrages dont ils peuvent disposer. Le vœu le plus général parut, dans ce premier moment, se déclarer en faveur du comte Branicki. Quelques-uns le proposèrent à l'ambassadeur russe, en ajoutant : « Nous sommes environ deux « cents de toutes les familles qui pouvons prétendre à la cou- « ronne, et qui nous ferons hacher pour nous en exclure les uns « les autres : s'il est vrai cependant que les cours voisines veuil- « lent nous laisser choisir entre nous, le comte Branicki est le « seul de nos concitoyens qui puisse parvenir à concilier tous les « suffrages. La nation est accoutumée à le respecter. Il ne lui « manque, dans la magnificence royale avec laquelle il a toujours « vécu, que le titre de roi. Il tient aux deux partis ; à l'un par lui- « même, à l'autre par son épouse ; le malheur même d'être le der- « nier de son nom lui deviendrait favorable, en lui permettant de « donner tous ses biens à la république, et en nous rassurant « contre la crainte de voir toutes les grâces envahies par une « seule maison. » Des différentes provinces du royaume, tous les sénateurs se rendaient à Varsovie ; et partout, sur le passage du

comte Branicki, depuis ses terres jusqu'à la capitale, il fut joint par la principale noblesse des cantons qu'il traversa. Partout la voix publique l'élevait au trône. Tous les vieillards se faisaient un devoir de raconter les nombreux combats qu'il avait autrefois livrés aux troupes saxonnes, pendant cette ancienne confédération dont il avait été un des chefs, et qui seule avait affranchi la Pologne du séjour de cette armée étrangère et de la tyrannie d'Auguste II. On ajoutait que, depuis ce temps, une conduite toujours égale, toujours soutenue, sans témérité et sans faiblesse, pendant quarante années d'une anarchie destructive et d'une paix dangereuse, était un mérite supérieur aux actions les plus éclatantes; que d'avoir si longtemps sauvé la république du joug de ses perfides alliés, c'était véritablement avoir vaincu ses ennemis : c'était avoir mérité le trône par plus de vertus que ceux en qui la nation avait autrefois couronné des victoires. Il entra à Varsovie le 1er novembre 1763, accompagné d'une foule de sénateurs, aux acclamations de tout le peuple qui le bénissait, et qui d'avance lui donnait la couronne. Mais Branicki ne s'abandonna pas à cette faveur populaire ; il sentait que dans la malheureuse situation où était sa patrie, on n'y obtiendrait la couronne que de la protection des puissances étrangères, et il se pressa de solliciter l'appui de la France, dans l'espoir qu'elle soutiendrait en lui un ennemi des Russes, et le chef du parti qu'elle avait trouvé en Pologne quand elle avait cru de son intérêt de chercher à relever cette république.

Afin de contre-balancer cette faveur générale, le vieux Keyserling prévenait, avec un air de confidence et d'amitié, quelques gens importants et accrédités dans la république, que Poniatouski serait roi. Pour réussir dans une entreprise presque impossible, il se montrait pleinement assuré du succès. « Poniatouski « est bien jeune, disait-il, mais il suivra de bons conseils, et, « quand il sera roi, je me charge de sa conduite. » Soit qu'on eût une espèce de honte d'être cité comme auteur d'un pareil bruit, soit que chacun se tût dans l'incertitude de ce qu'il devait faire, cette nouvelle, toute surprenante qu'elle était, fut quelque temps à se répandre. Enfin, tout le monde se la confiait l'un à l'autre; les grands avec indignation, la multitude avec étonnement. On ne concevait pas qu'une si haute prétention pût être formée par un jeune homme sans fortune, sans expérience, sans talents pour la guerre, dont le père, disait-on, ne s'était élevé que par l'intrigue, dont le frère n'était connu que par un duel, et qui lui-même n'avait de nom que par une aventure galante. On publiait que, dans une terre de la maison Sapiéha, il existait une ferme tenue à la fin du dernier siècle par un Poniatouski, aïeul de celui-ci, et qu'on y voyait écrit sur une solive son nom, et

l'époque toute récente où il avait bâti cette ferme. On se rappelait cette suite d'outrages que la Pologne avait reçus de la Russie, les divisions que cette cour artificieuse avait entretenues dans la république, l'adresse avec laquelle elle s'était ingérée par degrés dans toutes les parties du gouvernement. On croyait voir enfin à découvert, dans le dessein de couronner Poniatouski, le dernier degré de ce système d'oppression.

Les princes Czartorinski, Michel, grand chancelier de Lithuanie, et Auguste son frère, oncles de Poniatouski, renonçaient l'un et l'autre, par des motifs différents, à l'ambition d'être roi. Cependant le second ne voyait pas sans une vive douleur que le prince Adam, son fils unique, fît aussi le sacrifice de la couronne.

Toutefois du sein de cette famille s'éleva contre Poniatouski un rival dangereux, et qui prétendit à le supplanter par les mêmes voies que celui-ci avait prises. Le comte Oginski, resté à l'âge de douze ans maître de biens immenses, élevé par le grand chancelier de Lithuanie, en avait épousé la fille, et le crédit de cette maison avait commencé de bonne heure sa fortune politique. Une conduite sage, jointe à des talents agréables, avaient acquis à ce jeune Polonais l'estime et la faveur publique. Les ennemis mêmes des Czartorinski ne le confondaient point dans la haine qu'ils leur portaient. Sa figure était noble; ses connaissances dans tous les arts libéraux et mécaniques étaient très-étendues; ses talents étaient ceux d'un amateur éclairé; il exécutait sur tous les instruments les airs que lui-même composait; il dessinait des vues de campagne, des fruits, des fleurs, des oiseaux, avec facilité, élégance et correction. Son esprit était cultivé, instruit et modéré, ses passions douces, sa société égale, et il montra dans la suite une fermeté d'âme à l'épreuve des plus cruels revers. Rien dans ses manières ni dans ses amusements n'était donné à l'ostentation; simplicité rare dans un gouvernement populaire, et qui formait un contraste marqué avec le caractère apprêté et théâtral du comte Poniatouski. Ses amis s'occupaient plus que lui-même de le faire valoir; et, par un contraste non moins marqué avec les mœurs générales, dans un temps où toute la jeune noblesse vivait au milieu de ce désordre qui suit toujours l'excès du luxe, et dans ces perpétuels embarras d'emprunts et de dettes, qui donnent aux fortunes les plus immenses l'apparence de la ruine, Oginski seul régissait lui-même tous ses biens, et l'ordre sévère qu'il y observait lui donnait une grande réputation de sagesse et de probité. Au lieu de ces folles profusions où s'abandonnaient tous ses compatriotes, il faisait construire à grands frais, en Lithuanie, un canal pour la jonction de la mer Baltique

et de la mer Noire. Sa résidence sur les bords de ce canal allait être, dans peu d'années, plus singulière et plus belle qu'aucune résidence de souverain en Europe et en Asie. Ce devait être un superbe château, autour duquel s'élèveraient, pour l'habitation de ses amis, vingt-quatre pavillons séparés par autant de branches de ce même canal. Une perpétuelle rivalité, entre lui et le comte Poniatouski, s'était établie dès le temps de leur éducation dans le sein de la même famille. Cette rivalité s'était perpétuée depuis leur entrée dans le monde par tous les genres d'émulation. Les succès du comte Oginski dans tous les arts de la poésie, de la musique, de la peinture, inspiraient à Poniatouski toutes les fureurs de la jalousie. Un tableau, une sonate, un madrigal, étaient entre eux de fréquentes occasions de brouilleries; mais, d'un autre côté, les soins que le grand chancelier donnait de préférence à Poniatouski son neveu, pour le former aux affaires, inspiraient non moins de jalousie au comte Oginski son gendre : celui-ci, pour me servir de ses propres expressions, ne reconnaissait dans son cousin que l'esprit de ces subalternes fourbes, intéressés et flatteurs, qui parviennent à plaire quoiqu'on s'en défie. Tels étaient leurs sentiments mutuels, quand tout parut annoncer au comte Oginski que son cousin allait devenir roi.

Averti par le baron Osten, ministre de Danemarck en Russie, dont l'amitié pour lui était une véritable passion, le comte Oginski, qui était alors dans la première fleur de l'âge et dans tout l'éclat de sa figure, partit subitement pour aller solliciter lui-même la couronne à Pétersbourg, et tourner en sa faveur, s'il pouvait, les sentiments que Catherine II conservait encore à Poniatouski. Cependant les diétines[1] avaient été indiquées par le primat[2] au mois de février 1764, et la diète générale au mois de mai suivant.

Un intérêt plus grand que celui de donner la couronne allait encore occuper les Polonais. Le temps était arrivé où, suivant les usages de leur république, ils pouvaient, pendant la vacance du trône, et avant d'élire un roi, réparer les désordres de leur gouvernement. Dans une première diète, appelée diète de convocation, les députés ont droit de proposer à la nation de nouvelles lois, dont le code présenté ensuite à toutes les provinces est, d'après leurs suffrages, unanimement admis dans la diète du couronnement, ou rejeté par l'opposition d'un seul gentilhomme. Dans cet interrègne, dont les plus vertueux citoyens avaient attendu l'époque pour exécuter plus facilement les réformes qu'ils

1. Assemblées provinciales. — 2. Régent.

méditaient, il ne s'agissait pas, comme dans les interrègnes précédents, de se borner à redresser quelques griefs de la nation, à corriger quelques abus introduits sous le dernier roi. Il était évident que les lois de la Pologne ne convenaient plus à ses mœurs; c'était un nouveau gouvernement qu'il fallait établir. Le vœu des plus sages était de soustraire leur patrie au pouvoir anarchique de la noblesse, en abrogeant cette folle loi de l'unanimité, mais de sauver en même temps la république de tous les dangers du despotisme, en établissant un conseil national pour la nomination de tous les emplois. La plupart des grands, en arrivant à Varsovie, se faisaient gloire d'annoncer le projet de ces réformes, et la résolution d'employer tous leurs pouvoirs à vaincre l'attachement insensé de la noblesse pour ses absurdes prérogatives. Mais les Czartorinski, instruits par le mauvais succès de leur dernière tentative, craignaient qu'en publiant imprudemment ce dessein de réformer l'État, on ne mît une seconde fois les puissances voisines en garde contre la révolution qu'ils méditaient. Ils éludaient toute espèce de conversation sur ce sujet. Ils se laissaient hautement accuser de sacrifier le bien de leur patrie à leur intérêt actuel, et rédigeaient dans un profond silence les plans d'une constitution monarchique et de réformes bien opposées à celles que le vœu des zélés républicains paraissait indiquer.

Dans ces conjonctures, le comte Vésel, grand trésorier, proposa de ne point faire d'élection, de n'avoir plus de roi, et de réduire le gouvernement à une grande aristocratie, projet qui devait naturellement séduire une multitude de grands seigneurs attachés à leur indépendance. Tout y paraissait favorable : la faiblesse de ceux qui prétendaient au trône; le mécontentement que la république avait eu des deux derniers règnes; tant de troubles successivement renouvelés par les élections; la résolution, prise depuis longtemps, d'ôter à la royauté la distribution arbitraire des grâces, unique pouvoir qui lui restait encore. Mais aussitôt que l'ambassadeur de Russie et le ministre de Prusse eurent vent de ce projet, ils en prévinrent la publicité; et, par des menaces personnelles, Keyserling obligea l'auteur à le renfermer. Ce léger événement confirma tout ce qu'on avait craint de l'opposition des puissances voisines à toute réforme : et bientôt, en effet, Keyserling, saisissant cette occasion, déclara, conjointement avec le ministre de Prusse, que leurs souverains ne souffriraient aucun changement, quel qu'il fût, à la constitution actuelle, ni qu'on enlevât, disaient-ils, à la noblesse polonaise la moindre de ses prérogatives.

Ce désir de réformes parut dès lors généralement éteint. On eût dit que la légèreté nationale, l'activité des différentes factions, et l'impossibilité de parvenir à aucun changement utile, avaient

éloigné de tous les esprits toute idée de ce genre. Les princes Czartorinski s'en occupaient avec d'autant plus de secret. Mais pour établir de nouvelles constitutions, il était nécessaire que les députés des provinces à la diète générale fussent munis de pleins pouvoirs; et il devenait trop dangereux d'en faire ouvertement la demande. Le primat, conduit par ces princes, se borna donc, dans les universaux qu'il publia pour indiquer le jour des élections, à faire un tableau fidèle de la situation où était la république. « Examinez, disait-il aux provinces, l'état présent de la patrie, « dont la ruine instante et prochaine est prévue par tous les étran- « gers, étonnés de l'avoir vu subsister si longtemps sans aucun « conseil, sans aucun gouvernement. Depuis trente-sept ans la « puissance législative suspendue, nulle exécution des lois an- « ciennes, la justice écrasée sous la force, la liberté opprimée « par la puissance, le commerce expirant, les villes et les cités, « ces ornements des empires, tombant de toutes parts en ruines; « les bourgs et les villages, unique fortune de la noblesse, expo- « sés aux incursions : dans quelles histoires trouverait-on l'exem- « ple d'une nation livrée à de pareils désordres? Comment nous « dissimuler que nous touchons à l'entière dissolution d'une ré- « publique si mal constituée, et qu'elle va devenir la proie de ses « ennemis, ou s'abîmer tout entière sous ses propres débris? « Citoyens, voilà les maux auxquels vous devez apporter remède; « et le premier, le seul qui soit aujourd'hui en votre pouvoir, c'est « d'élire dans les diétines des nonces éclairés et courageux qui se « rassembleront à Varsovie le 7 mai prochain. La nécessité nous « inspirera alors des desseins utiles, et les circonstances nous « décideront sur la manière dont nous élirons un roi. »

Après la publication de ces universaux, tous les sénateurs se séparèrent pour aller dans leurs provinces veiller aux intérêts qu'ils avaient embrassés, préparer, par de sourdes intrigues, toute la noblesse aux différents desseins dont chacun d'eux se flattait encore; et dans quelques mois, les Polonais devaient offrir à l'univers le plus grand spectacle qu'aucune nation lui ait offert : un peuple tombé dans l'anarchie, et qui, à la vacance du trône, rentré dans tous ses droits, était convoqué pour élire un roi, et former, malgré des voisins vigilants et redoutables, de nouvelles constitutions.

L'impératrice, dont le comte Oginski n'avait pu captiver l'amour, poursuivant ses desseins en faveur de Poniatouski, jugea nécessaire de faire seconder son vieil ambassadeur Keyserling par le prince Repnine. Le jeune Russe, d'un esprit intrigant et brouillon, était l'ancien compagnon de débauches du favori de Catherine, et il espérait, de la faiblesse et de la facilité que celui-ci ne manquait pas

d'affecter, de régner lui-même sous le nom de son ami après l'avoir placé sur le trône.

L'arrivée de Repnine à Varsovie changea toute la face des négociations. On vit aussitôt se former une espèce de ligue entre tous les jeunes gens qui s'étaient trouvés à Pétersbourg dans la société intime de la grande-duchesse, au temps de ses amours avec Poniatouski, et dont Repnine avait dès lors été l'ami. C'étaient les plus beaux jeunes gens de la Pologne; et tout ce qu'il y avait de jeunes femmes occupées d'intrigues et de galanteries, commencèrent dès ce moment à s'attacher ouvertement à ce parti; elles y formaient même une faction particulière, et il ne resta presque plus parmi leurs adversaires, que les femmes des provinces et celles de la vieille cour.

Au lieu de ces insinuations adroites que le comte Keyserling avait employées avec succès, au lieu de ces menaces toujours secrètes, toujours personnelles, toujours faites à propos, Repnine semblait avoir apporté à toute la nation polonaise des ordres absolus. Jusque-là, toutes les premières difficultés de cette grande affaire avaient été aplanies par Keyserling avec la circonspection la plus artificieuse. Il y a une sorte de plaisir à considérer avec quelle singulière dextérité et quelle profonde connaissance du cœur humain, ce vieux et habile intrigant avait manié toutes les passions des grands, des simples gentilshommes et de la multitude. Il avait commencé par se rendre maître du primat, qui croyait avoir beaucoup fait pour la dignité de la république, en obtenant pour sa place le titre d'altesse; et Keyserling avait profité de cette vanité pour le brouiller avec les autres cours moins prodigues de titres et d'honneurs. Il s'occupait à miner sourdement tout le parti de la maison de Saxe; il offrait aux parents de la jeune Polonaise qui avait secrètement épousé le duc Charles, de faire reconnaître en Russie et en Pologne son rang de princesse royale, en y joignant une pension convenable à cette dignité; et il ajoutait que, si dans ce moment cette famille ne croyait pas qu'il fût de son honneur d'accepter ses offres, au moins elle prît garde de rien faire qui empêchât l'impératrice de les réitérer. Il avait reçu, de la main même de Catherine, une lettre pleine d'invectives contre les défauts corporels de l'électeur de Saxe. Cette femme, qui voulait couronner en Poniatouski les agréments de la figure, semblait trouver dans la difformité de cet électeur un motif d'exclusion. Elle ordonnait à Keyserling de communiquer cette lettre à tous les grands de Pologne, et elle la terminait par des menaces contre ceux qui ne se soumettraient pas à sa volonté. Keyserling, pour concilier ce qu'il devait d'obéissance aux ordres de sa souveraine, et de ménagement à l'indépendance de ces républicains, notifiait

cette exclusion à chacun en particulier ; mais il la niait publiquement : il paraissait avoir un grand respect pour la nation, que ses divisions empêchaient de réunir, et il affrontait tous les particuliers. Il flattait les Polonais pour les dompter, et ne faisait sentir le mors que dans l'instant où il exigeait l'obéissance.

Repnine, au contraire, voulut, dès les premiers jours de son arrivée, renverser tous les usages de la république, nommer le roi avant la diète de convocation, avant la tenue des diétines. Il apportait au comte Poniatouski une somme de cent mille ducats ; et celui-ci commença à marcher avec un nombreux cortége, premier indice public de ses hautes prétentions. Keyserling, pour conserver la supériorité de son rang sur le nouveau ministre russe, se vit obligé de prendre le ton de sa cour, et de menacer, au moindre obstacle, de faire appuyer ses négociations par une armée. L'effroi se répandit en Pologne. Cette république sans défense craignit que la cession de quelques-unes de ses provinces ne fût le prix convenu pour les efforts dispendieux que la Russie paraissait annoncer. Poniatouski devint en horreur à une nation qui se voyait menacée pour lui seul, et qui, dans l'opprobre de le recevoir pour roi, envisageait encore la honte de céder à cette occasion quelque partie de son territoire. Lui-même sentit avec inquiétude que cette hauteur insultante allait fermer toute voie à une conciliation ; que, plus les Polonais seraient menacés, plus ils espéreraient d'être secourus. Il fit des représentations à l'impératrice ; il la supplia de rassurer la république ; et, d'après ses instances, elle chercha elle-même à calmer cet effroi. Elle publia une déclaration où elle représentait « que la justice et l'humanité « étaient les seules règles de sa conduite ; que ces seules vertus « l'avaient placée sur le trône ; qu'elle fondait sur elles seules la « réputation que lui méritait la manière dont elle gouvernait son « empire ; » et elle finissait par promettre de maintenir la république dans ses lois, ses libertés et toutes ses possessions. Keyserling, reprenant aussitôt son ton insinuant et ses propos mesurés, protesta « que l'impératrice avait pour unique objet de procurer la « couronne, par les moyens les plus doux, à celui des Polonais « qui lui serait le plus agréable ; qu'elle n'avait encore désigné « personne, et qu'elle attendrait le temps où les usages de la ré« publique y autorisaient les puissances étrangères. » Mais le chef-d'œuvre du vieil ambassadeur fut de contenir, pendant le peu de temps qu'il vécut encore, le caractère hautain et impétueux du nouveau ministre qu'on lui avait donné pour collègue, d'astreindre cet homme violent à toutes les formes républicaines, et de le forcer ainsi à laisser aux Polonais une ombre de liberté, en les amenant par degrés à une soumission prudente et volontaire.

Cependant les cours de Versailles et de Vienne se tenaient retranchées dans une grande réserve; seulement la première promettait des secours, et la seconde ranimait les espérances amorties de l'électeur de Saxe. Mais ce prince fut enlevé par une mort imprévue, et il ne resta plus d'autre prétendant à la couronne que Poniatouski.

A cette nouvelle si favorable au dessein de la Russie, la plupart des grands accoururent auprès du grand général. Ils vinrent lui offrir leurs suffrages. Tous jurèrent, d'une seule voix, de les lui donner. Tous parurent résolus à périr plutôt que de laisser monter sur le trône un jeune homme qui, n'ayant pour y parvenir aucun titre que d'avoir su plaire à la czarine, ferait de leur patrie une province russe. Ils s'engagèrent à réunir toutes leurs troupes en une seule armée, pour dissiper tout parti qui voudrait faire une élection illégale, et pour combattre les Russes, s'ils entraient en Pologne. Les troupes du prince Radziwil, jointes à celles du grand général, du palatin de Kiovie et de tous leurs amis, devaient former une armée de trente mille hommes. Mais pour son entretien, pour contrebalancer l'argent que répandait le parti opposé, et suffire aux dépenses que doivent faire dans les diètes les nonces populaires et qui entreprennent de dicter à la noblesse les opinions qu'elle doit suivre, on compta qu'il fallait avoir en mains une somme de plus de deux millions. Plusieurs de ceux qui étaient présents avaient un revenu annuel au-dessus de cette somme. Mais le luxe dans lequel ils avaient toujours vécu ayant épuisé leurs richesses, et ces dépenses, faites en opposition de la Russie, pouvant encore monter plus haut, on résolut de solliciter l'assistance des trois cours dont les princes de Saxe attendaient la décision; de soumettre à ces cours l'engagement pris en faveur du grand général, et de consentir, avec l'aveu même de cet illustre vieillard, à porter au trône, si c'était leur volonté, celui des princes saxons qu'elles désigneraient.

Mais c'était d'une autre puissance que devait dépendre le sort des Polonais. Le roi de Prusse n'était encore lié par aucun traité avec aucun État de l'Europe; situation conforme au système général qu'il avait embrassé de s'engager peu, de croire faiblement à la prévoyance, parce qu'il considérait les événements comme les jeux d'un hasard aveugle, de regarder avec dédain toute cette vaine politique qui agite les cabinets, de se maintenir en forces, d'attendre l'occasion, et de prendre le parti qu'elle indique. Ce prince, depuis la paix, sans se relâcher d'aucun soin, ni de gouvernement, ni du généralat; menait, au fond d'une campagne isolée, la vie d'un sybarite et solitaire. Là, entouré des statues ou des portraits des plus grands hommes de tous les siècles, il donnait la matinée entière au soin de son royaume et de son armée,

et le reste du jour aux arts, à la méditation, à son goût pour la poésie et pour la musique. C'est là que, dorénavant sacrifiant toujours l'éclat au succès, redoutable jusque dans son repos, jamais arriéré d'un seul jour sur une seule affaire, impénétrable à ses secrétaires les plus intimes, il suivait des yeux les mouvements de l'Europe entière, et savait prendre part aux agitations des pays voisins, toujours à propos, et de manière à s'assurer, par le concours même de ses ennemis naturels, une des plus belles provinces de cette malheureuse république. On s'aperçut bien qu'au premier bruit de la mort du roi de Pologne, il donnait de nouveaux ordres ; mais on ne les connut que par leur exécution. Tous ses régiments furent recrutés, son artillerie réparée, et il se retrouva, sans bruit et sans effort, dans l'état de guerre le plus formidable.

Prévoyant ce que Poniatouski serait sur le trône, il enhardit Catherine dans le désir de l'y élever, et ne songea qu'à déshonorer les Polonais par une lâche soumission, tout en empêchant la czarine de devenir maîtresse de la république.

Telle était, relativement à cette vacance du trône, la situation des affaires en Pologne et dans les pays étrangers : la Russie et la Prusse réunies et agissant de concert; les Turcs indifférents et trompés ; les Tartares attentifs, mais éloignés et contenus ; la France et l'Autriche irrésolues, embarrassées et laissant encore les Polonais sans réponse ; lorsqu'arriva le temps fixé pour l'assemblée des diétines dans toute l'étendue des provinces de la république.

Ces diétines, qui doivent en Pologne précéder l'élection des rois, ont dans tous les siècles été sanglantes et meurtrières. On y choisit des députés chargés d'examiner dans la diète générale l'état de la république, de proposer les changements que l'on croit nécessaires dans la constitution, et de décider le temps et la forme de la prochaine élection. On y choisit aussi des juges chargés de tenir les tribunaux au nom de la nation, pendant qu'elle n'a point de chef. Ces cours de justice, qu'on nomme les tribunaux du deuil, ont ensuite et pendant toute la durée de l'interrègne une grande influence, parce qu'au milieu des factions et des brigues, la faveur qu'elles accordent dans les jugements est un moyen presqu'infaillible de se rendre maître des suffrages pour l'élection du roi. Les violences et les massacres ont toujours été inévitables dans ces diétines, composées d'une noblesse en armes, rassemblée par de si puissants intérêts. Mais aucun interrègne ne vit plus de divisions excitées par de plus puissants motifs. Aucun cependant ne vit couler moins de sang. On remarque avec surprise qu'il n'y eut que dix gentilshommes de massacrés dans toute

l'étendue de la république, tant les mœurs de la nation étaient adoucies. Toutefois le vœu général s'y produisit d'une manière si marquée, que les Czartorinski ne se dissimulèrent plus que le succès de leur entreprise serait impossible tant que la république serait libre.

Les Russes quittèrent Graudentz et s'avancèrent à grands pas vers la capitale, où déjà se rendaient de toutes parts les sénateurs et tous les députés élus par l'un ou par l'autre parti. Déjà les troupes particulières de la maison Czartorinski s'y étaient rendues, et tous les jours on voyait dans les places publiques le comte Poniatouski, en exerçant ses nouvelles recrues, prendre avec elles les premières leçons de la guerre. Quarante mille Prussiens bordaient les frontières de Pologne, et dix mille Russes, divisés en deux corps, occupaient, des deux côtés de Varsovie, les postes les plus avantageux. Tandis que ce voisinage y répandait la consternation, un trésor de plus de deux millions y arriva publiquement sous une escorte nombreuse. Tous les moyens se réunissaient; argent, troupes, menaces, promesses, manœuvres de tous les genres; tout, dans ce parti, avançait constamment vers un objet fixe. Au contraire, dans l'autre parti, si ce nom doit être donné aux défenseurs de la république, on n'avait pu former aucun plan. L'espérance d'un secours étranger suspendait encore toute résolution; tous ceux qui pouvaient prétendre à la couronne se renvoyaient l'un à l'autre le dangereux honneur d'y concourir. Tout ce parti, et c'était presque la nation entière, était dans l'attente et dans la désunion. La noblesse dispersée sur ses terres, n'imaginant pas ce que dans sa faiblesse elle pourrait faire sur les lieux où la faction opposée prenait les armes, aimait mieux ne rien autoriser par sa présence; et ceux que leur dignité forçait de se montrer dans la capitale, étaient les seuls qui s'y rendissent.

Mais plus le danger augmente, plus le courage de ceux qui veulent s'opposer à l'oppression s'élève. Le grand général s'avançait vers Varsovie avec un nombreux cortége militaire, estimant assez sa nation pour se croire soutenu d'un parti considérable. Il avait pris à son service trois cents Tartares d'une bravoure éprouvée dans la dernière guerre. Ses compagnies de janissaires et de Hongrois étaient augmentées de quarante hommes chacune. Il laissait à l'abandon sa propre résidence, asile de sa vieillesse; il laissait tous ses biens au pillage, et venait avec toutes ses forces, résolu de s'enterrer sous les ruines de la république plutôt que de permettre aux Russes d'y donner des lois. Il espérait, à la vue même des troupes étrangères, ou faire tenir une diète légitime, ou empêcher qu'il ne s'en tînt aucune, et, par sa résistance, donner du temps à quiconque en Europe voudrait s'opposer au despotisme de la Russie.

Il était accompagné de son épouse, sœur du comte Poniatouski. Une raison sûre dirigeait la conduite difficile qu'elle avait à tenir; liée par la tendresse et le devoir à deux partis conjurés l'un contre l'autre, elle ne fut jamais suspecte à aucun des deux.

Les ministres russes, qui avaient cru tout vaincre par la terreur, étonnés de la résistance qui se préparait, s'en plaignirent au primat; et ce chef de la république crut devoir se montrer neutre entre les étrangers qui opprimaient son pays, le parti qui voulait y dominer, et les citoyens qui en étaient les défenseurs. Il nomma trois députations : l'une pour aller au-devant du grand général le prier de ne point entrer à Varsovie avec un si nombreux cortége; une autre, vers les ministres russes, pour traiter avec eux sur l'entrée de leurs troupes en Pologne; et enfin une troisième vers les princes Czartorinski, pour les exhorter à faire retirer leurs troupes de Varsovie. Le grand général répondit aux deux sénateurs qui lui furent envoyés : « Que ses prédécesseurs avaient « dans tous les interrègnes augmenté leur garde, sans que jamais « les Polonais eussent conçu des soupçons contre les troupes de « leur propre république destinées à les défendre, et surtout sans « que jamais aucun ministre étranger eût imaginé avoir droit de « s'en plaindre. » Puis en élevant la voix, il leur demanda « s'il « était vrai qu'il y eût des troupes particulières dans Varsovie, et « des troupes étrangères près de cette ville? » Les deux sénateurs en étant convenus, il répondit : « Que sur ce pied-là il savait quel « était son devoir. » Et poursuivant sa route, il entra à Varsovie sous les armes; mais au lieu de cette joie tumultueuse qu'un peuple immense faisait ordinairement éclater sur son passage, on voyait, avec le même concours et le même empressement, des signes d'attendrissement, d'intérêt et de crainte.

A la députation qui fut adressée aux ministres russes, le vieux Keyserling répondit, avec une douceur artificieuse, que l'impératrice faisait, en bonne voisine, comme celui qui, voyant poser des barils de poudre dans la maison de son voisin, tâche de l'empêcher, dans la crainte que le feu n'y prenne et que lui-même n'en souffre. Les Polonais ayant répliqué que les dissensions de leur malheureuse patrie ne pouvaient porter atteinte à l'empire de Russie, et demandé pourquoi l'impératrice prenait tant à cœur leurs querelles; Repnine répliqua : « Il y longtemps qu'il aurait « fallu faire cette demande; aujourd'hui il n'est plus temps. » Quant aux Czartorinski, ils répondirent qu'ils n'avaient de troupes que ce qu'en exigeait leur sûreté, et qu'avant de les écarter, ils demandaient une assurance pour leur vie.

Un ambassadeur de Prusse, accrédité seulement pour l'élection, arriva dans ces conjonctures, apportant, au nom du roi son maî-

tre, des exhortations à la concorde. Il avait amené pour sa garde une compagnie de hussards prussiens.

Varsovie offrait un singulier spectacle. Tous les sénateurs et tous les nonces, accompagnés de leurs épouses, s'y rendaient avec un cortége de femmes, de gentilshommes et de soldats. Une multitude de gens en armes, qui n'avaient entre eux aucun rapport de service ni de discipline, Turcs, Tartares, Hongrois, Russes, Prussiens, Polonais de toutes les provinces, inondaient tous les quartiers et toutes les rues. On voyait deux ou trois cents uniformes différents. Il semblait que ce fût une ville neutre au milieu de plusieurs armées ennemies; toutes les apparences de la paix y régnaient encore. Ni les mouvements de son commerce intérieur, ni la navigation du fleuve, n'étaient interrompus. Les boutiques demeuraient ouvertes, et toutes les marchandises exposées sous les yeux du public; des bateaux chargés de grains descendaient paisiblement la Vistule; des ouvriers travaillaient avec tranquillité au pont qui devait communiquer de la ville au champ électoral. Presque tous ces hommes s'appelaient encore frères, suivant l'usage de la langue esclavonne; mais on les voyait apprêter leurs armes pour un combat,et renoncer à cet autre usage antique et sacré de ne point affiler leurs sabres dans leurs dissensions civiles. Il y avait dans la cour de chacun des ministres russes un train d'artillerie. Trois généraux de cette nation, avec de nombreuses escortes, habitaient dans la ville; et leurs soldats, campés par détachements ou cantonnés dans les environs, y venaient acheter, sans désordre, les choses dont ils avaient besoin. Mais en même temps les paysans s'y réfugiaient chargés de leurs meubles, qu'ils tachaient de soustraire au pillage de ces troupes. Toutes les factions vivaient encore en société; et quand il se trouvait une occasion de célébrer quelque fête, tous les partis y paraissaient réunis dans les plaisirs. Cependant toutes les maisons étaient gardées; il n'y avait point de famille où les passions dont les âmes humaines sont capables, ne fussent au plus haut point de leur activité : l'ambition dans toute son ardeur, les haines dans toute leur rage, l'intérêt dans toute son avidité, l'amour de la patrie et de la liberté dans leur essor le plus généreux. Les dames polonaises, toujours mêlées dans les affaires de leur république, employaient, pour servir l'un ou l'autre parti, le crédit puissant que donne la séduction; et, tandis qu'une multitude de sourdes intrigues préparaient en secret la destinée de l'État, on craignait, au milieu de tant de gens de guerre prêts, au premier signe de leurs différents maîtres, à devenir les ennemis les uns des autres, que chaque moment n'enfantât des querelles qui pouvaient avoir d'horribles suites, et que l'emportement de quelque soldat ivre ne devînt l'occasion d'un massacre. Dans cette terreur perpétuelle, on attendait encore avec

plus d'inquiétude les grands événements qui devaient éclore dans peu de jours ; et personne ne pouvait prévoir si la république recevrait un roi de la main des étrangers, ou si, pour ne pas subir un joug odieux, elle préférerait de rester sans chef et sans lois.

L'arrivée de Radziwil à Varsovie fut un événement plus remarquable, et donna une force réelle au parti républicain. Ce jeune prince accourait pour sa propre défense. Ses ennemis avaient juré sa perte. Absent de la Lithuanie pour aller se marier dans une province éloignée, il apprit sur sa route que les Russes étaient déjà dans quelques-unes de ses terres ; il précipita son voyage, se maria, partit le surlendemain pour aller visiter la principale de ses forteresses, et de là vint à Varsovie avec sa nouvelle épouse, sous une escorte de six cents hommes, laissant un autre détachement de ses troupes à quelque distance de la ville. Il sentait avec une noble fierté que les ennemis de la république ne pouvaient en commencer l'oppression qu'en travaillant d'abord à sa ruine personnelle. Il jura, dans une assemblée de républicains, de consacrer tous ses biens et toutes ses forces à leur défense, et d'en soumettre l'emploi à leurs conseils.

Tout ce qu'une si longue anarchie avait produit de désunion dans les esprits, parut alors dans la difficulté de ramener aux mêmes avis ceux qui avaient un même sentiment. Chacun exprimait avec éloquence la crainte de subir le joug de la Russie ; mais toutes les propositions étaient contredites et rejetées. Nous n'entrerons point dans le détail des vaines tentatives que fit ce parti pour engager le primat à convoquer une assemblée du sénat. On lui remettait sous les yeux les lois qui devaient régler sa conduite ; mais il craignait, disait-il, de voir naître des querelles dans sa maison : ni sa santé ni sa tête ne suffisaient plus au poids du gouvernement. Un abbé, vendu aux Czartorinski et aux Russes, lui servait de chancelier, et trafiquait de toutes les résolutions de son maître. Quelquefois, éclairé par de meilleurs conseils, il s'apercevait qu'il était trahi. Après quelques instants d'humeur, il se livrait de nouveau à ce confident ; et sa faiblesse rendait toutes ses vertus inutiles. Quinze sénateurs, de vingt-un qui étaient à Varsovie, s'assemblèrent malgré lui dans son palais ; et comme les ambassadeurs de France et d'Autriche, pour éluder de donner les secours qu'ils avaient promis, disaient « que ces secours devaient « être réclamés par un corps qui représentât la république, » ces quinze sénateurs écrivirent en commun à toutes les cours alliées, et remirent ces lettres aux deux ambassadeurs, en leur disant : « Que s'il manquait à cette réclamation quelque formalité, ce dé- « faut même était l'effet de l'oppression ; que la Pologne ressem- « blait à un homme que son ennemi tient à la gorge ; il jette des

« cris à demi formés, mais moins il peut élever la voix, plus il « prouve l'extrémité à laquelle il se trouve réduit. »

Les mêmes sénateurs expédièrent des ordres pour faire assembler près de Varsovie l'armée de la couronne. Elle pouvait, quoique peu nombreuse et mal disciplinée, servir de point de réunion à toute la noblesse, et appuyer ceux qui voudraient s'opposer à la tenue d'une diète illégale.

Un secours de cinquante mille ducats, qu'ils reçurent alors du prince régent de Saxe, anima leurs espérances. Ils avaient envoyé lui promettre, s'il concourait à leurs premiers efforts, de seconder ses vues sur le trône. Le comte Branicki s'y engagea formellement: « Ce n'était plus, disait-il, au trône qu'il prétendait, mais à la « gloire de verser son sang pour la patrie. » Un jeune Polonais, envoyé à Dresde avec cette commission, en revint avec une somme d'argent, unique secours que la Pologne reçut dans son malheur.

De leur côté les princes Czartorinski employaient avec activité tous les moyens de séduction qu'ils avaient entre les mains ; ils répandaient l'argent avec profusion ; ils promettaient des emplois ; ils donnaient des brevets d'expectative ; ils assuraient que la présence des troupes étrangères n'influerait en rien sur les délibérations de la diète, que les suffrages y seraient entièrement libres. Ils commençaient à insinuer, avec une extrême réserve, qu'on se proposait d'y faire les arrangements les plus favorables au rétablissement d'une bonne administration en Pologne ; et ils tâchaient, par cette insinuation, d'intéresser l'amour même de la patrie à concourir à l'oppression actuelle. Pour s'opposer plus sûrement aux forces que les républicains avaient rassemblées dans Varsovie, de nouveaux détachements russes arrivèrent à la hâte, et s'emparèrent de tous les postes aux environs de cette capitale ; de sorte que le grand général et ses amis se trouvèrent exactement enfermés. Mais les ministres russes, aussi bien que les Czartorinski, ne cessaient d'assurer que les troupes étrangères n'agiraient point, tant qu'il ne se commettrait en Pologne aucun acte de violence. Toutes les assurances que donnait ce parti signifiaient : Faites tranquillement mes volontés, et nous serons d'accord.

Au dernier conseil que tinrent les républicains avant l'époque fixée pour ouvrir la diète, une jeunesse impétueuse proposa d'attaquer les troupes russes et de délivrer la capitale. Un chef de Tartares lithuaniens arriva dans cette assemblée, et vint dire au grand général qu'il avait passé la journée entière, déguisé en paysan, dans le camp des Russes; qu'il avait observé tous leurs postes, et qu'il s'engageait, ou à périr du dernier supplice, ou à leur faire mettre les armes bas. Mokranouski, la plus sûre espé-

rance des républicains, prit aussitôt la parole. « Il compara l'état « actuel des deux partis, dont l'un, soutenu par plus de quinze « mille hommes aguerris et disciplinés, était maître de la ville et « de tous les postes aux environs, et dont l'autre avait à peine « rassemblé trois mille hommes, parmi lesquels les seuls Tartares « lithuaniens avaient quelque usage de la guerre, le reste étant « composé de troupes domestiques, de nouvelles recrues, d'an- « ciens gardes de châteaux, à qui, depuis leur naissance, la « guerre était inconnue; il ajouta que le succès même de cette « témérité, en le supposant possible, ne servirait qu'à attirer en « Pologne de nouvelles armées russes et prussiennes, et pouvait « occasionner l'oppression éternelle de la patrie; que le seul parti « à prendre était de refuser constamment de tenir la diète tant « que les troupes russes seraient en Pologne; que cette opposi- « tion ferme et constante était un parti plus courageux que la té- « mérité d'un coup de main; que, si la faction opposée tentait « de tenir une diète illégale, il se chargeait d'y porter lui-même « un manifeste pour la dissoudre et pour la rompre; enfin, que « s'ils s'obstinaient malgré cette opposition, et contre toutes les « lois, à tenir une assemblée, il faudrait sortir de Varsovie en « s'ouvrant le passage de vive force, rassembler la noblesse dans « un camp près de cette ville, et se faire appuyer par les armées « polonaises; attendre les secours promis par le kan des Tartares, « et ceux que les réclamations adressées aux cours alliées don- « naient droit d'espérer, et prêter la main à toutes les confédéra- « tions particulières dont la confédération générale doit être for- « mée. » Ce plan de conduite fut agréé; on dressa le manifeste; on y protesta « que la diète de convocation ne pouvait être tenue « ni en présence d'une armée étrangère, ni sans le concours de la « noblesse de Prusse. » Il fut signé par vingt-deux sénateurs et quarante-cinq nonces.

Le parti opposé, averti de cette résolution, fit représenter au grand général que, si le projet de se faire roi était effacé de son esprit, comme il le déclarait hautement, il devait se joindre à un parti auquel il appartenait de si près. Mais les Czartorinski ne lui firent porter que des propositions personnelles, et de pareilles tentatives ne pouvaient avoir aucun succès auprès de Branicki; il répondit « qu'il demandait uniquement l'exécution des lois, qu'il « n'était ennemi de personne, et qu'il ferait son devoir. »

Le 7 de mai, jour fixé pour l'ouverture de la diète, les Russes, dès le point du jour, se rangèrent en bataille hors de la ville; cinq cents grenadiers se tinrent sous les armes dans la cour de l'ambassadeur de Russie; un autre détachement dans celle du prince Repnine : des corps de cavalerie occupèrent les places publiques; des sentinelles et des vedettes furent placées dans tous les carre-

fours. Poniatouski avait fait faire des embrasures dans les murailles de son palais, et garni de soldats toutes les fenêtres. Il fut escorté au château de la république par une compagnie de gardes. Plus de deux mille hommes de troupes de la maison Czartorinski escortèrent pareillement les principaux chefs ; et tout ce parti, pour se reconnaître, avait arboré une cocarde des couleurs de cette maison.

La salle des sénateurs, celle des nonces, tout le château fut rempli de leurs soldats. Les uns furent placés aux portes, d'autres dans les tribunes ouvertes au public, et sur les bancs même destinés aux nonces. Dans ce formidable appareil, ils prétendaient que la diète serait libre. Ils faisaient inviter tous les nonces à s'y rendre. Leurs émissaires assuraient de leur part qu'on ne commettrait aucune violence, et que tous ces soldats n'étaient présents que pour la sûreté du comte Poniatouski. Malgré cette assurance, leur parti fut le seul qui se rendît à cette assemblée. On n'y comptait que huit sénateurs, de cinquante qui étaient à Varsovie. Le vieux comte Malakouski, maréchal des précédentes diètes, devait ouvrir la séance. Une députation qu'on lui envoya revint dire qu'il ne tarderait pas. Poniatouski impatient prétendit qu'on était autorisé, en l'absence du maréchal, d'ouvrir la diète, indépendamment de son autorité. Mais les usages anciens trouvèrent des défenseurs. Ils représentèrent qu'on ne pouvait faire à ce vertueux vieillard, qui avait tant de fois présidé aux assemblées de la nation, l'injure de ne le pas attendre.

Pendant cet intervalle, le général Mokranouski s'était rendu au dépôt des actes publics. Il avait traversé seul toute cette multitude armée qui environnait la diète, et, dans le château même où elle était assemblée, il enregistrait de sa main ce manifeste où la loi annulait tout ce que la force allait faire. L'enregistrement fini, il traversa une seconde fois cette foule de soldats, et il alla chercher, pour l'amener dans la diète, le vieux comte Malakouski.

Pendant ce même temps, un envoyé du kan des Tartares parcourait les rues de Varsovie et les dehors de cette ville. Il remarquait tous les postes occupés par les troupes russes. « Il y a, dit-il, « en Crimée un Russe député pour jurer au nom de sa souve- « raine qu'elle n'a pas un seul soldat en Pologne : j'ai été en- « voyé pour voir : j'ai vu. » Il vint ensuite prendre une audience publique du grand général. Tous les adversaires du parti dominant s'y étaient rassemblés. Ce Tartare leur annonça publiquement « que son maître avait cent mille hommes et plus, s'il était néces- « saire, au service de la république, et qu'il désirait qu'elle restât « libre et tranquille. » Tandis que les républicains opposaient cette démarche et les espérances qu'elle leur donnait aux forces actuelles de leurs adversaires, ceux-ci, impatients de commencer la

diète, après une longue attente virent enfin paraître le maréchal, accompagné de Mokranouski : tous deux respectés de leurs ennemis mêmes, tous deux si considérés dans la république, que, pendant leur vie entière, quiconque eut pour soi l'un des deux, crut en lui seul avoir un grand parti; n'ayant entre eux, dans la carrière des vertus, que la différence de leurs âges ; l'un dans les dernières années de la vieillesse, plus recommandable par le souvenir de ses actions passées; l'autre, dans la plus grande force de l'âge, étant pour de longues années l'espérance des bons citoyens. Le maréchal s'avança au milieu de l'assemblée, s'y arrêta debout, et, ayant en main le bâton de sa dignité qu'il fallait lever pour ouvrir la diète, il le tint renversé. Mokranouski, arrivé à la place qu'il devait occuper comme nonce, lui dit en élevant la voix : « La « sage prévoyance de vingt-deux sénateurs et de quarante-cinq « nonces nous a appris que nous ne pouvons point délibérer sur « les affaires publiques. Voici leur manifeste, dit-il en le dé- « ployant, je vous prie donc de ne pas lever le bâton, puisque les « troupes russes sont dans le royaume et nous entourent. J'arrête « l'activité de la diète. » A ces mots, cette multitude de soldats dispersés dans la salle tirent leurs sabres et se précipitent vers Mokranouski. Chacun, dans ce tumulte, s'arme pour sa propre défense ; et ce mouvement se communiquant avec rapidité dans les escaliers, dans les cours, dans les rues, tout mit le sabre ou le pistolet à la main. La ville entière, incertaine de l'événement, et dans l'attente d'un carnage, était remplie d'épouvante. Un bruit rapidement répandu, qu'on égorgeait Mokranouski, parvint jusque dans le palais du grand général. Radziwil se précipitant sur ses armes, et appelant à lui tous ses amis, volait pour le secourir ou le venger ; mais la grande générale, éperdue, toute en pleurs, dans un trouble qui trahissait peut-être les sentiments d'amour qu'on lui soupçonnait pour Mokranouski, cédant encore cependant à des sentiments plus légitimes, se jette aux pieds de Radziwil, et, lui embrassant ses genoux, tâche de le retenir par ses efforts et ses prières. Tous les plus sages citoyens se joignent à elle pour représenter au prince que tous les passages sont fermés, tous les postes occupés, et que les plus braves de leur parti périront sans succès et sans gloire. On se résolut donc à attendre l'événement. Déjà, en effet, les hulans qui gardaient les quatre portes de la salle où se tenait la diète, les avaient fermées, soit dans la crainte que Mokranouski ne fût secouru, soit de peur que les nonces ne se dispersassent et que la diète ne fût rompue. Tous les chefs de ce parti s'étaient jetés au-devant de lui pour le retenir dans la diète, et pour faire autour de lui un rempart contre cette soldatesque. Pendant qu'ils parviennent avec peine à apaiser le tumulte, Mokranouski, dont le premier mouvement avait

été de tirer l'épée pour sa défense, fut le premier qui la remit dans le fourreau, et dans ce moment de silence, apercevant des nonces qui avaient des cocardes, il leur dit : « Quoi, messieurs, « vous êtes députés de votre patrie, et vous arborez la livrée d'une « famille ! »

Aussitôt que ce tumulte fut apaisé, le vieux Malakouski, debout au milieu de la salle, prend la parole et dit : « Messieurs, puis- « que la liberté n'existe plus parmi nous, j'emporte ce bâton, et « je ne le lèverai que lorsque la république sera délivrée de ses « maux. » Une nouvelle rumeur s'éleva. Cent voix lui crient avec fureur de lever le bâton. Mokranouski, d'une voix plus haute, lui dit : « Vous ne pouvez ouvrir la diète en présence des Russes et « de tant de soldats qui remplissent ici la place de nos frères. » A ces mots, tous ces soldats, le sabre nu, s'élancent une seconde fois vers lui. Les uns, du haut des tribunes, paraissent chercher à le pointer; d'autres tâchent de l'atteindre et de le percer au travers de la foule qui l'environne. Ceux qui le couvrent ne sont plus en état de le défendre, et les épées passent entre eux. Les chefs lui crient : « Mokranouski, rétractez-vous, nous ne sommes plus « maîtres, vous allez périr. » Il croise les bras, et, les regardant avec tranquillité, il leur répond : « Frappez, je mourrai libre et « pour la liberté. » Ces furieux, étonnés, restent le bras suspendu. La nature en cet instant eut quelque pouvoir sur lui, et, saisi de l'idée qu'il allait être déchiré sans être tué sur la place, il s'écria : « Faites vite, achevez. » Mais tandis que l'horreur de cette situation ne pouvait rien de plus sur son âme, que de lui faire désirer une mort prompte, les chefs de ce parti tremblèrent de rendre leur gouvernement à jamais odieux, en commençant par le massacre d'un républicain si justement considéré, et que par cette mort leurs violences ne fussent prouvées à toute l'Europe. Ils redoublent d'efforts, et tous se réunissant parviennent encore à apaiser ce tumulte. Aussitôt on se tourne du côté du maréchal, on lui crie de rendre le bâton, puisqu'il ne le veut pas lever. Cet homme de quatre-vingts ans, inébranlable au milieu de cette foule, leur dit : « Vous me couperez le poing ou m'arracherez la « vie; mais je suis maréchal élu par un peuple libre, je ne puis « être destitué que par un peuple libre. Je veux sortir. » On l'entoure, on s'oppose à son passage. Mokranouski le voit retenu avec violence, il leur crie : « Messieurs, respectez ce vieillard, « laissez-le sortir. S'il vous faut une victime, me voici : res- « pectez la vieillesse et la vertu. » Et poussant avec effort ceux qui lui-même l'environnent, il se jette dans cette autre foule, la force de céder, entraîne avec lui ceux qui résistent, et conduit ainsi le maréchal vers une des portes. Les soldats qui la tiennent fermée en refusent le passage; mais leurs chefs leur font

signe de l'ouvrir. Mokranouski s'arrête sur le seuil, et se retourne vers l'assemblée en disant : « Vos gens qui vont voir le maréchal « emporter le bâton, vont le massacrer. » Un des chefs se résout à l'accompagner. Mokranouski les suit. A mesure qu'ils avancent au milieu des troupes dont cette diète est gardée, un murmure d'étonnement et de fureur s'élève autour d'eux. Le bruit de leur action les devance, et le danger devient aussi grand que dans la diète même. Mais un jeune homme dont l'histoire doit regretter le nom, sortant de la foule, se met derrière Mokranouski, et cherchant à tromper cette multitude, il l'appelle à diverses reprises général Gadomski : « Messieurs, c'est le général Gadomski, faites- « lui place : » et tous ces gens, à qui le visage du vertueux citoyen était inconnu, le laissèrent passer sous ce faux nom. Il traverse avec Malakouski plusieurs détachements russes pour se rendre au palais du grand général ; et toute la ville, en le voyant emporter le bâton de maréchal, apprend ainsi que la diète est rompue.

La chambre des nonces demeurait dans l'étonnement, la consternation et le silence. Le courage de deux hommes avait rendu inutile tout ce formidable appareil. Suivant l'ancienne coutume, la diète était véritablement dissoute ; et quoique tous les nonces présents fussent dévoués aux Czartorinski, à l'instant même huit d'entre eux quittèrent cette assemblée. Tous les autres restaient plongés dans une morne tristesse. L'inquiétude de ce qu'on allait faire agitait en secret les esprits. On craignait de violer cet usage antique que tous avaient regardé, dès leur enfance, comme leur plus belle prérogative, cet abus de la liberté que l'amour de la patrie venait d'employer avec tant d'héroïsme. On craignait que toutes les provinces ne méconnussent l'autorité d'une diète devenue illégale ; et chacun, dans l'irrésolution, attendait l'opinion et l'exemple de ceux à qui il avait engagé sa conscience et sa voix. Enfin Poniatouski cria aux nonces qui devaient parler les premiers de donner leurs suffrages pour l'élection d'un maréchal. Ils nommèrent, comme ils en étaient convenus, le prince Adam Czartorinski ; et cette assemblée, composée d'un même parti, annonça, par cette première séance, la résolution où elle était de ne point regarder la diète comme rompue.

Le jour était trop avancé pour qu'il fût possible aux républicains de suivre le projet qu'ils avaient formé de quitter Varsovie ce soir même. La nuit se passa dans des précautions mutuelles ; chacun des deux partis se garda soigneusement, les républicains s'apprêtant à partir au point du jour, et les Russes enfermant la ville de toutes parts pour leur en défendre la sortie.

Le lendemain, les républicains s'étant rassemblés, leurs troupes réunies avec la noblesse formaient environ trois millehom mes.

Leurs adversaires voulaient empêcher ce départ ; mais il n'existait dans la république aucune autorité qui pût s'y opposer, et les Russes avaient ordre d'éviter tout ce qui pourrait engager un combat. On résolut d'examiner la contenance des républicains, et d'essayer s'il suffirait, pour prévenir leur départ, d'y susciter des obstacles et de leur y faire envisager d'inévitables périls. Le résident de Russie vint prier le grand général de ne point passer devant le camp des Russes, ni à la porté de leur canon. Le grand général répond « qu'il ne s'informe pas où sont les Russes, et « qu'il passera par le chemin ordinaire. » Mokranouski va seul chez l'ambassadeur de Russie pour demander l'explication de ce message. Il lui déclare que, « si on ne veut pas laisser passer les « Polonais qui veulent se retirer, ils forceront le passage, » et il engage sa parole d'honneur que, « hors ce cas, ils ne commettront « aucune hostilité. » N'oublions pas que les princes Czartorinski l'avaient fait assurer que ni eux ni leurs amis n'avaient eu aucune part aux attentats commis contre lui dans la diète ; tant la vertu inspire de respect à ceux même qu'elle irrite ! Il alla ensuite également seul au camp des Russes pour y parler au prince Repnine. Enfin, les paroles réciproques étant données, on prit des deux côtés les plus sages précautions. Aucun des Czartorinski ne se montra. Aucune cocarde de leurs couleurs ne parut sur cette route. Les Russes bordèrent le front de leur camp, et se tinrent sous les armes, leurs généraux à leur tête, et le comte Poniatouski parmi eux. Les troupes ne se saluèrent point ; la fierté polonaise et la férocité russe conservant chacune leur caractère. Poniatouski ne put retenir ses pleurs en voyant de ce camp ennemi passer devant lui la comtesse Branicki, sa sœur, qui abandonnait la capitale où il allait régner sous la protection des ennemis de l'État, et qui suivait son mari, ce généreux défenseur des lois.

Quelques-uns des plus considérables citoyens ne s'étaient déclarés pour aucun parti tant qu'il y avait eu quelque espérance de conciliation ; mais quand ils eurent vu violer toutes les lois, ils se déclarèrent pour leurs défenseurs, et allèrent joindre les républicains. Ceux-ci campèrent à peu de distance de Varsovie. On y remit au grand général des lettres du roi de Prusse, qui lui conseillait une conduite modérée. Il répondit à ce prince : « Une « modération qui nous ferait supporter l'oppression serait coupa- « ble, elle approcherait de la trahison. Attenter à la liberté de sa « patrie est le premier des crimes dans une république ; souffrir « qu'elle soit perdue, est le second. » Le lendemain, dès la pointe du jour, les républicains se séparèrent en deux corps afin de suivre les lois de ce pays, qui veulent que les opérations du grand-duché de Lithuanie marchent toujours de front avec celles du

royaume de Pologne. Radziwil partit à la tête de ses troupes pour aller confédérer le grand-duché, tandis que le grand général allait rassembler la noblesse du royaume.

Cependant, la plus grande partie des députés ayant quitté Varsovie, la diète, au lieu d'être composée de près de trois cents nonces, comme elle aurait dû l'être, restait bornée à quatre-vingts, seul nombre que les menaces et les promesses, l'argent prodigué et la présence d'une armée y purent retenir. On se pressa d'y porter contre le grand général plusieurs chefs d'accusation, et on proposa de lui ôter le commandement de l'armée. Cette proposition excita dans cette diète mercenaire une consternation remarquable. Chacun parut sentir sa propre honte. La plupart des nonces n'opinèrent qu'en baissant tristement la tête. Les suffrages s'étant ainsi réunis, le grand général fut destitué de l'autorité attachée à ses emplois. On en confia l'exercice au prince Auguste Czartorinski; et pour faire exécuter ce décret, ce prince obtint non-seulement l'ordre d'employer la force, mais la permission de se servir de troupes étrangères. Aussitôt tout ce qui restait à Varsovie de troupes polonaises et un nombreux détachement des troupes russes partirent, celles-ci sous le commandement de Repnine, et les autres sous le commandement d'un certain Branéki, le plus audacieux de ces jeunes gens qui depuis l'élévation de la czarine ne cessaient d'exciter Poniatouski à s'emparer du trône et de lui inspirer de jalouses défiances contre ses deux oncles.

La diète, après avoir traité si sévèrement le grand général, agit avec plus de rigueur encore contre le prince Radziwil. Elle légitima la confédération de Lithuanie, qui avait déjà pris les armes pour le dépouiller de sa fortune, et elle adhéra à cette confédération.

Après un grand nombre d'autres proscriptions, Poniatouski, dans une harangue très-artificieuse, se plaignit de ce que la république était obligée de sévir ainsi contre ses principaux membres. Il en parut pénétré de douleur, et il alla jusqu'à gémir de ce que la capitale était entourée et remplie de troupes étrangères. Il dit « que les bons citoyens pouvaient être alarmés; » mais se rejetant aussitôt sur les vertus de l'impératrice de Russie, il assura « que « ses troupes étaient venues pour maintenir la paix, rétablir « l'ordre, empêcher les citoyens de se massacrer; que l'on voyait « déjà, par l'union qui régnait dans cette assemblée, le bien qui « résultait de leur présence; et il proposa que la diète écrivît à « l'impératrice pour remercier cette princesse du service qu'elle « rendait à la république. » Cette proposition fut acceptée par les uns avec les acclamations de la flatterie, et par les autres avec une soumission craintive.

Le grand général, arrivé au lieu où son armée avait eu ordre

de s'assembler, n'y trouva pas un seul homme. Le palatin de Kiovie, qui s'était chargé de ce soin, et qui en même temps avait promis de faire marcher ses troupes particulières et de rassembler la noblesse de trois provinces, sur le point d'exécuter de si grands projets, s'était livré à son irrésolution naturelle. Il avait laissé ses propres troupes à trente lieues. En adressant des ordres à toutes celles de la couronne, il les avait à dessein laissées éparses. Lui seul savait les différents villages où il les avait réparties. Il croyait par là s'être rendu maître des événements, et pouvoir à son gré disperser ou rassembler une armée.

Au lieu d'établir suivant l'usage une confédération pour former une autorité légale, beaucoup de sénateurs se résolurent à aller attendre dans leurs terres le succès des événements.

Ainsi, le parti républicain s'affaiblissait en se séparant. Il ne restait avec le grand général qu'un petit nombre de troupes intimidées par le départ de tant de chefs.

Celles qui le poursuivaient, sous le commandement de Repnine et de Branéki, firent plus de quarante lieues de France en trois jours. Leur approche l'obligea de quitter subitement le lieu où il était. Il passa la Vistule près de Sandomir. Les Russes la passèrent; et sept cents Cosaques atteignirent son arrière-garde, composée de deux cents Tartares. On demanda à ceux-ci une conférence. On les somma de reconnaître l'autorité du nouveau chef que la diète venait de donner aux troupes, et pendant le pourparler on chercha à les envelopper. Ils s'en aperçurent, mirent le sabre à la main, renversèrent les Cosaques russes, et s'ouvrirent un passage. Ils furent vivement poursuivis; mais le général Mokranouski les soutint avec une partie de sa petite armée, et les Russes se retirèrent en voyant sa contenance.

Ces légères hostilités étaient contraires aux ordres de la czarine, et démentaient les assurances données en son nom à Constantinople. Le prince Repnine revint subitement à Varsovie pour conférer avec Keyserling. L'un était inquiet et consterné; l'autre affectait de le paraître. Il fallut envoyer à Pétersbourg se justifier et demander de nouveaux ordres.

Le grand général, après avoir fait d'inutiles efforts pour rassembler ses troupes, se vit contraint de se réfugier avec une poignée de gens sur un territoire neutre. De son côté, le prince Radziwil, proscrit par la confédération de Lithuanie, fit des prodiges de valeur pour aller se retrancher dans ses châteaux; mais sur le point d'être enveloppé par les Russes, il alla se placer sous la protection du grand-seigneur.

Pendant ce temps, la diète, dirigée par les Czartorinski, continuait ses séances. Ils s'étaient proposé de renverser la forme du gouvernement, et d'établir une véritable monarchie sur les débris des mauvaises lois qui avaient perdu la Pologne. Ils travaillaient à dérober leurs vues à la nation elle-même et à ses dangereux alliés.

La noblesse polonaise se voyait entraînée malgré elle. Les Czartorinski, maîtres de presque tous les députés restés à cette diète, dictaient à chacun ce qu'il devait dire. Ils avaient acheté les voix mêmes dont les autres chefs de leur parti se croyaient assurés. Ceux-ci, étonnés des opérations auxquelles on les forçait de concourir, se trouvaient réduits à leur unique suffrage; et la honte de quitter la diète, après y être entrés à la tête d'une faction, les y retenaient malgré eux. Souvent on occupait la multitude de questions frivoles, afin de la distraire des objets principaux, et de lui laisser une apparente liberté sur de vaines discussions. Le terme de la diète étant limité, moins il restait de temps pour discuter les affaires importantes, plus elles passaient avec rapidité. Un sénateur ou un nonce voué au parti dominant, faisait-il une proposition, si quelqu'un voulait en débattre les inconvénients ou les avantages, il se formait autour de celui-ci un groupe qui l'interrompait en lui criant : « Il n'est pas besoin de voter, la « pluralité est évidente. » Aussitôt on lisait une constitution toute dressée, et le primat la signait aveuglément. Ainsi furent érigées en lois une multitude de propositions captieuses, et qui devaient produire dans la république un entier changement.

C'est ainsi que le grand chanchelier de Lithuanie parvint à changer le gouvernement de son pays en une véritable monarchie, sous le voile de rétablir simplement un meilleur ordre dans quelques parties de l'administration, et sans que les puissances qui protégeaient cette faction, intéressées à tenir les Polonais dans l'abaissement, s'aperçussent qu'on employait leur protection à donner une nouvelle constitution à la république. Ce que les rois de France ont eu peine à faire en plus de quatre siècles, l'abolition des grandes charges dont l'autorité était presque indépendante de celle du roi, l'abaissement des grandes familles, la noblesse affaiblie par la diminution de son pouvoir sur les esclaves, l'abrogation des priviléges particuliers des grandes villes et leur réduction à l'obéissance immédiate, les provinces entières dépouillées de leurs droits, les sectes de la plus grande partie des leurs, l'établissement arbitraire des impôts, tout cela fut l'ouvrage de six semaines.

Le comte Poniatouski donnait alors ses journées entières au soin de se faire peindre avec tous les ornements de la dignité royale. Uniquement occupé de frivoles intrigues, il offrait aux

femmes qu'il voulait séduire, l'espérance de le gouverner sur le trône.... Les uns voyaient avec plaisir approcher le temps des récompenses promises, et affectaient d'autant plus de joie que les grâces ne pouvant suffire à contenter tous ceux qui en attendaient; chacun voulait mériter des préférences. Les autres sentaient avec désespoir qu'ils allaient être forcés de recevoir un maître dont ils haïssaient la personne, et dont tant d'innovations leur faisaient redouter les desseins. Les bruits d'un prochain mariage entre l'impératrice et le roi désigné se renouvelaient de toutes parts. Cette princesse était attendue à Riga, et lui, de son côté, avait fait de magnifiques apprêts pour s'y montrer avec une pompe presque royale. Tous les États voisins commençaient à craindre de voir la Russie et la Pologne sous une même domination, et une si énorme puissance entre les mains de deux personnes si entreprenantes, dont l'ambition et l'audace prendraient encore de nouvelles forces dans le succès même d'une aventure si romanesque.

Tout ce qui avait osé faire quelque résistance était dispersé; le parti triomphant avait jeté partout la terreur, en faisant périr sur l'échafaud deux gentilshommes, l'un en Lithuanie, l'autre en Pologne. Une tentative de confédération dans les provinces méridionales, formée par quatre jeunes gens de la maison Potoki avait échoué; et ces quatre chefs, après avoir perdu un combat contre les Russes et s'être jetés dans une forteresse, avaient été pris et devenaient autant d'otages dans les mains des vainqueurs. On ne voyait dans tout le royaume que des gens déconcertés et qui reconnaissaient enfin, avec autant de consternation que d'étonnement, l'abandon dans lequel toutes les puissances laissaient cette république.

Les Polonais, depuis plus d'un siècle s'étaient persuadé que le maintien de leur liberté était nécessaire au système politique de l'Europe. Attachés à leur gouvernement, dont tous les vices leur étaient agréables, et dont ils ne pouvaient se dissimuler la faiblesse, ils se croyaient suffisamment protégés par leurs alliances; ce qui fut toujours vrai pendant un siècle entier : mais ils s'étaient mis, par cette fatale sécurité, dans une dépendance absolue des événements; et dès que l'état de l'Europe se trouvait dérangé, dès que l'équilibre était rompu, ils se trouvaient réduits à leur propre faiblesse, et demeuraient exposés à toutes les entreprises de leurs ennemis naturels.

Les troupes russes, après s'être séparées en plusieurs détachements pour disperser les partis qui avaient voulu se former, et pour forcer la noblesse éparse dans ses terres de signer la confédération de Varsovie, étaient revenues aux environs de cette capitale, afin de soutenir la diète d'élection. Les Czartorinski appréhendaient que l'assemblée de la noblesse n'y fût trop nombreuse,

parce que tous les députés dont ils étaient assurés n'eussent pas égalé la noblesse d'une seule province. Ils avaient pris soin de faire craindre à tous les gentilshommes que, pendant leur absence, leurs châteaux ne fussent pillés par les Russes; ils envoyèrent des troupes couper le chemin à ceux qui voulaient se réunir pour marcher en corps; et, par ces manœuvres, la diète d'élection fut la moins nombreuse qui eût jamais été. De cette foule de quatre-vingt mille gentilshommes qui avaient toujours concouru à l'élection des autres rois, il n'y en avait pas quatre mille au champ électoral. Sept provinces n'y avaient pas même de députés. Ce beau spectacle que les seuls Polonais pouvaient encore dans notre siècle offrir à l'univers, cette élection du chef d'une nation libre, ne paraissait en cette occasion, suivant l'expression des Polonais eux-mêmes, qu'une pompe funèbre sous laquelle on ensevelissait toutes leurs lois. Au lieu des mouvements tumultueux de la liberté, toutes les démarches, concertées d'avance, n'étaient que des cérémonnies. On rendait tristement à la force des hommages involontaires. Ceux même qu'on devait croire au comble de leur prospérité, ne se montraient en public que taciturnes, et le front chargé de soucis. Ils semblaient partager cette impression générale de tristesse et d'horreur, et on ne pouvait deviner pourquoi ils étaient si loin de se livrer ouvertement à la joie qu'on leur supposait. Mais, en effet, de nouvelles espérances et de nouvelles craintes agitaient alors en secret tous les chefs de cette faction triomphante.

L'élection de Poniatouski, dont le projet avait paru chimérique, étant sur le point d'être consommée, tous les obstacles paraissant aplanis par la prudence et la circonspection de trois vieillards, par l'activité inconsidérée et téméraire de quelques jeunes gens, par l'abandon où l'Europe entière avait laissé les Polonais, les résolutions de l'impératrice de Russie changèrent.... Elle écrivit à son ambassadeur qu'elle lui laissait la liberté de choisir, dans la maison de Czartorinski, le roi qui serait le plus agréable à la nation polonaise; et il est remarquable que, depuis ce temps-là, le prince Adam et le comte Oginski sont toujours demeurés chacun dans une égale persuasion d'avoir été l'objet de ce changement. Mais Keyserling était sur le bord du tombeau; ce caprice importunait ce vieillard mourant. Poniatouski, que depuis longtemps il appelait son fils, se jeta à ses genoux, fondant en larmes, lui jura de ne se conduire sur le trône que par ses lumières, et que, sous le nom de Poniatouski, ce serait en effet Keyserling qui régnerait. On ajoute que le ministre Panine avait eu l'adresse d'insérer dans cette lettre de l'impératrice, un billet particulier pour le prince Repnine, par lequel il disait que l'impératrice avait eu un moment de timidité; que ce serait la bien servir que de ne pas lui

obéir dans cette conjoncture, et qu'il prenait sur lui l'événement. Les ministres russes mandèrent donc à leur souveraine qu'il n'était plus temps, et qu'il suffisait pour rassurer les Turcs, et faire tomber le motif de l'exclusion qu'ils donnaient au comte Poniatouski, de stipuler, dans les conditions que la république devait imposer au roi, celle de ne se marier qu'avec une Polonaise.

Douze sénateurs avaient été chargés de rédiger ces conditions ; et, dociles aux volontés du grand chancelier de Lithuanie, ils avaient achevé, par cet acte même, le singulier édifice de cette nouvelle monarchie. Les quatre régiments des gardes soumis immédiatement aux ordres du roi, les hôtels des monnaies et les bureaux des postes remis entre ses mains, le droit de s'approprier à son choix quatre des plus beaux domaines destinés à la noblesse, telles étaient les nouvelles prérogatives ajoutées encore en cette occasion à toutes celles dont on avait augmenté l'autorité royale. Il s'éleva à ce sujet quelques oppositions. Des étincelles de liberté jetèrent encore quelque éclat sous les débris de toutes les anciennes lois. Dans le même temps, l'ambassadeur de Prusse demanda formellement qu'une des conditions imposées au nouveau roi fût de ne se marier qu'avec une Polonaise; et, ce qui remplit tous les esprits d'étonnement, l'ambassadeur et le ministre de Russie firent la même demande, et insistèrent plus fortement encore sur cette même condition. Mais les Czartorinski parvinrent à éluder ces instances, en remettant jusqu'après l'élection à régler tous les points contestés. Enfin, le 7 de septembre 1764, au milieu de toutes les cérémonies prescrites par l'usage et la loi, le comte Poniatouski fut élu roi d'une voix unanime par la noblesse qui se trouva présente au champ électoral.

Le vieux Keyserling expira le même jour, après avoir eu la singulière destinée de faire élire trois souverains, chacun contre le gré de la nation qui l'avait élu, et Poniatouski avait déjà commencé son règne sous le nom de Stanislas Auguste ; mais, sous le titre de roi, il ne fut que l'humble vassal de Catherine II, et il ne servit qu'à achever la préparation du célèbre attentat politique qui eut lieu huit ans plus tard, en 1772, sous le nom de partage de la Pologne.

GAILLARD.

(1726-1806.)

Histoire de François Ier. Le règne de François Ier, l'un des plus brillants de la monarchie et des plus féconds en grands événements, offrait une riche matière à l'historien. On convint généralement qu'il n'était pas resté au-dessous d'un si beau sujet; mais on lui reprocha d'avoir préféré en quelque sorte l'ordre de matières a l'ordre chronologique, et d'avoir divisé l'histoire de ce règne en histoire civile, politique, militaire, ecclésiastique et littéraire, vie privée, etc. Quoiqu'on eût justement blâmé cette méthode, qui n'est point celle des maîtres de l'art, l'auteur n'y resta pas moins fidèle, et il l'employa de nouveau dans son Histoire de Charlemagne.... Les citations et les digressions trop nombreuses sont à peu près les seuls défauts de ses ouvrages, qui portent tous l'empreinte d'un esprit éclairé et d'une âme philanthropique. Ses principales qualités comme écrivain, sont la clarté, la correction, l'élégance et la facilité. AUGER.

CONQUÊTE DU MILANAIS [1]

(1515).

Trois maisons, deux de princes, et la troisième descendant d'un célèbre aventurier : celle d'Aragon, celle d'Orléans et celle des Sforce, se disputaient leurs droits sur le Milanais. Louis XII, après s'en être emparé comme duc d'Orléans, avait ensuite été forcé de l'évacuer et de le laisser à Maximilien Sforce, qui y régnait sous la protection des Suisses. François Ier hérita de son prédécesseur du soin de venger cet affront, et fit continuer secrètement les armements commencés pour la conquête du Milanais, tandis qu'il négociait pour cacher ses desseins. Le pape Léon X, comme chef de la maison des Médicis, s'était tourné du côté de la ligue qui s'était formée contre les Français entre le roi d'Espagne, l'empereur, les Suisses et Maximilien Sforce.

Les Suisses, en s'avançant vers les Alpes, ravagèrent les États du duc de Savoie et des autres alliés que la France avait en Italie;

1. Extrait de l'*Histoire de François Ier*, chap. I.

ils prétendaient conquérir et conserver ces États; ils les partageaient même déjà entre eux et leurs amis. Le cardinal de Sion était duc de Savoie; son frère était marquis de Saluces; Prosper Colonne, qui commandait la cavalerie du pape, devait être comte de Carmagnole, s'il se joignait aux Suisses, et s'il les secondait bien.

François Ier, n'ayant plus rien à dissimuler, n'ayant point d'ailleurs de temps à perdre (on était déjà au mois d'août), prit la route de l'Italie avec la plus belle armée qui eût encore passé les Alpes[1]....

Il avait partagé son armée en trois corps. Le connétable eut le commandement de l'avant-garde, il prétendait que c'était un droit de sa charge; le roi se réserva le corps de bataille, et donna le commandement de l'arrière-garde au duc d'Alençon. Il attendit à Lyon que l'avant-garde se fût ouvert une route à travers les Alpes.

On n'en connaissait que deux du côté du Dauphiné, l'une vers le nord par le mont Cenis, l'autre vers le midi par le mont Genèvre.

Toutes deux aboutissaient au pas de Suze, où les Suisses s'étaient postés; ainsi ils occupaient tous les passages; l'impatience française eût bien voulu les emporter de force, mais l'infanterie entière eût péri dans ces défilés étroits et tortueux, sans pouvoir se développer, ni être secondée par la cavalerie.

On fit embarquer une partie des troupes sous la conduite d'Aimar de Prie, grand maître des arbalétriers[2] de France, avec ordre de descendre à Gênes, et de pénétrer autant qu'elles pourraient dans le Milanais, au delà du Pô; on espérait que la crainte d'être attaqués à la fois par devant et par derrière, et la nécessité de défendre le Milanais, engageraient les Suisses à décamper de Suze, et qu'alors le reste de l'armée française passerait sans obstacle. Mais ce parti était encore plein d'inconvénients. On avait à craindre les dangers de la navigation, l'inconstance et la perfidie des Génois à peine encore déclarés. En supposant même que ce détachement pût s'introduire dans le Milanais, était-il bien sûr qu'il y fît des progrès capables d'arracher les Suisses du poste de Suze? L'embarras était toujours extrême, et le malheur de n'avoir pu prévenir les Suisses paraissait irréparable.

1. La gendarmerie composait un corps de quinze mille hommes, l'infanterie un de quarante mille; on menait aussi trois mille pionniers dont le secours devait être fort utile, et beaucoup d'artillerie qui ne devait pas l'être moins.

2. Le grand maître des arbalétriers était le grand maître de l'ancienne artillerie : c'était l'officier chargé de l'intendance des machines de guerre; qui étaient en usage avant l'invention des armes à feu, et qui continuèrent de l'être encore longtemps après.

La fortune offrit un moyen imprévu de le réparer. Un paysan piémontais, dont la reconnaissance des Français aurait dû conserver le nom, errait depuis soixante ans dans les détours des Alpes. La chasse, dont il faisait son unique métier, l'avait mis en commerce avec les vivandiers français qu'il fournissait de gibier : il apprit par eux l'embarras de l'armée, et conçut l'espérance de faire fortune. Il alla trouver le comte de Morette son seigneur, qui, moyennant l'alliance du duc de Savoie avec la France, servait alors dans l'armée française; il lui indiqua une route inconnue, par laquelle on pouvait tromper la vigilance des Suisses. Le comte de Morette commença par mépriser l'avis; le paysan insista et l'obligea d'y faire plus d'attention. Ils visitèrent ensemble cette route : le comte de Morette y trouva mille difficultés, dont aucune cependant ne lui parut insurmontable; il en leva le plan, il le porta au duc de Savoie, qui envoya le comte de Morette et le paysan à Lyon, où était le roi. On examine ce plan, on souhaite qu'il soit exact, on n'ose le croire; on charge Lautrec et Navarre, l'un le plus entreprenant des officiers de l'armée, l'autre le plus sage et le plus expérimenté, de visiter de nouveau ces périlleux détours avec les maréchaux de Trivulce et de La Palice, le comte de Morette et le paysan. Le second rapport confirma le premier. La nouvelle route offrait des abîmes profonds, mais on pouvait les combler ou les éviter; des rochers épais, mais on pouvait les percer; des montagnes escarpées, mais on pouvait les aplanir. C'était la première marche d'Annibal à travers les Alpes, avec tous ses travaux et tous ses périls, qu'il s'agissait de renouveler.

On part; un détachement reste et se fait voir sur le mont Cenis et sur le mont Genèvre, pour inquiéter les Suisses et leur faire craindre une attaque; le reste de l'armée passe à gué la Durance et s'engage dans les montagnes du côté de Guillestre; trois mille pionniers la précèdent; le fer et le feu lui ouvrent une route difficile et périlleuse à travers des rochers; on remplit des vides immenses avec des fascines et de gros arbres; on bâtit des ponts de communication, on traîne à force d'épaules et de bras l'artillerie dans quelques endroits inaccessibles aux bêtes de somme; les soldats aident les pionniers, les officiers aident les soldats; tous indistinctement manient la pioche et la cognée, poussent aux roues, tirent les cordages; on gravit sur les montagnes, on fait des efforts plus qu'humains, on brave la mort qui semble ouvrir mille tombeaux dans ces vallées profondes que l'Argentière arrose, et où des torrents de glaces et de neiges fondues par le soleil se précipitent avec un fracas épouvantable. On ose à peine les regarder de la cime des rochers sur lesquels on marche en tremblant dans des sentiers étroits, glissants et raboteux, où chaque faux pas entraîne une chute, et d'où l'on voit souvent rouler au fond des

abîmes et les hommes et les bêtes avec toute leur charge. Le bruit des torrents, les cris des mourants, les hennissements des chevaux fatigués et effrayés, étaient horriblement répétés par tous les échos des bois et des montagnes, et venaient redoubler la terreur et le tumulte. On arrive enfin à une dernière montagne où l'on vit avec douleur tant de travaux et tant d'efforts prêts à échouer. La sape et la mine avaient renversé tous les rochers qu'on avait pu aborder et entamer; mais que pouvaient-elles contre une seule roche vive, escarpée de tous côtés, impénétrable au fer, presque inaccessible aux hommes ? Navarre, qui l'avait plusieurs fois sondée, commençait à désespérer du succès, lorsque des recherches plus heureuses lui découvrirent une veine assez tendre qu'il suivit avec la dernière précision; le rocher fut entamé par le milieu, et l'armée, introduite au bout de huit jours dans le marquisat de Saluces, admira ce que peuvent l'industrie, l'audace et la persévérance.

C'était pour elle un spectacle bien consolant, de voir, après tant d'inquiétudes et de travaux, les différents corps pénétrer dans la plaine, les uns par le pas de la Dragonnière, les autres par les hauteurs de Roque-Sparvière et de Coni. Le maréchal de La Palice s'était frayé une route particulière; il avait conduit une colonne par Briançon et Sestrières; il marchait entre les Suisses et l'artillerie, pour couvrir celle-ci, en cas que les Suisses, avertis de la marche des Français, fussent venus pour l'enlever.

Les Suisses ne s'aperçurent de rien, les Piémontais gardèrent religieusement le secret. Cependant Prosper Colonne, un des guerriers les plus expérimentés de l'Italie, conduisait avec confiance la cavalerie du pape à une expédition dont le succès lui paraissait infaillible. Pour mériter le comté de Carmagnole, il allait joindre les bataillons des Suisses, et accabler avec eux les Français enfermés dans les Alpes; il allait, disait-il, les tenir *come gli pipioni nella gabbia;* mais les Piémontais, qui avaient si bien caché la marche des Français, révèlent encore à ceux-ci celle de Prosper et son arrivée à Villefranche, petite ville du Piémont, située sur le Pô, à quelques lieues de sa source. Aussitôt les maréchaux de Chabannes et d'Aubigni, Bayard, d'Imbercourt, Montmorenci, etc., tous les capitaines les plus propres à un coup de main, font monter à cheval leurs hommes d'armes et marchent à leur tête. Le comte de Morette et le même paysan les guident à travers le mont de l'Épervier, qui n'avait jamais vu de cavalerie traverser ses âpres sinuosités. Il fallait passer le Pô; les guides indiquèrent un gué peu connu, et d'Imbercourt, qui conduisait l'avant-garde de ce détachement, arrive à midi à la vue de Villefranche. La sécurité y avait produit la négligence : les postes étaient abandonnés, les soldats dispersés, les portes ouvertes. Cependant l'ennemi est

sous les murs; on le voit, on l'entend, on ne peut le croire et on ne peut en douter; on court en tumulte aux portes, on s'empresse pour les fermer, on est prévenu par l'impétuosité des Français; deux gendarmes de la compagnie de d'Imbercourt, Hallencourt, gentilhomme picard, et Beauvais, gentilhomme normand, poussent leurs chevaux contre une des portes avec tant de violence que du choc Hallencourt est précipité dans le fossé; mais l'intrépide Beauvais passe sa lance à travers la porte, l'y soutient avec vigueur, donne le temps à d'Imbercourt et à sa troupe de l'appuyer; la porte est enfoncée, et d'Imbercourt, quoique blessé au visage, combat toujours; le maréchal de Chabannes arrive, les Français entrent tous ensemble dans la ville; les Italiens consternés n'opposent aucune résistance; la maison de Prosper Colonne est environnée; on trouve ce général à table, ne soupçonnant rien de ce qui se passait; d'Aubigni le fait prisonnier. Colonne prend tout ce qu'il voit pour un songe; mais trop sûr à la fin de la réalité de son malheur, il se livre au chagrin le plus amer; il accuse et le ciel et les hommes, surtout Ferramusca son lieutenant, auquel il prétendait avoir confié la garde des portes; il s'accuse encore plus lui-même d'avoir flétri tous ses lauriers par un moment de négligence. Un général surpris à table, à midi, sans aucune intelligence dans la ville, par le seul effet de son inattention, quel reproche! Il veut du moins diminuer cette honte aux yeux de l'Europe, en publiant un manifeste dans lequel il expose qu'à l'exception des passages gardés par les Suisses, les Alpes sont notoirement impénétrables, que jamais le Pô n'a été guéable aux approches de l'automne, qu'on peut bien prévoir et prévenir les efforts humains, mais qu'on ne prévient point les miracles. Quel éloge des Français!

Ils avaient eu d'un autre côté des succès moins éclatants, mais non moins considérables; les troupes embarquées sous la conduite d'Aimar de Prie étaient descendues à Gênes, avaient trouvé les Génois fidèles à leurs nouveaux engagements, avaient été recueillies dans leurs ports et accrues de leurs soldats. Quatre mille Génois s'étaient joints à elles; les villes d'Alexandrie et de Tortone avaient été surprises; presque toute la partie du Milanais, située au delà du Pô, était conquise.

Les confédérés abattus commençaient à se diviser; ils s'observaient avec une défiance mutuelle, chacun contribuait le moins et le plus tard qu'il pouvait à la défense commune.....

Le cardinal de Sion et les Suisses, frémissant de rage de voir les Français échappés à leurs coups, rentrèrent précipitamment dans le Milanais pour en défendre les restes; sur leur chemin ils pillèrent également et Chivas qui leur ferma ses portes, et Verceil

qui leur ouvrit les siennes ; ils s'avançaient vers Milan, mais bientôt leurs chefs se brouillèrent.....

Le chevalier Bayard, qui observait et inquiétait les Suisses, fut instruit de leurs divisions ; il en avertit le connétable de Bourbon, qui écrivit au roi pour lui demander la permission d'en profiter, et pour l'assurer que les Suisses seraient infailliblement défaits, si on les attaquait dans ces moments de trouble. Le roi était encore à Lyon avec le corps d'armée. Il jugea qu'il serait plus prudent d'attendre la réunion de l'armée entière ; il voulait d'ailleurs avoir part à la gloire ; il aurait été fâché que sans lui les Suisses eussent été battus et le Milanais conquis ; il hâta sa marche malgré les remontrances du roi d'Angleterre, qui, jaloux de ses premiers succès, l'envoya prier de ne point troubler la paix de la chrétienté ; il passa les Alpes sans obstacle ; il traversa rapidement le Piémont, où le duc de Savoie, son oncle, lui rendit tous les honneurs qu'un petit souverain doit à un grand roi ; il continua sa marche, et prit plusieurs places sans s'arrêter ; Novare lui présenta ses clefs ; ce fut là que le duc de Gueldres le joignit avec ses bandes noires[1] : enfin il vint avec ses forces réunies camper à Marignan[2].

Il restait une jonction importante à faire, et une jonction importante à empêcher ; il fallait que l'Alviane avec l'armée vénitienne joignît les Français ; il fallait que Laurent de Médicis avec les troupes de l'Église, et Raimond de Cardonne avec les troupes espagnoles, ne joignissent point les Suisses. Nous avons laissé Laurent de Médicis sous le canon de Plaisance, et le vice-roi de Naples Cardonne autour de Vérone, ayant en tête l'Alviane avec les Vénitiens ; Cardonne part du Véronèse, et va trouver Laurent de Médicis pour lui persuader de venir avec lui joindre les Suisses. L'Aviane, qui ne perdait point de vue le double objet de traverser cette jonction, et de faire la sienne avec les Français, côtoyait le Pô dans ce dessein, et s'avançait du côté de Crémone ; Médicis et Cardonne n'étaient guère en état de l'arrêter ; des défiances mutuelles, qui s'augmentaient de jour en jour, les tenaient enchaînés dans le Plaisantin. Le pape, continuant de traiter avec François Ier, lui avait envoyé Cinthio de Tivoli, un de ses domestiques ; les Espagnols, ne connaissant point Cinthio, ou feignant de ne point le connaître, l'arrêtèrent à son retour, et apprirent par les dépêches dont ils le trouvèrent chargé, que le pape était à peu près d'accord avec le roi ; le pape, de son côté, ne doutait

1. C'était un corps de six mille Allemands, tous vieux soldats d'un courage éprouvé, qui avaient longtemps servi le duc de Gueldres contre l'empereur. Ce nom de bandes noires leur avait été donné à cause de la couleur de leurs drapeaux.

2. Le vrai nom est Melegnano, mais nous suivons l'usage.

presque point que les Espagnols n'en fissent autant que lui. Cardonne, craignant une défection de la part de Médicis, ne voulait plus quitter le canon de Plaisance; Médicis, qui sauvait encore les apparences, le força pourtant de passer le Pô pour s'opposer à la jonction des Vénitiens et des Français; mais les confédérés ayant appris que quelques compagnies françaises s'étaient avancées jusqu'à Lodi pour faciliter cette jonction, ils crurent avoir à combattre toute la cavalerie ennemie, ils repassèrent le Pô avec précipitation, et retournèrent se mettre à couvert sous le canon de Plaisance. L'Alviane traversa le Crémonais sans obstacle, et s'avança jusqu'à Lodi, d'où il était à portée de donner la main au camp de Marignan.

Cependant François Ier avait conclu une trêve avec les Suisses et traitait avec eux; on était même convenu de tout, et déjà le bâtard de Savoie et le maréchal de Lautrec avaient été chargés de mener à Bufalora le convoi renfermant la somme que les Suisses avaient demandée; lorsque les suggessions du cardinal de Sion les déterminèrent à s'en emparer par trahison et à rompre leur engagement.

Lautrec et le bâtard de Savoie continuaient leur marche vers Bufalora, et allaient tomber dans le piége inévitable que les Suisses leur tendaient, lorsqu'un espion bien payé avertit Lautrec du danger qui le menaçait; l'avis était trop important pour qu'on s'amusât à douter; Lautrec se détourna de sa route, mit l'argent en sûreté, avertit le roi de se tenir sur ses gardes.

Le duc de Savoie, désespéré de l'infidélité des Suisses, avait essayé vainement de renouer la négociation; il avait prié cent de leurs principaux officiers de se rendre à Turin, sous prétexte de fêtes et de plaisirs, espérant ramener par eux la nation entière à des sentiments plus justes. Fleuranges[1] se signalait alors *en jeune aventureux*, titre qu'il prend partout avec complaisance dans ses mémoires. Il sut que les Suisses ne voulaient plus exécuter le traité de Galéra; il prit la résolution indiscrète d'aller enlever pendant la nuit ces cent officiers que le duc de Savoie amusait à Turin. Fleuranges fait couler ses gens un à un dans la ville; les Suisses, accablés par le sommeil et par le vin, ne peuvent se défendre; ils sont pris dans leur lit, et Fleuranges crut avoir rendu à son maître un service agréable; mais le roi, qui détestait jusqu'aux moindres apparences de la mauvaise foi, entra dans une généreuse colère lorsqu'il apprit cette nouvelle; il envoya ordre à Fleuranges de mettre les officiers suisses en liberté, de leur faire

1. Fleuranges était un des fils de Robert de La Marck, seigneur de Sédan; il fut fait maréchal de France le 23 mars 1526, à la place du maréchal de Foix.

même des excuses. Fleuranges obéit à regret; les Suisses plus sensibles à l'injure qu'à la réparation, retournèrent animer leurs compatriotes à la vengeance, et seconder la fureur du cardinal de Sion[1].

Les conjonctures n'étaient plus si favorables aux Suisses ; on avait prévenu leur projet, l'argent n'avait point été porté à Bufalora, ils ne s'en étaient point emparés, le roi veillait sur son camp, l'armée vénitienne allait s'approcher; mais les Suisses étaient trop avancés pour reculer, ils se déterminèrent au combat, et marchèrent vers Marignan.

Le roi s'entretenait avec l'Alviane, qui était venu de Lodi pour prendre des arrangements avec lui, lorsque le connétable de Bourbon lui fit dire qu'on voyait les Suisses s'avancer en ordre de bataille. A cette nouvelle, l'Alviane remonte à cheval et court à toute bride vers son camp de Lodi pour hâter la marche de l'armée vénitienne. Le roi demande ses armes et va se mettre à la tête de ses troupes, charmé de voir la gloire qui s'offrait d'elle-même à lui, et qui le contraignait de recevoir ses faveurs, dans le temps où il se faisait l'effort d'y renoncer par amour pour son peuple et par respect pour l'humanité. Ses soldats partageaient sa joie; ils voyaient avec transport arriver le moment de laver l'affront reçu à Novare. Le connétable, si digne de vaincre avec son roi, rangea promptement l'armée en bataille, confia la garde de l'artillerie aux lansquenets, rivaux redoutables, ennemis mortels des Suisses, et disposa autour des lansquenets sa cavalerie sur deux ailes. Les Suisses s'avançaient avec un silence farouche vers l'artillerie; pour mieux surprendre les Français, ils n'avaient ni trompettes ni tambours; leur dessein était de s'emparer d'abord de l'artillerie, de l'enclouer ou de la tourner contre les Français. C'était par cette manœuvre qu'ils avaient gagné la bataille de Novare; ils négligèrent donc la cavalerie des deux ailes, et chargèrent les lansquenets avec une vigueur forcenée. L'affectation apparente de cette démarche alarma les lansquenets; ils savaient qu'on avait traité de la paix avec les Suisses, ils ne purent croire qu'elle eût été sincèrement rompue; ils s'imaginèrent qu'ils en étaient le prix, et que les Français étaient convenus de les sacrifier aux Suisses. Frappés de cette idée, ils reculèrent cent pas, gardant leurs rangs, observant amis et

1. C'est ainsi du moins que des historiens ont rapporté ce fait, d'après le maréchal de Fleuranges, mais ils ont un peu altéré son récit. Fleuranges ne parle ni d'ordre du roi ni de réparation faite aux Suisses; il dit qu'il ne mit ceux-ci en liberté que sur les remontrances du duc de Savoie, qui l'assura qu'ils étaient à Turin *pour affaire du roi et à bonne intention*; il ajoute que le roi fut très-fâché qu'il ne les eût pas retenus, parce que, comme c'étaient les principaux chefs, il n'y aurait point eu de bataille.

ennemis d'un œil plus inquiet qu'effrayé. Le connétable vit ce mouvement et en pénétra la cause; il lut dans l'âme des lansquenets le soupçon injurieux dont elle était remplie; il jugea qu'il fallait, en les désabusant, leur inspirer encore une émulation utile. Il fit avancer les bandes noires, le roi à leur tête, pour la défense de l'artillerie que les ennemis saisissaient déjà; la gendarmerie soutient les bandes noires, les deux ailes réunies fondent sur les Suisses. Un dépit magnanime saisit les lansquenets, ils rougissent de leur erreur et volent pour la réparer; ils préviennent les bandes noires et reprennent leur premier poste; les bandes noires de leur côté veulent justifier le choix que le connétable avait fait d'elles pour remplacer les lansquenets; une ardeur jalouse réunit d'abord tous les différents corps, et les Suisses sont pressés de toutes parts sans être ébranlés; ils résistent, ils attaquent avec la même vigueur; on se mêle, les bataillons se coupent, on combat par pelotons; ici, l'ennemi est défait; là, il est vainqueur. Le connétable, le maréchal de Chabannes, d'Imbercourt, Téligni, Créqui de Pont-d'Ormi s'acharnaient, avec leurs compagnies de gendarmes, à entamer un gros bataillon suisse qui repoussait toutes leurs attaques; ils revinrent plus de vingt fois à la charge, ils épuisèrent toutes les ressources de la valeur, ils furent enfin rejetés sur l'infanterie, et près d'être accablés; le roi, pour les dégager, charge en flanc le bataillon suisse, et, avec deux cents hommes d'armes, défait près de quatre mille hommes dont ce bataillon était composé, il les force de jeter leurs piques et de crier *France :* il vole ensuite à de nouveaux périls.

L'approche de la nuit, jointe à un tourbillon de poussière qui s'élève entre les combattants, empêche de reconnaître si on est entouré d'amis ou d'ennemis; les Suisses portaient aussi bien que les Français des écharpes et des croix blanches, et on les distinguait très-difficilement au clair de la lune à des clefs qu'ils portaient sur l'épaule et sur l'estomac, pour marque de leur dévouement au saint-siége. Dans cette confusion les Suisses avaient un avantage considérable; n'ayant guère que de l'infanterie, ils étaient sûrs de ne point perdre leurs corps en donnant principalement sur la cavalerie. Le roi rencontra un nouveau bataillon d'environ huit mille hommes; il le prit pour la troupe des lansquenets; mais à peine eut-on crié *France*, qu'on se vit assailli d'une multitude de piques; on répondit par des prodiges de valeur qui donnèrent le temps au roi de rallier cinq ou six mille lansquenets, et au connétable de ramener à la charge l'infanterie française et une partie de la gendarmerie; tandis que le connétable enfonce d'un côté le bataillon suisse, le roi, maître alors de l'artillerie déjà plusieurs fois prise et reprise, se fait jour d'un autre côté à grands coups de canon, et passe à travers les enne-

mis qui reculent et perdent beaucoup de terrain. Les Suisses se partagent encore en pelotons, et renouvellent le combat en mille endroits. Le roi retourne à l'artillerie où était toujours le fort de la bataille et le centre du péril; le feu, la fumée, la poussière, l'obscurité rendaient le combat aveugle et terrible: là on frappait indistinctement amis et ennemis. Le chevalier Bayard, l'œil, le bras de l'armée et la terreur des Suisses, Louis de la Trémoille, que regardait particulièrement l'affront de la défaite de Novare, le prince de Talmond son fils, ne s'étaient jamais écartés de ce poste redoutable; les Suisses y portaient sans cesse tous leurs efforts; on avait combattu depuis trois heures après midi, jusqu'à onze heures et demie, et l'ardeur des combattants n'en était que plus enflammée : enfin la lune leur déroba entièrement sa lumière. La profondeur de la nuit suspendit leurs coups sans les séparer; chacun resta dans le poste où il se trouvait, la gendarmerie à cheval, l'infanterie sous les armes, Suisses, Français, lansquenets, Milanais, mêlés, confondus les uns avec les autres; aucun n'osait se faire connaître à son voisin de peur de rencontrer un ennemi. Le prince de Talmond était enfermé entre deux bataillons suisses. Bonnivet, frère de Gouffier-Boisi, croyait soutenir de sa cavalerie les dix mille Gascons commandés par Navarre; mais leur ardeur les avait emportés jusqu'au milieu du corps de bataille des Suisses, et Bonnivet était enveloppé de tous côtés. Le roi était environné des siens qui se rassemblaient autour de lui autant qu'ils pouvaient; il était éclairé d'un seul flambeau, et c'était trop encore. Épuisé par la fatigue, la chaleur et la soif, il demande à boire, on lui présente dans un casque une eau bourbeuse et teinte de sang[1], qu'il avale avec avidité et qu'il revomit aussitôt avec horreur. Vandenesse, frère du maréchal de Chabannes, arrive, annonce avec effroi qu'on n'est qu'à cinquante pas du plus gros bataillon des Suisses, et que le roi ne peut éviter d'être pris s'il est aperçu. La retraite était dangereuse; le grand maître de Boisi prit le parti d'éteindre le flambeau et de faire rester le roi à sa place; le roi le crut; il reposa sans dormir et tout armé sur l'affût d'un canon, attendant avec impatience le retour du jour, et le renouvellement du combat.

A la pointe du jour les deux armées se mirent en ordre de bataille, chacun courut se ranger sous son drapeau; il y eut pendant un instant une espèce de trêve tacite qui n'était qu'une préparation à un nouveau combat; beaucoup de Français qui avaient cru le roi mort, se rassemblèrent autour de lui avec des transports

1. Le maréchal de Fleuranges le dit en propres termes; et ce qui est assez singulier, c'est que le père Daniel, qui le cite pourtant en cet endroit, substitue à l'eau sanglante un flacon de bon vin, dont il dit que le roi but quelques coups, et assurément sans qu'il lui en arrivât rien.

de joie, présages de la victoire. Cependant les Suisses revinrent à la charge avec tant d'impétuosité, que les lansquenets reculèrent une seconde fois plus de cent pas; les bandes noires en firent autant; un jeune Suisse pénétra même jusqu'à l'artillerie, à travers l'infanterie allemande et la cavalerie française qui la soutenaient; il eut la gorge percée d'un coup de pique au moment où il mettait la main sur un canon pour l'enclouer. Le connétable soutint si constamment avec sa gendarmerie les lansquenets et les bandes noires, que ces troupes ne purent jamais être enfoncées. Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie, supérieur dans cette importante partie, renversait avec tant de continuité des files entières des ennemis, ouvrait si à propos des routes faciles à travers leurs plus épais bataillons, le roi profitait de ces avantages avec tant de vivacité, que la victoire, au bout de quatre heures de combat, parut enfin se déclarer d'une manière certaine pour les Français.

Les Suisses, non encore découragés, tentèrent de la ramener par une diversion adroite. Ils détachèrent de la queue de leur armée un corps considérable qui, sans être aperçu, alla, par un long circuit et à la faveur d'un vallon, tomber sur l'arrière-garde française; mais celle-ci se trouva plus attentive et mieux disposée à recevoir les Suisses qu'ils ne l'avaient cru; le duc d'Alençon, qui la commandait, repoussa vivement cette attaque. Maugiron et Cossé avec leurs compagnies de gendarmes, et Pierre de Navarre avec ses Gascons, achevèrent la défaite de ce détachement.

Les Suisses cédèrent enfin, et se retirèrent en bon ordre. Le roi, content de les avoir vaincus, dédaigna de les poursuivre; il détestait ce carnage inutile et inhumain qui assouvit la fureur du soldat sans ajouter à la gloire du vainqueur; d'ailleurs on sentait, comme dit l'historien du chevalier Bayard, qu'on pourrait bien *avoir affaire des Suisses le temps advenir.*

Mais l'Alviane, qui arriva dans ce moment, après avoir marché toute la nuit avec ce qu'il avait pu rassembler de l'armée vénitienne, voulut prendre part aux événements de cette journée; il avait rencontré sur sa route quelques soldats français que les efforts des Suisses avaient mis en fuite, et qui lui dirent que le roi avait perdu la bataille : « Eh bien ! mes enfants, leur répondit l'Al-« viane, nous allons la regagner : suivez-moi. » Quand la vue du champ de bataille l'eut désabusé, il regretta la gloire qu'il s'était flatté d'acquérir. La bonne contenance des Suisses lui servit du moins de prétexte pour troubler leur retraite. Le comte de Petigliane, chef de la maison des Ursins, jeune homme plein de feu, jaloux de signaler sa valeur, se précipita témérairement au milieu des bataillons suisses, où il périt, comme Gaston de Foix avait péri à la bataille de Ravenne. L'Alviane, déjà trop fatigué de la

double marche qu'il avait faite avec tant de rapidité, charge sans relâche l'arrière-garde suisse, soutient contre elle un combat violent, et remporte un reste de victoire inutile et trop chèrement acheté. L'ardeur de ses grands mouvements peu proportionnés à son âge acheva d'altérer son tempérament affaibli, et lui donna la maladie qui le mit au tombeau peu de temps après.

Les Suisses se partagèrent dans leur retraite; les uns allèrent à Milan, les autres reprirent la route de leur pays. Le chancelier Duprat et l'intendant des finances de Normandie, qui avaient suivi le roi à l'armée, pensèrent se jeter dans une de ces troupes qui criait *France*, afin de passer pour les lansquenets; ils allaient être pris, si un domestique de l'intendant n'eût reconnu les Suisses à la forme de leurs chausses et ne l'eût fait remarquer à son maître.

L'avant-garde des Français, s'étant avancée jusqu'à un village voisin de Marignan, y trouva deux compagnies suisses qu'elle somma de se rendre, et qui répondirent que les Suisses avaient toujours préféré la mort à la prison : il fallut forcer ces braves et opiniâtres guerriers dans les maisons où ils osaient encore se défendre. Fruits affreux de la guerre! ils y furent misérablement brûlés jusqu'au dernier, et quelques Français qui avaient pénétré dans ces maisons l'épée à la main, subirent le même sort. De ce nombre fut le seigneur de la Meilleraye, qui portait l'étendard du roi. François ne put que gémir de ce désastre : il n'en fut pas averti assez tôt pour le prévenir.

Cette bataille de Marignan, si glorieuse aux vainqueurs et même aux vaincus, coûta aux Suisses plus de quinze mille hommes, et n'en coûta guère moins de six mille aux Français. Ainsi le cardinal de Sion resta chargé envers l'humanité du crime d'avoir fait égorger plus de vingt mille hommes pour les seuls intérêts de sa haine.

L'histoire fournit peu d'exemples et de tant d'acharnement et de tant de valeur; d'un prêtre animant ainsi au carnage et à la perfidie une nation effrénée, pour des objets étrangers à la religion; d'un jeune roi dont le premier exploit ait été si brillant; de tant de souverains[1] rassemblés sous ses drapeaux, combattant sous ses ordres comme de simples capitaines, de tant de têtes si précieuses exposées à des périls si grands, de deux armées passant deux jours et une nuit entière sous les armes, dans l'action, dans la fatigue, dans le danger, sans boire, manger ni dormir. Le maréchal de Trivulce, qui avait combattu dans dix-sept batailles, disait « que celle de Marignan était un combat de géants, et « toutes les autres des jeux d'enfants. » Il y courut un grand dan-

1. Le duc de Savoie, le duc de Lorraine, le duc de Gueldres.

ger : il s'était précipité au milieu des lances et des hallebardes pour défendre son porte-enseigne, qu'un gros de Suisses enveloppait; il fut enveloppé lui-même, son cheval fut percé de coups, son casque dépouillé de plumes, et il allait être accablé, si un corps de troupe détaché des ailes n'eût accouru à son secours.

Le roi eut son cheval blessé de deux coups de pique, et reçut de violentes contusions, ses armes ayant été enfoncées en plusieurs endroits. Il combattit en soldat, non en roi; il n'avait recherché ce jour-là d'autres distinctions que celles qui pouvaient attirer plus particulièrement sur lui les regards et les coups des ennemis, sa cotte d'armes d'azur était semée de fleurs de lis d'or; une rose d'escarboucles brillait sur son casque.

Le connétable de Bourbon, qui, suivant le témoignage que le roi lui rend, ainsi qu'au comte de Saint-Pol, « ne s'épargnait non plus « qu'un sanglier échauffé, » se vit dans un certain moment exposé à une grêle de coups, sous laquelle il eût infailliblement succombé, sans dix ou douze cavaliers de la Marche et du Bourbonnais, qui, accourant à toute bride et se serrant autour de lui, le garantirent à leurs dépens; car ce zèle dont la haute noblesse était enflammée pour son roi, ce mépris de la vie, cet amour de la gloire, passaient dans les ordres inférieurs, et l'armée entière n'avait qu'un esprit....

Le roi, après avoir fait ensevelir les morts et panser les blessés, après avoir donné ses ordres pour l'érection d'une chapelle en mémoire et en reconnaissance de sa victoire, arma chevaliers sur le champ de bataille ceux qui venaient de s'y distinguer, mais auparavant il fit à Bayard l'honneur de recevoir lui-même de sa main l'ordre de chevalerie.

Il marcha ensuite vers Milan; le cardinal de Sion s'y était retiré plein de rage et de terreur, après la bataille de Marignan; au bruit de l'approche du roi, il s'enfuit chez l'empereur, pour l'engager à faire un effort en faveur des Sforce; il prit la précaution fatale à la France de mener avec lui à la cour de l'empereur le jeune François Sforce, frère puîné du duc Maximilien, afin que, si ce dernier tombait entre les mains du vainqueur, l'autre pût continuer la querelle en soutenant les droits de sa maison. C'était le seul moyen de nuire aux Français qui restât au cardinal. L'affaire de Marignan avait détruit son crédit parmi ses compatriotes. Le succès l'ayant condamné, on ne vit plus en lui que le fléau de sa patrie. On lui redemanda le sang de tant de braves soldats, de tant d'excellents capitaines sacrifiés à sa fureur : peu s'en fallût que les Suisses ne le sacrifiassent à la leur. Le respect qu'inspirait sa croix de légation lui fut très-utile en cette occurrence; mais ce respect pouvait avoir des bornes : le cardinal le craignait,

et en se sauvant de Milan chez l'empereur, c'était moins encore les François qu'il fuyait que ses propres compatriotes.

Quelques Suisses crurent cependant que l'honneur les engageait à suivre jusqu'au bout la fortune de Maximilien Sforce : ils s'enfermèrent avec lui dans le château de Milan. Aussitôt que le roi parut à la vue de la ville, les habitants s'empressèrent de lui porter les clefs ; le roi ne crut pas devoir y faire son entrée, tandis que le château résistait encore.

Ce château passait pour une des plus fortes places de l'Europe. Sforce avait des vivres pour plusieurs mois, ses affaires n'étaient point désespérées. Les Suisses, quoique mécontents d'avoir manqué l'occasion de faire à Galéra une paix avantageuse, se regardaient comme engagés malgré eux dans la querelle du Milanais : leur diète générale, tenue à Zurich depuis la bataille de Marignan, venait de décider que la nation s'armerait de nouveau pour la défense de Sforce, et lèverait jusqu'à cinquante mille hommes en sa faveur. D'un autre côté il était possible que l'activité du cardinal de Sion arrachât l'empereur à son indolence. Le pape même, qui n'avait point encore conclu son traité avec le roi, allait peut-être envoyer ses troupes au secours du château de Milan, et les troupes espagnoles s'y fussent jointes infailliblement. Les Français, pour enlever à Sforce toutes ces ressources, pressaient la place avec la plus grande vivacité : c'était le connétable qui conduisait le siége ; la partie du génie était abandonnée aux talents connus de Navarre.

Navarre ne se proposait pas moins que de faire sauter en l'air le château de Milan par le moyen des mines. Il pensa lui-même être la victime de son art terrible ; il avait poussé la tranchée jusqu'à un bastion de la place, ses travailleurs étaient couverts, les défenses extérieures des assiégés abattues, les fossés desséchés ; une casemate du boulevard, qu'il fit voler en l'air et dont il se trouvait trop près, l'ensevelit sous ses ruines ; on ne l'en tira qu'avec peine, presque écrasé, couvert de blessures ; les travaux, que lui seul savait diriger, en souffrirent quelque temps. Dès qu'il fut en état de les continuer, les assiégés s'alarmèrent ; la casemate renversée les menaçait d'un péril plus grand. L'art des mines effrayait d'autant plus qu'il était plus nouveau et que les secrets en étaient moins connus : il n'arrivait de secours d'aucun côté ; on avait appris que le vice-roi de Naples, à la nouvelle du succès de Marignan, s'était trouvé trop heureux de pouvoir ramener dans le royaume de Naples ses troupes découragées, pleines d'effroi, et dont il n'était plus le maître ; Laurent de Médecis, se voyant abandonné des Espagnols, ne voulut point traverser par une démarche téméraire le traité déjà fort avancé entre Léon X et François Ier. L'empereur promettait toujours et restait immobile.

La lenteur avec laquelle les Suisses exécutaient le recez[1] de la diète de Zurich annonçait assez qu'ils prêtaient l'oreille à la proposition que le roi voulait bien encore leur faire de renouveler les anciennes alliances; peut-être même la fierté du recez de Zurich n'avait-elle eu pour objet que d'obtenir du roi des conditions plus avantageuses. Cependant le château de Milan pouvait sauter en l'air avec le duc et tous les assiégés; il y avait d'ailleurs de la mésintelligence entre ceux-ci; les Suisses s'accordaient mal avec les Italiens de la garnison. Le connétable sut à quel point ces considérations ébranlaient la constance de Sforce: il jugea que la voie de la négociation serait efficace et prompte; il y employa Jean de Gonzague, son oncle, favori de Sforce; il gagna par son moyen Jérôme Moron, chancelier de Milan, l'âme du conseil de Sforce, homme adroit et ambitieux. Quelques historiens accusent ces deux hommes d'avoir déshonoré leur maître en lui faisant signer une capitulation prématurée. Quoi qu'il en soit, Maximilien Sforce, après vingt jours de siége, remit aux Français les châteaux de Milan et de Crémone, les deux seules places qui restassent dans le Milanais; il renonça irrévocablement à tous ses droits sur le duché, en faveur du roi, qui lui donna un asile en France, paya ses dettes, et se chargea de lui faire une pension de trente mille écus, ou de lui fournir la même valeur en bénéfices, en lui procurant, s'il pouvait, le chapeau de cardinal; on accorda une amnistie à tous les Milanais qui avaient servi sous les Sforce, on paya ce qui pouvait être dû aux troupes qui étaient enfermées dans la citadelle; Moron fut conservé dans sa dignité de chancelier du Milanais; on lui promit de plus une charge de maître des requêtes. Sforce fut conduit en France; il sortit de ses États sans témoigner ni honte ni douleur, charmé, disait-il, d'échapper à l'insolente protection des Suisses, aux exactions de l'empereur, aux artifices des Espagnols, à l'alliance frauduleuse du pape, et paraissant en effet sentir qu'il allait être plus libre et plus heureux dans l'obscurité paisible de sa retraite qu'il ne l'avait été sur ce trône où il avait plu à ses maîtres de le faire asseoir....

Le roi, entièrement maître du Milanais, fit son entrée dans la capitale de ce nouvel État, à la tête de son armée triomphante, accompagné de cinq princes du sang; il reçut au palais ducal le serment des corps de la ville : serment trop souvent et trop peu librement prêté à tant de différents maîtres. Il établit à Milan un parlement dont il nomma premier président Jean de Selve, qui fut depuis premier président du parlement de Paris. Il consacra

1. Le recez d'une diète est le recueil ou le cahier des délibérations de cette diète. Recez, *recessus*, vient de *recedere*, parce que cet acte se fait lorsqu'on est sur le point de se retirer.

ensuite huit jours à visiter les places du duché; il séjourna pendant quelque temps à Vigevano, il y reçut les compliments faux ou sincères de tous les princes d'Italie.

Les Vénitiens lui avaient député, immédiatement après la bataille de Marignan, quatre de leurs principaux sénateurs, pour le féliciter de sa victoire et lui demander les secours qu'il devait leur fournir, suivant les traités, pour recouvrer leurs États de terre ferme : ils obtinrent tout ce qu'ils demandaient.

DE BAUSSET.

(1748-1824.)

C'est une idée heureuse pour un écrivain, c'est un beau monument élevé par un évêque à la gloire de l'Église et de sa nation, que l'histoire des deux prélats qui ont le plus honoré leur pays, la religion et les lettres par toutes les vertus de leur état et par les dons du génie; modèles achevés de tout ce que l'esprit a de plus gracieux ou de ce qu'il a de plus fort, sans cependant que la force ait manqué à la grâce de l'un, ou la douceur et l'onction à la force de l'autre. Tous deux vécurent à la cour, s'attachèrent d'illustres amis, élevèrent les enfants des rois, et leur nom fut mêlé aux affaires les plus importantes de la religion. Longtemps unis, et à la fin engagés l'un contre l'autre dans une querelle théologique, ils déployèrent, dans une controverse que leur nom a rendue célèbre, toutes les ressources et toute la fécondité de leur esprit, l'un pour justifier les pieuses illusions d'une âme aimante et d'une imagination exaltée; l'autre pour dissiper ce vain fantôme de perfection : la raison forte et lumineuse de Bossuet triompha; mais le vaincu honora sa défaite, et sa religieuse docilité fit oublier le succès de son adversaire. Fénelon, éloigné de bonne heure du théâtre de l'ambition et des affaires, se renferma dans les fonctions épiscopales; Bossuet, en possession jusqu'à la fin des respects de la cour et de l'estime des grands plus encore que de leur faveur, appuya de l'autorité de son nom et de son génie les plus importantes décisions.

C'est ce que M. de Bausset avait à raconter, et c'est ce qu'il a fait dans l'histoire de ces deux hommes célèbres, avec cette religieuse fidélité qui, pour ne présenter au lecteur que des faits avérés, interroge tous les monuments, recueille toutes les traditions, consulte tous les écrits contemporains, laisse toujours parler celui dont il écrit la vie, et ne le supplée que pour ce qu'il n'a pas pu nous dire ou nous apprendre.

Après avoir admiré cette conscience littéraire, premier devoir d'un historien et mérite trop rare dans tous les temps, parlerons-nous du style de M. de Bausset, modèle du style biographique ou plutôt historique? car la vie des grands hommes est encore de l'histoire : style vrai, grave, élégant, correct, facile, surtout naturel; s'élevant sans effort avec le sujet; simple avec grâce quand le sujet le demande. Il est, ce style...., il est l'auteur lui-même avec toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui lui font des amis de tous ceux qui le connaissent, et des admirateurs de tous ceux qui l'apprécient; et jamais cette maxime de Buffon : « Le style est l'homme même, » ne reçut une application plus juste et plus étendue.

Et nous, qui nous honorons de l'estime et de l'amitié qu'il nous accorde, si nous osons joindre notre suffrage à celui du public, nous dirons que ces deux ouvrages, chefs-d'œuvre de biographie, sont des ouvrages *finis*: et c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire; c'est-à-dire des ouvrages que, dans notre littérature où il y a tant d'ouvrages à refaire, on ne refera pas.

Deux méthodes se présentent lorsqu'on veut écrire l'histoire d'un homme public et d'un écrivain célèbre; on peut suivre l'ordre chronologique pour ses travaux littéraires comme pour les circonstances de sa vie; mais alors des travaux semblables, exécutés à des époques différentes, obligent à de fréquents retours sur les mêmes objets. On peut abandonner l'ordre des temps et s'attacher uniquement à la nature des travaux; mais alors on voit l'écrivain, l'orateur, le savant plutôt que l'homme, et l'auteur n'a fait qu'une histoire littéraire.

M. de Bausset a sagement suivi les deux méthodes à la fois. Il raconte sous leur date les circonstances personnelles ou publiques de la vie de Bossuet, et il renferme sous une même division de son ouvrage tout ce qu'il peut réunir des écrits de ce grand homme lorsqu'ils traitent d'objets semblables, sans avoir égard à leur date, et il fait ainsi l'histoire de Bossuet et l'histoire de ses écrits.

Une réflexion générale se présente à l'esprit lorsqu'on a lu l'histoire de Bossuet: c'est qu'elle est moins l'histoire particulière d'un homme que l'histoire morale de l'âge où il vécut, et, sous ce rapport, on peut dire que le récit de la vie de Bossuet est le siècle de Louis XIV mis en action. C'est en effet dans cet ouvrage qu'on peut juger l'importance que le public et le gouvernement attachaient alors aux choses morales; avec quel respect et quelle gravité ils traitaient tout ce qui y avait rapport, et la place que la religion, son enseignement et ses ministres occupaient dans la société.

DE BONALD.

LE CLERGÉ DE FRANCE [1].

L'Église gallicane, plus ancienne que la monarchie française elle-même, avait adouci les malheurs de l'antique Gaule dans un temps où, abandonnée à la plus déplorable anarchie, devenue le théâtre des combats que se livraient les compétiteurs à l'empire, exposée aux ravages de vingt nations barbares sorties des forêts de la Germanie, ne pouvant plus être ni protégée ni défendue par les empereurs de Constantinople, elle n'avait pas même le choix des dominateurs dont elle devait subir le joug.

Ce fut dans cette terrible crise que les évêques de la Gaule disposèrent leurs concitoyens à se soumettre à l'autorité de Clovis et de sa famille.

Ils prirent assez d'ascendant sur l'esprit de ce chef de guerriers pour en obtenir des conditions plus supportables qu'on ne devait peut-être en attendre.

La conversion de Clovis et des plus illustres compagnons de sa victoire fut un nouveau bienfait du clergé pour les Gaulois devenus Français. Elle donna aux évêques le droit et le pouvoir de faire entendre les premiers accents de la voix de la religion à des barbares qui ne connaissaient pas même encore la voix de la nature et de l'humanité.

Mais que de soins, de zèle et de patience ne leur fallut-il pas pour établir un commencement d'ordre au milieu du plus épouvantable désordre. Les conquérants n'apportaient avec eux que des lois atroces, le mépris des arts, la haine de toute police, et l'habitude de ne prendre que le glaive pour juge de leurs prétentions et de leurs caprices.

De pareils dominateurs n'étaient pas même en état de comprendre et de goûter les simples maximes de la morale chrétienne, et les sentiments de cette charité fraternelle que Jésus-Christ était venu inspirer aux hommes. Pour empêcher ces sauvages armés de se livrer à tous les emportements de leur nature féroce, et de verser à chaque instant des flots de sang, il fallait les faire trembler eux-mêmes au récit des vengeances du ciel contre les hommes injustes et sanguinaires.

Lorsque, dans des siècles plus éclairés, on a reproché à ces rois de n'être que superstitieux, on a oublié que, loin de pouvoir être de véritables chrétiens, ils n'étaient pas même encore accessibles aux lumières de la raison et aux sentiments de l'humanité.

1. Extrait de l'*Histoire de Bossuet*, livre VI.

On leur a reproché les donations dont ils ont comblé les églises; et on n'a pas voulu voir que ces donations furent des bienfaits pour la nation tout entière.

Elles firent renaître les idées de propriété, qui étaient entièrement effacées depuis la conquête des Francs. Elles servirent de modèle et de titre aux propriétés particulières qui s'établirent successivement; les propriétaires laïques invoquèrent en leur faveur les mêmes lois qui garantissaient les propriétés du clergé. Cette législation nouvelle, qui sortait tout à coup des ruines de l'ancienne constitution des Gaulois foulée aux pieds de leurs féroces vainqueurs, fut la première base sur laquelle s'éleva le nouvel ordre social.

Les biens donnés aux églises et aux monastères n'étaient pour la plupart, dans l'origine, que des forêts sans valeur et des terres incultess et marécageuses. Elles redevinrent, sous la main de leurs patients et économes propriétaires, des sources fécondes de richesses nationales. L'agriculture abandonnée recouvra sa première faveur par une utile émulation, et on vit la nature reprendre un aspect plus riant sur cette terre heureuse, que la température la plus douce et le ciel le plus propice n'avaient pu défendre de la désolation des barbares.

Les monuments élevés en l'honneur de la religion offrirent les modèles d'une nouvelle architecture; et, comme on l'a vu à toutes les grandes époques de l'histoire, et même à celles de la Fable, interprète mensongère des traditions historiques, c'étaient les ministres de la religion qui ramenaient la civilisation et les arts dans cette nouvelle France, comme ils les avaient créés dans les premières sociétés du monde naissant.

Les conciles des évêques servirent de modèles aux assemblées nationales, où l'on commença à faire entendre le langage de la raison et de l'autorité au lieu du bruit des armes. Les règlements qui en émanèrent donnèrent une police plus régulière à l'ordre politique comme à l'ordre religieux. Charlemagne, entouré des évêques et des grands de son vaste empire, emprunta des conciles la plupart de ces célèbres Capitulaires qui régirent si longtemps une grande partie de l'Europe.

Ce fut le clergé qui conserva dans tout le midi de la France les principes, les formes et les vestiges du droit romain; et ce fut sur ce modèle qu'on érigea ensuite en lois les coutumes qui gouvernaient les provinces où le droit romain n'avait pu se maintenir.

Les formes de la jurisprudence canonique commencèrent à s'introduire dans les tribunaux civils, et en bannirent peu à peu les maximes bizarres et la jurisprudence féroce que les vainqueurs avaient apportées des peuplades de la Germanie.

La religion s'interposa au milieu de la fureur des combats, et

obtint, au nom de Dieu, des trêves qu'on aurait refusées au nom de l'humanité.

Déjà la capitale de ce nouvel empire devait à la charité de son premier pasteur un des plus grands bienfaits de la religion chrétienne : un évêque de Paris bâtissait le premier hôpital que la France ait vu construire, et lui donnait le nom le plus doux[1] à tous les cœurs sensibles et religieux ; cette belle institution, dont l'antiquité n'avait pas même eu l'idée, imitée successivement dans toutes les principales villes du royaume, fut principalement l'ouvrage du zèle et de la charité des évêques.

On ne peut au moins contester que la plus grande partie des revenus des hôpitaux des villes épiscopales, ne fût le produit des legs et des successions des évêques et des membres de leur clergé.

Les maisons des évêques, les cloîtres des églises et les monastères religieux devinrent l'asile des sciences et des lettres, bannies du reste de la terre. On y recueillit tous les monuments de l'esprit humain échappés au naufrage général qui avait englouti toute la gloire des siècles passés. Ces utiles dépositaires de tant de dépouilles honorables apprirent à obtenir quelques notions confuses, quelques idées grossières de l'histoire et de la littérature anciennes ; ils ne furent pas sans doute des modèles de goût, d'élégance et d'instruction, mais ils étaient encore plus savants que tout ce qui les environnait ; ils étaient même les seuls savants, et le nom de leur profession était l'attribut de la science. Ce furent eux qui transmirent à des siècles plus heureux les trésors et les richesses dont l'ingratitude s'est quelquefois servie pour dénaturer leurs intentions et calomnier leurs bienfaits.

Cependant, à la voix des évêques, s'élevaient de toutes parts des embellissements pour l'instruction publique. Les cloîtres des chapitres furent son berceau et sa première école. Bientôt elle sortit de ces enceintes, trop étroites pour suffire aux nombreux auditeurs attirés par la célébrité des instituteurs. La partie de la ville de Paris alors la plus habitée fut couverte de colléges ; et tous ces colléges, ou presque tous, furent fondés et dotés par des évêques. Leurs noms mêmes, déjà oubliés, rappelaient encore, il y a peu d'années, les noms et les titres de leurs respectables fondateurs. Une longue suite de générations leur a été redevable de l'éducation gratuite qu'elle y a reçue.

L'instruction publique prit alors une forme plus régulière et plus solennelle ; et l'université de Paris, longtemps la plus célèbre de toute l'Europe, fut érigée. Ce furent des évêques qui lui don-

1. Hôtel-Dieu.

nèrent successivement sa forme, sa constitution et ses règlements.

A l'exemple de Paris, les principales villes du royaume eurent des colléges dont une partie fut dotée de biens ecclésiastiques; et elles devinrent le siége de nouvelles universités plus ou moins célèbres.

Tant de bienfaits, tant de monuments utiles ne coûtaient au peuple aucun sacrifice, et n'aggravaient point ses charges. Le clergé seul jetait les fondements de la prospérité publique dans un temps où les gouvernements n'en avaient ni le pouvoir, ni les moyens, ni peut-être même la pensée.

Tandis que des évêques consacraient le fruit de leur économie à des établissements utiles à la nation, la masse des biens du clergé restait intacte pour servir de gages à de nouveaux bienfaits; il était peu d'évêques qui n'eussent l'estimable ambition de recommander leur mémoire par quelque institution utile à la religion ou à l'humanité. Chaque génération se trouvait ainsi enrichie des bienfaits des générations précédentes, et voyait accroître les espérances des générations suivantes.

Les établissements ecclésiastiques, répandus sur toute la surface du royaume, servaient à entretenir la vie, le mouvement et la prospérité dans les parties les plus éloignées du centre de l'empire. Combien de villes, sans cet utile secours, seraient restées ou tombées dans une obscurité et une langueur dont elles ne seraient peut-être jamais sorties!

Les biens du clergé étaient le patrimoine de toutes les familles particulières, puisque toutes, à quelque classe qu'elles appartinssent, étaient successivement appelées à les partager.

Le célibat ecclésiastique ne permettait point de les rendre héréditaires dans un petit nombre de familles; le clergé n'avait d'autres familles que celles qui faisaient partie de l'État. Les unes lui devaient leur éducation; quelques autres leur avancement et leur établissement; plusieurs leur grandeur et leur illustration.

Opposera-t-on à ce récit simple et fidèle de tant de services et de générosité, les injustices, les erreurs ou les scandales de quelques particuliers? Qu'importent des fautes ou des torts personnels, dont nulle société composée d'hommes ne peut être entièrement exempte? Ils étaient sans doute bien coupables, ceux qui ont méconnu la sainteté et la dignité de leur profession, et ont mérité de tels reproches. Mais les hommes passent, et les corps sont immortels. Les monuments de tant de bienfaits, pendant une longue suite de siècles, étaient présents à tous les regards, et demandaient au moins la reconnaissance de l'histoire.

L'Église gallicane a donné à la France ses plus grands ministres, et à l'Europe ses plus grands orateurs; mais sa plus grande

gloire est d'être la seule qui ait eu constamment un esprit national. Dans toutes les grandes calamités publiques, c'était elle qui donnait l'exemple des plus généreux sacrifices. Les priviléges qu'elle avait conservés n'étaient que ceux qui avaient appartenu à la nation entière dans des temps plus reculés. C'étaient ceux que conservaient encore les provinces régies par des états particuliers.

Placée au pied du trône par le rang qu'elle occupait dans la nation, elle en a été souvent l'appui. Elle a su concilier dans tous les temps la fidélité de ses principes religieux avec une soumission sincère à l'autorité souveraine. Nulle Église n'a rendu au chef de l'Église une obéissance plus vraie, et ne lui a montré une déférence plus filiale et plus respectueuse; mais, toujours éclairée par les exemples et les maximes de ses Pères, elle réglait sa soumission et son obéissance « sur les canons faits par l'esprit de Dieu, consacrés par le respect de tout l'univers, confirmés par les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume. »

Cette doctrine a été celle de l'Église de France dans tous les siècles, et dans les temps les plus difficiles.

MICHAUD.

(1767-1839.)

Retiré sous la vieille bannière, c'est là que M. Michaud a écrit l'Histoire des croisades. La conception et le succès d'une aussi vaste entreprise témoignent honorablement en sa faveur : il a achevé son ouvrage malgré les fatigues d'une vie mêlée à tous nos orages politiques. Si le public a accueilli cet ouvrage avec un grand sentiment de justice, c'est que l'auteur possède cette fidélité de doctrines, toujours estimable, par laquelle on tient à un parti, cette élévation de sentiments et cette bonne foi de la raison par laquelle on touche à l'opinion de tous les hommes.

L'Histoire des croisades est l'heureux fruit de cette heureuse alliance de qualités. Écrite sous des temps différents, par intervalles, par parties détachées, elle forme un tout régulier : c'est le même esprit qui domine tout cet ensemble de récits divers et compliqués. Nous avons déjà dit ce que nous pensons de cet ouvrage, qui a fait naître une unanimité de suffrages dans des jours de divisions.

Chaque édition atteste la sollicitude infatigable de l'auteur, qui ajoute, qui modifie; qui, plus pénétré de l'ensemble des faits géné-

raux, redonne à chacun des faits particuliers une physionomie plus marquée et plus précise.

Ayant à peindre l'époque la plus pittoresque de l'histoire moderne, des mœurs pleines de grandeur et de naïveté, de crimes et de vertus, de croyances ardentes, M. Michaud a très-bien senti qu'un tableau si intéressant par les noms, par les souvenirs, par les résultats, n'avait besoin que de simplicité. Il a senti surtout l'avantage de pouvoir disposer à son gré des chroniqueurs; de mêler quelquefois leur rude expression à l'éclat des faits qu'ils racontent; de faire dire, avec toute la simplicité des ermites, des exploits agrandis par tout le courage des chevaliers : c'est toujours un historien que l'on suit, quelquefois un pèlerin qu'on écoute.

Il y avait trois difficultés dans l'histoire complète des croisades : c'était d'indiquer leur cause première, de retrouver dans la poussière de tant de milliers d'hommes la trace des premiers pas faits vers la terre sainte; puis, une fois cette indication préliminaire établie, il fallait mettre de l'ordre et de l'enchaînement dans cette suite de migrations et d'entreprises qui n'eurent pas toutes plus tard le mobile qu'elles avaient eu d'abord.

Restait ensuite la tâche du philosophe, après celle de l'historien; restait à juger les résultats, après avoir raconté les événements; à promener des regards tranquilles sur les conséquences terrestres des guerres religieuses, sur l'action puissante de ces temps barbares pour enfanter la civilisation au nom de laquelle on les a trop souvent accusés.

Or, l'historien des croisades nous paraît en avoir bien surpris les causes; elles sont simples, mais il n'y a que beaucoup d'études historiques qui pouvaient mettre sur la voie de ces causes. L'usage, ancien déjà parmi les chrétiens, au moment des croisades, de faire des pèlerinages au tombeau de Jésus-Christ, voilà une bien tranquille origine à cette fougue guerrière qui poussa les populations de l'Europe sur les populations de l'Asie. Mais cette origine est pourtant vraie, et elle est démontrée jusqu'à l'évidence par la gradation que l'auteur introduit dans la narration successive de ces saints voyages commencés avec le bourdon et continués avec l'épée. Entraîné par l'enchaînement du récit, vous voyez grossir peu à peu la foule, et bientôt les croisades ne nous paraissent plus que des pèlerinages de cinquante mille hommes armés.

Quand dans un sujet on va au fond des choses, il est tout simple que la forme, esclave fidèle, se moule sur le sujet choisi par l'écrivain. Il n'y avait qu'un écueil pour le style dans l'Histoire des croisades, c'était d'être entraîné par la poésie du sujet et de se tromper de muse. M. Michaud a évité cet écueil, mais en même temps il a su conserver la vie et le mouvement à ses personnages. Dans les circonstances nécessaires, sa diction est éclatante sans cesser d'être naturelle. Malgré la sobriété des ornements que la gravité de l'historien commandait à l'inspiration du poëte, on voit souvent un heureux mélange de l'esprit qui éclaire avec l'imagination qui colore.

CHATEAUBRIAND.

PRÉDICATION DE LA PREMIÈRE CROISADE, ET DÉPART DES CROISÉS [1].

(1095.)

La gloire de délivrer Jérusalem appartenait à un simple pèlerin, qui ne tenait sa mission que de son zèle et n'avait d'autre puissance que la force de son caractère et de son génie. Quelques-uns donnent à Pierre l'Ermite une origine obscure; d'autres le font descendre d'une famille noble de Picardie; tous s'accordent à dire qu'il avait un extérieur grossier. Né avec un esprit actif et inquiet, il chercha dans toutes les conditions de la vie un bonheur qu'il ne put trouver. L'étude des lettres, le métier des armes, le célibat, le mariage, l'état ecclésiastique, ne lui avaient rien offert qui pût remplir son cœur et satisfaire son âme ardente. Dégoûté du monde et des hommes, Pierre se retira parmi les cénobites les plus austères. Le jeûne, la prière, la méditation, le silence de la solitude, exaltèrent son imagination. Dans ses visions, il entretenait un commerce habituel avec le ciel, et se croyait l'instrument de ses desseins, le dépositaire de ses volontés. Il avait la ferveur d'un apôtre, le courage d'un martyr. Son zèle ne connaissait point d'obstacles, et tout ce qu'il désirait lui semblait facile. Lorsqu'il parlait, les passions dont il était agité animaient ses gestes et ses paroles, et se communiquaient à ses auditeurs : rien ne résistait ni à la force de son éloquence, ni à l'entraînement de son exemple. Tel fut l'homme extraordinaire qui donna le signal des croisades, et qui, sans fortune et sans renommée, par le seul ascendant des larmes et des prières, parvint à ébranler l'Occident pour le précipiter tout entier sur l'Asie.

Le bruit des pèlerinages en Orient fit sortir Pierre de sa retraite. Il suivit dans la Palestine la foule des chrétiens qui allaient visiter les saints lieux. A l'aspect de Jérusalem, il fut plus ému que tous les autres pèlerins : mille sentiments contraires vinrent agiter son âme exaltée. Dans cette ville, qui conservait partout les marques de la miséricorde et de la colère divines, tout enflamma sa charité, irrita sa dévotion et son zèle, le remplit tour à tour de respect, de terreur et d'indignation. Après avoir suivi ses frères sur le Calvaire et au tombeau de Jésus-Christ, il se rendit auprès du patriarche de Jérusalem. Les cheveux blancs de Siméon, sa figure vénérable, et surtout la persécution qu'il avait

1. Extrait de l'*Histoire des croisades*, livre I.

éprouvée, lui méritèrent toute la confiance de Pierre; ils pleurèrent ensemble sur les maux des chrétiens. L'Ermite, le cœur ulcéré, le visage baigné de larmes, demanda s'il ne pouvait pas y avoir un terme, un remède à tant de calamités. « O le plus fidèle des « chrétiens, lui dit le patriarche, ne voyez-vous pas que nos ini- « quités nous ont fermé l'accès de la miséricorde du Seigneur? « L'Asie est au pouvoir des musulmans; tout l'Orient est tombé « dans la servitude; aucune puissance de la terre ne peut nous « secourir. » A ces paroles, Pierre interrompit Siméon et lui fit entendre qu'un jour peut-être les guerriers de l'Occident seraient les libérateurs de Jérusalem. « Oui, sans doute, répliqua le pa- « triarche : quand nos afflictions seront au comble, quand Dieu « sera touché de nos misères, il amollira le cœur des princes de « l'Occident, et les enverra au secours de la ville sainte. » A ces mots, Pierre et Siméon ouvrirent leurs âmes à l'espérance, et s'embrassèrent en versant des larmes de joie. Le patriarche résolut d'implorer par ses lettres le secours du pape et des princes de l'Europe. L'Ermite jura d'être l'interprète des chrétiens d'Orient et d'armer l'Occident pour leur délivrance.

Après cet entretien, l'enthousiasme de Pierre n'eut plus de bornes; il fut persuadé que le ciel lui-même l'avait chargé de venger sa cause. Un jour qu'il était prosterné devant le saint sépulcre, il crut entendre la voix de Jésus-Christ qui lui disait : « Pierre, « lève-toi; cours annoncer les tribulations de mon peuple; il est « temps que mes serviteurs soient secourus et les saints lieux « délivrés. » Plein de l'esprit de ces paroles qui retentissaient sans cesse à son oreille, chargé des lettres du patriarche, il quitte la Palestine, traverse les mers, débarque sur les côtes d'Italie et va se jeter aux pieds du pape. La chaire de saint Pierre était alors occupée par Urbain II, qui avait été le disciple et le confident de Grégoire et de Victor. Urbain embrassa avec ardeur un projet dont ses prédécesseurs avaient eu la première pensée; il reçut Pierre comme un prophète, applaudit à son dessein, et le chargea d'annoncer la prochaine délivrance de Jérusalem.

L'ermite Pierre traversa l'Italie, passa les Alpes, parcourut la France et la plus grande partie de l'Europe, embrasant tous les cœurs du zèle dont il était dévoré. Il voyageait monté sur une mule, un crucifix à la main, les pieds nus, la tête découverte, le corps ceint d'une grosse corde, couvert d'un long froc et d'un manteau d'ermite de l'étoffe la plus grossière. La singularité de ses vêtements était un spectacle pour le peuple; l'austérité de ses mœurs, sa charité, la morale qu'il prêchait, le faisaient révérer comme un saint.

L'Ermite allait de ville en ville, de province en province, implorant le courage des uns, la pitié des autres; tantôt il se montrait dans la

chaire des églises, tantôt il prêchait dans les chemins et sur les places publiques. Son éloquence était vive, emportée, remplie d'apostrophes véhémentes qui entraînaient la multitude. Il rappelait la profanation des saints lieux et le sang des chrétiens versé par torrents dans les rues de Jérusalem ; il invoquait tour à tour le ciel, les saints, les anges, qu'il prenait à témoin de la vérité de ses récits; il s'adressait à la montagne de Sion, à la roche du Calvaire, au mont des Oliviers, qu'il faisait retentir de sanglots et de gémissements. Quand il ne trouvait plus de paroles pour peindre les malheurs des fidèles, il montrait aux assistants le crucifix qu'il portait avec lui ; il se frappait la poitrine et se meurtrissait le sein, ou il versait un torrent de larmes.

Le peuple se pressait en foule sur les traces de Pierre. Le prédicateur de la guerre sainte était partout reçu comme un envoyé de Dieu : on s'estimait heureux de toucher ses vêtements; le poil arraché à la mule qu'il montait était conservé comme une sainte relique. A sa voix, les différends s'apaisaient dans les familles, les pauvres étaient secourus, la débauche rougissait de ses excès; on ne parlait que des vertus de l'éloquent cénobite ; on racontait ses austérités et ses miracles; on répétait ses discours à ceux qui ne les avaient point entendus et qui n'avaient pu s'édifier par sa présence.

Souvent il rencontrait dans ses courses des chrétiens d'Orient bannis de leur patrie, et parcourant l'Europe en demandant l'aumône. L'ermite Pierre les présentait au peuple comme des témoignages vivants de la barbarie des infidèles ; en montrant les lambeaux dont ils étaient couverts, le saint orateur s'élevait avec violence contre leurs oppresseurs et leurs bourreaux. A ce spectacle, les fidèles éprouvaient tour à tour les plus vives émotions de la pitié et les fureurs de la vengeance; tous déploraient dans leur cœur les malheurs et la honte de Jérusalem. Le peuple élevait la voix vers le ciel pour demander à Dieu qu'il daignât jeter un regard sur sa ville de prédilection; les uns offraient leurs richesses, les autres leurs prières ; tous promettaient de donner leur vie pour la délivrance des saints lieux.

Au milieu de cette agitation générale, Alexis Comnène, qui était menacé par les Turcs, envoya au pape des ambassadeurs pour solliciter les secours des Latins. Quelque temps avant cette ambassade, il avait adressé aux princes de l'Occident des lettres dans lesquelles il leur racontait d'une manière lamentable les conquêtes des Turcs dans l'Asie Mineure. Ces hordes sauvages, qui, dans leurs débauches et dans l'ivresse de la victoire, avaient outragé la nature et l'humanité, étaient aux portes de Byzance, et, sans le prompt secours de tous les peuples chrétiens, la ville de Constantin allait tomber sous la plus affreuse domination. Alexis

rappelait aux princes de la chrétienté les saintes reliques renfermées dans Constantinople, et les conjurait de sauver de la profanation des infidèles ce dépôt sacré. Après avoir étalé la splendeur et les richesses de sa capitale, il exhortait les chevaliers et les barons à venir les défendre, et leur offrait ses trésors pour prix de leur courage.... « L'invasion des Turcs était, aux yeux d'A-« lexis, le plus grand des malheurs qu'eût à redouter le chef « d'un royaume chrétien; et, pour écarter un pareil danger, « tout lui paraissait juste et convenable. Il pouvait supporter l'i-« dée de perdre sa couronne, mais non la honte de voir ses États « soumis aux lois de Mahomet; s'il devait un jour perdre l'empire, « il s'en consolait d'avance, pourvu que la Grèce échappât au joug « des musulmans et devînt le partage des Latins. »

Pour répondre aux prières d'Alexis et aux vœux des fidèles, le souverain pontife convoqua à Plaisance un concile, afin d'y exposer les périls de l'Église grecque et de l'Église latine d'Orient. Les prédications de Pierre avaient tellement préparé les esprits, que plus de deux cents évêques et archevêques, quatre mille ecclésiastiques et trente mille laïques obéirent à l'invitation du saint-siége. Le concile se trouva si nombreux, qu'il fut obligé de s'assembler dans une plaine voisine de la ville.

Dans cette assemblée des fidèles, tous les regards se portèrent sur les ambassadeurs d'Alexis : leur présence au milieu d'un concile latin annonçait assez les désastres de l'Orient. Lorsqu'ils eurent exhorté les princes et les guerriers à sauver Constantinople et Jérusalem, Urbain appuya leurs discours et leurs prières de toutes les raisons que pouvaient lui fournir les intérêts de la chrétienté et la cause de la religion....

Le prudent Urbain n'entreprit point de réveiller l'ardeur des Italiens; il pensa d'ailleurs que leur exemple n'était pas propre à entraîner les autres nations. Pour prendre un parti décisif sur la guerre sainte et pour intéresser tous les peuples à son succès, il résolut d'assembler un second synode au sein d'une nation belliqueuse et, dès ces temps reculés, accoutumée à donner l'impulsion à l'Europe. Le nouveau concile assemblé à Clermont en Auvergne ne fut ni moins nombreux ni moins respectable que celui de Plaisance; les saints et les docteurs les plus renommés vinrent l'honorer de leur présence et l'éclairer de leurs conseils. La ville de Clermont put à peine recevoir dans ses murs tous les princes, les ambassadeurs et les prélats qui s'étaient rendus au concile : « de sorte que, dit une ancienne chronique, vers le milieu du mois de novembre, les villes et villages des environs se trouvèrent remplis de peuple, et furent plusieurs contraints de faire dresser leurs tentes et pavillons au milieu des champs et des prairies, encore que la saison et le pays fussent pleins d'extrême froidure »....

L'enthousiasme, le fanatisme qui s'accroît toujours dans les nombreuses réunions, était porté à son comble. Urbain satisfit enfin l'impatience des fidèles. Le concile tint sa dixième séance dans la grande place de Clermont, qui se remplit bientôt d'une foule immense. Suivi de ses cardinaux, le pape monta sur une espèce de trône qu'on avait dressé pour lui; à ses côtés on vit paraître l'ermite Pierre, avec le bâton de pèlerin et le manteau de laine qui lui avaient attiré partout l'attention et le respect de la multitude. L'apôtre de la guerre sainte parla le premier des outrages faits à la foi du Christ : il rappela les profanations et les sacriléges dont il avait été témoin; les tourments et les persécutions qu'un peuple sans Dieu faisait souffrir à ceux qui allaient visiter les saints lieux. Il avait vu des chrétiens chargés de fers, traînés en esclavage, attelés au joug comme des bêtes de somme; il avait vu les oppresseurs de Jérusalem vendre aux enfants du Christ la permission de saluer le tombeau de leur Dieu, leur arracher jusqu'au pain de la misère, et tourmenter la pauvreté elle-même pour en obtenir des tributs; il avait vu les ministres du Tout-Puissant arrachés au sanctuaire, battus de verges et condamnés à une mort ignominieuse. En racontant les malheurs et la honte des chrétiens, Pierre avait le visage abattu et consterné; sa voix était étouffée par des sanglots; sa vive émotion pénétrait tous les cœurs.

Urbain parla après Pierre l'Ermite, et s'exprima en ces termes : « Vous venez d'entendre l'envoyé des chrétiens d'Orient. Il vous « a dit le sort lamentable de Jérusalem et du peuple de Dieu; il « vous a dit comment la ville du roi des rois, qui transmit aux « autres les préceptes d'une foi pure, a été contrainte de servir « aux superstitions des païens; comment le tombeau miraculeux « où la mort n'avait pu garder sa proie, ce tombeau, source de la « vie future, sur lequel s'est levé le soleil de la résurrection, a « été souillé par ceux qui ne doivent ressusciter eux-mêmes que « pour *servir de paille au feu éternel.* L'impiété victorieuse a « répandu ses ténèbres sur les plus riches contrées de l'Asie : « Antioche, Éphèse, Nicée, sont devenues des cités musulmanes; « les hordes barbares des Turcs ont planté leurs étendards sur « les rives de l'Hellespont, d'où elles menacent tous les pays chré- « tiens. Si Dieu lui-même, armant contre elles ses enfants, ne « les arrête dans leur marche triomphante, quelle nation, quel « royaume pourra leur fermer les portes de l'Occident? »

Le souverain pontife s'adressait à toutes les nations chrétiennes; il s'adressait surtout aux Français; c'est dans leur courage que l'Église plaçait son espoir; c'est parce qu'il connaissait leur bravoure et leur piété que le pape avait traversé les Alpes et qu'il leur apportait la parole de Dieu. A mesure que le pontife

prononçait son discours, ses auditeurs se pénétraient des sentiments dont il était animé ; il cherchait tour à tour à exciter dans le cœur des chevaliers et des barons qui l'écoutaient, l'amour de la gloire, l'ambition des conquêtes, l'enthousiasme religieux, et surtout la compassion pour leurs frères les chrétiens. « Le peuple « digne de louanges, leur disait-il, ce peuple que le Seigneur notre « Dieu a béni, gémit et succombe sous le poids des outrages et « des exactions les plus honteuses. La race des élus subit d'in- « dignes persécutions ; la rage impie des Sarrasins n'a respecté ni « les vierges du Seigneur, ni le *collége royal des prêtres*. Ils « ont chargé de fers les mains des infirmes et des vieillards ; des « enfants arrachés aux embrassements maternels oublient main- « tenant chez les barbares le nom du Dieu véritable ; les hospices « qui attendaient les pauvres voyageurs sur la route des saints « lieux ont reçu sous leur toit profané une nation perverse ; *le* « *temple du Seigneur a été traité comme un homme infâme, et* « *les ornements du sanctuaire ont été enlevés comme des cap-* « *tifs*. Que vous dirai-je de plus ? Au milieu de tant de maux, « qui aurait pu retenir dans leurs demeures désolées les habitants « de Jérusalem, les gardiens du Calvaire, les serviteurs et les « *concitoyens de l'homme-Dieu*, s'ils ne s'étaient pas imposé la « loi de recevoir et de secourir les pèlerins, s'ils n'avaient pas « craint de laisser sans prêtres, sans autels, sans cérémonies re- « ligieuses, une terre toute couverte encore du sang de Jésus- « Christ ?

« Malheur à nous, mes enfants et mes frères, qui avons vécu « dans ces jours de calamités ! Sommes-nous donc venus dans ce « siècle réprouvé du ciel, pour voir la désolation de la ville sainte, « et pour rester en paix lorsqu'elle est livrée entre les mains de « ses ennemis ? Ne vaut-il pas mieux mourir dans la guerre que « de supporter plus longtemps cet horrible spectacle ? Pleurons « tous ensemble sur nos fautes qui ont armé la colère divine ; « pleurons, mais que nos larmes ne soient point comme la se- « mence jetée sur le sable, et que la guerre sainte s'allume au feu « de notre repentir ; que l'amour de nos frères nous anime au « combat et soit *plus fort que la mort même* contre les ennemis « du peuple chrétien.

« Guerriers qui m'écoutez, poursuivait l'éloquent pontife, vous « qui cherchez sans cesse de vains prétextes de guerre, réjouissez- « vous, car voici une guerre légitime : le moment est venu de « montrer si vous êtes animés d'un vrai courage ; le moment est « venu d'expier tant de violences commises au sein de la paix, « tant de victoires souillées par l'injustice. Vous qui fûtes si sou- « vent la terreur de vos concitoyens et qui vendez pour un vil « salaire vos bras aux fureurs d'autrui, armés du glaive des Ma-

« chabées, allez défendre la *maison d'Israël, qui est la vigne du* « *Seigneur des armées.* Il ne s'agit plus de venger les injures des « hommes, mais celles de la Divinité; il ne s'agit plus de l'attaque « d'une ville ou d'un château, mais de la conquête des lieux « saints. Si vous triomphez, les bénédictions du ciel et les royaumes « de l'Asie seront votre partage; si vous succombez, vous aurez « la gloire de mourir aux mêmes lieux que Jésus-Christ, et Dieu « n'oubliera point qu'il vous aura vus dans sa milice sainte. « Que de lâches affections, que des sentiments profanes ne vous « retiennent point dans vos foyers; soldats du Dieu vivant, n'é- « coutez plus que les gémissements de Sion; brisez tous les liens « de la terre, et ressouvenez-vous de ce qu'a dit le Seigneur : « *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas* « *digne de moi; quiconque abandonnera sa maison, ou son père,* « *ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou son héritage,* « *pour mon nom, sera récompensé au centuple, et possédera la* « *vie éternelle.* »

Ce discours d'Urbain pénétrait, embrasait tous les cœurs, et ressemblait à la flamme ardente descendue du ciel. L'assemblée des fidèles, entraînée par un enthousiasme que jamais l'éloquence humaine n'avait inspiré, se leva tout entière et fit entendre ces mots : *Dieu le veut! Dieu le veut!* Ce cri unanime fut répété à plusieurs reprises; il retentit au loin dans la cité de Clermont, et jusque sur les montagnes du voisinage. Quand le calme fut rétabli : « Vous voyez ici, poursuivit le saint pontife, l'accomplis- « sement de la promesse divine : Jésus-Christ a déclaré que, « lorsque ses disciples s'assembleraient en son nom, il serait au « milieu d'eux; oui, le Sauveur du monde est maintenant au « milieu de vous, et c'est lui-même qui vous inspire les accents « que je viens d'entendre. Que ces paroles : *Dieu le veut!* soient « désormais votre cri de guerre, et qu'elles annoncent partout la « présence du Dieu des armées. » En achevant ces mots, Urbain montra à l'assemblée des chrétiens le signe de leur rédemption : « C'est Jésus-Christ lui-même, leur dit-il, qui sort de son tom- « beau et qui vous présente sa croix : elle sera le signe élevé entre « les nations, qui doit réunir les enfants dispersés d'Israël; portez- « la sur vos épaules ou sur votre poitrine; qu'elle brille sur vos « armes et sur vos étendards; elle deviendra pour vous le gage « de la victoire ou la palme du martyre; elle vous rappellera sans « cesse que Jésus-Christ est mort pour vous, et que vous devez « mourir pour lui. »

Lorsqu'Urbain eut cessé de parler, l'agitation fut grande; on n'entendait plus que ces acclamations : *Dieu le veut! Dieu le veut!* qui étaient comme la voix de tout le peuple chrétien. Le cardinal Grégoire, qui monta depuis sur la chaire de saint Pierre

sous le nom d'Innocent, prononça à haute voix une formule de confession générale; tous les assistants se prosternèrent à genoux, se frappèrent la poitrine, et reçurent l'absolution de leurs péchés.

Adémar de Monteil, évêque du Puy, demanda le premier à entrer dans la *voie de Dieu*, et prit la croix des mains du pape; plusieurs évêques suivirent son exemple. Raymond, comte de Toulouse, s'excusa, par ses ambassadeurs, de n'avoir pu assister au concile de Clermont; il avait déjà combattu les Sarrasins en Espagne; il promettait d'aller les combattre en Asie, suivi de ses plus fidèles guerriers. Les barons et les chevaliers qui avaient entendu les exhortations d'Urbain firent tous le serment de venger la cause de Jésus-Christ; ils oublièrent leurs propres querelles, et jurèrent de combattre ensemble les ennemis de la foi chrétienne; tous les fidèles promirent de respecter les décisions du concile, et décorèrent leurs vêtements d'une croix rouge, de drap ou de soie; ils prirent dès lors le nom de *croisés*, et le nom de *croisade* fut donné à la guerre qu'on allait faire aux Sarrasins.

Les fidèles sollicitèrent Urbain de se mettre à leur tête; mais le pontife, qui n'avait point encore triomphé de l'antipape Guibert, et qui poursuivait à la fois par ses anathèmes le roi de France et l'empereur d'Allemagne, ne pouvait quitter l'Europe sans compromettre la puissance et la politique du saint-siége. Il refusa d'être le chef de la croisade, et nomma l'évêque du Puy son légat apostolique auprès de l'armée des chrétiens.

Il promit à tous les croisés la rémission entière de leurs péchés. Leurs personnes, leurs familles, leurs biens, furent mis sous la protection de l'Église et des apôtres saint Pierre et saint Paul. Le concile déclara que toute violence exercée envers les soldats de Jésus-Christ devait être punie par l'anathème, et recommanda ses décrets en faveur des croisés à la vigilance des prêtres et des évêques. Il régla la discipline, fixa l'époque du départ de ceux qui s'étaient enrôlés dans la milice sainte; et de peur que la réflexion n'en retînt quelques-uns dans leurs foyers, il menaça d'excommunication tous ceux qui ne rempliraient pas leurs serments.

La renommée publia partout la guerre qu'on venait de déclarer aux infidèles. Urbain parcourut lui-même plusieurs provinces de France, pour achever son ouvrage aussi heureusement commencé. Dans les villes de Rouen, d'Angers, de Tours, de Nîmes, il assembla des conciles où la noblesse, le clergé et le peuple accoururent pour entendre le père des fidèles et pleurer avec lui sur les malheurs de Sion. Dans tous les diocèses, dans toutes les paroisses, les évêques et les simples pasteurs ne cessaient de bénir des croix pour les fidèles qui promettaient de s'armer pour la délivrance de la terre sainte. L'Église a conservé dans ses an-

nales les formules des prières récitées dans cette cérémonie. Le prêtre, après avoir invoqué le secours du Dieu qui a fait le ciel et la terre, priait le Seigneur de bénir, dans sa bonté paternelle, la croix des pèlerins, comme il avait béni autrefois la verge d'Aaron; il conjurait la miséricorde divine de ne point abandonner dans les périls ceux qui allaient combattre pour Jésus-Christ, et de leur envoyer cet ange Gabriel qui avait été autrefois le fidèle compagnon de Tobie. S'adressant ensuite à chaque pèlerin prosterné devant lui, le prêtre lui disait après lui avoir attaché la croix sur la poitrine : « Reçois ce signe, image de la passion et « de la mort du Sauveur du monde, afin que dans ton voyage « le malheur ni le péché ne puissent t'atteindre, et que tu re- « viennes plus heureux et surtout meilleur parmi les tiens. » L'auditoire répondait AMEN, et le saint enthousiasme qu'inspirait cette cérémonie, se répandant de proche en proche, achevait d'embraser tous les cœurs.

On eût dit que les Français n'avaient plus d'autre patrie que la terre sainte, et qu'ils lui devaient le sacrifice de leur repos, de leurs biens et de leur vie. Cet enthousiasme, qui n'avait plus de bornes, ne tarda pas à se communiquer aux autres peuples chrétiens : il gagna l'Angleterre, encore ébranlée par la conquête récente des Normands; l'Allemagne, troublée par les anathèmes de Grégoire et d'Urbain; l'Italie, agitée par les factions; l'Espagne même, qui combattait les Sarrasins sur son propre territoire. Tel était l'ascendant de la religion outragée par les infidèles, telle fut l'influence de l'exemple donné par les Français, que toutes les nations chrétiennes oublièrent ce qui faisait l'objet de leur ambition ou de leurs alarmes, et fournirent à la croisade les soldats dont elles avaient besoin pour se défendre elles-mêmes. Tout l'Occident retentit de ces paroles : *Celui qui ne porte pas sa croix et ne vient pas avec moi n'est pas digne de moi.*

La situation où se trouvait l'Europe contribua sans doute à augmenter le nombre des pèlerins: « Toutes choses allaient dans « un tel désordre, dit Guillaume de Tyr, qu'il semblait que le « monde penchât vers son déclin et que la seconde venue du fils « de l'homme dût être prochaine. » Partout le peuple, comme nous l'avons déjà dit, gémissait dans une horrible servitude; une disette affreuse, qui désolait depuis plusieurs années la France et la plupart des royaumes de l'Occident, avait enfanté toutes sortes de calamités, de crimes et de de brigandages. Des villages, des villes même restaient sans habitants et tombaient en ruines. Les peuples abandonnèrent sans regret une terre qui ne pouvait plus les nourrir et ne leur offrait ni repos ni sécurité: l'étendard de la croix leur parut un sûr asile contre la misère et l'oppression. D'après les décrets du concile de Clermont, les

croisés se trouvaient affranchis d'impôts; ils ne pouvaient être poursuivis pour dettes pendant leur voyage. Au seul nom de la croix, les lois suspendaient leurs menaces, la tyrannie ne pouvait saisir ses victimes, ni la justice même des coupables parmi ceux que l'Église adoptait pour ses défenseurs. L'assurance de l'impunité, l'espoir d'un meilleur sort, l'amour même de la licence, et l'envie de secouer les chaînes les plus sacrées, firent accourir la multitude sous les bannières de la croisade.

Beaucoup de seigneurs qui n'avaient point d'abord pris la croix, et qui voyaient partir leurs vassaux sans pouvoir les arrêter, se déterminèrent à les suivre comme chefs militaires, pour conserver quelque chose de leur autorité. La plupart des comtes et des barons n'hésitèrent point d'ailleurs à quitter l'Europe, que le concile de Clermont venait de déclarer en état de paix et qui ne devait plus leur offrir l'occasion de signaler leur valeur; ils avaient tous beaucoup de crimes à expier : « On leur promettait, dit Montesquieu, de les expier en suivant leur passion dominante; ils prirent donc la croix et les armes. »

L'Église n'avait point encore renoncé à l'usage d'imposer des pénitences publiques. Beaucoup de pécheurs rougissaient de reconnaître ainsi leurs fautes devant leurs concitoyens et leurs proches : ils aimèrent mieux courir le monde et s'exposer aux dangers et aux fatigues d'un pèlerinage lointain. D'un autre côté, le tribunal de la pénitence ordonnait quelquefois aux fidèles, surtout aux guerriers, de s'ensevelir dans la retraite et d'éviter avec scrupule la dissipation et les combats. Qu'on juge de la révolution qui dut s'opérer dans les esprits, lorsque l'Église elle-même sonna tout à coup la trompette guerrière, et qu'elle présenta comme agréables à Dieu l'amour des conquêtes, la gloire de vaincre, l'ardeur pour les périls, dont on s'accusait naguère comme d'un péché. On peut croire que ces nouveautés dans la discipline ecclésiastique ne favorisèrent point l'amélioration des mœurs; mais il est certain qu'elles servirent merveilleusement la guerre sainte et qu'elles augmentèrent beaucoup le nombre des pèlerins et des vengeurs du saint tombeau.

Le clergé donna lui-même l'exemple. La plupart des évêques, qui portaient le titre de comte ou de baron et qui faisaient souvent la guerre pour soutenir les droits de leurs évêchés, crurent devoir s'armer pour la cause de Jésus-Christ. Les prêtres, pour donner plus de poids à leurs prédications, prirent eux-mêmes la croix; un grand nombre de pasteurs résolurent de suivre leur troupeau jusqu'à Jérusalem; quelques-uns d'entre eux, comme nous le verrons dans la suite, avaient sans doute présents à la pensée les évêchés de l'Asie, et cédaient à l'espoir d'occuper un jour les siéges les plus renommés de l'Église d'Orient.

Au milieu de l'anarchie et des troubles qui désolaient l'Europe depuis le règne de Charlemagne, il s'était formé une association de nobles chevaliers qui parcouraient le monde en cherchant des aventures : ils avaient fait le serment de protéger l'innocence, de secourir les filles opprimées, et de combattre les infidèles. La religion, qui avait consacré leur institution et béni leur épée, les appela à sa défense, et l'ordre de la chevalerie, qui dut une grande partie de son éclat et de ses progrès à la guerre sainte, compta un grand nombre de ses guerriers qui se rangèrent sous les drapeaux de la croix.

L'ambition ne fut peut-être pas étrangère à leur dévouement pour la cause de Jésus-Christ. Si la religion promettait ses récompenses à ceux qui allaient combattre pour elle, la fortune leur promettait aussi les richesses et les trônes de la terre. Ceux qui revenaient d'Orient parlaient avec enthousiasme des merveilles qu'ils avaient vues, des riches provinces qu'ils avaient traversées. On savait que deux ou trois cents pèlerins normands avaient conquis la Pouille et la Sicile sur les Sarrasins. Toutes les terres occupées par les infidèles semblaient devoir appartenir aux preux chevaliers qui n'avaient pour toute richesse que leur naissance, leur bravoure et leur épée.

On ne doit pas oublier cependant que l'enthousiasme religieux était le premier et principal mobile qui mettait tout le monde chrétien en mouvement. Dans les temps ordinaires les hommes suivent leurs penchants naturels et n'obéissent qu'à leurs inclinations; mais, au temps dont nous parlons, la dévotion du pèlerinage, qui devenait plus vive en se communiquant, et qu'on pouvait appeler, selon l'expresssion de saint Paul, la folie de la croix, était une passion ardente et jalouse qui parlait plus haut que toutes les autres. On ne voyait plus la religion que dans la guerre contre les Sarrasins, et la religion qu'on entendait ainsi ne permettait point à ses défenseurs enthousiastes de voir une autre félicité, une autre gloire que celle qu'elle présentait à leur imagination exaltée. L'amour de la patrie, les liens de famille, les plus tendres affections du cœur, furent sacrifiés aux idées et aux opinions qui entraînaient alors toute l'Europe. La modération était une lâcheté, l'indifférence une trahison, l'opposition un attentat sacrilége. Le pouvoir des lois n'était compté pour rien parmi ceux qui croyaient combattre pour la cause de Dieu. Les sujets reconnaissaient à peine l'autorité des princes et des seigneurs dans tout ce qui concernait la guerre sainte; le maître et l'esclave n'avaient d'autre titre que celui de chrétien, d'autre devoir à remplir que celui de défendre la religion les armes à la main.

L'imagination du peuple voyait chaque jour tant de prodiges,

que toute la nature semblait avoir été appelée à proclamer la volonté du ciel. « Je prends Dieu à témoin, dit l'abbé Guibert, « qu'habitant à cette époque Beauvais, je vis une fois, au milieu « du jour, quelques nuages disposés les uns sur les autres un peu « obliquement, et de telle sorte qu'on eût pu tout au plus leur « trouver la forme d'une cigogne ou d'une grue, quand tout à « coup des milliers de voix, s'élevant de tous côtés, annoncèrent « qu'une croix venait de paraître dans le ciel. » Le même chroniqueur rapporte qu'une *petite femme* avait entrepris le voyage de Jérusalem; une oie, *instruite à je ne sais quelle nouvelle école*, dit Guibert, *et faisant bien plus que ne comporte sa nature dépourvue de raison*, marchait, en se balançant, à la suite de cette femme : aussitôt la renommée, volant avec rapidité, répandit dans les châteaux et dans les villes la nouvelle que les oies étaient envoyées à la conquête de Jérusalem !

C'était une honte que de n'avoir pas reçu une inspiration particulière pour la guerre sainte, comme si Dieu avait appelé chacun des fidèles à la délivrance de son tombeau. Pour faire croire à un avertissement miraculeux, celui-ci, se tirant un peu de sang, traçait sur son corps des raies en forme de croix, et les montrait ensuite à tous les yeux; celui-là produisait la tache dont il était marqué à la prunelle et qui obscurcissait sa vue, comme un oracle divin qui l'avertissait d'entreprendre le saint voyage; un autre employait le suc des plantes nouvelles ou toute autre espèce de préparation colorée pour tracer sur son visage le signe de la rédemption; de même qu'on avait coutume de se peindre le dessous des yeux avec du fard, de même quelques pauvres pèlerins se peignaient en vert ou en rouge, afin de pouvoir se présenter comme des témoignages vivants des miracles du ciel. Ceux qui avaient recours à ces pieuses fraudes, espéraient que la charité des fidèles les aiderait à suivre la croisade. Les moines désertaient les cloîtres dans lesquels ils avaient fait serment de mourir, et se croyaient entraînés par une inspiration divine; les ermites sortaient de leurs solitudes, et venaient se mêler à la foule des croisés. Ce qu'on aura peine à croire, les voleurs, les brigands quittaient leurs retraites inconnues, venaient confesser leurs forfaits, et promettaient, en recevant la croix, d'aller les expier dans la Palestine.

Les artisans, les marchands, les laboureurs, abandonnaient leurs travaux et leur profession, ne songeant plus à l'avenir ni pour eux-mêmes ni pour leurs familles; les barons et les seigneurs renonçaient aux domaines acquis par la valeur et les exploits de leurs pères. Les terres, les villes, les châteaux pour lesquels on s'était fait la guerre, perdirent tout à coup leur prix aux yeux de leurs possesseurs, et furent donnés pour des sommes modiques à ceux que la grâce de Dieu n'avait point touchés, et qui n'étaient

point appelés au bonheur de visiter les saints lieux et de conquérir l'Orient.

Les auteurs contemporains racontent plusieurs miracles qui contribuèrent à échauffer l'esprit de la multitude. On avait vu des étoiles se détacher du firmament et tomber sur la terre; mille feux inconnus couraient dans les airs et prêtaient à la nuit la clarté du jour; des nuages couleur de sang se levèrent tout à coup sur l'horizon vers l'orient et vers l'occident; une comète menaçante parut au midi : sa forme était celle d'un glaive. On aperçut dans les plus hautes régions du ciel des cités avec leurs tours et leurs remparts, des armées prêtes à combattre et suivant l'étendard de la croix. Le moine Robert rapporte que, le jour même où la croisade fut décidée au concile de Clermont, cette décision avait été proclamée au delà des mers. « Cette nouvelle, « ajoute-t-il, avait relevé le courage des chrétiens en Orient, et « porté tout à coup le désespoir chez les peuples de l'Arabie. » Pour comble de prodiges, les saints et les rois des âges précédents étaient sortis de leurs tombeaux, et plusieurs Français avaient vu l'ombre de Charlemagne exhortant les chrétiens à combattre les infidèles.

Nous ne redirons pas tous les autres miracles rapportés par les chroniqueurs, mais nous indiquerons le caractère magnifiquement poétique de ces présages qui accompagnaient le vaste ébranlement de la croisade. L'imagination populaire, ne rêvant que batailles, avait semé dans les cieux les images de la guerre; la nature avait été associée aux intérêts, à l'enthousiasme, aux passions de la multitude; toutes choses se trouvaient en harmonie avec les sentiments de tous; et, pour que le temps passé pût aussi entrer, en quelque sorte, dans le mouvement de cette époque, la tombe avait permis à d'illustres morts de se mêler aux vivants. Il faut reconnaître dans ces merveilleuses visions tout le sublime de l'épopée.

Le concile de Clermont, qui s'était tenu au mois de novembre de l'an 1095, avait fixé le départ des croisés à la fête de l'Assomption de l'année suivante. Pendant l'hiver on ne s'occupa que des préparatifs du voyage pour la terre sainte; tout autre soin, tout autre travail fut suspendu dans les villes et dans les campagnes. Au milieu de l'effervescence générale, la religion, qui animait tous les cœurs, veillait à l'ordre public. Tout à coup on n'entendit plus parler de vols, de brigandages. L'Occident se tut, et l'Europe jouit pendant quelques mois d'une paix qu'elle ne connaissait plus.

Parmi les préparatifs de la croisade, on ne doit pas oublier le soin que prenaient les croisés de faire benir leurs armes et leurs drapeaux. Dans chaque paroisse, le pontife ou le pasteur, après

avoir répandu l'eau sainte sur les armes déposées devant lui, priait le Seigneur tout-puissant d'accorder à celui ou à ceux qui devaient les porter dans les combats, le courage et la force qu'il donna autrefois à David, vainqueur de l'infidèle Goliath. En remettant à chaque chevalier l'épée qu'il avait bénite, le prêtre disait : *Recevez cette épée, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; servez-vous-en pour le triomphe de la foi ; mais qu'elle ne répande jamais le sang innocent.* La bénédiction des drapeaux se faisait avec la même solennité : le ministre du Dieu des armées demandait au ciel que ce signal de la guerre fût, pour les ennemis du peuple chrétien, un sujet de terreur, et pour tous ceux qui espéraient en Jésus-Christ, un gage de la victoire. Le prêtre, après avoir répandu l'eau sacrée sur l'étendard, le remettait aux guerriers à genoux devant lui, en disant : « Allez combattre pour « la gloire de Dieu, et que ce signe vous fasse triompher de tous « les périls. » Ces cérémonies, inconnues jusqu'alors dans l'Église, attiraient un immense concours de fidèles, et tous réunissaient leurs prières à celles du clergé, pour implorer la protection divine en faveur des soldats de Jésus-Christ.

Ceux qui avaient pris la croix s'encourageaient les uns les autres, et s'adressaient des lettres et des ambassades pour presser leur départ. Les bénédictions du ciel semblaient être promises aux croisés qui se mettraient les premiers en marche pour Jérusalem. Ceux mêmes qui, dans les premiers moments, avaient blâmé le délire de la croisade, s'accusèrent de leur indifférence pour la cause de la religion, et ne montrèrent pas moins de ferveur que ceux qui leur avaient donné l'exemple. Tous étaient impatients de vendre leurs possessions, et ne trouvaient plus d'acheteurs. Les croisés dédaignaient tout ce qu'ils ne pouvaient emporter avec eux; les produits de la terre se vendaient à vil prix, ce qui ramena tout à coup l'abondance au milieu même de la disette. Un de nos vieux chroniqueurs, l'abbé Guibert, voulant peindre l'indifférence universelle pour tout ce qui n'était pas la croisade, nous dit qu'on dédaignait comme chose vile les plus belles des épouses, et que les pierres précieuses n'avaient plus de charmes.

Dès que le printemps parut, rien ne put contenir l'impatience des croisés ; ils se mirent en marche pour se rendre dans les lieux où ils devaient se rassembler. Le plus grand nombre allaient à pied; quelques cavaliers paraissaient au milieu de la multitude; plusieurs voyageaient montés sur des chars traînés par des bœufs ferrés; d'autres côtoyaient la mer, descendaient les fleuves dans des barques. Ils étaient vêtus diversement, armés de lances, d'épées, de javelots, de massues de fer, etc. La foule des croisés offrait un mélange bizarre et confus de toutes les conditions et de tous les rangs : des femmes paraissaient en armes au milieu des

guerriers; la prostitution et les joies profanes se montraient au milieu des austérités de la pénitence et de la piété. On voyait la vieillesse à côté de l'enfance, l'opulence près de la misère; le casque était confondu avec le froc, la mitre avec l'épée, le seigneur avec les serfs, le maître avec ses serviteurs. Près des villes, près des forteresses, dans les plaines, sur les montagnes, s'élevaient des tentes, des pavillons pour les chevaliers, et des autels dressés à la hâte pour l'office divin. Partout se déployait un appareil de guerre et de fête solennelle. D'un côté, un chef militaire exerçait ses soldats à la discipline; de l'autre, un prédicateur rappelait à ses auditeurs les vérités de l'Évangile : ici, le bruit des clairons et des trompettes; plus loin, le chant des psaumes et des cantiques. Depuis le Tibre jusqu'à l'Océan, et depuis le Rhin jusqu'au delà des Pyrénées, on ne rencontrait que des troupes d'hommes revêtus de la croix, jurant d'exterminer les Sarrasins, et célébrant d'avance leurs conquêtes; de toutes parts retentissait le cri de guerre des croisés : *Dieu le veut! Dieu le veut!*

Les pères conduisaient eux-mêmes leurs enfants, et leur faisaient jurer de vaincre ou de mourir pour Jésus-Christ. Les guerriers s'arrachaient des bras de leurs épouses et de leurs familles, et promettaient de revenir victorieux. Les femmes, les vieillards, dont la faiblesse restait sans appui, accompagnaient leurs fils ou leurs époux à la ville la plus voisine; et, ne pouvant se séparer des objets de leur affection, prenaient le parti de les suivre jusqu'à Jérusalem. Ceux qui restaient en Europe enviaient le sort des croisés et ne pouvaient retenir leurs larmes; ceux qui allaient chercher la mort en Asie étaient pleins d'espérance et de joie.

Parmi les pèlerins partis des côtes de la mer, on remarquait une foule d'hommes qui avaient quitté les îles de l'Océan. Leurs vêtements et leurs armes, qu'on n'avait jamais vus, excitaient la curiosité et la surprise. Ils parlaient une langue qu'on n'entendait point; et, pour annoncer qu'ils venaient défendre les intérêts de la croix, ils élevaient deux doigts de leurs mains l'un sur l'autre. Entraînés par leur exemple et par l'esprit d'enthousiasme répandu partout, des familles, des villages entiers partaient pour la Palestine; ils étaient suivis de leurs humbles pénates; ils emportaient leurs provisions, leurs ustensiles, leurs meubles. Les plus pauvres marchaient sans prévoyance, et ne pouvaient croire que celui qui nourrit les petits des oiseaux laissât périr de misère des pèlerins revêtus de sa croix. Leur ignorance ajoutait à leur illusion et prêtait à tout ce qu'ils voyaient un air d'enchantement et de prodige; ils croyaient sans cesse toucher au terme de leur pèlerinage. Les enfants des villageois, lorsqu'une ville ou un château se présentait à leurs yeux, demandaient si *c'était là Jérusa-*

lem. Beaucoup de grands seigneurs, qui avaient passé leur vie dans leurs donjons rustiques, n'en savaient guère plus que leurs vassaux ; ils conduisaient avec eux leurs équipages de pêche et de chasse, et marchaient précédés d'une meute, portant leur faucon sur le poing. Ils espéraient atteindre Jérusalem en faisant bonne chère et montrer à l'Asie le luxe grossier de leurs châteaux.

Au milieu de l'entraînement universel, aucun sage ne fit entendre la voix de la raison ; personne ne s'étonnait alors de ce qui fait aujourd'hui notre surprise. Ces scènes si étranges, dans lesquelles tout le monde était acteur, ne devaient être un spectacle que pour la postérité.

SISMONDI.

(1773-1842.)

Quarante-six ans de travaux incessants qui sembleraient résumer plusieurs longues et laborieuses carrières ; les études les plus consciencieuses ; la plus active, la plus sincère recherche de la vérité ; cet ardent amour de l'humanité qui pénètre, qui réchauffe à la fois les œuvres et les actes ; cette profonde et tendre compassion des misères des masses, cet infatigable zèle à en découvrir les causes, à appeler les générations entières à la poursuite du remède : voilà les justes titres de Sismondi à la reconnaissance de son siècle. M. P.

L'Histoire des républiques italiennes du moyen âge fut la première et est restée aux yeux de certains juges la meilleure composition de l'auteur en ce genre [1]. Un grand art s'y cache sous une apparente simplicité de formes. Le manque d'unité, qui est le vice politique de l'Italie, fait aussi la difficulté de son histoire. Passer de Florence à Naples, de Gênes à Pise, de Venise à Milan, mener en laisse, ainsi que le disait ingénieusement la mère de l'auteur, les affaires de tant d'États séparés, rassembler dans sa main tous ces fils qui s'entrecroisent sans se brouiller jamais, tel était le problème que Sismondi a résolu avec un rare bonheur. M. Rathery.

Les travaux de M. Sismondi sur les constitutions des peuples libres lui avaient fait connaître l'existence variée et orageuse des républiques italiennes au moyen âge. Il entreprit alors de retracer leur histoire si originale, si peu connue, si difficile ; l'histoire du pays qui a dépassé tous les autres, en prospérité et en infortune ; qui a conquis et organisé deux fois le monde sous les Romains et sous les papes ; de cette Italie qui, expiant en quelque sorte ses victoires et sa domination, est tombée du faîte de la grandeur et de

1. Il a publié en 1821 l'*Histoire des Français*.

l'unité dans l'excès de l'affaiblissement et de la division; a été tour à tour envahie par les peuples barbares et par les chefs des monarchies militaires du continent; s'est trouvée encore assez forte pour triompher de tous les conquérants pendant dix siècles; a su se constituer dans la désunion; a produit de petites républiques, dont quelques-unes sont devenues des États considérables, et, grâce au génie naturel de l'admirable race qui l'habitait, a conservé le gouvernement moral de l'Europe malgré sa faiblesse; est restée dans le moyen âge le pays de la richesse, le siége principal de la pensée, l'école des arts, le théâtre où se sont agités les plus graves événements, où ont paru les plus grands hommes.

M. de Sismondi a traité ce sujet d'une manière à la fois savante et brillante. Il est remonté à l'origine de ces nombreuses cités fièrement érigées en républiques sur les ruines du pouvoir impérial ou des établissements féodaux; il a décrit leurs constitutions, montré leur existence intérieure, raconté leurs luttes, exposé leur fin. La turbulente Gênes, l'héroïque Milan, la triste Pise, la prudente et puissante Venise, la démocratique Florence et toutes ces républiques, qui, pressées sur un espace étroit, ont eu, dans une courte durée de temps, une vie plus animée, des passions plus enivrantes, des vicissitudes plus variées que les royaumes du continent, et qui, un peu plus tôt, un peu plus tard, sont tombées ou sous l'usurpation d'un ambitieux, parce qu'elles étaient trop libres, ou sous les coups de l'étranger, parce qu'elles étaient trop faibles : voilà la grande et longue histoire qu'a retracée M. de Sismondi. Il l'a retracée avec un vaste savoir, un noble esprit, un talent vigoureux, assez d'art et beaucoup d'éloquence. L'intérêt qu'il lui donne vient, du reste comme toujours, de celui qu'il y porte. Il n'expose pas seulement les événements : il les juge, s'en émeut, et l'on sent battre le cœur de l'homme dans les pages de l'historien. Sa marche est vive, sa couleur franche, sa pensée judicieuse. Malgré le défaut d'unité que présente le sujet et dont M. de Sismondi n'a pas pu triompher entièrement dans son ouvrage, on passe sans effort d'un de ses récits à l'autre en éprouvant, comme dans les chants de l'Arioste, le regret de celui qu'on quitte, jusqu'à ce qu'on soit de nouveau entraîné par celui qu'on prend.

M. MIGNET.

CORRUPTION MORALE, FAMINE ET PESTE EN ITALIE [1].

(1347-1350.)

Le quatorzième siècle est une époque brillante pour l'Italie; dans aucun temps les lettres n'ont été cultivées avec plus d'ardeur, les savants accueillis, honorés avec plus d'enthousiasme;

1. Extrait de l'*Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, chap. XXXVIII.

dans aucun temps de plus grandes lumières n'ont été acquises et généralement répandues parmi les hommes; dans aucun temps de plus nobles monuments du génie créateur ou du travail opiniâtre n'ont été transmis à la postérité. Le renouvellement des lettres grecques et latines, la création de la langue italienne et de la poésie moderne, l'art d'enseigner la politique dans l'histoire, et de présenter aux hommes, par le récit des événements, une leçon non moins attrayante qu'instructive, le perfectionnement de la jurisprudence, les progrès rapides de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la musique, sont dus plus particulièrement aux hommes du quatorzième siècle. Mais cette période, qui, à tant de titres, mérite une étude particulière, ne fut point heureuse pour l'humanité. Plusieurs des vertus qui relèvent le caractère des hommes, qui, en s'alliant à leurs passions, les ennoblissent, avaient presque absolument disparu, et des vices rebutants, des vices qui dégradent l'histoire que nous écrivons, avaient pris leur place. Dans les cours des princes, la bassesse rampante, la lâche flatterie, l'intrigue et le vice étaient les moyens les plus assurés de parvenir. Les petits souverains donnaient l'exemple de tous les crimes; une débauche crapuleuse régnait dans l'intérieur de leurs palais; le poison et l'assassinat étaient employés chaque jour par eux, comme les sauvegardes de leur gouvernement; des troupes d'assassins étaient entretenues à leurs gages, et une protection entière était assurée aux brigands, en retour des services qu'ils rendaient. Dans les familles des princes, la passion de régner n'était arrêtée par aucun crime, et elle excitait des révolutions fréquentes, presque toujours préparées par une noire perfidie, et accomplies par des forfaits atroces, ou prévenues par une effrayante cruauté. Dans les tribunaux, un pouvoir arbitraire et souvent injuste faisait de la punition des crimes un revenu pour le prince : soupçonneux par avarice, il acquérait des preuves par la torture, et punissait les coupables par d'horribles supplices. Dans la politique, une ambition qui employait la trahison plutôt que les armes, comme moyen de vaincre, détruisait toute confiance dans les traités, toute sûreté dans les alliances, tout lien d'amitié entre les peuples. Dans la guerre, des troupes mercenaires, perfides et cruelles, sacrifiaient leur souverain à l'ennemi qui voulait les acheter, mettaient leur honneur à l'enchère, et, épargnant les armées qu'elles avaient à combattre, ne ruinaient que les campagnes paisibles et les citoyens innocents

Le mépris de toute loi et de toute morale qu'affichaient les princes, donnait un exemple d'autant plus pernicieux, que dans chaque ville on trouvait une petite cour, et que cette cour était pour les citoyens une école d'immoralité, de corruption et de

crimes. Plus rapprochés de la vie privée, les tyrans avaient, par leur exemple, une influence plus pernicieuse sur les mœurs de leurs sujets : plus multipliés, ils corrompaient davantage la morale publique, parce que les crimes politiques devenaient fréquents, à proportion du nombre des souverains; le sentiment des lois immuables de la morale et de la religion était détruit par l'histoire de chaque jour et par les révolutions de chaque État.

Les républiques elles-mêmes n'étaient point à l'abri de cette corruption générale. Dans leur lutte avec les princes dont elles étaient entourées, et aux piéges desquels elles étaient sans cesse exposées, elles avaient adopté plus d'une fois leur politique tortueuse, et on les avait à leur tour soupçonnées de perfidie. D'immenses richesses, accumulées par le commerce, avaient altéré la pureté des principes républicains; l'argent était un moyen trop assuré d'obtenir le respect du peuple et de parvenir au pouvoir. On faisait peu d'attention aux voies par lesquelles cet argent avait été acquis, et celui qui malversait dans une administration publique, ou qui détournait les deniers de l'Etat, savait trop qu'il trouverait toujours assez de moyens de couvrir ses concussions, pourvu qu'elles lui procurassent une grande opulence. Des vols scandaleux furent commis à Florence, pendant la lutte de cette république avec Mastino de la Scala, et les peines infligées par le duc d'Athènes au commandant d'Arezzo et à celui de Lucques étaient peut-être méritées, quoique arbitraires. Nous ne parlerons pas de la violence des dissensions civiles, et des révolutions qui donnaient et arrachaient le gouvernement aux diverses classes de citoyens; c'est le sort nécessaire des républiques, et le prix auquel elles payent ces talents multipliés, cette énergie des caractères et ces passions généreuses qu'on ne trouve que chez elles. Mais nous reprocherons à ces républiques d'avoir abandonné entièrement l'art et l'esprit militaires; d'avoir laissé la valeur italienne s'éteindre chez les citoyens et chez les sujets; et de s'être ainsi mises dans la dépendance d'abord des soldats mercenaires allemands qui les trahissaient, plus tard de ces compagnies d'aventure qui les mettaient à contribution d'une manière si honteuse.

Tandis que l'Italie souffrait déjà de tant de désordres et de tant de maux, elle fut frappée coup sur coup des plus redoutables fléaux que le ciel ait en réserve pour châtier la terre. Elle éprouva une famine cruelle, puis la peste la plus terrible dont l'histoire ait gardé le souvenir; et ce fut encore pour elle un troisième fléau que la découverte de l'artillerie, qui date précisément de cette époque calamiteuse. L'invention des armes à feu a eu, pour l'espèce humaine, des conséquences bien plus désastreuses encore que la peste ou que la famine : elle a soumis la force de l'homme au calcul; elle a réduit le soldat au rang d'une machine; elle a privé

la valeur de tout ce qu'elle avait de plus noble, de ce qui tenait le plus au caractère personnel; elle a augmenté la puissance des despotes, et diminué celle des nations; elle a ôté aux villes leur sûreté, et aux remparts la confiance qu'ils inspiraient. Mais les effets impérissables de cette funeste découverte tardèrent encore longtemps à se manifester. Les bombardes dont les historiens font mention pour la première fois, lorsqu'elles furent employées le 26 août 1346 à la bataille de Créci, entre les Anglais et les Français, ne parurent d'abord que des machines propres à lancer des traits, dont tout l'avantage était d'effrayer les chevaux par leur explosion et par le feu qui la produisait. Le roi d'Angleterre, qui seul avait des bombardiers dans son armée, les avait placés avec ses archers sur les chars dont il avait entouré son camp. « Leurs bombardes, dit Jean Villani, lançaient de petites balles « de fer, avec du feu, pour épouvanter et confondre les chevaux[1]. « Les archers anglais, dit-il plus loin, tiraient trois flèches tandis « que les arbalétriers génois au service de France en tiraient « une. A cet avantage se joignaient les coups de bombardes, qui « causaient tant de bruit et de tremblement, qu'on aurait dit que « Dieu tonnait; le tout, en tuant beaucoup de monde et mettant « les chevaux en désordre[2]. » Villani mourut deux ans après la bataille de Créci, en sorte qu'on ne peut le soupçonner d'anachronisme, et les bombardes dont il parle sont bien évidemment une arme à feu de la nature des nôtres[3]; mais il n'a point cru leur invention assez importante pour nous donner sur elles de plus grands détails; et, en effet, les changements que l'artillerie devait apporter dans l'art de la guerre ne se firent sentir d'une manière bien marquée qu'un siècle et demi plus tard.

La même année, l'intempérie des saisons fut la cause première de la famine. Dès l'automne de 1345, des pluies excessives, dans les mois d'octobre et de novembre, empêchèrent les semailles ou firent pourrir en terre le blé qui commençait à germer. Au printemps suivant, les pluies recommencèrent avec une égale obstination; et, pendant les trois mois d'avril, mai et juin, la terre fut sans cesse ou inondée, ou tellement détrempée, que les semailles des grains de printemps et des millets[4] ne réussirent pas

1. Giov. Villani, liv. XII, c. 65.

2. Giov. Villani, liv. XII, c. 66.

3. L'historien de Pistoia, qui mourut aussi en 1348, parle de bombardes à la même époque, t. XI, et l'anonyme romain dit qu'au siége de Calais, l'année suivante, « Odoardo getta fuoco ne la terra, bombarde, spingarde e altre orribili cose. » Antiq. ital., t. III.

4. Les historiens florentins emploient le mot de *brada* pour désigner tous les grains semés au printemps pour la nourriture de l'homme, qui

mieux que celles de l'automne. Cette calamité ne s'arrêta pas à une seule province ; elle fut générale dans toute l'Italie, dans toute la France, et dans plusieurs autres pays encore ; aussi n'avait-on jamais vu une plus mauvaise récolte que celle de 1346. Le vin, l'huile et tous les produits de la terre manquèrent également. On fut bientôt forcé de détruire presque tous les oiseaux de basse-cour, parce qu'on n'avait plus de nourriture à leur donner[1]. La viande de boucherie renchérit aussi considérablement ; mais le blé, plus que tout le reste, manqua d'une manière vraiment effrayante, car les terres ne rendirent que le quart ou même le sixième de ce qu'elles avaient coutume de produire. Dès la récolte, le boisseau de blé valut, à Florence, trente sous, et il augmenta chaque jour, de manière qu'au 1er de mai 1347, il avait déjà plus que doublé ; l'orge et les fèves augmentaient aussi de prix, et le son lui-même était d'une cherté effrayante, ce qui indiquait combien de malheureux cherchaient à se repaître de cet aliment grossier et insalubre[2].

Cependant le gouvernement de Florence fit des efforts inouïs pour se procurer un approvisionnement suffisant ; il fit acheter des blés en Calabre, en Sicile, en Sardaigne, à Tunis, et dans toute la Barbarie ; il donna des arrhes d'avance, sans se laisser rebuter par la cherté des denrées ; et il crut être assuré de quarante mille muids de froment et de quatre mille muids d'orge[3]. Mais les marchands pisans et génois, avec lesquels il était obligé de contracter, pour faire débarquer le blé à Pise ou à Gênes, ne purent tenir leurs engagements, parce que, dans ces deux villes, comme l'on éprouvait une disette non moins cruelle, les magistrats commencèrent par se pourvoir eux-mêmes avant de laisser sortir du blé, en sorte qu'il n'en arriva pas à Florence plus de la moitié de ce que le gouvernement avait acheté. Les Florentins tirèrent aussi quelques provisions de la Maremme et de la

ne sont pas des céréales ; aujourd'hui ils entendent surtout, par ce mot, le blé de Turquie ; mais les botanistes assurent que ce grain n'était pas connu avant la découverte de l'Amérique.

1. La paire de chapons se vendit d'un florin d'or à 4 livres, ou 12 à 15 liv. tournois ; les poulets et les pigeons, 10 à 12 sous florentins la paire, 40 à 48 sous de France ; la viande inférieure, 7 à 8 sous de notre monnaie, et la meilleure, 12 sous. Ces prix sont poids pour poids ; mais l'argent valait, à cette époque, quatre fois plus qu'aujourd'hui.

2. Le boisseau de blé ou statio de Florence pèse 36 livres poids de marc ; le florin d'or valant 12 liv. tournois, s'estimait alors à 3 liv. 2 sous. Le quintal de blé vint donc à valoir 36 livres, poids pour poids et 144 fr. eu égard au changement que les mines d'Amérique ont occasionné dans la valeur des espèces.

3. Le muid ou moggio de Florence équivaut à vingt-quatre boisseaux, et doit peser 864 livres poids de marc.

Romagne, quoique dans ces provinces, de même qu'à Bologne, les vivres fussent aussi rares et aussi chers qu'à Florence[1].

La seigneurie envoyait chaque jour au marché de soixante à quatre-vingts muids de blé, qu'elle faisait vendre au prix courant, d'abord quarante sous, et ensuite cinquante sous le boisseau. Mais comme cette quantité ne se trouvait point suffisante, parce qu'un nombre prodigieux de paysans, accoutumés dans les autres années à vendre leur blé au marché, venaient au contraire en acheter: la seigneurie fit faire des fours où l'on employait chaque jour de quatre-vingt-cinq à cent muids de blé, pour faire des pains du poids de six onces, où le son n'était point séparé de la farine; on en distribuait ensuite chez les boulangers deux par tête, à raison de quatre deniers florentins la pièce. Mais lorsqu'on vit se former, à la porte des boulangers, des attroupements qui augmentaient le sentiment de la misère publique et répandaient l'effroi parmi le peuple, le gouvernement se détermina à envoyer de maison en maison porter à chaque famille les deux pains par tête qui étaient assignés à tous les individus qui la composaient. Au mois d'avril 1347, il se trouva, d'après les registres, que quatre-vingt-quatorze mille personnes, à Florence, recevaient ainsi leur pain de l'État; et cependant tous les bourgeois un peu aisés n'étaient pas compris dans ce rôle, parce qu'ils avaient fait leurs provisions, ou qu'à un prix plus élevé ils se procuraient de meilleur pain chez les boulangers. Tous les pauvres et tous les religieux mendiants qui vivaient d'aumônes, n'y étaient pas compris non plus, quoique leur foule fût innombrable; car on les avait congédiés de toutes les terres et les villes voisines, et la misère ou la faim les avait tous réunis à Florence. Telle fut cependant la générosité, la charité chrétienne des Florentins, que, pendant la durée de cette famine, aucun pauvre, aucun étranger, aucun paysan ne fut renvoyé de la ville, aucun ne fut laissé sans secours, tous furent entretenus par les aumônes publiques ou particulières. « Aussi, « dit Villani, devons-nous espérer en Dieu, qu'il ne regardera « point les péchés énormes de nos concitoyens; hélas! nous l'a- « vons dit, notre ville n'en est que trop souillée; mais si c'est son « bon plaisir et sa miséricorde, il compensera nos fautes par les « aumônes de nos bons et vertueux citoyens, comme il le fit à « Ninive : car il l'a dit lui-même, l'aumône efface le péché[2]. »

Cette famine avait été générale en Italie, et toutes les villes n'y avaient pas pourvu par des règlements aussi sages ou aussi généreux que les Florentins : aussi laissa-t-elle après elle un affaiblissement dans le tempérament de la masse du peuple et une

1. Cronica Miscella di Bologna, t. xviii.
2. Giov. Villani, liv. xii, c. 72.

disposition aux maladies épidémiques qui ne tarda pas à se manifester. Cependant, pour que le pauvre ne fût pas tourmenté à la fois par la famine, par la maladie et par ses créanciers, la seigneurie florentine suspendit les poursuites juridiques pour les petites dettes, et elle délivra, le jour de Pâques, comme une offrande à Dieu, tous les prisonniers débiteurs de la communauté, et tous ceux qui étaient arrêtés pour des choses peu graves. En même temps, elle offrit à ceux qui étaient poursuivis pour des amendes la faculté de se racheter avec quinze pour cent de la somme portée par leur sentence. Mais la misère était si grande que bien peu de gens purent profiter de cette faveur [1].

Pendant l'été de 1347, la mortalité fut assez grande à Florence, surtout parmi les pauvres, les femmes et les enfants, et l'on estima que l'épidémie avait enlevé environ quatre mille personnes. Mais pendant le même temps, un fléau plus terrible s'apprêtait en Orient. Dans les relations des phénomènes qui accompagnèrent la peste, il n'est pas facile de distinguer les bruits populaires qu'une superstition éveillée par la crainte faisait accueillir avidement, d'avec les calamités plus réelles qui occasionnèrent sans doute l'épidémie. Dans le royaume de Casan, à ce que raconte Jean Villani, la terre fut ébranlée par de violentes secousses ; plusieurs villes et plusieurs villages s'abîmèrent ; les gouffres qui s'entr'ouvrirent vomissaient des flammes qui, s'attachant aux herbes sèches, s'étendirent à plusieurs journées à la ronde. Ceux qui échappèrent à ces bouleversements, portèrent avec eux une maladie contagieuse qu'ils répandirent sur les bords du Tanaïs et à Trébisonde, et qui, dans cette contrée, sur cinq personnes, en emportait quatre. A Sébastia, les pluies furent accompagnées de la chute d'une énorme quantité d'insectes noirs, à huit pattes, avec une queue, les uns morts, les autres vivants; la piqûre des derniers était venimeuse ; la corruption des premiers infectait l'air. La peste, née dans ces deux pays, se répandit dans tout le Levant; elle parcourut la Syrie, la Chaldée, la Mésopotamie, l'Égypte, les îles de l'Archipel, la Turquie, la Grèce [2], l'Arménie et la Russie [3]. Les marchands italiens qui étaient établis dans différents ports du Levant, voulurent s'enfuir avec leurs marchandises ; huit galères génoises, entre autres, partirent de la mer Noire, dans l'espérance d'échapper à la contagion ; mais elles la portaient avec elles. Lorsqu'elles arrivèrent en Sicile, elles avaient déjà perdu tant de matelots, que quatre de ces galères furent abandonnées. Les malades qui descendirent à terre communi-

1. Giov. Villani, liv. xii, c. 82.
2. Niceph. Greg. Hist. Byzant., liv. xvi, c. 1.
3. Giov. Villani, liv. xii, c. 83.

quèrent l'infection aux habitants de la ville où ils avaient débarqué; de là elle se répandit rapidement dans toute la Sicile, la Corse, la Sardaigne, et les côtes de la Méditerranée. Les marchands, qui continuaient à fuir, débarquèrent, les uns à Pise, les autres à Gênes; et, comme aucune précaution n'avait encore été prise pour arrêter les maladies contagieuses, partout où ils se présentèrent, ils apportèrent la mort avec eux. En 1348, la peste infecta toute l'Italie, à la réserve de Milan et de quelques cantons au pied des Alpes, où elle fut à peine sentie. La même année, elle passa les montagnes et s'étendit en Provence, en Savoie, en Dauphiné, en Bourgogne, et, par Aigues-Mortes, elle pénétra en Catalogne. L'année suivante, elle comprit tout le reste de l'Occident, jusqu'aux rives de la mer Atlantique, la Barbarie, l'Espagne, l'Angleterre et la France. Le Brabant seul parut épargné, et ressentit à peine la contagion. En 1350, elle s'avança vers le nord et se répandit chez les Frisons, les Allemands, les Hongrois, les Danois et les Suédois[1]. Ce fut alors, et par cette calamité, que la république d'Islande fut détruite. La mortalité fut si grande dans cette île glacée, que les habitants épars cessèrent de former un corps de nation.

Les symptômes de cette peste ne furent pas partout les mêmes. En Orient, un saignement de nez annonçait l'invasion de la maladie; en même temps il était le présage assuré de la mort. A Florence, au commencement de la maladie, on voyait se manifester, ou à l'aine ou sous les aisselles, un gonflement qui égalait ou surpassait même la grosseur d'un œuf. Plus tard, ce gonflement, qu'on nomma *gavocciolo*, parut indifféremment dans toutes les parties du corps; plus tard encore, la maladie changea de nouveau de symptôme, et se manifesta le plus souvent par des taches noires ou livides, qui, chez les uns, étaient larges et rares, chez les autres, petites et fréquentes. On les voyait d'abord sur les bras ou les cuisses, et ensuite sur le reste du corps. De même que le *gavocciolo*, ces taches étaient l'indice d'une mort prochaine. L'art d'aucun médecin ne pouvait arrêter le mal, quoiqu'au commencement de l'épidémie, outre les docteurs reconnus, un nombre prodigieux de charlatans et de bonnes femmes se mêlassent de donner des remèdes qui ne sauvèrent aucun malade. La plupart mouraient dans le troisième jour, et presque toujours sans fièvre ou aucun accident nouveau.

Bientôt tous les lieux infectés furent frappés d'un effroi extrême, quand on remarqua avec quelle inexplicable rapidité la contagion se répandait; il suffisait non-seulement de converser avec les malades ou de s'approcher d'eux, mais de toucher aux choses qu'ils

1. Matteo Villani, liv. I, c. 2, t. XIV. Rer. ital.

avaient touchées, ou qui leur avaient appartenu, pour être frappé sur-le-champ de la maladie. L'on vit des animaux tomber morts en touchant à des habits qu'ils avaient trouvés dans les rues. On ne rougit plus alors de manifester sa lâcheté et son égoïsme. Non-seulement les citoyens s'évitaient l'un l'autre, mais les voisins négligeaient leurs voisins; et les parents, s'ils se visitaient quelquefois, s'arrêtaient à une distance du malade, qui indiquait leur effroi; l'on vit bientôt le frère abandonner son frère; l'oncle, son neveu; l'épouse, son mari; et même quelques pères et mères s'éloignèrent de leurs enfants. Aussi ne resta-t-il d'autres ressources à la multitude innombrable des malades que le dévouement héroïque d'un bien petit nombre d'amis, ou l'avarice des domestiques, qui, pour un immense salaire, se décidaient à braver le danger. Encore ces derniers étaient-ils, pour la plupart, des campagnards grossiers et peu accoutumés à servir les malades; tous leurs soins se bornaient d'ordinaire à exécuter quelques ordres que leur donnaient les pestiférés, et à porter à leurs familles la nouvelle de leur mort....

L'ancienne coutume à Florence voulait que les parentes et les voisines d'un mort se rassemblassent dans sa maison pour le pleurer en commun avec les femmes qui lui appartenaient de plus près, tandis que les proches, les voisins et les amis se réunissaient devant la maison avec les prêtres. Le mort était ensuite porté par des hommes de même état que lui à l'église que lui-même avait choisie; des prêtres, qui chantaient et portaient des flambeaux, précédaient le cortége; les citoyens qui s'étaient rassemblés devant la porte marchaient ensuite et terminaient la pompe funèbre. Mais ces usages cessèrent pendant la violence de la peste, et des usages contraires leur furent substitués. Non-seulement les malades mouraient sans être entourés de beaucoup de femmes, plusieurs n'avaient pas même un assistant dans les derniers moments de leur existence. On était persuadé que la tristesse préparait à la maladie : on croyait avoir éprouvé que la joie et les plaisirs étaient le remède le plus assuré contre la peste, et les femmes mêmes cherchaient à s'étourdir sur le lugubre appareil des funérailles par le rire, les jeux et les plaisanteries. Bien peu de corps étaient portés à la sépulture par plus de dix ou douze voisins; encore les porteurs n'étaient-ils plus des citoyens considérés, du rang du défunt, mais des fossoyeurs de la dernière classe, qui se faisaient appeler *becchini*. Pour un gros salaire, ils transportaient la bière, avec précipitation, non point à l'église désignée par le mort, mais à la plus prochaine. Souvent quatre ou six prêtres les précédaient avec un petit nombre de cierges; quelquefois aussi, il n'y en avait aucun. Ces prêtres, sans se fatiguer par un office trop long ou trop solennel, plaçaient le cadavre, à

l'aide des *becchini*, dans la première fosse qu'ils trouvaient ouverte.

Le sort des pauvres, et même des gens d'un état médiocre, était bien plus misérable : retenus par la pauvreté dans des maisons malsaines, et rapprochés les uns des autres, ils tombaient malades par milliers, et, comme ils n'étaient ni soignés, ni servis, ils mouraient presque tous. Il y en avait beaucoup, et de jour et de nuit, qui finissaient dans les rues leur misérable existence ; beaucoup qui, abandonnés dans leurs maisons, apprenaient leur mort à leurs voisins par l'odeur fétide qu'exhalait leur cadavre. La peur de la corruption de l'air, bien plus que la charité, engageait les voisins à visiter les appartements, à sortir des maisons les cadavres et à les placer devant les portes. Chaque matin on en pouvait voir un grand nombre déposés ainsi dans les rues; on faisait ensuite venir des bières, ou, à leur défaut, une planche sur laquelle on emportait le cadavre. Plus d'une bière contint en même temps le mari et la femme, ou le père et le fils, ou deux ou trois frères. Lorsque deux prêtres, avec une croix, précédaient un convoi funèbre et disaient l'office des morts, de chaque porte on voyait sortir d'autres bières qui se joignaient au cortége, et les prêtres, qui ne s'étaient engagés que pour un seul mort, en avaient sept et huit à ensevelir.

La terre consacrée ne suffisant plus aux sépultures, on commença à faire dans les cimetières des fosses immenses dans lesquelles on rangeait les cadavres par lits à mesure qu'ils arrivaient, et ont les recouvrait ensuite d'un peu de terre. Cependant, les survivants, persuadés que les divertissements, les jeux, les chants, la gaîté, pouvaient seuls les préserver de la peste, ne songeaient plus qu'à chercher des jouissances, non-seulement chez eux, mais dans les maisons étrangères, toutes les fois qu'ils croyaient y trouver quelque chose qui fût à leur gré. Tout était à leur discrétion, car chacun, comme ne devant plus vivre, avait abandonné le soin de soi-même et de ses biens. La plupart des maisons étaient devenues communes, et l'étranger y entrait, en faisait usage comme aurait fait le propriétaire. Le respect pour les lois divines et humaines était détruit; leurs ministres et ceux qui devaient veiller à leur exécution étaient ou morts ou malades, ou tellement dépourvus de gardes et de subalternes, qu'ils ne pouvaient imprimer aucune crainte ; aussi chacun se regardait-il comme libre de faire tout ce que sa fantaisie lui suggérait.

Les campagnes n'étaient pas plus épargnées que les villes ; les châteaux et les villages, dans leur petitesse, étaient une image de la capitale. Les malheureux laboureurs qui habitaient les maisons éparses dans les champs, qui ne pouvaient espérer ni conseils de

médecins, ni soins de domestiques, mouraient sur les chemins, dans leurs champs ou dans leurs maisons, non point comme des hommes, mais comme des bêtes. Aussi, devenus négligents de toutes les choses de ce monde, comme si le jour était venu où ils ne pouvaient plus échapper à la mort, ils ne s'occupaient plus à demander à la terre ses fruits ou le prix de leurs fatigues, mais ils s'efforçaient de consommer ceux qu'ils avait déjà recueillis. Le bétail, chassé des maisons, errait dans les champs abandonnés, au milieu des récoltes qu'on n'avait point moissonnées; et le plus souvent il rentrait de lui-même, le soir, dans ses étables, quoiqu'il ne restât plus de maîtres ou de bergers pour le surveiller.

Aucune peste, dans aucun temps, n'avait encore frappé tant de victimes. Sur cinq personnes, il en mourut trois à Florence et dans tout son territoire[1]. Boccace estime que la ville seule perdit plus de cent mille individus. A Pise, sur dix personnes il en mourut sept; mais quoique dans cette ville on eût reconnu, comme ailleurs, que quiconque touchait un mort ou ses effets, ou même son argent, était frappé de la contagion, et quoiqu'il n'y eût plus personne qui voulût, pour un salaire, rendre aux morts les derniers devoirs, cependant aucun cadavre ne demeura dans les maisons sans sépulture. Les citoyens s'appelaient les uns les autres, au nom de la charité chrétienne, et se disaient: « Aidons-nous à por-« ter ce mort à la fosse, afin que nous y soyons portés à notre « tour[2]. » A Sienne, l'historien Agnolo de Tura raconte que, dans les quatre mois de mai, juin, juillet et août, la peste enleva quatre-vingt mille personnes; et que lui-même ensevelit, de ses propres mains, ses cinq fils dans la même fosse[3]. La ville de Trapani, en Sicile, resta complétement déserte. Tous les habitants moururent jusqu'au dernier[4]. Gênes perdit quarante mille habitants, Naples soixante mille, et la Sicile, sans doute avec la Pouille, cinq cent trente mille[5]. En général, on calcula que, dans l'Europe entière, qui fut soumise d'une extrémité à l'autre à cet épouvantable fléau, les trois cinquièmes de la population furent détruits.

1. Matteo Villani, liv. I, c. 2.

2. Croniche di Pisa, t. XV. Voyez aussi, sur la peste à Padoue, Cortusiorum Historia, liv. IX, c. 14.

3. Cronic. Sanese, t. XV.

4. Cronic. Estense, t. XV.

5. Ibid. et Cronica di Bologna, t. XVIII.

MÉMOIRES.

Si l'on considère le monde politique et moral comme un spectacle, on y distingue deux parties : ce qui se passe sur la scène, et ce qui se passe derrière la toile; les événements et leurs causes visibles; les premiers mobiles et leurs ressorts cachés. Ces deux objets de la curiosité et de l'attention de l'observateur ne sont pas si absolument distincts dans le partage entre celui qui écrit l'histoire de son temps et celui qui écrit ses mémoires, que ce qui est propre à l'un soit étranger à l'autre : celui-ci, quoique plus occupé des épisodes que de l'action, et des détails que de l'ensemble, ne laisse pas de lier ses récits aux grands événements par tous les points qui l'intéressent; l'autre, en suivant le cours des fortunes publiques, ne néglige pas d'observer la mécanique intérieure du jeu des passions humaines dans les mouvements qu'il décrit : ainsi l'histoire générale et les mémoires particuliers se communiquent et s'entremêlent, toutes les fois que l'intérêt public et l'intérêt privé ont des rapports communs.

Mais ces deux intérêts occupent inégalement l'homme qui écrit l'histoire et celui qui écrit ses mémoires. Le dernier ne songe qu'à dire ce qu'il a fait ou ce qu'il a vu; et l'objet qui l'occupe le plus essentiellement, c'est lui-même. Le premier, au contraire, ne se compte pour rien dans cette longue suite d'événements publics qui entraînent son attention. L'un s'affecte surtout de ses relations avec les hommes de son temps; et de là sa pénétration à démêler le caractère, le génie, les talents, les vertus, les vices, en deux mots le fort et le faible de ceux qu'il a vus autour de lui, et de plus près, en action ou en situation : l'autre embrasse tout le système de l'intérêt public dans ses rapports les plus étendus, et au dedans et au dehors, et ne considère la morale elle-même que dans ses liaisons avec la politique : de là son attention profonde pour tout ce qui influe essentiellement sur le cours des événements, et sa négligence pour tous les détails qui n'ont qu'un intérêt de personnalité ou de société privée.

Parmi les singularités qui distinguent les mémoires écrits par des femmes, il en est une qui leur est naturelle, et qu'on retrouve dans leurs mœurs : c'est que le plus souvent ce n'est ni l'intérêt public ni leur intérêt propre qui les a dominées, mais un intérêt d'affection. Un homme, en parlant des affaires au milieu desquelles il s'est trouvé comme acteur ou comme témoin, s'oublie rarement lui-même pour ne s'occuper que d'un autre; une femme, au contraire,

s'attache à un objet qui n'est pas elle, mais qui dans ce moment est tout pour elle; et c'est de lui, c'est d'après lui, c'est pour lui qu'elle écrit.

La préoccupation d'un intérêt particulier parmi les affaires publiques, loin de diminuer la valeur et le poids des mémoires dont nous parlons, ne fait que les rendre plus précieux encore à qui sait comme on doit les lire. De deux témoignages, le moins suspect n'est pas celui que l'on dépose, mais celui qu'on laisse échapper. Ce n'est pas à ce qu'on nous dit, ou de soi ou des autres, directement, expressément, et de propos délibéré, que nous donnons le plus de foi, mais à ce qu'on nous dit sans y avoir réfléchi, sans même vouloir nous le dire.

Ce n'est qu'avec défiance et beaucoup de précaution que l'historien doit lire et consulter les mémoires qu'on lui transmet. Ils sont écrits par des témoins, mais par des témoins intéressés et souvent récusables. Les confronter avec eux-mêmes, les uns avec les autres, et chacun avec tous; en étudier le caractère et l'art, choisir avec discernement les mieux instruits et les plus sincères; examiner quel sentiment, quelle opinion les dominait, de quel œil ils ont vu les hommes et les choses, en quoi leur jugement a été libre de faveur et de haine, en quoi il a été prévenu et séduit; quels motifs d'adulation, d'inclination, d'amour-propre, ils pouvaient avoir d'altérer, de déguiser les faits, de colorer les uns et de noircir les autres, d'atténuer ou de grossir le mal, d'exagérer, de dépriser le bien, de glisser, d'appuyer sur le blâme ou sur la louange; c'est l'unique moyen de n'être pas surpris, ou de l'être plus rarement, par des relations infidèles. On doit prendre garde surtout de ne pas se laisser séduire par cet air de sincérité qui accuse quelques torts légers pour en pallier de plus graves, et qui accorde au mérite quelques éloges vains pour se donner le droit de le calomnier. Enfin, lors même qu'on n'a pas à douter de la bonne foi de l'écrivain, l'on doit sans cesse épier en lui cet intérêt personnel et furtif, qui souvent se cache aux yeux mêmes de celui qu'il obsède, et qui le rend injuste à son insu.

S'il est vrai, comme je l'ai dit en parlant de l'histoire, qu'elle n'a point de style qui lui soit exclusivement propre, et si son langage varie comme les sujets qu'elle traite, à plus forte raison le style des mémoires particuliers et personnels n'aura-t-il point de ton ni de couleur invariable.

Ce que j'ai dit de la gravité de l'historien, je le dirai de même de la dignité de l'homme d'État : elle n'exclut ni le sentiment, ni l'expression modérée de l'intérêt public; et l'équité, l'humanité, l'amour du bien, comme infus dans son style, en feront l'attrait et le charme.

A l'égard des mémoires où, sans attention pour ces convenances de mœurs, l'auteur n'aura voulu qu'obéir à son propre génie, le ton, le style, la couleur, tout doit s'y ressentir et de son caractère et de

la situation où étaient son esprit et son âme. De là une variété infinie dans ce genre d'écrits, lorsqu'ils sont naturels; et ils le sont presque toujours, par une raison bien sensible : on y parle de soi, et c'est dans l'amour-propre que le naturel se décèle, lors même qu'il veut se cacher.

Dans la manière de s'affecter de ce qu'on voit, les différences ne sont pas moins sensibles; c'est la principale cause de la diversité des styles. Supposez des témoins également sincères, également instruits, mais diversement organisés; le même événement consterne l'un, soulève l'autre, n'inspire à celui-ci qu'une molle tristesse, pénètre celui-là d'une douleur vive et profonde; et leur manière de le raconter se ressent de ces impressions. « Je crains bien moins ceux qui rougissent que ceux qui pâlissent, » disait César. Celui qui aura rougi de colère sera véhément dans sa narration; celui qui aura pâli d'horreur sera terrible dans ses peintures. Mais chacun aura dans son style l'intérêt de la vérité, si, librement et de bonne foi, il a laissé couler sa plume; si son langage porte l'empreinte de son esprit et de son caractère, et si, dans toutes les situations, il se peint tel qu'il a été, ne disant que ce qu'il a vu, et sans vouloir nous affecter de ses récits plus que l'objet présent n'aura dû l'affecter lui-même.

MARMONTEL.

DE RETZ.

(1614-1679.)

Il nous reste du cardinal de Retz plusieurs ouvrages parmi lesquels ses Mémoires tiennent le premier rang.... « Ils sont écrits, dit l'auteur du Siècle de Louis XIV, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. » Il les composa dans sa retraite avec l'impartialité d'un philosophe, mais d'un philosophe qui ne l'a pas toujours été. Il ne s'y ménage point, et n'y ménage pas davantage les autres. On y trouve les portraits de tous ceux qui jouèrent un rôle dans les intrigues de la Fronde; « portraits, dit le cardinal Maury, qui sont autant de chefs-d'œuvre, à l'exception toutefois de celui d'Anne d'Autriche, que l'écrivain trace en homme de parti. » FELLER.

Le cardinal de Retz semblait né pour être le Tacite des Français, s'il avait eu des mœurs, et si son temps lui eût présenté des faits d'une importance plus sérieuse. Comme écrivain, on le voit s'élever entre tous ceux du même genre avec une originalité de génie et de style qui les efface tous.... Ce sera de lui qu'on apprendra comme tout s'anime sous la plume d'un écrivain qui, principal auteur sur la scène du monde, dans des temps de crise et de trouble, ne fait que peindre ce qu'il a vu et raconter ce qu'il a fait. MARMONTEL.

Pour la connaissance des hommes et des affaires, pour le talent d'écrire, rien ne peut se comparer, même de fort loin, aux Mémoires du fameux cardinal de Retz : c'est le monument le plus précieux qui nous reste du siècle passé.... Ce n'est pas que je le compare, comme on l'a fait un peu légèrement, à Tacite, dont il n'a ni la profondeur de vues ni la force de pinceau; à Salluste, dont il n'égale ni la précision originale ni l'expression heureuse. Son style est comme son génie, plein de feu et de hardiesse, mais sans règle et sans mesure. On peut reprocher à quelques-uns de ses portraits des antithèses accumulées et forcées; mais ce défaut, qui est rare chez lui, n'empêche point que le naturel de la vérité ne domine dans sa diction; de même ses inégalités n'en diminuent point l'éclat; elles sont évidemment les négligences d'un homme qui adresse ses Mémoires à une amie intime comme une confidence épistolaire. Il sait raconter et peindre; mais on voit, par les témoignages de ses contemporains, que sa mémoire le trompe assez souvent sur les faits et les dates, et que ses préventions le rendent quelquefois injuste sur les personnes. Il a beaucoup de franchise sur ce qui le regarde, moins pourtant

qu'il n'en veut faire paraître, et son amour-propre, qui le conduisait dans ses écrits comme dans ses actions, avoue quelques fautes, pour faire croire plus facilement à une suite de combinaisons qu'il est trop facile d'arranger après les événements pour que l'on puisse toujours les attribuer à la prudence. Malgré cet artifice, ce qu'il peint le mieux dans ses ouvrages, c'est lui-même; et l'on peut dire de lui, comme de César, qu'il a fait la guerre civile et l'a écrite avec le même esprit [1]. Ses inclinations et ses principes percent de tous côtés; sa politique est tournée tout entière vers les dissensions domestiques; toutes ses maximes sont adaptées à des temps de cabale et de discorde; et il ne juge presque les hommes que par ce qu'ils peuvent être dans les factions, c'est-à-dire sur le modèle qu'il est plus que personne en état de fournir d'après lui. Enfin ses Mémoires, pleins d'esprit, d'agrément, de saillies d'imagination, de traits heureux, laisseront toujours l'idée d'un homme fort au-dessus du commun. Il n'y a guère de défauts que ceux qu'il était capable d'éviter en composant avec plus de soin, comme dans sa conduite ce qu'il y a de plus vicieux n'empêche pas qu'on n'aperçoive ce qu'il aurait pu être si la fortune l'avait autrement placé. LA HARPE.

L'œuvre capitale du cardinal, ce sont ses Mémoires.... Rien n'égale la puissance d'intelligence avec laquelle l'écrivain saisit l'ensemble des faits, la sagacité qu'il déploie pour apprécier les événements, pour en montrer les ressorts; enfin, la touche délicate et énergique qui lui sert à caractériser, à peindre, à faire revivre les principaux personnages de son temps. Outre l'intérêt toujours soutenu d'une narration animée, ces mémoires contiennent une foule de maximes que La Rochefoucault n'aurait pas désavouées, et des portraits dignes de La Bruyère, de sorte qu'ils placent leur auteur parmi les plus habiles, comme homme politique, comme moraliste et comme écrivain. Le cardinal de Retz a poussé à l'excès le talent de démêler et d'expliquer les faits. L'esprit du lecteur préférerait avoir à découvrir quelque chose, tandis que l'auteur va au-devant de tous les points litigieux, et tranche toutes les questions en les anatomisant, ne laissant passer aucun personnage qu'il ne l'ait déshabillé des pieds à la tête, aucun événement dont il n'ait interprété l'origine et dévoilé les conséquences. Or, c'est précisément l'absence de ce mérite qui rend si attachante la lecture des vieilles chroniques, la narration unie et sans prétention laissant à l'esprit du lecteur le champ libre pour la conjecture et l'interprétation.

Comme publiciste, l'auteur des Mémoires, qui a étudié à fond et sur le terrain la marche des partis, les retours et les caprices de la faveur populaire, donne d'excellents conseils qui rendraient moins entreprenants les hommes de parti si les conseils de l'expérience pouvaient quelque chose sur les passions. Il y a dans ces admirables pages toute une poétique à l'usage des partis politiques, poétique mise au rebut comme les poétiques littéraires, et qui toutefois pré-

1. Eodem animo scripsit, quo bellavit.

viendrait bien des fautes et des malheurs. Comme narrateur, le cardinal de Retz est incomparable; nul ne ménage mieux que lui l'intérêt, nul ne met mieux en scène ses personnages et ne conduit les faits jusqu'au dénoûment avec plus de naturel et de clarté. Il y a loin de cette manière large et simple qui fait naître l'intérêt de l'enchaînement naturel des circonstances et des idées, à l'art grossier de la plupart des narrateurs contemporains qui remuent l'attention par de violentes secousses et de brusques interruptions, méthode violente qui fatigue promptement par la monotonie du procédé et des effets. M. Geruzez.

LA JOURNÉE DES BARRICADES [1]

(Épisode de la Fronde).

Le 26 d'août de 1648, le roi alla au *Te Deum*[2]. L'on borda selon la coutume, depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame, toutes les rues de soldats du régiment des gardes. Aussitôt que le roi fut revenu au Palais-Royal, l'on forma de tous ces soldats trois bataillons, qui demeurèrent sur le Pont-Neuf et dans la place Dauphine. Comminges, lieutenant des gardes de la reine, enleva dans un carrosse fermé le bonhomme Broussel, conseiller de la grande chambre, et il le mena à Saint-Germain. Blancménil, président aux enquêtes, fut pris en même temps aussi chez lui, et il fut conduit au bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier; et si vous aviez connu le bonhomme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous expliquerai ce détail en temps et lieu : mais je ne vous puis exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, et le mouvement qui se fit dès le second. La tristesse ou plutôt l'abattement saisit jusqu'aux enfants; l'on se regardait et l'on ne se disait rien. L'on éclata tout d'un coup : l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, l'on ferma les boutiques. J'en fus averti, et, quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avais été joué la veille au Palais-Royal, où l'on m'avait même prié de faire savoir à ceux qui étaient de mes amis dans le parlement que la bataille de Lens n'y avait causé que des mouvements de modération et de douceur; quoique, dis-je, je fusse très-piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la reine et de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes cho-

1. Extrait des *Mémoires du cardinal de Retz*, première partie.

2. A l'occasion de la victoire de Lens remportée par le prince de Condé. C'était la nouvelle de ce succès, reçue l'avant-veille par la régente et Mazarin, qui les avait conduits à un coup d'État.

ses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville, et à Plot, chanoine de Notre-Dame et présentement chartreux, qui avaient dîné chez moi. Je sortis en rochet et camail, et je ne fus pas au Marché-Neuf que je fus accablé d'une foule de peuple qui hurlait plutôt qu'il ne criait. Je m'en démêlai en leur disant que la reine leur ferait justice. Je trouvai sur le Pont-Neuf le maréchal de La Meilleraye à la tête des gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfants qui disaient des injures et qui jetaient des pierres aux soldats, ne laissait pas d'être fort embarrassé, parce qu'il voyait que le nuage commençait à grossir de tous côtés. Il fut très-aise de me voir, et m'exhorta à dire à la reine la vérité. Il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très-aise à mon tour, et nous allâmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple qui criait : « Broussel ! Broussel ! » Nous trouvâmes la reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le duc d'Orléans, du cardinal Mazarin, de M. le duc de Longueville, du maréchal de Villeroi, de l'abbé de La Rivière, de Bautru, de Guitaut, capitaine de ses gardes, et de Nogent. Elle me reçut ni bien ni mal. Elle était trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle avait dit la veille ; et le cardinal n'était pas assez honnête homme pour en avoir de la bonne. Il me parut toutefois un peu embarrassé, et il me fit une espèce de galimatias par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avait eu des raisons toutes nouvelles qui avaient obligé la reine à se porter à la résolution que l'on avait prise. Je feignis que je prenais pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, et je lui répondis simplement que j'étais venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandements de la reine et pour contribuer de tout ce qui serait en mon pouvoir au repos et à la tranquillité. La reine me fit un petit signe de la tête comme pour me remercier; mais je sus depuis qu'elle avait remarqué, et remarqué en mal, cette dernière parole qui était pourtant très-innocente et même fort dans l'ordre en la bouche d'un coadjuteur de Paris. Mais il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal. Le maréchal de La Meilleraye, qui vit que La Rivière, Bautru et Nogent traitaient l'émotion de bagatelle et qu'ils la tournaient même en ridicule, s'emporta ; il parla avec force, et s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté et je confirmai ce qu'il avait dit et prédit du mouvement. Le cardinal sourit malignement, et la reine se prit en colère en proférant de son fausset aigre et élevé ces propres mots : « Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on se puisse révol-« ter ; voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L'autorité « du roi y donnera bon ordre. » Le cardinal, qui s'aperçut à mon

visage que j'étais un peu ému de ce discours, prit la parole, et avec un ton plus doux il répondit à la reine : « Plût à Dieu, « madame, que tout le monde parlât avec la même sincérité que « parle M. le coadjuteur! Il craint pour son troupeau, il craint pour « la ville, il craint pour l'autorité de votre majesté. Je suis per- « suadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine, mais le « scrupule sur cette matière est en lui une religion louable. » La reine, qui entendait le jargon du cardinal, se remit tout d'un coup ; elle me fit des honnêtetés, et je répondis par un profond respect et par une mine si niaise que La Rivière dit à l'oreille de Bautru, de qui je le sus quatre jours après : « Voyez ce que c'est « que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci ! Le coadjuteur est « homme du monde, il a de l'esprit; il prend pour bon ce que la « reine vient de lui dire. » La vérité est que tout ce qui était dans ce cabinet jouait la comédie. Je faisais l'innocent, et je ne l'étais pas, au moins en ce fait. Le cardinal faisait l'assuré, et il ne l'était pas si fort qu'il le paraissait. Il y eut quelques moments où la reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignait de la tristesse, et il était dans une joie sensible, parce que c'était l'homme du monde qui aimait le mieux les commencements de toutes affaires. M. le duc d'Orléans faisait l'empressé et le passionné en parlant à la reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec plus d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le maréchal de Villeroi faisait le gai pour faire sa cour au ministre, et il m'avouait en particulier, les larmes aux yeux, que l'État était sur le bord du précipice. Bautru et Nogent bouffonnaient, et représentaient, pour plaire à la reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avait quatre-vingts ans), qui animait le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très-bien l'un et l'autre que la tragédie ne serait peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul et unique abbé de La Rivière était convaincu que l'émotion du peuple n'était qu'une fumée. Il le soutenait à la reine, qui l'eût voulu croire, quand même elle eût été persuadée du contraire; et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la reine, qui était la personne du monde la plus hardie, et par celle de La Rivière, qui était le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité ou la peur outrée produisent les mêmes effets lorsque le péril n'est pas connu. Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, le maréchal de La Meilleraye, qui jusque-là était demeuré très-ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui du capitan. Il changea tout d'un coup de ton et de sentiment sur ce que le bonhomme Vannes, lieutenant-colonel des gardes, vint dire à la reine que les bourgeois menaçaient de forcer les gardes. Comme il était tout pétri

de bile et de contre-temps, il se mit en colère jusqu'à l'emportement et même jusqu'à la fureur. Il s'écria qu'il fallait périr plutôt que de souffrir cette insolence, et il pressa qu'on lui permît de prendre des gardes, les officiers de la maison et tous les courtisans qui étaient dans les antichambres, en assurant qu'il terrasserait toute la canaille. La reine donna même avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne; et vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu de plus réprouvé. Le chancelier entra dans le cabinet à ce moment. Il était si faible de son naturel qu'il n'avait jamais dit jusqu'à cette occasion aucune parole de vérité; mais en celle-ci la complaisance céda à la peur. Il parla, et il parla selon ce que lui dictait ce qu'il avait vu dans les rues. J'observai que le cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avait jamais vu. Mais Senneterre, qui entra presque en même temps, effaça en moins d'un rien ces premières idées en assurant que la chaleur du peuple commençait à se ralentir, que l'on ne prenait point les armes, et que, avec un peu de patience, tout irait bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flatterie dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre fait qu'il croit à tout ce qui l'empêche d'y remédier. Ces avis qui arrivaient de moment à autre faisaient perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'État était enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de sens, mais très-affectionné, s'en impatienta plus que les autres, et il dit d'un ton de voix encore plus rauque qu'à ordinaire, qu'il ne comprenait pas comme il était possible de s'endormir en l'état où étaient les choses. Il ajouta je ne sais quoi entre ses dents que je n'entendis pas, mais qui apparemment piqua le cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimait pas, et qui lui répondit : « Quel est votre « avis? — Mon avis est, monsieur, lui répondit brusquement « Guitaut, de rendre ce vieux coquin de Broussel mort ou vif. » Je pris la parole et je lui dis : « Le premier ne serait pas de la « piété ni de la prudence de la reine; le second pourrait faire ces- « ser le tumulte. » La reine rougit à ce mot et elle s'écria : « Je « vous entends, M. le coadjuteur; vous voudriez que je donnasse « la liberté à Broussel : je l'étranglerai plutôt avec ces deux « mains. » Et en achevant cette dernière syllabe elle me les porta presque au visage en ajoutant : « Et ceux qui..... » Le cardinal, qui ne douta point qu'elle ne m'allait dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança et lui parla à l'oreille. Elle se composa à un point que, si je ne l'eusse bien connue, elle m'eût paru bien radoucie.

Le lieutenant civil (Dreux d'Aubrai) entra à ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage, et je n'ai jamais

vu à la comédie italienne de peur si naïvement et si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la reine en lui racontant des aventures de rien qui lui étaient arrivées depuis son logis jusqu'au Palais-Royal. Admirez, je vous supplie, la sympathie des âmes timides. Le cardinal Mazarin n'avait été jusque-là que médiocrement touché de ce que M. de La Meilleraye et moi lui avions dit avec assez de vigueur, et La Rivière n'en avait pas été seulement ému. La frayeur du lieutenant civil se glissa, je crois, par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit, dans leur cœur. Ils nous parurent tout à coup métamorphosés; ils ne me traitèrent plus de ridicule, ils avouèrent que l'affaire méritait de la réflexion, ils consultèrent, et ils souffrirent que MM. de Longueville, le chancelier, le maréchal de Villeroi et celui de La Meilleraye et le coadjuteur prouvassent par de bonnes raisons qu'il fallait rendre Broussel devant que les peuples, qui menaçaient de prendre les armes, les eussent prises effectivement. Nous éprouvâmes en cette rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusqu'au lendemain, et de faire connaître, en attendant, au peuple que la reine lui accordait la liberté de Broussel, pourvu qu'il se séparât et qu'il ne continuât pas à la demander en foule. Le cardinal ajouta que personne ne pouvait plus agréablement ni plus efficacement que moi porter la parole. Je vis le piége, mais je ne m'en pus défendre, et d'autant moins que le maréchal de La Meilleraye, qui n'avait point de vue, y donna même avec impétuosité, et m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la reine qu'il sortirait avec moi dans les rues et que nous y ferions des merveilles. « Je n'en doute point, lui « répondis-je, pourvu qu'il plaise à la reine de nous faire expédier « en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers; car je « n'ai pas assez de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire « sans cela. » L'on me loua de ma modération. Le maréchal ne douta de rien; la parole de la reine valait mieux que tous les écrits! En un mot, l'on se moqua de moi, et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage où peut-être jamais particulier se soit rencontré. Je voulus répliquer; mais la reine entra brusquement dans sa chambre grise. Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains en me disant : « Rendez le repos à l'État. » Le maréchal m'entraîna, et tous les gardes du corps me portaient amoureusement sur leurs bras en me criant : « Il n'y a que vous qui puis- « siez remédier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchait pas de faire

toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvais. Je pris toutefois sans balancer le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance, et de faire mes efforts pour apaiser le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, et de lui dire simplement que la reine m'avait assuré qu'elle rendrait Broussel pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du maréchal de La Meilleraye ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions : car au lieu de venir avec moi comme il m'avait dit, il se mit à la tête des chevau-légers de la garde, et il s'avança l'épée à la main en criant de toute sa force : « Vive le roi ! liberté à Broussel ! » Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria aux armes. Un crocheteur mit un sabre à la main vis-à-vis des Quinze-Vingts : le maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent; l'on courut de tous côtés aux armes; une foule de peuple qui m'avait suivi dans le Palais-Royal me porta plutôt qu'elle ne me poussa jusques à la Croix-du-Tirouer, et j'y trouvai le maréchal de La Meilleraye aux mains avec une grosse troupe de bourgeois qui avaient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jetai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteraient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument, car le maréchal, qui était fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander aux chevau-légers de ne plus tirer; et les bourgeois s'arrêtèrent et se contentèrent de faire ferme dans le carrefour; mais il y en eut vingt ou trente qui sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvelles, qui ne furent pas si modérés, et qui, ne me voyant pas ou ne me voulant pas voir, firent une charge fort brusque aux chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui était auprès du maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages qui portait le derrière de ma soutane, et me donnèrent à moi-même un coup de pierre au-dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plutôt relevé, qu'un garçon d'apothicaire m'appuya le mousqueton sur la tête. Quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il était bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au contraire : « Ah malheureux! si ton père te voyait.... » Il s'imagina que j'étais le meilleur ami de son père, que je n'avais pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux : il me demanda si j'étais M. le coadjuteur ; et aussitôt que je le lui eus dit, il cria : « Vive le coadjuteur ! » Tout le monde fit le même cri ; l'on

courut à moi ; et le maréchal de La Meilleraye se retira avec plus de liberté au Palais-Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des halles. Tout le monde me suivit, et j'en eus besoin : car je trouvai cette fourmilière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris ; parce que, s'ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit, qui s'approchait, la ville eût été infailliblement pillée. Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là ; et elle fut si grande, que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venais de rendre devait produire au Palais-Royal. Je dis *devait :* car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire. J'allai avec trente ou quarante mille hommes qui me suivaient, mais sans armes, et je trouvai à la barrière le maréchal de La Meilleraye qui, transporté de la manière dont j'en avais usé à son égard, m'embrassa presque jusqu'à m'étouffer ; et il me dit ces propres paroles : « Je suis un fou, je suis un « brutal, j'ai failli perdre l'État, et vous l'avez sauvé. Venez, par- « lons à la reine en Français véritables et en gens de bien ; et « prenons des dates pour faire pendre à notre témoignage, à la « majorité du roi, ces pestes de l'État, ces flatteurs infâmes qui « font croire à la reine que cette affaire n'est rien. » Il fit une apostrophe aux officiers des gardes, en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre, et il me porta plutôt qu'il ne me mena chez la reine. Il lui dit en entrant et en me montrant de la main : « Voilà celui, madame, « à qui je dois la vie, mais à qui votre majesté doit le salut de sa « garde et peut-être celui du Palais-Royal. » La reine se mit à sourire, mais d'une sorte de sourire ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant ; et pour empêcher M. de La Meilleraye de continuer mon éloge, je pris la parole : « Non, madame, il ne « s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé qui se vient « jeter aux pieds de votre majesté. — Il est bien coupable et « peu soumis, repartit la reine avec un visage plein de feu. S'il a « été aussi furieux qu'on a voulu me le faire croire, comment se « serait-il pu adoucir en si peu de temps ? » Le maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la reine, se mit en colère, et lui dit en jurant : « Madame, un homme de bien ne vous peut « flatter en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez au- « jourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur « pierre à Paris. » Je voulus ouvrir la bouche pour appuyer ce que disait le maréchal, la reine me la ferma en me disant d'un ton de moquerie : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien « travaillé. »

Je sortis ainsi du Palais-Royal ; et quoique je fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un mot, de là jusqu'à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendait et qui me força de monter sur l'impériale de mon carrosse, pour lui rendre compte de ce que j'avais fait au Palais-Royal. Je lui dis que j'avais témoigné à la reine l'obéissance que l'on avait rendue à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où on les avait prises, et en ne les prenant pas dans ceux où l'on était sur le point de les prendre; que la reine m'avait fait paraître de la satisfaction de cette soumission, et qu'elle m'avait dit que c'était l'unique voie par laquelle l'on pouvait obtenir d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette commune; et je n'y eus pas beaucoup de peine parce que l'heure du souper approchait. Cette circonstance vous paraîtra ridicule, mais elle est fondée : et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer.

Je me fis saigner en arrivant chez moi; car la contusion que j'avais au-dessous de l'oreille était fort augmentée; mais vous croyez bien que ce n'était pas là mon plus grand mal. J'avais fort hasardé mon crédit dans le peuple en lui donnant des espérances de la liberté de Broussel, quoique j'eusse observé fort soigneusement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avais-je lieu d'espérer moi-même qu'un peuple pût distinguer entre les paroles et les espérances? D'ailleurs, avais-je lieu de croire, après ce que j'avais connu du passé, après ce que je venais de voir du présent, que la cour fît seulement réflexion à ce qu'elle nous avait fait dire à M. de La Meilleraye et à moi? Ou plutôt n'avais-je pas tout sujet d'être persuadé qu'elle ne manquerait pas cette occasion de me perdre absolument dans le public, en lui laissant croire que je m'étais entendu avec elle pour l'amuser et pour le jouer? Ces vues que j'eus dans toute leur étendue m'affligèrent, mais elles ne me tentèrent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avais fait, parce que je fus persuadé et que le devoir et la bonne conduite m'y avaient obligé. Je m'enveloppai pour ainsi dire dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réflexion sur l'événement, et Montrésor étant entré là-dessus et m'ayant dit que je me trompais si je croyais avoir beaucoup gagné à mon expédition, je lui répondis ces propres paroles : « J'y ai beaucoup gagné, en ce « qu'au moins je me suis épargné une apologie en explication de « bienfaits, qui est toujours insupportable à un homme de bien. « Si je fusse demeuré chez moi dans une conjoncture comme « celle-ci, la reine, dont enfin je tiens ma dignité, aurait-elle su- « jet d'être contente de moi? — Elle ne l'est nullement, reprit « Montrésor; et madame de Navailles et madame de Motteville

« viennent de dire au prince de Guémenée que l'on était per-
« suadé au Palais-Royal qu'il n'avait pas tenu à vous d'émouvoir
« le peuple. »

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montrésor; car, quoique j'eusse vu dans le cabinet de la reine que l'on se moquait de moi, je m'étais imaginé que cette malignité n'allait qu'à diminuer le mérite du service que j'avais rendu, et je ne me pouvais figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montrésor persistant à me tourmenter et me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'aurait pas été de mon sentiment, je lui répondis que j'avais toute ma vie estimé les hommes plus par ce qu'ils ne faisaient pas en de certaines occasions, que par tout ce qu'ils y eussent pu faire. J'étais sur le point de m'endormir tranquillement dans ces pensées, lorsque Laigues arriva, qui venait du souper de la reine, et qui me dit que l'on m'avait tourné publiquement en ridicule, que l'on m'y avait traité d'homme qui n'avait rien oublié pour soulever le peuple sous prétexte de l'apaiser; que l'on avait sifflé dans les rues; qui avait fait semblant d'être blessé quoiqu'il ne le fût point; enfin qui avait été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de La Rivière, à la fausse compassion du cardinal et aux éclats de rire de la reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému; mais dans la vérité je ne le fus pas au point que vous le devez croire. Je me sentis plutôt de la tentation légère que de l'emportement; tout me vint dans l'esprit, mais rien n'y demeura, et je sacrifiai presque sans balancer à mon devoir les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, aussitôt que le mauvais traitement que je voyais connu et public me donna lieu de croire que je pouvais entrer avec honneur dans les nouvelles. Je rejetai, par le principe de l'obligation que j'avais à la reine, toutes ces pensées, quoiqu'à vous dire le vrai je m'y fusse nourri dès mon enfance; et Laigues et Montrésor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations ni par leurs reproches, si Argenteuil qui, depuis la mort de M. le comte dont il avait été premier gentilhomme de la chambre, s'était fort attaché à moi, ne fût arrivé. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré, et il me dit : « Vous êtes perdu; le maréchal
« de La Meilleraye m'a chargé de vous dire que le diable possède
« le Palais-Royal : qu'il leur a mis dans l'esprit que vous avez
« fait tout ce que vous avez pu pour exciter la sédition; que lui,
« maréchal de La Meilleraye, n'a rien oublié pour témoigner à la
« reine et au cardinal la vérité; mais que l'un et l'autre se sont
« moqués de lui; qu'il ne les peut excuser dans cette injustice :
« mais qu'aussi il ne les peut assez admirer du mépris qu'ils ont

« toujours eu pour le tumulte; qu'ils en ont vu la suite comme des « prophètes; qu'ils ont toujours dit que la nuit ferait évanouir cette « fumée, que lui maréchal ne l'avait pas cru, mais qu'il était pour « le présent très-convaincu, parce qu'il s'était promené dans les « rues, où il n'avait pas seulement trouvé cent hommes; que les « feux ne se rallumaient plus quand ils s'étaient éteints aussi subi- « tement que celui-là; qu'il me conjurait de penser à ma sûreté; « que l'autorité du roi paraîtrait dès le lendemain avec tout l'éclat « imaginable; qu'il voyait la cour très-disposée à ne pas perdre « le moment fatal; que je serais le premier sur qui l'on voudrait « faire un grand exemple; que l'on avait même parlé de m'envoyer « à Quimper-Corentin; que Broussel serait mené au Havre-de- « Grâce, et que l'on avait résolu d'envoyer à la pointe du jour le « chancelier au Palais pour interdire le parlement et pour lui « commander de se retirer à Montargis. » Argenteuil finit son discours par ces paroles : « Voilà ce que le maréchal de La Meil- « leraye vous mande. Celui de Villeroi n'en dit pas tant, car il « n'ose; mais il m'a serré la main en passant, d'une manière qui me « fait juger qu'il en sait encore peut-être davantage; et moi je vous « dis, ajouta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raison, car il n'y a « pas une âme dans les rues; tout est calme, et l'on pendra de- « main qui l'on voudra. » Montrésor, qui était de ces gens qui veulent toujours avoir deviné, s'écria qu'il n'en doutait point et qu'il l'avait bien prédit. Laigues se mit sur les lamentations de ma conduite qui faisait pitié à mes amis, quoiqu'elle les perdît. Je leur répondis que, s'il leur plaisait de me laisser en repos un petit quart d'heure, je leur ferais voir que nous n'en étions pas réduits à la pitié, et il était vrai. Comme ils m'eurent laissé tout seul pour le quart d'heure que je leur avais demandé, je ne fis pas seulement réflexion sur ce que je pouvais, parce que j'en étais très-assuré; je pensai seulement à ce que je devais, et je fus embarrassé. Comme la manière dont j'étais poussé et celle dont le public était ménagé eurent dissipé mon scrupule, et que je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans crainte d'être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées; je rappelai tout ce que mon imagination m'avait jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les Vies de Plutarque; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules, fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes. Le déréglement de mœurs, très-peu convenable à la mienne, me faisait peur; j'appréhendais le ridicule de M. de Sens. Je me soutenais par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur des peuples; mais enfin cet appui n'a qu'un temps,

et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidents qui peuvent arriver dans le désordre. Les affaires brouillent les espèces, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas; et les vices des archevêques peuvent être dans une infinité de cas les vertus d'un chef de parti. J'avais eu mille fois cette vue; mais elle avait toujours cédé à ce que je croyais devoir à la reine. Le souper du Palais-Royal et la résolution de me perdre avec le public l'ayant purifiée, je la pris avec joie et j'abandonnai mon destin à tous les mouvements de la gloire.

Minuit sonnant, je fis rentrer dans ma chambre Laigues et Montrésor, et je leur dis : « Vous savez que je crains les apologies, « mais vous allez voir que je ne crains pas les manifestes. Toute « la cour me sera témoin de la manière dont on m'a traité depuis « plus d'un an au Palais-Royal; c'est au public à défendre mon « honneur; mais l'on veut perdre le public, et c'est à moi de le « défendre de l'oppression. Nous ne sommes pas si mal que vous « vous le persuadez, messieurs, et je serai demain devant midi « maître de Paris. » Mes deux amis crurent que j'avais perdu l'esprit, et ceux qui m'avaient, je crois, cinquante fois en leur vie persécuté pour entreprendre, me firent à cet instant des leçons de modération. Je ne les écoutai pas, et j'envoyai querir à l'heure même Miron, maître des comptes, colonel du quartier de Saint-Germain de l'Auxerrois, homme de bien et de cœur, et qui avait beaucoup de crédit parmi le peuple. Je lui exposai l'état des choses; il entra dans mes sentiments, il me promit d'exécuter tout ce que je désirais. Nous convînmes de ce qu'il y avait à faire, et il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour et de faire prendre les armes au premier ordre qu'il recevrait de moi.

Il trouva, en descendant mon degré, un frère de son cuisinier qui, ayant été condamné à être pendu et n'osant marcher le jour par la ville, y rôdait assez souvent la nuit. Cet homme venait de rencontrer par hasard, auprès du logis de Miron, deux espèces d'officiers qui parlaient ensemble et qui nommaient souvent le maître de son frère. Il les écouta s'étant caché derrière une porte, et il ouït que ces gens-là (nous sûmes depuis que c'était Vennes, lieutenant-colonel des gardes, et Rubentel, lieutenant au même régiment) discouraient de la manière dont il faudrait entrer chez Miron pour le surprendre, et des postes où il serait bon de mettre les gardes, les Suisses, les gens d'armes, les chevau-légers, pour s'assurer de tout ce qui était depuis le Pont-Neuf jusqu'au Palais-Royal. Cet avis, joint à celui que nous avions par le maréchal de La Meilleraye, nous obligea à prévenir le mal; mais d'une façon toutefois qui ne parût pas offensive, n'ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paraître, même

quand l'on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutâmes notre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des bourgeois considérables, dans les lieux où nous avions appris que l'on se disposait de mettre des gens de guerre; parce qu'ainsi l'on se pouvait assurer que l'on ne prendrait les armes que quand on l'ordonnerait. Miron s'acquitta si sagement et si heureusement de cette commission, qu'il y eut plus de quatre cents gros bourgeois assemblés par pelotons, avec aussi peu de bruit et aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les novices des Chartreux y fussent venus pour y faire leurs méditations.

Je donnai ordre à L'Espinai, dont je vous ai déjà parlé à propos des affaires de feu M. le comte, de se tenir prêt pour se saisir au premier ordre de la barrière des Sergents, qui est vis-à-vis de Saint-Honoré, et pour y faire une barricade contre les gardes qui étaient au Palais-Royal. Et comme Miron nous dit que le frère de son cuisinier avait ouï nommer plusieurs fois la porte de Nesle à ces deux officiers dont je vous ai déjà parlé, nous crûmes qu'il ne serait pas mal à propos d'y prendre garde, dans la pensée que nous eûmes que l'on pensait peut-être à enlever quelqu'un par cette porte. Argenteuil, brave et déterminé autant qu'homme qui fût au monde, en prit le soin; et il se mit chez un sculpteur, qui logeait tout proche, avec vingt bons soldats que le chevalier d'Humières, qui faisait une recrue à Paris, lui prêta. Je m'endormis après avoir donné ces ordres, et je ne fus réveillé qu'à six heures par le secrétaire de Miron, qui me vint dire que les gens de guerre n'avaient point paru la nuit, que l'on avait vu seulement quelques cavaliers qui semblaient être venus pour reconnaître les pelotons de bourgeois, et qu'ils s'en étaient retournés au galop après les avoir vus peu considérables; que ce mouvement lui faisait juger que la précaution que nous avions prise avait été utile pour prévenir l'insulte que l'on pouvait avoir projetée contre les particuliers; mais que celui qui commençait à paraître chez M. le chancelier marquait que l'on méditait quelque chose contre le public; que l'on voyait aller et venir des hoquetons, et que Ondedeï y était allé quatre fois en deux heures.

Quelque temps après, l'enseigne de la colonelle de Miron me vint avertir que le chancelier marchait avec toute la pompe de la magistrature droit au palais; et Argenteuil m'envoya dire que deux compagnies des gardes suisses s'avançaient, du côté du faubourg, vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal. Je donnai mes ordres en deux paroles, et ils furent exécutés en deux moments. Miron fit prendre les armes. Argenteuil, habillé en maçon et une règle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua vingt ou trente, prit un des drapeaux, dissipa le reste : le chancelier,

poussé de tous côtés, se sauva à toute peine dans l'hôtel d'O, qui était au bout du quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel. Le peuple rompit les portes, y entra avec fureur; et il n'y eut que Dieu qui sauva le chancelier et l'évêque de Meaux, son frère, à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille qui s'amusa, de bonne fortune pour lui, à piller, ne s'avisât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'était caché.

Le mouvement fut comme un incendie subit et violent qui prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes. L'on voyait les enfants de cinq et de six ans avec les poignards à la main; on voyait les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières. Comme je fus obligé de sortir un moment pour apaiser un tumulte qui était arrivé par le malentendu des deux officiers du quartier, dans la rue Neuve-Notre-Dame, je vis entre autres une lance traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit ou dix ans, qui était assurément de l'ancienne guerre des Anglais. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. M. de Brissac me fit remarquer un hausse-col de vermeil doré sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III était gravée avec cette inscription : *Saint Jacques-Clément.* Je fis une réprimande à l'officier qui le portait, et je fis rompre le hausse-col à coups de marteau publiquement sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria : « Vive le roi ! » mais l'écho répondit : « Point de Mazarin ! »

Un moment après que je fus entré chez moi, l'argentier de la reine y arriva, qui me commanda et me conjura de sa part d'employer mon crédit pour apaiser la sédition que la cour, comme vous voyez, ne traitait plus de bagatelle. Je répondis froidement et modestement que les efforts que j'avais faits la veille pour cet effet m'avaient rendu si odieux parmi le peuple que j'avais même couru fortune pour avoir voulu seulement me montrer un moment; que j'avais été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement; à quoi j'ajoutai ce que vous pouvez imaginer de respect, de douleur, de regret, de soumission. L'argentier, qui était au bout de la rue quand l'on criait : « Vive le roi ! » et qui avait ouï que l'on y ajoutait presque à toutes les reprises : « Vive le coadjuteur ! » fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir; et quoique j'eusse été très-fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulais toujours persuader. Les favoris des deux derniers siècles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en style l'égard effectif que les rois doivent avoir pour leurs sujets; il y a, comme vous voyez, des

conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois.

Le parlement s'étant assemblé ce jour-là de très-bon matin et devant même que l'on eût pris les armes, apprit le mouvement par les cris d'une multitude immense qui hurlait dans la salle du palais. « Broussel! Broussel! » et il donna arrêt par lequel il fut ordonné que l'on irait en corps et en habit au Palais-Royal redemander les prisonniers; qu'il serait décrété contre Comminges, lieutenant des gardes de la reine; qu'il serait défendu à tous gens de guerre, sous peine de la vie, de prendre des commissions pareilles, et qu'il serait informé contre ceux qui avaient donné ce conseil, comme contre des perturbateurs du repos public. L'arrêt fut exécuté à l'heure même : le parlement sortit au nombre de cent soixante officiers. Il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissements incroyables; toutes les barricades tombaient devant lui.

Le premier président parla à la reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnait. Il lui représenta au naturel le jeu que l'on avait fait en toutes occasions de la parole royale; les illusions honteuses et même puériles par lesquelles on avait éludé mille et mille fois les résolutions les plus utiles, et même les plus nécessaires à l'État; il exagéra avec force le péril où le public se trouvait par la prise tumultuaire et générale des armes. La reine, qui ne craignait rien parce qu'elle connaissait peu, s'emporta, et elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colère : « Je « sais bien qu'il y a du bruit dans la ville; mais vous m'en ré- « pondrez, messieurs du parlement, vous, vos femmes et vos « enfants. » En prononçant cette dernière syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise et elle en ferma la porte avec force.

Le parlement s'en retournait, et il était déjà sur les degrés, quand le président de Mesme, qui était extrêmement timide, faisant réflexion sur le péril auquel la compagnie s'allait exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter et à faire encore un effort sur l'esprit de la reine. M. le duc d'Orléans, qu'ils trouvèrent dans le grand cabinet et qu'ils exhortèrent pathétiquement, les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise. Le premier président fit voir à la reine toute l'horreur de Paris armé et enragé; c'est-à-dire il essaya de lui faire voir, car elle ne voulut rien écouter : elle se jeta de colère dans la petite galerie.

Le cardinal s'avança et proposa de rendre les prisonniers, pourvu que le parlement promît de ne pas continuer ses assemblées. Le premier président répondit qu'il fallait délibérer sur la proposition. On fut sur le point de le faire sur-le-champ; mais beaucoup de ceux de la compagnie ayant représenté que les peuples croiraient qu'elle aurait été violentée si elle opinait au Palais-

Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dînée au palais, et l'on pria M. le duc d'Orléans de s'y trouver.

Le parlement, étant sorti du Palais-Royal, et ne disant rien au peuple de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la barrière des Sergents, où était la première barricade, il y rencontra du murmure qu'il apaisa en assurant que la reine lui avait promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième, qui était à la Croix-du-Tirouer, ne se voulut pas payer de cette monnaie; et un garçon rôtisseur, s'avançant avec deux cents hommes, et mettant la hallebarde dans le ventre du premier président, lui dit : « Tourne, traître; et si « tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou « le Mazarin et le chancelier en otage. » Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui saisit presque tous les assistants; cinq présidents au mortier et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. L'unique premier président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de la compagnie; il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes.

Cet homme avait une sorte d'éloquence qui lui était particulière. Il ne connaissait point d'interjection. Il n'était pas congru dans sa langue, mais il parlait avec une force qui suppléait à tout cela; et il était naturellement si hardi qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais-Royal; et il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la reine, qui demeura inflexible.

Monsieur fit mine de se jeter à genoux devant elle; quatre ou cinq princesses, qui tremblaient de peur, s'y jetèrent effectivement. Le cardinal, à qui un jeune conseiller des enquêtes avait dit en raillant qu'il serait assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses; le cardinal, dis-je, se joignit au gros de la cour, et l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la reine : « Eh bien! messieurs du parlement, voyez « donc ce qu'il est à propos de faire. » L'on s'assembla en même temps dans la grande galerie; l'on délibéra, et l'on donna arrêt par lequel la reine serait remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'arrêt fut rendu, l'on expédia les lettres de cachet, l'on transmit les paroles, et le premier président montra au peuple les copies qu'il avait mises en forme, de l'un et de l'autre : mais l'on ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût

ensuivi. Le parlement même ne donna point d'arrêt pour les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, où plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, et, en moins de deux heures, Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le vendredi saint.

Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une narration qui contient le préalable le plus important de la guerre civile, j'ai remis à vous rendre compte en ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parce qu'il y a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir avant que d'être particulièrement expliquées. Je suis assuré, par exemple, que vous avez de la curiosité de savoir quels ont été les ressorts qui ont donné le mouvement à tous ces corps qui se sont presque ébranlés tous ensemble ; quelle a été la machine qui, malgré toutes les tentatives de la cour, tous les artifices des ministres, toute la faiblesse du public, toute la corruption des particuliers, a entretenu et maintenu ce mouvement dans une espèce d'équilibre. Vous soupçonnez apparemment bien du mystère, bien de la cabale et bien de l'intrigue. Je conviens que l'apparence y est, et à un point, que je crois que l'on doit excuser les historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai en ce fait. Je puis toutefois, et je dois même vous assurer que jusqu'à la nuit qui a précédé les barricades, il n'y a pas eu un grain de ce qui s'appelle manége d'État dans les affaires publiques, et que celui même qui y a pu être de l'intrigue du cabinet, y a été si léger qu'il ne mériterait pas d'être pesé. Je m'explique. Longueil, conseiller de la grande chambre, homme d'un esprit noir, décisif et dangereux, et qui entendait mieux le détail des manœuvres du parlement que tout le reste du corps ensemble, pensait dès ce temp-là à établir le président de Maison, son frère, dans la surintendance des finances; et comme il s'était donné une grande créance dans l'esprit de Broussel, simple et facile comme un enfant, l'on a cru et je crois aussi qu'il avait pensé dès le premier mouvement du parlement à pousser et à animer son ami, pour se rendre considérable par cet endroit auprès des ministres.

Le président Viole était aussi ami intimissime de Chavigny, qui était enragé contre le cardinal, parce qu'ayant été la principale cause de sa fortune auprès du cardinal de Richelieu, il en avait été cruellement joué dans les premiers jours de la régence; et comme ce président fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans son corps, l'on soupçonna qu'elle lui fut inspirée par Chavigny. N'ai-je pas eu raison de vous dire que ce grain était bien léger? Car supposé même qu'il fût aussi bien préparé

que toute la défiance se le peut figurer, dont je doute fort, qu'est-ce que pouvaient faire dans une compagnie composée de plus de deux cents officiers, et agissante avec trois autres compagnies où il y en avait encore pour le moins une fois autant; qu'est-ce que pouvaient faire, dis-je, deux des plus simples et des plus communes têtes de tout le corps? Le président Viole avait toute sa vie été un homme de plaisir et de nulle application à son métier; le bonhomme Broussel était vieilli entre les sacs, dans la poudre de la grande chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de sagacité. Les premiers qui se joignirent le plus ouvertement à ces deux furent Charton, président aux requêtes, un peu moins que fou, et Blancménil, président aux enquêtes. Vous le connaissez : il était au parlement comme nous l'avons vu chez vous. Vous jugez bien que, s'il y eût eu de la cabale dans la compagnie, l'on n'eût pas été choisir des cervelles de ce carat, au travers de tant d'autres qui avaient sans comparaison plus de poids; et que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dit en plus d'un endroit de ce récit, que l'on ne doit rechercher la cause de la révolution que je décris, que dans le dérangement des lois, qui a causé insensiblement celui des esprits, et qui fit que devant que l'on ne se fût presque aperçu du changement, il y avait déjà un parti. Il est constant qu'il n'y en avait pas un de tous ceux qui opinèrent dans le cours de cette année, au parlement, et dans les autres compagnies souveraines, qui eût la moindre vue, je ne dis pas seulement de ce qui s'ensuivit, mais de ce qui en pouvait suivre. Tout se disait et tout se faisait dans l'esprit des procès; et comme il avait l'air de la chicane, il en avait la pédanterie, dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires. Et ce qui était admirable était que le concert, qui seul peut remédier aux inconvénients qu'une cohue de cette nature peut produire, eût passé dans ces sortes d'esprits pour une cabale. Ils la faisaient eux-mêmes, mais ils ne la connaissaient pas; et l'aveuglement en ces matières, des bien intentionnés, est suivi pour l'ordinaire bientôt après de la pénétration de ceux qui mêlent la passion et la faction dans les intérêts publics, et qui jouent le futur et le possible dans le temps que ces compagnies réglées ne songent qu'au présent et qu'à l'apparent.

Cette petite réflexion, jointe à ce que vous avez vu ci-devant des délibérations du parlement, vous marque suffisamment la confusion où étaient les choses quand les barricades se firent, et l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de parti quand il n'y a point de chef. Ils naissent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous représenter, si violente

et de longue durée, n'en produisit point dans le cours d'une année entière; un moment en fit éclore, et même beaucoup davantage qu'il n'eût été à souhaiter pour le parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez madame de Guémené, qui me dit qu'elle savait de science certaine que le cardinal croyait que j'en avais été auteur. La reine m'envoya querir le lendemain au matin. Elle me traita avec toutes les marques possibles de bonté et même de confiance. Elle me dit que si elle m'avait cru, elle ne serait point tombée dans l'inconvénient où elle était; qu'il n'avait pas tenu au pauvre M. le cardinal de l'éviter; qu'il s'en fallait rapporter à mon jugement; que Chavigny était l'unique cause de ce malheur par ses pernicieux conseils, auxquels elle avait plus déféré qu'à ceux de M. le cardinal: « Mais, « mon Dieu, ajouta-t-elle tout d'un coup, ne ferez-vous point « donner des coups de bâton à ce coquin de Bautru qui vous a « tant manqué au respect? Je vis l'heure, avant-hier au soir, que « le pauvre M. le cardinal lui en faisait donner. » Je reçus tout cela avec un peu moins de sévérité que de respect. Elle me commanda ensuite d'aller voir le pauvre M. le cardinal, et pour le consoler et pour aviser avec lui de ce qu'il y avait à faire pour ramener les esprits.

Je n'en fis, comme vous devez croire, aucune difficulté. Il m'embrassa avec des tendresses que je ne puis exprimer. Il n'y avait que moi en France qui fût un homme de bien; tous les autres n'étaient que des flatteurs infâmes, et qui avaient emporté la reine, malgré ses conseils et les miens. Il me déclara qu'il ne voulait plus rien faire que par mes avis. Il me communiqua les dépêches étrangères. Enfin il me dit tant de fadaises, que le bonhomme Broussel, qu'il avait aussi mandé et qui était entré dans sa chambre un peu après moi, s'éclata de rire en sortant, tout simple qu'il était, et en vérité jusqu'à l'innocence, et qu'il me coula ces paroles dans l'oreille : « Ce n'est là qu'un Pantalon. »

SAINT-SIMON.

(1675-1755.)

Comme l'intention de l'auteur était que son ouvrage ne parût qu'après la mort de toutes les personnes dont il y est fait mention, il ne ménage rien; c'est dans le seul intérêt de l'histoire et de la postérité qu'il écrit; et l'on ne peut ainsi l'accuser ni de haine ni de

ressentiment pour ses contemporains. Ses dernières volontés ont été ponctuellement suivies, car ses Mémoires n'ont paru que quarante ans après sa mort; et ce n'est réellement qu'à dater de cette publication que la cour de Louis XIV et celle du régent ont été bien connues. Dès ce moment, tous les historiens et tous les compilateurs y ont puisé à pleines mains; des milliers de volumes ont paru, dont cet ouvrage a fourni tout le fonds; et l'on pourrait citer plus d'un écrivain qui en parle assez mal, et qui en a emprunté ses récits et ses couleurs. Ce n'est pas assurément que le style en soit correct, ni qu'il soit destiné à servir de modèle; mais il est rapide, énergique, plein d'images neuves et piquantes; il est surtout d'une extrême facilité. Ce que l'auteur évite avec le plus de soin, c'est la gêne et l'apprêt. On voit qu'il eût été très-offensé de passer pour un écrivain de profession; et sa vanité est telle que, même en écrivant pour le public, il veut que son style soit reconnu pour un style de grand seigneur. Il parle avec beaucoup de sagacité sur la politique, sur les finances, sur la guerre; et ses récits d'opérations militaires sont véritablement d'un homme du métier. M. MICHAUD JEUNE.

Les Mémoires de Saint-Simon, par l'intérêt soutenu du récit, l'importance des révélations historiques, l'énergique peinture des caractères, la profondeur des réflexions, l'originalité d'un style dont personne n'a surpris le secret et qui grave la pensée en traits ineffaçables, prennent place parmi les chefs-d'œuvre de notre langue. M. Villemain n'a pas craint de rapprocher Saint-Simon de Tacite.

M. GERUZEZ.

MORT DE LOUIS XIV. — SON CARACTÈRE [1].

Le dimanche 25 août [2], fête de Saint-Louis, la nuit fut bien plus mauvaise. On ne fit plus mystère du danger, et tout de suite grand et imminent. Néanmoins il voulut expressément qu'il ne fût rien changé à l'ordre accoutumé de cette journée, c'est-à-dire que les tambours et les hautbois, qui s'étaient rendus sous ses fenêtres, lui donnassent, dès qu'il fut éveillé, leur musique ordinaire, et que les vingt-quatre violons jouassent de même dans son antichambre pendant son dîner. Il fut ensuite en particulier avec madame de Maintenon, le chancelier et un peu le duc du Maine. Il y avait eu la veille du papier et de l'encre pendant son travail tête à tête avec le chancelier; il y en eut encore, ce jour-ci, madame de Maintenon présente, et c'est l'un des deux que le chancelier écrivit sous lui son codicille. Madame de Maintenon et M. du Maine, qui pensait sans cesse à soi, ne trouvèrent pas que

1. Extrait des *Mémoires du duc de Saint-Simon*, chap. CDV — CDXVIII.
2. 1715.

le roi eût assez fait pour lui par son testament; ils y voulurent remédier par un codicille, qui montra également l'énorme abus qu'ils firent de la faiblesse du roi dans cette extrémité, et jusqu'où l'excès de l'ambition peut porter un homme. Par ce codicille le roi soumettait toute la maison civile et militaire du roi au duc du Maine, immédiatement et sans réserve, et sous ses ordres au maréchal de Villeroi, qui, par cette disposition, devenaient les maîtres uniques de la personne et du lieu de la demeure du roi; de Paris, par les deux régiments des gardes et les deux compagnies des mousquetaires; de toute la garde intérieure et extérieure; de tout le service, chambre, garde-robe, chapelle, bouche, écuries; tellement que le régent n'y avait plus l'ombre même de la plus légère autorité, et se trouvait à leur merci, et en état continuel d'être arrêté, et pis, toutes les fois qu'il aurait plu au duc du Maine.

Peu après que le chancelier fut sorti de chez le roi, madame de Maintenon, qui y était restée, y manda les dames familières, et la musique y arriva à sept heures du soir. Cependant le roi s'était endormi pendant la conversation des dames. Il se réveilla la tête embarrassée, ce qui les effraya et leur fit appeler les médecins. Ils trouvèrent le pouls si mauvais qu'ils ne balancèrent pas à proposer au roi, qui revenait cependant de son absence, de ne pas différer à recevoir les sacrements. On envoya querir le père Tellier et avertir le cardinal de Rohan, qui était chez lui en compagnie, et qui ne songeait à rien moins; et cependant on renvoya la musique qui avait déjà préparé ses livres et ses instruments, et les dames familières sortirent.

Le hasard fit que je passai dans ce moment la galerie et les antichambres pour aller de chez moi, dans l'aile neuve, dans l'autre aile chez madame la duchesse d'Orléans, et chez M. le duc d'Orléans après. Je vis même des restes de musique dont je crus le gros entré. Comme j'approchais de l'entrée de la salle des gardes, Pernault, huissier de l'antichambre, vint à moi qui me demanda si je savais ce qui se passait, et qui me l'apprit. Je trouvai madame la duchesse d'Orléans au lit, d'un reste de migraine, environnée de dames qui faisaient la conversation, ne pensant à rien moins. Je m'approchai du lit et dis le fait à madame la duchesse d'Orléans qui n'en voulut rien croire, et qui m'assura qu'il y avait actuellement musique, et que le roi était bien; puis, comme je lui avais parlé bas, elle demanda tout haut aux dames si elles en avaient ouï dire quelque chose. Pas une n'en savait un mot, et madame la duchesse d'Orléans demeurait rassurée. Je lui dis une seconde fois que j'étais sûr de la chose, et qu'il me paraissait qu'elle valait bien la peine d'envoyer au moins aux nouvelles, et en attendant de se lever. Elle me crut, et je passai chez M. le duc

d'Orléans que j'avertis aussi, et qui avec raison jugea à propos de demeurer chez lui, puisqu'il n'était point mandé.

En un quart d'heure, depuis le renvoi de la musique et des dames, tout fut mal. Le père Tellier confessa le roi, tandis que le cardinal de Rohan fut prendre le saint-sacrement à la chapelle, et qu'il envoya chercher le curé et les saintes huiles. Deux aumôniers du roi, mandés par le cardinal, accoururent, et sept ou huit flambeaux portés par des garçons bleus du château, deux laquais de Fagon, et un de madame de Maintenon. Ce très-petit accompagnement monta chez le roi par le petit escalier de ses cabinets, à travers desquels le cardinal arriva dans sa chambre. Le père Tellier, madame de Maintenon, et une douzaine d'entrées, maîtres ou valets, y reçurent ou y suivirent le saint-sacrement. Le cardinal dit deux mots au roi sur cette grande et dernière action, pendant laquelle le roi parut très-ferme, mais très-pénétré de ce qu'il faisait. Dès qu'il eut reçu Notre-Seigneur et les saintes huiles, tout ce qui était dans la chambre sortit devant et après le saint-sacrement; il n'y demeura que madame de Maintenon et le chancelier. Tout aussitôt, et cet aussitôt fut un peu étrange, on apporta sur le lit une espèce de livre ou de petite table; le chancelier lui présenta le codicille, à la fin duquel il écrivit quatre ou cinq lignes de sa main et le rendit après au chancelier.

Le roi demanda à boire, puis appela le maréchal de Villeroi qui, avec très-peu des plus marqués, était dans la porte de la chambre au cabinet du conseil, et lui parla seul près d'un quart d'heure. Il envoya chercher M. le duc d'Orléans, à qui il parla seul aussi un peu plus qu'il n'avait fait au maréchal de Villeroi. Il lui témoigna beaucoup d'estime, d'amitié, de confiance; mais ce qui est terrible, avec Jésus-Christ sur les lèvres encore qu'il venait de recevoir, il l'assura qu'il ne trouverait rien dans son testament dont il ne dût être content, puis lui recommanda l'État et la personne du roi futur. Entre sa communion et l'extrême-onction et cette conversation, il n'y eut pas une demi-heure; il ne pouvait avoir oublié les étranges dispositions qu'on lui avait arrachées avec tant de peine, et il venait de retoucher dans l'entre-deux son codicille si fraîchement fait, qui mettait le couteau dans la gorge à M. le duc d'Orléans, dont il livrait le manche en plein au duc du Maine. Le rare est que le bruit de ce particulier, le premier que le roi eût encore eu avec M. le duc d'Orléans, fit courir le bruit qu'il venait d'être déclaré régent.

Dès qu'il se fut retiré, le duc du Maine, qui était dans le cabinet, fut appelé. Le roi lui parla plus d'un quart d'heure, puis fit appeler le comte de Toulouse qui était aussi dans le cabinet, lequel fut un autre quart d'heure en tiers avec le roi et le duc du Maine. Il n'y avait que peu de valets des plus nécessaires dans la

chambre avec madame de Maintenon. Elle ne s'approcha point, tant que le roi parla à M. le duc d'Orléans. Pendant tout ce temps-là, les trois bâtards du roi, les deux fils de madame la duchesse et le prince de Conti avaient eu le temps d'arriver dans le cabinet. Après que le roi eut fini avec le duc du Maine et le comte de Toulouse, il fit appeler les princes du sang qu'il avait aperçus sur la porte du cabinet, dans sa chambre, et ne leur dit que peu de chose ensemble, et point en particulier ni bas. Les médecins s'avancèrent presque en même temps pour panser sa jambe. Les princes sortirent; il ne demeura que le pur nécessaire et madame de Maintenon. Tandis que tout cela se passait, le chancelier prit à part M. le duc d'Orléans dans le cabinet du conseil, et lui montra le codicille. Le roi, pansé, sut que les princesses étaient dans le cabinet; il les fit appeler, leur dit deux mots tout haut, et, prenant occasion de leurs larmes, les pria de s'en aller, parce qu'il voulait reposer. Elles sorties avec le peu qui était entré, le rideau du lit fut un peu tiré, et madame de Maintenon passa dans les arrière-cabinets.

Le lundi 26 août, la nuit ne fut pas meilleure. Il fut pansé, puis entendit la messe. Il y avait le pur nécessaire dans la chambre, qui sortit après la messe. Le roi fit demeurer les cardinaux de Rohan et de Bissi. Madame de Maintenon resta aussi comme elle demeurait toujours, et avec elle le maréchal de Villeroi, le père Tellier et le chancelier. Il appela les deux cardinaux, protesta qu'il mourait dans la foi et la soumission à l'Église, puis ajouta en les regardant qu'il était fâché de laisser les affaires de l'Église en l'état où elles étaient, qu'il y était parfaitement ignorant; qu'ils savaient, et qu'il les en attestait, qu'il n'y avait rien fait que ce qu'ils avaient voulu; qu'il y avait fait tout ce qu'ils avaient voulu; que c'était donc à eux à répondre devant Dieu pour lui de tout ce qui s'y était fait, et du trop ou du trop peu; qu'il protestait de nouveau qu'il les en chargeait devant Dieu, et qu'il en avait la conscience nette, comme un ignorant qui s'était abandonné absolument à eux dans toute la suite de l'affaire....

Ce même lundi, 26 août, après que les deux cardinaux furent sortis, le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avait les entrées. Il les fit approcher comme on desservait, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies : « Messieurs, je « vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai « donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'a- « vez servi, et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez « toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour « vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en « sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même appli- « cation et la même fidélité que vous avez eues pour moi. C'est

« un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre « exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les or- « dres que mon neveu vous donnera; il va gouverner le royaume; « j'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi que vous contribuerez « tous à l'union, et que, si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez « à le ramener. Je sens que je m'attendris, et que je vous attendris « aussi; je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte « que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

Un peu après que tout le monde fut sorti, le roi demanda le maréchal de Villeroi, et lui dit ces mêmes paroles qu'il retint bien, et qu'il a depuis rendues : « Monsieur le maréchal, je vous « donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance « en mourant. Je vous fais gouverneur du Dauphin, qui est l'em- « ploi le plus important que je puisse donner. Vous saurez par ce « qui est dans mon testament ce que vous aurez à faire à l'égard « du duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me serviez après « ma mort avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma « vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considéra- « tion et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai tou- « jours aimé. Adieu, monsieur le maréchal, j'espère que vous « vous souviendrez de moi. »

Le roi, après quelques intervalles, fit appeler M. le duc et M. le prince de Conti, qui étaient dans les cabinets; et, sans les faire trop approcher, il leur recommanda l'union désirable entre les princes, et de ne pas suivre les exemples domestiques sur les troubles et les guerres. Il ne leur en dit pas davantage; puis entendant des femmes dans le cabinet, il comprit bien qui elles étaient, et tout de suite leur manda d'entrer. C'étaient madame la duchesse de Berri, Madame, madame la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang qui criaient, et à qui le roi dit qu'il ne fallait point crier ainsi. Il leur fit des amitiés courtes, distingua Madame, et finit par exhorter madame la duchesse d'Orléans et madame la duchesse de se raccommoder. Tout cela fut court; et il les congédia. Elles se retirèrent par les cabinets, pleurant et criant fort, ce qui fit croire au dehors, parce que les fenêtres du cabinet étaient ouvertes, que le roi était mort, dont le bruit alla à Paris et jusque dans les provinces.

Quelque temps après, il manda à la duchesse de Ventadour de lui amener le Dauphin. Il le fit approcher, et lui dit ces paroles devant madame de Maintenon et le très-peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires qui les recueillirent : « Mon en- « fant, vous allez être un grand roi; ne m'imitez pas dans le goût « que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la « guerre; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. « Rendez à Dieu ce que vous lui devez; reconnaissez les obliga-

« tions que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez « toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples, ce « que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez « point la reconnaissance que vous devez à madame de Ventadour. « Madame, s'adressant à elle, que je l'embrasse; » et en l'embrassant lui dit : « Mon cher enfant, je vous donne ma bénédic- « tion de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et, levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut extrêmement touchant; la duchesse de Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le remener dans son appartement.

Après une courte pause, le roi fit appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse, fit sortir tout ce peu qui était dans sa chambre et fermer les portes. Ce particulier dura assez longtemps. Les choses remises dans leur ordre accoutumé, quand il eut fait avec eux, il envoya chercher M. le duc d'Orléans qui était chez lui. Il lui parla fort peu de temps et le rappela comme il sortait pour lui dire encore quelque chose qui fut fort court. Ce fut là qu'il lui ordonna de faire conduire, dès qu'il serait mort, le roi futur à Vincennes, dont l'air est bon, jusqu'à ce que toutes les cérémonies fussent finies à Versailles et le château bien nettoyé après, avant de le ramener à Versailles où il destinait son séjour. Il en avait apparemment parlé auparavant au duc du Maine et au maréchal de Villeroi; car après que M. le duc d'Orléans fut sorti, il donna ses ordres pour aller meubler Vincennes et mettre ce lieu en état de recevoir incessamment son successeur. Madame du Maine, qui jusqu'alors n'avait pas pris la peine de bouger de Sceaux, avec ses compagnies et ses passe-temps, était arrivée à Versailles, et fit demander au roi la permission de le voir un moment après ces ordres donnés. Elle était déjà dans l'antichambre: elle entra, et sortit un moment après.

Le mardi 27 août, personne n'entra dans la chambre du roi que le père Tellier, madame de Maintenon, et pour la messe seulement le cardinal de Rohan et les deux aumôniers de quartier. Sur les deux heures, il envoya chercher le chancelier, et, seul avec lui et madame de Maintenon, lui fit ouvrir deux cassettes pleines de papiers, dont il lui fit brûler beaucoup, et lui donna ses ordres pour ce qu'il voulut qu'il fît des autres. Sur les six heures du soir, il manda encore le chancelier. Madame de Maintenon ne sortit point de sa chambre de la journée, et personne n'y entra que les valets, et, dans des moments, l'apparition du service le plus indispensable. Sur le soir, il fit appeler le père Tellier, et, presque aussitôt après qu'il lui eut parlé, il envoya chercher Pontchartrain, et lui ordonna d'expédier aussitôt qu'il serait mort un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jé-

suites à Paris, et l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père, et de la même manière.

Peu après, il se souvint que Cavoie, grand maréchal des logis de sa maison, n'avait jamais fait les logements de la cour à Vincennes, parce qu'il y avait cinquante ans que la cour n'y avait été; il indiqua une cassette où on trouverait le plan de ce château, et ordonna de le prendre et de le porter à Cavoie. Quelque temps après ces ordres donnés, il dit à madame de Maintenon qu'il avait toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à la mort; que pour lui, qui se trouvait sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvait pas que cette résolution fût si pénible à prendre. Elle lui répondit qu'elle l'était beaucoup quand on avait de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ah! reprit le roi, pour des « restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier; « mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséri- « corde de Dieu. » La nuit qui suivit fut fort agitée. On lui voyait à tous moments joindre les mains, et on l'entendait dire les prières qu'il avait accoutumé en santé, et se frapper la poitrine au *Confiteor*.

Le mercredi 28 août, il fit le matin une amitié à madame de Maintenon qui ne lui plut guère, et à laquelle elle ne répondit pas un mot. Il lui dit que ce qui le consolait de la quitter était l'espérance, à l'âge où elle était, qu'ils se rejoindraient bientôt. Sur les sept heures du matin, il fit appeler le père Tellier, et comme il lui parlait de Dieu, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuraient. Il leur dit: « Pourquoi pleurez-vous? est-ce que vous m'a- « vez cru immortel? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous « avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. »

Une espèce de manant provençal, fort grossier, apprit l'extrémité du roi en chemin de Marseille à Paris, et vint ce matin à Versailles avec un remède qui, disait-il, guérissait la gangrène. Le roi était si mal, et les médecins tellement à bout, qu'ils y consentirent sans difficulté en présence de madame de Maintenon et du duc du Maine. Fagon voulut dire quelque chose; ce manant, qui se nommait Le Brun, le malmena fort brutalement, dont Fagon, qui avait accoutumé de malmener les autres et d'en être respecté jusqu'au tremblement, demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante, sur les onze heures du matin. Quelque temps après, il se trouva plus fort; mais le pouls étant retombé et devenu mauvais, on lui en présenta une autre prise sur les quatre heures, en lui disant que c'était pour le rappeler à la vie. Il répondit en prenant le verre où cela était : « A la vie ou à la mort! tout ce qui plaira à Dieu. »

Madame de Maintenon venait de sortir de chez le roi, ses coiffes baissées, menée par le maréchal de Villeroi par devant chez elle sans y entrer, jusqu'au bas du grand degré, où elle leva ses coiffes. Elle embrassa le maréchal d'un œil fort sec, en lui disant : « Adieu, « monsieur le maréchal ; » monta dans un carrosse du roi qui la servait toujours, dans lequel madame de Caylus l'attendait seule, et s'en alla à Saint-Cyr suivie de son carrosse où étaient ses femmes. Le soir, le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort plaisante de l'aventure de Fagon avec Le Brun. On reviendra ailleurs à parler de sa conduite, et de celle de madame de Maintenon et du père Tellier en ces derniers jours de la vie du roi. Le remède de Le Brun fut continué comme il voulut, et il le vit toujours prendre au roi. Sur un bouillon qu'on lui proposa de prendre, il répondit qu'il ne fallait pas lui parler comme à un autre homme; que ce n'était pas un bouillon qu'il lui fallait, mais son confesseur; et il le fit appeler. Un jour qu'il revenait d'une perte de connaissance, il demanda l'absolution générale de ses péchés au père Tellier, qui lui demanda s'il souffrait beaucoup. « Eh! non, ré- « pondit le roi, c'est ce qui me fâche; je voudrais souffrir davan- « tage pour l'expiation de mes péchés. »

Le jeudi 29 août, dont la nuit et le jour précédents avaient été si mauvais, l'absence des tenants, qui n'avaient plus à besogner au delà de ce qu'ils avaient fait, laissa l'entrée de la chambre plus libre aux grands officiers qui en avaient toujours été exclus. Il n'y avait point eu de messe la veille, et on ne comptait plus qu'il y en eût. Le duc de Charost, capitaine des gardes, qui s'était aussi glissé dans la chambre, le trouva mauvais avec raison, et fit demander au roi par un des valets familiers s'il ne serait pas bien aise de l'entendre. Le roi dit qu'il le désirait; sur quoi on alla querir les gens et les choses nécessaires, et on continua les jours suivants. Le matin de ce jeudi, il parut plus de force, et quelque rayon de mieux qui fut incontinent grossi, et dont le bruit courut de tous côtés. Le roi mangea même deux petits biscuits dans un peu de vin d'Alicante avec une sorte d'appétit. J'allai ce jour-là, sur les deux heures après midi, chez M. le duc d'Orléans, dans les appartements duquel la foule était au point, depuis huit jours et à toute heure, qu'exactement parlant, une épingle n'y serait pas tombée à terre. Je n'y trouvai qui que ce soit. Dès qu'il me vit, il se mit à rire et à me dire que j'étais le premier homme qu'il eût encore vu chez lui de la journée, qui, jusqu'au soir, fut entièrement déserte chez lui. Voilà le monde....

Le soir fort tard ne répondit pas à l'applaudissement qu'on avait voulu donner à la journée, pendant laquelle le roi avait dit au curé de Versailles, qui avait profité de la liberté d'entrer, qu'il n'était pas question de sa vie, sur ce qu'il lui disait que tout était

en prières pour la demander, mais de son salut pour lequel il fallait bien prier. Il lui échappa ce même jour, en donnant des ordres, d'appeler le Dauphin le jeune roi. Il vit un mouvement dans ce qui était autour de lui. « Eh pourquoi? leur dit-il, cela « ne me fait aucune peine. » Il prit sur les huit heures du soir de l'élixir de cet homme de Provence. Sa tête parut embarrassée; il dit lui-même qu'il se sentait fort mal. Vers onze du soir sa jambe fut visitée. La gangrène se trouva dans tout le pied, dans le genou, et la cuisse fort enflée. Il s'évanouit pendant cet examen. Il s'était aperçu avec peine de l'absence de madame de Maintenon, qui ne comptait plus revenir. Il la demanda plusieurs fois dans la journée; on ne lui put cacher son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr, elle revint le soir.

Le vendredi 30 août, la journée fut aussi fâcheuse qu'avait été la nuit : un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service et la médecine, madame de Maintenon et quelques rares apparitions du père Tellier, que Bloin ou Maréchal envoyaient chercher. Il se tenait peu même dans les cabinets, non plus que M. du Maine. Le roi revenait aisément à la piété quand madame de Maintenon ou le père Tellier trouvaient les moments où sa tête était moins embarrassée; mais ils étaient rares et courts. Sur les cinq heures du soir, madame de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avait de meubles dans son appartement à son domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en sortir jamais.

Le samedi 31 août, la nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connaissance. La gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu abbé Aignan, que la duchesse du Maine avait envoyé proposer, qui était un excellent remède pour la petite vérole. Les médecins consentaient à tout, parce qu'il n'y avait plus d'espérance. Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita des prières d'une voix si forte qu'elle se faisait entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré. A la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'Église. » Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : « *Nunc et* « *in hora mortis*, » puis dit : « O mon Dieu, venez à mon aide, « hâtez-vous de me secourir! » Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut sans connaissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du

matin, trois jours avant qu'il eût soixante-dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne.

Il se maria à vingt-deux ans, en signant la fameuse paix des Pyrénées en 1660. Il en avait vingt-trois quand la mort délivra la France du cardinal Mazarin, et vingt-sept lorsqu'il perdit la reine sa mère en 1666. Il devint veuf à quarante-quatre ans en 1683, perdit Monsieur à soixante-trois ans en 1701, et survécut tous ses fils et petits-fils, excepté son successeur, le roi d'Espagne, et les enfants de ce prince. L'Europe ne vit jamais un si long règne, ni la France un roi si âgé.

Par l'ouverture de son corps, qui fut faite par Maréchal son premier chirurgien, avec l'assistance et les cérémonies accoutumées, on lui trouva toutes les parties si entières, si saines et tout si parfaitement conformé, qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille, ce qui est fort extraordinaire, et ce qui était cause qu'il était si grand mangeur et si égal.

Ce fut un prince à qui on ne peut refuser beaucoup de bon, même de grand, en qui on ne peut méconnaître plus de petit et de mauvais, duquel il n'est pas possible de discerner ce qui est de lui ou emprunté; et dans l'un et dans l'autre, rien de plus rare que des écrivains qui en aient été bien informés, rien de plus difficile à rencontrer que des gens qui l'aient connu par eux-mêmes et par expérience, et capables d'en écrire; en même temps assez maîtres d'eux-mêmes pour en parler sans haine ou sans flatterie, de n'en rien dire que dicté par la vérité nue en bien et en mal. Pour la première partie on peut ici compter sur elle; pour l'autre on tâchera d'y atteindre en suspendant de bonne foi toute passion....

....L'esprit du roi était au-dessous du médiocre, mais très-capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle; il est né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue. Le croira-t-on? il était né bon et juste, et Dieu lui avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée que personne n'osait approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeurait alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortune, de con-

duite, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières....

... L'éloignement qu'il avait pris de la noblesse des sentiments, et sa faiblesse pour ses ministres, qui haïssaient et rabaissaient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être, lui avait donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignait autant que l'esprit; et si ces deux qualités se trouvaient unies dans un même sujet, et qu'elles lui fussent connues, c'en était fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras. On l'y voyait baigné; et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges quand on jouait les airs qui étaient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour; de là cette facilité à Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au roi; je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance en lui-même admirables, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là ce goût de revues, qu'il poussa si loin que les ennemis l'appelaient « le roi des revues, » ce goût de siéges pour y montrer sa bravoure à bon mar-

ché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval, et tous ses travaux. C'était de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parlait bien, en bons termes, avec justesse ; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails ; il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes : habillement, armements, évolutions, exercices, discipline, en un mot toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupait pas non plus sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche ; il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là savaient le plus, et qui de sa part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par cœur il y avait longtemps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme de lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes, et conduisaient le grand selon leurs vues, et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissait et qu'on augmentait en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par-dessus toute autre grandeur. Il se persuadait par leur adresse que leur grandeur n'était que sa grandeur propre qui, au comble en lui, ne se pouvait plus mesurer, tandis qu'en eux elle augmentait la leur d'une manière sensible puisqu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandements, qui les faisaient mieux obéir. De là les secrétaires d'État et les ministres successivement à quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, enfin à s'habiller comme les gens de qualité ; de là à en prendre les manières, puis les avantages, et, par échelons, admis à manger avec le roi ; et leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme madame Colbert longtemps avant madame de Louvois, enfin, des années après elle, toutes à titre de droit des places de leur mari, manger et entrer dans les carrosses, et n'être en rien différentes des femmes de la première qualité....

Les ministres avaient su persuader au roi l'abaissement de tout ce qui était élevé, et que leur refuser ce traitement, c'était mépriser son autorité et son service, dont ils étaient les organes, parce que d'ailleurs, et par eux-mêmes, ils n'étaient rien. Le roi, séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard, qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et tomber en même temps, ceux qui quittaient et ceux même qui ne servaient pas, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontraient à tous moments.

Plusieurs gens distingués qui ne servaient point, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimèrent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore; et dans la suite, assez prompte, peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté là-dessus.

De là l'autorité personnelle et particulière des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardait ni les ordres ni le service du roi, sous l'ombre que c'était la sienne; de là ce degré de puissance qu'ils usurpèrent; de là leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent tous à leur choix.

Quelque ennemis qu'ils fussent les uns des autres, l'intérêt commun les ralliait chaudement sur ces matières, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'État dura autant que dura le règne de Louis XIV. Il en tirait vanité, il n'en était pas moins jaloux qu'eux; il ne voulait de grandeur que par émanation de la sienne. Toute autre lui était devenue odieuse. Il avait sur cela des contrariétés qui ne se comprenaient pas; comme si les dignités, les charges, les emplois avec leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives, n'émanaient pas de lui comme les places de ministre et les charges de secrétaire d'État qu'il comptait seules de lui, lesquelles pour cela il portait au faîte, et abattait tout le reste sous leurs pieds.

Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite. Il sentait bien qu'il pouvait accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens; au lieu qu'en précipitant de sa place un secrétaire d'État, ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré, sans que les richesses qui lui pourraient rester le pussent relever de ce non-être. C'est là ce qui le faisait se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avait ni rang, ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvait y ajouter du sien ce que le roi ne pou-

vait ni détruire ni lui conserver, ce qui lui aurait rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvillier fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans; car, outre qu'il y aurait à dire sur le maréchal de Villeroi, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvillier jusqu'à celle du roi ne peut pas être compté, et son père n'a jamais entré dans le conseil d'État.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissait d'un accès facile, et qu'il croyait qu'il y allait de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisait d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur, comme le plus subalterne de tous états, parlait librement au roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre. C'est à quoi se bornait la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvait s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnaient le roi; ou, si on était plus connu de lui, dans sa perruque, ce qui n'était guère plus avantageux. La réponse sûre était un *je verrai*, utile à la vérité pour donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante, moyennant quoi tout passait nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement: ce qui les rendait les maîtres de tout, et le roi le voulait bien; on ne s'en apercevait pas.

D'audiences à en espérer dans son cabinet, rien n'était plus rare, même pour les affaires du roi dont on avait été chargé. Jamais, par exemple, à ceux qu'on envoyait ou qui revenaient d'emplois étrangers, jamais à pas un officier général, si on en excepte certains cas très-singuliers, et encore, mais très-rarement, quelques-uns de ceux qui étaient chargés de ces détails de troupes où le roi se plaisait tant; de courtes aux généraux d'armée qui partaient, et en présence du secrétaire d'État de la guerre: de plus courtes à leur retour; quelquefois ni en partant ni en revenant. Jamais de lettres d'eux qui allassent directement au roi sans passer auparavant par le ministre, si on en excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul M. de Turenne sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, et brillant de gloire et de la plus haute considération, adressait ses dépêches au cardinal de Bouillon, qui les remettait directement au

roi, qui n'en étaient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étaient concertés.

La vérité est pourtant, que, quelque gâté que fût le roi sur sa grandeur et sur son autorité qui avaient étouffé toute autre considération en lui, il y avait à gagner dans ses audiences, quand on pouvait tant faire que de les obtenir et qu'on savait s'y conduire avec tout le respect qui était dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. On a vu ici en leur temps que j'en ai obtenu, et même usurpé, en forçant le roi fort en colère contre moi, et que je suis toujours sorti, lui persuadé et content de moi, et le marquant après et à moi et à d'autres. Je puis donc aussi parler de ces audiences qu'on en avait quelquefois, par ma propre expérience.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutait avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire; il n'interrompait que pour y parvenir. On y découvrait un esprit d'équité et de désir de connaître la vérité, quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là, tout se pouvait dire, pourvu encore une fois que ce fût avec cet air de respect, de soumission, de dépendance, sans lequel on se serait encore plus perdu que devant; mais avec lequel aussi, en disant vrai, on interrompait le roi à son tour, on lui niait crûment des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée et de celui qui l'avait eue, se défaisant des préjugés qu'il avait pris ou des faussetés qu'on lui avait imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avaient-ils grand soin d'inspirer au roi l'éloignement d'en donner : à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est ce qui rendait les charges qui approchaient de la personne du roi si considérables, et ceux qui les possédaient si considérés, et des ministres même, par la facilité qu'ils avaient tous les jours de parler au roi, seuls, sans l'effaroucher d'une audience qui était toujours sue, et de l'obtenir sûrement et sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avaient besoin. Surtout les grandes entrées par cette même raison étaient le comble des grâces encore plus que de la distinction, et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie et à la survivance de leurs gouvernements à leurs enfants tous jeunes, dans le temps que le roi n'en donnait plus à personne.

C'est donc avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie

la plus insigne qui le déifia dans le sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma, et qui, pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune, l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le désir de connaître la vérité que Dieu lui avait donné, au moins l'émoussèrent presque entièrement, et empêchèrent sans cesse qu'il ne fît aucun usage de ces vertus, dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint un tel orgueil, que ce n'est point trop de dire que, sans la crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se serait fait adorer, et aurait trouvé des adorateurs, témoin entre autres ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement, sa statue de la place des Victoires, et sa païenne dédicace où j'étais, où il prit un plaisir si exquis, et de cet orgueil en tout le reste qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes, et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

Ce même orgueil, que Louvois sut si bien manier, épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à l'occasion de la mort de Philippe IV et des droits de la reine sa fille, forma la triple alliance. La guerre de Hollande, en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours par le succès que le roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républicain, donna aux Provinces-Unies le chef le plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, ses alliances, qui, par le superbe refus qu'il fit de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes du roi, le piqua au plus vif, jusqu'à n'avoir jamais pu se l'adoucir dans la suite par la longue continuité de ses respects, de ses désirs, de ses démarches; qui, par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable ennemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages, quoique toujours malheureux à la guerre contre lui....

Il poussa souvent jusqu'à la fausseté le talent de dissimuler; mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquait de tenir parole. Aussi ne la donnait-il presque jamais. Pour le secret d'autrui, il le gardait aussi religieusement que le sien. Il était même flatté de certaines confessions et de certaines confidences et même confiances, et il n'y avait maîtresses, ministre ni favori qui pût y donner atteinte, quand le secret les aurait même regardés....

Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son sourire même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté; à quoi la ra-

reté et la brièveté de ses paroles ajoutaient beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait; c'était une distinction dont on s'entretenait, et qui rendait toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions, et des distinctions et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; et s'il avait à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère.... quoiqu'il ne fût pas exempt de colère; quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses quand elles passaient le *je verrai*, et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée et aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marli. Aux dames, il ôtait son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés, à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau. Il l'ôtait comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que dehors, car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivait, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins cela le fatiguait, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitaient d'entrer à son souper quand il était commencé. C'était encore avec la même distinction qu'il recevait le service de Monsieur, de M. le duc d'Orléans, des princes du sang; à ces derniers, il ne faisait que marquer, à Monseigneur de même, et à messeigneurs ses fils par familiarité; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisait attendre quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnait pour toute sa journée, une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvait aller dehors, il arrivait qu'il passât chez madame de Maintenon un quart d'heure plus tôt

qu'il n'en avait donné l'ordre, ce qui ne se présentait guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquait point de lui dire après que c'était sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle du capitaine des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle, qui ne manquait jamais, était-il servi avec la dernière exactitude, et elle était d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitait bien ses valets, surtout les intérieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise, et qu'il se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux....

Rien n'était pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvait avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avait puisée à la cour de la reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons; la compagnie de ses maîtresses l'y avait accoutumé de plus en plus; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaîté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni de hasardé; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très-naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnaient une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne voulait s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étaient toujours courtes, justes, pleines et très-rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritait. Le respect aussi qu'apportait sa présence en quelque lieu qu'il fût imposait un silence et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimait fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avait excellé à la danse, au mail, à la paume. Il était encore admirable à cheval à son âge. Il aimait à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui était mérite ou démérite. Il disait que de ces choses qui n'étaient point nécessaires, il ne s'en fallait pas mêler si on ne les faisait pas bien. Il aimait fort à tirer, et il n'y avait point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâce. Il voulait des chiennes couchantes excellentes; il en avait toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisait à leur donner lui-même à manger pour s'en faire connaître. Il aimait fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'était cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la reine. Il était seul dans une manière de soufflet tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menait lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avaient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce

à tout ce qu'il faisait. Ses postillons étaient des enfants depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeait.

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût, il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à sa cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en table, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité. Il réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout, et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles.

C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris, et dans les provinces et les armées....

C'était un homme uniquement personnel, et qui ne comptait tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus était extrême. Les dames les plus privilégiées ne paraissaient jamais autrement qu'en grand habit dans les carrosses ni en aucun lieu de cour avant que Marli eût adouci cette étiquette, et rien ne les en pouvait dispenser. Malades ou non, il fallait être en grand habit, parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paraître craindre ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marqués, sans déranger rien d'une minute.

Ses filles, il les a traitées toutes pareillement. Il n'eut pas plus de ménagement pour madame la duchesse de Berri, ni même pour madame la duchesse de Bourgogne, quoique Fagon, madame de Maintenon, etc., pussent dire et faire, quoiqu'il aimât madame la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en était capable, qui toutes les deux s'en blessèrent.

Il voyageait toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avait place. Ce n'était que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilli, de Compiègne, et les vrais voyages, que cela était ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour aller coucher à Marli ou à Meudon, il allait seul dans une calèche. Il se défiait des conversations que ses grands officiers auraient pu tenir devant lui dans son carrosse; et on prétendait que le vieux Charost, qui prenait volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avait fait prendre

ce parti, il y avait plus de quarante ans. Il convenait aussi aux ministres qui, sans cela, auraient eu de quoi être inquiets tous les jours, et à la clôture exacte qu'en leur faveur lui-même s'était prescrite, et à laquelle il fut si exactement fidèle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvaient y trouver place, outre que cela ne se pouvait empêcher, les occasions en étaient restreintes à une grande rareté, et le babil fort peu à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avait toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, pâtisseries, fruits. On n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusait à voir manger, et manger à crever. Il fallait avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce, autrement il ne le trouvait pas bon et le montrait même aigrement. On faisait la mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air, et cela n'empêchait pas que les mêmes dames ou princesses qui soupaient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins, il n'en fallait point parler, outre que pour des femmes ils auraient été très-embarrassants avec les détachements de la maison du roi, et les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et les officiers et les écuyers aux portières, qui faisaient une poussière qui dévorait tout ce qui était dans le carrosse. Le roi, qui aimait l'air, en voulait toutes les glaces baissées, et aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid. Il ne fallait seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité : on allait toujours extrêmement vite, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal était un démérite à n'y plus revenir....

Madame de Maintenon, qui craignait fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus aucun privilége. Tout ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part; mais, en quelque état qu'elle fût, il fallait marcher, et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marli dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savait pas véritablement si elle ne mourrait pas en chemin. En quelque état qu'elle fût, le roi allait chez elle à son heure ordinaire, et y faisait ce qu'il avait projeté; tout au plus elle était dans son lit, plusieurs fois y suant la fièvre à grosses gouttes. Le roi qui, comme on l'a dit, aimait l'air, et qui craignait le chaud dans les cham-

bres, s'étonnait en arrivant de trouver tout fermé, et faisait ouvrir les fenêtres, et n'en rabattait rien, quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en allait souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devait y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchaient rien; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le roi allait toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en était point incommodée....

Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de l'affaire de la Constitution. Son successeur n'en était pas en âge. Madame n'avait plus pour lui que de de la crainte et de la bienséance. Madame la duchesse de Berri ne l'aimait pas, et comptait aller régner. M. le duc d'Orléans n'était pas payé pour le pleurer, et ceux qui l'étaient n'en firent pas leur charge. Madame de Maintenon était excédée du roi depuis la perte de la Dauphine; elle ne savait qu'en faire, ni à quoi l'amuser; sa contrainte en était triplée, parce qu'il était beaucoup plus chez elle, ou en parties avec elle. Sa santé, ses affaires, les manéges qui avaient fait tout faire, ou, pour parler plus exactement, qui avaient tout arraché pour le duc du Maine, avaient fait essuyer continuellement d'étranges humeurs et souvent des sorties à madame de Maintenon. Elle était venue à bout de ce qu'elle avait voulu; ainsi, quoi qu'elle perdît en perdant le roi, elle se sentit délivrée, et ne fut capable que de ce sentiment.

On a vu jusqu'à quelle joie, à quelle barbare indécence le prochain point de vue de la toute-puissance jeta le duc du Maine. La tranquillité glacée de son frère ne s'en haussa ni baissa. Madame la duchesse, affranchie de tous les siens, n'avait plus besoin de l'appui du roi; elle n'en sentait que la crainte et la contrainte; elle ne pouvait souffrir madame de Maintenon; elle ne pouvait douter de la partialité du roi pour le duc du Maine dans leur procès de la succession de M. le prince; on lui reprochait depuis toute sa vie qu'elle n'avait point de cœur, mais seulement un gésier; elle se trouva donc fort à son aise et en liberté, et n'en fit pas grandes façons.

Madame la duchesse d'Orléans me surprit. Je m'étais attendu à de la douleur; je n'aperçus que quelques larmes qui, sur tous sujets, lui coulaient très-aisément des yeux, et qui furent bientôt taries. Son lit, qu'elle aimait fort, suppléa à tout pendant quelques jours, avec la façon de l'obscurité qu'elle ne haïssait pas. Mais bientôt les rideaux des fenêtres se rouvrirent, et il n'y parut plus qu'en rappelant de fois à autre quelque bienséance.

Pour les princes du sang, c'étaient des enfants.

La duchesse de Ventadour et le maréchal de Villeroi donnèrent un peu la comédie; pas un autre n'en prit la même peine. Mais quelques vieux et plats courtisans, comme Dangeau, Cavoie, et

un très-petit nombre d'autres, qui se voyaient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation, regrettèrent de n'avoir plus à se cuider parmi les sots, les ignorants, les étrangers, dans les raisonnements et l'amusement journalier d'une cour qui s'éteignait avec le roi.

Tout ce qui la composait était de deux sortes ; les uns, en espérance de figurer, de se mêler, de s'introduire, étaient ravis de voir finir un règne sous lequel il n'y avait rien pour eux à attendre ; les autres, fatigués d'un joug pesant, toujours accablant, et des ministres bien plus que du roi, étaient charmés de se trouver au large ; tous, en général, d'être délivrés d'une gêne continuelle, et amoureux des nouveautés.

Paris, las d'une dépendance qui avait tout assujetti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusaient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie ; et les parlements, et toute espèce de judicature anéantie par les édits et par les évocations, se flattèrent, les premiers de figurer, les autres de se trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutaient plus.

Les étrangers ravis, après un si long cours d'années, d'être enfin défaits d'un monarque qui leur avait si longtemps imposé la loi, et qui leur avait échappé par une espèce de miracle au moment qu'ils comptaient le plus de l'avoir enfin subjugué, se continrent avec plus de bienséance que les Français. Les merveilles des trois premiers quarts de ce règne de plus de soixante-dix ans, et la personnelle magnanimité de ce roi jusqu'alors si heureux, et si abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de son règne, les avait justement éblouis. Ils se firent un honneur de lui rendre après sa mort ce qu'ils lui avaient constamment refusé pendant sa vie. Nulle cour étrangère n'exulta ; toutes se piquèrent de louer et d'honorer sa mémoire....

Mme DE STAEL.

(1770-1817.)

Vous avez l'enthousiasme de votre âge [1] pour le génie de madame de Staël, pour ce talent si spirituel, si élevé, si généreux, qui avait énergie d'homme et grâce de femme, qui mêlait à tant d'imagination une raison fine et profonde, et était toujours emportée par de nobles instincts de bonté, de justice, de liberté, de courage. Les premières et les plus pures espérances de la réforme sociale n'eurent jamais de plus éloquent interprète : ses écrits intéressent le présent et l'avenir....

L'auteur de Corinne et de l'Allemagne, je l'ai connue ; je l'ai vue toute animée de cette vie puissante et de ce feu de génie qui brillait dans ses moindres entretiens, et qui lui donnait une nature de supériorité que l'on ne peut oublier ni retrouver. Cette personne vraiment aimable, dont les écrits, quelque talent qu'on y reconnaisse, ne sont qu'une épreuve affaiblie d'elle-même, réunissait plusieurs formes d'esprit et d'originalité....

La partie la plus sérieuse et, suivant moi, la plus originale et la plus haute de ses écrits, est toute politique et tout appliquée aux intérêts contemporains. Analyser l'Allemagne serait une tâche difficile ; car ce livre n'est lui-même qu'un extrait, un commentaire fait avec génie. L'unité d'un tel travail est dans l'âme de l'auteur, dans cette verve continue et variée qui se prête à l'étude de tant de créations diverses. On admire ce regard pénétrant jeté sur toute la littérature d'un pays, cette intelligence profonde, cette vive sensibilité qui porte dans l'analyse tout l'intérêt de la passion et toute la nouveauté de l'inspiration....

Les Considérations sur la révolution française ne sont, sous la forme philosophique et narrative, qu'une exposition des progrès de l'esprit humain dans l'ordre politique, un tableau des premières réformes, des malheurs qui les suivent, du pouvoir absolu qui en hérite, les détruit ou les détourne à son profit ; enfin des espérances d'ordre et de liberté qui sortent de la chute de ce pouvoir et qui doivent se perpétuer dans l'avenir. Peut-être madame de Staël, par un paradoxe de piété filiale, a-t-elle limité d'abord l'étendue de ce grand sujet. En rendant une impartiale justice aux nobles intentions et au talent de Necker, on ne peut, je crois, placer sous ses auspi-

1. On se rappellera que M. Villemain a composé son Cours de Littérature de ses leçons à la Sorbonne, sans en changer la forme.

ces cette mémorable histoire du renouvellement d'un peuple.... Mais cette illusion d'un sentiment respectable, qui semble d'abord restreindre le cadre de l'ouvrage de madame de Staël, n'altère pas l'admirable sagacité de ses jugements. Elle assigne les causes de la révolution avec une grande pénétration. Elle en exprime les résultats nécessaires et prodigieux avec une énergie que peu de grands écrivains ont égalée.

On admirera surtout la manière dont elle a caractérisé l'homme auquel on ne contestera pas d'avoir eu sur le monde l'action la plus puissante. Je ne dis pas que ce soit l'impartialité absolue de l'histoire qui ait présidé à cette partie de l'ouvrage. Pour moi, je tiens beaucoup à l'impartialité; j'ai même été accusé d'en faire trop d'estime, et surtout trop d'usage; mais je la conçois et je l'exige surtout dans le jugement d'une époque éloignée....

La postérité recueillera plus d'instructions sur l'homme et sur le siècle, dans les vives peintures, dans les impatiences généreuses, dans les spirituelles ironies de madame Staël, qu'elle n'en aurait trouvé dans le récit le plus habilement compassé pour paraître impartial. C'est, je crois, la plus belle partie des Considérations sur la révolution française.

Ce n'est pas, sans doute, le tableau complet d'un règne qui embrasse, dans son cours si plein et si rapide, tant de faits militaires et civils; mais c'est le point de vue de ce règne tel qu'il apparaissait aux yeux de la morale et de la liberté. C'est une anticipation sur le jugement de l'avenir. Jamais l'éloquence de l'auteur ne fut plus neuve et plus animée.

Les pages où elle peint le mouvement de la cour nouvelle qui se forme, la chute précipitée de tout le monde vers une commune obéissance, sont dignes de Tacite : elle atteint jusqu'à lui sans chercher à le suivre. Quelques-unes des formes expressives dont l'historien antique s'était servi, renaissent là, sous une même émotion de colère et de génie. Un autre passage non moins admirable, c'est celui où, s'arrêtant à considérer le conquérant au faîte de la gloire, avec cette cour de rois, ce cortége de peuples, cette alliance impériale, elle cherche, dans un vice de sa nature morale, le côté faible de sa puissance....

Éclat des couleurs historiques, énergie du sentiment moral, partialité qui sert à l'expression, et qui ne nuira pas à la vérité pour l'avenir, voilà quelques caractères de cet ouvrage.

On peut y relever des exagérations de louange ou de blâme envers les hommes; mais nulle part n'éclate davantage cet amour du bien, cet espoir du progrès qui animait quelques orateurs politiques de nos temps modernes. Madame de Staël y mêle un mouvement de confiance religieuse; c'est le même sentiment que je vous signalai dans un homme qui lui était inférieur par le talent, mais égal par l'âme, dans Erskine,... M. VILLEMAIN.

BONAPARTE EMPEREUR [1].

Lorsqu'à la fin du dernier siècle, Bonaparte se mit à la tête du peuple français, la nation entière souhaitait un gouvernement libre et constitutionnel. Les nobles, depuis longtemps hors de France, n'aspiraient qu'à rentrer en paix dans leurs foyers ; le clergé catholique réclamait la tolérance ; les guerriers républicains, ayant effacé par leurs exploits l'éclat des distinctions nobiliaires, la race féodale des anciens conquérants respectait les nouveaux vainqueurs, et la révolution était faite dans les esprits. L'Europe se résignait à laisser à la France la barrière du Rhin et des Alpes, et il ne restait qu'à garantir ces biens en réparant les maux que leur acquisition avait entraînés. Mais Bonaparte conçut l'idée d'opérer la contre-révolution à son avantage, en ne conservant dans l'État pour ainsi dire aucune chose nouvelle que lui-même. Il rétablit le trône, le clergé et la noblesse : une monarchie, comme l'a dit M. Pitt, sans légitimité et sans limites ; un clergé qui n'était que le prédicateur du despotisme ; une noblesse composée des anciennes et des nouvelles familles, mais qui n'exerçait aucune magistrature dans l'État, et ne servait que de parure au pouvoir absolu....

Au moment où Bonaparte voulut se faire nommer empereur, il crut à la nécessité de rassurer d'une part les révolutionnaires sur la possibilité du retour des Bourbons ; et de prouver de l'autre aux royalistes qu'en s'attachant à lui, ils rompaient sans retour avec l'ancienne dynastie. C'est pour remplir ce double but qu'il commit le meurtre d'un prince du sang, du duc d'Enghien. Il passa le Rubicon du crime, et de ce jour son malheur fut écrit sur le livre du destin....

Au printemps de 1804, après la mort du duc d'Enghien, et l'abominable procès de Moreau et de Pichegru, lorsque tous les esprits étaient remplis d'une terreur qui pouvait en un instant se changer en révolte, Bonaparte fit venir chez lui quelques sénateurs pour leur parler négligemment, et comme d'une idée sur laquelle il n'était pas encore fixé, de la proposition qu'on lui faisait de se déclarer empereur. Il passa en revue les différents partis qu'on pouvait adopter pour la France : une république ; le rappel de l'ancienne dynastie ; enfin la création d'une monarchie nouvelle ; comme un homme qui se serait entretenu des affaires d'autrui, et les aurait examinées avec une par-

1. Extrait des *Considérations sur la révolution française*, chap. XI — XIX.

faite impartialité. Ceux qui causaient avec lui le contrariaient avec la plus énergique véhémence, toutes les fois qu'il présentait des arguments en faveur d'une autre puissance que la sienne. A la fin Bonaparte se laissa convaincre : « Eh bien, dit-il, puisque vous « croyez que ma nomination au titre d'empereur est nécessaire au « bonheur de la France, prenez au moins des précautions contre « ma tyrannie; oui, je vous le répète, contre ma tyrannie. Qui « sait si, dans la situation où je vais être, je ne serai pas tenté « d'abuser du pouvoir? »

Les sénateurs s'en allèrent attendris par cette candeur aimable, dont les conséquences furent la suppression du tribunat, tout bénin qu'il était alors; l'établissement du pouvoir unique du conseil d'État, servant d'instrument dans la main de Bonaparte ; le gouvernement de la police, un corps permanent d'espions, et dans la suite sept prisons d'État dans lesquelles les détenus ne pouvaient être jugés par aucun tribunal, leur sort dépendant uniquement de la simple décision des ministres.

Afin de faire supporter une semblable tyrannie, il fallait contenter l'ambition de tous ceux qui s'engageraient à la maintenir. Les contributions de l'Europe entière y suffisaient à peine en fait d'argent. Aussi Bonaparte chercha-t-il d'autres trésors dans la vanité.

Le principal mobile de la révolution française était l'amour de l'égalité. L'égalité devant la loi fait partie de la justice, et par conséquent de la liberté; mais le besoin d'anéantir tous les rangs supérieurs tient aux petitesses de l'amour-propre. Bonaparte a très-bien connu l'ascendant de ce défaut en France, et voici comme il s'en est servi. Les hommes qui avaient pris part à la révolution ne voulaient plus qu'il y eût de castes au-dessus d'eux. Bonaparte les a ralliés à lui en leur promettant les titres et les rangs dont ils avaient dépouillé les nobles. « Vous voulez l'éga- « lité, leur disait-il; je ferai mieux encore, je vous donnerai l'iné- « galité en votre faveur; MM. de La Trémoille, de Montmo- « renci, etc., seront légalement de simples bourgeois dans l'État, « pendant que les titres de l'ancien régime et les charges de cour « seront possédés par les noms les plus vulgaires, si cela plaît « à l'empereur. » Quelle bizarre idée! et n'aurait-on pas cru qu'une nation si propre à saisir les inconvenances se serait livrée au rire inextinguible des dieux d'Homère, en voyant tous ces républicains masqués en ducs, en comtes, en barons, et s'essayant à l'étude des manières des grands seigneurs, comme on répète un rôle de comédie? On faisait bien quelques chansons sur ces parvenus de toute espèce, rois et valets; mais l'éclat des victoires et la force du despotisme ont tout fait passer, au moins pendant quelques années. Ces républicains qu'on avait vus dédaigner les ré-

compenses données par les monarques, n'avaient plus assez d'espace sur leurs habits pour y placer les larges plaques allemandes, russes, italiennes, dont on les avait affublés. Un ordre militaire, la Couronne de Fer ou la Légion d'Honneur, pouvait être accepté par des guerriers dont ces signes rappelaient les blessures et les exploits; mais les rubans et les clefs de chambellan, mais tout cet appareil des cours convenait-il à des hommes qui avaient remué ciel et terre pour l'abolir? Une caricature anglaise représente Bonaparte découpant le bonnet rouge pour en faire un grand cordon de la Légion d'Honneur. Quelle parfaite image de cette noblesse inventée par Bonaparte, et qui n'avait à se glorifier que de la faveur de son maître! Les militaires français ne se sont plus considérés que comme les soldats d'un homme après avoir été les défenseurs de la nation. Ah! qu'ils étaient plus grands alors!

Bonaparte avait lu l'histoire d'une manière confuse : peu accoutumé à l'étude, il se rendait beaucoup moins compte de ce qu'il avait appris dans les livres que de ce qu'il avait recueilli par l'observation des hommes. Il n'en était pas moins resté dans sa tête un certain respect pour Attila et pour Charlemagne, pour les lois féodales et pour le despotisme de l'Orient, qu'il appliquait à tort et à travers, ne se trompant jamais toutefois sur ce qui servait instantanément à son pouvoir; mais du reste citant, blâmant, louant et raisonnant comme le hasard le conduisait; il parlait ainsi des heures entières avec d'autant plus d'avantage que personne ne l'interrompait, si ce n'est par les applaudissements involontaires qui échappent toujours dans des occasions semblables. Une chose singulière, c'est que, dans la conversation, plusieurs officiers bonapartistes ont emprunté de leur chef cet héroïque galimatias qui véritablement ne signifie rien qu'à la tête de huit cent mille hommes.

Bonaparte imagina donc, pour se faire un empire oriental et carlovingien tout ensemble, de créer des fiefs dans les pays conquis par lui, et d'en investir ses généraux ou ses principaux administrateurs. Il constitua des majorats, il décréta des substitutions, il rendit à l'un le service de cacher sa vie sous le titre inconnu de duc de Rovigo; et, tout au contraire, en ôtant à Macdonald, à Bernadotte, à Masséna les noms qu'ils avaient illustrés par tant d'exploits, il frauda, pour ainsi dire, les droits de la renommée, et resta seul, comme il le voulait, en possession de la gloire militaire de la France.

Ce n'était pas assez d'avoir avili le parti républicain en le dénaturant tout entier; Bonaparte voulut encore ôter aux royalistes la dignité qu'ils devaient à leur persévérance et à leur malheur. Il fit occuper la plupart des charges de sa maison par des nobles de l'ancien régime; il flattait ainsi la nouvelle race en la mêlant avec

la vieille; et lui-même aussi, réunissant les vanités d'un parvenu aux facultés gigantesques d'un conquérant, il aimait les flatteries des courtisans d'autrefois, parce qu'ils s'entendaient mieux à cet art que les hommes nouveaux, même les plus empressés. Chaque fois qu'un gentilhomme de l'ancienne cour rappelait l'étiquette du temps jadis, proposait une révérence de plus, une certaine façon de frapper à la porte de quelque antichambre, une manière plus cérémonieuse de présenter une dépêche, de plier une lettre, de la terminer par telle ou telle formule, il était accueilli comme s'il avait fait faire des progrès au bonheur de l'espèce humaine.

Jamais homme n'a su multiplier les liens de la dépendance plus habilement que Bonaparte. Il connaissait mieux que personne les grands et les petits moyens du despotisme; on le voyait s'occuper avec persévérance de la toilette des femmes, afin que leurs époux, ruinés par leurs dépenses, fussent plus souvent obligés de recourir à lui. Il voulait aussi frapper l'imagination des Français par la pompe de sa cour. Le vieux soldat qui fumait à la porte de Frédéric II suffisait pour le faire respecter de toute l'Europe. Certainement Bonaparte avait assez de talents militaires pour obtenir le même résultat par les mêmes moyens; mais il ne lui suffisait pas d'être le maître, il voulait encore être le tyran; et, pour opprimer l'Europe et la France, il fallait avoir recours à tous les moyens qui avilissent l'espèce humaine : aussi, le malheureux n'y a-t-il que trop bien réussi !....

Deux plans de conduite très-différents s'offraient à Bonaparte, lorsqu'il se fit couronner empereur de France. Il pouvait se borner à la barrière du Rhin et des Alpes que l'Europe ne lui disputait plus après la bataille de Marengo, et rendre la France, ainsi agrandie, le plus puissant empire du monde. L'exemple de la liberté constitutionnelle en France aurait agi graduellement, mais avec certitude, sur le reste de l'Europe....

Beaucoup d'hommes de génie ont épuisé tous leurs efforts pour faire un peu de bien, pour laisser quelques traces de leurs institutions après eux. La destinée, prodigue envers Bonaparte, lui remit une nation de quarante millions d'hommes alors, une nation assez aimable pour influer sur l'esprit et les goûts européens. Un chef habile, à l'ouverture de ce siècle, aurait pu rendre la France heureuse et libre sans aucun effort, seulement avec quelques vertus. Napoléon est plus coupable encore pour le bien qu'il n'a pas fait que pour les maux dont on l'accuse.

Enfin, si sa dévorante activité se trouvait à l'étroit dans la plus belle des monarchies, si c'était un trop misérable sort pour un Corse, sous-lieutenant en 1790, de n'être qu'empereur de France, il fallait au moins qu'il soulevât l'Europe au nom de quelques avantages pour elle. Le rétablissement de la Pologne, l'indépen-

dance de l'Italie, l'affranchissement de la Grèce avaient de la grandeur : les peuples pouvaient s'intéresser à la renaissance des peuples. Mais fallait-il inonder la terre de sang pour que le prince Jérôme prît la place de l'électeur de Hesse, et pour que les Allemands fussent gouvernés par des administrateurs français qui prenaient chez eux des fiefs dont ils savaient à peine prononcer les titres, bien qu'ils les portassent, mais dont ils touchaient très-facilement les revenus dans toutes les langues?....

Bonaparte n'a pas concilié à la France l'amitié d'une seule nation. Il a fait des mariages, des arrondissements, des réunions, il a taillé les cartes de géographie, et compté les âmes à la manière admise depuis, pour compléter les domaines des princes; mais où a-t-il implanté ces principes politiques qui sont les remparts, les trésors et la gloire de l'Angleterre? ces institutions invincibles, dès qu'elles ont duré dix ans, car elles ont alors donné tant de bonheur, qu'elles rallient tous les citoyens d'un pays à leur défense....

Ce qui faisait le prestige de Napoléon, c'était l'idée qu'on avait de sa fortune; l'attachement à lui n'était que l'attachement à soi. L'on croyait aux avantages de tout genre qu'on obtiendrait sous ses drapeaux; et, comme il jugeait à merveille le mérite militaire, et savait le récompenser, le plus simple soldat de l'armée pouvait nourrir l'espoir de devenir maréchal de France. Les titres, la naissance, les services de courtisan, influaient peu sur l'avancement dans l'armée. Il existait là, malgré le despotisme du gouvernement, un esprit d'égalité, parce que là Bonaparte avait besoin de force, et qu'il n'en peut exister sans un certain degré d'indépendance. Aussi, sous le règne de l'empereur, ce qui valait encore le mieux, c'était certainement l'armée. Les commissaires qui frappaient les pays conquis de contributions, d'emprisonnements, d'exils, ces nuées d'agents civils qui venaient, comme les vautours, fondre sur le champ de bataille, après la victoire, ont fait détester les Français bien plus que ces pauvres braves conscrits qui passaient de l'enfance à la mort, en croyant défendre leur patrie....

Bonaparte, comme général, n'a jamais ménagé le sang de ses troupes : c'est en prodiguant la foule des soldats que la révolution lui avait valus, qu'il a remporté ses étonnantes victoires. Il a marché sans magasins; ce qui rendait ses mouvements singulièrement rapides, mais doublait les maux de la guerre pour les pays qui en étaient le théâtre. Enfin, il n'y a pas jusqu'à son genre de manœuvres militaires, qui ne soit en rapport quelconque avec le reste de son caractère; il risque toujours le tout pour le tout, comptant sur les fautes de ses ennemis qu'il méprise, et prêt à

sacrifier ses partisans dont il ne se soucie guère, s'il n'obtient pas avec eux la victoire.

On l'a vu dans la guerre d'Autriche, en 1809, quitter l'île de Lobau, quand il jugeait la bataille perdue; il traversa le Danube, seul avec M. de Czernitchef, l'un des intrépides aides de camp de l'empereur de Russie, et le maréchal Berthier. L'empereur leur dit assez tranquillement « qu'après avoir gagné quarante batail-« les, il n'était pas extraordinaire d'en perdre une; » et lorsqu'il fut arrivé de l'autre côté du fleuve, il se coucha et dormit jusqu'au lendemain matin, sans s'informer du sort de l'armée française, que ses généraux sauvèrent pendant son sommeil. Quel singulier trait de caractère! et cependant il n'est point d'homme plus actif, plus audacieux dans la plupart des occasions importantes. Mais on dirait qu'il ne sait naviguer qu'avec un vent favorable, et que le malheur le glace tout à coup, comme s'il avait fait un pacte magique avec la fortune, et qu'il ne pût marcher sans elle....

L'un des plus grands maux que Bonaparte ait faits à la France, c'est d'avoir donné le goût du luxe à ses guerriers, qui se contentaient si bien de la gloire, dans les jours où la nation était encore vivante....

Le plus grand crime de Napoléon, celui pour lequel tous les penseurs, tous les écrivains dispensateurs de la gloire dans la postérité ne cesseront de l'accuser auprès de l'espèce humaine, c'est l'établissement et l'organisation du despotisme. Il l'a fondé sur l'immoralité; car les lumières qui existaient en France étaient telles que le pouvoir absolu ne pouvait s'y maintenir que par la dépravation, tandis qu'ailleurs il subsiste par l'ignorance.

Peut-on parler de législation dans un pays où la volonté d'un seul homme décidait de tout; où cet homme, mobile et agité comme les flots de la mer pendant la tempête, ne pouvait pas même supporter la barrière de sa propre volonté, si on lui opposait celle de la veille, quand il avait envie d'en changer le lendemain? Une fois un de ses conseillers d'État s'avisa de lui représenter que le code Napoléon s'opposait à la résolution qu'il allait prendre. « Eh bien, dit-il, le code Napoléon a été fait pour le sa-« lut du peuple, et si ce salut exige d'autres mesures, il faut les « prendre. » Quel prétexte pour une puissance illimitée que celui du salut public! Robespierre a bien fait d'appeler ainsi son gouvernement. Peu de temps après la mort du duc d'Enghien, lorsque Bonaparte était peut-être encore troublé dans le fond de son âme par l'horreur que cet assassinat avait inspirée, il dit, en parlant de littérature avec un artiste très-capable de la bien juger : « La « raison d'État, voyez-vous, a remplacé chez les modernes le fa-

« talisme des anciens. Corneille est le seul des tragiques français « qui ait senti cette vérité. S'il avait vécu de mon temps, je l'au- « rais fait mon premier ministre. »

Il y avait deux sortes d'instruments du pouvoir impérial, les lois et les décrets. Les lois étaient sanctionnées par le simulacre d'un corps législatif; mais c'était dans les décrets émanés directement de l'empereur, et discutés dans son conseil, que consistait la véritable action de l'autorité. Napoléon abandonnait aux beaux parleurs du conseil d'État et aux députés muets du corps législatif, la délibération et la décision de quelques questions abstraites en fait de jurisprudence, afin de donner à son gouvernement un faux air de sagesse philosophique. Mais quand il s'agissait des lois relatives à l'exercice du pouvoir, alors toutes les exceptions comme toutes les règles ressortissaient à l'empereur. Dans le code Napoléon, et même dans le code d'instruction criminelle, il est resté de très-bons principes, dérivés de l'assemblée constituante : l'institution du jury, ancre d'espoir de la France, et divers perfectionnements dans la procédure, qui l'ont sortie des ténèbres où elle était avant la révolution et où elle est encore dans plusieurs États de l'Europe. Mais qu'importaient les institutions légales, puisque les tribunaux extraordinaires nommés par l'empereur, des cours spéciales, des commissions militaires, jugeaient tous les délits politiques, c'est-à-dire ceux qui ont le plus besoin de l'égide invariable de la loi?....

Il était difficile de distinguer la législation de l'administration sous le règne de Napoléon; car l'une et l'autre dépendaient également de l'autorité suprême. Cependant nous ferons une observation principale sur ce sujet. Toutes les fois que les améliorations possibles dans les diverses branches du gouvernement ne portaient en rien atteinte au pouvoir de Bonaparte, et que ces améliorations, au contraire, contribuaient à ses plans et à sa gloire, il faisait, pour les accomplir, un usage habile des immenses ressources que lui donnait la domination de presque toute l'Europe; et, comme il possédait un grand tact pour connaître parmi les hommes ceux qui pouvaient lui servir d'instruments, il employait presque toujours des têtes très-propres aux affaires dont il les chargeait.

L'on doit au gouvernement impérial les musées des arts et les embellissements de Paris; des grands chemins, des canaux qui facilitaient les communications des départements entre eux; enfin, tout ce qui pouvait frapper l'imagination, en montrant, comme dans le Simplon et le mont Cenis, que la nature obéissait à Napoléon presque aussi docilement que les hommes. Ces prodiges divers se sont opérés parce qu'il pouvait porter sur chaque point en particulier les tributs et le travail de quatre-vingts

millions d'hommes ; mais les rois d'Égypte et les empereurs romains ont eu, sous ce rapport, d'aussi grands titres à la gloire. Ce qui constitue le développement moral des peuples, dans quel pays Bonaparte s'en est-il occupé? Et que de moyens, au contraire, n'a-t-il pas employés en France pour étouffer l'esprit public qui s'était accru malgré les mauvais gouvernements enfantés par les factions ?

Toutes les autoritée locales, dans les provinces, ont été par degrés supprimées ou annulées ; il n'y a plus en France qu'un seul foyer de mouvement, Paris ; et l'instruction qui naît de l'émulation a dépéri dans les provinces, tandis que la négligence avec laquelle on entretenait les écoles, achevait de consolider l'ignorance si bien d'accord avec la servitude. Cependant, comme les hommes qui ont de l'esprit éprouvent le besoin de s'en servir, tous ceux qui avaient quelque talent ont été bien vite dans la capitale pour tâcher d'obtenir des places. De là vient cette fureur d'être employé par l'État et pensionné par lui, qui avilit et dévore la France,...

Aucun emploi n'était laissé au choix libre des citoyens. Bonaparte se complaisait à rendre lui-même des décrets sur des nominations d'huissiers, datées des premières capitales de l'Europe. Il voulait se montrer comme présent partout, comme suffisant à tout, enfin comme le seul être gouvernant en ce monde. Toutefois un homme ne saurait parvenir à se multiplier à cet excès que par le charlatanisme ; car la réalité du pouvoir tombe toujours entre les mains des agents subalternes qui exercent le despotisme en détail. Dans un pays où il n'y a ni corps intermédiaire indépendant, ni liberté de la presse, ce qu'un despote, de l'esprit même le plus supérieur, ne parvient jamais à savoir, c'est la vérité qui pourrait lui déplaire.

Le commerce, le crédit, tout ce qui demande une action spontanée dans la nation et une garantie certaine contre les caprices du gouvernement, ne s'adaptait point au système de Bonaparte. Les contributions des pays étrangers en étaient la seule base. On respectait assez la dette publique, ce qui donnait une apparence de bonne foi au gouvernement, sans le gêner beaucoup, vu la petitesse de la somme. Mais les autres créanciers du trésor public savaient que d'être payé ou de ne l'être pas, devait être considéré comme une chance dans laquelle ce qui entrait le moins, c'était leur droit. Aussi personne n'imaginait-il de prêter rien à l'État, quelque puissant que fût son chef, et précisément parce qu'il était trop puissant. Les décrets révolutionnaires que quinze ans de troubles avaient entassés, étaient pris ou laissés selon la décision du moment. Il y avait presque toujours sur chaque affaire une loi pour et contre, que les ministres appliquaient selon leur convenance.

Des sophismes qui n'étaient que de luxe, puisque l'autorité pouvait tout, justifiaient tour à tour les mesures les plus opposées....

C'était la police que Bonaparte avait chargée de diriger l'esprit public en France : et en effet, dès qu'il n'y a pas de liberté de la presse, et que la censure de la police ne s'en tient pas à réprimer, mais dicte à tout un peuple les opinions qu'il doit avoir sur la politique, sur la religion, sur les livres et sur les individus, dans quel état doit tomber une nation qui n'a d'autre nourriture pour ses pensées, que celle que permet ou prépare l'autorité despotique ?....

La tâche imposée aux écrivains sous Bonaparte était singulièrement difficile. Il fallait qu'ils combattissent avec acharnement les principes libéraux de la révolution ; mais qu'ils en respectassent tous les intérêts, de façon que la liberté fût anéantie, mais que les titres, les biens et les emplois des révolutionnaires fussent consacrés....

S'agissait-il de la religion, Bonaparte faisait mettre sérieusement dans ses proclamations, que les Français devaient se défier des Anglais, parce qu'ils étaient des hérétiques; mais voulait-il justifier les persécutions que subissait le plus vénérable et le plus modéré des chefs de l'Église, le pape Pie VII, il l'accusait de fanatisme....

Les journaux étaient remplis des adresses à l'empereur, des promenades de l'empereur, de celles des princes et des princesses, des étiquettes et des présentations à la cour. Ces journaux, fidèles à l'esprit de servitude, trouvaient le moyen d'être fades à l'époque du bouleversement du monde ; et, sans les bulletins officiels qui venaient de temps en temps nous apprendre que la moitié de l'Europe était conquise, on aurait pu croire qu'on vivait sous des berceaux de fleurs, et qu'on n'avait rien de mieux à faire que de compter les pas des Majestés et des Altesses impériales, et de répéter les paroles gracieuses qu'elles avaient bien voulu laisser tomber sur la tête de leurs sujets prosternés. Est-ce ainsi que les hommes de lettres, que les magistrats de la pensée, doivent se conduire en présence de la postérité ?

Quelques personnes cependant ont tenté d'imprimer des livres sous la censure de la police; mais qu'en arrivait-il? une persécution comme celle qui m'a forcée de m'enfuir par Moscou pour chercher un asile en Angleterre. Le libraire Palm a été fusillé en Allemagne pour n'avoir pas voulu nommer l'auteur d'une brochure qu'il avait imprimée. Et, si des exemples plus nombreux encore de proscriptions ne peuvent être cités, c'est que le despotisme était si fortement mis en exécution, qu'on avait fini par s'y soumettre, comme aux terribles lois de la nature, la maladie et la mort....

Ce n'était pas assez que tous les actes de Bonaparte fussent empreints d'un despotisme toujours plus audacieux ; il fallait encore qu'il révélât lui-même le secret de son gouvernement, méprisant assez l'espèce humaine pour le lui dire. Il fit mettre dans le Moniteur du mois de juillet 1810, ces propres paroles qu'il adressait au second fils de son frère Louis Bonaparte; cet enfant était alors destiné au grand-duché de Berg : « N'ou- « bliez jamais, lui dit-il, dans quelque position que vous placent « ma politique et l'intérêt de mon empire, que vos premiers de- « voirs sont envers moi, vos seconds envers la France ; tous vos « autres devoirs, même ceux envers les peuples que je pourrais « vous confier, ne viennent qu'après. » Il ne s'agit pas là d'opinions de parti : c'est lui, lui Bonaparte, qui s'est dénoncé ainsi plus sévèrement que la postérité n'aurait jamais osé le faire....

Les deux principales causes du pouvoir de Napoléon en France ont été sa gloire militaire avant tout, et l'art qu'il eut de rétablir l'ordre sans attaquer les passions intéressées que la révolution avait fait naître. Mais tout ne consistait pas dans ces deux problèmes.

On prétend qu'au milieu du conseil d'État, Napoléon montrait dans la discussion une sagacité universelle. Je doute un peu de l'esprit qu'on trouve à un homme tout-puissant; il nous en coûte davantage à nous autres particuliers pour gagner notre vie de célébrité. Néanmoins on n'est pas quinze ans le maître de l'Europe, sans avoir une vue perçante sur les hommes et sur les choses. Mais il y avait dans la tête de Bonaparte une incohérence, trait distinctif de tous ceux qui ne classent par leurs pensées sous la loi du devoir....

Un principe général, quel qu'il fût, déplaisait à Bonaparte, comme une niaiserie ou comme un ennemi. Il n'écoutait que les considérations du moment, et n'examinait les choses que sous le rapport de leur utilité immédiate; car il aurait voulu mettre le monde entier en rente viagère sur sa tête. Il n'était point sanguinaire, mais indifférent à la vie des hommes. Il ne la considérait que comme un moyen d'arriver à son but, ou comme un obstacle à écarter de sa route. Il n'était pas même aussi colère qu'il a souvent paru l'être : il voulait effrayer avec ses paroles, afin de s'épargner le fait par la menace. Tout était chez lui moyen ou but; l'involontaire ne se trouvait nulle part, ni dans le bien ni dans le mal. On prétend qu'il a dit : « J'ai tant de conscrits à dépenser par an. » Ce propos est vraisemblable, car Bonaparte a souvent assez méprisé ses auditeurs pour se complaire dans un genre de sincérité qui n'est que l'impudence.

Jamais il n'a cru aux sentiments exaltés, soit dans les individus, soit dans les nations; il a pris l'expression de ces sentiments

pour de l'hypocrisie. Il pensait tenir la clef de la nature humaine par la crainte et par l'espérance, habilement présentées aux égoïstes et aux ambitieux....

Toutefois, en 1811, les Allemands appelaient encore Bonaparte l'homme de la destinée; l'imagination de quelques Anglais même était ébranlée par ses talents extraordinaires. La Pologne et l'Italie espéraient encore de lui leur indépendance, et la fille des Césars était devenue son épouse. Cet insigne honneur lui causa comme un transport de joie, étranger à sa nature; et, pendant quelque temps, on dut croire que cette illustre compagne pourrait changer le caractère de celui que le sort avait rapproché d'elle. Il ne fallait encore à cette époque, à Bonaparte, qu'un sentiment honnête pour être le plus grand souverain du monde : soit l'amour paternel qui porte les hommes à soigner l'héritage de leurs enfants; soit la pitié pour ces Français qui se faisaient tuer pour lui au moindre signe; soit l'équité envers les nations étrangères qui le regardaient avec étonnement; soit enfin cette espèce de sagesse, naturelle à tout homme au milieu de la vie, quand il voit s'approcher les grandes ombres qui doivent bientôt l'envelopper : une vertu, une seule vertu, et c'en était assez pour que toutes les prospérités humaines s'arrêtassent sur la tête de Bonaparte. Mais l'étincelle divine n'existait pas dans son cœur.

Le triomphe de Bonaparte, en Europe comme en France, reposait en entier sur une grande équivoque qui dure encore pour beaucoup de gens. Les peuples s'obstinaient à le considérer comme le défenseur de leurs droits, dans le moment où il en était le plus grand ennemi. La force de la révolution de France, dont il avait hérité, était immense, parce qu'elle se composait de la volonté des Français et du vœu sacré des autres nations. Napoléon s'est servi de cette force contre les anciens gouvernements pendant plusieurs années, avant que les peuples aient découvert qu'il ne s'agissait pas d'eux. Les mêmes noms subsistaient encore : c'était toujours la France, jadis le foyer des principes populaires; et, bien que Bonaparte détruisît les républiques, et qu'il excitât les rois et les princes à des actes de tyrannie, contraires même à leur modération naturelle, on croyait encore que tout cela finirait par de la liberté, et souvent lui-même parlait de constitution, du moins quand il s'agissait du règne de son fils. Toutefois le premier pas que Napoléon avait fait vers sa ruine, c'est l'entreprise contre l'Espagne; car il a trouvé là une résistance nationale, la seule dont l'art ni la corruption de la diplomatie ne pussent le débarrasser. Il ne s'est pas douté du danger qu'une guerre de villages et de montagnes pouvait faire courir à son armée; il ne croyait point à la puissance de l'âme: il comptait les baïonnettes; et comme, avant l'arrivée des armées anglaises, il n'y en avait

presque point en Espagne, il n'a pas su redouter la seule puissance invincible, l'enthousiasme de tout un peuple. « Les Français « disait Bonaparte, sont des machines nerveuses ; » et il voulait expliquer par là le mélange d'obéissance et de mobilité qui est dans leur nature. Ce reproche est peut-être juste ; mais il est pourtant vrai qu'une persévérance invincible depuis près de trente ans se trouve au fond de ces défauts, et c'est parce que Bonaparte a ménagé l'idée dominante qu'il a régné. Les Français ont cru pendant longtemps que le gouvernement impérial les préservait des institutions de l'ancien régime qui leur sont particulièrement odieuses. Ils ont confondu longtemps aussi la cause de la révolution avec celle d'un nouveau maître. Beaucoup de gens de bonne foi se sont laissé séduire par ce motif, d'autres ont tenu le même langage, lors même qu'ils n'avaient plus la même opinion; et ce n'est que très-tard que la nation s'est désintéressée de Bonaparte. A dater de ce jour, l'abîme a été creusé sous ses pas....

« Cette vieille Europe m'ennuie, » disait Napoléon avant de partir pour la Russie. En effet, il ne rencontrait plus d'obstacle à ses volontés nulle part, et l'inquiétude de son caractère avait besoin d'un aliment nouveau. Peut-être aussi la force et la clarté de son jugement s'altérèrent-elles, quand les hommes et les choses plièrent tellement devant lui, qu'il n'eut plus besoin d'exercer sa pensée sur aucune des difficultés de la vie. Il y a dans le pouvoir sans borne une sorte de vertige qui saisit le génie comme la sottise, et les perd également l'un et l'autre.

L'étiquette orientale que Bonaparte avait établie dans sa cour, interceptait les lumières que l'on peut recueillir par les communications faciles de la société. Quand il y avait quatre cents personnes dans son salon, un aveugle aurait pu s'y croire seul, tant le silence qu'on observait était profond. Les maréchaux de France, au milieu des fatigues de la guerre, au moment de la crise d'une bataille, entraient dans la tente de l'empereur pour lui demander ses ordres, et il ne leur était pas permis de s'y asseoir. Sa famille ne souffrait pas moins que les étrangers de son despotisme et de sa hauteur. Lucien a mieux aimé vivre prisonnier en Angleterre que régner sous les ordres de son frère. Louis Bonaparte, dont le caractère est généralement estimé, se vit contraint par sa probité même, à renoncer à la couronne de Hollande; et, le croirait-on? quand il causait avec son frère pendant deux heures tête à tête, forcé par sa mauvaise santé de s'appuyer péniblement contre la muraille, Napoléon ne lui offrait pas une chaise : il demeurait lui-même debout, de crainte que quelqu'un n'eût l'idée de se familiariser assez avec lui pour s'asseoir en sa présence.

La peur qu'il causait dans les derniers temps était telle, que

personne ne lui adressait le premier la parole sur rien. Quelquefois il s'entretenait avec la plus grande simplicité au milieu de sa cour, et dans son conseil d'État. Il souffrait la contradiction, il y encourageait même, quand il s'agissait de questions administratives ou judiciaires sans relation avec son pouvoir. Il fallait voir alors l'attendrissement de ceux auxquels il avait rendu pour un moment la respiration libre; mais quand le maître reparaissait, on demandait en vain aux ministres de présenter un rapport à l'empereur contre une mesure injuste. S'agissait-il même de la victime d'une erreur, de quelque individu pris par hasard sous le grand filet tendu sur l'espèce humaine, les agens du pouvoir vous objectaient la difficulté de s'adresser à Napoléon, comme s'il eût été question du grand Lama. Une telle stupeur causée par la puissance aurait fait rire, si l'état où se trouvaient les hommes sans appui sous ce despotisme, n'eût pas inspiré la plus profonde pitié.

Les compliments, les hymnes, les adorations sans nombre et sans mesure dont ses gazettes étaient remplies, devaient fatiguer un homme d'un esprit aussi transcendant; mais le despotisme de son caractère était plus fort que sa propre raison. Il aimait moins les louanges vraies que les flatteries serviles, parce que, dans les unes, on n'aurait vu que son mérite, tandis que les autres attestaient son autorité. En général, il a préféré la puissance à la gloire; car l'action de la force lui plaisait trop pour qu'il s'occupât de la postérité sur laquelle on ne peut l'exercer. Mais un des résultats du pouvoir absolu qui a le plus contribué à précipiter Bonaparte de son trône, c'est que, par degrés, l'on n'osait plus lui parler avec vérité sur rien. Il a fini par ignorer qu'il faisait froid à Moscou dès le mois de novembre, parce que personne, parmi ses courtisans, ne s'est trouvé assez romain pour oser lui dire une chose aussi simple....

J'étais à Moscou un mois, jour pour jour, avant que l'armée de Napoléon y entrât, et je n'osai m'y arrêter que peu de moments, craignant déjà son approche. En me promenant au haut du Kremlin, palais des anciens czars qui domine sur l'immense capitale de la Russie et sur ses dix-huit cents églises, je pensais qu'il était donné à Bonaparte de voir les empires à ses pieds, comme Satan les offrit à Notre-Seigneur. Mais c'est lorsqu'il ne lui restait plus rien à conquérir en Europe, que la destinée l'a saisi pour le faire tomber aussi rapidement qu'il était monté. Peut-être a-t-il appris depuis, que, quels que soient les événements des premières scènes, il existe une puissance de vertu qui reparaît toujours au cinquième acte des tragédies, comme chez les anciens un dieu tranchait le nœud quand l'action en était digne.

La persévérance admirable de l'empereur Alexandre en refusant

la paix que Bonaparte lui offrait, selon sa coutume, quand il fut vainqueur; l'énergie des Russes qui ont mis le feu à Moscou, pour que le martyre d'une ville sainte sauvât le monde chrétien, contribuèrent certainement beaucoup aux revers que les troupes de Bonaparte ont éprouvés dans la retraite de Russie. Mais c'est le froid, ce froid de l'enfer, tel qu'il est peint dans le Dante, qui pouvait seul anéantir l'armée de Xerxès....

Incroyable homme! il a vu des souffrances dont on ne peut aborder la pensée; il a su que les grenadiers français, dont l'Europe ne parle encore qu'avec respect, étaient devenus le jouet de quelques juifs, de quelques vieilles femmes de Wilna, tant leurs forces physiques les avaient abandonnés longtemps avant qu'ils pussent mourir; il a reçu de cette armée des preuves de respect et d'attachement, lorsqu'elle périssait un à un pour lui; et il a refusé six mois après à Dresde une paix qui le laissait maître de la France jusqu'au Rhin, et de l'Italie tout entière....

Bonaparte fit, ou plutôt la nation fit pour lui un miracle. Malgré ses pertes immenses en Russie, elle créa, en moins de trois mois, une nouvelle armée qui put marcher en Allemagne et y gagner encore des batailles. C'est alors que le démon de l'orgueil et de la folie se saisit de Bonaparte d'une façon telle, que le raisonnement fondé sur son propre intérêt ne put plus expliquer les motifs de sa conduite : c'est à Dresde qu'il a méconnu la dernière apparition de son génie tutélaire.

Les Allemands, depuis longtemps indignés, se soulevèrent enfin contre les Français qui occupaient leur pays; la fierté nationale, cette grande force de l'humanité, reparut parmi les fils des Germains. Bonaparte apprit alors ce qu'il advient des alliés qu'on a contraints par la force, et combien tout ce qui n'est pas volontaire se détruit au premier revers. Les souverains de l'Allemagne se battirent avec l'intrépidité des simples soldats, et l'on crut voir, dans les Prussiens et dans leur roi guerrier, le souvenir de l'insulte personnelle que Bonaparte avait fait subir quelques annés auparavant à leur belle et vertueuse reine....

Dans les diverses observations que je viens de rassembler sur Bonaparte, je n'ai point approché de sa vie privée que j'ignore, et qui ne concerne pas les intérêts de la France. Je n'ai pas dit un fait douteux sur son histoire ; car les calomnies qu'on lui a prodiguées me semblent plus viles encore que les adulations dont il fut l'objet. Je me flatte de l'avoir jugé comme tous les hommes publics doivent l'être : d'après ce qu'ils on fait pourt la prospérité, les lumières et la morale des nations. Les persécutions que Bonaparte m'a fait éprouver n'ont pas, je puis l'attester, exercé d'influence sur mon opinion. Il m'a fallu plutôt, au contraire, résister à l'espèce d'ébranlement que produisent sur l'imagination

un génie extraordinaire et une destinée redoutable. Je me serais même assez volontiers laissé séduire par la satisfaction que trouvent les âmes fières à défendre un homme malheureux, et par le plaisir de se placer ainsi plus en contraste avec ces écrivains et ces orateurs qui, prosternés hier devant lui, ne cessent de l'injurier à présent, en se faisant bien rendre compte, j'imagine, de la hauteur des rochers qui le renferment. Mais on ne peut se taire sur Bonaparte, lors même qu'il est malheureux, parce que sa doctrine politique règne encore dans l'esprit de ses ennemis comme de ses partisans. Car, de tout l'héritage de sa terrible puissance, il ne reste au genre humain que la connaissance funeste de quelques secrets de plus dans l'art de la tyrannie.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Les analyses qui unissent les diverses parties du texte ne sont pas indiquées dans cette table.

ÉLOQUENCE.

Idée du genre, par Voltaire. Pag. 1

ÉLOQUENCE SACRÉE.

ORAISON FUNÈBRE.

Idée du genre, par La Harpe, Fontanes et Villemain. 7

BOSSUET.

Jugements littéraires de Maury et Chateaubriand. 9

Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne (extraits). 13

Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans (extraits). 29

Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé. 44

FLÉCHIER.

Jugement littéraire de d'Alembert. 67

Oraison funèbre de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (exorde et troisième partie). 68

PANÉGYRIQUE.

Idée du genre, par Maury. 78

MAURY.

Jugement littéraire. 79

Panégyrique de saint Vincent de Paul (extraits). 80

SERMON.

Idée du genre. 106

BOSSUET.

Jugement littéraire de Maury. 107

Sermon sur l'unité de l'Église (exorde et première partie). 111

BOURDALOUE.

Jugement littéraire de Maury. 129

Sermon sur la résurrection de Jésus-Christ (exorde et première partie). 130

FÉNELON.

Jugement littéraire de Maury. 141

Sermon pour la fête de l'Épiphanie. 142

MASSILLON.

Jugement littéraire de Maury. 156

Sermon sur l'humanité des grands envers le peuple. 158

Sermon sur la mort du pécheur et la mort du juste. 168

ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE.

Idée du genre, par Rollin. 190

D'AGUESSEAU.

Jugement littéraire de Thomas. 191

Discours sur l'esprit et la science (extraits). *Ibid.*

BUFFON.

Jugement littéraire de Maury. 196
Discours sur le style. *Ibid.*

GUÉNARD.

Jugement littéraire de Maury. 203
Discours sur l'esprit philosophique. 204

THOMAS.

Jugement littéraire de Marmontel. 214
Éloge de René Duguay-Trouin. 215

ÉLOQUENCE JUDICIAIRE.

Idée du genre, par Blair. 236

COCHIN.

Jugement littéraire de Berryer. 238
Plaidoyer pour le monastère de Maubuisson (extraits). *Ibid.*

LALLY-TOLENDAL.

Jugement littéraire de La Harpe. 247
Discours pour la mémoire du comte de Lally-Tolendal, son père. *Ibid.*

DESÈZE.

Jugement littéraire. 263
Discours pour la défense de Louis XVI (exorde et péroraison). 264

ÉLOQUENCE POLITIQUE.

Idée du genre, par Blair. 270

MIRABEAU.

Jugement littéraire de Timon. 272
Discours pour le renvoi des troupes. 275
Discours sur la contribution du quart. 279
Discours sur le droit de paix et de guerre (extraits). 282
Discours sur la mort de Franklin. 289

MAURY.

Jugement littéraire de Lacretelle. 290
Discours sur les droits du clergé d'Alsace (extraits). *Ibid.*
Incident à l'occasion de la discussion de la constitution civile du clergé. 296

VERGNIAUD.

Jugement littéraire de Thiers. 299
Discours sur les massacres de septembre. 300
Péroraison du discours pour l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI. 302

ÉLOQUENCE MILITAIRE.

Idée du genre, par Timon. 306

NAPOLÉON.

Jugement littéraire de Timon. 306
Ordres du jour et proclamations. 307
Campagne d'Italie.
Invasion du Piémont. *Ibid.*
Marche sur l'Adige. *Ibid.*
Expédition d'Égypte. 308
Départ de Toulon. 309
Arrivée en Égypte. 310
Révolte du Caire. 312
Première campagne d'Autriche. 313
Veille de la bataille d'Austerlitz. *Ibid.*
Lendemain de la bataille d'Austerlitz. *Ibid.*
Anniversaire de la bataille d'Austerlitz. 314

Campagne de Prusse. 315
Ouverture de la campagne. *Ibid.*
Marche contre les Russes. 316
Bataille de Friedland. 317
Seconde campagne d'Autriche. *Ibid*
Campagne de France.
Adieux de Fontainebleau. 318
Cent jours. 319
Retour de l'île d'Elbe. *Ibid.*
Arrivée à Paris. *Ibid.*

ÉLOQUENCE HISTORIQUE.

Les discours indiqués ici se trouvent dans la partie historique de ce volume.

MÉZERAI.

Jeanne d'Arc à ses bourreaux. 404
Matignon au connétable de Bourbon. 408

SAINT-RÉAL.

Renault aux conjurés. 428

VERTOT.

Coriolan au sénat. 475
Le consul Minucius au peuple. 478
Le tribun Licinius au peuple. 480
Le tribun Décius au sénat. 482
Appius Claudius au sénat. 484
M. Valérius à Coriolan et aux sénateurs. 487
Coriolan au sénat. 489
Le consul Minucius au peuple. 491
Coriolan et ses clients au peuple. 492
Le tribun Décius au peuple. 493
Coriolan à Tullus Attius. 495
Coriolan à l'assemblée des Volsques. 497
Valérie à Véturie, mère de Coriolan. 502
Réponse de Véturie. 503
Véturie à Coriolan. 505

ROLLIN.

Un vieillard de Syracuse à ses concitoyens. 522

BERRUYER.

Lamentations de Mathathias sur les malheurs de Jérusalem. 528
Mathathias aux habitants de Modin. 529
Les envoyés d'Antiochus à Mathathias. 530
Réponse de Mathathias. . *Ibid.*
Mathathias soulève les habitants de Modin contre les officiers d'Antiochus. 532
Mathathias mourant à ses enfants. 533
Prière de Judas Machabée et de ses soldats. 537
Remontrances des soldats de Judas Machabée et réponse de celui-ci. 541
Judas Machabée à ses soldats. 543, 544

LEBEAU.

Macédone aux commissaires chargés de faire exécuter les ordres de l'empereur contre les habitants d'Antioche. 628
L'évêque Flavien à l'empereur Théodose. 631

BARTHÉLEMY.

Thémistocle aux chefs de l'armée grecque. 657
Artémise à Mardonius. 658

RULHIÈRE.

Vœux des gentilshommes polonais pour l'élection du comte Branicki au trône de Pologne. 665
Le Primat expose aux provinces la triste situation de la Pologne. 670
Le général Mokranouski aux sénateurs assemblés, pour protester contre l'intervention des puissances étrangères. 680

MICHAUD.

Le pape Urbain au concile de Clermont. 719

ÉLOQUENCE POÉTIQUE.

Les discours indiqués ici se trouvent dans le volume *Épopée et Drame*, auquel on renvoie.

ÉPOPÉE.

VOLTAIRE.

LA HENRIADE. 8

Henri III à Henri IV pour lui donner mission d'exposer à la reine d'Angleterre les besoins de la France. 11

L'ermite de Jersey à Henri IV. 14

Henri IV retrace à la reine Élisabeth les dissensions qui viennent de déchirer la France. 16

Henri IV décrit les massacres de la Saint-Barthélemi. 20

Henri IV raconte sa victoire de Jarnac. 24

Le Fanatisme, sous la figure du duc de Guise assassiné, excite Jacques Clément au régicide. 31

Saint Louis, apparu dans un songe à Henri IV, lui prédit la splendeur du règne de Louis XIV. 47

BOILEAU.

LE LUTRIN. 79

Le vieux Sidrac au prélat des chanoines, pour l'engager à restaurer le lutrin. 82

La Mollesse conjure la Nuit de lui conserver son dernier asile. 86

La Discorde, sous les traits du vieux Sidrac, gourmande ses compagnons effrayés. 90

Le chantre raconte à son valet Girot le songe qu'il vient de faire. 92

Le prélat des chanoines implore l'appui de la Chicane. 98

DRAME.

TRAGÉDIE.

CORNEILLE.

LE CID. 113

Monologue de Rodrigue réduit à choisir entre l'honneur et l'amour. 114

Rodrigue, vainqueur de Gormas, père de Chimène, s'offre lui-même à la vengeance de cette princesse. 119

Réponse de Chimène. 120

Don Diègue à son fils Rodrigue, vainqueur de Gormas. 122

Rodrigue fait au roi don Fernand le récit de sa victoire sur les Maures. 126

Rodrigue, vainqueur de don Sanche, amant de Chimène, offre une seconde fois à cette princesse de mourir. 132

Réponse de Chimène. 133

LES HORACES. 134

Sabine à son mari et à son frère destinés à combattre l'un contre l'autre. 138

Le vieil Horace à Sabine sa bru, et à Camille sa fille, avant le combat des Horaces et des Curiaces. 141

Imprécations de Camille, amante de Curiace, en voyant Horace son frère chargé des dépouilles de son amant. 148

Sabine conjure le roi Tullus d'accepter sa mort en expiation du crime de son mari. *Ibid.*

Le vieil Horace demande la grâce de son fils au roi Tullus. 149

Tullus épargne Horace. 152

CINNA. 153

Cinna fait part à Émilie des dispositions des conjurés. 154
Auguste, incertain s'il doit abandonner ou conserver l'empire, demande les conseils de Maxime et de Cinna. 157
Monologue d'Auguste qui se voit exposé sans cesse aux conspirations. 160
Auguste reproche à Cinna son ingratitude. 162
Clémence d'Auguste. 168

POLYEUCTE. 170

Pauline raconte à Stratonice sa séparation d'avec Sévère et son hymen avec Polyeucte. 173
Songe de Pauline. *Ibid.*
Albin fait le récit des exploits de Sévère. 177
Pauline déclare à Sévère la résolution qu'elle a prise de résister par devoir à son amour. 181
Reproches de Sévère. 182
Réponse de Pauline. *Ibid.*
Monologue de Pauline qui appréhende la rencontre de Polyeucte et de Sévère. 188
Stratonice raconte comment Néarque et Polyeucte ont renversé les idoles. 190
Félix réduit à l'alternative de sacrifier son gendre ou sa puissance. 193
Monologue de Polyeucte qui s'apprête au martyre. 197
Reproches de Pauline à Polyeucte. 200
Pauline conjure Sévère de sauver Polyeute. 203
Sévère ouvre à Fabian sa secrète pensée sur les persécutions intentées aux chrétiens. 205
Polyeucte refuse d'abjurer sa nouvelle religion. 211
Conversion de Pauline. 212
Conversion de Félix. 213

RODOGUNE. 215

Cléopâtre s'animant à son dernier forfait. 216
Cléopâtre, devant Rodogune et Antiochus, se justifie du meurtre de Séleucus, et en accuse Rodogune. 222

RACINE.

ANDROMAQUE. 227

Réponse de Rodogune. *Ibid.*
Andromaque supplie Hermione de déterminer Pyrrhus à lui rendre son fils. 231
Elle supplie Pyrrhus. 233
Pyrrhus annonce à Hermione qu'il épouse Andromaque. 238
Ironie d'Hermione. 239
Fureurs d'Hermione. 240
Désespoir d'Hermione en apprenant que les Grecs ont massacré Pyrrhus. 244
Fureurs d'Oreste. 245

BRITANNICUS. 247

Néron découvre à Junie le choix qu'il a fait d'elle pour son épouse. 248
Réponse de Junie. 249
Agrippine reproche à Néron son ingratitude. 257
Réponse de Néron. 260
Agrippine lui réplique. *Ibid.*
Burrhus, en retraçant à Néron les heureux commencements de son règne, s'efforce d'arracher de son cœur ses projets de vengeance contre Britannicus. 262
Narcisse dissipe les scrupules de Néron qui redoute la malédiction de ses sujets. 263
Agrippine, devant Junie, se félicite d'un retour de tendresse de la part de Néron qu'elle croit sincère. 266
Burrhus fait le récit du meurtre de Britannicus. 267
Agrippine à Néron souillé du meurtre de Britannicus. 269
Albine raconte comment, après la mort de Britannicus, Junie s'est dérobée pour jamais aux poursuites de Néron. 270

IPHIGÉNIE. 271

Achille à Agamemnon qui, sur la foi des oracles, cherche à le détourner d'aller au siége de Troie. 274

Ulysse à Agamemnon pour l'affermir dans la résolution de sacrifier sa fille à la gloire de la Grèce. 275

Réponse d'Agamemnon. 276

Clytemnestre, mère d'Iphigénie, en apprenant le fatal sacrifice qui s'apprête, se jette aux pieds d'Achille pour implorer son appui. 280

Demeuré seul avec Iphigénie, Achille jure de la défendre et de la venger. 281

Iphigénie s'efforce de le retenir. 282

Iphigénie exprime à son père sa soumission à ses ordres et à la volonté des dieux. 285

Réponse d'Agamemnon. 286

Clytemnestre, indignée, déclare à Agamemnon la résolution qu'elle a prise de périr avant d'abandonner sa fille. 287

Reproches d'Achille à Agamemnon. 290

Iphigénie adresse à Achille ses derniers adieux. 292

Fureur et désespoir d'Achille. 293

Imprécations de Clytemnestre. 295

Ulysse annonce à Clytemnestre qu'Iphigénie est sauvée. 297

PHÈDRE. 299

Enhardie par le faux bruit de la mort de Thésée, Phèdre confie à OEnone qu'elle brûle pour Hippolyte. 302

Elle cherche à faire comprendre à Hippolyte sa criminelle ardeur. 305

Devant Hippolyte qui rougit et veut fuir, elle éclate, et demande à mourir de son épée. 306

Elle apprend que Thésée, plein de vie, est de retour, et, dévorée de remords, elle invoque le trépas. 310

Thésée reproche à Hippolyte le crime dont OEnone l'accuse. 311

Réponse d'Hippolyte. 312

Phèdre exprime sa jalousie et ses remords. 315

Théramène fait le récit de la mort d'Hippolyte. 317

Thésée à Phèdre, après la mort d'Hippolyte. 319

Phèdre expirante découvre à Thésée l'innocence d'Hippolyte. 320

ESTHER. 321

Esther fait le récit des circonstances de son élévation. 321

Mardochée presse sa nièce de sauver les Juifs au péril de ses jours. 324

Invocation d'Esther avant de paraître devant Assuérus. 325

Esther implore la clémence d'Assuérus en faveur des Juifs. 335

ATHALIE. 340

Le grand prêtre Joad à Abner pour ranimer dans son cœur l'amour de ses rois légitimes. 341

Il lui rappelle la constance de Dieu dans ses promesses. 342

Josabeth raconte comment elle a dérobé Joas au poignard d'Athalie. 346

Joad à Josabeth pour l'exhorter à la confiance. *Ibid.*

Songe d'Athalie. 352

Mathan avoue à Nabal son ambition, ses crimes et ses remords. 362

Prophétie de Joad. 368

Joad aux lévites en leur montrant leur roi légitime. 373

Joad au jeune roi Joas contre les dangers de la flatterie. 375

Imprécations d'Athalie. 385

CRÉBILLON.

ÉLECTRE. 388

Monologue d'Électre. 389
Électre à son frère Oreste caché sous le nom de Tydée. 390
Fureurs d'Oreste. 395

RHADAMISTHE. 396

Rhadamisthe à Pharasmane son père. 398
Réponse de Pharasmane à Rhadamisthe. *Ibid.*

VOLTAIRE.

BRUTUS. 414

Discours d'Arons, ambassadeur de Porsenna, pour engager le sénat à recevoir Tarquin chassé de Rome. 416
Brutus à Titus son fils qui hésite à accepter le commandement des troupes contre les Tarquins. 421
Monologue de Brutus. 423
Titus fait à son père l'aveu de sa trahison. 425

ZAÏRE. 427

Orosmane refuse à Nérestan la délivrance de Lusignan et celle de Zaïre. 428
Châtillon à Nérestan, en apprenant que Lusignan est retenu dans les fers. 429
Zaïre ayant obtenu la délivrance de Lusignan, Nérestan lui annonce qu'il est libre. 431
Lusignan à sa fille Zaïre pour la ramener à la religion de ses pères. 433
Nérestan à Zaïre en apprenant qu'elle aime Orosmane. 437
Réponse de Zaïre à Nérestan. *Ibid.*
Monologue de Zaïre. 439
Désespoir de Zaïre. 440
Orosmane adresse ses adieux à Zaïre. 442
Orosmane, meurtrier de Zaïre, adresse, avant de se poignarder, ses dernières paroles à Nérestan. 450

LA MORT DE CÉSAR. 451

César, prêt à partir pour une expédition contre les Parthes, recommande à Antoine le sort de ses enfants. *Ib.*
César, avant de partir pour l'Asie, laisse percer devant les principaux Romains le vœu de s'entendre offrir le titre de roi. 455
Blessé par la fierté de leurs réponses, il finit par leur parler en maître. 457
Cimber fait le récit de ce qui s'est passé au Capitole. 458
César à Brutus qui l'engageait à rétablir la république. 463
Cassius aux Romains, après avoir vengé la liberté par le meurtre de César. 465
Antoine au peuple romain, pour l'engager à venger la mort de César. *Ibid.*

ALZIRE. 468

Alzire à Gusman. 474
Monologne d'Alzire. 477
Dernières paroles de Gusman. 481

MÉROPE. 483

Mérope refuse de convoiter le trône où son fils Egisthe a des droits. 483
Polyphonte à Mérope, qu'il presse d'accepter sa main. 485
Egisthe raconte le meurtre involontaire pour lequel il est arrêté. 487
Mérope à Polyphonte qui réclame le supplice d'Egisthe. 497
Egisthe presse Mérope de lui prouver qu'elle est sa mère. 498
Polyphonte à Egisthe. 499
Réponse d'Egisthe. 500
Isménie raconte la mort du tyran Polyphonte. 503

DUCIS.

OEDIPE CHEZ ADMÈTE. 507

Admète à Polynice qui le sollicite de se joindre à lui contre Etéocle. 508
Songe d'Alceste. 510
OEdipe se soumet à la fatalité. 518
Invocation d'OEdipe. 520
Polynice à OEdipe son père pour implorer son pardon. 526
Réponse d'OEdipe à Polynice. 527
Dernières supplications de Polynice. 528
Seconde invocation d'OEdipe. 531
Dernières paroles d'OEdipe. 532

MACBETH. *Ibid.*

Duncan, roi d'Ecosse, réduit à reconquérir son trône, exprime à Glamis ses noirs pressentiments. 533
Loclin décrit à Frédégonde, épouse de Macbeth, les récents exploits de ce général. 534
Il lui dépeint Macbeth après sa victoire. 536
Songe de Macbeth. 538
Monologue de Frédégonde qui se félicite d'avoir entraîné Macbeth. 540
Monologue de Macbeth avant l'accomplissement de son crime. 543
Frédégonde s'animant à son dernier forfait. 550
Remords de Macbeth. *Ibid.*
Dernières paroles de Macbeth. 556

COMÉDIE.

MOLIÈRE.

LE MISANTHROPE. 563

Alceste contre l'exagération des manières du monde. 564
Alceste exprime son aversion pour le genre humain. 566
Célimène tourne en ridicule l'esprit de contradiction. 577
Arsinoé, sous les dehors de l'amitié, dévoile à Célimène les propos dont sa galanterie est l'objet. 580
Célimène, sous prétexte de la remercier, informe Arsinoé des bruits qui circulent sur sa pruderie. *Ibid.*
Dépit d'Arsinoé. 582
Opiniâtreté d'Alceste à ne se point dédire. 583
Alceste résolu à se retirer du commerce des hommes. 588
Philinte lui fait remarquer l'exagération de ses jugements. 589

LES FEMMES SAVANTES. 593

Armande exprime ses dédains pour le mariage. 596
Henriette se justifie d'avoir des goûts plus humbles. 597
Clitandre avoue que son cœur, lassé de la tyrannie d'Armande, passe sous le joug plus léger d'Henriette. 598
Le bonhomme Chrysale reproche à sa sœur Bélise d'oublier son pot-au-feu pour la philosophie. 607

REGNARD.

LE JOUEUR. 618

Toutabas, maître de trictrac, fait l'éloge de la carrière du jeu. 622, 623

DESTOUCHES.

LE GLORIEUX. 644

La jeune Isabelle fait la comparaison de l'esprit glorieux et de la modestie. 657
Le comte de Tufière dépeint l'arrogance des parvenus. 663

PIRON.

LA MÉTROMANIE. 674

Le jeune poëte Damis exprime son dédain pour les professions lucratives. 684

Son oncle Baliveau lui prédit les déceptions qui l'attendent. 686
Monologue de Damis avant la première représentation de sa pièce. 691
Baliveau s'indigne de voir la carrière où l'on précipite son neveu. 695

GRESSET.

LE MÉCHANT. 703
Cléon fait une satire de la vie parisienne. 711
Il fait part à Florise de ses projets de médisance. 712
Il trace le portrait d'un gentilhomme de province. 716
Discours d'Ariste sur l'esprit de méchanceté. 727, 728, 729
Cléon trace le portrait de Florise. 735

COLLIN D'HARLEVILLE.

L'OPTIMISTE. 741
Plinville rend grâce au ciel de l'avoir fait heureux en tout. 749
Il nie à sa femme que les hommes se nuisent entre eux. 752
Plinville soutient à Morinval qu'ici-bas tout est bien. 761
Morinval lui soutient qu'ici-bas tout est mal. *Ibid.*
Plinville reprend sa thèse par plusieurs arguments nouveaux. 762

ANDRIEUX.

LES ÉTOURDIS. 780
Folleville retrace à Daiglemont l'abrégé de leurs étourderies. 781
Deschamps, valet de Daiglemont, regrette à sa manière la mort de son ancien maître. 783

HISTOIRE.

Idée du genre par Marmontel. 321

HISTOIRE UNIVERSELLE.

BOSSUET.

Jugements littéraires de Dussault, Chateaubriand et Saint-Marc Girardin. 327
Discours sur l'histoire universelle. 329
Troisième partie. Les empires. *Ibid.*
Chapitre Ier. Les révolutions des empires sont réglées par la Providence et servent à humilier les princes. *Ib.*
Chapitre II. Les révolutions des empires ont des causes particulières que les princes doivent étudier. 333
Chapitre III. Les Scythes, les Éthiopiens et les Égyptiens. 334
Chapitre IV. Les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes et Cyrus. 349
Chapitre V. Les Perses, les Grecs et Alexandre. 353
Chapitre VI. L'empire romain, et, en passant, celui de Carthage et sa mauvaise constitution. 365
Chapitre VII. La suite des changements de Rome est expliquée. 384
Chapitre VIII. Conclusion de tout le discours précédent, où l'on montre qu'il faut tout rapporter à une Providence. 394

HISTOIRES PARTICULIÈRES

MÉZERAI.

Jugements littéraires de d'Aguesseau, La Harpe, Barante. 397
La Pucelle d'Orléans (*Histoire de France*). 398

Conspiration du connétable de Bourbon (*Histoire de France*). 406

SAINT-ÉVREMOND.

Jugements littéraires de La Harpe et Durozoir. 411
Auguste, son gouvernement et son génie (*Réflexions sur les divers génies du peuple romain*). *Ibid.*

SAINT-RÉAL.

Jugement littéraire de La Harpe. 417
Conjuration des Espagnols contre la république de Venise, en 1618 (extraits). 418

FLEURY.

Jugements littéraires de d'Alembert et La Harpe. 439
Guerre de Judée et ruine de Jérusalem (*Histoire ecclésiastique*). 440

DANIEL.

Jugements littéraires de Augustin Thierry et Walckenaer. 460
Mort de Louis XI, son caractère et son règne. (*Histoire de France*). 462

VERTOT.

Jugements littéraires de La Harpe, de Boze et de Brotonne. 473
Coriolan (*Histoire des Révolutions arrivées dans le gouvernement de la république romaine*). 474

ROLLIN.

Jugements littéraires d'Andrieux, Chateaubriand et Villemain. 508
Expédition d'Athènes contre Syracuse (*Hist. ancienne*). 509

BERRUYER.

Jugement littéraire. 525
Guerre des Machabées (*Histoire du peuple de Dieu*). 527

HÉNAULT.

Jugement littéraire de Walckenaer. 549
Progrès des lois depuis le commencement de la monarchie jusqu'au chancelier l'Hôpital (*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*). *Ibid.*
Le siècle d'Auguste et le siècle de Louis XIV (*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*). 552

MONTESQUIEU.

Jugements littéraires de Chateaubriand et Villemain. 553
Principales causes de la décadence des Romains (*Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*).
Deux causes de la perte de Rome (chap. IX). 555
De la corruption des Romains (chap. X). 559
De Sylla, de Pompée et de César (chap. XI). 560
De l'état de Rome après la mort de César (chap. XII). 568
Auguste (chap. XIII). 572
Dialogue de Sylla et d'Eucrate. 577

CRÉVIER.

Jugement littéraire de Noël. 583
Fin de Néron (*Histoire des empereurs romains*). *Ibid.*

VOLTAIRE.

Jugements littéraires de Dussault et Villemain. 593
Conquête de la Hollande (*Siècle de Louis XIV*). 595
Gouvernement de Louis XIV (*Siècle de Louis XIV*). 605

LEBEAU.

Jugement littéraire. 616
Sédition d'Antioche (*Histoire du Bas-Empire*). 617

MABLY.

Jugements littéraires de Guizot, Villemain et de Brotonne. 635

Règne de Charlemagne (*Observations sur l'Histoire de France*). 636

BARTHÉLEMY.

Jugements littéraires de Lalande, Delille, Gaillard et Sainte-Croix. 644

Commencement de la guerre médique (*Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*). 646

RULHIÈRE.

Jugement littéraire de J. Chénier. 662

Élection de Stanislas Auguste, dernier roi de Pologne (*Histoire de l'anarchie de Pologne, etc.*). 663

GAILLARD.

Jugement littéraire d'Auger. 692

Conquête du Milanais (*Histoire de François I^er^*). *Ibid.*

DE BAUSSET.

Jugement littéraire de Bonald. 707

Le clergé de France (*Histoire de Bossuet*). 709

MICHAUD.

Jugement littéraire de Chateaubriand. 713

Prédication de la première croisade et départ des croisés (*Histoire des croisades*). 715

SISMONDI.

Jugements littéraires de Rathery et Mignet. 730

Corruption morale, famine et peste en Italie (*Histoire des républiques italiennes au moyen âge*). 731

MÉMOIRES.

Idée du genre, par Marmontel. 742

DE RETZ.

Jugements littéraires de Feller, Marmontel, La Harpe et Geruzez. 745

La journée des barricades, épisode de la Fronde (*Mémoires*). 747

SAINT-SIMON.

Jugements littéraires de Michaud et Geruzez. 764

Mort de Louis XIV. Son caractère (*Mémoires*). 765

M^me^ DE STAEL.

Jugement littéraire de Villemain. 787

Bonaparte empereur (*Considérations sur la révolution française*). 789

FIN DE LA TABLE.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavienais

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Li
University
Date

NOV 12 1971

25 NOV. 1989

30 OCT. 1989

07 DEC. 1989

23

01 MARS 1992

11 FEV. 1992

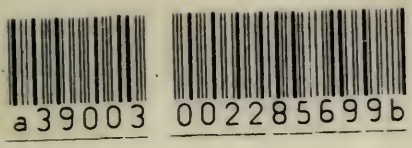
a39003 002285699b

CE PQ 1109
.M3C4 1846 V3
C00 MARCEL, ABBE CHEFS-D'OE
ACC# 1385295